This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,197,662

BIBLIOTHÈQUE

DES

ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

FASCICULE TRENTE-TROISIÈME

HISTOIRE DU CULTE DES DIVINITÉS D'ALEXANDRIE HORS DE L'ÉGYPTE,

PAR GEORGES LAFAYE.

TOULOUSE. — IMP. A. CHAUVIN ET FILS, RUE DES SALENQUES, 28.

Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.

HISTOIRE

DU

CULTE DES DIVINITÉS D'ALEXANDRIE

SÉRAPIS, ISIS, HARPOCRATE ET ANUBIS

HORS DE L'ÉGYPTE

DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'A LA NAISSANCE DE L'ÉCOLE NÉO-PLATONICIENNE

PAR

Georges LAFAYE

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE, ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME
CHARGÉ DE COURS A LA FACULTÉ DES LETTRES D'AIX.

Obl. 33-35

« L'Egypte ..... est le temple du monde entier. »

(*Asclépius*, ou dialogue d'Hermès Trismégiste attribué à Apulée, 24.)

PARIS

ERNEST THORIN, ÉDITEUR

LIBRAIRE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME
DU COLLÈGE DE FRANCE ET DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
7, RUE DE MÉDICIS, 7

1884

D
5
.B58
fasc. 33-35

Coyle - Plate

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

PETRUS ERASMUS MUELLER. *De hierarchiâ et studio vitæ asceticæ in sacris et mysteriis Græcorum Romanorumque latentibus.* Hauniæ, 1803. Schultz. In-12.

SAINTE-CROIX (le baron de). *Recherches historiques et critiques sur les mystères du paganisme.* Seconde édition, revue et corrigée par M. le baron Silvestre de Sacy. Paris, de Burc, 1817. In-8°. Seconde partie, huitième section, article III.

B. MATTHIÆ. Article *Isis* dans : ERSCH UND GRUBER. *Allgemeine Encyklopædie.* Zweite Section, herausgegeben von A. G. Hoffmann, 1845.

L. GEORGII. Articles *Harpocrate, Horos, Isis,* dans : Pauly's *Real Encyclopædie der Alterthumswissenschaften,* 1846.

C. REICHEL. *De Isidis apud Romanos cultu.* Dissertatio inauguralis ad summos in philosophia honores rite capessendos. Berolini, Schade, 1849. In-12.

L. PRELLER. *Ueber die Ausbreitung der Isis - und Serapis Dienstes in Griechenland*, dans : *Berichte der kænigl. sæchs. Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig,* 1854, p. 196 et suiv.

— *Les dieux de l'ancienne Rome,* trad. Dietz. Douzième partie, II. — Cultes égyptiens : Isis et Sérapis.

Alf. MAURY. *Histoire des religions de la Grèce antique.* Paris, Ladrange, 1859. In-8°. Chapitre XVII : Influence des croyances et des doctrines égyptiennes sur les croyances et le culte des Grecs.

MARQUARDT UND MOMMSEN. *Handbuch der rœmischen Alterthümer.* Edition de 1878. Leipzig, Hirzel. In-8°. Vierter Theil : *Das Sacralwesen,* p. 76 à 80.

145711

LES

DIVINITÉS D'ALEXANDRIE

HORS DE L'ÉGYPTE

CHAPITRE PREMIER.

LES ORIGINES.

§ 1.

Quoique les savants soient encore loin de s'entendre sur tout ce qui touche à la religion égyptienne, ils s'accordent à reconnaître qu'elle a cédé, au moins dans une certaine période de son développement, à une tendance monothéiste (1). Osiris est le nom sous lequel les Egyptiens adoraient le plus généralement « le Souverain Maître (2). » Un mythe exprime l'idée qu'ils s'étaient faite de son essence et de ses rapports avec la nature et avec l'homme. Osiris est un dieu en trois personnes ; il est lui-même la première, Isis est la seconde. Sous ces deux formes, il a la faculté de se reproduire éternellement, et il échappe à l'action de Set, principe de la destruction. Set a mis les membres d'Osiris en pièces et les a dispersés ; Isis, femme et sœur de la victime, les réunit et les rappelle à la vie ; elle en forme la troisième personne qui prend le nom d'Horos. Ainsi Dieu n'a ni commencement ni fin et il se perpétue par un effet de sa propre puissance ; en lui le père et le fils ne se distinguent pas, et ils sont identiques tous deux à la mère qui les fait revivre l'un par l'autre.

La manifestation de Dieu dans la nature, c'est le soleil ; comme

(1) De Rougé, *Monuments égyptiens du Louvre*, p. 118 et 120, en bas ; Maspéro, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, ch. I, *De la religion égyptienne* ; Tiele, *Manuel de l'histoire des religions*, trad. Vernes, p. 46-47.

(2) Pierret, *Dictionnaire d'archéologie égyptienne* : *Osiris*, « le Seigneur au-dessus de tout. »

Osiris, l'astre disparaît pour renaître; cette résurrection se renouvelle chaque jour lorsqu'il triomphe des ténèbres de la nuit. Isis est l'espace céleste qui, le matin, reçoit de nouveau son époux ressuscité sous le nom d'Horos.

Enfin Dieu est à la fois, pour l'homme, un créateur, un témoin et un juge. Il lui communique une parcelle de l'essence divine en lui donnant une âme; caché sous la forme du bœuf Hapi, il surveille de près toutes ses actions, et il lui en demande compte au delà de son existence terrestre. L'homme lui-même, rendant à Dieu ce qu'il a reçu, devient un Osiris. En un mot, il n'y a en toutes choses que deux principes, le Bien et le Mal, la Vie et la Mort; ils se combattent sans cesse, mais le premier finit par l'emporter. Cette lutte et ce triomphe, qui sont toujours les mêmes en Dieu, dans la nature et dans l'homme, ont pour expression un seul mythe, à la fois métaphysique, naturaliste et moral. Osiris, Isis et Horos résument en eux un système religieux, aussi simple que complet, auquel les Egyptiens ont accordé, dans leurs croyances, sinon un empire absolu, au moins la place d'honneur.

Les Grecs en avaient-ils découvert le principe, lorsque les Ptolémées fondèrent à Alexandrie une dynastie nouvelle? On n'en peut douter, si l'on étudie la formation des légendes qui se développèrent autour du mythe égyptien, dans un espace de trois siècles, depuis l'an 600 av. J.-C. environ jusqu'à l'an 300. Ni Homère, ni Hésiode, ni Eschyle ne connaissent les dieux de la Triade; il n'en est pas question davantage dans les historiens qui ont précédé Hérodote. Lorsque celui-ci visita l'Egypte, vers 450, il y avait deux siècles qu'elle avait été ouverte aux Grecs, et il y en avait un qu'ils avaient peuplé les villes de Naucratis et d'Abydos (1). C'est donc à une époque relativement basse que la légende hellénique est née, et l'on peut sans peine en suivre dans les auteurs les diverses étapes. Elle devait être de fraîche date lorsque Hérodote entreprit son voyage. Isis est la divinité que les Grecs appellent Déméter (2), Osiris est leur Dionysos (3); il a eu d'Isis un fils nommé Horos, qui n'est autre qu'Apollon (4), et une fille, Bubastis ou Artémis (5). Typhon cherche les deux enfants pour

(1) Maspéro, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, p. 491-492 et 526-527.
(2) Hérodote, II, 59.
(3) *Id.*, II, 42.
(4) *Id.*, II, 144.
(5) *Id.*, II, 156.

les faire périr ; ils sont cachés et nourris par Latone dans l'île de Chemnis ; enfin, Horos triomphe de Typhon et met fin à sa puissance. Il est le dernier représentant de la génération des dieux qui régna sur la terre dans l'enfance de l'humanité.

Telle est la légende grécisée, dans son premier âge. Le mythe n'y est pas envahi par des fables parasites, et il apparaît distinctement sous le voile encore peu épais qui le recouvre. Les noms mêmes des dieux de la Triade égyptienne sont respectés. Mais il est facile de voir que si l'hellénisme n'a pas pris pleinement possession de cette légende, il l'a déjà marquée de son cachet. On a quelquefois blâmé les Grecs de n'avoir vu partout que leurs dieux dans ceux du reste du monde, comme si c'eût été une façon de ne voir partout qu'eux-mêmes. En réalité, ils firent preuve en ceci d'un grand sens religieux ; ils comprirent d'instinct que toutes les croyances humaines ont un fond commun, et ils cherchèrent à le persuader aux peuples qui jusque-là s'étaient enfermés aveuglément dans la prison étroite de leurs dogmes nationaux. L'éclectisme religieux de l'école néo-platonicienne ne naquit à Alexandrie qu'au second siècle de notre ère ; mais il était facile de prévoir que ce serait là le terme où aboutirait la philosophie. Les comparaisons qui s'établissaient sans cesse dans l'esprit des Grecs entre les différents cultes qu'ils étudiaient dans leurs courses lointaines ne pouvaient manquer de conduire des hommes aussi fins à une tentative de conciliation. On n'arrive à l'éclectisme qu'après avoir passé par le doute, et au sixième siècle avant Jésus-Christ on n'en était pas encore là ; mais le sentiment qui, dans l'âge sceptique, se traduit par des dissertations et des systèmes, donne naissance à des mythes, dans l'âge de la foi. Il est donc d'un grand intérêt d'examiner ces légendes de formation récente que l'on pourrait appeler *internationales*. C'est sans doute vers la fin du sixième siècle, avant l'arrivée d'Hérodote, que se fit, parmi les Grecs établis à Naucratis et à Abydos, le premier rapprochement entre leurs traditions et celles de leurs hôtes. Or, c'est précisément à cette époque que s'opère dans la Grèce propre le grand travail de fusion d'où sont sortis les mystères de l'Attique (1). Chose plus remarquable encore, la Triade qui, suivant Hérodote, correspond à celle de l'Egypte, à savoir, Dionysos (Osiris), Déméter (Isis), Apollon (Horos) est justement celle que l'on adorait dans les sanctuaires d'Eleusis et de Delphes ; à la vé-

(1) Girard, *Sentiment religieux en Grèce*, liv. II, ch. III, § 2 ; Maury, *Religions de la Grèce antique*, t. III, p. 304-305.

rité, ici dominait Apollon, là Déméter et Dionysos ; de même en Egypte, les trois divinités n'étaient rapprochées nulle part sous leurs noms les plus ordinaires ; elles ne le furent qu'à Philæ , peu de temps avant la conquête macédonienne (1). Mais, on ne peut nier qu'un lien étroit n'unît les trois personnes en Grèce comme en Egypte. On s'est demandé si Dionysos et Apollon étaient bien réellement identiques (2), et, sans le nier, on fait remarquer combien ils se distinguent l'un de l'autre par leurs fonctions et leur apparence extérieure. Il nous semble que les passages d'Hérodote que nous avons cités tranchent la difficulté. Est-ce qu'il n'y a pas entre Osiris et Dionysos, entre Horos et Apollon des différences mille fois plus sensibles que celles qui séparent Dionysos d'Apollon? Est-ce que surtout, si nous nous abandonnons à l'impression qu'ont laissée dans nos esprits les ouvrages des arts des deux nations, nous pouvons concevoir un instant que l'on ait identifié Osiris, cette figure raide, au visage noir, qui tient dans ses mains la crosse et le fouet (3), avec l'élégant Dionysos couronné de pampres? qu'Apollon, à la blonde chevelure, à la taille élancée, ait été comparé à cet Horos, dont le corps accroupi est si peu propre à flatter le regard? Est-ce que même dans les attributions il n'y a pas des différences plus profondes? Si on ne s'y est pas arrêté, c'est que pour les Grecs la forme et les fables n'étaient pas tout. S'ils ont identifié Apollon à Horos, c'est évidemment qu'il jouait dans la Triade de leurs mystères un rôle semblable à celui que l'on prêtait à Horos dans la Triade égyptienne, et qu'il n'était comme lui qu'une forme de la première personne ressuscitée. Les différences que les Grecs ont négligées sont tout justement pour nous une garantie que ce qui nous paraît avoir de l'importance était ce qui en avait le moins à leurs yeux, et que dans leur conception fondamentale de la divinité ils en faisaient complètement abstraction. Il faut bien reconnaître qu'en rapprochant leurs dieux de ceux de l'Egypte, ils ont agi, non à la légère, et séduits par des contes d'enfants, mais d'après un dessein bien arrêté et en vertu d'un système théologique très nettement défini. Nous n'avons pas à expliquer d'où viennent les ressemblances que les Grecs remarquèrent entre les deux doctrines; mais il est certain qu'ils en furent frappés. Exclus de l'Egypte

(1) Wilkinson, *Manners and customs*, t. II, p. 513 ; Pierret, *Dictionnaire d'archéologie égyptienne* : *Philæ*.

(2) Girard, p. 249-250.

(3) Pierret, *Dictionnaire d'archéologie égyptienne* : *Osiris*.

pendant longtemps, ils s'aperçurent, en y entrant, que les mystères dont ils cachaient soigneusement les secrets dans leur patrie reposaient sur le même principe que ceux qui s'abritaient derrière les remparts élevés des pylônes. Il y avait là de quoi les surprendre. Des textes d'Hérodote, il ressort que de son temps, et même avant lui, les théories répandues par l'orphisme avaient déjà fait bien du chemin et qu'elles étaient bien populaires puisqu'on était capable de reconnaître en pays étranger celles qui y ressemblaient. Dès lors est fixée dans ses traits généraux la légende égypto-grecque. Osiris est comme Dionysos le symbole de toute vie et de toute mort; il a comme lui sa passion. Isis représente Déméter, le principe femelle « de la production et de l'harmonie (1). » Horos personnifie comme Apollon la vie reparaissant dans toute son intensité, après une éclipse temporaire. On fut sans doute plus embarrassé pour donner un nom grec à Set, l'esprit du mal; on l'identifia avec Typhon, Titan foudroyé, sur l'histoire duquel on ne s'entendait pas très bien. Puis, autour du mythe, se groupèrent des fables secondaires. Nephthys doit être la déesse dans laquelle Hérodote reconnaît Latone, et Bast celle qu'il regarde comme Artémis. Enfin Io est mise en rapport avec Isis.

La fable d'Io est inconnue à Homère; Hésiode (2) et Acusilas (3) sont les premiers qui en aient parlé. Elle paraît être originaire d'Argos et s'être répandue surtout du temps d'Eschyle; dans le *Prométhée enchaîné* (4) il est dit que Canope doit être le terme des voyages d'Io; la même tradition se retrouve dans les *Suppliantes* (5). Mais personne avant Hérodote ne remarque une ressemblance entre Isis et Io. « Isis, dit-il, est représentée sous la figure d'une femme à cornes de vache comme l'est Io chez les Grecs (6). » Ce passage ferait presque croire que nous touchons là à l'origine d'une identification qui a fait fortune depuis; Hérodote ne prétend pas que l'héroïne et la déesse soient considérées comme une seule personne, ni même qu'elles puissent être comparées autrement que par leurs images; il semble que ce soit cette analogie tout extérieure qui ait donné lieu plus tard à

(1) Girard, p. 234.
(2) *Fragm.* V.
(3) *Historicorum græcorum fragm.* Ed. Didot, *fragm.* 18.
(4) V. 705.
(5) V. 548 et 788.
(6) II, 41.

un rapprochement plus complet. En ce cas, il faudrait admettre que les Grecs se sont laissés aller, sans y plus regarder, à la première impression que reçurent leurs yeux. Mais ce serait se tromper; le symbolisme de la fable d'Io ne ressemble tant à celui de la fable d'Isis que parce qu'ils sont nés l'un et l'autre de deux mythes qui avaient entre eux plus d'un rapport. Il n'est pas bien sûr qu'Io, à Argos tout au moins, ne fût pas une de ces divinités locales, autour desquelles se concentra et se perpétua le culte des forces mystérieuses de la nature et dont les autels attiraient presque autant d'hommages que ceux des grands dieux de l'Olympe (1).

Ainsi nous voyons se fondre, à une époque historique, les mythes fondamentaux des deux religions grecque et égyptienne; c'est une fusion qui s'opère pour ainsi dire sous nos yeux. Elle commence à peine lorsque Hérodote visite l'Egypte, c'est-à-dire vers le milieu du cinquième siècle; nous avons saisi çà et là la preuve qu'alors ce travail n'était pas encore achevé. Mais il faut se garder de croire qu'il fût l'œuvre d'une imagination capricieuse accumulant, petit à petit, sans ordre ni suite, les inventions les plus hétérogènes. On s'est gravement trompé autrefois, en cherchant dans les mythes un système où tout devait s'enchaîner par les liens étroits de la logique. On est disposé aujourd'hui à tenir plus de compte de la fantaisie poétique, qui surtout chez les peuples de l'Orient ajoute chaque jour quelque chose aux croyances du monde. On a eu raison de changer ainsi de méthode; mais il ne faudrait pas verser dans un autre excès et s'imaginer que l'humanité s'est abandonnée tout entière aux rêves flottants des poètes. Si l'imagination populaire s'est donnée carrière dans les légendes qui retracent les aventures fabuleuses des dieux et des héros, on ne lui a pas permis de s'exercer sur les dogmes qui s'enseignaient dans les mystères. Jamais on n'a refusé d'ouvrir les portes du ciel aux êtres extraordinaires pour lesquels la multitude se passionne, ni de grossir leur légende; mais il est resté bien entendu que les profanes n'avaient rien à ajouter ni à changer à la conception de la divinité, dont on n'achetait la connaissance qu'au prix de nombreuses épreuves. C'est donc par suite d'un dessein prémédité que la Triade grecque a été identifiée, au temps d'Hérodote, avec la Triade égyptienne. Une fusion qui suppose des études religieuses et des comparaisons savantes ne se fait pas au hasard et n'est pas de celles que peut accomplir lentement le

(1) Voir Lenormant et de Witte, *Elite des monuments céramographiques*, t. III, p. 238; Mariette, *La mère d'Apis*, 1856, in-4°, p. 19 et suiv.

grand nombre. C'est une œuvre qui a été préparée par le mouvement philosophique du sixième siècle et qui doit y être rattachée. Les événements politiques y ont sans doute contribué aussi pour une bonne part. Chacune des circonstances qui ont rapproché la Grèce de l'Egypte a noué d'autant l'une à l'autre les religions des deux pays. En 463, une flotte athénienne de deux cents navires remonta le Nil jusqu'à Memphis, pour soutenir contre les Perses le parti national insurgé. Ce fut pour Athènes la cause d'un désastre (1); mais sortie plus tard des guerres médiques avec honneur, elle reprit son prestige aux yeux des Grecs établis depuis longtemps déjà à Abydos et à Naucratis et l'hellénisme fit un pas de plus sur la terre des Pharaons.

Depuis l'an 450 jusqu'à la fondation d'Alexandrie, la légende reste stationnaire; mais les études religieuses se poursuivent activement. On attribue à Hellanikos de Lesbos, un des historiens du cinquième siècle, une description de l'Egypte (2); si cet ouvrage n'est pas d'Hellanikos, il paraît bien probable tout au moins qu'il ne lui est pas de beaucoup postérieur; les questions religieuses y ont leur place et y sont traitées, autant qu'on en peut juger par ce qui nous en reste, avec une certaine sobriété qui n'exclut pas le merveilleux, et qui rappelle assez la manière d'Hérodote. L'auteur avait voyagé en Egypte et interrogé les prêtres; il avait entendu parler d'Osiris et de Baba, une des formes de Set, l'esprit du mal, qu'il identifie avec Typhon. Mais, ce qui est bien significatif, c'est qu'il avait fait entrer dans son livre les doctrines de la théologie orphique (3); il prétendait que la vigne provenait de l'Egypte; on en a conclu, avec grande apparence de raison, qu'il avait cru retrouver sur les bords du Nil l'origine des mystères dionysiaques, dont il partageait les croyances (4). Ce témoignage, remontant à l'époque même où l'orphisme a été le plus en honneur, doit être souligné.

La chute de la domination perse en Egypte et l'avènement d'une dynastie nationale (404), qui ne pouvait vivre que grâce à l'appui des Grecs (5), leur facilita encore davantage l'accès des temples. La philosophie du siècle de Périclès n'a pas manqué

(1) Maspéro, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, p. 556-557.

(2) Αἰγυπτιακά. V. *Historic. græc. fragm.*, éd. Didot, t. I, p. XXIII et suiv., et p. 66, *fragm.* 154 en particulier.

(3) *Ibid.*, *fragm.* 155.

(4) Girard, p. 236.

(5) Maspéro, p. 563.

d'aller s'y instruire ; Platon, qui est resté si Grec, se souvient cependant maintes fois de ce qu'il avait appris dans ses voyages ; il connaît Isis ; il a entendu chanter ses louanges et s'est renseigné sur la liturgie sacrée (1). Autour du maître, on ne s'intéresse pas moins à la religion égyptienne ; un de ses disciples, Héraclide de Pont, dans son ouvrage *Sur les oracles* (2), cherche à identifier les dieux de l'un et de l'autre pays. Aristagoras de Milet rédige un recueil d'observations sur l'Egypte, le plus ancien que l'on connaisse après ceux d'Hérodote et d'Hellanikos (3). Eudoxe de Cnide, muni d'une lettre de recommandation d'Agésilas pour le roi Nakhtnebew, va passer seize mois en la compagnie des prêtres, se rasant la barbe et les cheveux, vivant de leur vie et étudiant leurs doctrines, et il écrit au retour un traité *Sur les dieux*, le monde et les phénomènes célestes (4). Si la perte de ces ouvrages ne cause pas de regrets aux égyptologues, elle est fâcheuse aux yeux de ceux qui étudient les phases successives de l'hellénisme, et qui s'efforcent de ne laisser échapper à leur examen aucune des influences qu'il a subies. Des écrits datant de la grande époque de la Grèce indépendante seraient fort utiles pour montrer ce que des écoles fameuses ont cru devoir prendre aux religions étrangères ; on pourrait, sur ce point, comparer leurs opinions à celles qu'a répandues longtemps après le néo-platonisme. Les descriptions rédigées quatre cents ans avant Jésus-Christ ont été lues, commentées et discutées par les philosophes du second siècle de notre ère ; Plutarque, dans son traité *d'Isis et d'Osiris*, cite Hellanikos (5), Héraclide de Pont (6), Aristagoras de Milet (7). Pourquoi le système religieux de l'Egypte n'a-t-il pas fait fortune de leur temps ? Ils en connaissaient certainement le principe ; les identifications de dieux qu'Hérodote a recueillies ne laissent aucun doute à cet égard. Pour nous, nous pensons que cette influence a été considérable, mais qu'elle s'est exercée secrètement. Il était impossible que la croyance au monothéisme et à l'immortalité de l'âme, qui se cachait au fond de la théologie égyptienne, ne séduisît pas en Grèce tous les esprits

(1) *Lois*, II, p. 657.

(2) Περὶ χρηστηρίων. *Historic. græc. fragm.*, éd. Didot, t. II, p. 197 et notes.

(3) *Hist. græc. fragm.*, éd. Didot, t. II, p. 98 et 99, *fragm.* 7. Αἰγυπτιακά.

(4) Diog. Laert., III, 86-91 ; Fabric., *Bibl. græc.*, t. IV, p. 12 (éd. nov. 1795),

(5) Ch. XXXIV, p. 364 D.

(6) Ch. XXVII, p. 361 F.

(7) Ch. V, p. 353 A.

distingués que lassait le fardeau à la fois pesant et vide du polythéisme. Platon se serait-il fait initier à la science des prêtres, si Solon et Pythagore n'en avaient vanté la profondeur ; et Eudoxe eût-il suivi l'exemple de Platon, s'il n'avait eu la certitude d'y profiter ? Le mouvement continu qui entraîne les plus grands hommes de la Grèce vers les temples de l'Egypte, dès le jour où elle ouvre ses portes, prouve clairement qu'ils y trouvaient quelque chose qui leur manquait dans leur patrie. Mais ce qu'ils rapportaient au retour passait dans le domaine de la philosophie, et n'entrait dans celui de la religion que lentement et sans bruit ; ainsi se formait un esprit qui pénétrait les mystères, qui en modifiait les rites et les traditions et se communiquait peu à peu aux initiés. Au commencement du quatrième siècle, on ne connaît encore les dieux de l'Egypte que par ce qu'en rapportent les voyageurs ; aucune légende ne s'est développée autour de leurs noms, la poésie ne les chante pas. La Grèce n'a d'hommages que pour ses dieux brillants et passionnés comme elle ; elle réserve à l'examen des graves problèmes qui troublent l'âme certaines heures et certains lieux où l'on fait trêve aux agitations de la vie publique et des affaires. Mais le jour est proche où les dieux de l'Egypte vont venir vers elle ; Athènes sera leur première conquête.

Il ne subsiste plus guère de doutes sur les mesures que la loi athénienne appliquait aux cultes étrangers (1). Le principe, dans toute sa rigueur, était que quiconque introduisait dans la cité des divinités étrangères sans une autorisation préalable était passible de la peine capitale. Cet article n'était pas lettre morte. Du temps de Démosthène, une prêtresse, nommée Ninos, accusée de l'avoir enfreint, fut condamnée et exécutée ; le grand orateur lui-même fit infliger le dernier châtiment à une autre femme, Théoris, sur laquelle pesait peut-être le même grief. Enfin Phryné, la célèbre courtisane, fut citée en justice sous l'inculpation « d'avoir introduit une divinité nouvelle, et réuni des thiases illégaux d'hommes et de femmes. » Si elle échappa à la sentence la plus sévère, elle ne le dut qu'à l'habileté de son avocat Hypéride. Ces exemples, après tout, sont rares. La loi était une arme terrible ; mais on ne songeait à en frapper que ceux qui étaient signalés à l'attention des juges par quelque ennemi personnel. Combien de femmes

(1) Voir, pour tout ce qui suit, Maury, *Religions de la Grèce antique*, t. III, p. 71, note 2, et surtout Foucart, *Associations religieuses chez les Grecs*, p. 127 et suiv.

dans Athènes devaient être aussi coupables que les infortunées que l'on traîna devant les tribunaux ! Il était facile, en effet, de tourner les prescriptions du code. Les étrangers qui, pour les besoins de leur commerce, avaient des comptoirs sur le sol athénien, pouvaient toujours demander au Conseil et au Peuple la permission d'élever un temple à leurs divinités nationales sur un terrain acheté de leurs deniers. Leur requête était discutée ensuite dans les deux assemblées. Il semble qu'au quatrième siècle l'autorisation préalable n'était accordée qu'avec une certaine mesure. En 333, l'orateur Lycurgue, après un vote favorable du Conseil, propose au Peuple de permettre que des marchands de Citium élèvent au Pirée un temple d'Aphrodite (1). Le peuple y consent; dans le texte du décret rendu à cette occasion, on rappelle que les Egyptiens ont obtenu de même le droit de fonder au Pirée un sanctuaire d'Isis (2). C'est donc que l'orateur a eu besoin, pour emporter les suffrages, d'invoquer un précédent, et ce précédent est de fraîche date, il est peu commun, il est peut-être unique; et, qui plus est, le peuple a voulu qu'il fût mentionné dans la rédaction, comme pour justifier une faveur exceptionnelle. On dirait que la proposition n'a pas été adoptée sans une certaine répugnance. Si l'on se place au point de vue du parti qui tenait aux vieilles mœurs et à la religion des ancêtres, ce sentiment ne se comprend que trop. Permettre à des étrangers venus de Citium ou du Delta, d'installer leurs dieux dans l'Attique, c'était porter un coup fatal aux cultes nationaux. Tous ceux qu'avaient effrayés les procès de Ninos et de Théoris se montrèrent plus circonspects en public. Mais pouvait-on leur interdire l'accès des temples établis au Pirée, et la fréquentation des prêtres cypriotes ou égyptiens? Et lorsqu'ils se laissaient persuader de faire, auprès de leur foyer domestique, une place aux dieux nouveaux, pouvait-on les en empêcher? En ce cas, où commençait l'illégalité et où finissait-elle? Platon (3) déplore cet entraînement; il voudrait que l'Etat y opposât une barrière; mais les mesures préventives qu'il recommande pour sa cité idéale étaient inapplicables dans la cité réelle. La fin du quatrième siècle marque la première période de l'invasion. Un petit groupe d'étrangers est établi aux portes de la ville, sur un terrain dont l'Etat leur reconnaît la possession;

(1) Inscription dans Foucart, *l. c.*, *C. I. Att.*, II, 168.

(2) Voir une inscription du Laurium, en l'honneur d'Horos, qui est peut-être de la même époque. *Rheinisches Museum*, 1869, p. 476.

(3) *Lois*, X, 910.

de là leur religion s'infiltre dans les maisons des particuliers; elle s'y étend dans l'ombre. Bientôt la question sera de savoir comment elle osera se produire au grand jour. Ce sera la seconde période.

§ 2.

En 332 fut fondée Alexandrie. Les études snr la théologie égyptienne reprirent aussitôt un nouvel élan. Un Macédonien, nommé Léon, né comme Alexandre à Pella, et qui l'avait sans doute accompagné dans ses expéditions, aurait été le premier, s'il faut en croire la tradition, à écrire un ouvrage d'ensemble *Sur les dieux de l'Egypte;* il le dédia à Olympias, mère du roi (1). Sous Ptolémée Ier Soter, cet exemple fut suivi par un grand nombre de Grecs (2); Hécatée d'Abdère, entre autres, visita Thèbes avec Ptolémée (3) et consigna le résultat de ses investigations dans un livre, dont un chapitre, celui qui traitait de la philosophie, a été plusieurs fois cité par les écrivains postérieurs (4). Mais le principal rôle, dans la littérature d'où est sortie la religion alexandrine, appartient à un prêtre égyptien originaire de la ville de Sebennytus, à Ma-n-thôth. Ce personnage célèbre, que les Grecs ont appelé Manéthon, en publiant le premier dans leur langue ce que pendant longtemps ils étaient venus chercher à grand'peine dans les temples, fonda véritablement cette religion mixte qui allait avoir de si grandes destinées. Quand on considère l'importance qu'a prise son œuvre dès le premier jour, on ne peut écarter l'idée qu'il fut chargé par le roi d'une mission officielle, et qu'il exerça une sorte de suprématie pontificale dans la nouvelle capitale de l'Egypte.

On sait avec quel bon sens Ptolémée comprit sa tâche; il s'enferma dans sa conquête et n'eut plus qu'une pensée : unir les deux races destinées à vivre sous ses lois. Rien n'était plus conforme à ses principes de gouvernement que de leur montrer qu'en religion, comme en tout le reste, elles étaient faites pour s'entendre, et que de les amener à un mutuel échange d'idées sans rien brusquer, sans rien imposer. Le *Livre sacré* de Mané-

(1) *Hist. græc. fragm.*, Didot, t. II, p. 331.
(2) Diodor., I, 46, 8.
(3) *Hist. græc. fragm.*, Didot, t. II, p. 384 et 388.
(4) Entre autres par Plutarque, dans le traité d'*Isis et d'Osiris*, c. VI, p. 353, B. c. IX, p. 354.

thon servit à merveille cette politique. C'est de là que sont nés les dieux alexandrins (1).

On a vu comment, au cinquième siècle, la triade d'Osiris, Isis et Horos avait été identifiée avec celle de Dionysos, Déméter et Apollon. Sous Ptolémée Soter apparaît un nouveau dieu, Sérapis. Est-ce donc que l'on méconnaît le principe de la Triade? Est-ce que l'on fait entrer dans la conception de la divinité une personne de plus, et que l'on abandonne le système théologique des mystères? Cette question mérite de nous arrêter un instant.

L'origine de Sérapis a donné lieu à des discussions sans fin (2); elles viennent de ce que, dès le règne du second des Lagides, on ne s'entendait plus sur ce sujet. Alors se répandirent deux opinions contradictoires qui ont égaré les écrivains de l'époque impériale, et dont les modernes n'auraient jamais tiré la lumière sans le secours de l'égyptologie. Parmi les commentateurs alexandrins, les uns prétendaient que Sérapis avait été adoré par les Egyptiens dans le vieux bourg de Rhacotis, bien avant la conquête macédonienne; les autres qu'il avait été apporté de Sinope, ville du Pont. Pour les premiers, c'était un dieu indigène; pour les autres, un dieu grec. Ce qui mettait surtout la critique dans l'embarras, c'était qu'un auteur aussi grave que Tacite rapporte les deux traditions dans la même page sans en faire remarquer la différence, comme s'il eût désespéré de les concilier jamais (3). Plutarque, qui avait lu tout ce que les Alexandrins avaient écrit sur cette matière, a tenté, dans son traité *d'Isis et d'Osiris*, une explication qui mît les deux parties d'accord. Suivant lui, Ptolémée, ayant vu en songe la statue colossale d'un dieu, consulta un Grec

(1) *Hist. græc. fragm.*, coll. Didot, t. II, p. 613. L'authenticité des fragments de Manéthon a été niée par M. Havet, dans son livre sur le *Christianisme et ses origines*, *l'Hellénisme*, t. II, p. 29, et la note (1873). Mais son opinion ne nous paraît pas être universellement adoptée, même par les égyptologues. V. un article de M. Révillout dans la *Rev. arch.*, 1877, t. XXXIII, p. 73. En tout cas, il n'est pas douteux que les adeptes du culte alexandrin eurent une grande vénération pour Manéthon, et qu'ils le considérèrent en quelque sorte comme leur patriarche. On a trouvé à Carthage, au milieu d'inscriptions et de fragments provenant des ruines du Sérapéum de cette ville (*C. I. L.*, VIII, 1002 à 1009), un buste d'homme, sous lequel est gravé le nom ΜΑΝΕΘΩΝ, *C. I. L.*, VIII, 1007.

(2) Dans ce qui suit, nous ne faisons qu'analyser un excellent mémoire de M. Lumbroso, intitulé *Del culto di Serapide*, et inséré par l'auteur dans ses *Ricerche alessandrine*. Il nous dispense de donner la longue liste des indications bibliographiques qui seraient nécessaires.

(3) *Hist.*, IV, 84.

qui avait beaucoup voyagé, et apprit de lui que c'était celle du Pluton de Sinope. Il la fit transporter à Alexandrie, et des gens compétents y reconnurent une image de Sérapis : « *Ce n'était pas ainsi que le dieu était appelé à Sinope; mais arrivé à Alexandrie, il y reçut ce nom, qui est celui que les Egyptiens donnaient à Pluton.* » De ce passage il ressort qu'il y avait en Egypte, avant la fondation d'Alexandrie, un dieu de la mort et des régions souterraines qu'on appelait Sérapis, mais que ce nom était resté jusque-là inconnu aux Grecs. C'est ce que confirme l'égyptologie. Sérapis n'est qu'une transcription hellénisée du mot *Osor-Hapi*, par lequel on désignait, après sa mort, Osiris envisagé dans sa manifestation terrestre, le bœuf Apis (1). Que les Grecs eussent ignoré le terme propre à cette forme du mystère divin, c'est ce dont témoigne leur littérature, comme on peut aisément s'en convaincre par l'examen des textes antérieurs à l'an 332. Lorsqu'on le leur eut enseigné, ils l'écrivirent Ὀσόραπις, Ὁ Σόραπις, Σόραπις, Σάραπις et Σέραπις. Il reste à expliquer l'origine de la légende acceptée par Plutarque, d'après laquelle la statue du dieu auquel on appliqua ce vocable aurait été apportée de Sinope. On pourrait penser d'abord que les Ptolémées, en la laissant se répandre de si bonne heure, voulurent ménager la susceptibilité des Grecs, qui auraient pu souffrir dans leur amour-propre d'avoir à brûler leur encens devant le dieu des vaincus; mais en général ce n'est pas un dessein politique qui engendre les légendes. Au contraire, rien n'est plus commun que de les voir naître d'une confusion de noms, surtout à cette époque et dans ce pays (2). Les Apis étaient entretenus à Memphis sur une colline que l'on appelait *Sen-Hapi* « la demeure d'Hapi (3); » les Grecs établis depuis longtemps dans la ville avaient donné à ce nom la forme *Sinopion* (4). N'était-ce pas assez pour que le peuple prît le change? Les relations commerciales qui unissaient Alexandrie à la Sinope du Pont firent le reste. Quelques années suffirent pour que les lettrés eux-mêmes oubliassent l'origine d'une fable construite sur le modèle de tant d'autres (5). Sérapis n'est donc pas distinct d'Osiris. Dans les mys-

(1) Pierret., *Dict. d'arch. égypt.* : Osor-Hapis.

(2) Cf. Lumbroso, *Della formazione di alcune leggende greco-egizie*, dans *Nuovi studi d'archeologia alessandrina*, p. 14 et suiv.

(3) Brugsch, *Geogr.*, I, 240.

(4) *Eustath. ad Dion. Perieg.*, v. 255, cf. Ps. Call. : ὁ δὲ ἔπεμψεν αὐτοὺς διὰ χρησμῳδίας πρὸς τὸν ἀόρατον τοῦ Σινωπίου.

(5) Lumbroso, *Formazione*,... etc., p. 16.

tères, les deux noms désignent la même personne; quand bien même Plutarque ne l'affirmerait pas (1), nous le verrions assez par les inscriptions : il n'y en a pas une seule où Osiris et Sérapis figurent ensemble.

Un autre dieu reçut aussi une appellation nouvelle; c'est celui dont Hérodote orthographie le nom Oros, plus communément écrit Horos. Sur l'expression égyptienne *Har-pa-Khrat*, qui signifiait Horos l'enfant, on appliqua le mot Ἁρποκράτης, qui ne présentait aucun sens, mais qui sonnait grec. Quoiqu'on se soit mépris quelquefois sur le rôle d'Harpocrate, il n'est pas douteux qu'il continua toujours à représenter dans les mystères la résurrection (2).

Ainsi la triade subsiste sous cette forme :

(Osiris) — Sérapis (3).
Isis.
(Horos) — Harpocrate.

La triade, dans les diverses combinaisons des divinités éleusiniennes, était souvent accompagnée d'un personnage d'ordre inférieur que l'on considérait comme le ministre des autres (πρόπολος). On assigna ce rôle, dans le culte alexandrin, à *Anup* ou *Anpu*, Anubis; il devint le conducteur des âmes, et à ce titre il remplit auprès d'Isis les mêmes fonctions qu'Hermès auprès de Déméter. Cette addition ne changeait rien au système. Anubis n'était jamais qu'un serviteur divin chargé de faire exécuter dans le monde les ordres venus d'en haut, un être intermédiaire placé fort au-dessus de l'homme, mais au-dessous de Dieu.

Il s'agissait de persuader aux Grecs que tous les dieux du polythéisme s'absorbaient dans les trois personnes de la théologie alexandrine. Pour les amener au syncrétisme, il fallait montrer:

1° Que le panthéon égyptien se fondait dans une triade;

2° Qu'il en était de même du panthéon grec;

3° Que la triade égyptienne et la triade grecque étaient identiques.

(1) *De Is. et Osir.*, ch. XXVIII, p. 362, A.-B.

(2) Pierret, *Dict. d'arch. égypt.* : *Harpocrate.*

(3) Malgré les explications si séduisantes de M. Lumbroso, quelques auteurs persistent à voir dans Sérapis un dieu apporté de la Sinope du Pont. Il serait, suivant eux, originaire de Babylone. Son nom signifierait *serpent*, et devrait être comparé au *Séraphim* des Hébreux. V. Tiele, *Manuel de l'histoire des religions*, trad. Vernes (1880), p. 59. Krall. *Tacitus und der Orient*, 1er *Theil. Historien*, IV, 83, 84. *Die Herkunft des Serapis.* Wien, 1880. V. Bouché-Leclercq, *Hist. de la divinat.*, t. III, p. 378, note 1.

Nous avons dit en commençant quel était le caractère de la religion égyptienne : « Obscurcie à nos yeux, dit M. Pierret, par la complexité de la mythologie qui la recouvrait, elle s'est prêtée jusqu'ici à de nombreuses explications, souvent contradictoires, dont aucune n'a été unanimement adoptée; mais ce qui est hors de doute, ce qui pour tout le monde se dégage clairement des textes, c'est la croyance en un Dieu unique. Le polythéisme que les monuments semblent accuser n'est qu'apparent; les innombrables dieux du panthéon ne sont que la mise en scène de l'être unique dans ses différents rôles (1). » Il était donc facile d'écarter l'idée de ces rôles tout secondaires et de s'élever jusqu'à une conception plus haute; il n'y avait qu'à dégager le dogme fondamental et à prouver qu'à Thèbes, à Syène, à Philæ on adorait un seul et même Dieu en trois personnes, qu'elles s'appelassent Ammon, Maut et Khons, ou Kneph, Sati et Anouké, ou Osiris, Isis et Horos (2). Le polythéisme grec se prêtait moins à une semblable concentration, et cependant, si l'on accorde que la mythologie et la religion n'étaient pas même chose, que la théologie n'avait rien à démêler avec les aventures fabuleuses que l'on prêtait aux dieux (3), il faut avouer que la question était bien simplifiée. Dans les mystères, non seulement on adorait la divinité sous une triple forme, mais encore on devait forcément ramener à cette croyance toutes les autres; déjà à Eleusis, Dionysos est une sorte d'Hadès qui règne souverainement sur les Enfers, et « il devient comme l'énergie productrice de Zeus lui-même (4). » En d'autres termes, Dionysos, Hadès et Zeus ne sont qu'une seule personne. Déméter et Kora, quoique distinctes dans la légende, tendent aussi à se confondre et à englober petit à petit les attributions des déesses de la mer et du ciel; présidant à la reproduction des êtres, elles absorberont, par exemple, Aphrodite, qui, à vrai dire, leur servait presque de doublure. Enfin, les fonctions d'Apollon s'étendent au point qu'on en fait le « surveillant et le directeur des affaires humaines » (5), et qu'on lui reconnaît, dans l'ordre moral, le pouvoir purificateur. Ainsi les mystères, au plus beau temps de la Grèce, contenaient un germe de syncrétisme par cela même

(1) Pierret, *Dict. d'arch. égypt.* : *Religion.* V. aussi *Divinité.*
(2) Wilkinson, *Manners and customs*, t. II, p. 513.
(3) Decharme, *Mythologie de la Grèce antique.* Préface.
(4) Girard, p. 239.
(5) *Id.*, p. 243.

que le dogme de l'unité était le principe plus ou moins explicite de la doctrine qu'on y enseignait.

Comment donc s'étonner que ce germe se soit développé au contact d'une religion dont l'esprit, malgré la multiplicité des formes de la divinité, était toujours monothéiste? Comment les Grecs, chez qui la sève de l'imagination s'était arrêtée et la raison s'était mûrie, n'auraient-ils pas compris la supériorité du système égyptien? Ils firent, lorsqu'ils le connurent mieux, le dernier pas dans la voie du syncrétisme. Mais tous leurs dieux ne gagnèrent pas également à ce progrès; il y en eut que l'on identifia bon gré mal gré avec certaines formes du Dieu de l'Egypte, en se fondant seulement sur des analogies de légendes assez superficielles, et qui n'eurent plus, dans la théologie nouvelle, qu'une importance secondaire. On a beau dire qu'Athénè et Aphrodite se confondent avec Neith et Athor (1), qui elles-mêmes ne sont pas distinctes d'Isis, qu'Arès est le même qu'Horos (2), en réalité, Athénè, Aphrodite et Arès sont condamnés désormais à un rôle effacé; leur culte est assimilé, en Egypte, à celui de certaines divinités locales, au pied desquelles on veut attirer les deux peuples (3); mais ce ne sont pas eux que l'Occident adorera sous les noms de Sérapis, d'Isis et d'Horos. L'avenir est réservé aux maîtres d'Eleusis et de Delphes; ils gagneront l'empire des âmes que tourmentent chaque jour davantage les sombres idées de mort et de vie future, et feront oublier à l'humanité tous les autres objets de sa vénération. Bien que le syncrétisme soit le principe de la religion qui naît à Alexandrie, certains attributs, certaines fonctions de la divinité sont laissées dans l'ombre; le monde se tourne vers le monothéisme, qui se fait alors de plus en plus grave et sévère.

Si les Ptolémées ne furent pas les seuls auteurs de ce changement, ils y contribuèrent pour beaucoup. Le premier d'entre eux obéit à une impulsion de la philosophie de son temps, non moins qu'à un dessein politique, lorsqu'il rapprocha par un lien religieux la Grèce et l'Egypte. Il conclut cette alliance avec tact, en s'éclairant des conseils des hommes les plus compétents; il y en eut deux surtout qui lui prêtèrent le secours de leur science théologique : ce furent Manéthon et Timothée. Manéthon découvrit,

(1) V. ces mots dans Pierret, *Dict. d'arch. égypt.*

(2) De Rougé, *Monnaies des nomes*, dans la *Revue numismatique*, 1874, p. 7. *Monnaies d'Edfou.*

(3) *Ibid.*, *passim.*

dans son *Livre sacré*, le sens des mythes (1), il fixa dans une étude d'ensemble ce que les Grecs avaient appris lentement depuis Hérodote, et donna, par son témoignage, de l'autorité à leurs découvertes. Timothée était un Athénien, de la famille des Eumolpides, qui exerçait un sacerdoce élevé dans les mystères d'Eleusis. Ptolémée l'appela auprès de lui et le confronta avec Manéthon (2). Les conférences de ces deux hommes avec le chef de l'Etat furent le point de départ de l'alexandrinisme. Suivant les auteurs, ils n'auraient été consultés que pour décider si le dieu de Sinope, que le roi avait vu en songe, était bien identique à l'Osor-Apis des Egyptiens. Malgré la confusion que nous avons signalée dans cette tradition, elle doit être exacte en ce qu'elle rapporte de Ptolémée et de ses conseillers. Il est probable que leurs entretiens roulèrent sur beaucoup d'autres sujets et qu'ils réglèrent d'une façon définitive tout ce qui touchait au dogme et à l'organisation du culte mixte. Dès lors, en effet, le principe et la forme de la religion sont arrêtés. Les siècles suivants n'y ajouteront rien. Les travaux d'Amométos (3), d'Anticlidès d'Athènes (4), de Nymphodore de Syracuse (5) deviennent, sous Ptolémée Soter et son successeur, la tige d'une littérature dont l'auteur du traité *d'Isis et d'Osiris* recueillera les fruits. Les identifications se poursuivent, les légendes se compliquent et s'enchevêtrent, on s'égare dans un fatras d'explications désordonnées, dont Plutarque sera plutôt embarrassé qu'éclairé, et qui ne dérouteront pas moins les savants modernes jusqu'au jour où les découvertes de Champollion permettront de s'en passer. Nous n'avons donc pas à suivre les Alexandrins dans ce travail stérile. Il suffit de rappeler qu'il commence à s'accomplir lorsque paraît l'*Histoire sacrée* d'Evhémère. Ce fut pour l'alexandrinisme une circonstance fâcheuse que de naître en même temps que le système de ce philosophe. Si, en outre, l'on songe que la religion égyptienne nationale subit à la même époque une altération semblable à celle qui dégrade l'hellénisme (6), on comprendra combien le mythe primitif dut être dénaturé (7). Suivant les dogmes les plus anciens, Dieu, à l'ori-

(1) *Hist. gr. fr.*, Didot, t. II, p. 613, fr. 74-79.

(2) Tac., *Hist.*, IV, 83. Plut., *De Is. et Osir.*, ch. XXVIII, p. 362, A.

(3) *Hist. gr. fr.* Didot, t. II, p. 396.

(4) *Script. rer. Alex. M.* Ed. Didot, p. 147. Cité par Plutarque, *De Is. et Osir.*, c. XXXVII.

(5) *Hist. gr. fr.* Didot, t. II, p. 375.

(6) Maspéro, *Hist. anc. des peuples de l'Or.*, p. 51.

(7) Evhémère appliqua certainement son système à la légende des dieux

gine du monde, s'était manifesté sous la forme d'une suite de rois, dont le séjour sur la terre marquait la période de l'âge d'or. Si cette croyance ne s'était pas modifiée, elle n'aurait pu servir la théorie d'Evhémère ; car autre chose est de dire que Dieu s'est incarné dans l'homme, autre chose de dire qu'il n'y a de dieux que des hommes élevés au ciel par notre imagination. Mais les Egyptiens, à force de vouloir préciser les détails de l'existence terrestre de leurs dieux, en étaient arrivés d'eux-mêmes, sous les Ptolémées, à des abus de langage dont l'évhémérisme pouvait profiter. La religion alexandrine allait donc puiser à deux sources déjà corrompues. Le mythe s'en ressentit ; on développa outre mesure la légende de la Passion d'Osiris et des aventures d'Isis ; elle devint un canevas sur lequel chaque génération s'exerça à son tour. La fable d'Io surtout se grossit de détails empruntés à la géographie (1). On allongea le récit de ses courses errantes et l'on chercha à expliquer pourquoi elle avait été depuis si longtemps identifiée avec Isis. C'est sans doute à cette époque que l'on prétendit que l'héroïne grecque, amenée en Egypte par sa destinée singulière, y avait été adorée à partir de ce jour sous le nom d'Isis (2) ; présenter ainsi la fable, c'était donner le culte de la déesse égyptienne comme originaire de la Grèce, ce qui est le contraire même de la vérité. Il est regrettable que le poème de Callimaque, intitulé l'*Arrivée d'Io en Egypte*, ne soit pas parvenu jusqu'à nous ; composé sous les premiers Ptolémées, il nous permettrait de mesurer le chemin que la légende avait parcouru depuis Eschyle et d'apprécier l'idée que les Alexandrins se faisaient des origines de leur religion.

Mais aussi bien leurs interprétations, souvent erronées, ont peu d'intérêt ; qu'il nous suffise d'avoir vu comment s'est opéré le rapprochement entre les mythes fondamentaux des mystères de l'Egypte et de la Grèce. Les ressemblances qu'ils présentent s'expliquent-elles par une communauté d'origine ou par des emprunts que le plus jeune des deux peuples aurait faits à l'autre ? Il faudrait remonter, pour trancher cette question, à des époques

d'Alexandrie. V. Minutius, Félix, *Octavius*, c. 21. V. l'indignation de Plutarque contre ce système, *De Is. et Os.*, p. 360, A.

(1) V. un mémoire de M. Hignard dans les *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1868, p. 258.

(2) Lucien, *Dialogues des dieux*, 3. Remarquez qu'il n'y a rien de semblable dans Hérodote ni dans Eschyle ; celui-ci parle bien du *voyage* en Egypte, mais non du *culte*.

qui ne sont pas de notre domaine. Ce que nous avons voulu établir, c'est que les Grecs n'ont été frappés de ces ressemblances que dans les temps historiques. La fusion qu'ils ont tentée est l'œuvre de la réflexion et de l'étude. Elle a été inspirée par des doctrines qui se répandirent immédiatement après celles des grandes écoles, et achevée grâce à un heureux concours d'événements. Dès le jour où Alexandrie fut fondée, l'éclectisme religieux s'imposa comme une nécessité à la politique et à la philosophie. Ce fut en même temps un immense progrès. Cinq siècles nous séparent encore de l'éclosion du néo-platonisme, et déjà on cherche à concilier d'une part le sentiment du divin avec les exigences de la raison, et de l'autre les différents systèmes entre eux. La religion grecque y gagne, puisqu'elle se resserre et s'épure en se concentrant tout entière dans le dogme fondamental de ses mystères : la religion égyptienne y gagne aussi puisqu'elle acquiert la force de se répandre au dehors; l'hellénisme lui communique son étincelle. On objectera sans doute qu'elle était alors en pleine décomposition et que l'on pouvait tout au plus lui rendre les apparences de la vie. Il faut bien croire cependant qu'au milieu des éléments impurs qui s'y étaient introduits les Grecs surent trouver un principe que la corruption n'avait pas atteint, et qu'il leur suffit, non seulement pour soutenir pendant des siècles la vieille foi de l'Egypte, mais encore pour la propager jusqu'aux dernières limites du monde antique.

CHAPITRE II.

LE CULTE ALEXANDRIN DANS LE MONDE GREC (1) ET AUTOUR DE ROME.

§ 1.

Les modernes n'ont que des éloges pour l'habileté dont Ptolémée Soter fit preuve dans son gouvernement, et c'est justice. Les progrès de la religion mixte, dont il fut le principal promoteur, ne peuvent se comparer, pour la rapidité, qu'à ceux du christianisme naissant. Avant de suivre les doctrines du culte nouveau chez les Grecs et chez les Romains, il serait bon de savoir comment il fut organisé à Alexandrie. Il faudrait surtout pouvoir reconstituer ce Sérapéum, qui fut jusqu'au dernier jour pour les Alexandrins ce que le temple de Jérusalem était pour les Juifs, un centre vénéré, où affluaient tous les hommages, et d'où partaient toutes les inspirations. Comment se combinèrent les traditions et les usages des deux races dans les cérémonies, dans les associations, dans la hiérarchie sacerdotale? Si l'on parvenait à l'expliquer on jetterait beaucoup de jour sur la suite de cette histoire (2). Alexandrie a répandu sur toutes les côtes ouvertes à son commerce les règles des honneurs qu'on devait rendre à ses dieux, et elle en a conservé le code dans son sanctuaire principal. C'est là que les rites ont été célébrés avec le plus de solennité et observés avec le plus de rigueur. C'est là que le culte était né, et là qu'il se retrempait

(1) V. l'ouvrage de L. Preller, cité dans notre *Bibliographie générale*. V. encore une étude de Letronne, *Sur les noms propres d'hommes et de femmes que les Grecs tirèrent de ceux des divinités égyptiennes : Isidore, Sarapion*, etc. *Annali dell'Inst. di corrisp. arch.*, 1845, p. 325, et suiv.

(2) Ce sujet a été traité sommairement par Franz dans l'*Introduction* au recueil des inscriptions grecques de l'Egypte, *C. I. G.*, t. III, p. 303, col. 2.

lorsqu'il avait subi ces altérations que le contact des cultes étrangers rendait inévitables. C'est donc là qu'il faudrait chercher les premiers éléments de cette étude. Mais la religion alexandrine nous intéresse surtout par le rôle qu'elle a joué, à une heure décisive, dans la capitale du monde. On nous pardonnera donc de ne pas nous attarder autour de son berceau, et de laisser à de plus compétents le soin de rechercher ce qu'elle fut à sa naissance.

Le chemin qu'elle parcourt au troisième siècle est immense. Elle se propage d'abord vers l'intérieur de l'Egypte, en même temps que la domination des Lagides. Memphis avait toujours conservé, aux yeux des indigènes, son prestige d'ancienne capitale et de ville sainte. C'était dans son temple que l'on était venu prendre Osor-Api pour l'installer au milieu des conquérants. Ceux-ci, craignant sans doute que les Egyptiens ne vinssent pas assez souvent prier le dieu ainsi grécisé, le leur portèrent à Memphis et établirent auprès de l'antique sanctuaire le culte mixte qu'ils avaient imaginé. Dès lors deux temples s'élevèrent face à face, l'un égyptien et datant de l'époque des Pharaons, l'autre de fondation alexandrine. M. Mariette (1) a découvert le premier et fixé l'emplacement du second. Parmi les papyrus que l'on a tirés des ruines du Sérapéum grec, les plus anciens paraissent être du règne de Philométor (2). Mais, à coup sûr, le monument a été construit bien plus tôt, et c'est dans le courant du troisième siècle qu'il s'est agrandi et peuplé (3). Ce qui se passa à Memphis sous les premiers Ptolémées (4) peut donner une idée de ce qu'ils tentèrent dans les autres villes de l'Egypte; les temples des dieux nationaux furent protégés, embellis et enrichis; seulement ils virent des autels s'élever à leurs portes pour le culte que la faveur royale et l'engouement du vainqueur avaient sanctionné.

L'esprit grec ne fut pas sans être modifié par ce voisinage. En voyant la ferveur que les Grecs témoignent en Egypte pour leur nouveau culte, on s'explique déjà la fortune que leurs frères d'outre-mer lui réservent. Ptolémée, fils de Glaucias, s'enferme dans le Sérapéum de Memphis et n'en sort point pendant quinze ans; il s'astreint à toutes les pratiques de la dévotion la plus étroite et ne communique avec le dehors que par une lucarne. Les Egyp-

(1) Mariette, *Le Sérapéum de Memphis.*

(2) Devéria, *Manuscr. ég. du Louvre*, p. 241.

(3) Mariette, ouvr. cité, p. 7.

(4) V. la description du Sérapéum grec de Memphis dans notre chapitre sur *Les temples.*

tiens ne lui épargnent aucun tracas; ils le volent, le bâtonnent, lui lancent des pierres; les marchands du temple même le molestent. Le pauvre homme n'a d'espérance que dans le roi; il lui adresse requêtes sur requêtes pour le mettre au courant de ses tribulations. En attendant que la réponse arrive, il lutte avec tous ceux qui l'entourent, tantôt avec le boulanger, tantôt avec le marchand d'habits. Cependant Ptolémée ne cherche pas à sortir de sa cellule; il éprouve pour son temple cette affection qui attache étroitement le moine à son couvent (1). Où sommes-nous, dans quel pays et dans quel siècle? Celui qui accepte cette vie est-il bien le petit-fils de ces Macédoniens, amoureux de combats, race de montagnards et de guerriers, qui sont descendus avec Philippe du haut de leurs sauvages citadelles? Ou n'est-ce pas plutôt quelque religieux du moyen âge byzantin consacré corps et âme aux ineffables jouissances de la contemplation? Nous sommes en Egypte et le second siècle avant Jésus-Christ vient à peine de s'ouvrir. Ainsi, avant de suivre Isis et Sérapis du côté d'Athènes, gardons-nous de croire que ces divinités tristes, qui ne parlent que de mort et de vie future, qui imposent à l'homme des sacrifices et des privations, seront accueillies froidement par la société grecque. On a dit et répété que le fond du caractère des Grecs était la mobilité. Rien mieux que cette histoire ne prouve combien il faut apporter de corrections à ce jugement, à moins que l'on ne dise que chez eux la mobilité allait jusqu'à s'accommoder, au besoin, de l'inaction même.

D'ailleurs c'était un mouvement parti des écoles grecques, qui avait rapproché les systèmes religieux des deux pays. Le culte qui naquit du mélange trouva, en pénétrant en Grèce, un terrain tout préparé. Athènes, malgré ses malheurs, n'était pas déchue de sa suprématie morale. Ses maîtres lui-même mettaient un certain point d'honneur à la lui conserver. Les Lagides eurent pour elle autant d'égards que les autres successeurs d'Alexandre; ils s'en montrèrent plus prodigues encore lorsque l'intérêt politique les poussa. En 270 (2), à la suite d'une invasion gauloise, Athènes put espérer un instant qu'au milieu du désarroi général elle se soustrairait à la domination de la Macédoine, dont le sceptre tremblait aux mains d'Antigone Gonatas, fils de Démétrios Poliorcète. Ptolémée Philadelphe envoya, pour l'aider à reconquérir son indépendance, une flotte auxiliaire sous le commandement de

(1) Devéria, ouvr. cité, *Papyrus grecs*, passim.
(2) Champollion-Figeac, *Annales des Lagides*, t. II. p. 26.

l'un, ou devant le Dieu impersonnel de l'autre? Croira-t-elle que l'âme est anéantie par la mort ou qu'elle s'évanouit et se fond au milieu des éléments de l'univers? Ou bien enfin, ne pouvant sortir d'embarras, se jettera-t-elle dans le pyrrhonisme et doutera-t-elle de la vérité de toute religion en doutant de sa propre puissance? Arcésilas s'offre encore, qui lui propose un scepticisme mitigé, une certitude provisoire, et l'engage à admettre des vraisemblances dans les questions qui la tourmentent. En résumé, si diverses que soient les routes par lesquelles les philosophes prétendent conduire l'homme au bonheur, à l'inaltérable sérénité de l'âme, à l'*ataraxie* tant souhaitée, il n'y a qu'un point sur lequel ils paraissent s'entendre : c'est que Dieu est inaccessible à l'homme et qu'on ne saurait compter sur une seconde existence.

On pourrait penser que la société élevée au bruit des discussions de ces grandes écoles prit aisément son parti de leurs conclusions décourageantes. C'est un des lieux communs de l'histoire que de flétrir l'insouciance des Grecs de ce temps ; on s'imagine volontiers que, se voyant éloignés de la vie publique, ils employèrent à raffiner leurs plaisirs la fécondité d'imagination qu'ils avaient reçue de la nature. On se représente Athènes surtout comme un petit royaume d'Epicure ; on cherche à reconnaître, dans la génération que peint Ménandre, les traces de l'influence pernicieuse de la secte. Si la Grèce d'alors était tout entière dans ses philosophes, il serait logique de conclure, d'après le même principe, que le sentiment religieux était en pleine décadence.

Mais laissons là les écoles, et allons écouter ce qui se dit au théâtre. Voici les maximes que Ménandre mêle à ses comédies :

« Il y a quelqu'un qui est partout et qui voit tout : c'est Dieu (1). »

« Ne crois pas, quand tu te parjures, échapper à son regard (2). »

« Sans Dieu, il n'est point de bonheur pour l'homme (3). »

« Si ton action est juste, aie bon espoir, et dis-toi bien que Dieu aide le courage qu'inspire une bonne cause (4). »

(1) Menandri Γνῶμαι μονόστιχοι. Ed. Duebner, coll. Didot, *Supplementum ex Aldo*, 61.

(2) *Id.*, Γνῶμ. μον., 253.

(3) *Ibid.*, 250.

(4) *Ibid.*, *Incertarum fabularum fragm.*, XLVII.

« Le plus beau sacrifice à Dieu, c'est la piété (1). »

Ce Dieu dont parle Ménandre n'est pas, comme on voit, celui des philosophes : c'est celui d'un sage, qui descend en droite ligne de Socrate, mais qui s'est éloigné des écoles lorsque sa raison et ses sentiments se sont révoltés contre leurs systèmes. Ces vers ne sont que des bribes échappées à la ruine de l'œuvre du poète ; ils suffisent cependant pour donner une idée de ce que pouvait être, en dehors des sectes, la religion d'un homme qui s'adressait, non à un petit nombre d'auditeurs, mais à la foule. Ménandre est devenu, aux yeux des générations postérieures, un maître de morale, dont l'Eglise invoquait volontiers le témoignage ; on a mis sous son nom des sentences apocryphes ; on a été jusqu'à donner, comme venant de lui, des vers calqués sur un passage d'Isaïe (2). N'est-ce pas là la meilleure preuve qu'on avait reconnu dans ses ouvrages cette conception haute et pure de la divinité que le christianisme se plaisait à saluer chez les grands écrivains du paganisme? Au reste, on retrouve les mêmes idées dans un autre poète de la comédie nouvelle, dans Philémon :

« Crois en Dieu, » dit-il quelque part, « et adore-le, au lieu de chercher à le connaître ; car à cette recherche tu ne gagneras rien qu'incertitude. Ne t'inquiète pas de savoir si Dieu existe ou non ; dis-toi qu'il existe, qu'il est partout présent et adore-le (3). »

Il semble que l'on entend quelque vieillard d'Athènes, parent du Chrémès de l'*Héautontimoroumenos*, un de ces hommes sages et doux, dont les jeunes gens exploitent quelquefois la bonté, mais dont le langage grave exprime, à l'occasion, les opinions mêmes du poète et de la multitude qui l'écoute. Sans doute, ce personnage, qui jadis a vu passer Platon sous les ombrages de l'Académie, gourmande d'un ton paternel un fils trop épris des doctrines du jour. Il ne lui parle pas des dieux ; car, lui aussi, il a philosophé quelque peu, et il comprend que le polythéisme vulgaire a fait son temps ; mais il lui prêche un Dieu unique et partout présent, dont « il est impie de vouloir pénétrer la nature alors qu'il nous la cache (4). » Il estime que ce qu'il sait de la divinité est nécessaire à son bonheur ; mais il croirait le détruire en cherchant à en savoir davantage.

Il y a donc dans le peuple d'Athènes une classe éclairée qui ne

(1) Menandri Γνῶμ. μον., 246.
(2) Ch. Benoît, *Essai sur la comédie de Ménandre*. Paris, 1854, p. 160, note.
(3) Philémon, *Incert. fabul. fragm.*, Didot, XXVI.
(4) *Ib. ibid.*, Didot, LXXXVI.

prend à la philosophie que tout juste ce qu'il lui faut pour épurer ses croyances, et qui ne s'abandonne ni au Portique, ni à l'Académie, ni à Épicure, ni aux pyrrhoniens. Elle forme dans la société de ce temps la partie la plus considérable, celle avec laquelle il faut compter. On prévoit qu'elle n'aura pas grand effort à faire pour se détacher du polythéisme des vieux âges; mais on sent qu'elle ne veut rien brusquer. Elle est si bien maîtresse de la situation, que les philosophes eux-mêmes composent avec elle; aucun d'eux ne se donne des allures de réformateur et d'apôtre. Zénon (1) fuit la foule : c'est un homme au visage grave, presque triste, dont l'aspect est plutôt fait pour éloigner que pour attirer; il se promène sous un portique, en compagnie d'un ou de deux auditeurs. Si on s'assemble autour de lui, il demande aussitôt un salaire, afin d'écarter les importuns. Epicure vit retiré dans son jardin, au milieu d'un cercle d'amis et de disciples, partageant son temps entre la discussion orale et la rédaction de ses trois cents écrits philosophiques; il meurt de maladie à l'âge de soixante et douze ans, sans avoir jamais été persécuté autrement que par des railleries. Pyrrhon, ce Pyrrhon dont le nom a servi d'enseigne à toutes les révoltes de l'esprit humain, est élu grand pontife par ses concitoyens, lorsqu'il rentre, après un long voyage, dans Elis, sa patrie (2).

Ces faits ont une double signification. Les Grecs n'ont point passé par toutes ces luttes de la pensée sans que leur foi dans la vieille religion nationale ait été ébranlée; ils sont devenus surtout plus tolérants et ne s'étonnent plus que l'on révoque en doute ce qui jusqu'alors leur avait paru le plus solidement établi (3). Néanmoins, on aurait tort de considérer cette tolérance comme le fruit d'un scepticisme qui se serait étendu à toutes les classes de la société hellénique. La multitude ne fait pas aussi vite table rase de ses croyances. Il est bien vrai qu'au troisième siècle le sentiment religieux se transforme; mais il n'est pas en décadence. Lorsque la Grèce s'habitue à souffrir le libre examen, une partie de ses croyances s'affaiblit; mais celle qui résiste à l'épreuve en sort plus forte que jamais. Tout ce que perdent les

(1) Diog. Laert., 14, 15, 16, 18, 19, 22, 23, 26, etc. Stob., *Sermon.*, XXXIV. Sidoine Apollin., *ép.* IX, 9.

(2) M. Havet, dans son livre sur les *Origines du christianisme* (l'*Hellénisme*, t. II, p. 98), a montré pourquoi, en Grèce, le scepticisme des philosophes n'allait pas jusqu'à la foule.

(3) V. Maury, *Relig. de la Grèce ant.*, t. III, le dernier chapitre.

dieux de l'Olympe tourne au profit d'un Dieu unique, encore vaguement entrevu, mais dont le règne est déjà assuré. Le discrédit dans lequel tombent le Tartare et le Styx nuit momentanément à la certitude d'une vie future; mais il reste au fond des âmes une espérance qui se réveillera au premier jour.

§ 2.

Il n'est pas impossible que Ptolémée Philadelphe ait eu conscience de ces besoins nouveaux. Il avait été élevé par Strabon le péripatéticien (1); il connaissait Timon le sceptique (2) et il envoyait des députés à Zénon le stoïcien (3). En d'autres termes, il étudiait tous les systèmes des philosophes et ne s'enfermait dans aucun. Il put croire qu'Athènes accueillerait avec faveur une religion qui reposait sur un dogme unique et qui avait sur le polythéisme grec l'avantage d'offrir moins de prise aux railleries des sceptiques, par la raison que la légende et la poésie y tenaient beaucoup moins de place. Le culte qu'il recommandait était assez semblable à celui qu'on célébrait dans les mystères pour qu'on n'éprouvât pas trop de répugnance à l'accepter; il était assez nouveau pour exercer un attrait sur l'esprit de la multitude. Enfin Timothée l'Eumolpide, ce prêtre d'Eleusis qui avait aidé Ptolémée de ses conseils, était là pour lever les derniers scrupules de ses concitoyens, et pour propager une religion qui était un peu son œuvre.

Depuis que des marchands égyptiens avaient élevé au Pirée un temple d'Isis, plus d'un demi-siècle s'était écoulé. Combien de fois, pendant tout ce temps, la route qui unissait Athènes à son port avait-elle vu passer des femmes avides de retremper leur âme dans les pieuses émotions des mystères? Combien d'épouses et de mères avaient rapporté de leur pèlerinage auprès du foyer domestique les images des dieux nouveaux? Evidemment les étrangers du Pirée avaient mis à la mode leurs mœurs et leur religion. On jurait par Horos (4) et par Isis (5). Les poètes comiques

(1) Diog. Laert., V. 2, 3.
(2) *Id.*, IX, 12, 1.
(3) *Id.*, VII, 1, 20.
(4) V. un fragment du Παγκρατιάστης de Théophile, un des derniers poètes de la comédie moyenne, dans *Comic. græc. fragm.* de Didot, p. 629.
(5) Fragm. de Philémon (360-262) publié à la suite de l'Aristophane de Didot, p. 131. — Ce même fragment est attribué par Meineke à Ophélion, poète de la comédie moyenne, qui vivait au commencement du quatrième siècle, *Comic.*

Antiphane, Anaxandride, Timoclès (1), tournaient en raillerie l'engouement général sans pouvoir l'empêcher de s'étendre. Le culte des animaux répugnait à certains esprits et soulevait déjà les objections dont les Pères de l'Eglise devaient plus tard tirer parti; Anaxandride (2) mettait en scène (3) des ambassadeurs égyptiens qui venaient solliciter l'alliance des villes de la Grèce, représentées sous des costumes de femmes (4); Athènes répondait plaisamment à l'un d'entre eux : « Je ne puis vous accorder mon alliance dans cette guerre; vos mœurs et vos lois, n'ont rien de commun avec les nôtres, et de grandes différences les en séparent. Tu adores le bœuf, et moi je le sacrifie aux dieux; l'anguille est pour toi une grande divinité, et pour nous un fin morceau. Tu ne manges pas de porc, et moi je m'en régale; tu vénères le chien, et moi je le bats si je le prends à me voler quelque ragoût. Ici la loi veut que les prêtres soient entiers, et la vôtre veut, je crois, qu'ils soient châtrés. Quand tu vois un chat malade, tu te mets à pleurer, et moi j'ai le plus grand plaisir à le tuer et à l'écorcher. La musaraigne reçoit chez vous des honneurs, et elle n'en reçoit point chez moi. » Timoclès à peu près à la même époque s'écriait : « Quel secours peut-on attendre d'un ibis ou d'un chien? Quoi! nous voyons que les offenses envers les dieux reconnus de tous ne sont pas suivies d'un châtiment immédiat, et vous voulez que l'on tourne ses prières vers l'autel d'un chat? » Le bonheur de l'impie était une des anomalies de ce monde qui révoltaient le plus les anciens, une de celles qui ébranlaient le plus fortement leurs croyances religieuses. C'était, aux yeux des Athéniens, une injustice qui ne pouvait s'expliquer que si l'on supposait la divinité ou trop faible ou trop insouciante pour protéger la vertu. Il ne leur en fallait pas davantage pour douter, avec Epi-

græc. fr., Didot, p. 517. Il est plus probable qu'il appartient au poète le plus jeune, puisque le culte égyptien, à l'époque d'Ophélion, était à peine connu du peuple.

(1) Antiphane (404-329) avait écrit une pièce intitulée Αἰγύπτιοι, *Comic. gr. fr.*, Didot, p. 317. Quoiqu'on n'en connaisse pas le sujet d'une façon précise, rien n'empêche de croire que c'était une satire comme la comédie de Timoclès qui portait le même titre.

(2) Milieu du IVe siècle.

(3) Dans sa pièce intitulée Πόλεις. *Comic. gr. fr.*, Didot, p. 426, fr. XXVIII.

(4) Sans doute à propos des négociations qui avaient été engagées entre Athènes et la dynastie nationale de l'Egypte, avant la conquête d'Alexandre, alors que ce pays cherchait à s'affranchir du joug de la Perse.

cure, qu'il fût utile de s'adresser à ces êtres supérieurs, que la raison leur représentait comme nécessaires et parfaits. Et cependant ces mêmes Athéniens, si ombrageux à l'égard des dieux acceptés de tous, ne faisaient point difficulté de se prosterner devant un chat; voilà ce que le comique ne peut comprendre. (1) Cette contradiction l'indigne; il n'admet pas que l'on soit à la fois si sceptique et si crédule. Mais cette contradiction même est un signe du temps. Tel qui rejette sans façon les croyances les mieux fondées se soumet sans examen à des pratiques entachées de superstition, pourvu qu'il y trouve quelque nouveauté qui flatte ses aspirations et ses préjugés. C'est une faiblesse dont la nature humaine est coutumière, et qu'on se pardonne mutuellement dans les époques de transition.

Malgré la faveur toujours croissante dont jouissait le culte égyptien, il n'avait pas encore dans Athènes une existence légale. Il dut à la protection de Ptolémée de franchir ce nouveau pas. De tout temps, les alliances politiques avaient ouvert aux dieux étrangers les portes de la ville (2). Isis et Sérapis eurent d'autant moins de peine à se faire accepter, qu'on pouvait les présenter comme déjà grécisés. Il semblait qu'ils apportaient avec eux leur droit de cité. C'étaient la Déméter, le Zeus d'une partie de la famille hellénique qui demandaient place. Il ne s'agissait plus seulement de permettre que des marchands élevassent un autel sur la côte, loin des murs. Le commerce n'était plus l'unique raison des rapports qui unissaient Athènes à Alexandrie. Outre les négociants qui débarquaient au Pirée, il y avait des gens de lettres, des acteurs, des artistes, des athlètes, des hommes d'Etat, qui se mêlaient aux habitants et qu'il fallait bien retenir. En agréant les propositions de Ptolémée, on ne fit que régulariser une situation qui s'imposait d'elle-même. Mais dans quelles conditions le culte nouveau fut-il accepté? Lui accorda-t-on d'emblée les honneurs et les privilèges des cultes publics? C'est ce qu'il faut examiner.

Vers 250, trois ans avant la mort de Ptolémée, il y avait au Pirée (3) une association (*éranos*) d'adorateurs de Sérapis (*Sarapiastai*). Elle y était sans doute installée auprès du sanctuaire

(1) *Comic. gr. fr.*, Didot, p. 612. Timoclès vivait vers la fin du quatrième siècle.

(2) Maury, t. II, p. 8.

(3) *C. I. Att.* vol. II, Pars I, 617. — Nous admettons avec M. Foucart (*Mém. sur les associat. relig.*, p. 101) que cette inscription provient du Pirée, bien qu'il puisse y avoir là-dessus quelques doutes (Wachsmuth, *Athen in Alterthum*, p. 224, note 1).

d'Isis et devait être, à cette époque, de fondation récente, puisque le culte du dieu, à Alexandrie même, datait à peine de trente ans. Elle avait à sa tête une femme (*proeranistria*) qui présidait aux sacrifices à certains jours prescrits. Les autres dignitaires étaient : un trésorier (*tamias*), un secrétaire (*grammateus*), plusieurs commissaires (*épimélétai*) et sacrificateurs (*hieropoioi*). Cette organisation ne diffère en rien de celle des autres sociétés du même genre (1). Les noms des membres que nous connaissons, Nicippè, Zopyros, Théophanès, Séleucos, Dorion, Euboulidès, sont tous Grecs.

Pourquoi, longtemps après qu'une alliance eut été conclue entre Athènes et Ptolémée, les adorateurs de Sérapis se réunissaient-ils hors de la ville, dans le faubourg où l'on confinait les importations dangereuses? On suppose que le culte avait été reconnu comme public et que néanmoins l'*éranos* continua à exister, « parce qu'il avait gardé plus fidèlemet les rites étrangers (2). » Mais le culte de Sérapis était déjà l'œuvre de l'hellénisme avant même qu'on l'eût transplanté en Grèce; pouvait-on tenir beaucoup à ce qu'il ne perdît pas de son caractère exotique, alors qu'on savait l'avoir reçu des descendants d'Alexandre? Il y avait quelques années à peine que l'Attique le connaissait; pendant ce court laps de temps avait-il dépouillé son originalité au point que les partisans de la couleur locale se crussent déjà obligés de la défendre? Il est plus simple d'admettre qu'il était toujours aux yeux de l'Etat dans la même condition, ou plutôt qu'on avait apporté de nouveaux tempéraments à la loi qui le proscrivait de la cité, sans cependant le mettre sur le même pied que celui de Zeus ou d'Athénè. Il semble, en effet, qu'il y avait, entre la situation que l'on faisait aux religions étrangères, dès le jour de leur apparition, et celle qui suivait pour elles leur triomple définitif, un degré intermédiaire. On fermait les yeux sur leurs progrès; on laissait les citoyens courir à elles; on ne déférait plus aux tribunaux les Phryné que l'on voyait entrer dans les sanctuaires des faubourgs. C'était la période de la tolérance. L'opinion du grand nombre finissait par imposer silence aux accusateurs; il aurait été de mauvais goût de résister à l'envahissement; et toutefois on aurait peut-être trouvé hardi celui qui aurait proposé de rapporter les lois d'exclusion. C'est, croyons-nous, par cette seconde phase

(1) V. pour toutes ces fonctions Foucart, p. 24-25.
(2) Foucart, p. 102.

que le culte égyptien passait, au milieu du troisième siècle, chez les Athéniens.

Enfin, il vint un jour où il fit le dernier progrès. Sérapis eut un temple à l'intérieur des murs, au pied de l'Acropole (1). Mais rien ne dit que ce monument ne fût pas de fondation récente lorsque Pausanias le vit. Nous inclinerions même à admettre que les dieux alexandrins ne remportèrent leur victoire finale que sous l'administration romaine, peut-être même assez tard.

Ils étaient établis bien plus solidement en Béotie à la fin du troisième siècle. En 216, Ptolémée Philopator, ayant à soutenir une guerre contre Antiochus III le Grand, prit à sa solde un corps de troupes béotiennes commandé par Socratès (2). A cette occasion (3), les villes de Tanagra et d'Orchomène rendirent chacune un décret de proxénie en faveur de Sosibios, fils de Dioscoridas, qui était à Alexandrie le premier ministre du roi, et qui, sans doute, avait servi d'intermédiaire dans toute cette affaire. Il n'est pas impossible que cette date de 216 soit approximativement celle de l'arrivée d'Isis et de Sérapis en Béotie. En ce cas leur culte y prit aussitôt une grande importance. Nous avons, en effet, une vingtaine d'actes, par lesquels des maîtres s'engagent à leur consacrer des esclaves qu'ils veulent affranchir. Les inscriptions originales proviennent les unes d'Orchomène, les autres de Chéronée (4). Les plus anciennes de toutes paraissent être celles d'Orchomène et, parmi celles-ci, celles qu'a publiées M. Foucart. La série de ces documents comprend une période qu'on peut enfermer entre la fin du troisième siècle et le milieu du second. Du reste, ils ne présentent entre eux aucune différence pour le sens général des idées exprimées.

On sait comment, à Delphes, les esclaves pouvaient acheter de leurs maîtres la liberté (5). Ils s'adressaient à Apollon, qui, par l'intermédiaire de ses prêtres, présidait à l'affranchissement. Le dieu jouait le rôle d'acquéreur, et c'était de lui que le vendeur

(1) Pausan., *Att.* 18, § 4-5. Pour tout ce qui concerne l'identification des lieux, V. Wachsmuth, ouvr. cité, p. 223.

(2) Polyb., V. 63 et 65.

(3) Conjecture de M. Foucart, *Bullet. de corr. hellén.* Févr. 1880, p. 98.

(4) Foucart, *l. c.*, p. 91, deux actes. Decharme, *Inscriptions de la Béotie*, quatre actes. Preller, dans les *Berichte d. Akadem. d. Wiss. zu Leipzig*, 1854, cinq actes. *C. I. G.*, 1608, huit actes. V. encore Ἀθήναιον, novembre et décembre 1880, Stamatakis, *Inscription inédite de Chéronée.*

(5) Foucart, *Mémoire sur l'affranchissement des esclaves* dans les *Archives des missions scientifiques*, 1867, p. 375.

était censé recevoir la somme convenue. Le contrat prenait ainsi un caractère sacré et irrévocable. Une coutume analogue s'établit autour du temple d'Isis et de Sérapis à Orchomène. On céda à ces deux divinités les esclaves que l'on voulait affranchir; mais au lieu qu'à Delphes cette transmission se faisait sous la forme d'une vente avec toutes les garanties exigées par la loi, ici ce ne fut qu'une simple consécration (1). On se tromperait cependant si l'on concluait de là que l'acte n'avait pas à Orchomène la même valeur et qu'on ne trouvait pas auprès des dieux alexandrins une protection aussi efficace qu'auprès d'Apollon. Si le caractère du contrat était différent, si des garanties aussi minutieuses n'en assuraient pas l'exécution, si un aussi grand nombre de formalités solennelles n'entourait pas la cérémonie de l'affranchissement, l'autorité civile n'en confirmait pas moins l'acte religieux. Il est toujours stipulé au nom de l'esclave qu'il ne pourra retomber au pouvoir de personne et que celui qui mettrait la main sur lui s'exposerait à être poursuivi non seulement par les prêtres, mais encore par les polémarques et par les membres du conseil (*synèdres*) et se rendrait passible d'une amende. Le culte d'Isis et de Sérapis est donc reconnu par l'Etat; il jouit des mêmes avantages que les autres; qui plus est, ses prêtres interviennent dans des affaires civiles et un engagement pris devant eux est valide aux yeux de la loi. Ce fait est d'autant plus remarquable qu'il s'agit, non d'une vente, mais d'une consécration à titre gratuit. On comprend que les magistrats sanctionnent un marché où l'on traite en espèces sonnantes; mais pour qu'ils assurent le même avantage à une donation, il faut que le temple qui en bénéficie jouisse d'un grand crédit auprès de la population et de ses représentants. A Delphes, les précautions prises par les parties sont telles que le caractère sacré du contrat disparaît. On a été jusqu'à nier que les affranchissements auxquels présidait Apollon « aient été inspirés par une idée morale ou par un sentiment religieux. » Il serait impossible de faire le même reproche à ceux qui se concluaient devant l'autel d'Isis et de Sérapis. Ici les citoyens n'étaient amenés que par une pensée pieuse et par l'espoir de s'attirer les faveurs de la divinité en se montrant bons et généreux. L'autorité, en offrant l'appui de la force publique à une transaction qui n'avait point d'autre intérêt pour but, reconnaissait implicitement

(1) On ne dit pas que le maître a vendu, ἀπέδοτο, mais qu'il a *consacré*, ἀνέθηκε ἱερὸν εἶναι.

et que le culte exerçait sur les âmes une influence puissante et que cette influence était salutaire (1).

Délos fut de toutes les îles celle qui entretint avec les premiers Ptolémées les relations les plus étroites et les plus suivies. Pendant tout le troisième siècle, l'Egypte eut une prépondérance marquée dans les affaires des Cyclades. Philadelphe organisa une confédération des Insulaires (2), dont il fut le protecteur, avoué ou non. Il y eut à Délos ou à Ténos un conseil suprême (3), chargé de régler toutes les affaires communes et de mettre les alliés en communication avec le roi. Des agents politiques facilitèrent encore ce rapprochement, qui fut consommé par les nécessités journalières du commerce entre les Iles et Alexandrie. Les Déliens, de leur côté, élevèrent une statue à Philadelphe dans l'enceinte du temple d'Apollon et instituèrent en son honneur des jeux auxquels ils donnèrent son nom (4). Ses successeurs se gardèrent bien de briser le lien qu'il avait noué ; Evergète conserva la même autorité et le même prestige et, si l'hégémonie des Iles échappa à Philopator (5), Délos n'en ressentit pas moins les effets de la bienveillance des Lagides jusqu'au règne du huitième de ces princes (6). Ils eurent autant d'égards pour les dieux que de prévenances pour les hommes; c'est ainsi qu'ils contribuèrent à enrichir le grand temple d'Apollon (7). Est-ce sous Philadelphe que fut importé le culte d'Isis et de Sérapis? C'était de lui qu'Athènes l'avait reçu; Délos, plus voisine encore de ses Etats et directement soumise à sa tutelle, ne pouvait manquer d'élever des autels aux dieux d'Alexandrie. Nous possédons actuellement environ cent vingt inscriptions qui proviennent du Sérapéum de Délos (8). Le plus ancien document qui atteste l'existence de cet

(1) V. six actes semblables, mais postérieurs, qui proviennent du Sérapéum de Tithorée (Phocide). Ulrichs. *Rhein. Mus.*, 1843, p. 544-560. Le Bas et Waddington, IIIe part., 823 à 826.

(2) Τὸ κοινὸν τῶν νησιώτων. V. Homolle, *La Confédération des Cyclades au IIIe siècle avant J.-C.*, dans le *Bullet. de corr. hellén.*, mai 1880, p. 320.

(3) συνέδριον.

(4) Homolle, *Bull. de corr. hellén.*, 1879, p. 470.

(5) Polyb., V. 34.

(6) Homolle, *l. c.*, 1878, p. 239.

(7) *Id.*, p. 321.

(8) Treize étaient connues par le *C. I. G.*, 2293 à 2306, plus une douteuse, *ibid.*, 6841. M. Stamatakis en avait trouvé trois autres Ἀθήναιον 1873, t. II, p. 134; M. Homolle, deux. *Monum. de l'assoc. pour l'encourag. des ét. gr.*, 1879, p. 38-41. M. Am. Hauvette-Besnault, qui a fouillé le Sérapéum en 1881 avec un soin tout spécial, a exhumé une centaine d'inscriptions nouvelles qu'il a

édifice est de l'an 180 av. J.-C. (1). Il serait bien surprenant toutefois que Délos n'eût pas adopté, dès le troisième siècle, le culte auquel l'Attique et la Béotie faisaient un si bon accueil. Le temple qu'elle éleva à Sérapis devint un sanctuaire important, auquel certaines pratiques de la dévotion alexandrine paraissent être restées propres (2).

Au troisième siècle, ce dieu et ses parèdres étaient adorés aussi dans l'île de Céos (3) et, en Asie Mineure, à Smyrne (4) et à Halicarnasse (5).

Mais les points de la Grèce où nous pouvons, grâce à des documents positifs, saisir la trace de l'influence des Lagides sur la religion, ne sont certainement pas les seuls où elle se soit fait sentir à cette époque. Ce fut surtout le long des côtes que le culte nouveau dut se propager rapidement. Il avait un temple, au temps où écrivait Polybe (6), jusque sur le rivage de la Thrace, à l'entrée du Bosphore, en face de la pointe asiatique appelée Hiéron. C'est assez dire quels progrès Isis et Sérapis firent dans le monde grec sous les successeurs immédiats d'Alexandre. Il ne nous convient pas cependant de les suivre du côté de l'Orient (7). Désormais le théâtre sur lequel se jouent les destinées des dieux est déplacé, comme celui où les hommes se disputent la domination du monde. Rome paraît à l'Occident. C'est chez elle que toutes les religions vont se rencontrer et lutter.

§ 3.

Les Egyptiens entrèrent de bonne heure en rapport avec les populations de l'Italie. Dès le quatorzième siècle avant notre ère, des bandes composées de Siciliens, de Sardes et d'Etrusques passèrent la mer avec femmes et enfants, et tentèrent de s'établir dans le Delta. Elles furent vaincues; mais les Pharaons les re-

publiées dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, t. VII (1882), p. 295 à 352 et 470 à 503; la plus ancienne (135 av. J.-C.) est celle qui est classée dans son recueil sous le n° 77.

(1) *Bull. de corr. hellén.*, t. VI, p. 1-168, *Inventaire de Démarès*, face A, igne 156.

(2) Les Μελανήφοροι. V. les inscriptions précitées, p. 37, note 8.

(3) Foucart, *Associat.*, p. 222, n° 42.

(4) *Ibid.*, n° 42.

(5) *Bull. de corr. hellén.*, 1880, p. 400.

(6) IV, 39, 6.

(7) Sur le culte des dieux alexandrins en Grèce sous la domination romaine, v. Pausanias, *passim*, et Curtius, *Rhein. Mus.*, 1843, p. 99.

guerre alors bouleversait trop les provinces méridionales pour qu'il pût s'y propager bien vite, et Rome était trop occupée pour s'apercevoir des progrès, même médiocres, qu'il pouvait y faire. Mais, dans la première moitié du siècle suivant, il commença, à la faveur de la paix, à se montrer sur les grandes routes qui conduisaient vers le capitale.

La période qui s'étend entre l'an 200 et l'an 150 doit être notée dans l'histoire religieuse de l'Italie : c'est celle où les cultes mystérieux font leur apparition, et où l'on essaie de fonder une religion philosophique. Déjà, en 204, on avait introduit à Rome la déesse de Pessinunte. En 186 est rendu le décret sur les Bacchanales; en 181 a lieu le procès sur les livres apocryphes de Numa (1). C'est aussi, suivant nous, dans ce demi-siècle que le culte alexandrin prend position en Italie. Les textes, au moins ceux que l'on peut considérer comme positifs, sont muets sur ce point ; mais les monuments parlent. Un critique allemand (?) a reconnu, après un examen attentif de l'Isium de Pompéi, qu'à la place de cet édifice il y en avait auparavant un autre, qui fut renversé par le tremblement de terre de l'an 63 ap. J.-C. Cet Isium primitif, construit sur un plan beaucoup plus simple, dans un goût plus sévère et avec des matériaux plus grossiers, ne peut pas être postérieur au second siècle avant notre ère. En 105 av. J.-C., les autorités municipales de Pouzzoles prennent un arrêté pour faire exécuter des travaux devant le temple de Sérapis (3). Or, pour qu'à cette date un des dieux alexandrins reçût un culte avoué sur le sol d'une colonie romaine, pour qu'il fût nommé dans un acte public, il faut, d'après la marche ordinaire des choses, qu'il y fût connu depuis cinquante ans au moins. Il est donc probable, pour ne pas dire certain, qu'Isis et Sérapis pénétrèrent en même temps à Pompéi, à Pouzzoles et dans les principales villes de l'Italie méridionale, c'est-à-dire au plus tard dans la première moitié du second siècle av. J.-C. (4).

(1) Preller, *Les dieux de l'ancienne Rome*, dernier chapitre.

(2) Nissen, *Pompeianische Studien*, pag. 174.

(3) *C. I. L.*, I, 577. Nous souscrivons entièrement à l'opinion des critiques qui rejettent du texte d'Ennius plusieurs vers où il est question des *Isiaci conjectores* (Cic., *De divinat.*, I, 58). Bothe, le premier, les a attribués à Cicéron (*Poetæ scenici latini*); à son avis se sont rangés Otto Ribbeck (*Tragic. roman. fragm. Ennius. Telamon*, II) et Vahlen (*Ennian. poes. reliq. Telamon*, II). Nous écartons aussi à dessein un texte relatif à L. Æmilius Paullus, que nous discuterons plus bas.

(4) A peu près vers la même époque, on le trouve établi en Sicile. V. les

S'il en est ainsi, comment méconnaître le lien qui unit ce grave événement au succès des Bacchanales et à l'entreprise qui aboutit au procès sur les livres apocryphes de Numa? La lettre des consuls au sujet des mystères de Bacchus nous est connue par un exemplaire adressé à une petite ville du Bruttium (1). Bien qu'elle fût destinée à toute l'Italie, le danger qu'elle prévenait était à craindre surtout dans la région méridionale, plus voisine de la Grèce et de l'Orient, et plus ouverte aux importations étrangères (2). Preller remarque combien cette répression fut efficace : « Le résultat cherché, » dit-il, « fut atteint ; les fêtes mystiques de Bacchus ne reparurent plus guère à Rome et en Italie (3). » Il faudrait savoir si l'agitation que l'on voulait calmer ne trouva pas alors un dérivatif, et si ce n'est pas là précisément la cause de cet apaisement soudain que Preller attribue à l'énergie des magistrats. Il est vrai que l'on étouffa le culte naissant de Bacchus ; mais on laissa se développer celui de Sérapis, qui était identique ; c'était comme si l'on n'eût rien fait. Partis de la même source, ils avaient été accueillis en Italie en même temps, ou peu s'en faut ; ils répondaient aux mêmes besoins et pouvaient causer la même effervescence. L'un entra par Osties, l'autre sans doute par Pouzzoles. Tous deux arrivèrent par mer, apportés par quelque prêtre, que des marchands avaient amené avec eux sur leur vaisseau.

Les livres apocryphes de Numa, que l'on trouva sur le Janicule, enfermés dans des coffres de pierre, étaient écrits *sur papier*, comme l'attestent Cassius Hemina et L. Piso (4), lesquels vivaient vers le milieu du second siècle avant Jésus-Christ. Preller souligne ce détail, et il a raison : « Le papier ne fut connu qu'assez tard, » dit-il, « et par Alexandrie. » Sur les quatorze volumes que le Sénat fit brûler, sept étaient rédigés en grec et contenaient un commentaire philosophique tout imbu des idées pythagoriciennes (5). Si l'on songe que la doctrine de Pythagore sur la vie future formait la base de l'enseignement dans les cultes mys-

monnaies autonomes de Syracuse, de Catane et de Palerme, et Cicér., *Verr. Act.*, II, 2, 66, § 160.

(1) *C. I. L.*, I, 196.

(2) *Dictionnaire des antiquités* de d'Aremberg et Saglio. Articles *Bacchanalia* et *Bacchus*, XVI.

(3) *l. c.*

(4) Dans Pline l'Anc., *Hist. nat.*, XIII, 27, 1.

(5) Notez aussi ce nombre fatidique *sept*.

térieux, et qu'à cette époque on cherchait à la rajeunir en la rattachant plus étroitement encore à la théologie égyptienne, on conviendra que ces écrits tracés *sur papier* pouvaient bien provenir d'Alexandrie. D'ailleurs cette supercherie elle-même, imaginée et exécutée avec tant de raffinement, a quelque chose qui sent l'alexandrinisme : cette patience, cette persévérance dans la fraude, mises au service de l'esprit de secte, ne se sont rencontrées que dans une seule ville, dans celle où Grecs, Juifs et Egyptiens se communiquaient leurs défauts comme leurs vertus. Ce qui frappe dans les faits que nous venons de rappeler, c'est que le prosélytisme, « cette maladie épidémique et populaire (1), » commence à gagner l'Occident. Rome est l'objet d'un véritable siège ; ces prêtres étrangers qui abordent à ses portes, ces livres apocryphes que l'on cherche à couvrir de l'autorité d'un de ses anciens rois, ces cultes mystérieux qui s'établissent dans ses colonies les plus voisines, tout cela atteste qu'il y a un certain lieu du monde où l'on a rêvé de la conquérir par la religion, et qu'une fermentation sourde travaille autour d'elle et jusque dans son sein.

Cependant ces mêmes faits prouvent que si, avant l'année 150, la ville de Rome était déjà très gravement menacée, ses magistrats avaient pris toutes les précautions pour écarter le péril de ses murailles. Dans l'affaire des livres de Numa, il suffit que le préteur jurât qu'ils ne devaient pas être lus ni conservés pour qu'on les brûlât sur le Comitium. C'est pourquoi nous ne croyons pas que, du temps d'Ennius, on vît des prêtres d'Isis abordés et consultés publiquement par des citoyens, comme on l'a prétendu d'après un témoignage suspect (2). Il est question aussi, dans Valère Maxime (3), d'un personnage appelé L. Æmilius Paulus, qui donna les premiers coups dans Rome aux temples d'Isis et de Sérapis. Quelques auteurs ont rapporté ce texte à l'Æmilius qui fut consul en 219 et 216 (4); d'autres au vainqueur de Persée, consul en 182 et 168 (5). Autant qu'on peut le conjecturer d'après ce que nous savons de cette période, il n'est pas possible que même en 168, c'est-à-dire treize ans après le procès des livres de Numa, Isis et Sérapis aient eu des temples dans l'intérieur

(1) Montesquieu, *Lettres persanes*, 85.
(2) V. plus haut, pag. 40 not. 3.
(3) I, 3, 3.
(4) Fabricius ad Dio. Cass., XL, 47, note 188. Krahner, *Varronis curio de cultu deorum*, p. 16. Renan, *Apôtres*, p. 346.
(5) Marquardt, *Handbuch der römisch. Alterthüm.*, IV. Theil, p. 85, n° 14.

de Rome. Comment le Sénat, si sévère pour des écrits qui, après tout, n'étaient que des ouvrages de philosophie grecque, aurait-il attendu, pour frapper un culte doublement étranger comme grec et comme égyptien, qu'il eût sur la voie publique des temples ouverts à la foule? Nous sommes habitués à trouver plus de logique et de suite dans les décisions de ce grand corps.

Mais si, à la fin du deuxième siècle, les dieux d'Alexandrie n'avaient pas encore pénétré dans Rome, ils n'en étaient pas loin. De l'an 204 à l'an 100, le Sénat et les Lagides échangèrent plus de dix ambassades, et leurs relations devinrent chaque jour plus étroites. En 181, Philométor fut placé par sa mère Cléopâtre sous la tutelle de M. Æmilius Lepidus; en 159, ce même prince, chassé par son frère, vint en personne dans la capitale solliciter l'appui du peuple romain, et, refusant une hospitalité magnifique, il s'y logea comme un simple particulier, chez un peintre alexandrin qui y était établi. Son frère Evergète le suivit de près; tous deux assiégèrent la curie de leurs sollicitations. Ils se décidèrent à quitter la place; mais Evergète fit bientôt un nouveau voyage. Puis on vit les ambassadeurs de l'un et de l'autre aller et venir entre l'Egypte et l'Italie, si bien que le Sénat, fatigué de leurs querelles, finit par les éconduire. La conséquence de ces discordes fut que trois délégués romains se rendirent à Alexandrie, en 143, pour y faire une véritable inspection des ressources du royaume. Dès lors Rome tourna ses regards vers l'Egypte. Elle s'en rapprocha bientôt, grâce au testament d'Apion, qui, en 96, lui donna la Cyrénaïque (1).

A cette date, ses grandes voies commencent à rayonner sur toute l'Italie; par Brindes, par Osties et Pouzzoles, elle est accessible au monde entier. Pouzzoles surtout devient pour elle d'un prix inestimable; c'est en Occident le principal entrepôt des nations orientales, avec lesquelles elle trafique. C'est par là qu'elle reçoit les objets de luxe d'Alexandrie, en particulier ces beaux tapis dont Plaute (2) vantait déjà la richesse. Comment pourra-t-elle refuser l'hospitalité aux dieux qui sont débarqués dans ce port au milieu des marchands, et qui déjà y ont trouvé un gîte?

(1) Guiraud, ouvrage cité, pages 12 à 27.
(2) *Pseudolus*, I, II, 15.

CHAPITRE III.

LE CULTE ALEXANDRIN DANS ROME.

§ 1.

La perturbation que les discordes intestines apportèrent dans les idées et dans les institutions religieuses des Romains fut profonde. Chacun des deux partis qui se disputaient l'Empire avait ses préférences en matière de culte comme en tout le reste; elles intervenaient d'autant plus fréquemment dans la lutte que l'union du pouvoir civil et du pouvoir sacerdotal était plus étroite. Lorsque le peuple prétendait nommer lui-même les pontifes, au lieu de laisser à leur collège le soin de se recruter par cooptation (1), c'était la suprématie du domaine spirituel qu'il cherchait à conquérir, et cela, bien entendu, au profit de croyances et d'institutions nouvelles. Avant même qu'il n'y réussît d'une façon définitive, le danger rendit ses adversaires plus timides, et ils ne combattirent plus que mollement contre l'invasion qu'ils ne pouvaient arrêter.

Suivant Apulée (2), ce fut au temps de Sylla que l'on fonda un collège de pastophores, adorateurs d'Osiris, dans l'intérieur de la ville de Rome. Ce témoignage, venant de cet écrivain, est certainement exact et nous donne une date précieuse (80 av. J.-C. environ). Comment le terrible dictateur, dont les lois rendaient le pontificat à l'aristocratie (3), ferma-t-il les yeux sur cet abus? Sans doute parce que les plus sévères défenseurs du passé se voyaient dans la nécessité de faire des concessions, et parce que Sylla lui-même, en franchissant le premier l'enceinte sacrée du

(1) Bouché-Leclercq, *Histoire des pontifes romains*, p. 335.

(2) *Métam.*, XI, pag. 817 (Pagination d'Oudendorp reproduite en marge de la grande édition d'Hildebrand).

(3) Bouché-Leclercq, p. 331.

Pomœrium à la tête d'une armée, avait montré que l'on pouvait désobéir impunément aux dieux de la vieille Rome.

Les nouveaux venus furent presque aussitôt les maîtres; ils avaient à peine passé les murs qu'on les porta au Capitole, tant la voie leur avait été préparée d'avance! Ils avaient pour eux le petit peuple, les esclaves, et même les familles d'affranchis qui formaient la clientèle des grandes maisons. Une inscription curieuse, qui peut dater de cette époque, mentionne une prêtresse d'Isis Capitoline appartenant à la gens Cæcilia (1). La triade alexandrine trônait donc auprès de Jupiter; on avait osé introduire ses statues jusque dans la *curie des dieux*. Cette fois le Sénat s'émut. Il fit renverser les statues. Ce fut là l'occasion d'une sédition; des mains zélées relevèrent les images proscrites. Enfin, le 15 janvier de l'année 58, un des deux consuls, A. Gabinius, exécuta rigoureusement la sentence; il donna ordre, non seulement de briser les statues que l'on avait remises en place, mais encore de détruire, et dans toute la ville sans doute, les autels que l'on avait élevés au mépris des lois (2). La persécution commençait. Il ne manquait plus au nouveau culte aucune chance de succès.

Le consul, dans cette répression énergique, avait dû braver la fureur de la foule. Bientôt ce ne furent plus des autels que les particuliers consacrèrent aux dieux alexandrins; ce furent des chapelles, des temples (3). A la fin de 54, le Sénat rendit un nouvel arrêt de proscription; tous les édifices qui avaient été consacrés, même à titre privé, devaient être démolis. Nous ne voyons pas cependant que l'on ait obéi sur-le-champ; il est probable, au contraire, que l'autorité temporisa, espérant que la menace suffirait. Il n'en fut rien. En 50, le consul L. Æmilius Paulus résolut d'en finir; mais il ne trouva pas un ouvrier pour porter les premiers coups. Il fallut qu'il se rendît lui-même devant un temple d'Isis. Là on vit le plus haut magistrat de la République déposer sa robe prétexte, saisir une hache et la planter au milieu de la porte (4). Vaine rigueur. Deux ans après, Isis et Sérapis recevaient de nouveau des honneurs au Capitole (5). La résistance qu'ils rencontraient dans le pouvoir civil était, il est vrai, secondée par celle des collèges sacerdotaux, qui ne se souciaient pas de voir

(1) *C. I. L.*, I, 1034, et VI, 2247.
(2) Tertull., *Apolog.*, 6, *Ad. Nat.*, I, 10. Arnob., II, 73.
(3) D. Cass., XL, 47 : « Ναούς, οὓς ἰδίᾳ τινὲς ἐπεποίηντο..... »
(4) Val. Max., I, III, 3.
(5) D. Cass., XLII, 26.

l'influence leur échapper au profit de collèges rivaux, où les prêtres étrangers étaient certainement en grand nombre. En 48, un prodige ayant eu lieu au Capitole, les augures déclarèrent qu'ils y reconnaissaient un signe manifeste du courroux des dieux; pour l'apaiser, il fallait démolir de nouveau les temples d'Isis et de Sérapis. On les crut sur parole, et on employa encore une fois la hache et la pioche.

Ce qui confond, dans cette lutte, c'est l'impuissance de l'Etat et la hardiesse des particuliers. L'une et l'autre ne sont explicables que si on suppose que les partisans du culte alexandrin trouvaient aide et appui auprès des hommes politiques de ce temps, tous si ambitieux, si jaloux de l'influence d'autrui et si peu scrupuleux sur les moyens. César lui-même, devenu l'idole de la multitude, donnait l'exemple de toutes les audaces. Il est vrai que lors du siège d'Alexandrie il avait indisposé les habitants de cette ville en témoignant du mépris pour leur religion et de l'indifférence pour les querelles intarissables de leurs sectes (1). Mais, depuis qu'il était entré chez Cléopâtre, elle pouvait dire de lui : *Venit, vidit, victus est.* Maintenant il appelait sa maîtresse à Rome et la logeait sous son propre toit avec le singulier époux qu'il lui avait choisi (2). Dans le temple qu'il élevait à Vénus Génitrix au Forum, il plaçait la statue en or de la reine à côté de celle de la déesse (3). Il pouvait bien permettre désormais que l'on mît Isis à coté de Jupiter. Un Alexandrin réformait sur son ordre le calendrier romain d'après le système égyptien (4). L'Egypte s'imposait à Rome (5). Il était impossible que les grands personnages qui entouraient le maître et qui se disputèrent sa succession ne cherchassent point à flatter les passions religieuses du jour pour les faire servir à leurs desseins. Le souverain pontificat était devenu électif (6); il fallait plaire à ceux qui en disposaient.

En 43, un édile, qui venait d'être proscrit par les triumvirs, M. Volusius, ne trouva rien de mieux, pour s'échapper de Rome sans être reconnu, que d'emprunter le costume d'un de ses amis,

(1) D. Cass., XLII, 34. C'est bien à peu près ce que dit aussi Lucain, *Pharsal.*, X, 15 à 20.

(2) D. Cass., XLIII, 27, Suét., *Cæs.*, 52.

(3) Suét., *Cæs.*, 61.

(4) D. Cass., XLIII, 26.

(5) V. G. Lumbroso, *Influenza della civilità Alessandrina presso i Romani* dans : *Aneddoti di archeologia Alessandrina. Rivista di filologia classica.* Anno terzo (1875), p. 197.

(6) Depuis l'an 63. Bouché-Leclercq, pag. 335.

qui était initié au culte d'Isis. Il se mit une tête de chien en bois, comme celle que les adorateurs d'Anubis portaient dans les processions, et se revêtit d'une longue robe de lin; il traversa ainsi les rues, tantôt demandant l'aumône, tantôt courant et se livrant à toutes les contorsions usitées dans les mystères; personne ne songea à l'arrêter; il put sortir de la ville et gagner le camp de Brutus (1). Ce qui le sauva ce fut surtout son masque; il avait choisi ce déguisement de préférence à tout autre, parce qu'il lui permettait de cacher entièrement ses traits; mais son calcul aurait été déjoué, si les Romains n'eussent été habitués à pareil spectacle, s'il leur avait inspiré une curiosité indiscrète et non du respect (2). Les soldats, les sicaires eux-mêmes s'écartèrent devant ses pas; peut-être lui firent-ils l'aumône. Il n'est pas moins curieux qu'un des principaux magistrats de la cité ait eu à cette époque des amis parmi les partisans les plus zélés d'une religion illégale. Valère Maxime s'indigne qu'un édile se soit abaissé, même pour sauver sa tête, à une pareille supercherie. Sans être aussi sévère, on aurait le droit de s'étonner qu'avant d'être en danger Volusius ait entretenu des relations aussi étroites avec un Isiaque des plus dévots (3). Ainsi en 48 on démolit les temples des dieux d'Alexandrie; en 43, leurs adorateurs vivent en bonne intelligence avec les magistrats, paraissent sur la voie publique, et le costume qu'ils portent, loin de les signaler aux poursuites de l'autorité, les protège contre toute atteinte. Quel jour cette anecdote jette sur les mœurs religieuses de l'ancienne Rome!

Parmi les représentants de l'Etat, il y en avait sans doute plus d'un qui pensait avec l'école sceptique que le domaine du polythéisme n'avait point de limites, et qui se disait, comme un personnage que Cicéron fait parler, C. Aurelius Cotta : « Si tous ceux que nous vénérons et que nous avons appris à vénérer comme des dieux le sont en effet, ne devrions-nous pas mettre Sérapis et Isis dans le nombre (4)? » Ces indifférents et ces railleurs n'auraient pas été pour les prêtres alexandrins les meilleurs disciples; mais c'était déjà beaucoup qu'ils fermassent les yeux.

(1) Val. Max., VII, 3, 8, ou le camp de Sex. Pompée. App., *Bell. civ.*, IV, 47.

(2) Fréret, avec beaucoup de raison, avait déjà fait cette remarque, *Acad. d. inscr. et b.-l.*, t. XVI, p. 276. Sainte-Croix, *Mystères*, t. II, p. 171.

(3) Peut-être cet isiaque était-il, non seulement un ami, mais un parent. Dans des inscriptions de la ville de Rome, qui sont, il est vrai, d'une époque postérieure, on trouve un *Volusius Cæsario sacerdos Isidis Capitolinæ* (*C. I. L.*, VI, 2248), et un *Volusianus profeta Isidis* (*Ibid.*, 846).

(4) *De natur. deor.*, III, 19.

Si des hommes du monde tenaient de sang-froid le langage que Cicéron prête à Cotta, à plus forte raison comprend-on que des politiques aiguillonnés par l'ambition ne ressentissent aucun des scrupules qui agitaient les derniers partisans des vieilles mœurs et qu'ils se montrassent disposés à admettre au Capitole les dieux d'Alexandrie. Il faut bien qu'il en fût ainsi, puisqu'en 43 les triumvirs décrétèrent des temples à Sérapis et à Isis (1), cinq ans après que le sénat avait fait démolir ceux qui étaient debout. Ils recueillaient ainsi tous les trois, par cette décision commune, la popularité que chacun d'eux aurait avec regret abandonnée à ses collègues.

Tout semblait conspirer pour le succès du nouveau culte. Nous voyons par un exemple curieux comment il se glissait dans la clientèle des grandes maisons. On se rappelle ce C. Rabirius Postumus, cet opulent chevalier, qui fut accusé d'avoir trempé dans des opérations financières assez louches, destinées à rétablir Ptolémée Aulétès sur le trône d'Egypte. On sait comment Cicéron le défendit et le fit acquitter (2). Ce personnage avait attaché sa fortune à celle du roi; il lui avait prêté des sommes considérables; il était devenu son intendant; on l'avait vu à la cour d'Alexandrie vêtu du pallium grec et portant les insignes de sa charge, condescendance déshonorante, dont Cicéron a beaucoup de peine à le laver. Ce riche fermier romain, compromis dans les intrigues alexandrines, avait autour de lui des secrétaires, des officiers, des serviteurs, qui avaient partagé son sort, qui étaient intéressés dans ses affaires commerciales et surveillaient le mouvement de ses navires entre l'Egypte et Pouzzoles (3). Tout ce monde n'avait pas seulement revêtu le pallium, à l'exemple du maître; il était revenu de ses voyages plein de dévotion pour le culte d'Isis. On a retrouvé à Rome le tombeau de famille d'un certain C. Rabirius Hermodorus, affranchi du chevalier romain, au service duquel Cicéron avait mis son éloquence. La fille d'Hermodorus fut prêtresse d'Isis (4).

Même zèle dans la société élégante. Délie, la maîtresse de Tibulle, dont le pseudonyme cachait, paraît-il, une grande dame du nom de Plania, se faisait initier aux mystères d'Isis et en sui-

(1) D. Cass., XLVII, 15.
(2) *Pro C. Rabirio Postumo.*
(3) *Ibid.*, 14.
(4) *C. I. L.*, VI, 2246. V. l'article de M. Lumbroso sur cette inscription, dans ses *Aneddoti di archeologia Alessandrina*, p. 14.

vait rigoureusement les pratiques (1). Peut-être même sa dévotion mystique n'a-t-elle pas été sans influence sur l'âme du poète (2). Némésis, qu'il aima après Délie, lui donna le même exemple (3). Une femme de haut rang, que Properce a immortalisée sous le nom de Cynthie, et qui s'appelait, dit-on, Hostia, obéissait aux préceptes les plus sévères de la loi isiaque, au risque d'irriter son amant par cette aveugle soumission (4). C'était une religion bien forte que celle dont les exigences passaient déjà, dans le cœur des femmes, avant celles de l'amour. Corinne, qui régnait sur le cœur d'Ovide, allait souvent s'asseoir dans les temples d'Isis. Un jour qu'elle fut malade et en danger de mort, le poète implora en sa faveur la protection de la déesse (5). Elle guérit; sa piété n'en devint sans doute que plus fervente.

§ 2.

On comprit après la bataille d'Actium quelles racines l'alexandrinisme avait jetées. Pour résister à un pareil orage il fallait qu'il tînt au sol de Rome par les liens les plus puissants. L'Egypte avait été vaincue et ses dieux avec elle. Au milieu du combat on avait vu « une foule de divinités monstrueuses avec l'aboyant Anubis lutter, les armes à la main, contre Neptune, Vénus et Minerve (6). » Elles avaient suivi Antoine et Cléopâtre contre Octave, qu'entouraient « le Sénat, le Peuple, les Pénates et les grands dieux (7). » Elles avaient été entraînées dans la déroute des troupes orientales et repoussées sur les bords du Nil.

(1) *Elég.*, I, III, 23.

(2) *Elég.*, I, VII, 27 et suiv. Comparez cette invocation à Osiris avec les *Hymnes* en l'honneur d'Isis qu'on a retrouvés en Grèce, à Andros, à Ios, à Cius. V. plus bas notre chapitre sur le *sacerdoce*. Peut-être aussi Tibulle avait-il sous les yeux un modèle alexandrin. V. encore les idées pythagoriques qu'exprime sous son nom l'auteur de l'*Elégie*, IV, I, 207.

(3) C'est ce qui ressort d'Ov., *Amours*, III, IX, 33. Dans cette élégie, composée probablement à l'occasion de la mort de Tibulle (18 av. J.-C.), Ovide, s'adressant aux deux maîtresses de son ami, leur dit :

> Quid vos sacra juvant...? Quid nunc Ægyptia prosunt
> Sistra?

(4) *Elég.*, II, XXXIII, 2.

(5) *Amours*, II, XIII, 7 à 19, et XIV.

(6) Virg., *Æn.*, VIII, 698. — Il y a tant de mépris dans ces vers qu'ils ont donné le change à Servius : il croit que le culte alexandrin ne fut introduit à Rome qu'après Auguste.

(7) Virg., *Æn.*, VIII, 679. V. Duruy, *Formation d'une religion officielle dans l'empire romain. Revue de l'hist. des relig.*, t. I, p. 161.

Octave, devenu Auguste, remettait en honneur le culte national, restaurait les temples des vieilles divinités du Latium et s'efforçait d'y ramener les citoyens. Virgile (1), Horace (2), Properce (3), Ovide (4) n'avaient pas assez d'invectives contre Cléopâtre, contre les mœurs et les traditions de l'Egypte. Alexandrie avait voulu enlever à Rome l'empire du monde; car il ne s'agissait de rien moins (5). Maintenant elle tombait d'autant plus bas qu'elle avait voulu s'élever plus haut; on l'appelait la fourbe, la funeste Alexandrie.

Noxia Alexandrea, dolis aptissima tellus (6).

Qui aurait osé élevé la voix, au milieu du triomphe d'Auguste, lorsque la statue de Cléopâtre traversait les rues de la capitale (7), pour défendre la race vaincue, ses usages et ses dieux? Personne ne fit ce plaidoyer. Mais il était inutile. Il était dit que la Grèce conquise, renaissant dans ses héritiers d'Egypte, soumettrait Rome une seconde fois. César avait eu tort de dédaigner les discussions qui s'agitaient autour du Musée; comme beaucoup de ses compatriotes, il était fermé aux subtilités de la théologie; il n'en comprenait pas l'intérêt. Aussi ne vit-il pas que cette ville, où l'on disputait tant, était un organe essentiel dans la vie du monde et qu'il y avait danger, même au point de vue pratique, à la laisser devenir la métropole de tous les esprits ardents et inquiets, que passionnait la recherche de la vérité spéculative. C'était de là qu'Alexandrie tirait sa force; il n'était pas habile de le méconnaître. Lorsque Antoine songeait à y établir sa capitale, qui sait s'il ne répondait pas aux vœux de plusieurs millions d'hommes, pour lesquels Rome n'avait nullement le prestige d'une ville sainte? Et qui sait de combien il s'en fallut que l'Orient, qui contenait le germe de toutes les tempêtes religieuses, ne l'emportât à Actium?

Le culte alexandrin ne perdit aucun de ses avantages dans cette journée fameuse. Tandis que Properce exhalait sa fureur contre Cléopâtre et son peuple, Délie recommandait à Isis Ti-

(1) *L. c.*
(2) *Od.*, I, 37.
(3) *Elég.*, III, XI, 29 et suiv.
(4) *Metam.*, XV, 826.
(5) Ovid., *l. c.*, 31 et suiv.
(6) *Ibid.*, 53.
(7) D. Cass., LI, 21.

bulle, qui partait pour l'Asie à la suite de Messala Corvinus, et elle adressait à la déesse des prières plus ferventes que jamais (1). Properce raillait les mystères qui arrachaient Cynthie de ses bras; il les signalait aux foudres du pouvoir lorsqu'il s'écriait dans sa colère : « (O Isis), ne te suffit-il point de l'Egypte et de ses habitants basanés? Pourquoi venir à Rome de ces contrées lointaines?..... Crains, déesse cruelle, que nous ne t'exilions de notre ville. Il n'y a aucun lien d'amitié entre le Nil et le Tibre (2). » Ailleurs (3), comparant les mœurs de ses contemporains avec celles des anciens, il disait : « Jadis, personne ne songeait à aller chercher des dieux étrangers; une pieuse terreur attachait la foule au culte national. » Mais, d'autre part, Tibulle chantait Osiris; il l'invoquait et l'adorait : « Viens parmi nous célébrer, au milieu des jeux et des danses, le génie de Messala; fais couler le vin à grands flots..... Viens en ce jour, pendant que je t'offrirai un religieux encens et des gâteaux pétris avec le miel de l'Attique (4). »

Entre Properce, qui maudissait les dieux alexandrins, et Tibulle, qui les invoquait, Auguste dut se trouver embarrassé; d'autant plus que les deux poètes représentaient bien les deux courants opposés de l'opinion publique. Mais la lutte ne pouvait durer longtemps; l'entraînement de la multitude était beaucoup plus puissant que la résistance de quelques individus; et des arguments comme celui que soutenait Properce n'entraient guère en balance avec les ardeurs invincibles des âmes tendres, qui s'étaient détournées du paganisme du premier âge. Tout ce que put faire Auguste, ce fut de reléguer le culte alexandrin au dehors de l'enceinte du Pomœrium (28 av. J.-C.) (5). L'empereur exilait de Rome les dieux, auquels le triumvir Octave avait élevé des temples. Loin de s'étonner de cette versatilité, il faudrait s'étonner qu'elle n'ait pas été plus loin et qu'Auguste n'ait pas fait exécuter sur le sol de l'Italie tout entière cet arrêt de proscription. Si le restaurateur de la religion nationale gardait

(1) Prop., III, XI. Tibull., I, III, 23. On s'accorde généralement à considérer ces deux élégies comme datant l'une et l'autre de l'an 29.

(2) II, XXXIII, surtout vers 15 et suiv. Barth place en 23 la publication du second livre. Le v. 19, en particulier, autorise à croire cette élégie antérieure même à l'année 28, où le culte alexandrin fut chassé par Auguste.

(3) IV. I, 17.

(4) I, VII, 21 et surtout vers 49. Les critiques placent en l'année 27 la date de cette élégie.

(5) D. Cass., LIII, 2.

tant de mesure dans sa sévérité, c'est que les circonstances l'exigeaient et qu'il ne se sentait pas maître de changer les dispositions de la foule. Eut-il même une grande confiance dans l'efficacité de sa décision ? C'est fort douteux ; il savait bien que la distance n'arrêterait pas les zélés, ou, pour mieux dire, que le plaisir de voir et d'entendre des prêtres, qu'il semblait persécuter, serait un attrait de plus. Mais il avait joué son rôle de grand pontife : les apparences étaient sauves.

C'était un succès pour le culte alexandrin de n'être repoussé qu'à moitié, le jour où les dieux de Rome semblaient reprendre possession de la cité. Il y gagna, en outre, que sa situation devint plus régulière. Si on ne l'admettait pas dans la ville, du moins on ne lui contestait pas le droit d'exister et de se répandre. Il pouvait ouvrir librement les portes de ses temples sur la voie publique. La Triade n'était point reconnue par l'Etat, en ce sens qu'on ne lui adressait pas officiellement, par l'intermédiaire des corps constitués, les hommages du sénat et du peuple, et qu'elle n'avait point place au Capitole ; mais les citoyens pouvaient se réunir autour des ses autels, sans crainte d'être inquiétés (1). Elle en était sur le sol de Rome au point où elle s'était trouvée au quatrième siècle sur celui d'Athènes, lorsqu'on l'avait confinée au Pirée. Seulement, la ville qu'elle avait devant elle n'était plus une capitale déchue, mais le centre du monde.

Ce qui se passa pendant les années qui suivirent, il est facile de le deviner : prêtres et fidèles travaillèrent à faire franchir à leurs dieux la barrière qu'on venait de leur opposer. De là des émeutes. En 21, la crise devint aiguë : Auguste était parti pour visiter la Sicile, la Grèce et les provinces de l'Orient. On put espérer que ses ministres se tairaient ; mais Agrippa veillait. L'empereur l'avait laissé à Rome avec le titre et les pouvoirs de gouverneur. Il tint à honneur de montrer qu'on avait eu tort d'escompter sa faiblesse, et il renchérit sur la sévérité de son maître. Il réprima les mouvements séditieux qui venaient d'éclater et défendit de célébrer les rites égyptiens, même à l'intérieur des faubourgs, sur un rayon d'un mille (2). Par les faubourgs, il faut évidemment entendre ici la partie de

(1) C'est ainsi du moins que nous interprétons le passage de D. Cass., XL, 47 : « ὅτε γε καὶ ἐξενίκησεν ὥστε καὶ δημοσίᾳ αὐτοὺς σέβεσθαι ἔξω τοῦ πωμηρίου σφᾶς ἱδρύσαντο. »

(2) D. Cass., LIV, 6 : « ἐντὸς ὀγδόου ἡμισταδίου. »

la ville qui s'étendait au delà du Pomœrium. Il y avait donc aggravation dans la peine (1). Agrippa faisait reculer encore le culte étranger et lui enlevait tout le terrain conquis depuis Sylla. Pousserait-on l'opiniâtreté jusqu'à aller chercher si loin, au delà de l'enceinte (2), les leçons et les encouragements des prêtres?

La foi fait bien d'autres prodiges. Non seulement on se rendit aux temples d'Isis, mais encore les ministres d'Isis entrèrent et circulèrent dans Rome comme auparavant. Des Alexandrins, revêtus de leur costume sacerdotal, parcouraient la ville et s'arrêtaient devant les portes en demandant l'aumône. Ovide, du fond de son exil, se rappelant ce qui se passait chaque jour dans les rues de la capitale, écrivait : « Qui oserait repousser du seuil de sa maison l'Egyptien dont la main agite le sistre bruyant (3) ? » Des exaltés, des thaumaturges captivaient la foule par des spectacles émouvants ou terribles; ils racontaient des miracles que leurs dieux avaient faits, et ils en montraient les preuves. « J'ai vu, » dit encore Ovide à cette époque, « j'ai vu moi-même s'asseoir devant l'autel d'Isis un homme, qui déclarait avoir outragé la déesse vêtue de lin; un autre, privé de la vue pour un crime semblable, criait au milieu de la rue qu'il avait bien mérité son châtiment (4). » Il était manifeste que des répressions aussi modérées que celles dont le Sénat et l'empereur avaient pris l'initiative ne suffisaient pas, et que les demi-mesures n'étaient plus de saison.

Auguste cependant, malgré l'antipathie qu'il éprouvait pour tous les cultes orientaux (5), ne voulut point se faire persécuteur. Mais les scrupules qui le retenaient n'eurent point de prise sur l'âme de Tibère. En l'an 19, celui-ci trouva l'occasion de sévir dans un grand scandale, dont le temple d'Isis fut le théâtre. Le récit qu'en fait Josèphe (6) ne peut être reproduit dans tous ses détails; mais en voici la substance : « Il y avait à Rome une dame nommée Pauline, qui n'était pas moins illustre par sa vertu

(1) « Μηδ' ἐν τῷ προαστείῳ. »

(2) A plus d'un kilomètre. Quoique le Pomœrium ne coïncidât pas exactement avec l'enceinte des murs, il est probable qu'il en différait peu. V. Smith, *Diction. of Greek a. R. Antiquities.*

(3) « Ecquis ita est audax, etc. » *Pont.*, I, I, 37. On sait qu'Ovide fut exilé vers l'an 9 de notre ère.

(4) *Ibid.*, 51. On croyait qu'Isis rendait aveugles ceux qui l'offensaient. Cf. Horace, *Epîtres*, I, XVII, 61.

(5) V. Suét., *Aug.*, 93. Renan, *Apôtres*, p. 347.

(6) *Guerre de Jud.*, XVIII, 3.

et par la dignité de ses mœurs que par sa naissance; et, bien qu'elle fût riche, belle, et dans l'âge où les femmes sont le plus portées à la coquetterie, elle menait une vie irréprochable. Elle avait épousé Saturninus, qui était en tout digne d'elle. Cette dame inspira une vive passion à un chevalier, Decius Mundus, qui occupait alors dans son ordre un rang considérable. » Comme elle repoussait son amour avec mépris, il eut recours à un stratagème : il l'attira, grâce à la complaisante entremise d'une affranchie et du grand prêtre d'Isis, dans le temple de cette déesse, où elle avait coutume de se rendre; et là, au milieu des ténèbres de la nuit, il accomplit sur elle un odieux attentat, en lui persuadant qu'il n'était autre qu'Anubis. Mais, trois jours après, la fourbe fut découverte. « Pauline elle-même dévoila tout à son mari, en le suppliant de la venger. Saturninus raconta l'affaire à l'empereur. Tibère ordonna une enquête, fit interroger les prêtres, et, lorsqu'il connut la vérité, il les condamna au supplice de la croix, ainsi que l'affranchie qui avait mené toute cette intrigue. De plus, il fit démolir le temple d'Isis et jeter la statue de la déesse dans le Tibre. Quant à Mundus, il se contenta de l'exiler. »

Josèphe reproduit dans ce passage le récit qui courut de bouche en bouche après l'événement. Mais doit-on le croire sur parole? Sans arguer de la méfiance avec laquelle on a quelquefois accepté ses témoignages (1), il est à remarquer ici que Tacite (2), que Suétone (3), qui mentionnent l'un et l'autre la persécution dont les Alexandrins furent victimes, ne parlent point du crime, qui, suivant Josèphe, en aurait été la cause. Il est étrange surtout que Tacite, toujours si exact à rapporter les grands scandales de Rome, ne dise rien de celui-ci, où des personnages de la plus haute société furent mêlés. Et que d'invraisemblances dans la manière dont cette aventure est présentée! Le rôle du grand prêtre est odieux et ridicule; sans prétendre qu'il n'ait pu se trouver des scélérats parmi les ministres d'Isis, on peut proposer, comme correctif aux accusations de Josèphe, le portrait d'un personnage de la même condition, qu'a tracé la main d'Apulée (4). La sottise de Pauline, qui se rend au temple

(1) V. Renan, *Antichrist*, p. 504, note 2; p. 509, 511, 513, 515. V. les ouvrages d'Ernesti et de Steuber sur l'autorité de Josèphe.

(2) *Annal.*, II, 85.

(3) *Tib.*, 36.

(4) *Métam.*, XI, p. 797 et suiv.

dans l'espérance, non seulement de voir Anubis en personne (ce qui s'expliquerait encore, étant données les idées du temps), mais même d'avoir commerce avec lui (1), dépasse toute imagination, et surprend surtout chez une femme d'un haut rang, d'une âme noble et d'une vertu à toute épreuve. Elle n'a d'égale que celle du mari qui, en entendant parler de cette singulière invitation, ne conçoit aucun soupçon, et permet à sa femme d'aller passer la nuit au milieu d'étrangers.

Ce qui doit achever de nous mettre en garde contre la véracité de l'historien juif, c'est que ce reproche d'immoralité adressé aux prêtres des cultes mystérieux était devenu un lieu commun dans la bouche de leurs ennemis. Les coreligionnaires de Josèphe n'y échappaient pas plus que les autres. Ovide, pour ne pas parler des écrivains postérieurs, conseille au jeune homme qui cherche une maîtresse de fréquenter les synagogues aussi bien que les temples d'Isis (2). Dirons-nous donc que les pieuses assemblées du sabbat étaient des foyers de corruption? Et si nous admettons sans examen que les juifs étaient au-dessus de pareilles calomnies, pourquoi ne ferions-nous pas bénéficier les Alexandrins de la même indulgence?

Bref nous ne prétendons pas que tout soit inventé dans le récit de Josèphe, et encore moins qu'il ait tout inventé lui-même. Il est probable, au contraire, qu'il n'a fait que rapporter ce que l'on répétait à Rome autour de lui. Mais ceux qui, les premiers, répandirent les bruits qu'il a recueillis y mirent certainement une exagération calculée. La sévérité même de la répression, l'extension qu'on lui donna avertissent qu'elle a pu être provoquée. D'après Josèphe, l'arrêt de Tibère frappa seulement les personnes qui avaient été impliquées dans le crime de l'Isium. Mais nous savons que l'affaire eut bien d'autres proportions (3). « On s'occupa, dit Tacite, de bannir les superstitions judaïques et égyp-

(1) « φράζει πρὸς τὸν ἄνδρα δεῖπνόν τε αὐτῇ καὶ εὐνὴν τοῦ Ἀνούβιδος εἰσηγγέλθαι. »

(2) *Art. d'aim.*, I, 77.

(3) Des critiques pensent que les Alexandrins ont pu être sous Tibère l'objet de deux persécutions au moins. Philon (*Leg. ad Caium*, p. 569. Ed. Mangey) attribue à Séjan celle qui frappa les Juifs; et comme nous savons par les historiens qu'Alexandrins et Juifs furent enveloppés dans la même proscription, il se pourrait qu'ils aient eu à souffrir les uns et les autres de nouvelles rigueurs au temps de la plus grande faveur de Séjan, c'est-à-dire vers 27 ou 28. V. Ernesti, ad Tac., *l. c.* — Mais il paraît certain que Josèphe, Tacite et Suétone parlent de la persécution de l'an 19.

tiennes. Un sénatus-consulte ordonna de transporter en Sardaigne quatre mille affranchis en âge de porter les armes, qui étaient infectés de ces erreurs. Ils devaient y réprimer le brigandage; s'ils succombaient à l'insalubrité du climat, ce serait une petite perte. On enjoignit aux autres de quitter l'Italie, si dans un délai fixé ils n'avaient pas renoncé à leur culte profane. » Suétone ne parle pas autrement : « Tibère défendit les cérémonies étrangères, comme les rites égyptiens et judaïques, et il obligea ceux qui étaient attachés à ces superstitions à brûler les vêtements et tous les objets qui servaient à leur culte. Il répartit la jeunesse juive, sous prétexte de service militaire, dans les provinces les plus insalubres. Il chassa de Rome le reste de cette nation et tous ceux qui faisaient partie de pareilles sectes, sous peine d'un esclavage éternel s'ils y rentraient. » Suivant Josèphe (1) et Suétone, les quatre mille déportés étaient tous Juifs. Tacite nous paraît être plus dans le vrai, lorsqu'il assure que les deux cultes fournirent chacun leur contingent de victimes; Tibère n'avait aucune raison pour favoriser l'un plutôt que l'autre. La proscription se fit donc en masse et sans doute après une sorte d'inquisition. On surveilla les suspects; on les soumit à des interrogatoires. Sénèque, qui, dans sa jeunesse, avait vu exécuter le sénatus-consulte, nous apprend qu'on reconnaissait ceux qui étaient coupables de superstition, entre autres indices, à la répugnance qu'ils témoignaient pour certaines viandes (2). Les affranchis que l'on transporta en Sardaigne devaient être les plus compromis, c'est-à-dire les prêtres et les ministres de tout rang des dieux étrangers, tandis que ceux à qui on intima l'ordre d'abjurer ou de quitter l'Italie n'étaient que de simples affiliés, Orientaux ou Romains. Il semble logique de conclure des textes cités, que la persécution s'étendit à toute l'Italie; cependant les historiens ne le disent pas explicitement; peut-être espéra-t-on que l'intimidation, produite par le coup que l'on venait de frapper dans la capitale, se répandrait au delà et suffirait à arrêter partout le progrès du mal.

Mais le courage et la ténacité des adorateurs d'Isis résistèrent à cette tourmente. Les malheureux que l'on transportait dans un pays ravagé par la fièvre restèrent fidèles, en présence du danger, aux croyances qui avaient causé leur infortune. Il y a près de Cagliari, en Sardaigne, une grotte sépulcrale dont l'entrée est cou-

(1) *Ant. jud.*, XVIII, III, 5.
(2) *Lettres* CVIII, 22.

verte d'inscriptions grecques et latines (1). Ces textes retracent d'une façon saisissante l'histoire d'une famille d'isiaques qui a vécu peut-être à cette époque. Deux affranchis, Julius Plutius Cassius et L. Atilius Felix Pomptinius, après avoir passé par de rudes épreuves (2), vinrent de Rome s'établir en ce lieu, le premier avec son fils, Cassius Philippus, le second avec sa fille, Atilia Pomptilla; ils étaient amis et avaient uni leurs enfants l'un à l'autre. Atilia exerçait peut-être quelque sacerdoce du culte alexandrin; on l'appelait d'un surnom qui paraît bien avoir son origine dans les coutumes des religions orientales, Benedicta (3). Au bout de quelque temps, Philippus ressentit les terribles effets du climat, et il tomba gravement malade. Aussitôt Atilia, dans un élan touchant de tendresse conjugale, offrit, comme Alceste, sa propre vie aux dieux, en échange de celle de son mari. Elle fut, à son tour, atteinte par le mal (4) et elle y succomba. Les dieux avaient accepté le marché; pour mieux dire, Philippus traîna un peu plus longtemps que sa compagne; il ne tarda pas à la suivre dans le tombeau qu'il avait fait disposer et orner pour elle (5). Les cendres des deux époux furent réunies dans la grotte de Cagliari; sur la porte, leurs parents sculptèrent les serpents d'Isis et gravèrent chacun un éloge funèbre, soit en latin, soit en grec. Le monument, comme le souhaitait l'un d'eux, parle encore, à défaut de l'histoire (6). Il nous dit que parmi ces infortunés que l'on envoyait à la mort comme un vil bétail, il y avait des cœurs généreux, des épouses fidèles et dévouées qui, dans l'ingénue simplicité de leur foi, répondaient par le sacrifice de leur vie à la pensée cruelle de Tibère : Petite perte!

Ce ne sont pas là les seules traces des proscrits de l'an 19 que la Sardaigne ait conservées. Leur culte s'y établit pour de longs siècles; il y eut des temples que l'on se fit un honneur d'enri-

(1) *C. I. G.*, 5759. — Publiées de nouveau par Kaibel, *Epigr. graeca* (1878), n° 547, et par Crespi, *Ephem. epigraph.*, vol. IV (1881), p. 484. Ce dernier les attribue au second siècle de notre ère (p. 488). Ses raisons cependant ne sont pas tellement décisives qu'elles doivent nous faire rejeter notre hypothèse, qui est celle des premiers éditeurs.

(2) Nous conservons à dessein le vague de l'expression. — Texte C : *Urbis alumna graves casus hucusque secuta conjugis*, etc... Cf. texte L. V. les remarques de Franz.

(3) Cf. *C. I. L.*, VI, 2279. *Claudia Januaria Benedicta.*

(4) L'expression antique est ici fort belle dans sa concision : *O celeres in mala vota dei!*

(5) Texte L.

(6) *Tacita fama vivens erit argumentum*. Texte K.

chir (1). D'ailleurs, les affranchis venus de Rome trouvèrent une population alexandrine fixée sur la côte depuis longtemps et qui ne manquait pas d'importance; on a découvert dans l'île des restes de son industrie qui sont bien antérieurs aux premières années de l'Empire (2).

§ 3.

On ne devait pas s'attendre à ce qu'il y eût beaucoup de suite dans la politique des Césars, lorsque le pouvoir tombait entre les mains d'insensés comme les successeurs de Tibère. Caligula rapporta les édits qui avaient frappé les confréries. Il n'est pas sûr même qu'il ne leur accorda pas sa protection. Le jour où l'empereur fut assassiné, on avait préparé pour la soirée un spectacle où des Egyptiens et des Ethiopiens devaient représenter des scènes du monde souterrain (3).

Claude poussa l'inconséquence encore plus loin. Tandis que d'une part il remettait ces mêmes édits en vigueur (4), qu'il déplorait devant le Sénat « la prépondérance des superstitions étrangères (5) », et qu'il poursuivait les juifs (6), de l'autre il s'occupait avec ardeur de transporter à Rome les mystères d'Eleusis (7), soin fort inutile dans une ville où tous les cultes secrets, issus plus ou moins directement de celui de l'Attique, se partageaient la multitude depuis des années. Dans quelle catégorie pouvait-il ranger les rites alexandrins? Peut-être ne sut-il s'il devait les proscrire comme Egyptiens ou les recommander comme Grecs; dans le doute, il les toléra. Les Romains relevèrent en toute liberté les temples d'Isis et de Sérapis, vinrent y demander des oracles et y apporter le tribut de leur piété. Une inscription, datée de l'an 51, mentionne une offrande faite « à Isis invincible et à Sérapis » par un affranchi appartenant à la maison de M. Acilius Aviola, personnage important, qui fut consul peu de temps après et intendant des eaux de Rome (8). C'était en vain

(1) Orelli, 6090.

(2) V. un article de M. Vivanet, à propos d'objets égyptiens trouvés à San Sperato. *Notizie degli scavi di Antichità*, 1879, p. 161 et suiv.

(3) Suét., *Caius*, 57. M. Mommsen croit que c'est sous ce prince que le culte égyptien fut publiquement reconnu. V. *C. I. L.*, I, p. 406, col. 1.

(4) D. Cass., LX, 6.

(5) Tac., *Ann.*, XI, 15.

(6) D. Cass., *l. c.* Suét., *Claude*, 25.

(7) Suét., *l. c.*

(8) *C. I. L.*, VI, 363.

que Tibère avait fait couler le sang. Les dieux étrangers l'emportaient sur ceux de Rome, et cette fois à jamais.

Tous les cultes étaient égaux aux yeux de Néron : il les méprisait tous. Il s'était un moment passionné pour la magie; il n'avait rien épargné pour en sonder les mystères; mais il reconnut la fausseté de cet art et il y renonça (1). Puis il adressa ses hommages à la Déesse Syrienne, s'absolvant lui-même du crime de superstition étrangère, dont d'honnêtes mères de famille, en revanche, étaient accusées (2). Cependant, à la fin, comme il était mécontent de son idole, il souilla grossièrement les images qu'il avait adorées. La religion, comme tout le reste, était pour lui un jouet qu'il brisait lorsqu'il s'en était dégoûté. Au fond, malgré le scepticisme qu'il affichait, il restait aussi superstitieux que pas un de ses contemporains; il y avait certaines impressions qu'il ne pouvait effacer de son esprit. Des devins lui avaient prédit qu'il serait un jour appelé à fonder un empire oriental. Il eut de la peine à repousser cette idée. L'Egypte surtout l'attirait; une fois même il fut sur le point de se transporter à Alexandrie et d'en faire sa capitale; un scrupule le retint au moment où il montait au Capitole pour prendre congé des dieux de Rome (3). Mais, dans les derniers temps de sa vie, voyant que tout était perdu pour lui et qu'il touchait à sa ruine, il revint à son projet et songea à demander qu'on lui laissât au moins la préfecture de l'Egypte (4). Ce fut sous le principat de cet admirateur de leur patrie qu'Isis et Sérapis furent définitivement acceptés et reconnus par l'Etat (5). Leurs temples durent recevoir, à cette occasion, une sorte de consécration solennelle, et l'on en bâtit de nouveaux dans l'intérieur de la ville, qui furent ouverts au public. Le plus vaste s'éleva au champ de Mars, dans la IXe région, à côté du Panthéon d'Agrippa (6). Les fêtes égyptiennes purent être célébrées publiquement, et les dates auxquelles elles devaient revenir furent insérées dans le calendrier romain (7).

Othon est le premier des empereurs qui montrèrent ouvertement leurs sympathies pour le culte alexandrin. Dans son désir

(1) Suét., *Néron*, 56. Pline l'Anc., XXX, v, 2.

(2) Tac., *Ann.*, XIII, 32.

(3) *Id.*, *ibid.*, XV, 36. Cf. Aurel. Vict., *De Cæsaribus* : *Nero*, 14.

(4) Suét., *Néron*, 47.

(5) Lucain, VIII, 831 ; IX, 157. Sur le culte isiaque à cette époque, v. encore Sen., *De vitâ beata*, § XXVII.

(6) V. notre chapitre sur les *Temples alexandrins de Rome*.

(7) Mommsen, *C. I. L.*, I, p. 406, col. 1.

de se rendre populaire et de faire revivre Néron en sa personne, il ne se contenta pas de protéger les prêtres d'Isis; on le vit souvent célébrer lui-même en public leurs cérémonies, vêtu de la longue robe de lin qui leur était propre (1). Néron, dans ses accès de dévotion, n'en avait jamais tant fait, même pour la Déesse Syrienne.

Les Flaviens suivirent l'exemple donné par Othon. Lorsque, au milieu de la guerre civile, les troupes de Vitellius enlevèrent le Capitole, le plus jeune fils de Vespasien, âgé de dix-sept ans, qui s'y trouvait enfermé avec son oncle Sabinus, fut chassé du temple par l'incendie. Il se réfugia chez un des gardiens et y passa la nuit; le matin venu, il se laissa persuader par un affranchi d'user du stratagème qui avait si bien réussi jadis à Volusius. L'Isium du Capitole avait été rebâti et les horreurs mêmes de la lutte qui se livrait alors dans ce quartier n'avaient pu interrompre les cérémonies du culte. Le jeune homme se revêtit d'un costume de prêtre alexandrin, et, se mêlant à la troupe des ministres subalternes qui descendaient dans la ville après s'être acquittés de leurs fonctions journalières, il passa inaperçu et se réfugia au Transtévère. Il ne put oublier qu'il devait son salut à Isis, lorsqu'il devint plus tard l'empereur Domitien (2).

Cependant son père, proclamé à Alexandrie par Tibère Alexandre, attendait dans cette ville que les passions se fussent calmées et qu'on lui eût aplani les chemins qui menaient à Rome. Il resta là plusieurs mois au milieu de marins et de commerçants, qui, ne comprenant guère ses habitudes de parcimonie et révoltés par les impôts dont il les accablait, lui montrèrent d'abord les dispositions les plus hostiles; mais ils ne tardèrent pas à le porter aux nues; il avait su les prendre par leur faible, en flattant leur goût pour le merveilleux. Il se faisait présenter Apollonius de Tyane (3); il accomplissait lui-même des miracles, sans avoir cependant beaucoup de confiance dans sa puissance surnaturelle. Un aveugle et un paralytique, avertis, disaient-ils, par Sérapis, vinrent lui demander de les guérir. Après quelque hésitation, il céda aux instances de son entourage et devint thaumaturge malgré lui. Tacite est assez disposé à croire à l'authenticité du fait, qui lui avait été rapporté par des témoins dignes de foi. Dès lors, Vespasien voulut connaître et consulter ce dieu qui

(1) Suét., *Oth.*, 12.
(2) Suét., *Domit.*, I. Tacit., *Hist.*, III, 74.
(3) *Vie d'Apollon. de T.*, par Philostrate, V, 27-37.

l'avait choisi pour accomplir ses desseins; il s'enferma dans son temple, et il y eut, paraît-il, une sorte d'hallucination. Qu'il ait fini lui-même par être convaincu, ou que sa dévotion ne fût qu'un jeu habile, il dut se montrer reconnaissant envers Sérapis, qui avait entouré son front d'une auréole (1).

Titus, vainqueur des Juifs, voulut que son retour fût célébré par un triomphe d'une solennité extraordinaire. Ce fut dans le temple d'Isis (au champ de Mars, sans doute), que Vespasien et son fils passèrent la nuit qui précéda la cérémonie. Ce fut de là que partit le cortège (2). On eût dit que les deux Césars rapportaient à la déesse l'honneur de la victoire et qu'ils l'associaient à l'acte glorieux qui fit la fortune de leur maison (3). La littérature de cette époque montre assez que la foule partageait ce sentiment; Martial avait beau railler (4) : les femmes se pressaient toujours dans les assemblées mystérieuses des Alexandrins (5); la mode s'introduisait, même parmi les hommes, de porter au doigt, montée en bague, l'effigie d'Harpocrate et des autres divinités égyptiennes (6). L'Isium du champ de Mars ayant été consumé en 80 par le grand incendie qui dévora une partie de cette région (7), Domitien le fit rebâtir et le consacra en 92 (8). Ce fut un des plus beaux monuments de la ville (9).

A partir de cette date, l'histoire n'enregistre plus que des triomphes pour le culte alexandrin. C'est à peine si la voix

(1) Tac., *Hist.*, IV, 81-84. Suét., *Vespas.*, 7. D. Cass., LXVI, 8.

(2) Josèphe, *Guerre de Jud.*, VII, v, 4.

(3) V. encore, *C. I. L.*, VI, 346, et commentaire de Mommsen, cité par Henzen. Inscription qui mentionne une offrande faite à Isis, à la suite d'une vision, par un certain Crescens, esclave de Titus.

(4) Nous aurons plus d'une occasion, dans le cours de ce travail, de citer les textes du poète.

(5) Stace, *Silv.*, V. III, 244.

(6) Pline l'Anc., XXXIII, 12, 2. Cf. ici *Catalogue*, section VI, et notre étude sur *Les monuments*.

(7) D. Cass., LXVI, 24.

(8) *Chronic. Vienn.*, 8; dans Jordan, *Topogr.*, t. II, p. 32. — Cf. Cassiodore, *Chronic.*, s. h. anno. V. notre chapitre IX sur les *Temples alexandrins de Rome*.

(9) Pline le Jeune (*Panégyrique* 49), félicite Trajan « de ne pas entourer sa table des mystères d'une superstition étrangère », « non peregrinæ superstitionis mysteria mensis principis oberrant » ; voulant sans doute donner à entendre par là, que c'était ce qu'avait fait Domitien. Quelques commentateurs appliquent ce passage aux agapes des chrétiens (v. les notes de l'édition Lemaire *ad. h. l.*). Ce que nous savons des préférences de Domitien, en matière de religion, nous autorise à croire que Pline pensait plutôt au culte des divinités d'Alexandrie.

moqueuse de Juvénal lui lançait, en passant, quelques sarcasmes. Avec les Antonins, il arriva à son apogée. Hadrien fit placer dans le Canope de sa villa de Tibur les images des dieux de l'Egypte. Commode dépassa tout ce que la dévotion de ses prédécesseurs avait pu imaginer. On le vit, les cheveux complètement rasés, suivant l'usage, et portant dans ses bras une image d'Anubis, se mêler aux processions et donner de grands coups avec la bouche de l'idole sur la tête des prêtres, qui marchaient devant lui, sous prétexte de les aider dans la mortification de la chair. Il veilla lui-même à ce qu'ils observassent strictement la loi isiaque, et, dans la crainte qu'ils ne fussent trop enclins à une mollesse indigne de leur état et de leurs engagements, il les força à se frapper la poitrine jusqu'au sang avec des pommes de pin (1). Ses courtisans, comme de raison, suivaient son exemple : sur une mosaïque, que l'on voyait encore au temps de Dioclétien sous le portique voûté des jardins de Commode, et qui reproduisait les traits des amis du prince, l'un d'eux, celui qui fut plus tard l'empereur Pescennius Niger, était représenté tenant les attributs d'Isis à la main (2).

Caracalla éleva partout des temples magnifiques à cette déesse; il célébra aussi ses mystères avec plus de solennité qu'on ne faisait avant lui, et il ajouta à la pompe des cérémonies du culte (3). Enfin, Alexandre Sévère pourvut à la décoration des temples alexandrins de Rome; il les enrichit de statues, de vases en bronze et d'objets de dévotion de toute espèce (4).

Ce zèle n'était pas, chez les grands et chez leur maître, l'effet du caprice. Bien des traits qui nous choquent dans l'histoire des

(1) Lampride, *Commode*, IX. Spartien, *Caracalla*, IX. Cf. ici *Catalogue*, n° 12.

(2) Spartien, *Niger*, 6. — Sous Septime Sévère, il y avait à Rome un lieu appelé *Memphis*, qui paraît bien avoir été en relation avec le culte mystique de Liber, identifié sans doute avec celui d'Osiris. V. *C. I. L.*, VI, t. I, n° 461.

(3) Spartien, *Caracalla*, IX. Aurel. Victor, *De Cæsaribus*, *Caracalla*. Il y a ici une contradiction flagrante dans le texte de ces deux historiens. Ils disent l'un et l'autre que Caracalla transporta à Rome le culte égyptien. La suite des faits que nous venons d'exposer dans ce chapitre suffit pour prouver qu'ils se trompent. Du reste, Spartien lui-même, après avoir dit : « Sacra Isidis Romam deportavit, » fait remarquer que cela est faux, puisque Commode avait déjà porté l'Anubis dans les processions isiaques. Il ajoute : « Peut-être a-t-on voulu dire par là qu'il donna plus de pompe aux cérémonies. » — Spartien et Aurelius Victor reproduisent dans ce passage un témoignage fautif, qui vient probablement, comme le fait remarquer Casaubon, de Marius Maximus, leur modèle commun. V. les notes des commentateurs.

(4) Lampride, *Alex. Sév.*, 25.

mauvais empereurs, comme des actes de folie, devraient, au contraire, servir à nous expliquer pourquoi quelques-uns ont su se concilier la faveur de la multitude, et ont été regrettés après leur mort. Le peuple de la capitale aimait ces démonstrations ; il ne lui déplaisait pas de voir le chef de l'Etat jouer un rôle dans les solennités publiques et se passionner pour ce qui passionnait le vulgaire. De graves historiens, écrivant au fond de leur cabinet, riaient de ces extravagances. Mais, lorsque Commode passait dans la rue avec son Anubis, soyons certains qu'il ne manquait pas de gens pour se prosterner et pour admirer le pieux empereur, qui « portait dans son sein bienheureux l'effigie vénérable de la toute puissante divinité (1). » Peut-être ces jours-là Commode faisait-il preuve de politique plutôt que de folie.

(1) Apul., *Mét.*, XI, p. 777, en parlant du symbole d'Isis que porte un des prêtres de la procession isiaque de Kenchrées.

CHAPITRE IV.

LES SOURCES.

Si l'on classe dans un ordre chronologique les documents qui peuvent servir à étudier les progrès de la religion alexandrine pendant les deux premiers siècles de notre ère, on voit qu'ils forment un enchaînement presque continu. Pour la période qui s'étend du principat d'Auguste jusqu'à l'an 79, nous trouvons les renseignements les plus curieux dans les poètes latins et dans l'Isium de Pompéi, un des monuments les mieux conservés qui nous restent de l'antiquité. Puis vient le traité de Plutarque *sur Isis et Osiris*. Le onzième livre des *Métamorphoses* d'Apulée et le discours du rhéteur Aelius Aristide *pour Sérapis*, terminent la série. Avant les découvertes de Champollion, on a souvent demandé à ces documents plus qu'ils ne pouvaient donner; on a cherché à en tirer une connaissance exacte de l'Egypte des Pharaons, de ses mœurs, de sa religion, de sa langue, et même de son écriture mystérieuse. Les égyptologues s'élèvent aujourd'hui, à bon droit, contre ceux qui pourraient être restés fidèles à cette méthode surannée. Mais autant il est chimérique de prétendre découvrir le secret que nous cachent les hiéroglyphes avec le seul secours des Grecs et des Romains, autant il est légitime de prendre ceux-ci pour guides, lorsqu'on veut seulement savoir ce qu'ils pensaient eux-mêmes de l'Egypte et ce qu'ils ont emprunté de son culte pour le répandre en Occident. Ce qui nous intéresse dans leurs témoignages, ce n'est pas l'Egypte; c'est la civilisation d'où la nôtre est sortie. Si nous les interrogeons ainsi, aucun élément de la question ne nous manque. Nous avons même cette bonne fortune, que nos documents ont chacun une couleur propre, et que les opinions des écrivains que nous consultons diffèrent quelquefois entre elles.

§ 1.

Les poètes latins qui parlent du culte alexandrin sont surtout ceux qui peignent les mœurs de Rome, les satiriques et les élégiaques. En général, ils lui sont hostiles; les satiriques, par profession; les élégiaques, parce qu'ils le voient de mauvais œil détourner vers une dévotion exclusive toutes les passions du cœur féminin. Il faut donc accepter avec défiance leurs jugements et ne pas prendre au pied de la lettre leurs accusations, que la moquerie ou le dépit ont souvent dictées. Mais ils n'en présentent pas moins un grand intérêt; leurs peintures sont en général très vivantes. S'ils s'occupent peu du dogme, ils nous donnent des détails très piquants sur les pratiques du culte, sur l'effet qu'elles produisaient au milieu de la société de leur temps. Et ce qui n'est pas moins digne d'attention, ce sont leurs sentiments à eux-mêmes, c'est l'étonnement que soulève dans leurs âmes de Romains et de païens cette religion qui trahit une autre origine et annonce une ère nouvelle.

Le sceptique Lucien, quoiqu'il se place à un tout autre point de vue, fait entendre les mêmes protestations. Dans un de ses dialogues, il suppose que Jupiter convoque les dieux dans l'Olympe par l'organe de Mercure, et charge son héraut de les placer suivant la valeur du métal dont ils sont faits, les dieux en or au premier rang, les dieux en argent au second, et ainsi de suite. Anubis, grâce à cette combinaison, occupe le banc de devant, avec Attis, Mithra et quelques autres. Neptune, qui n'est qu'en airain, est relégué derrière l'Egyptien. Indigné qu'on accorde la préséance à un étranger, il réclame. Mais Mercure lui répond : « C'est comme cela!... Tu n'as rien à dire; il faut céder la place, et ne pas te fâcher de ce qu'on te préfère un dieu qui a un si riche museau (1). » Dans un autre dialogue, Momus, devenu l'accusateur public de l'Olympe, fait leur procès aux dieux étrangers; il prend à partie Anubis, Apis et tous ces dieux « dont les Egyptiens ont inondé le ciel; » et il s'écrie avec un beau mouvement de colère : « Je m'étonne, ô dieux! que vous puissiez endurer qu'on leur rende des honneurs égaux aux vôtres, *s'ils ne sont pas plus grands.* » Chose étrange! Jupiter lui-même prend la défense des nouveaux venus et impose silence à l'orateur : « Laisse là, te dis-je, le culte des Egyptiens; nous en causerons une autre fois

(1) *Assemblée des dieux.*

à notre aise. Parle des autres (1). » Ce n'est pas que Lucien éprouve plus d'embarras à les tourner en ridicule; mais il semble qu'il se réserve d'examiner leur cas plus à loisir, comme si leurs récents triomphes lui faisaient un devoir de rassembler contre eux toutes ses forces. Il s'est contenté de cette escarmouche; mais dans ses attaques, comme dans celles des poètes latins, ce que nous voyons surtout, c'est la popularité immense qui s'attachait au nouveau culte. Ce n'était ni la vieille religion romaine restaurée par Auguste et chantée avec plus ou moins de conviction par les Properce et les Ovide, ni le scepticisme absolu de Lucien qui pouvaient le tenir en échec. Il lui fallait d'autres adversaires.

§ 2.

Le parti des dévots n'est pas moins bien représenté. C'est à eux que s'adresse le traité *sur Isis et Osiris*. On ne peut guère douter que cet opuscule doive être attribué à Plutarque (2). Outre qu'il est cité dans le catalogue de ses œuvres dressé par son fils Lamprias (3), on n'y trouve rien qu'il ne puisse avoir écrit. Plutarque avait fait dans sa jeunesse un voyage à Alexandrie (4); cet esprit curieux, appliqué avec ardeur à l'étude des doctrines philosophiques et religieuses, n'avait pu manquer de s'y instruire. Il avait eu pour maître le philosophe Ammonios, qui, suivant la tradition, aurait été originaire d'Alexandrie (5), et sous les auspices duquel il avait probablement entrepris son voyage (6). Aussi est-il souvent question de l'Egypte dans ses œuvres (7). Il est vrai que lorsqu'il en parle en passant, ce n'est pas avec ce respect et cette admiration que respire le Traité tout entier. C'est qu'il a voulu faire de cet ouvrage le couronnement d'un système; ce ne doit pas être un de ses premiers écrits; on y sent l'effort d'une

(1) *Jupiter Trag.*

(2) Tel est l'avis de M. Egger, que nous avons consulté sur ce point; et c'était aussi, nous dit-il, celui de M. Brunet de Presles. V. l'édition du Traité donnée par Gustave Parthey. Berlin, 1850.

(3) Fabric., *Bibl. græc.*, t. V, p. 163, n° 116 : « περὶ τοῦ κατ' Ἴσιν λόγου καὶ Σάραπιν. » Cf. *Ibid.*, *Cod. Venet.*, p. 168 : « περὶ Ἴσιδος καὶ Σεράπιδος. »

(4) *Sympos.*, V, 5, 1. Nous disons : *dans sa jeunesse*, parce que son aïeul Lamprias figure dans l'entretien.

(5) Ce point cependant est douteux. V. Gréard, *Morale de Plutarque*, p. 34, note 5, et p. 35, note 1.

(6) *Ibid.*, p. 38.

(7) *Quest. rom.*, 93. *De la curiosité. De l'exil. Sympos.*, IV, 5; VIII, 1, 5. *De l'Amour. De la face qui paraît sur la lune...* etc.

pensée mûrie par l'étude et par la réflexion. Il y prend un ton plus grave, comme s'il introduisait le lecteur dans le sanctuaire où il a fini par abriter ses croyances, au milieu des luttes de son siècle et des incertitudes de sa conscience. Loin d'être en désaccord avec l'ensemble de ses théories religieuses, le Traité les complète; qu'on lise surtout ses écrits *sur la cessation des oracles, sur les délais de la justice divine, sur l'inscription du temple de Delphes*, on verra qu'il y a un lien étroit entre les doctrines qu'il y expose et celles qu'il emprunte à la théologie alexandrine (1). Rejetant du paganisme toutes les fables qui portent atteinte à la moralité des dieux, croyant fermement que la divinité est éternelle et unique (2), Plutarque ne pouvait pas s'accommoder du polythéisme vulgaire. Les exagérations des philosophes ne lui souriaient pas davantage; il restait convaincu de l'immortalité de l'âme, de l'existence de Dieu et de son intervention dans les affaires humaines (3); il ne pouvait même, en véritable fils de la Grèce, se détacher des formes extérieures du culte antique, si propres à élever le cœur et à satisfaire l'imagination (4). Mais, d'autre part, certains arguments des philosophes le frappaient; la présence du mal dans le monde surtout lui semblait attester l'existence d'un pouvoir hostile à celui de Dieu (5). Comment concilier ces croyances mieux qu'en adoptant une religion qui, sans détruire le paganisme, le resserrait et le condensait, qui en respectait toutes les pratiques quoiqu'en leur donnant un sens nouveau; enfin qui, en reconnaissant un Dieu unique, principe de tout bien, admettait cependant au-dessous de lui un principe du mal, contre lequel il luttait sans cesse quoique avec succès, et une pléiade de divinités secondaires, bonnes ou mauvaises, ministres ou ennemis de l'Etre souverain? Plutarque ne pouvait-il rencontrer là l'idéal qu'il poursuivait?

Il faut avouer néanmoins qu'en cela même il pouvait être taxé d'inconséquence. Nul n'a témoigné d'un plus solide attachement pour la religion de son pays que Plutarque. Sur ses vieux jours,

(1) V. Vacherot, *Histoire critique de l'Ecole d'Alexandrie*, et Gréard, ouvrage cité.

(2) *Sur l'inscr. de Delphes*, 17 à 21. *Cessation des Oracles*, 29.

(3) *Du bonheur dans la doctrine d'Epicure*, 26, 31. *Délais de la justice divine*, 2, 3, 4, 17, etc. *Contre Colotès*, 22, 31.

(4) *Quelle part le vieillard doit prendre aux affaires de l'Etat*, 6. Gréard, p. 318-322.

(5) *Création de l'âme*, 5, 6, 7. *Du bonheur dans la doctrine d'Epicure*, 21, 30. *Contradictions des stoïc.*, 37. *Opinions des philos.*, 3, etc.

il remplit, pendant plusieurs années de suite, la charge de grand prêtre d'Apollon auprès du plus fameux sanctuaire de la Grèce, auprès du temple de Delphes (1). Ses livres montrent qu'il prit à cœur ses fonctions sacerdotales, et qu'en toute sincérité il se considéra comme investi d'une mission importante, digne de tous ses soins (2). A plusieurs reprises, il proteste contre l'invasion des religions étrangères; il va jusqu'à les attaquer dans un traité spécial : « Quelle vile superstition, dit-il, que... de rendre à des dieux étrangers un culte ridicule (3)! » Il parle avec pitié de ceux qui se soumettent aux macérations exigées par les rites de l'Orient (4). Et, pour qu'on sache bien à qui il en a, il nomme par leurs noms les peuples dont il blâme les pratiques. Ce sont les Juifs, qui observent avec une fidélité étroite et obstinée le repos du sabbat; ce sont les Syriens, que leurs sottes idées sur la vengeance de leur Déesse remplissent d'une folle terreur; ce sont les Egyptiens, qui pleurent la mort d'Osiris, leur homme-Dieu, comme s'il était un homme, et l'adorent, comme s'il était un dieu (5). Les prêtres errants de la Grande Déesse et de Sérapis, qui prédisent l'avenir, ne sont que des bateleurs, des charlatans, des bouffons (6). Les femmes sensées doivent fermer leur porte aux étrangères, qui s'introduisent dans les maisons les jours de deuil, sous prétexte de pleurer avec les parents du défunt, en réalité pour donner l'exemple de l'exaltation la plus dangereuse (7). Timoxène, la femme de Plutarque, sait éviter les excès auxquels conduit la superstition (8). Elle s'en tient à la doctrine que les ancêtres des Grecs leur ont transmise; en fait de mystères, elle ne connaît que ceux de Dionysos, que l'on célèbre dans son pays. Dans une circonstance solennelle, c'est elle qui fait la prière pour sa famille, et qui offre le sacrifice sur l'autel de l'Amour. Celui-là au moins n'est pas « un de ces dieux étrangers et introduits depuis peu, comme les Attis et les Adonis, par la superstition barbare d'hommes efféminés et de femmes méprisables. Il n'a pas furti-

(1) *Quelle part le vieillard...* etc., 17. *Sympos.*, VII; II, 2.

(2) « C'est sous les auspices d'Apollon, dit M. Gréard, et, pour ainsi dire, à l'ombre du sanctuaire, que furent composés pour la plupart ses traités de morale religieuse. » (p. 271).

(3) *De la superstition.*

(4) *Ibid.*

(5) *Ibid.*

(6) *Pourquoi la Pythie...* etc., 25.

(7) *Consolation à sa femme sur la mort de sa fille*, 10.

(8) *De l'Amour*, 2.

vement usurpé des honneurs qu'il ne méritait point, et il n'est pas dans le cas d'être cité devant les dieux pour y justifier son admission dans l'Olympe (1). » Mais, par malheur, la superstition fait chaque jour des progrès, et l'on ne trouve que trop de gens disposés « à souiller leur langue par des mots étrangers et barbares qui offensent la majesté divine et la sainteté de la religion nationale (2). »

Un grand prêtre qui tenait ce langage ne pouvait embrasser un culte venu d'Egypte, ni le tolérer dans sa famille, ni l'approuver chez ses amis; encore moins pouvait-il le recommander.

Pourtant ce même Plutarque manifeste, dans le traité *sur Isis et Osiris*, une sympathie évidente pour le culte alexandrin : il en parle presque avec la chaleur communicative d'un néophyte. Comment expliquer cette contradiction (3)?

Elle paraîtra d'abord beaucoup moins choquante, si l'on remarque les restrictions dont il entoure sa pensée. Il est loin de tout approuver dans la religion des Egyptiens. Ce qu'il trouve ridicule surtout, c'est qu'on puisse croire, sans attacher un sens symbolique à ce point de doctrine, que les dieux naissent et meurent. Il est révolté par la crédulité de ceux qui, en célébrant les fêtes lugubres de la passion d'Osiris, s'imaginent pleurer un dieu soumis aux lois de la condition humaine, véritablement mis à mort et ressuscité. Il répète volontiers, avec Xénophane de Colophon et ses disciples, que, si Osiris est dieu, il ne doit pas être pleuré, ou que, s'il doit être pleuré, il n'est pas dieu (4). Il ne craint pas de traiter d'absurdité la fable égyptienne mal entendue. Il est aussi sévère pour ceux qui acceptent aveuglément le culte des animaux; « les Grecs au moins disent que la colombe, le serpent, le corbeau, le chien sont consacrés à Aphrodite, à Athénè, à Apollon, à Artémis. Mais les Egyptiens respectent et honorent les animaux comme des dieux, et par là ils ont rempli leur culte de cérémonies ridicules, ce qui ne serait rien encore, s'ils n'avaient contribué à répandre une opinion funeste, qui a égaré les esprits

(1) Il est possible que Lucien se soit inspiré de ce passage dans son *Assemblée des dieux;* ou plutôt il devait y avoir un dicton populaire sur l'envahissement de l'Olympe, dont Plutarque reproduit ici les termes, et que Lucien aura développé.

(2) *De la superstit.* V. encore *Préceptes de mariage*, 19.

(3) V. Friedländer, *Civilisation et mœurs romaines du siècle d'Auguste*, trad. Vogel, t. IV, p. 197 et suiv.

(4) *De la superstit. Dialog. de l'Amour. Isis et Osir.* Ch. LXX, p. 379 A. C'est aussi l'opinion de Lucain, VIII, 831 : « *Quem tu plangens hominem testaris Osirim.* »

simples et faibles (1) ». Ainsi Plutarque ne se dissimule pas le vice et les dangers de cette religion. Elle renferme, comme toutes les autres, une part de superstition. Loin de passer sous silence les reproches qu'il lui adresse ailleurs, il les réitère et les développe. Mais il y a un moyen de la tirer du rang des superstitions vulgaires. Et c'est pour cela que Plutarque écrit; c'est là le but et la justification du Traité. Le remède, grâce auquel une mauvaise religion doit devenir bonne, c'est, comme on le devine, la philosophie. Cette idée n'était pas nouvelle; c'était la philosophie qui avait présidé à la fusion des mystères grecs et égyptiens; dès le jour où les Ptolémées, et avec eux une légion d'écrivains, s'étaient appliqués à l'étude des traditions sacrées de la race vaincue, ils avaient tâché d'en saisir le fil et l'esprit; de nombreux systèmes avaient été proposés. Plutarque les passe en revue et les résume; mais il voudrait aussi arriver à une synthèse, dire le dernier mot. De toutes les explications que l'on a données, c'est toujours à « la plus philosophique » qu'il s'arrête (2); mais celle-là même est quelquefois fausse. Il trouve surtout que ses prédécesseurs se sont enfermés dans une opinion étroite, et que chacun d'eux, tout en ayant raison de son côté, a eu tort de ne pas étendre sa vue plus loin (3). Il se propose à la fois de redresser et de coordonner leurs témoignages. La théorie à laquelle il croit pouvoir tout ramener, c'est celle du dualisme. Il y a dans la nature et dans le monde moral deux principes ennemis : le Bien et le Mal, Dieu et le Démon (4). La théologie des Egyptiens repose tout entière sur ce fondement, comme aussi celle des Perses et celle des Chaldéens. Enfin, et c'est là le nœud du Traité, il y a une conformité parfaite entre leur système et celui de Platon (5). Le mythe osirien représente d'une façon symbolique la lutte incessante des deux principes. Si on l'interprète ainsi, les fables les plus sottes en apparence prennent un sens profond. Il n'y a pas jusqu'au culte des animaux qui ne s'explique. Car, si on voit, avec l'école de Pythagore, une manifestation de la divinité dans les propriétés des nombres et des figures géométriques, c'est-à-dire dans de pures abstractions, à plus forte raison doit-on adorer Dieu dans celles de ses œuvres qu'il a animées de son souffle.

(1) *Is. et Os.*, ch. LXXI, p. 379 D.
(2) Ch. XXXII, XXXIII, XLIV.
(3) Ch. XLV.
(4) Ch. XLV, XLVI.
(5) Ch. XLVIII, XLIX.

Ce que l'on adore dans les animaux, c'est la vie, attribut divin, qui se trouve répartie à des degrés divers dans la création, et qui existe en Dieu au suprême degré, ou plutôt qui est Dieu lui-même, comme la mort est le Mal, le Démon.

Telle est la portée philosophique des mystères égyptiens. C'est à la condition de les bien comprendre, qu'on évitera de tomber dans la superstition, « qui n'est pas un moindre mal que l'athéisme (1). » En d'autres termes, dans la pensée de Plutarque, c'est le dogme hautement entendu qui fait passer sur les apparentes bizarreries du culte. Des pratiques qu'on serait tenté de trouver ridicules deviennent augustes et respectables si on sait voir ce qu'elles cachent. L'indulgence de Plutarque va fort loin; il approuve les ministres d'Isis de se raser entièrement tout le corps, de porter des vêtements de lin et de s'interdire certains aliments (2). Il loue même les particuliers qui « s'exercent assidûment dans les temples à ces abstinences rigoureuses, dont la fin est la connaissance de l'Etre souverain (3). » La mortification de la chair n'est qu'un moyen d'arriver plus sûrement à la sanctification de l'esprit.

En même temps qu'il échappe au reproche de superstition, Plutarque déroute ceux qui pourraient l'accuser d'aller chercher ses dieux à l'étranger. Suivant lui, Isis et Osiris sont « des divinités communes à tous les hommes... Les attribuer en propre à l'Egypte... c'est priver de leur protection le reste du genre humain, qui n'a ni le Nil, ni Butis, ni Mémphis, et qui cependant connaît Isis et les autres divinités qui l'accompagnent. Il est même des peuples qui en ont appris depuis peu les noms égyptiens; mais ils savaient, depuis leur origine, quelle était l'influence de chacun de ces dieux, et ils leur rendaient un hommage public (4). » D'après cette curieuse théorie, Isis et Osiris auraient été de tout temps connus et adorés dans le monde entier; nulle part ils ne sont étrangers; leurs noms seuls sont nouveaux dans certains pays. Et encore ces noms mêmes ont une origine grecque; Plutarque, avec une entière confiance, cherche dans sa langue l'étymologie des mots *Isis* (5), *Osiris* (6),

(1) Ch. XI et LXVIII. Ces derniers mots résument toute la théorie bien connue du traité *Sur la superstition*. Cf. *Is. et Os.*, ch. XX.
(2) Ch. III à VI.
(3) Ch. II.
(4) Ch. LXVI.
(5) Ch. II, LX.
(6) Ch. LXI.

Copto (1)... Il va jusqu'à admettre qu'il y a des noms mythologiques « qui ont été transportés anciennement de Grèce en Egypte (2). » D'ailleurs, la Grèce à son tour a beaucoup emprunté à l'Egypte, et la facilité avec laquelle ses enfants les plus illustres ont de tout temps pris leur bien sur les bords du Nil, lorsqu'ils l'y ont trouvé, autorise leurs descendants à mettre de côté tout scrupule exagéré. Plutarque rapporte sans fausse honte une tradition qui ferait d'Homère et de Thalès les premiers disciples des Egyptiens (3). Il rappelle volontiers ce que Solon, Platon, Eudoxe, Pythagore doivent aux prêtres de Saïs, de Memphis et d'Héliopolis; il cite avec honneur les noms des maîtres à côté de ceux de leurs glorieux élèves (4). Ce mutuel échange de science montre que l'origine des relations des deux pays se perd dans la nuit des temps. Ce n'est pas un caprice de la génération présente qui a rapproché leurs traditions sacrées (5). On trouve des traces du dualisme égyptien dans les fables des Grecs et chez leurs philosophes, chez Héraclite, chez Empédocle, chez les Pythagoriciens (6). En un mot, les ressemblances que l'on remarque entre les deux religions ont toujours existé ; on ne saurait dire qu'elles sont étrangères l'une à l'autre.

Ces théories portent bien l'empreinte du siècle et de l'école qui les ont produites. Le Traité, malgré les restrictions de l'auteur, est une apologie, et se rattache au grand mouvement d'idées dont Alexandrie a été le point de départ. Si Plutarque n'a pas été initié aux mystères grecs d'Isis et d'Osiris, il savait certainement ce qu'on y enseignait ; la discrétion avec laquelle il fait le silence là-dessus suffirait à le prouver : il lui arrive plusieurs fois de s'arrêter court devant des révélations qui lui paraissent impies; il se contente alors de faire une allusion vague « aux secrets des mystères et des initiations, qu'on dérobe avec soin aux regards et à la connaissance de la multitude (7). » « Laissons à part, dit-il, les preuves qu'il n'est pas permis de divulguer (8). » Et ailleurs : « Cette explication renferme des secrets

(1) Ch. XIV, v. Parthey, *ad h. l.*
(2) Ch. XXIX.
(3) Ch. XXXIV.
(4) Ch. X.
(5) Ch. XXXV.
(6) Ch. XLVIII.
(7) Ch. XXV.
(8) Ch. XXXV.

réservés pour les adorateurs d'Anubis (1). » La personne à laquelle le Traité est adressé est elle-même une isiaque; c'est une dame grecque du nom de Cléa, dont Plutarque appréciait beaucoup le savoir; il lui a dédié un autre de ses ouvrages (2). C'était une de ces femmes distinguées, comme la Grèce en comptait beaucoup, même depuis qu'elle avait été réduite au rang de province. Cléa cultivait la philosophie (3), et Plutarque semble avoir rempli auprès d'elle, comme auprès de bien d'autres, l'office d'un directeur de conscience (4). Elle exerçait comme lui de hautes fonctions dans le sanctuaire de Delphes; elle y présidait les thyades de Dionysos, et ne s'était pas crue obligée pour cela de renoncer aux mystères alexandrins, auxquels ses parents l'avaient initiée dès son enfance (5). Plutarque, bien loin d'en être choqué, veut lui donner son avis sur ce qu'il regarde comme du devoir « d'un véritable isiaque (6). » Il va puiser pour elle de nouveaux détails dans la théologie égyptienne. C'est pour elle qu'il consulte les écrits des philosophes et des mythographes. Il n'a pas la prétention de l'éclairer sur ce qui s'enseigne dans les mystères; car elle en est aussi bien instruite que lui (7). Ce qu'il lui expose, c'est ce que l'on trouve dans les livres, plutôt que ce qui se transmet par la tradition orale. Il est certain qu'abstraction faite des étymologies fausses, des comparaisons forcées, et en général des erreurs que l'on peut imputer aux exigences de son système, il s'est livré à un travail approfondi et en somme utile et fructueux. Les égyptologues attachent un grand prix à son témoignage, et la découverte des documents originaux n'a fait que confirmer l'autorité de certains de ses récits (8). Le Traité est donc une œuvre de science, sortie de la plume d'un philosophe et destinée à une femme élevée au milieu des discussions théologiques. Ce serait s'abuser que d'y chercher le résumé fidèle des croyances répandues dans la foule par les mystères.

Mais la lecture en est instructive. On y voit pleinement le désarroi dans lequel le paganisme est tombé. Plutarque, prêtre

(1) Ch. XLIV.
(2) *Sur les actions courageuses des femmes.*
(3) *Ibid.*
(4) Gréard, p. 79 et suiv.
(5) *Is. et Os.*, ch. XXXV. V. un exemple analogue, Orelli, 2361.
(6) Ch. III : « Ἰσιακός ἐστιν ὡς ἀληθῶς ὁ... etc. »
(7) Ch. XXXV.
(8) V. Pierret, *Le papyrus de Neb-Qed*, p. VI.

d'Apollon, en est réduit, non seulement à accepter un culte taxé de superstition étrangère, mais encore à chercher des raisons pour se convaincre lui-même que ce n'est ni une superstition ni une importation étrangère. Voyant qu'on ne peut résister à l'entraînement populaire, il se demande comment on pourrait le diriger, et il trouve que la religion des Alexandrins, qui répond bien aux aspirations de toutes les classes, même à celle des gens éclairés, ne peut être arrêtée sur la pente de la superstition que par la philosophie. Mais là est le point faible du système. Comment fera-t-on entendre à la foule la voix de la raison? Qui se charge de l'instruire? Quels sont les moyens pratiques d'empêcher qu'elle s'écarte du droit chemin, et de l'y ramener lorsqu'elle en sera sortie? Qui décidera dans quelle mesure le bon sens doit régler les élans du cœur et de l'imagination? Où est enfin l'autorité qui doit prendre possession des âmes et les mener toujours tout droit, entre les deux précipices de l'athéisme et de la superstition? Autant de problèmes que Plutarque ne se pose même pas. Il voit avec une admirable pénétration les besoins et les dangers de l'heure présente; mais il propose un remède qui n'est bon tout au plus que pour une élite. Il ne songe pas que ceux qui, grâce à leur éducation, pourraient se l'appliquer, sont précisément ceux à qui il est le moins nécessaire. Les humbles, les petits, les faibles d'esprit, le gros de l'armée de la superstition, ne comptent pas pour lui; et ce sont cependant ceux-là qu'il faudrait soigner. Plutarque est encore trop païen pour le comprendre. Il n'écrit que pour l'aristocratie de l'intelligence. Directeur zélé de la conscience de ses amis, il n'imagine pas que l'on puisse songer à établir une autorité suprême qui rende à tous le service qu'il rend à quelques-uns, un pouvoir spirituel chargé de fixer ce que la multitude doit croire. Il se fait une trop haute idée de l'humanité.

§ 3.

On connaît le sujet du onzième livre des *Métamorphoses* d'Apulée (1). Lucius, le héros du roman, changé en âne dans la ville d'Hypate par les sortilèges d'une magicienne (2), arrive, après mille aventures extraordinaires, à Corinthe, où il est conduit sur

(1) L. Apuleii *Opera omnia*... recensuit Hildebrand. Lipsiæ, 1842, pagination d'Oudendorp.

(2) I, p. 66.

le théâtre pour donner au peuple le spectacle de ses talents (1). Mais il s'échappe, au grand galop de ses quatre pieds, et parvient à Kenchrées, au moment où l'on va célébrer une fête d'Isis. La déesse lui apparaît en songe et lui indique comment il pourra le lendemain trouver, au milieu d'une procession, les roses qu'il doit mâcher pour reprendre sa forme première. Lucius exécute les ordres de sa protectrice, et, en effet, il redevient homme aussitôt. Son histoire cependant ne s'arrête pas là. A peine débarrassé de son enveloppe, il se fait initier aux mystères de la déesse à qui il doit son salut; puis, après avoir passé quelque temps à Madaure, sa patrie (2), il part pour Rome, et là enfin il subit dans le temple des dieux alexandrins, au Champ de Mars, les épreuves qui doivent l'attacher pour toujours à leur culte. Le dernier livre est consacré tout entier à la description des cérémonies dont il fut témoin.

Il est à remarquer que Lucien, qui a raconté aussi la fable de l'Ane, et qui est complètement d'accord avec Apulée dans les principaux épisodes, termine d'une façon toute différente. Chez lui, il n'est pas question d'Isis et de ses mystères : Lucius redevient homme au milieu du théâtre de Thessalonique, après avoir trouvé de lui-même, par un heureux hasard, les roses qui doivent rompre le charme. Il est reconnu sur-le-champ par un ami de sa famille et s'embarque pour Patras, sa ville natale, où il arrive sans autre incident, et où il reste. Ainsi, l'épisode du onzième livre des *Métamorphoses* est entièrement étranger au récit de Lucien. On en a conclu qu'il est, d'un bout à l'autre, de l'invention d'Apulée.

Ce jugement est trop absolu. Pour trancher la question, il faudrait savoir d'abord d'une manière positive laquelle des deux rédactions est antérieure à l'autre, et c'est ce qu'il est bien difficile d'établir (3). Mais, si Apulée allonge, il est manifeste que Lucien abrège; Photius l'affirme dans le passage qu'il consacre à Lucius de Patras (4), et, à défaut de ce témoignage, on s'en apercevrait assez à l'allure rapide et saccadée du style. Il est donc très probable, pour ne pas dire certain, qu'Apulée a pris pour modèle, non pas l'ouvrage de Lucien, mais celui de Lucius de Patras, qui, selon toute apparence, était plus ancien que l'un et que l'autre (5).

(1) X, p. 750.
(2) XI, p. 809. *Cf.* p. 812.
(3) Hildebrand, t. I, p. XXVII, § 3.
(4) *Biblioth.*, Cod. CXXIX.
(5) Hildebrand, *l. c.* Pierron, *Hist. de la littérat. grecque*, p. 536-537.

Qu'y avait-il dans le conte de Lucius? Sous quelle forme l'antique Milésienne y était-elle présentée? Photius dit que l'auteur s'y livrait à une recherche exagérée du merveilleux, et que ce qui tient dans le récit de Lucien se trouvait presque littéralement dans les deux *premiers* livres de Lucius. L'histoire, chez ce dernier, ne finissait donc pas avec la représentation théâtrale où l'Ane est introduit. Le troisième livre contenait un autre épisode; nous croirions volontiers qu'Isis y jouait un rôle, et que la Milésienne était arrivée, à la fin du premier siècle de notre ère, grossie par des additions successives d'éléments étrangers, que l'influence de la mythologie alexandrine avait contribué à y faire entrer.

Il y a dans Ovide une curieuse légende où figurent les dieux égypto-grecs. C'est peut-être la seule qui nous reste dans ce genre. Un habitant de la Crète, sur le point de devenir père, avait juré que, si l'enfant qu'il attendait était une fille, il le mettrait à mort. Sa femme se demandait comment elle s'y prendrait pour l'empêcher d'exécuter son barbare dessein, lorsqu'elle vit en songe Isis entourée d'Osiris, d'Harpocrate, d'Anubis et de tout son cortège; la déesse l'engagea à ne rien craindre et lui promit sa protection. A quelque temps de là, elle accoucha d'une fille; elle la fit passer pour un garçon aux yeux de son mari et l'éleva sous le nom d'Iphis. Lorsque l'enfant fut en âge d'être mariée, elle inspira à une jeune vierge du voisinage une vive passion, qu'elle partageait elle-même, quoiqu'elle sût que tout espoir de la satisfaire lui était interdit. Cependant la noce, décidée par les parents, devait avoir lieu bientôt. La mère, remplie d'angoisses, implora le secours d'Isis, et la déesse intervint comme elle l'avait promis: elle mit fin à cette situation critique en changeant le sexe d'Iphis, qui put dès lors épouser sa fiancée (1). Cette fable, évidemment, est contemporaine des Ptolémées. Ovide l'avait prise à Nicandre (2), lequel vivait au second siècle avant Jésus-Christ. Ce qui nous intéresse surtout, c'est qu'elle présente un air de famille avec le dernier épisode de la fable de l'Ane. Chez Ovide, comme chez Apulée, Isis intervient dans une circonstance difficile, lorsque toute solution naturelle paraît impossible; c'est au milieu d'un songe qu'elle promet son appui, et c'est par une métamor-

(1) *Métam.*, IX, p. 665-796.

(2) D'après Antoninus Liberalis, Μεταμορφώσεων συναγωγή, chap. 17, dans les Μυθογράφοι, éd. Westermann. Nicandre avait écrit des Ἑτεροιούμενα, *Métamorphoses*.

phose qu'elle le manifeste. Dans les deux cas, elle se présente comme une divinité nouvelle; elle dit elle-même qui elle est; la mère d'Iphis ne sait pas tout d'abord lui donner le nom qui lui convient; ce n'est que plus tard qu'elle comprend que c'est Isis qu'elle a vue en songe (1). De même la déesse explique à Lucius sa nature et ses attributions. En un mot, bien que les situations soient différentes, il y a dans les dénouements une analogie qu'on ne saurait méconnaître. Il est donc possible que le rôle joué par Isis dans la fable de l'Ane soit une addition alexandrine; quelque auteur du temps de Ptolémée, peut-être Nicandre lui-même, l'aura cousu tant bien que mal à la vieille Milésienne, et la fable, ainsi allongée, aura été reproduite par Lucius de Patras, dont Apulée la reçut; à moins qu'on n'aime mieux supposer que celui-ci pratiqua pour le roman ce que Plaute et Térence avaient mis à la mode dans la comédie, et qu'il fût lui-même l'auteur de la *contaminatio*, en faisant entrer, dans l'ouvrage grec refondu par ses soins, une donnée alexandrine. C'est ce qu'il paraît indiquer en propres termes lorsqu'il dit, tout à fait au début : « Je vous présenterai ici diverses fables ajustées ensemble dans un récit du genre milésien... Ne dédaignez point, je vous prie, de parcourir ce *papyrus égyptien* sur lequel s'est promenée la pointe d'un *roseau du Nil* (2). » En tout cas, sa part d'invention doit être assez restreinte. Dans le ton général du morceau perce un certain parti pris de tout admirer, qui est plus naturel chez un écrivain né sous le règne des Ptolémées que chez un contemporain de Marc-Aurèle; cet enthousiasme pour le culte d'Isis, ces longues explications, qu'elle fournit elle-même sur ses attributions, conviennent mieux à une époque où les mystères égyptogrecs étaient tout nouveaux et où ils commençaient à se répandre; au second siècle de notre ère, les temples d'Isis et de Sérapis couvraient le monde romain, et Lucius n'aurait pas eu besoin que la déesse lui révélât son nom (3). En outre, le dernier livre n'est pas le seul endroit des *Métamorphoses* où la religion égyptienne soit présentée avec respect et admiration; le second livre contient un épisode qui ne se trouve pas dans Lucien et qui provient sans doute de la même source que celui du onzième : c'est

(1) *Métam.*, IX, v. 698 : *Dea sum auxiliaris*, et v. 772 et suiv. : *Cunctaque cognovi*, etc.

(2) P. 1. Ce passage a été diversement interprété. Nous ne croyons pas que personne ait jamais songé à l'explication que nous donnons ici.

(3) P. 764.

l'aventure que raconte Téléphron (1) : un habitant de Larisse, empoisonné par sa femme à l'insu de tous, va être porté au bûcher, lorsque, sur une dénonciation inattendue, la coupable est traduite devant le peuple; un prêtre égyptien, « prophète du premier ordre (2), » ramène pour quelques instants des enfers, par ses enchantements, l'âme du mari, qui vient confondre, par son témoignage, celle qui l'a tué. Ce prêtre est introduit avec toutes sortes d'égards; c'est un jeune homme, et cependant un des personnages du drame, un vieillard, lui baise les mains et lui embrasse les genoux; le miracle qu'il est censé faire donne lieu à « une scène imposante (3). » Si l'on compare aux éloges, que reçoivent les ministres d'Isis dans ce passage et dans le onzième livre, le portrait ridicule que Lucien (4) et Apulée (5) tracent de ceux de la Déesse Syrienne dans ce même conte de l'*Ane*, on conviendra qu'on peut à bon droit attribuer la rédaction, que l'auteur latin a prise pour modèle, à quelque Grec d'Alexandrie, tout plein des passions religieuses qui agitaient sa ville natale, et prévenu contre les cultes orientaux qui pouvaient faire concurrence au sien (6).

Les commentateurs d'Apulée se sont quelquefois servis des *Métamorphoses* pour en tirer des renseignements sur sa vie; l'ouvrage, ainsi interprété, n'a pas peu contribué à accréditer, dès les premiers temps du christianisme, la tradition qui représentait l'auteur comme un magicien. Oudendorp, le premier, a fait justice de cette méthode. Hildebrand (7), après lui, a montré qu'on ne pouvait utiliser pour une biographie que la moitié, tout au plus, du dernier livre. Cette remarque reçoit une confirmation nouvelle, s'il est vrai qu'Apulée n'en a pas tiré la matière de son [illegible] mais que là, comme dans tout le reste, il a suivi un ou plusieurs [illegible]. On peut distinguer dans le onzième livre deux parties. La première s'arrête à l'endroit où Lucius reprend

[illegible] p. 159.
[illegible] p. 162.
[illegible] Am. Hauvette-Besnault, dans le *Bulletin de Correspon-* [illegible] de juillet 1882, p. 471 et suiv.
[illegible] de Sampis, présentés ici sous un jour si favorable, faisaient [illegible] de métragyrtes, tout comme ceux de la Déesse Syrienne. [illegible] *la Pythie...*, ch. XXV.
[illegible]

la forme humaine (1); c'est celle dans laquelle les emprunts sont le plus sensibles; la personnalité de l'auteur ne s'y montre pas; rien n'autorise à lui attribuer ce qu'il y dit de son héros. La seconde a un tout autre caractère. Lucius est dépouillé de son enveloppe; le miracle est accompli et la métamorphose terminée. C'est alors qu'Apulée se met en scène; il saisit cette occasion d'exposer ses idées sur la religion des Alexandrins, vers laquelle ses opinions philosophiques devaient tout naturellement l'entraîner (2). Cependant il ne prend pas la parole en son nom; c'est toujours Lucius qui raconte ses aventures; seulement, afin de raccorder ce qui va suivre à ce qui précède, l'auteur suppose qu'Isis, en échange du secours qu'elle a prêté à Lucius, exige de lui qu'il se consacre à tout jamais à son service et qu'il s'engage « dans sa sainte milice (3). » Il faut donc qu'il subisse les épreuves nécessaires à l'initiation. Apulée part de là pour nous les décrire dans le plus grand détail. On sent bien désormais que, caché sous son personnage, il prend un vif intérêt à son sujet et qu'il veut être reconnu. Lucius a dit quelque part qu'il était de Corinthe (4); tout à coup, vers la fin de l'ouvrage, il se donne comme étant de Madaure (5), la patrie d'Apulée lui-même. On a vu là une contradiction choquante que l'on attribue à une distraction (6). Hildebrand a raison lorsqu'il montre que c'est au contraire une indication destinée à éclairer le lecteur sur le sujet véritable de la fin du livre. Ce qu'Apulée y raconte de sa vie concorde avec ce qu'il nous apprend ailleurs (7) de son voyage à Rome et des études qu'il fit dans cette ville pour prendre place au barreau; c'est lui que nous voyons débarquer à Osties et entrer dans la capitale en voiture (8). Ce sont ses impressions qu'il décrit. Aussi ne peut-on guère douter qu'il eût été initié aux mystères, dont il peint les cérémonies avec une sympathie si évidente. Le onzième livre n'en présente que plus d'intérêt.

Cette partie de l'ouvrage d'Apulée a depuis longtemps piqué la

(1) P. 782. Hildebrand, *l. c.*

(2) V. le *Dieu de Socrate*, la *Doctrine de Platon*, le *Monde*.

(3) P. 766-784.

(4) P. 118.

(5) P. 812.

(6) Oudendorp, *ad* p. 1 et p. 812, *l. c.* Bétolaud, trad. franç., t. I, p. 421 et p. 495, en bas.

(7) V. les passages des *Florides* et de l'*Apologie* réunis dans Hildebrand, t. I, p. XXI, notes 13 et 14.

(8) P. 804.

curiosité des commentateurs. Mais ils la jugent très diversement, suivant ce qu'ils pensent de l'ensemble. Les uns attribuent aux *Métamorphoses* une portée considérable ; l'auteur y a caché un sens symbolique et mystique : il a voulu montrer comment une âme souillée de tous les crimes, enveloppée dans ses fautes comme Lucius l'est sous la forme grossière d'un âne, peut retrouver dans les purifications et dans les austères pratiques d'une religion bienfaisante la vertu et le bonheur. Dès lors, l'épisode de la fin, loin d'être un hors-d'œuvre, est la conclusion d'une thèse ; il a une valeur philosophique; si on le suprime, on enlève au roman l'élévation morale et religieuse qui en fait la principale beauté (1). Pour d'autres, les *Métamorphoses* ne sont qu'une œuvre indigeste, où on ne trouve ni raisonnement ni critique, et l'épisode qui la termine n'est autre chose « qu'une indiscrétion calculée de l'auteur, une description de pure curiosité, un véritable programme des fêtes d'Isis, qui en fait connaître l'ordre et la marche, mais qui n'en respire en aucune façon la sainteté, qui n'en communique en aucune façon la haute influence, si sainteté et haute influence il y a (2). »

Le onzième livre ne doit être placé ni si haut ni si bas. D'une part, il est vrai qu'il n'est rattaché à ce qui précède que par un lien assez artificiel ; si Apulée avait voulu poursuivre dans tout le cours de son ouvrage le développement d'une seule et même idée, qu'il se serait réservé d'arrêter ici comme à un terme prévu, on ne s'expliquerait guère qu'il se fût attardé à raconter avec tant de complaisance mille aventures extraordinaires. Mais, d'autre part, le soin avec lequel il traite son sujet, dans le dernier épisode, le respect que lui inspire le culte alexandrin, ne sauraient être mis en doute. Le onzième livre est un hors-d'œuvre au point de vue littéraire; mais soyons certains qu'il avait une grande importance aux yeux de l'auteur. Si Apulée l'a destiné à réveiller l'attention du lecteur, à communiquer à la postérité un peu de cette curiosité qui l'avait poussé lui-même à se faire initier, rendons lui ce témoignage qu'il a pleinement réussi.

Comparé avec l'opuscule de Plutarque, le onzième livre ne paraît que plus original. Le traité *sur Isis et Osiris* est l'œuvre d'un philosophe, qui cherche à se rendre compte des choses et qui se fait lui-même sa religion. Plutarque rejette certaines prati-

(1) Béroalde, Bosscha, Oudendorp, et, en général, tous les commentateurs. Leur opinion est résumée dans l'édition d'Hildebrand, t. I, p. XXVIII-XXXVIII.

(2) Bétolaud, trad. franç., t. I, p. XLIV.

ques ; il en discute l'esprit. Apulée est un enthousiaste, un néophyte, qui accepte tout les yeux fermés, une fois qu'il a cru bon de se livrer. Plutarque parle surtout du dogme, Apulée du culte. L'un est resté Grec dans l'âme, quoiqu'il connaisse Rome. Il écrit au fond de sa province, et pour des Grecs. L'autre écrit dans la langue de l'Occident; c'est au cœur de Rome que se termine son roman; c'est là qu'il achève de se faire initier, qu'il reçoit la dernière consécration qui doit lui donner le caractère d'un parfait isiaque. Avec lui nous entrons dans la cité souveraine où s'agitent les grands problèmes. On ne peut pas soupçonner le culte qu'il décrit d'être resté propre à des contrées éloignées, aux entrepôts ordinaires du commerce oriental ; c'est celui que l'on célèbre au Champ de Mars aussi bien qu'à Corinthe, aux portes de la Gaule et dans la Gaule même, comme sur les bords de la mer d'Ionie. Dans Plutarque, on ne distingue pas toujours s'il parle de ce qu'il a appris, comme voyageur, de la bouche des prêtres égyptiens, dans leur pays même, ou de ce qu'il voit autour de lui dans les temples de la Grèce. L'équivoque n'est pas possible avec Apulée : c'est en Europe qu'il a puisé ses renseignements, et non seulement il a assisté aux cérémonies des mystères, mais encore il y a joué un rôle.

Mais il faut se tenir en garde contre son témoignage. Son enthousiasme l'aveugle quelquefois. Telle est son admiration pour le culte nouveau, qu'il en dissimule les côtés faibles : tout y est beau, tout y est divin ; les épithètes laudatives abondent dans son style : la religion égyptienne est « la grande religion (1); » ses dieux sont tous grands aussi ; ses prêtres sont de hauts personnages (2), tous saints, tous vertueux, tous bienheureux (3). En outre, les rapports d'Apulée avec le christianisme n'ont pas encore été bien étudiés, et il serait cependant important que la question eût été éclaircie, pour que l'on pût porter sur le onzième livre un jugement définitif. Il contient en effet des détails singuliers, qui présentent des analogies curieuses avec ce que nous savons du culte des premiers chrétiens. Ils suggèrent un rapprochement qu'il est impossible de ne pas faire et qui n'a échappé à aucun des commentateurs d'Apulée depuis le dix-septième siècle. Le style surtout a un caractère d'onction mystique qui ne se retrouve dans aucun autre écrivain païen, et qui rappelle d'une

(1) « *Magna religio*, » p. 773.
(2) « *Proceres illi*, » ibid.
(3) *Passim*.

manière frappante celui qui distingue le style des Pères. Les discours sont un tissu de métaphores bizarrement entremêlées de substantifs abstraits et surchargées d'épithètes. On y rencontre souvent des alliances de mots absolument contraires au génie de la langue latine. Ce sont des expressions comme celles-ci : « Le port de la tranquillité, l'autel de la miséricorde, une religieuse béatitude... (1). » Les prêtres forment « une sainte milice (2) ; » Isis, « par sa providence, ouvre devant les initiés une nouvelle carrière de salut (3). » Rome est « la ville sainte (4), » etc. Ces singularités, il est vrai, tiennent et à la décadence de la langue latine et à l'usage reçu depuis longtemps dans les mystères de voiler sa pensée sous une forme convenue. Les apologistes de l'Eglise ont obéi, eux aussi, à cette double influence. Cependant on doit se demander si Apulée n'a pas connu le christianisme. Cette question, loin d'être oiseuse, comme le prétend Hildebrand (5), nous paraît être des plus graves que l'on puisse soulever; car elle ne tend à rien moins qu'à décider laquelle, de la religion des Alexandrins ou de celle des chrétiens, a fait, au second siècle, des emprunts à l'autre. Elle serait tranchée, si l'on prouvait jusqu'à l'évidence qu'Apulée, dans le dernier livre des *Métamorphoses*, n'a rien inventé, et qu'il n'a fait que reproduire, avec plus ou moins de fidélité, un modèle antérieur de deux ou trois siècles. Quelque probable que soit cette hypothèse, il faut chercher la solution par une autre méthode. Admettons que le dernier livre soit tout entier de la main d'Apulée. L'auteur y a-t-il mêlé volontairement et sciemment les doctrines des deux religions? Ce n'est guère admissible. Apulée, sans doute, ne pouvait pas ignorer l'existence du christianisme; un pareil aveuglement serait inouï chez un homme aussi curieux de pénétrer le mystère de tous les cultes; il en étudia plus d'un qui ne vivaient pas aussi près de lui et qui ne faisaient pas autant de bruit dans le monde. Mais ses ouvrages ne témoignent pas que la religion du Christ ait produit sur son esprit une grande impression; à peine trouve-t-on chez lui deux ou trois passages où l'on peut voir, avec un peu de complaisance, des allusions aux croyances et aux pratiques qu'elle répandait. Il serait étrange que, sans

(1) : « *Portus quietis, ara misericordiæ, religiosa beatitudo,* » p. 782.
(2) : « *Sancta militia,* » p. 784.
(3) : « *Novæ salutis curricula,* » p. 799.
(4) : « *Sacrosancta civitas,* » p. 810.
(5) T. I, p. XXIII.

l'avoir jamais ni vantée ni rabaissée, il la pillât, sans la nommer, non pour ajouter à la force d'un traité dogmatique, mais pour donner du piquant au dernier épisode d'un conte. Il vaut mieux examiner si la religion alexandrine, qu'il célèbre dans le onzième livre, n'avait pas été modifiée avant lui, et à son insu, par les doctrines des chrétiens, si elle n'avait pas éprouvé, déjà de son temps, les changements profonds que celles-ci apportèrent plus tard, par contre-coup, dans le paganisme tout entier. Que nous ayons ou non, dans le récit d'Apulée, une rédaction originale, il est intéressant de chercher si les traits singuliers qu'on y a relevés doivent être attribués à une influence chrétienne semblable à celle que subit l'école d'Alexandrie à l'époque de Plotin, de Porphyre et de Jamblique, ou si, au contraire, il ne faudrait pas y voir la trace d'un travail latent, qui aurait préparé, au sein de la religion alexandrine, certains dogmes adoptés ensuite par le christianisme. La question ainsi posée est aussi délicate qu'importante. On ne peut la résoudre qu'en comparant attentivement les faits qu'Apulée nous révèle avec ce que nous lisons dans les écrivains antérieurs qui ont traité le même sujet, dans les poètes latins et dans Plutarque. Nous devons attendre, pour nous prononcer, d'avoir étudié le culte des Alexandrins dans son esprit et dans ses pratiques, c'est-à-dire d'être arrivés à la conclusion même de ce travail.

§ 4.

Il y a, dans l'antiquité, bien peu de vies qui puissent être plus justement rapprochées de celle d'Apulée que celle d'Ælius Aristide. L'un et l'autre appartiennent à ce monde oriental, au milieu duquel s'élaborèrent, au second siècle, tant de si grandes choses. Tous deux il en virent les derniers beaux jours. Tous deux esprits distingués, écrivains délicats, voyageurs instruits, ils eurent le même amour du surnaturel et passèrent à la postérité avec le double renom de rhéteurs et de thaumaturges célèbres. La lecture de leurs œuvres initie mieux que toute autre à la connaissance de cette époque étrange, où la plus haute société, où des hommes, nourris dès leur enfance du suc des lettres grecques, se passionnent pour les sciences occultes et vivent en plein miracle. Si telle était l'élite, que devait être la foule! Apulée, déjà de son vivant, fut accusé de magie (1). Aristide, arrivé à

(1) V. l'*Apologie*.

l'âge d'homme, fut pris d'une maladie de langueur, qui le jetait périodiquement dans des accès de somnambulisme; il tombait alors dans un sommeil profond, pendant lequel Esculape lui prescrivait des remèdes, dont il donnait lui-même l'indication à haute voix devant les personnes présentes. Grâce à ce secours, il finit par guérir. Il a rapporté dans un ouvrage intitulé : *Discours sacrés* (1), l'histoire de sa maladie et les entretiens qu'il eut avec la divinité. Ce rhéteur visionnaire a laissé, en outre, divers éloges des dieux, qui sont, comme il s'efforce de le démontrer, de véritables hymnes en prose; il a célébré tour à tour Zeus, Athénè, Poseidôn, Dionysos, Héraklès... Un jour, probablement à la requête des Alexandrins, et à l'occasion d'une grande fête (2), il composa un discours en l'honneur de Sérapis. Bien qu'il n'eût pas une dévotion particulière pour ce dieu, le morceau oratoire qu'il lui a consacré résume pour nous des documents aujourd'hui perdus dont il s'était inspiré. Du reste, il ne négligeait pas de recourir aux oracles d'Isis et de Sérapis (3), et il reconnaissait qu'il était en partie redevable de sa guérison à la grande divinité des Alexandrins (4). C'est à la suite d'un vœu qu'il s'était chargé de célébrer son sauveur (5). Ce qu'il a voulu faire, il le dit lui-même : ce n'est pas un traité sur la nature et les attributions de Sérapis; il abandonne aux prêtres et aux théologiens la tâche à laquelle il se soustrait. Pour lui, c'est un panégyrique qu'il veut écrire. Mais, par là même, il contribue à mieux faire connaître le dieu égyptien; car on ne peut montrer sa puissance et sa bonté sans dire en même temps quel il est (6). Aussi, quelque curieux que nous soyons de pénétrer plus avant dans les mystères des livres sacrés qu'Aristide avait mis à profit (7), les renseignements dont son discours abonde ont encore le plus grand prix.

(1) Ἱεροὶ λόγοι. — *Opera omnia* ex. rec. Guil. Dindorfii. Lipsiæ 1829.

(2) P. 100 : « ὦ τὴν καλλίστην ὧν ἐφορᾷς κατέχων πόλιν, ἥ σοι τὴν δι' ἔτους πανήγυριν πληροῖ. » V. Fabricius, *Bibl. græc.*, lib. IV, c. 30, p. 378. Cf. Masson, *Collectanea historica ad Aristidis vitam*, § VI, 17.

(3) : Ἱεροὶ λόγοι, III, p. 565.

(4) *Ibid.*, II, p. 519.

(5) P. 90, « ἄλλως τε καὶ εὐχὴν ἀποπληροῦντας, ἐπειδήπερ ἐσώθημεν. » Cependant Aristide semble plutôt faire allusion dans ce passage à un danger de naufrage, auquel il avait échappé récemment, grâce à la protection de Sérapis. V. la fin du *Discours*, p. 100-101.

(6) P. 91.

(7) : « Ἱεραὶ θῆκαι βίβλων ἱερῶν, » p. 98.

§ 5.

Avec le troisième siècle s'ouvre une ère nouvelle pour la religion alexandrine. Elle subit l'influence de l'école de Plotin et entre en lutte avec le christianisme. Il faut rejeter parmi les sources qui peuvent servir à l'histoire de cette seconde période le dialogue d'Hermès Trismégiste qui porte le titre d'*Asklépios*, et dont on possède une traduction latine attribuée à Apulée. L'auteur de cet ouvrage a été inspiré par la théologie égyptienne et a écrit sous l'empire des idées dont nous suivons le développement; par là il doit attirer notre attention. Mais les attaques qu'il dirige contre le christianisme et les emprunts qu'il lui fait montrent qu'il doit être rangé parmi les contemporains des philosophes néo-platoniciens. Aussi nous excluerons du nombre de nos sources le dialogue grec, dont la rédaction latine n'est qu'une fidèle reproduction, quoique le meilleur éditeur d'Apulée (1) nous autorise à l'y comprendre.

(1) Hildebrand, t. I, p. XLIX-LIV.

CHAPITRE V.

LA DOCTRINE.

La société de l'empire, au milieu de laquelle les cultes orientaux ont fait une fortune si rapide, cédait, en les embrassant avec tant d'ardeur, à deux tendances qui paraissent se contrarier, et qui, en réalité, ont la même cause et le même but : elle éprouvait un immense désir de s'élever vers Dieu, de s'absorber, de se perdre en lui, et en même temps elle aspirait à fixer ses croyances, à les asseoir pour toujours sur une base inébranlable : mysticisme et besoin d'une autorité spirituelle, tels étaient les deux mobiles auxquels toutes les âmes obéissaient plus ou moins. Elles cherchaient une doctrine bien arrêtée qui les rapprochât de l'objet de leur contemplation, et qui leur évitât les vagues inquiétudes que la philosophie était impuissante à dissiper. En un mot, il leur fallait un dogme. La religion alexandrine, comme celle de Mithra, comme toutes celles qui se répandirent à la même époque, essaya de répondre à ces exigences nouvelle. Ses prêtres s'efforcèrent de faire connaître Dieu.

§ 1.

On ne rompt pas en un jour avec des traditions dont l'humanité s'est contentée pendant des siècles. L'alexandrinisme conserva jusqu'au bout un fonds de croyances naturalistes qu'il avait reçu des deux sources auxquelles il avait puisé. C'est par là qu'il est resté païen. Il ne vint pas à l'esprit de ses fondateurs que Dieu, même conçu comme un être unique, pût exister en dehors du monde. La nature n'était à leurs yeux qu'un de ses aspects, une de ses formes ; la physique et la cosmologie faisaient partie intégrante de la religion ; le prêtre, loin de repousser la science, l'appelait et la cultivait. De tout temps, en Egypte, les ministres

de la divinité avaient été considérés comme des philosophes; par conséquent, l'étude des phénomènes sensibles, suivant l'usage antique, rentrait dans leurs attributions. Il en fut ainsi jusqu'à la fin. On peut voir, dans les vies de Philostrate, par exemple, de saints personnages, qui furent à la fois des ascètes et des savants. Ceux qui fréquentaient le Sérapéum d'Alexandrie se livraient à des recherches dont la Nature était l'objet aussi bien que Dieu. Il y avait là des salles de conférences, à côté du sanctuaire; on y discutait sur les lois de l'univers, avant d'aller sacrifier à Sérapis ou à Isis. Aucune ville ne se passionna comme Alexandrie pour ces spéculations. Mais le naturalisme, tel qu'elle l'entendit, n'eut plus ce caractère naïf que lui avaient donné les anciens cultes de la Grèce et de l'Italie. Il devint un système embrassant dans des explications ambitieuses l'ensemble de la création tout entière. Ce n'était plus la poésie populaire, l'instinct de la multitude, qui animait, par de gracieuses images, l'air, la terre et les eaux, répandant partout une légion de divinités, attachées chacune à un petit coin de bois, de lac ou de montagne. C'étaient les sages qui personnifiaient les éléments dans quelques graves figures mythologiques peu vivantes, peu agissantes. Et plus on va, plus ce caractère devient sensible : le naturalisme tend à se simplifier; on s'efforce de le ramener à l'unité, sans que jamais on songe à en écarter le principe. Chez Plutarque, Sérapis ou Osiris n'est plus seulement le Nil (1); c'est en général le principe de toute humidité, la source de toute production, la substance de tous les germes (2). Isis, que quelques auteurs représentaient comme étant la terre d'Egypte (3), prend un rôle d'une bien autre importance : elle est dans la nature comme la substance femelle, comme l'épouse qui reçoit tous les germes productifs (4). Plutarque lui-même, qui cherche à se faire une opinion au milieu de toutes celles qu'il rapporte, ne rejette nullement l'interprétation qui applique le mythe osirien aux lois et aux combinaisons de la matière; seulement il considère les choses de très haut et tâche d'atteindre le dernier degré de la synthèse. Il croit qu'Osiris et Isis, « dirigés par une seule et même raison, gouvernent l'empire du bien et sont les auteurs de tout ce qu'il y a de beau et de parfait dans la nature. Osiris en donne les principes actifs, Isis

(1) Ch. XXXII.
(2) Ch. XXXIII-XXXVI.
(3) Ch. XXXVIII.
(4) Ch. LIII.

les reçoit de lui et les distribue à tous les êtres (1). » Dans Apulée, Isis n'est pas seulement la Lune, la dispensatrice des fruits et des moissons (2), mais encore la Nature, mère des choses, maîtresse de tous les éléments (3). Les monuments représentent les dieux alexandrins avec des costumes et des attributs empruntés, pour la plupart, aux anciennes divinités qui régnaient sur le monde et qui en personnifiaient les forces. Leur culte ne repose donc point sur un autre principe que le paganisme primitif; il en respecte la tradition ; seulement il diminue le nombre des êtres mystérieux qui présidaient à la vie de la nature, ou plutôt il les fait descendre au rang d'agents inférieurs placés sous la dépendance de deux ou trois personnes divines.

Ce naturalisme se réduit même jusqu'à devenir monothéiste. La croyance à un seul Dieu, qui, plus ou moins enveloppée, plus ou moins corrompue par les superstitions vulgaires, s'était perpétuée en Egypte, se propagea rapidement avec la religion des Alexandrins, au souffle de la philosophie. Au commencement du deuxième siècle, l'empereur Hadrien écrivait au consul Servianus qu'à Alexandrie on ne reconnaissait qu'un seul Dieu, Sérapis, et que tous, païens, chrétiens et juifs s'accordaient pour lui rendre hommage (4). Ælius Aristide n'est pas moins affirmatif : « Les habitants de la grande cité égyptienne, dit-il, proclament *Sérapis seul Zeus* et n'invoquent que lui (5). » Les termes mêmes dont il se sert dans ce passage sont reproduits par un assez grand nombre d'inscriptions gravées sur des gemmes; c'est toujours la formule : « Sérapis seul est Zeus (6). » Ce dieu, que l'on compare ainsi à l'antique souverain de l'Olympe grec, lui est du reste bien supérieur; car le Zeus d'Homère a dû partager le monde avec Poseidôn et Pluton. Sérapis est maître partout : l'air, la terre, la mer et les enfers lui appartiennent. Il est le coryphée de tous les êtres surnaturels qui peuplent l'univers. Il est le seul que tous les hommes adorent à l'égal de leurs divinités nationales; quelques-uns même lui rendent un culte exclusif de tout autre (7). Les dieux égyptiens qu'on lui associe, à Alexandrie même, n'usurpent point le rang qui lui est réservé;

(1) Ch. LXIV.
(2) P. 757-759.
(3) P. 761.
(4) *Hist. Aug.* Vopisc., *Vita Saturn.*, 8.
(5) : « Ἕνα Σάραπιν ἀνακαλοῦσι Δία, » p. 53.
(6) : « Εἷς Ζεὺς Σέραπις. » V. notre *Catalogue*, nos 138, 139, 143, 213, 214.
(7) Aristide, *l. c.*

ils restent dans la Triade à l'état de personnes secondaires, dont l'essence n'est pas distincte de celle de leur souverain (1). On connaît une gemme sur laquelle sont représentés Horos et Anubis; Sérapis ne figure pas auprès d'eux; mais la légende ordinaire : « Sérapis seul est Zeus, » gravée autour du sujet, montre que les honneurs attribués aux deux autres personnes ne portent pas atteinte à la puissance de l'Etre unique (2).

Cependant il dut y avoir entre les théologiens, à cette époque de remaniements et de transformations profondes, des divergences d'opinions sur l'unité de Dieu et sur les rapports des trois personnes (3). C'est ainsi que la divinité femelle paraît avoir pris de bonne heure, dans certains systèmes, la place principale; chez Apulée, Sérapis, quoiqu'il soit question de lui incidemment (4), disparaît devant Isis. Non seulement celle-ci joue le premier rôle dans l'épisode, mais encore l'auteur lui donne toutes les attributions qui, suivant Aristide, reviennent à Sérapis : « Je suis, dit-elle, la Nature mère des choses, maîtresse de tous les éléments, origine et principe des siècles, *divinité suprême* (5), reine des Mânes, première entre les habitants du ciel, type uniforme des dieux et des déesses. C'est moi dont la volonté gouverne les voûtes lumineuses du ciel, les souffles salutaires de l'Océan, le silence lugubre des enfers. *Puissance unique*, je suis par l'univers entier adorée sous plusieurs formes, avec des cérémonies diverses, avec mille noms différents..... (6) » Un monument fameux, souvent cité, qui a été trouvé à Capoue, est dédié à la déesse Isis « qui, à elle seule, est tout (7). » Juvénal, se moquant des gens dont la piété est mesquine et mal entendue, remarque qu'Isis seule leur inspire quelque crainte, quoiqu'ils ne se fassent pas faute de braver sa colère à l'occasion. Elle est pour lui la divinité par excellence, celle en qui l'on croit lorsqu'on croit en Dieu (8).

(1) V. comment Apulée parle du culte d'Osiris dans ses rapports avec ceux d'Isis: « Connexa, immovero *inunita* ratio numinis religionisque » *Metam.*, XI, p. 810-811.

(2) Montfaucon, *Palæogr. gr.*, p. 178. Matter., *Histoire du Gnosticisme*, pl. III, n° 4.

(3) C'est ce qui explique comment Sainte-Croix refuse d'admettre qu'Apulée reconnaisse le principe de l'unité de Dieu. *Mystères*, t. II, p. 166.

(4) P. 772, 814, 816.

(5) « *Summa numinum.* »

(6) P. 761.

(7) *C. I. N.*, 3580, « *una quæ es omnia.* »

(8) XIII, 91 et suiv. « *Hic putat esse deos...* » etc.

Mais cette foi nouvelle devait forcément, dans une religion qui restait naturaliste, incliner vers le panthéisme : un seul Dieu, qui résume en lui toutes les forces de la Nature, ne se distingue pas du monde. Sur ce point, le langage de nos auteurs n'est pas très explicite ; on dirait parfois qu'ils cherchent à échapper à cette conclusion. Tantôt Sérapis est le grand réceptacle commun, d'où tout sort et où tout rentre, où tout va se perdre et s'absorber après la mort (1) ; tantôt il est le créateur de l'univers, aux lois duquel il préside (2). Tantôt Isis est identifiée avec la Nature ; tantôt elle en règle les mouvements (3). Les métaphores qui se pressent dans le style de cette époque ne permettent pas toujours de décider si l'écrivain attribue à la divinité une vie propre. Il est probable que cette conception, vague au début, devint plus précise à mesure que l'on s'éloigna des traditions du paganisme. A l'origine, Sérapis n'est autre qu'Eros-Phanès, le dieu du panthéisme orphique, lequel embrassait dans son unité les diverses parties du monde comme les membres d'un même corps. On rapporte que Nicocréon, qui régnait en Chypre vers le temps d'Alexandre, avait demandé à Sérapis qui il était (sans doute lorsque Ptolémée organisa et répandit le culte de sa capitale naissante), et il avait obtenu cette réponse : « Je vais t'apprendre moi-même quel dieu je suis. Le monde céleste est ma tête; la mer, mon ventre; j'ai dans la terre mes pieds, dans l'air, mes oreilles, dans le soleil resplendissant, mes yeux (4). » De même encore, dans la théorie à laquelle Plutarque s'arrête, Isis et Osiris sont confondus avec la matière. Chez Aristide, la personnalité de Sérapis se dégage beaucoup plus nettement; il est présenté comme le maître et comme le roi de la création, qu'il gouverne suivant les vues de sa profonde sagesse (5). L'alexandrinisme a donc suivi, au commencement de notre ère, le mouvement général de la philosophie. Ce fut surtout lorsqu'on imagina Dieu comme une Providence, qu'il fallut bien lui reconnaître une existence à part ; et c'est en effet ce point de vue qui domine chez Apulée et chez Aristide. Non seulement le Dieu des

(1) Aristide, p. 54 : « πανταχῇ πάντας περιέχων. »

(2) *Ibid.*, p. 51, 55 : « ἔργα Σαράπιδος. »

(3) Macrob. *Saturn.*, I, 20, et peut-être Apulée, p. 761, mais ici Hildebrand lit, au lieu de *rerum Natura parens*, que donnent la plupart des éditeurs, *naturæ*, ce qui, d'ailleurs, est plus conforme à la théorie d'Apulée.

(4) Macrob., *Saturn.*, I, 20, Cf. Mullach, *Fragm. Philos. Græc.*, Coll. Didot, *Orphica*, I. v. 18, II, v. 30, VI, v. 11, 35 et suiv.

(5) « ἀρχὴ Σαράπιδος, » p. 51.

Alexandrins règne sur le monde, mais encore il peut, si bon lui semble, en changer les lois. Lorsque Isis rend Lucius à sa forme première, elle accomplit un miracle qui doit témoigner à jamais de sa puissance devant les hommes, et son protégé ne croit pas pouvoir moins faire, pour reconnaître une pareille faveur, que de lui consacrer le reste de sa vie (1). Sérapis donne à des matelots de l'eau potable en pleine mer, il ressuscite les morts (2) : « Les livres sacrés, dit Aristide, sont pleins de récits de prodiges semblables; sur les places publiques, dans les ports et dans les villes, on ne s'entretient pas d'autre chose (3). » Sérapis rend la santé à des malades que les médecins désespéraient de sauver. Il délègue même ses pouvoirs surnaturels à quelques mortels privilégiés. Lorsque Vespasien guérit, devant le peuple d'Alexandrie, un aveugle et un paralytique, c'est le dieu qui lui communique tout à coup sa bienfaisante influence. Ce jour-là, l'empereur représente sur la terre le maître de l'univers.

§ 2

L'idée que l'on se fait des rapports de Dieu avec l'homme est nouvelle aussi et se ressent plus encore que tout le reste des progrès de la philosophie. Que l'on accorde la souveraineté à Sérapis ou à Isis, on ne se figure l'Etre Suprême que comme une Providence, dont la bonté infinie dirige les créatures. Si le héros d'Apulée voit enfin, après tant d'épreuves, « luire à ses yeux le jour du salut, » c'est à la providence d'Isis qu'il en est redevable (4). Comme le Sérapis d'Aristide, elle est partout présente et éternellement agissante (5). Aurait-on mille bouches, toutes les bouches de l'humanité, on ne pourrait célébrer dignement les bienfaits dont elle nous comble; car ils se succèdent jour et nuit sans interruption. On ne peut pas plus les compter qu'on ne peut mesurer la portion de l'éternité qui précède notre existence, ou celle qui doit la suivre. Vouloir les rappeler et en fixer le souvenir par la parole, c'est chercher à saisir le flot qui

(1) P. 781.
(2) Aristide, p. 55.
(3) *Ibid.*
(4) « *Jam tibi providentia mea illucescit dies salutaris*, » p. 764. V. encore p. 798-799, « *humani generis sospitatrix perpetua* »... p. 806.
(5) Apul., p. 807 à 809, Aristide, p. 51, 52, 55 : « τὴν παρὰ τούτου πρόνοιαν. »

s'enfuit (1). » La divinité est à la fois très bonne pour les hommes et très redoutable; mais cependant elle incline plutôt vers la miséricorde (2) : grande et belle pensée, qui nous porte à mille lieues du paganisme! On se confie à la garde de Sérapis, en lui disant : « Protège-nous (3)! » Isis a pour les malheureux la douce affection d'une mère (4); elle personnifie dans un type idéal le sentiment le plus tendre et le plus fort qu'il nous soit donné de connaître. Les hommes sont désormais unis à Dieu par les liens d'une gratitude et d'une confiance sans limites.

Ils ont envers lui plus de devoirs qu'autrefois. Son intervention étant plus continue et plus sensible, on compte davantage avec lui dans la vie de chaque jour. La morale n'avait jamais été absente du paganisme. Mais au premier siècle elle fait avec la religion une alliance plus étroite. Le premier de nos devoirs envers Dieu, c'est, suivant une admirable pensée de Plutarque, de chercher à le connaître; c'est par là que nous méritons de partager son bonheur : « Isis communique sa doctrine sacrée à ceux qui, par leur persévérance dans une vie sobre, tempérante, éloignée des plaisirs des sens, des voluptés et des passions, aspirent à la participation de la nature divine, qui s'exercent assidûment dans les temples à ces pratiques sévères, à ces abstinences rigoureuses, dont la fin est la connaissance du premier et du souverain être, que l'esprit seul peut comprendre et que la déesse nous invite à chercher en elle-même comme dans le sanctuaire où il réside (5). » On ne sépare plus guère la vertu de l'ascétisme. En même temps, c'est la religion qui fixe les devoirs par lesquels les hommes sont liés les uns aux autres. Cette idée si nouvelle pour l'Occident, et surtout pour Rome, n'avait été nulle part plus répandue qu'en Egypte. Le besoin de corriger par la bienfaisance privée ce que les lois civiles ont de trop dur avait donné naissance dans ce pays, depuis de longs siècles, à des institutions charitables que les temples abritaient et sanctifiaient. Le collège de reclus et de recluses que renfermait le Sérapéum de Memphis vivait sans doute de legs et d'aumônes (6). La pitié

(1) Apul. p. 808, Arist. p. 55. Remarquez que le latin de l'un et le grec de l'autre semblent calqués sur un même texte.

(2) Arist. p. 54 : « φιλανθρωπότατος καὶ φοβερώτατος αὐτὸς... πρὸς δὲ τὸν ἔλεον μᾶλλον τέτραπται. »

(3) Φύλασσε, *Catalogue*, nos 209, 210.

(4) « *Dulcem matris affectionem miserorum casibus tribuis.* » Apulée, p. 806.

(5) *De Is. et Os.*, ch. II.

(6) V. Renan ; *Les Apôtres*, p. 79 et 325.

pour l'infortune, le désir de se rendre utile à ses semblables et de soulager leur misère, tous ces sentiments ardents et doux qui procurent à l'âme ses plus nobles jouissances, la religion égyptienne les entretenait avec soin. Dans le *Livre des morts*, le défunt, arrivé devant ses juges, ne dit pas seulement : « J'ai pratiqué la justice sur la terre, je n'ai pas tourmenté les malheureux, je n'ai pas attiré de mauvais traitements sur l'esclave, je n'ai pas fait pleurer, je n'ai pas tué... » mais encore : « J'ai donné du pain à celui qui avait faim, de l'eau à celui qui avait soif... (1). » Ces idées transportées au milieu de la société romaine, où les droits du puissant, du riche sont si terribles, doivent opérer une révolution dans les rapports qui unissent les citoyens entre eux. La religion et la morale n'ont plus qu'une seule et même sanction. Sérapis inspire une crainte qui est salutaire, car il défend aux hommes de se nuire et il maintient la concorde ici-bas (2).

Mais la raison principale du succès du culte alexandrin, ce sont les idées qu'il propage sur la vie future. Comme les mystères grecs, il entretient la croyance aux divinités chthoniennes. Sérapis et les dieux qui partagent ses honneurs remplissent un double rôle, comme Dionysos, Déméter et Korè : ils président à la vie et à la mort; ils reçoivent, pour l'animer de nouveau, la matière désorganisée ; ils représentent à la fois la force productrice de la nature dans toute son intensité et les tristesses du royaume des ombres. Sérapis conduit les âmes, après qu'elles se sont séparées de leur fragile enveloppe ; elles lui doivent un compte exact de leur vie passée ; il leur fait subir un jugement et leur assigne, suivant leurs œuvres, une place bonne ou mauvaise dans son empire (3). Isis dit à Lucius : « Lorsque, ayant accompli le temps de ta destinée, tu seras descendu aux sombres demeures, là encore, dans cet hémisphère souterrain, tu me retrouveras brillante au milieu des ténèbres de l'Achéron, souveraine des demeures du Styx ; et toi-même, hôte des champs Elyséens, tu continueras d'offrir tes hommages assidus à ta protectrice. » Les Alexandrins enseignent donc que l'âme est immortelle et que, dans sa seconde existence, elle répondra de l'usage qu'elle a fait de la première. C'est la tradition constante de l'hellénisme. Mais cette foi si vivace chez les Grecs est devenue plus ardente encore au contact de la religion égyptienne, pour laquelle

(1) *Papyrus de Neb-Qed.* Ed. Devéria, pl. VI, col. 11 à 21, pl. VII, col. 26-32.
(2) Aristide, p. 54.
(3) *Ibid.*

la vie d'outre-tombe est la grande préoccupation et le but suprême. Tous les peuples anciens avaient sur la mort un fonds d'idées commun (1), et c'est ce qui rendit la tâche facile à ceux qui entreprirent de les rapprocher par des liens plus étroits. Mais chacun d'eux, suivant son tempérament, se faisait une image particulière du sort qui attend les hommes au delà du terme fatal. Chacun d'eux surtout acccordait à ce grave souci une part plus ou moins large dans sa pensée de tous les jours, suivant son génie et ses mœurs. Les Grecs et les Romains, tout entiers à leur tâche, jouaient un rôle trop considérable dans ce monde pour tourner souvent leur esprit vers les mystères de l'autre. La multitude (car, bien entendu, il ne s'agit pas ici des philosophes) n'avait point ces habitudes contemplatives que l'on est surpris de trouver, dans d'autres climats, chez les gens les plus humbles et les plus simples. Elle sentait tout le prix de l'action et ne s'attachait pas à l'examen des problèmes inquiétants avec cette fixité qui est le propre des races orientales. Elle croyait fermement que nous sommes ici-bas comme dans une hôtellerie; mais à force de s'y faire sa place aussi commode que possible, elle arrivait à oublier qu'il lui fallait en sortir. Qui donc n'est pas coupable de cette inconséquence dans les pays où les corps et les esprits travaillent sans relâche? Et même n'est-il pas nécessaire, pour un peuple qui prétend régner sur les autres, d'oublier parfois que la gloire n'est que chimère et qu'il y a un terme inéluctable aux ambitions les plus généreuses? Les plus nobles choses ne sont-elles pas à ce prix? Mais autres temps, autres mœurs. Tandis que les Césars introduisent en Occident ce régime despotique et cette sage administration, dont les Pharaons et les Ptolémées leur avaient donné l'exemple, les âmes, plus souvent et plus longtemps seules avec elles-mêmes, se troublent et songent à la demeure éternelle qui les attend. C'est alors que se répandent les doctrines de l'Egypte, parce qu'elles exaltent plus que toute autre ce sentiment de malaise. Elles lui offrent un aliment toujours prêt, l'entretiennent et le réchauffent. Des Egyptiens viennent jusque dans Rome offrir aux yeux le spectacle de ce que cache le monde souterrain (2). Tous les genres d'enseignement se réunissent pour surexciter les imaginations.

Mais il y a plus. Les Alexandrins donnent un cours nouveau à

(1) V. G. Perrot, dans la *Revue des deux mondes* du 1er février 1881, p. 577 et suiv.

(2) V. plus haut, p 58, n. 3.

de vieilles idées; ils y ajoutent un élément : l'espérance de la résurrection. C'est à peine si l'état qui suit immédiatement la mort peut être appelé une vie, lorsqu'on se le représente tel que les poètes grecs le dépeignent. On sait, et il est inutile de rappeler, ce qu'Homère pense de l'existence des ombres, même les plus heureuses (1). L'orphisme ne tarda pas à changer ce point de vue. Dans ce système, ce fut la vie à venir qui devint la véritable et l'unique fin de l'humanité; celle que nous menons ici-bas ne fut plus considérée que comme un temps d'exil, imposé à nos âmes en punition de crimes antérieurs, qu'elles doivent expier, afin de renaître un jour plus pures et plus libres. Il n'est guère douteux que ce fut l'Egypte qui inspira aux Orphiques, dès l'origine de la secte, la doctrine de la palingénésie. La foi en une seconde vie, meilleure que la première, s'éveilla tout d'abord dans ce pays. Ce fut là qu'elle se retrempa aux époques postérieures, quand elle eut fait son chemin à travers le monde. La purification orphique, qui devait assurer à l'homme le bonheur éternel, devint un des rites essentiels du culte alexandrin. Les élus, sur lesquels Isis a jeté les yeux, doivent d'abord être plongés dans le bain mystique, qui les lave de leurs souillures et leur fait trouver grâce devant la divinité (2); lorsqu'ils ont subi toutes les épreuves de l'initiation, ils sont marqués d'un caractère ineffaçable. Arrivés aux portes du trépas, ils reviennent en quelque sorte à la vie, grâce à la providence de la déesse (3). Cette béatitude n'est pas le privilège de quelques-uns; tout le monde peut l'acheter par une conduite austère et pieuse et, comme bien l'on pense, les prêtres ne refusent personne. Chaque culte, dans les premiers siècles de notre ère, avait une formule qui résumait les croyances de ses adeptes et qui leur servait de mot d'ordre, de signe de ralliement. Celle que les Alexandrins écrivaient sur les tombes était : « Ayez confiance (4) ! » c'est-à-dire attendez sans crainte le jour où les bons

(1) V. Girard, *Le sentiment religieux en Grèce*, p. 303 et suiv.

(2) V. plus bas, chapitre VI, § 1.

(3) Apul., XI, p. 799. « *Sua providentia quodam modo renatos..* » etc. C'est dans le même sens qu'il faut entendre un autre passage, p. 766 : « *Scies ultra statuta fato tuo spatia...* » etc. V. encore p. 806 : « *Natalem sacrorum...* »

(4) Εὐψύχει, *C. I. G.*, 2204, 4467, 4468, 4825 add., 4975b add., 4976, b. e. 5832 add., 5854 c. add., 6223b., 6301, 6324b., 6350, 6364, 6371, 6404, 6425, 6427, 6438, 6455, 6470, 6488, etc., etc. V. la même acclamation sur des tablettes suspendues au cou de momies de l'époque alexandrine, *Gazette archéologique*, 1877, p. 133. Edm. Le Blant, *Tablaï égyptiennes à inscriptions grecques*. *Revue archéolog.* 1874, p. 244 et autres articles. *Ibid.*, V. les tables, et *ibid.*, 1875, *passim*. Cette acclamation paraît bien avoir été propre aux païens d'A-

trouvent leur récompense dans une existence meilleure. Mais personne n'atteint dès le lendemain de la mort le terme promis à la vertu. Sur ce point, l'alexandrinisme ne pouvait penser autrement que les sectes dont il avait recueilli l'héritage. Depuis les disciples directs de Pythagore jusqu'aux Orphiques, tous étaient d'avis que l'âme, au sortir de sa prison, doit passer successivement dans plusieurs corps, avant de jouir de la félicité, à laquelle elle aspire. Elle devait s'élever petit à petit, après avoir joué dans ce monde des rôles divers sous des formes multiples. La purification qui l'avait anoblie une première fois n'était donc pas une garantie suffisante pour qu'elle pût se flatter d'obtenir sur-le-champ une place au séjour des bienheureux. Nul ne pouvait quitter la terre avec la certitude d'être trouvé sans péché. L'épreuve qu'on allait subir était toujours redoutable, même pour les plus justes. Aussi n'était-ce pas sans trembler que l'on voyait venir le moment de paraître devant Sérapis, si bon et si miséricordieux qu'on se le figurât. Des Romains disent à leurs parents qu'ils ont perdus : « Qu'Osiris accorde à ton âme altérée l'eau rafraîchissante (1) ! » Cette idée que l'homme a soif des jouissances spirituelles et que c'est pour lui un châtiment que d'en être privé dans l'autre monde n'avait pu se répandre que grâce à l'influence des écoles philosophiques. Rien ne prouve mieux avec quelle faveur leurs spéculations étaient accueillies que ces souhaits formés par les vivants pour le bonheur des morts. Le salut est désormais la grande affaire, et, pour ceux qui l'ont gagné, la récompense suprême consiste à satisfaire auprès de Sérapis cet ardent besoin de savoir et de comprendre, qui serait ici-bas le pire des supplices, si nous n'avions l'espérance qu'il sera un jour la source des plus ineffables voluptés (2).

La foi en la résurrection se traduit par un symbole, dont l'image est reproduite à profusion sur les monuments du culte : c'est la fleur du lotus. De même que son calice s'épanouit chaque matin

lexandrie, quoiqu'on la trouve aussi quelquefois sur des monuments chrétiens V. *C. I. G.*, 9690, 9797 (?), 9803, 9829.

(1) « Δοίη σοι ὁ Ὄσιρις τὸ ψυχρὸν ὕδωρ. » *C. I. G.*, 6562. Ailleurs : « ψυχῇ διψώσῃ ψυχρὸν ὕδωρ μετάδος, » 6267. V. encore 6256 et 6717, inscriptions de Rome.

(2) Sur le sens du rafraîchissement mystique, v. Martigny, *Dictionn. des antiq. chrét.* : *Refrigerium*. Cf. Creuzer-Guignaut, *Relig. de l'Antiq.*, liv. III, ch. II, § II, et note 5 ; *ibid.* planche CCLXII, 959. Dans ce dernier passage, Creuzer exprime cette opinion, que la croyance au *refrigerium* est d'origine égyptienne, qu'elle a été transplantée en Grèce et « communiquée au christianisme par l'intermédiaire des néo-platoniciens. »

à la surface des eaux, de même le soleil reparaît à l'entrée de la carrière qu'il a parcourue la veille : de même encore l'homme, après être arrivé au terme que lui ont fixé les destins, commencera une existence nouvelle (1). Le lotus est placé sur la tête ou dans la main des dieux ; il pare le front de leurs ministres : il est figuré comme un ornement sur les objets du culte. Il s'offre partout aux yeux des initiés, afin que l'idée qu'il rappelle soit sans cesse présente à leur esprit. Quelquefois on propose à leur admiration Harpocrate, le dieu ressuscité, sous la forme d'un jeune enfant, qui paraît sortir du sein de la fleur mystique. Il représente pour eux et la nature divine et celle de l'homme dans ce qu'elle a de divin et d'impérissable (2).

On aimerait à savoir si les Romains subirent l'influence de la doctrine égyptienne, au point de s'inquiéter de la destinée des corps que la mort avait frappés, comme ils se préoccupaient de celle de l'âme. Quoique les textes ne jettent pas beaucoup de jour sur cette question, il est probable que partout où le culte alexandrin fut adopté il fit pénétrer l'idée que la partie matérielle de l'être humain peut elle-même échapper à la destruction, ou qu'il inspira tout au moins comme un vague espoir de l'y soustraire. Il semble que ce sentiment dut être tout à fait inconnu à un peuple qui brûlait ses morts. Aux yeux de la raison, il n'est pas plus difficile de promettre une renaissance future au corps que l'on réduit en cendres qu'à celui qui tombe de lui-même en poussière : mais la vue d'une personne qui descend au tombeau, vêtue en apparence qu'elle était la veille, ne produit pas sur l'âme une impression aussi profonde que la vue d'un cadavre dont on bâte soi-même l'anéantissement. Le système de l'incinération inflige un démenti brutal à une illusion que l'autre laisse subsister un instant. Cependant les Romains n'étaient pas assez éloignés qu'on pourrait le croire de la doctrine égyptienne. Il y avait toujours en une contradiction manifeste entre leurs usages et leurs principes (3). Il est vrai qu'ils brûlaient leurs morts : mais ils n'abandonnaient pas les cendres de ceux qui leur étaient chers : ils les recueillaient pieusement et les enfermaient dans une urne sur laquelle ils inscrivaient le nom du défunt. Ces restes, tels quels, représentaient encore pour eux une partie de la personne qu'ils pleuraient. S'ils s'imaginaient, comme les Grecs, que le bonheur

(1) V. Pierret, *Dictionn. d'archéol. ég.*, *Lotus*.
(2) V. notre *Catalogue*, *passim*.
(3) Perrot, *Revue des Deux-Mondes*, 1881, p. 577, et les notes, p. 578 et suiv.

de l'âme, dans son existence souterraine, dépendait du soin avec lequel on honorait sur cette terre le corps qu'elle avait animé, c'est que l'union de ces deux éléments ne leur paraissait pas rompue d'une façon définitive. Le progrès des doctrines spiritualistes aurait dû détruire cette idée : plus on se persuadait que la matière et l'esprit étaient distincts, moins on aurait dû se soucier de la dépouille inerte. Ce fut le contraire qui arriva. On continua à porter les cadavres au bûcher ; mais de quels soins les urnes cinéraires ne furent-elles pas entourées ! Sous l'Empire, au moment où la philosophie pénètre dans toutes les classes, on redouble de zèle pour conserver à tout jamais le peu qu'on laisse subsister de l'être humain. Des confréries se fondent pour assurer aux plus pauvres une place dans un colombaire. Il n'est personne qui ne veuille acheter au moins une urne dans une niche, sur laquelle on inscrira son nom. Le corps, même réduit en cendres, est encore quelque chose de sacré ; il n'est point anéanti ; il n'a fait que changer de forme. Par conséquent les Alexandrins, tout en répandant les doctrines égyptiennes sur la résurrection, n'avaient pas besoin de recommander les pratiques de l'embaumement et de supprimer les usages établis. Ils jugeaient sans doute qu'il n'était pas plus impossible pour Dieu de ranimer la cendre des uns que la momie des autres. Les inscriptions funéraires des Romains et des Grecs affiliés à leur culte (et nous en possédons un grand nombre) ne se distinguent pas de celles du reste des païens (1). Que le mort ait été brûlé ou enseveli, on respecte toujours « ses mânes » et ses restes. Le monument qu'on lui élève est placé sous la protection spéciale d'Isis ; il est défendu d'y toucher et d'en disperser le contenu (2).

Au milieu de ces épitaphes banales, il y en a une qui éveille l'attention. Il y est question d'un personnage nommé L. Cæcilius Isio, qui s'est fait faire un cercueil en bois, dans lequel il a voulu que son corps fût enfermé (3). Pourquoi ce désir spécifié avec tant de soin ? On suppose que le défunt, partisan zélé du culte alexandrin, en a suivi religieusement toutes les traditions jusqu'à se faire embaumer suivant le rite égyptien. Peut-être à ses derniers moments adressa-t-il lui aussi cette prière aux dieux : « Puisse la terre ne pas me mordre, le sol ne pas manger mes

(1) Orelli, 2308, *C. I. L.*, I, 1034, ou VI, 2247, et VI, 2244 à 2249, etc., etc.
(2) Orelli, 1879 ; Henzen, p. 164.
(3) *Arca hederacia*, Orelli, 7359.

chairs (1) ! » Et vraiment on ne voit pas pourquoi il ne se serait pas trouvé chez les Romains des esprits assez dociles pour embrasser la doctrine égyptienne dans toute son étendue, lorsqu'elle avait eu dans les Grecs d'Alexandrie des disciples enthousiastes, décidés à la mettre en pratique jusqu'au bout. On connaît des momies dont l'enveloppe est chargée de légendes grecques, et qui certainement sont celles de personnes de race hellénique (2). Quoiqu'on n'en ait point trouvé hors de l'Egypte, il n'est pas impossible qu'à Rome, parmi les adorateurs d'Isis et de Sérapis, il y ait eu des dévots, qui aient demandé à ce que leur corps fût mis à l'abri de la corruption. Combien de cultes repandirent dans la capitale des usages plus étranges !

§ 3.

La doctrine des Alexandrins présente un singulier contraste de grandeur et de faiblesses, d'idées élevées et de superstitions vulgaires. Par cela seul qu'elle substitue un système à la poésie de la religion grecque, aux conceptions enfantines des premiers Romains, elle marque un progrès; c'est là ce qui fait sa force. Mais les éléments divers qu'elle a rassemblés ne forment pas un tout parfaitement homogène. Si les savants modernes s'accordent à reconnaître les tendances monothéistes de la religion égyptienne, ils sont encore fort embarrassés pour concilier les témoignages où elles s'accusent avec les traces non moins certaines de polythéisme qu'ils découvrent à chaque pas (3). Cette difficulté ne vient pas de notre ignorance, elle devait arrêter aussi les philosophes grecs ou romains qui se livraient à la même étude que nous, car elle tient au fond même des choses. « En Egypte, le neuf ne remplaçait pas le vieux, mais subsistait à côté (4). » A l'époque des Ptolémées, et, à plus forte raison, sous les empereurs, on pouvait trouver dans la doctrine religieuse de ce pays les croyances les plus opposées. Le système des Alexandrins se ressent de son origine. Le principe monothéiste en est la base, on n'en peut douter; le travail de la philo-

(1) Mariette, *Fouilles d'Abydos.*

(2) V. Le Blant, *l. c.*, et *Gazette archéologique*, 1877, p. 131; Franz dans le *C. I. G.*, III, p. 306, col. 2.

(3) V. Tiele, *Manuel de l'hist. des relig.*, trad. Vernes, p. 46, § 31, et Perrot, *Revue de l'histoire des religions*, 1881, p. 147 en bas.

(4) Tiele, *l. c.*

sophie, en dehors même de toute influence étrangère, devait fatalement conduire à élaguer peu à peu le polythéisme, avant qu'il se trouvât une main plus hardie pour l'abattre. Et cependant, malgré ce caractère très frappant, la théologie des Alexandrins reste indécise et flottante. Elle a peut-être encore plus de peine à se fixer que celle des temps pharaoniques, car elle est plus hospitalière et plus ouverte aux éléments venus du dehors. Non seulement elle n'exclut rien et ne fait pas table rase de ce qui l'a précédé, mais encore elle va se compliquant sans cesse. Personne, jusqu'à l'apparition de l'école néo-platonicienne, ne prend soin d'en atténuer les disparates. Pendant cinq siècles, après l'arrivée des Grecs sur les bords du Nil, tout vient se fondre dans la grande cité où fermente la pensée grecque: mystères de Delphes et d'Eleusis, spéculations des philosophes, traditions sacrées des Juifs, cosmogonies persanes, assyriennes et hindoues... Jamais l'esprit humain ne se prépara à un plus laborieux enfantement. Mais cinq siècles n'étaient pas de trop pour que des doctrines ainsi rapprochées il sortît enfin un système net et un, qui eût réponse à tout sans se contredire. Il suffit de lire Plutarque pour voir qu'entre les diverses interprétations qu'admet la religion égyptienne il hésite autant que pourrait le faire un savant de nos jours. C'est qu'alors le paganisme alexandrin cherche encore sa voie. Au milieu de tant de doctrines, il n'a pas eu le temps de se faire un dogme. Le Dieu unique qu'il entrevoit diffère-t-il beaucoup du Dieu impersonnel des stoïciens? On n'oserait l'affirmer. La résurrection qu'il promet à l'homme, quand, à quel prix doit-elle avoir lieu? Il ne le dit pas clairement. Il en résulte qu'il laisse une trop large part aux fantaisies d'imagination de ses adeptes et que l'alliance qu'il tente d'établir entre la philosophie et la religion est encore peu solide. Le contraste que l'on remarque, dans les anciennes croyances de l'Egypte, entre le polythéisme de la foule et le monothéisme des sages (1) se reflète fidèlement dans le traité *sur Isis et Osiris*. Plutarque, malgré son estime pour le culte auquel appartient Cléa, méprise beaucoup plus la multitude ignorante, qui l'embrasse aveuglément sans le comprendre, que les esprits étroits qui ne veulent rien connaître au delà des traditions nationales. Ces éclectiques, qui n'ont que de la pitié pour la foule qui les suit, ne sont pas des apôtres bien fervents ni bien dangereux. Mais aussi, en restant dans la spéculation pure, ils ne servent que médiocré-

(1) Tiele, Perrot, *l. c.*

ment la cause du progrès. C'est à eux qu'il faut s'en prendre si l'alexandrinisme traîne encore après lui, comme un héritage fatal, toutes les superstitions du vieux monde.

Il y a d'abord celles qui lui sont communes avec les religions des peuples classiques, celles qu'il n'a point apportées spécialement de l'Egypte, mais qu'il contribue à répandre et qu'il exalte. On ne peut lui faire un crime de n'avoir point supprimé la divination et les prétendues sciences qui s'y rattachent, lorsqu'on voit que de grands philosophes, des esprits d'élite sont divisés sur la question de savoir si elle doit être abolie, lorsqu'un Pythagore, un Platon, un Panétius la déclarent légitime et utile (1). Mais une doctrine qui se piquait de sagesse aurait pu tout au moins arrêter ce mouvement funeste qui faisait intervenir Dieu à tout propos dans les affaires humaines, jusque dans les circonstances les plus insignifiantes de la vie. Loin de là, le culte alexandrin développe ce qu'il y a de plus faux et de plus ridicule dans la divination, la magie. Non seulement il cherche à connaître la pensée de Dieu, mais encore et surtout il veut le forcer à la révéler; il accroît sans mesure le nombre des pratiques qui ont pour but d'étendre par des moyens surnaturels la puissance de l'activité humaine. Plus qu'aucun autre culte, il recommande l'astrologie, la méthode divinatoire la plus insensée de toutes. Manéthon en avait fait connaître les principes à la Grèce, en même temps que Ptolémée envoyait aux Athéniens le nouveau dieu Sérapis. Depuis, l'étude des astres dans leurs rapports avec la destinée de l'homme resta étroitement liée au culte alexandrin. L'apotélesmatique, c'est-à-dire la science des influences sidérales, trouva dans les Grecs des disciples zélés; mais à Rome des protestations s'élevèrent dès le premier jour. Les esprits éclairés se moquèrent de ces prêtres d'Isis que l'on voyait aux alentours du Cirque donner des consultations d'astrologie et de chiromancie mêlées, et dire à tous venants la bonne aventure (2). Cependant, sous l'Empire, de grandes et nobles familles eurent leurs devins à gages : Othon ne voyageait pas sans le sien, un certain Ptolémée, dont le nom indique assez l'origine (3). Les femmes introduisaient dans leurs ménages des traités d'apotélesmatique ou de magie, que l'on colportait sous les noms de fameux devins

(1) V. Bouché-Leclercq, *Hist. de la divination*, t. I, p. 29-91.

(2) *Isiaci conjectores*. Texte attribué à Ennius, cité par Cicéron. V. plus haut, p. 40, n. 3, et p. 42, n. 2.

(3) Tac., *Hist.*, I, 23.

égyptiens, Typhon, Nectanébo, Bérénice (1). Telle de ces dévotes personnes, que Juvénal met en scène, se serait cru perdue, si, en cas de maladie, elle n'avait parcouru son *Pétosiris*, pour s'y renseigner sur les heures où les astres lui permettaient de prendre de la nourriture (2). Les monuments, plus encore que les textes, nous montrent combien le culte alexandrin encourageait ces folies. Les figures des astres, les signes du zodiaque y sont souvent mêlés aux images des dieux, aux symboles de leur culte. Les dieux eux-mêmes sont identifiés avec les astres. C'est surtout en cela que la religion égyptienne favorise la superstition : culte sidérique et astrologie sont tout un. Comme le mythe osirien n'a pas seulement un sens métaphysique, mais qu'il représente en outre par des symboles l'ensemble des lois qui régissent le monde matériel, l'étude des phénomènes célestes rentre dans le domaine de la religion, et avec elle s'y glissent toutes les fantaisies, toutes les rêveries qu'elle amène à sa suite. Isis identifiée avec la Lune joue le rôle mystérieux que les Grecs avaient assigné à la Triple Hécate, déesse favorite des sorciers de toute espèce. Plutarque, dans son *Traité*, accorde la plus grande importance à l'interprétation astronomique, ou soi-disant telle, de la légende d'Isis et d'Osiris; il explique comment les prêtres, dans le récit qu'ils font de la Passion de leur dieu, expriment par des images les révolutions du Soleil et la concordance du cours des astres avec les divisions du temps (3). Mais il serait aussi fastidieux de le suivre dans l'examen de ces théories, qu'il serait injuste de méconnaître la place qu'elles ont eue dans le système religieux des Alexandrins.

L'oniromancie, c'est-à-dire l'interprétation des songes, y joue aussi un rôle. Ce fut une idée répandue dans l'antiquité, surtout sous l'empire romain, que les hommes, pendant leur sommeil, peuvent entrer en communication avec la divinité. Les inscriptions témoignent qu'Isis et Sérapis se rendirent souvent à l'appel de leurs adorateurs. Il n'est pas rare que des particuliers leur élèvent des monuments, ou embellissent leurs sanctuaires, pour y avoir été invités expressément dans un songe. Ils ont soin de mentionner que c'est « après avoir vu (4) » la divinité, ou « sur

(1) Tertullien, *De animâ*, § 35.
(2) Juvén., VI, 553.
(3) V. surtout §§ 41 et 52.
(4) « *Ex visu.* » Orelli, 1882, *C. I. L.*, VI, 346, 353, 572.

son ordre (1), » ou « d'après son avis (2) » qu'ils se sont mis en frais. Le onzième livre d'Apulée s'ouvre par le récit d'une apparition de ce genre. Lucius revoit plusieurs fois encore sa protectrice : c'est toujours pendant la nuit qu'elle lui dicte ses volontés; elle le guide ainsi pas à pas dans la voie du salut. D'ordinaire les dieux alexandrins se montrent volontiers à ceux qui vont leur demander une recette. L'incubation iatromantique est en grand honneur, surtout dans le culte de Sérapis, que l'on identifie désormais avec Asklépios (3). Les malades vont passer la nuit dans le temple, où des salles réservées sont sans doute aménagées pour les recevoir; et là le dieu leur donne sur les remèdes dont ils doivent faire usage des indications qui sont ensuite interprétées par des devins spécialement chargés de ce ministère (4). Aristide raconte qu'il eut recours aussi à Isis et à Sérapis, et qu'il en obtint des renseignements précieux; une nuit même, Sérapis et Asklépios lui apparurent ensemble (5). Quoique, dans certains cas, le dieu égyptien et ses acolytes ne se montrent pas aussi secourables que le grec, ils semblent lui avoir enlevé peu à peu le prestige que de nombreuses guérisons miraculeuses lui avaient valu; et sans doute ce ne fut pas une des moindres raisons de l'extension inouïe de leur culte (6). Il arrive encore que, même à l'état de veille, et sans remèdes, des malades soient subitement guéris par l'attouchement d'un mortel, à qui Sérapis a confié ses pouvoirs. D'autres fois, le dieu fait connaître sa volonté par des signes fortuits, par des visions qui s'offrent, même en plein jour, aux yeux de ceux qui le consultent. C'est ainsi que Vespasien, dans cette journée fameuse où il guérit un aveugle et un paralytique, étant entré dans le Sérapéum d'Alexandrie, eut une hallucination : il crut voir derrière lui un certain Basilidès, qui en ce moment se trouvait fort loin de la ville. Les prêtres déclarèrent que c'était là un présage qui désignait Vespasien pour occuper le souverain pouvoir, attendu que Basilidès signifiait *fils de roi* (7).

Enfin les Alexandrins pratiquent la nécromancie autant que pas un des païens les plus superstitieux. Dans le roman qu'Apu-

(1) Κατὰ πρόσταγμα, *C. I. G.*, 2304 et 2305. « *Ex imperio,* » *C. I. N.*, 5352. « *Imperio,* » Orelli, 1886, *C. I. L.*, V, 10. « *Jussu,* » *C. I. L.*, II, 3386.

(2) « *Ex monitu.* » *C. I. L.*, V, 484.

(3) Bouché-Leclercq, ouvrage cité, t. I, p. 321 et suiv. ; t. III, p. 391.

(4) V. *C. I. G.*, 3163.

(5) *Disc. sacrés*, II, p. 519 ; III, p. 565.

(6) Diod., I, 25. Bouché-Leclercq, t. III, p. 391-394.

(7) Tac., *Hist.*, IV, 82.

lée a traduit figure un prêtre égyptien, qui, moyennant une somme très considérable, consent à tirer pour quelques instants une âme des enfers et à ranimer un cadavre. Il applique à trois reprises une certaine herbe sur la bouche du mort et lui en met une autre sur la poitrine. Puis, tourné vers l'Orient, il adresse tout bas une prière au Soleil. Et le mort ressuscite (1). Sérapis peut, quand il le veut, produire ce miracle, et rappeler à la vie qui il lui plaît, non pour un moment, mais pour des années (2).

La science moderne se demande avec étonnement comment les Egyptiens ont pu rendre un culte à des animaux, et elle cherche encore sans succès les raisons qui les ont poussés à une pareille folie. Les uns admettent *a priori* que nous manquons des connaissances nécessaires pour trancher la question (3). Les autres, désespérant d'arriver à une solution qui sauve l'honneur de la religion égyptienne, n'hésitent pas à qualifier ce culte de fétichisme (4). De quelque façon qu'on le considère, il est certain qu'il n'inspira jamais aux Grecs et aux Romains que du mépris et de l'horreur. A peine les Athéniens en eurent-ils entendu parler, que les poètes comiques se mirent à le poursuivre de leurs sarcasmes (5). Les Latins sont unanimes pour le condamner. Cicéron est confondu, comme nous le sommes aujourd'hui, du contraste qu'il y a entre une superstition si grossière et la sagesse légendaire de la nation chez qui elle florissait (6). Orateurs, historiens, philosophes, satiriques, tous témoignent la même surprise. Aussi Plutarque a-t-il fort à faire lorsqu'il lutte contre ce sentiment, ou du moins lorsqu'il cherche si la croyance populaire n'est pas fondée sur une idée raisonnable qui puisse trouver grâce devant la philosophie (7). Entre toutes les explications qu'il passe en revue, il y en a une qui lui paraît plus plausible : c'est que l'Egypte rend un culte aux animaux qui lui sont utiles, qui la délivrent des corps malsains et des êtres nuisibles. Déjà Cicéron avait dit, en se moquant des théories d'Epicure : « On rit des Egyptiens... Mais chez eux les animaux n'ont été divinisés que par suite de leur utilité, tandis que vos dieux, non seulement ne font rien d'utile, mais même ne

(1) II, p. 160 et suiv.
(2) Arist., *In Serap.*, 55.
(3) Pierret, *Dict. d'arch. ég.*
(4) Tiele, *l. c.*, § 30. Perrot, *Revue de l'hist. des relig.*, *l. c.*, p. 155.
(5) V. plus haut, chapitre II, p. 32.
(6) *Repub.*, III, 6. *Nat. Deor.*, III, 15. *Tuscul.*, V, 27.
(7) *De Is. et Os.*, ch. LXXI à LXXVIII.

font rien du tout (1). » Plutarque soutient que les hommages de la multitude s'adressent, non point aux animaux eux-mêmes, mais à l'ordre admirable de la Providence dont ils sont les instruments, et qui les place à côté de l'homme, dans un climat brûlant, comme des auxiliaires d'un prix inestimable (2). La puissance divine se reflète en eux « comme le soleil se peint dans des gouttes d'eau. » D'ailleurs est-il plus absurde d'adorer dans les animaux une des manifestations de la vie, laquelle émane de Dieu, que d'attribuer, avec l'école de Pythagore, des propriétés divines aux nombres et aux figures géométriques? Si les philosophes les plus illustres n'ont pas craint de voir dans les substances inanimées des traits de ressemblance avec la divinité, « à plus forte raison ne doit-on pas négliger ceux que l'on rencontre dans les êtres animés et sensibles, capables de passions et d'affections morales (3). » Plutarque ne cache donc pas la répugnance qu'il éprouve à se prosterner devant des créatures manifestement inférieures à l'homme. Mais, au fond, il pense que moins ils sont capables de raison et plus il est naturel de voir dans leur instinct merveilleux l'indice d'une action directe et incessante de la divinité. C'était l'opinion de l'antiquité tout entière; et, à vrai dire, loin d'être surpris que Plutarque excuse les Egyptiens sur ce point, on devrait l'être bien davantage qu'il ne remarque pas combien leurs doctrines, en pareille matière, étaient voisines de celles des Grecs. Il y avait en Grèce une méthode divinatoire qui reposait sur ce principe, que les animaux servent d'intermédiaires entre Dieu et l'homme (4). Celse écrivait : « Si les oiseaux nous indiquent par des signes tout ce que Dieu leur a révélé, il suit de là qu'*ils sont dans une intimité plus étroite que nous avec la divinité... et sont plus chers à Dieu que nous* (5). » De là à leur rendre un culte y a-t-il un abîme? Il est vrai qu'au temps de Celse la religion hellénique absorbe dans son sein les doctrines de l'Orient. Mais les héros d'Homère (6) n'eussent point consulté le vol de l'autour, du faucon et d'autres oiseaux, s'ils n'avaient été inspirés par la même idée. Asklépios, dans certains temples,

(1) *De Nat. Deor.*, I, 36.

(2) C'est en somme la théorie que soutient aussi M. Perrot, *l. c.* V. *ibid.*, le brillant développement que Michelet a donné à la même idée.

(3) *Is. et Os.*, ch. LXXI à LXXIV.

(4) Bouché-Leclercq, ouvrage cité, t. I, p. 124 et suiv.

(5) Dans Origène, *Contre Cels.*, IV, 88.

(6) *Odyss.*, XIII, 87; XV, 526. *Il.*, X, 274, cités par Bouché-Leclercq, *l. c.*, p. 134.

était adoré sous la figure d'un serpent (1). Les génies topiques de certaines villes étaient représentés par des reptiles vivants qui avaient des ministres chargés de leur entretien. En somme, le culte des animaux ne fut jamais étranger à la religion grecque, et si ce furent des influences orientales qui l'y introduisirent, comme on le suppose (2), il faut admettre qu'elles se firent sentir de très bonne heure. Le bon sens populaire, le génie des artistes qui surent tailler pour la multitude des dieux plus beaux que tout ce que la nature pouvait lui fournir, retinrent seuls peut-être la religion hellénique sur la pente du fétichisme. Encore s'y abandonna-t-elle librement, lorsqu'elle eut été transplantée à Alexandrie. Il est impossible de déterminer si elle le répandit en Occident. Nous ne savons pas si les auteurs anciens, si les Latins en particulier, lorsqu'ils traitent de cette superstition, font allusion à ce qu'ils voient sous leurs yeux, ou à ce qu'ils ont entendu rapporter par autrui des pays étrangers. Les monuments ne nous instruisent pas davantage. Les inscriptions ne parlent jamais des animaux. Dans les représentations figurées revient souvent Anubis à tête de chien ; c'est le seul dieu auquel on conserve la forme monstrueuse qu'on lui avait donnée en Egypte. A Rome, on portait sa statue dans les processions (3). Mais, quoique ce fût sous l'influence d'un reste de fétichisme qu'on eût inventé cette idole, on ne peut lui donner le nom de fétiche, puisque c'était une image sans aucune réalité, à laquelle on attachait un sens symbolique, et non pas un être vivant renfermé dans un temple pour y être adoré. Des fresques d'Herculanum nous montrent, au milieu d'une enceinte sacrée remplie de prêtres et de fidèles, des ibis qui errent en liberté auprès de l'autel (4). A Pompéi, on voyait, peints sur les murs de l'Isium, un singe, un serpent, un bélier, un chacal, un rat, un vautour, un ichneumon et deux taureaux (5). Ce ne sont pas là des preuves péremptoires pour admettre que des animaux reçurent un culte, en pays latins, dans les temples d'Isis et de Sérapis. Remarquons du reste qu'Apulée, qui décrit tout avec tant de détails, est muet sur ce sujet. Il est assez probable que l'alexandrinisme n'imposa point à ses adeptes une règle invariable et uniforme, qu'il ne fut point sur les bords

(1) Maury, *Relig. de la Grèce*, t. I, p. 450 et suiv.
(2) *Ibid.*, t. II, 58.
(3) V. ici chapitre III, p. 62, n. 1.
(4) V. notre *Catalogue*, n° 222, 223.
(5) V. notre chapitre VIII,

du Rhin ce qu'il était dans l'Italie méridionale, ni dans les petites villes ce qu'il était dans les grandes. Il dut s'accommoder aux mœurs, aux tempéraments très divers des peuples qui l'accueillaient, et se dégager d'autant plus de la superstition qu'il avait affaire à des esprits plus froids et plus raisonneurs. Peut-être le culte des animaux florissant dans les régions voisines de l'Egypte ne put-il s'acclimater sous d'autres cieux.

§ 4.

En somme, l'impression qui se dégage de l'examen de cette doctrine, considérée dans son ensemble, c'est qu'elle appartient à une époque de transition. Elle est née sous l'influence d'une grande exaltation répandue dans toutes les classes, chez les plus sages et chez les plus simples. En voyant les conceptions hautes et pures qu'elle mêle à des superstitions ridicules, on se dit tout d'abord qu'elle n'était point faite pour réaliser l'alliance tant atttendue entre la philosophie et la religion ; elle rapproche les deux éléments sans les fondre, et l'on se demande comment elle peut espérer combler l'abîme signalé par Plutarque, satisfaire à la fois les docteurs et la foule. Mais, si l'on y regarde de plus près, on s'aperçoit que les vices qui la déparent son la conséquence même de la révolution dont elle est sortie. Si les uns admettent qne l'homme est sans cesse sous l'œil et dans la main de Dieu, il est naturel que les autres cherchent partout autour d'eux des signes sensibles de cette surveillance et tentent d'entrer en communication avec cette puissance invisible qui les enserre de toutes parts. Jusqu'à la fin du second siècle, les deux catégories de fidèles que la religion alexandrine entraîne dans un même courant restent éloignées l'une de l'autre ; mais, quand paraîtra Plotin, la philosophie unira sa cause à celle de la magie et des autres sciences surnaturelles (1) ; il n'y aura plus des penseurs d'une part et des esprits faibles de l'autre : il n'y aura que des mystiques.

(1) V. Alf. Maury, *La magie et l'astrologie dans l'antiquité*, première partie, chap. V, *La magie dans l'Ecole néo-platonicienne.*

CHAPITRE VI.

LE CULTE.

Les rites propres au culte alexandrin sont décrits dans Apulée avec tant de soin, qu'on n'aurait, pour en donner une idée exacte, qu'à reproduire ses témoignages sans y rien changer. Le tableau qu'il trace dans le onzième livre frappe tout d'abord par une séduisante apparence d'originalité ; la première impression qu'il produit est saisissante : il semble qu'on assiste à une révélation. Aucun autre écrivain ne nous fait pénétrer aussi avant dans ces fameux mystères, où nous espérons toujours trouver le dernier mot des religions païennes. Mais on songe bientôt que si ce passage d'Apulée (1) a tant de prix pour nous, c'est surtout parce que les ouvrages qui traitaient de la même matière sont aujourd'hui perdus ; pour peu que l'on compare les renseignements qu'il nous livre tout d'une haleine à ceux qui sont épars dans les auteurs anciens (2), on arrive aisément à déterminer en quoi le culte mystérieux des divinités d'Alexandrie se distinguait de celui des divinités helléniques.

§ 1.

En rendant à Lucius la forme humaine, Isis a voulu donner aux hommes une marque éclatante de sa puissance ; elle l'a choisi entre tous ; elle l'a véritablement touché de sa grâce pour le faire servir à ses desseins. Naissance, mérite, instruction, rien n'avait mis son protégé à l'abri des coups du sort. Mais il était vertueux : elle l'a sauvé. Cette faveur insigne impose à Lucius un devoir : celui de consacrer désormais sa vie à sa bienfaitrice. Isis lui en

(1) V. J.-J. Jægle, *De L. Apuleio Ægyptiorum mysteriis ter initiato*, Argentorati, 1786, in-4°.

(2) Cléanthe, Icésius, Démétrius de Scepsis, Sotadès d'Athènes, etc. V. Maury, *Relig. de la Gr.*, t. II, p. 338.

a donné l'ordre. Quand le grand prêtre a tiré la leçon d'un si grand exemple, en s'écriant : « Que les impies voient, qu'ils voient et qu'ils reconnaissent leur erreur ! » il rappelle au jeune homme qu'il a maintenant une dette à payer, et qu'il doit s'engager pour toujours dans « la sainte milice. » Lucius obéit ; il loue une chambre dans l'enceinte du temple et se prépare aux cérémonies de l'initiation par une longue retraite, vivant dans la société des prêtres et dans l'exercice assidu de toutes les pratiques de la religion. Cependant il éprouve encore des scrupules, car il est homme d'honneur ; et, comme il connaît la gravité des engagements qu'on exige de lui, il se demande avec inquiétude s'il aura assez de force d'âme pour les bien remplir. Puis, avec le temps, la ferveur de sa piété l'emporte ; c'est lui à son tour qui supplie qu'on l'instruise et qu'on le marque du caractère sacré des élus. Le grand prêtre calme ses désirs immodérés : « Il faut que la déesse elle-même fixe la date de la cérémonie et désigne celui de ses ministres qui doit la célébrer ; ce serait s'exposer aux plus grands dangers que de pécher par excès de zèle et de devancer les ordres divins (1). »

Ce tableau d'une vocation, cette analyse si fine des sentiments d'un néophyte, nous montrent le paganisme sous des couleurs toutes nouvelles. Et cependant, dès le temps de Pindare et de Sophocle, les jeunes Athéniens auxquels on présentait l'initiation comme l'unique moyen de conquérir les vérités éternelles (2), ne pouvaient penser autrement que Lucius : « Les initiés, suivant Sophocle, sont qualifiés de *trois fois heureux*, alors qu'ils pénètrent dans l'Hadès ; à eux seuls est donnée la vie éternelle ; quant aux autres, il n'y a pour eux que des souffrances (3). « La foule s'écrie, sur le passage du héros d'Apulée : « Mortel fortuné, mortel *trois fois heureux*, qui, par l'innocence et la pureté de sa vie présente, a mérité du ciel un patronage aussi éclatant (4) ! »

Lorsque Lucius, par l'abstinence de certains mets (5), par une fréquentation continue des cérémonies sacrées, est parvenu à un état de pureté parfaite, Isis lui donne, pendant son sommeil, les instructions nécessaires, et il voit luire enfin le jour tant attendu.

(1) P. 782-785, 766, 792-801.

(2) V. les textes de Pindare et de Sophocle, cités par Maury, t. II, p. 342-343.

(3) Soph., *Fragm.*, 750, ap. Plutarch., *De aud. poet.*, § 4, p. 81, éd. Wittenbach.

(4) P. 784.

(5) P. 799, cf. Maury, *l. c.*, p. 357.

Il assiste au sacrifice du matin. Puis le grand prêtre, consultant les hiéroglyphes des saintes écritures (1), lui indique quels sont les frais qu'il doit faire pour les apprêts de l'initiation (2). Depuis de longues années, les choses ne se passaient pas autrement à Eleusis.

De toutes les épreuves expiatoires qui doivent délivrer l'âme de ses péchés, la première est la purification par l'eau (3). Lucius, suivi d'un cortège de fidèles, est conduit par le grand prêtre à des bains qui se trouvent dans le voisinage du temple, et là il se plonge dans un bassin affecté spécialement à cet usage (4). Son guide, après avoir adressé une prière aux dieux, répand de l'eau sur tout son corps (5). Ensuite on le ramène au temple, où il se prosterne devant l'image d'Isis. On lui communique les mots ineffables (6), et il reçoit l'ordre de s'interdire pendant dix jours toute recherche dans sa nourriture, de ne rien manger qui ait eu vie, et de ne pas boire de vin. A l'expiration du délai fixé, vers la fin du dixième jour, les fidèles sont introduits en foule dans le temple, et chacun, suivant la coutume (7), offre des présents au néophyte. Quand tous les profanes se sont retirés commence pour lui la partie principale de l'initiation, la plus terrible et la plus solennelle : la grande veillée (8). On sait en quoi elle consistait. Le myste assistait, dans la partie la plus retirée du sanctuaire, à une sorte de drame qui faisait passer sous ses yeux toute l'histoire légendaire de la divinité à laquelle il se consacrait; puis il était soumis lui-même, au milieu des ténèbres, à une série d'épreuves redoutables, jusqu'à ce qu'on l'amenât dans un lieu de délices tout resplendissant de lumière, où des apparitions soudaines, où d'harmonieux accords venaient frapper es sens par un contraste imprévu (9). Lucius a été témoin de scènes semblables dans le temple d'Isis; mais il ne peut en révéler le moindre détail sans sacrilège. Aussi se contente-t-il de dire à

(1) P. 801, cf. Maury, *l. c.*, p. 337, note 6, et p. 338, n° 9.

(2) Cf. Sainte-Croix, t. I, p. 278, notes 2 et 3.

(3) « Κάθαρσις. » Maury, *l. c.*, p. 336. C'est ce que M. Maury (p. 142 et 351), compare au baptême.

(4) « Λούτρον. » (Platon). Maury, *l. c.*, p. 142.

(5) « Περίῤῥανσις. » *Id.*, *ibid.*

(6) « Μύησις. » Maury, *l. c.*, p. 336.

(7) Térence, *Phorm.*, v. 13-15, cité par Maury, p. 352, note 6.

(8) « Παννυχίς. » Maury, p. 330. C'est ce qu'Apulée appelle *noctis sacratæ arcana*, p. 797.

(9) Maury, p. 333.

mots couverts : « J'approchai des limites du trépas; je foulai du pied le seuil de Proserpine, et j'en revins en passant par tous les éléments; au milieu de la nuit je vis le soleil briller de son éblouissant éclat; je m'approchai des dieux de l'enfer, des dieux du ciel; je les contemplai face à face; je les adorai de près. » En un mot, Lucius a vu (1).

Dès que le jour paraît, la cérémonie redevient publique. La foule envahit le temple. Un rideau placé au devant du sanctuaire s'écarte, et sur une estrade on aperçoit Lucius portant sur la tête une couronne de palmier et dans la main droite une torche enflammée (2). Il est vêtu de douze robes sacrées que recouvrent un vêtement enrichi de fleurs peintes et une chlamyde, sur laquelle sont brodées des figures d'animaux fantastiques; les prêtres donnaient à ce costume le nom d'Olympiaque (3). Après avoir assouvi les regards des fidèles, Lucius célèbre sa réception par un banquet religieux et par des fêtes qui durent trois jours. Enfin il se décide à quitter ce temple de Kenchrées, où il a reçu un caractère ineffaçable; mais ce n'est pas sans témoigner sa reconnaissance à la déesse par des prières émues, et à ses prêtres par une bonne offrande en espèces sonnantes (4).

Certes, voilà plus d'épreuves que les sociétés secrètes n'en ont jamais inventé. Cependant, arrivé à Rome, Lucius reçoit de la déesse, pendant son sommeil, un nouvel avertissement. Il apprend à sa grande surprise, qu'il n'est pas complètement instruit des mystères de sa religion; il faut qu'il se fasse admettre au nombre des adorateurs d'Osiris; « car, malgré les liens étroits, l'unité même des deux divinités et des deux cultes, il y a une différence essentielle entre chacune de ces initiations (5). » Lucius fait d'abord la sourde oreille, car ses ressources sont épuisées, et il prévoit qu'il va lui en coûter gros. Mais la divinité insiste; elle le gourmande de telle façon qu'il se décide à vendre ses hardes, et grâce à l'argent qu'il en retire il obtient d'être initié, non seulement aux mystères d'Osiris, mais encore aux orgies nocturnes de Sérapis, qui n'est, comme on sait, qu'une seconde forme du même dieu.

Ce n'est pas encore tout. A quelque temps de là, nouvelle vi-

(1) Il est ἐπόπτης. Maury, p. 332.
(2) Cf. Maury, p. 313 et 336-337.
(3) V. comment Sainte-Croix l'explique, t. I, p. 163-164.
(4) « *Licet non plene...,* » etc. p. 806.
(5) P. 811.

sion, nouvelles instances. Cette fois, Lucius s'inquiète. Il a peur que les prêtres n'aient oublié, en le consacrant, quelque formalité indispensable. Mais Osiris le rassure, l'exhorte à ne rien négliger pour son salut et à subir une troisième initiation, qui doit être la dernière. Il obéit, et désormais il est en mesure de prendre place dans l'assemblée des fidèles, où il ne tarde pas à être porté aux plus grands honneurs.

Ce récit, outre qu'il est d'une rare précision dans le détail, a de plus l'avantage d'avoir été écrit par un homme plein de respect pour son sujet, de telle sorte qu'il nous permet de juger, non seulement de toutes les péripéties d'une initiation, mais encore des sentiments qu'elle éveillait dans l'âme du néophyte. On est bien un peu tenté de sourire des appels fréquents que les prêtres adressent à la bourse de Lucius, et des hésitations qu'il éprouve chaque fois qu'il lui faut en délier les cordons; mais le ton de l'écrivain est si grave, si convaincu, que l'on ferme volontiers les yeux sur la crédulité de son héros et sur la cupidité de ceux qui l'exploitent. Il y a même quelque chose de touchant dans la manière dont Lucius entend ses devoirs envers la déesse qui l'a sauvé et envers les prêtres qui assurent son bonheur éternel. Isis a pour les malheureux l'affection d'une mère; elle ne cesse pas un instant de leur tendre une main secourable. Se faire initier à ses mystères, c'est donc se placer à tout jamais sous sa protection; c'est se vouer tout entier à son service. Ce que Lucius ressent pour sa bienfaitrice, ce n'est pas seulement de la reconnaissance; il y a dans son âme un sentiment beaucoup plus complexe, plus artificiel, si l'on peut ainsi parler, et qu'Apulée peint à merveille. Ces abstinences, jointes à l'état de contemplation dans lequel le néophyte a vécu au fond du temple, privé du commerce des hommes et confiné en quelque sorte dans le domaine des choses saintes, l'ont amené à une certaine exaltation douce, qui change en amour le respect que lui inspirait la divinité; Isis est pour lui une compagne dont la vue suffit pour le ravir en extase. Même après avoir subi l'initiation, il reste plusieurs jours dans le temple, « tout entier au plaisir ineffable de contempler son image. » Quand il la quitte, c'est avec un déchirement de cœur (1). Ses larmes coulent en abondance, et la dernière prière qu'il lui adresse est entrecoupée par les sanglots.

L'initiation établit aussi un lien étroit entre le néophyte et le

(1) P. 806, « *Abruptis ardentissimi desiderii retinaculis.* »

prêtre qui l'a consacré, entre le myste et le mystagogue (1). C'est Isis qui les rapproche; elle avertit chacun d'eux qu'il doit rechercher l'autre. Une fois les épreuves terminées, ils sont unis par une sorte de parenté spirituelle qui doit durer autant que leur caractère sacré d'isiaques, c'est-à-dire jusqu'à la mort. En prenant congé du grand prêtre de Kenchrées, « qui est désormais son père (2), » Lucius se suspend à son cou, il le couvre de baisers et lui demande pardon de ne pouvoir le récompenser dignement de ses immenses bienfaits.

L'initiation a donc pour résultat d'enlever l'homme à la société, de le faire entrer en communion directe avec le dieu qu'il adore et de lui créer une seconde famille. C'est bien pour lui, comme le dit souvent Apulée, le commencement d'une autre vie.

§ 2.

En même temps que l'initié ouvre son âme à des sentiments nouveaux, il prend l'engagement de les entretenir en lui par la fréquentation assidue des mystères. Dans les temples alexandrins, le service des prêtres auprès de la divinité ne souffre jamais d'interruption; il est de leur devoir de célébrer chaque jour les cérémonies sacrées, comme il est du devoir des fidèles d'y assister (3).

Ceux qui fondèrent le culte isiaque établirent que la journée religieuse serait divisée en deux parties, ou, pour employer le vrai mot, qu'elle comprendrait deux offices (4). Le premier avait lieu de grand matin, avant le lever du soleil; il commençait par l'*Ouverture des portes*, cérémonie qui s'accomplissait avec pompe et suivant un rite déterminé (5). On peut à merveille se figurer comment les choses se passaient, si l'on jette les yeux sur un plan de l'Isium de Pompéi (6). On se représente aisément les prêtres debout sur le seuil du temple, introduisant les fidèles qui se

(1) Maury, *l. c.*, p. 351.

(2) « *Meum jam parentem.* » p. 808.

(3) « *Sedulum quot dies obibam culturæ sacrorum ministerium.* » Apul., p. 800.

(4) M. Bétolaud ne craint pas d'employer ce mot dans sa traduction (Apul., p. 797), et, en effet, il s'impose. Georgit (dans Pauly, *Isis*, p. 294) appelle ces deux offices *zwei Messen*. V. Tibulle, I, III, 31, 32. « *Bisque die...*, » etc.

(5) *Apertio templi*, Apulée, p. 795 et 801. Josèphe, *Ant. jud.*, XVIII, III; 5.

(6) V. tous les ouvrages à planches où sont décrits les monuments de Pompéi, Roux, Breton, Nissen, etc., et, de préférence, Nicolini, *Le case ed i monumenti di Pompei*.

pressaient devant la lourde porte du péribole. Puis tous se rangeaient devant la *cella*, tandis qu'un prêtre y entrait par un petit escalier ménagé sur le côté : il tirait à droite et à gauche les rideaux blancs qui pendaient devant le sanctuaire (1), et la statue de la déesse apparaissait tout à coup aux yeux des assistants : c'était le moment fixé pour l'adoration (2). Le sacrifice qui venait ensuite était la partie importante de la cérémonie ; il avait ceci de particulier qu'il ne se célébrait pas devant la *cella*; il y avait dans la cour du temple plusieurs autels, comme on le voit encore à Pompéi : le prêtre en faisait le tour en récitant les prières d'usage (3) : il répandait une libation avec une eau « prise à une fontaine secrète (4). » c'est-à-dire sans doute apportée du Nil (5). Enfin on annonçait la première heure du jour par des cris et par des chants qui devaient ressembler beaucoup à ceux que les muezzins arabes font entendre du haut de leurs minarets (6). Là se terminait l'office du matin (7).

A la huitième heure (deux heures après midi) les oisifs de Rome qui passaient près du temple d'Isis et de Sérapis, au Champ de Mars, entendaient éclater au-dedans de l'enceinte les chants des prêtres (8) qui annonçaient le commencement de l'office du soir (9). On ne saurait dire exactement par quelles cérémonies il était rempli. Cependant il est possible qu'on le consacrât à la contemplation des objets sacrés et à ces représentations dramatiques qui, dans tous les cultes mystérieux, avaient une si grande importance (10). Deux fresques d'Herculanum (11) nous montrent, en effet, que ces parties essentielles de l'initiation se célébraient aussi en présence de tous les fidèles assemblés, pour

(1) « *Velis candentibus reductis in diversum.* » Apul., p. 795.

(2) « *Dea venerabilem conspectum apprecamur.* » Apul., *ibid.* C'est ce qu'il appelle ailleurs (p. 811) : « *dea matutina salutationes.* »

(3) *Id., ibid* : « *Per dispositas aras circumiens sacerdos rem divinam procura supplicamentis solemnibus.* » Ailleurs (p. 801) : « *matutinum sacrificium.* »

(4) « *E penetrali fontem petitum libat.* » (Le texte est corrompu.)

(5) Comme l'explique Böttiger, *Sabina*, I, p. 245, note 19, en rapprochant ce passage de Juvén., VI, 527, et Aristid., t. II, p. 362. L'eau du Nil s'exportait et se conservait comme une liqueur précieuse. Il pouvait y en avoir un réservoir dans les temples alexandrins.

(6) Apul., p. 795.

(7) C'est ce que Böttiger compare à matines.

(8) Martial, X, XLVIII, 1.

(9) C'est ce que Böttiger appelle les *Vêpres d'Isis*.

(10) Maury, t. II, p. 341.

(11) V. notre *Catalogue*, nos 222, 223.

tenir sans cesse leur piété en éveil, et non pas seulement dans un cas spécial, pour conférer à un néophyte le caractère dont il demandait à être marqué. L'une de ces fresques représente l'*Adoration de l'eau sacrée*. Le personnage principal de cette scène, celui qui attire tous les regards, c'est un prêtre qui se tient debout devant la *cella* d'un temple, portant dans ses deux mains, élevées à la hauteur de sa poitrine et enveloppées dans les plis de son vêtement, un vase qu'il semble offrir à la vénération des assistants (1). Apulée a pris soin de nous expliquer que cet objet n'était autre que l'image même de la divinité (2) : il renfermait l'eau que les Egyptiens, suivant Plutarque, considéraient comme un écoulement d'Osiris, comme le principe fécondant de la nature (3). L'artiste a choisi le moment le plus important de la cérémonie, celui où la divinité se manifeste aux yeux de ses adorateurs (4). En même temps le sacrifice fume sur l'autel; les initiés, partagés en deux troupes que dirigent les ministres subalternes du temple, semblent chanter les louanges des dieux; quelques-uns agitent le sistre, tandis qu'un joueur de flûte, assis dans un coin, les accompagne en soufflant dans son instrument.

La seconde fresque (5) reproduit une scène des représentations sacrées. Au fond d'une enceinte qu'entourent de verts bosquets s'élève un théâtre, auquel cinq marches donnent accès; là on voit un personnage barbu, complètement noir, dont la chevelure est ceinte de feuillage et surmontée d'une fleur de lotus. Une main sur la hanche, l'autre élevée en l'air, il exécute un pas de danse. C'est sans doute un de ces Alexandrins basanés que l'on recherchait en Italie comme danseurs, à cause de la grâce et de la légèreté de leurs mouvements; à moins qu'on n'ait donné à sa peau cette couleur sombre afin de rappeler l'Osiris noir, le dieu infernal de l'Egypte. Ce qui paraît certain, c'est qu'il joue là une de ces pantomimes que l'on offrait en spectacle aux initiés et qui, en général, représentaient les péripéties de la Passion de la divinité principale (6). A en juger par le maintien des spectateurs,

(1) « Προφανὲς τὸ ὑδρεῖον ἐγκεκολπισμένος. » Clém. Alexandr., *Strom.*, VI, 634.

(2) Apul., p. 177. Sainte-Croix a tort de croire qu'il s'agit du phallus dans ce passage. Le texte d'Apulée est très concluant, surtout si on en rapproche ceux de Plutarque et de Vitruve que cite Hildebrand *ad h. l.* D'ailleurs, v. notre *Catalogue*, n° 118.

(3) *De Is. et Os.*, ch. XXXVI.

(4) C'est ce que Böttiger et Georgii appellent l'*élévation* de l'hydria.

(5) V. notre *Catalogue*, n° 222.

(6) Sainte-Croix, t. I, p. 322, et p. 384-385 note de Sylvestre de Sacy. Maury, t. II, p. 333.

cette danse exprime des sentiments gais. Elle est accompagnée et réglée par les sons du tympanon, de la flûte et des sistres, que tiennent plusieurs des fidèles et des prêtres épars autour de l'acteur. Devant la scène, la flamme brille sur l'autel du sacrifice. Il est évident, en outre, que l'artiste a voulu, comme pour l'autre fresque, reproduire une des scènes caractéristiques du culte, une de celles qui revenaient le plus souvent sous les yeux des adorateurs d'Isis. En effet, cette même figure de l'acteur sacré se retrouve, devant deux joueurs de flûte, sur un bas-relief qui a été mal expliqué jusqu'ici (1). Il est assez probable que le mystère que célèbrent les personnages de ce curieux tableau n'est autre que la Passion d'Osiris, et que le moment choisi par l'artiste est celui où le dieu vient d'être enfin retrouvé et où on accueille sa résurrection par des chants d'allégresse.

Ainsi la première fresque nous montrerait Osiris se manifestant en substance; la seconde, Osiris représenté par une image sensible et sous une forme humaine. Toutes deux nous feraient assister à l'acte solennel qui terminait et couronnait l'office.

On ne peut étudier les mystères grecs sans se demander s'ils comportaient un enseignement (2). La même question se présente ici. Sans parler des leçons que les initiés pouvaient tirer des spectacles auxquels ils assistaient dans les temples d'Isis, recevaient-ils de la bouche d'un prêtre des instructions sur des sujets de morale et de philosophie religieuse? On a trouvé dans l'Isium de Pompéi, appliquée contre un pilier qui se dresse auprès du sanctuaire, une petite stèle sur laquelle sont gravés des hiéroglyphes (3). Il est naturel de penser que cette inscription, placée ainsi en évidence, était lue et commentée devant l'assemblée, et par conséquent qu'elle contient le résumé de la doctrine qui s'enseignait dans le temple; on songe aussitôt à en rapprocher les tables dites de Pignori et de Ficoroni (4), qui pendant si longtemps, jusqu'aux découvertes de Champollion, ont exercé la sagacité des égyptologues. Il semble bien que ces monuments, découverts en Italie, proviennent tous trois de temples alexandrins, et qu'ils offraient aux yeux des fidèles le texte inaltérable de la loi sur laquelle reposaient leurs croyances. Mais les égyptologues modernes nous arrêtent; ils nous traduisent ces docu-

(1) V. notre *Catalogue*, n° 108.
(2) Maury, t. II, p. 339 et suiv.
(3) V. ici chapitre VIII.
(4) V. notre *Catalogue*, n°s 230, 231.

ments, sur lesquels les savants ont entassé des dissertations nécessairement erronées. Les hiéroglyphes de la table de Pignori sont d'invention romaine et n'ont aucun sens; la table de Ficoroni n'est qu'un fragment détaché de quelque sarcophage; M. Maspéro (1) estime qu'il y avait à Rome des marchands d'antiquités égyptiennes, qui débitaient et vendaient au détail des inscriptions et des bas-reliefs dont on se servait comme d'amulettes, et telle aurait été la destinée de nos fameuses tables, qui ont coûté tant de veilles à des savants estimables. La stèle de Pompéi elle-même est une inscription funéraire sous forme de proscynème à Osiris; elle ne se distingue en rien des monuments du même genre qui abondent en Egypte, et, suivant M. Révillout, elle ne présente d'intérêt qu'à cause du lieu où elle a été trouvée. Que conclure de là? Faut-il admettre que cette inscription banale n'était déchiffrable pour personne, pas même pour les prêtres qui l'avaient exposée en public, et qu'on la vénérait d'autant plus qu'on la comprenait moins? Ce serait peut-être trancher trop vite la question. Pour ce qui est des tables de Pignori et de Ficoroni, on en ignore la provenance exacte; il n'est pas certain que la première, dépourvue de sens, mais d'un travail artistique très soigné, ne fût pas tout simplement une pièce décorative, et que la seconde n'ait pas servi d'amulette, comme le veut M. Maspéro. Mais la stèle de Pompéi a été trouvée dans un temple, où elle occupait une place d'honneur; il est peu probable qu'elle eût été choisie au hasard par des imposteurs incapables de déchiffrer l'inscription et de l'expliquer aux autres. Parmi les prêtres alexandrins, il y en avait qui savaient lire les hiéroglyphes. Le jour où il fut décidé que Lucius serait initié, le grand prêtre « tira du

(1) V., dans notre *Catalogue*, n° 231, la description qu'il a bien voulu nous donner. Il ajoutait dans la même lettre : « La présence de ce monument à Rome n'a rien qui m'étonne. Il devait s'y trouver comme talisman. Les Romains et les Grecs avaient confiance aux magiciens de l'Egypte, et Nectanèbe était aussi célèbre comme nécromant que Néchepso ou Pétosiris : le curieux récit du faux Callisthènes, au début du roman d'Alexandre, en est la meilleure preuve. Un morceau de pierre portant son nom, couvert de figures bizarres et de formules, devait faire un excellent talisman. Je crois, quant à moi, — et c'est une opinion que personne encore n'a défendue, à ma connaissance, — que toutes les tables, Table isiaque, Table de Ficoroni, et tous les objets égyptiens plus ou moins complets qu'on trouve en Italie, sont de vraies amulettes, comme aujourd'hui encore pour certaines gens les pierres et les plaques gnostiques, et que plus d'un sorcier égyptien a dû se faire une clientèle à Rome en débitant au détail des sarcophages d'époque saïte, chargés de figures et d'hiéroglyphes. »
V. encore notre étude sur *Les monuments*, § 2.

fond du sanctuaire certains livres écrits en caractères inconnus; ici c'étaient des figures d'animaux de toutes sortes, qui renfermaient dans un petit nombre de signes l'expression de la pensée; là des dessins enchevêtrés en forme de nœuds, arrondis comme des roues, contournés comme les vrilles de la vigne, écriture étrange qui a pour but de dérober à la curiosité des profanes les secrets de la religion. Le grand prêtre lut à Lucius dans ces livres quels étaient les objets qu'il devait se procurer pour sa consécration. » Il est donc possible que la stèle de Pompéi, qui, comme tous les monuments funéraires des Egyptiens, résumait leurs idées sur la vie d'outre-tombe, ait servi de texte aux commentaires des prêtres, dont un au moins, celui qu'on appelait le scribe, était en état de lire et d'interpréter l'inscription (1).

Malgré l'abondance et la précision des renseignements que nous donnent les auteurs, malgré la fidélité avec laquelle les monuments reproduisent les scènes du culte, il s'en faut que nous connaissions exactement tout ce qui se passait chaque jour dans les temples alexandrins. Les égyptologues nous l'apprendraient sans doute, si nous n'étions décidé à nous en tenir aux documents de l'antiquité classique. Il y a un mot qui revient souvent chez les Latins lorsqu'ils parlent des mystères d'Isis, et qui peint bien leur sentiment : c'est qu'on y est *assis* (2). Tous les personnages représentés sur les fresques d'Herculanum sont debout; mais les textes sont si formels qu'on ne peut douter de la vérité du fait dont ils témoignent. Les poètes rapportent qu'il y avait des sièges (3) disposés au devant de l'autel (4), au pied du sanctuaire (5). Les fidèles, après avoir pénétré dans l'intérieur du péribole, pouvaient s'asseoir en face de l'image sacrée et passer commodément plusieurs de ces heures d'extase qui semblaient si douces au cœur de Lucius. On a retrouvé dans l'Isium de Pompéi, à la place même qu'indiquaient les textes, un banc qui a dû

(1) Assurément, il n'était pas plus extraordinaire de trouver à Pompéi des prêtres alexandrins capables de déchiffrer des hiéroglyphes que des soldats arabes capables de graver leurs noms avec les caractères propres à l'écriture de leur pays. V. *Journal des Savants*, juin 1881, pag. 337-338.

(2) Tibulle, I, III, 30. Ovide, *Amours*, II, XIII, 17; *Art. d'Aim.*, III, 635; *Trist.*, II, 297; *Pont.*, I, I, 52. Martial, II, XIV.

(3) « *Cathedræ.* » Martial, *l. c.*

(4) « *Ante focos.* » Ovide, *Pont.*, *l. c.*

(5) C'est ainsi sans doute qu'il faut entendre *ante fores* (Tibulle, *l. c.*) pour concilier ce témoignage avec celui d'Ovide, *Pont.*, *l. c.*

servir à cet usage (1). Un rhéteur latin, qui a vécu à l'époque de Trajan et d'Hadrien, P. Annius Florus, caractérise d'un seul trait ces habitudes contemplatives qui étaient propres aux Egyptiens et que plus d'un étranger, comme lui, constataient avec surprise. Il raconte que, dans sa jeunesse, il fit un voyage en Egypte : « Je voulais voir, dit-il, les bouches du Nil et ce peuple *toujours oisif dans les temples*, qui passe son temps à agiter les sistres consacrés à sa Déesse (2). » Ne cherchons donc pas plus longtemps comment les prêtres pouvaient occuper les âmes pieuses qui venaient leur demander les émotions que le culte romain était désormais impuissant à éveiller. Quand les cérémonies de l'office quotidien, quand l'adoration des objets sacrés, quand la représentation des mystères ne suffisaient plus, le dévot pouvait encore rester là, muet et impassible, les yeux errant dans le vide, l'esprit abîmé dans de calmes et graves rêveries Pour lui faire perdre le sentiment de la réalité extérieure, pour l'arracher à la vie du monde, on avait trouvé un moyen sûr : l'inviter à s'asseoir devant l'idole.

§ 3.

Les grandes fêtes qui rappelaient les principales péripéties du drame osirien et qui se célébraient annuellement, à date fixe, dans les temples de l'Egypte, furent adoptées par les Grecs d'Alexandrie et passèrent avec eux en Italie (3). Nul doute que les anniversaires de la Naissance, de la Passion et de la Résurrection du dieu ne fussent à Rome et dans tout l'Empire l'occasion d'un mouvement insolite parmi ses adorateurs. Ces jours marqués par la religion pour être consacrés aux manifestations de la douleur ou de la joie publique sont appelés par Juvénal *sacri observandique dies* (4). On s'y préparait par un certain nombre de pratiques dont les règles étaient contenues dans les livres saints. En général les fidèles devaient se soumettre, pendant dix jours avant la solennité, à des abstinences de tout genre, parmi les-

(1) V. le plan de Nicolini et notre chapitre VIII.

(2) Juli Flori *Epitomæ*. Recensuit Otto Jahn, 8°. *Lipsiæ*, Weidmann, 1852, p. XLII, l. 17 : « *Ut ora Nili viderem et populum semper in templis otiosum peregrinæ deæ sistra pulsantem.* »

(3) V. les textes latins réunis dans Georgii, p. 293, surtout Minut. Félix, *Octavius*, c. 21.

(4) VI, 536.

quelles le jeûne ne paraissait pas la plus dure à des hommes de plaisir comme Ovide, Properce et Tibulle (1). Il y avait de dévotes personnes qui, pour être plus sûres de ne pas rompre la suite des austérités qu'elles s'imposaient, allaient s'enfermer dans le temple et y restaient même la nuit (2). Properce ne cache pas l'humeur que lui causent ces exagérations; il commence une de ses élégies par cette exclamation : « Voici encore que reviennent les tristes solennités d'Isis, et Cynthie a déjà passé dix nuits près de l'autel! » Tibulle, gémissant sur la maladie qui le consume, n'est pas fâché de faire sentir à Délie qu'il n'a rien gagné à la ferveur avec laquelle son amie a toujours rempli ses devoirs d'isiaque. Soyons certains que Délie lui ferma la bouche et retourna au temple.

Les différents calendriers romains qui sont parvenus jusqu'à nous mentionnent d'une façon très exacte les fêtes du culte d'Isis. Il y en a une à laquelle les populations des bords de la Méditerranée semblent avoir donné, à l'époque impériale, une grande importance : c'est celle que l'on célébrait au printemps, afin de placer sous les auspices de la déesse la saison qui allait s'ouvrir pour les navigateurs. Elle s'appelait la fête du *Vaisseau d'Isis* (3) et avait lieu le 5 mars (4). Dans toutes les villes habitées par des marins, c'était une date attendue avec impatience; car elle marquait le moment où l'on pouvait se remettre en mer sans crainte des tempêtes. Apulée nous a laissé une description minutieuse du cérémonial que l'on observait dans cette circonstance à Kenchrées. Ce qui faisait l'intérêt principal de la journée, c'est que l'on consacrait à Isis un vaisseau neuf, que l'on abandonnait ensuite à la mer (5). La fête commençait avec le lever du soleil; il va sans dire que le temps devait toujours être beau et que la nature ne pouvait manquer de favoriser l'allégresse générale (6). A la première heure, une procession partait du temple d'Isis et de Sérapis

(1) Pour le jeûne, v. Apul., XI, *passim*. Ce sont les *puri Isidis dies*, v. Ovid., *Amours*, I, VIII, 74; III, IX, 33. Properce, II, XXXIII, 1, 2; IV, V, 34. Tibulle, I, III, 26. Juvén., *l. c.*

(2) Properce, II, XXXIII, 2

(3) « Isidis Navigium. » *Menologium rusticum Colotianum*, *C. I. L.*, I, p. 358, *pisces*, ligne 15; *Menolog. rust. Vallense*, *ibid.*, lignes 17, 18; *Fasti Philocali*, *C. I. L.*, I, p. 338; *mensis Martius*, ligne 5. V. le commentaire de Mommsen, *ibid.*, p. 387, col. 2. — En grec Πλοιαφέσια. Lygd., *De Mensibus*, IV, 32. V. Mommsen, *l. c.*

(4) 9 de Phamenoth de l'année alexandrine.

(5) Apul., XI, p. 764; « *Diem, qui dies...*, » etc.

(6) V. la charmante description d'Apulée, p. 767-768.

et se dirigeait vers le rivage. Mais laissons parler Apulée. Il vaut mieux ne rien retrancher du tableau si vivant que sa main a tracé (1). Nous nous bornerons à indiquer en note les commentaires que nous suggère l'étude des inscriptions et des monuments figurés.

« Peu à peu la tête de cette longue procession se mit en marche. On vit tout d'abord une troupe de personnes qui s'étaient travesties par suite de vœux (2), et dont les costumes variés, choisis par chacun suivant son goût, offraient le plus agréable coup d'œil (3). L'un, ceint d'un baudrier, représentait un soldat; l'autre, avec sa chlamyde retroussée, son coutelas et ses épieux, figurait un chasseur. Celui-ci avait des brodequins dorés, une robe de soie et des atours précieux; à ses cheveux attachés sur le haut de sa tête, à sa démarche traînante, on aurait dit une femme. Celui-là, chaussé de bottines, armé d'un bouclier, d'un casque et d'une épée, semblait sortir d'une école de gladiateurs. Un autre, précédé de faisceaux et vêtu de pourpre, jouait le magistrat. Un autre avait le manteau, le bâton, les sandales et la barbe de bouc d'un philosophe. Ici c'était un oiseleur avec ses gluaux; là un pêcheur avec sa ligne et ses hameçons. Je vis aussi une ourse apprivoisée qu'on portait dans une chaise, en costume de matrone; un singe, coiffé d'un bonnet d'étoffe, couvert d'une robe phrygienne couleur de safran et tenant une coupe d'or, représentait le berger Ganymède. Enfin venait un âne, sur le dos duquel on avait collé des plumes et qu'accompagnait un vieillard tout cassé : c'étaient Pégase et Bellérophon que parodiait ce couple risible.

» Au milieu de ces mascarades qui couraient de côté et d'autre pour le plus grand amusement du peuple, s'avançait, dans un ordre solennel, la procession proprement dite de la déesse protectrice. Des femmes vêtues de blanc, le front ceint de couronnes printanières, et portant d'un air joyeux divers attributs, prenaient des fleurs dans un pan de leur robe et en jonchaient le chemin par où devait passer le cortège sacré. D'autres portaient sur leur

(1) Nous avons tâché, dans cette traduction, de combiner celles de Bétolaud et de la collection Nisard, en les contrôlant l'une et l'autre à l'aide de l'édition d'Hildebrand.

(2) P. 769. Bétolaud et Hildebrand entendent *votivis* dans le sens de *charmants*.

(3) Cf. la fête des Innocents et celle de l'Ane au moyen âge. Ces sortes de réjouissances ont encore lieu en Amérique. V. Maury, *Relig. de la Grèce*, t. III, p. 158.

dos des miroirs retournés, afin que la déesse pût y voir l'empressement de la multitude qui suivait. D'autres, tenant des peignes d'ivoire, feignaient, par les mouvements de leurs bras et par les inflexions de leurs doigts, de peigner et d'orner les cheveux d'Isis leur reine. D'autres enfin répandaient goutte à goutte un baume précieux et divers parfums, et en arrosaient les places. On voyait en outre une foule de personnes des deux sexes, munies de lanternes, de torches, de bougies et autres luminaires [qui devaient attirer sur elles les bénédictions de la Mère des astres] (1). Puis venaient de délicieuses symphonies, des chalumeaux et des flûtes qui remplissaient l'air de leurs doux accords; et derrière, un chœur charmant, formé de jeunes gens d'élite, tous vêtus d'une robe blanche complètement fermée (2); ils chantaient, en strophes alternées, un bel hymne qu'un poète habile inspiré par les Muses avait composé; [il était entrecoupé de temps en temps par d'autres chants, prélude de vœux plus solennels] (3). A la suite marchaient des musiciens consacrés au grand Sérapis, qui, sur leur flûte traversière tournée vers l'oreille droite, jouaient les airs propres au culte de ce dieu; ils étaient accompagnés d'une troupe d'officiers chargés d'ouvrir la voie au cortège sacré. Alors arrivait à flots pressés la foule des initiés aux divins mystères, des hommes et des femmes de tout rang et de tout âge, vêtus d'une robe de lin d'une éclatante blancheur; les femmes portaient sur leurs cheveux parfumés un voile transparent; les hommes avaient la tête complètement rasée et montraient à nu leur crâne luisant : c'étaient les astres terrestres de la grande religion; de leurs sistres d'airain, d'argent ou même d'or ils tiraient un tintement aigu.

» Ensuite paraissaient les ministres du culte. Ces grands personnages, couverts d'une longue robe blanche qui leur serrait la poitrine et leur tombait jusqu'aux pieds en moulant exactement le corps (4), portaient les attributs augustes des dieux tout-puissants. Dans les mains du premier on voyait une lampe qui répandait la clarté la plus vive; mais elle ne ressemblait en rien à celles qui éclairent nos repas du soir; c'était une nacelle en or

(1) C'est le sens le plus raisonnable que l'on peut tirer de ce passage, qui est corrompu. V. Hildebrand, *ad. h. l.*

(2) *Cataclista*. On n'est pas d'accord sur le sens de ce mot.

(3) Le texte est corrompu.

(4) V., par exemple, notre *Catalogue*, n° 117.

jetant de sa partie la plus large une grande flamme (1). Le second portait dans ses mains deux autels que l'on appelait des *secours*, en raison de la providence secourable de la puissante déesse (2). Le troisième s'avançait, élevant une palme en or d'un travail délicat et le caducée de Mercure (3). Le quatrième montrait à tous les yeux le symbole de la justice; c'était une main gauche ouverte; la gauche, en effet, étant naturellement lente à agir, peu souple et peu adroite, on avait trouvé qu'elle était mieux faite que l'autre pour représenter la justice (4). Le même personnage avait aussi un petit vase d'or arrondi en forme de mamelle, avec lequel il faisait des libations de lait. Le cinquième portait un van d'or chargé de petits rameaux de la même matière (5); et un dernier, une amphore (6).

» Immédiatement après s'avançaient les dieux, daignant se laisser porter par des hommes. D'abord venait le messager monstrueux du ciel et de l'enfer, à la face tantôt sombre et tantôt brillante; il élevait au milieu de la foule sa tête de chien et tenait dans la gauche un caducée, tandis que de la droite il agitait une palme verdoyante (7). Il était suivi par une génisse dressée sur ses pieds de derrière, symbole de fécondité représentant la déesse mère de toutes choses; elle était portée sur les épaules d'un des membres du bienheureux collège, qui marchait d'un pas majestueux. Un autre tenait la ciste, contenant les objets mystérieux, qui cachait à tous les regards les secrets de la sublime religion (8). Un autre serrait sur son sein fortuné l'image vénérable de la toute-puissante déesse; elle ne ressemblait ni à un animal domestique, ni à un oiseau, ni à une bête sauvage, ni même à un homme; mais on avait su la rendre vénérable par l'étrangeté même de la forme qu'on lui avait donnée; et ce symbole ineffable représentait bien cette profonde religion dont les mystères doivent être enveloppés du secret le plus absolu; c'était une petite urne d'un or éclatant et d'un travail exquis, dont le fond était parfaitement

(1) V. notre *Catalogue*, n° 132.

(2) On a trouvé un autel de ce genre à Modène. V. *Bullettino dell' Instituto di Corrispondenza archeologica di Roma*, 1846, p. 28.

(3) Ce sont les attributs d'Anubis. V. notre *Catalogue*, Anubis, *passim*.

(4) C'est l'attribut d'Isis-Justice : Ἴσις Δικαιοσύνη. Plut., *De Is. et Os.*, ch. III, *C. I. G.*, 2295, 3544.

(5) Δικνόφορος. V., plus bas, p. 142, n. 10.

(6) Λουτρόφορος. *Id.*, n. 11.

(7) V. notre *Catalogue*, Anubis, *passim*.

(8) Κιστόφορος. V. plus bas, p. 142.

arrondi et dont la panse était ornée extérieurement de figures égyptiennes (1). L'orifice, peu élevé, s'allongeait d'un côté de manière à former un long bec ou une sorte de rigole ; sur l'autre bord, qui s'élargissait sensiblement en arrière, venait se rattacher une anse que surmontait un aspic aux replis tortueux, levant sa tête pleine d'écailles et gonflant son cou traversé de mille raies (2). »

L'ordre que suit Apulée dans cette description n'est pas indifférent. Il est évident que ce qui attire surtout le regard, dans ce long défilé, que l'objet principal auprès duquel tout le reste n'est qu'un cortège, c'est cette urne qui contient l'eau sacrée, émanation d'Osiris. Ces musiciens, ces initiés, ces prêtres, rangés suivant leur importance et leur degré de sainteté, ne font que précéder et annoncer le vase où est enfermée la substance divine; c'est là ce que l'on montre à la fin de la procession comme à la fin de l'office, c'est l'objet du grand mystère sur lequel est fondé le culte tout entier. Le miracle qu'Isis accomplit sur la personne de Lucius n'a lieu que lorsque l'urne sainte est passée devant lui, comme si le moment où il s'en approche était celui que les destins ont marqué pour sa délivrance. Sa métamorphose et la leçon édifiante qu'en tire le grand prêtre arrivent fort à propos pour compléter l'effet produit par le spectacle précédent. La multitude a sous les yeux une preuve palpable de la puissance de ces dieux dont elle vient de contempler les images. Une fête qui s'annonce par un miracle et par une conversion doit laisser dans les âmes une impression profonde.

« Cependant la procession s'avançait peu à peu au milieu d'un concert de prières et d'acclamations joyeuses et déjà elle approchait du rivage de la mer... Arrivés là, on plaça les images comme le voulait le rituel, et le grand prêtre se dirigea vers un navire artistement construit, dont les flancs étaient tout bariolés de merveilleuses peintures égyptiennes; il le purifia dans toutes les règles avec une torche allumée, avec un œuf et du soufre, tandis que sa bouche sainte récitait des prières solennelles. Il le dédia à Isis dont il lui donna le nom (3). La blanche voile de cet heureux navire portait une inscription (4), qui signifiait que c'était un

(1) V. notre *Catalogue*, nos 81, 89, 118, 223.

(2) V. notre *Catalogue*, nos 3, 228.

(3) En général, on n'a pas bien traduit *dea nuncupavit*. V. *I. R. N.*, 2807, 2810, un vaisseau de la flotte de Misène qui porte le nom d'*Isis*. De même un bateau marchand du port d'Osties, *Annali dell' Inst. di Corr. arch. di R.*, 1865, p. 323 ; un autre en Crète, *C. I. L.*, III, 3.

(4) Ici quelques mots tout à fait corrompus.

vœu pour la prospérité du commerce auquel la mer s'ouvrait de nouveau. Alors on dressa le mât ; c'était un pin élevé, aux contours luisants, et dont la hune surtout attirait tous les yeux ; la poupe [au col recourbé, était revêtue de lames dorées] (1) et la coque entière était en bois de citronnier, dont la surface polie flattait les regards. Bientôt, tous les assistants, initiés et profanes, apportèrent à l'envi des vans chargés d'aromates et d'offrandes diverses ; en outre, ils firent des libations dans les flots avec une sorte de soupe au lait ; jusqu'à ce que le navire rempli de riches présents et de pieux objets de dévotion eût été dégagé des câbles qui le retenaient à l'ancre et que, poussé par un vent doux qu'envoyait la déesse (2), il eût été abandonné à la mer. Quand il fut assez éloigné de la côte pour qu'on pût à peine le distinguer, les porteurs des objets sacrés, ayant repris leurs fardeaux qu'ils avaient déposés, s'en retournèrent vers le temple [dans l'ordre où ils étaient venus] (3).

» Dès qu'on y fut arrivé, le grand prêtre, ceux qui portaient les saintes images et ceux qui avaient été initiés depuis longtemps aux mystères vénérables entrèrent dans le sanctuaire de la déesse et y déposèrent suivant les rites ces statues que l'on aurait dites vivantes. Alors l'un d'eux, que tous appelaient le Scribe, se tenant sur le seuil de la porte, convoqua comme pour une assemblée la troupe des pastophores (c'est le nom que l'on donne à ce collège sacré), puis il monta sur une estrade (4) élevée et récita, en lisant dans un livre, des prières pour le grand empereur, pour le Sénat, pour les chevaliers et pour le peuple romain tout entier, pour les matelots, pour la marine, pour tout ce qui compose notre empire. Et il termina par cette formule grecque : « Les vaisseaux peuvent prendre la mer (5). » Cette parole signifiait que la déesse était favorable au vœu général, comme le témoigna l'acclamation qui suivit. La population, transportée de joie, apporta des rameaux verts, des branches de verveine, des guirlandes ; et s'approchant

(1) Passage sur lequel on n'est pas d'accord. V. Hildebrand, *ad. h. l.*

(2) C'est ainsi que nous expliquons *peculiaris* d'après Hildebrand.

(3) Texte corrompu.

(4) *Suggestus*, et non une *chaire*. V. plus bas, Seconde partie, chapitre Ier.

(5) « Πλοιαφέσια. » C'est ainsi que Mommsen (*C. I. L.*, I, *l. c.*), corrige la formule « Λαοῖς ἄφεσις » que donnent la plupart des éditions, que les commentateurs ne manquent pas de comparer à l'*Ite, missa est* de l'office chrétien, et qui pourrait rappeler aussi le Κόγξ ὄμπαξ des mystères (Maury, t. II, p. 336, note 3). Cette correction est d'autant plus juste, qu'il ne s'agit pas ici d'un office ; Böttiger et les autres ont eu tort de le croire.

d'une statue en argent de la déesse, placée dans un sanctuaire auquel conduisaient les gradins, elle lui baisa les pieds, après quoi chacun regagna ses penates (1). »

Il est singulier que cette fête, dont l'importance était considérable pour toutes les populations des bords de la Méditerranée (2), ne soit pas décrite par Plutarque. Peut-être l'usage de la célébrer ne devint-il général qu'à partir du second siècle. Mais on ne peut douter qu'elle fût d'institution alexandrine et qu'elle correspondît à une des péripéties du mythe osirien : on peut même admettre que c'est celle que Plutarque appelle « l'Entrée d'Osiris dans la lune, » c'est-à-dire celle qui rappelait l'union du dieu avec Isis (3).

Les calendriers romains mentionnent dans le courant d'avril une fête d'Isis Pharia (4) et pour le 25 du même mois (30 Pharmuthi de l'année alexandrine) une fête de Sérapis (5). On ne sait quel est l'événement mythologique dont elles perpétuaient le souvenir (6). Peut-être étaient-ce les Couches d'Isis : on en célébrait l'anniversaire, nous dit Plutarque, après l'équinoxe du printemps (7).

Mais la plus grande fête du culte isiaque dans le monde romain était assurément celle qui avait lieu dans le courant de novembre, à l'occasion de la Mort et de la Résurrection d'Osiris. Le 12 de ce mois (17 d'Athyr) commençaient les cérémonies lugubres qui représentaient par des pantomimes accompagnées de chants la Passion du dieu (8). Elles n'avaient pas seulement un caractère

(1) Tout ceci s'anime d'une façon extraordinaire si l'on jette les yeux sur un plan de l'Isium de Pompéi.

(2) V. encore Lyd., *De Mens.*, IV, 32. Lactance, I, XI, 21. Auson., *De Fer.*, 24, qui l'appelle « *Natalem ratis Isiacæ*, » *C. I. L.*, I, p. 412, col. I. Cette fête se célèbre encore aujourd'hui, paraît-il, dans le Levant. V. une curieuse note de Silvestre de Sacy, à la page 168 de Sainte-Croix, t. II.

(3) « Ἐμβάσεις Ὀσίριδος εἰς τὴν Σελήνην. » *De Is. et Os.*, ch. XLIII. Elle avait lieu « à la nouvelle lune du mois de Phamenoth. » (Plutarque).

(4) « Sacrum Phariæ. » *Menol. Rust. Col. Aries*, lignes 15 et 16. *Vallense, ibid.*, lignes 14 et 15.

(5) *Rust. Col., ibid.*, lignes 17 et 18. *Vallense*, lignes 16 et 17. *Philocal.*, mensis aprilis, ligne 25.

(6) Mommsen, *Commentar. Diurn.*, *ad h. l.*

(7) « Λοχεῖοι ἡμέραι. » *De Is. et Os.*, ch. LXV.

(8) *Isia*, v. notre *Catalogue*, n° 13. Il faut remarquer qu'il y a ici une divergence sensible entre le texte de Plutarque et les *Menologia Rustica*, d'une part, et les *Fasti Philocali* de l'autre. Tandis que les premiers placent le jour de la Résurrection au 14 novembre (19 d'Athyr), et, par suite, celui de la Passion au 12 (17), les seconds placent la Résurrection au 1er novembre et la Passion au 28 octobre. M. Mommsen explique cette difficulté en disant qu'on commit sans

commémoratif et symbolique; lorsqu'à cette date les prêtres alexandrins se mettaient, avec tous les signes d'une profonde tristesse et avec tout l'appareil du deuil, à la recherche du corps divin, dont les membres avaient été déchirés et dispersés par Typhon, ils étaient convaincus que cet événement se reproduisait chaque année à époque fixe; ils avaient la prétention, non pas de rappeler une scène dont le souvenir se rattachait aux traditions vagues d'une antique mythologie, mais bien de prendre part à un drame qui s'accomplissait périodiquement en un certain lieu du monde, toujours avec la même réalité poignante. C'est là ce que les auteurs latins, à l'exemple de Xénophane (1), ne veulent pas admettre. Ovide appelle Osiris le dieu « qu'on n'a jamais fini de chercher (2), » et Lucain (3) se moque de ses adorateurs « dont les lamentations mêmes attestent qu'il ne fut qu'un homme. » Ces railleries, que les chrétiens ont reproduites (4), n'empêchaient pas les fidèles d'accourir dans les temples d'Isis ; ils se frappaient la poitrine en poussant de grands cris et « ils imitaient les gestes d'une mère accablée par le malheur (5); » car Isis avait le premier rôle dans ces scènes de désolation ; c'était elle qui était censée diriger les recherches et régler les explosions de la douleur publique (6).

Le troisième jour, 14 novembre (19 d'Athyr) (7), avait lieu la résurrection, ou, pour parler plus exactement, l'invention d'Osiris (8). Alors le peuple poussait des acclamations de joie ; Juvénal, qui les avait entendues, assure qu'il n'est pas possible de crier

doute une erreur lorsqu'on transporta les fêtes égyptiennes dans le calendrier romain (au temps de Caligula, suivant lui ; sous Néron, suivant nous), et que, par respect pour la lettre du texte, on la laissa subsister, mais que dans l'usage on célébra ces fêtes aux dates indiquées par Plutarque et les *Rustica*. Il y a là quelque chose qui n'est pas clair.

(1) V. plus haut, p. 69, n. 4.

(2) « *Nunquam satis quæsitus Osiris.* » *Métam.*, IX, 692.

(3) VIII, 831.

(4) Minut. Fel., *Octav.*, 21. Firmic. Matern., *De error.*, 2. Lactance, I, 21, 20.

(5) Minut. Fel., *l. c.*

(6) V. encore Stace, *Silv.*, V. III, 241, et Juvén., VI, 534.

(7) Plutarque, *l. c.*

(8) (Osiri) EX SE *nato*, 1er nov. *Philocal.* Mommsen, p. 378, col. 2, et p. 405, col. 1. Εὕρεσις, *Menol. Rust. Scorpio*, dernière ligne, HEVRESIS. Mommsen. *Commentar. diurn.*, *ad h. l.* Cf. *I. R. N.*, 3549. Georgii (p. 291), ne comprend pas comment la plus grande fête d'un culte naturaliste, qui symbolisait le réveil de la nature au printemps, pouvait se célébrer en automne, et il suppose qu'il y a une erreur dans Plutarque; mais il a tort : les calendriers romains confirment pleinement le témoignage de l'auteur grec.

plus fort que ne le faisaient les isiaques en cette circonstance (1); on en était d'autant plus assourdi, qu'ils paraissaient jusque sur la voie publique pour annoncer à tous l'heureuse nouvelle (2). C'était le signal de grandes réjouissances (3). A l'intérieur du temple, outre les offices prescrits par les livres saints, il y avait un banquet auquel assistaient les initiés (4). Au quatrième siècle, on donna même des jeux dans le cirque (5); il est probable, du reste, que cette coutume s'établit aussitôt que le culte égyptien fut officiellement reconnu par l'Etat; car, à cette époque déjà, il y avait longtemps que les fêtes de Sérapis se célébraient en pays grecs et qu'elles donnaient lieu à des banquets et à des jeux publics. Ainsi, nous avons conservé les actes d'un collège de sarapiastes de l'île de Naxos, que l'on croit pouvoir dater à peu près de l'an 40 avant Jésus-Christ. Ils mentionnent les noms de plusieurs personnages qui avaient « présidé les fêtes de Sérapis, fait des sacrifices de bœufs, distribué du vin à toutes les personnes présentes, supporté toutes les dépenses et affranchi de toute redevance » les étrangers venus pour le marché (6).

Pausanias (7) mentionne deux fêtes qui avaient lieu annuellement, l'une au printemps, l'autre en automne, dans le temple d'Isis, près de Tithorée, en Phocide (8). Cet édifice était, au second siècle, le plus vénéré de ceux que les Grecs avaient élevés à la déesse alexandrine. Il était éloigné de toute habitation et on ne pouvait franchir l'enceinte qui l'entourait que si on y avait été invité expressément par un songe. Trois jours avant la fête, les initiés s'y enfermaient, et, après les purifications d'usage, ils portaient en un lieu consacré les restes des victimes immolées dans la fête précédente. Là, ils les enterraient. Les jours suivants, on tenait une grande foire sous des baraques construites pour la circonstance. L'après-midi, on s'occupait des sacrifices ; les gens

(1) VIII, 29.

(2) Serv., *Ad Æn.*, IV, 609.

(3) HILARIA. *Philocal. Comm. diurn.*, p. 406, col. 2.

(4) « *Cœna Serapiaca,* » Tertull., I, 474.

(5) C(ircenses) M(issus) XXIV, *Philocal.*, *l. c.*

(6) *C. I. G.*, 2416 b. Les inscriptions mentionnent encore des Χαρμόσυνα Ἴσιδος, à Cius, en Bithynie (Foucart, *Associations religieuses*, p. 118, inscript. 66, ligne 12), et une procession accompagnée d'une quête, ἀγερμός, à Samos (*Bulletin de correspondance hellénique*, 1881, p. 484).

(7) X, XXXII, 13.

(8) Sur ce temple, v. Le Bas et Waddington, IIIe partie, inscript., n°s 822 à 826, et ici, pag. 37, n. 1.

riches offraient des bœufs et des cerfs (1), les autres des oies (2) et des pintades; mais les prêtres ne voulaient ni porcs, ni moutons, ni chèvres. On brûlait les victimes dans le sanctuaire, après les avoir enveloppées dans des bandelettes de lin ou de byssus, suivant la coutume égyptienne. On portait en procession tout ce qu'on avait sacrifié, et tandis que les uns jetaient les victimes dans le sanctuaire, les autres mettaient le feu aux baraques qui étaient devant et se retiraient en toute hâte.

En somme, comme on le voit par le récit de Pausanias aussi bien que par le témoignage des calendriers (3), le culte alexandrin avait, dans tout l'empire, deux grandes fêtes, qui coïncidaient avec les changements de saisons. Mais ce n'étaient sans doute pas les seules occasions où les isiaques se montraient à la multitude. A Rome, ils sortaient quelquefois en procession; car ils avaient élevé sur le chemin qu'ils devaient parcourir de petites chapelles où ils faisaient des stations (4). Il en était de même à Arles (5). C'était un prétexte de plus pour donner au peuple le spectacle toujours bienvenu d'une pompe religieuse.

§ 4.

Le culte alexandrin, libre et vénéré dans ses temples, respecté sur la voie publique, réussit à se glisser dans la famille. Ses dieux sont identifiés avec les Lares. Comme tels, ils prennent en Occident le titre d'Augustes, qui depuis le premier des empereurs désigne les divinités du foyer (6). A Pompéi (7), à Rome (8), leurs images se voient sous des niches, dans des édicules qui ont servi de laraires. Ils y recevaient les hommages qui s'adressaient d'ordinaire aux protecteurs de la vie domestique. Sur une peinture d'Herculanum, à côté d'une figure d'Harpocrate, on lit cette inscription : « Le génie de ces lieux (9). » Le grand nombre

(1) V. Preller, *Berichte der k. Sächs. Ges. d. W. z. Leipzig*, 1854, p. 197, taf. IX et X.

(2) V. notre *Catal.*, n° 13.

(3) V. encore, *C. I. Att.*, t. III, n° 77, ligne 4.

(4) « *Pausæ.* » *C. I. L.*, VI, 348, et *Add.*, 3692. V. ici, chap. VIII.

(5) Orelli, 5835.

(6) V. les index du *Corpus*, l'*Ephemeris epigraphica*, vol. IV, n° 486; la *Revue épigraphique du midi de la France*, 1880, n° 167.

(7) V. notre *Catalogue*, n°s 216, 217, 220.

(8) *Ibid.*, n° 229.

(9) *Ibid.*, n° 224.

d'amulettes (1) qui nous sont parvenues est encore une preuve que les dieux alexandrins accompagnent partout ceux qui ont foi en leur puissance.

Bref, au second siècle, il n'est rien qui échappe à leur empire. Il est à peine nécessaire de faire remarquer combien leur culte, tel que nous venons de le dépeindre, ressemble peu à celui que les Romains rendaient à leurs divinités nationales. Nous avons tâché que les faits parlassent d'eux-mêmes, grâce à l'ordre dans lequel nous les avons classés et présentés. On peut caractériser le culte alexandrin d'un seul mot, en disant qu'il fait de l'adoration de la divinité la principale ou plutôt la seule occupation de l'homme. Quoiqu'il procède directement des mystères grecs, il exalte beaucoup plus encore le sentiment religieux; il multiplie les occasions où l'imagination, excitée par de pieux spectacles, se transporte d'un bond dans des régions inconnues; il établit entre ce bas monde et les sphères surnaturelles une communication continue, incessante. Il soumet ses adeptes à une telle discipline, que, pour eux, la grande affaire de chaque jour, dans la vie présente, est de se préparer à la vie future.

(1) *Ibid.*, section VIII.

CHAPITRE VII.

LE SACERDOCE.

Montesquieu dit dans une admirable dissertation : « Il est vrai que la religion égyptienne fut toujours proscrite à Rome; c'est qu'elle était intolérante, qu'elle voulait dominer seule et s'établir sur les débris des autres, de manière que l'esprit de douceur et de paix qui régnait chez les Romains fut la véritable cause de la guerre qu'ils lui firent sans relâche..... Chez les Egyptiens, les prêtres faisaient un corps à part, qui était entretenu aux dépens du public : de là naissaient plusieurs inconvénients (1). » Ce jugement résume l'impression que Montesquieu avait retirée de la lecture d'Hérodote et de Diodore; il traduit l'opinion que le philosophe s'était formée en comparant les institutions religieuses de l'Egypte, telles que ces historiens les dépeignent, avec celles de la république romaine. Mais la légitimité de cette méthode pourrait être contestée. Est-il certain que le culte des dieux d'Alexandrie, fondé par des princes macédoniens, répandu par des marchands et des marins de race hellénique, eût emprunté à l'Egypte cette puissante hiérarchie sacerdotale qui avait eu dans le royaume des Pharaons une influence si redoutable? Les Grecs, qui n'avaient jamais souffert chez eux qu'un corps de prêtres pût vivre à part, au milieu de l'Etat, se seraient-ils faits les apôtres d'un système contraire, et auraient-ils institué en Italie et dans le monde entier un clergé indépendant? Cette question ne peut être résolue qu'à l'aide des inscriptions et des documents qui montrent ce que fut, depuis l'avènement des Ptolémées, le sacerdoce égyptien hors de l'Egypte (2).

(1) *Sur la politique des Romains dans la religion.*

(2) Sur le sacerdoce alexandrin en Egypte, v. l'Introduction de Franz au recueil des inscriptions grecques de l'Egypte, dans le *C. I. G.*, t. III, pag. 305.

§ 1.

Parmi le nombreux personnel des temples alexandrins, la première catégorie se compose de tous ceux auxquels s'applique le nom générique de *prêtres* (1). Ils ont un chef, d'ordinaire un homme âgé, qui porte quelquefois ce même titre, sans autre désignation spéciale, et qui d'autres fois s'appelle le *grand prêtre* (2). Aussi n'est-il pas toujours facile de distinguer dans les inscriptions s'il s'agit du membre le plus élevé du sacerdoce, ou seulement d'un de ses subordonnés. Il est probable néanmoins que lorsqu'un seul prêtre est mentionné comme ayant présidé à la dédicace d'un monument, c'est du plus haut dignitaire du temple qu'il est question. Dans Apulée, ce personnage est un homme déjà vieux (3), recommandable entre tous (4) par sa gravité (5), célèbre même par l'austérité de ses mœurs (6). C'est lui qui appelle et qui guide les initiés dans la voie du salut; il se fait leur directeur de conscience; excitant et modérant tour à tour avec une pieuse adresse leurs aspirations mystiques, il apporte dans ce rôle délicat la douceur et la bonté d'un père. C'est lui qui répand sur leur tête l'eau sacrée, le jour où il les admet au nombre des isiaques. La bienveillance qu'il témoigne aux néophytes se mêle à une petite pointe de vanité sacerdotale qui perce à l'occasion, par exemple lorsqu'il parle des prêtres soumis à son autorité : il les appelle *ses* prêtres (7). Il semble craindre que Lucius, découragé par les délais qu'on lui oppose, ne s'adresse à un autre des ministres du temple; il ne serait pas loin de voir là une atteinte portée à ses droits. Ce caractère de vieux pontife à la fois bénin et despotique, n'est pas ce qu'il y a de moins curieux dans le onzième livre (8).

(1) « ἱερεῖς. » *Sacerdotes.*

(2) « ἀρχιερεύς. » Rome, *C. I. G.*, 6006. « *Sacerdos maximus.* » Apul., XI, p. 788. « *Summus sacerdos.* » *Ibid.*, p. 785, 794. « *Primarius sacerdos.* » *Ibid.*, p. 797. « *Sacerdos præcipuus.* » *Ibid.*, p. 800. Ce même personnage est appelé ailleurs *sacerdos* tout court, p. 802, 803, 808.

(3) P. 801.

(4) « *Egregius.* » P. 784.

(5) « *Vir gravis.* » P. 797.

(6) « *Sobriæ religionis observatione famosus.* » P. 798.

(7) « *Suus numerus.* » P. 798.

(8) Sur le grand prêtre, cf. Letronne, *Inscriptions grecques de l'Egypte*, t. I; *Inscr. de Rosette*, p. 266, note 17.

Le grand prêtre, étant l'intermédiaire de la divinité auprès des hommes, porte aussi le titre de *prophète*, et il commande à tous ceux qui ont le même pouvoir (1). Ce nom, usité dans les mystères d'Eleusis, désigne le prêtre lui-même en tant qu'il est chargé de faire connaître les volontés d'en haut et de révéler aux initiés les formules sacrées (2). Nous voyons dans Apulée en quoi consistent ces fonctions. Le vieillard de Kenchrées transmet à Lucius les ordres d'Isis ; il lui dicte jour par jour ce qu'il doit faire ; c'est la déesse même qui fixe la date de la cérémonie d'initiation, qui désigne le consécrateur, qui détermine la somme que le néophyte doit payer. Le grand prêtre ne fait que rapporter aux intéressés les avis qu'il a reçus de la Maîtresse (3). En un mot, il est dans le temple le premier organe des dieux qu'il sert. C'est encore lui qui consacre chaque année le navire d'Isis et qui récite les prières dans cette circonstance solennelle (4).

Après lui viennent les prêtres. Parmi ceux-ci combien y en avait-il dans chaque temple qui eussent, comme leur chef, le droit de conférer le caractère sacré, d'offrir le sacrifice et de parler au nom de la divinité ? Nous ne le savons pas ; leur nombre variait sans doute suivant l'importance de la ville et du sanctuaire. Mais assurément dans les grands centres du culte alexandrin il y en avait plusieurs. Ainsi nous voyons, dans Apulée, qu'Isis peut choisir, pour présider à l'initiation, tantôt l'un, tantôt l'autre de ses ministres (5). Lorsque Lucius arrive à Rome et qu'il lui faut subir de nouvelles épreuves pour être un parfait isiaque, ce n'est plus cette fois le grand prêtre qui l'instruit et qui le consacre ; c'est un certain Asinius Marcellus, dont le néophyte a vu l'image en rêve (6). Par conséquent, les simples prêtres peuvent aussi faire office de prophètes ; des inscriptions de Rome présentent plusieurs exemples de ce nom appliqué à des personnages qui ne sont sans doute pas les premiers de leur ordre (7). Au temple alexandrin de Délos était attaché un interprète des songes, un *onirocrite* distinct du prêtre principal (8). On pense que le titre

(1) « *Propheta primarius.* » Apul., *Met.*, II, p. 159.
(2) Maury, t. II, p. 397.
(3) « *Jubente domina.* » Apul., XI, p. 798.
(4) P. 785. Sur les prophètes, cf. Letronne, *l. c.*, où ils sont à la vérité distingués du grand prêtre.
(5) P. 798, 801.
(6) P. 812.
(7) *C. I. L.*, VI, 846 ; *C. I. G.*, 5898, 6007.
(8) Am. Hauvette-Besnault, dans le *Bull. de corresp. hellén.*, mai-juin 1882.

d'*hiérophone*, que l'on rencontre quelquefois (1), est synonyme de celui de prophète; il y avait dans le Sérapéum de Porto, à l'embouchure du Tibre, deux hiérophones (2). S'il en était ainsi dans une petite ville, quel personnel ne devaient pas compter les grands temples de Rome! A Athènes, le prêtre qui assiste à une consécration et qui la dirige s'appelle quelquefois le *Iacchagogue* (3), du nom que l'on donnait, dans les mystères d'Eleusis, à celui qui conduisait la procession en l'honneur d'Iacchus (4). Ce sacerdoce paraît d'ailleurs être resté propre à l'Attique, même dans le culte alexandrin (5). Enfin, les ministres d'Isis et de Sérapis sont désignés aussi par le titre d'*hiérophantes* (6) que portait chez les Grecs le pontife de Déméter et de Korè (7).

C'est à cette classe des prêtres proprement dits qu'appartient celui que l'on voit sur les monuments offrir l'eau sacrée à l'adoration des fidèles (8). Il règle les cérémonies de l'office et remplit toutes les fonctions du dignitaire le plus élevé.

La classe qui suit immédiatement comprend d'abord les *stolistes* (9), c'est-à-dire ceux qui sont chargés d'habiller les statues des dieux et de conserver leurs vêtements. Des personnages qui ont occupé cet emploi sont mentionnés dans des inscriptions d'Athènes (10) avec le prêtre consécrateur; ils semblent avoir tenu auprès de lui un rang honorable. Les initiés attachaient une valeur symbolique à la couleur, à la forme des étoffes et des bijoux dont on parait les saintes images; on les changeait suivant le caractère de la cérémonie du jour (11), et ce ne devait pas être une sinécure, si l'on en juge par les inscriptions suivantes.

Fouilles de Délos, inscript., nos 16, 17, 18, 43. Dans une inscription (no 43), il porte aussi le titre d'ἀρεταλόγος (Cf. no 21), qui doit être à peu près synonyme de celui d'*onirocrite*, quoique jusqu'ici cet emploi du mot ne fût connu par aucun exemple (V. Hauvette-Besnault sur l'inscr. 21).

(1) Franz, *C. I. G.*, t. III, p. 305, col. 1, d'après Letronne, t. I, p. 453.

(2) *C. I. G.*, 6000.

(3) *C. I. Att.*, III, 162 et 163.

(4) Maury, t. II, p. 402.

(5) Hermann, *Lehrbuch der griech. Ant.* Zweiter Theil, § 55, 27.

(6) Tertull. Ed. Migne, II, 260 c.

(7) Maury, t. II, p. 396, 397. On rencontre aussi un *hiérocéryx*, *C. I. Att.*, III, 905. Cf. Maury, t. II, p. 399-400.

(8) V. plus haut, pag. 115.

(9) « Στολισταί, ἱεροστολισταί, ἱεροστόλοι. » Plut., *De Is. et Os.*, ch. III, et XXXIX. Athènes : *C. I. Att.*, III, 140, Franz, *l. c.*

(10) *C. I. Att.*, III, 162, 163.

(11) Plutarque, *l. c.*

La première (1) contient l'inventaire des objets qu'un particulier avait donnés à deux temples contigus d'Isis et de Bubastis, situés à Némi, près de Rome :

OBJETS LIVRÉS AUX DEUX TEMPLES.

TEMPLE D'ISIS.

17 statues ;
Une tête du Soleil ;
4 bustes en argent ;
Un disque avec bas-relief ;
2 autels en bronze ;
Un trépied en bronze ;
Un vase à libations en argent et une patère ;
Un diadème orné de pierres précieuses ;
Un sistre en argent doré ;
Un vase à libations doré ;
Une patère ornée d'épis de blé ;
Un collier d'aigues-marines ;
Une paire de bracelets ornés de pierres précieuses ;
Un second collier orné de sept pierres ;
Une paire de boucles d'oreilles ornées de dix pierres ;
Deux *nauplia* (?) ;
Une couronne mobile, sans ciselures, ornée de vingt et une topazes et de quatre-vingt-quatre escarboucles ;
Une grille avec huit petits Hermès en dedans et en dehors ;
Un vêtement de lin, composé d'une tunique, d'un manteau, d'une ceinture avec des lames en argent, et d'une robe ;
Un second vêtement de lin, sans lames, composé d'une tunique, d'un manteau, d'une robe et d'une ceinture.

TEMPLE DE BUBASTIS.

Un vêtement en soie rouge et bleue ;
Un petit bassin en marbre supporté par une colonnette ;
Une hydrie *hypsiana* (?) ;
Un vêtement de lin, rouge avec des bandes d'or et une ceinture d'or ; deux tuniques, l'une avec ceinture, l'autre sans ceinture, et un petit manteau ;

(1) *Bullettino dell' Institut. di corr. arch. di R.*, 1871, p. 56. C'est avec l'aide du commentaire de M. Henzen que nous traduisons le texte latin.

Un second vêtement, blanc, composé d'une tunique, d'une robe, d'une ceinture et d'un manteau.

Au milieu des objets qui composaient le mobilier du temple, et dont nous avons reproduit la liste, afin de donner une idée de la richesse des édifices consacrés au culte alexandrin, sont mentionnées, comme on le voit, des parures et des toilettes destinées aux statues des dieux. Voici l'inventaire d'un trésor encore plus précieux (1); c'est celui des bijoux offerts à l'Isium d'Acci (Guadix) par une habitante de cette ville, en l'honneur de sa petite-fille, qui avait sans doute exercé les fonctions de prêtresse auprès de l'autel de la déesse :

A Isis, patrone des jeunes filles,
par ordre du dieu du Nil (2),
Fabia Fabiana, fille de Lucius,
en l'honneur d'Avita, sa tendre petite-fille,

a donné :

Un poids d'argent de 112 livres et demie, 2 onces et demie et 5 scrupules (36912gr,030);

Plus les parures suivantes :

Sur le diadème de la déesse, 6 perles de deux espèces différentes (*unio* et *margarita*); 2 émeraudes; 7 cylindres; une escarboucle; une hyacinthe et deux céraunies (3).

Aux oreilles : 2 émeraudes et 2 perles;

Au cou : un assemblage de 36 perles; 18 émeraudes, plus 2 autres au fermoir ;

Aux jambes : deux émeraudes et 11 cylindres:

Aux bracelets : 8 émeraudes et 8 perles;

Au petit doigt, 2 bagues en diamant;

Au doigt annulaire : une bague chargée de plusieurs émeraudes et d'une perle;

(1) *C. I. L.*, II, 3386. V. le commentaire dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 1859 (t. XXVI), p. 101, et l'*Hermès*, 1866, p. 346.

(2) Au lieu de la restitution *Ne(tonis)* que donne le *Corpus*, nous lisons *Ni(lotici)*. Cf. *C. I. G.*, 6202. Ce dieu du Nil peut être soit le Nil lui-même, soit Sérapis.

(3) Les Romains appelaient ainsi des pointes de lances en silex de l'époque préhistorique, dont ils faisaient des amulettes. V. F. Lenormant, art. *Baetylia*, dans Daremberg et Saglio, *Dict. des Ant.*, p. 646, col. 1-2.

Au doigt du milieu : une bague avec une émeraude ;
Aux sandales : 8 cylindres (1).

Peu de madones en Espagne ont été traitées comme l'Isis d'Acci ; les soldats wisigoths ont eu là une belle proie, si ce trésor a pu arriver jusqu'à eux ! On comprend quelle responsabilité avaient les stolistes, et quelle preuve de confiance on leur donnait en les choisissant. Leur dignité avait, en outre, au point de vue religieux, cet avantage, qu'elle leur permettait de pénétrer dans l'intérieur du sanctuaire, faveur réservée seulement à quelques personnes qui en tiraient, aux yeux des fidèles, un grand prestige (2).

Les *scribes* ou *hiérogrammates* avaient été regardés de tout temps en Egypte comme les principaux dépositaires de la sagesse de la nation. Les Alexandrins leur conservèrent une place dans la hiérarchie sacerdotale (3). Dans Apulée, c'est le scribe qui appelle les fidèles à l'assemblée et qui, debout sur une estrade, récite les prières pour l'empereur et pour l'empire (4). C'est donc un personnage important ; il a qualité, au même titre que les autres prêtres, pour servir d'intermédiaire entre les hommes et les dieux. Nous voyons par un bas-relief du Vatican (5), quel était son costume dans les cérémonies : toute la partie supérieure de son corps, depuis la ceinture, est nue ainsi que ses pieds et le bas de ses jambes. Sa tête, entièrement rasée, est ornée de deux plumes qui se dressent verticalement de chaque côté des tempes (6). Il tient à deux mains, devant lui, un livre dans lequel il semble lire.

A tous les temples d'Isis et de Sérapis étaient attachés des *chanteurs* (7), qui formaient un ordre véritable. Une inscription, provenant de l'Isium du Champ de Mars de Rome, et qui date de l'an 146 de notre ère (8), mentionne « l'ordre sacré des Péanistes de Sérapis. » Ils avaient pour *Père*, c'est-à-dire pour chef, un des prophètes, ce qui semble indiquer qu'ils étaient prêtres eux-

(1) V. des inventaires semblables à Nîmes : Gruter, LXXXIV, 1. à Virunum (Norique), *C. I. L.*, III, 4806.

(2) Franz, *l. c.* Sur les stolistes, cf. Letronne. ouvr. cité, *Inscript. de Rosette*, lignes 6, 7 et 40, notes 17 et 80.

(3) Franz, *l. c.*, p. 305, col. 1 et 2.

(4) Apul., *Met.*, XI, p. 789.

(5) V. notre *Catalogue*, n° 118.

(6) Cf, Franz, *l. c.* Sur les scribes, v. Letronne, *l. c.*

(7) Les chanteurs ne sont pas mentionnés par leur nom dans l'*Inscription de Rosette*. Mais Clém. d'Alexandr. (*Strom.*, I, p. 303) les range parmi les prêtres et les appelle Ὠδοι.

(8) *C. I. G.*, 5898.

mêmes. Ils se réunissaient dans un corps de bâtiment spécialement affecté à leur usage, mais qui communiquait sans doute avec le sanctuaire, ou qui en était très voisin (1). Les oisifs qui se promenaient dans ce quartier entendaient souvent les voix éclatantes des Péanistes au-dedans de l'enceinte; Martial, parlant d'une bavarde dont le langage fatiguait toutes les oreilles, et voulant donner une haute idée de la puissance fâcheuse de son organe, dit, dans une hyperbole plaisante, qu'elle l'emportait « sur la troupe qui adore Sérapis (2). » Les chanteurs figurent dans la procession de Kenchrées ; mais ce ne sont pas des prêtres attachés spécialement au dieu qu'ils célèbrent, du moins l'expression d'Apulée semble le dire, ce sont « des jeunes gens choisis. » Ils s'avancent, vêtus d'une robe blanche, en répétant une cantate composée par un poète habile (3). Il est probable qu'outre ces poèmes de circonstance il y avait des hymnes en l'honneur d'Isis et de Sérapis, que l'on pouvait entendre journellement dans leurs temples. Un passage d'Apulée offre même un exemple d'une litanie rimée absolument semblable à celles que l'on a composées depuis en l'honneur de la Vierge (4). C'est ainsi que les adeptes du culte syro-phénicien d'Adonis célébraient Astarté son épouse dans des chants où la déesse était invoquée sous trois cents noms différents (5). De là encore l'épithète de *Myrionyme* appliquée à Isis ; les inscriptions nous font connaître un grand nombre des noms mystiques de la déesse alexandrine. Les hymnes où ils

(1) V. plus bas, chapitre IX.
(2) IX, xxx, 6.
(3) P. 771.
(4) On pourrait disposer ce passage par strophes, comme il suit. Les deux premiers vers seuls ne riment pas ; mais il serait bien facile d'y remédier.

I
Te superi colunt,
Observant inferi.

II
Tu rotas orbem,
Luminas solem,
Regis mundum,
Calcas Tartarum.

III
Tibi respondent sidera ;
Redeunt tempora,
Gaudent numina,
Serviunt elementa.

IV
Tuo nutu spirant flamina,
Nutriunt nubila,
Germinant semina,
Crescunt germina.

V
Tuam majestatem perhorrescunt aves cœlo meantes,
Feræ montibus errantes,
Serpentes solo labentes,
Belluæ ponto natantes.

(5) Maury, t. III, p, 223, note 2.

étaient énumérés avaient été calqués sur ceux de l'antique Egypte (1). Cependant les prêtres avaient dans leur répertoire des pièces d'un genre plus relevé et où l'on sentait, sous une forme plus littéraire, un véritable souffle poétique. Tibulle (2) a écrit, sur un fonds d'idées commun aux compositions de ce genre, quelques vers en l'honneur d'Osiris, qui, assurément, n'étaient pas destinés à un temple, mais qui ont presque l'allure d'un hymne. Ce morceau rappelle beaucoup trois inscriptions grecques trouvées à Cius de Bithynie (3) et dans les îles d'Ios (4) et d'Andros (5), et qui ne sont autres que des poèmes sacrés, choisis peut-être à la suite d'un concours, pour être chantés dans les solennités du culte isiaque.

Les voix étaient accompagnées par les accords des instruments. Sérapis avait des musiciens qui lui étaient spécialement consacrés (6); les uns jouaient de la flûte droite, les autres de la flûte traversière, d'autres de la double flûte (7). Le tympanon et les cymbales, chers aux prêtres de Cybèle (8), résonnaient aussi dans les temples alexandrins (9); quelquefois s'y joignait la harpe (10), à laquelle les Egyptiens avaient de tout temps donné une place dans leurs symphonies religieuses (11). Il y avait, pour tous ces instruments, des morceaux d'un genre particulier qu'exécutaient seuls les musiciens ordinaires de Sérapis (12).

Presque toutes les fonctions que nous venons d'énumérer pouvaient être, à l'occasion, exercées par des femmes. Des prêtresses d'Isis sont nommées dans les inscriptions, tant en Orient qu'en

(1) V. la série des noms mystiques d'Amon-Ra dans le *Rituel funéraire*. Lepsius, *Todtenbuch*, LXXVII-LXVIII, c. 163, 164. Cf. Miller, *Hymnes orphiques*, dans : *Mélanges de littérature grecque*, p. 438. L'auteur de la lettre *sur le Monde*, attribuée à Aristote, reproduit aussi une litanie du Zeus des Orphiques.

(2) I, VII, 21.

(3) Frœhner, *Inscriptions grecques du Louvre*, n° 1.

(4) *Archæologische Zeitung*, 1878, p. 131.

(5) Publiée dans un très grand nombre de recueils; en dernier lieu par Kaibel, *Epigrammata græca*, p. 437, n° 1028.

(6) Apul., p. 771, 772.

(7) V. notre *Catalogue*, n°s 108, 222, 223.

(8) Maury, t. III, p. 84.

(9) V. notre *Catalogue*, numéros cités et 117.

(10) *Ibid.*, n° 117. Le joueur de harpe s'appelait ἱεροψάλτης. V. Hildebrand, *ad Apul.*, *l. c.*, note de la page 1015, col. 2.

(11) V. Wilkinson, *Customs and manners of the ancient Egyptians*, éd. de Birch, t. I. p. 436, 442.

(12) Apul., *l. c.*

Occident; les unes sont désignées par le terme le plus général (1); les autres portent un titre plus précis : c'est ainsi que nous trouvons à Athènes une *onirocrite* (2), c'est-à-dire une interprète des songes; elle remplissait auprès de l'autel de la déesse le rôle qui était dévolu le plus souvent au prophète; le prêtre qui est mentionné dans le même document devait être réduit, en ce cas, aux fonctions de sacrificateur. Ailleurs, une femme tient le tambourin dont les sons accompagnent la pantomime sacrée de la Résurrection d'Osiris (3). Les bas-reliefs funéraires, les statues nous offrent fréquemment l'image des nobles dames qui desservaient les temples d'Isis (4). Elles portent d'ordinaire le costume de la déesse elle-même : un pallium à franges jeté sur une longue robe et noué au milieu de la poitrine, et quelquefois aussi une étole richement ornée, qui est suspendue à l'épaule (5). De longues boucles de cheveux tombent de chaque côté du cou; la main gauche tient un petit seau, et la droite le sistre.

Au-dessous des prêtres proprement dits, il faut ranger les ministres d'un ordre secondaire qui portent le nom de *zacores* ou de *néocores*; car les deux termes paraissent avoir été synonymes (6). Ils devaient se confondre à peu près avec l'ordre des *diacres*, qui figure dans une inscription (7). Là où le personnel était nombreux, ils obéissaient à un supérieur nommé *archizacore* (8); ils étaient chargés de veiller à la garde et à l'entretien des temples, et sans doute aussi ils prenaient part, dans une certaine mesure, à la célébration des cérémonies. Les zacores de Sérapis ne se rencontrent que dans le monde grec, et surtout dans les sanctuaires très considérables comme ceux de Délos et d'Athènes. Dans les inscriptions de Délos, le zacore est mentionné à part, comme un personnage d'une certaine importance, peut-être parce que c'était lui qui recevait et qui faisait mettre en place les œuvres d'art offertes par les particuliers, dont nous avons conservé

(1) « Ἱέρεια. » Sinope, *C. I. G.*, 4157; « Ἱερατεύσατα. » Thespies, *C. I. G.*, 1633; « *Sacerdos Isidis.* » Æclanum, *I. R. N.*, 1090, Rome, *C. I. L.*, VI, 512, 2246.

(2) « Ὀνειροκρίτις. » *C. I. Att.*, III, 162 (127 ou 129 ap. J.-C.).

(3) V. notre *Catalogue*, n° 222.

(4) *Ibid.*, n°s 85 à 89, 113 à 115.

(5) *Ibid.*, n°s 88, 115.

(6) Maury, t. II, p. 403.

(7) « Τὸ κοινὸν τῶν διακόνων. » Ambracie (Epire). *C. I. G.*, 800. Cf. Maury, t. II, p. 407.

(8) « Ἀρχιζάκορος τοῦ μεγάλου Σαράπιδος. » Laodicée, *C. I. G.*, 4470.

les dédicaces (1). On gravait son nom après celui du prêtre, en guise de date (2). On ne trouve que des néocores dans les inscriptions grecques de l'Italie, et si leur nom y paraît, ce n'est pas pour dater le monument (3).

Dans la catégorie des diacres il faut encore faire rentrer quelques dignitaires qui, à la vérité, apparaissent plus rarement; comme les précédents, ils appartiennent à la classe intermédiaire entre les prêtres et les serviteurs les plus humbles. Tel est, par exemple, l'*hiérocome*, dont il est difficile de déterminer exactement les attributions (4). Tel est le *clidouque* ou gardien des clés; M. Maury, qui a rencontré ce personnage dans tous les cultes grecs, a tort de le reléguer au dernier rang de la hiérarchie, quoiqu'il exprime lui-même quelques doutes à ce sujet (5). Quand un édifice renfermait des trésors, — et la plupart des temples antiques étaient dans ce cas, — celui à qui on en confiait les clés devait jouir d'une grande considération. D'ailleurs, le seul fait de mettre sous sa garde le séjour de la divinité était déjà un honneur. A Délos (6), à Athènes (7), on date les inscriptions, non seulement par les noms du prêtre et du zacore, mais aussi par celui du clidouque. D'autres documents athéniens mentionnent des *liturges* d'Isis (8). Keil doute que ce titre puisse être accepté et il suppose qu'on a mal lu le texte où il figure. En effet, à la bonne époque il n'a jamais pu désigner que des fonctionnaires publics; mais il est arrivé peu à peu à s'appliquer par dérivation à certains ministres du culte, jusqu'au moment où il a perdu complètement, dans la langue de l'Eglise, son sens primitif pour devenir synonyme de diacre (9). Les inscriptions que nous venons de citer ont été gravées dans une période de transition où, la vie religieuse remplaçant la vie publique, le sens de certains mots com-

(1) *C. I. G.* 2298. *Monuments publiés par l'Assoc. pour l'encouragement des études grecques*, 1879, p. 39 et p. 41. Am. Hauvette-Besnault, inscript. nos 20, 22, 23, 35, et p. 477.

(2) *C. I. Att.*, III, 162, 203. *Rhein. Mus.*, 1864, p. 255. Hauvette-Besnault, *l. c.*

(3) Taormine. Kaibel, *Epigr. gr.*, no 824. Porto, *C. I. G.*, 6000, 6001. Rome, *C. I. G.*, 5912, 5913, 5914, 5973 (202 ap. J.-C.), 5995, 5996.

(4) « Ἱερόκομος. » Rome, Via Appia, *C. I. G.*, 6656 b.

(5) T. II, p. 407-408.

(6) *Monuments... pour l'encouragement. des é. g.*, 1879, p. 41. V. encore un clidouque de Sérapis à Délos, *ibid.*, p. 39. Hauvette-Besnault, *l. c.* inscript. nos 20, 23, 52 et p. 478.

(7) *Rheinisches Museum*, 1864, p. 255.

(8) *Ibid.*, p. 268, 269.

(9) *Thesaurus Ling. Græc.*, d'Henri Estienne, éd. Didot, *s.* V. Λειτουργός.

mençait à changer. D'ailleurs, déjà au troisième siècle avant notre ère, les recluses du Sérapéum de Memphis se disaient *liturges* des grands dieux Isis et Sérapis (1).

Apulée, énumérant les différentes catégories de fidèles qui avaient pris part à la procession de Kenchrées, cite immédiatement après le grand prêtre *ceux qui portaient les saintes images* (2). Il comprend par conséquent sous cette qualification générale les ministres que nous avons déjà passés en revue, par exemple le scribe (3); il est évident que lorsque tous les membres du sacerdoce sortaient du temple pour paraître sur la voie publique, chacun d'eux se chargeait de porter un des attributs du culte. Il en était ainsi quelquefois, même à l'intérieur : un zacore d'Athènes ajoute à son titre celui d'*hagiophore* (4). Mais, en outre, il y avait un certain nombre de prêtres dont c'était l'unique fonction. Plutarque les appelle les *hiérophores* (5). Quelques-uns de ceux qu'introduit Apulée sont connus par d'autres textes (6). Ainsi, le porteur de la lampe sacrée; ce rôle appartient, dans un document athénien, à une femme, qui se dit *lychnaptria*, et que nous avons déjà présentée comme étant en même temps *onirocrite* (7). Puis c'est un homme qui tient dans ses mains deux petits autels; il s'appelle dans d'autres cultes l'*épibomios* (8). A un autre est confié un vase d'or avec lequel il fait des libations : c'est le *spondophoros* (9). Nous reconnaissons le *licnophoros* dans celui qui est chargé du van mystique (10). L'amphore du suivant est l'insigne du *loutrophoros* (11). Après les instruments du culte paraissent les images mêmes des dieux ; des marbres d'Italie (12) montrent, en effet, une file de prêtres portant des crosses sur lesquelles on voit Harpocrate sortant de la fleur du lotus, ou la vache d'Isis; ceux-là sont sans doute les hiérophores proprement dits. Derrière eux s'avance le *cistophore* avec la ciste qui contient les symboles mys-

(1) Franz, *C. I. G.*, t. III, p. 306, col. 1. V. encore Plutarq., *De defectu Oracul.*, p. 417 A.

(2) P. 788 : « *qui divinas effigies*... etc. »

(3) P. 789 : « *Tum ex his unus*... etc. »

(4) « Ζακορεύων ἁγιάφορος. » *C. I. Att.*, III, 162.

(5) « Ἱερόφοροι. » *De Is. et Os.*, ch. III, Cf. Apul., *Sacrorum geruli*, p. 788.

(6) P. 774. V. ici, pag. 122-123.

(7) « λυχνάπτρια. » *C. I. Att.*, III, 162.

(8) « Ἐπιβώμιος. » Maury, t. II, p. 399.

(9) Maury, t. II, p. 406. Hermann, *Lehrbuch*. V. l'Index.

(10) Maury, t. II, p. 402. Hermann, § 36, 14.

(11) Maury, t. II, p. 406. Hermann, § 35, 2.

(12) V. notre *Catalogue*, nos 116, 117.

térieux. Quant à celui qui ferme la marche, élevant au milieu de sa poitrine l'hydrie où est enfermée l'eau, émanation d'Osiris, ce ne peut être un ministre du second rang.

A cette liste il faut ajouter les *canéphores* ou porteurs de corbeilles sacrées; dans tous les cultes cette fonction était remplie le plus souvent par des femmes (1). Sérapis avait aussi ses canéphores, comme on le voit par des inscriptions de Délos (2) et d'Athènes (3), et les dames grecques qui étaient revêtues de cette dignité occupaient une place distinguée dans la hiérarchie; car leur nom sert quelquefois de date comme ceux du zacore et du clidouque. Certains sanctuaires alexandrins, par exemple le Sérapéum de Porto, renfermaient des *hiérodules* (4); on sait que ce titre désignait chez les Grecs des personnes des deux sexes vouées exclusivement au service de la divinité (5); elles étaient souvent de condition libre et avaient embrassé d'elles-mêmes, par un engagement volontaire, ce genre de vie. Elles formaient une espèce de clergé régulier et n'étaient pas toujours employées aux fonctions les plus basses. On attribue l'établissement de leur ordre à l'influence des institutions orientales (6). Il est donc naturel de les retrouver, à l'époque de Marc-Aurèle, dans le culte de Sérapis et dans une ville qui regorgeait d'Orientaux. Au même temple étaient attachés des ministres qui jusqu'ici ne sont connus que par un seul et unique document : c'est d'abord un officier sacré qui porte le nom assez vague de *chef des serviteurs* (7); on le considère, soit comme le questeur, c'est-à-dire l'administrateur des biens du temple (8), soit comme une sorte d'appariteur (9). Ce serait plutôt un archidiacre. Il prend, en outre, le titre de *fournier* (10), que portent également deux hiérophones, ses compagnons. Ces personnages étaient-ils chargés d'entretenir le feu

(1) *Dictionnaire des antiq.*, de Daremberg et Saglio. *Canephoræ.*

(2) *C. I. G.*, 2298. *Monuments pour l'encouragement des é. gr.*, 1879, p. 39, 41. Hauvette-Besnault, *l. c.*, nos 41 et 52 et p. 478.

(3) *C. I. Att.*, III, 923.

(4) *C. I. G.*, 6000.

(5) Maury, t. II, p. 408. Hermann, § 20, 13 à 16.

(6) Telle était la condition des deux jumelles qui vivaient comme recluses dans le Sérapéum de Memphis. Elles sont appelées quelque part ἱερόδουλοι. V. Franz, *l. c.*

(7) Ἀρχιυπηρέτης.

(8) Franz, *ad. h. l.*

(9) *Thes. Græc. Ling.*, H. Estienne, Ed. Didot, *s. h. v. Viator.* La traduction *Supremus deorum minister* nous semble tout à fait impropre.

(10) Καμεινεύτης.

des sacrifices, ou bien de veiller à la préparation de l'eau chaude nécessaire aux bains qui avoisinaient le temple (1)? C'est là un point douteux; mais on ne peut guère admettre que des interprètes de la divinité fissent une besogne servile.

Qu'étaient-ce encore que les *navigateurs* qui paraissent dans une inscription d'Ephèse (2), au milieu d'une consécration en l'honneur d'Isis et de Sérapis? Peut-être tout simplement des marins en voyage sur lesquels un ami cherche à attirer les bénédictions de ces deux divinités. Mais Bœckh pense qu'il s'agit de certains ministres propres au Sérapéum d'Ephèse. En ce cas, on pourrait supposer que le culte du navire d'Isis, florissant parmi les habitants de cette ville comme chez toutes les populations des côtes, était desservi par des prêtres spéciaux qui montaient l'embarcation sacrée ou qui en tout cas devaient en prendre soin.

Enfin, au dernier rang, il faut placer, et assez loin des prêtres énumérés jusqu'ici, des serviteurs auxquels on laissait les gros travaux et les besognes rebutantes. Ainsi, le *gardien du temple* (3) était le plus souvent un homme de condition libre; mais ce pouvait être aussi un esclave (4). Il est probable que son importance était d'autant plus grande que l'édifice était plus petit; dans les sanctuaires qui comprenaient un personnel nombreux, comme ceux de Délos, d'Athènes, de Porto ou de Rome, il devait être réduit à l'office de portier. A Syracuse, l'Isium avait jusqu'à un balayeur spécial (5).

§ 2.

Nous arrivons ensuite aux membres des collèges qui ne faisaient pas partie du sacerdoce.

Les plus anciennes associations alexandrines qui nous soient

(1) Zoega et Reuvens, d'après Franz, *ad h. l.* Cf. Apul., XI, p. 802 : « *me deducit ad balneas...* »

(2) *C. I. G.*, 2955 : « ναυβατοῦντες. » V. Foucart, *Assoc. relig.*, inscr. n° 66, ligne 3, et *Revue archéologique*, mai 1879, p. 259. Cf. dans le *Bullet. de corresp. hellén.*, 1877, p. 410, une inscription grecque encore inexpliquée qui mentionne des cérémonies d'un caractère tout maritime célébrées dans le Nilæum de Gallipoli.

(3) « *Æditimus.* » Rome, *C. I. L.*, VI, 345 *et add.*, 3692. Riez. — Desjardins, *Table Peutinger*, p. 64, col. 1.

(4) Saglio, *Diction. des ant.*, s. v. *Æditimus.*

(5) « *Isidis scoparius.* » *Bullettino dell' Instituto di Corr. Arch. di R.*, 1849, p. 142.

connues, c'est-à-dire celles qui se formèrent dans le courant du troisième siècle avant Jésus-Christ à Cius (1), dans l'île de Céos (2), au Pirée (3), ne diffèrent en rien de celles qui naquirent des autres cultes orientaux du même temps. Ce sont des *thiases* ou des *éranes*, dont les membres prennent le nom de *sarapiastes*. Ils se réunissent sous la présidence d'une femme (4) et confient le soin de leurs affaires à un trésorier (5), aidé d'un secrétaire (6) et de plusieurs commissaires (7); des sacrificateurs (8) sont chargés de la partie matérielle du culte. C'est encore à peu près ainsi que sont organisés les collèges d'Occident jusqu'à la fin de l'empire romain. Les fidèles qui les composent se donnent le nom d'*isiaques* (9) ou de *membres du collège d'Isis* (10). D'autres se vouent plus particulièrement au culte d'Anubis : ce sont les *anubiaques* (11). Les titres d'initiés (12), d'*adorateurs d'Isis* (13) et de *confrères de la corporation isiaque* (14) désignent également leur association. On les appelle quelquefois d'un mot grec, comme les adeptes des mystères dionysiaques, des *orgiastes* (15). Souvent, cédant à cette fatuité commune à toutes les sectes, qui fait qu'on ne compte pour rien les dieux des autres, ils se disent simplement *de la Religion* (16). Le collège est présidé, tantôt par un homme,

(1) Foucart, *Assoc. relig.*, inscr. 66.

(2) *Ibid.*, 42.

(3) *Ibid.*, 24, *C. I. Att.*, II, 617. V. ici, p. 33, n° 3, et 34, n° 1.

(4) Προεραvίστρια.

(5) Ταμίας.

(6) Γραμματεύς. Il est à peine nécessaire de faire remarquer qu'il n'a rien de commun avec le prêtre nommé scribe.

(7) Ἐπιμεληται.

(8) Ἱεροποιοί.

(9) *Isiaci*. Rome, Orelli, 6029, 2361. Pompéi, *C. I. L.*, IV, 787. Porto, *Bull. Inst. Corr. arch. di R.*, 1868, p. 228.

(10) *Collegium Isidis*. Potaïssa (Dacie), *C. I. L.*, III, 882. On trouve encore : « *Sodalicium vernarum colentes* (sic) *Isidem*. » Valence (Espagne), *C. I. L.*, II, 3730.

(11) *Anubiaci*. Rome, Orelli, 6029. Nîmes, Orelli, 2307.

(12) *Initiati*. Apul., XI, p. 773, 789. *Telestini*. Forum Popilii Orelli, 2309.

(13) *Cultores*. Apul., XI, p. 799, 810.

(14) *Corporati*. Rome, *C. I. L.*, VI. 349.

(15) Ὀργιαστής. App., *Bell. civ.*, IV, 47. Cf. Apul., XI, p. 813.

(16) D'abord *Sacrorum Isidis*. Forum Popilii, Orelli, 2309. Rome, *C. I. L.*, VI, 2244, 2245. Puis *sacrorum cultor*. Bene, près Fossano (haute Italie). *C. I. L.*, V, 7682. Puis *Sacrorum*. Reggio. *I. R. N.*, 1. Rome, *C. I. L.*, VI, 2279, 2280, 2282. Orelli, 49. Fréjus, Orelli, 2312. Un isiaque de Tusculum a soin d'indiquer qu'il appartient à la confrérie de Rome : « *Sacrorum ab Roma*. » Orelli, 2315.

tantôt par une femme ; il en sont le *Père* (1) et la *Mère* (2). Au-dessous vient, comme dans les éranes grecs, un *trésorier* (3). Les associations qui comptent un grand nombre de membres sont divisées par *décuries* (4), à la tête desquelles est un *décurion*, nommé, en certains endroits, pour cinq ans (5). Elles se recrutent par voie d'élection, en déléguant à un des leurs le pouvoir de faire les choix qu'il jugera bons (6).

Parmi ces collèges, il y en a qui ont des attributions particulières. Tel est celui qui porte en procession les images du culte, en faisant des stations dans de petites chapelles disposées le long de la route (7). Les *pastophores* se retrouvent aussi dans plusieurs villes : les Grecs d'Egypte désignaient de ce nom des prêtres qui, dans les solennités publiques, chargeaient sur leurs épaules et offraient à la vénération des fidèles des édicules portatives, contenant les statues des dieux (8). Les premiers isiaques qui formèrent un collège à Rome au temps de Sylla se firent appeler ainsi (9). Il y eut des pastophores en Orient et en Occident, à Kenchrées (10), à Florence (11), à Padoue (12), à Industria (Chivasso, Haute Italie) (13). Mais leurs fonctions paraissent s'être étendues au point que leur nom finit par perdre son sens précis et devint synonyme du terme général d'isiaque.

Des inscriptions de Cyzique (14) et de Délos (15) montrent que le culte d'Isis et de Sérapis avait, comme beaucoup d'autres, ses *thérapeutes*, c'est-à-dire des serviteurs volontaires réunis en asso-

(1) *Pater sacrorum*. Rome, *C. I. L.*, VI, 2277, 2278. *Pater*. Rome, *Bull. Inst. Corr. arch. di R.*, 1869, p. 78. Potaïssa (Dacie), *C. I. L.*, III, 882.

(2) *Mater sacrorum*. Besançon, Orelli, 2313. Il n'est pas sûr cependant qu'il soit ici question du culte d'Isis.

(3) *Quæstor*. Potaïssa, *C. I. L.*, III, 882.

(4) « *Prima decuria*. » Rome, Orelli, 6029.

(5) « *Decurio quinquennalis*. » Apul., XI, p. 817.

(6) Ce délégué s'appelle « *adlector collegii*. » Rome, *C. I. L.*, VI, 355. Cf. Saglio, *Dict. des ant.*, *s. v. Adlector*.

(7) « *Pausarii Isidis*. » Rome, *C. I. L.*, VI, 348 *et Add.*, 3692. Arles, Orelli, 5835. V. ici pag. 129, n. 4 et 5, et pag. 162, n. 7.

(8) Letronne, *Inscrip. gr. de l'Eg.*, t. I, p. 306.

(9) V. ici, pag. 44, n. 2.

(10) Apul., *Met.*, XI, pag. 789.

(11) *C. I. G.*, 6202 : « Παστόφορος Εἴσιδος. »

(12) *C. I. L.*, V. 2806.

(13) *C. I. L.*, V. 7468.

(14) *Revue archéolog.*, 1879, pag. 258.

(15) *C. I. G.*, 2593, 2295. *Monuments pour l'encouragement des E. Gr.*, 1879, p. 39-41. Hauvette-Besnault, *l. c.*, nos 3, 12, 28, et p. 479.

ciation, qui étaient censés donner à la divinité les soins matériels qu'un valet de chambre donne à son maître : ils lui faisaient sa toilette, la peignaient, lui présentaient le miroir, lui préparaient et lui servaient ses repas (1). Peut-être aussi menaient-ils en commun une vie ascétique et contemplative, comme les thérapeutes égyptiens dont il est question dans Philon (2).

Dans le Sérapéum de Délos se réunissait un collège dont il n'existe de traces en aucun autre lieu du monde romain : c'est celui des *mélanéphores* (3). Il a été, au dix-septième siècle, l'objet d'une pesante dissertation où l'auteur a étalé à plaisir une érudition fastidieuse (4). Il y a dans Eunape un texte décisif qui rend bien inutiles les efforts que l'on a faits pour expliquer l'origine et le sens du mot *mélanéphore*. Cet historien, partisan convaincu du paganisme, raconte qu'après que les chrétiens eurent saccagé le Serapéum d'Alexandrie ils installèrent dans ce qui restait de l'édifice une troupe de moines, gens d'une saleté repoussante, dit-il, « car en ce temps-là on pouvait tout se permettre pourvu que l'on *portât une robe noire* et que l'on s'affranchît en public de toutes les bienséances (5). » Le *synode des mélanéphores* de Délos était une confrérie de moines isiaques qui portaient des vêtements noirs comme il convenait aux représentants d'un culte fondé sur un drame lugubre. Seulement on ne voit pas bien s'ils résidaient toute l'année dans le temple du Cynthe. L'un d'eux est de l'île de Chios (6); un autre est d'Antioche (7); il est probable qu'ils venaient à Délos à l'époque des grandes fêtes, qu'ils y endossaient alors la robe noire et qu'ils se livraient à toutes les austérités que commandait la religion jusqu'à ce que leurs affaires les obligeassent à se rembarquer.

(1) V. Mordtmann, dans la *Rev. archéol.*, *l. c.*, p. 258. Apul., XI, p. 770, 771.

(2) V. le *De Vita Contemplativâ*.

(3) *C. I. G.*, 2293, 2294, 2285, 2297. *Monuments pour l'encouragement des Et. Gr.* 1879, p. 39-41. Ἀθήναιον, 1873, t. II, p. 134. Hauvette-Besnault, nos 3, 4, et p. 479.

(4) Stephani Le Moyne *ad Gisb. Cuperum epistola*, dans : Cuperi *Harpocrates*. Trajecti ad Rhenum, 1689.

(5) *Vie d'Ædesius. In fine* : « Τυραννικὴν γὰρ εἶχεν ἐξουσίαν τότε πᾶς ἄνθρωπος μέλαιναν φορῶν ἐσθῆτα καὶ δημοσίᾳ βουλόμενος ἀσχημονεῖν. » Ce qui prouve aussi, entre parenthèses, contrairement à l'assertion de l'abbé Martigny, que dès le quatrième siècle, les confréries chrétiennes se distinguaient par un costume particulier. V. *Dictionn. des ant. chrét.*, p. 781, col. 2.

(6) *C. I. G.*, 2294.

(7) *Ibid.*, 2297.

§ 3.

Nous venons de descendre les degrés de la hiérarchie. Nous avons vu comment se divisait la multitude qui se pressait dans les temples alexandrins. Mais nous ne sommes pas encore arrivés à la solution de la question que nous avons posée. En somme, le sacerdoce dont nous avons passé tous les membres en revue ne diffère point de celui que la Grèce avait établi chez elle pour desservir le culte de ses dieux nationaux. Des prêtres d'un rang supérieur obéissant à un chef, placé à leur tête comme le premier parmi ses pairs; des ministres subalternes remplissant les fonctions de diacres; des serviteurs d'une humble condition chargés des besognes les plus grossières; puis des collèges ouverts à la masse des fidèles sous la surveillance et la direction des prêtres : tels sont les divers éléments dont se composait le sacerdoce grec. Cette organisation était plus nouvelle chez les Romains; le principe des associations religieuses surtout inquiétait leurs hommes d'Etat. Mais quand le culte alexandrin, à son tour, demanda à entrer dans la cité, les confréries s'y étaient déjà fait leur place au soleil; et on ne peut croire qu'une institution qui lui était commune avec tous ses rivaux détermina la persécution dont il eut seul à souffrir. Il avait probablement en lui-même un vice qui lui était propre. Il présentait un danger que les politiques ne voyaient pas dans les autres cultes païens venus de l'Orient. Il faut donc examiner si les prêtres d'Isis et de Sérapis, malgré l'apparence toute grecque de leur organisation, n'auraient pas menacé la belle ordonnance de la constitution romaine.

On ne peut songer qu'ils aient jamais réussi à la ruiner. Il est inutile de chercher des textes pour prouver qu'ils ont formé un corps à part au sein de l'Empire; on ne les trouverait pas. Le christianisme seul a pu conquérir cette situation pour ses ministres après plusieurs siècles, et au prix de quels efforts! Mais on est en droit de se demander s'ils n'ont pas tenté l'entreprise, et si le sacerdoce alexandrin, conçu à l'exemple de celui des Grecs, n'a pas apporté au milieu de la société romaine cet esprit de domination qui régnait dans les temples de l'Orient.

La première condition pour que le clergé se maintienne dans un état d'indépendance à l'égard du pouvoir civil, c'est que ses membres se donnent tout entiers à leur ministère et que, leur vie durant, ils n'en exercent pas d'autre. Tel n'était pas le cas des prêtres grecs ou romains; et c'était là une des nombreuses diffé-

rences qui les distinguaient de ceux de l'Egypte. Des deux systèmes opposés, quel fut celui que les Alexandrins accréditèrent? Avant de consulter sur ce point les documents qui nous ont fourni des éléments pour un tableau du sacerdoce, il faut remarquer qu'ils se répartissent sur un espace de huit siècles, et que dans cette longue période, où les idées les plus dissemblables fermentent dans les esprits, où les institutions les plus difficiles à ébranler chancellent et s'écroulent, il n'est rien qui ait échappé au mouvement général; les cultes nouveaux eux-mêmes ont subi le contre-coup des changements qu'ils provoquaient dans les anciens. Entre les partisans du passé et ceux de l'avenir, il y a eu action et réaction jusqu'à ce que l'équilibre se soit établi. Ainsi, depuis les thiases alexandrins, fondés à Athènes après la mort d'Alexandre, jusqu'aux confréries contemporaines de Julien, l'envahissement du pouvoir civil par le pouvoir religieux a fait des progrès continus; mais ce n'a pas été sans que le vaincu luttât et forçât quelquefois le vainqueur à l'obéissance.

Tant que les associations isiaques ont dû se soumettre chez les Grecs à la surveillance jalouse des magistrats, les prêtres n'ont été que de simples particuliers élus pour un an; et cet état de choses a subsisté en plusieurs endroits, même aux époques postérieures (1). Certains d'entre eux n'étaient nommés que pour un mois, ou bien ils n'étaient appelés au temple que pour un service qui revenait tous les mois (2). A Thespies, nous voyons même une femme récompensée par le Sénat et par le Peuple, alors que le culte alexandrin était admis et reconnu, pour avoir exercé les fonctions toutes temporaires de prêtresse d'Isis et d'Anubis, au nom de la cité, dans une fête de Dionysos (3). A Samos, le prêtre d'Isis est obligé, pour pouvoir organiser une procession, de demander au Sénat une autorisation préalable, et de la faire renouveler chaque fois que la même circonstance se représente (4). Tous ces personnages restent donc en charge pendant peu de temps, et, dans ce court intervalle, l'œil vigilant des autorités ne les perd pas de vue. Nous connaissons par leurs noms une soixantaine de mi-

(1) Aussi dit-on dans ce cas-là : « ἱερεύων, ζακορεύων, κανηφοροῦσα, κλειδουχῶν, στολίζων... » Au nom des prêtres d'Isis est jointe d'ordinaire l'indication de l'année pendant laquelle ils ont exercé leurs fonctions.

(2) « Ἐπιμηνιεύσας. » Cius de Bithynie, Le Bas et Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, n° 1143, lignes 9, 10 et note du n° 1140. Foucart, *Assoc. relig.*, p. 241, inscr. 66.

(3) *C. I. G.*, 1633.

(4) *Bullet. de corr. hellén.*, 1881, p. 484.

nistres qui ont desservi le culte alexandrin à Délos et à Athènes. Il n'y en a que quelques-uns qui n'appartiennent pas à un des dèmes de l'Attique, et tous sont Grecs. Dans ces conditions, il n'y a pas, à proprement parler, un corps sacerdotal, mais simplement des collèges d'initiés se réunissant à date fixe sous la présidence de quelques-uns de leurs concitoyens, élus pour leur servir d'intermédiaires auprès de la divinité. Rien ne ressemble moins au clergé de l'Egypte.

Mais il n'en fut pas de même partout et toujours. A Termesse, en Pisidie, apparaît, à l'époque romaine, un prêtre de Sérapis nommé à vie (1). Plusieurs cultes, en Grèce, admettaient un sacerdoce perpétuel, même à la grande époque (2). Les habitants de Termesse ne donnèrent donc pas l'exemple. Mais la pente sur laquelle ils s'engagèrent à leur tour était glissante. Si un prêtre à vie était toujours un particulier, si les charges de son ministère ne l'enlevaient pas à sa famille et à la cité, il était fatalement poussé, par la force de l'habitude, à se faire dans le temple une famille et une cité nouvelles; mille liens secrets l'y attachaient chaque jour davantage, et, l'amour-propre aidant, il arrivait à se considérer comme un être supérieur, seul inspiré par la divinité, seul capable de lui transmettre les vœux des mortels, seul nécessaire au bonheur de tous. Cet inconvénient, auquel les législateurs antiques avaient voulu parer en confiant le sacerdoce à des citoyens choisis chaque année par le suffrage, devenait plus grave encore si le prêtre était, non pas un enfant du pays, mais un étranger, indifférent aux intérêts temporels de ceux qui l'entouraient, uniquement passionné pour le dieu égyptien ou syrien, son compatriote, dont il desservait les autels. Tel était précisément le cas qui se présentait quelquefois (3).

Il devint ordinaire dans certains temples, sous la domination romaine. Ainsi, à Kenchrées, à Rome, c'est-à-dire dans les villes cosmopolites, dans les principaux centres de la vie commerciale du monde antique, nous découvrons un ordre de choses absolument différent de celui que nous avons rencontré jusqu'ici. Le grand prêtre du Sérapéum de Kenchrées s'appelle Mithra (4). C'est assez dire qu'il est originaire de l'Orient, ou du moins, s'il a quitté volontairement son nom grec, il a renoncé à ce que les

(1) *C. I. G.*, 4365.
(2) Maury, t. II, p. 395.
(3) V., par exemple, une prêtresse alexandrine en Italie. *C. I. G.*, 6202.
(4) Apul., *Met.*, p. 800.

anciens considéraient comme l'indice le plus sûr de la condition d'un homme ; il a renié sa patrie et rejeté son titre de citoyen, pour entrer dans un autre monde. Chaque jour, matin et soir, il faut que les cérémonies sacrées soient célébrées à heure fixe à l'intérieur du temple. Par conséquent, la présence des prêtres y est nécessaire à tout instant ; leurs fonctions les occupent tout entiers d'un bout de l'année à l'autre. Comment un avocat, un négociant, un magistrat pourraient-ils s'en acquitter? Il y a plus : les ministres du dieu logent auprès de l'autel ; le sanctuaire est entouré d'un vaste corps de bâtiments où chacun d'eux a sa chambre et où il passe la nuit : c'est le *Pastophorion* (1). D'après Josèphe, il en était déjà ainsi du temps de Tibère : c'est dans une des cellules où avaient lieu les incubations qu'il place la scène scandaleuse que l'on sait.

Et qu'on ne dise pas que ce tableau de la vie sacerdotale est une œuvre de pure fantaisie. Tibulle, Properce, Ovide, Suétone, Tacite, Martial, Juvénal, tous les auteurs latins sont d'accord pour représenter le prêtre alexandrin qu'ils rencontrent dans les rues de la capitale comme un être à part, dont l'aspect seul suffit pour exciter la curiosité. Les ministres d'Isis et de Sérapis doivent se raser complètement les cheveux et la barbe ; Juvénal les appelle « le troupeau chauve (2). » De plus, ils ont un vêtement religieux (3), un habit isiaque (4), dont la forme varie suivant les fonctions qu'ils remplissent, mais qui est toujours en toile (5). Quelquefois ils portent des chaussures en feuilles de palmier (6). Les principes d'abstinence, auxquels les initiés doivent obéir lorsqu'ils se préparent à certaines fêtes, s'imposent aux prêtres en tout temps. Ils ne boivent pas de vin, et ne man-

(1) Apul., *Met.*, p. 792, 800. V. *C. I. G.*, 2297, et Hauvette-Besnault, n° 12. Auprès des églises des premiers chrétiens, il y a eu aussi des *pastophoria*. V. Martigny, *Dictionn. des Ant. Chrét.*, *s. h. v.*

(2) « *Grex calvus*, » VI, 526. Cf. Apul., *Mét.*, II, p. 159, XI, p. 773 ; Martial, XII, XXIX, 19 ; Plut., *De Isid. et Os.*, ch. III et IV ; Minut. Fel., *Octav.*, XXI, etc.

(3) « *Religiosa vestis.* » Suét., *Tib.*, 36.

(4) « *Habitus Isiacus.* » Suét., *Domit.*, 1. Val. Max., VII, 3, 8.

(5) Tibull., I, III, 30. Ovid., *Amours*, II, II, 25. *Art d'aim.*, I, 77. Lucain, IX, 157. Martial., XII, XXIX, 19. Tac., *Hist.*, II, 74. Juvén., VI, 526. Val. Max., VII, 3, 8. Suét., *Othon*, 12 ; *Tib.*, 36 ; *Dom.*, 1. Plut., *De Is. et Os.*, ch. III et IV. Apul., *Mét.*, II, p. 159 ; XI, p. 773. App., *Guerre Civ.*, IV, 47. Lampride, *Commode*, IX. Spartien, *Niger*, 6, etc., etc.

(6) « *Palmeæ baxeæ.* » Apul., *Mét.*, II, p. 159.

gent ni porc ni poisson; certains légumes même, comme les oignons, leur sont défendus (1). Ils observent la chasteté la plus absolue; leurs mœurs sont si pures, que Tertullien les propose comme des modèles devant lesquels bien des chrétiens pourraient avoir à rougir (2). Bref, ce sont en général des hommes que leur manière de vivre non moins que leur extérieur signalent à l'attention du vulgaire; ils sont soumis à une loi qui établit un lien entre eux et qui les sépare des profanes à tout jamais. Les monuments figurés confirment pleinement les témoignages des classiques. Sur les fresques d'Herculanum, les prêtres se distinguent fort bien de la foule des initiés. Ceux-ci ont les cheveux longs; ils portent des vêtements coupés et drapés suivant la mode romaine. Ceux-là sont nus au-dessus de la ceinture; une robe collante leur couvre la partie inférieure du corps; ils ont la tête entièrement rasée. Il est évident que les uns sont des bourgeois, on pourrait presque dire des laïques; les autres, des prêtres de profession.

Cependant ces prescriptions bizarres, qui faisaient que les membres du sacerdoce passaient pour de véritables monstres aux yeux des sceptiques comme Juvénal, s'imposaient aussi aux simples initiés lorsqu'ils prétendaient aux fonctions les plus élevées de leur collège. Le Lucius d'Apulée, après avoir subi trois épreuves successives, était encore confondu au milieu de la multitude des adorateurs d'Isis; il ne se distinguait pas du *troupeau*. Mais Osiris l'admit dans la confrérie des Pastophores; et même il lui confia les fonctions de décurion quinquennal. A partir de ce jour, Lucius se fit raser les cheveux, et, « loin de dissimuler son crâne dégarni, il se présentait à tous les regards avec une sorte d'allégresse. » Il y avait, en effet, à cela un certain courage; car il était en même temps avocat (3). Se figure-t-on les quolibets qui devaient pleuvoir sur ces têtes tondues lorsqu'elles paraissaient au barreau! Et tout ceci est de la dernière exactitude. On a trouvé dans l'Isium de Pompéi un buste en bronze, qui représente un homme complètement rasé; l'inscription placée au-dessous nous apprend que ce personnage est C. Norbanus Sorex,

(1) Plut., *De Is. et Os.*, ch. IV à VIII et XXXII. De là, sans doute, cette idée s'est répandue chez les Romains, que tous les Egyptiens rendaient un culte aux oignons. V. Juvén., XV, 9 et suiv. Minut. Fel., *Octav.*, XXIX. Pline, XIX, 6. Cf. Wilkinson, *The manners and customs...* Ed. Birch (1878), t. III, p. 350.

(2) Tertull., Ed. Migne, II, 928 c et 953 A.

(3) P. 817.

sans doute un des bienfaiteurs du temple. Voilà donc un Romain, peut-être un avocat, ou un marchand, en tout cas un bon bourgeois de Pompéi, qui s'est soumis scrupuleusement, comme Lucius, aux exigences de la loi isiaque, et qui a vécu ainsi accommodé au milieu de sa famille, de ses amis, de ses concitoyens. Il n'est pas jusqu'à cet air de satisfaction, dont parle le héros d'Apulée, qui n'épanouisse aussi les traits de Norbanus.

En un mot, la société romaine du premier siècle cède à un mouvement qui rappelle de tous points celui que détermina plus tard un chrétien d'Alexandrie, saint Athanase (1). Des gens du monde, des femmes élégantes, de belles pécheresses, des personnages graves, engagés dans des professions libérales, embrassent avec ardeur un genre de vie qui leur permet de pratiquer toutes les austérités monastiques, sans perdre leur indépendance et sans renoncer à leurs occupations de chaque jour (2). Les pastophores d'Isis ne s'enferment pas tous dans un cloître; il en est parmi eux qui ont une situation brillante à laquelle ils n'entendent pas renoncer. La providence des dieux leur envoie des affaires lucratives (3); ils ne peuvent pas s'y soustraire. C'est pour cette catégorie de fidèles que sont institués les collèges. L'association leur donne la force de persévérer dans leurs pieux desseins et de lasser, par une fermeté inébranlable, les railleries des mondains, pour lesquels leurs austérités ne sont que des excentricités ridicules.

Ainsi, le sacerdoce n'est plus, comme autrefois, une occupation secondaire; il prend chaque jour une importance plus grande, et on sent qu'il devient une puissance. Mais il n'est pas encore incompatible avec l'exercice d'une autre profession. Il ne remplit donc pas la première condition qui nous a paru nécessaire pour qu'un clergé constitue un corps dans l'Etat.

La seconde est que des relations régulières et suivies s'établissent entre les collèges de prêtres des différentes villes, et qu'ils soient tous subordonnés à une autorité supérieure. Rien de semblable dans le culte d'Isis et de Sérapis. Seulement, ses adeptes ont, pour Alexandrie et pour Rome, la vénération que doivent inspirer les deux centres principaux de la religion. Ce sont des

(1) V. *Les moines d'Occident*, par M. de Montalembert, t. I, pag. 41, 45, 139, 142.

(2) Cf., *ibid.*, p. 146.

(3) Apul., XI, p. 817.

villes saintes (1). Vers elles se portent les regards de tous ceux qu'intéressent les progrès de la secte. Rome surtout, qui compte à elle seule sept temples alexandrins, est l'objet de tous les hommages.

D'ailleurs, si les prêtres ne se connaissent pas d'une ville à l'autre, ils savent bien s'entendre et se concerter, dans le même sanctuaire, lorsqu'il s'agit de conquérir quelque avantage pour leur ordre. Parmi les inscriptions tracées au pinceau, dont on a couvert les murs de Pompéi à l'occasion des élections, il y en a deux qui sont ainsi conçues : « Tous les isiaques demandent Cn. Helvius Sabinus pour édile (2). » « Cuspius Pansa est l'édile que proposent Popidius Natalis, son client, et les isiaques (3). » Nous connaissons la famille de ce Popidius. Un de ses parents avait fait restaurer complètement l'Isium, renversé par un tremblement de terre, en 63 ap. J.-C. (4). Un autre y avait placé à ses frais une statue (5). Une femme de la même maison avait payé la mosaïque qui décorait une des salles du temple (6). Les isiaques, à l'instigation de ces zélés partisans du culte alexandrin, interviennent dans les élections pour patroner une candidature. C'est là un fait très grave. Nous voyons clairement, par cet exemple, pourquoi le pouvoir se montra toujours si soupçonneux à l'égard des confréries. Celle-ci est censée, comme toutes les autres, n'avoir que la religion pour but, et voilà que le jour où il s'agit de nommer un magistrat d'un ordre purement civil, elle affiche ses préférences sur la voie publique ; elle propose ses candidats, en tant que corps constitué, et il est facile de deviner ce qu'elle attend d'eux. Cet Helvius, ce Cuspius ont promis sans doute d'apporter des tempéraments aux rigueurs de la police, d'exercer sur le temple une surveillance discrète, ou d'en embellir les abords. Il est vrai que ceci se passe probablement sous Néron, à une époque où les magistratures électives ont perdu toute leur importance. Mais on peut juger par là de quoi les corporations religieuses étaient capables sous la République, et on ne comprend que trop l'indignation qui transportait le sénat, lorsqu'il voyait apparaître sur les murs de Rome des affiches semblables à celles des isiaques de Pompéi.

(1) Apul., XI, p. 810.
(2) *C. I. L.*, IV, 787.
(3) *Ibid.*, 1011.
(4) *I. R. N.*, 2243.
(5) *Ibid.*, 2244.
(6) *Ibid.*, 2245.

§ 4.

En résumé, Montesquieu a raison de supposer que la religion égyptienne voulait dominer. On ne peut pas dire précisément qu'elle fût intolérante ; car l'esprit n'en était pas contraire à celui du paganisme gréco-romain ; elle ne voulait rien renverser; c'est pourquoi, après avoir lutté à Rome pendant un siècle environ, elle finit par s'y faire tout doucement sa place. Mais elle était envahissante. Le sacerdoce qui la soutenait n'affectait point de briser le moule de l'ancienne hiérarchie des Grecs. Mais, outre que cette hiérarchie même menaçait l'antique simplicité du culte romain, les prêtres qui la firent accepter apportèrent dans l'exercice de leur ministère des tendances qui devaient nécessairement mettre en danger les institutions religieuses des Etats républicains. Sans doute ils n'interdirent point à ceux qu'ils enrôlaient de vivre dans le siècle; mais ils les marquèrent d'un caractère particulier qui les y suivait et qui les obligeait à en sortir souvent pour remplir de nombreux et sévères devoirs. Un isiaque, occupât-il le premier rang dans le temple, pouvait toujours être un citoyen ; mais ce n'était pas un bon citoyen. Aussi, tant que Rome conserva sa liberté, le sénat fut inflexible à l'égard du culte des divinités d'Alexandrie. Quand elle l'eut perdue, les empereurs ne résistèrent plus que pour la forme. Le second des successeurs d'Auguste commença à céder. Il ne s'agissait que de savoir si de pieux dévots seraient des sujets fidèles. Ce fut, en effet, ce qui arriva. Le sacerdoce alexandrin devint « une sainte milice » aussi soumise aux Césars que « le peuple saint (1) » des temples de l'Egypte l'avait été aux Ptolémées.

(1) « Τὰ ἱερὰ ἔθνη. » *Inscription de Rosette*, ligne 17.

CHAPITRE VIII.

LES DIEUX ALEXANDRINS AU MILIEU DE LA SOCIÉTÉ DE ROME ET DANS LE MONDE OCCIDENTAL.

Il n'y a pas longtemps que l'influence d'Alexandrie sur la civilisation romaine a commencé à être comprise et étudiée par la science moderne. Mais enfin la grande métropole de l'Egypte grecque a trouvé ses dévots, et ce n'est que justice. Les succès de l'éclectisme contemporain ont d'abord tourné vers elle l'attention des philosophes (1). Puis on s'est occupé de ses poètes (2), de ses critiques (3) ; on a cherché ce que l'Italie devait à ses artistes (4). Partout on a reconnu qu'elle avait apporté une large contribution à l'héritage précieux que Rome nous a transmis. Jusqu'au troisième siècle de notre ère, Alexandrie est, après la capitale des Césars, la première ville du monde (5). A plusieurs reprises, peu s'en est fallu qu'elle ne fît déplacer en sa faveur le siège de l'Empire et qu'elle ne reléguât sa rivale au second rang (6). Tant de grandeur et d'ambition nous explique comment ses dieux ont conquis le monde occidental sous les successeurs d'Auguste, après avoir, sous les Ptolémées, envahi les rivages de l'Orient.

Les Alexandrins ont laissé des traces à Pompéi. Non seulement on y retrouve des preuves indirectes de leur influence, par exemple dans le choix des sujets de certaines peintures et dans la présence d'un temple d'Isis au milieu de la ville gréco-romaine,

(1) Travaux de MM. Matter, Simon et Vacherot sur l'Ecole d'Alexandrie.

(2) Couat, thèse sur Catulle, *La Poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolémées.*

(3) Pierron. Edition d'Homère.

(4) Helbig, *Untersuchungen über die campanische Wand Malerei.* Boissier, *Promenades archéologiques*, p. 318 et suiv.

(5) Lumbroso, *L'Egitto al tempo dei Greci e dei Romani*, capo XII, p. 86, 87.

(6) *Ibid.*, p. 86, note 1.

mais encore ils y étaient représentés par une petite colonie (1). On a découvert, près de la porte de Nole, le long de la partie extérieure du rempart, des inscriptions qui témoignent de ce fait; il y avait là des tombeaux où avaient été déposés les restes de plusieurs personnes d'origine alexandrine. C'étaient de pauvres gens, peut-être des émigrés, que la misère avait chassés de leur opulente patrie, et qui étaient venus chercher fortune dans l'Italie méridionale. Leurs tombeaux comptent parmi les plus humbles qui aient été découverts; ils étaient situés dans une sorte de terrain vague (2), à l'écart de la grande route. Un des défunts, une femme sans doute, portait le nom, moitié égyptien, moitié grec, de *Nufe*. A ses cendres et à celles de ses compagnons étaient mêlées des monnaies romaines qui datent d'une période comprise entre le temps de Sextus Pompée et celui de Tibère. On aurait tort d'en conclure, comme on l'a fait (3), que l'introduction du culte d'Isis à Pompéi doit être fixée à cette époque; car nous avons vu par des témoignages irrécusables qu'elle eut lieu beaucoup plus tôt. Mais ceci nous montre comment le zèle des Pompéiens pour leurs dieux d'adoption était entretenu et réchauffé à l'occasion par des Alexandrins qui avaient élu domicile au milieu d'eux, tandis que d'autres, plus hardis, s'attaquaient à la capitale même.

Ces étrangers établis à Rome, qui formèrent comme un foyer permanent d'où rayonna la religion isiaque, appartenaient aux classes et aux professions les plus diverses. Les uns étaient des marchands qui faisaient venir par Pouzzoles et vendaient ensuite au détail du papier, de la toile, des verreries (4). Les autres étaient des artistes, comme ce peintre chez qui logea Ptolémée Philométor (5). Il y avait aussi des rhéteurs, des philosophes, des lettrés et des savants de toute espèce. Plusieurs Grecs d'Egypte remplirent successivement, dans la maison impériale, des fonctions de la plus haute importance. Le premier fut Chérémon de Naucratis, qui, après avoir été directeur de la Bibliothèque d'Alexandrie, fut appelé à Rome, vers l'an 40, comme précepteur de Néron; il écrivit plusieurs ouvrages sur l'Egypte, entre autres une étude théologique sur Isis et Osiris, qui eut un certain

(1) Minervini, *Bullettino di archeologia napolitana*, Nov. 1854.
(2) « *Afistiu locu.* » V. l'explication de M. Minervini.
(3) *Ibid.*
(4) Cic., *Pro Rabir. Post.*, 14.
(5) V. plus haut, page 43.

succès; Porphyre en fit plus tard une analyse, dont Eusèbe a conservé quelques fragments (1). Denys d'Alexandrie, élève de Chérémon, hérita de ses charges; de Néron à Trajan, il fut directeur des bibliothèques, préposé à la correspondance, aux ambassades et aux rescrits (2). Il faut citer encore ce Crispinus, cet ancien marchand de papier, qui devint un des favoris de Domitien. Juvénal (3) le traite de « vil enfant du peuple égyptien, esclave de Canope. » Il se moque de sa toilette recherchée, de ses parfums « qui suffiraient pour deux pompes funèbres, » de son goût pour la bonne chère; il flétrit ses passions coupables (4). Mais ce parvenu avait de vastes domaines et une belle demeure près du Forum, et il disposait si bien de l'oreille du maître, que Martial se courbe jusqu'à terre devant lui, lorsqu'il le prie de patroner ses vers (5). Sous Hadrien résidait à Rome un personnage considérable, qui exerçait à la fois les plus hautes fonctions sacerdotales de l'Egypte et la première charge que l'on pût confier à un membre du corps savant de ce pays. C'était un certain L. Julius Vestinus, auquel une inscription donne les titres de souverain pontife d'Alexandrie et de l'Egypte tout entière, directeur du Musée, préfet des bibliothèques grecques et latines de la ville de Rome, précepteur et secrétaire de l'empereur (6). Ce haut dignitaire, comme l'indique son nom, était un Romain, qui n'avait que la présidence nominale des prêtres des bords du Nil, où peut-être il n'avait jamais paru. Mais personne ne pouvait mieux que lui protéger les ministres d'Isis et de Sérapis établis au milieu de ses concitoyens, et patroner les Alexandrins auprès de son puissant élève. Les marins et les officiers de la flotte qui apportait à date fixe les blés de l'Egypte formaient un élément important de la population mixte qui allait et venait entre Rome et Alexandrie. On retrouve leurs traces dans la capitale (7) et à Porto (8); leur chef est, sous Septime Sévère, un

(1) *Bullet. de corr. hellén.*, 1877, p. 123 à 127.
(2) Egger, *Mémoires d'hist. anc.*, p. 237.
(3) I, 26.
(4) IV, 1 à 33, 108, 109, et Schol., *ad h. l.*
(5) VII, XCIX. V. encore VIII, XLVIII.
(6) *C. I. G.*, 5900. Inscript. de la Via Ostiense. V. Letronne, *Inscr. gr. de l'Egypte*, t. I, p. 278, 279 et 359. Une incription grecque de la collection de M. Péretié, à Beyrouth, mentionne encore un personnage dont le nom est inconnu et qui a exercé des fonctions semblables à celles de Vestinus. V. *Bull. de corr. hellén.*, 1879, p. 257 à 239.
(7) *C. I. G.*, 5889 (Commode).
(8) *Ibid.*, 5973 (202 ap. J.-C.).

Romain nommé C. Valerius Serenus, qui s'intitule « néocore de Sérapis. » Alexandrie fut aussi, sous l'Empire, le point de départ d'associations d'athlètes, instituées sur le modèle de celles de la Grèce, qui se transportaient de ville en ville. L'une d'elles a laissé un souvenir de son passage à Naples dans une inscription (1) où elle déclare être « toute dévouée à l'empereur et aux Romains. » Elle était dirigée par T. Flavius Archibius, athlète que des victoires extraordinaires avaient illustré, Alexandrin comme ses compagnons, et grand prêtre à vie du xyste tout entier. Sous les Antonins, un collège du même genre s'établit à Rome, auprès des Thermes de Titus (2). C'étaient encore deux Alexandrins, M. Aurélius Démétrius et son fils Asclépiadès, qui en avaient la présidence; tous deux furent, l'un après l'autre, grands prêtres à vie du gymnase; le fils portait, en outre, le titre de « néocore du grand Sérapis (3). » Ainsi une communication incessante s'établissait entre les deux cités, grâce au mouvement qui poussait hors de leur patrie tous ces gens avides d'argent, d'honneurs et de réputation. Lorsqu'ils débarquaient sur la terre du Latium, ils apportaient avec eux le culte de ces dieux puissants dont les images les avaient suivis jusque sur le vaisseau qui les amenait (4).

Ce ne furent pas tout d'abord les plus hautes classes de la société romaine qui adoptèrent les divinités nouvelles; les inscriptions et les textes classiques (5) nous montrent que les prêtres alexandrins trouvèrent leurs premiers adeptes parmi les affranchis et dans ce monde élégant, mais léger, où les Délie, les Cynthie, les Némésis et les Corinne donnaient le ton. Tandis que les citoyens, par amour-propre national, et les matrones par obéissance pour leurs maris, fermaient leurs maisons aux importations étrangères, le peuple et les femmes indépendantes ouvraient les leurs sans scrupule. Les affranchis étaient souvent en contact avec leurs anciens compagnons d'esclavage, dont beaucoup venaient de pays éloignés; de plus, ils représentaient le petit commerce, et, comme tels, ils avaient des rapports fréquents avec les marchands d'outre-mer. Si les belles maîtresses des poè-

(1) *C. I. G.*, 5804 (103-116 ap. J.-C.). V. encore 5807.
(2) *Ibid.*, 5906 à 5913 (134-143 ap. J.-C.). Cf. 1427.
(3) *Ibid.*, 5914.
(4) V. *Annali dell' Instit. di corr. arch. di R.*, 1865, p. 323. Cf. *C. I. L.*, III, 3 (104-114 ap. J.-C.).
(5) V. chapitre III.

tes à la mode accouraient vers les temples d'Isis, ce n'était pas parce qu'elles étaient plus superstitieuses et plus ignorantes que les graves épouses des Romains de vieille souche. Au contraire, c'était précisément parce qu'elles appartenaient à un monde de lettrés et de délicats, qui cherchaient en tout le nouveau et le raffiné. Elles poursuivaient l'originalité en matière de religion comme leurs amants en matière de poésie. Lorsqu'elles allaient s'enfermer pendant dix jours et dix nuits auprès des autels d'Isis, elles cédaient au même entraînement qui poussait Tibulle et Properce à imiter Callimaque et Philétas. Au plaisir intime de se sentir remuées par un culte qui frappait plus fortement les sens, se joignait pour elles la satisfaction d'entrer les premières dans une nouvelle voie de salut et de montrer le chemin aux âmes pieuses. Délie et Tibulle étaient deux disciples d'Alexandrie dont chacun innovait à sa manière.

Bientôt les grandes dames elles-mêmes se laissèrent gagner et suivirent l'exemple qu'on leur donnait avec cet empressement que d'honnêtes femmes mettent quelquefois à imiter celles dont la vertu est d'un aloi plus douteux. Les poètes galants nous assurent qu'elles couraient de grands risques en obéissant à cette impulsion, et qu'elles pouvaient par là prêter à des comparaisons fâcheuses. Mais ce sont propos de débauchés, auxquels les pratiques religieuses paraissaient toujours une affectation, une arme de plus offerte à la coquetterie. Ces plaisanteries traditionnelles sur les belles initiées qui fréquentaient les temples des divinités mystérieuses remontaient au temps d'Aristophane; aucune n'échappait au soupçon ; car les anciens éprouvaient toujours quelque inquiétude lorsqu'ils voyaient les femmes dérober au soin du ménage de longues heures, qu'elles passaient loin de toute surveillance, à contempler des scènes mythologiques, qui, ainsi que le remarque Ovide, n'avaient rien d'édifiant. De là un sentiment de défiance contre les prêtres qui les attiraient. Il était si général que les adeptes des différents cultes l'inspiraient tous également et l'éprouvaient à l'égard les uns des autres. Le christianisme même subissait la loi commune ; c'est ce que prouve de reste l'insistance avec laquelle Tertullien recommande aux premières filles de l'Eglise d'observer dans leur toilette et dans leur tenue une modestie qui enlève tout prétexte à la calomnie. Il ne faut donc pas prendre au pied de la lettre les accusations des écrivains classiques. Elles n'étaient souvent que des représailles d'amoureux, que les exigences de la loi isiaque avaient privés pendant quelques jours de leurs compagnes. Cette rancune ne les

empêchait pas d'ailleurs de ressentir eux-mêmes une certaine crainte superstitieuse pour ces divinités qui tenaient une si grande place dans le cœur des femmes. Tibulle ne croit pas beaucoup à l'efficacité des pratiques auxquelles se livre Délie. Un jour qu'il se trouve arrêté à Corcyre par la maladie (1), il dit dédaigneusement, en s'adressant à elle : *ton* Isis. Mais ensuite, quand il réfléchit qu'il est seul et près de s'éteindre loin des siens, il se prend à invoquer Isis à son tour, et il lui promet que, si elle le tire de ce danger, Délie ira s'asseoir deux fois par jour dans son temple. Le sceptique s'est ravisé en présence de la mort, et c'est lui cette fois qui se porte garant de la ferveur de sa maîtresse, quoique, en homme qui se connaît, il ne s'engage pas à l'imiter.

Grâce à cette connivence tacite de beaucoup d'amants et d'époux, le culte alexandrin put se procurer non seulement l'appui moral, mais encore les ressources matérielles qui lui étaient nécessaires pour vivre. On vit ses prêtres en habits religieux, et le sistre à la à la main, parcourir les rues de Rome en s'arrêtant de porte en porte pour demander l'aumône; personne, nous dit Ovide, n'osait les repousser (2). Les isiaques les plus dévots déposaient entre leurs mains des dons volontaires, dont la valeur, comme l'attestent les inscriptions, était quelquefois considérable. Puis il y avait des droits d'initiation, qui leur rapportaient des sommes assez rondes; aussi avaient-ils bien soin de presser les néophytes qui auraient été tentés de s'en tenir à une première épreuve, et de les engager à échanger contre un peu d'or un degré supérieur de sainteté. Lorsque Lucius arrive dans l'Isium du Champ de Mars, il apprend avec surprise qu'un des prêtres a reçu d'Osiris, pendant son sommeil, l'ordre de présider à l'initiation du jeune étranger et l'assurance d'être grassement récompensé de ses services. Cette nouvelle ne laisse pas que d'être assez désagréable à Lucius; mais il fait bonne contenance et vend ses hardes. Il arrivait aussi quelquefois que l'initié, comme témoignage de reconnaissance, laissait, en partant, une certaine somme au temple et aux prêtres qui l'avaient consacré (3). C'étaient là des sources de revenus assez fécondes pour que le culte alexandrin pût subsister au milieu de Rome, tant qu'il ne fut pas reconnu par les empereurs. Enfin, il vint un jour où ceux-ci lui firent con-

(1) I, III, 26.
(2) Ovid., *Pont.*, I, 1, 37. Val. Max., VII, 3, 8.
(3) V. Apul., *Métam.*, XI, passim.

struire des édifices magnifiques, et où Isis et Sérapis n'eurent plus rien à envier aux dieux du Latium.

Ce fut sans doute alors, après avoir emporté la capitale, qu'ils continuèrent leur marche vers l'Occident. Ils se glissèrent au milieu des armées et pénétrèrent vers le Septentrion jusqu'aux extrêmes limites du monde ancien. Au commencement du troisième siècle, un officier supérieur, qui commandait à Rome le camp des Pérégrins, adresse un hommage public à Isis Reine (1). Il n'est guère de province de l'Empire, où les légionnaires n'aient suivi l'exemple que leurs chefs leur donnaient. Laissons de côté celles qui étaient, comme la Numidie et l'Espagne (2), plus voisines des pays grecs, et, partant, d'une conquête plus facile. Isis, Sérapis, Harpocrate, Anubis, portés par les vaisseaux marchands et par les troupes romaines, abordent sur les côtes de Provence et franchissent les Alpes. On leur élève des autels à Fréjus (3), à Nîmes (4), à Manduel (Gard) (5), à Boulogne (Haute-Garonne) (6), à Arles (7), à Riez (Basses-Alpes) (8), à La Bâtie Mont-Saléon (Hautes-Alpes) (9), à Parizet (Isère) (10), à Lyon (11), à Besançon (12), à Langres (13), à Soissons (14). Le sistre, insigne de leur culte, figure sur des autels funéraires de la Lorraine (15). Des statuettes d'importation égyptienne, qui appartenaient sans doute à des Gallo-Romains, adorateurs de ces mêmes divinités, ont été trouvées à Clermont-Ferrand (16), à Nuits (Côte-d'Or) (17), et jusqu'en

(1) *C. I. L.*, VI, 354 et 3692.

(2) Pour l'Afrique, v. les index du *C. I. L.*, VIII, *Mém. de la Soc. des ant. de Fr.*, IIIe sér., t. VI (p. 40 du *Bullet.* de 1860), et : 4e trim. de 1881, Héron de Villefosse, *Inscriptions d'Afrique en l'honneur de Sarapis*. Pour l'Espagne, v. *C. I. L.*, II. Index.

(3) Orelli, 2312.

(4) Orelli, 2307. Gruter, LXXXIV, 1.

(5) Gruter, XLII, 1. Allmer, *Revue épigraph. du midi de la France*, 1880, n° 9, inscr. n° 167.

(6) Orelli, 5856. *Mém. de la Soc. des antiq. de Fr.*, t. II (1820), pag. 76.

(7) Orelli, 5835. *Bullet. monumental*, 1875, p. 741 ; 1876, pag. 750.

(8) Inscr. citée en dernier lieu par Desjardins, *Table de Peutinger*, p. 64, col. 1.

(9) *Bullet. épigr. de la Gaule*, 1882, p. 148, et pl. XI.

(10) Orelli, 1775. Allmer, *Inscript. de Vienne*, t. III, p. 466.

(11) Reines., CCLXXXIX.

(12) Orelli, 2313.

(13) Gruter, LXXXIV, 5.

(14) Orelli, 1877. *Bullet. de la Soc. des antiq. de Fr.*, 1870, p. 147 (t. XXXII, 4e sér., t. II). Charles Robert, *Epigraphie gallo-romaine de la Moselle*, p. 29.

(15) Montfaucon, *Ant. Expl. Suppl.*, t. V, pl. XXXV, 1, et XLI, 6.

(16) *Mélanges d'arch. égypt. et assyr.*, t. III, p. 65.

(17) *Rev. archéol.*, 1865, p. 72.

Alsace (1). Au musée Guinet, à Lyon, on en a réuni dans une même vitrine un grand nombre qui ont été exhumées sur divers points de notre sol; Arles notamment en a fourni beaucoup à cette collection et à d'autres que nous avons visitées. Des images des dieux égypto-grecs, d'un style plus libre, ont été découvertes au mont d'Uzore (Loire) (2). D'autres monuments, dont on rattache l'origine à l'extension du culte alexandrin, sont d'une attribution fausse ou douteuse. C'est ainsi qu'on a quelquefois vu une Isis dans une des statues qui décorent l'édifice octogone de Montmorillon (Vienne); il est reconnu aujourd'hui qu'elle date du moyen âge (3). Les antiquaires parlent aussi d'une statue colossale d'Isis qui se trouve dans l'île de Groix (Morbihan) (4). Suivant d'autres, cette déesse aurait été adorée à Melun (5). Enfin, on prétend qu'il y avait à Paris, dans l'église de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, une statue d'Isis, qui y resta jusqu'en 1514; à cette époque, le cardinal Briçonnet donna ordre de la détruire, parce que le vulgaire lui rendait encore un culte (6). Les moyens nous manquent pour contrôler la vérité de ces assertions. Mais ce qui paraît certain, c'est que le nom d'Isis n'est pour rien dans l'étymologie de ceux de Paris et d'Issy, et que ce n'est pas le vaisseau de la déesse alexandrine qui figure dans les armes de notre capitale. Ceci soit dit pour qu'on ne nous soupçonne pas de faire cause commune avec l'auteur d'un livre imprimé en 1879 (7), qui, fort de ces vestiges laissés par les divinités égyptiennes dans notre pays, propose aux Parisiens de rétablir le culte d'Isis; il est vrai que la religion *néo-isienne*, dont cet ouvrage contient les commandements, serait débarrassée des éléments impurs qui se sont introduits à une époque de décadence dans l'isiacisme primitif. Nous nous permettrons de contester la valeur des titres antiques qu'elle s'arroge, tout en

(1) Schœpflin, *Alsatia illustrata*, t. I, tab x; II, p. 496. Cf., p. 498, § CXII.

(2) Adolphe Joanne, *Itinéraire général de la France. Auvergne, Morvan, Velay, Cévennes* (1882), p. 207, col. 2.

(3) Millin, *Mon. antiq. inéd.*, t. II, p 329.

(4) *Mém. de la Soc. des antiq. de Fr.*, t. II (1820), p. 33.

(5) *Ibid.*, p. 78.

(6) Du Breul, *Antiquités de Paris*, pag. 2. André Duchesne, *Antiquités et recherches des villes de France*, pag. 10. Moreau de Mautour, *Mém. Acad. Inscr. et B.-L.*, t. III, p. 297. Banier, *Mytholog.*, t. V, p. 490. *Mém. de la Soc. des antiq. de Fr.*, t. II (1820), p. 78. D. Ricard, trad. de Plutarque, *De Is. et Os.*, note A[12]. Dulaure, *Histoire de Paris*, 6e édit. (1837), t. I, p. 54 et suiv.

(7) *Le Renouveau d'Isis*, traduction libre de l'allemand, par Esslie. — Paris, Jouaust, librairie des Bibliophiles, 1879.

avouant que Lutèce a pu, aussi bien que le reste de la Gaule, connaître les dieux égypto-grecs. Les marchands d'Alexandrie venaient certainement jusque-là. N'a-t-on pas trouvé l'épitaphe d'un Alexandrin à Clermont, dans l'Oise (1)?

La Grande-Bretagne a reçu au moins Sérapis, comme l'attestent des inscriptions d'York (*Eburacum*) (2), de Brougham-Castle (*Brovonaca*) (3). Il a pénétré avec Isis dans la Dacie (Hongrie et Valachie actuelles) (4), dans la Pannonie (5) et le Norique (6) (Autriche), dans la Dalmatie (7) et dans l'Helvétie (8).

Enfin ils ont l'un et l'autre trouvé des adorateurs parmi les Germains (9). « Une partie des Suèves, dit Tacite, sacrifie à Isis. D'où vient ce culte étranger? Je l'ignore. Peut-être le vaisseau, qui en est le symbole distinctif, indique-t-il que cette religion fut importée chez eux (10). » Ce passage exerce, depuis de longues années, la sagacité des érudits d'outre-Rhin (11). Il peut donner lieu à deux hypothèses : ou bien il y avait dans la mythologie nationale des Germains une de ces divinités vagues et mal définies qui, chez presque tous les peuples, représentaient la Nature, et Tacite, ne sachant comment la nommer, l'identifie par comparaison avec l'Isis égypto-grecque; ou bien cette Isis, adorée en Germanie, était bien réellement celle dont les Alexandrins avaient porté le culte sur tous les rivages du monde romain. La première hypothèse est justifiée par des données positives : les populations du Nord avaient, en effet, une déesse cosmique, Niœrdr ou Nerthus, qu'elles considéraient comme la source de toute fécondité et de toute joie; à une certaine époque de l'année, on la promenait dans un char voilé traîné par des génisses. Deux autres divinités,

(1) *Bullet. de la Soc. des antiqu. de Fr.*, 1861 (t. XXVI), p. 86.
(2) *C. I. L.*, VII, 240.
(3) *Ibid.*, 298.
(4) V. *C. I. L.*, III. Index et *C. I. G.*, 6814.
(5) *C. I. L.*, *l. c.* et *Ephemeris epigraphica*. Vol. IV, nos 486 et 528.
(6) *C. I. L.*, *l. c.*
(7) *C. I. L.*, III, 2903.
(8) Orelli, 457.
(9) Brambach, *Inscr. Rhen.*, 285a, 330, 1541, 1617. Nous ne mentionnons que pour mémoire une inscription soi-disant trouvée en Hollande (Brambach, p. 359. Orelli, 1894) et qui a été reconnue comme fausse.
(10) *Germanie*, IX.
(11) V. les sources indiquées par M. Geffroy, dans son volume intitulé : *Rome et les Barbares* (1874), pag. 128 et suiv. Ajoutez-y Zehetmayer, *Nerthus, Isis, Nehalennia. Blätter für die Bayer. Gymnasialschulwes.*, XVII, 4 h., p. 170, 172 (1881).

proches parentes de celle-là et présentant le même caractère, Freya et Iord, étaient adorées dans une île de l'Océan, que l'on croit pouvoir identifier avec la danoise Séeland; le navire figurait parmi les attributs de Iord. D'autre part, les inscriptions (1) attestent que l'Isis alexandrine fut connue en Germanie aussi bien que Sérapis. Mais il ne semble pas qu'il y ait là une difficulté insoluble et qu'on doive désespérer de concilier les deux opinions. La divinité que les soldats et les marchands introduisirent dans les établissements fondés après la conquête, comme Cologne, par exemple, fut confondue de parti pris avec l'antique idole de la population vaincue. C'est ainsi que, dans le Norique, Isis Auguste ou Myrionyme a été mise en rapport avec une divinité locale, à laquelle les Romains donnaient le nom de Noreia, tiré de celui du pays lui-même (2). Elle représentait donc, à l'époque impériale, dans certaines provinces, quatre panthéons greffés successivement les uns sur les autres. On conçoit que, lorsque l'histoire des religions n'avait pas encore porté la lumière dans des questions aussi embrouillées, les savants aient eu de la peine à démêler l'origine de cette déesse égyptienne, adoptée par les Grecs et introduite par les Romains dans la mythologie germaine.

Si nous jetons maintenant un coup d'œil sur le chemin que nous venons de parcourir, nous voyons que les dieux alexandrins ont pénétré aussi loin que les empereurs ont étendu leur domination. Déjà, sous Néron, Lucain (3) constatait en gémissant que toutes les nations leur rendaient un culte. Plutarque assure qu'ils sont communs à tous les hommes et que leurs noms seuls sont nouveaux (4). D'après Lucien, peu s'en faut qu'il ne reçoivent plus d'honneurs que tous les autres dieux (5). Enfin le curieux dialogue de l'*Octavius*, que Minutius Félix a composé pour la défense du christianisme, montre mieux que tout le reste quelle place ils occupaient, à la fin du second siècle, dans la religion romaine. C'est, en effet, à l'occasion de l'un d'entre eux que s'élève le débat entre l'avocat du paganisme et l'apologiste chrétien. Le premier, en se promenant dans Osties, a fait un geste d'adoration devant une statue de Sérapis. Son compagnon s'est récrié aussitôt et la discussion s'est engagée. Ce qu'il y a de piquant dans la

(1) V. encore notre *Catalogue*, n° 104. Mais ce monument pourrait bien provenir d'Italie.

(2) V. *C. I. L.*, III, 4806 à 4810.

(3) IX, 157.

(4) V. plus haut, chap. IV.

(5) *Ibid.*

thèse du païen, c'est qu'il soutient la tradition nationale; il prétend qu'on ne doit point chercher d'autres dieux que ceux que l'on a appris à vénérer dès l'enfance. Lui qui vient de s'incliner devant une idole étrangère, il prend le parti de l'antique religion du peuple romain. Mais, à ses yeux, il n'y a pas là de contradiction; car Rome doit avoir pour dieux ceux du monde entier. Son adversaire, au contraire, s'attache à faire ressortir la diversité d'origine de tous ces cultes dont on voudrait atténuer les disparates en les poussant pêle-mêle dans le giron de la puissance romaine. L'un s'efforce autant de les identifier que l'autre de les distinguer. Le chrétien, après avoir montré ce qui lui paraît absurde dans la mythologie alexandrine et dans les pratiques qui en rappellent les principaux épisodes, s'écrie : « Voilà pourtant un culte qui était égyptien autrefois et qui est aujourd'hui romain ! » Il se plaît à rappeler qu'il y eut un temps où Isis et Sérapis étaient inconnus du peuple-roi.

Le païen l'avait oublié.

CONCLUSION.

Ce triomphe complet et définitif tient à des causes générales que nous avons énumérées chemin faisant en étudiant l'état dans lequel se trouvaient les esprits au commencement de notre ère. Il s'explique aussi par la supériorité des institutions religieuses de l'Egypte sur celles du paganisme gréco-romain. On a remarqué que ce pays n'a adopté qu'assez tard le christianisme, qu' « il ne joue aucun rôle dans l'histoire apostolique, et qu'à partir du troisième siècle seulement il devient le théâtre d'événements importants dans l'histoire de la religion. » On pense que s'il est resté ainsi en dehors du mouvement qui entraînait le monde entier, c'est qu'il avait Philon et les Thérapeutes : « C'était là son christianisme, lequel le dispensait et le détournait d'accorder à l'autre une oreille attentive. Quant à l'Egypte païenne, elle possédait des institutions religieuses bien plus résistantes que celles du paganisme gréco-romain (1). »

Cette double force, qui lui permit de résister à l'invasion, lui permit aussi de devenir envahissante. La religion mixte que les Grecs d'Alexandrie répandirent sur les côtes de la Méditerranée l'emportait à bien des égards sur celles qu'ils y trouvaient établies. Si la meilleure, en effet, au point de vue de la théocratie, est celle dont le dogme est plus mystique, le culte plus absorbant, le sacerdoce plus occupé, le temple plus large, la religion alexandrine laissait bien loin derrière elle ses devancières. Nous l'avons vu dans le détail; mais la victoire qu'elle a remportée indiquait assez, avant tout examen, qu'elle répondait à un idéal nouveau. Dans l'histoire des peuples le succès a toujours sa raison d'être, et celle-ci ne doit être cherchée dans les faiblesses de l'humanité qu'en désespoir de cause, lorsqu'on s'est convaincu qu'elle n'est pas plus profonde et plus morale. Ne nous hâtons pas de jeter la

(1) E. Renan, *Les Apôtres*, p. 283.

religion alexandrine dans la catégorie des superstitions sans circonstances atténuantes. Si, la jugeant à la lumière de la raison, nous lui donnons ce nom flétrissant, songeons que de grands esprits de l'antiquité l'ont appliqué aussi à d'autres que l'on vénère et que l'on admire encore aujourd'hui. Cette considération nous rendra indulgents. Ce que l'on peut reprocher aux adeptes d'Isis et de Sérapis, c'est de n'avoir pas su se débarrasser complètement du paganisme. Mais, en revanche, nous trouvons parmi eux un grand désir de se rapprocher, de former des sociétés, d'entrer en communion les uns avec les autres en se perdant tous en Dieu. Que leurs moyens aient été grossiers, ridicules même, nous y consentons. Mais leur but paraîtra noble à ceux qui croient que l'homme doit tendre vers Dieu, et excusable à ceux qui doutent que notre pauvre nature puisse jamais arriver jusqu'à lui.

Par le caractère tout nouveau qu'il présente, le culte alexandrin se rapproche du christianisme des premiers âges. On peut même se demander s'il n'en a pas subi l'influence avant la fondation de l'Ecole d'Alexandrie. Ces aspirations monothéistes, ce goût de la contemplation, ces habitudes d'ascétisme et d'adoration perpétuelle qu'il a répandues dans la société romaine dès le premier siècle, ne les tenait-il pas lui-même des disciples du Christ? Nous n'hésitons pas à répondre qu'il n'en est rien. Les précurseurs des néo-platoniciens, Philon, Plutarque, Apulée n'ont pas plus emprunté à saint Paul et à l'Eglise primitive que Sénèque le Philosophe. Ils ont suivi le courant général qui portait les esprits à se détacher des choses de ce monde pour se préoccuper exclusivement de celles de l'autre, et qui renversait de fond en comble les principes de la société antique. La vie nouvelle qu'embrassent les partisans de la secte isiaque est exactement celle que l'on menait dans le Sérapéum de Memphis au second siècle avant Jésus-Christ. Aussitôt que la monarchie impériale s'est substituée au régime démocratique, un souffle puissant a courbé toutes les âmes devant des divinités plus exigeantes, qui imposaient au citoyen, privé de droits politiques, des devoirs religieux toujours plus nombreux et plus sévères. Le culte isiaque, entre tant d'autres, s'est fait jour à ce moment. Il s'est trouvé en contact avec le christianisme beaucoup plus tard, lorsque la philosophie s'est efforcée d'arrêter l'œuvre des apôtres. Il l'a alors combattu et imité. Ce choc a déterminé entre les deux religions un échange d'influences. L'isiacisme a contribué à faire naître, au sein de l'Eglise naissante, des hérésies redoutables. Il a réussi à introduire même dans les dogmes de l'orthodoxie quelques-unes des théories qui lui étaient

chères (1). En retour, il a reçu du christianisme, sous Julien surtout, des habitudes de discipline et de moralité, grâce auxquelles il a pu lui faire quelque temps une concurrence inquiétante. L'histoire de cette lutte formerait le complément naturel de l'étude que nous avons entreprise. Elle permettrait de juger de quelle hauteur le christianisme l'emportait sur la secte rivale qu'il a vaincue.

Mais jusqu'à la fin du second siècle les deux religions restent étrangères l'une à l'autre. On a appliqué aux sciences historiques ce principe célèbre que la nature ne procède point par bonds et l'on a montré que l'enchaînement continu que l'on peut observer dans ses productions se trouve aussi dans les œuvres de l'humanité (2). Il y a un autre principe qui découle directement de celui-là : c'est que dans la série des efforts que fait l'espèce humaine pour se rapprocher de la perfection, elle façonne des ébauches qu'elle rejette ensuite quand elle a trouvé mieux. Plus tard, dans la suite des siècles, lorsque le succès a consacré l'œuvre définitive, si les yeux se portent par hasard sur ces ébauches oubliées, elles paraissent des monstres.

C'est ce qui est arrivé pour le culte alexandrin. Né dans une époque de transformations, puis adopté avec enthousiasme, il a fini par être mis au rebut. Nous croirons n'avoir pas fait une œuvre inutile, si nous avons réussi à montrer qu'il n'est pas absolument indigne de l'attention que l'homme doit à tout ce qui sort de l'esprit de l'homme, et si l'on nous accorde qu'il a servi, suivant le mot d'un critique (3) « à préparer et à faciliter » l'avènement du christianisme.

(1) V. Tiele, *Manuel de l'hist. des relig.*, trad. Vernes, p. 60.
(2) Havet, *Origines du christianisme*, préface.
(3) Bœttiger, *Isis Vesper*.

SECONDE PARTIE

LES MONUMENTS

CHAPITRE PREMIER.

L'ISIUM DE POMPÉI (1).

Les cultes orientaux qui prirent pied en Italie apportaient avec eux des nécessités d'installation attachées à leurs pratiques mêmes ; aussi les prêtres durent-ils se conformer, dans la construction des temples, au type reçu dans leur pays d'origine : les synagogues des juifs de Rome furent sans doute de petites copies de celles de Jérusalem. Les Egyptiens venaient d'un pays où s'étaient perpétués deux arts bien différents l'un de l'autre ; dans l'intérieur, l'architecture religieuse de l'époque pharaonique continuait à se développer librement, et les vainqueurs eux-mêmes en respectaient les antiques traditions. Sous Antonin, en l'an 147 ap. J.-C., on sculptait encore, dans un temple de Latopolis (Esneh), des bas-reliefs si semblables à ceux de l'ancien empire, que les savants de l'expédition française n'avaient trouvé aucune difficulté à regarder le monument tout entier comme datant de l'an 3000 avant notre ère (2). Cette immobilité de l'art hiératique n'est qu'apparente ; en réalité, les principes de la construction avaient beaucoup changé (3). Le plan des édifices tendait de plus en plus à se resserrer ; la sculpture se montrait plus soucieuse de

(1) En 1845, J.-J. Ampère, de passage à Pompéi, écrivait au ministre de l'Instruction publique : « Vous savez, Monsieur le ministre, qu'un temple consacré à Isis existe encore à Pompéi, et que les peintures retrouvées dans cette ville montrent des prêtres égyptiens célébrant les rites étrangers. Il serait curieux de savoir ce qu'étaient devenus l'art et l'écriture de l'Egypte, transportés dans une ville romaine, et jusqu'à quel point l'un et l'autre s'étaient altérés dans cette importation, à une époque où le paganisme, las du passé et impatient d'un avenir inconnu, ouvrait son sein vieilli à toutes les religions de l'Orient » (*Moniteur* du 23 mars 1845). C'est à ce programme de notre savant compatriote que nous avons essayé de répondre dans ce chapitre.

(2) Letronne, *Inscr. de l'Eg.*, t. I, p. 199 et suiv.

(3) V. Breton, *Essai sur les principales formes des temples* (1843).

donner à ses œuvres la vie et le mouvement. Mais on observait avec tant de scrupule ce qui restait des règles antiques, que ce qui n'était plus qu'apparence était encore beaucoup, et l'on comprend que des yeux à qui manquait l'expérience aient pu s'y tromper au premier abord.

Sur le rivage de la Méditerranée, l'art grec s'était fait sa part dans les temples, où l'on avait tenté une alliance entre le culte des indigènes et celui des conquérants. Dès les premières années de l'occupation, Ptolémée Soter avait élevé un Sérapéum à Alexandrie, dans le quartier de Rhacotis, sur l'emplacement d'une chapelle consacrée à Isis et à Sérapis par les habitants de la vieille ville (1). Voici la description que nous a laissée de ce monument Rufin (2), qui le vit dans les dernières années du quatrième siècle, peu de temps après qu'il eut été privé de ses prêtres et en partie saccagé par les chrétiens : « Tout le monde a entendu parler du Sérapéum d'Alexandrie et beaucoup de personnes le connaissent pour l'avoir vu. L'élévation sur laquelle il est bâti a été formée, non point par la nature, mais par la main de l'homme. Il se dresse au milieu des airs au-dessus d'une masse de constructions, et l'on y monte par plus de cent degrés. Il s'étend de tous côtés en carré sur de grandes dimensions. Toute la partie inférieure, jusqu'au niveau du pavé de l'édifice, est voûtée (3). Ce soubassement, qui reçoit la lumière d'en haut par de vastes ouvertures, est divisé en vestibules secrets, séparés entre eux, qui servaient à diverses fonctions mystérieuses. A l'étage supérieur, les extrémités de tout le contour de la plate-forme sont occupées par des salles de conférences, des cellules pour les pastophores et des corps de logis extrêmement élevés qu'habitaient ordinairement les gardiens du temple et les prêtres qui avaient fait vœu de chasteté. Derrière ces bâtiments, en dedans, des portiques régnaient en carré tout autour du plan. Au centre de la surface s'élevait le temple, orné de colonnes de matière précieuse et construit en marbres magnifiques qu'on y avait employés à profusion. Il contenait une statue de Sérapis de proportions telles qu'elle effleurait un mur de la main droite et l'autre de la gauche ; des métaux et des bois de toute espèce entraient, à ce que l'on assure, dans la

(1) Tac., *Hist.*, IV, 84.

(2) *Hist. Eccl.*, II. 23. — Dans notre traduction, nous avons respecté avec soin les changements de temps : l'auteur emploie le présent ou l'imparfait, suivant que ce qu'il décrit subsiste ou non.

(3) Les voûtes ont été retrouvées. *Descr. de l'Eg.*, t. V, p. 367.

composition de ce colosse. Les murs du sanctuaire passaient pour être revêtus à l'intérieur de lames d'or que recouvraient des lames d'argent, et par-dessus il y avait une troisième couche en bronze destinée à protéger les deux autres..., etc. » Dans cet édifice, il faut distinguer deux éléments différents. La religion des Alexandrins comprenait un certain nombre de croyances et de pratiques que les Grecs, en s'établissant sur les bords du Nil, fondirent tant bien que mal avec les leurs, soit par politique, soit par suite de leur goût inné pour la nouveauté, ou plutôt par ces deux raisons à la fois. Ils prirent en particulier ces habitudes de vie monacale, qui en Egypte rassemblaient autour de l'autel un entourage innombrable de prêtres, de reclus et de ministres de tout rang. L'art religieux dut se conformer à ce nouveau besoin. De là viennent, dans le Sérapéum d'Alexandrie, ces cellules pour les pastophores, ces immenses corps de logis habités par les gardiens et par les prêtres qui avaient fait vœu de chasteté ; en un mot, pour tous ceux qui, à un titre quelconque, consacraient leur existence au service ou à la contemplation de la divinité. Mais, du reste, l'art grec règne en maître dans le Sérapéum. Ces terrasses, cet immense escalier de cent marches, ces voûtes, cette décoration intérieure de la *cella*, tout cela ressemble fort peu au temple que, sous Antonin, on décorait de bas-reliefs hiératiques à Latopolis. Encore la description de Rufin est-elle incomplète ; il ne parle pas de la magnifique bibliothèque qui était jointe au Sérapéum (1) et qui devint une des plus belles du monde entier, lorsque celle du Musée eut été incendiée par les troupes de César. Il ne parle pas des statues animées (2) qui peuplaient cette énorme construction. « Après le Capitole, éternel orgueil de l'auguste cité de Rome, dit Ammien Marcellin, on ne peut rien voir de plus magnifique dans tout l'univers. » C'était là que l'on conservait le nilomètre, et par suite que l'on faisait les principales observations sur les crues du fleuve ; c'est là qu'à partir du principat d'Auguste l'Ecole d'Alexandrie, tout en conservant son nom de Musée, transporta probablement son siège (3). D'après ce que nous lisons dans les auteurs, il est facile de recomposer par la pensée un édifice qui était non seulement un temple, mais encore un couvent et un institut scientifique ; enfin, ce n'est pas user de métaphore que de dire que ce fut une des citadelles du paga-

(1) Amm. Marcell., XXII, 17.
(2) « *Spirantia signorum figmenta.* »
(3) Rufin, II, 20. *Descr. de l'Eg.*, V, p. 367.

nisme ; car les derniers défenseurs des dieux proscrits y soutinrent un véritable siège contre le patriarche Théophile, en 397. Ils furent vaincus, la statue de Sérapis fut brûlée en place publique et le Sérapéum abandonné (1).

Le Sérapéum que les Alexandrins élevèrent dans Memphis auprès du temple égyptien d'Osor-Api (2), se composait, outre l'édifice principal, d'un vaste pastophorion contenant les cellules des cénobites (καταλύματα) (3), d'un hémicycle où figuraient des statues de philosophes grecs (4) et de plusieurs chapelles accessoires consacrées à Esculape, à Anubis et à Astarté (5). On y déposait des candélabres et autres offrandes et des inscriptions grecques gravées sur des tables en pierre rappelaient les noms des bienfaiteurs. On y tenait un marché à l'intérieur même, et peut-être y logeait-on les étrangers qui venaient, des pays voisins, y faire leurs dévotions ou chercher une guérison (6). Ces différents traits donnent l'idée d'un vaste établissement religieux qui participait à la fois du couvent, du temple, de l'académie, du caravansérail et du bazar.

Si à Memphis, dans cette antique résidence des Pharaons, les temples des divinités alexandrines ont été construits porte à porte auprès de ceux des cultes indigènes sans rien perdre de leur caractère hellénique, à plus forte raison dans ceux que l'on a élevés hors de l'Egypte a-t-on dû respecter les principes de l'art grec. Il faudrait donc, en définitive, en chercher le type dans ce Sérapéum d'Alexandrie qui, tel que nous l'avons dépeint, a été le centre de la propagande la plus active ; c'est de là qu'Isis et Sérapis ont « pris leur essor pour aller, en quelque sorte, s'abattre sur toutes les parties du monde connu (7). » Sous les Lagides, ils passent la Méditerranée et font leur première apparition dans le monde romain.

Il semble presque oiseux, après ce que nous venons de dire, de se demander s'ils ont été reçus en Grèce et en Italie dans des

(1) Ruf., *l. c.* V. le récit de cette destruction, fait par par un païen fervent dans Eunape, *Vie d'Ædesius*, p. 77.

(2) V. ici, p. 17.

(3) Brunet de Presles, *Mém. sur le Sérap. de Memphis*, dans *Mém. présentés par div. sav. à l'Acad. des Insc. et B.-L.*, 1852, p. 552.

(4) Egger, *Mém. d'hist. anc.*, p. 400. *Observation sur une inscription grecque du Sérap. de Memphis.*

(5) Brun. de Pr., *l. c.*, p. 574, 575.

(6) Brunet de Pr. et Egger, *Papyrus du Louvre*, pap. 34, note.

(7) Mariette, *Le Sérapéum de Memphis*, p. 6.

monuments imités de ceux où les vieilles dynasties avaient apporté leurs hommages à Isis et à Osor-Api. La question ne mériterait même pas d'être posée, si les vicissitudes de l'art en Egypte s'étaient arrêtées là.

Mais aux Ptolémées succédèrent les Césars. Les nouveaux maîtres du pays n'avaient pas dans les arts cette originalité puissante qui faisait que les Grecs, loin d'emprunter à autrui, prêtaient à ceux mêmes qui ne leur demandaient rien. Les Romains se montrèrent plus accueillants; ils s'abandonnèrent volontiers à ce sentiment de curiosité qu'il est impossible de ne pas ressentir en Egypte; il y avait dans la mystérieuse grandeur de ses monuments quelque chose qui allait à leur génie. Après les avoir admirés, ils ne se firent pas faute d'y prendre ce qui leur plaisait et ils transportèrent au delà de la mer une quantité de statues et d'obélisques destinés à orner, non seulement les édifices publics, mais encore les maisons des particuliers. Il y eut même un moment où ce goût devint de la manie; nous verrons ailleurs (1) comment se fit alors l'exportation et quelles en furent les conséquences. Jusqu'où alla cet engouement des Romains? S'ils dépouillaient les temples à leur profit, ne furent-ils pas tentés de les copier? Si, non contents d'adorer Isis et Sérapis sous la forme que leur avait donnée les Alexandrins, ils allèrent chercher au delà du Delta des images de ces dieux sculptées dans le granit, pourquoi n'auraient-ils pas essayé aussi de se rapprocher du vieux type des temples de Thèbes et de Memphis plus que ne l'avaient fait les Lagides en élevant le Sérapéum d'Alexandrie? On voit en quoi consiste la question et ce qui la rend légitime. Un archéologue (2), parlant de l'Isium de la IXe région de Rome, se demande s'il n'était pas précédé de trois pylones, d'une allée de sphinx ou *dromos*, d'obélisques et de colonnes suivant les règles de l'architecture égyptienne que Strabon nous a transmises (3). C'est ce point délicat de l'histoire de l'art que nous voulons examiner. Si nous ne pouvons pas arriver à une solution certaine, peut-être, après avoir classé dans un ordre méthodique et décrit avec soin ce qu'il y a de plus important parmi les monuments d'art égyptien subsistant en Italie, pourrons-nous, tout au moins, proposer une opinion vraisemblable.

Parler des temples alexandrins de l'Italie et prétendre en don-

(1) V. notre chapitre sur *les Images*.
(2) C.-L. Visconti, *Bullet. arch. communale di Roma*, 1876, p. 100.
(3) XVII, I, 28.

ner une idée peut paraître, au premier abord, un peu hasardé. Il n'y en a guère qu'un, en effet, celui de Pompéi, que l'on connaisse dans tous ses détails, et il semble que c'est trop peu pour que l'on puisse s'élever du particulier au général. En y regardant de plus près cependant, on trouve, pour cette étude, un plus grand nombre de matériaux qu'on ne l'aurait cru. Le temple de Pompéi lui-même, tel qu'il a été enseveli sous Titus, et découvert en 1765, n'est pas le plus ancien dont on puisse examiner les restes. En l'an 63, un tremblement de terre, avant-coureur de l'éruption de 79, renversa un sanctuaire d'Isis sur l'emplacement duquel avait été déjà rebâti, lorsque arriva la catastrophe finale, celui dont les murs sont encore debout. Or, il subsiste du temple primitif, détruit en 63, des traces et des fragments à l'aide desquels une investigation patiente a pu recomposer un plan, presque une construction. Les renseignements que l'on peut tirer de cette double source sont complétés par deux peintures importantes découvertes à Herculanum (1); elles représentent des édifices du culte alexandrin non seulement avec toute leur décoration; mais encore avec leurs prêtres et leurs fidèles. Il n'est pas sans intérêt de les comparer, pour l'architecture, aux ruines de Pompéi. On peut donc enfermer dans une même catégorie tout ce que les villes enfouies sous la lave du Vésuve nous offrent pour notre sujet et établir ainsi une première période dans laquelle deux subdivisions chronologiques peuvent même être observées. L'Isium de Pompéi a été souvent décrit; nous n'hésitons pas cependant à reprendre la tâche plusieurs fois accomplie. Les œuvres d'art exhumées au pied du Vésuve ont été tellement dispersées, depuis un siècle et demi, qu'il n'est pas inutile, pour se faire une idée juste d'un monument, d'y remettre en place, par l'imagination, tout ce qui en a été enlevé. Nous n'avons pas cependant la prétention de nous distinguer par la minutie du détail; l'*Histoire des antiquités de Pompéi* (2), à la date de 1765 et 1766, fournira à ceux qui voudraient de plus amples renseignements un inventaire plus complet et plus sûr. Nous désirons surtout chercher quel caractère l'Isium présente à l'archéologue et à l'artiste et résoudre la question que nous nous sommes posée.

Après avoir vu ce qu'était le temple alexandrin en province au premier siècle, il serait bon de savoir ce qu'il était alors dans la capitale. Par malheur, rien ne prouve que les morceaux de sculp-

(1) V. notre *Catalogue* nos 222-223.
(2) *Pompeianarum antiquitatum historia.*

ture et d'architecture exhumés du sol de Rome soient de beaucoup antérieurs à l'époque où ils ont été enfouis, c'est-à-dire à peu près à la fin du quatrième siècle et au commencement du cinquième; il est même probable que les plus anciens datent pour la plupart du siècle des Antonins, puisque c'est sous ces princes que les cultes venus d'Egypte, déjà accueillis depuis longtemps par la faveur publique, ont obtenu celle de la cour. Dans le doute, nous les avons tous classés dans une même catégorie, et nous les considérons comme appartenant à une seconde période de cet art que nous étudions. Nous en avons dressé un catalogue exact, nous en tenant scrupuleusement à ceux qui peuvent avoir eu place dans des temples, et dans des temples importants connus par les textes. Ce serait une liste longue à faire que celle des objets égyptiens que le sol de Rome a rendus à la lumière, et, comme presque tous ont un rapport plus ou moins étroit avec la religion, il s'ensuivrait que dans cette énumération on n'en devrait rejeter qu'un petit nombre, d'autant plus que beaucoup proviennent certainement de sanctuaires de second rang ou de chapelles privées dont le nom ne nous est pas parvenu. Mais un catalogue trop compréhensif ne répondrait pas à notre objet.

Il est question, dans plusieurs inscriptions, de temples dédiés à Isis, à Sérapis et aux dieux qui partageaient leurs honneurs; certains termes spéciaux qui y sont employés ont besoin d'être expliqués.

Enfin, le onzième livre des *Métamorphoses* d'Apulée contient plusieurs passages qu'il importe de commenter. Mais les renseignements qui en ressortent sont si singuliers que nous les avons réunis à part; rien dans les monuments ne les confirme. Doivent-ils pour cela être mis en suspicion, ou ne faut-il accuser que le hasard qui n'a pas permis qu'un temple alexandrin de l'époque d'Apulée nous fût conservé presque intact comme l'Isium de Pompéi? C'est ce que nous aurons à décider (1).

§ 1.

L'Isium primitif de Pompéi, détruit en l'année 63, appartenait, comme le montrent les matériaux dont il était construit et les mesures sur lesquelles le plan en est dressé, au même temps que

(1) Nous n'avons pas mentionné l'édifice de Pouzzoles, que l'on a appelé Sérapéum; on a montré, avec beaucoup de raison, que cette dénomination était erronée. V. Beloch, *Campanien*.

le monument appelé Palestre, ou Portique de Vinicius (1), c'est-à-dire au second siècle avant Jésus-Christ (2). Il se composait simplement d'une *area* rectangulaire, pavée de larges dalles de tuf; tout autour régnait un portique soutenu par des colonnes doriques de même matière; il y en avait huit sur le petit côté et dix sur le grand (en comptant deux fois celles des coins); on en voit encore les pieds (*scamilli*), que l'on a laissés subsister sur le pavé lorsque les fûts ont été rasés (3). Le mur qui donnait sur la rue était la continuation directe de celui de la Palestre voisine; on peut suivre encore à fleur de terre la trace du fondement en lave. Au milieu de l'*area* s'élevait le *naos*, orné de colonnes corinthiennes en tuf, dont il reste quelques chapiteaux (4). Dans un coin était une édicule qu'entouraient des pilastres couronnés de chapiteaux semblables. L'aspect général de ce temple ne différait en rien de celui des monuments de Pompéi que l'on attribue à la période osque; dès le jour où il fut découvert, on compara les chapiteaux à ceux de la Fortune de Préneste ou de la Vesta de Tibur (5). Ainsi, bien avant la fin de la République, dès l'époque des Gracques peut-être, Pompéi avait eu un Isium construit suivant les principes de l'art grec, où le dorique et le corinthien corrigeaient par leur élégance l'effet de la couleur sombre du tuf italique (6).

Après le tremblement de terre (63), il fut le premier que l'on releva; il est le seul que l'on eût complètement restauré en 79 (7). Ce fait a son éloquence. Plusieurs particuliers contribuèrent à le réparer ou à l'embellir, entre autres L. Cæcilius Phœbus (8), et surtout la famille des Popidii (9); elle supporta la dépense principale et voulut que l'honneur en revînt à un des siens, un jeune enfant de six ans, N. Popidius Celsinus, que les décurions, pour cette

(1) Fiorelli, *Descriz. di Pomp.* Reg. VIII; Isol. VIII, 29.

(2) Nissen, *Pompeianische Studien.*

(3) *Pomp. ant. hist.*, 20 juillet 1765.

(4) V. Mazois, t. IV.

(5) *P. a. h.*, *l. c.*

(6) A l'édifice primitif appartenait peut-être une inscription que l'on trouva engagée à l'envers dans la maçonnerie de la construction postérieure. *P. a. h.*, 16 nov. 1765, *I. R. N.*, 2210. Mais elle peut provenir aussi de la Palestre. Cf. *ibid.*, 2248.

(7) Nissen, p. 170 et 175. Il faut excepter cependant une portion de la mosaïque du portique, celle qui se trouvait derrière le naos. *P. a. h.*, 28 juin 1765 et Mazois, t. IV.

(8) *I. R. N.*, 2246.

(9) *Ibid.*, 2244, 2245 et 2243.

raison, admirent au sein de leur ordre. Une inscription placée au-dessus de l'entrée principale perpétua le souvenir du bienfait et de la récompense. Remarquons que l'édifice n'y est pas appelé *templum*, mais *ædes*; bien que la distinction que la langue latine établissait entre ces deux mots n'ait pas toujours été rigoureusement observée (1), peut-être celui qui est ici employé a-t-il été choisi à dessein pour indiquer que l'on n'avait pas accompli les cérémonies de l'*inauguratio*, et que le culte d'Isis, toléré et même vu d'un bon œil par l'autorité municipale, ne pouvait pas être officiellement reconnu.

Dans les travaux de restauration, non seulement on redressa ce qui avait été jeté à terre, mais encore on fit quelques changements dans le plan et dans la décoration. Le temple est entouré d'un péribole élevé qui ne communique immédiatement avec la rue que par une seule ouverture ; l'accès en était défendu par une solide porte en bois de châtaignier, à trois battants, munie d'une serrure en fer (2). Elle n'est pas placée dans l'axe du sanctuaire, mais latéralement. L'*area* est rectangulaire ; le plus grand côté suit la direction du S.-O. au N.-E. Un portique dont le toit est appuyé contre le mur d'enceinte en fait le tour. En le restaurant, on n'en changea point la largeur, mais on diminua le nombre des colonnes, et par conséquent on espaça davantage celles qu'on laissa subsister ; il y en a huit sur le grand côté, sept sur un des petits et six sur l'autre ; cette différence vient de ce qu'on a voulu agrandir d'une façon exceptionnelle l'entre-colonnement qui fait face au sanctuaire ; les colonnes à cet endroit sont engagées dans deux piliers carrés. Le *naos* occupe le milieu de l'*area* ; il est prostyle tétrastyle ; on y monte par un escalier de sept marches. Le sol en a été exhaussé, après 63, de telle sorte que les bases des colonnes ont été enterrées sous la mosaïque du pavé. Une porte, que l'on pouvait fermer, donne accès du *pronaos* dans le *naos* ; elle est flanquée, de chaque côté, au delà des autres, d'une niche destinée à recevoir une statue et faisant saillie sur le rectangle du plan. Au fond du *naos* s'étend sur toute la largeur un banc en maçonnerie d'une médiocre hauteur, dont l'intérieur est creux et communique avec le dehors par deux ouvertures ; on enfermait

(1) Dictionnaire de Saglio, *Ædes*. Le temple de la Fortune, le seul de Pompéi, avec celui d'Isis, dont la dénomination soit certaine, est appelé aussi *ædes* par une inscription. *I. R. N.*, 2219.

(2) *P. a. h.*, 7 sept. 1765. Dessin dans Nicolini, *Tempio d'Iside*, tav. V et p. 12.

les objets du culte dans cette sorte d'armoire qui servait en même temps de piédestal à la statue de la déesse ; dans le mur de gauche est percée une petite porte à laquelle aboutit un escalier de cinq marches ; cette disposition tout à fait singulière permettait aux prêtres de monter au *naos* par une entrée réservée et d'ouvrir du dedans la porte principale devant les fidèles assemblés.

L'autel principal n'est pas placé vis à vis de la *cella*, mais un peu sur la gauche. La raison de cette particularité n'est pas manifeste ; on ne s'est pas proposé de laisser plus d'espace libre dans l'*area* (1) ; car, au contraire, le passage de cette façon est plutôt obstrué ; il paraît même, par une pierre élevée un peu au-dessus du sol auprès de l'autel, et qui indique l'endroit où se tenait le sacrificateur, que celui-ci ne faisait point face à la divinité pendant ses opérations. C'est là un fait bien singulier. Au pied de la niche de gauche, dans laquelle on a trouvé une statue d'Harpocrate, il y avait un second autel ; six autres, de grandeurs diverses, sont épars sous la colonnade du portique ; ils servaient aux cérémonies que le prêtre, après l'ouverture des portes, accomplissait chaque matin en s'arrêtant successivement auprès de chacun d'eux (2).

Dans un coin de l'*area* est une margelle carrée dont deux côtés, opposés l'un à l'autre, s'élevaient, il y a peu de temps encore, en forme de pignons (3) et supportaient, à l'époque de la découverte, un toit à deux pentes (4). En réalité, on n'a pas encore expliqué d'une manière satisfaisante l'usage de cette singulière bâtisse. Aujourd'hui, si l'on se penche sur le bord, on voit courir tout au fond l'eau du Sarno que le canal de Fontana amène de ce côté. Mais primitivement le trou que limite cette margelle ne pénétrait pas aussi avant dans le sol et ne communiquait avec aucune cavité plus large. On y a trouvé, au milieu d'un monceau de cendres, des figues, des pignons, des châtaignes, des noix et des noisettes ; ce n'était donc pas un regard des souterrains du temple (*favissæ*) (5). On a émis aussi l'opinion qu'on s'en servait comme de réceptacle pour les cendres et les offrandes consumées dans les sacrifices, que l'on ne voulait pas jeter au vent ou sur un terrain profane (6). Mais alors comment expliquer qu'on y ait

(1) Overbeck, *Pompéi*, p. 103.
(2) « *Per dispositas aras circumiens.* » Apul., *Met.*, XI, 795.
(3) V. une photographie reproduite dans une gravure d'Overbeck, p. 73.
(4) *Pomp. ant. hist.*, 14 décembre 1765. Nicolini, p. 13.
(5) Fiorelli, *Descr. di Pomp.*, 1875, p. 360-1.
(6) Overbeck, p. 103.

trouvé des statuettes de marbre, des médailles de bronze, des lampes de terre cuite et des flacons de verre (1)? Et comment supposer qu'un déversoir soit situé dans l'*area*, à droite du *naos*, presque à une place d'honneur? Peut-être avait-on là une *arca* (2), s'ouvrant par une petite porte pratiquée dans le toit et destinée à contenir toute espèce d'objets nécessaires au culte. Cette armoire occcuperait ainsi à peu près la même place et remplirait le même office que le coffre-fort dans l'*atrium* de la maison ; il ne faut pas s'en étonner, si primitivement le temple, comme on l'a établi, tenait tout entier dans l'*area*; un endroit réservé, où l'on pût enfermer les offrandes, n'était pas de trop.

De l'autre côté s'élève une édicule ; dans l'intérieur, un escalier conduit à un étroit souterrain où l'on a trouvé deux bancs en maçonnerie, dont l'un, plus petit, paraît avoir servi de siège (3). Quelques auteurs veulent qu'il y ait eu là un bassin; ils en concluent que l'édicule a été un lieu de purification pour les initiés, et ils lui donnent le nom de *Purgatorium*. En effet, on distingue, sur le sol de l'*area*, une dalle qui correspond à cette chambre souterraine et qui ressemble fort à la bouche d'un réservoir. Mais cette hypothèse ne nous satisfait guère. Le caveau est bien mal aménagé pour un bassin : pourquoi s'y trouverait-il le long du mur, outre le banc, une construction que M. Fiorelli appelle un *podium* et qu'un autre auteur (4) compare à un lit? Quant au mot *purgatorium*, il n'est pas latin dans le sens qu'on veut lui donner (5).

Il y avait en Grèce, dans les temples de Cérès et de Proserpine, et dans celui d'Apollon Delphien, des cryptes où l'on célébrait les mystères : elles portaient le nom de μέγαρα (6). De même, en certains endroits de l'Egypte, Isis et Sérapis étaient adorés dans des grottes que les inscriptions dont elles sont couvertes appellent σπέα (7). Avec le culte égypto-grec la même coutume s'introduisit en Italie. A l'Isium de Porto était joint un μέγαρον; dans l'inscription qui témoigne du fait, le mot est même latinisé sous la forme *megarum*. M. Lanciani en a déterminé le

(1) *Pomp. a. h.*, 8 juin 1765, 21 juin et 5 juillet 1766.
(2) V. *Dictionn.* de Saglio : *Arca*.
(3) Fiorelli, *Descriz.*, p. 361.
(4) De Jorio, *Guida*.
(5) V. de Vit, *Lexicon*, *s. h. v.*
(6) V. dans le *Bullet. Inst. arch. R.*, 1868, p. 228 et suiv., un article de M. Lanciani avec ses références.
(7) Letronne, *Inscr. de l'Eg.*, t. I, p. 453 et suiv.

sens avec beaucoup de précision ; il a montré (1) que ce souterrain était celui dans lequel allaient dormir les initiés qui voulaient recevoir, pendant leur sommeil, les conseils de la divinité. Comment n'a-t-on pas été frappé de la ressemblance que l'édicule de Pompéi présente avec un *megarum ?* Ce lit que de Jorio y remarque n'est-il pas là tout à point pour recevoir ceux qui viennent attendre qu'Isis leur apparaisse en songe ? C'est sans doute dans une chambre semblable que le Lucius d'Apulée (2) reposait, lorsqu'il crut voir la figure d'un pastophore s'asseoir sur le siège placé près de lui : « occupato sedili meo. » Ces caveaux étaient quelquefois naturels ; quelquefois aussi on adaptait à un usage religieux des excavations qui devaient leur origine à un besoin profane ; ainsi, on en voit une à Senskis, en Egypte, qui a pu être creusée d'abord pour l'extraction des émeraudes, comme les mines dont elle est proche (3). Enfin, dans l'intérieur des villes, où le sol est nivelé et où les accidents de terrain sont rares, il fallait bien établir des *megara* artificiels et faire des caves comme celle de Pompéi. L'inscription de Porto nous éclaire donc d'une façon certaine sur la destination de l'édicule ; elle-même, elle s'explique mieux par le rapprochement que nous venons de faire ; lorsqu'elle atteste que les Isiaci de Porto ont restauré le *megarum* « megarum restituerunt, » il semble que *restituere* se dirait mal en parlant d'un souterrain ; c'est que le mot *megarum*, après avoir désigné la partie essentielle, a fini par s'appliquer aussi à l'édicule qui marque l'entrée du caveau.

M. Nissen suppose que l'Isium primitif ne comprenait rien de plus que ce que nous venons de décrire ; après 63, on aurait enlevé à la Palestre un espace que l'on en aurait séparé par un mur et qu'on aurait au contraire mis en communication avec l'*area* ; on aurait aussi abaissé au niveau du sol du temple une portion de terrain qui se trouvait beaucoup plus haute et mis à jour les piliers du théâtre. En un mot, tout ce qui touche à l'*area* à l'Ouest et au Sud aurait été annexé à la suite des travaux de restauration, et le sanctuaire se serait ainsi agrandi à cette époque aux dépens des bâtiments voisins.

Les auteurs de descriptions (4) appellent *salle des mystères* ou

(1) *Bullet. Inst.*, *l. c.*, p. 230.
(2) *Métam.*, XI, p. 810.
(3) Letronne, *l. c.*
(4) Bonucci, Fiorelli..., etc.

des initiations celle qui se trouve derrière le *naos* et qui communique avec l'*area* par cinq larges arcades. Il faut bien reconnaître que cette disposition n'est guère favorable au mystère. Il est vrai que la pièce donne sur le temple ; mais l'initiation demande un peu plus d'ombre, et si le τελεστήριον se trouve quelque part, c'est plutôt dans le *megarum*. Cette salle n'est pas de médiocre importance dans l'ensemble du monument. Elle est large et régulière ; des particuliers avaient fait les frais de la décoration, et ils n'ont pas oublié de le dire (1). Ces détails nous indiquent que nous sommes dans la partie du temple la plus importante après l'*area*, dans un lieu ouvert à un grand nombre de personnes, où l'on est bien aise de laisser de sa générosité des témoignages qui soient fréquemment sous les yeux d'autrui. La corporation des Isiaci était nombreuse à Pompéi ; elle intervenait en masse dans les élections et par conséquent devait prendre des décisions préalables et mettre des candidatures en avant. Où sera sa salle du conseil, sinon ici ? Il y avait dans ce coin de rue une *schola*, c'est-à-dire un lieu de réunion pour un collège (2). Il est probable que c'était celui des Isiaci. Les *scholæ* se distinguent d'ordinaire par deux parties caractéristiques, à savoir l'autel placé au milieu et le banc qui règne tout autour (3). Ici est appuyé contre le mur un piédestal qui supportait deux statues en granit (4) et devant lequel on pouvait faire les libations d'usage. Le banc manque ; mais la disposition, que l'on dit être celle des *scholæ*, a-t-elle toujours été respectée rigoureusement ? Ne pouvait-on remplacer le banc en maçonnerie par des sièges mobiles ? Au reste, notre opinion est celle d'Overbeck (5). Ce qui le justifie, ce sont les cinq larges arcades qui donnent accès dans cette salle et qui n'ont pu être faites que pour livrer passage à un grand nombre de personnes.

Nous dirons même que la *schola*, qui a existé certainement, n'a pu être ailleurs ; car nous ne parlons que pour mémoire de l'*area* voisine, que l'on a appelée *Curia Isiaca* ; ce nom lui a été donné parce qu'on y a trouvé une inscription osque (6) dans laquelle on lit les mots *triibum* et *isidum*, que l'on traduisait à tort, l'un par *curiam* et l'autre par *Isidis* ou *Isidem*. L'édifice qui s'élevait

(1) *I. R. N.*, 2245.
(2) *Ibid.*, 2247.
(3) *Annal. Inst. arch. R.*, 1868, p. 387.
(4) Overbeck, p. 104.
(5) *Id.*
(6) Ariod. Fabretti, *Corpus inscr. ital.*, 2791.

sur cette *area* communique indirectement avec notre temple. Cependant il n'a guère pu servir aux délibérations d'un collège, et presque tous les savants sont d'accord pour dire qu'il n'avait aucun rapport avec le culte d'Isis, quoiqu'on ne sache encore quel est le nom qui lui convient (1). Les Isiaques avaient aussi une *schola* à Porto, dans laquelle ils adoraient à la fois Isis, Sérapis et Cybèle (2). Ils l'avaient élevée à frais communs, et deux des leurs avaient été chargés de présider à la construction. M. Foucart (3) pense avec raison que c'est dans cette salle de l'Isium, que nous appelons *schola*, qu'avaient lieu les banquets du collège; en effet, on y a trouvé auprès d'une table les restes d'un repas et un squelette (4). Cette hypothèse très vraisemblable ne détruit pas la nôtre. C'était là sans doute que se tenaient toutes les réunions des associés, quel qu'en fût l'objet, qu'ils eussent à préparer l'élection d'un magistrat ou à célébrer une agape fraternelle. Et même c'est précisément parce que cette pièce servait à plusieurs fins qu'on ne lui avait pas donné la conformation ordinaire aux *scholæ*, qui en certains cas aurait pu devenir gênante.

Après l'*area*, la *schola* est la partie la plus importante du temple; on lui a donné toute l'étendue nécessaire, on en a tracé le plan à angles droits et on l'a logée la première dans l'espace dont on pouvait disposer. Pour y faire entrer tous les autres, on s'est accommodé tant bien que mal de la conformation du terrain qui restait libre entre le mur du portique et celui du théâtre voisin. La première salle qui vient au Sud-Est, après la *schola*, paraît à Overbeck (5) avoir été destinée à contenir les objets du culte; en effet, on en a retrouvé un certain nombre en ce lieu. Nous aurions donc là le *sacrarium* ou le *donarium* (6) du temple, c'est-à-dire, à la fois, la sacristie et le trésor. Il fallait bien une pièce spéciale pour conserver les présents offerts à la déesse qui, à en juger par les inscriptions, étaient riches et nombreux. Dans un coin est une fontaine dont la conque est élevée sur trois marches; elle fournissait l'eau pour les ablutions, les libations, et en général pour tous les besoins des cérémonies sacrées.

Le logement des prêtres se compose, au rez-de-chaussée, de cinq pièces dont une seule a pu servir de chambre à coucher; les

(1) Fiorelli, *Descr.* Reg. VIII; Ile VIII, 29.
(2) *Bullet. Inst. arch. R.*, 1870, p. 20.
(3) *Assoc. relig. chez les Grecs*, p. 45
(4) *Pomp. ant. hist.* 10 mai 1766.
(5) *Pompéi*, p. 105.
(6) V. ces mots dans de Vit, *Lexicon*.

autres sont : une salle à manger (*triclinium*), une cuisine, une cage d'escalier et un petit réduit qui n'a peut-être jamais contenu que l'évier pour l'écoulement des eaux sales (1). En tenant compte du premier étage, nous estimons que cinq ou six personnes environ ont pu être logées dans cette demeure.

En restaurant le temple, on respecta les larges dalles de tuf qui formaient le pavé de l'*area*; celui du portique se composait d'une mosaïque de couleur qui, derrière le *naos*, était encore inachevée en 59 (2); et celui de la *schola*, de briques battues (un *lastrico di mattoni battuto*); on lisait au milieu sur deux lignes, incrustée en petites pierres blanches (3), l'inscription suivante qui rappelait les noms des donateurs :

N · POPIDI · AMPLIATI
N . POPIDI · CELSINI
CORELIA · CELSA (4)

La mosaïque a été employée ailleurs en plusieurs endroits, notamment dans le sanctuaire. Les colonnes du portique, telles qu'elles ont été arrangées après le tremblement de terre de 63, sont d'ordre dorique; elles se composent d'un noyau en briques revêtu de stuc, et sont coloriées en rouge jusqu'à la moitié de la hauteur. Celles du *naos* sont d'ordre corinthien; elles sont bâties par le même procédé que les autres, si ce n'est qu'on y a fait entrer les chapiteaux en tuf du *naos* primitif, corinthiens aussi, en les enduisant d'une couche de stuc afin d'en augmenter le diamètre (5). Plusieurs de ces chapiteaux ainsi modifiés sont épars sous le portique; mais la provenance n'en est pas douteuse, puisqu'on en voit un encore en place surmontant un des fûts du *pronaos*. Il faut faire la même observation pour les pilastres du *megarum* (6).

Nous ne pouvons pas donner ici une étude complète et détaillée de toutes les peintures qui recouvraient les murs. Elles présentent le plus haut intérêt. Déjà en 1833 l'Académie d'Herculanum avait

(1) Overb., *l. c.*
(2) Nicolini, *Tempio d'Iside*, tav. II, C.
(3) *Pomp. ant. hist.*, 2 et 10 mai 1766.
(4) *I. R. N.*, 2245.
(5) Nissen, *Pomp. Stud.*, p. 173-74. Dessin dans Overb., fig. 272 D.
(6) Un *Catalogue du musée de Naples* (Domenico Monaco, p. 18) parle de deux belles colonnes en brèche d'Egypte, trouvées dans l'Isium, et que l'on conserve encore aujourd'hui dans la salle égyptienne du musée. Nous ne savons d'où vient ce renseignement.

décidé d'en publier un recueil spécial; ce projet n'a jamais été exécuté entièrement, et peut-être vaudrait-il la peine d'être repris (1). Mais notre but étant surtout de faire ressortir le caractère général des œuvres d'art inspirées par l'alexandrinisme, nous tâcherons de nous borner le plus possible. Dans une niche du portique était peinte une statue d'Harpocrate dressée sur une base, auprès de laquelle un prêtre isiaque tenant en main deux candélabres (2). D'autres fresques divisées en compartiments représentaient un Anubis à tête de chien (3) et divers ministres du culte portant l'un un vase (4), l'autre un goupillon (5), un troisième un sistre (6). Il faut mettre dans un groupe à part toute une série de marines, destinées évidemment à rappeler les attributions d'Isis Pelasgia (7). On y voit des navires à rames, armés en guerre, qui ici se poursuivent et là sont aux prises; les édifices d'un port forment d'ordinaire le fond de la composition.

L'histoire d'Io a inspiré deux grands tableaux qui décoraient la *schola*. Dans l'un (8), Hermès vient arracher Io à la surveillance d'Argos; dans l'autre (9), l'héroïne, portée par le Nil, prend pied sur la terre d'Egypte, où elle est reçue par Isis. Nul doute que la salle, dont ces fresques ornaient les parois, n'eût une grande importance dans l'édifice (10); car l'artiste avait mis là sous les yeux des initiés deux des scènes principales de la mythologie alexandrine; non seulement elles retraçaient une aventure fabuleuse, mais encore elles rappelaient, sous la forme d'un vivant symbole, la fusion des cultes de la Grèce avec ceux de l'Egypte. Tout autour étaient disposés cinq paysages (11), auxquels des édicules ornées de sphinx et de statues, entourées d'arbres et d'animaux, servaient de fabriques.

Dans la chambre que nous avons appelée *sacrarium*, les sujets choisis par le peintre ont un caractère plus mystérieux; quelques-

(1) Helbig, *Wandgemälde Camp.*, p. 2 et 453. *Topographischer Index* XXXII.
(2) Helb., 1.
(3) *Id.*, 1096.
(4) *Id.*, 1097.
(5) *Id.*, 1099.
(6) *Id.*, 1103.
(7) *Id.*, 1576-1577.
(8) *Id.*, 135.
(9) *Id.*, 138.
(10) Le même sujet se retrouve encore une fois ailleurs à Pompéi. V. Helbig, *Index*.
(11) Helbig, 1571.

uns même sont restés inexpliqués. On voyait là (1), au milieu des serpents agathodémons, Isis assise sur un trône, et à côté d'elle Osiris barbu, vêtu d'une longue robe, le nimbe et le lotus sur la tête, le sceptre dans la main, ayant entre ses pieds (ce détail est peut-être unique dans les représentations symboliques de l'alexandrinisme) une tête humaine; puis Typhon (2), un dieu dont les philosophes, Plutarque entre autres, parlent beaucoup, mais qui figure peu sur les monuments religieux; il est nu et assis, dans une attitude hiératique, les mains posées sur les genoux. Venait ensuite une grande composition (3), dont l'ordre est difficile à saisir; dans la partie principale, entre deux bustes énormes, une Egyptienne, montée sur l'arrière d'un bateau, en remorque un autre, dans lequel est une cage qui contient un oiseau. Enfin une paroi était couverte de figures d'animaux (4), singe, bélier, chacal, fouine, taureau, vautour, etc.

De toutes les fresques qui tapissaient les chambres du sud, il n'y en a pas une qui ait trait à la mythologie et à la religion des Alexandrins; elles représentent Bacchus (5), Narcisse (6), Chiron instruisant Achille (7), Pâris (8), et une divinité fluviale, dans laquelle on croit reconnaître le Sarno (9).

Une statue d'Isis en marbre tient le premier rang parmi celles qui ont été trouvées dans le temple de Pompéi. La déesse, debout et les jambes réunies, porte dans sa main gauche abaissée le nilomètre et dans la droite le sistre. Elle est vêtue d'une robe unique à manches courtes, collante et serrée sous les seins par une ceinture. Un collier orne son cou. Ses cheveux, entourés d'une guirlande de fleurs, retombent en boucles sur ses épaules. Des traces de peinture apparaissent encore çà et là : la robe était peinte en rouge, les cheveux étaient dorés (10). Sur la plinthe, le donateur Cæcilius Phœbus a fait graver son nom (11).

On arrive à recomposer cinq ou six autres statues environ à

(1) Helbig, 2.
(2) *Id.*, 3.
(3) *Id.*, 4.
(4) *Id.*, 5.
(5) *Id.*, 391 b.
(6) *Id.*, 962.
(7) *Id.*, 1293.
(8) *Id.*, 1271.
(9) *Id.*, 1103.
(10) Au musée de Naples. *Pomp. ant. hist.*, 4 mars 1766. Clarac, pl. 990, n. 2580. Dessin colorié dans Nicolini. *Temp. d'Is.*, tav. VI.
(11) *I. R. N.*, 2246.

l'aide d'un certain nombre de fragments en marbre, têtes, mains et pieds. En les examinant et en tenant compte des distances qui les séparaient et de l'ordre dans lequel ils étaient groupés, on a été conduit à supposer qu'ils avaient été adaptés à des corps en bois, consumés depuis par l'incendie; des tenons en métal et des morceaux de charbons qui y étaient mêlés ne laissent aucun doute à cet égard. On a donc là un exemple de ces images que l'on habillait d'étoffes véritables et que l'on parait de bijoux dans les circonstances solennelles. La plus complète, celle que l'on adorait probablement dans le sanctuaire (1), était un peu moins grande que nature; à ses oreilles étaient attachés des pendants en or; dans la main droite, elle tenait un sistre en bronze.

La niche qui s'ouvre dans le mur de derrière du *naos*, à l'extérieur, était occupée par une statue de Bacchus en marbre, donnée, comme l'atteste une inscription gravée sur la plinthe, par N. Popidius Ampliatus (2). Le dieu est debout, près d'un tronc d'arbre, couronné de lierre, vêtu d'une pardalide et chaussé de cothurnes. Sa main droite, élevée en l'air, devait tenir une grappe de raisins; sa gauche, abaissée, une coupe. Une petite panthère est à ses pieds. Ce groupe, restauré dans l'antiquité, a été, comme l'Isis, peint et doré.

Il faut signaler encore :

Du côté méridional du portique, une Vénus sortant du bain et se tordant les cheveux; la draperie qui lui couvre les jambes était peinte en bleu; ses cheveux étaient jaunes et son collier doré (3).

Dans le *sacrarium*, un dieu à la barbe longue et frisée, que les auteurs donnent comme un Priape (4).

Au même endroit, dans une niche, une divinité égyptienne en porcelaine verdâtre, assise, la tête coiffée du klaft, la barbe descendant du menton sur la poitrine en forme de cylindre. Elle est toute couverte d'hiéroglyphes (5).

Au même endroit, près de l'escalier qui conduit à la porte, un sphinx de même matière, portant la fleur du lotus (6).

(1) *Pomp. ant. hist.*, 16 novembre 1765, 19 juillet 1766 et 4 mars 1766.

(2) Musée de Naples. *Pomp. ant. hist.*, 8 février 1766. Clarac, pl. 694 B, n. 1596 A. — *I. R. N.*, 2244.

(3) Musée de Naples. *Pomp. ant. hist.*, 16 fév. 1765. Clarac, pl. 600, n. 1323. Dessin colorié dans Nicolini. *Temp. d'Is.*, tav. VIII.

(4) *Pomp. ant. hist.*, 19 juillet 1766.

(5) *Ibid.*, 16 novembre 1765.

(6) *Ibid.*, 19 juillet 1766.

Dans la *schola*, sur un piédestal, deux statues de granit (1).

Dans ce que nous avons appelé l'*arca*, deux figurines égyptiennes en marbre fragmentées; des hiéroglyphes sont gravés à la surface (2).

Sous le portique, près de la Vénus, un hermès en marbre cipollin, dont la tête en bronze représente un homme âgé entièrement rasé; d'après une inscription gravée sur la poitrine, c'est l'image de C. Norbanus Sorex; un hermès identique à celui-ci fut trouvé plus tard dans le Chalcidicum (3).

D'élégants bas-reliefs en stuc recouvrent à l'extérieur les murs du *megarum* (4). Au-dessous du toit à deux pentes règne une frise où sont représentés des génies, des dauphins et une file de personnages dans diverses attitudes d'adoration. De chaque côté de la porte, entre deux piliers, où les attributs du culte isiaque se mêlent à des entrelacs de feuillages, on voit une Isis dans son costume alexandrin. Sur le mur de droite, Mars et Vénus se tiennent enlacés entre deux Amours qui portent, l'un l'épée et le bouclier, l'autre un candélabre. Sur le mur de gauche (5), Mercure et une femme qui, suivant quelques-uns, serait Proserpine, suivant d'autres la nymphe Lara, semblent prendre la fuite; deux Amours entourent ce groupe : l'un portant une cassette, l'autre faisant de sa main abaissée un geste de commandement.

La *cella* était ornée de reliefs semblables. Non seulement le stuc recouvre, comme nous l'avons dit, les colonnes du *pronaos*, mais encore il dessine des frontons, des pilastres corinthiens, des arabesques et des refends autour des niches de la façade. Deux oreilles exécutées par le même procédé sortent du mur, de chaque côté de la niche de derrière, pour indiquer, par un symbole, que la divinité écoute les prières des mortels (6).

Nous avons indiqué en leur lieu les inscriptions de l'Isium. Mais il n'est pas douteux qu'il dut contenir un grand nombre de ces ex-voto qui abondaient dans le temple des divinités alexandrines; et en effet trente-sept fragments d'inscriptions

(1) Overbeck, p. 104. La *Pomp. ant. hist.* ne signale rien de semblable.

(2) *Pomp. ant. hist.*, 8 juin 1765.

(3) Musée de Naples. *Pomp. ant. hist.*, 16 fév. 1765. Piranesi, *Antich. di Pomp.*, t. I, pl. LXXII. *I. R. N.*, 2209.

(4) *Pomp. ant. hist.*, 8 juin 1765. Mazois, t. IV, pl. X et XI.

(5) *Pomp. ant. hist.*, *l. c.* Mazois, t. IV, *ad l. c.*, d'après Ovide, *Fastes*, II, 599.

(6) Breton, *Pompéi*, p. 50-51. V. Pierret, *Diction. d'archéol. égypt.* : *Oreilles*.

e

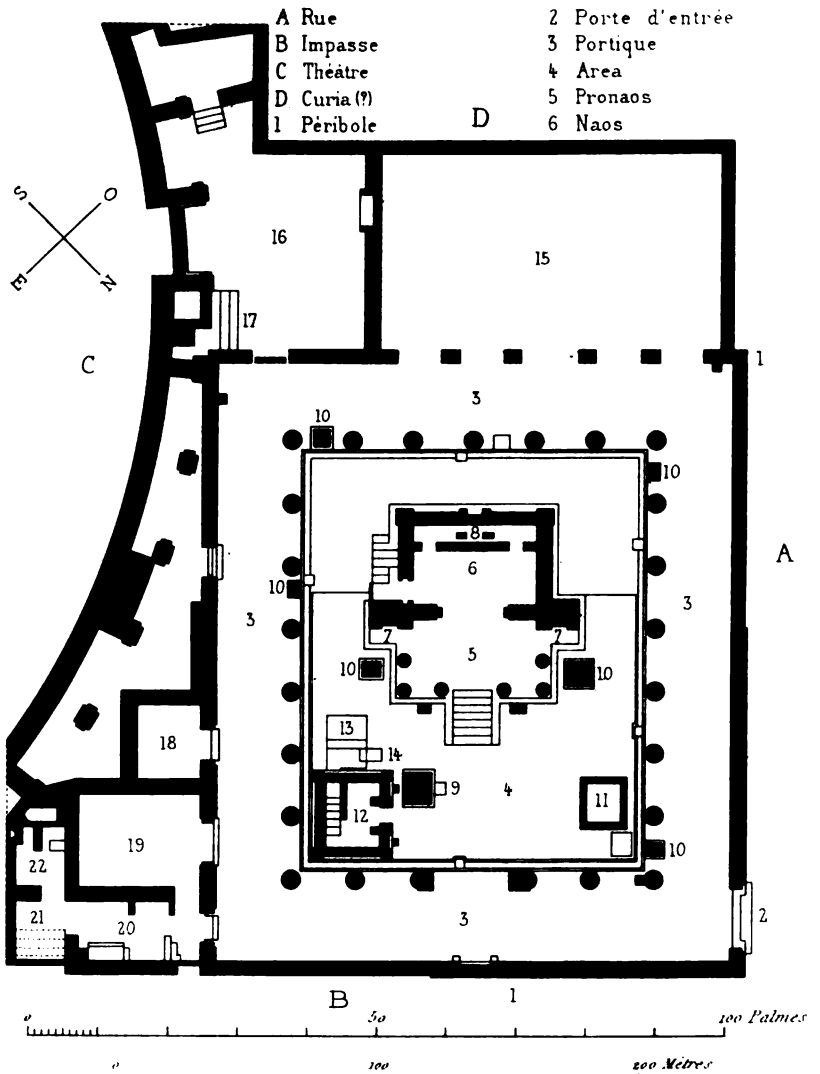

7 Niches	11 Area	15 Schola	19 Trichinium
8 Banc	12 Edicule	16 Sacrarium	20 Cuisine
9 Grand Autel	13 Caveau	17 Fontaine	21 Cage d'escalier
10 Autels	14 Soupirail	18 Chambre	22 Réduit

PLAN DE L'ISIUM DE POMPÉI

Ernest Thorin, Edit.r Paris (d'après Nicolini) J. Sulpis sc.

dame de maison Menit, à son père, le prêtre de An Ra aa keperkareub, à sa femme bien-aimée Usert-Kan. »

Dans le troisième registre, deux autres personnages sont assis et deux filles accroupies derrière eux. Le premier se nomme « le scribe des divines paroles Hat, » déjà plusieurs fois nommé. Puis vient « son frère, le scribe des divines paroles Mer-An. » Enfin les deux filles accroupies sont « sa sœur bien-aimée Set-Hui » et « sa sœur Roka. » Le proscynème placé devant ces personnages est ainsi conçu : « Proscynème (*Suten-ta-Hotep*) à Osiris. Il donne les offrandes funéraires (*perkru*), des bœufs, des oies, des étoffes, de l'encens, des libations à leurs personnes pures : « leur fils, qui fait revivre leur nom, le scribe des divines paroles Hat, fils du scribe Hui. »

« Rien de plus vulgaire que ce proscynème et généralement toute cette inscription, qui a pour unique intérêt le lieu où elle a été trouvée. » (Revillout.)

Il faut ajouter à cette liste :

Un petit autel portatif en bronze, de forme carrée (1).

Un trépied de bronze, soutenu par des sphinx (2).

Dans le sanctuaire, deux candélabres en bronze (3), deux coffres en bois contenant divers objets, dont une petite tasse en or et deux chandeliers en bronze (4).

Un croissant en argent (5).

Dans la *schola*, une table en marbre et son pied (6).

Un sistre de bronze à tête de chat (7).

Enfin une quantité de lampes, de monnaies, de carafes en verre, de vases en verre et en poterie de toutes formes.

§ 2.

L'une des deux fresques d'Herculanum (8) représente une *cella* rectangulaire ou carrée, élevée sur cinq marches, ouverte dans toute sa largeur, sans traces de portes, et flanquée de deux piliers toscans. Elle n'est pas située au milieu de l'*area*, mais elle en

(1) *Pomp. ant. hist.*, 9 août 1765. *Atti dell' Accadem. Ercolan.*, 1833, p. 27.
(2) *Pomp. ant. hist.*, 20 septembre 1765.
(3) *Ibid.*, 6 juillet 1765.
(4) *Ibid.*, 28 juin 1765.
(5) *Ibid.*, 30 nov. 1765.
(6) *Ibid.*, 10 mai 1766.
(7) *Ibid.*, 4 janvier 1766.
(8) *Pitture d'Ercolano*, tav. 30.

occupe le fond, et ressemble plus à une de nos scènes de théâtre qu'à un temple ; elle ne renferme pas de statues, et la scène mystique qui s'y passe indique qu'en effet elle est plutôt affectée à une sorte de représentation sacrée qu'au culte proprement dit, bien que l'autel soit à sa place ordinaire, au bas de l'escalier. Derrière le mur d'enceinte apparaît un bosquet ; un palmier dresse sa tête au-dessus des autres arbres. Des guirlandes, des palmes et une couronne sont attachées à la façade.

Sur l'autre fresque (1), on voit un véritable *naos* qui présente beaucoup d'analogies avec celui de Pompéi. Il est élevé sur neuf ou onze degrés ; il n'a ni piliers, ni colonnes. Au sommet de l'escalier, de chaque côté, se faisant face, sont deux sphynx. Par la porte ouverte on aperçoit une balustrade arrivant à peu près jusqu'aux genoux d'un homme ; mais il est difficile de dire si elle barre l'entrée même ou si elle se trouve un peu au delà, en travers du *naos* : dans le premier cas, elle doit tourner sur des gonds pour livrer passage aux prêtres ; dans le second, elle joue le rôle de celle qui, dans nos églises, sépare le chœur de la nef. Quatre lucarnes étroites pratiquées dans la façade, deux de chaque côté de la porte, éclairent l'intérieur. L'autel est au bas de l'escalier ; deux autres, dépassant la taille d'un homme, garnissent les côtés ; ils rappellent beaucoup, par leur forme et leurs dimensions, celui contre lequel Isis est assise dans une des grandes peintures de la *schola* de Pompéi (2). Ce genre d'autel à cornes (κεραοῦχος) (3) très élevé y figure au milieu d'attributs du culte isiaque, et il doit en être un lui-même, quoiqu'on n'ait rien trouvé à Pompéi qui y ressemble. Notre *naos* est entouré d'un bosquet dont la végétation touffue forme un encadrement gracieux à la construction tout entière. Deux palmiers inclinent vers le centre du tableau leurs longues branches et leur tronc élancé. Il n'y a pas de péribole ; les arbres touchent l'escalier et les murs latéraux, il semble seulement que dans un coin, tout à fait à droite, commence une sorte de palissade en planches.

(1) *Pitture d Ercolano*, tav. 31.
(2) Helbig. 138.
(3) V. Saglio, *Dictionn. des antiq. : Ara*, p. 350, col. 2 et n. 65.

Essayons de résumer ce qui, dans les monuments que nous venons de décrire, nous paraît le plus digne de remarque.

Au point de vue de l'art, il ne s'y trouve que peu de chose qui ne vienne pas des Grecs. Le plan, dans ses traits principaux, peut très bien s'expliquer par ce que nous savons de leur architecture. Sans sortir de Pompéi, il suffit de le comparer à celui de l'édifice connu sous le nom de temple de Vénus. Ici comme là, le *naos* est entouré d'un portique adossé à un péribole élevé, et sur un côté de l'*area* s'ouvrent quelques chambres de prêtres. C'est une construction régulière et une, ayant un centre où tout converge ; de quelque côté que l'on entre, on est conduit, pour ainsi dire, par les lignes que doit suivre le regard vers l'image sacrée. Rien qui rappelle les longues enfilades de l'architecture égyptienne, où la divinité semble se dérober au fond d'une retraite mystérieuse. Mais encore faut-il distinguer. L'architecture religieuse de la Grèce présente, dans le plan surtout, une telle variété qu'il est bon de ne pas s'en tenir à cette constatation facile. Les mœurs, les coutumes, les traditions locales, la nature du culte que l'on rendait à la divinité, l'étendue et la conformation du terrain dont le temple était propriétaire apportaient autant de modifications dans l'arrangement des diverses parties dont se composait le lieu sacré. Tantôt les portiques étaient divisés en appartements où on logeait les suppliants et les prêtres, tantôt ils étaient à jour, tantôt il n'y en avait pas du tout. Ici le péribole s'étendaient sur plusieurs lieues de circonférence, là il serrait de près les murs de la *cella*. Dans telle ville riche en légendes, il enfermait les tombeaux des héros ; dans telle autre, des bibliothèques et des gymnases. A Pompéi, ces différences sautent aux yeux ; l'autel est, d'ordinaire, au milieu de l'enceinte, loin des profanes ; en un endroit, il est à deux pas de la voie publique, protégé par une simple grille. Les deux temples mêmes d'Isis et de Vénus, que nous avons comparés, ne sont pas tout à fait pareils ; non seulement celui d'Isis n'est pas distribué absolument de la même manière que celui de Vénus, mais encore il contient plus de choses. Cependant, cette diversité ne doit pas empêcher d'établir des genres parmi les monuments religieux des Grecs ; il est évident que ceux qui étaient consacrés à Esculape, par exemple, avaient tous entre eux quelque ressemblance, qu'ils étaient tous entourés d'annexes, où les malades qui venaient demander au dieu leur guérison pouvaient, au besoin, séjourner. Dans ceux où l'on adorait les divinités chthoniennes et où l'on célébrait des mystères, on avait adapté au culte ou creusé des souterrains, dis-

posé des salles d'initiation. Et ainsi les Grecs qui fondèrent Alexandrie durent choisir dans une certaine catégorie de temples le type d'après lequel ils en bâtirent de nouveaux à leurs dieux d'adoption. On n'en peut douter lorsqu'on a étudié l'Isium de Pompéi ; les détails tout à fait singuliers que nous y avons observés ont leur origine et leur raison d'être dans une tradition venue d'ailleurs.

A la vérité, on est plutôt tenté d'exagérer que de restreindre le nombre et l'importance de ces particularités. Quand une fois on a découvert du mystère quelque part, on en voit partout, et c'est ce qu'ont fait bien des auteurs qui ont décrit notre temple. Ainsi on a prétendu que si le piédestal qui supportait la statue au fond du *naos* était creux, c'était afin que les *prophètes* pussent s'y cacher et y débiter leurs oracles. On pourrait dire aussi que la porte latérale facilitait leurs supercheries. Ces accusations sont sans fondement ; le piédestal ne saurait servir de cachette à un homme, et l'escalier, bien que la niche de gauche en dérobe la vue à celui qui regarde le temple en face, ne peut être dissimulé à celui qui fait le tour du portique. Mais, grâce à cette entrée réservée, les prêtres pouvaient faire à la statue de la déesse sa toilette compliquée sans être aperçus du public ; puis, leur besogne terminée, ouvrir la porte principale et se retirer. L'image d'Isis apparaissait alors dans toute sa splendeur, et il semblait qu'elle s'offrait d'elle-même aux hommages de ses adorateurs. Ceux qui ont élevé ce temple ont cédé au désir moins de tromper les esprits que de frapper les sens par un peu de mise en scène. De même encore on serait assez disposé à considérer le péribole comme un rempart destiné à cacher aux yeux du vulgaire des pratiques nouvelles, bizarres, dont on gardait le secret avec un soin jaloux. A Tithorée, il était défendu de construire autour du grand sanctuaire d'Isis et d'en franchir le seuil sans une invitation spéciale de la déesse (1). Le mur d'enceinte était donc là de toute nécessité. Mais les clôtures de ce genre n'étaient pas réservées aux cultes des divinités mystérieuses ; il y en avait, en Grèce, autour des temples de Zeus, de Poseidon, d'Héraclès, d'Athénè (2), etc. Tout ce que l'on peut dire, c'est que probablement on donnait au péribole plus de hauteur et que l'on prenait plus de précautions encore pour que les regards profanes ne pussent le franchir aisément lorsqu'avaient lieu à l'intérieur des cérémonies qu'on avait intérêt à cacher. A

(1) Pausan., X, 32, 13.
(2) *Id.*, *passim*.

Eleusis, autour du grand temple de Déméter, le péribole est double, et l'on pénètre dans l'enceinte intérieure par une entrée placée sur le côté ; là commencent des propylées dont la direction forme une ligne oblique par rapport au mur latéral du *naos* (1). On croirait d'abord que l'on a cherché à imiter cette disposition dans l'Isium de Pompéi en perçant la porte sur un côté et dans un coin de l'enceinte. La vérité est qu'on ne pouvait faire autrement. En effet, le temple, au moins celui qui date de l'an 63, a été bâti certainement après le théâtre. Or, il fallait, pour tirer le meilleur parti possible de l'espace qui était limité, orienter l'édifice suivant une direction qui est à peu près celle du S.-O. au N.-E.; et à l'E. la porte aurait donné sur un cul-de-sac. Il était bien plus naturel d'ouvrir le péribole sur la large rue du Nord, et non pas au milieu, mais à l'extrémité du mur, afin que le public, en arrivant, se répandît, non pas sur le côté, mais dans la partie antérieure de l'*area*, où l'on offrait les sacrifices à la divinité principale.

En définitive, deux choses dans l'Isium nous paraissent dignes d'une attention spéciale et vraiment uniques parmi les monuments sacrés de Pompéi découverts jusqu'ici, ce sont la *schola* et le *megarum*. Cela suffit pour donner à l'édifice un caractère singulier. L'art religieux des Romains ayant des besoins nouveaux à satisfaire, le temple s'agrandit et se remplit ; à une révolution sociale correspond un changement dans les procédés de l'architecture.

La construction est celle dont les Grecs ont fixé les principes. Nous ne trouvons ni ces formes trapézoïdales, ni ces terrasses, ni ces murs sans vides qui caractérisent l'architecture égyptienne. Tout est inspiré par le sentiment de l'élégance et des proportions.

Il y aurait plus à dire de la décoration. Bornons-nous à quelques remarques générales. Si aux fresques énumérées plus haut on joint celles qui ont été trouvées dans diverses maisons des villes ensevelies par la lave (2), on peut se figurer comment la peinture en Italie s'est arrangée des traditions et des usages du culte égypto-grec. Les artistes qui ont décoré l'Isium de Pompéi étaient ceux mêmes qui travaillaient à deux pas de là dans les maisons des particuliers sur les données de la mythologie hellénique ; qu'ils eussent à représenter Isis ou Aphrodite, Sérapis ou

(1) Smith, *Dictionn de géogr. antiq. : Eleusis.*

(2) Helbig, n. 78, 79, 80, 1094-1094[b], 1094[c], 1095, 1098-1100, 1101-1102, 1104-1105, 1105[b], 1110[a], etc.

Zeus, leurs procédés restaient les mêmes ; l'on peut aussi établir parmi les tableaux que nous avons décrits les mêmes catégories que parmi tous les autres ; ce sont des scènes tirées de la Fable ou de la liturgie sacrée, des paysages ou des figures d'animaux. Il n'y a pas plus de différences pour le style ; on trouve dans les poses de la variété et du mouvement, dans les draperies de la grâce et de la souplesse, de l'expression dans les physionomies. Et cependant, la main du prêtre a manifestement guidé çà et là celle de l'artiste ; d'abord, une part plus large est faite au symbolisme ; les attributs se multiplient et se combinent de cent façons ; la flore et la faune de l'Egypte en fournissent un grand nombre ; les lotus, les ibis, les crocodiles introduisent dans les paysages ce caractère exotique qui frappe les imaginations. On les groupe autour des dieux pour rappeler que l'Egypte a contribué, elle aussi, à la formation et à la diffusion du culte alexandrin. On va même jusqu'à imiter parfois la raideur qu'elle a donnée aux images de la divinité ; cette tendance n'est pas particulière au siècle des Antonins et à la sculpture ; nous en voyons la trace à Pompéi dans des peintures du temps de Vespasien : Typhon est assis, les mains sur les genoux, dans l'attitude d'un Amon-Ra ou d'un Chouphis ; Isis a les jambes serrées, les bras collés au corps. La bizarrerie se mêle dans les costumes à l'antique élégance. En un mot, tout dénote un art qui est resté grec dans ses traits essentiels, mais où les prêtres par politique, et la multitude par goût du nouveau ont fait entrer un élément étranger. — Dans la sculpture, les trois styles, haut égyptien, grec et égyptien d'imitation, se trouvent réunis côte à côte ; c'est là peut-être ce qu'il y a de plus digne de remarque dans nos temples. Quel aspect bizarre devaient présenter des édifices dont on pourrait dire, si on ne craignait de paraître jouer sur les mots, que leur originalité consistait précisément à n'en point avoir ! Jamais des éléments aussi divers ne se sont trouvés assemblés. Il fallait qu'il fût survenu de grands changements dans le monde pour qu'on enfermât dans le même sanctuaire des chapiteaux corinthiens et des sphinx, des statues de Pascht et de Vénus. Toutefois, le Grec a le dessus, et de beaucoup.

Au point de vue religieux, nous avons rencontré bien des nouveautés, quoique, à vrai dire, elles ne fussent telles que pour les Romains ; mais c'est là ce qui nous importe. Le temple devient un lieu de contemplation et d'affiliation ; c'est le contraire de ce que la loi romaine voulait qu'il fût. On s'y assemble, on y discute et on y prépare des élections municipales ; on y reçoit de la

main du prêtre un caractère indélébile, auquel on se reconnaît entre frères au dehors comme au dedans. Si l'enceinte sacrée s'agrandit et se remplit, c'est qu'il y vient plus de monde et qu'on y fait plus de choses. Dans la décoration, on cherche à fournir un aliment aux esprits en multipliant les symboles, et à frapper les sens en offrant aux regards des spectacles extraordinaires. Tout révèle que le sentiment religieux s'exalte. Là encore nous reconnaissons l'influence de l'hellénisme ; les dieux grecs, Dionysos et Aphrodite, ont leur niche et leur piédestal auprès d'Isis et d'Harpocrate. Le mystère qui recouvre encore certaines parties de l'Isium de Pompéi n'a pas dû à l'origine surprendre moins les Romains qu'il ne nous surprend aujourd'hui. Pour le pénétrer, il nous faudrait connaître dans le détail ce fameux sanctuaire d'Eleusis, qui a été le centre d'une propagande si active. On verrait alors disparaître promptement ce qui reste des ténèbres dont les anciens avaient entouré à dessein leurs cultes les plus vénérés.

CHAPITRE II.

§ 1.

LES TEMPLES ALEXANDRINS DE ROME.

RÉGIONS II (CÆLIMONTANA) ET III (ISIS ET SERAPIS).

A la fin du mois de mars 1848, on trouva dans une vigne du Cælius, en face de Santa Maria in Navicella, une inscription gravée en l'honneur d'Isis Regina au nom d'un officier du *camp des Pérégrins* (1). Elle attestait qu'à proximité de l'espace occupé par cette milice en ce lieu même avait dû s'élever, sous Septime-Sévère, et avant l'année 204 de Jésus-Christ (2), quelque édifice consacré au culte d'Isis.

On aurait déjà pu le soupçonner en considérant la quantité de monuments alexandrins déterrés auparavant, soit auprès de Santa Maria soit dans la Villa Mattei. Nous nous contenterons d'indiquer les plus importants.

Le nom que l'on donne à l'église elle-même lui vient du petit navire en marbre que l'on voit aujourd'hui, porté par un piédestal, devant le portique. Ce morceau de sculpture est moderne : c'est une copie exécutée sous Léon X d'après un original antique, que Ugonio dit avoir vu (3). Plusieurs navires semblables ont été, paraît-il, mis au jour dans la Villa Mattei. Becker (4) les regardait comme des ex-voto offerts par les soldats Pérégrins à Jupiter Redux, qui avait aussi un temple auprès de leur camp; c'étaient, suivant lui, des témoignages de reconnaissance qu'ils consacraient au dieu lorsqu'ils avaient obtenu un heureux retour. Il est beaucoup plus probable que ces petits navires sont des attributs d'Isis marine ; et si ce sont des ex-voto, ils ont toujours un rapport évi-

(1) *C. I. L.*, VI; 354.
(2) Borghesi, *Lettre* du 29 avril 1848.
(3) D'après Bunsen, *Geschreib. St. Rom*, t. III, part. I, p. 494.
(4) *Handbuch der Römischen Alterthümer*, p. 504, n. 1052, et p. 505.

dent avec le culte dont une des principales fêtes figure dans le calendrier romain sous le nom de *Navigium* Isidis (1).

Nous citerons encore comme provenant du même lieu :

Une statue d'Isis en marbre de Paros, coll. Blundell à Ince (près Liverpool). La tête et les deux bras sont modernes ; la déesse est cependant reconnaissable au nœud qui orne sa poitrine (H., 1m,15). Clarac, *Musée de sculpture*, pl. 991, 2574 D.

Une statue de prêtresse égyptienne en marbre salin, coll. Blundell à Ince. C'est une figure de femme coiffée d'un klaft, portant à deux mains devant sa poitrine, en l'enveloppant dans son manteau, l'hydrie qui contient l'eau sacrée. Elle est appuyée contre une sorte de pilier. Clarac soupçonne cette statue d'être une copie moderne. Style égyptien d'imitation (H., 1m,85). Clarac, *Mus. de sculpt.*, pl. 988,2588 B.

Deux cippes cylindriques, en marbre de Paros, représentant les divinités du culte alexandrin entourées de leurs prêtres. V. notre *Catalogue*, nos 107 et 108.

Un bas-relief représentant deux personnages isiaques auprès d'un autel. V. notre *Catalogue*, no 115.

Une base de colonne autour de laquelle sont sculptées des feuilles de lotus. Style d'imitation. Piranesi, VIIe volume (*De romanorum magnificentia*), tab. XIX, 3.

Ainsi l'hypothèse à laquelle ces divers monuments auraient pu donner naissance est confirmée par l'inscription précitée. Elle est, d'autre part, pleinement justifiée par les textes. Trébellius Pollion (2), racontant la vie des deux Tétricus, dont l'un, le père, fut pendant quelques années compétiteur d'Aurélien, dit que de son temps la demeure des Tétricus existait encore et qu'elle était située « in monte Cælio, inter duos lucos, contra Isium Metellinum. » De plus, on trouve dans les *Mirabilia Romæ* (3) : « In Cælio monte, ante Thermas Maximas, fuere duo carceres et duo templa Hysidis et Serapis. » On ne peut pas accorder beaucoup d'autorité à ce passage écrit de fantaisie ou d'après une vague réminiscence (4); le nom de Thermes Maximiens, qui pourrait être d'un grand secours, n'a pas été expliqué jusqu'ici. Mais le témoignage de Pollion, à lui seul, mérite d'être examiné ; quoique Becker (5) le qualifie de suspect, il n'a pas été jugé tel par H. Pe-

(1) Voir notre chapitre sur les images des dieux alexandrins.
(2) *Hist. Aug. Trig. Tyr.*, 24.
(3) *Ibid.*, 26.
(4) Jordan, *Topogr. de St. Rom. in Alt.*, t. II, p. 516.
(5) *L. c.*, not. 1054.

ter, qui le reproduit sans corrections ni commentaires (1). Le nom de *Metellinum*, par lequel l'historien désigne le temple du Cælius, peut avoir deux sens : Il pourrait venir de celui du *vicus* dans lequel l'Isium était situé ; c'est ainsi que la *Notitia* et le *Curiosum* signalent dans la Ve région une Isis Patricia qui se trouvait à coup sûr dans le *vicus* Patricius et dont nous reparlerons plus loin. Rien ne s'oppose à ce qu'il y eût ici un *vicus* Metellinus ou Metelli, comme il y avait ailleurs les *vici* Drusianus, Cornelii, Fabricii, Scauri (2), etc. Quelque découverte ultérieure établira peut-être ce fait. Ou bien l'édifice avait été construit par Métellus, comme le pense Canina (3). A cette occasion, on peut citer le portique dont Rome était redevable à Q. Cæcilius Métellus Macédonicus et que l'on identifie d'ordinaire avec le portique d'Octavie (4) ; et, en second lieu, un temple de Jupiter Stator élevé par le même personnage et qu'un auteur appelle ædes Jovis *Metellina* (5). Mais il est impossible d'admettre que vers l'an 150 av. J.-C., un membre d'une des plus grandes familles prît sur lui d'installer Isis dans l'enceinte de la ville. On songe alors aux Métellus des dernières années de la République ; car dès cette époque l'invasion du culte alexandrin était consommée, en dépit des prohibitions du Sénat. C'est ainsi que dans une inscription antérieure à l'Empire (6) nous rencontrons un prêtre d'Isis Capitoline au milieu d'affranchis de la gens Cæcilia, dont les Métellus étaient une branche. Celui auquel on pourrait s'arrêter serait Q. Métellus Pius Scipio, qui se tua après avoir livré contre César, comme chef de l'armée pompéienne d'Afrique, un combat désespéré (46 av. J. C.). Eckhel reconnaît le symbole de l'Afrique dans une tête de femme coiffée d'une dépouille d'éléphant qui, pour la première fois dans la numismatique romaine, apparaît sur une monnaie de Métellus Scipion ; et il émet l'opinion qu'une œuvre d'art reproduisant ce type a dû donner son nom au *vicus* appelé par les auteurs Caput Africæ (7). Or, non seulement cette rue était comprise dans le quartier que nous étudions, mais encore il est presque certain qu'elle venait aboutir sur le Cælius, à peu de distance de notre temple d'Isis. Cependant, malgré cette coïnci-

(1) Recens. Herm. Peter. Leipzig, Teubner, 1865, *ad l. c.*
(2) Jord., t. II, p. 587 et suiv.
(3) *Indicaz. topogr.*, p. 90.
(4) Becker, *t. c.*, p. 608.
(5) Festus, *Verb. Sign. Tarpeiæ.*
(6) *C. I. L.*, I, 1034.
(7) *Doct. num.*, t. V, p. 154.

dence, il est difficile de tirer de là une donnée positive. En effet, les inscriptions les plus anciennes dans lesquelles soit signalé le Caput Africæ datent du principat de Caracalla (1); et quant à l'Isium lui-même, rien ne nous assure qu'il fût antérieur à l'année 204. Il y aurait un moyen de tout concilier. Ce serait de supposer, en attendant de plus amples renseignements, que le temple fut bâti, en effet, à la fin du second siècle, dans un *vicus*, qui, malgré les changements de toutes sortes survenus sur le Cælius, avait conservé depuis l'époque républicaine le nom des Métellus.

Sous le pontificat d'Innocent XI (1671-89), on découvrit, dans la Villa Mattei, un temple de forme oblongue avec un pavé en mosaïque. Venuti (2) l'attribue à Jupiter Redux. Mais, ne serait-ce pas à aussi juste titre celui que nous cherchons? On pourrait penser aussi que Santa Maria elle-même occupe l'emplacement de l'édifice païen. Cette église, en effet, remonte à l'antiquité; elle fut fondée, suivant une tradition, par Cyriaca, matrone romaine, qui habitait en ce lieu. Les archéologues, qui ont rendu aux SS. Quattro Coronati et à S. Lorenzo Rotondo leurs titres antiques, gardent le silence sur Santa Maria; le champ est donc ouvert aux conjectures.

En résumé, nos conclusions seraient celles-ci :

1° Il y avait au troisième siècle un Isium sur le Cælius entre Santa Maria in Navicella et la Villa Mattei;

2° Ce temple était compris dans la région II Cælimontana;

3° Il est identique à l'Isium Metellinum, dont parle Pollion.

Pourquoi, dira-t-on, n'en est-il question ni dans la *Notitia Regionum*, ni dans le *Curiosum Urbis*, alors que ces recueils enregistrent le Macellum Magnum, la cinquième cohorte des Vigiles, le Caput Africæ, le Camp des Peregrins, le Ludus Matutinus et les édifices circonvoisins? Cette omission ne serait pas la première que l'on eût relevée dans les régionnaires; mais la raison ici est qu'Isis, aussi bien que Jupiter Redux, était logée dans une construction de petite dimensions, qu'il faut probablement compter parmi les sept édicules dont le souvenir nous est parvenu (3).

Ici surgit une autre difficulté bien autrement grave. Le nom d'Isis et Sérapis, que la *Notitia* et le *Curiosum* (4) donnent à la la troisième région, suffirait à lui seul pour établir qu'il y

(1) Becker, *Topog.*, p. 508.
(2) *Topogr. di Roma antica*, t. I, p. 186.
(3) Jord., *l. c.*, p. 544.
(4) *Id.*

avait là un temple élevé aux deux divinités principales des Alexandrins et qu'il y était considéré, au moins à partir du troisième siècle (1), comme un des monuments les plus importants et les plus fréquentés.

Or, personne jusqu'ici n'a pu en retrouver les restes ni en déterminer l'emplacement. De là diverses combinaisons :

1° La première consisterait à considérer le côté du Cælius où ont été trouvés les vestiges décrits plus haut comme ayant fait partie de la troisième région, et l'édifice que nous avons restauré en imagination comme ayant servi à la désigner. C'est, de toutes les explications, la moins vraisemblable. Si la région Cælimontana n'embrassait pas le sol qu'occupe Santa Maria in Navicella, où donc s'étendait-elle?

2° On peut aussi n'accorder qu'une importance secondaire à l'Isium dont on retrouve la trace certaine à Santa Maria; supposer que beaucoup plus bas, dans l'*intermontium* qui sépare le Cælius de l'Esquilin, il y en avait un autre plus vaste et que c'est à celui-là que s'applique le texte de Pollion. Cette hypothèse s'appuie sur un monument bien connu des archéologues, celui des Atérius (2). On sait que cette famille s'était fait élever, sur la Via Labicana, à trois milles de la Porte Majeure, un tombeau orné de plusieurs ouvrages de sculpture que les fouilles ont tirés du sol en 1848. Notons d'abord que les Atérius ont pu être initiés au culte d'Isis; la femme que l'on voit étendue sur un lit funèbre a sous sa tête une large bandelette qui ressemble fort à une étole; le serpent qui s'enroule autour du petit buste d'homme pourrait être l'attribut d'un prêtre d'Isis aussi bien que celui d'un ministre d'Esculape. Ce sont là cependant des indices douteux et insuffisants. Ce qui nous importe davantage, c'est le bas-relief où l'on a représenté une suite d'édifices de l'ancienne Rome; le dernier, à gauche du spectateur, est un arc et porte l'inscription : ARCVS AD ISIS. Il est à trois portes ou plutôt à trois niches; sous celle du milieu, on voit Minerve armée et, dans chacune des deux autres, une figure qu'on a quelque peine à distinguer, peut-être parce que l'artiste n'y a pas mis la dernière main. On les a prises d'abord pour les Eons du culte de Mithra; Brunn, tout en rejetant cette interprétation, n'en propose pas d'autre. Or, il est certain que la statue de droite a bien l'air, en effet, d'être entourée d'un serpent

(1) Jord., t. I, p. 310.

(2) *Bullet. inst. archéol. Rom.*, 1848, p. 97. *Ann.*, 1849, p. 363. *Mon.* t. V, tab. VI, VII et VIII.

comme les Eons; d'ailleurs, le rapprochement si commun des symboles de Mithra et de ceux des divinités alexandrines est ici très vraisemblable; il est fâcheux seulement que l'on ne puisse reconnaître l'instrument que le personnage tient sur sa poitrine. Au-dessus de la niche est figuré le candélabre du culte d'Isis. Les deux oiseaux ne sont ni des colombes, ni des perroquets, mais bien des éperviers sacrés; on a indiqué sommairement sur la tête de l'un d'eux le croissant de la lune (1). La statue de gauche porte un voile et un calathos et au-dessus d'elle est sculptée la ciste mystique d'où s'échappe un serpent, de telle sorte qu'on peut la regarder sans hésitation comme une Isis.

Ce monument rappelle un triomphe, car le faîte supportait, au milieu de trophées et de figures agenouillées qui représentent des nations soumises, quatre chevaux qui devaient traîner le char du vainqueur. A droite du groupe central se dresse un palmier. Si les branches de cet arbre sont le symbole de la victoire, il est souvent lui-même celui d'un pays tout entier; par exemple, celui de l'Egypte, sur une monnaie fameuse de la colonie de Nîmes, et aussi celui de la Judée (2). Peut-être ce détail permettrait-il de pousser plus loin l'interprétation, si l'on pouvait s'appuyer sur une date. Nos bas-reliefs sont probablement tous l'œuvre de la même époque. Brunn (3) les croit antérieurs à l'an 250 de notre ère, parce qu'il y remarque des coiffures qui sont passées de mode dans la seconde moitié du troisième siècle. Et de fait, dans le nombre, il y en a deux que l'on peut comparer, l'une à celle de Faustine la mère, l'autre à celle de Faustine la jeune (4). Mais ce critérium, qui serait d'une grande importance pour la classification chronologique des ouvrages dont on ignore la date, n'est pas absolument certain; non seulement des coiffures identiques reparaissent à de longs intervalles, mais encore celles qui étaient en usage simultanément variaient à l'infini (5). Toutefois rien ne s'oppose à l'assertion de Brunn et le style de nos bas-reliefs la rend très vraisemblable; il y a tout lieu de penser qu'ils ont été

(1) Cf. *Bullet. commiss. arch. comun. di R.*, 1876, tab. X, IV, n. 4, et p. 94.

(2) Eckhel, *Doct. num.*, t. VI, p. 326. Monnaie de Vespasien; de Saulcy, *Numismat. de la Terre-Sainte*, pl. III, n. 1, 2, 3, 4 et p. 88. V. en particulier, sur une pièce de bronze frappée en Palestine sous Titus, un captif accroupi au pied d'un palmier.

(3) *Ann. inst. arch.*, 1849, p. 408.

(4) *Mon.*, *l. c.*, tab. VI, la coiffure de la morte, et tab. VII, celle du buste de femme. Cf. Clarac, *Musée sculpt.* (*Iconogr.*),, 3297 A et 3300.

(5) Marquardt, *Privat Alterthüm.*, t. II, p. 203.

exécutés sous les Antonins et que, par conséquent, on voyait dans Rome, à la fin du second siècle, les monuments dont ils portent l'image.

Ceux-ci n'ont pas été choisis au hasard par le sculpteur; ils forment un ensemble. Il est même facile de s'assurer qu'ils bordaient tous la première moitié de la Voie Sacrée, c'est-à-dire cette partie qui allait du pied de l'Esquilin à l'arc de Titus (1). On a voulu indiquer ainsi la marche suivie par le cortège funèbre des Atérius; il se serait dirigé, suivant Brunn (2), vers le Forum, en parcourant la Voie Sacrée, depuis l'endroit où elle commençait, derrière le Colisée, et cela dans un but d'ostentation, afin de faire admirer au centre même de Rome la pompe des funérailles. En ce cas, l'Arcus ad Isis serait le point de départ. Il est permis d'exprimer quelques doutes à cet égard. Pourquoi n'a-t-on pas représenté aussi le point d'arrivée, l'arc de Titus, qui occupait la partie la plus élevée de la Voie et qui, le Colisée à part, en est pour la topographie le jalon le plus important? En outre, on admet, à la rigueur, que par vanité les grandes familles s'écartassent un peu, pour porter leurs morts au tombeau, du chemin le plus direct; mais autre chose est d'aller en sens opposé, comme on l'eût fait ici, puisque les Atérius avaient leur sépulture sur la Voie Labicane. Il est donc plus probable que l'on a voulu indiquer un itinéraire inverse. Supposons que la demeure des Atérius était voisine du temple de Jupiter Stator et de la Via Nova. Alors le cortège, arrivant par cette rue à l'endroit où elle débouchait dans la Voie Sacrée, au-dessous de l'arc de Titus, passait devant l'arc où est assise la figure de Rome et devant celui que décore une Cybèle, longeait le Colisée et enfin, après avoir franchi l'Arcus ad Isis, s'engageait sur la Voie Labicane.

Au surplus, quelle que soit la direction, la présence de notre Arc sur la Voie Sacrée, au delà du Colisée, atteste assez qu'il y avait un Isium dans la vallée qui sépare le Cælius de l'Esquilin. Mais cet espace est encore vaste. Brunn place ce temple entre les SS. Quattro Coronati et l'amphithéâtre, dans le voisinage du Caput Africæ et de la Minerva Capita; et comme il le croit identique à celui dont parle Pollion, il le rapproche autant que possible des pentes du Cælius et du terrain que coupe aujourd'hui la rue Saint-Jean de Latran (3). De cette théorie nous acceptons tout sauf

(1) Becker, *Topogr.*, p. 220.
(2) *Ann.*, 1849, p. 378.
(3) *Ann.*, 1849, p. 376.

le dernier point. En effet, nous admettons très volontiers que l'Arc n'était pas *contigu* au temple ; mais il en était voisin, et n'est-ce pas forcer beaucoup les choses, lorsque l'un était sur la Voie Sacrée, que de mettre l'autre sur le Cælius? Ajoutons qu'à notre connaissance on n'a découvert sur les pentes de cette colline, près des SS. Quattro Coronati, aucun vestige de l'art ou de la religion des Alexandrins.

Voici donc à quoi l'on peut s'arrêter : L'Arcus ad Isis, ainsi que le montrent clairement les statues dont il était orné, avait un caractère à la fois civil et religieux (1). Il rappelle une victoire remportée sans doute sur quelque peuple oriental ; et cependant ce n'était pas un arc de triomphe qui enjambât la voie publique. Il était, comme certaines fontaines monumentales, engagé dans les constructions qui la bordaient et remplissait l'office d'une édicule de carrefour ; il annonçait aux passants qu'à peu de distance ils pourraient adorer dans son temple propre chacune des divinités dont il contenait l'image, c'est-à-dire Isis et Minerve; il ne serait pas impossible que la troisième des statues que nous avons décrites fût celle de Mithra. On établirait ainsi qu'il était à proximité de la Minerva Capita, du Mithræon découvert à Saint-Clément (2), et enfin de l'Isium. Canina (3) fait du Caput Africæ une rue presque perpendiculaire au prolongement de la Voie Sacrée. Si notre Arc avait été situé au point d'intersection, à peu près au-dessous des Thermes de Titus (4), il répondrait bien aux conditions que nous avons indiquées. Quant à l'Isium lui-même, l'emplacement en est tout trouvé, et c'est là le grand avantage de notre opinion. A la fin du dix-septième siècle, on découvrit derrière S. Pietro e Marcellino un « temple égyptien » dont les restes furent dessinés par ordre du chevalier Cassiano dal Pozzo (5). Il

(1) *Bullet.*, 1848, p. 98.

(2) *Bullet.*, 1867, p. 33.

(3) *Pianta topografica di Roma antica.*

(4) Un synode, ou collège, d'athlètes, dans lequel un Alexandrin de distinction, M. Aurélius Asclépiades, a exercé la charge la plus élevée, et où ses concitoyens étaient sans doute en grand nombre, obtint sous les Antonins (134 et 143 ap. J.-C.), l'autorisation d'établir, près des Thermes de Titus, ses archives et ses autels. *C. I. G.*, 5906-14. V. sur l'origine et le caractère des synodes. Lumbroso, *Dei sodalizii Alessandrini.*

(5) Fea, *Miscellanea*, I, p. CCXXII. Nous avons fait rechercher ces dessins dans les bibliothèques d'Oxford et de Montpellier, où sont déposés des papiers du chevalier dal Pozzo (V. Lumbroso, *Notizie sulla vita di Cassiano dal Pozzo.* Torino, 1875, in-8°, del tomo XV delle *Miscellanea di storia italiana*), mais sans succès.

est singulier qu'on n'ait pas attaché à ce fait l'importance qu'il mérite, et que ceux qui l'ont relevé l'aient rejeté (1). L'Isium enfoui *derrière* S. Pietro e Marcellino est-il donc si éloigné de l'extrémité de la Voie Sacrée, où nous plaçons notre Arc, que celui-ci ne puisse à bon droit être qualifié d'Arcus *ad* Isis? Il y a quelques années à peine, on a mis au jour, près de la même église, une tête égyptienne, de style d'imitation, haute de 0m,25 cent. (2). Cette découverte récente paraît lever les derniers doutes.

Ainsi, le nom de la troisième région s'explique aisément, et tout s'accorde pour donner à la question la solution la plus simple (3).

Nous ne pouvons cependant en aborder une autre sans dire un mot d'une étymologie ingénieuse, d'après laquelle l'amphithéâtre Flavien aurait été appelé *Colisée* à cause de la proximité de l'Isium.

On a fait remarquer (4) qu'au huitième siècle, Bède le Vénérable (5) mentionne, non pas le *Colosseus* ou le *Colosseum*, mais le *Colisæus*, et l'on prétend qu'il désigne ainsi un édifice bien distinct de l'amphithéâtre. En effet, voulant railler la prétention que l'homme a d'être infaillible, il rappelle un vieux proverbe que l'on répétait encore de son temps, bien que les faits l'eussent démenti : « Quamdiu stabit Colisæus, stabit et Roma; quando cadet Colisæus, cadet et Roma; quando cadet Roma, cadet et mundus. » La pensée de l'auteur, d'après le contexte, est celle-ci : Le Colisée est totalement détruit, mais le dicton circule toujours de bouche en bouche. Bède tiendrait-il ce langage s'il voulait parler de l'amphithéâtre?

Dans la vie d'Etienne III (768-772), que l'on a longtemps attribuée à Anastase le Bibliothécaire (6), comme toute cette partie du *Liber pontificalis* dans laquelle elle est comprise, on lit qu'un partisan de l'antipape Constantin fut amené à Rome et torturé par la populace qui l'avait traîné *ad Colloseum*. Ce nom diffère assez de celui de *Colosseum* pour qu'on puisse croire qu'il s'applique à un édifice autre que l'amphithéâtre; d'autant plus que les auteurs des *Légendes des martyrs*, comme aussi l'anonyme d'Einsiedeln, qui

(1) *Ann.* 1849, p. 376.
(2) *Bull. arch. comunale*, 1875, p. 245.
(3) Beck., *Topogr.*, p. 563.
(4) Corvisieri, dans le *Buonarotti*, t. V (1870), p. 68-69, note.
(5) *Collectanea*, § 1, dans Migne, t. XCIV, p. 545.
(6) Migne, t. CXXVIII, p. 1154, § 273. — V. abbé Duchesne, *Lib. pontific.*, p. 5.

vivait probablement entre le neuvième et le dixième siècle (1), appellent encore le monument des Flaviens « l'amphithéâtre » (2). La confusion commence dans les *Mirabilia*, et encore peut-on surprendre dans cet opuscule même un vague souvenir du temps où elle ne s'était pas établie. Lorsque les rédacteurs du moyen âge racontent qu'il y avait une statue sur le faîte du Colisée (*Colisei*) (3), ne faut-il pas, avant de les accuser de sottise, se demander ce qu'ils entendent par ce dernier nom? On recomposerait peut-être ainsi une tradition dénouée après le douzième siècle seulement; et l'on s'expliquerait du même coup la distinction que fait Benoît, chanoine de Saint-Pierre, lorsque, décrivant l'itinéraire que suit le pape pour se rendre du Vatican au Latran le lundi saint, il dit : « Descendit ad Metam Sudantem ante triumphalem arcum Constantini, reclinans manu læva ante *amphitheatrum*, ET per Sanctam Viam juxta *Coloseum* revertitur ad Lateranum (4). » Alors que sera le Colisée? L'ancienne orthographe *Colliseum* conduit à une étymologie toute vraisemblable : *Collis Iseum*; l'Iséum de la colline s'élevait sans nul doute derrière l'amphithéâtre, sur les pentes de l'Esquilin. C'est seulement lorsqu'il eut été détruit que son nom passa peu à peu au monument voisin.

Si nous n'écoutions que les besoins de notre cause, nous adapterions sans hésiter cette théorie spécieuse, dont la conclusion est identique à celle où nous sommes arrivés par l'étude du bas-relief des Atérius. Mais les objections se présentent en foule. D'abord, le sens du texte de Bède n'est pas très sûr (5), et on ne peut pas tirer une grande lumière de ce qui l'entoure. En outre, quelle que soit la pensée de cet auteur, qu'il rapporte le proverbe en son propre nom, ou pour s'en moquer, est-il vraisemblable qu'il y eût près de l'amphithéâtre un édifice qui en éclipsât la magnificence et les proportions colossales au point de lui être préféré dans l'esprit du vulgaire comme symbole de la grandeur romaine? Assurément non. Les textes des régionnaires ne paraissent pas beaucoup plus probants; nous ne trouvons dans celui du chanoine Benoît en particulier qu'une réduplication d'une même idée, et nous ne voyons pas grande difficulté à admettre que les rédacteurs des

(1) Jord., *Topogr.*, II, p. 331, 332.
(2) *Itin.*, VII, 15, dans Jord., *ibid.*, p. 654.
(3) *Mirabil.*, 25, p. 637.
(4) Jordan, p. 666.
(5) Il est interprété tout autrement, par exemple, dans Marangoni, *Memorie sacre e profane del Colosseo*, p. 45.

Mirabilia ont fait une confusion à laquelle les légendes du moyen âge ont bien pu donner naissance. Malgré ces réserves, un fait subsiste : c'est que le mot de *Colisæus*, avec des variantes d'orthographe, est au moins aussi ancien que celui de *Colosseum* et pourrait bien n'en pas être une corruption comme on le répète communément. Tout en continuant à admettre qu'il a été de tout temps appliqué à l'amphithéâtre seul, ne faudrait-il pas y chercher quelque forme dérivée du nom d'Isis?

RÉGION V (ESQUILIÆ).

L'Isis Patricia (1), honorée dans le quartier de l'Esquilin, ne peut être cherchée hors du Vicus Patricius (2). Cette rue est précisément une de celles que l'on connaît le mieux (3). On s'accorde, en général, pour la placer sur la pente de la colline qui regarde le Viminal, derrière Sainte-Marie Majeure, aux environs de Sainte-Pudentienne et de la Via Urbana actuelle (4).

On a même espéré quelque temps pouvoir arriver à plus de précision (5). Jusque vers la fin du seizième siècle subsista dans l'enceinte du monastère de Saint-Antoine la basilique dédiée à l'apôtre André par le pape Simplicius. A partir de cette époque, elle fut peu à peu abandonnée et dépouillée de ses ornements. Parmi ceux qu'on lui enleva se trouvaient deux ouvrages de l'art païen appartenant au genre dit *opus sectile marmoreum*. C'étaient deux tables d'incrustations de marbres et de verres de diverses couleurs, représentant l'une l'enlèvement d'Hylas, l'autre un triomphe. Au-dessous de ces tableaux étaient figurées, par le même procédé, des tapisseries dont la bordure portait des personnages égyptiens disposés à la file dans des attitudes et des costumes qui semblaient convenir à quelque cérémonie sacrée. L'étude de ces monuments donna à penser que la basilique de Saint-André, dont ils avaient orné les murs latéraux, avait dû, à l'origine, servir au culte d'Isis; et plus d'un juge compétent l'identifia avec le temple que mentionnent les régionnaires (6).

(1) *Notit.* et *Curios.*, reg. V, 12. Jord., *Topogr.*, II, p. 548.
(2) Jord., *ibid.*, p. 128.
(3) *Id.*, *ibid.*, p. 593.
(4) Becker, p. 526, 531, 535.
(5) De Rossi, *Bullet. archéol. chrétienne*, 1871, p. 5.
(6) De Rossi, *l. c.*, p. 19. — Ces deux tables furent transportées, au dix-septième siècle, dans le palais voisin des Quatre Fontaines, qui appartint successivement aux cardinaux Massimi, Nerli et Albani. Encore aujourd'hui elles

Mais M. de Rossi a montré la fausseté de cette opinion. Les figures égyptiennes n'ont aucun rapport avec l'attribution de l'édifice. Ces dessins, qui enrichissaient les produits de l'industrie alexandrine, et surtout les tapis, étaient fort estimés et répandus chez les Romains de l'empire. C'est une de ces tentures exotiques qui pend ici sous le sujet principal. Au reste, des témoignages d'une valeur indiscutable nous apprennent que la basilique dédiée à saint André avait été construite vers 317 par Junius Bassus en souvenir de la victoire remportée par Constantin sur Maxence, et, bien qu'on ne sache pas au juste quelle en fut la destination primitive, il est certain que ce n'était pas un Isium.

Les deux tables n'en conservent pas moins un grand intérêt en elles-mêmes, tant à cause de la rareté des ouvrages de ce genre (1) qu'à cause du sens renfermé dans les scènes religieuses qui se déroulent sur la bordure des tapisseries. Il serait utile d'en chercher l'explication. Remarquons aussi que parmi ces marbres, vu la diversité extrême des sujets, une partie peut provenir d'un édifice antérieur à la basilique de Bassus, dans lequel des représentations empruntées au culte égyptien auraient été plus à leur place.

Il nous suffit d'avoir indiqué que la topographie ne peut en être éclairée. Le temple d'Isis Patricia a dû s'élever dans les environs immédiats de Sainte-Marie Majeure, mais non dans l'enceinte du monastère de Saint-Antoine.

RÉGION VI (ALTA SEMITA).

TEMPLUM SALUSTI ET SERAPIS (*Curiosum*). — TEMPLUM SALUTIS ET SERAPIS (*Notitia*).

Si l'on pouvait se fier à l'ordre que suivent les régionnaires dans leurs énumérations, on devrait s'attendre à trouver près du Templum Salutis (2), c'est-à-dire près de la place Barberini et de l'église Sainte-Suzanne, le Serapéum de la VIe région. Mais pro-

en décorent le vestibule, où on peut les voir. La première est intacte; de la seconde il ne reste que la partie supérieure. V. un dessin qu'en fit faire, lorsqu'elle était plus complète, Ciampini, *Vetera monumenta*, t. I, tab. XXIII.

(1) On n'a que deux autres échantillons de l'*opus sectile marmoreum*; ils ont été découverts dans ces dernières années et sont conservés au musée du Palatin. Encore n'y voit-on que des ornements, sans figures d'hommes ni d'animaux; il n'entre point de pâte de verre dans les matières dont ils sont composés.

(2) Jordan, t. II, p. 121. *Bullet. arch. comun. di R.*, 1872-73, p. 227.

bablement il n'en est pas ainsi. Les restes antiques qui peuvent se rapporter à un sanctuaire alexandrin attirent notre attention sur un tout autre point.

Ce sont, en premier lieu, les deux statues de marbre qui décorent aujourd'hui la fontaine du Capitole. Elles représentent, sous les traits d'hommes à longues barbes, deux divinités fluviales couchées, portant l'attribut ordinaire, la corne d'abondance. L'une (1), celle de gauche, tient, en outre, un gouvernail et s'appuie sur un sphinx : c'est le Nil. L'autre est accoudée (2) sur un animal dont on ne pouvait bien définir l'espèce tout d'abord parce qu'il avait le museau cassé ; de là vient que chez quelques auteurs (3) la figure passait pour être celle du Tigre. L'artiste qui l'a restaurée a fait de l'animal une louve et a placé près d'elle les deux jumeaux avec grande apparence de raison. Le dieu n'est donc autre que le Tibre.

Nous dirons ailleurs (4) ce que signifie l'accouplement de ces deux figures. Il s'agit de refaire leur histoire.

Il y avait au moyen âge, au N.-O. des Thermes de Constantin, près des fameux chevaux qui s'élèvent encore sur la place du Quirinal (5), deux statues que l'on croyait être celles de Saturne et de Bacchus. On lit en effet dans les *Mirabilia* (6) : « Ibi in palatio (Constantini) fuit templum Saturni et Bacchi ubi *nunc jacent* simulacra eorum. » Martinus Polonus, dont la Chronique n'est, en ce qui concerne la topographie de Rome, qu'une copie de la rédaction des *Mirabilia* appelée *Graphia* (7), porte le même témoignage, mais avec cette variante digne de remarque « ubi *adhuc apparent* simulacra eorum (8). » Il paraît assez probable que les deux statues n'avaient jamais été ensevelies sous le sol. Toutefois, suivant un certain Apollodore, qui avait écrit au quatorzième siècle une description de Rome, elles auraient été *retrouvées* près de l'église de Saint-Sauveur aujourd'hui détruite, ce qui revient à dire près des Saints-Apôtres (9). Quoi qu'il en soit, elles restèrent sur la place du Quirinal jusqu'au milieu du seizième siècle. En 1430, le Pogge

(1) Clarac, pl. 748, 1810.
(2) *Id.*, pl. 749, n. 1819.
(3) Bernardo Gamucci, *Antichità di Roma*. Venezia, 1565, p. 17.
(4) Chapitre sur les images.
(5) Jord., t. II, p. 527.
(6) § 27.
(7) Jord., t. II, p. 358 et 387.
(8) Mart. P., *De major. regnis*, liv. I, ch. 7, éd. de 1574.
(9) Jord., t. II, p. 400.

écrit : « Vidi statuas duas stantes pone equos, Phidiæ et Praxitelis opus, duas *recubantes* (1). » Sur un plan de Rome, dressé en 1493 (2), on voit de dos, derrière le groupe des chevaux, un homme étendu à terre et assis sur son séant; une draperie le couvre jusqu'à mi-corps. Que ce dessin soit incomplet, c'est ce qui n'est pas douteux; car sur un plan postérieur (3), on a représenté au même endroit, non pas une seule figure, mais deux. En revanche celles-ci sont entièrement nues, et sans aucun doute à tort. Ces dessins se complètent donc l'un par l'autre, ils doivent reproduire deux statues disposées parallèlement et mi-vêtues. Ils sont d'ailleurs également inexacts en ce qu'ils ne tiennent aucun compte des attributs. En 1510, Andreas Fulvius assure que les colosses de Saturne et de Bacchus, toujours en place, tenaient des cornes d'abondance et que quelques-uns les prenaient pour des Neptune (4). Enfin, en 1534, on n'y avait pas encore touché, puisque le second des plans que nous avons cités a été, suivant M. de Rossi, exécuté vers cette année-là (5). A partir de cette époque, elles disparaissent.

Mais le Tibre et le Nil, dès 1544, étaient au Capitole. On les y voyait sous la loggia des Conservateurs (6); jusqu'au jour où Michel-Ange les fit entrer dans la décoration de l'escalier (entre 1542 et 1547). Ces deux statues de fleuves sont-elles identiques à celles que l'on connaissait au moyen âge sous le nom de Saturne et de Bacchus? Les antiquaires du seizième siècle, à l'exception de Serlio (7), le supposent déjà d'un accord unanime. Au dix-huitième siècle, Nardini (8) est plus affirmatif encore que ses prédécesseurs, et, depuis, tous les critiques ont partagé son opinion (9). Une des raisons qui, outre la tradition, la rendent très plausible est que les *Mirabilia* n'ont pu signaler que des statues de grandes dimensions qui arrêtassent les regards au passage, et celles du Capitole répondent bien par leurs proportions colossales à cette condition.

(1) *De variet. fortunæ.*
(2) De Rossi, *Piante iconog. e prospett. di Roma*, 1879, tav. V.
(3) *Ibid.*, tav. X.
(4) *Opusculum de mirabilib.* Rom., 1510, lib. II, § *De Collossis.*
(5) De Rossi, p. 109.
(6) Marliani, dans Jordan, t. II, p. 527. Gamucci, ouvrage cité, p. 17.
(7) Jordan, *l. c.*
(8) *Roma antica*, p. 188.
(9) Nibby, *Roma*, parte antica, t. II, p. 715. Gregovius, *Roma nel medio evo*, t. VII, p. 876.

Elles proviennent donc d'un grand édifice de la VIe région. Cet édifice ne peut être que le Sérapéum (1).

Mais, d'autre part, l'église de Sainte-Agathe des Goths a conservé pendant longtemps une inscription (2) qui n'est pas un indice moins important. Elle rappelait une consécration faite à Sérapis par un empereur qui ne peut être que Caracalla ou Héliogabale et qui est plutôt le premier. Le marbre, qui était encastré dans le pavé, s'est perdu à la suite de travaux de réparations. Mais l'authenticité de l'inscription ne peut être mise en doute et les commentateurs s'en sont servis à bon droit, comme d'un document précieux pour la topographie. Le temple de la VIe région, construit sous Caracalla, s'élevait-il sur l'emplacement qu'occupe Sainte-Agathe? C'est l'avis de Canina (3). Il croit même le reconnaître dans des constructions en travertin qui y ont été découvertes au seizième siècle et dont le plan a été reproduit par Bufalini. Mais ces restes ne ressemblent guère à ceux d'un temple (4), et il serait plus naturel de les rapporter aux Decem Tabernæ, dont on croit avoir retrouvé la trace un peu au N.-O. de Sainte Agathe (5).

Nibby suppose que l'inscription avait été apportée du dehors dans l'église et qu'au Sérapéum appartenait aussi le magnifique fragment d'architecture appelé jadis par le vulgaire la Mesa, Torre Mesa, Frontispice de Néron, Tour de Mécène, et par les antiquaires temple du Soleil (6). Cette hypothèse nous sourit beaucoup. Il est prouvé en effet que le nom de *temple du Soleil* ne vaut pas mieux que les autres et qu'il est certainement faux. Tous les auteurs de topographies, sans savoir d'où il venait, l'ont répété les uns après les autres, jusqu'à Becker, qui en a fait justice. Nous revendiquons pour le Sérapéum le beau débris d'entablement que l'on admire aujourd'hui dans la Villa Colonna, sans savoir de quel monument antique il est détaché. Il faisait partie au moyen âge (7) d'une masse de constructions, qui s'élevait en forme de tour sur le terrain où l'on bâtit depuis les Scuderie Ponteficie. Or, nous avons dit plus haut que le Nil et le Tibre se trouvaient à l'ouest de la place du Quirinal. C'est là justement qu'aboutit le grand

(1) V. le chapitre sur les images.
(2) *C. I. L.*, VI, 570.
(3) *Indicazione topogr. di Roma ant.*, p. 191.
(4) *Pianta di Roma antica riprodotta*. 1879.
(5) *Bullet. arch. comun. di R.*, 1876, p. 102, tab. XVI-XVII.
(6) Becker, *Topogr.*, p. 587.
(7) Jordan, p. 597.

escalier du temple enfoui sous la villa Colonna (1). Il y a donc une concordance suffisante dans les données de notre hypothèse. Les dimensions des deux statues qui sont maintenant au Capitole s'accordent bien avec celles d'un vaste édifice. Quant à l'entablement, le style n'en est pas aussi pur que celui des ouvrages exécutés sous Trajan, et bien qu'il soit supérieur à celui de l'Arc de Septime Sévère, il pourrait à la rigueur convenir à un monument de l'époque de Caracalla ; il est d'ailleurs possible que lorsque le prince consacra le Sérapéum, les travaux durassent déjà depuis longtemps, depuis le règne de Commode par exemple. Enfin, l'église de Sainte-Agathe est assez voisine pour qu'on ait pu sans beaucoup de peine, lorsqu'on en jeta les fondements, au cinquième siècle (2), y transporter l'inscription que nous avons citée.

RÉGION VII (VIA LATA).

Nibby (3) attribue à cette région un *vicus Isidis*. Il n'y est autorisé par aucun autre témoignage que celui du Bréviaire de Sextus Rufus (4), lequel est, comme on sait, dénué de valeur (5).

Il n'y a pas de raison non plus pour supposer que la septième région contînt un sanctuaire alexandrin, comme l'a fait Canina dans son *Plan de Rome antique* (6). Au reste, il a lui-même exprimé ailleurs (7) ses doutes à ce sujet.

En 1617, on trouva dans le couvent attenant à l'église de S. Marcello, sur le Corso, les restes d'un édifice qui parut être un temple (8). On crut reconnaître celui d'Isis, que mentionnait une inscription, mise au jour, disait-on, en cet endroit, et qui était ainsi conçue : « Templum Isis exoratæ. » Canina suspecte non seulement la provenance, mais même l'authenticité de ce document. Depuis, il a été déclaré faux (9).

Ce qui a pu, outre ces sources corrompues, induire quelques archéologues en erreur, c'est qu'il y eut en effet, près de la Via

(1) Une restauration du prétendu Temple du Soleil a été donnée par un architecte, pensionnaire de la Villa Médicis. Elle est encore dans les cartons de l'Ecole des beaux-arts.

(2) Nibby, *Roma*, parte mod., t. I, p. 34.

(3) *Roma*, parte antica, t. II, p. 834.

(4) *Ibid.*, p. 381.

(5) Jordan, t. II, p. 301.

(6) *Pianta topogr. di R. ant.*, 1832, rég. VII, n° 14.

(7) *Indicazione topogr. di R. ant.*, p. 223.

(8) Nardini.

(9) *C. I. L.*, VI, *falsæ*, p. 15*, n. 60 a.

Lata, mais dans la IXe région, et non dans la VIIe, un Isium important que nous décrirons tout au long. C'est à celui-ci qu'il faut rapporter par exemple deux bas-reliefs en granit rose, provenant d'un obélisque élevé autrefois près du temple qu'Isis et Sérapis avaient à Rome aux environs de la Via Lata (1).

RÉGION VIII (FORUM ROMANUM).

Quoique les régionnaires ne disent pas qu'il y ait eu au Capitole un temple d'Isis, on ne peut douter qu'il ait existé. Renversé en l'an 58 avant J.-C., rétabli peu de temps après, il fut l'objet de nouvelles rigueurs en 48. Malgré ces vicissitudes, il eut sous la République des prêtres, romains de naissance, parmi lesquels un T. Sulpicius de la gens Cæcilia. Dans les premières années de l'empire, il dut partager le sort des temples du même genre ou plutôt il dut être le premier atteint dans les temps de persécutions. Sous Vitellius, on l'avait déjà relevé et rendu au culte et l'on y accourait en foule (2).

Nous considérerions comme provenant de cet édifice :

1° Une inscription gravée en l'honneur d'Isis Frugifera, que l'on voyait jadis dans l'église de Santa Maria in Ara Cæli (3);

2° L'obélisque qui du jardin de l'Ara Cæli, où il était couché à terre, fut porté dans la Villa Mattei (4).

RÉGION IX (CIRCUS FLAMINIUS).

ISEUM ET SERAPEUM (*Notitia* et *Curiosum*).

Sur tout l'espace qui s'étend entre le Corso, la Via del Seminario, le Panthéon et S. Stefano del Cacco ont été exhumées à diverses époques des antiquités égypto-romaines, que nous allons essayer de classer en suivant l'ordre topographique.

Un cynocéphale de marbre, appelé par le vulgaire Cacco, aurait donné à l'église le surnom qu'elle garde encore. Tiré du milieu des fondements, il resta près de là sur le sol jusqu'en 1563. A cette époque, il fut transporté au Capitole (5).

(1) Clarac, *Musée de sculp.*, t. II, 1re part., p. 162.

(2) Tous ces faits ont été exposés dans notre première partie, chapitre III.

(3) *C. I. L.*, VI, 351.

(4) V. encore *C. I. L.*, VI, 2234, et *Bullet. arch. comun. di R.*, 1880, p. 9.

(5) Nardini, *Roma antica*, VI, 9. Martinelli, *Roma ex ethnica sacra*, p. 309. Nibby, *R.*, part. mod., t. I, p. 725. Marangoni, *Cose gentilesche delle chiese di R.*, p. 58-59.

Sous Pie IV, et la même année sans doute, furent aussi enlevés deux lions en basalte qui avaient été laissés jusque-là sur la place, devant l'église, et qui devaient avoir la même origine que le cynocéphale. Ils furent posés de chaque côté de l'escalier du Capitole, où ils servirent de fontaines pendant longtemps et lancèrent de l'eau par la gueule (1).

Sous l'église même, des fouilles entreprises du vivant de Flaminius Vacca (2) découvrirent en partie un temple, dont les colonnes de jaune antique étaient encore debout. Mais quand on voulut les prendre on s'aperçut qu'elles avaient été gâtées par un incendie et elles tombèrent en morceaux. On recueillit plusieurs autels sur lesquels étaient sculptés des béliers portant des ornements au cou. « Il n'est pas douteux, ajoute le même auteur, qu'il n'y ait, sous cette église, de grandes choses. »

De S. Stefano viennent encore :

Une petite colonne en marbre portant l'inscription : Διὶ Ἡλίῳ μεγάλῳ Σαράπιδι (3).

Une autre inscription, gravée en l'honneur d'Antinoüs par les soins du *prophète* M. Ulpius Apollonius (4).

Au temps de Poggo (5), un propriétaire, en faisant planter des arbres entre S. Stefano et la Minerve, trouva une statue antique du Nil; mais importuné par les visites qu'elle lui attirait, il la fit recouvrir de terre. Comment l'enleva-t-on de là par la suite? C'est ce que l'on ignore. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'en 1523 elle était au Belvédère (6) et qu'à côté d'elle on y admirait une statue analogue et de même provenance représentant le Tibre. Flaminio Vacca (7) ajoute une indication plus précise encore : « J'ai entendu raconter par mon père, dit-il, que dans la rue voisine de la Minerve, qui va à l'Arc de Camille, on avait trouvé le Tibre et le Nil du Belvédère dans une maison où le Nil est aujourd'hui peint en clair-obscur sur la façade; on a voulu peut-être montrer par là qu'ils avaient été trouvés en ce lieu. » Les deux statues furent cédées à la France en 1796 par le traité de Tolentino. En 1816, la première revint à Rome, où on la voit

(1) Flaminio Vacca dans Fea, n° 27.
(2) *Id., ibid.*
(3) *C. I. G.*, 6002.
(4) *C. I. G.*, 6007.
(5) *De variet. fortun.*, p. 12, éd. de 1430.
(6) And. Fulvius, II, 148.
(7) N° 26, dans Fea, *Miscell.*, p. 66.

dans la galerie du Braccio Nuovo; l'autre est encore à Paris au Musée du Louvre (1).

On signale encore :

A Santa Maria in Via Lata, une inscription très importante, qui mentionne les chanteurs du temple de Sérapis (2).

Au coin du Collège romain, près de la maison Silvestrelli et de l'emplacement de l'Arc Camillano, l'inscription grecque du *Corpus* n° 6006, et aussi, suivant M. de Rossi (3), le n° 6007, que nous avons déjà cité comme trouvé un peu en deçà.

Dans la ruelle qui aboutit au chœur de Santa Maria sopra Minerva, maison Silvestrelli, un chapiteau et une base de colonne de style égyptien, une colonnette de granit et des degrés conduisant à une area entourée d'une espèce de petit canal (4).

Maison Tranquilli, dans la même ruelle, une colonne de granit rose, autour de laquelle est sculptée, en relief assez élevé, une procession isiaque qui a le caractère de l'art égypto-romain, une vache en granit, mutilée, que tette une très petite figure agenouillée. On y lit, en hiéroglyphes peints en rouge, la formule : « Comme le soleil, à toujours ». Une statue agenouillée, naophore, portant des hiéroglyphes de la XXVIe dynastie (saïtique). Une stèle d'un style très barbare qui semble égypto-romain. Un sphinx en granit, sur la poitrine duquel est gravée en hiéroglyphes d'un bon style la formule : « Royale offrande au soleil, dieu bienfaisant, seigneur des deux régions » et dans un cartouche : « Soleil stabiliteur du monde » (Ré men to), prénom de Thouthmès IV, qui se lit avec le nom de ce roi sur l'obélisque de Saint-Jean de Latran (5).

Entre S. Ignazio et S. Stefano, un autel isiaque orné de figures en relief, trouvé en 1719, en creusant les fondements de la bibliothèque Casanatense (6).

Devant l'église de S. Mauto ou S. Macuto (7), on voyait encore, à la fin du seizième siècle, « dressé tant bien que mal sur quelques pierres, » un petit obélisque en granit rose, couvert d'hiérogly-

(1) Clarac, *Cat.*, n. 249, *Musée*, pl. 338, 1818, et pl. 176, 254. Fröhner, *Sculpt. ant. mus. Louv.*, n° 449.

(2) *C. I. G.*, 5898.

(3) *Bullet. inst. corr. arch.*, 1853, p. 145.

(4) *Annal.*, *ibid.*, 1852, p. 348, tav. agg. V.

(5) *Bullet.*, *ibid.*, 1856, p. 180-182.

(6) Oliva, *Sopra un' ara isiaca*. Roma, 1719.

(7) Nibby, *Roma*, part. mod., t. I, p. 316.

phes (1). Sous Clément XI il fut transporté devant le Panthéon; il y est encore aujourd'hui; mais il est toujours connu sous le nom d'Obeliscus Mahutæus. C'est un monument de Ramsès III. Les hiéroglyphes signifient, d'après une traduction latine, que nous reproduisons textuellement (2) :

« Haroeris fortis, veritatis amicus (dilectus a Sole, Ammonis » amicus, Ramses) fundamentum in regia institutione una simul » vident. Dominus utriusque Ægypti, Sol custos veritatis a Sole » dilectus.

» Haroeris fortis, filius Athmù .... ædificia plurima .... ædifi- » cium in urbe Heliopoli Dominus diadematum, amicus Ammo- » nis, Ramses.

» Haroeris fortis, dilectus Solis .... princeps solemniorum con- » ventuum, sicut Sol, in throno Athmù Dominus diadematum, » amicus Ammonis, Ramses, quem Sol duplicis regionis diligit.

» Haroeris fortis, veritatis amicus, filius primogenitus Phrè, » devotus ipsi, excelsus Dominus utriusque Ægypti, Sol custos » veritatis, dilectus a Sole. »

Ungarelli assure que cet obélisque et celui de la Villa Mattei faisaient la paire. En effet, outre qu'ils sont tous deux de la même époque, il est à remarquer qu'un fragment (3), qui a pu faire partie de l'obélisque Mattei, est resté jusqu'au temps de Kircher devant la porte de derrière du Collège romain. Toutefois, il est difficile d'admettre que l'obélisque Mattei provienne du Sérapéum. Car il était d'abord, comme on sait, au Capitole, dans le jardin de l'Ara Cæli, et le fragment, à supposer qu'il en ait réellement fait partie, — ce qui est douteux, — a pu plus aisément être porté pendant le moyen âge du Capitole au Champ de Mars, que l'obélisque n'a pu l'être du Champ de Mars au Capitole. Mais il est fort possible que le fragment provienne d'un troisième obélisque de l'époque de Ramsès III, qui aurait fait la paire avec celui de S. Mauto.

Dans le jardin du cloître des Pères dominicains de la Minerve fut trouvé un obélisque en 1665 (4). Il s'élève, depuis 1667, sur

(1) Mercati, *Gli obelischi di Roma*, 1589, p. 264-5.

(2) Ungarelli, *Interpr. obelisc. Urbis*, p. 119, tab. III.

(3) Il fait aujourd'hui partie d'un obélisque composé de pièces et de morceaux, donné en 1737 à la ville d'Urbin par le cardinal Annibal Albani. On peut en voir la description dans Kircher, *Œdip.*, t. III, p. 382, et l'histoire dans Ungarelli, p. x, note 2.

(4) Aldroandi, 37. Kircher, *Interpretatio obelisci nuper reperti*, 1666.

la place de la Minerve, porté par un éléphant de marbre, sur le dos duquel le Bernin l'a dressé. C'est un monument du roi Hophré ou Apriès (569-550 av. J.-C.) de la XXVIe dynastie (saïtique). On y lit, gravée en hiéroglyphes, la légende suivante :

« Haroeris coruscans, præstantem faciens utramque Ægyptum, » filius Solis ex eo prognatus, a quo diligitur Hophre, dilectus » Neith, quæ in parte terræ viventium moratur, vitæ largitor si- » cut Sol in perpetuum.

» Haroeris lætificans cor rex, dominus superioris atque infe- » rioris Ægypti, dominus virtutis, Sol lætificans cor, dilectus » Athmù dei magni, qui residet in regione inferiori, vitam tri- » buens ad instar Solis in perpetuum.

» Haroeris lætificans cor, rex dominus superioris et dominus » inferioris Ægypti, dominus virtutis, Sol lætificans cor, Athmù » deus magnus, qui in parte terræ viventium moratur, illum » diligit (redditque) datorem vitæ, sicuti est Sol in perpe- » tuum.

» Haroeris splendens qui florentem facit utramque Ægyptum, » filius Solis, ex eo prognatus (et) a quo diligitur Hophre, dilec- » tus Neith .... in regione boreali, largitor vitæ sicut Sol in per- » petuum (1). »

Cet obélisque a pu avoir, lui aussi, un pendant. Kircher (2) parle de deux fragments servant de pierres angulaires, l'un à la maison d'un pharmacien près de Saint-Ignace, l'autre à une maison voisine du Collège romain et du palais Salviatini, dans la rue qui va au Corso. Ungarelli (3) a reconnu, dans le premier tout au moins, un monument du roi Apriès de la XXVIe dynastie ; il le regarde sans hésitation comme ayant fait partie d'un obélisque jumeau de celui de la Minerve.

Du jardin des Pères dominicains, on a tiré, en outre :

Au dix-septième siècle, une Isis de basalte, achetée par le cardinal de Massimi, « et quelques fragments qui restèrent dans la cour des religieux (4). » Cette statue, dont Santi Bartoli ne donne pas une description plus détaillée et dont il n'est plus fait mention parmi celles qui ont appartenu aux Massimi, doit être identique à une Isis en basalte qui fut transporté à Versailles

(1) Ungarelli, ouv. cité, p. 133.
(2) *Loc. cit.*
(3) Page x, note 2. Le fragment est encastré dans l'obélisque d'Urbin.
(4) Santi Bartoli, 112. Dans Fea, p. CCLIV.

sous Louis XIV (1), puis au musée du Louvre (2). Celle-ci représente la déesse debout, vêtue d'une robe que recouvre un manteau noué sur la poitrine. Restaurations : la tête et les deux bras. Les proportions en sont colossales : $2^{m},49$.

En 1635, sous le même couvent et du côté de la rue du Séminaire, on trouva, dans des travaux de réparation, une statue d'Osiris en basalte, que les dominicains donnèrent au cardinal Antoine Barberini (2).

En 1642, on fit, au même endroit, une découverte importante. On en a conservé le souvenir grâce à un ami éclairé de l'antiquité, dont nous avons déjà eu occasion de parler, grâce au chevalier Cassiano dal Pozzo. On a retrouvé au milieu de ses papiers (3) la note suivante : « Dans le bâtiment neuf du couvent des Pères dominicains, à la Minerve, on trouva, non seulement une statue d'Isis (4) et une autre d'Osiris (5) en marbre d'Egypte, mais encore, en creusant le sol de la cave, du côté qui regarde l'église des Bergamasques (6), un pavé antique de dalles de pierre sur lesquelles étaient gravées des figures et des hiéroglyphes égyptiens ; il formait le carré tout autour d'une chambre, dont une mosaïque de pierre ornait le milieu. Mais ce pavé, ainsi que les figures en creux qui, par endroits, portaient encore des traces de peinture, était tout retourné sens dessus dessous, et, lorsqu'on vint à creuser pour l'enlever, on s'aperçut qu'il avait été brûlé et notablement endommagé par le feu. Néanmoins on le retira, et un frère lai, nommé Vincent, le fit transporter, comme tous les objets que l'on trouve sous terre, dans une chambre du rez-de-chaussée, pour voir s'il serait possible de le recomposer. De plus, on recueillit une main en marbre de Paros, fort belle ; un fragment de statue en marbre d'Afrique, égyptienne aussi, endommagé par le feu, et un tronçon de colonne sur laquelle des raies formaient mille détours capricieux. Je dois d'avoir vu ces curiosités antiques de la Minerve au Père Réginald Lucarino, qui vint en rendre compte chez moi à mon frère et nous conduisit sur les

(1) Ciampini, *Vetera monum.*, t. I, p. 34. Clarac, *Mus. de sculpt.*, pl. 307, n. 2586.

(2) Donato Aless., *Roma vetus ac recens* (1638), lib. I, p. 80.

(3) Publiés par M. Lumbroso. V. plus haut. L'original est en italien.

(4) Quelle peut être cette Isis trouvée avant 1642? Elle n'est probablement pas distincte de celle de Santi Bartoli et de celle de Ciampini.

(5) Celle du cardinal Barberini.

(6) S. Bartolommeo dai Bergamaschi est l'église que l'on appela plus tard S. Mauto. V. Nibby, *Roma*, parte mod., t. II, p. 316.

lieux pour voir le tout, et ce fut dans la matinée du 30 mars 1642 (1). » C'est peut-être une des dalles exhumées à cette époque qui a subsisté jusqu'aux derniers travaux de restauration, encastrée dans le pavé du cloître de la Minerve. On y voyait, gravées en creux, des fleurs de lotus ou de papyrus. Mais on ignore ce qu'elle est devenue (2).

On en a trouvé d'autres récemment sur la place du Panthéon, à l'entrée de la via de' Pastini, à la profondeur de 1m,70. Elles sont en granit égyptien et d'une épaisseur de 0m,05. Elles reposaient sur un fondement en pierres sèches, dont on n'a pu déterminer les limites, vu le peu d'étendue de la fouille. Leur plan est de 1m,19 au-dessous du niveau de l'*area* du Panthéon (3).

A la fin de 1874, des fouilles, entreprises par la surintendance royale, ont amené au jour un bas-relief, qui avait été retourné et encastré dans les marches qui conduisaient au portique du Panthéon. C'est le morceau d'angle d'un entablement (L., 1m,92 ; H., 0m,75). Sur la frise sont sculptés des lions affrontés qui boivent dans un même vase ; c'est le symbole du Nil. Le retour de la frise représente deux éperviers, symbole de la divinité chez les Egyptiens, et entre eux un caducée, symbole ordinaire d'Anubis. M. C. L. Visconti suppose que ce fragment, étant de petites dimensions, a fait partie d'une édicule placée à l'entrée du *Dromos*, qui conduisait au Sérapéum (4).

Entre la Minerve et le Panthéon furent trouvés, en 1448, deux lions de basalte (5) que l'on plaça d'abord devant le Panthéon lui-même. Plus tard, on les transporta à la fontaine de l'Acqua Felice. Ils en ont été enlevés et on les a fait entrer au musée du Vatican. Ce sont deux ouvrages du règne de Nakhtnébew ou Nectanébo (375-363 av. J.-C.) (6). Sur le piédestal qui les supporte est gravée une légende hiéroglyphique.

A cette liste déjà longue il faut ajouter un certain nombre de fragments que signalent plusieurs auteurs sans en indiquer précisément la provenance. Ainsi, Bellonius (7) écrit : « Sunt et Romæ obelisci plures, sed longe minores, quorum alii humi prostrati

(1) *Memoriale*, Naples, Bib. nat., cod. V. E., 10, dans Lumbroso, p. 53.

(2) *Bullet. arch. comun. di R.*, 1876, p. 98, note 4.

(3) Pietro Rosa, *Scoperte archeologiche*, 1871-72, p. 73-74.

(4) *Bullet. arch. comun. di R.*, 1876, p. 92, et tab. XIV et XV, fig. 3 et 4.

(5) Flaminio Vacca, n° 35. V. un dessin dans Kircher, *Œdip.*, t. III, p. 463, 464.

(6) Letronne, dans l'*Acad. des inscr. et b.-l.*, t. XVII, p. 65.

(7) *Commentarius de admirabili operum antiquorum præstantia*, lib. I, c. 8.

post templum Minervæ jacent, alii adhuc erecti stant post Pantheon.... Nuper, cum Romæ essem tempore Pauli III P. M. (1) duo admodum parvi terrâ effossi sunt. » Que sont devenus ces monolithes? c'est ce que Zoega (2) ne savait déjà plus. Il rapporte en ces termes une opinion vague qui avait cours de son temps : « Fert quoque rumor sepultos jacere obeliscos in fundamentis Cœnobiorum S. Mariæ suprà Minervam et S. Stephani de Caco ; sed frustrà adlaboravi ut certior fierem de re, cujus nulla prostat memoria litteris mandata. »

Kircher (3) parle aussi d'objets divers trouvés à la Minerve et qu'il conservait dans son musée : « Ingens antiquitatum ægytiacarum copia, quæ, dum hæc scribo, ex ruderibus loci effossa est, quarumque non exiguam partem in meo Museo spectandam exhibeo. » Il cite (4), entre autres, un morceau de vase couvert d'hiéroglyphes dont il donne le dessin.

On ne sait pas sous quel prince a été construit le grand sanctuaire dont nous venons de passer en revue les vestiges. Mais ce que les historiens nous apprennent des vicissitudes du culte permet d'affirmer qu'il ne fut pas ouvert au public avant le principat de Caligula. Ce fut là sans doute qu'après la défaite des Juifs, Vespasien et Titus passèrent la nuit qui précéda leur triomphe, et de là que partit leur cortège, dans la matinée de ce jour solennel, pour se diriger vers le portique d'Octavie (70 ap. J.-C.) (5). Josèphe dit simplement *le Temple d'Isis*, sans faire mention de la région ; il se pourrait aussi bien qu'il voulût parler de celui de la IIIe. Mais le sanctuaire de la IXe région était le plus important de tous, et l'on s'accorde, en général, pour y rapporter les passages des auteurs qui ne contiennent pas d'indications plus précises. En 80, il fut la proie d'un incendie, ainsi que les Septa Julia, le temple de Neptune, les Thermes d'Agrippa et le Panthéon (6). Domitien le restaura (7). Depuis lors, il jouit d'une vogue extraordinaire ; Juvénal (8) le dit assez lorsqu'il raille les femmes qui vont répandre pieusement de l'eau du Nil dans le

(1) 1535-1549.
(2) *Obelisc.*, sect. II, c. 1, § 12.
(3) *Œdip.*, t. III, p. 384.
(4) *Ibid.*
(5) Josèphe, *Guerre de Judée*, VII, 17.
(6) Dion Cassius, LXVI, 24.
(7) *Chron. Vienn.*, 8, dans Jordan, *Topogr.*, t. II, p. 32.
(8) VI, 526.

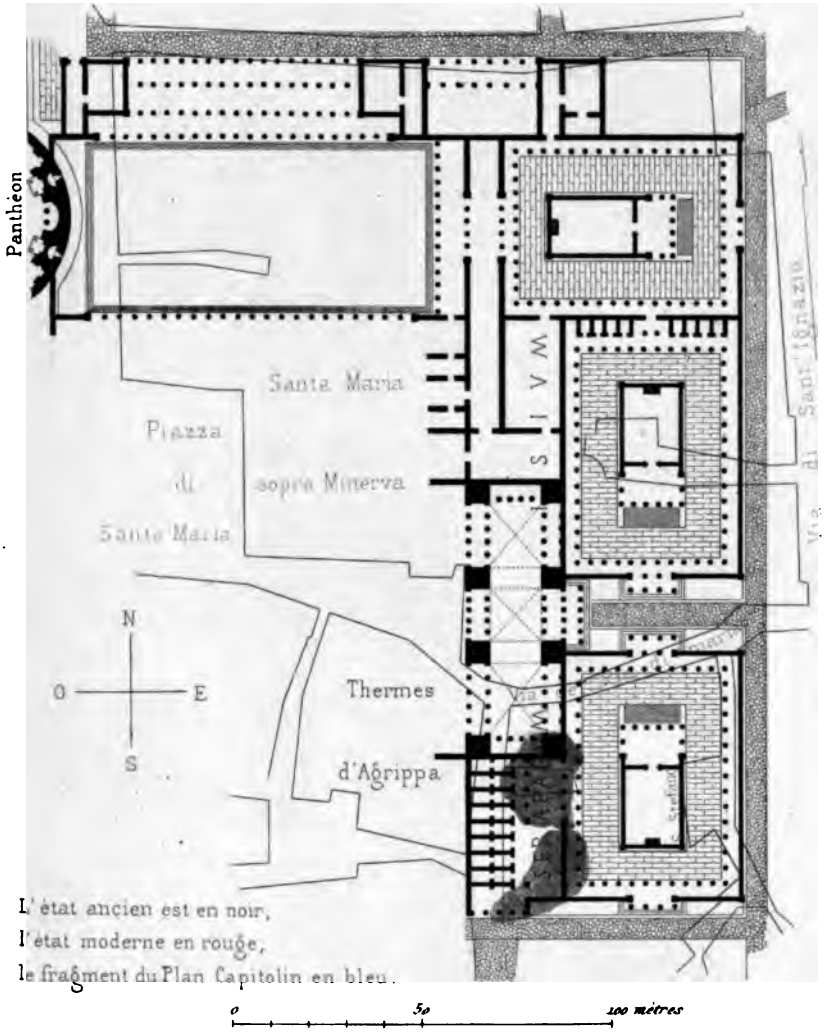

LES TEMPLES D'ISIS ET DE SÉRAPIS

DANS LA IXe RÉGION DE ROME

(Essai de restauration de Canina)

Ernest Thorin, éditeur, a Paris. J. Sulpis sc.

le même lieu sacré, dans le même τέμενος. Nous donnons tout notre assentiment à cette opinion, qui, au reste, était celle des auteurs de la *Beschreibung*; dans leur plan du Champ de Mars une enceinte carrée enferme les deux temples, parallèles l'un à l'autre (1). On y a même fait entrer un troisième édifice dont les topographes avaient quelque peine à déterminer la position : c'est le Templum Boni Eventus (2). Claudius, préfet de Rome en 374, restaura, dit Ammien Marcellin (3), un grand portique contigu aux Thermes d'Agrippa, que l'on appelait Porticus Boni Eventus à cause de la proximité du temple de ce nom. Platner (4) suppose que le dieu qu'on y adorait n'est autre qu'Antinoüs, et que son culte était lié à celui des divinités alexandrines. Le titre d'Ἀγαθὸς δαίμων s'appliquait non seulement à Antinoüs, mais encore à Anubis et à Harpocrate, comme celui d'Ἀγαθὴ τύχη à Isis. Il est donc possible que l'autel du Bonus Eventus fût annexé à ceux d'Isis et de Sérapis. On croit même que les débris de portique qui se trouvaient à S. Stefano del Cacco appartiennent à celui dont parle Ammien Marcellin. En tout cas, cette partie du Champ de Mars fut sans doute le lieu de rendez-vous et la résidence centrale de tous les Alexandrins de Rome, et il contenait bien autre chose que les deux temples. Près de Santa Maria in Via Lata se réunissaient les chanteurs du Sérapéum. Dans le local affecté aux assemblées de leur collège (5) ils avaient élevé, le 6 mai 146, un buste de marbre à Embès, leur chef, ou, suivant l'expression consacrée, leur *père* et leur *prophète*. Près de là devaient se trouver le Pastophorion, les logements des différents ordres de prêtres, qui étaient fort nombreux, les salles propres aux initiations, aux discussions religieuses (6), aux délibérations des collèges. L'espace que nous avons essayé de délimiter n'est pas de trop pour tous ces usages.

De la forme et de la disposition de nos deux temples nous ne savons rien.

On a, il est vrai, sur la table de marbre que l'on conserve au Capitole, un fragment de plan d'un Sérapéum. Mais qui nous répond que ce soit bien celui de la IXe région, plutôt que celui de la IIIe ou de la VIe? Nous donnons ci-joint, à tout hasard, la

(1) *Beschreib.*, vol. III, part. 3. *Campi Martii ichnographia.*
(2) Becker, *Topogr.*, p. 650.
(3) XXIX, 6.
(4) *Beschr.*, *l. c.*, p. 119.
(5) *C. I. G.*, 5898, Οἶκος. V., sur le sens de ce mot, *C. I. G.*, 5838, p. 748.
(6) Jordan, *Forma Urbis Romæ* (1874), fragm. 32.

restauration de Canina (1), en distinguant d'une manière sensible pour les yeux les divers éléments dont elle se compose. Quoique l'imagination de l'artiste s'y soit mise à l'aise, on peut y prendre une idée approximative de la configuration des édifices. Canina pense que le Sérapéum du Champ de Mars doit être placé à S. Stefano del Cacco, et que les statues du Tibre et du Nil en précédaient l'entrée (2).

Pour l'Isium, on sait par Dion Cassius (3) que le fronton était orné d'une image d'Isis. La déesse était représentée dans son rôle de divinité sidérale ; elle était assise sur le chien Sirius. On peut se figurer ce qu'était ce groupe, d'après un bas-relief du musée Kircher que nous avons interprété (4). Il est possible que les restes découverts sous la maison Silvestrelli en 1853 marquent l'emplacement de l'Isium, et que, par là, les suppositions qui auparavant avaient guidé Canina dans sa restauration, aient été confirmées, ainsi qu'il l'assure (5). Mais, en pareille matière, le plus sage est de suspendre son jugement. La plupart des monuments qui pourraient apporter des données nouvelles dans la question sont sans doute encore sous le sol ; le nombre et l'état de conservation de ceux que l'on en a déja tirés doivent encourager les archéologues à poursuivre leurs recherches dans ce quartier de Rome. Mais il est si populeux et si voisin du point où se concentre la vie de la cité moderne, qu'on ne peut espérer de le voir devenir bientôt l'objet d'une exploration méthodique.

RÉGION XII (PISCINA PUBLICA).

ISIS ATHENODORIA (*Notitia* et *Curiosum*).

D'après un savant (6), le nom que les régionnaires donnent à l'Isis de cette région lui serait venu du personnage qui lui avait consacré le temple où on l'adorait. Suivant d'autres, elle aurait été ainsi appelée parce que sa statue était l'ouvrage du célèbre sculpteur de l'école de Rhodes, Athénodore. Cet artiste est bien connu : c'est l'un des trois auteurs du fameux groupe du Lao-

(1) *Pianta topografica di Roma antica* (1840), tav. II, XCII et XCIII.
(2) *Annal. inst. arch.*, 1852, p. 351.
(3) LXXIX, 10.
(4) V. notre *Catalogue*, *Bas-reliefs*.
(5) *Annal.*, *l. c.*
(6) Preller, *Region.*, p. 196, et les observations de M. C.-L. Visconti, *Bullet. arch. comun.*, 1872, p. 39-40.

coon (1). Nous voyons encore moins que M. C.-L. Visconti quelle difficulté il peut y avoir à ce qu'Athénodore eût fait une statue d'Isis. Il est également possible que celle de Rome fût l'original lui-même, comme le *Supplice de Dircé* (2), de la même école, ou qu'elle fût une copie.

Mais, par Isis Athénodoria, faut-il entendre un temple, ou seulement une statue exposée en plein air? Les régionnaires, en effet, au lieu de dire *Isium*, comme plus haut, disent cette fois *Isis*. Les images de divinités dressées au coin des carrefours ou le long des voies publiques n'étaient pas rares dans Rome : on cite la Fortuna Mammosa, l'Hercules cubans et d'autres encore.

Une inscription (3), que l'on prétendait avoir été trouvée entre l'église de Saint-Sixte et les Thermes de Caracalla, a longtemps servi d'indice à ceux qui cherchaient la position d'un Isium dans la douzième région (4). Cette inscription est fausse (5).

M. C.-L. Visconti croit reconnaître dans un fragment de pied colossal, déterré près de l'église de Saint-Césaire, un reste de l'Isis Athénodoria. Il exprime d'ailleurs son opinion avec réserve, et nous n'avons garde de nous montrer plus affirmatif que lui. Dans les sujets représentés sur le bord de la sandale dont ce pied est chaussé, il n'y a rien qui ait trait spécialement au culte d'Isis.

Nous rappellerons que « dans le jardin contigu à l'église des SS. Prisca et Priscilla, » sur la pente de l'Aventin qui regarde l'E., fut trouvée, en 1709, la table isiaque à laquelle le nom de Ficoroni est resté attaché (6). Cet endroit n'est pas éloigné sans doute de celui d'où provient le planisphère égypto-grec de Bianchini (7). Peut-être pourrait-on étendre jusque-là le tracé de la XIIe région, qui n'est pas bien déterminé de ce côté, et placer dans le voisinage de Santa Prisca l'Isis Athénodoria ; à moins que l'on ne voie un indice plus important dans la mosaïque polychrome du musée Kircher, qui représente une chasse à l'hippopotame sur les bords du Nil. Elle a été exhumée dans la vigna Mac-

(1) V. Overbeck, *Antike Schriftquellen für Gesch. der K.*, n°s 2031, 2037, et *Gesch. d. griech. plastik*, t. II, p. 204 et suiv.

(2) Le Taureau Farnèse, trouvé aux Thermes de Caracalla.

(3) Gruter, LXXXIII, 15.

(4) Entre autres à M. Visconti, *l. c.*

(5) Orelli, 2494, et la note d'Henzen, p. 219, *C. I. L.*, VI, *fals.*, p. 9*, 7, et p. 11*, 18.

(6) Ficoroni, *Vestigie e rarità di Roma antica*, p. 80. V. notre *Catalogue*, n° 231.

(7) Fröhner, *Sculpture antique du Louvre*, p. 15. V. notre *Catalogue*, n° 232.

carani, « au pied du premier olivier que l'on rencontre en montant la colline, le long du mur de Servius, contre l'église de Santa Saba (1). »

Les temples que nous venons de décrire n'étaient sûrement pas les seuls que l'on eût élevés dans Rome aux divinités alexandrines. Nous avons dû passer sous silence des monuments importants, soit parce qu'aucun texte écrit ne signale un édifice sacré à l'endroit où ils ont été trouvés, soit parce qu'on en ignore la provenance exacte. Tels sont, entre autres :

Un autel isiaque rond, en basalte, qui faisait autrefois partie de la collection de la villa Médicis et qui a été transporté au musée des Uffizi, à Florence (2);

Un buste colossal d'Isis, en marbre, auquel le vulgaire a donné le nom de Madama Lucrezia, et qui, depuis 1465 environ, est dressé près du palais de Saint-Marc, à Rome (3).

Des morceaux qui ont de telles proportions n'ont pu trouver place que dans de grands sanctuaires. Mais proviennent-ils de ceux que nous avons énumérés? Le lieu où ils ont été vus par le premier auteur qui les ait mentionnés est-il bien celui qu'ils occupaient dans l'antiquité? Autant de questions insolubles.

Les divinités alexandrines avaient une foule de chapelles dont les régionnaires ne parlent pas, parce que l'importance en était secondaire. De ce nombre étaient les *mansiones*. On donnait ce nom, dans l'ancienne religion romaine, à des espèces de reposoirs permanents où les Saliens faisaient des stations lorsqu'ils parcouraient, les jours de procession, les divers quartiers de la ville (4). Les Isiaques voulurent en avoir aussi; on en connaît un, qu'un collège avait élevé à Isis et à Osiris pour obtenir d'eux la conservation de la maison impériale (5). Ceci s'accorde fort bien avec les textes et montre que le culte alexandrin, à partir d'une certaine époque, jouit de tous les privilèges de la religion nationale, et qu'il donna ses cérémonies en spectacle au peuple jusque dans la rue.

(1) *Bullet. inst. arch. R.* 1858, p. 51; 1870, p. 80. De Ruggiero, *Catal. d. mus. Kircher*, p. 265.

(2) Dessin dans Kircher, *Œdip.*, t. I, p. 225-226. V. notre *Catalogue*, n° 117.

(3) V. notre *Catalogue*, n° 36.

(4) Orelli, 2244, *Bull. inst. corr. arch.*, 1842, p. 134.

(5) *C. I. L.*, VI, 348, et *add.*, 3692.

§ 2.

LES INSCRIPTIONS.

Les temples alexandrins dont il est question dans les inscriptions ressemblent, autant qu'on peut en juger par quelques détails, à celui de Pompéi. Celui d'Asculum Picenum (Ascoli) était entouré d'un péribole construit des deniers d'une affranchie, Valéria Cithéris; cette enceinte est appelée *circuitus* (1); c'est le mot latin qu'il convient d'employer pour désigner ce que l'usage grec nommait péribole. Sur les bords du lac Benacus (lac de Garde, à Malcésine), un particulier fait élever un pronaos (*pronaum*) devant un sanctuaire (*fanum*) où Isis et la Mère des dieux recevaient un culte commun (2). Nous nous sommes servi des inscriptions de Porto, où il s'agissait d'un *megarum* et d'une *schola*, pour nous éclairer sur la destination véritable de certaines parties de l'Isium de Pompéi. Mais l'épigraphie nous apprend encore quelque chose de plus que l'archéologie.

Il y avait à Bénévent un collège d'anciens soldats, les Martenses, qui rendaient un culte à un dieu nommé Verzobius (3), rapporté par eux de Dacie (4), où ils avaient dû servir, peut-être sous Trajan. Un patron de la colonie éleva pour une de leurs compagnies un *Canope* (5). Qu'est-ce que désigne ce mot? Les commentateurs citent, comme de juste, le Canope qui formait un des lieux de délices de la villa d'Hadrien à Tibur. Mais on ne voit pas trop ce qu'un collège de vétérans avait à faire d'un grand bassin ou canal, bordé de guinguettes, où l'on sacrifiait beaucoup moins à Mars qu'à Vénus. Il s'agit plutôt ici d'un édifice destiné à des réunions; le bienfaiteur du collège l'a élevé à ses frais *a solo*. Une autre explication paraît nécessaire. Canope n'était pas seulement en Egypte une ville de plaisirs, c'était aussi une ville sainte; la religion était le motif, ou, si l'on veut, le prétexte des divertissements que l'on y prenait. On y priait Sérapis dans un sanctuaire qui était fréquenté presque à l'égal de celui d'Alexandrie; même hors

(1) Orelli, 1882. V. de Vit, *Lexicon* : *circuitus* 7.

(2) *C. I. L.*, V, 4007. V. un embellissement semblable fait à Lambessa (Algérie), dans un temple d'Isis et de Sérapis, par un légat de l'empereur, sa femme et sa fille. Renier, *Inscrip. alg.*, 23.

(3) *I. R. N.*, 1479, 1525 à 1531.

(4) Cf. Verzovia, Verzo, Verzonis, Bersovia, Berzobis, dans *C. I. L.*, III, 1217, 1269, 1271, *ibid.*, C. VI, l. 4; XVIII, l. 2 et 4, *ibid.*, p. 247.

(5) *I. R. N.*, 1529.

de l'Egypte, on adora sous un vocable spécial le *dieu de Canope*. Il était connu et invoqué à Rome (1). On alla jusqu'à lui dresser des autels qui lui étaient propres; sur l'Acrocorinthe, il y avait, au second siècle, deux temples de Sérapis, dont l'un était affecté spécialement au culte de Sérapis de Canope (2). Il est donc bien possible que dans un cas semblable, pour éviter une confusion, on ait dit tout simplement, par synérèse, le *Canope*. N'aurions-nous pas ici une chapelle de ce genre, qui aurait servi en même temps aux réunions et au culte d'un collège? Il est vrai que les Martenses ne font pas profession d'adorer une divinité alexandrine; mais nous avons bien vu qu'à Porto on s'assemble dans la même *schola* pour sacrifier à Isis et à la Mère des dieux. Jusqu'ici, on n'a pas trouvé trace à Bénévent du culte égypto-grec (3). Il serait bien étrange cependant qu'après s'être répandu dans toute la Campanie et à Æclanum (4), il ne fût pas entré dans une ville où passait la Via Appia. Enfin, on peut admettre tout au moins qu'un Canope, sans lui être nécessairement dédié, était toujours construit sur un certain modèle apporté en Italie par les Alexandrins.

Isis et Sérapis en province n'ont pas eu seulement des sanctuaires sur la voie publique. Il est arrivé quelquefois, au temps de leur plus grande faveur, qu'ils ont envahi même le siège des séances du conseil municipal; dans une petite ville des Æquiculi (à Nesce, Cicolano) (5), sous Marc Aurèle (6), un esclave public, associant dans une œuvre pieuse sa femme et son fils, fait placer à ses frais, dans la *schola* des décurions, des images d'Isis et de Sérapis avec tous les ornements et une édicule. Les magistrats lui en donnent la permisssion. Il est même à présumer qu'à cette époque de pareilles œuvres étaient vues d'un bon œil et encouragées. L'esclave fait sa cour à l'autorité.

§ 3.

APULÉE.

Le temple de Kenchrées (7), où le Lucius d'Apulée est initié aux

(1) *C. I. G.*, 5996. V. Creuzer-Guignault, *Symbolique* : *Canobus*.
(2) Pausan., II, 4, 7.
(3) Une femme seulement porte le nom d'Isidora. *I. R. N.*, 1584, 1585.
(4) *I. R. N.*, 1090.
(5) *I. R. N.*, 5704.
(6) Cf. 5705.
(7) *Métam.*, XI, p. 802 et suiv. Cf. Pausan., II, 2, 3.

mystères isiaques, se distingue par quelques détails curieux. Le baptême était la première cérémonie de l'initiation. Lorsque Lucius le reçut, il fut conduit par les prêtres à des bains voisins, « ad *proximas balneas*, » et là il se plongea dans le bassin affecté à cet usage, « *sueto lavacro.* » Il y avait donc une vasque dans l'enceinte sacrée ; car on ne peut croire que les bains dont parle l'auteur fussent publics, puisqu'il dit qu'ils servaient spécialement au baptême. Il est vrai qu'après la cérémonie, Lucius est *reconduit* au temple (1), ce qui donne à entendre qu'une certaine distance l'en séparait ; mais elle pouvait être très faible. Apulée, dans son onzième livre, emploie une sorte de langue liturgique qui ne ménage pas les mots lorsqu'il faut décrire les marches et contre-marches du rituel ; cette fidélité à énumérer tous les détails fait que chacun d'eux prend une importance exagérée, et que l'expression dépasse quelquefois la pensée. En outre, l'édifice au milieu duquel est placée la scène d'initiation a d'autres proportions que le petit Isium de Pompéi ; c'est une vaste construction (2) où l'on peut aller et venir sans sortir de l'enceinte.

Du même passage il ressort qu'il n'y avait pas en latin de terme spécial s'appliquant à cette partie du temple, puisque Apulée emploie le terme général *lavacrum*, en le précisant par l'adjectif *suetum*. Les Romains n'ayant pas la chose n'avaient pas le mot. Sous l'empire même, lorsqu'ils se soumirent aux prescriptions des cultes mystérieux de la Grèce et d'Alexandrie, il ne paraît pas qu'ils aient désigné par un terme particulier ces lieux de purification, où le néophyte recevait de la main du prêtre un caractère sacré. A une religion nouvelle il fallait une langue nouvelle ; mais celle-ci n'eut pas le temps de naître ; on peut voir dans le onzième livre des *Métamorphoses* quel effort on fit pour la créer et comment il avorta. Ainsi elle n'a pas de mot pour désigner l'endroit où l'on baptise. Le christianisme adoptera celui de *baptisterium*, qui dès le temps de Pline le Jeune (3) était déjà reçu dans un sens profane.

Les Romains, dans leurs temples, n'avaient pas de chaires, par la raison que leur religion ne comportait pas d'enseignement. Alors même que les prêtres avaient à faire une communication, soit au public, soit à leurs confrères, ils se tenaient sous le pro-

(1) *Ad templum reductum.*

(2) *Ædes amplissima*, p. 801.

(3) Lett., II, 17, 11. — V. 6, 25. V. Rich, *Dictionnaire des antiquités : baptisterium.*

naos; c'est là que le maître des Arvales donne lecture de son rapport aux *frères* sur les prières qu'ils doivent décréter pour la santé de l'Empereur; c'est là que le collège les vote. Le pronaos du temple de Jupiter Optimus Maximus au Capitole, ou celui du temple de la Concorde, servent à la fois de chaire et de salle de délibération (1). Dans les mystères grecs, il n'y avait pas d'enseignement à proprement parler, si l'on entend par là celui qui se transmet oralement (2). On ne saurait affirmer qu'il y eût à Eleusis un βῆμα, d'où la voix du prêtre expliquait aux fidèles réunis les dogmes de la religion, comme il y en avait un sur la place publique, où l'orateur discutait devant le peuple les principes de la politique. Voici cependant qu'apparaît dans le temple alexandrin un *suggestus!* Ce fait capital révèle à lui seul qu'une révolution s'accomplit. Ce n'est pas ici le lieu d'en étudier les causes, la nature et les effets; le mot *suggestus* nous en apprend assez par lui-même. Il désigne la tribune d'où l'on domine la multitude; c'est de là que l'orateur harangue le peuple, et le général ses soldats; c'est de là que les empereurs assistent au jeux publics (3). Il y a maintenant un *suggestus* dans le temple où nous introduit Apulée, et il est si vrai que le mot prend un sens tout à fait inusité que l'auteur l'emploie presque par comparaison et en l'expliquant par une périphrase : « Cœtu .... *velut* in *concionem* » vocato, indidem de sublimi *suggestu* .... vota præfatus. » C'est toujours, lorsqu'il s'agit d'exprimer une innovation introduite dans le culte de la race latine, ce même embarras que nous avons déjà constaté; la langue n'a pas encore de terme spécial pour rendre une idée à peine éclose. La pensée cependant n'a rien d'obscur. Lorsque les traducteurs disent : « Ensuite le prêtre monta *dans* une *chaire* élevée (4) », ils ajoutent peut-être un peu au texte; le *suggestus* n'a dû être dans le temple, à l'origine, que ce qu'il était au milieu du Forum, une plateforme *sur* laquelle on se tenait debout, à moins qu'on n'y plaçât pour l'orateur un siège mobile (5). Mais ce qu'Apulée signale en passant c'est bien,

(1) V. Henzen, *Acta fratr. Arval.*, p. 91 et 151. Il est probable que lorsque les actes portent « *in æde Concordiæ,* » il faut entendre « *in pronao ædis Conc.* » qui s'y trouve en d'autres endroits. La première expression est moins explicite que la seconde, mais a le même sens.

(2) Maury, *Relig. de la Grèce antique*, t. II, p. 339-40.

(3) V. de Vit, *Lexicon* : *Suggestus.*

(4) Trad. Bétolaud, t. I, p. 385.

(5) Rich, *Dict. d. antiq.* : *suggestus.* Cf. Garrucci, *Vetri in oro*, tav. XVIII, 4, le Christ au milieu de ses disciples.

en effet, ce qui sera plus tard la *chaire*, ou, pour mieux dire, l'*ambon*, et la preuve en est que les chrétiens ont d'abord appelé *suggestus* la tribune disposée entre le sanctuaire et la nef pour la lecture de l'évangile, de l'épître et, en général, des livres saints, pour la promulgation des mandements épiscopaux et, enfin, pour la prédication (1).

En quel endroit du temple alexandrin s'élevait le *suggestus*? On n'en trouve pas trace à Pompéi. En l'an 79, l'autorité romaine était encore trop défiante pour laisser une tribune s'établir entre quatre murs. Nous en sommes donc réduits aux conjectures. D'après le passage d'Apulée, il semble bien que le prêtre s'adresse aux fidèles dans l'area même; car c'est un véritable *office* que décrit notre auteur. Les ministres d'Isis ont disposé les images sacrées dans la cella « *intra cubiculum deæ* »; le scribe, debout sur le seuil de la porte, *pro foribus assistens*, a convoqué les pastophores. C'est alors que les prières commencent. Si l'on a placé en ordre les statues des dieux dans le sanctuaire, c'est évidemment parce qu'on va les offrir à la vue de l'assemblée; c'est donc que les différents actes qui sont énumérés ensuite se passent tous devant elles. La cérémonie se compose d'un ensemble de pratiques bien net; elle débute par l'exposition des images et par l'ouverture des portes, elle se termine lorsque le prêtre a congédié les assistants et lorsqu'ils ont tous défilé devant Isis en lui baisant les pieds. C'est elle que l'on salue en entrant et en sortant; il est bien probable que c'est devant elle que l'on récite les prières pour l'empereur. Lorsque les fidèles changent de place, Apulée ne manque pas de le dire; après s'être prosternés, ils s'en retournent chacun chez soi « *ad suos discedunt lares.* » Si le *suggestus* se trouvait dans une pièce voisine de l'area nous serions sûrement avertis que l'assemblée s'y est transportée. Nous pouvons conclure de là que la tribune affectée aux harangues religieuses était bien dans l'area, et comme elle ne pouvait faire face au sanctuaire, puisque les auditeurs auraient dû tourner le dos à la déesse, il s'ensuit qu'elle était sur l'un des côtés.

On sait que les temples alexandrins en Egypte comprenaient, outre le sanctuaire, les portiques et les salles consacrées au culte, des logements pour les prêtres, des cellules pour les reclus et des chambres, où pouvaient être hébergés, moyennant salaire, les fidèles qui venaient du dehors demander aux dieux un ordre ou

(1) Martigny, *Dict. des antiq. chrét.* : *Ambon, chaire, prédication*, IV, 2, et *suggestus*.

un conseil, chercher près d'eux une guérison ou se préparer par la retraite aux épreuves de l'initiation. Les Grecs, au temps de leur grandeur, avaient construit autour de leurs temples les plus fréquentés des bâtiments dont l'étendue n'était pas moindre. Aussi, lorsque plus tard les Ptolémées envoyèrent Isis et Sérapis à la métropole, on n'eut pas, pour bâtir à ces nouveaux dieux des demeures appropriées aux besoins de leur culte, à faire violence aux traditions de l'architecture nationale. On emprunta seulement aux Alexandrins le nom du *pastophorion* pour désigner ces vastes annexes qui entouraient les édifices religieux de grande importance. Un habitant de Délos se vante dans une inscription d'avoir fait crépir à ses frais le pastophorion (1). Il y avait un pastophorion à Kenchrées; c'est ce qui ressort clairement du récit d'Apulée : « Je louai une demeure, dit Lucius, dans l'enceinte du temple et j'y établis temporairement mes pénates ; là je vivais sous le même toit que les prêtres et je pratiquais le culte de la grande déesse sans jamais me séparer d'elle (2). » Apulée ne donne pas à l'édifice son vrai nom. En effet, il est douteux que le mot *pastophorion* ait jamais été latinisé. Ruffin, au quatrième siècle, ne l'emploie qu'en l'expliquant et on ne le rencontre pas une fois dans les inscriptions latines. Ce n'est pas à dire cependant que l'Occident n'ait pas connu la chose.

(1) *C. I. G.*, 2297.
(2) *Métam.*, II, p. 792, trad. Bétolaud.

CHAPITRE III.

LES MONUMENTS FIGURÉS.

Nous devons exposer brièvement les principes suivant lesquels nous avons rédigé le Catalogue qui termine ce livre.

Il y a d'abord plusieurs catégories importantes de monuments que nous n'avons pas à examiner. Ainsi les représentations figurées du culte alexandrin ne se rencontrent jamais sur les miroirs étrusques ; ce fait n'a rien qui doive surprendre, puisque ces monuments sont en très grande majorité antérieurs à l'époque où Isis et Sérapis furent reçus en Italie. Sur ceux mêmes que l'on croit de fabrication plus récente et qui paraissent dater des deux derniers siècles de la république romaine (1), on ne trouve que des scènes d'un goût purement hellénique, qui n'empruntent rien aux mythologies des peuples étrangers.

Il faut en dire autant des vases peints. L'année où fut rendu le sénatus-consulte des Bacchanales (186 av. J.-C.) est à peu près, suivant l'opinion généralement adoptée, celle où on a cessé d'en fabriquer et d'en déposer dans les tombeaux (2). Nous avons vu que ce grave événement marque aussi d'une façon approximative le moment où le culte égypto-grec fait son apparition dans l'Italie méridionale. Isis et Sérapis arrivent quand l'usage des vases peints est déjà passé. Il y en a un cependant sur lequel on a cru reconnaître la trace de l'influence qu'exerça la religion alexandrine : c'est celui qui représente sous des traits grotesques

(1) Sur la chronologie des miroirs étrusques, v. Ed. Gerhard, *Gesammelte akademische Abhandlungen und kleine Schriften*. Berlin, Reimer, 1866, t. I, p. 140, 141 ; t. II, p. 258, 261.

(2) F. Lenormant, article *Bacchanalia*, dans le *Dictionnaire des antiquités* de Saglio.

Zeus s'apprêtant à escalader la fenêtre d'Alcmène avec l'aide d'Hermès (1). Le maître des dieux porte sur sa tête un objet semblable à un calathos; cet attribut étant le signe distinctif de Sérapis, Winckelmann, Millin et Guigniaut donnent au personnage le nom de la grande divinité alexandrine. Le style de la peinture, l'idée même qui a inspiré l'artiste, tout fait reconnaître dans ce vase un ouvrage de la dernière période; on serait donc autorisé à admettre qu'il date de l'époque où le Zeus des Alexandrins commençait à être connu en Italie. En ce cas, ce serait un échantillon unique. Mais il est plus que probable que l'interprétation de Winckelmann est erronée. Si Zeus et Sérapis ont été identifiés, il ne s'ensuit pas que les aventures mythologiques de l'un aient été attribuées à l'autre; car la religion alexandrine a fondu ensemble des doctrines philosophiques plutôt que des légendes fabuleuses. Nous n'avons trouvé nulle part, dans les monuments que nous avons classés, Sérapis enlevant Europe ou Koré, bien qu'à partir du second siècle avant Jésus-Christ, on ne le distingue plus de Zeus ou d'Hadès. Il serait tout à fait singulier qu'il entrât en rapport avec Alcmène. Ces raisons corroborent une observation très juste de Wieseler; il est d'avis qu'on s'est trompé en prenant pour un calathos l'objet dont Zeus est coiffé; il pense que c'est plutôt une sorte de bonnet (*pileus*), comme ceux que portent certains personnages de comédie (2). Les reproductions que l'on a données de cette scène bouffonne ne représentent donc pas fidèlement l'original. On peut considérer comme un fait acquis que les sujets empruntés au culte et à la mythologie des Alexandrins ne se rencontrent pas sur les vases peints.

Il est plus surprenant qu'ils ne figurent pas sur les sarcophages. C'est vers le second siècle de notre ère que l'on commence à exécuter ces sortes de monuments, c'est-à-dire précisément lorsque Isis et Sérapis jouissaient de la plus grande faveur dans la maison des Césars et dans l'empire tout entier; étant donné en outre le caractère mystérieux de leur culte, et le zèle avec lequel il entretint la croyance à l'immortalité de l'âme, il semble qu'il aurait dû fournir aux sculpteurs de tombeaux des motifs de décoration

(1) Vatican. Musée Grégorien. D'Hancarville, *Antiq. étr.*, IV, 105. Creuzer-Guigniaut, pl. CLXXIV, n° 652. Millin, *Galerie mythologique*, pl. CVIII *bis*, n° 428*. Winckelmann, *Mon. inéd.*, n° 190. Müller, *Denkm. d. A. K.*, II, 3, 49. Pistolesi, *Vaticano descritto*, vol. III, t. LXIX. Fr. Wieseler, *Denkmäler des Bühnenwesens*, taf. IX, 11.

(2) *L. c.*, p. 59, col. 1. *Cf.* taf. XII, n° 10, et p. 92, col. 2.

au même titre que le mythe de Psyché ou que les traditions éleusiniennes. Visconti croit qu'un bas-relief du Belvédère, qui représente une procession isiaque (1), a dû être, dans les temps modernes, scié et détaché de la paroi latérale de quelque sarcophage. Cette hypothèse ne paraît pas fondée. La disposition des personnages, placés à la file les uns derrière les autres, n'est pas ordinaire dans les sculptures que l'on destinait à cet usage. En outre, on est habitué à y rencontrer des symboles ou des scènes mythologiques, et non, comme ici, des tableaux représentant des cérémonies du culte.

Après les monuments parmi lesquels nous n'avons rien eu à recueillir, viennent ceux que nous avons rejetés d'une façon systématique. Il n'entrait pas dans notre plan d'étudier le culte d'Isis et de Sérapis avec l'aide des monuments d'Alexandrie même. Nous avons écarté tous ceux que nous savions avoir été apportés de cette ville par les voyageurs modernes. Dans cette catégorie rentrent, par exemple, plusieurs ouvrages de sculpture que l'on conserve aujourd'hui dans les salles du rez-de-chaussée du musée de Turin (2). Il faut y joindre toutes les monnaies d'Alexandrie, dont Mionnet donne la liste. Mais le départ n'est pas toujours facile à faire; bon nombre d'œuvres d'art sont venues depuis trois siècles prendre place dans les collections d'antiquités sans qu'on ait eu le soin d'en noter la provenance. Nous n'affirmerions pas que telle pierre gravée, telle statuette, trouvée à Alexandrie, ne s'est pas glissée dans notre Catalogue. Au moins, nous sommes-nous tenu en garde contre tout ce qui appartient à des cabinets où les objets apportés d'Egypte sont en majorité; c'est ainsi que nous avons considéré comme suspect le musée formé autrefois à Vellétri par le cardinal Borgia, aussi bien que le musée de Turin. Cependant les monuments que nous avons proscrits peuvent à l'occasion fournir des points de comparaison utiles; les monnaies surtout, qui portent avec elles leur date, sont d'un grand secours pour déterminer les limites chronologiques dans lesquelles on doit enfermer certaines représentations figurées. Nous ne nous sommes donc pas interdit de consulter, à l'occasion, les ouvrages où ils sont classés et décrits (3).

Les monuments, auxquels une restauration maladroite a donné

(1) V. notre *Catalogue*, n° 118.
(2) V. le *Catalogue* d'Orcurti.
(3) V. notre *Catalogue*, n°s 1, 2, 3, 7.

avons écarté à dessein toutes celles qui ressemblent de près ou de loin à des Abraxas; non qu'il ne soit intéressant d'étudier, à l'aide des pierres gravées, quelle influence la religion égyptienne a exercée sur les sectes juives ou chrétiennes; cette question, au contraire, nous a paru trop considérable pour être traitée en passant et nous l'avons renvoyée parmi celles qui se rattachent à l'histoire du culte alexandrin envisagé dans la seconde période de son existence; il y a là une nouvelle série de recherches dans laquelle nous n'avons pas voulu nous engager.

§ 1. — *Monuments établissant les dates.*

Les images des dieux alexandrins et de leurs attributs n'apparaissent que rarement sur les monnaies des Lagides ; deux pièces, qu'on ne sait auquel de ces princes rapporter, montrent seules les bustes conjugués d'Isis et de Sérapis, avec la fleur de lotus sur le front, tels en un mot que l'art des temps postérieurs devait les représenter (1). Mais ce fait tient à l'uniformité du type adopté par les Ptolémées et ne prouve nullement qu'ils n'aient pas accordé leur protection au culte mixte qui réunissait tous leurs sujets devant les mêmes autels. Au contraire, on voit déjà par les monnaies du chef de leur dynastie qu'ils se donnèrent, suivant la tradition égyptienne, comme la vivante personnification des grands dieux de leur royaume : Bérénice, femme de Soter, est représentée avec les attributs d'Isis (2). Sous Auguste, le vase à long bec (3), les épis mêlés aux pavots, la ciste, les torches, les serpents (4), tous les instruments et les symboles des mystères isiaques remplacent l'aigle essorante des Lagides. A partir de Vespasien, ces représentations deviennent très communes jusqu'à la fin du troisième siècle, où Alexandrie cessa d'avoir une monnaie spéciale.

Le plus ancien monument que nous ayons du culte alexandrin hors de l'Egypte serait, suivant Cavedoni (5), une monnaie de M. Plætorius Cestianus, frappée en l'an 68 av. J.-C. (6). Au droit,

(1) V. notre *Catalogue*, n° 2.
(2) *Ibid.*, n° 1.
(3) *Ibid.*, n° 3.
(4) V. Mionnet, *Alexandrie, Auguste, passim.*
(5) *Bullettino dell' inst. di corr. arch. di R.*, 1853, p. 140.
(6) Cohen, *Monnaies de la répub. rom. Plætoria*, n° 11, et pl. XXXII, n° 9.

on voit le buste d'une femme coiffée d'un casque à crinière qu'entoure une couronne de laurier, d'épis, de pavots et de lotus; de longues boucles de cheveux tombent sur son cou; elle porte par derrière un arc et un carquois; des ailes sont attachées à ses épaules; devant elle, dans le champ, est une corne d'abondance. Comme ces attributs sont empruntés à plusieurs divinités différentes, Cavedoni croit reconnaître une image panthéistique et il suppose que c'est celle d'Isis. Il y a du mérite à proposer une explication, quelle qu'elle soit, des sujets représentés sur ces monnaies de la gens Plætoria, dont Borghesi (1) a dit qu'elles désespéraient les numismatistes, comme la goutte les médecins. Mais Cavedoni n'a pas trouvé la véritable interprétation, ou du moins la sienne n'est pas appuyée de preuves assez solides pour qu'elle puisse être acceptée. Il est certain que ce buste a quelques-uns des attributs qui conviennent à Isis, les longues boucles de cheveux, les épis, les pavots, le lotus, la corne d'abondance et même les ailes qu'on voit à cette déesse sur plusieurs monuments (2). Cependant il est impossible qu'en l'année 68 un magistrat du peuple romain ait fait frapper sur les monnaies l'effigie d'Isis, comme celle d'une divinité reconnue par l'Etat. Si c'est bien Isis que l'on a voulu représenter (et il faudrait encore le démontrer), peut-être cette pièce est-elle destinée à rappeler une mission, un succès diplomatique de M. Plætorius en Egypte. Elle ne peut, en aucune façon, perpétuer le souvenir de l'introduction du culte alexandrin à Rome, ni être considérée comme notre plus ancien monument.

Si l'on excepte celles des monnaies autonomes des villes qui sont antérieures à Auguste (3), ce sont les œuvres d'art déterrées dans l'Isium de Pompéi qui doivent ouvrir notre liste. D'après ce que nous avons dit de l'établissement du culte d'Isis et de Sérapis dans l'Italie méridionale, on peut admettre que celles qui ne datent pas de l'an 63, où le temple fut restauré, remontent au second siècle avant Jésus-Christ, et dans ce nombre nous ferions entrer, par exemple, la statue d'Isis qui occupait le fond du sanctuaire.

Viennent ensuite, dans l'ordre chronologique, plusieurs tim-

Mommsen, *Hist. de la monnaie rom.*, traduite par le duc de Blacas, t. II, p. 482 b. V. la note de la page 481 (2).

(1) *Œuvres complètes*, t. I, p. 182.

(2) V. notre *Catalogue*, nos 100, 125, 126.

(3) Syracuse, Temnos (Eolide), Téos (Ionie), Hiérapolis (Phrygie), etc.

bres sur briques des affranchis de la gens Domitia, qui datent au plus tard des premières années du second siècle de notre ère (1). On y voit, auprès des noms d'Amandus, d'Arignotus, de Daphnus, l'image d'un sistre, qui indique que le culte alexandrin avait des adeptes dans le personnel des grandes briqueteries, léguées plus tard à l'empereur Marc-Aurèle.

Isis, Sérapis et leurs symboles ne figurent sur les médailles romaines qu'assez tard. Une pièce d'or, frappée à l'occasion du voyage d'Hadrien à Alexandrie (130), représente l'Empereur et sa femme Sabine donnant la main à Sérapis et à Isis (2). Mais ce monument est destiné à rappeler une circonstance tout à fait exceptionnelle. Il n'en est pas de même d'un bronze postérieur à 128, sur lequel on voit Isis portée par le chien Sirius (3); cette médaille, comme toutes celles sur lesquelles paraissent le Nil et la flore et la faune propres à l'Egypte, atteste le goût spécial d'Hadrien pour ce pays et pour ses dieux. Après lui, il faut aller jusqu'à Faustine la Jeune pour rencontrer les mêmes représentations (4). Elles reviennent plusieurs fois sur les monnaies de Commode. Un bronze de l'an 192 montre l'Empereur couronné par la Victoire et donnant la main à Sérapis qui se tient en face de lui avec Isis (5). Nous connaissions déjà par les textes la dévotion passionnée de Commode pour les divinités d'Alexandrie.

Si nous passons ensuite à l'époque où le paganisme expire, nous trouvons encore des représentations du culte isiaque dans les peintures du calendrier de Philocalus (354) (6). Elles abondent sur les monnaies de Julien (7), ce qui montre clairement quelle importance ce prince accorda aux dieux égypto-grecs dans sa restauration de la religion vaincue. Le monument le plus récent paraît être « une médaille en bronze frappée sous Gratien (375 à 383 ap. J.-C.), qui représente Anubis debout, le caducée à la main (8). » Quelques années plus tard (391) un édit de Théodose ferme le Sérapéum d'Alexandrie.

Ainsi on peut comprendre les représentations figurées du

(1) V. notre *Catalogue*, nos 4, 5, 6.
(2) *Ibid.*, no 7.
(3) *Ibid.*, no 8.
(4) *Ibid.*, nos 9, 10.
(5) *Ibid.*, nos 11, 12.
(6) *Ibid.*, no 13.
(7) *Ibid.*, section VIII, *passim*.
(8) *Ibid.*, no 14.

culte d'Isis et de Sérapis entre le commencement du troisième siècle avant Jésus-Christ et la fin du quatrième de notre ère. Elles se répartissent donc sur un espace de sept cents ans environ. Mais, tandis que les inscriptions antérieures au principat d'Auguste sont en assez grand nombre, surtout en pays grecs, on compte les monuments figurés auxquels on peut assigner à coup sûr une date aussi reculée.

§ 2. — *Différences de style. Attributs communs aux quatre divinités.*

Les images des divinités alexandrines trouvées hors de l'Egypte présentent des différences de forme presque infinies. Cette diversité vient avant tout de ce qu'elles appartiennent aux périodes de l'histoire de l'art les plus dissemblables.

Le style qu'adoptèrent tout d'abord les peintres et les sculpteurs d'Alexandrie pour représenter Isis et Sérapis fut sans doute celui qui régnait en Grèce à l'époque d'Alexandre. Comme on élevait à ces dieux des temples dont le modèle était à Athènes ou à Corinthe, de même on donnait à leurs statues la grâce et la souplesse qui étaient jadis réservées aux hôtes de l'Olympe. On se borna à les revêtir d'une certaine espèce de vêtements, à placer à côté d'eux, sur leur tête ou dans leurs mains, des attributs qui leur fussent propres, sans rien diminuer d'ailleurs de leur libre allure. Mais parfois aussi on s'astreignit à leur communiquer quelque chose de la raideur et de la gravité des dieux de Thèbes et de Memphis, afin de ne pas les rendre complètement méconnaissables pour les vaincus que l'on voulait attirer jusqu'à leurs pieds. De là naquit le style d'imitation. De même que le style purement grec, il pénétra en Italie avec le culte alexandrin. Ainsi telle figurine en bronze, provenant d'Herculanum, n'a d'une Isis que la coiffure et l'arrangement des plis de la robe (1). Au contraire, la statue principale de l'Isium de Pompéi (2) est l'œuvre d'un artiste qui a cherché à se rapprocher des principes de la sculpture égyptienne : les jambes sont jointes, le vêtement presque sans plis moule exactement les formes, et l'un des bras est collé au corps. Winckelmann est le premier qui ait enseigné à reconnaître le style d'imitation dans les ouvrages qu'avant lui

(1) V. notre *Catalogue*, n° 52.
(2) V. plus haut p. 189, n. 10.

on qualifiait en bloc d'égyptiens (1); cette distinction est devenue classique. Il n'est pas inutile cependant d'ajouter deux remarques à la règle qu'il a établie. D'abord ce style a été adopté en Italie avant l'année 79; nous ne faisons même aucune difficulté à admettre qu'il régnait déjà au siècle d'Auguste et dès le temps de Cicéron; on ne peut pas, en effet, tirer un argument contraire de ce que le culte était alors banni (2); les prohibitions du sénat ne font qu'en attester la force. Il est même probable que le style d'imitation était répandu à Alexandrie bien avant qu'Isis et Sérapis ne fussent connus à Rome. En outre, il comporte une infinité de nuances; il y a des degrés dans la soumission dont les artistes font preuve à l'égard de leurs modèles égyptiens, et sans doute ce ne fut qu'en dernier lieu qu'ils s'abaissèrent à une servilité complète. Si nous comparons la statue de l'Isium de Pompéi à celles qui ont été mises au jour dans le Canope de la villa d'Hadrien à Tivoli (3), nous constatons une différence sensible. L'une est en marbre blanc, couverte d'or et de couleurs éclatantes, les autres sont en basalte noir. L'Isis de Pompéi a une élégante coiffure, sa robe tombe simplement, sans cacher ses formes et sans les accuser à l'excès; il semble que l'art grec, en prenant des modèles dans les temples des Pharaons, ait recouvré quelque chose de l'heureuse simplicité de ses origines. Au contraire, les statues de Tivoli sont coiffées du klaft; les vêtements trop collants ont une transparence exagérée, on ne trouve dans ces ouvrages qu'une froide convention, qui ne réussit ni à oublier les procédés réalistes, ni à égaler l'indépendance naïve et le charme souriant de l'archaïsme; au lieu d'une mystérieuse gravité, on n'a pu leur donner qu'une raideur de commande. L'imitation n'est heureuse qu'autant qu'elle est discrète; or, sous Hadrien, on lui enlève ce qui lui restait de liberté; on lui impose jusqu'au choix de la matière. La sculpture se transforme pour obéir à un goût capricieux, qui du prince passe aux particuliers.

Mais il ne s'arrêta pas là. Déjà sous Auguste on ne se contentait plus des ouvrages d'imitation: on recherchait les originaux de l'époque pharaonique. Plus ils étaient bizarres, et plus ils plaisaient. Il fallait du nouveau; il n'y avait pas de meilleur moyen d'en trouver que de chercher du vieux, et le vieux que l'on apportait d'Egypte défiait toute concurrence. Les Romains n'avaient d'abord connu

(1) *Histoire de l'art*, liv. II, chap. III, § 9.
(2) *Ibid.*, § 12.
(3) V. notre *Catalogue*, nos 57, 58, 59, 60.

ce pays que par les Grecs de la côte. Lorsque après Actium ils se répandirent davantage dans l'intérieur, ils durent éprouver devant les œuvres de l'art indigène cette sorte de saisissement dont nous ne pouvons nous défendre nous-mêmes après tant de changements survenus dans les idées religieuses du monde. Les empereurs, les riches particuliers firent transporter par mer et dresser sur les places publiques, dans les palais, dans les jardins, des obélisques, des sphinx, des statues, des tables couvertes d'hiéroglyphes; c'étaient surtout pour eux des motifs de décoration. Les prêtres de leur côté virent là un moyen puissant d'entretenir cette soif du mystère qui dévorait la société romaine; et ainsi on répandit en Italie par voie d'importation des monuments contemporains des antiques dynasties de l'Egypte (1).

Telles sont les raisons pour lesquelles on vit réunies dans un même temple des images de trois styles différents. Les unes et les autres furent colportées dans toutes les parties de l'Empire; les plus grandes et les plus belles se trouvent, comme de juste, en Grèce et en Italie. Il y avait à Rome des boutiques où l'on vendait de ces objets de dévotion (2). Ceux qui avaient un moindre volume passèrent dans les provinces occidentales; les figurines en bronze ou en terre cuite émaillée devinrent surtout très communes; elles étaient souvent fabriquées dans le plus ancien style et on y inscrivait des hiéroglyphes véritables (3). On en a exhumé un grand nombre sur divers points de la France, à Clermont-Ferrand (4), à Nuits (Côte d'Or) (5), en Alsace (6). Il est probable que le commerce alexandrin en porta jusqu'aux dernières limites du monde antique.

Aux différences de style correspondent autant de différences dans les attributs des divinités égypto-grecques. Il y en a un certain nombre qui n'ont pas à proprement parler un sens religieux; tels

(1) V., outre ceux que nous avons cités çà et là dans nos catalogues de Pompéi et de Rome, outre les obélisques : la statue d'un roi pasteur qui se trouve à la Villa Ludovisi, *Bullettino della commissione di archeologia comunale di Roma*, 1877, p. 100.

(2) *Lettres de Paciaudi à Caylus*, publiées par Sérieys. Paris, 1802, in-8°, lettre VII. *Lettres de Caylus à Paciaudi*, publiées par Ch. Nisard. Paris, 1877, lettre du 9 avril 1759.

(3) *Bullet. dell' inst. di corr. arch. di R.*, 1878, p. 68-69. Cf. *Annali*, 1876, p. 243.

(4) *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*, t. III, p. 65.

(5) *Revue archéol.*, 1865, p. 72.

(6) Schœpflin, *Alsatia illustrata*, t. I, part. I, p. 494.

sont les animaux et les plantes de la vallée du Nil, l'ibis, le crocodile, l'hippopotame, le palmier; on les rencontre souvent sur les mosaïques, les fresques, les bas-reliefs, à côté d'Isis ou de Sérapis; ils y figurent, non pas comme symboles, mais seulement afin de rappeler d'une manière sensible le pays d'où le culte était sorti. D'autres attributs sont devenus aussi des motifs de décoration, mais sans avoir perdu complètement la signification mystérieuse qu'ils avaient à l'origine : tels sont les sphinx et les obélisques. D'autres sont propres au culte : c'est le cas de tous les instruments qui servaient à un usage pratique, tels que le petit seau, le sistre, l'œnochoé à long bec; bien qu'à l'origine on eût peut-être attribué à la forme qu'on leur donnait une valeur symbolique (1), ils ont été pris plutôt comme emblèmes que comme symboles; ils jouent le rôle que l'on assignait sur les monuments de la religion romaine à la patère et au simpulum par exemple; le sistre surtout a toujours été choisi pour désigner les personnes et les choses consacrées aux dieux égypto-grecs. Enfin viennent les symboles proprement dits, ceux qui représentent par un signe sensible, non une collection d'individus et un ensemble de pratiques, mais une idée abstraite; le nombre en est considérable et on ne peut guère espérer en dresser une liste complète. Lorsque le symbolisme devint à la mode chez les Romains de l'Empire, ils puisèrent sans réserve dans l'art de l'Egypte, qui sous ce rapport leur offrait plus de ressources que tout autre. Où s'arrêtèrent leurs emprunts? Il est difficile de le dire; à mesure que des idées nouvelles s'introduisirent dans les esprits et que, pour résister aux progrès du christianisme, on alla chercher des armes dans tous les temples du monde, chaque phase de la lutte ajouta quelque chose aux représentations figurées des religions de Rome; les systèmes philosophiques, qui comptaient presque autant de variétés qu'il y avait de philosophes, apportèrent chaque jour leur contingent; les caprices de l'imagination individuelle se donnèrent carrière dans l'invention et la combinaison des symboles; bien des surprises sont donc réservées à l'archéologie, et un classement méthodique serait condamné d'avance (2). Il n'est même pas très sûr que le mystère dont on enveloppait certaines images fût plus facile à pénétrer pour les anciens que pour nous, et que nous ne perdions pas notre peine en cherchant à rendre précises des idées qui ne l'étaient pas toujours pour ceux mêmes qui les

(1) Plut., *De Is. et Os.*, p. 670, 671.
(2) V. les Abraxas.

mettaient en circulation. On arrive quelquefois à expliquer des représentation figurées de l'alexandrinisme, dont on ne peut pas prévoir les singularités, en les rapprochant des différentes écritures de l'Egypte; les Romains en ont tiré bien des signes qu'ils ont interprétés à leur manière. Nous n'entrerons pas dans une étude dont on ne voit point les bornes. Il y a cependant quelques symboles qui ont plus d'importance que les autres : ce sont ceux dont on a fait en quelque sorte les insignes du culte même, ceux qui conviennent à toutes les divinités égypto-grecques en général et ne conviennent pas à d'autres dans le Panthéon de l'Occident, si bien que leur présence sur les monuments est à elle seule un indice suffisant et indiscutable.

La fleur du lotus, dont le calice bleu s'épanouit chaque matin à la surface des eaux, avait été choisi par les Egyptiens comme le symbole de la résurrection. Par une association d'idées naturelle, on y vit celui de l'immortalité, et on le plaça au-dessus du front d'Isis, de Sérapis, d'Horus, comme les Egyptiens l'avaient fait pour leur dieu Nowré-Toum (1). Quelquefois Isis est représentée portant la fleur à la main, et Horus sortant du calice. Par suite le lotus est devenu un motif de décoration très commun; il orne les objets sacrés et tout ce qui, de près ou de loin, a rapport au culte.

L'épervier chez les Egyptiens était l'image même de la divinité; aux basses époques, cet oiseau, figuré en hiéroglyphe, signifiait *dieu* (2). Faute de savoir qu'il devint un des symboles de l'alexandrisme, on a été embarrassé pour expliquer des monuments où il était représenté (3). Il porte quelquefois au-dessus de la tête le croissant et le disque, et doit, dans ce cas, être considéré comme une sorte de dieu Lunus des Egyptiens. Il exprime ainsi que le lotus des idées de renaissance, de renouvellement.

Apulée, décrivant les attributs d'Isis, dit qu'elle tenait à la main un vase surmonté d'un aspic : « aspis, caput extollens arduum, cervicibus late tumescentibus (4). » Le serpent que les Egyptiens appelaient *ârà*, les Grecs οὐρᾶιος ou βασιλίσκος, et qui porte chez les Arabes le nom d'*hadjé*, se voit dans une attitude

(1) Pierret, *Dictionnaire d'archéologie égyptienne : Lotus.*

(2) Brunn, *Monument des Atérius. Arcus ad Isis;* dans : *Bullettino dell' inst. di corr. arch. di R.*, 1848, p. 97. *Annali*, 1849, p. 363.

(3) *Bullettino della commissione di archeolog. comunale di Roma*, 1876, p. 94, tab. XIV, 4.

(4) *Métam.*, XI, p. 760.

exactement semblable à celle que peint Apulée, non seulement auprès d'Isis, mais encore tout seul ou réuni à d'autres symboles sur les objets du culte. Il dresse la tête, son cou se gonfle, sa queue se replie sous son corps. Dans l'écriture hiéroglyphique, son image exprimait l'idée de déesse (1).

Ces attributs, on le voit, ont un caractère commun ; ils représentent par des symboles empruntés à l'Egypte la divinité dans son essence même et dans sa conception la plus générale, abstraction faite de toute légende. Il nous faut, maintenant, passer en revue ceux qui conviennent à chaque divinité en particulier.

§ 3. — *Sérapis* (2).

Tacite voulant faire connaître Sérapis à ses lecteurs s'exprime ainsi : « Beaucoup prétendent que c'est Esculape, parce qu'il guérit les maladies; plusieurs en font Osiris, la plus ancienne divinité des Egyptiens, ou Jupiter, comme maître de toutes choses ; la plupart, aux attributs qui apparaissent en lui, reconnaissent Pluton ou croient le deviner (3). »

Dès le quatrième siècle, les Grecs fixèrent le type de ce dieu, qu'ils identifiaient avec Zeus, Asklépios et Hadès. Une tradition assez vague (4) rapporte qu'un artiste nommé Bryaxis fit pour un roi d'Egypte une statue de Sérapis qui fut placée dans le grand temple d'Alexandrie. Brunn (5) suppose avec raison que ce Bryaxis n'est autre que le sculpteur athénien qui avait travaillé avec Scopas au fameux mausolée d'Halicarnasse, et qu'ainsi un ciseau habile offrit au monde grec l'image idéale du nouveau dieu, aussitôt que son culte eut été imaginé (6). D'après un témoignage antique (7), cette statue aurait été un composé des métaux les plus précieux, et l'artiste, après l'avoir achevée, l'aurait

(1) Pierret, *l. c.* : *Uræus*.

(2) Sur les représentations figurées de Sérapis, v. Winckelmann, *Hist. de l'art*, V, I, 30 et 33. Visconti, *Mus. P. Clem.*, II, tav. I, VI, tav. 14 et 15. Zoega, dans *Welckers Zeitschrift*, I, p. 454 et suiv. Braun, *Ruinen und Museen Roms*, p. 422. Overbeck, *Kunst mythologie : Zeus*, p. 305.

(3) *Hist.*, IV, 83, trad. Burnouf.

(4) Athénodore, fils de Sandon, dans Clem. Alexand., *Protrept.*, IV, 48, p. 42 et suiv. (éd. Potter).

(5) *Geschichte der Griechischen Künstler*, t. I, p. 384.

(6) V. encore Overbeck, *Die antiken Schriftquellen zur Geschichte der Bildenden Künste bei den Griechen*, n° 1325.

(7) Athénodore, cité plus haut.

recouverte d'un vernis noir. Pline l'Ancien (1) mentionne aussi une statue colossale de Sérapis, qui se trouvait encore, au premier siècle, dans le Labyrinthe d'Egypte et qui aurait été faite d'une émeraude de neuf coudées, c'est-à-dire probablement d'une sorte de pierre de couleur sombre. Nous voyons, en effet, par les monuments qui nous sont parvenus, que les artistes ont quelquefois cherché, pour représenter Sérapis, une matière foncée qui contribuât à produire sur l'âme du spectateur une impression grave et même triste.

Comme Zeus, Sérapis prend sous la main des Grecs la forme d'un homme dans la maturité de l'âge; ses membres ont tout le développement que peut donner la plénitude de la vie; une abondante chevelure tombe sur son cou; une barbe épaisse étage ses boucles autour de son visage. Comme le maître de l'Olympe il tient souvent le sceptre, et quelquefois l'aigle est à ses pieds. Un certain nombre de monuments le représentent assis sur un trône à dossier élevé, comme le Zeus de Phidias. Enfin, il rappelle le souverain des dieux par la majesté de ses traits et de son attitude. Mais quelquefois aussi les artistes ont donné à sa physionomie une expression qui le rend plus semblable à Hadès. Les boucles supérieures de sa chevelure, au lieu d'être rejetées en arrière, retombent assez bas sur son front; ses sourcils se contractent; son visage prend cet air menaçant qui distingue le maître des régions souterraines. Près de lui se tient un cerbère à trois têtes : « Celle du milieu, qui est la plus élevée, appartient à un lion; celle de droite est d'un chien, à l'air doux et caressant; et celle de gauche est d'un loup rapace. Un serpent entoure de ses nœuds le corps de ces animaux, et sa tête vient s'abaisser sous la main droite du dieu (2). » Si Sérapis n'emprunte rien à Asklépios, c'est que chez les Grecs le dieu de la médecine était représenté à peu de chose près comme Zeus lui-même.

Mais l'attribut distinctif de Sérapis c'est le calathos qui surmonte sa tête; cette corbeille, symbole de fécondité et d'abondance, que l'on portait en grande pompe dans les mystères d'Eleusis, devient la coiffure du dieu, qui représente, comme toutes les puissances chthoniennes, la vie sans cesse éteinte et sans cesse renaissante. Le calathos est quelquefois orné extérieu-

(1) *Hist. nat.*, XXXVI, 19.

(2) Macrobe, *Saturn.*, I, 20. Les Cerbères à trois têtes ne sont pas rares parmi nos monuments; mais nous n'en avons peut-être pas un seul où ces trois têtes appartiennent à des animaux différents. Cette observation est d'Overbeck.

rement d'épis de blé, et des branches d'un arbre que Visconti (1) dit être le chêne, mais dans lequel nous reconnaîtrions plutôt, avec d'autres archéologues, l'olivier. D'autres fois, la tête de Sérapis est ceinte d'un bandeau auquel viennent s'adapter des rayons qui forment comme une auréole; mais cet attribut n'est pas aussi caractéristique que le calathos, et les exemplaires où il figure ne sont pas en grand nombre. Enfin il arrive que le front du dieu est seulement surmonté d'une fleur de lotus, comme celui d'Isis, sa compagne, et qu'il tient dans la gauche une corne d'abondance, au lieu de sceptre, et dans la droite un gouvernail.

Overbeck (2) cite dix-huit bustes de Sérapis, et on pourrait facilement grossir ce nombre. Il les partage en deux classes : la première comprenant ceux dont l'expression est plus calme, plus majestueuse, quoiqu'il s'y mêle toujours un peu de mélancolie; la seconde, ceux qui donnent à la physionomie du dieu un air plus sombre, plus farouche, et dont les formes sont moins nobles. Le plus beau type de la première classe est le buste colossal en marbre pentélique que l'on peut admirer au Vatican (3). Sérapis a toute la majesté de Zeus; mais il n'en a pas la sérénité; l'expression qui domine sur son visage est celle d'une bonté mélancolique. C'est bien ainsi qu'on se figure le maître des enfers, qui, suivant les paroles de Zoega, « retient les âmes des morts dans son empire, non pas par les chaînes de la nécessité, mais par le charme de ses sages et séduisantes paroles. » La chevelure retombe sur le front et l'enveloppe, symbole des épaisses ténèbres dans lesquelles est plongé le royaume des ombres. Le vêtement ne se compose pas seulement, comme chez Zeus, de l'himation qui laisse l'épaule droite à découvert, mais encore d'un chiton plissé qui couvre la poitrine jusqu'au cou, ainsi qu'on le voit généralement sur toutes les représentations de Sérapis. Nous citerons encore un bel exemplaire en marbre blanc conservé au musée Britannique (4); l'expression est semblable à celle du buste du Vatican; sur la tête est un calathos orné de branches d'olivier. A la limite des deux classes et comme pouvant servir de transition, il faut ranger une tête colossale en basalte vert qui se trouve à la Villa Albani (5). Ce qui contribue surtout à lui donner

(1) V. notre *Catalogue*, n° 32.
(2) *Kunst Mythologie : Zeus. Sarapis.*
(3) V. notre *Catalogue*, n° 19.
(4) *Ibid.*, n° 20.
(5) *Ibid.*, n° 24.

un caractère grave et pensif c'est la proéminence du bas du front; les yeux, très enfoncés dans leurs orbites, semblent porter leurs regards au loin et refléter la pensée profonde du dieu qui gouverne la nature entière. Mais ce n'est plus la beauté idéale de Zeus. Le défaut de noblesse est très sensible surtout dans un buste en marbre de Paros que l'on conserve au Louvre (1); la physionomie se distingue au premier coup d'œil de celle de Zeus « non seulement par son expression sombre, mais encore par le manque absolu de majesté idéale. De plus le nez court, la figure trapue lui prêtent un caractère de férocité brutale (2). »

Les quinze statues de Sérapis que cite Overbeck reproduisent presque toutes exactement le même type. Une des plus intactes est celle qui a été trouvée à Pouzzoles et qui est aujourd'hui au musée de Naples (3). Le dieu est assis; sa main, élevée plus haut que sa tête par un geste vigoureux, tient un long sceptre; sa droite est abaissée vers Cerbère; la pose est pleine de noblesse, quoiqu'un peu raide. La statue du Vatican que donne ensuite notre Catalogue (4) est d'un travail plus délicat; les mouvements sont plus souples, les draperies mieux jetées; mais l'ensemble ne produit pas l'impression qu'on attend d'une œuvre qui vise à l'idéal. Une statuette en argent d'une collection anglaise (5) offre ceci de particulier que la main gauche tient une corne d'abondance au lieu d'un sceptre. Sérapis a été très rarement représenté debout par les sculpteurs; un joli petit bronze de Florence offre seul peut-être l'image de ce type (6).

Plus rares encore sont les représentations de Sérapis sur les bas-reliefs. Un autel votif du Vatican en offre un exemple bien caractérisé (7). Welcker donne la liste de quatorze bas-reliefs funéraires où il croit reconnaître la figure du dieu alexandrin (8). Plusieurs archéologues s'écartent de cette opinion; quelques-uns veulent que le personnage en question ne soit pas le dieu lui-même, mais un mortel identifié avec Sérapis. Quoi qu'il en soit, il y a là matière à discussion. Un bas-relief en terre cuite du

(1) V. notre *Catalogue*, n° 26.
(2) Fröhner.
(3) V. notre *Catalogue*, n° 31.
(4) *Ibid.*, n° 32.
(5) *Ibid.*, n° 33.
(6) *Ibid*, n° 34.
(7) *Ibid.*, n° 98.
(8) *Ibid.*, n° 90.

musée de Naples (1) offre au contraire une image de Sérapis dont l'attribution n'est pas douteuse; car elle est parfaitement semblable aux statues les mieux conservées. Le même type se rencontre aussi fréquemment sur les lampes.

Parmi les nombreuses monnaies qui représentent Sérapis, il n'y en a qu'une qui offre un sujet dont nous n'ayons pas encore parlé; c'est une pièce autonome d'Odessos (2), sur laquelle on voit le dieu porté par un cheval au galop; il est probable que si on lui a donné pour compagnon cet animal qui est l'attribut ordinaire de Poseidon, c'est que les habitants d'Odessos avaient confondu Sérapis avec le souverain des mers; cette identification, quoique plus rare que les autres, n'est pas sans exemple.

Les sujets figurés sur les gemmes ne se distinguent pas de ceux que l'on peut observer sur les autres monuments. La tête de Sérapis y est représentée tantôt de face, tantôt de profil, et les graveurs, comme les sculpteurs, lui ont donné une expression tantôt triste et mélancolique, tantôt farouche et passionnée. Deux pierres de la collection formée à Rome par Cadès (3) peuvent servir d'exemples de l'un et de l'autre type. Sérapis assis paraît sur les gemmes dans l'attitude et avec les attributs que nous lui connaissons déjà, si ce n'est qu'il y est quelquefois beaucoup plus semblable à Zeus; souvent le Cerbère est remplacé par l'aigle et le dieu tient dans la gauche un foudre au lieu du sceptre. On lui voit aussi à la main une phiale (4), qui contient sans doute l'eau rafraîchissante promise aux bienheureux; une monnaie d'Hadrianopolis (Thrace) (5) présente d'ailleurs le même sujet. Enfin, il faut noter qu'un certain nombre de gemmes portent, autour de l'image sacrée, cette légende : « Sérapis seul est Zeus (6), » ou encore : « Grand est le nom de Sérapis (7). » D'après ces inscriptions, il n'est pas douteux que l'on attribuait aux pierres où était gravé le nom ou l'image du dieu une vertu prophylactique.

(1) V. notre *Catalogue*, n° 91.
(2) *Ibid.*, n° 185.
(3) *Ibid*, n° 135.
(4) *Ibid.*, n°
(5) *Ibid.*, n° 183.
(6) *Ibid.*, n°s 138, 139, 143. *Cf.* n° 213.
(7) *Ibid.*, n° 138.

§ 4. — *Isis.*

Le costume que porte Isis sur les monuments de l'Europe varie d'abord suivant le style de l'ouvrage. C'est surtout lorsqu'on a voulu imiter la manière des Egyptiens que la diversité est devenue grande; suivant qu'on a voulu être plus ou moins fidèle, on a puisé plus ou moins dans l'attirail hiératique. Sur un bas-relief (1), une romaine vêtue en Isis a au-dessus de la tête le disque de la lune et les cornes de vache et tout son corps est enveloppé dans de longues ailes repliées. Sur un camée en ivoire du Vatican (2), la déesse est coiffée de la poule de Numidie; telle statue de la Villa Hadrienne (3) porte le klaft et tient le tau à la main. Le front de telle autre est surmonté de deux larges plumes (4). Nous ne pouvons donc que répéter ce que nous avons dit des attributs en général : un classement dans les ouvrages d'imitation est impossible, parce qu'aucune règle fixe n'a limité la fantaisie des artistes. Ce qui est certain, c'est qu'on avait inventé pour Isis, à l'époque alexandrine, un costume spécial, qu'Apulée (5) décrit dans tous ses détails. La coiffure est ainsi dépeinte : « La déesse avait une épaisse et longue chevelure dont les anneaux légèrement bouclés et dispersés çà et là sur son cou divin flottaient avec un mol abandon. » Les accessoires qu'énumère ensuite l'auteur ne se retrouvent pas partout. Il parle en ces termes du vêtement : « Sa robe, faite d'un lin de la dernière finesse, était de couleur changeante et se nuançait tour à tour de la blancheur du lis, de l'or du safran, de l'incarnat de la rose. Mais ce qui frappa le plus vivement mes regards, ce fut un manteau si parfaitement noir qu'il en était éblouissant. Ce manteau, jeté sur elle en travers, lui descendait de l'épaule droite au-dessous du côté gauche, comme eût fait un bouclier. Un des bouts pendait avec mille plis artistement disposés et il se terminait par un nœud en franges qui flottait de la manière la plus gracieuse. » La robe de dessous tissue de lin, le manteau (*palla*) bordé de franges (*fimbriæ*), jeté en travers de l'épaule droite au côté gauche et noué par un bout sur la poitrine, sont devenus, depuis Winckelmann, le critérium assuré auquel on reconnaît les figures

(1) V. notre *Catalogue*, n° 101.
(2) Winckelmann, *Storia dell' arte*, Ed. Fea, t. I, p. 451.
(3) V. notre *Catalogue*, n°s 57, 58, 59.
(4) *Ibid.*, n° 52.
(5) *Métam.*, XI, p. 756 à 758, traduct. Bétolaud.

d'Isis. Il faut y joindre le sistre et le petit seau (*cymbium*, *situla*), qu'elles tiennent d'ordinaire à la main. Elles devraient, en outre, suivant Apulée, être chaussées de sandales tissues avec les feuilles du palmier.

Autant il y a de divinités gréco-romaines avec lesquelles l'Isis égyptienne a été identifiée, autant on peut former de groupes parmi les attributs qu'on a empruntés aux cultes grecs pour orner ses images.

Isis est d'abord une divinité sidérale : « C'est moi, dit-elle dans Apulée (1), dont la volonté gouverne les voûtes lumineuses du Ciel. » Comme telle, elle absorbe quatre ou cinq divinités égyptiennes : Nout, Hathor, Neith, Nauth... (2), etc. Elle embrasse ainsi tout le firmament. Outre ce rôle général, elle en avait un plus particulier. L'astre Sepet, dont le lever héliaque marquait le commencement de l'année, lui était consacré. Les Grecs, constatant l'identité de Sepet avec leur Sirius, acceptèrent aussi cette fonction et représentèrent Isis assise sur le Chien, qui était chez eux le signe de cet astre; un groupe de ce genre était placé à Rome au-dessus de la porte d'entrée de l'Isium de la IXe région (3); un bas-relief du musée Kircher, trouvé à Cervetri, en donne une idée exacte (4). Il semble que c'est par suite d'une erreur (5) que les Grecs, Plutarque (6) entre autres, ont cru qu'Isis était aussi une déification de la lune. Quand ils virent, en Egypte, la tête de la déesse coiffée des cornes de vache, ils ne pénétrèrent pas le sens du symbole, qu'on leur cacha peut-être; mais ils furent frappés de la ressemblance que cette image présentait avec celles d'Io ; dès le temps d'Hérodote (7), ils l'avaient remarquée et, comme Io avait chez eux pour attributs des cornes qui étaient aussi bien celles de la lune que celle d'une vache (8), il n'en fallut pas davantage pour construire toute une légende. On prétendit qu'Io avait passé en Egypte, où elle avait été reçue par Isis (9), puis, qu'elles ne différaient pas l'une de l'autre. Et ainsi Isis prit chez les Grecs une fonction qui, dans le Panthéon

(1) *Métam.*, XI, p. 762.
(2) V. ces mots dans Pierret, *Dict. d'archéol. égypt.*
(3) V. plus haut, p. 226, n. 4.
(4) V. notre *Catalogue*, n° 93.
(5) Pierret, ouvrage cité, article *Isis*.
(6) *De Is. et Os.*, p. 371.
(7) II, 41.
(8) Smith, *Dictionary of greek and roman mythology* : *Io*.
(9) V. plus haut l'Isium de Pompéi et notre *Catalogue*, n° 218.

égyptien, était réservée primitivement à un dieu spécial (1). Elle porta sur la tête le croissant et ne se distingua plus de Phébé. De là à lui donner pour insigne la pleine lune il n'y avait qu'un pas : « Elle avait au-dessus du front, dit Apulée, une plaque circulaire en forme de miroir, laquelle jetait une lumière blanche et indiquait que c'était la Lune (2). » Puis on réunit le croissant et le disque et, en définitive, il se trouva que la coiffure de la déesse ressemblait parfaitement à celle qu'on lui voyait en Egypte, mais qu'elle avait un sens symbolique tout différent (3). Enfin Isis, considérée comme divinité sidérale, fut revêtue d'un manteau brodé « étincelant d'innombrables étoiles, au centre desquelles une lune dans son plein brillait de sa radieuse et vivante lumière (4). »

Isis, chez les Egyptiens, n'avait pas l'empire des mers ; il était naturel qu'elle le conquît, lorsqu'elle eut été adoptée par un peuple de navigateurs. Dès lors, « elle gouverne les souffles salutaires de l'Océan (5) ; » c'est du milieu des flots qu'elle apparaît au Lucius d'Apulée, sur les rivages de Kenchrées. Sous le vocable de Pharia ou Pelasgia, elle est adorée à Corinthe (6) et sur la plupart des côtes où touchent les Alexandrins. On donne son nom à des bateaux marchands (7), à des vaisseaux de guerre (8) ; son image est quelquefois placée à la proue (9). Dans les naufrages, on implore sa protection, et, si l'on y échappe, on expose dans ses temples, comme ex-voto, de petits tableaux où est représentée la catastrophe (10). La plus grande fête de son culte est une fête maritime, celle du Navire (11). Sur un grand nombre de monnaies des villes de l'Asie (12), Isis Pharia est représentée debout sur une galère, tenant une voile enflée au-dessus de sa tête ; quelquefois, on voit auprès d'elle un phare et deux Tritons sonnant du buccin (13).

(1) Pierret, *Dict. d'arch. égypt.* : *Aah.*
(2) *Métam.*, XI, p. 757.
(3) Pierret, ouvr. cité : *Isis.*
(4) Apulée, *l. c.*, p. 759.
(5) *Ibid.*, p. 762.
(6) Pausan., II, IV, 6.
(7) *Annali dell' Inst. di corr. arch. di R.*, 1865, p. 323.
(8) *I. R. N.*, 2807, 2810.
(9) *C. I. L.*, III, 3.
(10) Juvén., XII, 28.
(11) V. plus haut, p. 120 et suiv.
(12) V. notre *Catalogue*, n° 189.
(13) *Annali dell' Inst.*, 1841, p. 247-248.

C'était surtout son rôle de divinité chthonienne qui avait fait sa fortune. A force de la voir représentée comme *pleureuse* et comme *couveuse* (1), les Grecs n'eurent pas de peine à l'identifier avec Déméter. Les attributs des mystères d'Eleusis sont associés à ses images. Apulée place dans sa coiffure des épis de blé « qui venaient se balancer au-dessus de son front. » Ils se trouvent aussi auprès d'elle ou isolément, ou mêlés aux ornements de ses temples. Quelquefois, ils entourent une tête de pavot (2), absolument comme on le voit sur des monuments du culte de Déméter. Epis et pavots remplissent, sur certaines médailles, la corbeille sacrée appelée *calathos* (3). Ailleurs figure la ciste (4). Le serpent jouait, comme on sait, un grand rôle dans les religions antiques; c'était un symbole commun, surtout dans les mystères d'Eleusis. Il le devint plus encore dans ceux d'Alexandrie. Peut-être est-ce parce qu'en Egypte il était propre à Rannou, déesse des moissons et de l'abondance (5). Tantôt ces serpents d'Isis-Déméter ne se distinguent pas de l'*uræus*, tantôt ils ressemblent à de grosses couleuvres, tantôt leur corps est surmonté d'une tête d'Isis ou de Sérapis (6). Souvent ils se confondent avec l'agathodémon, surtout lorsque au culte alexandrin se joint, sous Hadrien, celui d'Antinoüs, représenté comme le bon génie. Il arrive même que toutes les distinctions s'effacent, que l'*uræus* devient un agathodémon, et ainsi de suite.

Isis, outre qu'elle règne, en tant que puissance cosmique, sur les cieux, la mer et la terre, absorbe en elle, si on l'envisage dans ses rapports avec l'homme, presque toutes les autres divinités gréco-romaines. Cependant tous leurs attributs ne lui conviennent pas également. Il n'y a guère que ceux de la Tychè-Fortuna, la corne d'abondance, le gouvernail et la rame (7) qui puissent sûrement lui être rapportés. Il n'est pas prouvé que l'on possède une seule statue d'Isis Salutaris ou Hygia (8); les gemmes où elle paraît dans le rôle de divinité médicale sont en très

(1) Pierret, *Dict. d'arch. égypt.* : *Isis.*
(2) V. notre *Catalogue*, n° 131.
(3) V. dans Mionnet les monnaies d'Alexandrie frappées sous Auguste.
(4) V. notre *Catalogue*, n° 103.
(5) Pierret, *Dict. d'arch. égypt.* : *Rannou.*
(6) V. notre *Catalogue*, n°s 18, 77, 92, 196.
(7) *Ibid.*, passim.
(8) Dans la statue de Clarac, pl. 987, n° 2576, les restaurations sont arbitraires, et l'attribution, quoi qu'en dise Visconti (*Mus. P. Cl.*, t. VII, pl. 5), douteuse.

petit nombre (1). La conception de la Providence était assez compréhensive par elle-même aux yeux des Alexandrins; ils avaient trouvé avec raison que détailler ses fonctions et rappeler chacune d'elles par des symboles spéciaux était chose inutile. Toutefois, Isis-Panthée porte encore, outre les attributs déjà énumérés, le casque de Minerve (2).

Il y avait, dans un quartier de Rome, une statue que l'on appelait l'Isis d'Athénodore (3). On a pensé que ce nom désignait une œuvre de cet artiste fameux, élève de l'Ecole de Rhodes, qui travailla au groupe du *Laocoon*. En ce cas, le type de la déesse alexandrine aurait été fixé au troisième ou au deuxième siècle (4) avant notre ère, peut-être sous l'inspiration des Ptolémées, par la statuaire grecque, et l'original, transporté ensuite à Rome, aurait servi de modèle aux artistes des temps postérieurs.

Les bustes d'Isis ont à peu près tous la même expression. En général, la physionomie est semblable à celle qui distingue Déméter ; les traits sont calmes et doux, mais graves. La déesse est représentée comme une femme dans tout l'éclat de sa beauté, dont le visage reflète les sentiments tendres et profonds qui conviennent à la mère d'un dieu et à la bienfaitrice du genre humain. Malgré cette communauté d'expression, les types offrent une grande variété. Il y a des bustes qui reproduisent exactement le type le plus ordinaire, celui que décrit Apulée. Un ouvrage de ce genre se trouve aujourd'hui au Vatican (5); les cheveux séparés en deux bandeaux ondulés tombent en boucles gracieuses; le front est surmonté du croissant et de la fleur de lotus; une robe enveloppe le corps jusqu'au cou dans ses plis sévères et un manteau à franges forme sur la poitrine le nœud caractéristique. Un buste colossal de la Villa Borghèse (6) et celui que le peuple de Rome appelle *Madama Lucrezia* (7), sont conçus aussi d'après ce type. On pourrait faire entrer dans le même groupe un buste du Louvre en marbre gris (8), s'il n'y avait des raisons de croire qu'il est, au moins en partie, de travail moderne. Le musée du

(1) V. notre *Catalogue*, n° 149.
(2) *Ibid.*, n° 126.
(3) V. plus haut, p. 226.
(4) Sur le rôle des Ptolémées dans les arts, v. Overbeck, *Griechische Plastik*, Fünftes Buch, Einleitung.
(5) V. notre *Catalogue*, n° 35.
(6) *Ibid.*, n° 41.
(7) *Ibid.*, n° 36.
(8) *Ibid.*, n° 37.

Vatican en possède un autre (1), qui s'écarte du type connu : la déesse n'a ni boucles de cheveux, ni nœud sur la poitrine; elle est couverte d'un voile qui tombe sur les épaules; on voit au-dessus de son front le disque de la lune entre deux serpents. Une tête du musée du Louvre (2) est plus singulière encore : le visage tourné vers la gauche a une expression de vague inquiétude; la chevelure tombant en boucles est ceinte d'un diadème qui rappellerait celui d'Héra, s'il n'était orné, au milieu, d'un croissant, d'un serpent et de tiges de pavots; sur le front paraissent deux petites cornes naissantes. L'artiste a voulu représenter cette Isis à laquelle les inscriptions donnent le nom de Reine, mais en même temps il l'a identifiée avec cette Io errante et tourmentée, dent les infortunes sont aussi célèbres que celles de l'épouse d'Osiris. Il y a, enfin, au Vatican, un buste colossal (3) d'un type unique. C'est celui d'une femme dont la tête est coiffée du klaft et couverte d'un voile; la robe monte jusqu'au cou; une *infula* pend de chaque côté du front. Ce dernier attribut appartient plutôt à une Cybèle ; mais sur le sommet de la tête on a remarqué un trou qui devait recevoir, à ce que l'on croit, une fleur de lotus. De là le nom d'Isis que l'on a donné à cette figure. S'il est justement appliqué, il n'est pas moins vrai qu'on ne retrouverait nulle part un monument semblable.

Les statues d'Isis sont en très grand nombre. Clarac à lui seul en cite près de quarante. Mais, une fois le triage fait, il n'en reste que bien peu dont la dénomination soit exacte; il en reste bien moins encore qui aient conservé leurs bras, et, partant, leurs attributs caractéristiques. La plupart ont été restaurées d'après les médailles et les gemmes. La plus belle, la plus conforme au type décrit par Apulée, est celle que l'on conserve au Capitole (4); l'artiste a su marier dans la composition de cette figure exquise la gravité des déesses éleusiniennes à la grâce d'Aphrodite. Nous citerons encore, comme offrant des variétés intéressantes, de jolis bronzes (5), dont un trouvé à Herculanum, les statues en basalte tirées de la Villa Hadrienne (6), et comme tout à fait singulière, celle que l'on conserve au Palais Ducal, à Venise (7). Il

(1) V. notre *Catalogue*, n° 38.
(2) *Ibid.*, n° 39.
(3) *Ibid.*, n° 40.
(4) *Ibid.*, n° 45.
(5) *Ibid.*, n°s 52, 53, 54.
(6) *Ibid.*, n°s 57 à 60.
(7) *Ibid.*, n° 63.

suffira d'ailleurs de jeter un coup d'œil sur notre *Catalogue* (1) pour se rendre compte des différences d'attitude et d'expression que les Grecs et les Romains ont introduites dans le type d'Isis. Winckelmann a remarqué le premier qu'il était difficile de distinguer cette divinité de ses prêtresses, parce qu'elles portent sur les monuments le même costume qu'elle. Quelque juste que soit cette observation, il semble qu'il y a un moyen de sortir d'embarras : c'est de s'en rapporter au visage ; il est bien probable que s'il est d'une beauté idéale, l'artiste a voulu représenter la déesse, et il est certain que s'il a au contraire le caractère d'un portrait, il offre l'image d'une isiaque (2).

Les gemmes et les monnaies ne méritent pas d'être examinées d'une façon spéciale. Il faut noter seulement que le type d'Isis Pharia, très rare parmi les statues, s'y rencontre assez fréquemment (3), et qu'elles présentent aussi quelques exemples remarquables d'Isis montée sur le chien Sirius (4).

§ 5. — *Harpocrate* (5), *Anubis*. — *Les groupes*.

Les Egyptiens avaient représenté Horus sous la figure d'un enfant qui portait le doigt à sa bouche, comme on le fait souvent dans le premier âge. Le sens de ce geste échappa aux Grecs; ils crurent qu'Horus commandait le silence aux initiés; ils s'étaient toujours fait un scrupule de révéler les secrets de leurs mystères nationaux ; frappés de voir que le même voile cachait ceux de l'Egypte, quelquefois même à leurs propres yeux, ils trouvèrent heureux ce prétendu symbole et l'adoptèrent dans le culte mixte dont Alexandrie fut le siège. Harpocrate, tel que leur imagination l'a conçu, ne diffère guère d'Eros que par ce geste consacré. Il lui ressemble non seulement par ses formes d'enfant, arrondies et potelées, mais encore par les ailes qui paraissent derrière son dos;

(1) Nos 35 à 64.
(2) *Ibid.*, nos 85, 86, 87, 88.
(3) *Ibid.*, nos 150, 189.
(4) *Ibid.*, nos 153, 191.
(5) Sur les représentations figurées d'Harpocrate, v. Cuper, *Harpokrates*, Trajecti ad Rhenum, 1687. Bien que ce livre ait beaucoup vieilli à cause des progrès de la science égyptologique, il contient un grand nombre de reproductions intéressantes. V. encore Montfaucon, *Ant. Expl.*, t. II, p. 300 à 305, pl. CXXIII à CXXV, et tous les ouvrages d'archéologie que nous avons cités dans la bibliographie des monuments de notre *Catalogue*.

les Romains suspendent à son cou la bulle, attribut du jeune âge. D'ordinaire, il est entièrement nu, ou du moins vêtu légèrement; une nébride est jetée sur ses épaules et une couronne de lierre entoure sa chevelure, comme on le voit sur les figures de Dionysos; la main gauche tient une corne d'abondance, symbole de la fécondité de la nature, dont le jeune dieu personnifie les forces inépuisables et sans cesse renaissantes. Les artistes lui donnent aussi le carquois d'Apollon, qui représente comme lui le soleil levant. Identifié avec Hercule, il s'appuie quelquefois sur la massue. Il semble qu'on se soit ingénié à grouper autour de lui tous les attributs qui convenaient dans les traditions artistiques de la Grèce aux figures des dieux enfants; il paraît même avoir été confondu avec l'enfant à l'oie (1). Comme divinité alexandrine, il a au-dessus du front la fleur de lotus, ou une mèche de cheveux nouée et dressée de façon à imiter ce symbole, ou bien encore un croissant et deux longues plumes; il est souvent accompagné de l'épervier.

Nous ne connaissons pas de buste d'Harpocrate; ses statues sont au contraire assez nombreuses; la meilleure se trouve au musée du Capitole (2); elle est d'un bon travail, quoiqu'elle n'appartienne certainement pas à la meilleure époque de l'art; elle a été exhumée dans la villa d'Hadrien, et elle est sans doute l'œuvre d'un contemporain de ce prince. Les figurines en métal qui représentent Harpocrate abondent dans toutes les collections; ce sont en général des amulettes; elles ont été répandues à profusion et se retrouvent sur tous les points du monde romain.

Anubis (3) fut aussi l'objet d'une méprise. Les Egyptiens lui avaient donné une tête de chacal, parce que cet animal, vivant loin de la lumière du jour, était pour eux un symbole funèbre (4). Les Grecs prirent cette tête pour celle du chien. Ils joignirent aux images du dieu cynocéphale le caducée et les *talaria*, attributs d'Hermès, et la palme, symbole de la mort, que les Egyptiens tenaient à la main lorsqu'ils accompagnaient un des leurs à sa dernière demeure (5). Anubis est en général vêtu d'une tunique à manches courtes qui s'arrête au-dessus des genoux et qui est ser-

(1) V. notre *Catalogue*, n° 74.
(2) *Ibid.*, n° 65.
(3) *Ibid.*, n°s 76, 96, 97, 102, 103, 112, etc.
(4) Pierret, *Dict. d'arch. égypt. : Chacal.*
(5) Wilkinson, *Customs and manners of the ancient Egypt.*, t. III, pl. LXIX (Ed. de Birch).

rée à la taille par une ceinture; de ces épaules tombe un grand manteau, qui tantôt est rejeté en arrière et tantôt l'enveloppe entièrement. C'est dans ce costume qu'il figure sur les bas-reliefs, sur les gemmes, sur les monnaies, sur les peintures. C'est encore ainsi que le représente une statue colossale trouvée à Porto au siècle dernier, et que l'on peut voir aujourd'hui au musée du Capitole (1).

Les images des quatre dieux alexandrins sont souvent réunies par groupes. Celui d'Isis et de Sérapis se rencontre le plus fréquemment; on voit les têtes ou les bustes de ces deux divinités affrontés ou accolés sur des monnaies, sur des lampes, sur des gemmes, sur des vases de l'époque romaine. Isis allaitant Horus est plutôt connue en Occident par des figurines émaillées ou par des statuettes en bronze de style d'imitation. La Glyptothèque de Munich possède un groupe en marbre, provenant de Rome, qui représente Harpocrate et Isis debout l'un auprès de l'autre (2). Sérapis, Isis et Harpocrate n'apparaissent guère que sur les gemmes et sur les monnaies; Anubis y figure aussi quelquefois comme leur acolythe.

§ 6. — *Conclusion.*

Les représentations figurées que nous venons d'étudier montrent comment s'est formé le syncrétisme alexandrin. D'abord, toutes les divinités d'un même panthéon se confondent; Isis ne se distingue plus d'Hathor ou de Neith, ni Hécate de Déméter, ni Proserpine de Cérès. En second lieu, on réunit les trois panthéons, et l'on arrive ainsi à concentrer toutes les croyances de l'humanité autour d'une triade, à laquelle on adjoint comme ministre d'un rang inférieur Hermanoubis. Mais il s'en faut qu'on lui ait donné sans distinction tous les attributs qui convenaient à chacune des divinités dans chacun des panthéons. On a fait un choix, et ce choix est bien significatif; les monuments en cela nous en apprennent beaucoup plus que les textes. S'il fallait s'en rapporter aux auteurs, il n'y a pas un dieu égyptien qui n'eût son équivalent en Grèce, et il était impossible qu'il en fût autrement; car il n'y a pas de religion que l'on ne puisse comparer à quelque autre. Mais gardons-nous de croire que les Alexandrins fussent restés fidèles à toutes les traditions des cultes helléniques et qu'ils

(1) *Catalogue*, n° 76.
(2) *Ibid.*, n° 78.

continuassent à adorer sans exception tous les êtres surnaturels dont ils retrouvaient les analogues dans les temples des bords du Nil. En fait, la religion qu'ils ont répandue en Occident est née de l'éclectisme, auquel le monde, fatigué du poids de ses croyances, aspirait de plus en plus. Bien des hôtes de l'Olympe, qu'on n'avait pas oubliés et qu'on nommait encore, sont restés au delà des mers, et ce sont précisément ceux de la vie, de la force, de la beauté, les plus brillants, les plus Grecs. Qu'est devenu Apollon? Qu'est devenu Arès? Qu'est devenue même cette Aphrodite, que la Grèce avait faite sienne, en ajoutant comme attribut à la fécondité de la déesse asiatique la grâce exquise et la suprême élégance de la forme (1)? On nous dit bien qu'elle n'est autre qu'Isis-Ouadji (2); mais le culte qu'elle reçoit sous ce nom est resté propre à quelques localité de la basse Egypte, d'où il n'est pas sorti; les prêtres enseigneront qu'Aphrodite n'est qu'une forme d'Isis; mais elle redevient alors une conception naturaliste; on ne voit plus en elle qu'une force nécessaire à la reproduction des êtres; on ne comprend plus le Beau divinisé. Au contact de l'Egypte, les principes métaphysiques contenus dans la religion grecque se développent et étouffent tout le reste; les statues deviennent des monstres auxquels on ne demande que d'exprimer des idées sous une forme sensible. Et alors les symboles se multiplient; ceux que nous avons passés en revue ont un caractère commun; ils parlent tous à l'homme de mort et de résurrection; non seulement on conserve ceux qui avaient cours dans les mystères d'Eleusis, mais encore on en emprunte de nouveaux à l'Egypte en les interprétant quelquefois à contresens. Il semble que l'on n'ait pas assez de signes pour rappeler à l'homme qu'il n'est que poussière. Ces idées de vie future, que les Grecs ne remuaient qu'à certains jours, deviennent alors la préoccupation constante. L'art religieux oublie les légendes dorées des immortels, leurs jeux et leurs passions, c'est-à-dire qu'il ne trouve plus de charmes dans la représentation de l'existence humaine divinisée; si l'on excepte la peinture où l'on voit Io reçue en Egypte par Isis (3), on chercherait en vain parmi les monuments du culte alexandrin une scène où fût retracée une aventure mythologique. Le sentiment qui guide la main des artistes devient triste et profond : le paganisme est réduit à son minimum.

(1) Decharme, *Mythologie de la Grèce antique*, p. 188.
(2) *Gazette archéolog.*, 1877, p. 149, notes 2, 5 et 6.
(3) V. chap. VIII, et notre *Catalogue*, n° 219.

CATALOGUE MÉTHODIQUE

DES

MONUMENTS FIGURÉS

CATALOGUE MÉTHODIQUE

DES

MONUMENTS FIGURÉS

SECTION PREMIÈRE.

MONUMENTS ÉTABLISSANT LES DATES.

N° 1. *Monnaie en bronze de Ptolémée Soter.*

Tête de Ptolémée à droite, avec l'égide.

℞. — ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ. Tête de Bérénice à droite, coiffée comme Isis ; derrière, une corne d'abondance.

Mionnet, *Médailles grecques*, t. VI, p. 7, n° 65. — *Suppl.*, t. IX, p. 4, n° 24.

N° 2. *Monnaie en bronze d'un Lagide indéterminé.*

Têtes accolées de Sérapis et d'Isis, à droite, surmontées chacune du lotus ; l'une laurée, avec le pallium ; l'autre diadémée, avec la stola.

℞. — ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle debout sur un foudre, tourné à gauche et regardant derrière lui, avec une double corne d'abondance ornée du diadème sur l'aile droite.

Mionnet, t. VI, p. 37, n. 301. — *Suppl.*, t. IX, p. 21, n°s 113 à 115.

N° 3. *Monnaie en bronze d'Alexandrie.*

CEBACT écrit en ligne droite dans le champ. Tête nue d'Auguste à droite.

℞. — KAICAP. Vase sacré du culte isiaque, à une anse et à long bec, décoré de figures et surmonté d'un ornement.

Mionnet, t. VI, p. 48, n° 31.

N° 4. — *Timbre sur brique au nom de Cn. Domitius Amandus, affranchi de la gens Domitia.*

Entre le nom et le surnom image d'un sistre.

Descemet, *Marques de briques relatives à une partie de la gens Domitia*, n°s 72, 73, 74.

N° 5. — *Timbre sur brique au nom de Cn. Domitius Arignotus.*

Deux sistres.

Ibid., 87.

N° 6. — *Timbre sur brique au nom de Cn. Domitius Daphnus.*

Un sistre.

Ibid., 103.

N° 7. *Médaille en or d'Hadrien.*

HADRIANVS · AVG · COS · III · P · P · Tête nue de l'empereur à gauche.

℞. — ADVENTVI · AVG · ALEXANDRIAE · Hadrien et Sabine debout donnant la main à Sérapis, dont la tête est ornée du calathos, et à Isis, qui tient un sistre; entre eux un autel paré et allumé.

Henry Cohen, *Description historique des monnaies frappées sous l'empire romain, communément appelées médailles impériales. Adrien*, n° 58.

Même sujet sur un grand bronze du même prince.

Ibid., n° 585.

N° 8. *Médaille en bronze d'Hadrien.*

HADRIANVS · AVG · COS · III · P · P · Tête laurée de l'empereur à droite.

℞. — S. C. Isis avec la fleur de lotus sur la tête, assise sur un chien et tenant un sistre et une haste.

Cohen, *ibid.*, n° 117.

N° 9. *Médaille en bronze de Faustine la Jeune.*

FAVSTINA AVGVSTA. Buste de Faustine à droite.

℞. — Sans légende. Isis Pharia marchant à droite, avec son voile par-

dessus la tête et tenant un sistre; derrière, un phare; devant, un vaisseau avec un mât sur lequel est une voile éployée.

Cohen, *Faustine la Jeune*, n° 245.

N° 10. *Id.*

FAVSTINA · AVG · PII · AVG · FIL . Tête de Faustine.

℞. — Sans légende. Isis, avec la fleur de lotus sur la tête, tenant un sistre et une haste, assise sur un chien courant qui retourne la tête.

Cohen, *ibid.*, n° 246.

N° 11. *Médaille d'argent de Commode* (192 ap. J.-C.).

L · AEL · AVREL · COMM · AVG · P · FEL · Tête laurée de l'empereur à droite.

℞. — SERAPIDI · CONSERV· AVG · Sérapis debout de face, étendant la main droite et tenant un sceptre.

Cohen, *Commode*, n° 232.

N° 12. *Moyen bronze de Commode* (192 ap. J.-C.).

L · AEL · AVREL · COMM · AVG · P · FEL · Tête radiée de l'empereur à droite.

℞. — COS · VII · P · P · S · C · Commode à gauche, couronné par la Victoire et donnant la main à Sérapis en face de lui, accompagné d'Isis, qui tient un sistre; tous debout. Entre eux, un autel paré et allumé.

Reproduit sur notre frontispice.

Cohen, *Commode*, n° 482.

Grand bronze semblable de la même année.

Ibid., 694, t. III, pl. III.

N° 13. *Peinture sur manuscrit.*

Prêtre isiaque debout. Sa tête n'est couverte que de quelques mèches de cheveux. Il est vêtu d'une tunique à manches, par-dessus laquelle est jeté un manteau. Il tient dans la droite un sistre, dans la gauche un plateau sur lequel se dresse un serpent, au milieu de débris de fruits et de feuilles. A ses pieds est une oie. Auprès de lui, une base, sur laquelle une tête d'âne supportée par un piédestal. Dans le champ de la composition, un pavot.

Manuscrit de la bibliothèque de l'Empereur, à Vienne, qui contient le Calendrier de Philocalus (354 ap. J.-C.). *Mensis november.*

Bucherius, *Comm. in Victorium Aquitanum*. Antverp., 1633, p. 275-288.
Lambecius, *in Bibl. Cæsar. Append. Comm.*, t. IV. Vindobon., 1671, p. 271-302.
Montfaucon, *Ant. Expl.*, *Suppl.*, t. I, pl. XV.
Grævius, *Thesaurus*, vol. VIII, p. 95-113. (V. *Corpus Inscr. Lat.*, I, p. 332 et suiv., et p. 405).

N° 14. *Médaille en bronze de Gratien* (375-383 ap. J.-C.).

. . . . . .

ℝ. — Anubis debout tenant un rameau et un caducée.

Cohen, *Gratien*, n° 67.

SECTION II.

FRAGMENTS D'ARCHITECTURE.

N° 15. — *Sept chapiteaux ioniques, qui surmontent les colonnes de l'intérieur de Santa Maria in Transtevere, à Rome.*

On y voit, au milieu des volutes, l'image des dieux alexandrins. Piranesi en a reproduit un, qui représente Harpocrate, dans son ouvrage intitulé : *Magnificenza d'architettura dei Romani*, tab. XX, mais avec peu d'exactitude. On ignore la provenance de ces fragments. Ils ont dû appartenir à quelque édifice considérable, peut-être au Sérapéum de la III° région, ou à celui de la IX°.

Winckelmann, *Remarques sur l'architecture des anciens* (1783), p. 46.
Burckhardt, *Der Cizerone*, p. 15 d.

N° 16. — *Chapiteau romain du deuxième ou du troisième siècle de notre ère.*

Un rang de feuilles d'acanthe garnit le bas, et de ces feuilles s'élancent des Victoires tenant la palme et la couronne, qui, remplaçant les caulicoles, soutiennent les angles du tailloir. Entre les Victoires, Harpocrate, sortant du feuillage à mi-corps, occupe le milieu de la face; il porte l'index de la main droite à la bouche et tient sur le bras gauche une corne d'abondance remplie de fruits.

Ce chapiteau, qui repose encore sur son fût, se trouve à Pise, engagé dans la façade d'une maison particulière de la rue qui mène de la Strada del Borgo à la Piazza dei Cavalieri. Au même endroit, on en voit un second sur lequel est représenté Jupiter avec le sceptre et la foudre. M. de Witte en signale quatre autres, qui offrent les images d'Isis, de Cérès, de Minerve et de Vénus.

Gazette archéologique de MM. de Witte et Lenormant, 1877, pl. 29 et 30, texte, p. 184 et 185.

N° 17. *Chapiteau de pilastre.*

Roseaux entremêlés de feuilles de chêne, au-dessus d'une rangée d'oves. Sur le tailloir, l'inscription : I. O. M. SERAPI. Trouvé en 1865 à la forteresse du Sud de Troesmis (Mœsie inférieure). Vu en 1868 par M. E. Desjardins, à Galatz (Moldavie), dans la cour des ateliers Hartmann.

Annali dell' Instituto di corrispondenza archeologica di Roma, 1868, p. 84.

N° 18. *Isis et Sérapis sous la forme de deux serpents.*

Les têtes sont brisées.

Atlantes adossés à deux piliers que l'on voit à Athènes, à l'est du temple de Thésée, dans une ruelle qui aboutit vis-à-vis de l'église de Saint-Philippe.

Dr. A. Mordtmann Jr dans la *Revue archéologique*, 1879 (t. XXXVII), p. 261-262.

SECTION III.

STATUES, BUSTES, STATUETTES, FIGURINES,

EN PIERRE, EN MÉTAL ET EN TERRE CUITE.

N° 19. *Sérapis barbu.*

Vêtu d'un chiton plissé, qui monte jusqu'au cou, et sur lequel est jeté un himation. Trace d'un calathos. La tête est entourée d'un diadème, dans lequel sont pratiqués sept trous; ils étaient destinés à recevoir des rayons en métal comme ceux que le restaurateur y a fixés.

Au Vatican, dans la Rotonde, n° 549. Buste colossal en marbre pentélique, trouvé au neuvième mille de la Voie Appienne, dans le lieu dit le Colombaro, près des Frattocchie.

Parties modernes : Le calathos et les rayons.

Visconti, *Museo Pio Clementino*, t. VI, p. 99, pl. XV.
Bouillon, *Musée des antiques*, t. I, pl. 69.
Hirt, *Bilderbuch für Mythologie*, taf. IX, 1.
Musée Napoléon, IV, 57.
Zoega, dans *Welcker's Zeitschrift*, I, p. 454.
Pistolesi, *Vaticano descritto*, vol. V, tav. 110.
Ch. O. Müller, *Monuments de l'art antique*, gravés par Ch. Œsterley, pl. LXX, n° 390.
Beschreibung Roms, II, II, p. 226, n° 8.
Braun, *Ruinen und Museen Roms*, p. 422, n° 140.
Burckhardt, *Der Cicerone*, p. 72 e.
Overbeck, *Kunst Mythologie : Zeus*, p. 307.

N° 20. *Même type.*

Sur la tête est un calathos orné de branches d'olivier.

Buste en marbre blanc portant des traces de peinture rouge. Au Musée Britannique.

Synopsis of the contents of the British Museum, p. 91.
Ancient Marbles of the Brit. Mus., part. X, pl. II.
Overbeck, *Kunst Myth. : Zeus*, p. 308.

N° 21. *Même type.*

Calathos orné de feuillage.

Buste colossal en marbre noir. Musée du Louvre. Retouché au XVIe siècle. On ignore les restaurations.

Bouillon, t. III, *Bustes*, pl. I, 1.
Clarac, *Musée de sculpture*, pl. 1089, n° 2722 C.
Fröhner, *Catal. du Musée de sculpture du Louvre*, n° 554.
Overbeck, *l. c.*, p. 308.

N° 22. *Même type.*

Buste plus grand que nature provenant de Guastalla. Musée de Parme.

Burckhardt, *Cicerone*, p. 72 g.
Conze, *Archäologische Zeitung*, 1867, *Anz.*, p. 80*.
Overbeck, *l. c.*, p. 309.

N° 23. *Même type.*

Buste : Villa Doria Panfili, à Rome. Deuxième chambre du rez-de-chaussée.

Winckelmann, *Hist. de l'art*, V, 1, 30 et 33.
Beschreibung Roms, III, III, p. 630.
Overbeck, *l. c.*, p. 309.

N° 24. *Même type, avec une expression plus sombre.*

Tête colossale en basalte vert sur un buste de marbre noir (qui n'est peut-être pas antique).

Portique circulaire de la Villa Albani, à Rome.

Winckelmann, *Hist. de l'art*, V, 1, 33.
Beschreibung Roms, III, II, p. 496, n° 13.
Braun, *Ruinen und Mus. R.*, p. 716, n° 120.
Burckhardt, *Cicerone*, p. 72 g.
Overbeck, *l. c.*, p. 310, n° 10.

N° 25. *Même type, avec une expression tout à fait farouche.*

Le calathos manque, mais on en peut reconnaître la trace.

Buste en basalte provenant de la Villa Mattei Au Vatican, première salle des bustes. N° 299.

Monumenti Matteiani, t. II, tav. I.
Visconti, *Mus. P. Cl.*, t. VI, pl. XIV, p. 97.
Beschreibung, II, II, p. 188, n° 49

Burckhardt, *Cicerone*, p. 72 f.
Braun, *Ruinen und Mus. R.*, p. 338, n° 80.
Overbeck, *l. c.*, p. 310, n° 11.

N° 26. *Même type.*

Buste en marbre de Paros. Musée du Louvre. Parties modernes : La chevelure, la draperie et la poitrine.

Clarac, *Description du musée royal*, n° 13.
— *Musée de sculpture*, pl. 1088, n° 2722 A.
Bouillon, *Musée des antiques*, I, pl. 70.
Müller (O.), *Monuments de l'art ant.*, II, n° 3.
Fröhner, *Catal.*, p. 486, n° 552.
Overbeck, *l. c.*, p. 311, n° 12.

N° 27. *Buste de Sérapis sur un pied humain.*

Marbre grec. Musée des Offices, à Florence.

Galleria di Firenze, ser. IV, t. I, tav. 38.
Hans Dütschke, *Ant. Bildwerke in Ober Italien*, t. III, n° 542.

N° 28. *Sérapis.*

Sur la face antérieure du calathos, disque du soleil.
Petit buste en bronze. Au Cabinet des Médailles, à Paris.

Chabouillet, n° 2937.

N° 29. *Tête de Sérapis.*

Terre cuite, d'un très beau travail.
Musée de Vienne.

Von Sacken und Kenner, *D. kaiserl. königl. Antik. Samml. zu Wien. Bildwerke aus Terracotta. Büsten und figuren*, n° 89.
V. un échantillon semblable au Musée de Dresde : Hermann Hettner, *Die Bildwerke der königlichen Antikensammlung zu Dresden. Zweiter Saal*, n° 366.

N° 30. *Même type.*

Petite tête détachée d'une statuette en terre cuite, d'une belle expression.
Provient de Tarse (Cilicie). Musée du Louvre.
(Inédite).

N° 31. *Sérapis assis.*

Le dieu porte sur la tête un calathos orné d'une palmette. Le bras

droit est abaissé vers un Cerbère à trois têtes, enlacé d'un serpent. Le bras gauche élevé tenait un sceptre.

Parties modernes : Les deux mains avec les poignets; deux des têtes de chien.

Marbre grec. Trouvé à Pouzzoles dans les ruines du monument dit Temple de Sérapis.

Musée de Naples, sous le portique.

Gerhard und Panofka, *Neapels antike Bildwerke*, p. 23, n° 68.
Finati, *Il regal Museo Borbonico*, p. 6, n° 5.
Museo Borbonico, t. I, pl. 68.
Clarac, *Musée de sculpture*, pl. 757, n° 1851.
Overbeck, *l. c.*, p. 313, n° 1.

N° 32. *Même type.*

Calathos orné de foudres.

Parties modernes : Le nez, la main droite avec partie de l'avant-bras, la fourche, une tête de Cerbère.

Marbre de Luni. Musée Pio-Clementino.

Visconti, *Mus. P. Cl.*, t. II, pl. 1, et a VII.
Clarac, *Mus. de sc.*, pl. 757, n° 1850.
Müller (O.), *Manuel d'arch.* Atlas, pl. 35, CXCVI.
Millin, *Galerie mythologique*, pl. LXXXVII, n° 346.
Creuzer, *Religions de l'antiquité*, refondu par Guigniaut, pl. CXLVII, n° 554a.
Overbeck, *l. c.*, p. 313, n° 2.

N° 33. *Sérapis assis.*

La main gauche tient une corne d'abondance.

Statuette en argent. Collection Payne-Knight.

Specimens of ancient sculpture, vol. I, pl. 63.
Overbeck *l. c.*, p. 313 et 314, n° 13.

N° 34. *Sérapis debout.*

La main droite élevée et étendue, la gauche tombant le long du corps. Sur la tête est posé un calathos orné de feuillage.

Statuette en bronze. Musée de Florence.

Parties modernes : Les bras.

Galleria reale di Firenze, ser., IV, t. I, pl. 20.
Clarac, *Mus. de sc.*, pl. 399, n° 673.
Overbeck. *l. c.*, p. 314, n° 15.

N° 35. *Isis.*

La déesse porte un manteau bordé de franges, qui forme un nœud sur

la poitrine. La chevelure, ceinte d'un bandeau, tombe en boucles sur les épaules. Au-dessus du front est un croissant surmonté d'une fleur de lotus et de plumes.

Buste en marbre de Paros trouvé hors de la porte Majeure, à Rome, dans l'endroit appelé Roma Vecchia. La tête était autrefois couverte d'un voile qu'on a fait disparaître dans l'antiquité même.

Visconti, *Museo P. Cl.*, t. VI, p. 106, pl. XVI.
Beschreibung, II, II, p. 185, n° 17.

N° 36. *Même type.*

Buste colossal, en marbre blanc, que le vulgaire appelle Madama Lucrezia et qui, depuis le quinzième siècle, se trouve à Rome sur la petite place de San-Marco, près de l'église de ce nom.

Winckelmann, *Storia dell' Arte*, éd. Fea, liv. II, c. III, § 7.
Righetti, *Mus. Capitol.*, vol. I, p. 121.
Gregorovius, *Storia di Roma nel medio evo*, t. VII, p. 757, note.
Matz und von Duhn, *Antike Bildwerke in Rom*, n° 1582.

N° 37. *Isis Athénê.*

Manteau à franges, noué par un seul bout sur la poitrine. Un voile, bordé aussi de franges et indépendant de la robe, tombe sur les épaules.

Buste en bigio antique, provenant de la Villa Borghèse. Une chouette essorante est représentée au-dessous. Musée du Louvre.

Ce buste est de travail moderne, suivant Fröhner.

Sculture del palazzo della villa Borghese detta Pinciana (Roma, 1796). Parte seconda, stanza VIII, n° 12.
Petit-Radel, *Musée Napoléon*, t. IV, 55.
Bouillon, t. I, 76.
Clarac, *Mus. de sc.*, pl. 1087, n° 2733ᵃ.
Fröhner, *Sc. ant. du Louvre*, n° 560.
(Visconti cite un autre exemplaire en bronze de ce même type, *Mus. P. Cl.*, t. VI, p. 107, n. 1).

N° 38. — *Isis sans boucles de cheveux ni nœud sur la poitrine.*

Sur le front, disque de la lune flanqué de deux serpents. Un voile couvre la tête et les épaules.

Buste en marbre grec. Vatican.

Visconti, *M. P. Cl.*, t. VI, p. 108, pl. XVII, 1.
Beschreibung, II, II, p. 193, n° 100.

N° 39. *Isis-Lune.*

La figure est tournée de trois quarts à gauche. Sur le front paraissent

les deux cornes d'Io. Les cheveux tombant en boucles sont retenus par un diadème au milieu duquel est représenté un croissant, surmonté d'un serpent et flanqué de pavots.

Tête en marbre de Paros, très bien conservée. Musée du Louvre.

Bouillon, t. I, pl. 72.
Clarac, *Mus. de sc.*, pl. 1087, n° 2733[b].
Fröhner, n° 559.

N° 40. *Isis identifiée avec Cybèle.*

La tête est couverte d'un klaft qui descend assez bas sur le front et cache entièrement les cheveux : par-dessus est jeté un voile, au sommet duquel est un trou, destiné à recevoir une fleur de lotus, comme celle que le restaurateur y a placée. On aperçoit une *infula* qui pend de chaque côté sous le voile; trois autres paraissent sur la poitrine. Une robe à petits plis monte jusqu'au cou.

Buste colossal en marbre cipolin. Musée du Vatican.

Parties modernes : tasseaux dans la figure ; la fleur de lotus.

Gori, *Comment. ad Inscr. Donianas*, tab. VIII, num. 3, p. LXXI.
Winckelmann, *Monum. inéd.*, t. II, p. 7.
Visconti, *Mus. Chiaram.*, pl. I.
Beschreibung, II, II, p. 73, n° 545.
Burckhardt, *Cic.*, p. 129.

N° 41. *Isis.*

Les cheveux sont séparés en deux bandeaux. Des bandelettes tombent de chaque côté du cou. Le front est surmonté de la fleur de lotus.

Buste colossal. Villa Borghèse.

Canina, *Indicazione delle opere antiche di scoltura existenti nella villa Borghese.*
Nibby, *Monumenti scelti della villa Borghese*, tav. 7.
Beschreibung, III, III, p. 235 n° 3.
Burckhardt, *Cic.*, p. 80[b].

N° 42. *Isis.*

Boucles de cheveux sur les épaules. Nœud sur la poitrine.

Petit buste en bronze. Cabinet des Médailles, à Paris.

Chabouillet, 2938.
Echantillons semblables à Vienne : Von Sacken, ouvrage cité. *Antike Bronzen*, II Zimmer, Kasten IV, n. 1322 ; à Berlin : Dr. Carl Friederichs, *Berlins Antike Bildwerke* II, *Geräthe und Bronzen im Alten Museum*, n° 1558[f] 3.

N° 43. *Isis.*

La tête surmontée d'une large palmette ornée du globe, entouré du croissant lunaire et accompagné de deux uræus.

Petit buste en bronze. Collection Durand.

De Witte, *Catalogue de la collection Durand*, p. 409, n° 1920.

N° 44. *Isis.*

Le manteau noué entre les seins, les boucles de cheveux tombant sur les épaules. La tête est couverte par la poule de Numidie. — Type africain ; les lèvres sont épaisses ; le nez est épaté.

Buste en bronze. Musée de Florence.

Reale galleria di Firenze, ser. IV, t. III, tav. 141.

N° 45. *Isis debout.*

Ouvrage d'un style grec complètement libre. Pose pleine d'élégance. Tunique à longues manches. Le manteau bordé de franges est noué par deux bouts à la tunique entre les seins. Fleur de lotus sur le front. Un voile couvre le derrière de la chevelure dont les longues boucles tombent sur les épaules.

Statue en marbre pentélique. Musée du Capitole, à Rome.

Parties modernes : la main gauche et le vase, la main droite et une partie du bras ainsi que le sistre, l'extrémité du pied gauche. Des tasseaux en divers endroits.

De Rossi e Maffei, *Raccolta di statue antiche*, tav. CXLIII.
Montfaucon, *Ant. expl., supplém.*, t. II, pl. XL, p. 146.
Righetti, *Museo Capitol.*, I, tav. IX.
Bottari, *Museum Capitolinum*, t. III, n° 73.
Clarac, *Mus. de sc.*, pl. 993, n° 2574[F].
Beschreibung, III, I, p. 236, n° 26.
Seemann, *Kunsthist. Bilderbogen*, n° 28, 4.
Burckhardt, *Cic.*, p. 80[d].

N° 46. *Même type.*

Statuette en marbre dont la partie antique se réduit à un tronc, mais qui est intéressante en ce qu'elle a été apportée de Grèce.

Musée du Louvre.

Petit-Radel, *Musée Napoléon*, t. IV, 54.
Bouillon, t. I, 46.
Robillart-Laurent, *Musée français*, t. IV, 46.
Visconti, *Opere varie*, t. IV, 190, pl. 26.
Clarac, *Mus. de sc.*, pl. 307, n° 2584.
Fröhner, n° 558.

N° 47. *Même type.*

La tête est couverte par un pan de manteau, qui est bordé de franges tout autour.

Parties modernes : les deux bras.

Statue en marbre grec. Musée du Vatican.

Visconti, *Museo Chiaramonti*, pl. 3.
Pistolesi, *Vaticano descritto*, vol. IV, tav. X.
Clarac, *Mus. de sc.*, pl. 988, n° 2574[B].

N° 48. *Même type.*

Les cheveux, tombant en boucles, sont retenus par un diadème que décore sur le devant le disque de la lune, surmonté de plumes et flanqué de deux serpents. Les prunelles des yeux sont marquées. La main gauche abaissée tient la *situla* et une guirlande de fleurs de lotus (?).

Partie moderne : le bras gauche. Conservation parfaite d'ailleurs.

Statue en marbre grec provenant du Palais Maccarani, à Rome. Musée Britannique.

Clarac, *Mus. de sc.*, pl. 988, n° 2574[C].
Ancient marbles of the British Mus., part. X, pl. XIX.

N° 49. *Même type.*

Statue en marbre gris provenant de la collection Farnèse. Musée de Naples.

Le tronc seul est antique.

Finati, *Museo Borbonico*, n° 214.
Clarac, *Mus. de sc.*, pl. 991, n° 2574[A].
Museo Borbonico, III, LV.

N° 50. *Même type.*

Statue en marbre moins grande que nature provenant de Rome. Les deux bras manquent.

Musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg. Collection Campana.

E. Guédéonow, *Notice sur les objets d'art de la galerie Campana à Rome, acquis pour le Musée impérial de l'Ermitage*. Marbres antiques, n° 28.

N° 51. *Même type.*

La tête, les bras et les pieds sont en marbre blanc ; le vêtement est en marbre noir.

Statue trouvée aux environs de Naples, et achetée au prince de Sinzendorf en 1817 pour le Musée de Vienne.

Von Sacken, ouvrage cité. *Sculpturwerke*, I Saal, n° 157.

N° 52. *Isis-Fortune.*

Les cheveux tombent en boucles sur les épaules. La draperie est nouée

sur la poitrine d'après le type ordinaire. Au-dessus du front s'élèvent deux hautes plumes. La main gauche tient une corne d'abondance remplie de fruits, du milieu desquels s'élève une pyramide. Le bras droit est orné au poignet d'un bracelet en forme de serpent; la main tient un gouvernail.

Figurine en bronze trouvée à Herculanum. Musée de Naples.

Antichità di Ercolano, t. V. Bronzes, pl. 13.
Bronzes d'Herculanum, p. 99.
Museo Borbonico, t. III, tav. XXVI.
Clarac, *Mus. de sc.*, pl. 986, n° 2571.
Müller (O.), *Denkmäler der Alten Kunst* (fortgesetz von Friederich Wieseler), pl. LXXIII, n° 925.
Robiou et Lenormant, *Chefs-d'œuvre de l'art antique*, 2me série, vol. IV, pl. 137.

N° 53. *Même type.*

La main gauche tient une corne d'abondance, autour de laquelle s'enroule un serpent. La droite manque. Sur le front se dresse une fleur de lotus.

Statuette en bronze trouvée à Crémone, sur les bords du Pô. Musée de Parme.

Annali dell' Instituto di Corr. arch. di R., 1840, p. 109-113.
Monumenti *Ibid.* t. III, pl. XV, n° 2.

Autre semblable trouvée à Velleia.

Manumenti, ibid., n° 3.

N° 54. *Même type.*

La main gauche tient la corne d'abondance et la droite, le gouvernail. Sur le front est placé le disque de la lune flanqué de deux cornes et entouré de plumes et d'épis. Le manteau couvre le derrière de la tête en guise de voile.

Jolie statuette en bronze, bien conservée. Musée de Berlin.

Dr. Carl Friederichs, *Berlins antike Bildwerke*, II, *Geräthe und Bronzen im Alten Museum*, n° 1979.

Analogues.

Ibid., nos 1980 à 1987. A Vienne : Von Sacken, ouvr. cité, *Antike Bronzen*, II Zimmer, Kasten I, n. 180.

N° 55. *Isis Pharia* (?).

Boucles sur les épaules. Nœud sur la poitrine. Le bras droit tenait un pan du manteau relevé en guise de voile à la hauteur de la tête.

Statue en marbre. Collection Cocke à Holkham, Norfolk.

Parties modernes : Les deux bras ; partie du manteau, le bas des jambes et de la tunique et les pieds.

Clarac, *Mus. de sc.*, pl. 992, n° 2575[A].

N° 56. *Isis.*

Style d'imitation.

Nœud sur la poitrine. Un vautour aux ailes pendantes forme la coiffure.

Les deux bras manquent.

Figurine en bronze provenant de la collection formée principalement à Rome par le chevalier Palin, ancien ministre de Suède à Constantinople. Acquise en 1864 pour le Musée du Louvre.

De Longpérier, *Notice sur les bronzes du Mus. du Louvre*, n° 512.

N° 57. *Isis debout dans une attitude hiératique.*

Les bras collés le long du corps ; la droite tient le tau ; la gauche, la fleur de lotus. Le manteau, représenté sommairement, tient à la tunique par un nœud dont les plis tombent entre les deux seins. La tête est coiffée du klaft. Les vêtements sont d'une transparence exagérée. Style d'imitation.

Statue en basalte noir trouvée, en 1740, à la Villa Hadriana, près de Tivoli, et placée au Musée du Capitole.

Bonne conservation.

Bottari, *Museum Capitolinum*, t. III, pl. 79.
Clarac, *Mus. de sc.*, pl. 986, n° 2569.
Beschreibung, III, 1, p. 147, n° 15.

N° 58. *Même type et même style.*

Seulement la main droite est élevée à la hauteur du coude.

Statue en basalte trouvée comme la précédente à la Villa Hadriana et placée au Musée du Capitole.

Parties modernes : Quelques tasseaux dans la coiffure.

Bottari, *Mus. Cap.*, t. III, pl. 78.
Righetti, *Mus. Cap.*, vol. II, tav. ccxc.
Clarac, pl. 986, n° 2570.
Beschreibung, l. c., n° 12.

N° 59. *Même type et même style.*

Les jambes sont un peu plus libres. Le vêtement se compose d'une seule tunique à manches longues serrée au cou et qui tombe jusqu'aux pieds.

Statue en basalte trouvée à la villa Hadriana et placée au Musée du Capitole.

Partie moderne : la tête.

Bottari, *Mus. Cap.*, t. III, n° 81.
Clarac, pl. CCCVII, n° 2585.
Idem, *Description du Musée royal*, n° 359.
Caylus, *Recueil d'antiq.*, t. II, 39.
Winckelmann, *Storia dell' Arte*, ed. Fea, III, p. 235.

N° 60. — *Isis qui n'a d'égyptien que le klaft représenté assez librement.*

Nœud sur la poitrine. La main gauche tient une corne d'abondance ; la droite est abaissée sans raideur.

Statue en basalte, trouvée en 1740 à la Villa Hadriana et placée au Musée du Capitole.

Parties modernes : Des morceaux du cou, le haut de la corne d'abondance et des tasseaux dans la draperie.

Bottari, *Mus. Cap.*, t. III, pl. 80.
Righetti, *Mus. Cap.*, I, tav. CXXI.
Clarac, pl. 986, n° 2572.
Beschreibung, *l. c.*, n° 17.

N° 61. *Isis dans une attitude d'une raideur cherchée.*

L'art grec domine dans tout le reste. Chevelure tombant en longues boucles. Le manteau n'est pas noué sur la poitrine ; un seul bout pend sur le sein droit. Le sein gauche est complètement à découvert.

Statuette en marbre provenant de la Villa Borghèse. Collection Blundell.

Clarac, pl. 987, n° 2588A.

N° 62. *Isis Ptérophore.*

La tête est coiffée du klaft et légèrement relevée. Les deux bras sont nus depuis l'épaule ; la gauche pend le long du corps ; la droite tient un cylindre doré qui devait être le manche d'un sistre. Les deux jambes sont réunies. Les ailes sont repliées le long des hanches.

Statue en basalte ; la tête, les bras et les pieds sont en albâtre calcaire. Musée du Louvre.

Clarac, *Description du Musée royal*, n° 375.
— *Mus. de sc.*, pl. 306, n° 2574.

N° 63. *Isis* (?).

Chaque bras porte un bracelet. Le vêtement est très singulier. Il con-

siste en une robe tombant jusqu'aux pieds, qui laisse à découvert les deux bras et une partie du sein droit. Elle est serrée à la taille et couverte de raies verticales, qui figurent des plis très rapprochés les uns des autres. Par-dessus est jeté un manteau dont un pan, ramené sur les hanches, retombe entre les jambes. Mais ce que cette figure a de plus curieux, c'est une sorte de pectoral (ou, comme l'appelle Valentinelli, d'*éphod*), qui est suspendue à la partie supérieure de la robe par une pendeloque assez longue, et qui s'applique sur les côtes, au-dessous du sein gauche. Cet ornement est partagé en trois bandes horizontales; sur la première est représenté un croissant entre deux têtes de bœuf; la seconde ne porte que trois raies verticales qui ont l'air de rubans ou de chaînettes destinées à la rattacher à la troisième; sur celle-ci on voit deux cavaliers affrontés qui flanquent un objet peu distinct. Au bas de ce pectoral pendent des breloques. La robe est ornée aussi sur le sein droit d'une petite faucille et, au milieu de la poitrine, de deux objets semblables à des décorations. Les pieds sont chaussés de sandales.

Statuette en marbre blanc, manquant de la tête et des deux avant-bras. On y a adapté une tête en pierre molle.

Musée du Palais Ducal, à Venise. Salle des Scarlatti, n° 179. Legs de Jérôme Ascagne Molin (1816).

Thiersch, *Reise in Italien*, p. 229-230.
Valentinelli, *Catalogo dei marmi scolpiti del Museo archeologico della Marciana di Venezia*, n° 179, tav. XXV.

N° 64. *Isis assise.*

Le nœud et les franges du manteau rendent l'attribution certaine, quoiqu'on doive à la restauration toute la partie gauche de la statue au-dessus du tronc, le bras droit, le bas de la draperie, le pied qui est posé en avant et plusieurs autres morceaux.

Statue en marbre de Luni. Collection Pamphili.

Clarac, *Mus. de sc.*, pl. 994, n° 2581A.

N° 65. *Harpocrate debout.*

Le dieu est représenté sous les traits d'un enfant complètement nu. Au-dessus du front est une fleur de lotus.

La main droite porte l'index à la bouche; la main gauche tient une corne d'abondance.

Statue en marbre de Luni, trouvée en 1744 à la Villa Hadriana. Aujourd'hui au Musée du Capitole. Bonne conservation. Il n'y a de moderne que quelques tasseaux et quelques morceaux sans importance.

Bottari, *Museum Capitolinum*, t. III, tav. LXXIV.
Piranesi, *Statue antiche*, n° 23.
Righetti, *Mus. Cap.*, I, XVII.

Penna, *Viaggio pittorico della villa Hadriana*, III, 67.
Clarac, *Mus. de sc.*, pl. 763, n° 1876.
Beschreibung, III, I, p. 238, n° 35.
Braun, *Ruinen und Mus. R.*, p. 189.
Burckhardt, *Cic.*, p. 135[1].

N° 66. *Même type.*

Le dieu est vêtu d'une courte tunique et il porte au-dessus du front, non une fleur de lotus, mais un croissant. Les deux mains manquent.

Statue en marbre. Musée de Toulouse.

Clarac, *Mus. de sc.*, pl. 763, n° 1878.

N° 67. *Même type.*

Outre la corne d'abondance, le dieu tient de la main gauche une massue autour de laquelle s'enroule un serpent. Au-dessus des fruits que contient la corne d'abondance est accroupie une petite figure d'enfant.

Statue en marbre de Carrare. Collection Giustiniani. Parties modernes : le nez et morceaux divers.

Clarac, *Mus. de sc.*, pl. 641, n° 1455.

N° 68. *Même type.*

Statuette en marbre grec, d'un bon travail. Musée de Berlin.

Parties modernes : Les extrémités de la corne d'abondance.

Gerhard, *Berlins antike Bildwerke*, p. 129, n° 371.
(Autre moins bonne au même Musée, *ibid.*, p. 136, n° 414).

N° 69. *Harpocrate ailé.*

Le front orné d'une fleur de lotus, l'index de la main droite sur la bouche. Il est vêtu d'une nébride et s'appuie à gauche sur un tronc d'arbre qui porte un épervier.

Statuette en bronze provenant d'Herculanum. Musée de Naples.

Antichità d'Ercolano. Bronzi, t. II, tav. LXXXVI.
Gerhard et Panofka, *Neapels antike Bildwerke*, p. 174.
Museo Borbonico, XII, XXX.

N° 70. *Même type.*

Le dieu porte le pschent et une couronne de lierre sur la tête ; la main gauche, tenant la corne d'abondance, repose sur un tronc d'arbre. Au cou est suspendue une bulle.

Statuette en bronze provenant d'Herculanum. Musée de Naples.

Antichità d'Ercolano, t. II, tav. LXXXVII.
Gerhard, *ibid.*, p. 175.
Museo Borbonico, XII, XXX.

Autre semblable, portant de plus un carquois sur l'épaule droite. Musée de Florence.

Reale galleria di Firenze, ser. IV, t. I, tav. 47.

N° 71. *Même type.*

Jolie figurine en bronze, qui a été portée comme amulette ; un anneau est fixé à l'oreille droite. Les pieds manquent ; la corne d'abondance et le manteau qui pend sur le bras gauche sont un peu endommagés.
Musée de Berlin.

Dr. Carl Friederichs, ouvr. cité, n° 1997.

Analogues.

Ibid., n°s 1998 à 2005. Et au Musée du Louvre. De Longpérier, n°s 519, 534.

N° 72. — *Harpocrate avec ses attributs ordinaires et un épervier à ses pieds.*

Figurine en argent. Musée de Vienne (Collection Mihanovich).

Von Sacken, ouvr. cité, *Toreutische Arbeiten*, V. Zimmer, Kasten VII, n° 17a.

Analogues.

Ibid., n°s 18, 26, 27, 28a.

N° 73. *Même type.*

Ailes derrière le dos, nébride, carquois, bulle et corne d'abondance. Aux pieds du dieu on voit un chien, une grenouille et un paon.
Figurine en or du Musée du Louvre (ancienne collection Edmond Durand). Cabinet Tersan n° 320.

De Longpérier, n° 520.

N° 74. — *Harpocrate avec ses attributs ordinaires et portant en outre une sorte de guirlande en bandoulière.*

Manquent le haut de la tête et les deux jambes au-dessous des genoux.
Statuette en terre cuite, provenant de Tarse (Cilicie) et attribuée par M. Heuzey au premier siècle avant J.-C. Musée du Louvre.

L. Heuzey, *Gazette des Beaux-Arts*, nov. 1876, p. 385 et 404. Cf. la fig. 10.

N° 75. *Harpocrate identifié avec l'Enfant à l'oie.*

Il porte des ailes derrière le dos, une couronne de lierre et une fleur de lotus sur la tête. Dans la main droite il tient une sorte de bâton recourbé; la gauche est vide. Le dieu est à cheval sur l'oie.

Statuette en terre cuite, provenant de Tarse. Musée du Louvre.

V. notre planche III.

N° 76. — *Anubis représenté sous la forme d'un homme à tête de chien.*

Entre les deux oreilles est placé le disque de la lune. La tunique, qui s'arrête au-dessus des genoux, est serrée à la taille par une ceinture. Par-dessus est jeté un manteau qui tombe sur la partie gauche du corps. A gauche, Anubis porte un caducée; à droite, il tenait sans doute le sistre que lui a donné le restaurateur. Les pieds sont chaussés de brodequins. Par derrière se dresse le tronc d'un palmier.

Statue en marbre de Paros, trouvée, en 1750, à Porto d'Anzio, dans la villa des princes Pamphili. Musée du Capitole.

Parties modernes : les deux mains et quelques tasseaux.

Bottari, *Museum Capitol.*, t. III, pl. 85.
Righetti, *Mus. Cap.*, t. I, tav. CXVII.
Clarac, *Mus. de sc.*, pl. 983, n° 2568.
Beschreibung, III, I, p. 146 n° 5.

N° 77. — *Isis et Sérapis sous la forme de deux serpents à têtes humaines, dont les queues sont enlacées.*

Isis porte sur la tête les cornes de vache et le disque surmonté du lotus; Sérapis, le calathos.

Groupe en bronze provenant de Cyzique. Cabinet du docteur A. Mordtmann Jr.

Revue archéologique, 1879 (nouvelle série, t. XXXVII), p. 260, pl. IX, 2.

N° 78. *Isis et Harpocrate.*

Isis debout porte le vêtement à franges et le nœud caractéristiques. A sa droite est Harpocrate, sous la forme d'un jeune enfant, debout aussi; il n'est vêtu que d'une petite chlamyde qui tombe de ses épaules. La gauche tient la corne d'abondance; la droite porte l'index à la bouche. Sur la base, le donataire a fait graver :

Q · MARIUS · MARO · D ·

Statues en marbre grec provenant du palais Barberini, à Rome. Aujourd'hui dans la glyptothèque de Munich.

Parties modernes : Isis : la tête et les deux bras avec leurs attributs. Harpocrate : l'avant-bras droit et la bouche.

Hirt, *Bilderbuch*, II, 10.
Müller (O.), *Manuel d'arch.*, atlas, pl. 32, n° ccxcu.
Clarac, *Musée de sc.*, pl. 992, n° 2589.
Heinrich Brunn, *Beschreibung der Glyptothek... zu München*, n° 126.

N° 79. — *Isis caractérisée par une haute fleur de lotus sur la tête, par les boucles de cheveux et par le manteau à franges noué sur la poitrine, présente le sein à Horus, qu'elle tient avec le bras gauche sur son giron.*

Demi-figure sortant d'une grosse fleur qui lui sert de piédestal.

Statuette italo-grecque en terre cuite. Collection Campana. Musée du Louvre (Inédite).

N° 80. *Isis allaitant Horus.*

Figurine d'émail verdâtre trouvée sur la côte du Latium, à Pratica.

Bullettino dell' Instituto di Corr. arch. d. R., 1878, p. 68-69.

N° 81. *Prêtre debout contre une colonne.*

Il est coiffé du klaft et vêtu d'un grand manteau. Ses deux mains en ramènent les plis sur la poitrine autour d'une hydrie dont l'anse a la forme d'un serpent.

Statue en marbre salin provenant de la Villa Mattei. Collection Blundell.

Authenticité douteuse.

Clarac, *Mus. de sc.*, pl. 988, n° 2588B.

N° 82. — *Buste en marbre représentant avec toute la fidélité d'un portrait soigneusement étudié un prêtre du culte égypto-grec.*

Le nez est busqué, les sourcils sont froncés, les pommettes saillantes, les lèvres épaisses. Le visage est complètement rasé. Le crâne, rasé aussi, est couvert par une sorte de bonnet très fin qui en moule exactement toutes les formes; on observe seulement deux proéminences sur le devant de la tête et une troisième par derrière; Biondi croit reconnaître dans cette coiffure le *galerus* que portaient les prêtres, c'est-à-dire un bonnet de peau, et il suppose que ces proéminences indiquent la place des pattes et de la queue de l'animal.

Trouvé dans les fouilles de Tor Marancio, à quelque distance de Rome

(1817-1823), au milieu d'objets provenant d'un temple de Bacchus-Osiris. Aujourd'hui au Vatican.

Biondi, *Monumenti Amaranziani*, tav. XL. Cf. tav. XLI.

N° 83. — *Prêtre dont les cheveux sont complètement rasés, sauf une mèche qui pend sur l'oreille droite.*

Il y a un trou sur le sommet de la tête. Les yeux sont en argent; l'un des deux est notablement plus petit que l'autre.

Buste en bronze ayant appartenu à Enn. Quir. Visconti, qui croit qu'il a servi de tronc dans un temple d'Isis.

Visconti, *Mus. P. Cl.*, t. III, p, 60, note 1, et p. 240, pl. B. IV, n°s 6 et 7.

N° 84. — *Tête de femme dont tous les cheveux sont rasés, à l'exception d'une mèche qui pend sur l'oreille droite.*

Bronze.

Caylus, *Recueil d'antiq.*, t. I, pl. LXXXI, n° 1.
Fea ad Winckelm., *Storia delle Arti*, *l.* II, *c.*, 11, § 24, lett. d.

N° 85. — *Portrait d'une jeune femme vêtue du costume isiaque.*

La chevelure bouclée et disposée par étages, suivant la mode de l'Empire, porte sur le devant un croissant. Le manteau bordé de franges est noué entre les seins.

Buste en marbre du musée du Capitole. Suivant une tradition peu sûre, il représenterait Faustine, femme d'Antonin.

Bottari, *Mus. Cap.*, t. III, tav. 38.
Righetti, *Mus. Cap.*, vol. II, tav. CCXV.

N° 86. *Autre analogue.*

Les cheveux ondulés sont couronnés par une large natte qui fait le tour de la tête. Les traits sont d'une délicatesse charmante.

Buste en marbre de Luni. Musée de Naples. Finati croit qu'il représente Sabine, femme d'Hadrien ; rien n'est moins certain.

Gerhard et Panofka, p. 17, n° 41.
Museo Borbonico, t. VI, tav. LX.

N° 87. *Jeune fille costumée en prêtresse d'Isis.*

Sa coiffure, partagée en tresses et entourée d'une espèce de bourrelet de cheveux, est celle du temps de l'Empire. Elle est vêtue d'une robe et d'une tunique, dont le bord supérieur, orné de franges, est noué entre

les seins. Sur les épaules est jeté un manteau orné aussi de franges. La main gauche tient la situla; le bras est relié au corps par trois tenons. Les pieds sont chaussés de sandales. Le visage est un portrait.

Statue en marbre grec trouvée, en 1867, à Taormina (Sicile), près de l'église de Saint-Pancrace, en même temps qu'un ex-voto à Sérapis et à Isis. Elle est aujourd'hui au musée de Palerme, où nous l'avons vue en mai 1880. Elle n'avait subi alors aucune restauration. Le nez et la main droite sont brisés.

Bullettino dell' Instituto di corr. arch. di R., 1867, p. 172-173.
V. notre planche IV.

N° 88. *Prêtresse d'Isis.*

Elle porte, outre le manteau à franges noué entre les seins, une étole passée en écharpe de l'épaule gauche au flanc droit et dont un bout retombe verticalement par-devant. De longues boucles de cheveux couvrent les épaules; le front est surmonté d'une fleur de lotus. La main gauche tient des pavots.

Statue que l'on a donnée jusqu'ici comme représentant Agrippine, femme de Claude.

Maffei e de Rossi, *Raccolta di statue antiche*, tav. XCIII.
Montfaucon, *Antiq. expl.*, t. III, part. I, pl. XVI, n° 2, p. 39, et suppl., t. I, pl. XLII, 2.

N° 89. *Prêtresse d'Isis.*

Elle est vêtue d'une robe et d'un ample manteau qui lui couvre les deux épaules et dont elle ramène les pans sur sa poitrine, autour d'un vase qu'elle tient à deux mains. La tête est nue; les cheveux sont noués par derrière. Les pieds sont chaussés de sandales. Visage d'un type idéal.

Statue en marbre de Paros provenant de la villa d'Este, à Tivoli. Placée par Benoît XIV au Capitole. Elle a donné lieu à bien des discussions. Les uns l'ont considérée comme une Psyché, les autres comme une Vestale, d'autres comme une Danaïde. Bœttiger et Visconti nous paraissent lui avoir donné le nom qui lui convient.

La tête antique a été rapportée.

Winckelmann, *Mon. ant. ined.*, p. 64.
Bottari, *Mus. Cap.*, t. III, p. 146, et pl. 23.
Righetti, *Mus. Cap.*, vol. I, tav. LVIII.
Böttiger, *Isis Vesper*, note 17.
Visconti, *Opere varie*, t. IV, p. 324, pl. XXVII.
Beschreibung, t. III, 1, p. 255, n° 16.

SECTION IV.

BAS-RELIEFS

SUR PIERRE, MÉTAL, TERRE CUITE ET IVOIRE.

N° 90. *Sérapis-Esculape.*

Le dieu, coiffé du calathos, est étendu sur un lit devant une table ; il se soulève sur son coude et tient de la main droite un rhyton ; des ailes paraissent derrière son dos. A sa gauche un serviteur nu se tient debout près d'une amphore. A sa droite est assise une femme, sans doute une divinité, qui porte dans la main gauche une cassette et dans la droite un petit vase qu'elle pose sur la table. Plus loin on voit six personnages des deux sexes, représentés dans des proportions moindres, comme le sont d'ordinaire les mortels auprès des dieux; avec eux un enfant. Dans le coin, au milieu d'un encadrement, une tête de cheval.

Ex-voto grec. Cabinet du professeur Wagner, à Rome.

Gerhard, *Antike Bildwerke*, taf. cccxv, n. 4.
Welcker, *Alte Denkmäler*, Zweiter Theil, p. 275, taf. XIII, 25.
Welcker donne un catalogue descriptif de treize bas-reliefs analogues provenant de la Grèce. Sur ces représentations communes aux cultes d'Esculape et de Sérapis, et sur les discussions qu'elles ont soulevées, v. P. Girard, *Bullet. de corr. hellén.*, 1878, p. 73 et suiv.

N° 91. — *Sérapis assis, tendant la main droite vers Cerbère.*

Sa tête est surmontée d'un calathos orné de feuillage.
Plaque en terre cuite. Musée de Naples.

Finati, *Il regal Museo Borbonico*, p. 110, n° 1724.

N° 92. — *Isis sous la forme d'une femme sans bras, dont le corps se termine en serpent au-dessous de la ceinture.*

La chevelure ondoyante tombe sur les épaules. La tête est coiffée d'un

bonnet phrygien surmonté d'un croissant. Un collier avec un médaillon est suspendu sur la poitrine découverte. Au-dessous de la figure, des lignes ondulées qui représentent la mer. A gauche est appuyé un flambeau.

Terre cuite. Dans la surface postérieure se trouve une ouverture ayant servi à la suspension.

Provient de Cyzique. Cabinet de M. le docteur A. Mordtmann Jr.

Revue archéologique, 1879 (nouvelle série, tome XXXVII), p. 257, pl. IX, 1.

N° 93. *Isis,*

la tête voilée, le sistre dans la main gauche, la patère dans la main droite, monte le chien Sirius.

Plaque triangulaire en marbre blanc provenant de Cervetri (Cære). Acquise par M. Benndorf, qui la céda au Collège Romain.

Aujourd'hui au musée Kircher.

Bullettino dell' Inst. di corr. arch. d. R., 1866, p. 102.
Archæologische Zeitung, mai 1866, p. 231-232.
G. Lafaye, *Un monument romain de l'Etoile d'Isis* dans : *Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'Ecole française de Rome*, 1881, p. 192, pl. VI.

N° 94. *Buste d'Isis de face entre deux sphinx affrontés.*

La déesse porte une grosse fleur de lotus au-dessus de sa tête, d'où tombent d'épaisses boucles de cheveux. Ses deux bras sont relevés; la main gauche tient un plateau, sur lequel on voit, entre deux épis, une pomme de pin et deux fruits ronds. La main droite tient un sistre. Le sphinx qui est à droite du spectateur est mâle; celui de gauche est femelle. Tous deux ont une fleur de lotus sur le front et un serpent sur le dos.

Au-dessus du sujet court une rangée d'oves.

Plaque en terre cuite ayant servi de frise. Musée du Louvre. Collection Campana.

Museo Campana, antiche opere in plastica, tav. CXIII.

Analogue, au musée Britannique.

Combe, *Description of the collection of ancient Terracottas in the British Museum*, p. 23, n. 3.

N° 95. *Harpocrate.*

Le front ceint d'un bandeau, avec des feuilles de lierre dans les cheveux, l'index de la main droite sur la bouche.

Plaque en terre cuite ayant servi d'ornement de frise. Musée de Berlin.

Panofka, *Terracotten des kön. Museums zu Berlin*, taf. XXXIII.

Autre semblable au musée Fol, à Genève.

Musée Fol, terres cuites, pl. XXXII, 1.

N° 96. *Anubis à tête de chien.*

Il est chaussé de brodequins et couvert seulement d'un long manteau jeté sur l'épaule et le bras gauches. Il tient dans la main gauche un caducée, dans la droite la boule du monde. Un de ses pieds repose sur un crocodile. Au-dessus de sa tête sont deux étoiles. Dans le champ sont représentés : A droite, une branche d'arbre, une tête de bœuf coiffée du calathos et une étoile. A gauche, une palme, une tête d'Ammon avec les cornes de bélier et le calathos, un triangle dans lequel on lit la lettre M, un ballot, une patère et un simpulum.

Autel votif qui porte l'inscription du *C. I. G.*, 6006.

Boissard, *Antiquit. rom.*, P. VI. p. 78.
Gruter, *Corp. insc.*, p. MLXXIII, 11.
Montfaucon, *Antiq. expl.*, t. II, part. II, pl. CXXVIII, 1, p. 313.

N° 97. *Autel votif en marbre.*

Face principale. Inscription du *C. I. L.*, II, 3386.

Face de gauche. Anubis à tête de chien complètement couvert d'une tunique et d'un manteau. Il est chaussé de brodequins et tient dans ses bras une massue. En face de lui est un palmier; à ses pieds, un ibis.

Face de droite. Personnage de forme humaine, entièrement nu, assis sur un rocher; il tient à la main un instrument qui paraît être le manche d'une charrue. Peut-être est-ce Osiris. En face de lui est un oiseau, peut-être un épervier, perché sur un tronc d'arbre. Au-dessous, dans un autre registre, est représenté un bœuf.

Trouvé à Guadix (Espagne). Aujourd'hui à Séville, au palais de Medinaceli.

Jacobus de Bary, *Catalogus numismatum antiquorum*, tab. 36.
Montfaucon, *Ant. expl.*, t. II, part. II, pl. CXXXVI, 1, p. 324.

N° 98. *Autel votif en marbre.*

Face principale. Inscription du *C. I. L.*, VI, t. I, n° 572. Au-dessus, un pied humain entouré d'un serpent. Un sphinx de chaque côté.

Face de gauche. Sérapis assis sur un trône dont le dossier s'élève au-dessus de sa tête. Il est coiffé du calathos. Il tient dans la droite un long sceptre et tend la gauche à un Cerbère placé à ses pieds.

Face de droite. Isis debout, le calathos sur la tête, tenant dans la droite le sistre et dans la gauche la situla.

Au palais ducal, à Urbin. Provient de Rome.

Cuper, *Harpocrates*, p. 47.
Fabretti, *Inscr.*, 467, xx.
Montfaucon, *Ant. expl.*, t. II, part. II, pl. CXXII, 8, p. 298.

N° 99. *Nain barbu de face entre deux sphinx affrontés.*

Il est debout, les jambes réunies, la tête coiffée du klaft et tient dans chaque main une longue tige de lotus. Le sphinx de droite est mâle; il a la tête de Sérapis et le front surmonté d'un uræus dressé. Le sphinx de gauche est femelle; sa tête est celle d'Isis avec un uræus semblable au précédent. Les queues de ces deux monstres se terminent par des tiges fleuries qui forment des courbes gracieuses. Ils portent chacun une guirlande sur leur dos.

Plaque en terre cuite ayant servi de frise. Le fond est peint en bleu. Musée du Louvre. Collection Campana.

Inédite.

Autre semblable, si ce n'est que les deux sphinx sont mâles. Musée du Louvre.

Inédite.

Musée Britannique.

Combe, pl. XXIII, n° 42.

Autre semblable avec deux sphinx femelles. Au musée Fol, à Genève.

Musée Fol, terres cuites, pl. XXVII, 2.

N° 100. *Isis et Sérapis.*

La fleur de lotus sur la tête de la déesse est flanquée d'ailes.
Edicule en argent du cabinet de M. Kestner.

Bullettino dell' Inst. di corr. arch. d. R., 1852, p. 161.

N° 101. — *Trois personnages romains dans le costume et avec les attributs de Sérapis, d'Isis et d'Harpocrate.*

A gauche, le mari vêtu d'une sorte de tunique à manches courtes tombant jusqu'aux chevilles et ornée sur le devant d'une bordure dentelée. Il unit sa main droite à la main droite de sa femme placée à ses côtés; celle-ci porte le costume d'Isis Ptérophore. Au-dessus de sa tête coiffée du klaft est placé le disque de la lune flanqué de plumes; de longues ailes sont repliées sur ses hanches. Entre les deux personnages est leur fils, portant de la main gauche une massue que semble lui tendre la main gauche de son père. Plaque en marbre.

Montfaucon, *Ant. expl.*, t. II, part. II, pl. C, p. 291.
Winckelmann, *Monumenti inediti*, t. I, pl. LXXV. *Hist. de l'Art*, t. I, p. 54.

N° 102. — *Base triangulaire de candélabre en marbre blanc.*

1re face. Isis debout. Nœud à franges sur la poitrine. Fleur de lotus sur le front. La gauche s'appuie sur une longue haste ; la droite, abaissée, tient un instrument peu distinct, qui pourrait être un sistre vu de profil.

2e face. Harpocrate entièrement nu, l'index de la main droite sur la bouche, une corne d'abondance sur le bras gauche.

3e face. Anubis à tête de chien. Il est couvert d'un manteau et tient dans la droite une palme.

La base est supportée par des lions ailés, que séparent des arabesques et des palmettes.

Au musée du Palais Ducal, à Venise. Salle des Scarlatti, n° 107. Donné en 1586 par Jean Grimani, patriarche d'Aquilée.

Zanetti, *Delle antiche statue che nell' antisala della libreria di S. Marco... si trovano*, t. II, pl. XLI et p. 41.
Valentinelli, n° 107, tav. XV.

N° 103. *Autel votif en marbre blanc.*

Face principale. Inscription du *C. I. L.*, VI, t. I, 344 et *add.*, 3962. Au-dessous, une ciste, portant sur le devant un croissant et deux épis et enlacée d'un serpent à la partie supérieure.

Face de droite. Anubis à tête de chien, vêtu d'une tunique et d'un manteau ; ses pieds nus sont munis des talonnières de Mercure. Dans la gauche il tient une palme et une situla.

Face de gauche. Harpocrate nu, l'index de la main droite sur la bouche. Un manteau est jeté sur son bras gauche, dont la main tient une corne d'abondance.

Face de derrière. Patère, couteau à dépecer les victimes, vase pour les sacrifices (*simpulum*).

Trouvé à Rome, en 1719, dans les fondements de Santa Maria sopra Minerva. Aujourd'hui au musée du Capitole.

Oliva, *In marmor Isiacum Romæ nuper effossum*. Rome, 1719, avec planches.
Montfaucon, *Ant. expl. Suppl.*, t. II, pl. XI, p. 52.
Bottari, *Mus. Cap.*, t. I, tav. X.
Beschreibung, III, I, p. 246, n. 14.

N° 104. — *Isis debout, coiffée d'un calathos, dont le dessin reproduit exactement celui d'une corbeille en osier tressé.*

La déesse porte des pendants d'oreilles, et ses cheveux tombent en longues boucles sur ses épaules. Sur le bras gauche elle tient une corne d'abondance qui se termine par un naos à colonnes torses, dans lequel

on aperçoit Harpocrate accroupi, et que surmonte une coupole; au-dessus, un oiseau qui doit être un épervier, et deux Amours, l'un jouant de la flûte, l'autre entre-choquant des cymbales. Isis tient dans la main droite un vaisseau monté par trois hommes, dont deux coiffés du bonnet phrygien. L'un, barbu, tient une rame; l'autre, vêtu d'une chlamyde et de pantalons, tire un cordage, de même que le troisième, qui est tout nu.

A gauche d'Isis, on voit un épi, un enfant ailé tenant un oiseau, un autre semblable jouant de la double flûte, et, au-dessous, un épi et une femme, vêtue d'un long chiton serré à la taille, qui danse avec les gestes propres aux bacchantes.

A droite, un enfant ailé tenant un oiseau; un autre semblable, avec une corne d'abondance sur le bras gauche; au-dessous, un satyre tenant une flûte de Pan, et un serpent agathodémon barbu qui s'enroule à son bras droit; enfin, un chien qui semble bondir vers la déesse.

Bas-relief en ivoire, donné, avec cinq autres, par l'empereur Henri II à la cathédrale d'Aix-la-Chapelle.

Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande, Bd. IX (1846), s. 100, taf. VII.

N° 105. *Autel votif en marbre.*

1re face. Figure d'homme de face, agenouillée. Elle est coiffée du klaft; son cou est orné d'un collier; son bras droit, d'un bracelet. Elle tient à deux mains un objet rectangulaire qui paraît être un naos, dans lequel sont deux oiseaux affrontés. De chaque côté de ce personnage on voit sur un piédestal un ibis tenant dans son bec une branche d'arbre.

2e face. Deux prêtres vêtus d'une large tunique à manches, qui tombe tout d'une pièce jusqu'à mi-jambe. Ils sont tous deux pieds nus; ils ont la tête rasée et ceinte d'une couronne de lauriers; l'un tient une longue torche allumée; l'autre, un rouleau de parchemin dans lequel il semble lire.

3e face. Le Printemps sous la forme d'un enfant debout entre un tronc d'arbre couvert de feuilles et de fleurs, et une corbeille remplie de fleurs. Ce personnage n'a pour tout vêtement qu'une chlamyde rattachée sur la poitrine par une fibule. Il porte sur la tête une couronne de fleurs qu'il tient de la main droite.

4e face. Le bœuf Apis avec un croissant sur le dos.

Ce monument était autrefois à Rome, au palais Odescalchi (maintenant Bracciano). Aujourd'hui au musée Britannique.

Bartoli, *Museum Odescalchum*, t. III, tab. 42. 43, 47. 50.
Ancient marbles of the British Museum, part X, pl. LI.

N° 106. — *Autel de même forme et de même provenance que le précédent.*

1re face. Figure agenouillée comme ci-dessus. Dans le naos, on voit,

au lieu d'oiseaux, deux objets qui paraissent des caractères égyptiens. A droite de ce personnage, sur un piédestal, un vase d'où sort une fleur surmontée du disque du soleil et d'un serpent. A gauche, longue tige de lotus surmontée d'un monstre à queue de dragon et coiffée du klaft.

2e face. Deux hippopotames attelés à un char sur lequel on voit Harpocrate debout, l'index de la main droite sur la bouche, une corne d'abondance sur le bras gauche, une fleur de lotus sur le front. Dans le fond, des roseaux.

3e face. L'Automne sous la forme d'un jeune enfant qui tient des épis de blé dans la droite et une faucille dans la gauche. Près de lui une corbeille remplie d'épis.

4e face. Le bœuf Apis portant sur le dos une étoile au lieu de croissant.

Bartoli, *Mus. Odescalchum*, t. II, tab. 44, 53, 48, 51.
Ancient Marbles, X, pl. LII.

Il y avait au palais Odescalchi un troisième autel sur lequel était représenté l'Hiver.

Ancient Marbles, X, p. 129.

N° 107. — *Base cylindrique en marbre de Paros, autour de laquelle est sculpté en bas-relief le sujet suivant :*

L'eau du Nil court au bas de la composition. Dans ce qui paraît en être le centre, le fleuve lui-même est représenté comme le sont les divinités de cet ordre ; il est à demi couché, le bras gauche appuyé sur un crocodile, et tenant un roseau garni de ses feuilles ; derrière lui sont des plantes aquatiques. Il montre de la main droite un temple tétrastyle à colonnes torses, sur le fronton duquel est sculptée la figure d'Harpocrate accroupi. Ce monument est entouré de statues ; à droite de la porte d'entrée est un sphynx sur un piédestal ; un peu plus loin, la statue d'un prêtre portant le costume ordinaire aux ministres des dieux alexandrins ; enfin, de chaque côté de l'édifice se font pendant deux figures d'hommes soutenant au-dessus de leur tête de leurs deux bras élevés des corbeilles remplies de fruits. Les proportions de ces divers objets par rapport les uns aux autres ne sont pas observées ; le temple n'a qu'une grandeur conventionnelle ; il faut supposer qu'elle est destinée à produire l'effet de la perspective. Derrière le Nil, Isis, la tête couverte d'un voile, d'où sortent les deux cornes d'Io, est assise sur un trône ; elle tient dans la droite une corne d'abondance et dans la gauche des épis de blé. Auprès d'elle est le bœuf Apis conduit par un prêtre. Au-devant marchent divers ministres du culte ; l'un tient une palme, deux autres des flambeaux ; un quatrième donne à manger à des crocodiles. Une barque d'une grandeur conventionnelle flotte sur le bord de eau.

Provient de la villa Mattei. Aujourd'hui au Vatican, galerie des candélabres.

Amaduzzi, *Veterа monumenta quæ in Hortis Cœlimontanis... adservantur*, t. III, pl. 25.
Winckelmann, *Mon. ant. ined.*, vol. II, part. I, cap. VII, p. 26.
Visconti, *Mus. P. Cl.*, t. VII, tav. XIV et XIV[a].
Beschreibung, II, II, p. 249.

N° 108. — *Autre base semblable à la précédente par la forme et les dimensions.*

On y voit un dieu barbu que Visconti considère à tort comme Héphaistos. C'est Osiris représenté, à peu de chose près, comme il l'est sur une fresque d'Herculanum (Cf. ici *Catal.*, n° 222). Il tient, non pas une torche, mais la massue d'Hercule; il n'est pas assis, mais il danse, tandis que deux personnages placés par derrière jouent de la flûte. Près de lui est la ciste mystique et deux objets qui paraissent à Visconti les deux moitiés de l'œuf qui est sorti depuis l'origine des siècles de la bouche de Kneph; ce sont tout simplement deux cymbales. Sur un petit autel enguirlandé est allumé du feu. Un sphinx ailé s'appuie sur une roue. Au premier plan est couché un bœuf. Deux prêtres bizarrement vêtus, dont l'un tient les mains serrées sur la poitrine, et dont l'autre porte des tiges de lotus, sont debout devant un petit autel sur lequel s'enroule un serpent. Ils marquent une division du bas-relief. A la suite vient un autre groupe. Isis, la tête entourée de son voile flottant, est assise sur un trône; elle tient à la main des épis de blé. Vers elle est tourné le bœuf Apis dont le front est surmonté d'une poule de Numidie. Par derrière on aperçoit un homme portant une corbeille sur la tête. Enfin un groupe de deux prêtres semblables aux deux premiers ferme la scène; à leurs pieds est un serpent.

Même provenance que le numéro précédent. Même musée.

V. les sources déjà indiquées et :
Visconti, *l. c.*, tav. XV et XV[a].

N° 109. — *Bas-relief divisé par des rames entortillées de dauphins, en deux compartiments, au milieu desquels on voit un masque de Neptune, et au-dessous une ancre.*

Aux deux bouts de la composition un sistre. Au-dessus une rangée d'oves surmontés de palmettes.

Plaque en terre cuite.

Museo Campana. Antiche Opere in plastica, tav. VII.

N° 110. — *Plaque en terre cuite sur laquelle sont représentés, au-dessous d'une rangée de palmettes, des hiéroglyphes égyptiens disposés sans ordre, et une figure nue debout.*

Musée Britannique.

Combe, pl. XIX, n° 35.

N° 111. *Autel votif en marbre grec.*

Face principale : Inscription du *C. I. L.*, VI, t. I, n° 345, et *Add.*, 2692.

Face de droite. Isis debout, la tête ornée d'un diadème que surmonte une fleur de lotus, porte le sistre dans la main droite, et dans la gauche un vase qu'elle tient par le col.

Face de gauche. Un homme vêtu d'une tunique à manches courtes porte dans la droite un couteau et dans la gauche une colombe; devant lui est un autel cylindrique chargé de fruits.

Provient de Rome. Musée du Louvre.

Osann., *Sylloge*, p. 375, 51.
Bouillon, t. III. *Autels*, pl. 4.
Clarac, *Mus. de sc.*, pl. 199, 4.
Frœhner, 563.

N° 112. *Cippe funéraire en marbre.*

Face de gauche. Anubis debout, la palme dans la droite, le caducée dans la gauche. Il est vêtu d'une tunique serrée à la ceinture et d'une chlamyde dont un pan tombe sur le bras gauche. Brodequins aux pieds.

Face de droite. Harpocrate nu, la fleur de lotus sur la tête; il fait le geste consacré. Le bras gauche couvert à moitié d'un manteau soutient la corne d'abondance pleine de fleurs et de fruits.

Face principale. Demi-figure représentant un prêtre isiaque, dont la tête est complètement rasée. Sa tunique est bordée au cou d'une frange ou plutôt d'une sorte de torsade; les manches s'arrêtent aux coudes. Sur l'épaule gauche pend une étole. La main gauche tient une patère. Dans la main droite un objet peu distinct dans lequel Marucchi voit la main de justice, et qui paraît être plutôt une bourse. Au-dessous de ce personnage l'inscription :

M · AEMILIVS · CRESCES · FECIT · SIBI
ET · AEBVTIAE EVTYCIAE · LIBERTA*e*

Trouvé à Rome dans un mur de la Vigne Tanlongo, au premier mille de la Via Flaminia.

Annali dell' Instit. di corr. arch. d. R., 1879. Article de M. Marucchi, p. 158-172 et tav. agg. I.

N° 113. *Cippe funéraire en marbre.*

Face principale. Prêtresse d'Isis debout, le sistre dans la droite, la situla passée au bras gauche. Elle porte la coiffure à plusieurs étages des dames de l'empire.

Faces de droite et de gauche. Ciste mystique autour de laquelle s'enroule un serpent.

Provient de la Villa Médicis, à Rome. Aujourd'hui au musée de Naples. Salle du Taureau Farnèse.

Gerhard et Panofka, p. 61.
Mommsen, *Inscr. regni Neapolitani latinæ*, 6944.

Reproduite sur notre planche V.

N° 114. — *Stèle funéraire d'époque romaine en marbre pentélique.*

Naos vu de face sur l'architrave duquel on lit :

ΑΛΕΞΑΝΔΡΑ ΟΗΘΕ
ΚΤΗΤΟΥ ΓΥΝΗ

Ἀλεξάνδρα (Ἀλεξάνδρου) Ὀῆθεν Κτήτου γυνή.

Au milieu, Alexandra de face, vêtue d'une robe à manches, sur laquelle est jeté un manteau bordé de franges et noué sur la poitrine ; la main gauche tient la situla, la droite le sistre. Les cheveux tombent sur les épaules ; les pieds sont chaussés de sandales. Deux petits clous en métal fixés des deux côtés de la tête servaient à tenir une couronne.

A Athènes. Kentrikon Mouseion. 4e salle. Provient de l'Hagia Trias.

Napoleone F. Martinelli, *Catalogo dei getti in gesso vendibili presso — in Atene*, n° 109.
Archæologische Zeitung, année XXIX (1872), p. 17, 3.
Sybel, *Die Museen von Athen*, n° 447.

Vingt-trois monuments du même type à Athènes, en divers endroits.

Sybel, 451, 456, 461, 467, 468, 530, 876, 1118, 1307, 1468, 1549, 1571, 2008, 2295, 3395, 3480, 3535, 3685, 6552, 6717, 7007, 7067, 7170, plus un certain nombre de fragments douteux.

Un bas-relief analogue, de provenance grecque, se trouve au Giardino Giusti, à Vérone.

V. Hans Dütschke, *Antike Bildwerke in Ober Italien*, t. IV, n° 621.

Un autre au musée de Mantoue.

Ibid., n° 859.

N° 115. — *Un homme vêtu de la toge se tient debout devant un petit autel sur lequel est allumé du feu.*

Il a dans la gauche une boîte et paraît jeter de la droite des grains d'encens sur la flamme. En face de lui est une femme qui porte au-dessus du front la fleur du lotus et le croissant de la lune. Une haute coiffure à plusieurs rangs de cheveux s'étage sur sa tête. Sur sa poitrine tombe une étole ornée d'étoiles et de croissants. Sa gauche abaissée tient le petit seau; la droite est brisée. Les visages des deux personnages sont des portraits. Sur la plinthe on lit :

//// PFGALATEAT ////

Bas-relief en marbre de Paros. Vatican. Provient de la Villa Mattei.

Amaduzzi, *Monum. Matteian.*, t. III, pl. 24.
Visconti, *Mus. P. Cl.*, VII, 19.
Pistolesi, *Vaticano descritto*, vol. v, tav. LXXX
Beschreibung, II, II, p. 194, n° 9.

N° 116. *Trois prêtresses d'Isis dans le costume romain.*

La première est tournée de gauche à droite et tient dans chaque main une sorte de cloche renversée terminée par un manche, sur laquelle est un petit Harpocrate accroupi. Les deux autres, tournées de droite à gauche, lui font face; l'une tient une image d'Harpocrate sur un instrument semblable, mais terminé par un pied comme un vase; la troisième tient à deux mains une image d'Apis posée sur un support du même genre, auquel est emmanché un long bâton.

Spon, *Miscellanea Eruditæ Antiquitatis*, p. 306, n° VII.
Montfaucon, *Ant. Expl.*, t. II, part. II, 61, CXV, n° 5, p. 285.

N° 117. *Trois couples d'isiaques.*

Dans chaque couple les deux personnages se font face. Ce ne sont pas des femmes, comme on pourrait le croire d'après la gravure de Montfaucon, mais des hommes qui ont la tête rasée et ceinte de laurier.

1er Couple. Personnage vêtu d'une longue robe collante et jouant du tympanon. L'autre, vêtu d'une robe, qui laisse le haut du corps à découvert au-dessus de la ceinture, joue de la harpe.

2e Couple. Personnage vêtu comme le précédent, qui tient à deux mains une crosse sur laquelle est posée l'image du bœuf Apis. Celui qui lui fait face, vêtu d'une robe collante serrée au cou et qui couvre entièrement le corps dont elle dessine les formes, porte dans la gauche une palme et dans la droite un sistre.

3e Couple. Personnage vêtu d'une robe et d'un manteau qui l'enveloppe entièrement. Il tient un Harpocrate sur un support en forme de

cloche sans pied. L'autre, vêtu d'une robe qui part seulement des hanches, porte l'image d'un épervier et celle d'un Harpocrate sur deux supports semblables au précédent, dont un seul est muni d'un manche.

Bas-relief sculpté sur une base cylindrique en granit provenant de la Villa Médicis. Aujourd'hui au Musée des Offices, à Florence.

Kircher, *Œdipus*, t. I, p. 226.
Montfaucon, *Ant. expl.*, t. II, part. II, pl. CXVI, 2, p. 286.
Lanzi, *Notizie della scultura*, Preliminar., p. 2.
Reale Galleria di Firenze, ser. IV, t. I, tav. 52, 53, 54.

N° 118. *Procession isiaque.*

1° En tête marche une femme vêtue d'une longue tunique sans manches, tombant jusqu'aux pieds et serrée au-dessous des seins. Elle est chaussée de sandales qui laissent le pied à découvert. Au-dessus de ses cheveux, qui tombent en longues boucles derrière ses épaules, est placée la fleur du lotus. Un serpent à cou gonflé s'enroule autour de son bras gauche. La main droite abaissée tient une situla arrondie.

2° Prêtre qui n'a pour tout vêtement qu'une pièce d'étoffe nouée à la hauteur des hanches. Toute la partie supérieure du corps est nue, ainsi que le bas des jambes et les pieds. La tête, entièrement rasée, est ceinte d'un cordon ou d'un ruban dont le nœud ou la frange pend par derrière et auquel sont attachées deux plumes qui se dressent verticalement de chaque côté des tempes. Ce personnage tient à deux mains devant lui un livre sur lequel il paraît suivre pour chanter.

3° Prêtre couvert d'un ample manteau dont un pan est ramené sur sa tête complètement rasée. Il tient à deux bras, devant sa poitrine, une grosse hydrie ornée d'une fleur de lotus à l'endroit où l'anse rejoint le bec. Les pieds sont chaussés de brodequins que recouvrent des espèces de lanières.

4° Femme coiffée comme la première, moins la fleur de lotus. Elle est vêtue d'une robe qui s'arrête au-dessous des seins, sauf un pan qui est rejeté par-dessus l'épaule droite. A partir des hanches, les jambes sont couvertes en outre d'une large pièce d'étoffe drapée et nouée par-devant comme celle que porte le premier prêtre. La main droite tient un sistre, la gauche un vase muni d'un très long manche, qui servait pour les sacrifices (*capeduncula*). Les pieds sont chaussés de sandales.

Toutes les têtes ont un type idéal.

Bas-relief en marbre de Carrare qui se trouvait autrefois dans la cour du palais Mattei. Aujourd'hui au Belvédère. Parties modernes : « Quelques petites choses, qui ont été restaurées d'après des traces visibles sur l'original » (Visconti).

Bellori, *Admiranda Rom. antiq.*, tab. XVI.
Montfaucon, *Ant. expl.*, t. II, pars II, tab. CXVI, fig. 1, p. 286.
Amaduzzi, *Monum. Matteian.*, t. III, tab. XXVI, fig. 2, p. 49.
Visconti, *Mus. Chiaramonti*, pl. II, p. 11.
Beschreibung, II, II, p. 143, n° 58.

SECTION V.

LAMPES ET VASES

EN PIERRE, EN TERRE CUITE ET EN VERRE.

N° 119. — *Buste de Sérapis formant le manche d'une lampe en albâtre à cinq lumignons.*

Montfaucon, *Ant. expl.*, t. V, part. II, pl. CLVI, p. 213.

N° 120. *Buste de Sérapis en relief.*

La tête du dieu est coiffée du calathos et entourée de rayons.
Lampe en terre cuite provenant de Rome.

Santi Bartoli e Bellori, *Antiche lucerne sepolcrali figurate*, part. II, tav. v.
Montfaucon, *l. c.*
Passeri, *Lucernæ fictiles*, III, 64 et 68.

N° 121. — *Sérapis assis sur un trône, avec un cerbère à trois têtes à ses pieds.*

Lampe en terre cuite provenant de Rome.

Santi Bartoli, *l. c.*, tav. 6.
Montfaucon, *l. c.*, pl. CLVII, p. 214.

N° 122. *Même type.*

Les Dioscures avec leur cheval sont debout chacun d'un côté du trône.
Lampe en terre cuite.

Santi Bartoli, *l. c.*, tav. 8.
Montfaucon, *l. c.*

N° 123. *Même type.*

Le Cerbère est remplacé par un sphinx ailé.

Lampe en terre cuite.

Montfaucon, *l. c.*, pl. CLVI.

N° 124. *Lampe à deux becs en terre cuite.*

Sur l'anse un buste d'Isis munie de cornes de vache et coiffée du globe.

De Witte, *Description ... du cabinet Durand*, p. 390, n° 1779.

N° 125. *Isis debout entre deux autels allumés.*

Elle tient sur le bras gauche une corne d'abondance. Un croissant et une fleur de lotus s'élèvent au-dessus de son front; des ailes sont attachées à ses tempes.

Lampe en terre cuite.

Passeri, *Lucernæ fictiles*, tab. II.

N° 126. *Isis-Panthée assise.*

La déesse est ailée; elle porte le casque de Minerve; elle tient dans la gauche la corne d'abondance de la Fortune et dans la droite une patère. Au-dessus de sa tête est une fleur de lotus. Derrière elle on voit un serpent, le dauphin de Neptune et l'aigle de Jupiter; devant : la torche de Cérès, un autel couvert de fruits autour duquel s'enroule un serpent, la massue d'Hercule, le sistre d'Isis, la lyre d'Apollon, les tenailles de Vulcain, le caducée de Mercure, le tyrse de Bacchus, un bouquet d'épis et de pavots auquel pendent les cymbales de Rhéa, un épervier, et enfin dans un croissant une tête d'enfant, qui doit être Harpocrate. Au-dessous un objet peu distinct.

Lampe en terre cuite ayant appartenu à M. Barone, marchand d'antiquités à Naples.

Minervini, *Bullettino archeologico Napolitano*, anno terzo (1854-55), p. 182, col. 2, et tav. VII, fig. 1.

N° 127. *Lampe en verre de forme ronde.*

Tout autour court un rameau de vigne chargé de grappes de raisin. Au milieu, buste d'Harpocrate, la fleur de lotus sur le front. Des ailes paraissent derrière son dos; il porte l'index de la main droite à sa bouche. Au-dessous de sa poitrine, on lit dans un cartouche l'inscription :

DEOQV*ui est*
MAXIM*us*

Passeri, *Lucernæ fictiles*, tab. I.

N° 128. *Bustes d'Isis et de Sérapis.*

Au-dessous l'inscription :

ΑΛΕΞΙΚΑΚΟΙ

Lampe en terre cuite provenant de la Sabine. Présentée par M. Henzen.

Bullettino dell' Inst. di corr. arch. d. R., 1862, p. 35.

N° 129. — *Bustes d'Isis et de Sérapis affrontés formant le manche d'une lampe en terre cuite.*

Musée du Louvre. Salle des terres cuites de Tanagra. Cette lampe porte sur une étiquette le n° 255.
Inédite.

N° 130. — *Bustes d'Isis et de Sérapis affrontés sur une anse de vase en terre cuite.*

Caylus, *Recueil d'ant.*, t. VI, pl. LXXV, n°s III et IV.

N° 131. *Bustes affrontés d'Isis et de Sérapis.*

Sérapis porte le calathos sur le front et sa tête est entourée de rayons. Isis a la chevelure ceinte d'une couronne et surmontée de la fleur de lotus. Une double *infula* est suspendue comme un collier autour de son cou. Entre les deux bustes on voit un *præfericulum* et une tête de pavot entourée d'épis. Au-dessous, huit personnages partagés en deux groupes sont debout devant un autel.

Médaillon qui orne la panse d'un vase en terre cuite trouvé à Lyon en 1727. Aujourd'hui au palais des Arts, à Lyon.

Laisné, *Mémoire lu à l'Académie de Lyon*, 1728.
Caylus, *Recueil d'ant.*, t. VI, pl. CVII et p. 338.
Artaud, *Notice du Musée des antiquités de Lyon. Antiquités romaines*, 4e gradin, n° 74, 2e notice.
Comarmond, *Description... du Musée de Lyon.* Argile, *Vases gallo-romains*, n° 211.
De Boissieu, *Inscriptions antiques de Lyon*, p. 463-465.

N° 132. *Lampe en forme de nacelle.*

A la proue, Sérapis tenant de la main droite un gouvernail, et Isis, tous deux debout. Au-dessous un des Dioscures avec son cheval. Plus bas encore un ouvrier nain, tout nu, les jambes tordues, les cheveux

disposés en forme de cornes, va mettre au four un petit vase qu'il vient de terminer; à ses pieds sont les instruments de son métier : c'est Phtah Démiurge. A l'extrémité de la nacelle, tête radiée du Soleil. Dans un cartouche au-dessous du Dioscure, le mot ΕΥΠΛΟΙΑ.

Sous la nacelle, l'inscription :

AABEMETONHAIOCEPAIIIN

Trouvée à Pouzzoles. A passé de la collection Durand dans celle de M. Will. Hope.

Lenormant dans : De Witte, *Description... du cabinet Durand*, n° 1777.
Lenormant, *Quæstio cur Plato Aristophanem in convivium induxerit* (Thèse latine pour le doctorat ès lettres). Frontispice.
R. Rochette, *Lettre à M. Schorn*, p. 136. *C. I. G.*, 8514.

N° 133. — *Sérapis donnant la main à Isis, le Soleil sous la forme d'un jeune homme à longue chevelure donnant la main à la Lune représentée par une jeune femme dont le front est surmonté d'un croissant.*

Quatre bustes disposés sur un lit (*lectisternium*). Manche d'une lampe en terre cuite provenant de Rome.

Santi Bartoli, part. II, pl. 34.

N° 134. *Sérapis, Isis et Cybèle.*

Lampe en terre cuite du Musée de Dresde.

Hettner, Zweiter Saal, n° 377.

SECTION VI.

GEMMES.

PIERRES GRAVÉES, CAMÉES ET OBJETS PRÉCIEUX DE TOUT GENRE.

N° 135. *Sérapis.*

Tête de face surmontée du calathos.
Cornaline. Musée de Florence.

Gori, *Museum Florentinum*, t. I, tab. 53, n° 10.
Tassie et Raspe, *A descriptive catalogue of gems*, 1398.
Reale galleria di Firenze, ser. 5, t. I, tav. 18, n° 2.

Variantes :

Tassie et Raspe, 1392 à 1423. Cadès, *Impronte Gemmarie*, 30 et 32 (reproduites dans Overbeck, *Kunstmythologie*, *Zeus*, Gemmentafel, IV, 14 et 15. Voy. p. 320, note E). — C.-W. King, *Antique gems and rings*, pl. XII, n°s 4 et 8, *Museo Borbonico*, t. IV, tav. XXIX. Tölken, *Catalog der geschnittene Steine zu Berlin*, Erste Classe, n° 59 (reproduite par Krause, *Pyrgoteles*, taf. II, fig. 5). *Musée Fol.*, Glyptique, t. I, pl. VI, n° 1, etc., etc.

N° 136. *Sérapis.*

Tête de face surmontée du calathos. Au-dessous, un aigle, les ailes éployées.
Cornaline. Cabinet de Berlin.

Winckelmann, *Catalogue des pierres gravées du baron de Stosch*, p. 42, n° 57.
Tassie, 1425.
Tölken, Erste Classe, n° 60.

Réplique :

Tassie, 1424.

N° 137. *Sérapis.*

Tête de face surmontée du calathos et entourée de rayons.

Soufre de Stosch. Cabochon.

Tassie, 1391.

N° 138. *Sérapis.*

Tête de profil surmontée du calathos. Autour, l'inscription :

ЄIC ZЄYC CЄPAΠIC

Jaspe rouge. Cabinet de Berlin.

Winckelmann, *l. c.*, p. 41, n° 52.
Tassie, 1474.
Tölken, Erste Klasse, n° 56.
C. I. G., 7041.

Sans l'inscription avec des attributs divers :

Tassie, 1460 à 1487; Visconti, *Mus. P. Cl.*, t. IV, p. 313, pl. a III, b; Mariette, *Pierres gravées du cabinet du roi*, t. II, pl. VIII; Cadès, *Centurie*, II, n° 3. V. n° 55; De Jonge, *Pierres gravées du roi des Pays-Bas*, n° 16; De Witte, *Cabinet Durand*, p. 437, n° 2124; King, *Greek and Roman Gems*, pl. IV, n° 6; Chabouillet, 2017, 2027.

Avec inscription :

Tassie, 1461 et pl. XXIV (ЄΛΠIC) 1471 (ЄIC ZЄYC CЄPAΠIC). V. encore les gemmes dont M. Le Blant a donné la liste dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, 1859, p. 191, n. 1. *C. I. G*, 7041, 7042[b], 7043, ΜΕΓΑ ΤΟ ΟΝΟΜΑ ΤΟΥ ΣΑΡΑΠΙΔΟΣ, Fröhner, *Les Musées de France*, pl. XXXVIII, 8.

N° 139. *Sérapis.*

Tête de profil radiée, sans calathos. Au-dessous, un aigle. Autour, l'inscription :

ЄI ZЄVC CAPA

Jaspe rouge. Collection Leake.

King, pl. XII, 7.

N° 140. *Sérapis.*

Tête de profil radiée et surmontée du calathos.
Cornaline de l'Electeur de Saxe.

Lippert, *Dactyliotheca*, I, 853.
Tassie, 1444.

N° 141. *Sérapis.*

Tête de profil surmontée de la fleur de lotus, au lieu du calathos. Soufre de Stosch.

Tassie, 1470.

N° 142. *Sérapis.*

Tête de profil portant ses attributs ordinaires avec les cornes d'Ammon. Cornaline.

Lippert, I, 854.
Tassie, 1432.

Variantes :

Tassie, 1427 à 1443, Tölken, Erste Klasse, 63, 64, 65. King, pl, XII, 5 et 6, *Copper plates of miscellaneous gems*, pl. IV, n° 38.

N° 143. — *Sérapis debout, tenant un long sceptre dans la main droite; de la gauche il fait un geste de protection.*

A ses pieds, à gauche, un Cerbère à trois têtes. Autour, l'inscription :

ЄIC ZЄYC CAPAΠIC

Pâte de verre du roi de Prusse.

Winckelmann, P. gr. de Stosch, p. 83, n° 353.
Tassie, 1506.
Montfaucon, *Antiq. expl.*, t. II, part. II, pl. CXXI, 4, p. 297.
De la Chausse, *Mus. roman.*, sect. I, tab. 63.
Corsini dans *Symb. litter.*, t. VII, p. 157.
Cuper, *Lettres*, p. 199.
Cannegieter, *De gemma Bentinckiana*, p. 7.
C. I. G., 7042.

Variantes :

Gori, *Gemmæ astriferæ*, pl. XXI. Tassie, 1503, 1504, 1505. Tölken, *l. c.*, 67 à 70, Cadès. *Centuria*. V. n° 65 (ΙΟΖΕΥϹϹΕΡΑΑΠΙϹ) (*sic*). Chabouillet. 2026.

N° 144. — *Sérapis assis sur un trône dans un naos auquel conduisent des degrés.*

Le dieu est représenté de face, tenant un sceptre dans la main gauche, étendant la droite vers un aigle qui est à ses pieds.
Jaspe rouge. Musée de Florence.

Gori, *Museum Florentinum*, t. II, tab. 77, n° 3.
Reale, *Galleria di Firenze*, Ser. V. t. I, tav. 18, n° 1.

Variantes :

Tassie, 922, 1492 et pl. XXIV, 1493 à 1495. Cadès, n° 80 cité par Overbeck, *Kunstmyth.*, Zeus, p. 321, note a. Le Blant, *l. c.*, n° 11. Chabouillet. 2023. Montfaucon, *Ant. expl.*, t. II, part. II, pl. CXXI, 5. *Musée Fol.*, Glyptique, t. I, pl. VII, 4.

N° 145. — *Sérapis debout, tenant dans la main droite une corne d'abondance, et dans la gauche une patère, où vient boire un papillon.*

Agathe.

La Chaussée, *Gemm. ant. fig.*, pl. 126.
Montfaucon, *Antiq. expl.*, t. II, part. II, pl. CXXI, 3.

Réplique :

Millin, *Pierres gravées*. pl. 3. Müller-Wieseler, pl. II. n° 28.

N° 146. *Isis.*

Buste de face, le calathos sur la tête. Manteau richement drapé. Camée en onyx. Cabinet de la Haye.

Notice du cabinet des pierres gravées de S. M. le roi des Pays-Bas, La Haye, 1823, p. 119.
De Jonge, n° 14.

Variantes :

Tassie, 243 à 256, toutes imitant de très près le style égyptien. Tölken, Erste Klasse, n°s 28 et 29.

N° 147. *Isis.*

Buste de profil. La déesse a le front ceint d'un bandeau et surmonté de la fleur de lotus; de longues boucles de cheveux pendent sur ses épaules; elle est vêtue jusqu'au cou d'un chiton boutonné sur les bras, par-dessus lequel est jeté un manteau noué entre les seins. Style complètement grec.
Calcédoine.

Lippert, I, n° 871.
Tassie, 280 et pl. VII.

Variantes :

Tassie, 256 à 281, plus ou moins imitées du style égyptien. Tölken, Erste Kl., n° 38. King, pl. VII, n° 1. De Jonge, 15. Von Sacken, Kasten III, 141, 142, 164.

N° 148. *Isis debout vue de face.*

Elle tient un sistre dans la main droite et une situla dans la gauche. Cornaline.

Maffei, *Raccolta di Statue*, tav. 143.
Tassie, 312.

Variantes :

Tassie, 313, 314, 315. Tœlken, Erste Klasse, n°s 31 à 34. Mariette, *Recueil de pierres gravées*, 2me partie (1737), n° LXXII. La Chausse, pl. 51. Chabouillet, 2604. De Jonge, 19. Von Sacken, Kasten, III, 134.

N° 149. *Isis-Hygie debout.*

Dans la droite elle porte un sistre; la situla est suspendue au bras gauche, dont la main tient une patère où vient boire un serpent.
Cornaline. Cabinet de Berlin.

Winckelmann, *Pierres gr. de Stosch*, p. 14. n° 56.
Tassie, 318.
Tölken Erste Kl., n° 35.

Variantes :

Tassie, 319, 320.

N° 150. *Isis-Pharia debout.*

Elle tient un long voile enflé par le vent.
Cornaline. Cabinet de Berlin.

Tölken, E. K., 38.

Variante,

Tassie, 311.

N° 151. *Isis-Tychè debout.*

De la main droite elle tient un sistre et le timon de la Fortune. Elle porte une corne d'abondance sur le bras gauche.
Cornaline. Cabinet de Berlin.

Winckelmann, *P. gr. de Stosch*, p. 15, n° 59.
Tassie, 317.
Toelken, E. Kl., n° 37.

N° 152. *Isis-Panthée assise.*

Elle tient une corne d'abondance sur le bras gauche et des pavots dans la main droite. Un uræus se dresse au-dessus de son front. Devant elle, deux bœufs; derrière un chien.

Topaze. Musée Fol., à Genève.

Musée Fol., Glyptique, t. I. pl. v, n° 6.

N° 153. *Isis assise sur le chien Sirius.*

Elle tient un sistre dans la droite et un sceptre dans la gauche.

Prisme d'émeraude. Cabinet de Berlin.

Winckelmann, *P. gr. de Stosch*, p. 16, n° 66.
Tassie, n° 324.
Tölken, n° 39.

N° 154. *Demi-figure d'Harpocrate de face.*

Le dieu est représenté sous les traits d'un enfant qui porte l'index de la main droite à sa bouche. Le bras gauche, chargé d'une corne d'abondance, s'appuie sur un cippe. Belle gravure grecque.

Pâte antique de M. Charles Townley.

Tassie, 395.

Autre de face, mais imitant l'Horus égyptien.

Tassie, 376 et pl. VIII, onyx du cabinet de Berlin, mentionné encore par Winckelmann, *P. gr. de Stosch*, p. 20, n° 81, et par Tölken, n° 84. V. aussi Von Sacken, Kasten III, 144.

N° 155. *Demi-figure d'Harpocrate de profil.*

L'index de la droite sur la bouche, une corne d'abondance sur le bras gauche.

Cornaline. Cabinet de Berlin.

Tölken, n° 85.

Variantes :

Tassie, 376 à 394. Tölken, 86 à 89. Stosch, *Gemmæ antiquæ cælatæ sculptorum nominibus insignitæ*, pl. XXXVII (Cornaline du cabinet de la Haye, avec le mot ΕΛΑΗΝ. De Jonge, 985. V. encore Köhler *Gesammelte Schriften*, Bd. III, *Abhandlung über die Geschnittenen Steinen mit den Namen der Künstler*, p. 57, n° 5; p. 110, n° 3, 259 à 261. Et : Brunn, *Geschichte der Griechischen Künstler*, Bd. II, Abth., II, p. 566, 567).

N° 156. *Pierre gravée à deux faces :*

1re face. Harpocrate grec sous la forme d'un bel enfant nu assis par terre, l'index de la droite sur la bouche. Camée.

2e face. Horus représenté à la manière égyptienne, quoique le travail trahisse une main grecque. Le dieu est accroupi sur une fleur de lotus. Il tient un fouet à la main. Intaille. Au-dessous l'inscription :

ΜΕΓΑϹ ΩΡΟϹ
ΑΠΟΛΛΩΝ ΑΡΠΟΧΡΑΤΗ
ΕΥΙΛΑΤΟϹ ΤΩ
ΦΟΡΟΥΝΤΙ

Héliotrope. Cabinet de Vienne.

Eckhel, *Choix de pierres gravées du cabinet impérial des antiques de Vienne*, pl. xxx.
Cuper, *Harpocrates*, 156.
Arneth (Joseph), *Monum. der k. k. Münz-und Antiken Cabinettes in Wien*, taf. xvi, 10.
Von Sacken, *L. c.*, *Geschnittene Steine*, Kasten I, n° 39.

N° 157. — *Harpocrate debout avec la corne d'abondance sur le bras gauche.*

Cornaline. Autrefois au cabinet Strozzi, à Rome, aujourd'hui au cabinet de Berlin.

Venuti, *Collectanea antiquitatum Romanarum*, tav. xxx.
Winckelmann, *P. gr. de Stosch*, p. 23.
Tassie, 408.
Tölken, 98.

Variantes :

Tassie, 396 à 407. Tölken, 97 et 99.
Musée Fol., Glyptique, t. I, pl. v, n° 4. Von Sacken, Kasten III, nr. 1 et 145 à 150.

N° 158. *Anubis debout.*

Il est représenté avec une tête de chien, vêtu d'une tunique serrée à la ceinture, qui s'arrête aux genoux. Il tient un caducée dans la gauche et une palme dans la droite.

Cornaline. Cabinet de Berlin.

Winckelmann, *P. gr. de Stosch*, p. 26, n° 106.
Tassie, 206.
Tölken, n° 109.

Variantes :

Tassie, 205 et 207 à 214. Tölken, 106, 107, 108, *Musée Fol.*, Glyptique, t. I, pl. v, n° 7. De Jonge, 20. Von Sacken Kasten, III, 156.

N° 159. *Bustes de Sérapis et d'Isis en face.*

Nicolo.

Tassie, 1426.

N° 160. *Bustes de Sérapis et d'Isis conjugués.*

Sérapis porte une couronne de laurier et un calathos, Isis une couronne d'épis que surmonte un serpent; de petites cornes paraissent sur son front. Très beau travail.

Camée en onyx. Cabinet de Vienne.

Arneth, p. 24, taf. XIII, 2.
Overbeck, *Kunst Myth.*, Zeus, p. 320, note g.
Von Sacken, *L. c.*, *Antike gesch. St.*, Kasten, I, nr. 8.

Variantes :

Tassie, 1450 à 1455. Tölken, 71. Chabouillet 2016 (Cornaline rapportée de Syrie et acquise en 1831, pour le *Cabinet des médailles*). *Musée Fol.*, Glyptique, t. I, pl. VI, fig. 2. Von Sacken, Kasten III, 140.

N° 161. *Bustes de Sérapis et d'Isis affrontés.*

Sérapis avec le calathos, Isis avec la fleur de lotus et des épis au-dessus du front; près d'elle, un sistre.

Cornaline.

Tassie, 1446, pl. XXIV.

Variantes :

Tassie, 1445, 1447, pl. XXIV, 1448, 1449. Tölken, 72, 73.

N° 162. — *Sérapis et Isis debout avec leurs attributs ordinaires.*

Cornaline. Cabinet de Berlin.

Tölken, 75.

Variantes :

Tölken, 76, 77.

N° 163. *Isis et Harpocrate.*

La déesse est assise; elle porte le sistre dans la droite; la situla est suspendue au bras gauche, dont la main tient une patère. Devant la déesse, Harpocrate debout.
Cornaline.

La Chausse, pl. 52.

Variantes :

Tassie, 316. Tölken, 43. Von Sacken. Kasten III. 138. 139.

N° 164. *Isis tenant Harpocrate sur ses genoux.*

Gravure grecque.
Cornaline de M. Titlow.

Tassie, 327, pl. VII.

Variantes :

Tassie, 326, 328 (Tölken 41), 329, 330 (Tölken 40). Caylus, *Recueil d'antiquités*. t. III, pl. IX, III. Krause. *Pyrgoteles*, taf. I, fig. 2. Von Sacken, Kasten III. 135, 136.

N° 165. — *Harpocrate debout entre les bustes de Sérapis et d'Isis.*

Cornaline. Cabinet de Berlin.

Tölken, 101.

N° 166. *Harpocrate avec Sérapis et Isis.*

Cornaline du Musée Fol, à Genève.

Musée Fol., pl. XXVI, fig. 8 (mal expliquée).

Variantes :

Tölken, 100. Gori, *Mus. flor.*, t. I, pl. LVII, n° V. *Antiquités du Bosphore Cimmérien, conservées au Musée impérial de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg*, t. I, pl. XVIII, n° 5 (anneau trouvé sur les rives du Bosphore).

N° 167. *Isis debout avec le sistre et la situla.*

Devant elle, Anubis avec la palme et le caducée.
Cornaline de M. Cracherode, à Londres.

Tassie, 321, et pl. VI.

Variantes :

Tassie, 215, 305; Mariette, II, 10.

N° 168. — *Buste d'Harpocrate de face entre ceux de Sérapis et d'Isis.*

A côté d'eux, celui d'Anubis de profil. Les quatre bustes sont posés au-dessus d'un lit (*lectisternium*).

Petit bas-relief en bronze destiné à être monté comme un chaton de bague.

Caylus, *Recueil d'antiq.*, t. IV, pl. XXIII, n° 1.

N° 169. *Triade composée de :*

Isis-Déméter, coiffée du calathos, Harpocrate-Iacchos, coiffé du pschent, et Bubastis-Artémis, diadémée et portant deux plumes sur la tête.

Trois bustes coulés et ciselés en relief, qui décorent, au lieu de chaton, une bague d'or massif. Les bustes d'Harpocrate et de Bubastis sont portés par une même fleur.

Ce bijou provient de Rome, d'où il a été rapporté par l'abbé Barthélemy. Il est aujourd'hui au cabinet des Médailles.

Caylus, *Recueil d'antiq.*, t. VI, pl. LXXXVIII, I et II, p. 288.
Chabouillet, 2632.

N° 170. — *Triade composée de Sérapis, Junon et Isis, formant un triclinium.*

Cornaline. Propriétaire inconnu.

Cadès, *Centuria*, IV, 3.

N° 171. *Triade montée sur un navire.*

A la proue Isis-Pharia avec un calathos sur la tête et un long voile flottant derrière elle; elle étend les deux bras en avant. Au milieu, Sérapis, assis sur un trône, avec l'aigle à ses pieds. A la poupe, la Fortune, coiffée du calathos et tenant dans la main gauche une corne d'abondance et dans la droite un gouvernail.

Entre Isis et Sérapis il y a, dans le champ, une tête de Minerve.

Jaspe. Cabinet de Florence.

Gori, *Mus. Flor.*, t. I, tab. LVII, n° VI.

Variante :

Montfaucon, *Antiq. expl.*, t. II, pl. XLII, I, p. 155.

N° 172. *Sérapis debout.*

Il est à demi vêtu d'un himation ; il tient le sceptre dans la gauche ; à ses pieds est un Cerbère à trois têtes. Derrière lui, Minerve casquée, tenant un bouclier et une lance. Devant lui, Isis avec le sistre et la situla.

Gemme.

Montfaucon, *l. c.*, n° 2.

N° 173. *Sérapis assis, avec les attributs ordinaires.*

Au-dessus, dans le champ, une étoile. Devant le dieu, Horos-Apollon sous la forme d'un adolescent imberbe, les cheveux longs et le calathos sur la tête, une haste dans la gauche et une lyre sous la droite allongée. Derrière Sérapis, Isis, une haste dans la gauche, une corne d'abondance dans la droite.

Gemme.

Montfaucon, *l. c.*, n° 3.

N° 174. *Triade composée de :*

Sérapis, le foudre dans la gauche, un sceptre entortillé d'un serpent dans la droite ; Cérès avec une corne d'abondance et un long flambeau ; Cybèle coiffée d'une couronne murale.

Cornaline du comte Butturlin.

Lippert, suppl., n° 28.
Tassie, 1496.

N° 175. *Triade composée de :*

Sérapis, coiffé du calathos, assis sur un trône, tenant un sceptre dans la gauche et posant la droite sur un Cerbère tricéphale ; l'aigle est à sa gauche. Buste de Cérès portant un long flambeau ; Harpocrate, debout, posant une corne d'abondance sur la tête d'un terme.

Cornaline. Cabinet de La Haye.

Winckelmann, *P. gr. de Stosch.*, p. 47.
Lippert, I, 863.
Tassie, 1497, pl. XXIV.
De Jonge, 248.

N° 176. *Triade composée de :*

Sérapis, debout, avec le sceptre et Cerbère ; à sa droite, Isis, avec le sistre et la situla à sa gauche, Hékaté-Bubastis.

Pâte antique jaune. Cabinet de Berlin.

Tölken, 78.

N° 177. *Tête coiffée du klaft, de face.*

Travail égypto-romain.

Onyx. Cabinet de Vienne.

Chaton d'un anneau trouvé dans une tombe romaine, à Tremmersfeld, près de Cilli, anc. *Claudia Celeia* (Styrie).

Fundchronik Archiv., XIII, 96, fig. 4.
Von Sacken, *Toreutische Arbeiten*, V Zimmer, IX Pultkasten nr. 149.

N° 178. — *Grand camée rond, sculpté dans le fond d'une tasse en onyx (Tasse Farnèse).*

A gauche, le Nil barbu, les jambes couvertes d'un manteau, est assis et accoudé contre un arbre ; il tient dans la gauche une corne d'abondance appuyée sur son genou. A ses pieds est étendue Isis, les cheveux bouclés et le nœud sur la poitrine ; elle a le bras gauche posé sur la tête d'un sphynx. Derrière elle est un jeune homme tenant une arbalète (?) dans lequel Visconti croit reconnaître Horus. A droite, sont assises deux jeunes femmes, tenant l'une une tasse, l'autre un rhyton (Memphis et Anchirroé, filles du Nil?). Au-dessus de la composition planent deux jeunes gens ; l'un déploie un voile au-dessus de sa tête, l'autre sonne du buccin. Ce sont peut-être les Vents Etésiens.

Sous la tasse, une tête de Méduse.

Musée de Naples. Provient de la collection Farnèse.

Maffei, *Osservazioni litterarie*, I, II, art. IX.
Gerhard et Panofka, p. 391.
Visconti, *Mus. P. Cl.*, t. III, pl. C. I, p. 241.
Mus. Borbon., XII, XLVII.
Robiou et Lenormant, *Chefs-d'œuvre de l'art antiq.*, 1re série, vol. II, pl. 30-31.
King, *Antiq. Gems and Rings*, pl. XIV, 6.

SECTION VII.

MONNAIES.

(Les monnaies des villes, autonomes et impériales, sont indiquées par le chiffre qu'elles portent dans l'ouvrage de Mionnet, intitulé : *Médailles grecques*, les monnaies romaines, par celui qu'elles portent dans le classement d'Henry Cohen : *Description historique des monnaies frappées sous l'Empire romain*).

N° 179. *Tête de Sérapis surmontée du calathos.*

Autonomes.

Hadrianopolis (Thrace), t. I, p. 385, n° 138. Temnos (Æolide), III, p. 27, n° 160. Téos (Ionie), III, p. 260, n°s 1484-1485. Hermupolis (Lydie), IV, n° 244. Hiérapolis (Phrygie), IV, p. 296, n°s 578, 579, etc., etc.

Impériales.

Flaviopolis (Cilicie), III, p. 582, n°s 209-215. Cassandrea (Macédoine), *Supplément*, III, p. 54, n° 355. Cæsarea (Samarie), V, p. 488, n°s 9, 11, etc. Diospolis (*ibid.*), V, p. 498, n° 63. Ælia Capitolina (Judée), V, p. 517, n°s 6, 7, etc.

Romaines.

Julien le Philosophe, 56, 72, 92, 94, 95 à 131.

Contorniate.

Cohen, t. VI, p. 548, pl. xx.

N° 180. *Tête de Sérapis surmontée de la fleur de lotus.*

Autonome.

Anchialos (Thrace), I, p. 371, n° 57. *Suppl.*, II, p. 251, n° 61.

N° 181. *Sérapis assis sans Cerbère.*

Autonomes.

Tripolis (Carie), III, p. 390, n° 498. *Suppl.*, VI, 555-567.

N° 182. *Sérapis assis avec Cerbère à côté de lui.*

Impériales.

Amasia (Pont), II, p. 338, n° 21, p. 339, n° 29. *Suppl.*, IV, p. 425, n° 38. Iasus (Carie), III, p. 354, n° 293. Nysa (*ibid.*), III, p. 336, n° 370. Hiérapolis (Phrygie), IV, p. 305, n° 633. Tralles (Lydie), V, p. 185, n° 1071, 1072. Ælia Capitolina (Judée), V, p. 521, n° 31..., etc., etc.

Romaine.

Caracalla, 168, 184, 470, 471, 479, 487. Hélène, 1.

N° 183. — *Sérapis assis tenant au-dessus de la tête de Cerbère une phiale.*

Impériale.

Hadrianopolis (Thrace). *Suppl.*, II, p. 323, n° 751.

N° 184. — *Sérapis couché sur un lectisternium, le calathos en tête, portant un aigle sur la main droite et tenant une haste.*

Impériales.

Sinope (Paphlagonie). *Suppl.*, IV, p. 581, n°s 164, 165, p. 582, n° 175.

N° 185. *Sérapis monté sur un cheval.*

Autonome.

Odessos (Thrace). *Suppl.*, II, p. 350, n° 889.

Impériale.

Julia (Phrygie), IV, p. 309, n° 656.

N° 186. *Sérapis debout.*

Autonome.

Hermocapelia (Lydie), IV, p. 44, n° 232.

Impériales.

Odessos (Thrace), I, 396, n° 228. *Suppl.*, II, p. 353, n°s 903, 904, p. 357, n°s 924-925. Kallatia (Mœsie). *Suppl.*, II, p. 62, n° 52. Hadrianopolis (Thrace), *ibid.*, p. 306, n° 692, p. 324, n° 749 et suiv. Germanicopolis (*ibid.*), II, p. 397, n° 60. Pheneus (Arcadie). *Suppl.*, IV, p. 287, n° 86. Cæsarea (Samarie), V, p. 493, n° 39. *Suppl.*, VIII, p. 342, n° 41. Ælia Capitolina (Judée), V, p. 521, n° 27..., etc., etc.

Romaines.

Septime Sévère, 471. Caracalla, 134, 141, etc. Postume, 169 à 172. Julien, 121. Julien et Hélène, 10, etc., etc.

N° 187. *Tête d'Isis.*

Autonomes.

Syracuse (Sicile), I, p. 315, n° 951, 952. Palerme (*ibid.*). *Suppl.*, I, p. 416, n° 389. Iasus (Carie), III, p. 353, n° 288, etc., etc

Impériales.

Amastris (Paphlagonie), II, p. 395, n° 45. Serdica (Thrace), I, p. 421, n° 368. Ile de Syros. *Suppl.*, IV, p. 408, n°s 300 à 302, p. 409, n°s 306, 307.

Romaines.

Hélène, 1 à 31.

N° 188. — *Isis debout avec le sistre et la situla ou une haste.*

Autonomes.

Hadrianopolis (Thrace), I, p. 385, n° 138. Smyrne (Ionie), III, p. 209, n° 1143. Hiérapolis (Phrygie), IV, p. 296, n° 579, etc., etc.

Impériales.

Nicopolis (Epire), II, p. 57, n° 85. Pagæ (Attique), II, p. 144, n° 336. Argos (Argolide), p. 234, n° 42. *Suppl.*, IV, p. 243, n° 45, p. 246, n° 70, p. 247, n° 75, p. 254, n° 118. Cyme (Eolie), III, p. 14, n° 79. Philomelium (Phrygie), IV, p. 351, n° 895, etc., etc.

Romaines.

Licinius père, 157. Constantin Ier, 553. Crispe, 145. Julien le Philosophe, 99 à 104. Julien et Hélène, 4, 5. Valens, 77, etc., etc.

N° 189. — *Isis Pharia debout sur une galère, tenant une voile enflée par les vents. Quelquefois un phare derrière elle.*

Autonome.

Cyme (Eolie), III, p. 9, n° 56.

Impériales.

Cyme (Eolie), III, p. 11, n° 67. Ephèse (Ionie), III, p. 117, n° 417. Amastris (Paphlagonie). Suppl., IV, p. 561, n° 72.

Romaines.

Constantin Ier, 550 à 552. Crispe, 146, 147. Constant Ier, 165. Julien le Philosophe, 112, 113, 114. Julien et Hélène, 7, etc., etc.

N° 190. — *Isis Panthée debout, casquée, ailée et vêtue de la stola, tenant dans la droite un sistre, un gouvernail et des épis, et dans la gauche, une corne d'abondance. A ses pieds, une roue.*

Impériale.

Tarse (Cilicie), III, p. 656, n° 614.

N° 191. *Isis assise sur le chien Sirius.*

Romaines.

Julien et Hélène, 6. Hélène, 11, et pl. XII. Valentinien Ier, 60. Valens, 76.

N° 192. *Harpocrate debout.*

Autonomes.

Perinthus (Thrace), I, p. 400, n° 252. Suppl., II, p. 397, n° 1160. Aphrodisias, (Carie), III, p. 324, n° 119, etc.

Impériales.

Ephèse (Ionie), III, p. 118, n° 421. Pessinus (Galatie), IV, p. 393, n° 119, etc.

Romaines.

Julien le Philosophe, 92 à 95. Hélène, 2 à 5. Valentinien Ier, 61, etc.

N° 193. — *Anubis debout, avec une palme ou un sistre, et un caducée.*

Autonome.

Perinthus (Thrace), I, p. 401, n° 253, etc.

Romaines.

Constantin Ier, 535. Crispe, 144. Julien le Philosophe, 6, 122 à 126. Julien et Hélène, 12. Valentinien Ier, 62. Valens, 79.

N° 194. *Têtes de Sérapis et d'Isis accolées.*

Autonomes.

Perinthus (Thrace), I, p, 400, n°s 251, 252, p. 401, n° 253. *Suppl.*, II, p. 397, n° 1161. Catane (Sicile), I, p. 227, n°s 162 à 165. *Suppl.*, I, p. 380, n° 162. Ephèse (Ionie), III, p. 117, n° 416, etc., etc.

Impériales.

Ægæ (Cilicie), III, p. 542, n° 29. Sinope (Paphlagonie). *Suppl.*, IV, p. 579, n° 155, etc.

Romaines.

Julien et Hélène, 1 à 13.

N° 195. *Têtes de Sérapis et d'Isis affrontées.*

Impériales.

Flaviopolis (Cilicie), III, p. 580, n°s 205, 206, 207, 212, 213.

Romaines.

Julien le Philosophe, 3.

N° 196. — *Sérapis et Isis terminés en serpents, debout en face l'un de l'autre, soutenant un vase duquel sort un serpent.*

Romaines.

Julien le Philosophe, 117, 118. Jovien, 23.

N° 197. *Isis et Harpocrate.*

Autonomes.

Catane (Sicile), I, p. 227, n°s 158, 159. *Suppl.*, I, p. 380, n° 160.

N° 198. *Isis allaitant Harpocrate.*

Romaines.

Julie, 93, 188, 222. Julien le Philosophe, 96. Julien et Hélène, 2, 3. Hélène, 6. Valentinien Ier, 59. Valens, 78.

N° 199. — *Char traîné sur la mer par deux sphinx; dessus, Isis debout, de face, avec la fleur de lotus sur la tête, tenant de la main droite un sistre.*

Un peu au-dessus, Harpocrate à demi-nu, debout, portant la main droite à sa bouche; devant le char, un chien accroupi aboyant.

Romaine.

Julien le Philosophe, 133, 134.

N° 200. — *Sérapis assis, une palme à la main ; derrière lui, le génie de la ville de Tarse.*

En face, Isis tenant le sistre dans la main droite ; au milieu, Harpocrate. Tous trois debout.

Impériale.

Tarse (Cilicie), III, p. 639, n° 506.

N° 201. — *Sérapis assis ; Cerbère à ses pieds, Cérès et Anubis à sa droite ; Isis et Harpocrate à sa gauche.*

Impériales.

Bizya (Thrace), I, p. 375 n°s 75, 76.

N° 202. *Diane d'Ephèse, Isis et Sérapis.*

Impériale.

Ephèse (Ionie), III, p. 117, n° 415.

N° 203. *Isis debout entre Marc-Aurèle et Commode.*

Aphrodisias (Carie), III, p. 326, n° 139. Tripolis (Carie), III, p. 391, n° 497.

N° 204. — *Isis dans un char conduit par deux mules tenant un sistre.*

Romaines.

Julien le Philosophe, 106, 107, 108 (avec Anubis accompagnant le char), 109. Hélène, 10. Jovien, 24, 25. Gratien, 66.

SECTION VIII.

AMULETTES

EN OR, EN PLOMB ET EN ÉMAIL.

N° 205. — *Soixante lames, dont une en or, les autres en plomb, trouvées à Rome, dans la vigne Codini, près du tombeau des Scipions.*

Celle qui est en or porte l'inscription :

ΑΙΩΝΕΡΠΕΤΑ ΚΥΡΙΕ CΑΡΑΠΙ
ΔΟC ΝΕΙΚΗΝ ΚΑΤΑ ΠΑΙΝ ΥΠΟΠΕΤΡΑΝ

Bullettino dell' Inst. di Corr. Arch. d. R., 1852, p. 151, 152.

N° 206. — *Tablette d'émail blanchâtre appartenant à M. Tyszkiewicz.*

Elle porte l'inscription :

νεικᾶ ἡ Εἶσις

Ecriture du deuxième ou du troisième siècle de notre ère. Cette tablette, traversée par un trou dans toute sa longueur, doit avoir été portée suspendue au cou en guise d'amulette.

Bullett. dell' I. d. C. A. d. R., 1873, p. 34.

N° 207. *Amulette ronde en plomb.*

D'un côté Anubis, de l'autre Harpocrate.

Ficoroni, *Piombi antichi*, part. II, tav. v, n° 15.

N° 208. *Amulette semblable.*

D'un côté tête de Sérapis; de l'autre Isis en pied.

Ficoroni, *l. c.*, tav. x, n° 1.

N° 209. *Amulette semblable surmontée d'un anneau.*

Elle a été portée suspendue au cou. D'un côté tête de Sérapis; de l'autre, l'inscription :

ΦΥΛ
ΑΣΕ

Ficoroni, *l. c.*, tav. x, n° 2.

N° 210. *Autre semblable mais sans anneau.*

Légende :

ΦΥΛ
ΑΞΕ

Seguin, *Selecta numismata deorum*, n° 1.

N° 211. — *Moule en pierre blanche, dans lequel on coulait des médaillons en plomb.*

On y voit cinq formes carrées, au milieu desquelles est représenté un sistre.

Ficoroni, *l. c.*, capitolo ultimo, tav. I.

N° 212. *Autre semblable.*

Cinq formes carrées représentant Isis en pied.

Ficoroni, *ls. cs.*

N° 213. *Lame en plomb, avec l'inscription :*

ΕΙC ΖΕΥC CEPAΠIC

Akerblad, *Iscrizione greca sopra una lamina di piombo*, p. 214.
C. I. G., 7042. Cf. n° 6002 c.

N° 214. — *Petit tube quadrangulaire en or de la collection Kestner.*

Sur les quatre faces l'inscription :

Πουβλικιανέ | εἷς Ζεὺς | Σέραπις | ἐλέησον.

Bull. Inst. Corr. arch. R., 1852, p. 161 et suiv.
Archäolog. Anzeiger, 1852, p. 242.
C. I. G., 8528 b.

SECTION IX.

PEINTURES MURALES

DES MAISONS PARTICULIÈRES DE POMPÉI, D'HERCULANUM, DE STABIES ET DE ROME.

N° 215. — *Pompéi, maison voisine de celle de M. Lucretius.*

Isis-Fortune sous la figure d'une femme qui porte de grandes ailes bleues aux épaules et un croissant sur le front. Elle est vêtue d'une tunique jaune, serrée à la taille, et chaussée de sandales; une bandelette brune, qui paraît être en laine, pend sur son épaule gauche. La main gauche tient la corne d'abondance, et la droite, le sistre. Son pied droit est posé sur une boule du monde à laquelle est appuyé un gouvernail. A gauche de la déesse, un cavalier, que l'on regarde comme le dieu Lunus; sa tête est ornée d'une couronne; il est vêtu d'une tunique grise et d'un pallium rouge qui flotte derrière son dos; la gauche tient une *bipennis*; sa tête est entourée d'un nimbe bleu très maladroitement peint. A droite d'Isis un enfant debout, qui tient à deux mains un flambeau. Au-dessus, on lit, tracée au pinceau, l'inscription :

ΓILOLVS · VOTVM · SOL·

Helbig, *Wandgemälde Campanicus*, n° 78 (où l'on trouvera l'indication des sources).

N° 216. *Pompéi, maison de Julia Felix.*

Peinture qui se trouve sur les murs d'une chambre voûtée ayant servi de *sacellum*.

Mur du fond. Autel sur lequel est placée une pomme de pin; de chaque côté un serpent qui semble ramper. Au-dessus, Isis entièrement vêtue, assise sur un siège à dossier; elle porte le croissant et la fleur du lotus sur le front; dans la droite le sistre, dans la gauche une patère. A gauche de la déesse, Anubis, couvert d'un vêtement de couleur

sombre, les pieds chaussés de sandales, une palme dans la droite. A droite d'Isis, une figure très endommagée, dont il est difficile de reconnaître le sexe; elle est vêtue d'une tunique de couleur claire et d'un manteau sombre; la gauche est appuyée sur un bâton, la droite tient une corne d'abondance d'où sort un long rameau. (C'est sans doute Harpocrate.)

Mur de droite. Figure de femme vêtue d'une tunique et d'un manteau bordé de franges, la tête ceinte d'une couronne, un rameau dans la gauche. La droite tient un plat rempli d'œufs et de fruits dont s'approche, en rampant, un serpent mâle. Un second serpent s'avance de l'autre côté. Au-dessous du premier, dolium contenant des plantes semblables à des roseaux.

Mur de gauche. Figure de femme, vêtue d'un manteau, tenant dans la gauche une corne d'abondance, dans la droite un bâton; elle semble faire rouler à terre une boule. C'est sans doute la Fortune. Figure d'homme vêtue d'un manteau, tenant une corne d'abondance dans les deux mains. Les peintures de ce mur ont aujourd'hui complètement disparu.

Helbig. 79.

N° 217. *Pompéi, maison des Amazones.*

Dans une niche, deux figures vêtues : Isis avec le sistre dans la droite et la corne d'abondance dans la gauche; Sérapis, barbu, tenant dans la droite la situla, dans la gauche une corne d'abondance. Entre les deux, Harpocrate nu, tenant dans la gauche la corne d'abondance et posant l'index de la main droite sur la bouche. Tous les trois portant sur le front une fleur de lotus couleur d'or.

Sous la niche un autel en briques, sur lequel était peint un candélabre jaune sur fond rouge.

Peinture aujourd'hui perdue.

Helbig, 80.

N° 218. *Pompéi, maison du duc d'Aumale.*

Arrivée d'Io en Egypte.

Peinture semblable à celle de l'Isium, à l'exception de quelques détails insignifiants. V. ici p. 188, n. 9.

Helbig, 139.

N° 219. *Pompéi, maison d'Eumachia.*

Isis, le front surmonté du lotus, vêtue d'un chiton violet serré à la ceinture et d'un manteau, est debout sur un escalier devant un édifice

rond, ouvert par devant; elle tient de la gauche un plateau rempli de fruits, dans la droite une patère où boit un serpent. Sur une base est agenouillé un homme vêtu d'un chiton serré à la ceinture et tenant dans la gauche un objet qui paraît être un sistre. Sur une autre base, femme vêtue d'un long chiton, tenant une patère. Au-devant, un ibis.

Peinture aujourd'hui perdue.

Helbig, 1094 c.

N° 220. *Pompéi, rue d'Holconius.*

Sous une édicule, Harpocrate en chlamyde rouge; dans la gauche une corne d'abondance, l'index de la droite sur la bouche. A droite, prêtresse égyptienne en chiton jaune, tenant un sistre et une patère où boit un serpent; à son bras gauche pend une situla. A gauche, prêtre debout, vêtu d'un chiton blanc, sans ceinture, qui tombe jusqu'aux genoux; il tient un sceptre et une patère. Les trois figures ont le lotus sur le front, les deux dernières, des bandes en laine rouge sur les épaules.

Helbig, 1095.

N° 221. *Pompéi, maison de M. Lucretius.*

Figure de femme debout, vêtue d'un chiton et d'un manteau. Dans la gauche une patère, dans la droite un sistre. La tête paraît être couverte de la dépouille d'un éléphant. En face, figure semblable tenant dans chaque main un flambeau.

Helbig, 1102.

N° 222. *Herculanum.*

Enceinte sacrée entourée d'un péribole derrière lequel paraissent un palmier et de verts bosquets. Au fond, s'élève un naos qui est complètement ouvert par-devant et auquel cinq marches donnent accès; il est flanqué de deux piliers d'ordre dorique et orné d'une couronne, de palmes et de guirlandes. On y voit au milieu un personnage barbu, complètement noir, dont la chevelure est ceinte de feuillage et surmontée d'une fleur de lotus; il a un bras sur la hanche et l'autre en l'air; il semble exécuter un pas de danse. Derrière lui se tiennent deux femmes, dont une joue du tympanon, deux jeunes enfants et un prêtre, nu au-dessus de la ceinture et la tête complètement rasée, qui agite le sistre. Au bas des marches et en face du sanctuaire est un autel à quatre cornes (κεραούχος), au-dessus duquel monte la flamme d'un sacrifice; sur la base sont perchés deux ibis. A droite de cet autel on voit : un prêtre debout, tenant dans la gauche un sistre et dans la droite un instrument

formé d'anneaux en métal engagés les uns dans les autres; un musicien qui joue de la trompe ou de la flûte ; près de lui un jeune enfant ; plus en avant, un homme agenouillé ; une femme complètement vêtue, dont la droite tient un sistre d'une forme particulière et la gauche une petite branche garnie de feuilles ; puis un homme et un enfant. A gauche, un prêtre agitant le sistre, et auprès de lui un figure peu distincte ; en avant, un enfant portant sur la tête une corbeille qu'il soutient de la main gauche, et dans la main droite un petit vase. Au premier plan, une femme agenouillée, couronnée de feuillage, portant sur la gauche un plat rempli de fruits et dans la droite un sistre.

Helbig, 1112. (V. *ibid.* les autres références.)

N° 223. *Herculanum.*

Petit temple entouré de bosquets, au milieu desquels deux palmiers inclinent leurs troncs élancés. Le naos est élevé sur onze marches et flanqué de deux sphinx ; la porte, dont le linteau est enguirlandé, s'ouvre toute grande sur le sanctuaire ; mais l'entrée en est barrée par une balustrade à jour; de chaque côté sont percées dans le mur deux petites ouvertures. Au sommet des marches et au milieu est debout un prêtre, la tête complètement rasée, qui, de ses deux mains enveloppées dans son manteau, tient une urne sur sa poitrine ; de chaque côté et un peu en arrière sont deux acolythes, agitant le sistre, l'un complètement vêtu et les cheveux longs, l'autre nu au-dessus de la ceinture et les cheveux rasés. Au bas des marches on voit un autre prêtre debout, le sistre dans la gauche, et dans la droite une sorte de bâton renflé vers la base, dont il paraît se servir comme d'un insigne de commandement. De chaque côté, s'étageant sur les marches, est un chœur d'initiés des deux sexes rangés sur quatre files de profondeur, qui ont l'air de prêter attention aux gestes du prêtre. Au premier plan et au milieu de la scène est un autel à cornes, plus large que haut, et orné de guirlandes, sur lequel brille la flamme du sacrifice, qu'un personnage muni d'une sorte d'éventail est en train d'attiser. Dans le coin de droite un *tibicen*, assis par terre, joue de son instrument; devant lui est un prêtre debout qui tient deux bâtons, dont l'un semblable à celui que nous avons décrit plus haut. A gauche, une femme et un homme agitent un sistre ; ce dernier tient, en outre, une fleur de lotus. La composition est fermée à droite et à gauche par un autel à cornes qui dépasse de beaucoup, en hauteur, la taille d'un homme. On voit deux ibis près de l'autel du milieu ; il y en a un autre perché sur le grand autel de droite et un quatrième sur un des sphinx qui flanquent le naos.

Cette peinture est aujourd'hui au Musée de Naples.

Helbig, 1111. (Ajoutez à ses références une traduction française de l'opuscule de Böttiger dans le *Magasin encyclopédique* de Millin, année 1810, t. II, p. 241 à 278; la gravure qui y est jointe est mauvaise.)

N° 224. *Herculanum.*

Harpocrate couronné, le lotus sur le front, un rameau dans la droite, l'index de la main gauche sur la bouche; il marche vers un autel enlacé d'un serpent, qui est sur le point d'y saisir un œuf entouré de fruits.

A droite de la peinture, l'inscription :

GENIVS
HVIVS LOCI
MONTIS

Aujourd'hui presque illisible.

Helbig, 81.

N° 225. *Herculanum.*

Objet qui paraît être un encensoir. A droite, figure d'homme debout, vêtue d'une robe longue et collante et tenant dans la main droite un serpent. A gauche, personnage à tête d'épervier, vêtu d'une tunique courte et collante et appuyé sur un bâton. En face, oiseau posé sur une table; à droite, figure de femme dans le costume égyptien, la situla dans la gauche, la droite appuyée sur un bâton; à gauche, figure d'homme barbu, couvert d'un vêtement court et collant, la droite appuyée sur un bâton et tenant dans la gauche un objet peu distinct.

Peinture aujourd'hui perdue.

Helbig, 1094.

N° 226. *Herculanum.*

Jeune femme la tête ceinte d'une couronne, vêtue d'un chiton brunâtre serré à la ceinture, un manteau vert sur le bras gauche et les cuisses, un plateau dans la gauche, le sistre dans la droite.

Musée de Naples.

Helbig, 1104.

N° 227. *Stabies.*

Prêtre à longue barbe, dont les cheveux, longs aussi, sont retenus par un bandeau. Au-dessus de son front se dresse une plume ou un uræus. Il est vêtu d'un chiton blanc tombant jusqu'aux pieds et dont les manches très larges s'arrêtent aux coudes. Sa poitrine est couverte d'un pectoral jaune à bandes horizontales retenu sur les épaules par deux

fibules. Il tient dans la droite un goupillon et dans la gauche une situla et un objet qui ressemble à un sistre d'une espèce particulière. Il est chaussé de brodequins jaunes. En face, un prêtre qui paraît tenir dans la gauche un couteau; un autre avec un vase et un petit objet semblable à un rateau.

Musée de Naples.

Helbig, 1098.

N° 228. *Stabies.*

Prêtresse debout, vêtue d'une robe blanche, par-dessus laquelle est jeté un chiton jaune, long et étroit, dont les larges manches s'arrêtent aux coudes. Un pectoral jaune pend sur sa poitrine. Sa tête est ceinte d'un bandeau et surmontée d'une fleur de lotus. Elle tient à deux mains un plateau sur lequel est posé le vase à long bec des mystères alexandrins.

Musée de Naples.

Helbig, 1101.

N° 229. *Rome.*

Peintures d'un laraire découvert en 1867 dans la Vigna Guidi, près des Thermes de Caracalla.

A gauche de la porte d'entrée, Harpocrate, la fleur de lotus sur la tête, l'index de la droite sur la bouche, la corne d'abondance sur le bras gauche. A droite de la porte, Anubis, tenant de la gauche une torche, au lieu du caducée, et de la droite des épis. Sur le mur de gauche, Cérès, tenant dans la droite une torche et dans la gauche des épis. Près d'elle un dieu barbu assis, qui tient dans la gauche un sceptre (interprété à tort comme un Neptune; c'est un Sérapis). Plus loin, autre figure effacée.

Bullett. Inst. corr. arch. R., 1867, p. 115.

SECTION X.

TABLES HIÉROGLYPHIQUES

FIGURES GRAVÉES SUR PIERRE

N° 230. *Table isiaque, dite du Bembo ou de Pignori.*

Table en bronze recouverte d'un émail noir, sur laquelle sont tracées, avec des incrustations en argent, des figures de divinités égyptiennes disposées sur trois bandes horizontales superposées.

Ce curieux monument, auquel les égyptologues refusent aujourd'hui toute valeur scientifique, a défrayé pendant de longues années les commentaires des prédécesseurs de Champollion. M. Maspéro, que nous avons consulté sur le sens des figures, a bien voulu nous répondre ce qui suit : « Non seulement les hiéroglyphes sont faux, mais le style des figures n'est pas fort bon. Le graveur antique était un Occidental, qui a reproduit, avec l'intention mal justifiée d'être exact, un original égyptien aujourd'hui perdu. Autant qu'on le peut voir, la table isiaque représente une série de scènes d'offrandes à divers dieux par un roi et une reine dont les cartouches se voient çà et là, mais sont illisibles. Ce sont des bas-reliefs de grande banalité comme on en voit à la centaine sur les murs des temples ou des édicules religieux. Aussi les modernes n'en ont-ils fait aucune interprétation. Ce serait à la fois très facile et très inutile. »

La table isiaque a probablement été trouvée dans le sol de Rome. Au sac de cette ville, en 1525, elle fut achetée à un soldat du connétable de Bourbon par un serrurier, qui à son tour la vendit au cardinal Bembo. Elle passa ensuite dans la maison des ducs de Mantoue. Elle est aujourd'hui au Musée de Turin, dans une salle du premier étage.

Æneas Vico, *Mensa Isiaca*. Venet., 1559.
Pignorius, *Vetustissimæ tabulæ ... descriptio*. Venet., 1605. Amstel., 1670.
Kircher, *Œdipus*, t. III, p. 78.
Montfaucon, *Antiq. expl.*, t. II, part. II, pl. CXXXVIII, p. 331-341.
Caylus, *Recueil d'antiq.*, t. VII, pl. XII.

Winckelmann, *Werke*, III, 113; V, 450; VII, 449.
Rudbeck, *Atl.*, p. II, c. 11.
Jablonski, *Misc. Berol.*, vol. VI, VII.
Lessing, *Fragment über die Isische Tafel.* Mélanges, X, p. 327.
Oberlin, *Orbis antiqui monum.*
Böttiger, *Archäologie der Mahlerei*, p. 36.
Orcurti, *Catalogo dei monumenti egizi ... del Museo di Torino.*

N° 231. *Table isiaque dite de Ficoroni.*

Table en basalte, qui n'est qu'un fragment détaché d'un monument plus considérable, peut-être un sarcophage, peut-être un naos. Voici la description que nous devons à l'obligeance de M. Maspéro : « Les grands hiéroglyphes du haut faisaient partie d'une bande, qui courait au-dessus de scènes dont quatre seulement ont été conservées ; elle est incomplète de droite et de gauche et renferme un fragment d'inscription, où le dédicateur parlait des dieux figurés au-dessous.

Des quatre scènes conservées, la première, celle de gauche, est seule incomplète. Elle représentait le roi Nectanèbe II, agenouillé devant un génie en forme de lion, dont le nom n'existe plus. Le génie répondait : « J'accorde que les peuples d'au delà la Méditerranée soient saisis de tes craintes, de manière que ta crainte circule en tous les pays et que tes épouvantements soient dans leurs cœurs. »

Ensuite le roi Khoprikerî Nakhtnibf (Nectanèbe II), agenouillé offre un grand collier de verroterie à un génie à triple tête de serpent, armé du couteau, *Ash-hôou*, le « multiple de faces, » qui lui répond : « Je t'ai donné que l'Occident et l'Orient s'inclinent devant tes esprits, qu'ils viennent le dos plié à ta face. »

3° Le même donne l'ornement *Aper* et deux bracelets à un génie à tête de crocodile : *Anom-miri ?-f* « Son œil? est coloré » ; mais le signe pour œil n'est pas distinct. Le génie en échange « accorde que l'Egypte du Nord et l'Egypte du Sud soient dans ses mains, si bien que toute terre regorge de provisions. »

4° Le même offre le collier *omokh* à un second génie à tête de crocodile dont le nom manque et qui « donnait que tu vives comme le Soleil ! »

Cette table a été trouvée à Rome, en 1709, dans le jardin contigu à l'église des Saintes Prisca et Priscilla, sur la pente de l'Aventin qui regarde l'Est. On l'a transportée dans l'académie Clémentine de Bologne.

Ficoroni, *Vestigie e rarità di Roma antica*, p. 80.
Montfaucon, *Antiq. expl.*, t. II, part. II, pl. CXXXIX, p. 341.

N° 232. *Planisphère dit de Bianchini.*

Table de marbre blanc en deux fragments, représentant les signes du zodiaque grec ; on y voit les décans égyptiens mêlés aux images des

ment religieux. Les sectes et le théâtre. Scepticisme à l'égard du polythéisme. Besoin d'une foi nouvelle. 24
§ 2. Progrès du culte alexandrin. Situation qui lui est faite. Sérapis au Pirée. La Béotie, Orchomène et Chéronée. Les îles, Délos. 31
§ 3. Premières relations de l'Egypte et de l'Italie. Apparition du culte alexandrin dans l'Italie méridionale : Pompéi, Pouzzoles. Tentatives des cultes mystérieux pour s'introduire dans Rome. Relations de la république romaine avec les Ptolémées. 38

CHAPITRE III.

LE CULTE ALEXANDRIN DANS ROME.

§ 1. Fondation d'un collège isiaque dans Rome au temps de Sylla. Isis et Sérapis au Capitole. Mesures prises par le sénat. Edits de proscription (58, 54, 50, 48). Cléopâtre à Rome. Engouement de la multitude pour le culte des dieux alexandrins. En 43, les triumvirs leur élèvent des temples. Une prêtresse d'Isis parmi les affranchis de C. Rabirius Postumus, le client de Cicéron. Les maîtresses des poètes, Délie, Némésis, Cynthie, Corinne. . . 44
§ 2. Bataille d'Actium. Auguste restaurateur de la religion nationale. Le culte alexandrin résiste à l'orage. Il est relégué hors du Pomérium. Sédition de l'an 21. Agrippa renchérit sur la sévérité de l'Empereur. Scandale dont un temple d'Isis est le théâtre, sous Tibère. Persécution de l'an 19 ap. J.-C. Une famille d'isiaques à Cagliari, en Sardaigne. 49
§ 3. Indulgence de Caligula et de Claude. Passion de Néron pour Alexandrie. Les dieux alexandrins sont acceptés dans Rome et reconnus par l'Etat. On leur bâtit des temples. Un empereur isiaque, Othon. Vespasien fait des miracles au nom de Sérapis. Sympathie des Flaviens pour les dieux nouveaux. Leur culte arrive à son apogée sous les Antonins et les Sévères. . . . 58

CHAPITRE IV.

LES SOURCES.

§ 1. Les ennemis du culte alexandrin : les poètes latins, Lucien. 65
§ 2. Les dévots. Le traité *sur Isis et Osiris*. Est-il de Plutarque? En quoi il ressemble aux autres opuscules du même auteur. Attachement de Plutarque à la religion nationale des Grecs. Contradiction. Comment elle s'explique. Comment le culte alexandrin se distingue des superstitions étrangères. But et idée générale du traité. Il faut éviter l'athéisme et la superstition. Mesure impossible à garder. 66
§ 3. Le onzième livre des *Métamorphoses* d'Apulée. Est-il entièrement de son invention? Il a raconté la milésienne de l'*Ane* d'après un modèle alexandrin. Partie qui lui est personnelle. Description des mystères isiaques. Portée et caractère de la fin du roman. 74
§ 4. Les discours d'Aelius Aristide en l'honneur de Sérapis. 83
§ 5. Au troisième siècle le culte alexandrin entre en lutte avec le christianisme. 85

CHAPITRE V.

LA DOCTRINE.

§ 1. Dieu considéré dans son essence. La religion alexandrine ne rompt pas avec le naturalisme. Elle lui donne un caractère nouveau en la ramenant à l'unité. Monothéisme. Panthéisme. 86
§ 2. Rapports de Dieu avec l'homme. La Providence. La morale sanctionnée par la religion. La vie future. Destinée du corps après la mort. 91
§ 3. Côtés faibles de la doctrine. Système indécis et flottant. Divination. Magie. Astrologie. Oniromancie. Nécromancie. Culte des animaux. 99
§ 4. La doctrine isiaque aboutit au mysticisme. 107

CHAPITRE VI.

LE CULTE.

§ 1. Initiation. Tableau d'une vocation dans Apulée. Retraite. Baptême. La grande veillée. Epoptie. Les trois degrés de l'initiation. Sentiments du néophyte. 108
§ 2. Service journalier dans les temples alexandrins. Deux offices par jour. Les fresques d'Herculanum. L'adoration de l'eau sacrée, émanation d'Osiris. Représentation dramatique de la Passion. Les initiés recevaient-ils un enseignement oral? Les tables hiéroglyphiques découvertes en Italie. Les fidèles sont assis pendant les offices. 113
§ 3. Solennités du culte isiaque. La fête du Navire. Procession décrite par Apulée. Les fêtes de la Passion et de la Résurrection. Fêtes diverses célébrées en Grèce. 119
§ 4. Le culte alexandrin dans la famille. 129

CHAPITRE VII.

LE SACERDOCE.

Opinion de Montesquieu sur la cause des persécutions que les isiaques eurent à subir. 131
§ 1. Le grand prêtre ou prophète. Les simples prêtres. Hiérophones. Hiérophantes. Les stolistes et leurs fonctions. Toilettes de deux statues d'Isis. Scribes ou hiérogrammates. Chanteurs. Musiciens. Prêtresses. — Prêtres du second ordre : zacores, néocores, hiérocomes, clidouques, liturges, hiérophores, canéphores, hiérodules. — Charges spéciales à certains temples. Serviteurs de la dernière classe. 132
§ 2. Collèges. Thiases grecs. Isiaques d'Occident. Pastophores. Thérapeutes. Mélanéphores de Délos. 144

§ 3. Le sacerdoce à l'origine ne diffère pas de celui des divinités grecques. Les membres sont de simples citoyens élus pour un temps et placés sous la surveillance directe de l'Etat. Les choses changent par la suite. Prêtres à vie. Prêtres étrangers exerçant leur ministère en Grèce et en Italie. Le prêtre doit assister chaque jour aux cérémonies. Il est logé dans le temple. La vie sacerdotale. Prétentions des prêtres. 148
§ 4. Dangers que présentait le sacerdoce alexandrin pour les Etats républicains.. 155

CHAPITRE VIII.

LES DIEUX ALEXANDRINS AU MILIEU DE LA SOCIÉTÉ DE ROME ET DANS LE MONDE OCCIDENTAL.

Grandeur d'Alexandrie dans le monde ancien. Les Alexandrins à Pompéi, à Rome. Négociants, lettrés, précepteurs et secrétaires des empereurs. Officiers et marins de la flotte qui apportait les blés de l'Egypte. Athlètes. Isis et Sérapis sont adorés d'abord par les affranchis et par les femmes légères, puis par les grandes dames. Moyens d'existence du culte alexandrin. Il envahit les provinces occidentales à la suite des armées. La Gaule. Paris est-il la ville d'Isis? La Grande-Bretagne. La Germanie. A la fin du second siècle, on ne se rappelle même plus qu'Isis et Sérapis sont des dieux étrangers. 156

CONCLUSION.

Supériorité du culte alexandrin sur le paganisme gréco-romain. Il ne doit rien au christianisme jusqu'à l'apparition de l'Ecole néo-platonicienne. C'est une ébauche de la religion nouvelle.. 167

SECONDE PARTIE.

LES MONUMENTS.

CHAPITRE PREMIER.

L'ISIUM DE POMPÉI.

Etat de l'architecture en Egypte à l'époque de la fondation d'Alexandrie. Le Sérapéum d'Alexandrie. Le Sérapéum alexandrin de Memphis. Goût des Romains pour les arts de l'Egypte pharaonique. 173

§ 1. L'Isium primitif de Pompéi détruit en l'année 63 ap. J.-C. — L'Isium de Pompéi tel qu'il a été restauré entre l'année 63 et l'année 79. Plan : péribole, *area*, *megarum*, *schola*, *sacrarium*, logement des prêtres. Décoration : mosaïques, colonnes, fresques, statues, stucs, inscriptions, mobilier. . . . 179
§ 2. Peintures d'Herculanum représentant des édicules alexandrines. Caractère de ces monuments au double point de vue de l'art et de la religion. . 193

CHAPITRE II.

LES TEMPLES ALEXANDRINS DE ROME.

Deuxième et troisième régions : l'Isium Metellinum et le grand temple d'Isis et de Sérapis, près du Colisée, l'Arcus ad Isis. — Cinquième région : Isis Patricia. — Sixième région : Templum Serapis. — Septième région : prétendu temple d'Isis. — Huitième région : le temple alexandrin du Capitole. — Neuvième région : le grand Sérapéum du Champ de Mars. — Douzième région : Isis Athenodoria. — Autres sanctuaires, monuments que l'on ne sait à quelle région attribuer. Les *mansiones*. 200
Remarques sur quelques termes employés dans les inscriptions pour désigner les temples alexandrins et sur certains détails du temple de Kenchrées, près Corinthe, que décrit Apulée dans le onzième livre de ses *Métamorphoses*. 229

CHAPITRE III.

LES MONUMENTS FIGURÉS.

Monuments sur lesquels ne figurent pas les dieux d'Alexandrie : miroirs, vases peints, sarcophages. — Monuments qui doivent être rejetés. Attributions fausses ; fragments dépourvus d'intérêt. Divisions du catalogue. Les pierres gravées. 235
§ 1. Monuments établissant les dates. 240
§ 2. Différences de style. Attributs communs aux quatre divinités. . . . 243
§ 3. Sérapis. 248
§ 4. Isis. 253
§ 5. Harpocrate, Anubis, les groupes. 259
§ 6. Conclusion 261

CATALOGUE MÉTHODIQUE

DES MONUMENTS FIGURÉS.

SECTION PREMIÈRE. — Monuments établissant les dates. 265
SECTION II. — Fragments d'architecture. 269
SECTION III. — Statues, bustes, statuettes, figurines en pierre, en métal et en terre cuite. 271

SECTION IV. — Bas-reliefs sur pierre, métal, terre cuite et ivoire. . . . 289
SECTION V. — Lampes et vases en pierre, en terre cuite et en verre. . . 301
SECTION VI. — Gemmes, pierres gravées, camées et objets précieux de tout genre.. 305
SECTION VII. — Monnaies. 317
SECTION VIII. — Amulettes en or, en plomb et en émail.. 323
SECTION IX. — Peintures murales des maisons particulières de Pompéi, d'Herculanum, de Stabies et de Rome.. 326
SECTION X. — Tables hiéroglyphiques, figures gravées sur pierre.. . . . 332

TOULOUSE. — IMPRIMERIE A. CHAUVIN ET FILS, RUE DES SALENQUES, 28.

ERRATA ET ADDENDA

P. 13 l. 23. *Il ne subsiste plus guère de doutes*, etc. Bien que M. Foucart, dont nous résumons la thèse, ait apporté des faits et des arguments nouveaux qui paraissent trancher la question, il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler que, peu de temps avant la publication de son livre (1873), l'opinion contraire avait été soutenue par M. Caillemer. V. *La liberté de conscience à Athènes* dans la *Revue de législation*, 1870-71, p. 341 à 354.

P. 15 l. 6. Au lieu de *En 332 fut fondée Alexandrie* lisez *En 331 fut fondée Alexandrie.*

P. 16 l. 5. *Sous Ptolémée Soter apparaît un nouveau dieu, Sérapis.* Suivant Plutarque, il aurait été connu déjà du temps d'Alexandre. V. *Vie d'Alexandre*, 95 et 98.

P. 26 l. 30. Au lieu de *Ses maîtres lui-même* lisez *Ses maîtres eux-mêmes.*

P. 34 l. 16. Au lieu de *fidèlemet* lisez *fidèlement.*

P. 45 note 1. Il y avait aussi des Juifs parmi les affranchis de la *gens* Cæcilia. V. Plut., *Vie de Cic.*, 9.

P. 57. Les inscriptions de la *Grotte des Vipères* près de Cagliari ont été publiées de nouveau dans le *C. I. L.*, X, 7563-7578. M. Mommsen ne se prononce pas sur la date à laquelle on peut les rapporter. Il faut donc considérer comme une simple conjecture ce que nous en avons dit d'après ses devanciers.

P. 58 note 1. Orelli, 6090 = *C. I. L.*, X, 7514.

P. 89 note 7. *I. R. N.*, 3580 = *C. I. L.*, X, 3800.

P. 103 note 1. *I. R. N.*, 5352 = *C. I. L.*, IX, 3144.

P. 124 note 3. *I. R. N.*, 2807 = *C. I. L.*, X, 3615.

P. 129 note 6. Ajoutez : L. Renier, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1873, et Allmer, *Revue épigraphique*, n° 77.

P. 140 note 1. *I. R. N.*, 1090 = *C. I. L.*, IX, 1153.

P. 144 note 5. Cette inscription a été publiée de nouveau dans le *C. I. L.*, X, 7129.

P. 145 note 16. *I. R. N.*, 1 = *C. I. L.*, 1.

P. 154 note 4. *I. R. N.*, 2243 = *C. I. L.*, X, 846.

P. 163 l. 1. Au lieu de *Guinet* lisez *Guimet.*

P. 177 note 1. Au lieu de *sur les images* lisez *sur les monuments figurés p. 245.*

P. 180 note 6. *I. R. N.*, 2210 = *C. I. L.*, X, 815.

Ibid. note 8. *I. R. N.*, 2246 = *C. I. L.*, X, 849.

Ibid. note 9. *I. R. N.*, 2244, 2245 et 2243 = *C. I. L.*, X, 847, 848 et 846.

P. 181 l. 32. Au lieu de *au delà des autres* lisez *au delà des antes.*

Ibid note 1. *I. R. N*, 2219 = *C. I. L.*, X, 848.

ERRATA ET ADDENDA.

P. 185 l. 27. Au lieu de *ce qui le justifie* lisez *ce qui la justifie.*
Ibid. note 1. *I. R. N.*, 2245 = *C. I. L.*, X, 848.
Ibid. note 2. *I. R. N.*, 2247 = *C. I. L.*, X, 850.
P. 187 note 4. *I. R. N.*, 2245 = *C. I. L.*, X, 848.
P. 189 note 11. *I. R. N.*, 2246 = *C. I. L.*, X, 849.
P. 190 note 2. *I. R. N.*, 2244 = *C. I. L.*, X, 847.
P. 191 l. 33. Au lieu de *qui abondaient dans le temple* lisez *qui abondaient dans les temples.*
Ibid. note 3. *I. R. N.*, 2209 = *C. I. L.*, X, 814.
P. 192 note 3. M. Mommsen maintient son opinion contre les auteurs cités. V. *C. I. L.*, X, 843.
P. 200 note 3. Au lieu de *Geschreib.* lisez *Beschreib.*
P. 209 l. 21. Au lieu de *nous adapterions* lisez *nous adopterions.*
P. 226. Zoega ne se trompait pas lorsqu'il écrivait, sur la foi de témoignages assez vagues, qu'un ou plusieurs obélisques étaient encore ensevelis à Rome derrière l'église de Santa Maria sopra Minerva (v. ici page 223 note 2). Nous ne nous trompions pas nous-même lorsque nous affirmions que « la plupart des monuments qui pourraient apporter des données nouvelles dans la question étaient encore sous le sol » (v. ici p. 226). Des fouilles entreprises au mois de juin 1883 dans l'impasse de Sant' Ignazio (v. ici, page 218, les notes 4 et 5, et notre plan) ont amené au jour un obélisque et cinq autres monuments d'une grande importance. L'Académie des inscriptions et belles-lettres a été instruite de ces découvertes dans sa séance du 20 juillet 1883. Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire le compte rendu de M. Julien Havet (*Revue critique* du 30 juillet 1883, p. 100).

« M. Le Blant communique des renseignements qui lui ont été transmis par MM. de Nolhac et Diehl, membres de l'Ecole française de Rome, sur des fouilles récentes. Vers la fin de juin, un particulier, faisant quelques fouilles dans un petit jardin situé derrière l'église de la Minerve, trouva, presque à fleur de terre, un sphinx de granit rose, parfaitement conservé, d'environ 1m,20 de longueur. MM. de Nolhac et Diehl ont examiné ce monument : ils le croient de travail romain ; c'est du faux égyptien comme on en a tant fait sous les Antonins. L'attention de la commission archéologique ayant été attirée sur ce point par cette trouvaille, des fouilles ont été entreprises dans l'impasse de Sant' Ignazio, qui confine à l'abside de la Minerve. Elles ont amené la découverte de plusieurs monuments intéressants :

» 1° Un sphinx de granit noir, de travail égyptien, qui porte le cartouche royal d'Amasis II, martelé, probablement par ordre de Cambyse : ce sphinx, long d'environ 1m,50 et parfaitement conservé, a été transporté au musée du Capitole :

» 2° Deux cynocéphales de granit noir, dont l'un porte le cartouche du roi Nechtorheb Ier ;

» 3° Un piédestal de candélabre, triangulaire, de très grande dimension, qui paraît être de travail grec et qui porte, aux trois angles de sa base inférieure, des figures accroupies, et, plus bas, des ornements fort délicats (1);

» 4° Un obélisque de granit rose, haut d'environ 6 mètres, sur lequel est gravé le cartouche de Ramsès II. C'est le pendant de celui qu'on voit sur la place de la Minerve ;

» 5° La base d'une belle colonne de granit oriental, décorée de sculptures égyptiennes très fines, exécutées en relief et représentant des personnages. »

Au moment où nous mettons sous presse cet *Addenda* (septembre 1883),

(1) Cf. le n° 102 de notre *Catalogue.*

on n'a pas encore reçu à Paris les revues archéologiques de Rome, où ces monuments seront certainement reproduits et expliqués. Nous souhaitons qu'ils fournissent aux savants membres de l'Institut archéologique et de la Commission municipale d'archéologie les moyens de corriger le plan que nous avons donné de l'Isium et du Sérapéum de la IXe région d'après Canina. Ces découvertes récentes portent à une trentaine environ le nombre des monuments qui ont été tirés des ruines de l'édifice antique.

P. 226 note 4. Ajoutez *n°* 93.

P. 229 note 3. *I. R. N.*, 1479, 1525 à 1531 = *C. I. L.*, IX, 1640, 1682 à 1687 et 1663.

Ibid. note 5. *I. R. N.*, 1529 = *C. I. L.*, IX, 1685.

P. 230 note 4. *I. R. N.*, 1090 = *C. I. L.*, IX, 1153.

Ibid. notes 5 et 6. *I. R. N.*, 5704 et 5705 = *C. I. L.*, IX, 4112 et 4109.

P. 245. M. F. Chabas a publié récemment dans les *Mémoires de la Société éduenne* (nouvelle série, t. VI, 1877) une *Notice de quelques statuettes antiques d'origine égyptienne, trouvées à Autun*. Cette notice a été résumée par M. Alex. Bertrand (*Revue des sociétés savantes des départements pour* 1878, 6e série, t. VIII, p. 72) dans un article que nous croyons devoir reproduire textuellement :

« Huit statuettes égyptiennes (trois statuettes funéraires, trois statuettes d'Osiris infernal, une statuette d'Isis allaitant le jeune Horus, une statuette de femme), faisant partie de la collection du musée et de celle de M. Bulliot, avaient été soumises à l'examen de M. Chabas. Ces statuettes devaient-elles être regardées comme authentiques? Y devait-on voir l'indication de l'existence d'un culte d'origine égyptienne en Gaule? Telles sont les questions auxquelles M. Chabas avait à répondre. — M. Chabas ne doute point de l'authenticité des statuettes en terre. — La statue en bronze du musée d'Autun, portant une série de signes hiéroglyphiques, dont deux sont altérés et qui peuvent se traduire : *illumination de l'Osiris am-ap-neter-snau, Ouah-hel-Phra fils de la dame Touha*, lui semble douteuse. « Les statuettes funéraires en métal sont extrêmement rares. Le savant conservateur du British Museum, M. S. Birch, exclut le métal de la liste des matières qui pouvaient servir à la confection des figurines mystiques. Le musée du Louvre en possède une qui serait de l'époque de Ramsès II, mais on doute de son authenticité. En définitive, toutes celles de métal sont suspectes de fausseté. Le spécimen du musée d'Autun ne peut qu'accroître les soupçons des égyptologues. » M. Chabas est disposé à croire que quelques-unes des statuettes en terre ont été apportées à Autun dès l'époque de la conquête romaine; mais il se refuse à y voir la preuve de l'importation d'un rite égyptien dans la contrée. « A quelque date reculée que puisse remonter cette importation, écrit-il, on n'est pas fondé à en tirer la moindre conséquence historique. Les ustensiles du culte d'Isis et de Sérapis chez les Romains n'ont qu'un rapport très éloigné avec ceux du culte égyptien. Ils ne comprennent ni statuettes funéraires, ni figures d'Osiris infernal. Nous avons uniquement affaire ici à des objets de curiosité recueillis par des voyageurs en souvenir de leurs excursions lointaines. » En résumé, on ne doit pas s'étonner de trouver des statuettes en terre remontant, en Gaule, aux premiers temps de la conquête romaine; d'autres musées que celui d'Autun en possèdent d'authentiques; mais il ne faut les regarder, d'après M. Chabas, que comme objets de curiosité et non comme de véritables monuments historiques de nature à nous éclairer sur la religion de nos pères après la conquête. »

Quoiqu'il nous en coûte de nous trouver en contradiction avec un égyptologue de grand mérite, nous ne saurions accepter cette théorie que les témoignages de l'antiquité classique démentent absolument. Ce

n'est pas seulement à Autun, ni même en Gaule, mais da l'étendue de l'Empire romain que le culte égypto-grec a laissé ces. Si l'opinion de M. Chabas était la vraie, il faudrait supp ces statuettes, découvertes un peu partout, étaient importées *objets de curiosité*, » là où les inscriptions attestent qu'on rendait aux divinités qu'elles représentent. Ainsi Isis et Sérapis ave temples, des prêtres et des adorateurs en Italie, en Gaule, en I mais leurs images, trouvées dans ces provinces aussi bien qu même, n'auraient pas eu plus de valeur aux yeux des populat n'en ont les statuettes bouddhiques qu'on nous apporte aujourd'hui de la Chine ou du Japon ! C'est là une étrange inconséquence. En somme, la question qui intéressait les savants d'Autun ne nous paraît pas avoir été posée et résolue d'une façon claire. La Société éduenne voulait-elle savoir si ses statuettes, dont une porte des hiéroglyphes altérés, remontent à l'époque pharaonique et si elles attestent l'existence d'un culte emprunté par les Gaulois à la religion nationale de l'Egypte ? Si le problème est ainsi présenté, nous répondons avec M. Chabas : non. Mais ces objets sont-ils de fabrication et d'importation alexandrine et doivent-ils être considérés comme des monuments du culte que les dieux alexandrins reçurent dans tout l'Empire romain ? Nous répondons oui sans aucune hésitation.

P. 251 l. 23. *Sérapis a été très rarement représenté debout par les sculpteurs*. Ceci doit s'entendre seulement des statues de grandes dimensions ; les petits bronzes qui reproduisent ce type ne sont pas rares ; celui de Florence n'est donc pas le seul, comme nous l'avons dit.

P. 255 note 8. *I. R. N.* 2807-2810 = *C. I. L.*, X, 3615 et 3618.

P. 270 nº 17. L'original est conservé actuellement à la Bibliothèque nationale, à Paris.

P. 289. Ajoutez à la bibliographie du nº 90 : Von Sallet, *Asclépios et Hygieia* dans la *Zeitschrift für Numismatik*, 1882, t. IV, livr. II.

Ernest Thorin, éditeur, à Paris. Héliog. Dujardin

HARPOCRATE IDENTIFIÉ AVEC L'ENFANT À L'OIE.
Terre cuite de Tarse (Cilicie). — Musée du Louvre.

Ernest Thorin, éditeur, à Paris. Héliog. Dujardin

PRÊTRESSE D'ISIS.
Statue du Musée de Palerme.

Ernest Thorin éditeur à Paris Héliog. Dujardin

PRÊTRESSE D'ISIS
Bas-Relief du Musée de Naples

BIBLIOTHÈQUE

DES

ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

FASCICULE TRENTE-QUATRIÈME

TERRACINE,

PAR M.-R. DE LA BLANCHÈRE

TOULOUSE. — IMP. A. CHAUVIN ET FILS, RUE DES SALENQUES, 28.

TERRACINE

ESSAI D'HISTOIRE LOCALE

PAR

M.-R. DE LA BLANCHÈRE

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME
AGRÉGÉ D'HISTOIRE, DOCTEUR ÈS LETTRES

AVEC DEUX EAUX-FORTES ET CINQ PLANCHES DESSINÉES PAR L'AUTEUR

PARIS
ERNEST THORIN, ÉDITEUR
LIBRAIRE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME
DU COLLÈGE DE FRANCE ET DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
7, RUE DE MÉDICIS, 7

1884

AVANT-PROPOS

Un livre d'histoire n'a pas besoin de préface. Mais j'ai des excuses à faire au lecteur.

Pourquoi choisir pour une monographie une si obscure cité ? Ses faits et gestes n'importent pas au monde. On peut faire l'histoire de l'Italie, de Rome même, sans écrire son nom. Elle n'a ni grands monuments, ni grands faits, ni grands hommes. N'y avait-il donc pas cent villes qu'il importait plus d'étudier ? Ma réponse est simple : je n'avais pas le choix, je n'en avais sous la main aucune autre. Ce n'est pas pour admirer Terracine que j'ai passé trois ans dans les Marais Pontins, que j'y suis retourné la quatrième année, que j'y reviendrai sans doute encore. J'ai entrepris un plus grand travail. Retrouver, en y vivant moi-même, les conditions et l'histoire de la vie dans toutes les régions du bassin Pontin aux diverses époques antiques : tel est le but que je me suis fixé. La via Appia et les terres Pontines, tel est le livre que je travaille à écrire. Mais il fallait des années pour se rendre maître des faits ; et Terracine, chef-lieu naturel de cette région extraordinaire, est devenue ma résidence, mon point d'attache, mon quartier général. Il a bien fallu l'étudier, la connaître. Il y a des faits importants pour l'histoire de la contrée dont cette étude donne la clé. Elle a donc pris pour moi un très vif intérêt, d'autant qu'elle n'était pas facile. Entreprise sans presque y penser, elle est devenue un livre.

Cette histoire est d'ailleurs unie à celle des terres Pontines. La vie de Terracine est liée de la manière la plus intime aux phénomènes naturels et sociaux dont cette région fut le théâtre. Une grande voie de communication

[illegible]

[illegible]
excuses [illegible]
[illegible]
cité ? [illegible]
peut faire [illegible]
son [illegible]
ni grands [illegible]
importa[illegible]
pas [illegible]
n'est pas [illegible]
dans les [illegible]
trième [illegible]
trepris [illegible]
même, [illegible]
régions [illegible]
est le [illegible]
PONTINES, [illegible]
fallait les [illegible]
cine, [illegible]
devenue [illegible]
général. [illegible] connaître. [illegible]
faits importants [illegible] de la contrée dont [illegible]
donne la [illegible] pris pour moi un très [illegible]
d'autant qu'elle n'était pas facile. Entreprise sans [illegible]
penser, elle est devenue un livre.

Cette histoire est d'ailleurs unie à celle de [illegible] Pon-
tines. La vie de Terracine est liée de la manière [illegible]
intime aux phénomènes naturels et sociaux [illegible]
région fut le théâtre. Une grande voie de [illegible]

draine le mouvement du bassin Pontin, comme le long canal qui la borde draine les eaux de ces vastes plaines. Cette voie, c'est l'Appia; elle passe à Terracine, elle ne peut passer autre part. Terracine est la première ville qu'elle rencontrât depuis les monts Albains, on dirait presque depuis Rome. L'histoire de Terracine est liée de la façon la plus étroite à celle de la « reine des voies. » J'aurai donc souvent à rappeler les faits d'une histoire inconnue, que je n'ai pas encore donnée. On me permettra de les énoncer sans de longues démonstrations, comme des *postulata* provisoires. Je m'efforcerai de ne pas trop faire attendre la démonstration.

Il faudra excuser aussi la forme même de ce livre. Je ne crois pas qu'on y puisse rien comprendre si on ne le lit en même temps sur les planches et sur le texte. Je ne pouvais faire autrement. Les écrivains me donnaient peu de chose, les inscriptions pas beaucoup plus. Il fallait interroger le sol, les pierres, les restes du passé. La topographie, qui souvent n'est qu'un amusement historique, devenait ici l'histoire même. Mais si tels sont mes documents, il faut donc bien que je les montre. Je regrette seulement une chose : ne pouvoir le faire plus et mieux.

Enfin, j'ai besoin d'expliquer à quel point de vue cette étude est faite. Elle est d'un caractère tout local. Je n'ai cherché ni à étendre ni à généraliser mon sujet. C'est l'histoire de Terracine, et de Terracine seulement, faite à Terracine comme l'eût faite un Terracinais pour être lue là. On pourra trouver que j'ai tort, bien des choses n'intéressent pas à distance. Je crois cependant que ces études doivent toutes se faire ainsi. Tout mon désir serait que la mienne fût intelligible partout, intéressante en face des lieux.

L'histoire ancienne de Terracine n'avait jamais été écrite depuis la fin du dix-septième siècle. Le livre de l'historien local, fait à cette époque, parut à Rome en 1706. Il a pour titre *De Historia Terracinensi libri VI*, et son auteur est un médecin, Dominique Contatori. Contatori n'était pas un grand homme. Il a été bien maltraité par Spedalieri dans l'ouvrage de Nicolai sur les terres Pontines : *medico scarso di fama e scrittore facondo in declamare*, on ne peut lire *senza nausea*

ses ineptes *filastrocche*... Il ne méritait pas tant d'injures. Il a dépouillé de son mieux les archives terracinaises; le peu de documents qui subsistent portent la trace de son travail, et il en a copié plusieurs qui n'existent plus maintenant. Son livre est assez consciencieux, surtout pour l'histoire médiévale. Pour l'antiquité, il est moins sûr. Les faibles lumières de l'auteur, qui était bien loin de savoir même ce qu'on savait de son temps, lui ont fait faire des erreurs, où le patriotisme local ne perd du reste jamais rien. Mais peut-on en vouloir beaucoup à un homme qui travaille tout seul, au fond d'une toute petite ville, dans le pays le plus arriéré du monde, dans une société au-dessus de laquelle il ne s'élève en rien lui-même, et où, au point de vue de la science, il n'y a qu'une différence d'habit d'un *signore* à un *contadino*? Contatori a fait de son ouvrage une réduction en italien, enrichie de quelques recherches; mais ce travail, intitulé *Dell' Historie Terracinesi*, n'a jamais été imprimé. Le manuscrit, qui était passé dans la famille Marconi, est aux mains de M. Lama, naguère maire de Terracine. Sous cette forme, l'ouvrage a conservé les mêmes défauts que sous la première, et aussi les mêmes qualités : il est mal fait, son plan est incommode, tout ce qu'il y a de moins historique; mais les sources alors accesssibles ont toutes été explorées. Seulement, dans l'un comme dans l'autre, le pieux médecin s'occupe surtout de l'histoire ecclésiastique.

Un autre ouvrage, également manuscrit, est fait aussi à ce point de vue. Il a pour titre *De sacro principatu Terracinensi ejusque pontificibus;* il va jusqu'en 1758; son auteur est Pierre Pantanelli, de Sermoneta. On le conserve à Palestrine dans la famille de l'auteur.

Tels sont les seuls ouvrages spéciaux sur l'histoire de Terracine; et ce qu'ils donnent le moins, c'est son histoire ancienne, celle que j'ai voulu faire ici.

Bien entendu, Terracine a sa place dans les ouvrages généraux; mais je n'ai pas à rappeler ceux-ci. Cluvier, Holstenius, Pratilli, Ricchi, Corradini et Volpi, Chaupy, Petit-Radel, Dodwell, Abeken, Westphal, M. Desjardins et bien d'autres donnent sur elle des renseignements : on les verra cités

à leur place. On trouvera aussi dans Prony, *Description des Marais Pontins* (1823), et dans Nicolai, *Bonificamenti delle Terre Pontine* (1800), où toute la partie historique est l'œuvre de Spedalieri, des détails assez précieux, comme aussi dans les *Lettere Pontine* (1794), du P. Dominique Testa. Le *Viaggio pittoresco da Roma a Napoli* (1832) de Rossini donne surtout quelques dessins, et enfin l'abbé Matranga sera utile plutôt pour les planches de son livre *La Città di Lamo* (1850).

Ces deux derniers livres sont mauvais; les planches, surtout dans le second, sont extrêmement infidèles. Néanmoins je m'en suis contenté toutes les fois que cela est possible. On peut tenir pour tout à fait fautives celles auxquelles je ne renvoie pas. J'ai réduit le nombre des miennes autant que faire se pouvait. Je n'ai pas choisi les belles choses ; j'ai pris celles qu'il était strictement indispensable de représenter, comme on rapporte un texte en note. Aussi ne faut-il pas juger ce qu'il y a sur ce que j'apporte. Pour donner une Terracine complète, il faudrait un peu plus de deux fois ce que j'ai pu mettre ici de figures.

Tel qu'il est, ce modeste livre a coûté du temps et de la peine. L'auteur ne peut trop remercier ceux qui lui ont épargné l'une ou l'autre. M. Geffroy, alors directeur de l'Ecole française de Rome, a fait pour lui plus qu'on ne devait attendre même d'un chef si dévoué à son œuvre et d'un maître toujours bienveillant. M. Mommsen s'est intéressé à cet essai d'histoire locale; il a bien voulu se laisser consulter, et surtout ouvrir à l'auteur le trésor du *Corpus*, t. X, alors en cours d'impression. Enfin d'actives amitiés ont facilité une tâche difficile ; mais il y aurait trop de noms à mettre pour remercier chacun à son tour : M. Lama, ex-maire de Terracine, le comte Aug. Antonelli, agent consulaire de France, M. Pio Capponi, inspecteur des fouilles, les ingénieurs Minottini et Remiddi, du *Consorzio Pontino*, n'ont pas seuls droit à ma reconnaissance. Pour témoigner des liens qui m'unissent à la ville dont l'histoire est ici j'aurais dû dédier cet ouvrage *à mes amis de Terracine*, c'est-à-dire la cité elle-même, ou, suivant la vieille formule, ORDINI · ET · POPVLO.

Décembre 1882.

TERRACINE

CHAPITRE PREMIER.

TERRACINE.

Terracine est située au bord d'un golfe de la mer Tyrrhénienne, à l'extrémité des Marais Pontins; 68 milles de Rome, par la route de Naples; 63, par l'Appia antique. Elle n'a pas 7,500 âmes, et pourtant elle est en quelque sorte la capitale des Terres Pontines. Sezze, plus peuplée, n'est pas sur la route; Piperno, aussi plus grande, est un peu à l'écart; Velletri, sous-préfecture, est trop loin. Quand le chemin de fer traversera la plaine, il faudra trois heures pour venir de Rome; à présent, la journée tout entière se perd pour un si court voyage. C'est ainsi qu'une petite ville peut être le centre d'un grand territoire. Il est vrai que les Terres Pontines ne sont pas un territoire comme un autre.

C'est à Mesa, au beau milieu des Marais Pontins, que le voyageur entre en pays terracinais. Là, l'ancienne maison postale, vrai palais construit par Pie VI, atteste le luxe avec lequel se firent les travaux de ce pape. La route que l'on suit, le canal de la Linea Pia qui la flanque, les quatre files d'arbres qui l'ombragent, les ponts qui la font passer sur les fleuves, les fosses milliaires qui, tous les 1,500 mètres, devraient verser l'eau des marais dans la Ligne, tout est de lui. Avant d'atteindre Terracine, on passe encore devant une poste, celle de Ponte Maggiore.

Entre les deux, on traverse d'abord la meilleure partie de la *palude*, des terres à maïs et à blé d'une fertilité incroyable, des pâturages où vivent en liberté d'immenses troupeaux de che-

vaux et de bœufs. A Orsino, se détache à gauche la route de Piperno ; à La Sega, on peut passer la Ligne et gagner par des sentiers S. Felice. Mais bientôt le marais devient pire. L'Ufente, l'Amaseno, la Scaravazza se rapprochent de la route, car ils vont la traverser au Ponte Maggiore. C'est le Pantano dell' Inferno, où ces cours d'eau passent sur des levées qu'ils rompent souvent dans leurs crues. Du Ponte Maggiore part le Fiume Portatore, qui emmène toutes les eaux à Badino, sur le golfe, à 3 milles de Terracine. La mer qui baigne cette plage s'aperçoit déjà depuis longtemps. A gauche de la route, la chaîne des Lepini se courbe en arc autour de la plaine. Entre le Monte Sajano, colline basse qui cache Piperno, et les montagnes où est Sonnino, s'ouvre, à l'abbaye de Fossanuova, la vallée de l'Amaseno, dominée par Rocca-Secca, Rocca-Gorga et Maenza. Puis la chaîne tourne et vient vers la route, comme pour fermer le bassin Pontin : les grands rochers du Monte Nero, la longue cime du Monte Leano et la Punta di Leano, au pied de laquelle la route passe, terminent là cette ceinture. A droite, le regard est arrêté par les masses sombres de la forêt, la grande *macchia* qui va de Terracine à Ostie, couvrant toute la région sableuse qui sépare les Marais Pontins de la mer. Au pied de cette espèce de dune, enceignant les Marais Pontins, est le canal dit Fiume Sisto. Par-dessus, s'aperçoit la silhouette du Monte Circello, promontoire qui fait tout le fief de S. Felice.

A la Punta di Leano, la route fléchit légèrement à gauche. Là se trouvent les Tre Mole, que font tourner de grosses sources jaillissant au pied du mont. La route a toujours son canal, qui depuis le Ponte Maggiore s'appelle canal de Navigation. Pour la première fois on voit Terracine : la Ville-haute, sur son rocher, fait tableau.

La route, coupant une butte qu'on appelle dans le pays *Il Colle*, se dirige droit sur la mer. A sa droite, elle a une des parties les plus déshéritées du pays, le Pantano delle Cannete, l'un des rares points dont on ne puisse pas même essayer le dessèchement. A gauche, au contraire, le coup d'œil est riant ; c'est le meilleur du territoire, la *Valle*.

Cette extrémité des Lepini est échancrée par une plaine d'environ 3 milles en tous sens, entre le Monte Leano et la montagne de Terracine. Les monts l'entourent et font un arc de cercle dont la grande route est la corde. Elle est basse, humide, pas trop saine, mais le terrain est excellent. Ce ne sont que vignes, jardins, potagers, semés de *casotti* et de cabanes, inter-

rompus par des bois d'oliviers; d'autres grimpent sur les premières pentes. Le fond de la vallée, derrière une éminence que l'on appelle le Monticchio et qui porte de magnifiques pins, est cultivé jusqu'au pied des montagnes, où il n'y a plus que les rocs. Au delà, des gorges profondes, étroites, s'élèvent rapidement, dominées par le Monte Romano, dont la tête grise dépasse les autres. Dans ce grand cercle de montagnes couvertes de broussailles et de bois, des rochers blancs du Leano au rochers rouges du S. Angelo, la *Valle* fait à la vieille Anxur un cadre véritablement beau.

La route passe au pied du rocher sur lequel est la ville vieille, et traverse le quartier de la *Marina* rangé sur ses bords, à droite et à gauche, jusqu'à la place Victor-Emmanuel. Là, tandis qu'une grande rue continue tout droit vers la mer, elle prend à gauche pour longer la montagne; on est au pied même du S. Angelo. Le long de la plage est un quartier étroit où les pêcheurs habitent : il va jusqu'au grand bâtiment construit par Pie VI pour être un grenier d'abondance, et qui est devenu le bagne. Là, est le port antique, ensablé, que traverse, presque ensablé lui-même, le canal de Navigation, et derrière lequel s'élève une butte couverte de vignes, appelée le *Montone*.

De la place Victor-Emmanuel, et de la route avant et après, le coup d'œil vers la montagne est superbe. Le S. Angelo, à pic, s'élève à une hauteur énorme, et ses rochers, frappés par le soleil, ont des tons rouges, gris et blancs que l'on ne voit pas autre part. En avant de lui, détaché, isolé, se dresse un rocher gigantesque, le Pesco Montano, haut de 150 mètres, qui ne laisse qu'un passage étroit, — et encore taillé de main d'homme. Le sommet de la montagne, où sont de belles ruines à arcades, s'abaisse vers la gauche en une longue ligne bien nette. Il est couvert de lentisques, puis d'oliviers, formant des masses sombres, et, à l'extrémité de la ligne, sur un éperon s'abaissant vers la *Valle*, la vieille ville dresse un joli clocher et un donjon triangulaire. Hors de l'enceinte s'élève S. Francesco, ancien couvent devenu l'hôpital. Des soubassements antiques, des ruines, des rochers entourent ou interrompent cet ensemble, qui est surtout beau vu du port, où on l'embrasse d'un seul coup d'œil. En été, à midi, sous un gros soleil qui fait miroiter la mer calme, jette l'ombre du Pesco Montano au flanc à pic de la montagne, découpe le donjon dans le ciel et détache les édifices neufs au milieu du gris des vieux murs, c'est un spectacle digne du peintre.

C'est au flanc du S. Angelo, sous l'*oliveto* de S. Francesco,

que sont les vestiges humains les plus anciens à Terracine. Une carrière naguère exploitée, dite Cava della Catena, a fourni de nombreux silex et des os d'animaux divers, mêlés à des roches réunies par un ciment extraordinairement dur. Ce ciment, de formation naturelle, se crée encore partout dans cette région de la chaîne lépinique. A la Cava della Catena, il a dû exister une caverne ou un immense roc en surplomb. Une station, abri sous roche ou habitation troglodyte, y reçut des êtres humains, mais qui certainement ne sont pas les ancêtres des Anxurnates. Je n'ai donc pas pris de si haut l'histoire de la ville antique. Il y aurait eu une lacune énorme entre le *premier âge du Renne*, auquel peut être ils appartenaient, et nos plus anciens souvenirs. Ceux-ci ne vont pas, même par légendes, jusqu'aux migrations italiques! On n'a pas ici, comme ailleurs, la chaîne des âges préhistoriques : un seul anneau, isolé, brisé, sans nulle liaison avec l'histoire, ne pouvait nous servir en rien. Du reste, la Cava della Catena n'a pas encore donné tous ses secrets; il y faudrait une grande fouille. Tout est, en effet, pêle-mêle. Le plafond de la voûte ou de l'abri s'est écroulé dès l'âge le plus antique; les roches et les terres du dessus, d'autres, venues de la montagne, se sont mêlées à ses débris, et il se peut que des vestiges humains de plus d'une époque s'y confondent.

On monte à la ville haute, de la route, par la rampe de l'Annunziata, ou par une montée en zigzag au-dessous du palais Braschi, ou par les escaliers de Posterula cachés dans une bâtisse moderne. La rampe Braschi, au-dessous du palais de Pie VI qui domine la route du haut de grandes arcades, restes d'un travail ancien, et la rampe de l'Annunziata qui passe devant la vieille église de ce nom, conduisent à la place S. Cesareo. Là est la Cathédrale, le Municipe, le Palais du Consorzio Pontino. De là partent la Mattonata, rue qui descend vers la *Valle* par la Porta Maggio et la Porta Romana, et la rue de S. Francesco, qui sort ensuite dans la montagne. Au-dessus grimpe le vieux quartier entre le Château et la Porta Nuova.

Autant celui de la *Marina* est large, avec ses places trop vastes et ses long bâtiments alignés sur la grande route, autant le haut quartier de la vieille Terracine est resserré, étroit, étouffé. L'un paraît vide, l'autre regorge. Pas de rues, rien que des ruelles où l'on n'étendrait pas les bras. Toutes sont en escaliers, à gradins inégaux, tortueuses, sales, traversées presque à chaque pas par des arcs. Pour un peu, elles seraient toutes voûtées, afin qu'on pût construire dessus. Les portes des maisons, ouvertes, laissent

voir des espèces de tanières devant lesquelles grouillent les habitants, enfants, animaux, femmes; les hommes sont sur la place, à l'*osteria*, ou aux champs. Tout, maisons, ruelles, habitants, est serré, chevauche l'un sur l'autre. L'étranger qui ne connaît pas les petits pays de l'Apennin, des campagnes napolitaines et romaines, ne peut en imaginer le tableau. Çà et là un pan de mur antique, quelque débris du moyen âge, rappellent l'art aujourd'hui disparu.

C'est de là-haut, du Château surtout, qu'on découvre bien la campagne. Par-dessus le quartier de la *Marina*, le regard franchit les *Arene*, vastes terrains couverts de vignes, faits des plages successives du golfe, la tour de Badino, la *Macchia*, et se repose au Monte Circello. Sur la crête la plus haute était le temple de Circé; au flanc du mont se détache en blanc le village de S. Felice. Derrière, la mer est semée de belles îles : Ponza, dont on distingue même le bourg quand le temps est beau; Palmarola et ses deux pics; Zannone, et, quand l'horizon est pur, S. Stefano et Ventotene. A gauche Ischia et le Vésuve, à droite le Monte Leano et un grand morceau des Marais Pontins bornent ce panorama unique. Aussitôt que la saison pluvieuse a inondé les terrains bas, les arbres de la *macchia* éclaircis laissent voir les *piscine* toutes pleines, les marais de Carrara, Caronte et de la Macchia di Piano. Le Pantano delle Cannete déborde; partout, dans ce qu'on voit de la plaine, l'eau fait de grandes taches brillantes; elles ne disparaîtront qu'à l'été.

La route, au Pesco Montano, passe sous la Porta di Napoli et suit, au pied de la montagne, le fond du golfe de Fondi. C'est un long défilé, au point étroit duquel est la Torre Gregoriana, et qui finit à plus de 2 milles, au Canneto di Campagna. Là, un émissaire du lac de Fondi faisait autrefois la limite du royaume de Naples et de l'Etat romain. Là commence une autre plaine, une autre plage, une autre *macchia*, d'autres marais bonifiés en partie. Le lac de Fondi en occupe le centre, avec sa nappe d'eau saumâtre, aux bords instables et empestés, si belle pourtant quand elle brille au travers d'une brume légère d'où surgissent les grosses montagnes qui entourent ce fertile bassin. La route suit le pied du Monte Cucco, du Monte Giusto, passe à l'Epitafio, à la Portella, où était la frontière, et arrive au pied de Monticelli S. Biagio, d'où elle continue jusqu'à Fondi.

Telle est, vue d'un rapide coup d'œil, la Terracine d'aujourd'hui et sa route.

Celle d'il y a deux cents ans, celle où a vécu Contatori, n'avait

pas cet aspect, relativement heureux. Le territoire était le même, mais bien moins riche et moins cultivé. La *palude* surtout, était triste, presque complètement inondée, inculte, sans habitants. La route de Rome à Naples ne passait ni par Mesa, ni par le Pesco Montano : elle contournait les Marais Pontins et traversait la Ville-haute, redescendant près du lac de Fondi. Le quartier de la *Marina* n'existait pas, non plus que le canal ; il n'y avait là que des ruines. La ville haute en était une elle-même, ruine antique, ruine du moyen âge ; sa plus belle partie ressemblait au quartier voisin du Château ; elle n'avait pas 4,000 âmes.

La renaissance date de Pie VI (Giovanangelo Braschi, 1776-1800). La *palude* améliorée, la grande route refaite sur le tracé de l'Appia, le quartier de la *Marina* créé, le canal de Navigation creusé, une foule de constructions, de fondations nouvelles, ont donné l'essor au pays. Depuis, il ne s'est arrêté que devant des impossibilités temporaires, dont un chemin de fer projeté va diminuer encore le nombre.

Cette transformation rend l'histoire difficile. Elle a fait disparaître beaucoup des seuls documents qui restassent, les ruines des monuments anciens. Si nous voyions ce qu'ont vu Peruzzi, Contatori, Pratilli, Pantanelli, et tous les anciens érudits qui ont visité Terracine, nous regretterions peu le silence des auteurs. Mais presque tout a disparu, et le parti qu'en ont tiré tous nos devanciers est très maigre. Il faut en faire notre deuil, et regarder la Terracine moderne.

Terracine a, l'été, sept mille âmes, et, l'hiver, plus de douze mille. On sait que la province de Rome, surtout ses plaines et ses basses vallées, est cultivée et mise en valeur presque uniquement par des bras étrangers. Une immense population nomade vit ainsi une partie de l'année dans les pays où elle travaille, le reste dans ses montagnes natales. L'Apennin est sa patrie. Ces descendants des Marses, des Eques, des Herniques, des Samnites, des Volsques abandonnent villes et villages et viennent gagner dans le pays romain. Ouvriers de campagne, bergers, terrassiers, laboureurs, ils y remplacent, pendant le temps des travaux, la population absente ou inactive. Terracine, dont le territoire est grand, en reçoit une quantité. Les *ciociari* y sont plus nombreux que dans aucun pays de la province. Sa montagne, sa *macchia*, sa part des marais sont uniquement mis en valeur par eux.

Ce n'est pas ici que je raconterai la vie dans les terres Pontines. Il faut pourtant dire quelques mots de ce que le régime de

transhumance, appliqué aux troupeaux et aux peuples, fait du pays terracinais.

Au mois d'octobre, dans l'Apennin, on sent que la neige s'approche; dans la plaine Pontine, les pluies de novembre vont réveiller la nature desséchée et abattre un peu les fièvres. A cette époque intermédiaire, la *macchia* terracinaise se remplit. De l'Apennin romain, des Abruzzes, des montagnes où passait la frontière, une foule de gens viennent s'y établir. Déserte en septembre, en décembre elle a la population d'une ville : 2000 âmes environ y habitent. Bassiano, Anticoli, Veroli et dix autres pays s'y déversent, car chacun, dans la montagne, a ses habitudes, ses intérêts, ses contrats, qui le lient à un territoire où l'on retourne tous les ans. Donc, dans l'immense forêt pontine, chacun va trouver sa *lestra*, c'est-à-dire un essart fait par lui ou par un devancier, — souvent par un ancêtre, car des familles se sont perpétuées pendant des siècles sur quelques-uns. Une *staccionata*, lice grossière garnie de broussailles, enferme les bêtes; des cabanes en forme de ruche, les gens. Pour son compte ou pour celui d'un autre, l'occupant exerce un ou plusieurs des mille métiers de la *macchia*. Berger, vacher, porcher le plus souvent, parfois bûcheron, toujours braconnier et rôdeur, usant de la *macchia* sans scrupule comme un sauvage d'une forêt vierge, il vit, et de son industrie fait un revenu au maître du sol, et au sien, qui lui a confié ses bêtes, quand les bêtes ne sont pas à lui. Ainsi se passent six à sept mois. Juin arrive : les marais sèchent, les mares de la forêt ont tari, les enfants tremblent de la fièvre, les nouvelles du pays sont bonnes. En quinze jours, les chemins sont couverts de gens qui regagnent les montagnes. Famille par famille, *lestra* par *lestra*, la *macchia* se vide. On ne rencontre que ses habitants escortant leurs chevaux, leurs ânes et leurs femmes chargés de ce qui doit s'emporter, et bien rares sont ceux que juillet surprend encore dans ces parages. La forêt est abandonnée à vingt espèces de taons et d'insectes qui y rendent la vie impossible.

La grande industrie pastorale qui, conjointement avec la petite, fait la richesse de l'Italie centrale, peuple pendant le même temps les montagnes. Tout le monde connaît, même en France, ce que sont les troupeaux transhumants. Pendant les mois où la neige couvre les monts du grand massif, les troupeaux avec les bergers rallient la plaine ou les montagnes moins hautes. Les Lepini, surtout leur versant sud, le Circeo, la ceinture de la *Valle*, ces croupes boisées ou demi-boisées se peuplent comme par enchan-

tement. Une foule de vachers, de bergers, de chevriers y viennent planter ou relever leurs cabanes. Pendant six mois et plus, la montagne retentit du bruit des clochettes, du son des *pifferi*, des aboiements des chiens. On vit là absolument libre. Les vallons sont mis en culture; les plateaux, même les plus étroits, sont labourés et ensemencés. Certains pays à petit territoire, Sonnino et Vallecorsa par exemple, vivent ainsi en grande partie dans la montagne terracinaise. Tous leurs gens ne rapatrient pas. Il y a des campements permanents dans des sites commodes et salubres. Le plus gros, sur un plateau sauvage, près de la fontaine de S. Stefano, à 9 milles et plus de la ville, compte de 100 à 500 personnes : c'est le quartier général, le fort des hommes de Vallecorsa. Dans ces montagnes, ils sont les maîtres, et nul n'ose leur rien demander, — pas même les taxes et redevances. Maîtres des sommets, des plateaux, riches en troupeaux et se regardant comme propriétaires là où ils cultivent, habitués aux coups de main et confiants dans la grande peur qu'ils inspirent, ils mettent en coupe réglée les pauvres bergers de ces monts, vendangent les vignes de la vallée, récoltent les fruits du colon, font en somme tout ce qui leur plaît, et n'ont à voir avec la justice que si l'un d'eux, devenu bandit, arrive enfin à se faire prendre.

L'agriculture terracinaise attire encore beaucoup d'étrangers. C'est la grande industrie agricole qui se fait surtout dans les Marais Pontins; les *tenute* y sont très vastes, et les *mercanti di campagna*, en prenant plusieurs à la fois, élargissent encore les affaires. Comme il n'y a point de population dans ce milieu inhabitable, il faut chercher des bras ailleurs. C'est encore la *cioceria*, ce sont les montagnes napolitaines qui fournissent ce dont on a besoin. Des provinces de Sora, d'Isernia, d'Aquila, conduits par leurs *caporali*, entrepreneurs qui les enrégimentent, les travailleurs arrivent par bandes, bandes d'hommes, bandes de femmes, familles groupées en troupeau, suivant le pays, l'époque, le travail, les conventions et les convenances. Du labour jusqu'à la récolte, ce sont ces gens-là qui font tout. Certaines saisons sont un peu dures. Les travaux de l'été, la moisson, le battage, ceux de l'automne, la rentrée des maïs, sont terribles avec un air pareil; la fièvre fait d'étranges ravages, et plusieurs mois dans les montagnes natales délivrent mal l'homme de campagne des germes funestes qu'il a pris. Certaines de ces populations se refusent à certains travaux, surtout à certaines époques. Les pays d'autour de la *palude* envoient au travail leurs femmes ou leurs hommes. On part en troupe, on revient de même. Pendant tout le temps des

travaux rustiques, la plaine Pontine est pleine d'animation. Charrettes à mules, à chevaux, à bœufs, à buffles parcourent sans relâche la grande route; les *sandali* remontent vides le canal, remorqués par un âne ou par les bateliers, et redescendent chargés de grain, de maïs, de paille, de fourrage. Les travailleurs, rangés en longues lignes ou massés en groupe, suivant leurs travaux, animent partout ce paysage d'une ampleur en tout temps si morne. Eux partis, tout redevient désert, la nature est laissée à son œuvre, nul n'affronte sans nécessité la *malaria*.

Le territoire de Terracine, comme celui d'autres villes romaines, est un pays d'exploitation. On n'y habite pas, on y vient. Le propriétaire, particulier, syndicat, municipe, est surtout un loueur de terre. Il y a plus. Dans la ville même, l'absence de travail local, le besoin et l'appel périodique d'une population active étrangère se font sentir au même degré. Il y a de petits pays dont la population entière vit de Terracine et s'y transporte pour six ou huit mois. Terelle, petit bourg napolitain, y envoie ses femmes et ses hommes; pas un être valide ne reste, sauf les prêtres et quelques *signori* qui n'ont pas besoin de travail. Dès avant la fin de l'automne, les Terellans arrivent. Ils occupent, au delà du canal, un village de gourbis kabyles, fait de bruyère, de branches et de vieux ais pourris, où ils nichent avec leurs cochons. Ils travaillent surtout aux potagers et à des ouvrages de campagne. Leurs femmes servent, portent les fardeaux, déchargent les *sandali*, transportent la chaux, la pierre, le grain, l'huile, le vin, tout ce qu'on veut. Petites et souvent délicates, elles courent pieds nus en ayant sur la tête une vraie charge de baudet. Par elles se font tous les travaux des Auvergnats, des Savoyards de nos villes; ce sont des bêtes de somme adroites, par-dessus tout infatigables. Le Terracinais ne fait rien, la Terracinaise moins encore; la Terellane est le serviteur de tous; elle est bonne à tout; que ferait-on sans elle? Elles sont, du reste, dans leur migration, d'une régularité animale. Comme des oiseaux de passage, elles s'inquiètent quand vient l'été, elles se rassemblent, elles plient bagage, mettent ce qu'elles ont sur leur tête, et s'envolent à la première fièvre comme l'hirondelle avant le premier froid.

Pendant plus de la moitié de l'année, Terracine est donc submergée par la foule des gens du dehors. Un étranger qui verrait, le dimanche, les gens sortir de la grand'messe demanderait où sont ceux du pays. Tous les costumes, là, se coudoient. L'indigène au *capotto* romain toujours doublé de molleton vert, l'Aquilan au carrick bleu sombre, l'Abruzzin dans sa *mantella* couleur terre,

s'y mêlent, presque tous chaussés de la *ciocia* à grosses courroies. Quant aux femmes, les variétés de costumes, partant de pays, atteindraient bien cinquante, depuis la Sonninaise au jupon noir bordé de bandes rouges, jusqu'à la femme de Lenola avec ses jupes écarlates, — sans compter l'alerte Terellane dans son costume presque oriental, qui porte comme robe de dessus une pièce devant, une autre derrière, et se couvre la tête, quand il pleut ou que le vent souffle de bise, avec une étoffe à grandes raies comme celles des femmes arabes. Types, costumes, patois, intérêts viennent se rencontrer, et de loin. Certaines gens ont à faire de vrais voyages d'émigrants, trois, quatre, cinq et six jours de marche, pour retourner d'où ils sont venus.

Cependant quelques-uns demeurent. La population fixe de Terracine contient beaucoup de non-Terracinais. Dans les exploitations rurales il y a des services, des hommes, qui sont forcément attachés au sol ; en ville il y a des métiers qui veulent l'artisan sédentaire ; quelques personnes ont de petites affaires, de grandes souvent, qui les font demeurer ; beaucoup restent comme *coloni*, la *Valle* en est toute pleine. Une moitié des habitants recensés est ainsi native d'autre part. Tous les pêcheurs sont d'Ischia, de Procida, de Sperlonga, de Gaëte ; tous les jardiniers, les cultivateurs de légumes, de fruits, de volailles, sont des *ciociari* qui n'émigrent plus. En dehors donc des transhumants, il y a une population d'étrangers sédentaires. Les uns retournent au pays, ou vont ailleurs, n'ayant pas de racines ; les autres font famille et ne s'en vont plus. Mais il faut encore quelque temps pour que ces familles soient Terracinaises, et, quand elles le deviennent, elles s'éteignent. Il n'y a pas de Terracinais. Toutes les familles sont récentes, il n'y en a pas dix qui aient trois cents ans. Celles qui arrivent ont pris au sol natal l'énergie des meilleures races italiques. Mais en quelques générations elles perdent ces qualités vigoureuses, et la première de toutes, le courage. Elles acquièrent des vices, des faiblesses inconnues à leurs pères montagnards, puis elles traînent quelque temps et finissent. Le Terracinais est un étranger, presque toujours un méridional de race rurale ou maritime, modifié par de longues influences. La vie sédentaire, la petite ville, d'antiques habitudes de nonchalance et d'oisiveté, les tentations pernicieuses qu'a données pendant tant d'années une frontière mal gardée si voisine : tout cela y entre, et, comme dernier facteur, le climat et le mauvais air.

A Terracine, l'air est bon, comparé à celui de la *palude* ; il est mauvais, si on le compare à celui d'un pays vraiment sain ; mais,

dans la province romaine, on n'a pas le droit d'être exigeant. Un des effets de l'*aria grossa* est de donner des digestions lentes et de conseiller les longs sommeils. Le système musculaire s'affaiblit, le système nerveux se dépravе. La rate est engorgée, le foie gonfle tout cela ne porte pas à devenir meilleur. On a comme une secrète tendance aux vices des faibles méchants, la jalousie, l'avidité, la lâcheté, l'astuce. La diminution des forces donne le dégoût du travail. Des chaleurs dignes de la Sicile, des coups de sirocco vraiment africains énervent, rendent indifférent. La beauté même d'un site perfide a quelque chose d'alanguissant. Le ciel, la mer, les montagnes et les grands horizons pontins portent à un calme contemplatif. Tout invite plutôt à jouir qu'à peiner. Il y a quelque chose de voluptueux jusque dans les nuits étoilées, les effets de lune sur les rocs, tout ce cortège de séductions communes à beaucoup de pays de même genre, que l'étranger seul analyse, que l'indigène subit encore plus. On dit souvent, et cela est vrai, que les pays de mauvais air ont de plus belles nuits que les autres. Que de fièvres les imprudents touristes doivent à l'attrait des beaux soirs ! Il est certain qu'un homme robuste, vivant en ville, logé sur la plage ou dans les maisons donnant sur la mer, se traitant bien, n'allant pas en campagne et prenant les mille précautions que la prudence et l'hygiène commandent, peut échapper longtemps au fléau. Mais qui, sauf quelques fonctionnaires, peut se faire cette vie étroite et réunir ces conditions? Il suffit d'un imprévu quelconque, d'une nuit à la belle étoile ou dans un lieu moins bien choisi, d'un froid, d'un chaud, d'une fatigue, moins que rien : l'équilibre chavire, la fièvre vient et ne s'en va plus. D'ailleurs un homme encore indemne épouse une femme qui ne l'est pas, ou qui ne l'a pas toujours été ; si ce n'est elle, ce sont les ascendants; les descendants apporteront une disposition malheureuse. Le peuple n'y saurait échapper. Que faire dans une région pareille, où le *bacillus malariæ* s'absorbe dans chaque bouffée d'air, où la cachexie palustre, — plus ou moins marquée et profonde, — se transmet avec le sang ? Il n'est pas possible qu'une pareille influence n'agisse à la longue puissamment sur les races. Elle les transforme, puis les détruit.

Si j'ai atteint le but de ce chapitre, il aura montré Terracine dans les caractères généraux de sa vie. On aura vu avec quels pays elle est toujours en rapport, et comment. On aura noté cet afflux continuel qui la nourrit et la renouvelle. On saura à peu près ce qu'elle est, et cela m'a paru nécessaire pour faire comprendre ce qu'elle a été. Dans les chapitres qui vont suivre, on

saisira de grandes ressemblances avec le tableau que j'ai présenté, et des différences non moins fortes ; j'espère qu'on se les expliquera. Comme la description de la ville par laquelle j'ai commencé, ceci n'est pas de l'histoire ancienne, mais c'en est peut-être la clé.

CHAPITRE II.

ANXUR.

Anxur. Le site à l'époque primitive. L'origine d'Anxur est ancienne et ses fondateurs inconnus; légendes, les Lestrygons, les Spartiates. Le nom. La ville primitive. Son plan, ses murs, ses constructions, ses portes. Les dieux : Jupiter Anxur, Féronie. Le peuple anxurnate habite la *Valle* en plusieurs *pagi;* le Monticchio, S. Silviano, Salissano. Le territoire et ses ressources. La grande route circulaire des Volsques traverse le territoire et la ville. Le port est un des plus anciens régulièrement construits en Italie.

Celui qui a vu Terracine, qni a parcouru ses environs, ou qui seulement l'a traversée en allant de Rome à Naples par la route, doit s'imaginer le paysage tout autre au temps des premiers fondateurs. Il faut supprimer par la pensée le bassin ensablé du port, ramener la mer sur ce vaste espace, sur la plage du Lazzaretto, le quartier qui la borde, la place d'Armes, la place Victor-Emmanuel. La plage s'étendra en deçà, formant une courbe depuis la place d'Armes jusqu'à la Cava della Catena. Le pied du S. Angelo, aujourd'hui derrière le palais Lepri, la maison Pellegrini, le théâtre, sera battu par la mer, et au bout le Pesco Montano s'avance dans les eaux comme un cap. Jusqu'à lui, à peine une étroite grève; à ses pieds, rien que le flot. La plage tournera au Piegarello, un peu en arrière de sa ligne présente, bordée par le cordon de dunes qui la suit jusqu'au mont de Circé. Derrière la petite anse ouverte entre le Piegarello et le Pesco Montano, le roc d'Anxur se dressera à pic; par ce côté, il n'est point accessible, la rampe de l'Annunziata n'existe pas. Autour de l'*oppidum*, montagne et vallée sont couvertes de bois.

Tel devait être l'aspect des lieux il y a trois mille ans peut-être. La ville s'éleva où est la ville haute, sur l'éperon du S. Angelo, qui s'allonge et s'abaisse vers la *Valle :* par là il était abordable,

vers la plage il présentait un à-pic de plus de cent pieds. Anxur était, comme les cités anciennes dont parle Thucydide (1), près de la mer, mais non pas dessus. Entre celle-ci et le pied de son rocher il n'y avait pas plus de 500 mètres, mais elle lui tournait le dos, fermée de ce côté, regardant vers la plaine Pontine. Là, en effet, était sa vie. Séparée par les montagnes de la plaine actuelle de Fondi, dont peut-être la mer occupait encore une partie, elle était bien des terres Pontines ; elle n'était point, comme elle le devint, le passage entre cette région et les pays de l'Ausonie. Elle en occupait l'extrémité, faisant face, à 18 kil., à Circeii, aujourd'hui S. Felice.

On ignore quel fut le premier peuple qui la construisit et l'habita. Les traditions antiques font passer dans le Latium les Sicanes, les Sicules, d'autres encore dont on ne sait rien. Que sont les Aborigènes de Caton, et peut-on leur attribuer cette ville? Ce seraient les mêmes que les Pélasges. On parle aussi des Osques, qui seraient, suivant quelques-uns, nos Volsques. Il est certain que ces derniers ont occupé la plaine Pontine, dont ils auraient chassé les Ausones ou Aurunces. De tout cela, on ne peut rien tirer. Toutefois il semble que les Volsques ont originairement habité l'Apennin, et que leur domination dans les terres Pontines est due à l'extension que prit à une certaine époque leur empire. Si donc, comme tout le fait croire, Anxur existait auparavant, il faut en attribuer l'origine à l'une de ces populations primitives qui n'ont pas toutes laissé de nom.

Ce n'est pas que les légendes manquent. Toute cité italique eut plus tard sa généalogie, son histoire primitive, presque toujours d'origine grecque, — dans les terres Pontines comme ailleurs. Cora fut troyenne, Setia fondée par Hercule ; Circé avait fondé Circeii, et son fils Antius, Antium ; Privernum était la capitale de Metabus, père de la Camille du cycle d'Enée. Quant à Anxur, les anciens érudits résument ainsi ses traditions : « Scotti, dit Spedalieri (2), prétend qu'elle fut construite par Janus, roi d'Italie, et les Terracinais croyaient par tradition que Saturne, reçu amicalement par leur fondateur, avait entouré la cité d'une muraille neuve..... Son nom ancien était Anxur, d'où quelques-uns ont voulu rapporter son origine à Anxur, fils de Jupiter Belus ; d'autres, toutefois, en attribuent la fondation aux Spartiates, qui non loin de là construisirent dans la plaine le temple

(1) Thuc., I, 7.
(2) *Ap.* Nicolai, *Bonif. delle Terre Pont.*, p. 52.

de Féronia. » C'est ainsi qu'au siècle dernier on dissertait à fond sur ces fables, dont la moitié est née on ne sait d'où, sans même venir de sources antiques, au milieu même des discussions. Quant à la légende des Spartiates, c'est Denys d'Halicarnasse qui la donne. Des Spartiates, pour se soustraire aux réformes de Lycurgue, prennent la mer, décidant de s'établir là où ils aborderont. Le sort les amène entre le mont de Circé et celui d'Anxur; ils débarquent, et élèvent non loin de là un temple à Féronie. Une de leurs bandes plus tard émigrera chez les Sabins avec le culte de cette déesse; c'est pour cela que les Sabins ont des mœurs lacédémoniennes. Rien à tirer de cette légende. Les Spartiates ne viennent là que pour donner une origine grecque à la ville, et ils n'émigrent ensuite que pour relier le sanctuaire du Leano à celui plus célèbre encore que Féronie avait au Soracte. Jamais on ne saura l'origine d'Anxur. On ignorera également quels furent ses plus anciens habitants, bien que l'abbé Matranga ait fait un in-folio pour y placer les Lestrygons d'Homère (1).

Le nom de la ville était *Anxur*, en grec Ἄγξωρ (2); celui de *Tarracina*, par lequel les Romains l'appelèrent, était peut-être aussi ancien. Sur l'origine de l'un et de l'autre, les textes ne donnent rien de sûr. Le premier était en même temps le nom de la divinité topique, et reçut une étymologie grecque que l'on rencontrera plus loin. Le second, que les Grecs transcrivent Ταρρακίνη (3) ou Ταρρακηνά (4), était d'abord Τραχίνη, dit Strabon (5), allusion à l'âpreté du site. Il n'y a rien à faire de cela. Cluvier rapporte et discute toutes ces étymologies inutiles (6). Ovide donne encore la forme *Trachas*, et Etienne de Byzance, la forme Ταραχίνη.

Située sur le même rocher, la ville primitive ne correspondait pas exactement à la moderne. Vers la *Valle*, son enceinte s'arrêtait à Porta Maggio. On en trouve encore les restes sous la partie orientale de l'actuelle, pendant quelque 150 mètres depuis la tour S. Giovanni. A partir de la Porta Nuova, ils font défaut; mais cette partie de la colline était enfermée dans les murs, puisque, dès l'époque de la république romaine, c'est derrière que sont le forum et les principaux temples; la figure du sol l'exige, la ville s'est étendue jusqu'au bord du rocher vers le sud.

(1) *La Città di Lamo stabilita in Terracina*, Rome, 1852.
(2) Diod. Sic., XIV, 16.
(3) App., *B. C.* I, 1; III, 2.
(4) Steph. Byz.; D. H. *fragm.*, lib. XV.
(5) Strab., V, 3, § 6.
(6) Cluv., *It. ant.* p. 1,008.

Il est toutefois difficile de reconnaître, après la Porta Nuova, le tracé de l'enceinte. Jusque-là elle est empâtée dans les mortiers de replâtrements successifs, mais son appareil se laisse étudier. C'est celui que les anciens appelaient *structura cæmenticia antiqua* (1), une *maceria* de gros blocs non taillés, joignant plus ou moins, les interstices remplis par des éclats et des pierres plus petites. Il est d'une haute antiquité (2). Or on n'en rencontre à Anxur d'autre exemple, en dehors des 150 premiers mètres, qu'un morceau sur lequel s'appuie le moulin à huile de S. Francesco, — à plus de 220 mètres de là, il est vrai, mais bien en direction suivant la montée naturelle. Seulement, sur la pente sud-ouest de la colline de S. Francesco, assez bas, au milieu des ruines romaines qui la couvrent, il existe un fragment de mur de soubassement qui semble être à peu près de ce style; les blocs sont peut-être plus gros, l'un a jusqu'à 1^{m},70 sur 1^{m},05. Il semble qu'il ait existé là une porte, ou plutôt une poterne, au delà de laquelle un autre bout de mur, qui paraît toutefois d'appareil plus parfait, peut appartenir au même ensemble. Par là, en effet, la hauteur de S. Francesco était à la rigueur accessible moyennant un sentier de chèvres montant obliquement de la plage. On peut donc croire qu'elle était dans l'enceinte. Il est vrai que la partie qui terminerait celle-ci, le mur qui porte le jardin de S. Francesco, est d'un aspect un peu différent : les gros blocs, bien que toujours du même genre, sont des rectangles plus parfaits; ils sont mal rangés, mais bien joints, sans pierrailles, l'angle surtout est d'une netteté, d'une perfection remarquables. Je ne crois pas que cette différence suffise pour reconnaître deux époques (3). Il y a

(1) Vitruv., II, 8.

(2) Liv. XXI, 11.

(3) Pour n'admettre pas deux époques distinctes, il n'est pas nécessaire que tout soit contemporain. On trouve rarement un ensemble de cette nature qui n'ait pas été retouché, augmenté, réparé, et ne présente par conséquent des diversités de travail. Sans compter que, quand il était grand, il devait avancer lentement avec les moyens dont disposaient ces petites tribus pour exécuter des ouvrages presque hors de proportion avec le nombre de bras qu'elles pouvaient fournir. On ne peut, pour chacune d'elles, établir qu'une chronologie générale, par périodes de son histoire : on appellera par exemple primitifs, dans le Latium, tous les travaux qui dateront d'avant la domination romaine. Mais cette période est assez longue pour qu'il y ait de nombreux siècles entre un premier travail et son achèvement, sans compter les adjonctions, les réparations postérieures. Je pense que les divisions chronologiques, les successions établies par Petit-Radel et Dodwell sont en grande partie très douteuses. Pour un classement définitif, il faudrait d'abord mettre à part les procédés qui ont

des murs comme celui-ci qui sont aussi anciens que ceux d'Anxur, l'*arx* de Circeii par exemple. Quand il s'agissait seulement de maintenir des terres dans leur position naturelle et d'élever au-dessus la muraille, la *structura incerta antiquissima* suffisait, puisqu'elle tient encore ; mais ici on avait à créer un vaste terre-plein entièrement artificiel, destiné, on le verra plus loin, à porter un grand édifice, et dont le soubassement, posé sur des rocs à pic à 60 mètres de hauteur, était lui-même d'une élévation à laquelle rien ne peut être comparé dans les parties avoisinantes. Pourquoi donc les Anxurnates, dès la première construction, n'auraient-ils pas employé pour ce coin de l'ouvrage un appareil plus solide et plus beau ? Leur *cæmenticium* n'était pas gigantesque comme celui des remparts de Tirynthe; nulle part, dans les terres Pontines, je n'y ai vu ces immenses blocs qui signalent les vieux murs grecs. Dans tous les cas, cette partie de l'enceinte n'enfermait qu'une pente horriblemeut abrupte. On n'y eût pu construire, jusqu'à la via di S. Francesco, que sur terrasses super-

été abandonnés par les hommes des âges historiques, et ceux qui ont été appliqués seulement aux époques de civilisation avancée. Quant aux autres, je suis persuadé qu'ils ne peuvent dater par eux-mêmes les monuments où on les rencontre. Leur emploi dépend uniquement du *pays*, de la *nature des matériaux*, et du *but que l'on s'est proposé*. Comme ils ont été en usage depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin de l'histoire romaine, souvent encore au moyen âge, quelques-uns même jusqu'à nos jours, le choix que l'on a fait de l'un d'eux ne dépendait que de ces trois raisons. Contemporains des procédés barbares abandonnés depuis si longtemps, contemporains aussi des procédés que la science et l'expérience ont appris aux générations modernes, ils n'appartiennent à aucun temps, à aucune race ; ils sont de la technique *humaine*. Les hommes ont employé, et emploient, l'un ou l'autre d'entre eux quand il leur est imposé par des raisons locales ou de métier, ou suivant qu'il convient mieux à leurs moyens et à leurs besoins. Mais la date de chaque ouvrage devra être recherchée par d'autres indices (Voy. *Mél. Ec. fr. de R.*, t. I, p. 164-175 et pl. IV; *Bull. Scav.*, 1881; et ici, chap. X). Il ne faut pas sans doute exagérer, car des différences ont pu naître de certains usages locaux ou temporaires; il y a toujours eu, dans l'humanité, des modes, comme il y a des nuances entre le talent de divers artistes, entre le faire de plusieurs ouvriers. Mais la remarque générale subsiste. Un des plus beaux travaux qui se puissent faire serait l'étude, dans tout le monde antique, de ces constructions à gros blocs sans ciment. On déterminerait la raison d'être, dans chaque cas, de chaque procédé ; on daterait les œuvres qui se datent ; et l'on jetterait ainsi, sans aucun doute, un jour nouveau et éclatant sur les premiers âges des peuples historiques. Il faudrait qu'un savant, pourvu des qualités de l'explorateur et muni de connaissances techniques, y consacrât plusieurs années. La question est plus vierge qu'on ne pense. Petit-Radel et Dodwell n'en ont pas découvert la clé.

posées. De pareilles terrasses existent, mais sont d'époque bien postérieure. C'est là une difficulté, et peut-être n'avons-nous ici que les soubassements de constructions extérieures élevées dans des temps fort anciens.

L'enceinte médiévale, en effet, suit, après la Porta Nuova, la direction qu'elle a depuis l'origine, jusqu'au Château ; mais là elle tourne, et venait passer à l'entrée de la Ville-haute moderne. Ce tracé limite exactement la hauteur que celle-ci occupe. Si, du château à S. Francesco la pente n'est pas interrompue, au-dessous, en revanche, le quartier de S. Francesco occupe une dépression entre S. Francesco et la ville, un *intermontium* jadis plus profond.

A partir de la rue de l'Annunziata, l'enceinte antique suivait l'actuelle. Elle couronnait le rocher à pic à plus de 30 mètres au-dessus du sol. Il n'en reste rien, non plus qu'au tournant à côté du palais Braschi : en ce dernier point, le roc se voit à nu, à 20 mètres environ au-dessus de la grande route. Il n'y avait en haut qu'un mur, cette partie se défendait d'elle-même. En créant la montée de l'Annunziata, on transforma l'aspect de la colline. Auparavant elle n'était pas abordable, et le sol, au pied, était bien plus bas; celui de l'époque chrétienne ne se retrouve qu'à plusieurs mètres sous le terrain actuel des jardins (1).

De même au front sud-ouest de l'enceinte. Le sol primitif n'est là qu'une ossature, recouverte et déguisée par des travaux de divers temps. De la Porta Nuova, et surtout du Château, pour descendre à la place S. Cesareo, les pentes sont tellement ardues que presque tout est en escaliers. Mais là, jusqu'au-dessus de la Piazza Tassi et du palais Braschi s'étend un espace plan, au-dessous duquel la Via di Posterula, contournant le palais Braschi, descend en zigzag jusqu'à la grande route. Tout ceci est artificiel. La rampe Braschi est un remblai moderne. L'esplanade qui va du palais Braschi à celui du Municipe est portée sur des voûtes dont on verra plus loin l'origine. Auparavant, la pente continuait. Elle était coupée d'un petit plateau allongé, étroit comme une corniche, là où est la place S. Cesareo actuelle, puis elle descendait presque à pic jusqu'à des rochers maintenant couverts par la rampe de Posterula. Tant de remaniements ont fait disparaître le premier tracé de l'enceinte. Seulement, l'angle de la terrasse est encore porté par un morceau de soubassement d'un style analogue à celui des

(1) Matranga, *Città di Lamo*, p. 156-157, et pl. XI.

murs, mais plus soigné, mieux joint, sans pierrailles. Il est apparent, du côté nord sur 10 mètres seulement, du côté ouest sur 37m,70, mais on voit qu'il continue sous la construction moderne voisine. Il soutient tout l'énorme remblai nécessaire pour l'établissement de la rampe. C'est le plus beau morceau de ce genre qu'il y ait à Terracine : il ressemble à la seconde terrasse de Cori.

Au delà, jusqu'à Porta Maggio, l'enceinte antique n'est pas visible ; mais l'enceinte du moyen âge, elle-même cachée par les maisons, y correspond sans aucun doute : c'est la direction qui s'impose.

Ainsi Anxur comprenait, soit la ville haute de Terracine, soit la ville haute et S. Francesco. Dans le premier cas, sa longueur en plan était d'environ 350 mètres, dans le second, de près de 600 ; sa largeur n'atteignait nulle part 200 mètres. Mais en surface elle gagnait beaucoup par suite des pentes ; il est vrai que celles-ci devaient rendre la construction difficile. De Porta Maggio vers la Cathédrale il y avait une montée, à mi-côte de la pente générale qui incline de l'est à l'ouest ; puis un petit espace à peu près plan, la place ; puis pente descendante à droite, pente ascendante et fort raide à gauche. Gravissant celle-ci dans la direction du Château, on allait vers le point culminant de la ville, en supposant S. Francesco en dehors. Cette éminence qui porte le Château a certainement reçu dans l'antiquité quelque chose. Elle semble accommodée exprès, et séparée en quelque sorte du reste. On peut croire qu'elle formait deux terrasses : la plus haute, celle où est le Château, superposée à une première, dont le soutènement, à gros blocs sans ciment, existe encore sous le jardin Gattinara, dans le Vicolo Castello. Ailleurs, près du point où se joignent le Vicolo della Palma et celui della Scifa, en un endroit où le dallage paraît emprunté à un ouvrage ancien, on observe une espèce de seuil, et deux grosses pierres, qui ont pu porter les montants d'une entrée donnant accès à la partie d'en haut. Qu'y avait-il sur celle-ci? Une *arx* peut-être. L'espace est petit, une centaine de mètres en long, montée comprise, et moitié moins en large. Peut-être avait-on là seulement le temple de la divinité poliade, ainsi placé au point le plus favorable, d'où la vue embrasse toute la ville, la plaine, la mer, la plage, et, comme fond du tableau, le mont de Circé et les îles. Anxur elle-même servait de citadelle à son peuple, les textes ne lui en donnent point d'autre.

L'enceinte avait sûrement deux portes. La rue principale étant

une grande route, il fallait qu'elle entrât et sortît. Elle entrait à Porta Maggio, et ressortait à la via di S. Francesco, ou, si S. Francesco était dans la ville, au moulin à huile à côté. Existait-il d'autres ouvertures? Il n'est pas facile de le dire. Peut-être une poterne, on l'a vu, sous S. Francesco; peut-être une autre à Posterula, derrière le grand soubassement, au bout d'un sentier abrupt qui aurait grimpé jusque vers le rentrant; peut-être enfin une troisième du côté de Porta Nuova.

Voilà tout ce que l'Anxur primitive laisse deviner de sa topographie. Mais c'est assez pour se l'imaginer perchée sur son rocher, serrée dans ses murs, traversée par une route qui vient de la *Valle* pour gravir ensuite la montagne, et possédant déjà, — plusieurs grandes terrasses l'indiquent, — des édifices, temples ou forts, au Castello, à S. Francesco, et peut-être à Posterula, si cette dernière n'est pas du rempart.

Le peuple qui vivait dans ces murs n'a rien laissé de son histoire. Mais nous savons du moins quels étaient ses dieux.

Le dieu de la cité s'appelait comme elle, Anxur ou Axur, Ἀγξῶρ. Comme il resta divinité locale, son caractère est mal connu. Les Romains en firent un Jupiter (1); son nom trouva une étymologie grecque, ἄνευ ξυροῦ, *sans rasoir* (2), et il demeura établi que c'était un Jupiter imberbe. C'est sous cette forme qu'il était figuré à l'époque romaine, comme le montre un denier de la *gens Vibia*. Le dieu est un adolescent, assis, la tête radiée (3), tenant d'une main un sceptre (4) et de l'autre une patère; la légende porte IOVIS·AXVR. Etait-ce bien ainsi que les vieux Anxurnates se représentaient leur dieu protecteur, et le ξόανον qu'ils avaient peut-être dans leur sanctuaire primitif annonçait-il une pareille figure? C'est ce que rien ne nous révèle. Le culte est pour nous, comme le dieu, enveloppé d'un complet mystère. Il se continua à travers les âges, mais on en a peu de monuments. Une seule inscription, du temps d'Hadrien (5), mentionne ses

(1) Virg., *Æn.*, VII, 799 :

« .... Quis Juppiter Anxurus arvis
Præsidet... »

(2) Serv., *ad Æn.*, *l. c.* : « Circa hunc tractum Campaniæ colebatur puer Jupiter, qui Anxurus dicebatur, quasi ἄνα ξυροῦ, et Juno Virgo, quæ Feronia dicebatur. »

(3) Ou peut-être bien couronnée de longues feuilles.

(4) Eckhel, I, p. 100; A. Fabretti, *Gloss. ital.*, col. 123; Cohen, *Méd. cons.*, p. 331, n° 19. Ce dernier dit *une haste*, mais c'est bien un sceptre.

(5) *C. I. L.*, X, 6483.

fidèles et un de ses sanctuaires. Au deuxième siècle également, un Terracinais porte encore le *cognomen* d'*Axoranus* (1).

Quant à Feronia, dont le nom est lié à la légende des fondateurs spartiates, elle avait son sanctuaire à l'entrée de la *Valle*, au pied de la Punta di Leano, à 3 milles au N.-O. d'Anxur (2). Là était son bois sacré (3), sa fontaine (4), son temple, dont le soubassement en gros blocs a subsisté jusqu'à nos jours. Son culte est une des plus vieilles religions rustiques de l'Italie. Rome le reçut des Falisques. On sait aujourd'hui que Féronie n'était point une Junon, comme l'avait dit Servius, mais bien une divinité chthonienne, parente de Mania et de Tellus, compagne de Soranus dans le fameux sanctuaire du Soracte (5). On lui rendait un culte barbare dans des bois généralement redoutés (6). On trouve des *luci Feroniæ* chez les Sabins, chez les Volsques ; mais les sanctuaires les plus célèbres étaient celui du mont Soracte (7), et celui-ci, que quelques auteurs placent à tort en pays Circéien. Avec les idées gréco-romaines, Féronie fut assimilée à Proserpine (8). On lui donnait les épithètes grecques d'Ἀνθήφορος, Φιλοστέφανος (9) ; on l'identifiait avec la Coré de Syracuse (10), c'est-à-dire avec la vierge fille de Déméter non encore ravie par Pluton. La seule représentation certaine que l'on ait d'elle est sur des médailles de la *gens Petronia*, famille d'origine sabine (11). La tête est d'une jeune fille couronnée, comme l'a démontré Borghesi (12), de fleurs de grenadier en boutons.

Dans son sanctuaire, la déesse présidait, dit-on, aux affranchissements. On faisait asseoir l'esclave sur une certaine pierre dans le temple, on lui couvrait la tête du bonnet bien connu, le

(1) *C. I. L.*, X, 8397 : ... TI · CLAVDIVS · AXORANVS.
(2) Hor., *Sat.*, IV, v. 26 ; et Schol., *ad. loc.*; Chaupy, *M. d'Hor.*, III, p. 73.
(3) Virg., *Æn.*, VII, 800.
(4) Vib. Sequest., *De Prodigiis*.
(5) *I. C. A.*, *Ann.* 1842, 1846, 1864 ; *Bull.*, 1870.
(6) Plin., *H. N.*, II, 56-55 ; Virg., *Æn.*, III, 564 ; Strab., V, p. 226 ; Liv., XXXIII, 26, etc.
(7) Liv. I, 30 ; XXVII, 4 ; XXVI, 11 ; XXI, 11 ; Sil. It., XIII, 83-90 ; Strab., *l. c.*, etc.
(8) Voy. Borghesi, *Op.*, VII, p. 555-558.
(9) Dionys., *Ant. rom.*, II, 32.
(10) Diod., V, 4.
(11) Cohen, *Méd. cons.*, *Petronia*, nos 1, 4, 6, 8, 9, 12, 13.
(12) Borgh., *Dec. Num.*, XIII, *oss.* 5, *Op.*, II, p. 106-107.

pileus, et l'on prononçait la formule : « *Benemeriti servi sedeant, surgant liberi* (1). »

Entre le bois de Féronie et Anxur s'étendait la *Valle*, humide, abritée et fertile. Là étaient les cultures anxurnates, là étaient aussi des habitations. L'aire d'Anxur était fort étroite, et n'aurait pu contenir aisément que la population d'une très petite ville. Mais le peuple, avant la guerre contre Rome, était certainement considérable. Aussi la ville ne servait-elle qu'à renfermer les dieux, les monuments publics, les trésors et une partie des gens. Le reste y trouvait un refuge dans le cas de danger commun, mais, en temps ordinaire, habitait des hameaux au milieu des champs et des vignes. Il existe autour de la *Valle* les traces d'au moins trois de ces lieux : Anxur était habitée *pagatim*. L'établissement de la colonie romaine montrera qu'au fond de la *Valle* étaient les meilleures terres, les véritables jardins de rapport. Là encore sont ceux d'aujourd'hui, et les vignes. Si le fond était marécageux, c'était tant mieux pour les Anxurnates : car leur crû était le cécube, qui, disent les auteurs, prospérait le pied dans l'eau. Sur les pentes du demi-cercle de montagnes qui environne ce bassin croissaient des oliviers : on y en fait encore. Enfin, dans la plaine Pontine étaient les terres à céréales ; dans la forêt, dans le marais, dans la montagne, des pâturages pour les diverses saisons et les différentes races de bêtes. Autour de la *Valle* se groupaient les habitations rurales.

Presque au milieu se voit une éminence, le Monticchio, au pied de laquelle se croisaient deux ou trois chemins. Au-dessus de celui qui va à S. Silviano est un mur de soutènement haut de plusieurs mètres et d'aspect imposant. Le front principal a 34 m. de long. L'appareil est à gros blocs rectangulaires, à bossages grossiers, assemblés sans ciment et d'une beauté remarquable. Ce mur tourne pour envelopper toute une partie de la colline. Il soutient une esplanade qui portait un temple et des constructions. Le Monticchio a évidemment été habité à ces époques antiques, et des ruines romaines montrent qu'il l'est demeuré fort longtemps.

Le chemin qui passe devant conduit, en traversant la *Valle*, à l'église de S. Silviano, au pied du Monte Leano. Là encore les traces d'habitations sont nombreuses. Ce hameau avait aussi son sanctuaire, qui demeura longtemps en honneur. Le soubassement, restauré plus tard, s'en voit encore entre S. Silviano et S.

(1) Plin., II, *l. c.* ; Serv., *ad Æn.*, VIII, 561.

Benedetto. Il a près de 50 m. en un sens et 40 dans l'autre ; dessus est une seconde terrasse, comme lui soutenue par un mur à gros blocs. L'esplanade a été plus tard agrandie ; elle a sa citerne, et tout autour sont des débris de divers temps.

Mais le plus grand travail de cette nature est moins loin de Terracine. La crête basse qui relie le Monticchio aux montagnes, la pente méridionale de celles-ci et le vallon qu'elle domine portent le nom de Salissano. C'est là qu'était dans l'ancien temps le plus gros *vicus* anxurnate. Les soutènements à gros blocs de plusieurs esplanades existent encore au pied de la pente qui porte le Piano di Roia, aux *oliveti* Sanguigni, Risoldi, Capponi. Leur développement total passe 250 m. Des constructions des divers âges romains ont laissé leurs traces dessus. Un rempart de même nature maintient les terres le long d'un fossé profond où coulent les eaux du vallon voisin, et se prolonge dans la direction de Terracine sur une longueur d'au moins 500 m. Dodwell y avait cru voir le soubassement d'une route : c'est un mur fait pour maintenir les terres au-dessus du fond de la vallée, qui s'est beaucoup exhaussé depuis lors. Sur l'espace ainsi défendu contre les ravinements et le glissement des terres s'étendaient des cultures et s'élevaient des habitations.

Ces soubassements sont nombreux dans la *Valle*. Il y en a un, par exemple, près de la Strada del Pozzo, dans une vigne, et son front principal a plus de 40 m. A Salissano, la plus haute terrasse, bien que découronnée, a encore 7 m. en onze ou douze assises, et la partie le long du ruisseau s'élève à 3 m. au-dessus du fond. L'épaisseur varie de 1 à 2 m. Tous ces travaux sont-ils contemporains? Non, sans doute. Partout sont des ruines romaines, et même dans les soubassements, tout n'est pas d'un aspect unique. Dodwell (1) a cru y reconnaître plusieurs styles et plusieurs temps. Une grande partie est décidément faite de rectangles à bossages grossiers, le tout joint merveilleusement et décelant des mains habiles. Comment enfin dater des travaux dont les procédés ont été en usage depuis les siècles antérieurs à l'histoire jusqu'à ceux des empereurs romains? D'autant que, dans ces fonds humides et sur ces pentes assez raides, il fut presque toujours nécessaire de créer une terrasse solide pour faire un bâtiment un peu gros. Mais l'origine au moins des grands terrassements se replace au temps de la florissante Anxur. Des restes de travaux

(1) *I. C. A.*, *Ann.* 1831. On trouvera là des dessins fort exacts de l'appareil de ces divers murs. Ils ont été faits par Vespignani.

rustiques, très grossiers, de caractère primitif, tout en ruines, signalent les mêmes localités. Ce sera, par exemple, une vieille clôture en pierres brutes dans la montagne au-dessus de S. Silviano, des traces d'un soutènement du même genre aux berges du ruisseau de Salissano, peut-être des vestiges d'un pont sur le même, un vieux soubassement de route au-dessus des *oliveti* Risaldi et Mattias, un soutènement presque ruiné entre elle et ceux de Solissano. Ce sont les traces presque effacées des travaux des Anxurnates anciens dans leurs *pagi* de la vallée.

Leur territoire s'étendait bien au delà. Il comprenait certainement une partie de la plaine Pontine et de ce qui est aujourd'hui la *Macchia*. A cette époque, ainsi qu'on le verra, le bassin Pontin n'était pas inhabitable, et il renfermait au contraire de nombreux centres de population, puisque Pline en met vingt-quatre (1). Beaucoup, sans doute, n'étaient point des cités ; mais, ne sachant pas où ils étaient et dans quelle dépendance ils pouvaient être vis-à-vis de celles qui nous sont connues, on ne saurait, avant l'âge romain, limiter l'*ager* de ces dernières. Parmi elles, Anxur avait pour voisines Circeii, à 12 milles par la plage ; Fundi, derrière les montagnes ; et les cités des Lepini, Privernum derrière le Monte Saiano, et Setia au-dessus de la grande plaine. Quand toutes ces cités devinrent volsques, elles eurent naturellement entre elles des communications encore plus fréquentes.

Aujourd'hui, c'est la Via Appia qui est pour Terracine la grande voie : elle la relie à Rome par le chemin le plus court. Mais elle ne date que du quatrième siècle. Auparavant, les cités des Lepini communiquaient par une vieille route contournant le pied des montagnes. Depuis la Punta di Leano, on la suit jusqu'à Privernum, puis jusqu'au-dessous de Setia (2). Réparée souvent dans la suite, elle présente en plus d'un point son pavage en calcaire blanc, et un soubassement à grands blocs la surélève quand il en est besoin. Plus tard, elle remplaçait l'Appia lorsque celle-ci était impraticable. Du Fanum Feroniæ à Terracine, l'Appia lui a emprunté son tracé. Du pied du mont d'Anxur, elle grimpait à la ville, portée pendant une partie de la rampe par un soubassement à gros blocs, le plus beau qu'on puisse voir. Elle entrait par la Porta Maggio, et, ressortie à S. Francesco, s'engageait dans la

(1) Voy. le ch. suivant.

(2) On l'appelait, du temps des papes, la *Via Consolare*, sans doute par une fausse interprétation du passage d'Hygin, *De limit. const.*, éd. Lachmann, *Grom. vet.*, t. I, p. 179 ; cf. fig. 153.

montagne. En bas, il n'y avait pas de passage entre la plaine Pontine et la plaine de Fondi, dont le lac peut-être était encore un golfe. La route volsque passait donc par le revers du S. Angelo entre le Ritiro et le Monte della Guardia; puis elle suivait le flanc du Monte Cucco et arrivait à l'endroit qu'on appelle Piazza dei Paladini. Là le mont forme un promontoire à 150 m. au-dessus du Canneto di Campagna, où l'on peut faire rouler une pierre. Une place de 50 m. de long y avait été créée, partie en taillant le rocher, partie en bâtissant une terrasse avec des assises de gros blocs. En face d'un panorama incomparable, on pouvait s'y reposer à l'aise au sommet même du défilé. La route redescendait ensuite le long du flanc de la montagne, et gagnait le niveau de la plaine près du lac, à la Torre del Pesce. Dans presque tout son tracé en montagne, elle est portée sur un soubassement qui varie de hauteur suivant le besoin, et qui atteste des retouches successives. On y trouve toutes les variétés que Petit-Radel se donnait tant de mal à dénommer dans ce qu'il appelait les constructions pélasgiques, depuis le polygonal caractérisé jusqu'aux parallélépipèdes rectangles à bossages. La largeur de la voie dépasse $4^{m},50$; en certains endroits elle est beaucoup plus grande. Il est à croire qu'elle faisait tout le tour du massif des monts Lepini, allant d'un pays volsque à l'autre.

Les Anxurnates ne restaient pas chez eux. De très bonne heure ils furent marins. A l'origine, ils durent se contenter de tirer leurs embarcations sur la plage, dans la petite anse qui existait entre le Piegarello et le Pesco Montano. Mais bientôt cette humble *marina* ne suffit plus, et ils furent un des premiers, parmi les peuples de l'Italie centrale, à se construire un port régulier (1).

Ils munirent d'un môle puissant le front de la plage du Piegarello au Sud-Est, et firent partir de son extrémité Nord un second bras semblable, de 250 mètres environ. A l'autre extrémité faisait suite une longue courbe venant aboutir, en face de la première jetée, à une passe de 130 mètres au plus. Le périmètre total était de 1,160 mètres. Ils évitèrent la forme circulaire; ils surent choisir une courbe ellipsoïdale assez bien combinée pour atténuer l'action de l'embouchure de l'Ufens, qui déchargeait dans la mer, à 3 milles à l'Ouest, une grande partie des eaux des marais Pontins. Comme la plage du Lazzaretto est exposée aux vents de Sud et d'Ouest, il firent leur entrée parallèlement à elle, ouverte au Nord-Est; le vent qui y soufflerait directement est arrêté par le

(1) Prony, *Marais Pontins*, p. 393.

UofM

monte S. Angelo, qui se dresse à pic à 400 mètres devant elle, et par une espèce de cap sur lequel s'élève la Torre Gregoriana. Leur môle était construit sur un inébranlable enrochement fait d'énormes blocs pris aux montagnes voisines et immergés pêle-mêle ; sa largeur peut avoir été de 19 à 20 mètres; il était d'un tuf riche en ponces, qu'ils allèrent chercher dans les Champs Phlégréens (1). Quand le travail de creusement, de construction et d'aménagement fut fini, ils possédèrent un bassin sûr d'une contenance totale de 117,100 mètres carrés. C'est peu de chose, si on le compare aux majestueuses créations d'Auguste, de Claude, de Trajan, ou des grandes cités siciliennes, grecques, phéniciennes. Mais pour cette époque, en pays latin, un pareil travail atteste une puissance considérable.

Munie d'un port comme celui-là, Anxur devait rivaliser avec ses voisines Antium et Cumes.

A l'époque de son indépendance, c'était donc une cité importante, bien que l'histoire se taise sur elle. Malgré le manque de documents, on arrive encore à la connaître. Elle montre son enceinte, son port, ses campagnes avec les traces des habitations et des travaux de ses cultivateurs, ses routes, ses sanctuaires. On connaît son nom et celui de ses dieux. On devine sa vie d'après ses œuvres et les conditions du pays où elle est. On la voit communiquer au dehors, posséder champs, marais, montagnes, vignes, *oliveti*, jardins, forêts, pâturages pour ses bœufs, ses chèvres, ses porcs. Elle a son commerce et ses flottes. La *Valle* reçoit ses habitants en trois ou quatre hameaux rustiques, et son rocher leur offre pour refuge une acropole presque imprenable. On mesure sa population, sa richesse, à la taille et à la beauté de ses œuvres. Nous en saurons souvent moins plus tard, quand les écrivains parleront d'elle. C'est ainsi que, les textes manquant, un vieux pays, longuement interrogé, raconte lui-même son histoire.

(1) *Mél. Ec. fr. de Rome*, t. I, p. 327 et 330.

CHAPITRE III.

LES VOLSQUES.

Les Volsques. Anxur fait partie de leur empire, sa part dans la lutte contre Rome. Elle est prise par les Romains, 406. Sa population. Prise et reprise, elle reste définitivement aux Romains. Le traité de 395 avec Carthage. Importance de la position d'Anxur, le *saltus ad Lautulas*. Destruction de l'empire volsque, importance du fait pour l'avenir d'Anxur : les terres Pontines, au temps des Volsques, étaient peuplées, cultivées et riches. Colonie romaine à Anxur, 329. La tribu *Oufentina*, 318.

Le pays d'origine des Volsques est peut-être la partie de l'Apennin où étaient leurs vieilles cités de Sora, d'Atina, d'Arpinum. Mais dès une époque fort ancienne on trouve leur confédération ou leur empire étendu sur un plus grand espace. Ils dépassent la vallée du Trerus (Sacco), dont ils tiennent le passage par Frégelles et Fabrataria, et occupent le massif des Lepini : c'est là qu'est désormais leur patrie, le centre de leur puissance et de leur territoire, Signia, Cora, Norba, Setia, Privernum. Pendant les premiers siècles de l'histoire romaine, ils s'étendent aussi sur le bassin Pontin et le tiennent jusqu'à ses points extrêmes, Velitræ, Antium, Circeii. Puis, avant d'être conquis eux-mêmes dans les montagnes et les gorges des Lepini, ils voient passer aux mains des Samnites leurs possessions de l'Apennin et à celles des Romains la plaine Pontine. Mais au temps de leur plus grande extension tout leur appartenait, de Velitræ jusqu'à Anxur et de Sora jusqu'à Antium. Qu'elle fût ou non d'origine volsque, Anxur faisait partie de cet ensemble à l'époque de la lutte contre Rome (1).

Tandis que les Volsques s'étendaient dans le bassin Pontin,

(1) Fest., éd. O. Müller, p. 22. Il cite une fin de vers d'Ennius : « *Vulsculus perdidit Anxur.* » Diod., XIV, 16 : « τὴν Οὐόλσκων πόλιν ἣ πότε μέν Ἄγξωρ ἐκαλεῖτο, νῦν δ'ὀνομάζεται Ταρρακίνη. »

Rome était devenue la maîtresse du Latium. Albe était tombée et le massif du volcan Latial était passé aux mains de la cité nouvelle. Aussi, dès le temps des rois, du haut des montagnes albaines, les Romains jetèrent-ils un œil envieux sur les terres Pontines. Maîtresse d'un territoire dur à cultiver, pauvre parce qu'elle n'avait guère eu pour s'enrichir que le pillage, toujours pressée par la famine, obligée sans cesse de recourir aux autres pour avoir du blé, n'ayant plus rien à prendre dans le Latium déjà épuisé, Rome commença par les terres Pontines la conquête du monde. Ainsi la continua-t-elle de proche en proche. C'était pour elle, et ce fut toujours, une question de nourriture ; seulement, à ces âges primitifs, elle était poussée par la faim ; plus tard ce sera par la gloutonnerie.

S'il faut en croire les légendes des rois, elle s'attaqua tout d'abord au principal peuple, à celui qui donna son nom à la région tout entière, aux *Pomentini* ou *Pomptini*. C'est par le siège de leur ville, la mystérieuse Suessa Pometia, que Tarquin le Superbe commence la guerre contre les Volsques. Elle durera deux siècles et demi. L'enjeu était le bassin Pontin, qui était alors le grenier du Latium et la richesse du peuple volsque : la lutte finit quand celui-ci en disparut ; mais avec lui périt tout ce qui faisait la valeur du territoire si longuement disputé, et bientôt il ne resta plus aux mains de Rome victorieuse que le désert véliterne et les marais Pontins.

Si peu sûres que soient les particularités et la chronologie des légendes romaines, on y démêle cependant les diverses périodes de la lutte. Au sixième siècle, c'est la plaine Pontine qu'on se dispute, et Suessa Pometia tient le premier rang. Dans la première partie du cinquième, l'empire volsque atteint son apogée et conclut avec les Eques une alliance qui durera longtemps : la guerre, du côté des Volsques, se fait sur la frontière latine, des monts Albains à la mer ; ce sont eux qui ont l'offensive ; ils ferment aux Romains les terres Pontines : c'est l'époque de Coriolan, Antium joue le premier rôle. Dans la seconde partie de ce siècle, la confédération volsque a commencé à se disloquer ; il n'y a plus le même ensemble dans la lutte et Rome prend l'avantage dans les terres Pontines : c'est Anxur qui combat et tombe. Rome, d'ailleurs, a opposé à l'alliance des Eques celle des Herniques, et le but et le caractère de la lutte ont changé. On ne se dispute plus la plaine Pontine ; Rome veut abattre l'empire volsque, les Herniques veulent n'être pas étouffés entre lui et les Eques : aussi, jusqu'à l'arrivée des Gaulois, la guerre se fait-elle dans les montagnes et

dans la vallée du Trerus; Ecetra y joue le premier rôle. La tourmente de l'invasion gauloise change la face des événements : Rome a la fortune de reconstituer la première son empire, et ses ennemis sont désunis ; le lien de l'empire volsque est détruit, les cités luttent seules ou groupées par des alliances temporaires; la conquête du pays volsque s'accomplit ; les Samnites en prennent leur part, tandis que les Romains s'emparent du reste. Les dernières cités pontines tombent alors l'une après l'autre : Velitræ, Antium, qui a repris le principal rôle, puis enfin Privernum, qui résiste et succombe la dernière. Ainsi finit, presque à la fin du quatrième siècle, une guerre acharnée et terrible commencée pendant le sixième.

En 406, dit Tite-Live (1), les tribuns militaires, — *consulari potestate*, car c'était l'époque où Rome ne créa pas de consuls, — étaient P. Cornelius Cossus, Cn. Cornelius Cossus, N. Fabius Ambustus et L. Valerius Potitus. On décida de conduire l'armée dans le pays des Volsques. « Cn. Cornelius fut laissé à Rome. Les trois autres, ayant constaté que les Volsques n'avaient formé de camp nulle part et n'engageraient point de bataille, divisèrent leurs forces et partirent, chacun de son côté, pour ravager le territoire. Valerius alla vers Antium et Cornelius vers Ecetra : partout où ils passèrent, ils dévastèrent au loin les habitations et les campagnes pour détourner sur eux l'attention des Volsques. Fabius, chargé de l'opération principale, marchait tout droit sur Anxur sans s'arrêter à piller sur la route. » Pour qui connaît le pays, la chronique suivie par Tite-Live est d'une grande précision géographique. C'est sous Lanuvium que les trois détachements se séparent : c'est là qu'est le nœud des routes. L'un prend au sud celle qui sera l'*Antiatina* ; l'autre tourne au nord, passe Velitræ et va prendre une route que j'ai reconnue entre les monts Albains et les Lepini ; le troisième pousse droit dans les terres Pontines, dont les Romains tiennent déjà les entrées. Le but de la campagne est de prendre Anxur. Cornelius et Valerius ne font que deux diversions sérieuses.

L'exactitude topographique dans le récit du siège d'Anxur est parfaite. Il n'y a qu'à traduire Tite-Live en ajoutant le nom des endroits, pour le voir se faire sur le terrain.

Anxur, dit l'historien, est la ville que nous appelons Terracine. Elle est inclinée vers les marais. En effet, l'éperon du S. Angelo

(1) Liv, IV, 58, 59. Cf. Diod., XIV, 16. Voyez la discussion sur ces légendes à l'*Appendice*.

qui la porte a son point le plus élevé vers la mer, là où il tient à la montagne ; la ville qui en occupe la crête descend avec lui vers la *Valle*, et c'est par là qu'arrive la route venue des marais Pontins. C'est aussi par là que Fabius attaqua la ville et donna l'assaut. Par deux autres côtés, vers la plage et vers les *Arene*, le roc d'Anxur était à pic, et il n'était même pas possible d'arriver jusqu'au pied des murs. Mais du côté de la montagne il n'y a pas de rempart naturel : les murailles étaient la seule défense, et la pente du S. Angelo, sur laquelle sortait la route après avoir traversé toute la ville, s'élève assez rapidement. Dans la *Valle*, de la route par laquelle était venu Fabius, un chemin partait, comme on le verra plus loin, passait, au nord-est d'Anxur, derrière la colline de S. Domenico, et venait retrouver la route là où est le Casino Mangoni. Ni lui ni son débouché sur la route n'étaient gardés par les Anxurnates. Fabius en profita pour tourner Anxur et la faire attaquer par en haut. Tandis qu'il donne l'assaut à Porta Maggio, quatre cohortes, sous les ordres de C. Servilius Ahala, prennent le *diverticulum*, gagnent sans résistance la montagne au-dessus de la ville, et s'élancent sur les murs, du côté de S. Francesco, en poussant de grands cris. « Le bruit, la confusion, troublent ceux qui, faisant face à Fabius, défendaient le bas de la ville. On dresse les échelles, et bientôt elle est pleine d'ennemis. Pendant longtemps on massacra pêle-mêle ce qui fuyait et ce qui résistait, armés et désarmés, tout le monde. Ce que voyant, les vaincus, ne gagnant rien à se soumettre, recommençaient encore la lutte, quand on proclama tout à coup l'ordre de ne plus frapper que les gens en armes. Tout ce qui restait alors se laissa désarmer, et l'on fit de cette manière un butin de deux mille cinq cents hommes. Quant au reste de la proie, Fabius ne permit pas d'y toucher avant l'arrivée de ses collègues, disant que leurs armées aussi avaient eu part à la prise d'Anxur, en détournant les autres cités volsques de venir défendre celle-ci. Quand ils furent venus, les trois armées mirent au pillage cette ville, qu'une longue prospérité avait enrichie. »

Ainsi Anxur, en l'an 406, aurait été prise d'assaut, et pendant plusieurs heures la population massacrée ; deux mille cinq cents hommes emmenés captifs ; et trois armées, réunies exprès, auraient pillé ensuite méthodiquement. Après quoi, pour garder la position, on mit une garnison romaine.

Le récit de Tite-Live contient un élément précieux, un chiffre. Il s'agit, sans doute, de traditions bien antiques, antérieures à la destruction des archives de Rome par les Gaulois, et dans lesquelles tout est trompeur. Mais pourquoi le vieil écrivain dont

Tite-Live a suivi le texte, si exact dans tous les détails, ne le serait-il pas dans celui-ci ? On connaît le soin des Romains à tenir, à transmettre à la postérité les comptabilités de ce genre, et probablement le chiffre donné vient d'une source officielle. Certes il ne faut pas lui accorder une confiance trop absolue; mais si les résultats d'un calcul fondé sur lui ne doivent pas être invraisemblables, pourquoi rejeter cet unique élément d'une recherche curieuse et importante ?

On peut, ce me semble, supposer que les deux mille cinq cents prisonniers formaient plus de la moitié des combattants Anxurnates ; mettons que quinze cents aient péri dans l'assaut et dans le massacre : on aura pour le contingent un total d'environ quatre mille. Il ne s'agit pas ici d'une expédition lointaine, c'est la ville même que l'on défend ; d'autre part, nous savons par le contexte qu'il n'y a aucun secours étranger : par conséquent le nombre des défenseurs d'Anxur ne représente que des Anxurnates, et représente évidemment tous ceux en état de porter les armes. Le temps du service militaire va, chez la généralité des peuples anciens, à peu près de vingt ans à soixante : en cas de tumulte, et surtout de siège, ce sera plutôt plus que moins. Aussi comptons seulement de population mâle désarmée, — enfants, adolescents, vieillards et autres — six mille têtes. Cela fait dix mille en tout. Il faut remarquer toutefois qu'une cité habité *pagatim*, comme l'était celle des Anxurnates, surprise par une marche rapide, telle que celle de Fabius, avait difficilement pu réunir toute sa population dans l'*oppidum*. Il est à penser que des campagnards cherchèrent refuge dans la montagne. De plus, dans la prise de la ville, quelques hommes durent s'échapper. La population Anxurnate ne disparut pas de ce coup. Dans tous les cas, au chiffre ci-dessus s'ajoute la population féminine, d'un cinquième au moins plus nombreuse que la population masculine, soit douze mille têtes. Nous arrivons ainsi à un total de vingt-deux mille personnes libres, qui passerait certainement de beaucoup vingt-cinq mille, en tenant compte des éléments que nous avons laissés en dehors. A cela il convient d'ajouter le nombre assez considérable d'esclaves que pouvait posséder un peuple « riche d'une antique opulence. »

Telle était au cinquième siècle, la population de l'Anxur volsque. Celle de la Terracine romaine ne remonta jamais au même chiffre.

Du reste Anxur, pour cette fois, ne resta aux Romains que quatre années Leur garnison se gardait mal ; elle n'était pas au complet et se sentait négligée, toute l'attention de la République

étant alors au siège de Véies. Les marchands volsques entraient, séjournaient librement, les soldats s'absentaient : si bien qu'un jour de l'année 402 la garde des portes fut surprise, et la garnison ne put résister. La perte en hommes fut petite, dit Tite-Live, parce qu'il n'y avait guère là que les malades : tous les autres étaient à leurs affaires dans la campagne ou dans les villes voisines. Mais la position était perdue (1).

Aussi l'année suivante, 401, L. Valerius Potitus, tribun militaire, *consulari potestate*, fut-il chargé de la reprendre. Il commença par ravager et dépeupler toute la campagne, puis il donna l'assaut à Anxur. Il fut repoussé, et dut se résoudre à l'assiéger dans toutes les formes. Mais ce siège dura peu : la garnison, un jour de fête, négligea de se bien garder, et la ville fut prise (2).

Quatre ans après, 397, les Volsques vinrent à leur tour l'assiéger (3). Mais il ne paraît pas qu'ils l'aient prise, car on ne trouve point qu'elle ait cessé d'être sous la domination romaine.

Elle y était certainement à l'époque où les Romains firent avec Carthage le traité célèbre que M. Mommsen rapporte à l'année 348. Dans cette convention de commerce et de paix maritime, le δῆμος Ταρρακινιτῶν figure parmi les ὑπήκοοι de Rome que les Carthaginois s'engagent à respecter (4). *Tarracina* est le nom romain d'Anxur.

L'intérêt que les Romains avaient à en demeurer les maîtres était grand. Il augmenta dans les années qui suivirent l'invasion gauloise. A mesure que se poursuivait la conquête du pays des Volsques, la République se trouvait en contact avec des populations nouvelles qu'il importait de surveiller. Les Samnites particulièrement, qui commençaient à étendre leur empire hors de leurs montagnes natales, lui donnaient beaucoup à penser. Bientôt elle eut avec eux des relations directes : une alliance en 354, une guerre en 343, furent les premiers actes de cette longue rivalité d'où elle sortit maîtresse de l'Italie. Anxur devint alors pour elle une position de premier ordre. Elle gardait vers la Campanie l'entrée même de son empire. Dans ses murs passait la route par où l'ennemi pouvait pénétrer dans la grande plaine qui va jusqu'à Rome. Elle était la dernière cité de l'empire vers le midi, le port e plus loin de la capitale, la gardienne de la frontière et la porte

(1) Liv., V, 8.
(2) Liv., V, 12, 13.
(3) Liv., V, 16.
(4) Pol., III, 22, § 11.

ouverte pour entrer chez l'ennemi. La vallée du Trerus n'était pas encore toute romaine ; les Eques, les Herniques, les Volsques en occupaient la plus grande partie ; ses débouchés vers le cours du Liris appartenaient aux Samnites, aux Sidicins, aux Campaniens ; les légions ne pouvaient pas encore tourner les Lepini par le nord. Pour entrer dans les terres nouvelles, il leur fallait franchir le *Saltus ad Lautulas*. Ce défilé, qui aujourd'hui est un passage, était alors un cul-de-sac. C'est la main de l'homme qui l'a ouvert sur plus de deux kilomètres entre les rochers de l'Acquasanta et la *Marina* de Terracine (1). Mais alors le revers sud-est du S. Angelo, abrupt et en partie à pic, était battu directement par les flots du golfe d'Amyclæ ; il n'existait, le long du littoral, aucun passage entre la plaine de Fundi et la plage de Terracine. Au Canneto di Campagna, près duquel quatre sources abondantes versent leurs eaux légèrement saumâtres, était probablement le lieu précis qu'on appelait les *Lautulæ*. Puis le défilé s'allongeait sur une distance de plus de 4 milles, marécageux et sauvage, entre le lac de Fundi et les montagnes, qui n'ont pas un passage praticable. Parfois serré entre celles-ci et les marais où le lac s'extravase jusqu'à ne laisser que la place d'une route, il s'élargit en d'autres endroits jusqu'à former deux petites plaines, l'une après l'Epitaflo, l'autre après la Portella, sous Monticelli S. Biagio. Puis commence la plaine plus large au fond de laquelle est Fundi. Il n'y avait, pour y pénétrer en venant des terres Pontines, que la vieille route qui faisait, en passant dans Anxur même, le tour des montagnes des Volsques. Grimpée à la *Piazza de Paladini* (2), elle descendait en pente raide sur le flanc des monts Cucco et Giusto, et, arrivée au bord du lac, s'engageait dans le défilé, prudemment appuyée aux montagnes: j'ai reconnu sur plusieurs points quelques traces de son soubassement. Au pied de la montagne qui porte aujourd'hui Monticelli, elle se divisait probablement. La route circulaire du pays volsque continuait vers le nord par les gorges de Vallecorsa pour se replier autour des Lepini ; une autre s'enfonçait au nord-est dans les montagnes de Lenola, pour aller, par Fabrataria et Frégelles, remonter le Liris jusqu'à Sora ; mais auparavant, sous Monticelli même, s'était détaché le chemin de Fundi. Tel était l'unique passage qui pût porter les armées romaines soit dans le pays des Aurunces, soit derrière le massif des Volsques, soit au pied des

(1) Voy. ch. VI.
(2) Voy. ch. II.

montagnes samnites. Telle était aussi l'unique ligne de retraite qu'elles eussent en cas d'un échec (1). Tel était enfin le pas qu'il s'agissait de tenir fermé, si l'on voulait que les terres Pontines fussent à l'abri d'une invasion. C'étaient les Thermopyles du Latium. De là, l'importance d'Anxur pour la République, surtout après l'acquisition de Capoue.

On le vit tout de suite, dès 342, dans la révolte de l'armée de C. Marcius Rutilus (2). Le signal partit d'Anxur. La cohorte qui s'y trouvait occupa la Piazza de' Paladini, « *ad Lautulas, saltu angusto inter mare ac montes* ; » et de là, recueillant tous les détachements qui arrivaient de Campanie, forma le noyau d'une armée rebelle que rien n'arrêta jusqu'à 8 milles de Rome.

Cependant les derniers débris de l'indépendance volsque succombaient. Privernum se souleva la dernière, 327; elle fut réduite l'année suivante, et Rome domina sans conteste, non seulement sur les terres Pontines, mais sur les cités des Lepini. Le sort de celles-ci ne nous intéresse pas pour les affaires de Terracine; mais le sien est intimement lié à la destinée du bassin Pontin. La clé de son histoire est dans celle de ce sol dont forcément doit vivre son peuple, et il est nécessaire de savoir ce que les Volsques en avaient fait pour comprendre ce que les Romains en firent.

L'histoire du sol pontin dans l'antiquité est la matière d'un autre ouvrage (3). Je l'y raconterai tout entière telle qu'une longue exploration du pays permet de la saisir en détail. Mais certains faits sont nécessaires à connaître pour l'histoire de Terracine.

Des cinq régions naturelles dont se compose le bassin Pontin, deux intéressent surtout Terracine : ce sont celles aujourd'hui appelées la *Palude* et la *Macchia*. Elles sont en partie à elle et font presque tout son territoire : — la première, féconde quand elle est cultivable et pernicieuse quand elle ne l'est pas, aussi dangereuse par son voisinage que nécessaire pour ses produits, à la fois pestilentielle et nourricière, source de richesses et de mort; la seconde couvrant de ses halliers épais où les mares n'assèchent jamais, d'où les insectes et la fièvre chassent l'homme, la soi-disant dune qui s'étend, aussi large et à peine plus haute qu'eux, entre les marais Pontins et la mer. Cet immense territoire, long d'une trentaine de milles et large en tout de dix à quinze, est aujourd'hui, nous le savons, dans une condition bien meilleure

(1) Liv. IX, 23, 25; XXII, 15; Diod., XIX, 72.
(2) Liv. VII, 37; App., *Samn.*, I, 1 ; Dionys., XV, 3.
(3) *La Via Appia et les Terres Pontines* (en préparation).

qu'il n'a été par le passé; la transformation est récente et tous les détails nous en sont connus (1). Mais s'il était dans l'antiquité tel que l'a trouvé Pie VI, si la *Palude* particulièrement était un désert de tourbe, d'eau, de roseaux, de bois et de broussailles, si, dépourvue d'êtres humains, elle était abandonnée aux caprices de cours d'eau sans écoulement sur un sol sans consistance, si sa surface était incultivable et si son air était mortel, il sera difficile d'expliquer la prospérité des cités volsques, et particulièrement d'Anxur.

Or voici ce que nous savons. Pline, sur l'autorité de Mucien, nous dit que les marais Pontins n'ont pas toujours existé, et qu'ils occupent la place de vingt-quatre villes disparues (2). Vingt-quatre villes, c'est beaucoup : cela en fait une chaque deux kilomètres. Supposons seulement des *vici*, des lieux habités quelconques, réduisons chacun d'eux aux proportions les plus modestes : il n'en restera pas moins vrai que la plaine Pontine, qui est un marécage au temps de Pline, a pu contenir autrefois une nombreuse population fixe. C'est là un fait constaté par la plus ancienne histoire de Rome. Il y avait là des villes : nous savons les noms de quelques-unes, bien que difficiles à identifier. Il y avait là des campagnes : elles étaient fertiles et bien cultivées. Il y avait là des hommes, et ils vivaient et prospéraient. Dans quelle mesure, où et comment? c'est l'affaire d'une autre étude : il suffira ici d'établir le fait.

Tarquin l'Ancien, dit Denys d'Halicarnasse (3), marcha contre les Πομεντῖνοι (un Latin écrirait *Pomptini*), qui habitaient la ville de Suessa. De tous les peuples d'alentour ils étaient le plus florissant, et leur bonheur excessif les rendait gênants aux voisins. La guerre de Tarquin contre eux est racontée avec détail. On en admettra ce que l'on voudra ; mais il en ressort toujours l'impression que les textes anciens consultés par l'auteur donnaient les Pomptini pour un peuple puissant et riche. Après la prise de Suessa Pometia, tous les hommes en âge de porter les armes sont tués ; les femmes, les enfants, le reste de la population mâle sont emmenés captifs, et la foule des esclaves, « οὐδὲ ἀριθμηθῆναι ῥᾷδιον, » est donnée aux soldats. Tout ce que renferment ville et territoire est livré au pillage ; l'or et l'argent

(1) N.-M. Nicolai, *De' Bonificamenti delle Terre Pontine.* 1 volume in-folio, Rome, 1800.

(2) Plin., *H. N.*, III, 59.

(3) Dionys., *A. R.*, IV, 50.

seulement sont mis à part. Tarquin alors en prélève la dîme, qui doit servir à édifier le temple de Jupiter Capitolin, et distribue le reste aux soldats : il y eut, dit Denys, cinq mines d'argent par homme, et la dîme consacrée aux dieux se monta à quatre cents talents. Sans doute les chiffres donnés par Denys pour cette époque n'ont pas grande valeur. Mais il les avait pris quelque part, et, pour que la tradition que lui ont transmise les vieux textes en donne d'aussi élevés, il faut que les peuples Pontins aient laissé un grand renom de richesse. En effet Tarquin aurait, à ce compte, trouvé à Pometia quatre mille talents de métaux précieux, soit plus de vingt-deux millions de francs, valeur absolue : — somme immense pour un temps où un morceau de cuivre de 1500 grammes était une somme (1)! Il est vrai que le même calcul ne lui donnerait qu'une armée d'environ quatre mille hommes, ce qui, en soi très vraisemblable, le devient moins quand il s'agit de s'emparer d'une pareille place. Il est inutile d'insister : comme chiffres, il est trop évident que le compte donné par Denys ne signifie pas grand'-chose ; il nous montre seulement ce qu'était Suessa Pometia. On la voit, dans la suite du même livre, servir de magasin et de quartier général à Tarquin pendant une campagne contre les Sabins (2).

Tarquin, parmi les colonies qu'il fonde, en met une à Circeii, colonie importante, puisque le roi en confie la conduite à son propre fils Arons. Denys d'Halicarnasse dit qu'il fit très bien ; car Circeii commande *la plaine Pontine* « Πωμεντῖνον πέδιον, » la plus grande du Latium. Il ne dit pas *les marais Pontins* (3).

Des événements peu postérieurs montrent le pays Pontin évidemment florissant et riche. Les Romains, pressés par Porsenna, envoient demander du blé aux Latins, à Cumes, « καὶ εἰς τὰς ἐν τῷ Πωμεντίνῳ πεδίῳ πόλεις » (1). Denys nous dit que les Latins refusèrent ; mais Larcius et Herminius, envoyés dans les cités pontines, en obtinrent toutes sortes de vivres, et ravitaillèrent Rome par le Tibre. Plus tard, en 492, sous le consulat de T. Geganius Macerinus et de P. Minucius Augurinus, Tite-Live, d'accord avec Denys d'Halicarnasse, nous montre les Romains cherchant à acheter du blé « *in Volscis Pomptinoque* (5). » C'est

(1) Mommsen, *Hist. de la Monn. rom.*, trad. Blacas, t. I, p. 175.
(2) Dionys., *A. R.*, IV, 53.
(3) Dionys., *A. R.*, IV, 63; Liv., I, 56.
(4) Dionys., *A. R.*, V, 26 ; Liv., II, 9.
(5) Liv., II, 34 ; Dionys., *A. R.*, VII, 12.

toujours à ces mêmes endroits qu'ils recourent dans les temps de misère : dans la peste de 443, ils envoient « *in Etruriam Pomptinumque agrum et Cumas, postremo in Siciliam quoque, frumenti causa* (1). » Ainsi, au sixième et au cinquième siècles, entre les mains des Volsques, la *plaine Pontine* nous apparaît comme peuplée, fertile et riche. On ne l'appelle jamais les *marais Pontins*. Il n'est pas question de ceux-ci dans les nombreux récits d'opérations militaires que Tite-Live place dans cette région pendant l'interminable guerre des Volsques, et l'on peut même dire que la nature des faits qu'il raconte exclut souvent leur existence (2).

L'avidité avec laquelle les Romains désiraient l'*ager pomptinus* est une autre preuve de sa valeur. A peine la conquête en est-elle commencée, qu'il devient le sujet de fréquentes lois agraires. Dès 386, dit Tite-Live, « *a tribunis plebis... pomptinus ager... ostentabatur* (3) ». Un peu plus tard : « Le tribun L. Licinius fit une proposition sur les terres Pontines ; le peuple alors commençait à se faire plus nombreux et plus enclin à désirer des terres (4) ». Il désirait fort celles-ci ; car, en 383, pour le décider à servir contre les Volsques, on ne trouva rien de mieux que de faire commencer le partage, dont on chargea des quinquévirs (5). En 358, deux tribus nouvelles furent ajoutées aux vingt-cinq qui existaient alors, l'une prit le nom de *Pomptina* (6). Il n'est toujours pas question des marais Pontins, bien que, pendant tout le quatrième siècle, la plaine pontine serve perpétuellement de champ de bataille (7), et que ce soient les cités pontines qui sont nommées à chaque pas dans la fin de la lutte contre Rome.

Nous voici arrivés à l'époque où disparaît l'empire volsque ; et nous avons pu constater que, tant qu'il a duré, les marais Pontins ne paraissent pas : le bassin dont aujourd'hui ils occupent la partie la plus basse est peuplé, semé de centres habités, et riche d'une agriculture florissante.

N'allons point cependant au delà de ce que font voir les textes historiques. Les marais Pontins sont un ancien golfe ; la dune qui les sépare aujourd'hui de la mer est une formation pliocène, ou équivalente ; le remplissage du bassin est

(1) Liv., IV, 25.
(2) Liv., VI, 1, 2, 3, 4, 12, etc., etc.
(3) Liv., IV, 5.
(4) Liv., VI, 6.
(5) Liv., VI, 21.
(6) Festus. éd. Müller, p. 55.
(7) Flor., I, 8 ; Liv., VIII, 13, etc.

dû à d'anciens alluvions, aux détritus végétaux et aux produits de sources minérales. La plus grande partie du sol est tourbeuse, et sur quelques points la tourbière est encore en formation. Il est bien évident qu'un pareil pays n'a jamais été ni particulièrement sain, ni particulièrement sec : il y a, par exemple, des parties basses qui ne peuvent pas être desséchées. Mais pour qu'un pays soit peuplé, il n'est pas nécessaire qu'on n'y ait pas la fièvre : autrement deux tiers de l'Italie seraient aujourd'hui inhabités. Et, d'autre part, une plaine basse, humide, semée d'étangs et présentant en quelques points des marécages de médiocre étendue n'a rien à voir avec les marais Pontins.

Dans l'état où ils sont aujourd'hui, après la bonification de Pie VI, ceux-ci sont presque tout entiers cultivables, et leurs environs plus ou moins habités. Mais l'œuvre de notre grand Prony (1) montre que, mieux entendu et mieux réussi, le dessèchement les eût amenés à un état bien meilleur encore. Ne soyons pas trop exigeants : admettons que les Volsques les aient eus seulement tels qu'ils seraient après cette opération bien faite. C'est peu dire, car il était plus facile d'empêcher le mal qu'il ne l'est maintenant de le réparer. Mais cela suffira pour permettre à ces durs et intrépides travailleurs de vivre et de cultiver. Leurs descendants font tous les jours leurs preuves dans une lutte devenue plus difficile contre la terre, l'air et l'eau. Si je faisais ici l'histoire des terres Pontines, je devrais dire comment s'y prenaient ces populations primitives, où et comment, dans le bassin Pontin, elles mettaient leurs populations, quel régime de vie et d'agriculture certains indices nous font deviner, quels travaux elles ont effectués dans les diverses régions de ce vaste espace, quels moyens elles connaissaient de dompter la terre, de gouverner l'eau, d'assainir l'air. Mais, pour l'histoire de Terracine, il suffit d'avoir historiquement constaté ce qu'était la future *Palude* avant d'appartenir aux Romains. De ce qu'elle deviendra entre leurs mains va dépendre l'avenir de la ville.

La conquête, en effet, est terminée, et la prise de possession s'achève. En 329, trois cents citoyens sont envoyés coloniser Anxur (2). La même année, Privernum vaincue a reçu le droit de cité; de nombreux colons sont déjà établis dans l'*ager pomptinus* enlevé à Setia et à elle. Aussi, en 318, sous le consulat de M. Fo-

(1) Prony, *Description des marais Pontins*, 1 vol. in-4°, avec atlas in-fol., Paris, Didot, 1823.

(2) Liv. VIII, 21; Vell. Pat., I, 14.

lius Flaccina et de L. Plautius Venox, en même temps que la tribu *Falerina*, Rome en crée une trente et unième, dont le noyau est formé par ce groupe de citoyens. On lui donne le nom de l'Ufens (1), qui traverse les territoires d'Anxur, de Privernum, de Setia (2). Désormais, et pour toujours, Anxur cesse d'être une cité volsque. C'est une *colonia civium romanorum* de la tribu *Oufentina* (3).

(1) Festus, éd. Müll., p. 194.
(2) Liv., IX, 20; *Epit.*, IX.
(3) Grotefend, *Imp. R. trib. descript.*, p. 80; et, outre les inscriptions du pays, voir *C. I. L.*, II, 10, 49; IV, 24, 29; VI, 2920, 3884.

CHAPITRE IV.

COLONIA ANXURNAS.

Anxur, Tarracina, Colonia Anxurnas ; le nom local est Tarricina. Le territoire d'Anxur, ses limites probables, son état, son avenir. Etablissement de la colonie, les terres qu'on lui assigne sont dans la Valle. Anxur est une colonia maritima civium romanorum. Création de la Via Appia, 312. Pourquoi Anxur, sous la République, n'est qu'une ville de second ordre. Procès au Sénat pour le service militaire et le service naval, 207 et 191. Vie de la colonie, son sénat, ses duumvirs, etc... Grandes familles du pays aux derniers temps de la République, grandes maisons romaines liées avec Terracine. Gentes terracinaises connues. Terracine de nouveau fortifiée. Les guerres civiles. Terracine n'a plus d'importance que comme position militaire et station de bains de mer.

Anxur était un mot volsque (1); le nom latin fut *Tarracina* (2), qu'emploie presque toujours Tite-Live, *Tarricina*, donné par des inscriptions (3), ou *Tarracinæ*, mieux approprié à une cité habitée *pagatim* (4). C'est le nom de *Tarricina* que doit choisir l'histoire locale; car, bien que les auteurs écrivent *Tarracina*, les gens du pays ont préféré de beaucoup l'autre forme : leurs inscriptions la donnent sept fois, et deux seulement la forme commune (5). Mais le nom officiel de la colonie romaine fut, semble-t-il, *Colonia Anxurnas*. C'est celui qu'emploie un spécialiste, Hygin, quand il explique comment elle fut installée. Tite-Live lui-même se sert du même ethnique à un moment où il s'agit d'une démarche officielle de ce peuple et où il a vraisemblablement les *Acta senatus* sous les yeux (6). Il est naturel qu'il en fût ainsi, le nom de Ter-

(1) Plin., *H. N.*, III, 9-5, § 6.
(2) Liv., XXII, 15 ; XXIV, 44, etc.
(3) *C. I. L.* X, 6317, 6322. 6328.
(4) Liv., IV, 59; en grec Ταρραχίναι, Pol., III 22, § 1 : Ptol. III, I. § 5.
(5) Pour cette question du nom, voir *C. I. L.*, X, p. 623.
(6) Liv., XXVII, 38 : « Ea die ad Senatum hi populi venerunt, Ostiensis, Al-

racine n'ayant pas encore eu le temps de triompher complètement dans l'usage. A quelle époque a-t-il remplacé l'autre dans les documents officiels? Il est impossible de le dire. Les inscriptions de l'époque impériale (1) le portent toujours, et de l'époque républicaine on n'en possède pas d'assez vieilles. Le nom d'*Anxur* disparut de l'usage, mais cependant il ne périt pas; pour la consolation des poètes, il vint remplacer dans leurs vers *Tarracina*, qui n'y entrait point (2).

On aimerait à se rendre compte de ce qu'était Anxur au moment où elle devint colonie romaine. Mais sur quoi, pour ces temps reculés, dans un pays qui a subi des modifications si profondes, appuyer une conjecture sérieuse? De textes, il n'y en a point, c'est l'ordinaire au cours de cette histoire. De monuments, il n'y en a guère; et s'il y en a, ils ont bien changé. Mais il y a dans les éléments dont se composent les cités antiques aussi bien que les nations modernes, certaines choses qui en apparence n'ont aucune raison d'être immuables, et qui pourtant ne changent pas. De ce nombre sont les limites de la plupart des cités antiques, et, chez tous les peuples, le cadastre. Les pays de la France avant 1789 (3) remontaient à la Gaule romaine, et les villes épiscopales, dans l'Italie d'aujourd'hui, représentent exactement les cités de l'Italie antique. A travers les siècles du moyen âge, les documents locaux nous attestent que les limites du territoire terracinais ne changent pas : ont-elles pu changer dans les temps antiques?

Notre plus ancienne description des limites de la *città e contado di Terracina* est de la fin du dixième siècle. Elle se trouve dans une pièce que Contatori a connue et cite : la donation de l'une et de l'autre faite par Sylvestre II à un certain comte Darferius (4).

siensis, Antias, Anxurnas, Minturnensis, Sinuessanus, et ab supero mari Senensis. »

(1) L'inscr. *C. I. L.*, X, 6305, ne portait le nom d'Anxur dans les anciens recueils que par une interpolation évidente.

(2) Sil. It., IV, 533; VIII, 390; Stat., *Silv.*, I, 3, 86-87, etc., etc.

(3) Longnon, *Etudes sur les pagi de la Gaule.*

(4) Contatori, *op. ms.*, p. 56 : « Nostro dono nostraque magnificentia donamus et largimur tibi, tuisque filiis et nepotibus, et nomine beneficii, id est Civitatem Superiorem et Inferiorem quæ vocatur Terracina, cum omnibus turribus et muris suis, seu cum omni districtione sua atque comitatu Terracinensi in integrum, cum terris et sylvis, campis et paludibus, ripis, aquis et piscariis suis, necnon cum omni districtione sua et cum omni publica funtione quæcumque de prædicta civitate seu comitatu ad nostrum Palatium pertinent: quod est inter affines incipientes a Capodiacqua, quomodo venit per Campum

En commençant par l'est, la limite part de S. Anastasia, suit le fleuve *S. Anastasiæ*, puis le Lac, passe *in Portellas*, gagne Sonnino par la montagne, descend aux *Rochers* et arrive à *Capodiacqua*, puis *in Drogam*, d'où elle va, *per Campum de Agapito*, gagner le fleuve *quod est apud S. Donatum*, et le suit jusqu'à la côte; vers la mer, la limite est une ligne idéale à douze milles au large. Une bulle plus récente, — elle est de Grégoire VII, — ajoute quelques noms à l'énumération des confins : de S. Anastasia nous passons *ad Portellas*, puis nous montons *ad montem Dafati* pour redescendre *in Sinninum*, aller ensuite *ad Palliata*, arriver *ad Riguum Martinum*, et descendre par le Fiumicello di S. Donato *ad fucem Fullani* (1). Ce sont exactement les mêmes limites : ce qui n'a rien d'étonnant, puisque ce sont encore celles de la commune de Terracine, sauf quelques modifications récentes (2), dont les raisons et l'époque sont connues. Ainsi, il y a mille ans tout à l'heure, les limites de Terracine étaient les mêmes qu'au siècle dernier. Ville épiscopale, elle correspondait à une *civitas* du temps de l'Empire, et son *comitatus* représente parfaitement *l'ager Tarracinensis* d'autrefois. Or, telle elle était sous l'Empire, telle elle avait été sous la République. Une fois entrée dans la paix romaine, elle n'avait plus eu de raison pour perdre ou gagner du terrain. La seule occasion d'un remaniement de limites eût été une confiscation, ou la fondation d'une cité nouvelle, d'une colonie militaire par exemple, et nous le saurions. Ainsi, tout en paraissant faire un anachronisme de quatorze siècles, on ne fait pas même une conjecture en prenant dans des bulles de Papes les limites de la *Colonia Anxurnas*.

Son territoire allait d'une part jusqu'au lac de Fondi et son émissaire, le Fiume di S. Anastasia. La limite passait ensuite vers l'Epitafio et la Portella ; de là, elle gagnait la cime du Monte delle Fate, le *mons Dafati* de Grégoire VII. Puis elle allait à Sonnino, et suivait les monts jusqu'aux grands *rochers* du Monte Nero, les *saxa* de Sylvestre II. En plaine, les *Palliata* de Grégoire VII sont les *Pagliete*, et le *Capo di Acqua* de Sylvestre II

de Agapito, et inde mittit in Drogam, et inde mittit in flumen quod est juxta S. Donatum, et per ipsum flumen vadit in mare ad XII milliaria; et ab alio latere, de ipso Portaturo, et vadit ad ipsa saxa et usque ad ipsum Somninum, et vadit in Portellas et usque in Lacum, et per ipsum Lacum vadit juxta flumen S. Anastasiæ, et inde vadit in mare ad XII milliaria. Hæc omnia juris nostræ S. R. Ecclesiæ, cui Deo auctore, deservimus, etc... »

(1) Voy. le texte, ch. X.

(2) Voy. *ibid.*

est la belle source *del Frasso* où est encore la limite. Une route antique venant de la *Macchia* passe à La Sega, au Casanello, en direction avec Capocavallo et le Frasso. Entre elle et les Pagliete, une ruine portait le nom de Torre del Vescovo. Une autre route, traversant l'Appia à Mesa, l'Ufens au vieux pont du Mazzocchio, et l'Amasenus au-dessous du pont de Sonnino, arrive juste en direction avec le tombeau dit *Camilla*, près de la grande route des Volsques. L'une et l'autre de ces routes (1) mène à la Macchia di Quarto. Cette dénomination ne peut dater que du temps où ces terres abandonnées se couvrirent de bois et devinrent les pacages hivernaux de populations des Lepini. Auparavant c'étaient elles qui formaient le *Campus de Agapito* de la Bulle : la Lestra di Agapito en conserve encore le souvenir. Au delà de la seconde route, les premières parties de la *Palude* qu'on rencontre ont également des noms récents : Campo Nuovo, qui est un défrichement d'une partie des bois de Fossa Nuova ; Mezzaluna, qui date de Pie VI ; Mortola, qui est assez moderne. Il faut aller derrière ces marais, presque jusqu'au pied des montagnes de Sezza, pour trouver dans la *Regione Portadura* l'équivalent du *de ipso Portaturo* de la bulle. Il est probable qu'autrefois le nom s'étendait à toute cette contrée : il a reculé lorsque diverses parties ont reçu, à diverses occasions, les noms qu'on leur voit aujourd'hui. C'est dans ce territoire, et sans doute non loin des Case Nuove sur la route volsque, que fut trouvée la seule inscription qui mentionne Jupiter Anxur (2). Néanmoins, jadis comme aujourd'hui, presque tout devait appartenir à Privernum : c'est en effet là que passe l'Ufens, et nous savons par Festus (3) que la tribu *Oufentina* fut créée avant tout pour les colons de Privernum. C'est donc comme limite extérieure que cette région est nommée par la Bulle parmi les confins terracinais. Le Rio Martino limite le *Campus de Agapito* ; et, des Archi di S. Donato, le *Fiumicello* à demi comblé nous conduit à Fogliano, au lac, à la mer.

C'était certes un grand territoire, mais la population y devait être rare. Anxur avait trop souffert pendant la lutte contre Rome. On a vu ce que voulait dire pour elle être prise par les légions : deux ou trois coups comme celui-là en un siècle, et une cité était réduite à rien. Or, pour Anxur plus que pour une

(1) Voy. le ch. suivant.
(2) *C. I. L.*, X, 6483.
(3) Festus, p. 194. Voy. Momms., *C. I. L.*, X, p. 637.

autre, il était difficile de se relever. La majeure partie de ses terres était, en effet, dans la plaine pontine; elle-même en occupait un des bouts; et la transformation qui s'y opérait allait de plus en plus, avec les années, lui faire ressentir ses effets.

L'ancien golfe où est la *Palude*, par suite de la constitution toute spéciale des Lepini et des particularités de sa météorologie, se trouve recevoir énormément d'eaux. Le sol est bas, et n'a point de pente : de Treponti à la mer, sur une longueur de plus de 22 milles, on ne descend que 8 à 10 mètres; certains points, à 15 milles de la côte, n'ont que 0m,70 et 0m,50 d'altitude. Parmi les eaux superficielles, l'immense majorité est claire et ne colmate pas. D'autres, fort abondantes, sont minérales et incrustantes, et créent, s'infiltrant dans les tourbes, un sous-sol dur appelé *tartaro*. L'unique débouché, la mer, est fermé par un cordon de dunes. Les crues sont subites et terribles; le sol est en grande partie tourbeux. Il est évident que, du jour où les révolutions géologiques ont chassé la mer de ce bassin, du jour où les eaux ont commencé à agir librement sur les alluvions anciennes qui forment la partie solide de ces terres, le marécage a existé en puissance. La terre et l'eau ne pouvaient pas rester voisines, pacifiques, séparées. Même sans les causes que j'ai déjà dites, l'abondance des eaux fluviales et leurs crues, l'intensité inouïe de la végétation dans un tel milieu, suffisaient à les jeter l'une sur l'autre. Les fonds, par exemple, où l'eau formait des nappes plus ou moins profondes, se devaient transformer en tourbières; les terrains, fréquemment inondés, se devaient transformer en marais, et du jeu des forces naturelles devait naître un jour, fatalement, l'uniformité des marais Pontins. Mais, pour en venir là, il fallait des milliers d'années; ce n'est que dans les temps historiques que le travail s'est terminé, on peut même dire qu'il dure encore. Dans cette longue évolution, il y a eu bien des périodes. Il y en a eu certainement une où l'eau n'avait pas encore triomphé : elle formait des lacs, n'avait créé des marais que par places, et s'écoulait encore plus ou moins. Les montagnes étaient boisées, l'espace où est la *Macchia* ne l'était pas : l'air n'y était pas empesté, et, dans la plaine basse elle-même, l'eau n'avait pas conquis tout le terrain. Qu'à ce moment une race énergique, nombreuse, patiente, occupât le bassin Pontin, et, pourvu qu'elle sût ce qu'elle avait à faire, elle pouvait y vivre et l'empêcher de se gâter. C'est précisément ce qui arriva. Ce qu'ont dû faire ces demi-sauvages, Aborigènes, Aurunces, Sicules, ou de quelque

nom qu'ils se soient appelés, donne grandement à réfléchir; mais il ne faut pas s'étonner : le travail accompli près de là, dans les tufs du Latium, et particulièrement du versant Pontin, a de quoi confondre les modernes (1). Quoi qu'il en soit, les Volsques maintinrent l'état qu'ils avaient créé. Tant qu'une forte population cultiva pied à pied ce territoire, veilla sur le régime des eaux et travailla toutes les terres, tout n'alla que de mieux en mieux. La *Palude* était alors habitable parce qu'elle était habitée, comme aujourd'hui elle n'est plus habitée parce qu'elle n'est pas habitable.

La cause historique de la formation des marais Pontins fut la disparition de cette population même. Théâtre d'une terrible guerre qui dura deux siècles, conquis par le peuple qui fit du Samnium un désert, le territoire Pontin entre en décadence du jour où il devient romain. C'est l'histoire de toute l'Italie : on sait que le premier fruit de la conquête fut la dépopulation. Relisez seulement Tite-Live : à chaque campagne, le général s'acquitte de son devoir comme Camille, vainqueur en 389 (2). « Et, poursuivant les fuyards, il dépeupla toute la campagne volsque. » Quand le récit est un peu détaillé, calculez le nombre d'êtres humains massacrés, vendus, réduits à fuir ou à mourir de faim et de misère, en un mot, disparus du pays dans un espace de quelques mois à peine. Vous arriverez, comme l'historien lui-même, à ne plus comprendre qu'il y en ait encore (3). Les montagnes sauvaient toujours quelques-uns de leurs habitants; mais que devenaient ceux de la plaine? Rome, à diverses reprises, envoya des colonies. Mais qu'était-ce que trois cents citoyens, dans ces contrées où le nom même de plusieurs cités avait péri? A chaque instant, nous voyons faire des assignations de terres dans le pays Pontin; mais trouve-t-on que les lois agraires aient jamais refait une classe agricole, ou même une population quelconque? Un fait est hors de doute : les terres Pontines, après la conquête romaine, se trouvèrent dépeuplées et ne se repeuplèrent pas : l'homme disparut, et, des localités qu'il avait habitées, il ne resta pas même

(1) Liv., VI, 2.

(2) Voy. *Mélanges de l'Ecole française de Rome*, t. II, p. 94, 136, 207.

(3) Liv., VI, 12 : « Non dubito, præter satietatem tot jam libris adsidua bella cum Volscis gesta legentibus, illud quoque succursurum quod mihi percensenti propiores temporibus harum rerum auctores miraculo fuit, unde totiens victis Volscis et Æquis suffecerint milites... Simile veri est... innumerabilem multitudinem liberorum capitum in eis fuisse locis quæ nunc, vix seminario exiguo militum relicto, servitia Romana ab solitudine vindicant. »

la trace. Alors la nature se vengea. Le travail humain n'étant plus là, elle reprit son œuvre suspendue, et les marais s'établirent peu à peu. La fécondité du pays demeurait toujours très grande, mais la salubrité disparaissait, l'eau envahissait de jour en jour davantage, la transformation s'opérait. Nous trouverons plus loin des dates qui nous feront suivre sa marche. Tout concourra à la favoriser pendant les siècles de la République. Le régime de la propriété changera, partout les *latifundia* se forment. On n'a plus à dire aujourd'hui combien ils ont contribué au dépeuplement de l'Italie et à l'abandon de l'agriculture. Nulle part les résultats ne pouvaient être plus funestes que dans le territoire Pontin, lui qui n'avait pu être habitable qu'à condition d'être très habité, et cultivable qu'à condition d'être très cultivé, très défendu, très soigné. Les montagnes seront un jour déboisées, et les fleuves y perdront leurs régulateurs naturels. Ainsi s'exercent tant d'actions funestes, toutes nées d'un fait, la conquête romaine.

On le voit donc, l'ancien fond de mer où est la plaine Pontine a tendu, dès le jour où il a été garni d'alluvions, à devenir un immense marais. Mais auparavant il devait passer par des états intermédiaires. Le travail de l'homme le maintint dans l'un de ces états pendant plusieurs siècles; le travail de la nature se trouva pour un temps suspendu, et pouvait sans doute l'être indéfiniment, si les mêmes moyens y étaient appliqués sans cesse. Combien de terres, dans les plus belles plaines de la France, deviendraient d'affreux marécages, si elles restaient incultes seulement cinquante ans! L'homme disparaissant, la nature reprit son œuvre, et la *Palude Pontina* se créa, comme se créèrent en même temps les marécages de la Maremme toscane à la place de villes florissantes et de belles campagnes cultivées, après que les Romains eurent détruit la population agricole étrusque (1).

Dans cette transformation, on le comprend, nul n'est plus intéressé que Terracine. Et c'est pourquoi j'ai voulu l'expliquer dès l'entrée d'Anxur dans la cité romaine. Elle ne se fit pas tout d'un coup, mais son origine est au temps où les terres Pontines deviennent romaines.

(1) Duruy, *Hist. des Rom.*, éd. ill., I, p. 305. Je crois devoir réserver pour un autre ouvrage l'étude de la conquête romaine. Elle a été touchée récemment, mais d'une manière assez différente, par MM. Zoeller, *Latium und Rom*, 1878, et Beloch, *Der Italische Bund unter Roms Hegemonie*, 1880.

La colonie établie dans Anxur trouva donc facilement de la place. Elle était de trois cents familles, ce qui fait, en supposant tous les citoyens mariés et deux enfants en moyenne par ménage, un total de 1200 personnes libres. Chaque citoyen reçut 2 *jugera*, c'est-à-dire 1 *heredium*, un peu moins de 50 ares et 38 centiares (1). On enleva donc aux Anxurnates un peu plus de 150 hectares et demi de leurs meilleures terres, 3 centuries, comme l'on disait, pour en faire l'*adsignatio*. De plus, comme dans la cité les nouveaux venus formaient à l'origine une aristocratie seule en possession des droits, l'administration des terres communales, c'est-à-dire la faculté de les cultiver ou de les prendre, tout comme l'aristocratie de Rome faisait de l'*ager publicus*, fut remise entre leurs mains. C'était la condition des colonies installées dans une ancienne cité ; la population primitive y demeurait formant la plèbe, comme était la plèbe de Rome au temps de l'état patricien. Elle conservait seulement les terres que les vainqueurs lui laissaient, ou plutôt, suivant l'expression romaine, lui rendaient, car c'était un don.

Les terres que prirent les colons furent les plus voisines de la ville. On peut les retrouver ; voici comment.

Si jamais il y eut cadastre facile à établir et à conserver, c'est celui d'une colonie romaine. La terre est en effet divisée géométriquement, en lots égaux, suivant des règles connues selon chaque espèce de terrain. Ce travail fait une fois pour toutes et chaque parcelle bornée et dénommée, le cadastre est fait pour toujours. Il y a des colonies romaines où cette division des parcelles se voit encore sur le sol (2). Ailleurs, un document donnant le nom des *pagi* et des propriétés, il a été possible aujourd'hui d'en identifier un grand nombre (3). Des catalogues dressés plus tard servirent aux administrateurs de la République et de l'Empire à trouver, entre autres renseignements sur chaque ville, comment était dressé son cadastre, de quelle catégorie elle était (4). Les *agrimensores* conservaient soigneusement ce qui concernait ce genre d'affaires, et c'est ainsi qu'Hygin, sous Trajan, nous raconte comment fut fait, quatre siècles et plus avant son époque, le partage des terres à Anxur (5).

(1) Liv., VIII, 21.

(2) Reclus, *Géogr. univ.*, t. I, p. 344.

(3) Desjardins, *De Tab. alim.*, pars III, cap. 2, et p. XLIII et suiv., *Tabula pagorum*.

(4) *Grom. vet.*, éd. de Berlin, t. II : Mommsen, *Die Libri coloniarum*.

(5) Ou, dans tous les cas, comment alors on le croyait fait, quelle était la tradition légale, faisant foi.

La base géodésique d'une opération de ce genre était une ligne menée de l'Est à l'Ouest au travers des terrains qu'il s'agissait de distribuer. En théorie, ce *decimanus maximus* devait être déterminé astronomiquement. Mais, dans la pratique, on se laissait souvent guider par le caractère du terrain lui-même (1), et quelquefois on prenait tout bonnement la grande route pour *decimanus*. C'est ce qui fut fait à Anxur, d'autant plus que cette grande route allait à peu près dans le sens voulu.

Le *decimanus maximus*, dit Hygin, pour la *Colonia Anxurnas*, se prend sur la *Via Appia*. Les terrains susceptibles de culture furent bornés ; le reste occupé par des rochers abrupts, fut délimité simplement par l'indication des confins et le nom des localités (2). Ainsi deux cadastres furent dressés, l'un géométrique pour les terres cultivables, dont la base fut la voie consulaire, l'autre descriptif et sommaire pour la montagne : c'est précisément ce qui existe aujourd'hui, tant il est vrai que les mêmes circonstances conduisent aux mêmes opérations.

Venons maintenant à la topographie. Hygin dit que le *decimanus*, pour Anxur, est la *Via Appia*. Mais, en l'année 329, la Via Appia n'existait pas : la voie consulaire était l'ancienne route volsque, qui, suivant le pied des montagnes, arrivait au temple de Féronie. Cependant la *divisio* et l'*adsignatio* des terrains durent se faire. Or, si leur *decimanus*, pris sur la voie consulaire, se trouva plus tard être sur l'Appia, il fallait donc qu'il fût sur un parcours où le tracé de la route romaine se confondît avec celui de l'ancienne. On verra bientôt qu'il y a un lieu, et un seul, où cette confusion existe : et c'est précisément le parcours de trois milles que faisait la route volsque dans la *Valle*, entre Féronie et Anxur. Là est donc le *decimanus* qui servit de base au nouveau métrage ; et les terrains pris par les colons sont 150 hectares et demi de la *Valle*. Le choix était conforme aux règles : le *decimanus* passait par l'*oppidum*, les terres assignées étaient auprès des murs. De plus, ces terres sont les meilleures pour le vin, l'huile et les fruits. Enfin, comme, outre les champs, des maisons et des bâtiments devaient être assignés aux nouveaux maîtres, on avait la

(1) *Gr. vet.*, éd. de Berlin, t. I, p. 178.

(2) Hygin, *ibid.*, p. 179 : « Quibusdam coloniis Decumanum maximum ita constituerunt ut viam consularem transeuntem per coloniam contineret ; sicut in Campania coloniæ Axurnati. Decimanus maximus per viam Appiam observatur : fines qui culturam accipere potuerunt, et limites acceperunt ; reliqua pars aspris rupibus continetur, terminata in extremitate more arcifinio et per locorum vocabula. »

commodité de faire entrer dans le partage ce qu'on voulait des hameaux situés autour de la *Valle*. Il y a dans celle-ci au moins 450 hectares de bonnes terres, dont la moitié de première qualité, surtout en avant du Monticchio. Le chemin de S. Silviano, qui passe devant cette éminence, court parallèlement à l'Appia à une distance d'environ 1430 mètres, — la longueur de deux centuries. De lui à elle allaient plusieurs chemins, dont les uns ont laissé des traces, dont les autres sont indiqués par les alignements des tombeaux. Ils doivent représenter le métrage général et les limites des centuries, dont trois avaient été attribuées aux colons.

La vie des colons de ces âges convient du reste parfaitement au pays, et c'est celle que font encore les gens aisés de Terracine. Le bien-être d'une famille exige une *vigna* dans la *Valle*, et c'est ce que l'on vient de voir assigné à chacun ; un champ à cultiver dans la *Palude* et au besoin un *oliveto* dans la montagne, et c'est ce que l'on se taillait dans l'*ager occupatorius* ; quelques têtes de bétail enfin dans les pâturages communaux de la *macchia* et de la montagne (1). Aux Anxurnates, population très réduite et qui bientôt entra dans la cité, il resta ce qu'on leur rendit dans la *Valle* et les *Arene* ; malheureusement nous ne savons pas quelle fut la condition des terrains, s'ils furent *redditi* ou *absoluti*, c'est-à-dire garantis ou non, ce qui fait une grande différence au point de vue du trouble jeté dans la propriété. Le *Liber Coloniarum* ne fait aucune mention du partage, aucune distinction entre les terres, et dit simplement que le territoire fut « *dimissus in absoluto* (2). » Mais, comme il ne donne en même temps à Terracine que le titre d'*oppidum*, il est possible, ou qu'il se trompe, ou que nous ayons là le témoignage d'un remaniement postérieur, d'un changement de condition dont l'explication ne serait pas facile. En tous cas, il restait aux Anxurnates la faculté d'occuper sans garantie, en payant une redevance, les terrains laissés en dehors du bornage, *more arcifinio* (3), et qui étaient en droit *ager publicus*.

A en croire Velleius Paterculus, la *Colonia Anxurnas* aurait été une colonie latine (4). Mais Tite-Live, dans sa liste des colonies latines à l'époque de la guerre punique, ne la met

(1) Mommsen, *H. R.*, trad. Alex., t. I, ch. XIII.

(2) *Grom. vet.*, éd. de Berlin, t. I, p. 239. Du reste, les renseignements de cette nature fournis par cet ouvrage n'ont généralement nulle valeur, et doivent être rejetés sans scrupule, s'ils ne sont pas d'autre part confirmés. Voy. Mommis., *C. I. L.*, X, p. 637.

(3) *Grom. vet.*, éd. de Berlin, t. II : Ruhdorff, *Gr. inst.*, p. 251-3.

(4) Vell. Pat., *l. c.*, I, 14.

pas (1); et, au contraire on la verra figurer partout avec les *Coloniæ maritimæ*, et suivre avec elles une jurisprudence commune (2). C'était donc, comme toutes celles-ci, une *colonia civium romanorum :* son port et le grand intérêt de sa position stratégique lui méritaient d'ailleurs ce rang.

L'importance de l'une et de l'autre fut accrue par un grand événement.

En 312, Ap. Claudius Crassus, plus tard surnommé Cæcus, censeur, traça le plan et commença les travaux de la *Via Appia* (3) : il l'acheva dans les quatre années que dura sa censure. Cette première des routes stratégiques romaines était faite pour relier directement et par voie rapide Rome et Capoue, acquise en 343. L'empire romain avait alors deux têtes, et la récente guerre du Samnium avait montré la nécessité de pouvoir porter les légions en peu de temps de l'une à l'autre. Venue de Rome en droite ligne, la nouvelle route traversa la plaine Pontine, et vint, à partir de la Punta di Leano, emprunter le tracé de la route d'Anxur. Elle passait donc dans la ville et se confondait avec la route volsque jusqu'auprès du *Lacus Fundanus*, où est aujourd'hui la Torre del Pesce. De là, enfilant le *saltus* par la ligne la plus courte, elle allait gagner Fundi.

Ainsi Anxur était le seul point où elle touchât la mer, la vraie moitié du chemin entre les deux capitales. De là naturellement quelque vie rendue à son port et une plus grande importance que jamais comme position stratégique.

Néanmoins elle ne devint pas une grande ville. Trop de causes s'y opposaient. On a vu plus haut celles qui devaient venir des marais Pontins. On verra plus loin pourquoi son port devait avec le temps lui manquer (4). Il ne fut pas pratiqué jusqu'à l'Empire. Bien qu'il soit plusieurs fois question de Terracine dans des passages où il s'agit de navigation, de flottes, de mouillages, jamais le mot *port*, aux deux derniers siècles, n'est employé par les auteurs (5). Tite-Live seul l'écrit, une seule fois, à la date de 210 (6),

(1) Liv., XXVI, 3.
(2) Liv., XXVII, 38; XXVIII, 3.
(3) Liv., IX, 29.
(4) Voy. ch. VIII.
(5) Liv., XXIX, 14, en 204. Jul. Obs., *De prodig.*, en 137 et en 130 : en 137, c'est M. Claudius Marcellus, préteur, qui est frappé de la foudre sur son navire au moment de partir pour l'Afrique, sa province (Voy. Ch. Tissot, *Fast. des prov. Afr.*, dans le *Bull. des ant. afr.*, t. I, p. 3).
(6) Liv., XXVII, 4.

mais comme simple expression topographique ; et l'on voit clairement chez Tacite, dans le récit de la prise de Terracine par L. Vitellius, qu'au premier siècle de notre ère il ne servait plus, et que les vaisseaux se tiraient simplement sur la plage, *littus* (1). On n'a guère de mentions de Terracine que pour des événements insignifiants, comme la foudre qui tombe sur une porte (2), ou sur un temple (3), des prodiges (4), ou l'arrestation de Philéas et des otages tarentins et thuriens s'enfuyant de Rome en 212 (5). Les guerres continuelles épuisaient les villes du Latium et surtout les colonies de citoyens : après la guerre du Samnium vint la guerre Punique, après celle-ci la guerre d'Hannibal. Les charges étaient lourdes pour une *colonia maritima*, qui avait à défendre un des ports de Rome et une des entrées du Latium, — surtout quand, avec la guerre sur mer, elle avait l'ennemi à ses portes, en Campanie ou sur la voie Latine. Toutefois, bien que réduite à être une ville de second ordre, Anxur se maintenait, grâce à l'Appia ; et ce ne fut certainement que dans les derniers temps de la République que sa décadence fut complète, quand le port fut impraticable et les marins Pontins complètement constitués.

La défense du pas *ad Lautulas* était, en effet, toujours importante. Tite-Live, dans une des campagnes légendaires de Fabius, nous montre là Minucius fermant à Hannibal la route de Rome. Il se poste à la Piazza de' Paladini, qui n'a jamais été mieux décrite : « ..... *Saltum qui super Tarracinam in arctas coactus fauces imminet mari* (6). »

Pendant cette même guerre d'Hannibal, la *Colonia Anxurnas* et les autres colonies maritimes, épuisées de toutes manières, avaient soulevé une question de droit qui mérite d'être rappelée. C'était en 207. Hasdrubal était en Italie, la terreur au comble. Les levées étaient très difficiles ; douze colonies avaient refusé tout concours. Or les colonies maritimes, toutes formées de citoyens ro-

(1) Tac., *H.*, III, 76-77.
(2) Liv., XXIX, 14.
(3) Liv., XL, 45.
(4) Liv., XXIV, 44 ; XXVII, 4 ; XXVIII, 11.
(5) Liv., XXV, 7.
(6) Liv., XXII, 15. Il est impossible de donner une date à ce fait de guerre. Tite-Live, en effet, mêle cette légende, comme celle du quiproquo *Casinum-Casilinum*, avec l'épisode des bœufs d'Hannibal, si bien raconté par Polybe (III, 90-94), qui se passe fort loin de là, certainement dans une autre campagne.

mains (1), obligées, par leur charte de fondation (2), de défendre les côtes, étaient, par le même acte solennel, exemptes du service militaire. Elles parlèrent haut et refusèrent leur contingent aux consuls (3). Ceux-ci ordonnèrent alors que chacune d'elles eût à présenter ses titres au Sénat. Ostie, Alsium, Antium, Anxur, Minturnes, Sinuesse et Sena comparurent; chacune fit valoir ses droits et cita les précédents. Mais la présence de l'ennemi en Italie créait une exception, et le droit n'était plus absolu pour les colonies fondées dans les cent trente dernières années, après la soumission du Latium. Seules les colonies antérieures bénéficièrent du vieux droit : c'étaient Ostie, datant d'Ancus Marcius, disait la légende, et Antium, dont la colonie actuelle ne datait vraiment que de 338, mais qui compta probablement son âge de la prétendue fondation d'une première, établie en 468, puis chassée pour plus d'un siècle par les Volsques. Les jeunes gens de ces deux colonies durent seulement prêter le serment que, tant que l'ennemi serait en Italie, ils ne s'absenteraient pas plus de trente jours de suite de leur ville. Quant aux autres, ils durent partir. Plus tard, en 191, pendant la guerre contre Antiochus, Anxur, Sinuesse et Minturnes, avec Antium, Frégènes, Castrum Novum et Pyrgi, prétendirent que leur privilège les exemptait du service naval. Elles en appelèrent aux tribuns de la plèbe, qui les renvoyèrent au Sénat. Mais le Sénat, à l'unanimité, jugea que l'exception n'existait pas (4).

Ces deux procès (5) apprennent quelque chose du régime de la colonie anxurnate. C'était celui de toutes les *coloniæ maritimæ* de la même époque : ses citoyens étaient citoyens romains; ils avaient à garder leur port et à défendre la côte voisine; ils devaient le service maritime quand ils en étaient requis, et une espèce de service territorial sédentaire; ils ne pouvaient être appelés dans les légions que si l'ennemi envahissait l'Italie.

Sur l'organisation municipale de la colonie, les renseignements directs manquent; mais il est clair qu'elle ne différait pas de celle des autres de même nature. C'était en général l'organisation de Rome en petit : un *ordo* représentant le Sénat, des questeurs, des édiles et des duumvirs qui représentaient les consuls. Sauf des

(1) Madvig, *De jur. et cond. col. rom.*, p. 265.
(2) *Gr. vet.*, éd. de Berlin, p. 118, 164. Hygin, *De cond. ag. : lex coloniæ.*
(3) Liv., XXVII, 38 : « Sacrosanctam vacationem dicebantur habere. »
(4) Liv., XXXVI, 3.
(5) Ferrero, *Ordinam. delle arm. rom.*, p. 6.

différences de détail, municipes et colonies avaient tous le même système. Les noms seuls variaient quelquefois. Les noms des magistrats romains se trouvent fréquemment dans les vieilles cités. L'*ordo decurionum* s'appelle sénat, comme à Cora, à Ferentinum, à Formies, à Fundi, à Signia, pour ne citer que des villes voisines. Les *duumviri quinquennales* sont des censeurs, comme à Aletrium, à Cora, à Ferentinum. Cora, Signia, Ferentinum, Setia ont des préteurs; Aricia, Fabrataria *vetus*, Lanuvium, des dictateurs; Teanum et Venusia, des tribuns, et Bénévent a des consuls. Nous ne savons pas exactement le nom de tous les magistrats de Terracine. Les inscriptions nous font connaître seulement le *sénat* (1) et les *duumvirs* (2). Nous voyons aussi des travaux publics confiés à deux personnages qui doivent avoir la *censoria* ou au moins l'*ædilicia potestas*; mais leur titre n'est pas mentionné (3). Un fragment donnerait peut-être à un autre celui d'édile, mais il est très mutilé (4). Le conseil de Terracine s'appelle encore sénat à la fin du premier siècle de notre ère (5), ou du moins ses actes portent le nom de sénatus-consultes; mais il s'appela ensuite, ou s'appelait aussi, *ordo decurionum*, comme ailleurs; car, au troisième siècle après Jésus-Christ, nous avons la mention d'un *decretum decurionum* (6). Les habitants, aux deux premiers siècles de notre ère, portent le nom de *coloni* (7).

Quant à la population, les données manquent pour l'évaluer. Il est probable qu'elle subit des changements pendant les trois siècles que dura pour elle la République romaine. Là comme partout, comme à Rome, les familles d'ancienne souche étaient entrées parmi les colons, la plèbe avait pénétré dans la cité, et la République ne finit pas sans que toute distinction ne fût effacée. L'affranchissement, l'immigration changeaient bien des éléments, et tout donne à croire que, vers le temps des guerres civiles, les descendants des colons de 329 n'étaient pas nombreux dans la cité. J'ai exposé plus haut les raisons qui ne permettent pas d'admettre que celle-ci ait eu une population nombreuse, et pourquoi la ruine commune du Latium s'y devait manifester plus qu'ailleurs. Des cités antiques, beaucoup sont remplacées par des

(1) *C. I. L.*, X, 6327.
(2) *C. I. L.*, X, 6330, 6318.
(3) Voy. note 1.
(4) *C. I. L.*, X, 6319.
(5) Voy. note 1.
(6) *C. I. L.*, X, 6322.
(7) *C. I. L.*, X, 6328, 6331, 8397.

prædia aux mains de quelque riche propriétaire; les autres, et particulièrement celles de la côte, ne sont plus que des stations de bains, des lieux de villégiature. C'est ainsi que le plus souvent nous trouvons mentionnée Terracine dans le dernier siècle de la République. Cicéron, qui avait une villa à Formies et une autre à Astura, parle à Fabius Gallus (1) de s'y acheter un pied-à-terre, et on le voit y passer revenant de Formies (2).

Les deux derniers siècles de la République sont l'époque de la dépopulation et de la décadence de presque toutes ces anciennes villes, mais aussi l'époque des grandes familles, des gros patrimoines, des vastes opérations. Les familles de noblesse municipale, enrichies par les mêmes moyens que celles de la noblesse romaine, viennent recruter l'ordre équestre et pénètrent dans l'ordre sénatorial. Les ressources, autrefois plus grandes mais plus équitablement divisées, se sont concentrées en peu de mains. Nous pouvons connaître plusieurs des grandes familles terracinaises. Quelques-unes figurent dans les textes; d'autres nous ont laissé leur nom dans des inscriptions contemporaines, ou assez peu postérieures pour nous assurer que la famille était là plus tôt.

Je trouve une *gens Geminia*, évidemment riche et importante, puisqu'un de ses membres, ennemi personnel de Marius, arme une troupe de cavaliers qui le poursuit de Circeii à Minturnes et qui finit par le saisir (3); une *gens Cælia*, que Cicéron indique comme tenant un rang dans le pays (4), et qui se retrouvera sous l'Empire; une *gens Tatia*, qui donne un duumvir; une *gens Magulnia* et une *Aufidia*, dont les membres occupèrent des charges municipales; une *gens Livia*, qui eut peut-être un édile (5); des *gentes Atinia*, *Æmilia*, sans doute aussi *Memmia*, qui avaient une certaine position et probablement le rang équestre. Quelques-unes sont connues par l'histoire.

Au premier siècle, un des plus beaux tombeaux des environs de la ville appartenait à une famille *Vibia*. Là reposaient un certain C. Vibius Helius et sa fille Vibia Laudica, mariée à C. Truttedius Prepon (6). A une époque probablement antérieure d'une ou de deux générations, ces Vibius se trouvent apparentés avec les

(1) Cic., *Ad fam.*, VII, 23.
(2) Cic., *Ad Att.*, VII, 5.
(3) Plut., *C. Mar.*, 36, 38.
(4) Cic., *Pro Roscio*, 23, 64; Val. Max., VIII, 1, § 13.
(5) *C. I. L.*, X, 6319.
(6) *C. I. L.*, X, 8278, 8279, 8280.

Arruntius et les Tuccius, et nous trouvons dans un monument funéraire un C. Vibius Primus, son fils C. Vibius Primigenius ses filles Vibia Secunda et Vibia Soteris, et une Vibia Antiochis (1). Enfin Contatori dit avoir vu quelque part dans les murs de Terracine le nom d'un L. Vibius (2). Il est possible que ces personnages aient une origine servile plus ou moins lointaine; mais pour eux, comme pour bien d'autres dans la suite de cette étude, la présence des affranchis d'une maison ne permet-elle pas de conclure à l'existence, dans le pays, de cette maison elle-même? Or c'est précisément dans le dernier siècle de la Républiqueque la *gens* plébéienne *Vibia* prend de l'importance dans l'état romain et arrive aux honneurs; les hommes de ce nom ne sont connus à Rome que peu auparavant, et sont des gens d'origine ou de condition équestre. Le *nomen Vibius* n'est pas romain; primitivement on ne le trouve qu'à des familles italiennes, et c'est ensuite dans les Abruzzes et dans la Campanie que les inscriptions qui le portent sont nombreuses. Cette remarque prend de l'importance, si l'on se souvient du denier de la *gens Vibia* cité au ch. II. C. Vibius Pansa, triumvir monétaire en 86 avant J.-C., proscrit par Sylla en 81, fils de C. Vibius C. f. Pansa, père de C. Vibius Pansa, le consul de 43 tué dans la guerre de Modène, met sur des monnaies qu'il frappe l'image de Jupiter Anxur. En rapprochant de ce fait la présence d'une famille *Vibia* à Terracine dès l'époque républicaine, l'origine probablement non romaine des Vibii connus dans l'histoire, leur entrée tardive dans la noblesse, l'antiquité et la fréquence du nom de Vibius dans les régions avec lesquelles Terracine est le plus en rapport, on ne peut s'empêcher de lui attribuer de l'importance. Il y a quelque probabilité pour que les *Vibii Pansæ* soient d'origine terracinaise (3).

Une autre grande famille romaine dont le lien avec Terracine est connu est la *gens Sulpicia*. On verra plus loin que les *Sulpicii Galbæ* possédaient une grande villa tout à côté de la ville (4). Ils étaient probablement patrons de la colonie, et dans tous les cas ils

(1) *C. I. L.*, X, 6400, *et add.*

(2) *C. I. L.*, X, 6405.

(3) Voy. *Inscriptions de la Valle di Terracina. Mél. Ec. fr. de Rome*, t. I, p. 57. Cohen, *Méd. cons.*, p. 332, attribue aux Vibii deux victoriats frappés, dit-il, l'un en 224, l'autre un siècle après. Mais cette attribution, fort contestée d'ailleurs, ne repose que sur la lecture très douteuse d'un monogramme embarrassant. Pour moi, tout ce qu'on sait des Vibii, dont le premier monétaire certain est de 86, me la rend inadmissible.

(4) Voy. ch. V.

usaient de munificence avec elle et avec ses dieux. Le temple porté sur l'immense soubassement qui soutient aujourd'hui le jardin de S. Francesco en portait les traces. Il avait pour pavé dans sa *cella* une belle mosaïque blanche, qui fut découverte en 1842, et que, depuis, les moines détruisirent presque tout entière. Dans cette mosaïque, en lettres de 25 centimètres de haut faites en cubes de vert antique, était une inscription, que l'on trouva mutilée, mais qui se restitue avec certitude (1) :

ser · *sulpic*IVS · SER · F · GALBA · COS · ΓAVIMENTUM
faciundum · *locavi*T · EISDEM · ΓROBAVIT

C'est la signature du célèbre orateur Ser. Sulpicius Galba, consul en 144 avec L. Aurelius Cotta.

Un autre personnage historique, moins célèbre mais Terracinais, est de la *gens Cæparia*. M. Cæparius, de Terracine, fut un des plus actifs complices de Catilina. C'était peut-être un chevalier romain, car il paraît avoir été homme d'affaires ; je le conjecture du moins en voyant qu'il avait promis de soulever les pâtres de l'Apulie. Alors comme aujourd'hui, le régime de la transhumance était appliqué dans l'Italie centrale à l'élève du bétail. Les troupeaux passaient l'été dans les montagnes du Samnium et de l'Apulie, et l'hiver dans les pâturages des Lepini et du bassin Pontin. C'était donc une grande industrie pour qui pouvait avoir de nombreux troupeaux et de nombreux bergers, ou tenir, en possession ou à ferme, les pâturages de l'*ager publicus* romain ou municipal, pour les louer aux propriétaires de bétail. Alors comme aujourd'hui, c'était sans doute la ressource des *mercanti di campagna* terracinais et des Romains possessionnés sur le territoire de la colonie : les principales relations de Terracine ont toujours été, et sont encore, avec ces pays de la *Cioceria*, des Abruzzes, de la Marsique, où tout le monde est berger. Il y avait dans ces campagnes sauvages un nombre immense de pâtres, esclaves des grands propriétaires. Cæparius promit de les soulever ; et déjà quelque agitation courait parmi ces *servitia* nomades, quand la conjuration fut découverte. Cæparius s'enfuit, fut repris, confié à la garde du sénateur Cn. Terentius, puis étranglé dans le Tullianum avec Lentulus et les autres (2).

Un autre Terracinais de cette époque est M. Favonius, l'ami,

(1) *C. I. L.*, X, 6323 ; I, 576.
(2) Cic., *in Cat.*, III, 6. Sall., *Cat.*, 46, 49, 55.

le singe de Caton d'Utique, homme médiocre qui fut presque un héros à force d'imiter un héroïque modèle. Préteur en 49 av. J.-C. il servit, comme on sait, dans l'armée de Pompée, puis dans celle des meurtriers de César, fut pris à Philippes, insulta Octave et fut mis à mort. Une inscription de Terracine nous apprend que, dans les débuts de sa carrière, il avait été lieutenant d'un gouverneur de la Sicile ; et les Agrigentins lui avaient élevé une statue dans sa patrie (1). C'était d'ailleurs un homme nouveau ; mais la *gens Favonia* devait être une des grandes de la *Colonia Anxurnas :* on la retrouve dans d'autres inscriptions, sur des monuments indiquant des gens riches (2).

La *gens Gegania*, l'une des plus antiques du patriciat romain, que la légende faisait descendre d'un compagnon d'Enée et alliait aux familles des rois d'Albe et de Rome, avait de grandes possessions en territoire terracinais. Le long de l'Appia, *ad medias Paludes*, s'élevait le tombeau d'un de ses affranchis qu'une aventure assez singulière avait rendu maître de ces immenses biens (3).

Voici le tableau des familles terracinaises ou se rattachant à Terracine qui sont connues par des inscriptions, par des textes, par des monuments, permettant de les attribuer à l'époque de la République ou aux premiers temps de l'Empire, — avant la transformation de la ville que l'on verra s'achever avec les Antonins (4). Il présente malheureusement des incertitudes nombreuses, car souvent les inscriptions ne se datent que par des indices bien peu sûrs ; et surtout il ne donne qu'un petit nombre des familles qui formaient la cité. De pareilles listes cependant, en ne s'y attachant pas de trop près, ont leur intérêt pour l'histoire.

Familles sénatoriales.

Æmilia (patricienne).

M. Æmilius M. f. M. n. Lepidus. — Pont. 199 a. C., æd. 192, præt. 191, cos. 187, pont. max. 180, cens. 179, cos. II, 176. — Liv., XL, 51. Tite-Live nous apprend qu'il avait de grands biens à Terracine.

(1) *C. I. L.*, X, 6316.
(2) *C. I. L.*, X, 6362 ; voy. *Mél. Ec. fr. de R.*, t. I, p. 52.
(3) Voy. ch. V.
(4) Je marque d'un astérisque les personnages qui ont vécu à une époque postérieure aux deux premières familles impériales.

SULPICIA (patricienne).

Ser. Sulpicius Ser. f. Galba. — Trib. mil. 168, præt. 151, cos. 144. — *C. I. L.* I, 576 ; X, 6323.

Ser. Sulpicius Galba L. Livius Ocella. — Præt. 20 p. C., cos. 33, XVvir sacr. fac., sod. Tit., sod. Aug. En 69, *Imp. Cæs. Ser. Sulpicius Galba Aug.* p. m. tr. pot. cos. II. — Suet., *Galb.*, 4.

Le premier est l'orateur, adversaire de Caton. Les *Galbæ*, branche de l'antique famille patricienne des *Sulpicii*, étaient certainement établis depuis fort longtemps à Terracine, et y restèrent longtemps encore. Celui-ci avait fait faire le pavage d'un des plus beaux temples de la ville, et peut-être le temple lui-même. L'empereur Galba, son cinquième descendant en ligne directe, naquit à Terracine en l'an 3 av. J.-C., dans leur villa patrimoniale dont on croit retrouver les restes près de la ville. Des Sulpicii, peut-être clients ou issus d'affranchis de ceux-ci, existent à Terracine sous l'empire :

*Ser. Sulpicius Largus? } *C. I. L.*, X, 8397, époque des Antonins.
*Ser. Sulpicius Julianus }

*Ser. Sulpicius Saturninus. *Ibid.* Cf. ////////// SATVRNINVS · TARRICIN (*C. I. L.*, VI, 2379).

VIBIA (plébéienne).

C. Vibius C. f. C. n. Pansa. — IIIvir mon. 86. —Cohen, *Méd. cons.*, p. 331, n° 19. C'est le père de C. Vibius Pansa, cos. 43 a. C. ; il fut proscrit par Sylla en 81. Il y a toute apparence que cette famille des *Vibii Pansæ* était une *gens* terracinaise de rang équestre, qui arrivait seulement alors aux magistratures. C'est sans doute en souvenir de son origine que le père a mis sur des deniers l'image de Jupiter Anxur. Les autres Vibii de Terracine sont sans doute parents de ceux-ci, ou issus de leurs affranchis.

L. Vibius. *C. I. L.*, X, 640.

C. Vibius Primus. *C. I. L.*, X, 6400 *et add.*

C. Vibius C. f. Primigenius. }
Vibia C. f. Secunda. } *C. I. L.*, X, 6400 *et add.*
Vibia C. f. Soteris. }
Vibia Antiochis. }

C. Vibius Helius. } *C. I. L.*, X, 8278-8280.
Vibia C. f. Laudica. }

FAVONIA (plébéienne).

M. Favonius M. f. — Leg. in Sicilia, æd. 53 a. C., præt. 49. — *C. I. L.*, X, 6316. Homme nouveau, de famille terracinaise et né probablement à Terracine, où les Agrigentins lui élèvent une statue. Les biens de la famille devaient être dans la *Valle*. C'était le long d'une route passant à S. Silviano que s'élevait le tombeau de deux autres de ses membres, grand et riche monument.

Q. Favonius L. f. Ouf. Lilla.
Q. Favonius Q. l. Glaucus, son affranchi. } *C. I. L.*, X, 6362.

GEGANIA (patricienne).

Gegania. — Plin., *H. N.*, XXXIV, 5. Vivait dans les derniers temps de la République. Elle laissa ses immenses biens à son affranchi Clesippus. Ils étaient dans la plaine Pontine, aux environs de Mesa, où existent encore l'épitaphe de cet homme et un grand tombeau où vraisemblablement tous deux reposaient.

... Gegarius Ɔ. l. Clesippus. *C. I. L.*, I, 805 ; X, 6488.

PACCIA (plébéienne).

C. Paccius C. f. — Xvir stlit. judic. — *C. I. L.*, X, 8260. Donne les *ludi Honoris et Virtutis*.

C. Paccius C. l. Anoptes.
C. Paccius C. l. Pote... } *Ibid.* Affranchis du précédent.

Cf. L. Paccius L. f. Pal. Nonianus, de Fundi (*C. I. L.*, V, 6881); Paccius Africanus, sénateur sous Néron et Vitellius (Tac., *H.*, IV, 41), un Paccius ami d'Atticus, un autre à qui Plutarque dédie son traité Περὶ εὐθυμίας.

Familles équestres dès la fin de la République.

GEMINIA.

... Geminius. — Plut., *C. Mar.*, 36. Etait, au rapport de Plutarque, τῶν ἐν Ταρραχίνῃ δυνατῶν. Le récit montre que, ennemi personnel de Marius, il devait avoir une grande situation. Du temps d'Hadrien, une *Geminia Myrtis*, veuve d'un Anicius et habitant Setia ou Privernum, construisit, pour les fidèles de Jupiter Anxur, un

local destiné aux festins sacrés (*C. I. L.*, X, 6483), ainsi qu'un temple de Bellone (*C. I. L.*, X, 6482), de concert avec sa fille Anicia Prisca. La famille était donc encore riche et florissante. Les Geminii connus étaient une famille équestre. Leur seul magistrat curule est C. Geminius, préteur en Macédoine en 92 av. J.-C. (Liv., *Epit.*, LXX); mais on ne sait si cette branche noble dura, et si l'ami de Pompée et l'ami d'Antoine, mentionnés par Plutarque (*Pomp.*, 2, 16 ; *Ant.*, 59), étaient sénateurs. L'ami de Séjan, C. Geminius Rufus, mis à mort en 33 par Tibère, n'était qu'un riche et voluptueux chevalier (Tac., *An.*, VI, 14 ; cf. D. C., LVIII, 4). Le plus ancien Geminius connu (1) est de Cora. C'est C. Geminius C. f. Mateiclus, personnage principal dans cette ville, qui a signé avec M. Calvius le beau temple de Castor et Pollux (*C. I. L.*, 1,1151 ; X, 6506). C'est peut-être le père du préteur ; les chevaliers appartiendraient à la famille terracinaise.

Cæparia.

M. Cæparius. — Sall., *Cat.*, 46. Personnage important dans la conjuration de Catilina. Paraît avoir été chevalier et homme d'affaires, intéressé dans l'industrie pastorale. Un autre M. Cæparius était connu de Cicéron (*Ad fam.*, IX, 23). C'est un *gentilicium* rare, probablement local (2).

Cælia.

T. Cælius. — Cic., *Pro Rosc. Am.*, 23. Cicéron l'appelle « *hominem non obscurum* , » et certainement cette famille avait le cens équestre, sinon l'*equus publicus*. La richesse du personnage suivant suffirait à le démontrer.

Cælia C. f. Macrina. — *C. I. L.*, X, 6328. Vivait au premier siècle de l'Empire. Elle construisit un monument qui coûta 300,000 ses-

(1) Je ne puis admettre le nom de *Geminius Mettius*, de Tusculum, pour le chef que tua le jeune Manlius dans la guerre de 340, comme le voudrait l'*Encyclop. Pauly* : ce personnage, d'ailleurs légendaire, me paraît nommé par Tite-Live *Geminus Mæcius* (liv. VIII, 7, éditions Weissenborn et Madvig).

(2) Sous l'Empire, je le trouve dans deux inscriptions. La première est d'Aquilée. Une *Cæparia Cn. f.* y figure avec L. Vibius Ruso, et son frère T. Vibius Ruso, dont elle paraît l'épouse. Les honneurs et sacerdoces dont ils sont revêtus montrent qu'ils occupent tout à fait le premier rang dans la colonie. Il est curieux de trouver unis ces deux *gentilicia* terracinais (*C. I. L.*, V, 1016). L'autre inscription nomme deux affranchis, à Pola en Istrie (*C. I. L.*, V, 8146).

terces, et pour l'entretien duquel elle légua une forte somme. De plus, elle institua une fondation alimentaire au capital de 1 million de sesterces.

ATINIA.

Q. Atinius M. f. Ouf. Murra. — Præf. fab., tr. mil. — *C. I. L.*, X, 6325. Son tombeau était sur l'Appia, près de Ponte Maggiore : il avait de grandes et belles proportions, et l'inscription répétée sur deux faces. Les deux pierres sont à Mesa. La *gens Atinia*, plébéienne, illustre dès le troisième siècle, et qui a produit les *Labeones*, était peut-être originaire d'Atina, dans le pays volsque, quoique l'ethnique soit *Atinas*. On y trouve, à l'époque républicaine, un *præf. socium* (Liv. XXXIV, 47) et un trib. mil. (*Ibid.*, 46), et des personnages de rang inférieur dans les commencements de l'Empire. Notre M. Atinius Murra a eu l'honneur des *militiæ equestres*.

Atinia M. f. Tertulla. — *C. I. L.*, X, 6392. Belle inscription d'époque ancienne à Mesa.

ÆMILIA.

A. Æmilius A. f. — *C. I. L.*, X, 6305, 6306, 8398. Cet homme était certainement, au commencement de l'Empire, le principal personnage de Terracine. C'est lui qui construisit à ses frais le temple de Rome et d'Auguste, et qui créa le nouveau forum. Il fallait bien qu'il fût au moins chevalier. Une cité voisine, Setia, l'avait pour patron. Ses descendants et affranchis sont connus par une autre inscription, et une dernière les nomme encore au troisième siècle. C'est certainement une *gens* d'origine et de noblesse locale. Le prénom *Aulus*, en effet, ne se rencontre jamais chez les Æmilii historiques, ni chez aucune famille de ce nom (1).

A. Æmilius Soter.
A. Æmilius A. l. Staphylus.
Æmilia A. l. Soteris.
A. Æmilius A. l. Vitalis.
} *C. I. L.*, X, 6343.

* P. Æmilius Primianus.
* Æmilia Olympias.
} *C. I. L.*, X, 6383.

P. Æmilius Primianus? — *C. I. L.*, X, 8397, peut-être le même que le précédent.

(1) Je n'ai trouvé qu'un soldat appelé A · AEMILIVS · EVTYCHVS (*I. R. N.*, 6769, II). Il peut fort bien être Terracinais, et de la famille des nôtres.

* Æmilia Secundina.
* Æmilia Secundinæ f. } *C. I. L.*, X, 6344.

Telles sont les familles anxurnates dont la condition équestre est attestée avec certitude ou par des indices très probables, dès l'époque républicaine ou immédiatement après. Certainement elles n'étaient pas les seules, et, parmi celles qui vont suivre, plusieurs étaient de ce même rang. Les grandes familles du pays, celles qui ont occupé les magistratures ou se sont distinguées par de grands travaux et des dépenses considérables, avaient certainement le cens équestre, leurs membres étaient appelés chevaliers dans les derniers temps de la République et sous l'Empire. D'autres le deviennent par leurs charges.

Autres familles connues.

Antonia.

Antonia Ↄ. l. — *C. I. L.*, X, 8405. Tombeau sur l'ancienne Appia, d'époque ancienne.

Antonia Ↄ. l. Thais. — *C. I. L.*, X, 6326. Tombeau hors de la Porta Maggio.

... * Antonius Privatus. *C. I. L.*, X, 6398.

* Anto..... *C. I. L.*, X, 6346. Bas temps.

Arruntia.

... Arruntius Rufus Tuccianus. — *C. I. L.*, X, 6400 *et add.* Tombeau à Salissano, d'époque ancienne. Etroitement allié aux Vibii et aux Tuccii.

Aufidia.

Q. Aufidius Q. f. — *C. I. L.*, I, 1186 ; X, 6327. Avec son collègue Q. Magulnius, il refait les fortifications de la ville vers la *Valle*. Epoque républicaine.

C. Aufidius C. l. Stabilio. — *C. I. L.*, X, 6350. Bas-relief et inscription en ville. Cf. *C. I. L.*, I, 573 : C. Alfidius C. f. Stabilio, du Mons Gaurus près Pouzzoles.

... * Aufidius Verna. *C. I. L.*, X, 8400. Basse époque.

Cæcilia.

Q. Cæcilius C. f. Ouf. Pollio. — *C. I. L.*, X, 8271. Tombeau aux Casaletti, époque ancienne.

Cæcilia Q. f. Metrodora. — *C. I. L.*, X, 6351 *et add.* Monument dans le roc aux Finestrelle.

L. Cæcilius Jucundus. — *C. I. L.*, X, 6363. Inscription de très belle époque à Mesa.

Duria ?

Q. Durius? Q. f. Pup. Scr.... — *C. I. L.*, X, 6326. Le nom est douteux, et le personnage était probablement étranger : il est de la tribu Pupinia.

Egnatia.

Egnatia Ↄ. l. Aucta. — *C. I. L.*, X, 6386. Inscription d'époque ancienne à Mesa. Tombeau sur l'Appia près de la ville.

* Q. Egnatius Similis.
* ... Egnatius Q. f. Similis.
} *C. I. L.*, X, 8266. Tombeau à la *vigna* Sarti.

* ... Egn..... *C. I. L.*, X, 6359.

Flaminia.

C. Flaminius Chresimus.
Flaminia C.....
} *C. I. L.*, X, 6363.

Inscription de belle époque à Mesa.

Fundia.

Fundia M. f. Possila. — *C. I. L.*, X, 8272. Tombeau d'époque républicaine aux Casaletti.

Furia.

L. Furius Ↄ. l. Demetrius.
L. Furius Ↄ. l. Homuncio.
Furia Ↄ. l. Helena.
Furia Ↄ. l. Albana.
Furia Ↄ. l. Acantis.
} *C. I. L.*, X, 8269.

D'époque ancienne. Beau tombeau sur l'Appia, Strada del Ritiro. La *Furia L. f.* qui affranchit ces cinq personnes était sûrement d'une des riches familles du pays.

*L. Furius Secundinus. *C. I. L.*, X, 8397.

Livia.

... Livius... *C. I. L.*, X, 6319. Edile de Terracine? L'inscription paraît en lettres anciennes.

Longitia.

Longitia. — *C. I. L.*, X, 6413. Monument d'âge ancien.

Lucretia.

C. Lucretius Cerialis.
C. Lucretius C. l. Heliodorus. } *C. I. L.*, X, 6372.
Tombeau dans le roc derrière La Maddalena.

Magulnia.

Q. Magulnius. Q. f. — *C. I. L.*, X, 6327; I, 1186. Collègue de Q. Aufidius, investi sans doute, comme lui, de la *censoria potestas*, ou d'une mission spéciale pour la reconstruction des murs de la ville.

Maiania.

A. Maianius Hymni l. Phileros.
A. Maianius Pamphilus. } *C. I. L.*, X, 8263.
Maiania A. l. Grata.
Grand tombeau d'époque ancienne sur la Strada del Ritiro.

Manilia.

Manilia P. l. Haline. — *C. I. L.*, X, 8403. Inscription d'époque ancienne sur la Strada del Ritiro.

*P. Manilius Lætus. *C. I. L.*, X, 6374. Tombeau d'époque impériale sur l'Appia.

Marcia.

L. Marcius L. l. Anteros. — *C. I. L.*, X, 6362. Inscription du tombeau des Favonius à Salissano.

C. Marcius..... us.
Marcia ↄ. l. Philtate.
Marcia..... nia.
Marcia ↄ. l. Restituta.
Marcia ↄ. l. Thaïs.
} *C. I. L.*, X, 8273. Sépulture sur la Strada del Ritiro.

Marcia M. f. Polla. — *C. I. L.*, X, 6376 *et add.* Tombeau sur l'Appia dans la Valle.

*Q. Marcius Q. f. Ofent. Marcianus. — *C. I. L.*, VI, 3884. Terracinais. Servait dans la coh. XIV urb.

Memmia.

T. Memmius Rufus.
T. Memmius T. f. Rufus.
} *C. I. L.*, X, 6329.

Il faut croire que cette famille était une des plus riches et des plus généreuses de Terracine, puisque ce sont ces deux personnages, père et fils, qui élèvent, au premier siècle, l'amphithéâtre dans les *Arene*.

Nævia.

Nævia P. l. Melpomene. — *C. I. L.*, X, 6380. Inscription d'époque républicaine.

*C. Nævius Callistus. *C. I. L.*, X, 8397.

Nautia.

C. Nautius C. l. Trupho. — *C. I. L.*, X, 829. Tombeau des Furii.

Octavia.

Cn. Octavius Justus. — *C. I. L.*, X, 6308. Sanctuaire rustique de Sylvain, dans l'*Oliveto de S. Francesco*. Un Cn. Octavius A. f., præf. classis (*ut videtur* Misenensis), édile et préteur dans sa patrie, n'était peut-être pas Terracinais. Mais il était chevalier romain et vraisemblablement patron de la ville (1). Les inscriptions

(1) Justus et Phainus sont peut-être ses affranchis.

continuent à montrer cette famille jusqu'à une époque avancée de l'Empire.

Cn. Octavius Phainus. — *C. I. L.*, X, 8270. Grand et beau monument à S. Silviano.

Octavia.... s.udia. — *C. I. L.*, X, 8270. Fille du précédent.

*Octavia Vegetina. — *C. I. L.*, X, 6383. Sarcophage hors de Porta Maggio.

*C. Octavius..... monus. *C. I. L.*, X, 8397.

Orcilia.

Orcilia C. f. — *C. I. L.*, X, 8271. Tombeau d'époque ancienne aux Casaletti. Ces Orcilii sont bien des Anxurnates, car leur *gentilicium* n'existe nulle part ailleurs (*Mél. E. fr. de R.*, t. I, p. 55).

Paconia.

L. Paconius L. F. Ouf.— *C. I. L.*, X, 6326. Les Paconii semblent originaires de Setia, où ils ont des inscriptions fort anciennes (*C. I. L.*, I, 1159; X, 6466, 6467).

Plavia.

P. Plavius P. l. Anteros. — *C. I. L.*, X, 8272. Tombeau d'époque républicaine aux Casaletti. Le *gentilicium* paraît local, ou du moins bien rare ailleurs.

Plotia

M. Plotius M. l. Sabinus.
M. Plotius M. l. Anteros.
Plotia M. l. Cærusa.
M. Plotius M. M. l. Antiochus.
M. Plotius M. l. Epaphra.
Plotia M. M. l. Dunamis.
} *C. I. L.*, X, 6384.

Inscription à Mesa, apportée de Terracine.

Pollia.

Q. Pollius? Ↄ. l. Kandaules.
Q. Pollius.....
} *C. I. L.*, X, 8405.

Tombeau d'époque ancienne au casino Trombetti, Strada del Ritiro.

Pomponia.

L. Pomponius Ofentinus.
Pomponia Prima.
L. Pomponius Ↄ. l. Bithus.
L. Pomponius L. f. Ouf. Aditus.
Pomponia Ↄ. l. Glycera.
} *C. I. L.*, X, 8264. Tombeau luxueux, d'époque ancienne, sur la Strada del Ritiro.

*Pomponia... l. Januaria. *C. I. L.*, X., 6385.

*C. Pomponius Amandus.
*C. Pomponius Augustalis.
*C. Pomponius Zosimus.
} *C. I. L.*, X, 8397. Epoque des Antonins.

Refria.

Q. Refrius Q. f. Ouf. Legula.
Q. Refrius Q. l. Eros.
C. I. L., X, 6386.

Tombeau d'époque ancienne hors de la Porta Maggio; l'inscription est à Mesa.

Scirtia.

Scirtia Sp. f. Primigenia. — *C. I. L.*, X, 8264. Tombeau des Pomponii.

Scutia.

L. Scutius P. f.
L. Scutius L. l. Philippus.
Scutia L. l. Stagonis.
} *C. I. L.*, X, 6389.

Inscription d'un de ces tombeaux d'époque ancienne qui furent détruits par Théodoric pour reconstruire les remparts.

*L. Scutius L. l. Salvius Caccabus.
* Scutia L. l. Prima.
} *C. I. L.*, X, 6390.

Sarcophage.

Septimia.

Septimia Silvana. — *C. I. L.*, X, 8274. Cippe de bonne époque aux Casaletti.

Sestia.

M. Sestius M. f. Sacco.
M. Sestius M. f. Sacco. } *C. I. L.*, M, 6392.
C. Sestius M. f. Sacco.

Le père, époux d'une Atinia, qui est peut-être fille de Q. Atinius Murra, et les deux fils. Belle inscription d'époque ancienne à Mesa.

Tatia.

M. Tatius M. f. Ouf. Rufus. — *C. I. L.*, X, 6330. IIvir, époux d'une Vedia, père du suivant.

M. Tatius M. f. M. n. Pætinus. *Ibid.*

M. Tatius M. l. Pusio.
M. Tatius M. l. Menemachus. } *C. I. L.*, X, 8, 406. Inscription d'époque ancienne.
M. Tatius M. l. Hilarus.

* M. Tatius Largus. *C. I. L.*, X, 8397.

Truttedia.

C. Truttedius Prepon. — *C. I. L.*, X, 8278. Gendre de C. Vibius Helius, lui élève un tombeau aux Casaletti.

Tuccia.

M. Tuccius M. f. Arruntius. — *C. I. L.*, X, 6400 *et add.* Epoux de Vibia Secunda. Tombeau à Salissano.

Tullia.

M. Tullius M. f. Ouf. — *C. I. L.*, X, 6401. Reste d'une belle inscription qui fut retaillée pour recevoir un des deux exemplaires de l'inscription de Théodoric, à Mesa. C'est sans doute la présence en ce lieu de quelques inscriptions de cette famille qui a accrédité une légende faisant du grand tombeau qui s'élève auprès de l'ancien palais de la Poste le sépulcre de Tullie, fille de Cicéron.

Vedia.

Vedia C. f. Tertulla. — *C. I. L.*, X, 6330. Femme de M. Tatius Rufus le IIvir.

VERGILIA.

Vergilia C. f. — *C. I. L.*, X, 8276. Inscription d'époque ancienne sur la Strada del Ritiro.

VETURIA.

Veturia C. l. Hilara. — *C. I. L.*, X, 6384. Tombeau des Plotii.

Ainsi, voilà quarante-cinq familles terracinaises qui paraissent remonter à l'âge républicain ou aux débuts de l'Empire, d'après des indices suffisants. Leurs inscriptions se datent plus ou moins par la nature des monuments qui les portent, par le lieu où elles se trouvent, par le caractère des lettres ou par des raisons d'histoire locale. En voici d'autres dont l'âge est moins sûr. Souvent leurs monuments ne sont plus, et les inscriptions ont été conservées sans indications paléographiques; d'autres fois, il n'est pas possible de les dater avec précision. Elles ont cependant une physionomie ancienne, et les familles auxquelles elles appartiennent ne se retrouvent en général pas dans la suite.

? DOMITIA.

C. Domitius Soter. — *C. I. L.*, X, 6358. Monument sur l'Appia, hors de la Porta Maggio, mais peut-être d'époque postérieure.

* L. Domitius Silvanus. — *C. I. L.*, X, 8397. Epoque des Antonins.

JUVENTIA.

Juventia Prisca. — *C. I. L.*, X, 6371. Epouse d'un Dionysius, affranchi d'Auguste. Tombeau dans le roc au-dessus de la Maddalena.

LÆLIA.

L. Lælius.
L. Lælius L. l.
L. Lælius L. l. Aples...
Lælia L. l.
Lælia L. l.
} *C. I. L.*, X, 8268.

Inscription funéraire au Ritiro, où l'on suppose qu'était la villa des Sulpicii Galbæ.

Mevia.

M. Mevius M. l. Bromius. } *C. I. L.*, X, 6378. Même tombeau
Mevia Bromii l. Salvia. } que M. Munatius Nicephorus.
* C. Mevius... *C. I. L.*, X, 8397.

Munatia.

M. Munatius Ↄ. l. Niceporus. — *C. I. L.*, X, 6378. Il y a des Munatii ingénus à Privernum (*C. I. L.*, X, 6436).

Nasernia.

Nasernia C. f. Tertulla. — *C. I. L.*, X, 6381. Cf. un A. Nasernius A. l. Protogenes, d'époque ancienne, en Campanie (*C. I. L.*, I, 574).

Oppia ?

Oppia ? C. f. — *C. I. L.*, X, 9396. Femme d'un Tarquinius.

Porcia.

M. Porcius C. f. Ouf. — *C. I. L.*, X, 6404. Mentionné avec C. Veratius dans une inscription probablement relative à un travail public fait sous leur direction.

Propertia.

C. Propertius C. f. Sabinus. — *C. I. L.*, X, 8273. Tombeau des Marcii Ↄ. l. l. sur la strada del Ritiro.

Sarronia.

L. Sarronius... f. Ouf. Bassus. — *C. I. L.*, X, 6388. Sur la Via Appia hors de Porta Maggio.
* P. Sarronius Pius. *C. I. L.*, X, 8397.

SORANA.

C. Soranus P. f. Ouf. — *C. I. L.*, X, 6394. Les Sorani trouvés à Sonnino, qui n'est pas une cité antique, sont sans doute de la même famille : *C. Soranus C. f. Licinus*, et son affranchi *C. Soranus C. l. Campanus* (*C. I. L.*, X, 6456).

TARQUINIA.

Q?. Tarquinius L. f.
... Tarquinius Q. f. Ouf. Priscus. } *C. I. L.*, X, 6396.

TERRINIA.

... Terrinius L. f. *C. I. L.*, X, 6399.

VERATIA.

C. Veratius C. f. Ouf. — *C. I. L.*, X, 6404. Probablement collègue de M. Porcius dans quelque charge ou mission qui n'est pas mentionnée sur la pierre.

On doit compter parmi les grands personnages de la République romaine qui ont été propriétaires à Terracine un homme célèbre, M. Æmilius Lepidus, le tuteur de Ptolémée V, deux fois consul, six fois inscrit prince du sénat, grand pontife en 180, censeur en 179. Pendant sa censure, dit Tite-Live, il prit pour sa part de travaux publics une digue à faire à Terracine (1), ce qui fut vu de mauvais œil, parce qu'elle devait surtout servir à l'utilité de ses propres terres, et qu'ainsi il faisait encore plus son affaire que celle de l'Etat. Qu'était-ce que cette digue? On ne sait; il y en a toujours à faire et à refaire dans la *Palude*. Ce qu'il faut retenir, c'est un détail de plus dans la constitution des *coloniæ maritimæ civium romanorum* et de Terracine : les grands travaux publics sont faits par les censeurs et décidés par le sénat de Rome.

Où commençait la compétence des pouvoirs locaux? On ne le sait pas exactement. Il n'est pas possible de dire si c'est le sénat romain ou le sénat terracinais qui commit le soin de refaire les

(1) Liv., XL, 51.

fortifications de la ville aux deux personnages de l'inscription suivante (1) :

Q · AVFIDIVS · Q · F
Q · MAGVLNIVS · Q · F
D · S · S · FACIVN · COER

Elle était dans les murs aux environs de la Porta Maggio, mais la date n'en peut être précisée. Ce fut peut-être après le commencement des guerres civiles, entre l'époque de Marius et le second triumvirat. Diverses villes d'Italie, du Latium, se fortifièrent à neuf : Ferentinum au temps de Sylla (2), Tegianum au temps des triumvirs (3), Grumentum en l'an 57 (4). Il est probable qu'on travailla surtout au côté qui regarde les *Arene*, car vers la *Valle* se voit partout la vieille muraille primitive. A quel titre travaillèrent Magulnius et Aufidius? Etaient-ils censeurs comme A. Hirtius et M. Lollius à Ferentinum, ou édiles comme C. Bruttius à Grumentum? C'est ce que l'inscription ne dit pas. Une autre nomme deux personnages qui semblent également deux collègues signant un ouvrage public, C. Veratius et M. Porcius (5); mais on ignore quel était cet ouvrage.

Un autre témoignage fait voir qu'en temps de guerre on augmentait les fortifications de Terracine. Des tours existaient, dit Pline, le long de l'Appia, entre la ville et Féronie (6). C'étaient sans doute des postes pouvant se relier les uns aux autres et qu'on mettait en état à l'occasion. Derrière cette ligne, un corps d'armée pouvait camper dans la *Valle*.

Au début de sa guerre contre César, Pompée, en se retirant à Brindes, laissa trois cohortes à Terracine avec le préteur Rutilius Lupus. Mais aussitôt qu'elles aperçurent la cavalerie césarienne, elles abandonnèrent leur chef et passèrent à l'ennemi (7). Terracine n'est plus nommée dans le reste des guerres civiles.

Cicéron, dans un dialogue, nous montre Crassus, Memmius et

(1) *C. I. L.*, I, 1186; X, 6327.
(2) *C. I. L.*, I, 1161; *Notizie degli scavi*, Lincei, 1879-80, p. 304-311.
(3) Wilm., 717; *C. I. L.*, I, 1259.
(4) *C. I. L.*, I, 604.
(5) *C. I. L.*, X, 6404.
(6) Pline, *H. N.*, II, 56-55, § 2. Il faut lire, dans ce passage, *fulmine* au lieu de *flumine* que donnent les éditions : il n'y a par là aucun fleuve, pas même un ruisseau.
(7) App., *B. C.*, 12; Val. Max., VIII, 1, § 13; Cæs., *B. C.*, I, 24.

Largius y faisant joyeuse vie (1), sans doute pendant une saison de bains; car c'était là désormais l'unique attraction de Terracine. Assiégée par les marais (2), signalée comme un lieu humide et bon pour y prendre les fièvres (3), il ne lui restait plus que son beau ciel, sa belle mer, ses beaux rochers en plein midi, sa plage où la nuit est si belle, et son bon vin, le cécube (4).

(1) Cic., *De Or.*, II, 59.
(2) Ov., *Met.*, XV, xv, 717 : « ... Trachasque obsessa palude. »
(3) Strab., V, 3, § 5 : « ... πλὴν ὀλίγων χωρίων..., ὅσα ἑλώδη καὶ νοσερά..., περὶ Ταρρακίναν. »
(4) Vitr., VIII, 3.

CHAPITRE V.

TARRICINA.

Terracine lieu de villégiature. Le voyage de Lucilius et celui d'Horace. La Via Setina et l'ancienne route volsque. La Via Appia et le Canal. Les marais Pontins. Ad Medias, tombeau de Gegania. Voies et chemins du territoire Terracinais, *pagi*, *vici*, lieux habités. Station de Féronie : ses thermes, ses sources, son bois sacré, son temple, sa statue. La *Valle*, monuments, villas, nécropole, *sepulcretum* des Casaletti. Les Thermes, le *diverticulum*, tombeaux des familles terracinaises. S. Francesco, ses terrasses, ses temples. Le Ritiro. La villa des Sulpicii, où naîtra l'empereur Galba. L'Appia à travers la ville. Temples de Minerve, de Jupiter, de Maia, d'Apollon. Autres temples et édifices. L'Anxur de cette époque va être de fond en comble transformée.

Dans les derniers siècles de la république romaine, l'ancienne *colonia Anxurnas*, maintenant appelée Terracine, était, comme la plupart des villes maritimes du Latium, surtout un lieu de villégiature. Mais elle n'eut jamais la vogue des plages fameuses de Baia, de Pouzzoles. Le mauvais air, la commodité de l'Appia, qui invitait à la dépasser pour courir au golfe de Naples, en faisaient plutôt un lieu de passage.

Cependant son séjour était apprécié par plus d'un. La côte Pontine était couverte, depuis Antium jusqu'à Circeii, de villas et d'habitations magnifiques. Les ruines de celles de Cicéron à Astura sont connues. Au pied du monte Circello, le long du lac de Paola, les restes dits Palazzo Vecchio, auxquels la tradition attache le nom de Lucullus, sont ceux d'une installation grandiose, autour de laquelle se groupa une population : port, stade, théâtre, tout s'y reconnaît ; des murs de parc, des conserves d'eau, les aqueducs, les quais, les bâtiments de tout genre s'y distinguent ; on en a exhumé une foule de statues, et les briques de la construction sont datées de l'époque républicaine (1). Le

(1) Fea, *Opusc.*; Descemet, *Inscr. dol.*, p. VII; *Mél. Ec. fr. de R.*, t. II, p. 467, note.

Circeo en possédait d'autres : c'est là que Lépide fut relégué. Toute la côte, d'Ostie jusque-là, est, sans interruption, riche de ruines. Mais entre Circeii et Terracine il n'y en a aucune, d'aucun temps. Là en effet est le déversoir du bassin : les eaux s'arrêtent contre le cordon de dunes, et exhalent des miasmes mortels. Ces douze milles de plage sont déserts. A Terracine, la vie recommence. On a vu quels liens unissaient de grandes familles romaines à cette humble ville. Les Æmilii, les Sulpicii, les Geganii y avaient des possessions. Les Vibii, les Favonii, et peut-être d'autres, en sortaient pour arriver aux honneurs. De grandes familles du pays possédaient des habitations luxueuses. Mais les vestiges en sont bien faibles. Et comment les identifier avec ce que les textes désignent? Par exemple, Pratilli parle de villas situées entre le Circeo et Terracine. Mais il n'en reste aucune trace, et les inscriptions qu'il cite viennent de Ligorio. Là même où des ruines subsistent, elles ne portent pas toutes leurs dates, et il est difficile de distinguer ce qui est des premiers temps de l'Empire ou des derniers de la République. Il serait encore plus impossible d'indiquer les propriétaires, les inscriptions le permettant sont rares. Celle des Julii Frontini, dont on aurait retrouvé le nom sur un conduit de plomb de leur domaine, aux *Monumenti* dans la *Valle*, est fausse (1). Il vaut mieux ne pas serrer trop cette chronologie fugitive, et se contenter d'une division générale. A cinquante, ou même cent ans près, le tableau n'en sera pas moins dans la même période de l'histoire locale. Ce qui importe, c'est de savoir ce que Terracine pouvait être au moment où les grands travaux des Césars et des Antonins la firent renaître transformée.

Le meilleur renseignement serait la relation d'un Pausanias l'ayant visitée vers cette époque. Mais nous n'avons que quelques vers dans la satire V d'Horace (2). Horace, toujours courant sur les traces de Lucilius afin de le remplacer dans sa vogue, n'a écrit son voyage à Brindes que pour faire oublier le voyage en Calabre de son devancier. Il a, pour nous, beaucoup trop réussi. Quelques vers à peine subsistent de la pièce de Lucilius (3), toutefois ils sont précieux. L'itinéraire général est le même; c'est toujours la Via Appia. Aussi, pour visiter Terracine vers le temps de la mort de César, ou, si l'on veut, de l'ère chrétienne, n'y a-t-il rien

(1) Pratilli, *Via Appia*, p. 127.
(2) Hor., *Sat.*, I, 5.
(3) Lucil., éd. L. Müller, III, 10-14.

de mieux à faire que de prendre pour guides les deux poètes.

Tous deux viennent de Rome par l'Appia, tous deux passent par Terracine, mais ils n'entrent pas par le même chemin sur le territoire terracinais. Lucilius, au Tripontium, aujourd'hui Tre-Ponti, prend, à gauche, une route encore visible, la *Via Setina*, qui le conduit sous Setia, dont il gravit la montagne par une pente bonne pour les chèvres, αἰγίλιπος. Il dut ensuite redescendre, passer par Privernum, puis suivre jusqu'au *Fanum Feroniæ* l'ancienne route du temps des Volsques, au pied des monts Lepini, si abrupts, « autant d'Etnas, autant d'Athos. » Horace, au contraire, fait quatre milles de plus sur l'*Appia*, et arrive au Forum d'Appius. Là il s'embarque sur un canal qui suivait la route. Il monte dans un *sandalo* traîné par une mule, et, le lendemain matin, débarque auprès de la Punta di Leano, non loin du temple de Féronie. C'est là que se joignent les deux routes, celle des anciens Volsques et la Via Appia.

Horace et Lucilius, sur leur route, ont rencontré les marais Pontins : l'un les a traversés, l'autre les a tournés, mais tous les deux ont eu à s'en plaindre. La *Via Setina*, entre l'Appia et les montagnes, n'a qu'une altitude de 7 à 11 mètres, et elle est à 20 milles de la mer. Lorsqu'elle passait sur les arches du pont antique de S. Lidano, elle était tout entière à 11 ou 12 mètres de hauteur. Mais, au delà du pont, le terrain atteint ce niveau et il est marécageux. Aussi la route inondait-elle et Lucilius la trouva bien humide, « *labosum atque lutosum.* » Horace, essayant de dormir malgré le coassement des grenouilles, partit sous les piqûres des moustiques, et arriva quand il plut aux dieux, à la mule et au muletier, ayant perdu toute sa nuit pour une navigation de vingt-cinq kilomètres. Les marais s'étendaient donc là dans les derniers temps de la République. On peut suivre dans ses grandes étapes le progrès de leur formation. Les documents des premiers siècles ne les mentionnent pas; mais certaines parties de l'ancien fond de mer étaient marécageuses, et Appius les rencontra en construisant sa grande route (1). Depuis lors, leur progrès fut constant. En 160 av. J.-C., M. Cornelius Cethegus, consul avec L. Anicius Gallus, reçut pour *provincia* la mission de les dessécher, et il en rendit une partie à la culture (2). Un siècle après, ils sont plus redoutables; ils inondent la via Appia (3), ils sont

(1) Prony, *Marais Pontins*, p. XXIII.
(2) Liv., *Epit.* XLVI.
(3) Luc., *Phars.*, III, 85.

un fléau pour l'Italie; c'est le noir marécage, « *atra pulus*, » qui assiège Terracine (1). César, parmi ses grands projets, avait mis leur dessèchement (2). Antoine, après sa mort, proposa de les assigner aux pauvres, quoique les travaux ne fussent pas même entrepris, voulant se faire bien venir en escomptant leurs résultats futurs (3). En 36, date du voyage d'Horace, rien n'était fait et tout allait fort mal.

C'était peut-être à la station *Ad Medias* (Mesa), au milieu même des Marais, que l'on entrait sur le territoire de Terracine. Un magnifique tombeau, à gauche de la route, a été pris pendant longtemps pour celui de Tullie, fille de Cicéron. Si Horace n'avait pas dormi, il y aurait vu le monument d'une aventure digne de sa verve. Une grande dame, une Gegania, d'une famille riche en consuls, et dont le nom presque royal ouvre la liste des Vestales (4), acheta dans une vente un candélabre, et eut un esclave par-dessus le marché. Le chandelier valait 50,000 sesterces; l'esclave, foulon de son métier, était bossu et dégoûtant à voir. Gegania, le soir à dîner, le fit entrer nu dans la salle pour en amuser ses convives comme de quelque animal bizarre. Mais il parut fort à son avantage, car sa maîtresse ne l'eut pas plus tôt vu qu'elle lui ouvrit ses bras et son lit. L'heureux Clésippe, affranchi par elle, hérita ensuite de ses immenses biens. Il lui fit un tombeau magnifique et voua au candélabre les honneurs divins (5). Sans doute, il partagea la tombe de celle dont il avait partagé la couche, car son épitaphe existe encore à Mesa. C'est presque un monument à elle seule par ses dimensions, la beauté de sa pierre et la recherche de ses sculptures. On y voit que, devenu riche, Clésippe obtint tous les honneurs qu'un affranchi pouvait avoir à l'époque, et peut-être même un peu plus. Il fut *magister Capitolinorum*, *magister Lupercalium* et viateur d'un tribun du peuple (6).

A Mesa se conservent encore d'autres inscriptions funéraires, quelques-unes d'âge républicain. Au reste, la route était bordée de nombreux monuments de ce genre qu'on a détruits en la reconstruisant. Les ruines de ses stations se voyaient autrefois, et, de temps en temps, le hasard en met au jour quelque vestige.

Ad Medias marquait le milieu du cours du canal qui longeait la

(1) Virg., *Æn.*, VIII, 801.
(2) Suét., *Cæs.*, 44. Plut., *Cæs.*, 58. D. C., XLIV, 5.
(3) Cic., *Phil.*, III. D. C., XLV, 7.
(4) Plut., *Num.*, 10.
(5) Plin., *H. N.*, XXXIV, 3, 11.
(6) *C. I. L.*, I, 805.

route. Commençant au forum d'Appius, ce canal allait jusqu'en face de la Punta di Leano, correspondant, pour la plus grande partie, à la *Linea Pia* d'aujourd'hui. Au Ponte Maggiore, l'Ufens traversait la route et emmenait toutes les eaux à la mer. A la Punta di Leano, les eaux de Féronie et de la *valle di Terracina* venaient se jeter dans le canal, qui les portait au Ponte Maggiore, coulant ainsi en deux sens différents. Il y a toute apparence que ce canal avait été fait pour défendre la route elle-même contre l'envahissement des eaux. Mais sa date n'est pas connue. J'inclinerais à croire que c'est lui qui, créé par le consul Cethegus, en un temps où les marais, s'étendant, menaçaient gravement la chaussée, abaissa assez leur niveau pour que Tite-Live ait pu dire : « *agerque ex iis factus.* » L'exécution de la Linea Pia, à la fin du siècle dernier, eut à elle seule un résultat semblable, et elle n'est que ce même canal recreusé.

Construite sur un sol tourbeux, entrecoupé de marécages, la Via Appia s'affaissait sans cesse, comme celle qui l'a remplacée de nos jour. De plus, le bassin Pontin tendait chaque jour davantage à devenir un affreux marais. Aussi la route était-elle souvent en mauvais état, impraticable : on se servait donc du canal. Cependant sa construction permettait de la réparer facilement. Au temps où elle avait été faite, ce n'était pas encore l'usage de paver les voies en campagne avec ces dalles de calcaire ou de lave qu'on employait pour les rues des villes. On ne se servait que de *glarea* (1), c'est-à-dire de caillou concassé fort analogue à notre *macadam*. Le Pesco Montano, qui fournit encore celui de la chaussée moderne, fut sans doute mis à contribution, le S. Angelo étant sur la route. Le système toutefois n'était pas le nôtre. On introduisait dans le cailloutage un mortier qui le solidifiait après que le tout avait été damé. La route devenait ainsi dure comme si elle eût été d'une seule pièce; c'était un procédé analogue à certains de nos bétons modernes (2). En cas d'usure ou de dégradation, il suffisait de quelques coups de pic pour faire sauter la partie à refaire : on rechargeait ensuite avec de nouvelle *breccia*, que l'on empâtait, en damant, dans le ciment à prise plus ou moins lente.

(1) Liv., XLI, 27.

(2) Certaines voies romaines d'Algérie ont permis d'étudier ce système. Nos troupes, marchant sur Constantine dans l'expédition de 1837, suivirent, entre Bône et Guelma, une route ainsi constituée, qui tenait encore parfaitement. *Rev. Afr.*, 1870, p. 277.

L'Appia traversait le système des chemins de la plaine Pontine. Construite après eux et pour d'autres besoins, elle n'en avait pas tenu compte. C'étaient eux qui s'étaient, par la suite, rattachés à elle le mieux qu'on avait pu. De Mesa, une route, dont j'ai parlé, allait trouver celle des Volsques au point qu'on appelle Camilla. Des tombeaux marquent le carrefour, ainsi que des restes de constructions diverses. Le vallon qui vient s'étaler là, les contrées dites Sibilla et Velosca, présentent des ruines assez grosses. Il y avait là un centre habité privernate; le vallon est fertile, les montagnes couvertes de beaux oliviers; on y trouve tous les débris d'une installation importante. De là, en remontant la route volsque, on allait trouver Privernum, derrière le Monte Saiano, alors couvert d'oliviers et de vignes, ou bien, dans la montagne à l'est, on gravissait jusqu'à Sonnino, sans doute *pagus* de Terracine (1). En suivant la route vers le sud, on s'en allait au contraire à Anxur. C'est le chemin de Lucilius.

Avant d'entrer sur la terre anxurnate, Lucilius dut passer aux Marutti, mi-chemin entre Privernum et Anxur. Là était une station sans doute, car il y a des ruines auprès. Non loin s'ouvre un vallon d'un mille qui va jusqu'à la Fontana del Frasso, — source splendide et abondante où commence le territoire de Terracine. Là débouchait une autre route venant de la rive droite du canal, et dont les débris s'aperçoivent près de la Sega sur l'Appia. Bien qu'elle traversât un des coins les plus marécageux de la plaine, elle était bordée de constructions et de monuments funéraires. La route aussi, dans cette région, est riche en vestiges et en ruines; on y en trouve de tous les temps (1). C'était le chemin le plus fréquenté des environs de Terracine : l'Appia ne conduisait qu'à Rome, lui menait aux villes d'alentour. L'Appia était souvent gâtée; lui, placé au pied des montagnes, élevé au-dessus du marécage, demeurait toujours praticable. On trouve en de nombreux endroits des restes d'un soubassement en grandes pierres qui supportait la chaussée quand le terrain le voulait, et ceux de la chaussée elle-même, dallée en belle pierre blanche. Au contraire l'Appia, sur un sol tourbeux, était faite le plus légère possible. Aucune des assises solides que Bergier décrit dans son type de voie (2) n'avait pu y être établie. Un simple fascinage, maintenu par des abatis latéraux et des palafittes de distance en

(1) Voyez Chaupy, *Mais. d'Hor.*, t. III, p. 396; *C. I. L.*, X, 6324, etc.
(2) Bergier, *Grands Chemins*, liv. II.

distance, supportait le corps de l'ouvrage, qui n'était guère qu'un cailloutis. Là-dessus posait la *glarea* entre deux files de grosses pierres. Encore l'ensemble s'affaissait-il toujours, et il fallait le recharger et le munir de nouvelle bordure (1). La route n'en était pas moins belle, à tout le moins pour le coup d'œil. De riches tombeaux la bordaient, dont le nombre augmentait sans cesse. Près de Ponte Maggiore s'éleva celui d'un tribun militaire, que l'on construisit au delà du canal, présentant l'angle à celui-ci et à la route, afin que la double inscription qui décorait deux de ses faces fût visible de tous les passants, allant à Rome ou à Terracine, par terre ou par le coche d'eau (2).

En continuant vers Terracine, on approchait de l'autre route. Déjà on pouvait l'apercevoir passant à la Fiora, où se trouvait un *pagus*, puis courant le long du Leano qui avance sa pointe rocheuse comme s'il voulait barrer le passage. La Fiora était un des points les plus intéressants du parcours. Entre le Monte Nero et le Leano un vallon étroit vient finir à la route, et là sont des restes nombreux. Au bord de la chaussée, un soubassement carré qui a sans doute été celui d'un temple, des ruines d'aqueducs et de constructions des bas temps, en un mot toutes les traces d'un hameau ou d'une grande villa rustique. Le vallon semble fermé par le fond; mais un étroit passage donne accès, derrière le Monte Nero, à une plaine large et féconde, genre de vallées qu'offrent les Lepini jusqu'à des hauteurs assez grandes. Celle-ci est une des meilleures : j'y ai reconnu des traces de constructions d'une antiquité reculée. Du temple et de la station sur la route il n'y a pas plus de deux milles au point où l'Appia la rencontre.

L'Appia moderne, depuis l'entrée dans les marais Pontins près de Cisterna, suit exactement celle d'Appius; elle lui est superposée. Mais, quatre milles avant Terracine, elle s'en sépare complètement, près du Ponte delle Macerie. En effet, Pie VI exigea qu'elle courût droit vers la mer. Elle passe donc dans des terrains mouvants, où elle s'étale et s'enfonce sans cesse, exigeant beaucoup d'entretien. La route de Claudius, au contraire, prenait à gauche et se dirigeait vers la Punta di Leano. Là débarqua, comme il le dit, Horace, et, passant la Pedicata sur le Ponte Alto, dont la voûte en grosses pierres à bossages est intacte, il fut dé-

(1) Voy. dans Prony, *Marais Pontins*, p. XXIII, la fouille faite en 1813 par Scaccia, qui découvrit toute cette structure.

(2) *C. I. L.*, X, 6325.

jeuner à Féronie. Là se rejoignent nos deux routes; l'itinéraire des deux poètes se confond.

C'est un fort beau site que celui du sanctuaire. Du soubassement qui portait le temple, la vue s'étend sur la plaine Pontine, calme, indéfinie, déserte, et sur la *Valle* pleine de vignes et de magnifiques oliviers. Tout est paisible et silencieux, malgré les trois moulins au pied de la montagne et la grande route qui est tout auprès. Mais jadis beaucoup d'animation devait régner dans cette entrée de la *Valle*. Le débarcadère du canal tout auprès, les auberges qui se trouvaient là (puisque Horace et Héliodore y mangèrent), le mouvement qui devait résulter de la jonction de deux grandes routes, tout y apportait le bruit et la vie. Le point de jonction est exactement à 4,400 mètres de la porte d'Anxur. Tout auprès sont des ruines qui semblent avoir appartenu à des thermes : un aqueduc, qu'on suit encore le long du pied du Leano, y amenait l'eau *del Fico*, source sur la route de Privernum. Contournant ensuite la montagne, il prenait une partie des eaux de Féronie et les emmenait, le long de l'Appia, jusqu'au pied du rocher d'Anxur. Il existe encore presque entier, et plusieurs de ses regard, intacts, subsistent le long de la courbe. Il est de construction excellente. L'eau de Féronie ne coule point par une source unique; ce sont plusieurs veines qui s'échappent sur une longeur de près de 500 mètres. Jointes aux eaux de l'aqueduc, qui est crevé en plusieurs endroits, elles font tourner les *Tre Mole*. Trois d'entre elles sont surtout abondantes. Elles devaient être jadis captées par quelque système que recouvre la route et qui fonctionne encore en partie, car elles naissent presque toutes au-dessus et reparaissent au-dessous avec un débit bien plus fort. L'eau de Féronie proprement dite semble avoir été celle des deux plus à l'ouest, dont l'une sort d'une fente de rocher qu'un caroubier désigne aux regards. Passant sous la route, l'eau ressortait par le soubassement de celle-ci, et formait un bassin limpide avant de s'écouler au canal. Le soubassement avait 5 mètres de haut; il était construit avec soin et en blocs fort beaux de calcaire; une petite porte carrée, dans le bas, livrait passage à l'eau de la source. Tout auprès s'élevait un monument, sans doute consacré à la déesse, dont le socle, taillé dans le rocher, a 9 mètres sur chacun de ses côtés. Divers tombeaux bordaient la route. Le bois sacré cher à la déesse couvrait la pente abrupte du mont. Le temple s'élevait là, juste à la pointe du promontoire : son soubassement existe encore et les débris des constructions voisines. Au pied, dans les ruines des thermes, en a trouvé une tête de femme, co-

lossale, en marbre blanc, qui est peut-être de Féronie (1). On ne peut dire jusqu'où s'étendaient les possessions du sanctuaire. Une construction dont on retrouve de beaux soubassements à près d'un kilomètre de là, au pied de la montagne, avec l'amorce d'un chemin qui prend la direction du temple, marquait peut-être la fin de son parc.

Il restait aux voyageurs trois milles à franchir jusqu'à Terracine; mais ils les faisaient au milieu de jardins, de vignes, de villas, d'*oliveti*, sur une belle route que bordaient de nombreux monuments funéraires (2). L'aqueduc, qui était à sa gauche auprès du Monte Leano, passait dessous et la suivait à droite. A S. Benedetto, les rampes étaient finies : la route, jusque-là supportée par un soubassement à gros blocs, était de plain pied avec la *Valle*. A droite, dans les terrains bas qui s'étendent entre elle et la petite butte coupée par la voie de Pie VI, existait une nécropole, cimetière des gens du commun. A gauche, des maisons de campagne parsemaient le fond de la *Valle*, où se concentrait en grande partie la vie rurale des Terracinais. Les restes s'en reconnaissent encore, ainsi que les chemins bordés de tombeaux qui traversaient en tous sens ces trois milles. Les trois *pagi* de S. Silviano, du Monticchio, de Salissano, avec leurs temples, dominaient cette partie basse, humide et peu saine, mais fertile. A Salissano était le plus grand. Là on a trouvé le théâtre et beaucoup d'autres constructions. De belles routes, venues de l'Appia, conduisaient à ces divers groupes et se continuaient au delà jusqu'aux gorges de la montagne. Elles étaient bordées, ainsi que l'Appia, par les tombeaux des familles riches; quelques-uns, aux Monumenti, à Casa Martini, à S. Caterina, sont de proportions majestueuses et de travail assez luxueux. Les *Æmilii*, aux Monumenti; les *Favonii*, les *Octavii*, à S. Silviano; les *Tuccii*, à Salissano; les *Domitii*, les *Refrii*, les *Marcii*, les *Sarronii* et une foule d'autres sur l'Appia, s'étaient fait de riches sépultures. Derrière le Monticchio, tout au fond de la *Valle*, sur une colline rocheuse, au bout d'une des routes, s'étendait un *sepulcretum* (3) formé de grands et beaux monuments. Le lieu

(1) Voy. ch. VII.

(2) Un grand nombre des indications que l'on possède de Féronie aux murs de Terracine sont dues à une fouille faite en 1878 pour la pose d'une conduite d'eau, fouille qui resta ouverte des années. On peut en voir le compte rendu par M. l'insp. Capponi, dans les *Atti dei Lincei*, série III, vol. III, 1879, p. 90 et 91.

(3) Décrit *Mél. Ec. fr. de R.*, t. I, p. 52, 53.

s'appelle les Casaletti, et sa citerne sert encore. Là étaient les monuments des *Vibii*, des *Orcilii*, des *Septimii*, des *Cæcilii* et autres familles anxurnates. Ce fond de vallée retiré était moins habité que la partie antérieure; il est à deux milles et plus de l'Appia. De celle-ci, l'œil était attiré à droite, par les grandes constructions dont le Muraccio delle Prebende est le reste. Horace d'ailleurs, que devait fatiguer le soleil du milieu du jour, ne voyait sans doute que la ville, qui, de ce côté, se présente à merveille sur ses rochers rouges et blancs.

A quelques centaines de mètres de la porte, la route s'infléchit vers la droite et ne tarde pas à monter. Là existaient des constructions, qui furent refaites et remaniées sous l'Empire. C'étaient les Thermes de Terracine. Elles allaient jusqu'au pied des murs; on a retrouvé les vasques garnies de marbre, les tuyaux de plomb et des restes de tout le menu mobilier. De là une route se détachait et partait vers les *Arene*. De l'Arco di S. Caterina, près d'un petit temple à douze colones, un *diverticulum* allait, passant à la Madonna della Delibera, gravir la montagne par une corniche où les paysans passent encore, et rejoignait l'*Appia* au Casino Mangoni, évitant ainsi le passage d'Anxur à ceux qui n'y avaient point affaire. Mais Horace, qui était venu afin d'y attendre Mécène, grimpa la rampe, « *subiit*, » et entra dans la vieille forteresse.

Il devait alors y avoir peu de chose dans les *Arene*, au bord de la mer. Le port était presque hors d'usage, et les constructions qu'on trouve là furent faites suivant un plan d'ensemble à l'époque des Antonins. Enfin, il est très évident que l'espace où s'étendit ce quartier était hors du *pomœrium* anxurnate, car on y retrouve des tombeaux. Au pied du S. Angelo, dans les rochers à pic qu'il présente, derrière le jardin Giansanti, au-dessus de la Maddalena, un certain nombre de sépultures avaient été creusées dans le roc, celle des *Lucretii* par exemple. Du reste, ce genre de monuments est assez commun à Terracine. A Salissano, les Finestrelle en sont un assez bel exemple : deux niches munies d'une porte et creusées dans le roc vif protégeaient une urne, un buste ou une statuette (1). Dans l'*oliveto* de S. Francesco, un petit sanctuaire à Sylvain (2) était fait de la même manière. Enfin, le Pesco Montano et les rochers qui l'avoisinent ont des chambres et des sarcophages taillés de la même façon.

(1) *Mél. Ec. fr. de R.*, t. I, p. 253, 254.
(2) *C. I. L*, X, 6308.

L'emplacement de S. Francesco, qu'il fût ou non dans l'enceinte primitive, et toute la pente qui est au-dessous, étaient couverts de constructions grandioses. Tout l'hôpital est bâti dessus. Elles ont été retouchées, remaniées ; mais l'ensemble ne peut être attribué qu'à l'époque de la République ou au premier siècle de l'Empire. Bien plus, une partie au moins date du deuxième siècle av. J.-C. et peut être même plus ancienne. C'est sur le grand soubassement qui porte le jardin de l'hôpital que s'élevait le temple où Galba, cos. en 144 avant notre ère, avait mis son nom dans la mosaïque qui faisait le plancher de la *cella* (1). Ou il était le fondateur du temple, ou celui-ci était antérieur. La disposition de la *cella* et d'une partie de l'édifice se voyaient naguère assez bien. Ce temple n'était sans doute pas le seul dans ce grand ensemble de bâtisses. Plus bas, sur la pente même et dans une très belle position, est un soubassement magnifique. Il a 7 mètres de haut, 25 de face, et ses blocs ont parfois jusqu'à 1m,95 de longueur. Ils sont taillés avec le plus grand soin, à bossages, d'un fini, d'une régularité merveilleuses, joints sans mortier et admirablement. Bien peu de travaux de ce genre arrivent à tant de perfection. Il ne reste malheureusement de l'édifice que des débris sans caractère, des salles à demi souterraines, qui semblent être des dépendances, et tout autour plusieurs citernes. Toute la pente, jusqu'en bas, est couverte de constructions et de terrasses, comme s'il y eût eu là des jardins remplis de bâtiments divers. Sur la crête, c'est la même chose entre S. Francesco et le château. Le sol actuel est supporté par les débris des bâtiments, un sentier passe sur des mosaïques et les oliviers sont plantés dans le plancher du premier étage. Au moulin à huile s'élevait certainement un petit temple : on a retrouvé des fragments du socle et de la corniche, en marbre.

C'est au milieu de ces constructions que l'Appia, sortant de Terracine, montait suivant le tracé actuel de la Strada del Ritiro. A droite, derrière S. Francesco, elle côtoie d'immenses citernes, dites les Grotte di Cesare. Puis elle passe entre des tombeaux dont quelques-uns sont remarquables. Il y en a un peu de tous les âges, mais surtout de l'époque ancienne et des temps tout à fait bas, c'est-à-dire des deux périodes pendant lesquelles l'Appia, dans ce parcours, emprunta le tracé de la route volsque. Là se sont trouvées les épitaphes des *Antonii*, des *Maianii*, des *Furii* et des *Nautii*, des *Pomponii*, des *Vergilii* et de diverses vieilles fa-

(1) *I. C. A.*, *Bull.*, 1842, p. 99; cf. p. 176.

milles. D'autres, les *Egnatii* par exemple, avaient leurs tombeaux le long d'un chemin à gauche, qui, venu du *diverticulum* d'en bas, longeait par dehors les murs de la ville. L'un des monuments qui le bordent a une chambre funéraire et une jolie chapelle à abside, revêtues de réticulé si fin qu'on n'en trouve pas souvent de semblable. Au milieu de ces tombeaux de tous genres, *columbaria*, façades à pilastres, caveaux voûtés, œuvres de divers temps, la vieille route arrive au carrefour du Casino Mangoni, où elle reçoit le *diverticulum*, lui-même flanqué de sépultures. De là, elle gagne, comme on l'a vu, la Piazza de' Paladini. Mais du carrefour se détache une voie qui continue tout droit vers la montagne et arrive, au bout de 500 mètres, où l'on a fait le nouveau cimetière, à l'ancien couvent du Ritiro. Là des ruines importantes, dont il ne reste que les citernes, mais qui ont fourni des inscriptions, portaient encore, il y a deux siècles, le nom de Palais des Paladins. Une tradition y met la villa des *Galbæ*; une autre la place à S. Francesco.

On sait par un texte de Suétone (1) que Galba naquit, l'an 3 avant J.-C., dans la villa de sa famille, « *villa colli superposita, prope Tarracinam, sinistrorsum Fundos petentibus.* » A certains égards, le Ritiro convient bien à cette description, car il est *près de Terracine*, tandis que S. Francesco est *à Anxur*, sinon peut-être dans l'enceinte, à tout le moins adossé contre, en dehors. Aussi Holstenius (2) se prononce pour le Palazzo de' Paladini. Mais S. Francesco a pour soi l'inscription du pavé de son temple, la beauté et l'âge de ses ruines, le nom de Grotte di Cesare que portent encore ses citernes et l'aspect général de l'ensemble, qui n'a pu être qu'une demeure de grands. A moins d'une découverte imprévue, la question ne se tranchera pas : le texte peut être interprété en faveur des deux hypothèses. En effet, du temps de Suétone, l'Appia, refaite comme on le verra bientôt, passait au pied de la montagne d'Anxur, puis au pied du S. Angelo, et allait, le long de la mer, trouver la plaine de Fundi. En la suivant, on avait à gauche la hauteur abrupte de S. Francesco, avec ses jardins en terrasses et ses beaux bâtiments que dominaient les temples. Mais, au temps où naquit Galba, les travaux de ce tracé nouveau n'étaient pas même commencés : l'Appia, passant par Anxur, suivait celui de l'ancienne route. Elle passait presque au milieu du quartier de S. Francesco, ayant sur son flanc droit

(1) Suét., *Galb.*, 4.
(2) *Not. ad Cluv., It. ant.*, l. III, 7, 14.

jardins, palais, terrasses, les deux temples et les Grotte di Cesare. Mais, par contre, lorsque, arrivée au Casino Mangoni, elle commençait à descendre doucement vers la Piazza de' Paladini, elle avait à gauche, à 400 mètres, sur une éminence d'où la vue est belle et où l'air est toujours frais et pur, les constructions du Ritiro et le parc qui les entourait. On n'a aucun moyen de savoir si Suétone parle pour son temps ou d'après un texte d'un autre âge; on ne peut donc rien décider. D'autant qu'on ne saurait plus juger si l'importance des ruines du Ritiro pouvait soutenir la comparaison avec celles de S. Francesco : en construisant, au siècle dernier, le couvent, on a fait presque tout disparaître.

Ce qu'était Anxur même, à l'époque, il est difficile de le dire. De grands travaux faits peu de temps après l'ont complètement transformée. Autant il sera aisé de fixer, et même avec quelque détail, sa topographie sous l'Empire, autant il est impossible de retrouver celle de l'âge antérieur. Quand des monuments sont anépigraphes, ils ne se datent pas par leur style à cinquante, ou même cent ans près, dans ce pays et dans ces siècles. Et c'est dans un espace de temps qui ne dépasse pas cent années que tout a été remanié. Il semble même que le remaniement n'eut pas pour unique motif la munificence des empereurs et la bienfaisance des particuliers ; il fut peut-être la conséquence, au moins en partie, d'un malheur. Une inscription, dont les caractères ne peuvent être beaucoup plus récents que les commencements de l'Empire, mentionnait un incendie (1). Un fragment s'en trouve aujourd'hui dans une porte de la cathédrale : elle devait donc être dans les environs. Peut-être au temps des guerres civiles, ou plus tard par quelque accident, le feu aura déblayé la place pour la création d'une nouvelle Anxur.

L'ancienne avait différents temples, et de plusieurs on voit les ruines. Tite-Live et Julius Obsequens nomment celui de Minerve; celui de Jupiter va de soi, et l'on admet généralement que la Porta Maja du moyen âge, aujourd'hui Majo ou Maggio, devait son nom au voisinage d'un temple de la Dea Maia. Contatori (2) ajoute Janus, dont il met le temple au palais De Vecchis, parce qu'on trouva là un Hermès qu'il prit pour un *Janus Bifrons*. De même il place au Castello un sanctuaire de la Fortune, parce qu'au pied se voyait une grande roue exécutée en pièces de terre cuite. Evidem-

(1) *C. I. L.*, X, 6338.
(2) *Hist. Terr.*, lib. II, 13.

ment tout cela ne vaut rien; mais on peut trouver davantage.

Au Château était probablement le temple de Jupiter Anxur. J'ai parlé du soubassement massif, des traces d'une porte, d'une rampe, conduisant, dans cette partie élevée, soit à une *arx*, soit à un lieu saint. Dans les habitudes antiques, c'est la place de la divinité poliade. Elle doit être dans le lieu le plus fort, le plus haut, dominant tous les autres, gardant le foyer de la cité hors de toute atteinte ennemie. La roue serait un indice de plus. Des monuments semblent, en effet, montrer que ce symbole, intimement mêlé au culte de Jupiter dans les Gaules, y était associé aussi par d'autres peuples de l'antiquité (1).

Melchiorri (2) attribuait à Minerve le temple signé par Galba. Mais il n'en donnait aucune preuve, sinon que toutes les citadelles étaient consacrées à Pallas, et que là était celle d'Anxur, — deux assertions inexactes. Il est possible que le temple en question fût un des deux situés dans ces parages. Les textes disent qu'il fut foudroyé; il devait être sur une hauteur. Celui où était la mosaïque est au point le plus élevé; le soubassement qui portait l'autre est d'une beauté sans rivale.

Maia, si elle avait un temple, l'avait à droite de la Porta Maggio, pour qui arrivait à Anxur. Là, au pied du rempart, contre lui, sont des constructions nombreuses. Les thermes venaient y finir. Au-dessus se voient des terrasses à gros blocs, les unes belles, les autres fort médiocres; l'une a jusqu'à 15 mètres de haut. Le rempart étant à 30 mètres au moins au-dessus de la route moderne, il avait fallu, le long des rochers, en établir plusieurs étages. Des pièces voûtées existent sur plusieurs : ce sont les dessous des édifices. Il y a un reste de mur assez beau avec des niches pour statues. Dans tout cela, on peut mettre aisément un sanctuaire consacré à Maia, associée sans doute à Mercure.

Plusieurs temples sont autour du Forum. Deux paraissent bien antérieurs à sa reconstruction au premier siècle : l'un, à droite de l'entrée, en venant de la Marina, l'autre, au coin du vicolo della Catena. Le premier devait être un assez beau morceau. Une colonne corinthienne est en place et elle est loin d'être mauvaise. Il reste à placer un dieu : Apollon; là pourrait avoir été son temple. Le culte d'Apollon à Terracine est mentionné dans les actes

(1) H. de Villefosse, *Rev. arch.*, 1881, t. I, p. 4, et Appendice au tirage à part, p. 16; Gerhard, *Arch. Zeit.*, 1843, Vase de Canosa.

(2) *I. C. A.*, *Bull.*, 1842, p. 100.

de saint Césaire, patron de la ville (1). Il y est dit que chaque année un jeune homme, beau et bien né, se dévouait au dieu. Il était nourri et engraissé comme une victime, au milieu de toutes les voluptés, jusqu'au jour de la fête d'Apollon. Ce jour-là, on le revêtait d'armes magnifiques ; il prenait un cheval et se précipitait, lui et sa monture, du haut du Pesco Montano, — qui, soit dit en passant, est inaccessible. Tout le peuple assistait au sacrifice, puis on brûlait solennellement la victime, et on portait ses cendres au forum, dans le temple, où elles étaient précieusement conservées. Evidemment tout cela est absurde ; il en faut néanmoins retenir l'existence suffisamment probable du culte d'Apollon à Anxur.

Du reste, les temples sont nombreux ; mais, à Terracine comme partout, en l'absence de textes précis, on ne saurait déterminer leur titre. Que sont ceux de S. Silviano, du Monticchio, de l'Arco di S. Caterina, du moulin à huile de S. Francesco ? Un autre au pied du roc d'Anxur, dont on a trouvé chapiteaux et colonnes derrière les greniers Sogliera, — sans compter ceux qu'on a déjà vus, dont l'attribution n'est pas sûre, sans compter ceux qui n'existent plus, ou qu'on hésite à reconnaître ? Le plus ancien de ceux qui subsistent est probablement le petit temple du Vicolo della Catena. Il a dû être retouché ; mais ce qu'on voit de son style est d'une date assez reculée, et semble montrer une main grecque et un remarquable talent. On pourrait choisir entre lui et le temple corinthien de l'entrée pour y placer l'Apollon d'Anxur. Mais ce ne sont là qu'hypothèses.

Il faut savoir se contenter et ne pas chercher l'impossible. N'est-ce pas beaucoup, presque sans textes, avec de si pauvres débris, de s'être rendu à peu près compte de ce qu'était l'ancienne Terracine ?

(1) Voy. ch. VIII.

CHAPITRE VI.

LES CÉSARS ET LES ANTONINS.

Terracine participe au mouvement de renaissance que le principat d'Auguste détermine. Renouvellement de la population. Familles terracinaises de l'époque impériale. Grands travaux qui raniment Terracine : l'Appia neuve, la tranchée du Pesco Montano. Nerva et Trajan refont l'Appia dans les marais Pontins. Une Terracine nouvelle se crée dans les Arene. Rétablissement du port. Vicissitudes : Terracine est prise d'assaut par L. Vitellius; Galba est Terracinais. Trajan, sa statue et ses *alimenta*. Hadrien. Le testament de Cælia Macrina, fondation alimentaire. Les Memmii construisent l'amphithéâtre, Junius Proculus un édicule à Tibère et Livie. A. Æmilius met la main à la transformation de l'Anxur antique : il crée le nouveau forum et élève le temple de Rome et d'Auguste. Les eaux, douces et minérales; le *Neptunius fons*. Domitien et Martial. L'aqueduc de S. Lorenzo. Nombreuses ruines de cette époque. Grandes familles terracinaises. Habitants et patrons, curateurs célèbres. Julius Optatus, Pompeius Falco, Sosius Priscus, Burbuleius, etc... Cultes publics et privés. Les religions orientales.

L'Empire trouva les provinces malades, mais l'Italie plus bas encore. La conquête romaine avait ruiné le Latium ; la guerre sociale, les guerres civiles, avaient ruiné les autres pays : le Samnium était désert, l'Etrurie devenait la Maremme, les riches campagnes de l'Apulie étaient ravagées, et la Gaule Cisalpine elle-même avait souffert horriblement. Avec cela, plus de classe agricole, plus de vieilles races attachées au foyer, rien que des armées d'aventuriers déshabitués de toute vie honnête. Après ces maux affreux et déjà si anciens, la paix, même sans tous les bienfaits qu'apporta le principat d'Auguste, aurait paru une renaissance. L'époque des Césars en vit une véritable, — au moins autant que pouvaient renaître de vieux pays déjà bien usés et dont on avait brisé toutes les forces. Terracine en sentit les effets. La dernière crise, celle qui fixa au sol italien les soldats de la guerre civile, lui fut même épargnée : elle ne reçut pas de colonie militaire sous Auguste. Les vétérans se souciaient assez peu d'aller

labourer les terrains à fièvre; ce fut sur les plus belles campagnes que porta la spoliation. Ici c'est par d'autres moyens que se refirent la population et la ville.

Si l'on compare les tableaux dressés au chap. IV avec les inscriptions d'une époque un peu plus avancée de l'Empire, on ne retrouve que les noms suivants : *Sulpicii*, *Geminii*, *Æmilii*, *Antonii*, *Egnatii*, *Furii*, *Marcii*, *Mevii*, *Nævii*, *Octavii*, *Pomponii*, *Scutii*, *Domitii*, et encore ces derniers peut-être ne devraient-ils pas figurer parmi les *gentes* anciennes. Je ne compte pas, bien entendu, les inscriptions des bas temps, où les noms ne peuvent plus guère donner d'indication sur les familles. Il est, d'autre part, un peu douteux que les *Æmilii*, les *Antonii* et les *Octavii* du deuxième et du troisième siècles soient les mêmes que ceux de l'âge ancien. Il ne restera donc pas une dizaine de familles, sur plus de cinquante qui nous étaient connues ; plus des quatre cinquièmes n'y sont plus.

Les familles de cette époque nouvelle sont les suivantes. Je marque d'un astérisque les personnages qui semblent avoir vécu dans des temps postérieurs aux dernières années du deuxième siècle, les inscriptions de ces époques étant généralement reconnaissables à l'aspect de leurs caractères :

Annii.

Annia Auge.
Annia Ɔ. l. Saturnina. *C. I. L.*, X, 6345 *et add.*

Atabii, Atavii.

L. Atabius Philetus. Atabia Pia, sa mère.	*C. I. L.*, X, 6347.
L. Atavius Felix. Atavia Lupula, sa femme et son affranchie.	*C. I. L.*, X, 6348.

Aurelii.

Sex. Aurelius Sex. f. Oufentin. Ingenuus. — *C. I. L.*, VI, 3884. Terracinais servant dans la coh. XIV. urb.

Castricii.

A. Castricius Fraternus. — *C. I. L.*, X, 6338. Sa femme est

native de Misène ; il y a des affranchis de ce nom à Privernum (*C. I. L.*, X, 6451).

CESSTII.

Cesstia Atien...
Cesstius C. l. Leucippus. } *C. I. L.*, X, 6354 : *Cessitius*, à tort.

CLODII.

... * Clodius...
... * Clodius... } *C. I. L.*, X, 6355.

COCCEII.

M. Cocceius Aug. lib. Apollonius. — *C. I. L.*, X, 6356. Affranchi de Nerva, se fixa à Terracine et s'y bâtit un tombeau sur l'Appia, à l'Arco di S. Caterina.

FERIDII?

Feridia?... *C. I. L.*, X, 8275.

FLAVII.

T. Flavius Faustus. *C. I. L.*, X, 8397.
Flavia Marcellina. — *C. I. L.*, X, 6303. Fait une très riche offrande à Isis.
* Flavia Eutychia. *C. I. L.*, X, 8400.

HERENNII.

Herennius Euporus.
Herennia Vera, sa femme. } *C. I. L.*, X, 6366.
... Herennius? Faustus. *C. I. L.*, X, 8275.

JULII.

C. Julius... *C. I. L.*, X, 6317. — Patron de la Colonie ; était peut-être bien étranger.

C. Julius Faustus.
C. Julius Faustus. } *C. I. L.*, X, 6368. Inscr. à Mesa, avec l'indication de toute une famille.

Julia Regulina. *C. I. L.*, X, 6324. Femme d'un affranchi de Néron, « *prægustator et a cubiculo.* »

Ti. Julius Pistus.
C. Julius Proculus.
Ti. Julius Faustinus.
Sex. Julius Ingenuus.
C. Julius...
C. Julius Philippus.
C. Julius Philetas?
Sex. Julius Rufus.
L. Julius Earinus.
} *C. I. L.*, X. 8397.

Julia ...ucia. *C. I. L.*, X, 6369.
Julia Aphrodisia. *C. I. L.*, X, 6370.

JUNII.

L. Junius Cerdo.
Junia L. l. Anna.
} *C. I. L.*, X, 8402a.

JUSTULEII.

C. Justuleius Crescens. — *C. I. L.*, VI, 2379. Terracinais servant dans les cohortes prétoriennes.

MANLII.

C. Manlius Bani...
Manlia.
} *C. I. L.*, X, 6375.

... Manlius... *C. I. L.*, X, 6387.

C. Manlius Amœnus.
C. Manlius Geminus.
} *C. I. L.*, X, 9397.

Peut-être ces Manlii descendent-ils d'un C. Manlius C. f. Fal., qui vraisemblablement s'établit à Terracine, puisqu'on a trouvé à S. Silviano un fort beau cippe consacré par lui à ses deux enfants *C. Manlius Valens* et *Manlia Paphia*, morts en bas âge. (*C. I. L.*, X, 6373 *et add.*)

OBINII, OVINII.

* Obinia Modesta. *C. I. L.*, X, 6382.

OTACILII.

Otacilius Successus.
Otacilius Priscianus, son fils.
} *C. I. L.*, X, 8404.

PATULCII.

L. Patulcius T. f. Ouf. Celsus. — *C. I. L.*, X, 2920. Terracinais qui servait dans la coh. XII urb.
L. Patulcius Celsus. *C. I. L.*, X, 8397.

PICIDII.

L. Picidius Sp. f. Rufus.
L. Picidius L. l. Dama.
L. Picidius L. l. Zabda.
Picidia L. l. Nice.
} *C. I. L.*, X, 6397.

POMPEII.

Pompeia Q. f. Trebulla, — *C. I. L.*, X, 6309. Dépense par testament 100,000 sesterces pour refaire le monument de Tibère et Livie.
L. Pompeius Maximianus.
L. Pompeius Priscus.
} *C. I. L.*, X, 8397.

SALVII.

L. Salvius L. f. Ouf. Vestalis. *C. I. L.*, X, 6376 *et add.*
L. Salvius Mercurialis. *C. I. L.*, X, 8397.
Salvia... l. Polis. *C. I. L.*, X, 6340.

SOTINII.

* Sotinia. *C. I. L.*, X, 6395.

TERENTII.

L. Terentius Sp. f. Rufus. *C. I. L.*, X, 6397.
Q. Terentius Sæclaris. *C. I. L.*, X, 8397.
Terentia Acthenis. *C. I. L.*, X, 6398.

VALERII.

Valeria Eupl...
Valeria Helpis.
} *C. I. L.*, X, 6402.
* Valeria Hygia.
* Valeria Sperata.
} *C. I. L.*, X, 6403.

VERRII.

P. Verrius Echio. *C. I. L.*, X, 6370.
... Verrius C. f... *C. I. L.*, X, 8277.
C. Verrius Æmilianus. *C. I. L.*, X, 8397.

VETTII.

C. Vettius C. f. Offent. Vitalis. — *C. I. L.*, X, 3884. Terracinais servant dans la coh. XII urb.
M. Vettius Saturninus. *C. I. L.*, X, 8397.

De plus, certains *gentilicia* n'apparaissent que dans des textes qui n'indiquent pas jusqu'où on peut les faire remonter. C'est le cas pour les *Cornelii* de Terracine. On trouve bien sous l'Empire C. Cornelius C. f. Off. Tato, de Terracine, dans la coh. XII urb. (*C. I. L.*, VI, 3884), et C. Cornelius Gratus dans une liste de colons de la même époque (*C. I. L.*, X, 8397); mais la Cornelia Olympias de *C. I. L.*, X, 6357, pourrait bien être plus ancienne. Enfin, sans parler des noms trop mutilés pour qu'on les restitue, plusieurs sont défigurés et ne se reconnaissent plus : qu'est-ce que le M. Janiculus Cosnellus de *C. I. L.*, X, 6367, et le L. Mumius Fadius de *C. I. L.*, X, 6379?

Quoi qu'il en soit, il est curieux de noter que sur plus de quarante *nomina* appartenant à cette époque, il n'y en a pas dix de l'âge antérieur. Sans doute un calcul de ce genre n'a qu'une valeur assez faible. Il repose sur des nombres trop petits. La grande majorité des *gentilicia* nous échappe. Mais, comme c'est le hasard qui a conservé, et dans des circonstances très diverses, les documents que nous possédons, il n'est pas croyable qu'il ait fait disparaître justement ceux qui infirmeraient ce calcul. Il y a toute chance, au contraire, pour qu'il suffise de grossir les nombres, sans changer la proportion, pour avoir un résultat probable. Voici du reste le document principal.

En 1843, on découvrit, dans le quartier de la Marina, une base de statue dont la dédicace avait été martelée et refaite au quatrième siècle. Mais il restait du premier travail une liste de quatre-vingt-sept personnes, gravée en trois colonnes sur deux des faces du monument (1). C'étaient les noms de ceux qui avaient sous-

(1) *C. I. L.*, X, 6331, 8397.

crit pour l'érection de la statue primitive, COLONI · QVI · CONTVLER · | IN · STATVAM. Le caractère des lettres accuse l'époque des premiers Antonins, de Trajan presque sans aucun doute. Rien d'étonnant, puisque les Antonins ont fait beaucoup pour Terracine. Presque tous les noms sont visibles : quarante-six *gentilicia* se distinguent, trois seulement ne peuvent être lus. Vingt des premiers sont déjà signalés comme appartenant à cette époque, ce sont : *Sulpicius*, *Sarronius*, *Tatius*, *Furius*, *Nævius*, *Octavius*, *Pomponius*, *Domitius*, *Mevius*, *Annius*, *Flavius*, *Julius*, *Manlius*, *Patulcius*, *Pompeius*, *Salvius*, *Terentius*, *Verrius*, *Vettius*, *Cornelius*, dont les neuf premiers, sauf peut-être *Octavius* et *Domitius*, remontent à l'époque précédente. C'est donc seulement dans la proportion de moins de dix sur plus de cent que les noms anciens se retrouvent parmi ceux de l'époque antonine : ils feraient environ un dixième du total.

Il est évident que la liste ne contient pas tous les *gentilicia* qui existaient du temps de Trajan. Les grandes familles du lieu n'y sont pas, certainement. Mais une souscription de ce genre est une occasion naturelle de se compter pour les gens aisés d'une ville. Tout en faisant la part des abstentions, des absences, des accidents de toute nature qui ont pu réduire le nombre des noms donnés, il reste encore assez probable que nous avons là une bonne partie des familles bourgeoises de l'époque. Or voici les *gentilicia* qui ne sont connus que par cette liste.

ACILIUS.

P. Acilius Acilianus.

ÆCILIUS.

C. Æcilius Phœbus.
C. Æcilius Hermes.

APULEIUS.

Sex. Apuleius Natalis.

ARISTIUS.

L. Aristius Alcimus.

ARRIUS.

C. Arrius Saturninus.

AVILIUS.

Q. Avilius Sarinianus.
C. Avilius Natalis.
C. Avilius...
C. Avilius Fortunatus.

BRITTIUS.

M. Brittius Mercurialis.

BUTRONIUS.

C. Butronius Agrippa.

CARRINAS.

C. Carrinas Felix.
C. Carrinas Suavis.
C. Carrinas Felicissimus.
C. Carrinas Fortunatus.

CINCIUS.

P. Cincius Philetus.

CLAUDIUS.

Ti. Claudius Vitalis.
Ti. Claudius Clemens.
Ti. Claudius Narcissus.
Ti. Claudius Attalus.
Ti. Claudius Primianus.
Ti. Claudius Atimetus.
Ti. Claudius Axoranus.

Cf. *Ti. Claudius Pompeianus* gendre de Marc-Aurèle, qui vivait à Terracine au temps de Commode (Voy. chapitre VIII).

DECIMIUS.

Q. Decimius Justianus.
Q. Decimius Capito.

FUNDANIUS.

C. Fundanius Celsus.
C. Fundanius Tyrannus.

LARCIUS.

L. Larcius Cornelianus.

LUSCIDIUS.

M. Luscidius Tertius.

MANNEIUS.

P. Manneius Priscus.
L. Manneius Philanthus.
L. Manneius Capitolinus p.
L. Manneius Capitolinus f.
L. Manneius Nereus.
L. Manneius Manneianus.

MATICIUS.

Cn. Maticius Valens.
Cn. Maticius Valens jun.

MUSSIUS.

P. Mussius Felix.
P. Mussius Proculus.

OFILIUS.

A. Ofilius Marcianus.

SCATENIUS.

C. Scatenius Macrinus.

SEMPRONIUS.

P. Sempronius Restitutus.

SERVILIUS.

Q. Servilius Marianus.

SITTIUS.

A. Sittius Evhodus.
A. Sittius Diodorus.

STATIUS.

L. Statius S...

VIPSTANIUS.

L. Vipstanius Zeno.

VOCCONIUS.

P. Vocconius Adauctus.

Ainsi, presque plus de vieux noms anxurnates. Les Orcilii et les Cæcilii, les Plavii et les Fundii, les Vibii et les Truttedii, les Favonii, les Cæparii, les Cælii, les Atinii et les Sestii, les Arruntii et les Tuccii, les Aufidii et les Magulnii, les Maianii, les Memmii, les Paconii, les Vergilii et les autres semblent avoir disparu. En revanche, sur la base de la statue figurent des noms qui se datent d'eux-mêmes : quatre *C. C.* et deux *Ti. Ti. Julii*,

sept *Ti. Ti. Claudii*, un *T. Flavius* et un *Arrius*. Ajoutons-y les *Cocceii* connus d'autre part. Voilà des familles qui datent de l'Empire. Toutes les autres, bien certainement, ne sont pas aussi peu anciennes. Il n'est guère probable, bien entendu, que beaucoup descendent des colons de 329 ; mais quelques-uns peuvent être du pays. D'autres ont dû venir, à différentes dates, des cités voisines, des contrées avec qui Terracine est le plus en rapport. Parmi les *gentilicia* de la liste, certains sont rares, comme *Carrinas*, qui a la physionomie étrusque. L'histoire donne un C. Carrinas. C'est un chef italien qui figure dans l'armée samnite, étrusque et campanienne du jeune Marius. Son fils devient consul en 43 et triomphe en 29 ; puis on n'entend plus parler d'eux. *Manneius* est peu commun aussi, mais c'est à Rome qu'on le rencontre (1). *Scatenius*, *Æcilius*, *Butronius* ne sont pas des plus répandus.

Tout indique donc un renouvellement. C'est qu'en effet de grands travaux s'exécutent à Terracine; une grande activité, pendant plus d'un siècle, règne dans la ville et dans ses environs. Des voies nouvelles sont ouvertes aux communications, au commerce. Tout se transforme, tout renaît. Les empereurs s'intéressent à la contrée, à la cité. Des familles du pays s'honorent par des fondations bienfaisantes ou des travaux d'utilité. Les deux premiers siècles de l'Empire sont l'époque la plus florissante de la Terracine romaine (2).

Auguste, à en croire certains textes, aurait desséché les marais Pontins. C'était un des projets de César ; mais s'il est une chose certaine, c'est qu'on ne l'exécuta pas. Le texte qui le dit n'est que d'Acron (3), commentateur du cinquième siècle ; Spedalieri (4) a démontré son erreur. Le nom de Cavo di Augusto est demeuré à un grand travail exécuté dans les terres Pontines. C'est un canal qui joignait les lacs de Monaci, de Caprolace, de Paola, passait au pied du mont de Circé et venait déboucher dans la mer à la Torre Vittoria. Ce n'est pas le lieu d'étudier si ce canal, qui longeait en dedans le cordon littoral de la dune Pontine, avait pour but le desséchement ou seulement la navigation. Cette étude en-

(1) Mommsen, *I. R. N.*, 6769.

(2) D'après l'espace habité, la masse des constructions et la grandeur des édifices publics, j'estimerais que Terracine a pu renfermer alors plus de 15,000 âmes, mais difficilement 20,000.

(3) *Ad Hor.*, *ad Pis.*, 65-66.

(4) *Ap.* Nicolaï, *Bonificamenti delle Terre Pontine*, p. 85.

traînerait à celle des *Clostra Romana*, d'où il part, du Rio Martino, et enfin de toute l'histoire des marais Pontins et des tentatives faites pour les dessécher : c'est la matière d'un autre livre. Je remarquerai seulement que le nom, même s'il est ancien, peut désigner un empereur quelconque; et qu'il est surprenant qu'aucun texte ne parle d'un aussi grand travail. Auguste, s'il avait desséché les marais Pontins, ou seulement essayé de le faire, n'aurait pas manqué de le dire; or le texte d'Ancyre est muet. Tout au contraire, nous voyons après lui les marais Pontins plus que jamais : Virgile et Lucain les mentionnent; Silius Italicus parle de leur *pestifera uligo;* Juvénal les nomme comme un repaire de brigands; et toute la suite de l'histoire prouve qu'ils n'ont pas cessé d'exister (1).

Ce que l'on fit dans les premiers temps de l'Empire, ce fut des travaux à l'Appia. Ce furent eux qui donnèrent l'élan à la renaissance de Terracine. C'est dans la ville qu'eut lieu le plus grand, dont le Pesco Montano garde la trace.

A la Porta di Napoli, par laquelle on sort de Terracine pour suivre la route de Naples, entre la mer et la montagne il n'y a que la place de la route. Encore a-t-il fallu la lui faire. J'ai déjà dit et rappelé qu'à l'époque ancienne d'Anxur nul passage n'existait sur la côte, et que le pied du Pesco Montano plongeait directement dans les eaux. Or il est constant qu'à l'époque impériale, l'Appia prit cette direction : la route moderne qui la remplace passe par le chemin qui lui fut ouvert. Sur une hauteur de 125 pieds et sur une largeur de 135, le Pesco Montano a été tranché; un immense morceau de rocher d'au moins 13,500 mètres cubes a été enlevé. Bien plus, à gauche du passage ainsi ouvert, la montagne a encore été taillée pour créer une espèce de place, et un petit sanctuaire fut creusé dans son flanc : cette seconde partie du travail a dû nécessiter l'enlèvement d'un cube de pierre double du premier. La route, le long d'une corniche taillée à quelques mètres au-dessus de la mer, suivit cette direction nouvelle.

Pour atteindre jusqu'aux Lautulæ, il fallut, pendant près de deux milles, tailler le pied de la montagne et renouveler sur ses rochers la tranchée du Pesco Montano. A la Torre Gregoriana, à l'Acqua Santa, se voient des travaux de ce genre. Dans les endroits où la montagne descendait en pente assez douce au-dessus

(1) Sil. Ital., VIII, 379; Juv., III, 307.

d'une petite plage, la route, portée sur un soubassement en fort belle maçonnerie, munie d'un parapet réticulé et pavée en une belle lave grise, se borda rapidement de tombeaux. Comme la route moderne est plus haute et plus adossée contre le mont, on voit tous les détails de l'ancienne. De beaux égoûts la traversaient en dessous, emportant les eaux de la montagne. Sur les dernières pentes de celle-ci, dès que l'espace devient un peu plus large, des habitations se retrouvent; on voit des ruines jusqu'aux Lautulæ. La route entre dans ce défilé au pied de la Piazza dei Paladini, juste au-dessous, en bas de la pente. Elle continue ensuite, parallèle à l'émissaire du Canneto, qui sort du lac de Fondi, environné, bien entendu, de ruines. Au Canneto, par exemple, existait un magasin de poteries : on y a trouvé récemment plusieurs centaines d'amphores neuves, classées par catégories dans le sable même de la dune; un bâtiment existait tout auprès et aussi quelques sépultures. Mais la plus importante de ces ruines est au Casino Sanguigni : ce sont les restes d'une grande maison avec de fort belles citernes. D'autres encore concourent à montrer que les excellentes terres situées entre la vieille route et la neuve, au pied des monts, étaient, sous l'Empire, habitées et mises sérieusement en valeur. Un temple, à gauche de l'Appia, a laissé son plan sur le terrain; des constructions assez nombreuses flanquent à droite la route d'en haut.

C'est aux environs de la Torre del Pesce que les deux routes se réunissent. A 75 mètres du point précis de jonction, on avait construit un siège circulaire, dont la moitié est encore presque intacte, et qui l'était tout il y a trente ans. Tout entier en belles pierres de taille, il présentait, à droite et à gauche de la route, deux parties en arc de cercle de 20 mètres de corde environ. Un gradin et au-dessus un banc étaient ménagés dans chacune; la hauteur du mur atteignait 4 mètres. C'était un ouvrage fort beau. Ainsi ceux qui, venant de Fondi, voulaient passer par la route supérieure, avaient là un lieu de repos avant d'attaquer la longue rampe; celle-ci finie, ils en trouvaient un autre à la Piazza dei Paladini. Ceux qui suivaient la route d'en bas passaient au Canneto di Campagna, et, côtoyant le golfe d'Amyclæ, faisaient le tour du S. Angelo. Dans les parties rocheuses où la route avait dû se tailler un passage, sa corniche était creusée dans le roc de manière qu'un parapet naturel la défendît des coups de mer. Une maçonnerie très massive suppléait aux irrégularités, aux interruptions de ce rempart.

Ainsi, à l'époque impériale, on put, sans grimper à Anxur,

sans gravir le S. Angelo, aller à Fundi par l'Appia, et ne pas rencontrer de fortes rampes. La voie nouvelle, partie du carrefour des Thermes, qui devint alors une belle place pavée en dalles comme celles de la route, contourna la colline d'Anxur, passant au pied. On l'y retrouve sous l'église d'en bas, sous le palais Lepri, sous le bâtiment Pellegrini. Elle gagnait ainsi le Pesco Montano. La tranchée de ce rocher bizarre est une belle œuvre, bien exécutée. Outre la grandeur du travail, on admire sa perfection. Les Romains n'ayant pas de mines, tout a été enlevé au pic. La roche est dure, et tous les coups s'y voient comme s'ils dataient d'hier. Mais la paroi est lisse et unie, toute proportion gardée, comme une pierre de taille parée à la boucharde.

Ce travail du Pesco Montano a fait l'admiration de tous les siècles. Peruzzi, Sangallo l'ont dessiné. Accurse (1) et Mongez (2) ont étudié, au point de vue des mesures romaines, les cotes, d'ailleurs peu exactes, qui sont gravées sur la paroi. Pour nous, il est surtout précieux en ce qu'il date tout l'ouvrage. Les chiffres des cotes, gravés dans de grands cartouches de dix en dix pieds, sont en caractères magnifiques, du premier siècle de l'Empire sûrement. Contemporaines du travail dont elles conservent les mesures, ces cotes ne permettent pas d'admettre, comme l'ont voulu certains auteurs, que la voie nouvelle date de la censure de Caton l'Ancien et de L. Valerius Flaccus, 184 avant J.-C. « Valerius Flaccus, dit Tite-Live (3), fit un mole *ad Neptunias aquas* pour ouvrir un passage au public, et une route *per Formianum montem.* » On a voulu voir dans le premier travail la route même qui nous occupe, et dans le second le passage par où l'Appia, au sortir de Fondi, gravit le Monte S. Andrea. C'est ailleurs que je discuterai l'identification de ces ouvrages. Il suffit ici de noter que l'Appia a dû, de tout temps, passer par le S. Andrea, parce qu'il n'y a pas d'autre place, et que, la tranchée du Pesco Montano étant de deux siècles postérieure, il faut chercher ailleurs les *Neptuniæ aquæ* de Tite-Live. L'erreur est venue de ce qu'une source, située en effet dans ces parages, s'appelait *Neptunius fons.* Elle n'est pas plus les *Aquæ Neptuniæ* que le Monte S. Andrea, situé entre Fondi et Itri, n'a jamais été le mont de Formies. Suivant toute apparence, la route de Flaccus était une

(1) Voy. *C. I. L.*, X, p. 398.

(2) *Acad. des inscr. et belles-lettres*, 1813, Analyse d'un mémoire de Mongez par Ginguené, p. 336.

(3) Liv., XXXIX, 41, 44.

route littorale, et ce sont peut-être ses restes que l'on trouve dans le Salto di Fondi (1).

Le nouveau tracé de l'Appia, si favorable à Terracine, est l'œuvre des premiers empereurs. Quand on visite, à Sperlonga (12 milles à l'Est le long de la plage), les *Speluncæ* dont une des grottes et le parc entier se reconnaissent, on songe naturellement à Tibère, à qui ses voyages de villégiature devaient faire maudire la vieille route et le passage du S. Angelo. Terracine a de lui des souvenirs (2). Avec la voie nouvelle disparut l'un des inconvénients de l'Appia; c'était encore bien assez des marais Pontins, qu'on franchissait le plus souvent par le canal, non par la chaussée (3).

Nerva commença, Trajan finit sa restauration dans ce parcours (4). Le travail eut pour point de départ l'entrée même dans le bassin Pontin (5). Depuis longtemps, de proche en proche, la voie avait été pavée. Seul le trajet des marins Pontins n'avait que l'antique *glarea*, les ingénieurs ayant sans doute eu peur de rendre la chaussée trop pesante. Mais on n'eut plus la même crainte, et à partir de Treponti la *glarea* fit place au *silex*, c'est-à-dire à la lave noire prise aux cratères des monts Albains (6). Au Forum d'Appius commençait ce qu'on appelait le Decennovium, les dix-neuf milles flanqués par le canal. Tout fut refait dans cette section. La route, dominant le marais sur un soubassement massif, laissant passer les fleuves par des ponts de proportions majestueuses, comme le Tripontium, le Ponte Maggiore et le beau pont sur le Nymphæus, reçut un fort dallage en lave et des trottoirs en calcaire blanc. On la voit telle pendant trois milles, de Féronie au carrefour des Thermes. Dans la *Palude*, elle a fait place à la route nouvelle de Pie VI. Mais presque tous ses milliaires existent et mentionnent les deux empereurs (7). Les travaux d'art, les ponts, portent leurs signatures (8); on voit que Trajan fit tout à ses frais (9). Enfin un dernier souvenir est le

(1) Diego et Pasquale Monetti, *Viaggio nell' Ausonia sulle tracce della via Flacca*, Gaëte, 1859.
(2) Suet., *Tib.*, 39; Tac., *Ann.*, IV, 59.
(3) Strab., V, 3, § 6.
(4) *C. I. L.*, X, 6826.
(5) *C. I. L.*, X, 6819, 6820.
(6) *C. I. L.*, X, 6824.
(7) *C. I. L.*, X, 6825 à 6835.
(8) *C. I. L.*, X, 6846.
(9) *C. I. L.*, X, 6839, 6846, 6835.

tombeau d'un affranchi de Nerva, qui s'était établi à Terracine sans doute à l'occasion des travaux, et y fit faire, de son vivant, un sépulcre pour lui et les siens (1).

La grande voie ainsi rétablie rendit la vie à Terracine. Alors, comme Porphyrion le raconte (2), la ville descendit de son rocher et s'étendit dans les *Arene*. Un grand quartier se développa dans cette partie plane et commode. Aujourd'hui peu de constructions s'aperçoivent au-dessus du sol; pour élever le Borgo della Marina on a à peu près fait table rase; mais dès qu'on creuse, on trouve leurs débris. Le canal dit de Navigation, qui suit la route faite par Pie VI, a coupé les maisons et les rues de ce quartier antique. Les débris s'en voient le long des berges, lavés par l'eau, et dégagés aussi bien que par une fouille. Presque tout est de l'âge des Antonins. Le plan général se reconnaît en prolongeant les alignements qu'on distingue. Le quartier, traversé par l'Appia et par une grande rue partant d'elle, en présentait d'autres parallèles à la plage. Une place sans doute avoisinait celle-ci, bien en arrière de la présente, et un mur en marquait la limite, passant au milieu de la place d'aujourd'hui.

Des monuments ou privés ou publics s'élevaient dans cette ville nouvelle; c'était le quartier à la mode, celui des belles et luxueuses maisons. Au pied même du S. Angelo, entre le Pesco Montano et la Cava della Catena, se voient des ruines considérables. De grandes bâtisses à plusieurs étages, d'énormes piscines limaires, une vaste cour entourée d'édifices, des jardins, des bâtiments en terrasse s'y reconnaissent au jardin Giansanti. Un aqueduc descend de la montagne avec la pente d'une cascade, portant les eaux on ne sait d'où; cette puissance de chute devait servir à un jet d'eau monumental. Ce coin de terre si tourmenté, en plein midi au pied des rochers blancs, en face de la mer bleue, est une retraite d'une rare beauté. Les alignements du reste du quartier dépassaient le canal actuel et s'allongeaient dans les *Arene*, pleines d'habitations détachées et de constructions de tout genre. Des bains assez considérables, dont le *tepidarium* est intact, s'élevaient dans cette région et y couvrent un long espace. Ils recevaient l'eau par une belle conduite, que le canal coupe aujourd'hui. Des temples, un théâtre, un lupanar existaient dans le voisinage; et le quartier se prolongeait encore jusqu'aux environs des Thermes anciennes. La population s'était portée là ; une ville

(1) *C. I. L.*, X, 6356; *Mél. Ec. fr.*, t. I, p. 41.
(2) *Ad Hor. Sat.*, I, 5, v. 25.

nouvelle s'y créa dans les deux premiers siècles de l'Empire. Les Césars lui avaient donné une route, les Antonins lui rendirent un port.

Il semblait, en effet, naturel que Terracine, remise en communication rapide et facile avec Rome, redevînt, comme au temps jadis, un des ports de la capitale. Le rétablissement de son bassin était une conséquence naturelle du remaniement de sa route; et pourtant ce fut le dernier des grands travaux que l'on exécuta. Un mot de Capitolin l'attribue à Antonin (1), la tradition locale à Trajan. Il est très certain que Trajan a fait des travaux à la Marina : un joli fragment de bas-relief, trouvé dans cette partie de la ville, le représente y présidant (2). Mais ces travaux, dont ce que l'on voit paraît la construction d'une tour, peuvent être autres que ceux du port. C'est bien toutefois aux Antonins qu'appartient l'honneur de l'ouvrage. Le bassin, curé et recreusé, redevint praticable et sûr; les sables qui en furent retirés forment la colline du Montone. Sur le mole ancien retaillé, réparé, s'élevèrent des constructions nouvelles. Les deux têtes sur la passe furent refaites : l'une portait un temple, l'autre un phare. Terracine se retrouva dotée du plus grand élément de sa prospérité.

Elle avait, au siècle précédent, couru un danger assez grave. En 69, Lorsque Vitellius, réduit bientôt à combattre dans Rome Sabinus et Domitien, ne possédait plus au dehors que les routes de Narnia à Terracine, cette dernière ville fut occupée par Claudius Apollinaris et Claudius Julianus (3). Le premier, préfet de la flotte de Misène, en amenait les rameurs révoltés; le second avait des gladiateurs que Vitellius lui avait donnés, en même temps qu'une cohorte urbaine, pour comprimer cette même révolte. En apprenant leur défection, Vitellius envoie contre eux son frère, qui vient camper auprès de Féronie, avec six cohortes et cinq cents cavaliers. La place était tellement forte qu'elle eût pu mépriser ses efforts, bien qu'il menaçât de la détruire, si elle eût été défendue; mais Julianus et Apollinaris ne songeaient qu'à se divertir et laissaient leurs hommes faire de même. On ne se gardait point et les murs n'avaient même pas de sentinelles. Bientôt l'esclave d'un Verginius Capito, qui se trouvait enfermé dans la

(1) *Hist. Aug.*, J. Capit., *Ant. P.*, 8.

(2) *Mél. Ec. fr.*, t. I, pl. XII. Ce bas-relief a été aussi décrit par M. Hübner, en 1856 (*I. C. A. Bull.*, p. 136-138), mais à la hâte et avec peu d'exactitude. Voy. le ch. suiv.

(3) Tac., *H.*, III, 57, 58.

place, s'échappe et offre à Vitellius de la lui mettre entre les mains; à la nuit noire, guidées par lui, quelques cohortes gravissent le *diverticulum* de la vieille route, tournent la citadelle et donnent l'assaut sans que personne attendît leur attaque. En un instant la confusion, le désarroi, la panique sont au comble. Quelques gladiateurs se font tuer; tout le reste, préfet, rameurs, soldats, se précipite d'Anxur vers la plage sur laquelle étaient tirés les vaisseaux. Six liburnes s'échappent, emportant Apollonaris. D'autres, à peine mises à la mer, sombrent surchargées de fuyards. Le reste est pris. L. Vitellius et, dit-on, aussi Triaria sa femme, qui vint à l'assaut l'épée au côté, font un carnage de cette multitude et des habitants pêle-mêle. Julianus, pris, est mis à mort, et les cohortes vitelliennes s'établissent solidement dans la place (1). Mais il fallut bientôt se rendre quand on sut que l'empereur était mort et Vespasien victorieux. Terracine, qui avait souffert un siège et une prise d'assaut pour sa cause, n'en reçut d'autre récompense que le supplice du pauvre diable qui l'avait livrée à l'ennemi (2).

Heureusement tous les empereurs ne furent pas indifférents pour elle. Galba, sans doute, qui y était né, aurait, malgré son avarice, fait quelque chose pour sa patrie. Domitien semble s'y être plu. Tout porte à croire qu'il y eut une villa; Martial, son poète, semble le dire (3). C'était peut-être celle des Sulpicii Galbæ. Mais c'est surtout à Auguste, Tibère, Trajan, Antonin, que Terracine montra sa reconnaissance. Auguste, avec la déesse Rome, eut de son vivant un temple au Forum; Tibère et Livie, tout auprès, eurent aussi un monument qui fut entretenu, restauré dans la suite; Trajan, outre l'élégant édifice d'où provient le bas-relief que j'ai dit, avait sa statue au forum. C'est lui qui fut surtout le grand bienfaiteur de la ville. Il restaura l'Appia, fit peut-être le projet du port, et enfin dota le pays d'une institution alimentaire.

La base de sa statue au forum, — datée d'avant l'année 103, puisqu'il n'y est pas encore *Dacicus*, — porte sur ses deux faces latérales deux bas-reliefs d'un extrême intérêt. Sur l'un, un personnage en toge, qui pourrait être le *quæstor alimentarius* repré-

(1) Tac., *Ann.*, III, 76, 77.

(2) Tac., *Ann.*, IV, 3. — Longtemps auparavant, la même ville avait vu un spectacle touchant. C'est là qu'Agrippine l'ancienne, rapportant les cendres de Germanicus, rencontra Drusus venant au-devant d'elle et les premiers personnages de l'Empire. Tac., *Ann.*, III, 2.

(3) Mart. *Ep.*, I, 5, v. 6.

sentant le prince fondateur, est debout tenant un sceptre, et prend par la main un jeune homme. Sur l'autre, le même personnage tend la main à une jeune fille. Ces bas-reliefs ont leur place marquée dans la série trop courte des monuments figurés des *alimenta*. Il faudra les mettre à côté de celui où Faustine la jeune, entourée des *puellæ Faustinianæ*, verse du grain dans le pli de leurs robes (1).

Hadrien fut aussi honoré sur le territoire de Terracine, ou du moins par des Terracinais. Sur l'ancienne route des Volsques, non loin des ruines dites Thermes de Mécène, au pied des montagnes de Setia, existait un sanctuaire de Jupiter Anxur. Deux femmes, Geminia Myrtis, et sa fille Anicia Prisca, y firent ajouter une belle salle, dont la dédicace fut faite en l'honneur d'un voyage d'Hadrien et pour son heureux retour. Dans cet édifice les fidèles, « *cultores Jovis Axorani*, » devaient à perpétuité célébrer l'*epulum* en mémoire du mari de Myrtis, M. Anicius Priscus (2). Déjà, au forum d'Appius, les deux mêmes femmes avaient élevé un temple à la déesse Bellone pour le salut de Trajan, à leurs frais (3).

Les libéralités de gens riches étaient fréquentes dans ces temps-là. Les grandes familles de Terracine ont fait pour elle autant que les empereurs.

Trajan, dans l'œuvre de bienfaisance que les bas-reliefs de sa statue reproduisent, avait été précédé par une femme dont il ne fit peut-être que reprendre, assurer, compléter le bienfait. Cælia Macrina, d'une famille déjà ancienne et grande à Terracine, ayant perdu son fils Macer, voulut en consacrer la mémoire par une fondation charitable (4). En conséquence, dans son testa-

(1) Zoega, *Bassiril.*, I, p. 154 et suiv.; Henzen, *Tab. alim. Bæb.*, *I. C. A.*, A. 1844, p. 20.

(2) *C. I. L.*, X, 6483.

(3) *C. I. L.*, X, 5482.

(4) *I. C. A.*, Bull. 1839, p. 153; *C. I. L.*, X, 6328 : CAELIA · C · F · MA*c*RIN*a* EX *test*AMENTO *ii*S C*cc* FIERI IVSSIT · IN · CVIVS · ORNATVM | ET · TV*te*LAM HS// RELIQ*u*ID · EADEM · IN MEMORIA*m* MACRI · FILI · SVI · TARRICINENSIBVS | ~~HS~~ · [X] R*eli*QVID · VT · EX · REDITV · EIVS · PECVNIAE DARENTVR · CEN*t*VM · PVERIS · ALIMENTORM NOMINE · SING | MENSIB*us* · *si*NG · PVERIS · COLONIS · ⁂ · V · PVELLIS COLONIS S*i*NG · IN · MENS · SING · ⁂ IIII · PVERIS VSQ · AD · ANNOS · XVI · PVELLIS | *usq* · *ad* ANNOS · XIIII · ITA · VT · SEMPER · C ·

ment, elle légua un million de sesterces placés à 4 $^1/_2$ pour cent. Le revenu devait être employé à donner les *alimenta* à cent garçons et cent filles du pays, à raison, pour les premiers, de cinq deniers par mois, et pour les secondes, de quatre. Les garçons devaient être pensionnés jusqu'à seize ans, les filles jusqu'à quatorze, et remplacés au fur et à mesure, le nombre demeurant toujours au complet. L'inscription mentionnant le bienfait était gravée dans un monument élevé par la bienfaitrice; il avait coûté 300,000 sesterces, et elle légua pour son entretien une somme considérable. Il est possible que cette construction, située au cœur du quartier neuf, derrière le Semicircolo moderne, fût un orphelinat recevant sinon tous les enfants, au moins une partie. Cælia, pour assurer la durée de son œuvre, ne légua pas, comme Pline le Jeune à Côme, une terre grevée de cette servitude. Elle versa à la caisse communale, confiant ainsi à la cité et la gestion de son legs et la direction de son œuvre. Et c'est ainsi que la mémoire de son deuil et de sa charité a été respectée par le temps.

La générosité des gens riches se montrait de bien des manières, mais surtout par des bâtiments. Deux Terracinais, père et fils, T. T. Memmii Rufi, dotèrent la ville d'un amphithéâtre (1) : les ruines s'en voient dans les *Arene;* ses dimensions sont modestes: l'arène avait cent cinquante mètres. Une autre, Pompeia Trebulla, fit un legs de 100,000 sesterces pour reconstruire un monument élevé à Tibère et Livie par M. Junius Proculus, probablement un de ses ancêtres (2). Mais le plus grand et le plus beau travail, celui qui contribua le plus à transformer la vieille Anxur, datait de l'époque d'Auguste. A. Æmilius, homme fort riche et certainement d'une grande position, puisque Setia l'avait pris pour patron et lui éleva une statue (3), avait doté Terracine d'un forum.

On a vu quel était, de sa nature, le sol inégal et montueux d'Anxur. Quelques travaux avaient dû être faits pour obtenir des esplanades, particulièrement devant le temple où devait être l'ancien forum. Æmilius transforma tout. Une place artificielle fut créée sur des voûtes formant quatre travées, et dallée en beaux grands rectangles de calcaire blanc du pays. Décorée de porti-

PVERI C · PVELLAE · PER · SVCCESSIONES · ACCIPIANT.

(1) *C. I. L.*, X, 6329.
(2) *C. I. L.*, X, 6309.
(3) *C. I. L.*, X, 8398.

ques, ayant vue sur la plaine et la mer, elle communiquait par des montées avec le quartier supérieur et le temple de Jupiter Anxur. Des monuments, groupes et statues, l'ornèrent, et là s'éleva un temple dédié à Rome et à Auguste. L'ancienne Appia, devenue seulement la grande rue de la ville d'en haut, suivit le flanc du nouveau forum, et en sortit sous un arc de triomphe montant, au pied du monument de Livie, vers la porte de S. Francesco. En face était une basilique, et entre deux une entrée nouvelle ménagée dans l'enceinte d'Anxur. Les vieux murs, rasés à la hauteur d'un parapet de promenade, furent ouverts; on rapporta des terres, et l'on créa une rampe que remplace celle de l'Annunziata aujourd'hui. Cette rampe se terminait, à l'entrée appelée au moyen âge (et peut-être dès lors) *Porta Albina*, par six degrés, chacun de plusieurs marches, qui donnaient accès au forum. Ainsi Anxur, complètement transformée, dotée d'une place, de temples, de portiques, d'édifices de tout genre nouveaux, cessa de regarder vers la *Valle*, et se tourna vers les *Arene* où se bâtissait un quartier, vers la route neuve qui lui ramenait la vie, vers la plage où allait renaître son port.

Tous ces grands travaux, certainement, ne sont pas l'œuvre d'Æmilius. Il leur donna leur place et leur cadre, remaniant la vieille Anxur, et créant le forum qu'ils entourent. Celui-ci est sûrement son œuvre, car il l'a signé dans le dallage en lettres de 0m,14 (1). Le temple de Rome et d'Auguste fut fait par lui et à ses frais (2). Quant au reste, on ne saurait dire si quelque chose encore date de lui. Probablement des travaux de cette taille, faits par la ville ou par des citoyens, auront demandé de longues années. Ils se firent tous l'un après l'autre, dans le siècle et demi qui vit en même temps les grands travaux dans les *Arene*.

Terracine, ainsi rajeunie, pouvait paraître un assez beau séjour. Les poètes la vantent. Martial fait l'éloge de ses eaux, de ses bains (3). Outre la mer et sa plage, qui est belle, elle avait des eaux minérales. Tout le long de la tranchée, du Pesco Montano au Canneto, sourdent, soit sur la grève étroite, soit dans les rochers, soit en mer, des sources d'eau plus ou moins chargée de principes minéraux bienfaisants. L'Acqua Sulfurea, dont les Terracinais font un usage continuel; l'Acqua Ferrata, près de la Torre Gregoriana, une foule d'autres petites veines s'échappent

(1) *C. I. L.*, X, 6306.
(2) *C. I. L.*, X, 6305.
(3) V, 1, v. 6; X, 51, v. 8; VI, 42, v. 6.

du S. Angelo. Certaines ruines, le long de la route, ont pu être des établissements faits pour l'emploi de ces sources. L'une d'elles était arsenicale. Vitruve (1) semble même affirmer qu'elle le fut à un degré bien rare : elle aurait empoisonné les gens, et les anciens l'auraient bouchée. Quoi qu'il en soit, elle avait reparu; mais sa mauvaise réputation effraya tant le Municipe qu'on la combla en 1839. Elle s'est détournée maintenant, frayé un nouveau chemin dans les roches et transportée on ne sait où. On fit là sans doute une sottise. Dans ce pays de cachexie palustre et d'anémie universelle, c'était la santé qui coulait à la porte même de la ville. Le point précis est à cinquante pas en dehors de la Porta di Napoli, à droite de la route, dans les pierres. C'était le *Neptunius fons* des anciens.

L'eau douce est rare au pied des Lepini ; les sources sont toutes plus ou moins saumâtres. De grands travaux, à Terracine, avaient été faits pour en avoir. J'ai parlé de l'aqueduc de Féronie, de celui des Bains, de celui du jardin Giansanti ; d'autres conduits ont été trouvés partout où des fouilles se sont faites dans le quartier de la *Marina*. Les conserves d'eau sont nombreuses : il y en a à peu près partout. De grandes et belles sont à S. Francesco, à la Maddalena, mais surtout à l'ancien cimetière. Sa chapelle est construite sur trois vastes réservoirs à plafond voûté, longs de 48 mètres, hauts de 7 et larges de 5, qui, remplis seulement à moitié, eussent contenu deux millions de litres. De positions aussi élevées, il était aisé de distribuer l'eau dans toutes les parties de la ville. Pourtant, ni l'eau de Féronie, ni celle du Fico, ni de celle des réservoirs, ni celle de la Fontana Vecchia, ni celle de l'aqueduc de la Fiora ne suffisaient encore, paraît-il. On entreprit, pour s'en procurer d'autre, un travail immense et coûteux.

Les sources de S. Lorenzo, situées au fond des Lepini dans la haute vallée de l'Amaseno, furent celles que l'on choisit. Un aqueduc de 35 milles de long, suivant tous les replis des montagnes, partit du point où elles jaillissent, prit la vallée de l'Amasenus, passa tout le long de la route ancienne, en vue de Privernum, puis des marais Pontins, sur le flanc abrupt des montagnes, contourna le Monte Leano au-dessus du temple de Féronie, fit le tour entier de la *Valle* et vint aboutir à Anxur au pied du Château, par derrière. Le travail en est assez beau, quoique simple. Un *specus* maçonné serpente le long du flanc des montagnes, présentant de distance en distance des vannes, des regards fort bien faits

(1) Vitr., VIII, 3.

en un mot tout ce qu'on s'attend à trouver en semblable occurrence. Au passage des vallées ou des gorges, des ponts d'une ou plusieurs arcades, tantôt très hauts, tantôt fort bas, s'élèvent, construits en bonnes briques sur des culées en pierres de taille. Le tracé se suit à peu près partout. Les beaux morceaux sont le dernier pont, au pied même des murs de la ville, une série d'arches à Salissano, dont l'une porte un phallus à la clé de voûte, le pont de la Fiora, d'une seule arche, dit Ponte del Diavolo, et presque tous ceux du parcours au delà des Marutti. On a lieu malheureusement de douter que les eaux de S. Lorenzo aient jamais pris ce chemin et gagné Terracine. Le *specus*, en effet, paraît n'avoir jamais été terminé. Auprès de Terracine, par exemple, on le suit jusqu'à S. Domenico, où il est creusé dans la roche; mais là, derrière le couvent, il s'arrête, le roc est intact. De même, au pont de Camilla, au bout de 3 mètres de chemin, ébauché dans la roche, il est interrompu brusquement. Enfin, quand on l'examina, lors des études de la conduite nouvelle, on crut reconnaître que des erreurs dans le nivellement avaient rendu le travail inutile. Il est visible néanmoins que des eaux ont passé ou séjourné dans l'aqueduc, au moins dans certaines parties du tracé, à Salissano par exemple, et Prony le fait passer, sans solution de continuité, sous les bâtiments de S. Domenico pour s'enfoncer dans la colline d'Anxur au pied du château (1). Il est d'ailleurs difficile de dater la construction de ce gros ouvrage; on a pu s'y prendre à deux fois; mais il semble, en somme, appartenir à une bonne époque de l'Empire.

Les anciens échouaient fréquemment dans leurs opérations hydrauliques. Cela arrive quelquefois aux modernes. Néron eut un de ces insuccès qui nuisit fort à Terracine. Voulant faire un canal littoral du lac Averne au *Cavo d'Augusto*, il donna dans les marais de Fundi et inonda toute cette plaine. Les meilleurs crus de cécube disparurent, et de ce vin longtemps célèbre il ne resta bientôt plus que le nom (2).

Pendant la période impériale, Terracine eut d'illustres patrons, des habitants considérables. Quant aux grands hommes qu'elle aurait produits, Contatori lui attribue Frontin et Helvidius Priscus. Mais il faut renoncer au premier, le tuyau de plomb qui le mentionne étant une invention pure et simple (voy. plus haut). Le second est plus que douteux : autrefois, dans le passage de

(1) Prony, *Marais Pontins*, Atlas, pl. 17.
(2) Plin., *H. N.*, XIV, 61; Suet., *Ner.*, 31.

Tacite qui nomme son père naturel (1), on corrigeait « *Tarracinæ municipio* » en « *Tarentino municipio* (2), » le texte étant tout corrompu et Terracine étant une colonie ; aujourd'hui on lit « *Caracinæ*, » et Terracine est hors de cause. Pourtant le centurion Cluvius, qui donna le jour au fameux philosophe, a un nom campanien, qui se trouve surtout à Caudium et à Pouzzoles. Si Terracine a été la patrie de personnages importants, nul n'a pris soin d'en informer l'histoire. Elle avait cependant des familles capables d'arriver aux honneurs. Ses Æmilii, ses Memmii, ses Cælii étaient au moins de l'ordre équestre ; les Vibii ne faisaient que disparaître ; les Favonii duraient peut-être encore. La parenté de ces *gentes* illustres ne pouvait pas être dans la boue ; des familles moins connues de nous pouvaient être du même rang ou y atteindre. Une inscription fait voir un Paccius au premier pas de la carrière sénatoriale, dans le XXvirat (3). Une autre montre un Octavius, préfet d'une flotte, peut-être celle de Misène, et oncle d'une *clarissima femina*, qui semble bien terracinaise (4). Lui-même peut être étranger, car il a été dans sa ville natale édile, préteur, puis IIvir, et l'on ne sait pas si le second de ces titres a existé à Terracine. Un autre préfet de la flotte de Misène, plus célèbre, est un affranchi (5). C'est Ti. Julius Optatus Pontianus, affranchi de Tibère, connu par un diplôme militaire (6) et pour avoir acclimaté le scare sur les rivages du Latium (7). Son fils Ti. Julius Optatus lui élève une statue dans la ville. Mais ces *libertini* chevaliers n'habitaient pas à Terracine ; bien que le second fût IIvir, il est inscrit dans la tribu Fabia. Peut-être d'autres chevaliers vinrent-ils y faire leur résidence, dans la personne d'un tribun légionnaire, Ti. Flavius Claudianus et des siens : originaire d'Æmona (Laybach), il dédie ici un autel « *genio familiæ suæ* (8). » Enfin, une inscription mentionne un autre tribun légionnaire, C. Julius, patron de la cité (9).

Mais tous ces gens, même les préfets de la flotte, sont de bien petits personnages auprès de deux patrons, le père et le fils, auxquels la

(1) Tac., *Hist.*, IV, 5.
(2) Codd. : Vatic., *Tarentum* ; Farnes., *Tarentinæ*. Madvig, *Tarecinæ*.
(3) *C. I. L.*, X, 8260.
(4) *C. I. L.*, X, 6320.
(5) *C. I. L.*, X, 6318.
(6) *C. I. L.*, III, n. I, p. 844.
(7) Plin., *H. N.*, IX, 17, 62.
(8) *C. I. L.*, X, 6302.
(9) *C. I. L.*, X, 6317.

cité élève une statue (1). Ce sont Q. Pompeius Falco et Q. Pompeius Sosius Priscus, tous deux consuls, le second en 169. Le premier, l'hôte d'Antonin, l'ami d'Adrien et de Pline, avait épousé Sosia, fille de Q. Sosius Senecio, deux fois consul, l'ami et le compatriote de Plutarque, petite-fille de Frontin. C'étaient les plus grands seigneurs de l'Empire. De grands biens en Italie, en Grèce, en Numidie, les plus hautes charges de l'Etat et l'amitié des empereurs en faisaient de très hauts personnages. Terracine, en bonne compagnie de cités et de particuliers, figurait dans leur clientèle : elle éleva à chacun d'eux une statue avant 169.

Parmi les curateurs que reçut la cité terracinaise, — dont, sans doute, l'administration, les finances, au milieu de ce grand mouvement, appelèrent la main souveraine, — un est connu du temps des Antonins. C'est un consul devenu bien célèbre par un mémoire fameux de Borghesi, L. Burbuleius Optatus Ligarianus (2). Sous Hadrien, il fut curateur d'Ancone, Narbonne et Terracine.

Ainsi on ne saurait reconstruire, à aucun moment de son histoire, l'*ordo*, la noblesse, le livre d'or de Terracine. Aucune inscription n'a donné son *album*. Mais on connaît, pour cette époque, la plus belle de son existence, les empereurs qui se sont occupés d'elle, les grands personnages qui lui furent unis, plusieurs de ses patrons, et sans doute les principaux de ses citoyens. Sa vie à peu près tout entière se découvre assez bien aux regards.

On y suit même le mouvement religieux qui se fait alors dans l'Empire. Le nom des temples cités plus haut a montré les cultes publics : Jupiter Anxur, Féronie, Maia et Mercure, Apollon, Rome et Auguste, Vénus au port. Des monuments privés montrent encore celui de la Santé (3), de tous les dieux ensemble (4); on a déjà vu ceux de Diane, de la Pudicité, de Silvain. Mais à côté de ces dieux des vieux âges, les nouvelles divinités sont venues, les cultes orientaux ont leur place. Une femme consacre à Isis, dans un lieu donné par la ville, une statue en pierre de Memphis ornée d'un collier d'argent (5). A la fin du second siècle, les Asiatiques décèlent leur présence. Une famille de Lycaoniens a sa sépulture au Ritiro (6), et Jupiter Dolichenus, patron des

(1) *C. I. L.*, X, 6321, 6322.
(2) *C. I. L.*, X, 6006; Borghesi, *Op.*, IV, pp. 103-178.
(3) *C. I. L.*, X, 6307.
(4) *C. I. L.*, X, 6301.
(5) *C. I. L.*, X, 6303.
(6) *C. I. L.*, X, 6304.

empereurs syriens, a un prêtre, Marcus Barsemias, dont le nom dit assez la patrie. Du reste, il y a près de deux siècles qu'un autre Syrien est passé par la ville, prisonnier, se rendant à Rome sous la garde d'un centurion. Une foi nouvelle, plus puissante, a germé sous les pas de l'Apôtre, et depuis le passage de Paul, Terracine possède des chrétiens.

CHAPITRE VII.

LA VILLE TRANSFORMÉE.

La ville après les Antonins. Ville haute et ville basse. L'Appia neuve, la Severiana, la rue du Port. Quartier de la Marina. L'édifice de Cælia Macrina, l'édicule de Trajan, l'amphithéâtre, les bains, autres monuments. Description et restitution du port. L'Appia ancienne, Porta Maja, temples à S. Francesco. Description et restitution du Forum, les dessins de B. Peruzzi. La place, les voûtes, le soubassement. Palais et basilique. Le temple de Rome et d'Auguste. Les deux temples au forum. L'arc de triomphe, la chapelle de Tibère et Livie. La montée de Porta Albina. Portiques et statues. L'art à Terracine : C. Postumius Pollion et son œuvre ; la technique. Nombreux tombeaux, l'Epitafio. Sculptures : le bas-relief de Trajan, la tête de Féronie, le Sophocle Antonelli. Splendeur relative de Terracine, et caractère éphémère de cette splendeur.

On vient de voir de grands travaux transformer complètement Terracine. Je voudrais la montrer après eux. L'étude détaillée des ruines m'a permis d'en restituer plusieurs ; les plans et cartes montreront le reste.

En les voyant, on s'étonnera moins des mots de grand, d'important, de beau qu'on a rencontrés dans ces pages. Il ne s'agit ici ni du Panthéon, ni des temples de Sélinonte. Terracine est une petite cité. Elle n'a pas eu, comme Préneste, la chance qu'un culte très célèbre fît travailler pour elle les empereurs. Mais on voudra bien se rappeler que ceci est une étude locale, et que plus l'horizon est borné, plus les objets valent et grandissent. Derrière Terracine on verra les terres Pontines, l'Italie, l'Empire. Enfin, au point de vue de l'art, j'espère montrer que les Terracinais n'avaient manqué ni de goût ni d'idées. Disposant d'un décor naturel à la fois singulier et beau, ils en avaient tiré parti d'une manière très satisfaisante.

Au troisième siècle, Terracine formait deux quartiers, la ville

haute et la ville basse, sans compter trois ou quatre hameaux dans la *Valle*, et une foule de constructions le long de la Via Appia, du lac de Fundi à la ville et de celle-ci à Féronie.

Il faudrait une carte détaillée pour indiquer la position des ruines aux environs de la ville : il y en a partout, et partout on en trouve si l'on creuse. Le plan Pl. II donne tous les restes antiques apparents dans la ville et autour. Grâce à lui on peut se rendre compte de ce qu'elle était autrefois.

L'Appia nouvelle divisait la ville basse en deux parties fort inégales : l'une, adossée au roc d'Anxur et au Monte S. Angelo ; l'autre, s'étendant librement dans les *Arene*, traversée par de grandes rues et, depuis Septime Sévère, par la Via Severiana.

A gauche de l'Appia, le long du mont d'Anxur, étaient des constructions en terrasse, s'élevant jusqu'à la Porta Maja : M. Capponi y a reconnu des thermes, avec leurs conduits, leurs couloirs. Leur structure est assez mauvaise ; ce sont sans doute celles qui brûlèrent et furent refaites au quatrième siècle (1). Le long de l'Appia se voient encore un reste de soubassement à grands blocs et diverses ruines peu importantes.

A gauche encore se détachait la montée de Porta Albina, terminée par six degrés accédant au forum. Puis la route continuait au pied des majestueuses constructions, des grandes terrasses, des temples de S. Francesco, passait devant la Cava della Catena, où existent des ruines, à côté des constructions du jardin Giansanti, et, toujours bordée de bâtiments dont il reste encore des ruines, gagnait la tranchée du Pesco Montano.

Parmi les constructions de S. Francesco, on remarquait probablement trois temples : l'un, petit, à gauche de l'Appia, au moulin à huile moderne ; l'autre sur le beau soubassement dont j'ai parlé; l'autre enfin sur la terrasse où se trouvait la mosaïque de Galba. C'était un temple prostyle et tout pavé de mosaïques diverses. Là devait exister une de ces immenses coupes monolithes que les Romains affectionnaient et faisaient faire de marbre, de porphyre ou de toute autre pierre de luxe. Celle-ci était de marbre blanc; une de ses anses, gigantesque (plus de 1m,10 de haut), existe encore dans le jardin.

A droite de l'Appia neuve était le quartier neuf, construit tout sur un même plan, parallèle à l'Appia dans les *Arene* et près de la plage, orienté Nord-Sud entre la grande route et le Port. Il suffit de prolonger les alignements qui ont subsisté pour avoir la

(1) Voy. ch. VIII.

disposition générale. Il s'étendait loin dans les *Arene* et jusqu'à la plage, près du port : un mur le bornait de ce côté, au milieu de la place actuelle. La mer formait là une anse couvrant toute la plage d'aujourd'hui.

Dans ce quartier, entre autres monuments, était l'édifice élevé par Cælia Macrina; on y a trouvé l'inscription que j'ai citée; peut-être aussi un lupanar. Il y avait encore l'édicule consacré à Trajan, orné de bas-reliefs représentant ses travaux, les Bains et l'Amphithéâtre. Par là fut trouvé le fameux *Sophocle.* D'autres bâtisses sont dispersées dans les jardins et dans les vignes, et le canal, avant et après son coude, en coupe d'autres sans interruption.

Le port, refait par Antonin, se restaure d'une manière complète. Pl. VI.

Sur le vieux môle des Anxurnates, que défend un fort enrochement, s'élèvent 76 pièces voûtées, larges de 19 à 20 pieds, profondes de 23, séparées par des murs de 2 à 3, fermées alternativement l'une par une grille, l'autre par une porte et aérées par des soupiraux faits de trois *mattoni* en triangle dans le mur du fond. Ce sont les docks. A droite et à gauche de la porte sont deux longues salles voûtées correspondant à neuf de ces pièces, longues par conséquent d'environ 200 pieds. Les travées de la seconde devaient être ouvertes en arcades sur la plage et la place devant le port. La porte donne sur cette place, dans l'axe de la rue du Port. Sur la partie rectiligne nord-est étaient des pièces analogues aux docks, affectées aux différents services, douane, surveillance, comptabilité, logement des employés, etc... A chaque bout des bâtiments se trouvait une entrée avec corps-de-garde; un petit quartier pour les gardes devait se trouver près de la grande porte. Le reste du môle n'ayant pas de constructions était incliné en pente douce vers la mer.

Les têtes des môles, refaites par les Antonins, avaient été munies d'ouvertures pour laisser entrer et sortir les eaux. Une coupure destinée au même usage existait dans le môle en face avec deux escaliers en dehors. La passe d'entrée n'avait guère plus de 100 mètres. L'une des têtes portait le temple de Vénus, chapelle du port, et l'autre le phare, auprès duquel devait être la capitainerie.

Devant tous les bâtiments du port se déployait une colonnade supportant un entablement en bois et une couverture. Sur les voûtes des magasins existait une terrasse bétonnée à laquelle on avait accès par des escaliers. Le portique formé par la colonnade

avait $2^m,70$ de large, et, devant, s'étendait un quai large de $4^m,15$.

Dans la paroi intérieure du môle étaient fixés une soixantaine d'anneaux pour l'amarrage des navires. Ces anneaux d'amarrage sont de gros modillons de 5 pieds de long, hauts de 2 pieds 1/2 et larges de 1 pied 9 onces; leur trou a environ $0^m,20$ de diamètre. Chacun d'eux repose sur une plate-forme prise dans l'épaisseur du môle et large de 5 pieds, la partie supérieure du modillon étant à 1 pied au-dessous du quai et sa saillie étant de 2 pieds 1/2. Sur cette plate-forme descendent du quai deux rampes convergentes de la mêmes largeur qu'elle : c'est par là que l'on embarquait. La distance entre le point de départ sur le quai de deux rampes allant à deux anneaux voisins est de $9^m,92$. Chaque couple de rampes est donc séparé du voisin par une véritable plate-forme. Un anneau avec ses deux rampes occupe une longueur de 16 mètres. Sur le môle découvert il y avait, en outre, une série de colonnettes ou bornes destinées aussi à l'amarrage.

Toutes les constructions étaient d'ordre corinthien ou plutôt composite. Les colonnes, ou n'avaient point de bases, ou les avaient faites en blocage. Quant à la bâtisse, elle était de matériaux un peu divers; mais l'immense majorité était en moellons de tuf napolitain venu des champs Phlégréens, le même que les anciens Anxurnates avaient déjà employé pour leur môle. Comme cette roche est fort poreuse, et surtout très hygrométrique, elle était partout recouverte d'une maçonnerie en calcaire. Dans le môle comme dans les autres constructions, toutes les parois horizontales ou inclinées sont en moellons, toutes les parois verticales en réticulé.

Tel est l'ensemble du port de Terracine (1). Il était à la fois simple de plan, commode d'usage et suffisamment artistique de coup d'œil. Obligés de se servir des restes de l'ancien port anxurnate, les ingénieurs impériaux en tirèrent bon parti : ils établirent là un port de commerce qui devait être un des premiers parmi ceux du second rang.

La ville haute avait pour grande artère l'Appia ancienne depuis les Thermes jusqu'aux temples de S. Francesco. C'est elle que les travaux d'Æmilius et de l'époque immédiatement suivante avaient remaniée de fond en comble. Pl. V.

A la Porta Maja, à droite, étaient le temple de la Déesse et une série de terrasses, d'édifices descendant le long du mont. De tou-

(1) Pour le détail et les documents de cette restauration, voy. *Mél. Ec. fr. de Rome*, t. I, pp. 322-348, et pl. XXXI.

tes parts des constructions s'appliquaient contre les vieux remparts désormais inutiles. Un chemin les longeait au N.-E., et dans la partie haute se trouvait une espèce d'*arx* avec le temple de Jupiter Anxur : c'est là qu'est le château moderne. Tout le mur du fond est antique jusqu'à une très grande hauteur.

Il est probable que de la Porta Maja partaient trois rues : l'ancienne Appia, une à sa gauche, montant vers le temple d'Anxur, et une à droite venant aboutir vers la partie S.-O. du Forum.

Mais c'est surtout le Forum qui mérite l'attention. Un coup d'œil sur l'état actuel (Pl. V, *a*) montrera ce qui en subsite. C'est peu, mais d'autres ont eu plus. Il existe, au musée de Florence, des croquis de Balthazar Peruzzi, qui a visité Terracine au commencement du seizième siècle (1). Alors, la ville était en décadence, à demi dépeuplée, en ruines. La Terracine du moyen âge, nichée dans les débris de l'antique, penchait déjà vers son déclin. Elle avait peu détruit sa devancière. Ce fut la nouvelle qui, en se créant, fit presque partout table rase. Peruzzi a donc vu le Forum bien plus complet que nous ne le voyons. Les palais De Bellis et De Vecchis, aujourd'hui enclavés dans celui de la Bonification Pontine, n'existaient pas, le palais Gavotti non plus. Toutes les maisons, depuis le Vicolo della Ruota jusqu'à S. Francesco, sont postérieures et ont fait disparaître plusieurs édifices anciens. Le palais de Fondi, aujourd'hui du Municipe, n'existait pas ; l'evêché a été reconstruit, le palais de la Bonification créé. L'immense palais Braschi et ses terrasses ont fait disparaître tous les débris de l'arrangement du Forum sur sa face extérieure. Voilà ce qui rend si utiles les dessins faits par Peruzzi. Ce sont de rapides croquis, tracés à la plume, à mainlevée, par un voyageur curieux, rien de plus. Mais ils deviennent d'inappréciables guides. De plus, pour certains monuments, certains détails qui l'ont intéressé, le grand artiste a pris les mesures et les a inscrites avec soin, léguant ainsi les matériaux d'une restauration certaine. Celle que j'essaie (Pl. V, *b*) a eu pour base l'étude des restes aujourd'hui visibles éclairée par ces précieux dessins.

Le Forum regarde vers la plaine et vers le mont de Circé ; sa façade principale est au S.-O., vers ce panorama magnifique. Il se composait d'une grande place entourée de monuments. La place est dallée en pierre calcaire du pays. Les dalles sont rectan-

(1) Voy. Explication des planches, pl. V.

gulaires, longues de 0m,70 et larges de 1 mètre en moyenne. Au milieu est la signature (1) :

A · AEMILIVS · A · F · [*ex · pecunia · sua · faciundum · curavit*].

Les lettres étaient en bronze, encastrées dans une rainure de la dalle. La place est portée, quand la figure naturelle du sol le requiert, sur de vastes voûtes, qui font quatre travées dans la partie entièrement artificielle. Ces souterrains sont encore accessibles.

Le soubassement de l'esplanade est haut de 10 mètres en moyenne au-dessus d'une pente abrupte. Au milieu, correspondant à la face libre de la place, est une partie saillante présentant 12 niches en culs-de-four destinées au besoin à de grandes statues décoratives. Six de ces niches ont été conservées dans la construction du palais Braschi. A droite et à gauche, sous les monuments qui garnissent cette partie du Forum, étaient des portiques. Ils n'existent plus ; mais Peruzzi, d'après leurs débris, a donné plan et dessin de l'un d'eux, et les amorces des arcs se voient encore à la Piazza Tassi. Ils présentaient vers le dehors une série de pièces voutées, ouvertes sur le devant et faisant portique. Celui de droite était purement décoratif. Celui de gauche présentait, par derrière, un crypto-portique à deux travées voûtées séparées par une rangée de supports : on y avait accès par des portes ménagées dans le fond de chacune des pièces du premier. Avec la même disposition, ce triple portique tournait à l'angle et se continuait pendant 40 mètres le long du côté N.-O. pour recevoir un escalier et une descente permettant d'aller sous le portique ou vers les murs, qui, par là, présentaient peut-être une poterne. Ces vieux murs cyclopéens, sans doute rasés au niveau convenable, circonscrivaient un triangle allongé laissé vide, ne pouvant entrer dans le plan de la recontruction supérieure. Quant aux grandes voûtes, placées au-dessous de constructions elles-mêmes à portiques, elles les grandissaient de ce côté d'un étage pour le coup d'œil.

De ces constructions à droite et à gauche, il ne reste que de faibles débris : quelques murs dans les dessous du palais de la Bonification, et, sous l'évêché, le soubassement de toute la partie qui ne posait pas sur le portique. Dans ce soubassement sont des pièces voûtées, donnant sous le portique N.-O.

Peruzzi, qui nous a conservé peu de chose de cet édifice, fait

(1) *C. I. L.*, IX, 6306.

voir, du moins, sa disposition. Ce devait être une cour et trois ailes. C'était probablement le palais des Augustaux. Entre ce bâtiment et le grand temple, un passage, venu du Forum, aboutit en haut du soubassement, où devait être une balustrade. Là commence celui du temple, qui est à gros blocs sans ciment.

L'édifice en face de ce palais était une basilique. Du moins, Peruzzi en indique le plan, auquel l'aspect des lieux et des restes ne contredit pas, au contraire. Elle aurait un portique ouvert sur trois de ses faces, mais on n'y pourrait entrer que du Forum.

A côté du palais des Augustaux, flanqué par la rue que j'ai dite et par l'Appia primitive, s'élevait le temple de Rome et d'Auguste. On y lisait l'inscription suivante (1) :

ROMAE · ET · AVGVSTO · CAESARI · DIVI · *f*
A · AEMILIVS · A · F · EX · PECVNIA · SVA · F · C

Il reste assez du mur et des colonnes pour que le plan se restitue de lui-même : c'est la cathédrale d'aujourd'hui. Peruzzi d'ailleurs a mesuré, mis en place, tout ce qui de son temps subsistait. Il était d'ordre corinthien, pseudopériptère, les colonnes de 1m,40 de diamètre, les entre-colonnements de 3m,90 de large ; les proportions devaient donc être assez hautes. Un soubassement massif l'élevait à la hauteur du Forum, et dessus posait le stéréobate, revêtu de marbre blanc. Tout le temple était revêtu de même. Les degrés de l'église correspondent aux degrés anciens. Dans le soubassement, le long de l'Appia, étaient ménagées des boutiques. Les étrangers arrivant par cette route lisaient, dans le second entre-colonnement à partir de l'angle de derrière, le nom de l'architecte gravé en grandes lettres.

L'ancienne Appia, passant le long du temple, avait à sa gauche un autre monument.

C'est un petit temple prostyle, au Vicolo della Catena. Le plan s'en refait à merveille, trois des quatre pilastres d'angle existant encore à leur place. Il posait sur un soubassement à gros blocs, dont un talon renversé fort saillant séparait son stylobate. J'ai déjà dit un mot de lui ; je le regarde comme antérieur à la reconstruction du Forum.

En ligne avec lui, mais à 55 mètres, était celui que j'ai signalé comme pouvant avoir été d'Apollon. Son seul reste est une colonne corinthienne, assez belle, qui se trouve encore à sa place,

(1) *C. I. L.*, X, 6305.

dans la maison D'Isa. Elle est si près de la rue, qu'il n'est pas possible que le temple ait eu un perron de plus d'une marche ou trois, disposition qu'il n'avait pas bien certainement à l'origine. Il faut croire que Peruzzi a vu de lui plus qu'il ne nous en reste; car il esquisse un plan complet, lequel permet une restauration. Le temple eût été périptère et la *cella* d'une extrême petitesse, n'ayant pas 10 mètres de côté. Tout est minuscule dans cet ensemble, établi dans un espace étroit presque entièrement artificiel.

Entre ces deux temples le terrain, couvert par des maisons modernes, monte rapidement au-dessus de l'Appia. Il n'est pas admissible cependant qu'il fît de même à l'époque antique, car le temple d'Apollon, qui n'a qu'un stylobate peu élevé, se fût trouvé enseveli tout autour jusqu'aux chapiteaux des colonnes. Il est donc nécessaire d'admettre qu'au moins jusqu'à toute sa longueur la pente avait été entaillée, et que l'esplanade du Forum se continuait jusque-là. Tous les décombres du Forum, tout l'entassement des débris descendus du haut de la ville, ont fait le remblai qu'on voit aujourd'hui. Il y avait là d'autres constructions, et, derrière, les rues allant au temple d'en haut.

Restent les sorties du Forum vers S. Francesco et vers la ville basse. Deux choses s'y voient bien : les deux rues. L'Appia, à 26 mètres du temple d'Apollon, s'infléchissait à gauche et commençait à monter, portée par ce même soubassement à grands blocs qui la soutient toujours dans les pas difficiles, et qui a subsisté intact. Au-dessous d'elle la descente de Porta Albina commençait par six volées de marches dont les traces se voient parfaitement, puis continuait, par une rampe, jusqu'au carrefour avec l'Appia neuve. Sa largeur était de 6 mètres; celle de l'Appia ancienne, toujours la même, $4^{m},50$ environ.

Tout cela est sûr. Mais une chose l'est aussi, c'est qu'il faut ou renoncer aux renseignements que les restes fournissent, ou admettre que l'effet artistique de tout ce coin était sacrifié. L'Appia, à la hauteur du premier gradin, passait sous un arc dont une moitié subsiste encore, et qui se restitue tout seul; Peruzzi en a dessiné quelque chose; on ne sait pas à qui il était dédié. Mais l'effet de cette belle sortie devait être gâté, pour qui venait d'en bas, par un édifice dont le soubassement existe encore le long de la montée, et dont le fond venait s'appliquer contre le soubassement même de la route. Ses côtés ne sont point parallèles à l'axe de la rue de Porta Albina; il y faisait une dent très visible, et le monument qu'il supportait masquait en partie l'arc de triomphe

pour qui venait de ce côté. Ce n'est pas tout. Du côté de la place, à gauche de l'Appia, dans la maison D'Isa, se voit un grand mur réticulé, nullement perpendiculaire à la route, et les débris d'autres murs liés à lui. Il y avait là une construction qui n'était dans le plan ni du Forum, ni de la rue, ni de l'arc, ni même du temple d'Apollon qu'elle avoisine. Il est difficile de savoir pour quoi tout cela n'était pas rectifié : peut-être une raison religieuse ne permit-elle pas d'y toucher. Dans tous les cas on pourrait en conclure que la rampe de Porta Albina a été faite postérieurement, et que, dans sa refonte du Forum, Æmilius avait négligé ce coin-là, le considérant comme en dehors, ou par suite d'autres projets qui n'auront pas eu d'exécution.

Cette hypothèse peut être confirmée par la nature du dernier monument qui reste à placer, et qui occupait le soubassement à droite de l'Appia. Il n'en reste plus rien, la maison Abbottato, où il était, ayant été démolie avec d'autres pour faire place aux constructions modernes. Mais Peruzzi l'a mesuré, dessiné avec grand détail ; il en a copié l'inscription ; et un heureux hasard a conservé celle-ci, avec l'architrave qui la porte, au musée de Florence (1) :

ti · *c*AESARI · DIVI · AVG · F · AVGVSTO
DIVAE · AVGVS*tae* | M · IVNIVS · C · F · GAL ·
PROCVLVS · PRAEF · EQVIT · DIVI · AVG · FAB · SVA ·
PEC · FEC*it* | POMPEIA · Q · F · TREBVLLA · TESTA-
MENTO · SVO · EX · ~~HS~~ · C · REFICI · JVSSIT//////////

C'était donc un édicule élevé à Tibère et Livie par M. Junius Proculus, et refait sous Claude, après la déification de celle-ci, au moyen d'une somme léguée par Pompeia Trebulla. Le fait qu'il gâte si mal à propos le tracé de la montée de Porta Albina semble rapporter celle-ci à une époque postérieure, sans doute à celle des Antonins.

Le monument, du reste, était précieux. C'était un de ces petits bijoux d'architecture chargée et fouillée, qui nous paraissent d'un goût médiocre, mais que les Romains aimaient. Il se composait de quatre colonnes posant sur un petit mur, et n'avait que cinq mètres de long sur quatre de large. Les colonnes portaient une architrave et un fronton. C'était un simple baldaquin couvrant sans doute deux statues, *tetrastylum cum tholo*. Les colonnes, que

(1) *C. I. L.*, X, 6309.

Peruzzi a dessinées, étaient composites, ou du moins d'un ionique très orné, et leurs bases particulièrement chargées d'ornements. La corniche de l'entablement était extrêmement compliquée : Peruzzi l'a mesurée et dessinée au moins deux fois. Si l'édifice en valait la peine, on le referait de point en point.

Tels étaient ceux qui entouraient le Forum de la Terracine impériale. Il y avait sans doute une colonnade double, formant portique, entre la basilique et le palais des Augustaux. On retrouve en effet à Terracine, et surtout dans ses environs, de nombreuses colonnes, surtout de granit. La cathédrale médiévale en a employé un grand nombre ; d'autres gisent dans la cour de l'évêché, dans divers coins, à la Bonification, ou sont, plus ou moins en morceaux, empâtées dans des constructions diverses, au Vicolo delle Mura di S. Paolo par exemple.

Il faut aussi replacer des statues. Outre celles de pur ornement, il y en avait d'historiques, d'honorifiques. Celle d'Æmilius, élevée par les gens de Setia, portait sur sa face (1) :

A · AEMILIO · A · F
SETINI · EX
D · D ·
PATRONO

Celle de Favonius, élevée par les Agrigentins, faisait lire (2) :

M · FAVONIO · M · F
LEG
POPVL · AGRIGENT

Celle du fameux préfet de la flotte de Misène, Julius Optatus, portait cette dédicace, gravée par son fils (3) :

TI · IVLIO · AVG · L
OPTATO
PONTIANO
PROCVRATORI · ET
PRAEFECT · CLASSIS
T I · I V L I V S
TI · F · FAB
OPTATVS · IIVIR

(1) *C. I. L.*, X, 8398.
(2) *C. I. L.*, X, 9316.
(3) *C. I. L.*, X, 6318.

Un Livius semble en avoir eu une (1), et bien d'autres sans doute que nous ne connaissons pas. On possède, plus ou moins mutilées, les inscriptions de celles que Terracine avait élevées à trois de ses patrons, un C. Julius, tribun militaire (2), Pompeius Falco et Sosius Priscus. Celle de Falco disait (3) :

Q ROSCIO · SEX F
QVIR · COELIO · MVRENAE
SILIO · DECIANO · VIBVLLO
PIO · IVLIO EVRYCLI · HERCLANo
POMPEIO · FALCONI · COS
XV · VIR · S · F · PRO · COS · PROVINC · ASIAE · LEG · PR · PR
IMP · CAES · TRAIANI · HADRIANI · AVG · PROVINC
BRITTANNIAE · LEG · PR · PR · IMP · CAES · NERVAE
TRAIANI · AVG · GERMANICI · DACICI
*pr*OVINC · MOESIAE · INFERIOR · CVRATORI
*via*E TRAIANAE · ET · LEG · AVG · PR · PR · PROVINC
iudeae · *e*T · LEG · X · FRET · LEG · PR · PR · PROV · LYCIAE
et · *pamphyl*IAE · LEG · LEG · V̄ · MACEDONIC
in · *bello* · *dacico* · *donis* · *militari*B VS · DONATO
//A

Celle de son fils portait (4) :

Q · POMPEIO · Q · F
QVIR · *seneci*ONI
SOSIO · PRISCO · *c* · *i*
SALIO · COLLINo
TARRICINENS*es*
DECRETO
DECVRIONVM
PATRONO

Plus d'un empereur devait avoir la sienne, soit au Forum soit sur la place d'en bas. C'est là sans doute qu'était celle élevée par les quatre-vingt-sept colons (5), soit à quelqu'un des Antonins

(1) *C. I. L.*, X, 6315.
(2) *C. I. L.*, X, 6317.
(3) *C. I. L.*, X, 6321.
(4) *C. I. L.*, X, 6322.
(5) *C. I. L.*, X, 6331 et 8397.

soit à un magistrat pour un service quelconque. Par contre, celle de Trajan occupait le centre du Forum. Sa base, que j'ai déjà décrite, y fut retrouvée ; on y lit l'inscription (1) :

PROVIDENTIAE
IMP · CAESARIS · NERVAE
TRAIANI · AVGVSTI
GERMANICI
EX · S · C ·

D'autres statues, trouvées en divers lieux, ornent maintenant la place Victor-Emmanuel.

Ainsi le Forum, principal ensemble architectonique de la ville, s'étendait sur un grand soubassement d'effet vraiment monumental pour qui, passant par l'Appia neuve, côtoyait le rocher d'Anxur. D'un côté était la Basilique, de l'autre le Temple de Rome et d'Auguste et un palais en dépendant. Au fond, deux temples, et sans doute une construction d'effet décoratif. Les dégagements étaient l'Appia vieille et la route de Porta Albina, menant à Porta Maja, à S. Francesco, à l'Appia neuve. Cet ensemble, — un peu incohérent comme toute œuvre reprise à plusieurs fois sans qu'à chacune on fasse table rase, — était circonscrit de deux côtés par les vieux murs de l'Anxur primitive, des deux autres par ses constructions. Grâce à sa positition sur un roc dont les lignes principales se prolongent jusqu'au sommet du S. Angelo, il devait être, de tous côtés, d'un aspect vraiment pittoresque.

Par une rare bonne fortune, on connaît, dans cette reconstruction, et les détails et les auteurs. Le donateur, c'est Æmilius ; on connaît aussi l'architecte. Il n'a signé que le temple, mais sans doute tout le plan est de lui. L'inscription, aujourd'hui détruite, était (2) :

C · POSTVMIVS · C · F
POLLIO
ARCHITECTVS

Ce Postumius n'est pas un inconnu. Il fait partie d'un groupe dont on retrouve les œuvres dans toute la Campanie, et dont il

(1) *C. I. L.*, X, 6310.
(2) *C. I. L.*, X, 6339.

dut être le chef. Il n'était pas Grec : notons-le pour l'histoire de l'art italien sous l'Empire. Il était citoyen, de naissance libre; son père s'appelait C. Postumius. Sans doute il n'était pas de Terracine, car on n'y trouve pas de *gens Postumia*. C'était sûrement un des artistes les plus recherchés, les plus en vogue : Æmilius, ne regardant à rien, avait voulu être bien servi. On sait, en effet, que Postumius était associé avec un certain L. Cocceius, entrepreneur, dont le nom figurait avec ce titre, et peut-être bien à côté du sien, sur un des monuments de Cumes (1). Un affranchi de leur maison, L. Cocceius Avitus, sans doute élève de Postumius, devint plus célèbre que ses maîtres. Il fut l'auteur des deux tunnels les plus beaux des environs de Naples, la Grotta della Pace, qui mène de Cumes au lac Averne, et la Grotta di Posilipo, où passe le chemin de Naples à Pouzzoles. Ce dernier ouvrage est plus grand, l'antiquité l'admirait étonnée; mais l'autre était plus beau, plus orné, avec son vestibule, ses statues de marbre, ses murs réticulés, ses stucs, ses inscriptions (2). Le moment des triomphes d'Avitus est celui même des succès de son maître. Pendant que Pollion construisait le temple d'Auguste à Terracine, l'affranchi élevait celui du même empereur à Pouzzoles (3).

Le soubassement du temple de Terracine est remarquable à plus d'un égard. L'artiste a su éviter l'écueil que présentait, au point de vue de l'art, cette haute paroi nue le long de la rue, en y ménageant des boutiques, qui pouvaient être élégamment ornées. Surtout par derrière, où l'élévation est grande et la largeur bien moindre, il y avait à craindre un effet désastreux, d'autant que la rue était en pente jusqu'à Porta-Maggio. Mais le danger était conjuré par des lignes horizontales coupant heureusement cet espace. Le stylobate est nettement séparé du soubassement. Entièrement revêtu de marbre, il a sa base au-dessus du linteau des portes des boutiques et sur sa corniche posent les plinthes de la base des colonnes. Bases et corniche sont de marbre blanc; l'ensemble a 4 mètres de hauteur. A moitié hauteur des colonnes court sur le mur une bande de rinceaux d'une exécution remarquable, digne des meilleurs monuments. Le mur était tout entier revêtu de plaques de marbre biseautées. Quant aux colonnes, elles étaient corinthiennes, mais on n'en a pas de

(1) *C. I. L.*, X, 3707.
(2) Strab., V, 4, § 5, p. 245 : Beloch, *Campanien*, pp. 84 et 170-171.
(3) *C. I. L.*, X, 1614.

chapiteaux. Les bases du moins peuvent témoigner que l'ensemble était d'un style sobre; elles sont simples, sans tous ces ornements dont les Romains ont chargé si souvent leurs corinthiennes et composites. L'entablement a disparu, sans doute dans la reconstruction dernière; il avait été vu autrefois (1). Malgré cette lacune, on se rend compte de la valeur du monument comme œuvre. Il n'y a certes rien d'extraordinaire, rien de nouveau dans ce que j'ai signalé; mais cet emploi judicieux des moyens que l'art du temps mettait à sa portée fait encore honneur à Pollion. Son temple est une œuvre bien faite, qui tiendrait sa place hardiment même autre part qu'à Terracine. Des difficultés vaincues, de jolis détails, un ensemble simple et réussi, ce sont des marques de science et de goût tout à fait dignes d'une bonne époque. Balthazar Peruzzi, bon juge, avait été intéressé par l'ouvrage; car ses dessins en donnent tous les détails, avec leurs mesures, plusieurs fois.

Postumius, — ou l'autre, quel qu'il soit, qui fut chargé des autres travaux, — eut à faire preuve d'invention. Le système des *fornices* était bien souvent usité; celles de Ferentinum (2), par exemple, que j'ai eu l'occasion d'étudier, en sont près de là un exemple superbe. Mais il fallait trouver des moyens à la fois simples et décoratifs pour raccorder les niveaux divers et créer les passages nécessaires. Si la restitution à laquelle conduit le dessin de Peruzzi est la vraie, l'idée de tirer un effet d'art du soutènement de l'esplanade est sûrement d'une grande valeur. Le voyageur placé sur l'Appia neuve voyait, au-dessus des murs pélasgiques réduits à la hauteur voulue, une vaste paroi réticulée interrompue par douze grands culs-de-four, et, à droite et à gauche, des arcades, vrais portiques auxquels la basilique et le palais des Augustaux formaient comme deux autres étages. C'était une belle et heureuse manière de se tirer d'une difficulté, d'autant qu'un point de vue analogue accueillait celui qui, entré par la Porta Maja, montait en ville par la rue de droite. Si toutes ces parties extérieures n'avaient pas aujourd'hui disparu, on viendrait voir cette construction comme une des beautés de la province de Rome.

Il est regrettable qu'en face du grand temple on n'eût pas fait, dans la même largeur, ou tout au moins dans l'axe du monument, la montée à larges degrés qui eût été d'un effet si gran-

(1) *C. I. L.*, X, 6305.
(2) *C. I. L.*, X, 5838.

diose et dont l'idée semble naître de soi. Il faut pourtant y renoncer : les traces du contraire sont certaines. Mais comme tout a disparu, nous ne pouvons apprécier les raisons, — peut-être, je l'ai dit, religieuses, — qui ont guidé les constructeurs. On a déjà vu que cette montée a pu être faite plus tard, au temps des Antonins, quand l'Appia d'en bas fut finie et quand le quartier de la Marina eut pris sa plus grande extension. Le temple d'Apollon, le bâtiment dans la maison D'Isa, l'édicule de Livie, l'arc lui-même semblent s'être trouvés sur son chemin. C'était hors du forum de Pollion; celui-ci doit être circonscrit par les deux petits temples, la basilique et le temple de Rome et d'Auguste. Cette œuvre est maintenant bien ruinée, mais elle mérite l'attention : on y retrouve un maître presque contemporain de Vitruve, dont on n'aurait sans elle que le nom.

Contatori cite encore L. Vibius, de Terracine. Mais c'est Pratilli qui en fait un architecte, parce qu'une inscription de son nom était dans les murs d'Anxur : c'est l'épitaphe d'un citoyen quelconque qui a servi de pierre à bâtir à l'époque de Théodoric (1).

Ce serait perdre son temps sans profit que de passer en revue les monuments de Terracine, depuis les murs cyclopéens jusqu'aux tombeaux des derniers âges. Presque toutes les anciennes villes présentent, plus ou moins complète, cette suite de l'art à travers les temps, mais avec un intérêt inégal. Ici, le petit temple du Vicolo della Catena, qui paraît assez ancien, n'est pas sans mérite : il doit être d'une bonne main et d'une bonne époque. La perte la plus regrettable est celle du temple élevé par le consul Galba. Les traces qui s'en voyaient ont fait dire qu'il devait avoir été prostyle; mais il n'en restait que le pavé, qui maintenant a presque tout péri.

Comme œuvres d'architectes locaux, il nous resterait les sépulcres. Ils sont nombreux, et dans la *Valle*, et sur l'Appia ancienne et neuve, il y en a de tous les temps. Mais la plupart sont trop ravagés pour que l'on devine autre chose que leur masse et leurs proportions; les autres n'ont rien de particulier. Un seul dans la *Valle*, d'époque ancienne, était un assez bel ouvrage, celui de Casa Martino. C'est un carré de $6^{m},50$ de côté, en pierres de taille, avec une absidiole sur une des faces, profonde de $0^{m},70$. Il a $5^{m},50$ de haut, et se termine, en bas par un socle, en haut par une corniche, le tout sans nul ornement. C'est un

(1) *C. I. L.*, X, 6105.

bon spécimen du style sévère et simple du vieux temps. Un autre, à l'Epitafio, aujourd'hui restauré, est un monument véritable. Tous les voyageurs qui passent sur l'Appia le remarquent, avec ses pilastres et l'inscription qu'on y a mise au temps de Philippe II d'Espagne. Il ressemble au monument de Pompéi connu sous le nom de Tombeau des Guirlandes, mais il est plus grand et plus beau.

Des constructions de la Marina, amphithéâtre, bains, maisons, la moins bonne, à certains égards, est celle des Empereurs, le Port. Au point de vue pratique sans doute, l'ouvrage était bien entendu : aussi commode, aussi sûr que possible, aussi complet dans son installation que l'avaient permis les débris de l'ancien bassin anxurnate. Mais la solidité ne répondait pas aux autres mérites de l'ouvrage. Si le vieux môle était inébranlable, les constructions faites dessus laissaient un peu à désirer. Elles ont, dans leur ensemble, comme beaucoup de grand travaux de l'empire, quelque chose de hâtif et de négligé. L'immense quantité de bâtisses faites à cette époque obligeait évidemment à travailler vite et à bon marché. De là l'emploi de matériaux et d'éléments tout faits et non créés exprès pour l'ouvrage ; de là l'usage général du revêtement réticulé, peu solide, mais dont les *quadrucci* s'achetaient au mille, faits d'avance. Les constructions du port de Terracine ont ce caractère au plus haut point. La maçonnerie en est médiocre : trop de mortier, et, bien que le *tufo* et l'excellent calcaire du pays dominent, trop de matériaux hétérogènes, depuis le marbre jusqu'aux pots cassés. Le revêtement réticulé, qui par lui-même ne tient guère, est encore affaibli par l'introduction de files de losanges en brique, qui ne sont que posés dans le mortier et qu'on enlève avec la main. Ces causes de faiblesse s'observent très bien dans le mur extérieur. Il est tombé, bien qu'il ne portât rien ; et là même où il subsiste, de vastes lézardes horizontales, suivant en général la ligne des soupiraux, montrent comment s'est faite sa ruine. Les voûtes sont très grosses, et les murs qui les supportent très faibles : elles ne tenaient que par l'équilibre de leurs poussées latérales ; quand l'une est tombée, toutes ont suivi. Le monument contenait en lui-même les causes d'une ruine inévitable et relativement prochaine.

Au point de vue de l'art, on notera la disposition des colonnes. L'absence de bases est singulière, insuffisamment autorisée par quelques exemples douteux de Pompéi ; mais elle est attestée par les restes de la partie inférieure des fûts encore en place dans le quai. Toutefois on peut bien supposer des bases postiches en

blocage ou en stuc qui auront complètement disparu (1). De plus, toutes ces colonnes sont diverses : l'une est de cipollin, l'autre est de brèche rose de Cori ; l'une est à cannelures, l'autre est à baguettes, et l'on n'observe aucune régularité dans leur alternance. Il paraîtrait donc qu'elles étaient de provenance diverse ; on ne prit pas la peine, en construisant le port, de faire exprès les cent cinquante colonnes environ qui étaient nécessaires pour les divers bâtiments de l'ensemble. Une partie au moins fut empruntée soit à des édifices détruits, soit à des dépôts de matériaux existant à Terracine (2) ou ailleurs : on ne leur demanda que d'avoir à peu près le même diamètre, qui est de 0m,46 à 0m,47 ; cela suffisait pour l'effet d'ensemble, pour le coup d'œil. On notera enfin, sans trop s'étonner, l'immense largeur de l'entre-colonnement, qui est de plus de douze diamètres. Elle était nécessaire pour que chaque colonne tombât en face du pilier des voûtes, ne rompît pas à l'œil l'arc de celles-ci, et surtout ne gênât pas son entrée. En réalité, bien que séparées du pilier par un espace de 2m,70, ces colonnes ont été traitées comme de véritables pilastres. Bien entendu, avec des proportions pareilles, l'entablement ne pouvait être qu'en bois.

On le voit donc, le port de Terracine devait être assez joli d'ensemble, mais le détail était plutôt mauvais. Il semble qu'avec cette petite ville, empereurs, ingénieurs, entrepreneurs, personne ne se soit trop gêné : on a voulu lui donner un bon port, et non l'embellir d'un chef-d'œuvre.

Il reste à Terracine des sculptures, et beaucoup en ont été emportées. On peut voir au palais Antonelli quelques débris, d'ailleurs médiocres, et sur la place Victor-Emmanuel un certain nombre de monuments et statues ; d'autres existent en divers lieux. Les statues sont des plus ordinaires ; il n'y a guère de bon qu'un buste et un hermès de Jupiter. Quant au reste, sarcophages, autels, cippes, ce sont des ouvrages de marbrier, tantôt passables, tantôt médiocres, toujours sans intérêt pour l'art. Le pêcheur qui accompagne l'inscription *C. I. L.*, X, 6350, dans la ville haute, est assez bien exécuté ; mais les seules œuvres qui méritent l'attention sont le petit bas-relief de Trajan et la tête de Féronie.

(1) J'ai eu tort de ne pas le noter, et de trop insister sur l'absence des bases en décrivant le Port dans les *Mél. de l'Ec. fr. de Rome*, *l. c.*

(2) On découvrit justement des dépôts de colonnes dans la terre, à la Vigna D'Isa et dans un clos voisin appartenant au comte Antonelli : elles y ont été laissées, et y sont encore sous le sol.

Le bas-relief, découvert en 1853 par M. l'ingénieur municipal Mollari dans le quartier de la Marina et publié par moi dans les *Mélanges de l'Ecole française de Rome* (1) est un fragment haut de $0^m,24$ et long de $0^m,59$, présentant treize personnages en haut-relief, le quatorzième, à gauche, s'apercevant seulement en partie. L'ensemble devait être une frise, ou plutôt un cordon, dans quelque petit édicule. Notre morceau représente une des scènes qui sans doute se succédaient tout du long; la matière est un excellent marbre blanc, et le travail soigné, fin, élégant; malheureusement certains personnages ont souffert, les têtes les plus importantes sont mutilées. La scène est facile à comprendre. Un personnage qui semble être un empereur, vêtu du *paludamentum*, assis sur un siège curule qui pose sur un *suggestus*, donne ses ordres à des hommes qui travaillent dans un chantier. Derrière lui, debout sur la même tribune, sont deux personnages en chlamyde, qui se penchent vers lui pour l'écouter. Devant, mais au pied du degré, se tient un autre personnage qui porte un *pallium* tombant sur l'épaule gauche, et qui, la main étendue tenant un rouleau, transmet les ordres aux travailleurs. C'est l'ingénieur; derrière lui, vues de face, sont trois personnes, dont l'une lui met la main sur le bras gauche. Le groupe central de la scène représente les ouvriers au travail. On voit une tour qui s'élève : un ouvrier, monté au haut, vient de poser une grosse pierre, et en prend une autre qu'on vient de lui monter au moyen d'une louve; deux autres ouvriers, à terre, les tibias protégés par des jambards qui paraissent être en bois et maintenus au moyen de courroies, taillent et parent des pierres avec l'*ascia*. A gauche enfin, un contremaître, vêtu de la chlamyde et accompagné d'un personnage debout derrière lui, fait transporter par un travailleur un gros fardeau; le reste de ce groupe est cassé. La tête du personnage assis, celle de l'homme debout derrière lui, celle de l'ingénieur et celle du contremaître sont malheureusement endommagées. Toute la figure de l'empereur est enlevée sur le marbre, excepté le bas de la joue et la partie voisine de l'oreille. C'est assez cependant pour que l'on distingue à peu près ces petits favoris analogues aux « pattes de lapin » des officiers du premier empire, et qu'un seul empereur romain a portés, Trajan. Malgré ces ravages, on reconnaît sans peine, dans ce fragment, une main expérimentée, et il provient, sans aucun doute, d'un élégant petit édifice.

(1) *Mél. Ec. fr. de Rome*, 1881, pl. XII.

La tête de Féronie (1), trouvée dans les thermes de la Punta di Leano en 1878, est aujourd'hui déposée sur la place Victor-Emmanuel. Elle est en marbre blanc, et mesure avec le cou 0m,51 de haut; elle provient par conséquent d'une statue extrêmement grande. Malheureusement elle est très mutilée. Le nez et le menton sont brisés; l'occiput et une joue manquent. Néanmoins, on reconnaît un style pur et une exécution très bonne; si les autres parties du colosse répondaient à ce que promet la tête, sa perte est bien à regretter. Aucun débris n'en a été trouvé; rien n'indique son attitude. Le cou, qui est tout ce qu'on a, s'incline légèrement à droite. La figure, d'une expression calme, peu accentuée, lève comme vers le ciel deux yeux grands, ouverts, un peu mélancoliques. Les cheveux, abondants et rejetés en arrière, étaient évidemment relevés en un chignon, qui manque ainsi que le haut et le derrière de la tête. Il y avait une coiffure : une rainure fait le tour de la tête et l'on y voit plusieurs trous profonds; la coiffure était sans doute en métal et se fixait ainsi dans le marbre. C'est sa présence qui rend très vraisemblable l'attribution de la tête à la déesse Féronie, qui se représentait, comme l'on sait, avec une couronne de boutons de grenadier. Le colosse aura été dressé, soit dans les thermes, soit dans le temple au-dessus, soit près de la source, soit dans le parc ou à la jonction des deux routes. On ne peut cependant l'affirmer tout à fait, car on n'a pas la preuve certaine que cette tête, qui montre par ses plaies avoir été équarrie à coups de masse, usée par un frottement intentionnel, creusée pour faire un mortier, provienne originairement de l'endroit même où on l'a trouvée. Il n'y a qu'une grande probabilité. Quoi qu'il en soit, c'est le meilleur morceau de statuaire qu'il y ait à Terracine.

La ville, toutefois, serait bien pauvre au point de vue de l'art sculptural, si le hasard n'y avait fait trouver la plus belle statue d'homme drapée qui existe.

C'est en 1846 que le *Sophocle Antonelli*, aujourd'hui au musée du Latran, fut trouvé dans les *Arene*, aux environs de l'amphithéâtre. Il décorait sans doute une salle, peut-être une bibliothèque. Welcker, dans une étude complète (2), a démontré que c'est une copie de la statue que l'orateur Lycurgue fit élever au théâtre d'Athènes en même temps que celles d'Eschyle et d'Euripide. L'original était de bronze, sans doute portrait authentique, la ressemblance ayant pu être prise de la statue que Sophon avait

(1) *Revue archéologique*, 1881 t. I, p. 371.
(2) *I. C. A.*, *Ann.* 1846, p. 129-147, et planche dans les *Monumenti inediti*.

fait élever à son père immédiatement après sa mort. Ce sont donc bien les traits de Sophocle qu'il faut reconnaître dans cette belle tête, portée par un corps vigoureux et où resplendit si vivement la maturité du génie et de l'âge. Il est inutile de décrire une statue aussi connue : chacun sait que le poète, représenté plus grand que nature, est là drapé dans son manteau, le bras gauche replié par derrière, le droit posé sur la poitrine et soutenu par les larges plis, la tête ceinte de la *tænia* des vainqueurs.

On a remarqué la ressemblance que cette pose donne au *Sophocle* avec l'*Eschine* d'Herculanum. Mais ç'a été généralement pour donner l'avantage au *Sophocle*. Je serais presque d'un autre avis. Il faut d'abord ne pas perdre de vue que cette pose est une des plus simples, des plus naturelles, des moins apprêtées, étant donné le costume athénien. Ramener le bras gauche en arrière pour serrer le manteau sur le corps et laisser le bras droit poser dans les plis de la partie supérieure, c'est mettre les mains dans ses poches, rien de plus. Avec cette pose doit donc concorder une expression générale de calme, de repos : pas de mouvement, nulle tension, aussi peu de pensée que possible. C'est en quoi l'*Eschine* est parfait. L'orateur, d'âge déjà très mur, est immobile, paisible; son visage n'a aucune expression passagère. Il a l'air d'être debout sur la place, dans un groupe, écoutant sans parler des amis qui causent devant lui; on voit presque le rayon de soleil dont il jouit dans un complet repos. Dans le *Sophocle*, on sent le mouvement. Il se drape, il pose. L'artiste n'a pas choisi le moment où la position depuis longtemps prise amène un calme parfait, insensible; il a saisi celui où le bras vient d'être ramené en arrière, où la jambe se campe en avant : son personnage marche presque. Il est vrai que l'effet est grand. Le sculpteur y a pris l'occasion d'une attitude plus haute et plus large. Tout vrai et tout parfait qu'il est, l'*Eschine* à côté du *Sophocle* a l'air d'un bourgeois près d'un roi. Il y a dans la belle tête du poète, dans l'aspect vigoureux de son corps, dans l'ampleur de sa pose, jusque dans le jeu des draperies, comme un rayonnement héroïque qui fait tout de suite impression. On n'est pas saisi aussi vite par l'expression concentrée et simple de l'*Eschine*. Pour nous, ces différences garantissent la fidélité des portraits : on sait que Sophocle a été l'un des plus beaux hommes de son siècle; Eschine, au contraire, ne pouvait lutter avec l'aspect imposant et le geste dramatique de Démosthène.

Les deux statues sont les bonnes copies de chefs-d'œuvre que l'on n'a plus, dont on ne sait pas même les auteurs. Tout ce qu'on

peut dire du *Sophocle*, c'est que le Terracinais qui l'acheta fit au moins preuve de bon goût.

La ville elle-même, dans les ouvrages dont on vient de voir le détail, faisait preuve d'une certaine richesse, d'un état assez florissant. Dans les beaux siècles de l'Empire, il en fut de même pour plusieurs des vieilles cités italiques. Surtout les villes maritimes eurent encore de beaux moments. Il suffisait du goût d'un empereur, d'un besoin parfois passager, d'une mode ou d'un hasard quelconque, pour que l'attention du souverain se fixât sur un point de la côte. D'immenses travaux se faisaient : Centumcellæ, qui n'était rien, Ostie, qui devint colossale, Misène, qui fut créée, Antium, qui dut sa renaissance à ce que Néron y vit le jour, Baïes, Pouzzoles, où la vogue attirait empereurs et public, en conservent encore les restes. Terracine n'alla pas aussi haut ; son empereur, Galba, ne régna guère et n'eut pas le temps de penser à elle. Mais les Césars, les Antonins lui donnèrent un moment de splendeur. Malheureusement ces créations rapides étaient rarement très durables. La plupart de ces villes n'eurent qu'un temps, et assez peu demeurèrent florissantes jusqu'à la décadence générale. Terracine ne fit pas exception.

CHAPITRE VIII.

DÉCADENCE. LES CHRÉTIENS. LES BARBARES.

Causes de décadence : le Port ne peut avoir qu'une durée bornée, la *Via Appia* devient impraticable, l'état des Marais Pontins empire sans cesse; décadence générale du monde romain. La *Via Severiana*. Le christianisme : origines de l'église terracinaise, saint Pierre et saint Paul. Saints terracinais : Epaphrodite, Domitille, Nérée et Achillée, Césaire, Eusèbe, Félix et autres martyrs plus ou moins authentiques. La légende de saint Quart et les premiers sanctuaires. Premier évêque certain, 313. Evêques et martyrs faux ou douteux : saint Valentin, le B. Félix, etc. Terracine au quatrième siècle. Le consulaire Avianius Vindicianus. Persistance du paganisme. Les Barbares : saint Sylvien, saint Eleuthère. Chute de l'Empire d'Occident.

La prospérité dont jouit Terracine à l'époque des Antonins ne pouvait se maintenir que si les causes qui l'avaient créée subsistaient. Tant que le Port et l'Appia fonctionnaient, elle ne pouvait avoir d'autre raison de décroître que la décadence générale de l'Italie et de l'Empire. Malheureusement pour elle, ces deux éléments de sa splendeur relative devaient lui manquer l'un après l'autre.

J'ai exposé ailleurs (1) les raisons qui empêchent un port créé à Terracine de subsister à travers les siècles, à moins d'un entretien perpétuel aidé de moyens mécaniques dont ne disposaient pas les anciens. Le travail incessant des dragues à vapeur permet seul aujourd'hui de faire durer éternellement un port sur les plages de cette espèce, — en le recreusant à mesure qu'il s'ensable. La plage du Latium, l'*importuosum littus* de Pline, le type, en Italie, des *spiagge sottili*, si bien étudiées par le Col. Cialdi (2), gagne si rapidement sur la mer dans les parages de Terracine

(1) *Le port de Terracine, histoire et archéologie*, *Mél. Ec. fr.* 1881, p. 344-347.
(2) Alessandro Cialdi, *Del moto ondoso del Mare.*

qu'il est facile de suivre à vue d'œil ses empiétements. Au temps des Antonins, le mur qui séparait les maisons de la plage était, comme on l'a vu (1), au milieu de la place Victor-Emmanuel. Le mur fait dans la première partie de ce siècle pour remplir le même office devant les maisons de la *Marina* est aujourd'hui détruit comme inutile : la plage qui s'étend devant lui a environ 50 mètres et croît toujours. J'ai pu, en trois ans de séjour, saisir sur le fait la marche du phénomène. A mon arrivée, du Palais Sarti à l'Acqua Sulfurea on n'avait pied presque nulle part; peu avant, un bon nageur s'y était noyé. Aujourd'hui la mer vient toujours battre les mêmes écueils ; mais, jusqu'à une certaine distance, sa profondeur varie de $0^m,80$ à $1^m,60$. Dans quelques années, le bas-fond sera plage, et elle fera tout d'un coup un grand pas en arrière ; elle a dû en faire ainsi plusieurs depuis l'antiquité, et d'ailleurs son recul constant se chiffre chaque année par mètres. Tel est l'effet de la démolition des sables fins par le ressac et de leur aplanissement par la houle, aidés ici par l'apport des troubles de l'Amasenus.

Toutefois, Terracine n'est pas Port-Saïd, qui disparaîtrait en peu de temps si l'on cessait de l'entretenir. Ici la marche du phénomène n'a pas la rapidité effrayante qui est son caractère là-bas. Il a fallu des siècles pour que le port disparût. Il est demeuré certainement en activité pendant toute la durée de l'Empire. Il servait encore sous Théodose. Un passage du code Théodosien et une lettre de Symmaque en font foi (2). Il est vrai que probablement il n'était plus en parfait état : la médiocre qualité des constructions supérieures et l'action fatale qui s'exerçait sur son bassin ne pouvaient pas lui permettre de traverser intact un âge de ruine et d'abandon comme l'ont été pour les ouvrages publics les siècles de la décadence et des guerres civiles. Néanmoins il subsistait ; mais il ne pouvait suffire tout seul à la prospérité de Terracine : si celle-ci perdait la grande voie de communication par terre qui avait fait son importance dans l'Italie romaine, elle devait se trouver comme réduite à une position insulaire. Et c'est ce qui lui arriva.

La transformation de l'Appia par Trajan était certainement une belle œuvre. Mais, en fait de travaux publics, les plus beaux ne sont pas toujours les meilleurs. Dans le trajet des Marais Pontins la *Via Appia* n'avait jamais subsisté sans un entretien continuel :

(1) Voy. le ch. précédent.

(2) *Cod. theod.*, lib. XIV, tit. VI, *De calc. coct.*, lex 3 ; Symm., *Ep.*, X, 59.

la nature même du sol qui la portait l'exige. L'engloutissement insensible que subit tout ce qui pèse à sa surface, les affaissements soudains auxquels il est sujet, les ravages des pluies, des crues, cent autres causes nécessitent encore pour la voie moderne un travail grand et continu. Il en était de même pour l'antique ; ses bornes milliaires nous racontent son histoire : nous y voyons Auguste, Vespasien, Nerva, Antonin, Dioclétien, Constance, Constantin, Julien, Jovien, tous les empereurs occupés sans cesse à y travailler (1). Tant qu'il s'agissait encore de la chaussée d'Ap. Claudius, les dommages se réparaient facilement : il suffisait de recharger le cailloutage de la route, c'était l'affaire de quelques charretées. Après Trajan, il n'en fut plus de même. Le moindre dérangement dans le dallage gênait grandement la circulation, et la réparation n'était plus si simple. C'était bien pis encore si l'instabilité du sol disloquait en un point quelconque le soubassement massif, qui n'avait d'autres appuis réels, à d'immenses intervalles, que les pilotis des culées des ponts. Alors la route était absolument et complètement barrée, et il ne fallait pas un petit travail pour la remettre en bon état. Ajoutons que l'ouverture des ponts ne semble pas avoir été bien calculée : elle était insuffisante. Dans les grandes crues les eaux s'accumulaient contre la route, puis se déversaient par-dessus, non sans y faire de sérieux dégâts (2). Il n'était donc pas toujours facile d'aller de Rome à Terracine par l'Appia ; on faisait plus souvent le voyage de Lucilius que celui d'Horace. Mais la *Setina* et la route des Volsques étaient-elles en meilleures conditions? On peut affirmer que pendant les époques troublées de l'Empire, au temps de l'anarchie militaire, des guerres civiles, quand tout au monde s'en allait en décomposition et en ruines, la communication put souvent manquer. Il y a un siècle et demi d'intervalle entre les bornes des Antonins et celles de la Tétrarchie.

La communication avec Capoue et Naples finit elle aussi par avoir le même sort. Entre le Pesco Montano et l'Acqua Santa, la route était beaucoup plus basse que ne l'est la voie moderne. Ses restes sont sous celle-ci, et à droite, sur les rochers et dans l'étroite grève qui leur fait suite après la Torre Gregoriana : ils sont en certains endroits à 4 mètres au-dessous du tablier moderne, et nulle part elle ne pouvait être à plus de 3 mètres au-dessus de l'eau. C'était peu ; d'autant que là n'était pas le seul

(1) Pratilli, *Via Appia*, p. 28. *C. I. L.*, X, p. 684-689.
(2) Prony, *Marais Pontins*, p. 243.

danger. Du mont S. Angelo se détachent fréquemment d'énormes rochers qui tombent sur la route : la voie moderne en a souvent souffert, et plusieurs, qui la menaçaient, ont dû être murés sur place; il faut les surveiller constamment. On ne le fit pas toujours dans les temps antiques ; car d'immenses blocs, vrais quartiers de montagne évidemment descendus des hauteurs, forment aujourd'hui de gros écueils précisément à la place qu'occupait l'ancienne route. Ce sont eux qui l'ont détruite : ils l'ont défoncée, ont renversé le parapet qui la défendait contre les lames ; ou si, dans les parties où celui-ci était taillé dans le roc, il a pu soutenir leur choc et leur poids, ils l'ont en tous cas obstruée. En même temps, la mer, en contact immédiat avec elle, l'attaquait sans relâche par-dessous. Un beau jour, elle l'a ruinée ; tout s'est écroulé et les flots en ont dispersé les débris. Du Pesco Montano à l'Acqua Santa, l'Appia disparut et la communication fut rompue jusqu'au pontificat de Pie VI. Quand on examine ses vestiges, on assiste à cette destruction comme si elle s'accomplissait sous nos yeux.

Un autre fait également sûr est le mauvais état des Marais Pontins. Rien n'avait été fait sous l'Empire pour améliorer leur condition. Le projet de César était demeuré lettre morte. On n'avait plus songé qu'à la route. On renonçait à les détruire, on se contentait de les traverser. Mais les forces naturelles agissaient, et nous n'avons besoin d'aucun témoignage pour les suivre sûrement dans leur marche après en avoir noté les commencements. Quand elles ne sont arrêtées par rien, elles vont vite, et ici tout contribuait à favoriser leur action. La dépopulation des campagnes italiennes pendant les siècles de la décadence est connue : qu'on juge ce qu'elle devait être dans un pays pauvre d'habitants dès l'époque républicaine. Il est évident qu'à la fin de l'Empire les Marais Pontins ne pouvaient être que dans un état aussi mauvais, sinon pire, que celui où les trouva Pie VI. Incultes et incultivables, tourbières formées ou en formation, marécages n'asséchant quelques mois de l'année que pour devenir plus pestilentiels, autres qui n'asséchaient jamais, vastes étangs sans autre régulateur que l'évaporation atmosphérique, terrains bas où les cours d'eau sans écoulement débordaient à l'aise dans leurs crues et que la forêt, si funeste en plaine, commençait à envahir jusqu'au pied des monts déboisés : telle était leur physionomie. On n'y voyait plus que des troupes d'esclaves appartenant aux grands propriétaires, — pauvres diables minés par la fièvre, sans force vitale, travaillant mollement quelques heures

par jour, jusqu'à ce qu'un soir, après quelque fatigue, ils s'endormissent pour ne plus se réveiller, passant de la vie à la mort sans même s'en apercevoir (1). Les travaux de Trajan avaient eux-mêmes contribué à rendre le régime des eaux plus déplorable. Sa route, avec son soubassement massif, formait une digue qui, dans les temps de crue, entretenait l'inondation dans toute la partie gauche de la Plaine Pontine. Il fallait attendre que les eaux fussent assez hautes pour escalader un si gros obstacle, et, ce premier trop-plein déchargé, s'écouler lentement par des ponts trop étroits et trop rares. Tout conspirait à rendre un immense morceau du territoire improductif pour les habitants et pernicieux pour la santé publique.

Si l'on ajoute à ces causes naturelles, fatales, irrésistibles de ruine les troubles et les malheurs de l'Italie entre Commode et Dioclétien, qui eurent à tout le moins pour effet d'empêcher qu'on n'y portât remède, on s'imaginera aisément en quel état pouvait être Terracine, même en la supposant une des plus fortunées. Il est heureux du reste que nous puissions surprendre ces trois faits si importants dans sa vie : la décadence de son port, la ruine de la Via Appia, et le mauvais état de la *Palude*; car, au second et au troisième siècle, les auteurs ne parlent plus trop d'elle.

Suivant l'*Histoire Auguste*, au temps de Commode et de Pertinax, elle aurait compté parmi ses habitants le gendre de Marc-Aurèle, Ti. Claudius Pompeianus, deux fois consul, que la faiblesse de sa vue servit si à propos en lui permettant de vivre loin de Commode et de refuser la pourpre offerte par Didius Julianus (2).

C'est sans doute sous Caracalla qu'elle eut pour curateur C. Cæsonius Macer Rufinianus, ancien préteur, qui fut plus tard consul et proconsul d'Afrique, puis *comes* d'Alexandre Sévère (3).

Les inscriptions terracinaises de cette époque ne disent rien.

(1) Liv. VI, 12. Prony, *Marais Pontins*, *Mémoire*, p. xx, signale cette « atonie générale, cette faiblesse d'organisation, qui rend l'état de vie très voisin de l'état de mort : aussi des morts spontanées étaient-elles les suites d'un travail un peu forcé, elles arrivaient même sans être provoquées par un travail extraordinaire. On a trouvé, dans les chemins et dans les champs, des paysans qui semblaient s'être endormis, et qui avaient cessé de vivre. »

(2) Spart., *Did. Jul.*, 8; Dion Cass., LXXI, 3, 20; LXXIII, 3; Herod., I, 8, § 6; Capit., *M. Ant.*, 20; Volc. Gall., *Avid. Cass.*, 11, etc.

(3) Grut., 381, 1.

Ce ne sont que des épitaphes, comme les monuments ne sont que des tombeaux. Plusieurs de ceux de la *Valle* datent du deuxième et du troisième siècle ; l'un d'eux, au bord de la *Strada delle Scifelle*, a fourni un texte intéressant, mais d'un caractère tout privé : c'est un décret des Pontifes sur une question de droit funéraire (1). De monuments municipaux exécutés pendant cet âge, je n'ai trouvé ni mention ni ruines.

Il était impossible cependant que cette partie de l'Italie n'eût sa part dans le grand mouvement de travaux publics qui signale les principats de Septime Sévère et de Caracalla. Ce fut de Terracine que partit la route appelée Via Severiana (2). Cette route complétait la grande voie littorale qui faisait le tour de l'Italie, et dont les tronçons avaient été faits successivement par différents princes. La *Via Appia* en jouait elle-même le rôle entre Sinuesse et Terracine, doublée par une autre route plus voisine de la mer, dont j'ai reconnu les restes dans le *Salto di Fondi*. La *Severiana* partit de l'Appia et alla rejoindre la *Laurentina*, en suivant la côte, passant sous Circeii. On n'en voit plus aucune trace ; mais j'ai eu le bonheur de la rencontrer en deux endroits ; auprès du Monte Circello, dans un champ où la culture découvrit ses dalles, et dans les *Arene* de Terracine, où on la rencontra en remuant les sables. Ces deux points donnent sa direction. Elle remplaçait vraisemblablement dans cette partie, comme la plupart des voies impériales, un ancien chemin de communication locale, celui de Terracine à Circeii. Elle devait partir du carrefour de l'Appia et de la rue de la *Marina*, faire un coude, traverser le quartier des *Arene*, passer près de l'Amphithéâtre, et filer vers le Circeo, en dedans de la dune, comme la route qu'on fait aujourd'hui.

Son intérêt pour Terracine ne pouvait d'ailleurs qu'être faible. Elle ne lui donnait avec Rome qu'une communication longue et indirecte. Pour venir de la capitale, mieux valait prendre, comme on le faisait autrefois quand l'Appia se trouvait gâtée, l'ancienne route du temps des Volsques, par Setia et Privernum. Au Fanum Feroniæ, on trouvait un tronçon d'*Appia* encore en état dans la *Valle*. Puis, si l'on voulait dépasser Terracine, il fallait, comme du temps d'Horace, prendre la route d'en haut, si incommode : et celle-ci même, ainsi qu'on le verra, était en mauvais état dans les derniers temps de l'Empire. Quant à la Severiana, son but était

(1) *C. I. L.*, X, 8259. Cf. *Mél. éc. fr. de Rome*, 1881, p. 44 et 251, et *Bull. I. C. A.*, 1881, p. 63.

(2) Desj., *Table de Peut.*, p. 240. *C. I. L.*, X, 6811.

tout militaire. La pression des Barbares sur l'Empire, arrêtée par Trajan et Marc-Aurèle, et que Sévère combattait, atteignait déjà la Méditerranée : les Barbares du Nord touchaient le Pont-Euxin, ceux de l'Orient pouvaient arriver jusqu'aux côtes de la Syrie, la piraterie devenait une invasion. L'empereur voulut compléter, pour la défense des côtes italiennes, la voie stratégique du littoral, qui reliait tous les ports, et permettait de se porter rapidement où un débarquement était à craindre.

Mais ni les voies militaires, ni les légions, ni les flottes, ni Septime Sévère, ni Claude II, ni Aurélien, ni Probus ne pouvaient plus défendre l'empire d'une autre invasion, intérieure, qui devait le conquérir, le tranformer, le faire disparaître dans une refonte générale du monde. Les progrès du christianisme sont, pendant cette période, le fait vraiment intéressant dans l'histoire de chaque cité. C'est dans ces siècles que les traditions locales placent l'âge héroïque des églises, les martyrs, les ascètes, les confesseurs, les premiers évêques, et avec eux les persécutions, les supplices, les conversions, les miracles, un monde de faits et de personnages demi-fabuleux demi-réels, dans la légende desquels il n'est pas facile de retrouver l'histoire (1).

L'église de Terracine se vante d'être une des plus anciennes d'Italie, mais on ne sait rien de certain ni sur sa fondation, ni sur son auteur. Elle vénère comme son premier évêque un saint Epaphrodite, qui lui aurait été donné par saint Pierre. A en croire la tradition locale, cet Epaphrodite serait un des soixante-douze disciples, et saint Pierre l'aurait consacré en se rendant à Rome, sans doute par la *Via Appia*, ce qui ferait de l'Eglise de Terracine l'aînée de celle de Rome même. « *Così la fama*, » ajoute prudemment, dans son œuvre manuscrite, Contatori, si crédule d'ailleurs. De plus « *ut pie creditur*, » dit-il dans son œuvre latine, Terracine aurait entendu la prédication de saint Paul. Enfin, s'il faut en croire Lucenti, dans une note à l'*Italia Sacra*, saint Epaphrodite aurait prêché aux Véliternes et évangélisé la campagne romaine.

Mais l'existence même de saint Epaphrodite est plus que douteuse. Le nom se trouve dans l'épître de saint Paul aux Philip-

(1) Les rapides discussions qui vont suivre ne prétendent ni être complètes, ni faire un chapitre d'hagiographie ; mais il a paru impossible de ne point passer en revue les légendes des saints terracinais, d'abord parce qu'elles sont à peu près tout ce qu'on a sur ces époques, ensuite à cause des détails locaux fort intéressants qu'elles contiennent.

piens (1) ; mais rien n'indique qu'il puisse s'agir de ce prétendu évêque. On ne saurait même à quel siège l'attribuer, tant les textes, récents d'ailleurs, qui le nomment (2) sont confus et vraisemblablement corrompus. Baronius (3) avait proposé, avec toutes sortes de doutes, de le dédoubler en trois personnages : l'évêque donné à Terracine par saint Pierre, l'apôtre des Philippiens et un évêque d'Hadria. Mais le seul texte sur lequel s'appuie l'existence du premier, un passage de Siméon Métaphraste (4), est plus suspect que ne le croient les Bollandistes de renfermer une erreur, soit de l'auteur, soit du copiste : il peut très bien s'agir de Tarragone. Et d'ailleurs, quelle autorité !

Au reste, quand même ce serait Terracine, le témoignage n'en serait pas moins nul. Suivant cette légende, saint Pierre, après peu de temps passé à Rome à baptiser les prosélytes et à organiser l'Eglise à la tête de laquelle il plaça saint Lin, serait venu à Terracine, et, après y avoir fait évêque Epaphrodite, aurait passé à Sirmium, que Métaphraste met en Espagne : la date serait, dit-on, l'année 46. Mais on ne croit plus guère aujourd'hui à un voyage de saint Pierre à Rome avant l'année 61 (5). On ne gagnerait rien non plus à déplacer les faits et à transporter la consécration d'Epaphrodite aux années qui s'écoulèrent entre 61, la plus ancienne date possible de la venue de saint Pierre, et 64, date probable de sa mort : on ne sait rien, en effet, ni de l'itinéraire qu'il suivit pour gagner la capitale de l'Empire, ni de ce qu'il fit pendant cette période, où l'on ignore même s'il voyagea.

Quant à saint Paul, son passage par Terracine en 61 est indubitable. On sait en effet (6) qu'il débarqua à Pouzzoles, gagna la *Via Appia* et la suivit ensuite jusqu'à Rome. Il dut coucher à Terracine. Le récit des Actes montre que lui, ses compagnons et l'escorte qui les conduisait voyageaient par journées d'étape, faisant environ dix lieues par jour. La première les porta de Pouzzoles à Sinuesse, où ils rejoignirent l'*Appia* ; la seconde de Sinuesse à Terracine ; la troisième de Terracine aux *Tres Tabernæ*, entre Cisterna et Velletri ; la quatrième à Rome : un groupe de fidèles était venu l'attendre aux *Tres Tabernæ*, quelques-uns même

(1) Paul., *ad Phil.*, c. 2 et 4.
(2) Voy. Bolland., 22 mars.
(3) Baron., *Ann.*, *ad a.* 60.
(4) Sim. Metaphr., *Serm. Apost.*, 29 jul...
(5) Renan, *Antechr.*, p. 27, et Appendice ; Aubé, *Des persec. de l'Egl.*, p. 124.
(6) *Act. Apost.*, 28.

avaient poussé jusqu'au Forum d'Appius. Il est donc certain qu'il arriva le soir à Terracine, y passa la nuit et repartit le lendemain matin. Voilà tout ce qu'on peut dire. Y avait-il déjà, parmi les Juifs qui existaient certainement à Terracine ou parmi les gens du pays, des personnes ayant connaissance de la nouvelle doctrine? Peut-être, puisqu'il y en avait à Pouzzoles; mais c'est douteux, car Terracine était loin d'être aussi fréquentée et d'attirer autant de Romains. D'ailleurs les Actes parlent toujours des séjours que fait Paul et des fidèles qu'il rencontre; de Terracine, ils ne disent rien.

Il faut descendre jusqu'au quatrième siècle pour trouver un évêque certain de Terracine; et on ne rencontre pas avant le troisième de traces non équivoques de sa communauté chrétienne. On doit certainement la supposer antérieure; mais, quand on examine l'histoire de tous ses premiers personnages, le doute s'impose sur chacun d'eux.

Douteuse dans son existence même est Flavia Domitilla, vierge et martyre. Elle n'a pour elle qu'un texte chancelant rapporté par Eusèbe (1); et on la tient en général maintenant pour un dédoublement de la vraie Domitille, nièce de Domitien, femme de son cousin Clemens, probablement chrétienne, et qui fut exilée en 95 dans une des îles Pontiennes, — Pandataria (Ventotene), dirait Dion Cassius (2), Pontia (Ponza), dirait saint Jérôme (3). Bien que défendue par M. de' Rossi (4), sa réalité reste incertaine; mais dès le quatrième siècle, elle s'était substituée à l'autre dans la vénération de l'Eglise (5). Avec elle sont honorés deux saints célèbres, mais étrangement travestis par la légende, les prétendus eunuques Nérée et Achillée, et les vierges Euphrosyne et Théodora, soi-disant compagnes de leur martyre. La découverte de leurs monuments dans la basilique de Sainte-Pétronille, au cimetière établi près de la sépulture de famille de Flavia Domitilla à la catacombe de Tor Marancia, a ajouté grandement à l'importance d'une autre tradition, plus ancienne, conforme à ce que dit d'eux leur *elogium* écrit par saint Damase, et duquel une co-

(1) Eus., *Hist. eccl.*, II, 18.

(2) D. C. ep. Xiphil., *Domit.*, p. 226-257.

(3) Aubé, I, p. 178.

(4) De Rossi, *Bull. arch. crist.*, 1875, p. 69 et suiv.

(5) Voy. De Rossi, *B. A. C.*, mars et déc. 1865; Aubé, *Légalité du Christ.*, *Ac. I. et B.-L., Comptes rendus*, juin 1866; L. Lefort, *Rev. arch.*, 1876, I, p. 172-174; Renan, *Evang.*, p. 227-233; Mommsen, *C. I. L.*, I, p. 172-173; Duruy, *H. des R.*, t. IV, p. 235.

pie existait près de leur sépulture (1). Ç'auraient été deux soldats des cohortes prétoriennes. Quoi qu'il en soit de l'authenticité de cette version, il est prouvé qu'il n'y a rien de réel dans le roman qui en fait deux eunuques et où figurent Luxurius et Aurelianus, Théodora et Euphrosyne et leurs fiancés Sulpicius et Servilianus. La première origine de ce conte assez grossier ne peut être antérieure au quatrième ou cinquième siècle, et sa forme actuelle date de longtemps après (2). Or c'est lui qui a donné naissance au culte de sainte Domitille et des saints Nérée et Achillée à Terracine. Une inscription sur la place Sainte-Domitille atteste que la chapelle élevée en ce lieu, en 1619, par Pomponio de Magistris, évêque de la ville, occupait l'emplacement même de la chambre où les trois vierges furent brûlées. Quand bien même l'existence de la seconde Domitille serait sûre, ni elle ni les prétoriens Nérée et Achillée n'auraient que faire ici.

Plus vénéré encore que la douteuse Domitille est le patron de la ville, saint Césaire, que l'on fête le 1er novembre.

Il est aussi très célèbre. « Son nom, dit Tillemont (3), se trouve ce jour-là dans quelques exemplaires du Martyrologe attribué à saint Jérôme, sans parler de Bède, Raban, Usuard et des autres postérieurs; sa fête est encore marquée dans l'ancien calendrier romain du P. Fronto et dans le *Sacramentaire* de saint Grégoire. Il y a à Rome une église fort célèbre de Saint-Césaire, dont il est parlé dès l'an 603. Elle a été autrefois une abbaye. Le corps du saint y a été longtemps et a depuis été transporté dans celle de Sainte-Croix. Saint Annon, évêque de Cologne, en emporta un bras pour son église; saint Bernard, s'en revenant à Clairvaux après le schisme de Pierre de Léon, en tira une dent avec un miracle visible. L'église de Terracine l'honore encore aujourd'hui comme son patron. Les Grecs en font aussi mémoire (4) le septième jour d'octobre. Mais il faut nous contenter de savoir que Dieu a glorifié ce saint et veut que nous l'honorions comme un martyr. » Et c'est déjà beaucoup, s'il faut s'en tenir à la discussion faite par Tillemont même des récits exactement rapportés

(1) Voy. *Rev. arch.*, 1874, I, p. 360-365; 1875, I, p. 199; II, p. 39-40, et les passages correspondants du *B. A. C.*

(2) Aubé, *Persée. de l'Egl.*, I, p. 179; *Rev. arch.*, De Rossi, 1874, I, p. 365; *B. A. C.*, 1874, fasc. I, p. 25. M. Renan incline toutefois à le rapporter au troisième siècle : *Marc-Aurèle*, p. 245.

(3) Till., *H. Eccl.*, II, p. 187. Cf. Ruinart, *Act. Sinc.*, p. XXIII.

(4) Il faudrait être sûr qu'il n'y a aucune confusion avec S. Césaire de Nazianze.

par Surius (1). Elle n'en laisserait presque rien subsister. On peut peut-être en tirer mieux.

Voici en résumé ce qu'ils donnent.

Vers le temps où Claude (Néron) tua sa mère, il ordonna que, dans le monde entier, on persécutât quiconque refuserait de sacrifier aux idoles. Il y avait à cette époque à Terracine un pontife nommé Firminus, qui, poussé par l'esprit du mal, persuadait de sacrifier tous les ans à Apollon un jeune homme des plus beaux de la ville. On le revêtait d'armes magnifiques, et, à cheval, il se précipitait du haut de la montagne. Son corps était ensuite brûlé et les cendres conservées en grand honneur dans le temple. Un diacre du pays, nommé Césaire, revenant d'Afrique, est témoin du sacrifice et proteste avec indignation : le pontife Firminus le fait arrêter. Après huit jours, Luxurius, un des principaux de la ville, fait venir de Fundi le consulaire Léontius pour juger Césaire. Ce magistrat l'interroge et lui ordonne de sacrifier aux dieux : il le menace et le fait conduire au temple. Mais, à la parole du saint, le temple s'écroule et écrase Firminus ; Césaire est conduit en prison. Au bout d'un an et un mois, Léontius revient, et on lui amène Césaire, tout amaigri et vêtu uniquement de ses cheveux ; mais une lueur divine rayonne sur lui. Léontius la voit, croit, se jette aux pieds du prisonnier, est baptisé par lui, reçoit d'un prêtre nommé Julien le corps et le sang de Jésus-Christ et meurt. Luxurius alors fait prendre Julien et Césaire et les fait jeter à la mer : il meurt lui-même rongé par un serpent.

Tel est le récit le plus simple. D'autres y ajoutent des circonstances. Ainsi Césaire, pendant que le jeune homme s'élance, étend les bras, et il tombe sans se faire de mal du haut du Pesco Montano, que le texte appelle la *Rave rouge*, — nom par parenthèse tellement bien trouvé qu'il doit être vraiment une dénomination du pays (2). Une chapelle dédiée à sainte Barbe (3) s'élevait autrefois dans le quartier de la *Marina* au lieu où s'était tenu le saint diacre pendant qu'il accomplissait le miracle. Du reste, et dans ce récit, et dans celui qui lui fait suite, la topographie terracinaise est fidèlement observée : il est évident que l'auteur connaît le pays. Tout indique que nous avons affaire à une légende née dans l'Eglise même de Terracine ; et cela est d'autant plus im-

(1) Sur., *Vit. Sanct.*, t. VI, p. 12 et suiv.
(2) Voy. P. Frilli, jésuite, *Vita S. Cæsarii*, 1698.
(3) Voy. ch. X.

portant qu'elle ne finit pas avec Césaire et Julien, ainsi qu'on le verra tout à l'heure.

La chronologie au contraire est moins sûre. Surius laisse le fait sous Néron, ce qui est invraisemblable. Baronius (1) le met sous Trajan, ce qui le rapporte à la première persécution régulière. Les interrogatoires, à ce point de vue, sont frappants. Il n'y a point de discours, point de détails étranges, point, par exemple, de ces tortures que les Romains n'ont pas usitées. Je donnerai plus loin ceux des chrétiens victimes des suites de l'affaire de S. Césaire : il semble qu'on assiste à une enquête faite par Pline le Jeune, suivant les règles qu'il formule dans ses lettres. On se borne à constater la qualité de chrétien et le refus d'adorer les dieux. De telles particularités donnent à ces actes une couleur de vérité que la puérilité des miracles et des détails d'invention ne réussit pas à enlever.

Mais que dire maintenant du consulaire de Campanie? Il n'y en avait point, pas plus que de province de ce nom où eût été Terracine, ni sous Néron, ni sous Trajan. On verra plus loin que l'auteur n'a pas une idée bien nette de ce que c'est qu'un magistrat romain. Les enquêtes sont faites et les jugements prononcés indifféremment par Leontius, par Luxurius, ou même par le fils de Leontius. Outre l'anachronisme, il y a inconséquence et impossibilité. Et puis quels noms, au premier siècle, en Occident, pour des hommes d'un certain rang, que Leontius, Luxurius, plus loin Eusebius, sans compter Cæsarius lui-même!

Tout ce que l'on peut dire jusqu'ici, c'est qu'il n'y a pas de raison absolue pour nier l'existence même de S. Césaire et le fait de son martyre. Mais tous les détails du culte d'Apollon (2), toutes les particularités du récit et tous les accessoires sont évidemment de fantaisie. Quant à l'époque, elle peut flotter depuis Trajan jusqu'à Galère. Une chose seule pourrait la fixer, une date sûre venant d'autre part.

Quand Leontius fut mort, sa femme et ses fils l'ensevelirent « *in agro Varano*, » auprès de la ville. Les corps de Césaire et Julien, rejetés par les flots, furent recueillis par un moine qui avait demeuré avec eux, nommé Eusèbe. Il les enterra, et demeura cinq jours à prier sur leur tombe. Ce que voyant, beaucoup de Terracinais allaient au lieu où il se trouvait, et le

(1) Bar., *Not. ad Mart.*, I, nov. 6.
(2) Voy. ch. V.

B. Félix, prêtre, leur administrait le baptême (1). Alors Leontius, fils du consulaire, fait prendre l'un et l'autre par des soldats, et, entouré des principaux de la cité, les interroge en ces termes : « Etes-vous esclaves ou libres ? — Nous sommes esclaves de N.-S. Jésus-Christ. — Comment vous nommez-vous ? — Félix et Eusèbe. — Pourquoi prêchez-vous des sottises contre le salut de la République et du Prince ? — Nous ne prêchons point de sottises, dit Félix, mais une saine et vraie doctrine. Nous adjurons de craindre Dieu et de le connaître ; et si vous le connaissiez, vous, vous pourriez obtenir la vie éternelle. » Leontius alors dit au peuple : « Que vous en semble ? » Les uns s'écrient : « C'est une bonne doctrine. » Les autres protestent, disant qu'ils séduisent le peuple. Voyant que l'on disputait ainsi, Leontius les fait reconduire à la prison. C'est exactement ce que son père avait dit, entendu et fait dans l'affaire de S. Césaire.

Dans la nuit, Léonce fait parler aux deux saints, et, ne pouvant les amener à céder, ordonne qu'on leur coupe la tête, et qu'on jette leurs corps dans le fleuve. Le fleuve les porte à la mer; la mer les dépose au rivage près de la Pineta. C'est alors que Quart, prêtre capouan, les découvre, retrouve miraculeusement les têtes, et va les ensevelir chez lui avec S. Julien et S. Césaire. Ils sont encore là au temps du narrateur, et on y va les visiter et prier.

D'autres actes, ceux des saintes Archelaa, Thècle et Susanne, martyrs à Nole, font connaître un consulaire de Campanie nommé Leontius, dans la persécution de Trajan Dèce, commencée en 250. Pratilli (2), qui trouve dans les actes des SS. Eusèbe et Félix le nôtre appelé Dracontius, ne croit pas que ce soit le même. D'un autre côté, Tillemont retrouve Luxurius et Leontius dans les actes de saint Hyacinthe (3), avec des circonstances toutes semblables, mais avec d'autres aussi qui empêchent, comme le voudrait Baronius (4), qu'on ne place l'affaire sous Trajan. Ne pourrait-on pas laisser le tout sous Trajan Dèce, au temps duquel conviennent à peu près les titres et noms des personnages dans nos actes de saint Césaire ?

Je pense que l'on peut s'arrêter aux conclusions suivantes.

(1) Il est possible que ce personnage soit en partie un dédoublement de S. Félix de Nole, dont la légende confuse s'est faite par la fusion de plusieurs histoires différentes. Voy. Ruinart, *Act. Sinc.*, p. 256-257.

(2) Pratilli, Via Appia, *De Cons. Camp.*, p. 576.

(3) Surius, 26 juill., p. 311, § 1.

(4) Bar., 100, § 12.

La légende de saint Césaire est probablement fondée sur un fait réel. Mais, comme il arrive si souvent, le narrateur a pris des circonstances, et même des personnages, un peu partout, et surtout dans des traditions postérieures. Il semble raisonnable d'admettre, ou que les faits appartiennent à la persécution de Trajan Dèce, ou qu'ils se sont passés antérieurement, mais ont été placés par le narrateur dans un cadre de cette époque : la première supposition est, de beaucoup, la plus vraisemblable, le nombre de chrétiens que l'on voit à Terracine suffirait à le faire penser.

La légende, dans la forme actuelle, est certainement terracinaise. Elle a été écrite pour donner une partie importante de l'histoire primitive de l'église locale. C'est la fondation du sanctuaire de saint Césaire, le plus ancien qu'eût la cité. La topographie est fort exacte, on reconnaît le Mte S. Angelo, le Pesco Montano, la *Pineta*, qui est dans les *Arene* à 1 mille et demi de la ville et où s'étendait autrefois un morceau de la Macchia di Piano, on voit se passer sous ses yeux les diverses scènes.

Le récit d'autre part porte avec lui sa date. Un des personnages est un moine, ce qui ne nous permet guère de le supposer écrit avant la fin du cinquième ou le sixième siècle, les premiers moines étant venus à Rome au milieu du quatrième. D'autre part, elle est antérieure au onzième où le temple réédifié devint la nouvelle cathédrale, et reçut les corps des martyrs (1). Tillemont nous a rappelé que l'église S. Cesareo de Rome est mentionnée dès 603 ; le saint était donc connu, admis et célèbre dès ce temps-là. C'est probablement peu après que sa légende fut fixée à Terracine dans ses traits généraux : et l'on aurait sans doute le droit d'être un peu plus sceptique sur le compte des autres personnages, d'une physionomie bien suspecte, et qui n'ont pas, pour racheter les invraisemblances, une aussi ancienne autorité.

Toutefois cela est de peu d'intérêt, comme aussi la miraculeuse conversion et la mort de saint Léonce, qui, suivant d'autres Actes, serait demeuré un dur persécuteur, et aurait fait encore mourir les vierges Rosine et Sylvie et le soldat Montanus (2). Mais l'introduction de saint Quart appelle évidemment l'examen, car les légendes terracinaises ne s'accordent pas avec ce qu'on croit savoir sur son compte.

La personnalité de saint Quart n'est pas, il faut bien l'avouer, des plus claires. La tradition terracinaise en fait un prêtre ca-

(1) Voy ch. X.
(2) Contat., *l. c.*, et les *Lectiones Sanct. Terrac.*

pouan. Mais il est fort difficile de se reconnaître entre un Quartus confesseur à Capoue (5 nov.), un Quartus martyrisé à Capoue avec Eura (5 nov.), un Quartus martyrisé à Capoue avec Marcellin (7 oct.), et enfin saint Quart et saint Quint, du premier desquels les autres semblent presque tous des dédoublements et dont la légende est confuse. Les uns disent qu'ils étaient Romains ou Capouans, mais qu'ils furent martyrisés à Rome, où ils eurent un culte, et plus tard transportés à Capoue. D'autres, qu'ils étaient frères et furent évêques de Capoue et confesseurs. D'autres enfin, qu'ils étaient simples clercs et furent martyrisés à Capoue. Les Capouans y tenaient beaucoup. De chronologie, il n'en peut être question pour une histoire par elle-même si peu sûre. La version la plus généralement adoptée est que c'étaient deux Capouans, et qu'ils furent mis à mort sur la Voie Latine, près de Rome (1). C'est sur cette légende si confuse que s'embranche la tradition terracinaise.

Suivant elle, saint Quart, prêtre capouan, frère de saint Quint, évêque de Capoue, aurait habité Terracine, et précisément dans la *Valle*, où sont les anciens biens du chapitre appelé *Le Prebende*. Sa maison était *in Varano*, c'est-à-dire sur les terres des Vari, famille terracinaise. Elle servait de rendez-vous aux chrétiens, qui n'avaient pas encore d'église : on a même voulu que saint Quart ait été évêque de leur communauté (2). C'est là que furent portés les corps de saint Césaire et de saint Julien, et que lui-même ensevelit ensuite saint Eusèbe et saint Félix. La maison devint une église, qui s'appela *S. Maria ad Martyres*. Mais, effrayés par le sort de Félix et d'Eusèbe, les chrétiens abandonnèrent cette maison trop proche de la ville, et transportèrent leur oratoire au fond de la *Valle*, au *pagus* de S. Silviano, où ils établirent un cimetière. Leur sanctuaire s'appela Saint-Sauveur, et le lieu la *Vallée des Saints*. Plus tard, quand on y eut découvert le corps de saint Sylvien, il prit le nom qu'il garde encore. Et de même, quand on rétablit le sanctuaire de la maison de Quart, ce fut sous le nom de Saint-Césaire (3).

Telle est cette histoire, en soi fort vraisemblable. Il ne lui manque qu'une chronologie qui cadre mieux avec les autres traditions locales et étrangères, et un point d'appui plus solide dans dans le personnage de saint Quart.

(1) Boll., mai, t. II, p. 554-555.
(2) Voy. Ughelli, *It. Sacr.*, I, 1284, note de Lucenti.
(3) Contat., *Op. Ms.*, l. II, ch. 1.

De toutes ces traditions, on peut retenir que les chrétiens de Terracine, peu nombreux dans les premiers temps, eurent d'abord leur lieu de réunion dans l'*ager Varanus*, le long de l'Appia, où vraisemblablement étaient leurs sépultures. Peut-être des fouilles apprendraient-elles quelque chose. Ils eurent à souffrir des persécutions du troisième siècle, et transportèrent leur église à l'autre bout de la *Valle*, à S. Silviano. Elle y demeura jusqu'au triomphe du christianisme. Dans les siècles postérieurs, les deux anciens sanctuaires furent en grande vénération. Tous deux eurent une église et même un monastère; tous deux appartinrent ensuite au chapitre. Il existe à S. Silviano des restes de l'ancienne église, fort simple, à colonnes de granit gris, d'époque évidemment très ancienne, ainsi que des fragments de tombes du onzième et du douzième siècle. C'est là, dit-on, que fut l'évêché jusqu'à la dédicace de la cathédrale actuelle, et il semble, en effet, que des évêques y ont été enterrés (1). Quant à Saint-Césaire, l'église est depuis des siècles en ruines. Elle paraît avoir occupé une partie d'un grand ensemble de contructions dont les restes peuvent indiquer des thermes. Entre elles et la Via Appia, une fouille, exécutée en 1880, a fait découvrir les planchers en mosaïque et les cloisons de diverses pièces appartenant à une maison assez confortable de la bonne époque de l'Empire (2).

Aux martyrs dont j'ai étudié les légendes, l'historien local ajoute une liste empruntée, dit-il, à Fiorentini (3). Elle donne, sans plus, les noms suivants, qui ne paraissent pas bien célèbres : Meldagase, Victor, Félix, Crescentius, Lattius, Perseverantius, Saturnin, Simplice, Octavie, Cassia, Maxima, Fausta, Orista et Donata.

Avec le triomphe de l'Eglise apparaît la première date certaine dans l'histoire du christianisme à Terracine. En 313, l'évêque « *Savinus a Terracina* » assiste au concile de Rome (4). Du reste, les textes, dans ces siècles, parlent bien peu de notre ville. Elle semble n'avoir plus d'autre histoire que son nom dans les Itinéraires. Celui d'Antonin (5) donnait la distance entre elle et les Iles Pontiennes, et entre elle et Pandataria. Celui de Bordeaux à

(1) Un fragment d'inscription funéraire laisse voir EPIS avec une croix.
(2) *Notizie degli Scavi*, 1880.
(3) Contat., *Op. ms.*, l. III, c. 9.
(4) Ughelli, *It. Sacr.*, p. 1284.
(5) *Itin. Ant.*, Ed. Wess., p. 515. Ed. Parthey et Pinder, p. 252, 4 et 5.

Jérusalem (1) la nommera comme *civitas*. Le *Liber Coloniarum* (2) nous montre que, dans la nouvelle division de l'Empire, elle faisait partie de la Campanie. Les consulaires y résidaient ; mais depuis le premier connu, Barbarus Pompeianus (3), jusqu'au dernier que les textes mentionnent, Acilius Glabrion (4), c'est-à-dire de 331 à 438, un seul y a laissé sa trace. L'épigraphie non plus n'est pas riche. Un seul fragment d'inscription antérieur à Théodose peut avoir eu un caractère public et officiel (5) : il mentionne un préfet du prétoire, mais le nom du personnage est mutilé.

A en croire l'Eglise terracinaise, elle aurait eu sa part de gloire dans la persécution de Julien l'Apostat. Saint Valentin, noble Terracinais et évêque de la ville, zélé prédicateur, grand destructeur de temples et intrépide adversaire du paganisme, aurait subi le martyre à Chieti, en compagnie de saint Damien, son diacre. Mais il y a là plus d'une difficulté : la première est que, sous Julien, il n'y a pas eu de persécution ; la seconde, c'est que les Actes de saint Valentin ne sont pas authentiques, et que ni lui ni le prédécesseur qu'ils lui donnent, Avitus, n'ont jamais été évêques de Terracine (6).

Au temps du pape saint Damase aurait vécu le bienheureux Félix, dont la vie de ce pape rapporte un miraculeux exorcisme. Valentinien le Jeune, dit le manuscrit du Vatican cité par Ughelli, eut pour femme la fondatrice de Saint-Pierre-aux-Liens, Eudoxie, fille d'Eudoxia Augusta, et deux filles, Eudoxie, qui mourut enfant, et Galla Placidia. Celle-ci, n'ayant pas voulu céder, pour construire l'église Saint-Laurent in Damaso, un jardin où elle allait jouer d'ordinaire, un démon entra en elle ; et ses parents résolurent de l'envoyer à Chios, où le corps de saint

(1) *Itin. Hier.*, Wess., p. 611.
(2) *Grom., Vet.* Ruhd., I, p. 239.
(3) *Cod. theod.*, I, 2, § 6 ; *I. R. N.*, 1946.
(4) Orel.-Henz., 6910.
(5) *C. I. L.*, X, 8396.
(6) Bien que les Bollandistes rapportent sans les critiquer lesdits Actes, une note de Coleti avait corrigé sur ce point Ughelli : « Hujus acta cum evidenter sint fictitia, de *Avito* et *Valentino* non debuisset Ughellius nisi sub correctione meminisse, et Terracinenses judicio nostro facient bene, si contenti *Savino*, quem an. 313 in Rom. synodo suggerit Optatus Milevitanus, et *Felice*, Damasi papæ coævo atque in hujus vita memorato, antiquiores omnes episcopos suos sibi ignotos esse fateantur, neque catalogos eorum augeri patiantur *Avito* ac *Valentino* ut coævis S. Sylvestri. Collectores Actorum SS. Maji, t. III, p. 571. » Ugh., 2e édit., Coleti, p. 1284.

prit vraisemblablement pour cela des statues déjà existantes dont on changea les mains et la tête : en même temps que la base en question, fut trouvée une statue vêtue de la toge et à laquelle avaient été enlevées ces parties. Le nom fut effacé de la base, et on y mit à la place l'inscription qui se voit aujourd'hui. Déjà les œuvres de l'antiquité servaient de matériaux à de nouveaux ouvrages. Il est probable que la statue en question décorait un monument détourné de sa destination primitive. Elle fut trouvée, ainsi que la base, non loin du canal de Navigation, sur le chemin qui part du fond de la place du Semicircolo ; c'est à quelques pas de là, dans le jardin entre ce chemin et la Via della Riparata, qu'avait été découverte l'inscription de Cælia Macrina, et le bâtiment qui occupait cette partie du quartier était sans doute celui qu'elle avait fait construire. Mais l'institution alimentaire n'existait plus depuis bien longtemps.

Avianius, du reste, fit quelques travaux à Terracine. Une inscription (1) dit qu'il refit des thermes qu'un incendie avait détruites. Terracine conservait une importance relative comme résidence du consulaire. La province était parfois appelée *Campania Tarracinensis* (2). La cité fournissait à Rome de la chaux pour réparer ses murs et du bois pour chauffer ses thermes, deux produits que donnait en abondance le beau massif calcaire du S. Angelo (3). Probablement à cette époque les sanctuaires païens étaient, en grande partie, occupés, détruits ou transformés par les chrétiens vainqueurs, et le temple au fond du Forum était peut-être déjà une église. Cependant la tradition veut que les évêques de Terracine aient continué longtemps à être à S. Silviano, appelé alors S. Sauveur. Le paganisme, du reste, était encore loin d'être mort. Tant que dura l'empire romain, une partie des hautes classes lui fut fidèle, et, malgré la persécution de Théodose Ier, le peuple des campagnes ne l'abandonna pas aisément. C'est sous ce règne qu'une dernière inscription montre un travail public sur notre territoire. La borne LIII de la Via Appia, X du Decennovium, porte, au-dessous de son inscription de Trajan, un hommage à Théodose le Grand, qui date d'après nov. 393, car on lui voit associés Arcadius et Honorius (4). Il a donc probablement fait faire quelques réparations à la voie Appienne, sans cesse submer-

(1) *C. I. L.*, X, 6312.
(2) *It. Rav.*, Liste des dix-huit provinces d'Italie.
(3) Symm., *Rel.*, 40 ; *Cod. theod.*, XIV. 6, 3.
(4) *C. I. L.*, X, 6840.

gée et endommagée par les eaux. D'autres, aux murs même de la ville, dateraient des règnes suivants, s'il ne faut pas, comme on l'a fait jusqu'ici, les attribuer à Théodoric, — par exemple la double enceinte au S.-O., la porte qui y donnait accès et une rampe faite de ce côté portant jusqu'à la ville haute, au pied du soubassement du Forum (1).

Sous le successeur d'Honorius, Valentinien III, Terracine ressentit le contre-coup de l'invasion des Barbares. Genseric s'était emparé de l'Afrique et persécutait durement les catholiques. Plusieurs s'enfuirent, et parmi eux deux saints personnages, Eleuthère et son fils Sylvianus ou Silvanus. Ces deux hommes, partis sur une simple barque, mais protégés par le Seigneur, abordèrent à Terracine, où était évêque un certain Jean. Leur sainteté s'y fit bientôt connaître; et quand le vieil évêque mourut, vers l'an 443, Sylvien fut élu à sa place. Il mourut au bout de neuf mois, et après lui on élut son père, qui dirigea pendant quelques années l'Eglise de Terracine, puis s'éteignit comblé de jours. Ils furent enterrés auprès de S. Sauveur, dans la *Valle de' Santi*. Au dixième siècle, on retrouva leurs corps, et l'église prit le nom qu'elle garde encore, S. Silviano.

Tel est du moins le récit de Contatori, pris je ne sais où et dont Ughelli n'assumait pas la responsabilité, ne comptant ni Jean, ni Sylvien, ni Eleuthère parmi les évêques certains (2). Les martyrologes, en effet, disent seulement « *in Campania* (3) ; » et Baronius s'est demandé s'il ne s'agissait pas, non d'un évêque de Terracine, mais d'un Sylvianus ou Sylvinus, évêque de Velletri, qu'il trouve aux synodes de Rome sous le pape Symmaque, en 502 et après (4). L'attribution de Sylvanus, Sylvianus ou Sylvinus à Terracine n'a pour elle que le ms. du *Martyrologe Romain* connu sous le nom de saint Jérôme. Il est dit que, le 10 février, on célèbre « *in Terracina natale S. Silvani episcopi et confessoris.* » Quant à l'époque où il vécut, elle reste assez incertaine ; mais c'est toujours aux environs de l'invasion des Barbares.

Que devint Terracine dans cette grande tourmente? Il n'est nulle part question d'elle. A en croire Contatori, les Goths l'auraient pillée et ravagée ; et il est bien possible en effet que, dans les campagnes d'Alaric en Italie, et dans les expéditions de Genséric

(1) Voy. le ch. suivant.
(2) Ughelli, *It. Sacr.*, I, p. 1290.
(3) Boll., *Fév.*, t. II, p. 391.
(4) Bar., *Not. ad Mart. Rom.*, 19 févr.

sur les côtes, elle ait eu sa part de misères. Quand Rome était prise et saccagée, Terracine pouvait bien souffrir. Mais on n'a pas de témoignages formels, et pas non plus de traces certaines, qu'elle ait subi alors un désastre. Un fait est sûr, c'est que son forum, ou tout au moins le temple qui en occupait le fond, fut brûlé. Les colonnes, le mur et son revêtement de marbre tout craquelé, — et noir encore, par surcroît, d'un second incendie dans les temps modernes, — l'aspect même de la ruine, en font foi. Mais rien ne dit que la destruction soit le fait des Goths ou des Vandales. Il est fort possible, au contraire, qu'elle soit l'œuvre des Sarrasins, qui prirent la ville au neuvième siècle. Sans compter que rien ne prouve qu'elle ne soit pas accidentelle.

Que Terracine, au cinquième siècle, fût dans un état de profonde décadence, la lecture de ce chapitre l'aura sans aucun doute fait penser. C'était le sort commun de toutes les villes d'Italie, et dans la campagne romaine plus qu'ailleurs. Qu'elle eût des raisons particulières d'être dépeuplée et ruinée, cela est encore évident. Mais qu'elle ait subi une destruction, ou ait été particulièrement saccagée pendant l'invasion des barbares, c'est ce que rien n'autorise à dire. Bientôt même, tout au contraire, elle allait être le théâtre de faits qui ont rendu le nom d'un roi goth populaire chez elle jusqu'à nos jours.

CHAPITRE IX.

ÉPOQUE BARBARE.

Terracine choisie à l'époque barbare pour de grandes destinées. Constructions au Monte S. Angelo et enceinte qui les relie à la ville. L'histoire ne sait rien, la tradition attribue le tout à Théodoric : l'inscription de Mesa. Tout est du même temps. C'est l'enceinte d'une ville nouvelle avec une place d'armes pour les soldats. Probabilités en faveur de Théodoric. La *Porta in Posterula*. Plan général et système de défense de la nouvelle ville projetée. Théodoric remet en état la *Via Appia*, le patrice Décius bonifie la *Palude*. Le projet sur Terracine n'est pas exécuté. Destruction de l'empire de Théodoric : avec la domination byzantine commence le moyen âge en Italie.

Voici un événement qui, complètement accompli, eût pu être le plus grand de l'histoire terracinaise; et il a laissé comme trace le monument le plus considérable du pays. Il ne s'agit ni plus ni moins que d'une seconde fondation de la ville. Mais l'histoire est muette, les textes manquent totalement, on n'a aucune espèce de témoignage ni sur sur son époque, ni sur son auteur.

Au sommet du Monte S. Angelo, à moins de 300 mètres en distance horizontale du rivage, mais dominant la place Victor Emmanuel d'environ 230 mètres, dont cent à pic et cent en montée presque inaccessible, se dressent les restes d'un grand monument connu dans le pays sous le nom de *Castello di Teodorico*; de là part une enceinte garnie de tours, qui, descendant par derrière le long du côté accessible du S. Angelo, va trouver la route du Ritiro, et la suit en l'enclavant jusqu'au moulin à huile de S. Francesco, en face du mur du jardin de l'hospice : — grand ensemble où tout est problème, depuis le nom de l'auteur jusqu'à la destination de la partie la plus belle.

La construction au sommet du mont (1) présente vers la *Marina*

(1) Voy. pl. II.

une série de douze grandes arcades reposant sur une terrasse large de 4m,90 et portée par un mur grossier d'une épaisseur de 1m,10. Ces arcades, dont les proportions sont belles, ont environ 6m,50 de haut et plus de 3m,50 de large; leurs pierres ont une corniche fort simple faisant chapiteau. Le développement total de la façade est de 62m,25. Chaque arcade a 3m,90 de profondeur, et elles communiquent entre elles par des portes voûtées de 0m,90 de large : si bien que l'ensemble forme un grand portique ouvert par-devant et divisé en douze travées.

Le mur de fond de chacune de ces travées est percé d'une ouverture, alternativement porte et fenêtre; et toutes ces ouvertures donnent dans une longue pièce voûtée, de la même hauteur que le portique, large de 3m,60 et close aux deux extrémités. Le mur de fond de cette longue pièce est appliqué contre le roc, et, à 20 mètres d'une de ces extrémités, une petite porte basse donnait accès dans une grotte.

La façade de la construction qui regarde vers le sud-est a une longueur de 50 et quelques mètres. Elle présente cinq arcs de même largeur que ceux de la façade principale, mais diminuant de hauteur à raison de la pente très rapide du rocher. Les arcades sont pleines; la saillie de la voûte et du pilier n'est que de 0m,60.

La façade N.-O. présente quatre arcades semblables, diminuant de même de hauteur suivant la pente, mais les trois dernières ouvertes, d'une profondeur de 6m,10, et communiquant entre elles par des portes. Celle de la première conduit, en descendant quelques marches, dans la longue pièce du fond de la façade S.-O. Après la troisième est une autre arcade, plus étroite, par laquelle un passage voûté en pente donnait accès à l'étage supérieur.

Il suffit d'un coup d'œil pour reconnaître dans cette construction une forme de ces soubassements à *fornices* si communs dans l'antiquité et dont le forum de Terracine même offre tout près de là un très bel exemple. Celui-ci a été fait pour obtenir une esplanade sur la pente abrupte de la montagne.

Cette esplanade, qui dépasse ses côtés de plusieurs mètres en longueur, se termine au pied de rochers taillés fort irrégulièrement par la nature et par la main des hommes, mais qui se dressent à pic et supportent l'étroit plateau dont se compose la sommité du mont. Elle était entourée d'un mur épais d'environ 0m,60 et renfermait deux citernes creusées dans le roc et maçonnées, l'une longue de 9 mètres, l'autre de 6.

Les ruines de constructions existant sur cette esplanade nous

font voir divers bâtiments dispersés, quelques-uns fort petits, quelques mètres à peine de côté. Le plus grand, un carré d'environ 20 mètres porté sur un rectangle plus long, peut être d'époque postérieure. Ils sont disposés sans aucune symétrie ni entre eux ni avec les côtés de l'esplanade. A l'angle Nord, un passage entre deux murs grimpe sur les rochers jusqu'au plateau supérieur.

Celui-ci, qui par son angle Nord se rattache lui-même à l'enceinte, est semé de divers débris, la plupart d'époque récente. Mais ce qui est bien d'époque ancienne, ce sont les murs dont il est entouré. Sur le côté qui regarde l'esplanade inférieure s'observent les restes d'un simple mur de clôture. Mais sur les deux qui viennent se joindre au point de départ de l'enceinte, l'ouvrage est un peu plus compliqué. Le côté N.-O. présente deux murs, l'un au bord du plateau, l'autre plus bas, au milieu des rochers. Le côté Nord, qui est la continuation même de la fortification extérieure, offre aussi deux murs, et entre eux un chemin couvert, sur lequel se voient des débris d'arcades, et d'où l'on accédait, sans doute par un escalier, à un massif carré situé à l'angle commun des deux fronts et de l'enceinte. Ce massif portait probablement un réduit, qui n'avait pas besoin d'être bien haut, placé ainsi au point culminant de la montagne, pour faire un poste de guetteur. Quelque chose d'analogue paraît avoir existé à l'autre bout du chemin couvert.

Telle est la construction connue dans le pays sous le nom de Teodorico ou de Castel S. Angelo.

A quelque distance, en dedans toujours de l'enceinte, il y en a une autre appelée S. Angioletto. C'est en effet une copie en petit du grand soubassement de la première. Il est visible qu'on a calqué l'un sur l'autre : mêmes arcades, même longue pièce derrière ; puis une série de citernes, de terrasses, et, dessus, des ruines un peu de tous les temps. Des signes certains font reconnaître que des moines ont habité là ; et ce sont en effet les restes du couvent de S. Arcangelo. La construction, bien que très grossière et n'étant après tout qu'une fort laide réduction du Teodorico, doit remonter à la même époque. On ne s'expliquerait pas en effet cette similitude autrement. Il est même possible qu'elle ait été faite expressément pour y mettre des moines par le roi barbare qui voulait créer là une nouvelle Terracine.

L'enceinte qui part de l'angle des deux fronts Nord court d'abord pendant une soixantaine de mètres en ligne droite dans le prolongement du côté N.-O., puis tourne à gauche et descend le long

de la pente rapide jusqu'à la route du Ritiro. Avant le tournant est une porte voûtée toute simple. Le mur d'enceinte, haut d'environ 6m,50 et épais de deux, offre, tous les 40 mètres environ, une tour ronde, plus élevée de 2 mètres. A l'un de ses coudes est une poterne, bouchée dès le temps de la construction. Arrivée à la Strada del Ritiro, l'enceinte la suit pendant une cinquantaine de mètres, puis la traverse et la côtoie de l'autre côté jusqu'au moulin à huile, contre le soubassement antique de laquelle elle se termine par deux arcs et un bastion carré. L'espace qu'elle embrasse, entre Teodorico, le mur continu, S. Francesco et le bord à pic de la montagne, dépasse certainement 10 hectares. C'est deux fois et demie plus qu'il n'en faut pour loger la ville haute de Terracine ; et cela paraît en effet l'enceinte d'une autre ville à côté et au-dessus de celle-ci.

La tradition du pays attribue ces travaux à Théodoric. Suivant les uns, Théodoric aurait construit au sommet du Mont le palais dont la partie inférieure subsiste encore, et l'aurait rattaché à Terracine par l'enceinte que nous voyons. Suivant les autres, il aurait eu la pensée de construire là une ville au sommet de laquelle eût été son palais, et il serait mort avant d'avoir pu élever autre chose que les murs de l'une et le soubassement de l'autre. Bien entendu, il n'existe aucun texte à l'appui de ces opinions, et l'histoire de Théodoric est complètement muette sur Terracine. Je ne puis leur trouver d'autre source que la célèbre inscription de ce roi existant en double exemplaire à Mesa, dans les marais Pontins, et dont une troisième copie était et est encore à Terracine (1). Il y est dit que Théodoric « a rendu à la circulation et à la sécurité le Decennovium de la *Via Appia* et les endroits de la route qui, sous tous ses prédécesseurs, étaient inondés par les eaux réunies des marécages de droite et de gauche. » Le reste de l'inscription parle des travaux du patrice Décius, chargé de l'exécution de l'ouvrage. De plus, deux lettres du recueil de Cassiodore (2) révèlent l'existence d'une grande entreprise dirigée par ce même Décius pour dessécher les marais Pontins. C'est évidemment sur ces bases que s'est fondée l'histoire de Théodoric venant habiter Terracine pour procéder au dessèchement de la *Palude*. Interrogeons les monuments.

Enceinte et constructions sont certainement toutes du même temps. L'appareil est partout le même : le mur est fait de moellons

(1) *C. I. L.*, X, 6850, 6851.
(2) Cassiod., *Var.*, II, 32. 33.

de calcaire, en général petits, et revêtu d'*opus incertum* assez grossier dans l'enceinte, plus fin, et qui serait digne des maçons romains dans le grand soubassement. Toutes les parties forment un ensemble, et ont été certainement conçues et exécutées du même coup.

L'époque à laquelle elles appartiennent semble bien celle de la transition entre les Romains et le moyen âge. Ce caractère est surtout frappant dans l'enceinte. La maçonnerie et l'appareil sont romains; mais la forme de la fortification et son style annoncent déjà des temps postérieurs. Les tours sont rondes, complètement en dehors, tangentes seulement à la courtine, au lieu d'y être encastrées. Leurs créneaux ont les embrasures s'élargissant en dehors. Pas un réduit dans les tours, pas d'escaliers aux murs ni nulle part. Les défenseurs devaient grimper dessus avec des échelles et se tenir au sommet, protégés par un muraillon de 1 pied d'épaisseur quand ils étaient sur la courtine, et par des créneaux de 1 mètre de haut quand ils étaient sur les tours. La porte n'est nullement défendue : c'est un simple arc, sans tours qui le protègent, sans barbacane ni moucharabi, sans même une herse, car on en verrait la coulisse. On ne trouve là ni la science simple de la fortification romaine, ni le luxe de précautions et de défenses que le moyen âge apprit des Orientaux. De plus, indice plus grave, la maçonnerie est fort mal faite. On voit que le mur a été fait par assises successives, verticales et horizontales, en trois ou quatre fois, et on n'a pas pris la peine de les raccorder. Elles sont seulement posées l'une sur l'autre, au grand détriment de la solidité. Tout cela a un air hâtif : c'est monté au plus vite, par des gens très pressés. Il en est de même des constructions du Castel S. Angelo, sauf le soubassement aux douze grandes arcades, qui est soigné et solide.

Que sont ces constructions, et pourquoi furent-elles faites? Les traditions ont-elles raison?

Une chose est certaine : c'est que le grand soubassement n'a jamais porté un palais. Le mur qui entoure la plate-forme est trop faible pour avoir été le gros mur d'un édifice de 60 mètres de façade. C'est une simple clôture, il n'y a pas à en douter, et, dans quelques parties qui paraissent avoir peu perdu, on voit que sa hauteur n'excédait pas 2m,50. En dedans était une espèce de cour, dans laquelle on mit des bâtiments là où on en avait besoin, sans s'occuper de la symétrie. Et par le fait, invisibles de Terracine, d'où l'on n'apercevait que les belles arcades et le petit mur, cachés par la plate-forme supérieure à qui venait par la montagne, ils n'avaient pas besoin d'être monu-

mentaux. Sur la plate-forme supérieure, c'était la même chose, avec cette différence que l'un des côtés de la clôture faisait partie de la fortification, et que l'autre, regardant cependant l'intérieur, était également renforcé pour pouvoir être défendu. Ou l'impression que donne une longue étude est trompeuse, ou bien cet ensemble n'est pas la demeure d'un souverain, fût-il Ostrogoth. L'aspect est d'un corps-de-garde, et ce n'était pas autre chose. En haut de l'enceinte se trouvait le plateau qui terminait la montagne; on l'entoura d'un mur pour en faire une place d'armes; mais comme il était bien trop petit, on en accommoda un autre au-dessous en bâtissant le soubassement à arcades. Ce soubassement lui-même pouvait servir à loger des soldats. Convenablement arrangée, la grande pièce derrière le portique devait être un dortoir très passable. Dessus on construisit, avec la même hâte que l'on faisait l'enceinte, des espèces de baraquements permanents, placés sans ordre là où il sembla le plus commode de les mettre. L'installation suffisait pour un bon nombre d'hommes, qui devaient fournir, en cas d'attaque, des défenseurs à l'enceinte continue. Au cas où elle eût été prise, la place d'armes pouvait encore se défendre, séparée du reste par le double mur du Nord-Ouest.

Une seule objection peut se faire, c'est que le soubassement est trop beau. Mais, dans des proportions aussi grandes, c'est une œuvre qui n'admet pas le médiocre : mal faite, elle tombera par terre. Dans tous les cas, il serait possible qu'on eût eu l'idée de faire là un palais, idée abandonnée ensuite. La ville nouvelle qui devait garnir la pente du S. Angelo ne s'éleva pas davantage. Il n'en fut fait qu'une maison, au-dessus d'une espèce de vallon. Les ruines de cette maison, assez grande, se voient encore; et elle est faite d'ailleurs sur une ancienne maison romaine. Le projet d'une capitale à Terracine a pu séduire un chef de ces temps-là. La forte situation de la ville, surtout si on lui adjoignait l'inaccessible S. Angelo, et son genre de défenses naturelles, marais Pontins d'une part, marais de Fondi de l'autre, sont justement ce que l'on cherchait : c'était là l'attrait de Ravenne; mais ici l'air était moins mauvais, au sommet d'un tel promontoire. Ne préjugeons donc pas la pensée de qui a fait le grand soubassement; qu'il ait projeté un palais, c'est possible; ce qui est sûr, c'est qu'il ne l'a pas fait et que les ruines sont d'une caserne (1) : d'où la montagne prit son ancien nom,

(1) Westphal, *Guida per la campagna di Roma*, p. 22, l'appelle « un campo fortificato del re Teodorico. »

qu'elle garda concurremment avec l'autre, Monte della Guardia.

On ne peut attribuer ces ouvrages qu'aux Lombards, à Narsès, ou à l'empire éphémère des Goths. Dans ce dernier cas, des indices sérieux désigneraient Théodoric. Le premier de tous est qu'après lui son empire tombe en décadence. Il n'était pas mort depuis dix ans que Bélisaire débarquait en Italie, et, dès ce jour, il n'y eut plus un moment de repos pour ses successeurs. A moins donc que d'attribuer à la régente Amalasunthe, sa fille, les constructions du S. Angelo, il semblera naturel de les rapporter à son règne. D'un autre côté, ces constructions ne sont pas les seules de leur espèce. L'enceinte de la Terracine ancienne, bien que remaniée et transformée au moyen âge, laisse voir, en divers endroits, des réparations des bas temps. Il est certain qu'on la doubla vers les *Arene*, de manière à lui faire embrasser la *Via Appia* impériale, qui ressortait par une porte au-dessous de la pointe sud-ouest de la seconde terrasse du Forum. Là fut établie la montée ancienne de Posterula, celle que Pie VI a remplacée par une route. C'était par cette porte qu'on entrait en venant du quartier de la Marina. Or, cette porte, faite en pierres de taille dont l'une porte une épitaphe antique (1), montre, sur la clé de voûte de son arc, une croix de forme allongée, que Matranga disait reconnaître pour celle de Théodoric (2). Il paraît bien que celui-ci a fait travailler à Terracine. Qu'il y ait habité, c'est autre chose. Mais son patrice Décius y est venu : il avait fondé une compagnie d'actionnaires pour le desséchement des marais Pontins, et ce n'était ni de Ravenne ni de Rome qu'il en pouvait conduire les opérations. D'assez nombreuses ruines, dans la partie de la *Palude* terracinaise où passent l'Amaseno et la Pedicata,

(1) *C. I. L.*, X, 6380.

(2) *I. C. A.*, *Bull.*, 1853, p. 36. Cf. *Città di Lamo*, p. 156-7, et pl. XI. L'attribution n'est pas trop sûre. Il est évident que cette porte doit être postérieure à Théodose, la croix *immissa* sur les édifices publics étant fort rare avant le cinquième siècle. Mais cela ne prouve pas d'une manière certaine qu'elle date de Théodoric. Sa construction n'est pas mauvaise; sa corniche est simple et bien faite; mais ce qu'il y a d'important à noter, c'est que les parties du mur voisines sont également en pierres de taille au lieu d'être en *opus incertum*, comme le reste de l'enceinte barbare. Toutefois, les parties supérieures et les baies au-dessus de l'entrée sont d'un appareil analogue. D'ailleurs, cette porte servit peu. La fouille qui permit à Matranga de la faire dessiner tout entière a montré qu'elle est murée en pierres de taille qui semblent du même âge : si jamais elle a été ouverte, ce n'a été que peu de temps. Il est possible que ces travaux datent, au moins en partie, de Bélisaire, dans les guerres de qui est mentionnée Terracine, ou du gouvernement de Narsès.

et le long de la route des Marutti, sont peut-être des restes de son œuvre. Le Fiumicello di Terracina, aujourd'hui à sec et remplacé par le canal de Navigation, date probablement de cette époque, car il n'existait pas quand le port fut fait, et on le trouve sans cesse par la suite; c'était sans doute un de ces « *plurimi alvei qui ante non* » au moyen desquels Décius essaya de faire évacuer les eaux des marais : il le fit déboucher au fond du port, après force sinuosités pour contourner le *Colle*, le *Montone*, et, semble-t-il bien, certains massifs de constructions plus ou moins en ruines.

Enfin, fait caractéristique, l'énorme soubassement à gros blocs du jardin de S. Francesco avait dû perdre antérieurement ses assises supérieures; le temple était sans doute ruiné; elles furent alors remplacées par des assises d'*opus incertum* tout à fait semblables à celui de l'enceinte, et posées de même l'une sur l'autre sans lien, sans raccord. La masse de ruines qui était dessus fut ainsi soutenue et empêchée de rouler au bas du mont. Bien plus, le mur de clôture du jardin actuel pose sur les restes d'une muraille semblable, contre laquelle s'appuient en dehors des débris de contreforts. Sur le côté qui regarde le Nord, une espèce de saillie carrée a dû être un petit bastion. Ainsi aux deux extrémités de la nouvelle enceinte se trouvaient deux places d'armes, capables toutes deux, en cas qu'elle fût prise, de s'isoler et de se défendre. L'une était créée exprès sur la cime du S. Angelo, l'autre était formée par l'amas de constructions demi-ruinées qui existait à S. Francesco. Ces constructions elles-mêmes, — peut-être, on l'a vu (1), enfermées dans l'enceinte primitive d'Anxur, — allaient en tous cas retrouver la plate-forme où se dresse aujourd'hui le château. Celle-ci formait une autre forteresse, élevée au-dessus de la ville haute, et pouvant aussi s'isoler. Enfin, il y avait l'ancienne ville, enfermant dans ses murs restaurés et agrandis les deux branches de la grande route, l'ancienne *Appia* et la nouvelle, le chemin d'en haut et celui d'en bas, la voie des Volsques et celle des Empereurs. Ainsi deux villes et trois citadelles, toutes contiguës et unies, pouvant se défendre ensemble et séparément, tel était le plan nouveau. Le faubourg de la Marina semble seul être demeuré en dehors du système de défense : il faut en conclure que le port était déjà assez dégradé pour avoir bien perdu de son importance.

On a vu que probablement dès lors l'*Appia* était interrompue

(1) Voy. ch. II.

au delà du Pesco Montano (1). L'inscription de Mesa, avec toute vérité sans doute, affirme que dans la *Palude* elle était fort détériorée, et que sous tous les règnes précédents elle était sans cesse inondée. Cependant Procope, qui la décrit au temps des successeurs de Théodoric, la montre intacte et meilleure que jamais (2). Seulement, ignorant son histoire, il attribue tout ce qu'il voit au premier fondateur, Appius. C'est lui, dit-il, qui fit cette voie, et qui lui donna son nom. « Elle fait cinq journées de route pour un homme qui marche bien, car elle va de Rome à Capoue. La largeur de cette voie est assez grande pour que deux chars s'y rencontrant puissent passer. Elle est remarquable entre toutes. En effet, tout le pavage, qui est fait de pierre meulière (?) d'une espèce dure, a été apporté sur place par Appius d'un pays éloigné, la contrée n'en présentant nulle part. Il fit polir et aplanir les pierres, les fit tailler en polygones et ajuster les unes aux autres sans attache métallique, ni d'aucune sorte. L'assemblage et l'ajustage sont parfaits : on dirait, non que ces pierres ont été arrangées, mais que c'est la nature qui les a mises ainsi. Et, depuis un si long temps, bien qu'elles donnent passage chaque jour à un nombre infini de chars et à toutes sortes de bêtes, cependant il n'est nulle part arrivé que l'ordonnance fût rompue ; pas une ne s'est usée, pas une n'a diminué, pas une n'a été déplantée par la trépidation. » Il n'importe pas de répéter ici que, dans le territoire de Terracine (3), le pavage de la voie Appienne datait de Trajan. Il suffit de constater que, sous Justinien, la route était en bon état, et que Théodoric ne se vante pas en vain quand il dit l'avoir restaurée.

Tout le long du Decennovium, il est impossible de voir aucune trace de son travail ; la route moderne a fait disparaître l'ancienne en lui empruntant son tracé. Mais, dans la *Valle*, où l'on foule encore pendant deux milles le dallage de Trajan, on a trouvé, dans la partie où il est recouvert par les terres, les traces de quelques retouches. Près de l'Arco di S. Caterina, un sondage a montré le trottoir restauré avec un morceau de corniche provenant sans doute du temple voisin (4). Ainsi les gens de Théodoric prirent un peu tout ce qu'ils trouvèrent, pour la route comme pour les murs. Le long de celle-là, au-dessus de S. Francesco,

(1) Voy. ch. VIII.
(2) Procop., *B. G.*, I, 14.
(3) Voy. ch. V et VI.
(4) *Notizie degli Scavi*, *l. c.*

ils ont détruit pour faire ceux-ci tous les sépulcres qui la flanquaient. Plus loin, les retouches au pavage se reconnaissent facilement. Car la route est toute pavée en calcaire blanc, comme aux âges antiques; et, passé Piazza de' Palatini, on trouve en plusieurs endroits des polygones de lave noire employés à la rapiécer. Or il n'existe aucun gisement de lave, ni dans le voisinage, ni dans la contrée, et celle-ci est identique à celle des *selci* de l'*Appia*. C'est donc de sa chaussée qu'ils proviennent. Comme elle était rompue et hors d'usage précisément dans cette section, on prit des pierres de son pavage pour raccommoder celui de la route qui servait seule désormais. Prenant donc sans cérémonie les matériaux où ils les trouvaient, les ingénieurs du roi des Goths ne firent sans doute pas une belle œuvre, mais, sur les monts et dans la *Palude*, ils rétablirent un passage où depuis longtemps on ne passait plus.

On conserve dans l'escalier du palais de la Bonification un gros dé de pierre (1) avec des lettres, qui fut trouvé dans les marais Pontins auprès de l'Appia, au mille LV. Divers autres, tout à fait analogues pour la forme et pour l'inscription, se sont rencontrés à d'autres milles. Ils datent peut-être du roi des Goths. Son nom manque, mais les lettres sont de fort basse époque, et ce que nous avons du texte, la fin, est justement l'un de ses titres : « *bono rei publicæ nato.* » Théodoric a droit au nom de bienfaiteur de Terracine aussi bien que de l'Italie. Personne, depuis Trajan et Antonin, n'avait autant fait pour la cité. Il rétablit la *Via Appia*, telle du moins qu'elle pouvait l'être; il encouragea une grande entreprise de bonification des marais Pontins, qui eut sans doute quelque succès (2); il restaura peut-être et agrandit l'enceinte et les défenses de la ville, projetant de la doubler, d'en faire une grande cité et une grande place militaire; et peut être aussi fonda-t-il le plus ancien de ses monastères, ou du moins celui qui le précéda.

De tout cela, que résulta-t-il pour la prospérité de Terracine? Il est difficile de le dire. Les vestiges de cette époque ne se distinguent pas aisément de ceux de l'âge immédiatement antérieur ou des années qui vinrent après. Toutefois, les constructions de basse et de très basse époque sont nombreuses. Au Nord de la ville, hors de la Porta Nuova, les parties inférieures de grosses maisons, caves, conserves d'eau, existent encore. Bien des tombeaux, sur l'Appia restaurée et sur la route d'en haut, sont aussi de la

(1) *C. I. L.*, 9815.
(2) Voy. Appendice E.

même fabrique : ils sont en général grands, prétendant à l'architecture, et ont dû certainement coûter cher. Au-dessus de la route, avant d'arriver à la Piazza de' Paladini, sont les ruines d'une habitation, grande ; et ce n'est pas la seule. Il paraît donc permis de croire à un retour de population et à une prospérité relative.

On connaît, sous Théodoric, un évêque de Terracine, Martyrius, qui assista aux conciles et synodes de Rome en 495, 499, 502 et 504, et un autre après lui. La liste de l'Eglise terracinaise le nomme Euchère. En 539, dans l'île de Ponza, il souscrit avec quatre autres évêques une lettre du pape saint Silvère contre l'antipape Vigile installé par Bélisaire ; mais il signa seulement : « *Episcopus Terracinensis* (1). »

Dans les campagnes de Bélisaire, Terracine est trois fois mentionnée par Procope, mais il ne s'y passe rien d'important (2). C'est seulement dans les marais Pontins, le long du Decennovium, dans un endroit pour nous introuvable et que l'auteur appelle Regeta (3), qu'a lieu l'élection de Vitigès. Mais bientôt arrive Narsès, et le royaume des Goths succombe.

Ici finit pour l'Italie la période de l'histoire romaine. Théodoric ne s'était pas donné pour un conquérant étranger ; c'était seulement, du moins il le disait, un *rex* barbare tenant un membre de l'Empire. Il n'entendait, en feignant de le croire, abandonner rien de sa souveraineté ; mais il laissait subsister une sorte de fiction légale. Du reste, assez peu importait, à lui et à l'Italie : quand elle fut rattachée de fait et de nom à l'Empire, elle trouva ses nouveaux maîtres bien moins romains que le roi des Goths. Théodoric « *victor ac triumphator*, *semper Augustus*, *bono rei publicæ natus*, *custos libertatis et propagator Romani nominis* (4), » était bien, avec sa cour latine, ses généraux barbares, son sénat, son administration toute romaine, l'héritier des empereurs d'Occident. Son règne, avec les Symmaque, les Boëce, les Cassiodore, est encore dans la tradition : il continue et clôt les temps antiques. La domination byzantine commence pour l'Italie le moyen âge.

Ici finit pour moi l'histoire de Terracine. Il me reste seulement à faire voir ce que devinrent ses antiques débris, le sol qui en était couvert et le peuple qui y vivait.

(1) Ughelli, *Ital. Sacr.*, I, 1290.
(2) Procop., *B. G.*, II, 2, 4, 5.
(3) Procop., *Ibid.*, I, 15.
(4) Inscription de Mesa, voy. App. E.

CHAPITRE X.

LA VILLE AU MOYEN AGE.

L'histoire de la ville de Terracine pendant les siècles du moyen âge serait pour nous celle d'une lente destruction des restes de la ville antique. La domination byzantine trouva celle-ci et son territoire dans un triste état. Le peu qu'avait pu faire Théodoric ne tarda pas à disparaître ; les guerres des Lombards, des Franks, des Sarrasins achevèrent de ruiner le pays, Terracine comme les autres villes. Il faut s'imaginer les marais Pontins retournant rapidement à un état pire que par le passé, la vallée terracinaise inculte, le port en train de s'ensabler, la Via Appia se dégradant chaque jour, les bas quartiers de Terracine à peu près abandonnés et la ville haute incendiée, pour avoir une idée de ce que pouvait être à cette terrible époque l'état de la population et de la cité : un champ de décombres où s'abritaient quelques milliers de fiévreux.

Cependant Terracine était encore moins malheureuse que bien d'autres villes de la même région. Sa destruction n'était pas complète : les avantages naturels de sa position lui donnaient toujours une importance relative ; et son église, illustre par le souvenir des saints qui l'avaient fondée, était jusqu'à un certain point florissante. De temps en temps ses évêques sont nommés : Pierre, par exemple, qui vivait et mourut sous Grégoire le Grand, et que celui-ci invite à ne pas persécuter les juifs. A cette époque, le paganisme n'était pas encore complètement mort : une lettre du même pape à l'évêque Agnellus parle du culte des arbres sacrés. La vie religieuse était la seule qui ne fût pas tout à fait éteinte. Contatori place à Terracine l'histoire de la reine Gondiberte, qui aurait fondé, en 638, une église de S.-Jean-Baptiste, pour remercier le saint d'avoir fait éclater son innocence par un miracle ; mais le texte de Paul Diacre porte « *intra civitatem Ticinensem*

(Pavie), » ce qui se comprend pour une reine lombarde. Quant à l'église, c'est celle connue plus tard sous le nom de *S. Maria in Posterulis*. On dit aujourd'hui, généralement, *in Posterula*; c'est *pusterla*, *poterne*, *posticum*. L'église était, en effet, située au-dessous des arcs qui portaient la terrasse du Forum : on les appelle communément les Archi di Posterula. La construction du Palais Braschi et de la route qui monte au-dessous a fait disparaître les derniers restes de l'église et de la petite rampe sur laquelle elle s'élevait. C'était, dit Contatori qui en a vu les ruines, un édifice très riche, à trois nefs, orné de colonnes de marbre prises à des édifices antiques démolis. Quatre de ces colonnes existent encore et supportent le baldaquin de l'autel principal dans la cathédrale. Ce sont les plus belles qui soient à Terracine : elles sont de marbre blanc, corinthiennes, très élégantes de proportions, d'exécution et de style, et d'une conservation merveilleuse; on les dirait faites d'hier.

Il fallait toutefois que Terracine, au sixième et au septième siècle, fût réduite à bien peu de chose. On voit en effet, sous Grégoire le Grand, l'évêque Agnellus de Fondi occuper à la fois les deux sièges. A cette époque, la peste vient et dépeuple si complètement la cité qu'à la mort de cet Agnellus il n'y a pas d'élection d'évêque : le pape charge Constantius, évêque de Palerme, d'administrer l'église de Terracine. Au neuvième siècle, autre calamité : les Sarrasins, en 846, prennent Fondi et Terracine et détruisent tout. On s'imaginera facilement ce que pouvaient devenir, au milieu de ces désastres, les monuments de l'antiquité : c'est probablement à cette date que fut incendié le Forum.

Autre cause de destruction furent les constructions faites ou refaites pendant les moments de répit. La ville étant aux trois quarts déserte, les édifices abandonnés fournirent les matériaux des nouveaux ouvrages.

Une des colonnes du portique de la cathédrale porte deux inscriptions importantes. Elles sont gravées sur le fût, à un mètre environ l'une au-dessous de l'autre. La première, grecque, est une acclamation, dont M. Kirchhoff a bien voulu me confirmer la lecture : « Ὀρθοδόξοις καὶ νικηταῖς βασιλεῦσι πολλὰ τὰ ἔτη. » Les caractères seraient du septième siècle, et il s'agit probablement d'Héraclius et de son fils Constantin, associé à l'Empire. Terracine dépendait du duché de Rome. L'autre inscription porte : « *Mundificatus est forus iste tenpore domini Georgii consul et dux.* » Malgré sa relation apparente avec l'autre et une grande similitude dans les lettres, M. de' Rossi, qui a pris la peine de

les examiner pour moi toutes deux, ne la croit pas de la même époque : elle se place au huitième siècle, à cause des caractères en onciale qu'elle renferme mêlés aux caractères carrés. M. Wattenbach, qui a eu aussi l'obligeance d'en étudier l'estampage, la rapporte avec toute certitude à Georges, duc de Naples de 730 à 740. On a donc là un exemple de plus de ces usurpations dont les papes se sont plaints plusieurs fois. Adrien Ier, en 778, et en 795 dans une lettre à Charlemagne, explique que les Napolitains et les Grecs, sur le conseil du duc de Bénévent, ont envahi et occupé Terracine.

Il n'est pas facile de savoir ce qu'on fit, au temps du duc Georges, avec la *mundificatio*. L'église, en effet, fut construite, ou du moins terminée et dédiée, dans le courant du onzième siècle, et il est bien probable que tout fut remanié après l'incendie allumé par les Sarrasins. Ces œuvres des premiers temps du moyen âge sont ce qu'a de plus beau Terracine : elles mériteraient une étude.

Le portique, dans l'état actuel, se compose de onze colonnes. Les six de devant sont posées en haut des degrés de l'ancien temple ; puis, comme le seuil et le pavé de l'église médiévale sont sensiblement plus élevés que le stylobate antique, c'est à la hauteur du nouveau que sont placées celles de derrière. Un escalier entre celles du milieu mène à la porte moderne. La première colonne à gauche n'a pas, ou n'a plus, sa correspondante derrière. Presque tous les éléments de cet ouvrage proviennent d'édifices antiques ruinés, les colonnes très probablement des portiques et colonnades qui ornaient le Forum à l'époque romaine.

Des six colonnes de face, quatre sont de granit et deux de marbre. Toutes sont monolithes, différentes de diamètre et de hauteur ; mais les différences sont peu accentuées, et rachetées assez habilement par le choix des chapiteaux et la forme des bases. Tous les chapiteaux sont ioniques, différents, mais de même style : on voit que les constructeurs ont pu choisir dans d'abondants dépôts de matériaux. Les bases sont de marbre blanc, toutes faites exprès : ce qui se comprend, car il fallut les varier pour racheter les différences dans la hauteur des fûts. Elles se composent d'un piédestal sur lequel sont deux lions couchés ou plutôt accroupis aux deux côtés de la base proprement dite. Ces lions sont de diverses grosseurs, suivant la hauteur qu'il a été nécessaire de donner au piédestal ; ceux des deux colonnes centrales sont tout petits, parce que les colonnes, étant plus longues que les autres, n'ont pas de piédestal, mais seulement une base. Tous sont d'ailleurs

d'un travail grossier. A la dernière colonne à gauche, au lieu de deux lions, ce sont quatre singes. Sur la colonne à droite de l'entrée sont gravées les deux inscriptions.

Les colonnes de derrière sont toutes les cinq de granit, plus courtes naturellement que les autres et sans piédestal. Elles ont de légères différences dans la hauteur, le diamètre et les bases; les chapiteaux, tous ioniques d'assez bon style, sont différents les uns des autres.

Ce portique aujourd'hui paraît un peu petit et un peu haut perché. Mais il faut se souvenir qu'il n'était probablement pas seul, et que le sol du Forum était fortement exhaussé par les décombres : il fallut, en 1846, creuser plus d'un mètre sous le pavage médiéval pour mettre au jour les dalles d'Æmilius.

Mais la partie la plus belle du portique est son entablement. Il se compose d'une architrave et d'une corniche, interrompues entre les deux colonnes centrales en face de la porte. La corniche, avec ses denticules et son rang d'oves, paraît antique, et provient peut-être d'une grande base autrefois sur le Forum, dont un morceau a été porté sur la place Victor-Emmanuel. L'architrave, de marbre blanc, sculptée par-dessous, présente sur sa face antérieure, encadrée dans une étroite marge, une des plus belles et des plus curieuses mosaïques que l'on puisse rencontrer. A en juger par le costume des personnages et le caractère des inscriptions, elle me paraît du douzième siècle.

La partie droite est presque intacte. La partie gauche montre à peine quelques vestiges de sujets : l'humidité apportée par le clocher en a fait tomber l'appareil. La moitié qui subsiste présente, aux deux extrémités, deux monstres marins ailés différents, la tête tournée vers le cadre. Entre eux est une série de groupes, composés tous uniformément de deux animaux ou personnages tournés vers un objet posé entre eux : deux colombes buvant dans un calice, deux griffons marins avec un vase, deux chevaliers armés de toutes pièces avec une croix entre eux deux, puis deux taureaux aux côtés d'une église qui montre ses trois portes et sa tour de clocher, puis deux oiseaux entre lesquels est un coffre, puis une chèvre et un daim qui broutent les feuilles d'un arbre. Ces groupes sont cependant interrompus par d'autres figures. Entre les griffons marins et les chevaliers se voit la mer avec une barque et un homme à la poupe, et au-dessus sont écrits trois mots, les deux premiers dans la mosaïque même, le troisième dans la marge au-dessus : « *Petrus Pbri miles*; » de même, au-dessus des chevaliers, se lit, dans la marge : « *Guti-*

fred : Egidii miles. » Entre les taureaux et les oiseaux est un groupe moins distinct qui paraît représenter un chevalier combattant un monstre. Entre les animaux qui broutent l'arbre et le monstre marin de gauche se place un aigle ouvrant les ailes.

Les chevaliers Pierre et Godefroy ne me sont pas autrement connus, et il faudrait toute une étude pour interpréter ces représentations variées. J'inclinerais à voir dans l'œuvre un souvenir de la croisade. Quoi qu'il en soit, on ne saurait oublier l'effet surprenant de cette mosaïque. Les couleurs sont d'une vivacité, d'une fraîcheur, d'un éclat qui la rend difficile à regarder quand le soleil frappe dessus. Elles sont assez nombreuses et fort variées sur chaque objet : j'y trouve le noir, le rouge, l'or, le blanc, le vert émeraude, le vert bouteille, le bleu d'outre-mer, le bleu saphir, un autre bleu très foncé, le jaune d'ocre. L'aigle, un des chevaliers, le monstre ailé de droite sont particulièrement resplendissants.

L'église primitive a été, sinon refaite, au moins considérablement enrichie plus tard, puis incendiée, et reconstruite telle qu'elle est seulement en 1725. Il est donc difficile de savoir ce qu'elle était. Peut-être des morceaux de mosaïque encastrés dans le pavage de la nouvelle en proviennent-ils, particulièrement certains serpents verts ailés, tout à fait du style de cette époque. D'autres fragments sont peut-être plus anciens, mais y figuraient probablement. Ils représentent, sur fond blanc, des animaux, un chien, un cochon, le motif si fréquent des deux colombes buvant au calice, des oiseaux, et deux animaux fantastiques disposés pour entrer dans des médaillons. Les couleurs en sont fort simples : noir, rouge et bleu ; les sujets sont presque toujours faits, non de petits cubes, mais de morceaux de marbre ou de porphyre asssez gros : cela doit dater du sixième ou du septième siècle. La porte aussi, bien que refaite plus tard, est en partie ancienne : sur le linteau est une corniche sculptée, d'un beau travail, certainement antique, et qui provient peut-être de l'ancien temple.

C'est ainsi que, délivrée des Sarrasins, chassés par l'empereur Charles III, Terracine se relevait lentement, passant par des vicissitudes variées. On voit Sylvestre II la donner au comte Darferius, puis elle retourne à l'Eglise ; Alexandre II la donne à Didier, abbé du mont Cassin, depuis pape Victor III ; et enfin Grégoire VII, en 1074, la donne aux Terracinais. L'année même l'évêque Ambroise fait la dédicace de la cathédrale.

A partir de ce moment, les Terracinais se gouvernent eux-

mêmes. Ils ont leur sénat, leurs consuls, et un connétable choisi parmi les nobles avancés en âge. Leur ville joue son rôle dans l'histoire des papes. En 1073, Grégoire VII y vient; c'est là qu'abdique Victor III, et dans sa cathédrale qu'est élu Urbain II (1088). Elle sert de refuge à Pascal II, à Gélase II, à Alexandre III. Dans ces guerres de toutes sortes, elle est prise et reprise plusieurs fois. Quant à son histoire particulière, elle n'est pendant quatre siècles qu'une série de luttes pénibles : au douzième siècle, contre les Frangipani, une guerre longue et cruelle, pleine d'incendies et de massacres; au quatorzième, une autre contre les Caetani de Fondi; la ville est assiégée et achète le secours de galères génoises commandées par Domenico Garibaldi. Terracine passe de l'Eglise aux rois de Naples; les discordes intestines la ravagent, et elle ne retrouve un peu de calme que dans la pacification générale du 18 août 1499. A partir de ce moment, sous la domination plus stable et plus forte d'Alexandre VI, de Jules II, de Léon X, l'état pontifical prend la forme qu'il a conservée jusqu'à nos jours.

C'est au treizième siècle que peut se placer l'apogée relatif de la Terracine médiévale. Elle avait alors sept paroisses, trois châteaux, un ghetto, divers couvents et de nombreuses églises. La population était certainement peu nombreuse; mais elle occupait, en plusieurs groupes, à peu près tout l'espace qu'avait couvert la cité antique, dans les ruines de laquelle elle s'abritait.

La ville était divisée en ville basse et ville haute.

La ville basse a complètement disparu. Au dix-septième siècle déjà on distinguait à peine la trace de ses maisons, et l'on pouvait seulement reconnaître ses murs avec leurs bastions : de tout cela on a fait table rase, pour construire, sous Pie VI, le Borgo della Marina. Il ne reste que fort peu de cette enceinte. Les portes étaient trois : S. Cristoforo vers les *Arene*, Marina vers la plage, Romana vers les Marais Pontins. La paroisse était S. Giovanni ou S. Maria in Posterulis.

La ville haute, enfermée dans l'enceinte antique restaurée et garnie de tours carrées de distance en distance, formait deux paroisses : la Cathédrale et S. Lorenzo, aujourd'hui S. Giovanni. Elle avait quatre portes : S. Lorenzo, aujourd'hui Maggio, vers la *Valle*; Albina ou Levina, vers la *Marina*; S. Maria vers la ville basse, et Nuova vers la montagne.

C'est l'époque où sa cathédrale fut le plus enrichie et ornée.

Le candélabre pascal, qui en est une des curiosités, date de cette époque. On peut difficilement le décrire : il mériterait une

représentation en couleur; car, bien que les œuvres de ce genre soient assez fréquentes, il n'y en a pas beaucoup de plus belles. C'est, comme la plupart des autres, une colonne torse à spirale gracieuse, dont le marbre blanc n'apparaît qu'en une mince baguette à moulures entre les spires d'une très brillante mosaïque. Celle-ci est formée de six bandes, chacune d'un dessin différent, et très riches en ors. Elle est d'un effet remarquable pour le peu de couleurs qu'elle renferme : elle n'a que du blanc, du noir, de l'or et du rouge. La colonne se termine par un joli chapiteau corinthien qui porte une tablette à biseaux ornés de mosaïques, sur laquelle est le chandelier, en forme de calice byzantin, à pied sphérique, tout couvert de mosaïque. La base est formée d'un socle posé sur deux lions portés par un piédestal. L'ensemble, qui a environ 4 mètres de hauteur, est d'une rare élégance : c'est un joli travail de l'école des Cosmas. Sur le socle, aux pieds des lions, on lit l'inscription « *Crudeles ope;* » sur un des côtés, la date « A. D. MCCXLV . *men* . *oct* . *die* . *ultima*, » qui nous reporte au temps de l'interrègne entre Innocent IV et Alexandre IV.

A côté du candélabre pascal se dresse un ambon de même style, peut-être légèrement antérieur, soutenu par une colonne à chaque angle et une au milieu, les colonnes d'angle portées par deux lions. Lions, bases, chapiteaux, colonnes elles-mêmes, tout est varié; un mascaron, situé sous la tribune, attirait autrefois beaucoup l'attention des voyageurs, comme aussi certaine corniche sculptée à feuillages, qui pourrait bien provenir de quelque construction antique. Malheureusement, l'escalier et la porte manquent; malheureusement aussi l'ambon correspondant, — celui de droite, par conséquent de l'Epître, — a complètement disparu : quelques restes de ces ouvrages perdus ont été employés dans le pavé de l'église actuelle. Tel qu'il est toutefois, l'ambon de l'évangile serait digne de figurer près de celui de S. Laurent-hors-les-Murs. Ses quatre côtés sont couverts d'*opus cosmaticum* analogue à celui du candélabre; et, bien qu'il ait souffert en quelques places, ce travail de mosaïque est encore d'un aspect saisissant. Des bandes aux dessins variés se contournent et s'enroulent sur elles-mêmes, ou encadrent des plaques et des ronds faits de marbres et de porphyres antiques. Elles donnent exactement, — ce qui est le *summum* de cette mosaïque décorative, — la sensation des combinaisons d'un très riche kaléidoscope. Pourtant, il y a très peu de couleurs : noir, blanc, rouge, or et vert turquoise, rien de plus; mais les pâtes sont su-

perbes, surtout les blancs et les verts, et les ors sont abondants.

C'est aussi dans ces siècles-là que fut fait, refait, ou terminé, le pavage de la cathédrale. Il n'en reste plus que les débris échappés à l'incendie, et dont on a cherché à tirer le meilleur parti possible dans le pavage moderne : la nef centrale et le chœur en sont entièrement décorés. Ce sont des mosaïques comme toutes celles de cette époque, où la variété provient plutôt de la multiplicité des dispositions que du nombre des matériaux ; ceux-ci sont toujours les mêmes marbres antiques, le jaune, le blanc, le serpentin, la brèche de Cori, une autre violette et rose, et les porphyres rouges et gris. Il peut y avoir là des travaux de plusieurs époques, tous sont bons. Il n'y a d'autres sujets, au moins dans ce qui subsiste, que deux paons becquetant dans un vase d'où s'élève une plante, on les a placés au centre de la nef ; c'est un sujet d'époque fort ancienne.

Le clocher date aussi de cette période ; et, dans l'église, les deux jolis baldaquins qui surmontent les deux petits autels latéraux sont sans doute de date plus ancienne. Chacun d'eux est porté par quatre colonnes, les unes de granit, les autres de marbre, à bases et chapiteaux variés. Sur l'architrave posent seize colonnettes d'albâtre portant un toit à huit faces, dont quelques dalles viennent de sépulcres et portent encore des inscriptions.

Les édifices du moyen âge sont encore nombreux en ville, mais presque tous assez défigurés. L'un deux, l'Arc du Chapitre, s'appuie sur la cathédrale elle-même. Il offre deux jolies fenêtres à arcs brisés et à colonnettes ; il y en a une vingtaine d'autres de ce genre en divers endroits de la ville. Nombreux sont aussi les débris d'ornements datant du dixième au quinzième siècle, particulièrement les sculptures décoratives à entrelacs : un large panneau de ce dernier genre existe dans un magasin du Palais de la Bonification, où l'on conserve aussi deux grands morceaux de frise ou d'architrave ornés de fort bel *opus cosmaticum*.

Autour de la ville étaient, au moyen âge, cinq faubourgs : deux murés, Fuori porta Albina et Fuori porta S. Lorenzo, et trois ouverts.

Le Borgo dei Cepollari, hors de la porte S. Lorenzo, fait aujourd'hui partie de la ville haute. Ses murs sont la continuation de ceux de la ville, et sa porte S. Gregorio s'appelle aujourd'hui la Porta Romana. Sa paroisse était S. Nicola, aujourd'hui détruite.

Le Borgo fuori porta Albina était adossé d'une part à la ville basse, de l'autre à la ville haute. Ce n'était guère qu'une rue se

prolongeant au pied du mont le long de la montée du Forum et de la via *Appia* antique. Il n'en reste plus que d'insignifiants débris, et sa paroisse l'Annunziata.

Les trois faubourgs ouverts étaient : Fuori porta Nuova, dont il ne reste à peu près rien ; Fuori porta Romana dans les *Arene* jusqu'à l'église de S. Sebastiano, aujourd'hui Del Salvatore; Fuori porta S. Gregorio, refait complètement dans les temps modernes par l'évêque César de Vintimille. Le second de ces faubourgs communiquait avec la ville par un pont sur le Fiumicello appelé Ponte delle Pietre, que remplace aujourd'hui sur le Canal de Navigation le Ponte del Salvatore. Le troisième avait pour paroisse S. Maria delle Grazie, dite aussi la Madonna Nuova ou la Basilique, consacrée par Alexandre III, et remplacée maintenant par une église moderne.

Les travaux faits depuis Pie VI ont enlevé presque toute trace de la ville basse et des faubourgs d'en bas. Les faubourgs d'en haut ont disparu ou changé complètement d'aspect. La ville haute elle-même a été en partie modifiée par les constructions faites depuis trois cents ans. L'évêché, le palais Braschi, celui du Municipe, celui du Consorzio Pontino, la place S. Domitilla en ont transformé une partie, la Strada dell' Annunziata, la montée de S. Francesco ont été refaites ; bien des maisons ont été retouchées ou reconstruites. Presque toujours quelque débris antique qui portait l'œuvre du moyen âge a disparu avec elle. Mais surtout l'aspect extérieur a changé. On ne voit plus s'élever qu'une partie de ces tours que chaque famille de la noblesse municipale avait sur sa maison, et il devient difficile de se représenter les divers faubourgs, presque tous fort petits, serrés dans leurs murs et encombrés de ruines.

Au-dessus de la ville s'élevait le château, la Rocca Traversa des Frangipani, détruite par les Terracinais, rétablie sous Eugène III, comme le racontent deux belles inscriptions. Le donjon est porté sur un soubassement fait de blocs rectangulaires, si semblable aux constructions antiques qu'on le croirait plus vieux que Rome, si les inscriptions ne faisaient foi du contraire. Ce château occupe la partie la plus haute de l'*area* où étaient peut-être le temple de Jupiter et l'*arx* d'Anxur.

Les deux autres forteresses, « *scilicet Pesclum Montanum et Ferronum,* » étaient, l'une au bord de la mer, et l'autre à l'entrée de la *Valle*. Celle du Pesco Montano n'était abordable que par deux galeries entaillées dans les flancs du rocher et cachées par un mur; elle fut remplacée plus tard par une petite batterie, et il

n'en reste plus qu'un morceau de tour, au-dessous, aujourd'hui inaccessible. Celle de Féronie, située au-dessus des ruines de la station de l'*Appia*, était une magnifique tour à huit faces, détruite mal à propos sous Pie VI.

Le territoire était l'immense espace « *quod est inter affines incipientes a S. Anastasia et vertit usque ad Portellas, et ascendit ad montem Dafati et descendit in Sinninum, et deinde vadit in ipsam Drogam, et pervenit ad Portaturum et deinde vadit ad Palliata et descendit ad Riguum Martinum, et descendit per Flumicellum S. Donati usque ad Fucem Fullani, et extenditur per mare XII milliaria, et revertitur ad S. Anastasiam.* » Ce sont les termes de la bulle de Grégoire VII qui le rend aux Terracinais. De Sonnino au Monte delle Fate, du Monte delle Fate à la Portella, puis à la Torre S. Anastasia, toute la côte jusqu'à Fogliano, puis le Rio Martino, et, dans les marais Pontins, le Rio Freddo et les Pagliete; ce sont les mêmes qu'indiquait Sylvestre II. Dans ces limites, qui font au moins sur terre un développement de 55 kilomètres, sont compris les territoires de plusieurs *castelli*, qui alors n'étaient rien, et qui, devenus des pays, ont dû se faire une petite place. Sonnino a sa petite part des marais et de la montagne; Monticelli de même, et la frontière napolitaine a avancé de la Portella à l'Epitafio; S. Felice a le Mte Circello; Bassiano et les Caetani ont dépassé le Rio Martino; enfin, par voie d'échange, les seigneurs de Fondi ont acquis le lac et le Salto di Fondi, et la frontière de ce côté est au Canneto di Campagna. Alors au contraire, et par la même bulle, les Terracinais eurent en garde le château du Circeo.

Il y a huit ou neuf cents ans, tout cet immense territoire était à peu près abandonné. La montagne était déserte, les Marais Pontins impraticables, la *Macchia* une forêt vierge; la *Valle* elle-même n'était sûre qu'à qui pouvait se croire assez fort. C'était là et aux environs de la ville que la vie était concentrée. Au delà, à peine quelques tours sur la côte, la Legula, aujourd'hui Olevola, la Paola, le château de S. Donato, et quelques chapelles dans la *Macchia*, S. Andrea, S. Maria della Sorresca, S. Paolo près du lac de Paola, et S. Vito au milieu même des bois.

La plupart des églises rurales existant alors ou fondées plus tard, aujourd'hui presque toutes détruites, étaient dans la *Valle* : S. Cesareo et S. Silviano, les premiers sanctuaires des chrétiens; S. Maria de' Libera, aujourd'hui appelée Madonna della Delibera, église féconde en miracles; S. Maria di Caposelce, plus tard S. Benedetto, près du point où commence le dallage subsistant

de l'Appia antique; S. Bartolomeo, et plusieurs autres. Il faudrait ajouter d'innombrables chapelles, en général faites dans les tombeaux de l'Appia ou des routes antiques de la *Valle :* la Madonna della Cerqua (*Quercia*), la Madonna di Costantinopoli, S. Caterina, presque toutes d'ailleurs d'époque plus récente. Autour de la ville, S. Barbara et la chapelle de S. Maria Reparatrice, près du Fiumicello; S. Giacomo, apôtre, avec un puits d'eau douce, remplaçant le temple de Vénus à l'entrée du Port; S. Donato, dans les mêmes parages; S. Rocco, dans les *Arene;* S. Martino, dans une île du marais delle Cannete; S. Antonio, abbé, et S. Croce, dans le Borgo S. Gregorio; S. Tommaso, apôtre, S. Gregorio, pape, et le Spirito Santo, dans le Borgo de' Cepollari. Beaucoup de ces sanctuaires n'existaient pas au treizième siècle; mais beaucoup aussi étaient déjà fondés, et le nombre augmentait chaque jour : c'est au seizième siècle seulement que la dépopulation de la ville amena l'abandon de la plupart d'entre eux.

Les couvents se multipliaient aussi. Celui de S. Domenico, sur un contrefort du S. Angelo, en face de la Porta Nuova, et celui de S. Francesco, dans les ruines du palais des Galba, prétendirent plus tard avoir été fondés par les deux saints patriarches. Un autre existait à S. Leonardo; un autre, monastère des Clarisses, se créa pour un temps à l'Annunziata. Les Templiers avaient habité entre le Pesco Montano et le Borgo dell' Annunziata, autour de la très vieille église de La Maddalena, faite dans d'anciennes piscines limaires.

Mais les deux plus anciens monastères de Terracine étaient celui de S. Angelo et celui de S. Stefano, maintenant détruits depuis des siècles.

Le premier, dont l'origine datait peut-être de Théodoric, était situé sur le Monte della Guardia, auquel il donna aussi son nom. Il était consacré à S. Michel Archange. Probablement les religieux habitaient la construction que j'ai décrite sous le nom de S. Angioletto. Dans la salle voûtée, derrière les arcades, se voient encore les restes des peintures de leur chapelle, une Vierge avec l'enfant Jésus, un saint Césaire, et d'autres figures, toutes d'un art barbare; puis des personnages mieux exécutés, qui datent des derniers temps du monastère. Dès avant l'an 1000 demeuraient là des cénobites de vie érémitique contemplative.

Le couvent de S. Stefano, dont la fondation est racontée dans les œuvres de S. Grégoire le Grand, s'élevait sur un plateau sauvage, à six milles dans la montagne, auprès d'une fontaine créée

par les moines en creusant et perçant les rochers pour réunir les eaux superficielles. La règle était de S. Benoît. La Fontana di S. Stefano existe encore; et c'est là qu'est le campement permanent qui sert de quartier général aux bergers pillards de Vallecorsa.

Telle était Terracine avant les guerres du quatorzième et du quinzième siècle, et quand, malgré tous ces désastres, il lui restait encore quelque chose de l'héritage des anciens. Mais le Port s'ensablait sans cesse, et finit par être comblé; l'état des Marais Pontins devenait de plus en plus pitoyable, et avec eux croissaient la *malaria*, la pauvreté, l'isolement; la Via Appia, ruinée par le temps et par les hommes, fut abandonnée complètement : au seizième siècle, on fit prendre à la route postale l'ancienne voie dite Consolare, celle du temps des Volsques, contournant les Marais Pontins, faisant un détour de plus de quinze milles, passant sous Sermoneta et Sezze, puis par Piperno et les Marutti. Abandonnée, dépeuplée, ruinée par les guerres, Terracine était réduite à ne plus pouvoir payer d'impôts, lorsque enfin elle reçut le coup de grâce.

Ce fut sous le règne de Pie V (1565-1572). Une épidémie que Contatori, médecin, déclare « non dissimile al Castrone, » dépeupla si parfaitement la ville qu'il n'y resta pas vivants quarante chefs de famille : en une saison, le peuple terracinais disparut. Les papes firent tous leurs efforts pour remédier à un tel désastre. Grégoire XIII avait résolu, pour trouver un air plus salubre, de construire une nouvelle ville sur le Monte S. Angelo. Sixte V eut la même idée. En même temps qu'il entreprenait le desséchement des Marais Pontins et faisait creuser le long canal qui porte le nom de Fiume Sisto, il voulait remettre en état la voie Appienne, rétablir le port de Terracine, et transporter la ville même là où Théodoric l'avait projeté. Mais il n'eut pas le temps de le faire. En 1589, il vint à Terracine, prit la fièvre, retourna à Rome, et mourut.

Depuis lui jusqu'à Pie VI, rien ne se fit à Terracine. Favorisée par divers papes, la ville se repeupla comme elle put : toutes les familles qui l'habitent aujourd'hui sont modernes; on peut compter sur ses doigts celles qui remontent au delà du Castrone. Les autres sont venues du dehors, la plupart du royaume de Naples. Du reste, ce ne sont plus elles qui tiennent le premier rang dans la cité. A la fin du siècle dernier et dans la première moitié de ce siècle, la bonification de la *Palude* par Pie VI et l'essor nouveau des affaires agricoles amenèrent des familles étrangères, qui, plus

fortes, plus intelligentes, plus actives, plus entreprenantes, ont conquis la richesse ou l'aisance que les autres n'ont pas su conserver. Cette immigration continue : l'étranger s'infiltre dans les rangs inférieurs du peuple, on entre triomphant dans la classe des riches et des aisés. Tous les grands propriétaires, tous les agriculteurs ou négociants prospères, tous les paysans même que l'on voit à force de travail s'engraisser, sont étrangers ou fils d'étrangers : rares, très rares sont ceux dont la famille compte cent cinquante ans de résidence à Terracine.

Ainsi se vérifie dans les temps modernes ce que l'on a vu dans les temps anciens. La population s'use ici, et au bout d'un temps donné elle s'éteint comme d'elle-même, ou se montre hors d'état de résister à une catastrophe imprévue. De là des renouvellements périodiques par des éléments extérieurs. Nous en avons surpris quelques-uns. Les Volsques, qui avaient dû remplacer des Anxurnates antérieurs, ont laissé large place à la colonie romaine. Celle-ci n'a duré que par un renouvellement incessant des familles, qui ne nous fait plus retrouver sous l'Empire les noms de l'âge républicain. Un afflux accompagne la renaissance de la ville à l'époque antonine. Après les siècles de la décadence, nous ne savons pas trop quelle put être l'influence de Théodoric; mais nous voyons beaucoup de bâtisses élevées vers cette époque, et cet indice a sa valeur. Dans tous les cas, le dépeuplement est certain du septième au neuvième siècle. La population qui se reforme décroît ensuite jusqu'au Castrone, qui anéantit ses débris. Et enfin celle des deux derniers siècles est aujourd'hui surpassée et dominée par le travail et la fortune d'une nouvelle, dans le nombre croissant de laquelle elle est déjà complètement noyée, et finalement disparaîtra.

APPENDICE

A.

LES HABITANTS PRIMITIFS D'ANXUR ET SES PREMIERS RAPPORTS AVEC ROME.

Quelques personnes pourront être surprises de voir que, dans le chapitre III, j'ai raconté les premières relations d'Anxur et de Rome en suivant pas à pas la tradition et Tite-Live, et l'étonnement peut être légitime, surtout pour les faits antérieurs à la prise de Rome par les Gaulois. Il y a longtemps, en effet, que les récits romains sur ces époques lointaines ont perdu, aux yeux des savants, leur caractère historique, et depuis les recherches des Beaufort, des Niebuhr, des Mommsen, et plus récemment de Ihne, de Schwegler, de Nissen, de Clason, on ne songe pas à le leur rendre. Toutefois, tant de travaux sont loin d'avoir abouti à des certitudes, et on leur doit plus de négations que de résultats positifs. Dans les derniers auteurs, deux courants opposés se distinguent. L'un, que représente bien M. Zœller dans son livre *Latium und Rom*, continue la critique à outrance, sans pitié, l'interprétation tout à fait libre des légendes. L'autre, auquel s'abandonne M. Beloch dans son livre *Der Italische Bund unter Roms Hegemonie*, est, au contraire, assez conservateur. On y voit, par exemple, le traité avec Carthage remis à la date traditionnelle de 509; et, ce qui paraîtra plus étrange, la conclusion du *fœdus Gabinum* par Tarquin et l'authenticité de la copie citée par Denys sont données pour choses certaines. Il est vrai de dire que Zœller recherche des faits qu'il faut dégager de la légende, tandis que Beloch étudie surtout des institutions dont une chronologie incertaine et des événements fabuleux ne détruisent pas le caractère. Quant à moi, je n'ai pas adopté le récit traditionnel comme sûr; je l'ai pris parce qu'il n'y en a pas d'autre, et parce que dans ses détails se trouvent des renseignements précieux. Sans aucun doute, on aimerait à savoir tous les événements de cette histoire primitive; mais, après tout, on n'y perd pas grand'chose. Si le récit, tout incertain qu'il est, nous montre ce qu'était Anxur, ou seulement le souvenir qu'elle laissa, c'est beaucoup, presque assez pour l'histoire. Je résumerai seulement ici l'état actuel de la critique.

Je ferais de même pour ce qui regarde les anciennes populations du pays, si je ne devais en parler en détail dans un prochain et plus grand ouvrage. Il suffira de rappeler ici ce que Zœller a cru établir.

Suivant lui les légendes se sont doublées, parfois triplées sur les grands faits. Il y a eu sur presque chacun d'eux une légende plébéienne, une patricienne, une légende latine, une sabine, une étrusque. Ces légendes ont été remaniées plusieurs fois, puis plus tard maladroitement fondues dans la tradition romaine : de sorte que celle-ci a créé une histoire qui est pleine de doubles emplois; les mêmes faits, les mêmes personnages, les mêmes peuples s'y retrouvent sous des noms différents, et leur place à des dates successives dépend uniquement de ce qu'on ne savait plus apercevoir leur identité. Dans cet ordre d'idées, Zœller identifie d'une part les Sabins de Servius, d'Hygin et de Caton avec les Aborigènes de Varron, et d'autre part les Casci de Servius, les Sicules d'Hygin, les Aborigènes de Caton, asservis par les premiers dans le pays entre Tibre et Anio et les environs de Rome, avec les Sicules de Varron, qui sont les Prisci Latini, différents des Latins historiques : leur asservissement aux Sabins est antérieur à l'histoire. Il y a ainsi toute une nomenclature antéhistorique, dans laquelle les Sabins s'appellent Aborigènes, les Latins Casci, les Aurunces Sicules, et les Etrusques Pélasges. La domination de ceux-ci sur tout le Latium, le pays Pontin, les Lepini, la vallée du Liris, la Campanie, au septième siècle av. J.-C. n'est pas douteuse. Ils furent chassés du pays romain au sixième par une migration sabine, et des Lepini au cinquième par l'arrivée des Volsques, et les Latins redevinrent libres.

Le pays Pontin aurait donc été occupé d'abord par les Aurunces, lesquels auraient subi ensuite la domination des Etrusques, auxquels aurait succédé la population volsque. Il me semble évident qu'Anxur existait avant l'arrivée de ceux-ci. Mais je ne saurais dire si sa fondation doit être attribuée aux Aurunces, ou si elle fut une des places fortes que les dominateurs étrusques établirent chez les peuples conquis. J'incline toutefois à croire que presque toutes les villes de cette partie de l'Italie ont été fondées par les Etrusques, ou du moins quelles ont reçu d'eux leurs enceintes et comme leur forme. Dans tous les cas, Terracine a deux noms : l'un est volsque, l'autre est étrusque, du moins Zœller le dit, probablement avec raison, d'après Schœmann et Preller. Il rapproche, en effet, *Taracina*, *Tarricina*, dont j'ai rappelé encore la forme Ταραχίνη, de *Tarchonia* et des autres noms issus de l'étrusque *Tarχunt*, *Tarχna*. Quant à *Anxur*, *Axur*, tous les anciens en font un mot volsque, d'accord avec Pline (III, 9, s. 5, § 6) : « *oppidum lingua Volscorum Anxur dictum.* » Je rapprocherai le nom d'*Anxa* chez les Marses et d'*Anxa* en Messapie.

Reste la question des premiers rapports avec Rome. L'auteur remarque d'abord que le Latium dont il est question dans les légendes du lac Régille et dans la ligue à laquelle la tradition attache le nom de Cassius, ne comprend que quatre territoires : le pays Albain, le pays Romain, le

pays au delà de l'Anio, et le pays de la côte avec Lavinium, Laurentum et Ardée. C'est bien ce que nous appelons le *Latium vetus;* le pays Pontin, sur lequel s'étend alors l'empire volsque, est en dehors. M. Zœller n'admet aucune des colonies que la ligue latine eût envoyées dès lors dans ce pays, ni même aucune colonie de la ligue en général, ni même l'existence à cette époque d'un système colonial quelconque. Il importerait donc peu de savoir si c'est comme colonie de Rome ou comme colonie de la ligue que Terracine figure dans le traité avec Carthage, puisque la liste contenue dans le texte de Polybe ne peut nullement appartenir à cette année 509. L'auteur remarque d'ailleurs qu'Anxur ne figure pas dans la liste des villes de la ligue de Cassius, et qu'on la voit plusieurs fois mentionnée comme cité volsque à partir de 406.

Cette observation ne me paraîtrait pas concluante; car c'est justement, d'après lui, entre ces deux dates que l'empire volsque s'étend dans le Latium, et par conséquent une cité qui lui est alors rattachée pouvait appartenir auparavant à une autre domination. Mais M. Zœller rejette non seulement le traité de 509, mais toute l'histoire de la longue lutte entre Rome et les Volsques : il supprime toute cette période antérieure à l'invasion gauloise où Antium, puis Anxur, puis Ecetra, auraient joué le principal rôle. A plus forte raison, ajoute-t-il après avoir parlé d'Antium, devons-nous écarter toute guerre avec la lointaine Anxur. Tout le récit de Tite-Live sur les événements de 406 à 397 disparaît. « Anxur n'a été qu'une fois prise et colonisée, bien plus tard, seulement au temps de la prise de Privernum. »

Ainsi, les premiers rapports d'Anxur avec Rome dateraient de la seconde partie du quatrième siècle : les premiers faits connus de son histoire seraient l'envoi des colons de 329 et la création de la tribu *Oufentina* en 318. Tout ce qui précède est non seulement fabuleux, mais faux. Le système est, on le voit, radical, et il ne sera pas admissible sans de grands remaniements à l'histoire de Capoue et des guerres avec les Samnites.

De ces observations de Zœller et des arguments dont il les appuie, M. Beloch n'a tenu nul compte : on le lui a même reproché. Il admet les conquêtes de Rome au cinquième comme au quatrième siècle, avant comme après l'invasion gauloise, le système colonial appliqué à Ostie dès le temps des rois, les colonies latines de l'époque ancienne, la ligue de Cassius en 493 et le traité avec Carthage en 509. Il défend ces deux derniers documents contre Niebuhr et Mommsen. A l'argument tant de fois répété de la destruction des archives romaines par les Gaulois victorieux, il oppose une remarque juste. Lors de la reconstitution de ces archives, on put aisément se procurer les traités de cette nature, car il devait y avoir autant d'exemplaires au moins que de cités intéressées. Mais cette observation n'a plus la même valeur dès qu'il s'agit du traité avec Carthage tel que le donne Polybe, car il est manifeste que là c'est Rome qui traite seule. D'ailleurs, l'opinion de M. Mommsen, qui reporte ce traité en 348-347, a pour elle, indépendamment des arguments dont

on l'appuie, le silence de Tite-Live, qui n'eût pas manqué, à ce qu'il semble, de mentionner un tel fait au début de la République, et le témoignage de Denys, qui place alors le premier traité des Romains avec Carthage, ce qui est de toute vraisemblance.

J'ai donc adopté la date de Mommsen, que l'on doit tenir pour probable tant qu'elle ne sera point attaquée par des raisons plus concluantes. Quant au reste, il est incontestable que le droit public de Rome paraît reposer en grande partie sur ces légendes que rejette Zœller : elles y trouveraient leur justification, comme aussi dans la topographie et l'archéologie des époques lointaines; il y a même bien des choses qu'on peut être embarrassé d'expliquer sans elles. Mais cette concordance, que prouve-t-elle? Presque toujours c'est la légende qui est née de l'institution, du monument, du fait connu; elle s'est créée pour l'expliquer ou pour en ennoblir l'origine : elle prouve simplement qu'il existait déjà à l'époque où elle s'est formée, ce que nous saurions bien sans elle. La discussion est donc ouverte; Beloch, en rattachant aux traditions sur les anciens âges le droit public de Rome et du Latium, n'a sans doute pas prétendu établir leur réalité objective; et, en les reproduisant dans mon récit pour les raisons que j'ai ci-dessus données, je n'ai pas entendu me prononcer contre toutes les conclusions de Zœller.

B.

LE MILLIAIRE DE P. CLAUDIUS AP. F.
(*C. I. L.*, X, Addit. auct., ad. n. 6838).

P · CLAVDIO · Ap · f ·
VIII //FOVFIO//// X
AIDILEs
fac · coER

P(oublios) Claudio(s) Ap(i) f(ilios)..... Foufio(s)..... [f(ilios)] aidile[s fac(iundum) co]er(avere).

Cette inscription, dont malheureusement nous ne pouvons rendre ici les caractères, mais qui est certainement une des plus importantes comme une des plus anciennes que nous possédions maintenant des Romains, est en tout cas notre plus vieux milliaire et le plus antique monument de la *Via Appia*. Elle se trouve au *Casale di Mesa*, au milieu des Marais Pontins. Elle fut imprimée pour la première fois en 1875 dans l'*Ephemeris epigraphica*, t. II, p. 209, n° 300, d'après une copie faite en

1874 par M. Brizio. J'en parlai depuis, en 1879, dans un mémoire communiqué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres comme envoi de Rome, et, M. Stevenson l'ayant copiée de nouveau au mois de juillet de cette même année, elle fut imprimée d'après lui dans le t. X du *Corpus*.

Cependant nos interprétations n'étaient pas plus heureuses que nos lectures, lorsque j'eus le plaisir, le 1er novembre 1882, de retourner à Mesa avec M. Dressel pour une nouvelle vérification. Nous trouvâmes la pierre convertie en un pied de guéridon, percée pour recevoir la tablette, et peinte en rouge. On démonta toutefois cet ouvrage, et, à notre grand contentement, nous vîmes qu'une seule lettre était brisée, le D de la première ligne, heureusement certain d'ailleurs et que tous nos dessins antérieurs donnaient. Mais quelle ne fut pas notre joie, — notre émotion, pourquoi ne pas le dire? — lorsque, tout en faisant un estampage sur lequel un beau soleil rasant faisait ressortir les lettres à mesure, nous nous écriâmes d'une seule voix : Mais il n'y a pas *Oufentina!* ni *consul!* Et ce sont deux collègues! (Voy. *C. I. L.*, X, 6838.) Dès lors, la lecture marcha toute seule, et M. Dressel eut bien vite raison des fragments de lettres de la dernière ligue, qui sur la pierre est un peu trop haut et chevauche presque dans la précédente, au point que je doute si l'S d'*aidiles* a jamais été gravé. Désormais l'inscription était lue, et c'est ainsi qu'elle a paru dans l'*auctarium* du *Corpus*. Cependant, à la seconde ligne, M. Dressel a lu, avec quelque doute, *Fourios;* il doit y avoir *Foufios*, et c'est certainement ainsi qu'il faut lire, si réellement, comme le dit le *Corpus*, le trait après la quatrième lettre est accidentel. Mais cela n'a pas grande importance, et l'on pourra peut-être un jour retrouver ailleurs le nom de cet édile. L'essentiel est celui de son collègue, que M. Mommsen, avec toute vraisemblance, pense être P. Claudius Pulcher, consul en 249 av. J.-C., c'est-à-dire le fils d'Appius. Le milliaire est donc antérieur au milieu du troisième siècle. Pour en finir avec les petites différences, je vois sûrement une morceau de l'E de *aidiles*, et peut-être quelque souvenir d'un A dans la dernière ligne.

Le monument lui-même est une colonnette de calcaire des Lepini, ronde, haute de 0m,78, d'un diamètre de 0m,61, plate par en haut; et c'est sur cette partie que l'inscription est gravée, unique exemple jusqu'ici connu; les deux chiffres sont sur les côtés du fût.

L'importance de ce texte n'échappera à personne. Il montre en effet, comme M. Mommsen le remarque, les édiles curules travaillant à une grande voie hors de la ville, confirmant en cela les textes *C. I. L.*, I, 633 et VI, 1324. J'ajouterai que je retrouve le fait dans l'histoire de la *Via Appia*. Tite-Live nous dit en effet (X, 23) que, en 298, Cn. et Q. Ogulnius, édiles curules, pavèrent la chaussée, « *semita*, » de la porte Capène au *Clivus Martis*, et que, en 295, d'autres édiles curules, dont il ne donne pas les noms, continuèrent le pavage du *Clivus Martis* à Bovillæ (X, 47)

On pourrait croire, en voyant la distance qui sépare ce lieu du 53e

mille, que le travail fut continué de proche en proche au fur et à mesure que l'on avait des fonds, et que notre monument rappelle la confection du pavage dans le trajet des Marais Pontins. Il n'en est rien toutefois. Nous savons en effet que c'est postérieurement que la *Via Appia* fut pavée en lave, *strata silice*. Si elle avait antérieurement reçu un pavage jusqu'à Bovillæ, parcours suburbain dans lequel elle était une vraie rue de faubourg, il ne s'agissait là que d'un ouvrage en pierre ordinaire, probablement en pépérin, qui ne dura guère que cent ans; car, pavée ainsi, *ex lapide quadrato*, au commencement du troisième siècle, la chaussée fut refaite en *silex*, c'est-à-dire en lave, en l'année 189 (Liv., XXXVIII, 28). Dans tous les cas, il est certain que, dès la fin de la République, tout le parcours de Rome à Capoue était pavé en lave noire, excepté le trajet des Marais Pontins, qui ne le fut que sous Nerva et Trajan (Voy. ch. V et VI). Tout cela sera expliqué dans mon histoire des Terres Pontines.

D'autre part, surtout en admettant la restitution *fac. cœr.*, il faudrait que le monument rappelât, soit la création de la grande route, soit celle d'une route secondaire partant du point où il était dressé; et, dans ce dernier cas, le chiffre LIII étant évidemment la distance depuis Rome, il faudra que le chiffre X soit celle du point LIII au lieu où menait l'autre route. Voici à quoi l'on serait conduit. Le mille LIII depuis Rome tombe en un point de l'*Appia* situé dans les Marais Pontins entre Mesa et la Sega, et où se trouve le *Casotto di Orsino*. De là, part la route de Piperno. Or, de ce point à Terracine, il n'y a qu'à peine 10 milles, sur l'*Appia* républicaine, la porte d'Anxur n'étant par cette voie qu'à 62 milles et demi de la porte Capène. En revanche, il y a 10 milles bien pleins jusqu'à *Piperno Vecchio*, située à 1 mille de la Piperno moderne, et qui est l'ancienne Privernum. Une route d'Orsino à ce lieu traverserait les terres de la *tribus Oufentina* primitive. D'un autre côté, je prouverai dans mon livre que l'*Appia* a toujours été là, qu'elle a été faite par Ap. Claudius avec le tracé qu'elle a toujours suivi, et non pas amenée au travers des marais à une époque postérieure. Ainsi le travail exécuté par P. Claudius et son collègue ne peut avoir été ni le pavage ni la création de la grande route; et il faudrait reconnaître qu'il s'agirait d'une voie nouvelle, plus directe que l'ancienne route volsque, joignant Privernum à l'*Appia*. Telles étaient les réflexions que je faisais à mon savant compagnon en revenant à Terracine : je vois qu'il les a livrées au *Corpus*.

Mais M. Mommsen nous conduit à une interprétation bien meilleure. Il rapproche en effet ce chiffre X des autres, tous inférieurs à XX, que l'on trouve sur les bornes de cette partie de l'*Appia* concurremment avec le numérotage depuis Rome. Nous avons là évidemment une numération secondaire, qui ne peut être que celle d'une section particulière de la voie. Cette section, c'est le *Decennovium*, et le grand intérêt de notre milliaire pour l'histoire de la *Via Appia* est qu'il nous montre dès le troisième siècle cette section considérée à part, certainement soumise à un

régime spécial. Je ne veux pas entrer ici dans l'histoire de la voie Appienne, que je dois traiter autre part; je ne dirai qu'un mot du nom *Decennovium*. Les bornes montrent qu'il s'applique à la route, et désigne la section comprise entre le Forum d'Appius et Terracine. La concordance de ses milles avec la numération d'ensemble n'est que par à peu près, car le Forum d'Appius n'était pas exactement au 43e mille, ni Anxur au 62e : il s'en faut de quelques centaines de mètres. Dans l'inscription de Théodoric (App. E), le *Decennovium* a plus de 23 milles, « *id est a Tripontio usque Tarricinam* » : ce qui indique tout simplement qu'à cette époque le même régime s'appliquait à tout ce parcours, et que le nom n'est plus qu'une expression administrative. Dans Procope, Δεκαννόβιον désigne le canal qui flanquait la route, ποταμός. Mais il ne faut pas croire, comme Westphal, que cette dénomination lui appartenait. Il ne l'avait que par extension, ne la justifiant point d'ailleurs, car du Forum d'Appius à Féronie il n'y a même pas 17 milles, et ceux qui veulent le faire partir du Tripontium lui en donneraient plus de 20. Le nom officiel s'appliquait à la route dans les 19 milles qui vont du Forum d'Appius à Anxur, comme dans l'inscription de Trajan du même mille (*C. I. L.*, X, 6839), « *Decennovium silice sua pecunia stravit.* » C'est de la distance entre le Forum d'Appius et Féronie, c'est-à-dire du parcours flanqué par le canal, que la station *Ad Medias* (*paludes*) marque le milieu.

Les chiffres LIII et X sur notre colonnette veulent donc dire : « LIII milles de Rome, Xe mille du *Decennovium*. » Mais le travail qu'elle rappelle, et qui n'est pas la création de la route, n'est pas non plus celle du canal. Il y a, en effet, apparence que celui-ci est l'œuvre du consul M. Cornelius Cethegus, qui, le creusant en 160, abaissa assez le niveau des eaux pour rendre à la culture beaucoup de terres impaludées, « *agerque ex iis factus* » (Liv., *Epit. XLVI*). Il n'a donc pu y avoir, sous l'édilité de P. Claudius, qu'une réparation importante. Il y en avait à chaque instant, équivalant parfois à une reconstruction; car les Marais Pontins devenaient de jour en jour plus redoutables, il fallait défendre la route avec acharnement contre eux, et sa structure était tellement légère que la résistance était faible. Au pont de la Schiazza, près du mille LV, on a trouvé trois voies Appiennes antiques superposées, et celle d'Ap. Claudius ne serait pas à beaucoup moins de quatre mètres sous la moderne. Il faut songer à cela pour ne pas se tromper sur la nature probable de l'ouvrage. J'ajoute que le *fac. cœr.* du *Corpus* n'est pas sûr : il est trop court pour la dernière ligne. *Via. fecer.* conviendrait mieux, mais serait un peu exagéré; malheureusement, je ne sais si l'on peut restituer *reficere*, qui remplirait la lacune sans encourir un tel reproche : *via. refecer.*, par exemple, serait trop long.

D.

LA BASE AUX 87 COLONS (*C. I. L.*, X, 8397).

Cette inscription, d'un si grand intérêt local, figure au *Corpus* telle que nous avons pu la déchiffrer ensemble, M. Dressel et moi. Cependant, comme j'ai travaillé sur une copie manuscrite avant que l'*auctarium* du *Corpus* ne fût définitivement imprimé, quelques petites différences subsistent. Je donne donc ici ma liste pour qu'elles ne surprennent pas dans ma statistique des familles, sur laquelle, du reste, elles n'influent en rien. On se rappelle que la face de la base porte l'inscription d'Avianius (chap. VIII), et que les deux premières colonnes de la liste sont gravées sur le côté gauche, la troisième sur le derrière.

COLONI · QVI · CONTVLER
IN · STATVAM

	TI · IVLIVS · PISTV	S	L · //////VS · I//////
	L · SALVIVS MERCVRIALI	S	L · PATVLCIVS · CELSVS
5	P · MANNEIVS · PRISCV	S	C · CORNELIVS . GRAT*u*S
	TI · CLAVDIVS · VITALI	S	C · MANLIVS · AMOENVS
	L · VIPSTANIVS · ZEN	O	C · AECILIVS · PHOEBVS
	CN · MA*ti*CIVS · VALEN	S	C · AECILIVS · HERMES
	C · POMPONIVS · AMANDV	S	Q · AVILI*u*S · SARINIANVS
10	L · DOMITIVS · SILVANV.	S	C . AVILIVS · NATALIS
	C · BVTRONIVS · AGRIPP	A	L · STATIVS · S/////S
	P · VOCCONIVS · ADAVCTV	S	SEX · IVLIVS · INGENV*u*S
	M · BRITTIVS MERCVRIALI	S	L · POMPEIVS MAXIMIANV*s*
	TI · CLAVDIVS · CLEMEN	S	L · POMPEIVS · PRISCVS
15	C · VERRIVS . AEMIL*ia*NV	S	P · SARRONIVS · PIVS
	L · MANNEIVS · CAPITOLINVS	P.	C · IVLIVS//////VS
	C · NAEVIVS · CALLISTV	S	P · SEMPRON*ius* · RESTITV*tus*
	Q · DECIMIVS · IVSTIANV	S	C · AV*i*LIVS · //////
	L · LARCIVS · CORNELIANV	S	P · AEMILIVS · PRI*mia*NVS
20	P · MVSSIVS · FELIX	S	C · IVLIVS · PHILIPPVS
	P · MVSSIVS · PROCVLV	S	T · FLAVIVS · FAVSTVS
	C · CARRINAS · FELIX	S	C · ARRIVS · SATVRNINVS
	C · CARRINAS · SVAVI	S	L · ARISTIVS · A*lci*MVS
	M · LVSCIDIVS · TERT*i*V	S	P · ACILIVS · ACIL*i*ANVS
25	C · IVLIVS · PROCVLV	S	TI · CLAVDIVS · NARCISSVS
	TI · IVLIVS · FAVSTINV	S	M · VETTIVS · SATV*r*NINVS
	C · POMPONIVS · AVGVSTALIS		L · FVRIVS : SECVNDINVS
	C · POMPONIVS · ZOSIMV	S	C · OCTAVIVS · /MONVS
	M · TATIVS · LARGV	S	M · ////////IANVS
30	Q · SERVILIVS · MARIANV	S	CN · MATICIVS · VALENS · IVN
	L · MANNEIVS · PHILANTV	S	C · IVLIVS · *phil*L*o*TAS

L · MANNEIVS · CAPITOLINVS F
L · MANNEIVS · NEREV S
L · MANNEIVS · MANNEIANVS

C · MEVIVS · /I/IOM/
Q · TERENTIVS · SAECLARIS
C · ScATENIVS · MACrinVS
35 SEX · APVLEIVS · NaTALIS
TI · CLAVDIVS . ATTALVS
SEX · IVLIVS · RVFVS
TI · CLAVDIVS · PRIMIANVS

Q . ANNIVS · HYmNVS
P · /////S · PRIsCVS
P · CINCIVS · PHILETVS
SER · SVLPICIVS LARgVS
5 SER · SVLPICIVS · IVLIANVS
SER · SVLPICIVS · SATVRNINVS
TI · CLAVDIVS · ATIMETVS
C · MANLIVS · GEMINVS
Q · DECIMIVS · CAPITO
10 C · AVILIVS · FORTVNATVS
A · OFILIVS · MARCIANVS
C · CARRInaS · FELICISSIMVS
C · CARRINAS · FORTVNATVS
L · IVLIVS · EARINVS
15 A · SITTIVS · EVHODVS
C · FVNDANIVS · CELSVS
C · FVNDANIVS · TYRANNVS
A · SITTIVS · DIODORVS
TI · CLAVDIVS · AXORANVS

Les différences avec le *Corpus* sont : I, 19, L · = A ·; II, 1, L . //////VS · V///// = L · PA////VS · //////; 7, C · AECILIVS · PHEBVS = Q · AECILIVS · PHOEBVS; 8, C · = Q; 11, STATIVS = STACIVS; 15, P · = L ·; 18, C · AVilIVS · //////// = C · IVLIVS · //////VS; 19, PRI///NVS = P/////NVS; 34, ScATENIVS = S/ATIENVS; III, 11, A · = / ·. Elles sont bien faibles, et je corrige volontiers mes lectures pour *C. Julius*, *C. Statienus*, et sans doute *L. Patulcius*. Cela ne change rien à mes remarques sur les familles, sinon qu'il faut ajouter un Julius et un Patulcius de plus, et mettre le gentilicium *Statienus* à le place de *Scatenius*. Les corrections de prénoms n'ont aucune importance.

E.

L'INSCRIPTION DE MESA (*C. I. L.* X, 6850, 6851).

Ce document capital sera étudié dans *La Via Appia et les Terres Pontines*; mais, comme je le cite ici plusieurs fois, en voici le texte et l'explica-

tion. Le texte, souvent rapporté, est connu par quatre exemplaires. Deux se trouvent à Mesa, sous le portail de l'ancienne Poste; le troisième, réduit à un fragment, existe à Terracine chez le comte Antonelli; le quatrième, qui est une copie incomplète faite au quinzième siècle, est conservé dans cette même ville au Palais municipal. Voici l'un des exemplaires de Mesa :

D̄ N̄ GLRSMVS ADQ · INCLŸT · REX THEODERICUS VICT · AC TRI
VMF̄ SEMPER AVḠ BONO R̄P̄ NATVS CVSTOS LIBERTA
TIS ET PROPAGATOR ROM̄ NOM̄ DOMITOR Ḡ · TIVM DECENNO
VII VIAE APPIAE ID̄ · A TRIP̄ VSQ · TARRIC̄ · IT̄ ET LOCA QVAE
5 CONFLVENTIB̄ AB VTRAQ · PARTE PALVD̄ · PER OMN̄ RETRO PRINCIP̄ ·
INVNDAVERANT VSVI PV̄BCO ET SECURITATE VIANTIVM AD
MIRANDAM PROPITIO DEO FELIC̄ · TE RESTITVIT OPERI
INIVNCTO NAVITER INSVDANTE ADQ · CLEMENTISSIMI
PRINCIP FELICITER DESERVIENTE P · CONIIS EX PROSA
10 PIE DECIORVM CAEC̄ · MAV̄ · BASILIO DECIO V̄ C̄ ET IN
L̄ · EX P̄ V̄ · EX P̄PO EX CONS ORD̄ · PAT̄ QUI AD PERPETV
ANDAM TANTI DOMINI GLORIAM PER PLVRIMOS
QVI ANTE NON ALBEOS DEDVCTA IN MARE AQ
VA IGNOTAE ATAVIIS ET NIMIS ANTIQVAE RED
15 DIDIT SICCITATI E

Je lis : « *Dominus noster Gloriorissimus adque inclytissimus Rex Theodericus, victor ac triumfator, semper Augustus, bono rei publicæ natus, custos libertatis et propagator Romani nominis, domitor gentium,*

» *Decennovii Viæ Appiæ, id est a Tripontio usque Tarricinam, item et loca quæ confluentibus ab utraque parte paludibus per omnes retro principes inundaverant, usui publico et securitate viantium admirandam propitio Deo feliciter restituit;*

» *Operi injuncto naviter insudante adque clementissimi Principis feliciter deserviente præconiis ex prosapie Deciorum Cæcilio Mauro Basilio Decio, viro clarissimo et inlustrissimo, ex præfecto Urbi, ex præfecto Prætorio, ex consule ordinario, patricio : qui, ad perpetuandam tanti Domini gloriam, per plurimos, qui ante non. albeos deducta in mare aqua, ignotæ ataviis et nimis antiquæ reddidit siccitati.* » (On ne connaît pas le sens du dernier signe).

Cela peut se traduire :

« Notre sire très glorieux et très illustre le Roi Théodoric, vainqueur et triomphateur, Auguste perpétuel, né pour le bien de la chose publique, gardien de la liberté et propagateur du nom romain, dompteur des peuples,

» a heureusement et avec l'aide de Dieu rendu de nouveau praticables et admirablement sûrs pour les voyageurs le *Decennovium* de la *Via Appia* et les endroits (de la route) qui, sous tous les règnes précédents,

avaient été inondés par le débordement des marais de droite et de gauche ;

» travail assumé et courageusement poursuivi, sur l'ordre du très clément Prince, par le descendant des Decii, Cæcilius Maurus Basilius Decius, clarissime et illustrissime, ancien préfet de la Ville, ancien préfet du Prétoire, ancien consul ordinaire, patrice, qui, pour rendre éternelle la gloire d'un si grand Maître, conduisant les eaux à la mer par nombre de canaux qui n'existaient pas auparavant, a fait renaître l'antique siccité inconnue aux générations précédentes. »

Cette pompeuse inscription, peu postérieure à 510, rappelle donc la remise en état de l'*Appia* sur l'ordre de Théodoric. Mais de plus elle fait connaître le personnage qui en fut chargé, et les opérations qui furent faites : plusieurs canaux nouveaux se déchargeant dans la mer furent créés par le patrice Decius.

Ce qu'elle ne dit pas, c'est que celui-ci fit en même temps une grande affaire, qui ne pouvait pas figurer dans ce document officiel. Il essaya de dessécher les marais, à son compte. Deux lettres, dans Cassiodore (II, 32 et 33), font bien connaître son entreprise. Dans la première, le roi avise le Sénat que Decius s'est engagé à exécuter le dessèchement, « *paludem Decennovii, in hostis modum vicina vastantem, foveorum ore patefacto promisit absorbere;* » et invite la Compagnie à déléguer un de ses membres pour vérifier, quand il y aura lieu, le résultat obtenu, faire le bornage des terres reconquises, et mettre Decius en possession du tout. Le second document, adressé à Decius, confirme cette donation anticipée, et autorise le patrice à s'adjoindre des associés qui auront part aux terrains reconquis proportionnellement à leur mise et à leur coopération.

Ainsi Théodoric n'a pas, comme on l'avait cru, tenté de dessécher les Marais Pontins. Il a seulement rétabli la grande route. C'est le personnage chargé de ce travail qui lui a demandé, en même temps, d'entreprendre le dessèchement à ses risques et périls, moyennant qu'on lui assurât les terrains qu'il dessécherait. Le roi accepte, surtout dans l'intérêt de la conservation de sa route, et l'autorise « *ut auctoritate publica subeat opus eximium, quod erit cunctis viantibus profuturum.* » Decius forme une société, et l'on commence les travaux qui, sans doute, marchent en même temps que ceux faits pour le compte du roi.

Je n'ai pas à étudier ici le détail de cette entreprise ni à rechercher ses résultats. Il suffit d'avoir expliqué le rôle exact de Decius, la pensée de Théodoric et le sens du document de Mesa.

EXPLICATION DES PLANCHES

La série de planches qui suit ne suffirait sûrement pas pour une histoire de Terracine, si celle-ci devait rester isolée. On n'y trouvera pas tous les lieux, tous les monuments, tous les détails mentionnés dans le livre, tant s'en faut. Mais, ne pouvant donner beaucoup, j'ai dû suivre une règle sévère. Je n'ai reproduit aucune chose dont il existe une représentation, à moins de corrections importantes. On trouvera le *Sophocle* Antonelli, si connu d'ailleurs, dans les *Monumenti inediti* de l'Institut de correspondance archéologique; le bas-relief des travaux de Trajan, l'élévation et la coupe des bâtiments du port dans les *Mélanges de l'Ecole française de Rome*; la Porta in Posterula dans Matranga, *Città di Lamo*, pl. XI; les substructions du Monticchio et de Salissano dans les *Annales de l'Institut de correspondance archéologique*, 1831.

De plus, tout ce qui doit figurer dans *La Via Appia et les Terres Pontines* a été exclu d'ici. On n'y verra rien, par exemple, de ce qui touche à la Via Appia, bien qu'il soit à chaque instant parlé d'elle; c'est que plan, coupes, profils, détails de sa structure dans toute cette région doivent être donnés dans ce prochain ouvrage; de même pour beaucoup d'autres choses, qui auraient ici leur place naturelle si elles ne devaient l'avoir là. Le présent livre y perd, mais il fallait m'y résigner.

Je dois beaucoup de reconnaissance à un bon ami, M. Laloux, de l'Académie de France, qui est venu à Terracine examiner le Forum avec moi, et faire même un premier projet de restitution de cet ensemble. On regrettera que son départ pour la Grèce m'ait privé d'un si précieux secours au moment où de nouveaux éléments me conduisaient au plan tout autre que l'on va trouver ici. Je remercie aussi M. Armand, mon collègue à l'Ecole nationale des Beaux-Arts d'Alger, qui a mis obligeamment à ma disposition son expérience des procédés de l'eau-forte.

PLANCHE I.

CROQUIS DU TERRITOIRE DE TERRACINE ET DES MARAIS PONTINS,

A l'échelle de 1 p. 125000.

— Etat actuel en rouge, dénominations relatives à l'antiquité en noir —. Les désignations de territoires correspondent à l'état le plus ancien,

alors que les noms de tribus avaient encore un sens territorial. Les *viritanæ adsignationes* de la tribu Oufentina étaient certainement où je les place. Cette étendue, traversée par l'Ufens, est en effet sur la limite de l'*ager Setinus* et de l'*ager Privernas*, duquel elle faisait partie auparavant; là seulement le terrain est relativement élevé, suffisamment sec, très fertile. A l'est, ce sont les montagnes; à l'ouest, les marais des *Campi Setini*. Suivant Beloch, ce territoire fut réuni à Privernum quand les tribus territoriales disparurent; il en dépend encore. Selon l'usage, c'est dans cette tribu que furent inscrites les deux colonies voisines, Privernum et Anxur. De même, la place de la Pomptina est indiquée par son nom et par le fait qu'on y inscrivit Setia et Circeii; le nom de *Clostra Romana*, appliqué aux travaux de l'embouchure du Rio Martino, me semble préciser la place que je donne à ses *agri adsignati*. Je reviendrai là-dessus dans mon livre.

La teinte grise indique l'*ager Anxurnas* tel qu'on peut le reconstituer. M. Beloch pense qu'on lui donna une part de l'ancienne tribu Oufentina; je l'ai arrêté un peu arbitrairement à l'une des routes qui traversent ou bornent celle-ci; il avait certainement sa part de la *Palude*. Il diffère du territoire médiéval principalement en ce que l'*ager Circeiensis* doit s'étendre où est à présent la Macchia di Terracina en grande partie, et en ce que la frontière, du côté des Marais Pontins, a été certainement modifiée, avant la fin des temps antiques, par la disparition du municipe d'Appii Forum. Elle a varié au moyen âge suivant les guerres, les traités et certains travaux hydrauliques.

La ligne noire indique la limite telle qu'elle est donnée dans les bulles des papes du neuvième au douzième siècle, et décrite aux chapitres IV et X. Elle n'est pas certaine partout, surtout vers la *Palude*, où elle a changé plusieurs fois : de ce côté il faudrait interroger tous les détails des cadastres; je la place aux points extrêmes où des actes montrent des terres terracinaises, mais ces actes donnent les distances avec une grande inexactitude. On voit, dans ceux du dixième et du onzième siècles (Nicolai, *Bonificamenti*, p. 109), que le territoire de Terracine comprenait Mesa et le canal jusqu'à une quinzaine de milles de la ville. La *peschiera* de Mesa est fréquemment l'objet de transactions, dont l'une même est faite, en 1001, par le *Darferius* ou *Daoferius eminentissimus consul et dux et comes Terracinæ* auquel Sylvestre II a donné la seigneurie; une autre a pour auteur, en 1042, *Theodaldus episcopus consul et dux Terracinæ*. Ce quinzième mille est l'endroit où, avant Pie VI, le cours d'eau dit la Cavatella commençait à suivre l'Appia abandonnée dans ce qui restait du lit de l'ancien canal.

La ligne rouge est la frontière actuelle, établie par Pie VI vers la *Palude* en même temps que le pays était transformé, ramenée en arrière sur d'autres points par la formation des communes de Sonnino, de Monticelli S. Biagio, de S. Felice Circeo au moyen âge, et par l'échange du Salto di Fondi, au sud du Lac, contre le palais qui est aujourd'hui celui du Municipe.

Les dénominations des routes antiques sont en noir. Je n'ai marqué que les principales, celles dont il est parlé dans le texte, la viabilité des Terres Pontines devant être étudiée autre part. Ce sont l'Appia et ses deux directions dans et autour de Terracine, la Setina, la Severiana, deux routes dans le bassin de l'Ufens, la *Consolare* et ses deux branches autour du Monte Sajano. Sur l'Appia et la Severiana, j'ai inscrit les stations certaines; et sur la première j'ai marqué les points où furent trouvés en place les milliaires XLII et XLVI, et aussi le mille LIII, d'où provient la borne de P. Claudius Pulcher (App. B.).

Quant à l'hydrographie, elle donne l'état actuel, la Linea Pia, les fosses milliaires, le Fiume Sisto et les canaux de Pie VI. A peu près rien en elle ne ressemble à l'état ancien; mais lorsqu'on verra quel travail est nécessaire pour retrouver bien imparfaitement celui-ci, on comprendra que je n'y pouvais songer dans la publication présente.

Le cartouche offre un croquis de la Valle di Terracina, à l'échelle de 1 p. 50000. La viabilité antique, représentée dans ses traits principaux, est en noir, afin de faire ressortir la position des terres assignées à la *colonia Anxurnas* et les deux directions de l'Appia, républicaine et impériale.

PLANCHE II.

PLAN DE TERRACINE,

A l'échelle de 1 p. 4000.

— Etat actuel en rouge, restes antiques en noir —.

Parmi ces derniers, plusieurs n'existent plus ou ne sont plus apparents. J'ai mis ceux dont l'existence, la position, la nature, l'étendue et la forme ne peuvent laisser aucun doute : ou je les ai vus, ou ils ont disparu récemment après avoir été relevés avec une précision suffisante. Exception est faite pour les relevés de Peruzzi, dont les résultats sont à la pl. V, *a*. J'ai également indiqué, là où il est certain, l'alignement des grandes voies dont on a retrouvé quelque chose.

Terracine, ou plutôt l'espace occupé par la ville antique, peut se diviser en quatre grands quartiers : Anxur avec ses faubourgs et S. Francesco, la *Marina* avec le Port, les *Arene* où sont l'Amphithéâtre, le S. Angelo où était le Camp des bas temps et l'enceinte d'une ville nouvelle. Enfin on ne doit pas oublier que depuis Anxur jusqu'à Salissano c'était, sur un mille de long, une suite presque continue de constructions, et qu'à Salissano s'élevaient plusieurs des édifices publics, notamment le Théâtre. Je suivrai, pour l'explication de la planche, d'abord l'Appia de l'époque républicaine, puis celle de l'époque impériale.

A. Appia républicaine. —

a. Les deux routes se séparent à l'Arco di S. Caterina (voy. pl. I), à cinq cents mètres de la porte d'Anxur. L'Appia républicaine monte en-

suite vers la ville, traversant l'ancien Borgo fuori Porta S. Gregorio; on y a trouvé son pavage, en sondant, sous plusieurs points dans la Strada fuori Porta Romana. Quelques restes des tombeaux qui la flanquaient s'aperçoivent aussi.

1. Tombeau en forme de tour, près de l'église de S. Maria delle Grazie.

b. La Porta Romana d'aujourd'hui est l'ancienne porte S. Gregorio; elle se trouve à 194 mètres de la porte d'Anxur, et donne accès au Borgo dei Cepollari, faubourg muré qui ne fait qu'un avec la ville haute, et où se trouve l'église du Purgatorio; tous les édifices anciens sont détruits ou recouverts, sauf à droite de la Strada di Porta Romana, qui correspond à l'Appia.

2. Grand sépulcre à Porta Romana.

3. Ruines à droite de l'Appia.

— *Substructio Viæ Appiæ*. Soubassement à grands blocs sans ciment; dessus, le long de la chaussée, sous les maisons, se voient des dalles en calcaire du pavage de la route.

— *Dea Maja. Thermæ*. Au jardin Filosi, où un morceau de pavé en mosaïque est encore en place, a pu être le temple de Maja. Au-dessous thermes et substructions à grands blocs; constructions en terrasses.

4. Construction des bas temps.

c. La Porta Maggio ou Majo, presque contiguë à l'ancienne porte S. Lorenzo murée, correspond à la porte d'Anxur. En acceptant le calcul de Prony, qui compte de la porte S. Sebastiano à Rome jusqu'à l'ancienne maison de la Bonification à Terracine 91,841 mètres le long de l'Appia ancienne, et en prenant la mesure du mille antique donnée par Canina, c'est-à-dire 1481^{m},75, on trouve que la porte Romaine d'Anxur est, par l'Appia républicaine, à peu près juste à 62,580 pas romains de la porte Capène, point de départ de la route. Elle donne accès dans Anxur, la ville haute du moyen âge. A peu près au centre est la place S. Cesareo, où se trouvent la cathédrale, l'évêché et l'ancien palais de Fondi, aujourd'hui hôtel de ville (Voy. pl. V, *a*). A gauche, près de l'enceinte, est l'église S. Giovanni, et dans le palais de la Bonification est une petite chapelle de S. Domitille. Des trois autres portes médiévales, l'une, la Porta di S. Maria, remplaçant la *posterula* primitive vers la ville basse, a disparu dans les travaux de Pie VI, ainsi que l'église qui lui donnait son nom; l'autre, qui s'appelait sans doute dès l'antiquité Albina ou Lævina, et s'appela plus tard Porta di Napoli, n'a été détruite que dans ce siècle, et l'amorce de son arc se voit encore : on l'appelait *Arco di Mastrilli*, à cause d'un fort célèbre brigand terracinais dont on y avait cloué la tête il y a une cinquantaine d'années. La dernière enfin, la Porta Nuova, existe toujours. De la Porta Maggio, qui très probablement s'appelait Porta Romana, partaient vraisemblablement trois grandes rues : l'une venait aboutir à l'actuelle Via di Posterula et au portique sous le palais des Augustaux; l'autre montait vers le château, où était sans doute le temple d'Anxur; la troisième, qui était l'Appia, allait droit au Forum, déviant légèrement à son entrée en ville.

— *Porta Romana Anxuris*. Porta Maggio.

5. Rue de la Mattonata, que côtoie à gauche l'ancienne Appia.

6. Parties apparentes de l'enceinte primitive d'Anxur.

7. Direction certaine et vestiges de l'enceinte d'Anxur.

— *Jupiter Anxur*, *Arx Anxuris*. Castello, emplacement probable du temple de Jupiter Anxur.

8. Au jardin Gattinara, soubassement à gros blocs, qui portait probablement l'*arx* et le temple.

9. Ruelles della Palma et della Scifa, endroit où peut avoir été l'entrée de l'*arx*.

10. Place S. Cesareo, où est encore apparente une partie du dallage du Forum.

— *Roma et Augustus*, *domus Augustalium*. Temple de Rome et d'Auguste, et maison vraisemblablement du collège des *Augustales*.

11. Palais Braschi, Archi di Posterula. (Pour tous ces alentours du Forum, voy. pl. V, *a*.)

12. Rampe Braschi, dont l'établissement a fait disparaître S. Maria in Posterula, et presque tous les restes de la ville basse du moyen âge.

— *Basilica*. Emplacement et restes de la basilique.

— *Templum*. Petit temple au Vicolo della Catena, auprès de l'Arc du Chapitre.

— ? *Apollo*. Emplacement d'un temple, peut-être d'Apollon. (Voy. ch. V et VII.)

13. Vestiges divers : *selci* de l'Appia, soubassement, mur, gradins sur la Via del Tempio, etc.

— *Arcus*. Moitié d'un arc de triomphe.

— *Tetrastylum Divæ Augustæ*. Soubassement de l'édicule tétrastyle de Tibère et Livie.

— *Porta Lævina*, *porta Albina*. Il y a eu là deux ouvertures, l'une à gauche et plus haut, porte d'Anxur par où l'Appia sortait si S. Francesco n'était pas dans l'enceinte, l'autre à droite et plus bas, ouverte au temps des Antonins quand on fit la montée de l'Annunziata et les gradins accédant au Forum.

d. Hors de l'enceinte médiévale, qui repose sur l'antique, se trouvait le Borgo fuori Porta Nuova, qui a à peu près disparu, et l'ensemble de constructions antiques, médiévales et modernes de S. Francesco. Un chemin antique, partant sans doute de l'Arco di S. Caterina, longeait à distance les murs jusqu'au moulin à huile. C'est au-dessous qu'aboutissait l'aqueduc de S. Lorenzo. Un autre, ancien chemin de ronde, longeait l'enceinte même. Plus loin se trouvent S. Domenico et le cimetière vieux; plus loin encore le *diverticulum* qui allait de l'Arco di S. Caterina au Casino Mangoni. (Voy. pl. I.)

14. Débris de mur réticulé adossé à l'enceinte à côté de la Porta Nuova, sur le chemin de ronde.

15. Terrasses et constructions en général de basse époque.

16. Restes, surtout de sépulcres, indiquant le tracé d'un chemin; le plus grand est décrit dans l'ouvrage.

17. Ravin, et pont de l'aqueduc qui le traverse.

— *Aquæductus Tarracinensium*. Grand aqueduc de S. Lorenzo. La ligne pointillée indique le tracé donné par Prony; la ligne pleine derrière S. Domenico est celle du *specus* relevé par moi depuis un regard bien conservé jusqu'au point où l'ouvrage s'arrête dans le roc vierge. Le reste du tracé est très aisé à suivre.

18. Sentier qui remplace le *diverticulum* antique; la corniche de celui-ci est parfaitement reconnaissable près du passage de l'aqueduc.

— Au Campo Santo Vecchio, la chapelle est construite sur trois immenses citernes.

19. Moulin à huile. Mur semblable à celui de l'enceinte d'Anxur et en direction avec elle, tendant à faire croire que primitivement elle pouvait s'étendre jusque-là. Bastion de la porte intérieure du camp ou de la ville de Théodoric.

20. Deux arcs auxquels aboutissaient les chemins 14 et 16.

— Grotte di Cesare. Grandes citernes.

— *Domus Sulpiciorum*. Hôpital de S. Francesco construit sur de grandes ruines qui ont pu être la villa des Sulpicii Galbæ. Toute la colline en est couverte du haut en bas.

— *Titulus Galbæ consulis, substructio*. Terrasse et pavages du temple élevé par le consul Galba; son inscription.

21. Jardin de S. Francesco. Mur d'enceinte, contreforts et bastions des bas temps.

22. Olivette plantée sur des constructions antiques.

23. Beau soubassement à bossages décrit p. 88. Temple de Minerve (?).

24. Murs en *cæmenticium*, qui pourraient avoir appartenu à l'enceinte, si elle enveloppait S. Francesco; petite poterne oblique.

e. De la Porta Albina descend vers la *Marina* la Strada dell' Annunziata, sur laquelle se trouve cette vieille église; c'est le Borgo fuori Porta Albina. Cette route a été créée par les anciens quand on transforma la vieille Anxur et que l'on refit le Forum; auparavant le rocher était à pic. Refaite au moyen âge, après la disparition des gradins de sa partie supérieure, elle a été abaissée il y a trente ou quarante ans, ce qui a achevé de faire disparaître toute trace visible de l'ancien travail; les terrains voisins toutefois sont remplis de débris antiques.

f. Au-dessus de S. Francesco s'étend jusqu'au sommet du S. Angelo ce que Westphal appelle le Camp de Théodoric, l'aire de la Terracine projetée aux bas temps. Elle est bornée par le bord à pic du rocher au-dessus de la Cava della Catena, la pente abrupte au-dessous du Castel S. Angelo, son enceinte au N.-E., et la voie Appienne au N.-O.

— *Mœnia ævi barbarici*. Mur dit de Théodoric, posant sur le trottoir gauche de l'Appia, dont il maintient en place quelques pavés, passant ensuite à droite, et grimpant, garni de tours, jusqu'au Castel S. Angelo.

25. Sorte de petit bastion fait dans un sépulcre ancien.

26. Maison antique.

— *Portæ castrorum Theodorici.* Portes de l'enceinte barbare ou byzantine; les deux bastions de l'extérieure sont encore en place.

— *Monasterium S. Michaelis Archangeli.* S. Angioletto.

— *Prætorium Theodorici.* Château de la place-forte barbare. On peut, à cette échelle, se rendre compte de la disposition des deux terrasses, du chemin couvert et des principaux détails. (Voir le cartouche nº III.)

27. Mauvais mur ruiné, qui paraît avoir été fait pour compléter la défense de la porte et s'appuie sur un monument plus ancien.

28. Soubassement de la Via Appia, sur laquelle se voient des sépulcres à droite et à gauche.

B. Appia impériale.

a. Partie de l'Arco di S. Caterina, l'Appia nouvelle divergeait à droite de l'ancienne, et contournait le pied de la colline d'Anxur. A sa droite se trouvent la route moderne de Rome à Naples, le Canal de Navigation, l'ancien lit du Fiumicello di Terracina, dont la trace se reconnaît, et au delà les *Arene* et l'église del Salvatore. Dans cette partie s'éparpillait au moyen âge le Borgo fuori Porta Romana, faubourg ouvert situé dans les ruines d'une partie de la ville basse antique.

29. Greniers et jardins Sogliera. Ruines et débris divers; mur de grand appareil. Au-dessus de l'Appia s'élève le grand soutènement décrit p. 22-23.

30. Nombreuses constructions coupées par le Canal de Navigation.

31. Débris apparents au delà du Fiumicello; mur qui se prolonge encore fort loin dans les *Arene*, ainsi que les restes de constructions.

32. Moulin où aboutit l'eau del Fico moderne; l'ancienne allait aux bains dans les *Arene*.

b. Au pied des anciens murs d'Anxur, non loin de la poterne antique, l'Appia rencontrait la Porta Romana des bas temps, c'est-à-dire la porte d'une partie de l'enceinte ajoutée précisément pour envelopper la grande route. Ce mur, réparé et bastionné au moyen âge, a été démoli complètement sous Pie VI (voy. Prony, pl. XVII); il s'étendait jusqu'où l'on l'on voit aujourd'hui, sur le Canal de Navigation, la fontaine Braschi et une petite darse. La route traverse la ville basse, ressortant à la Porta in Posterula, alors Porta Marina, et près de là se trouvait le carrefour d'où partait sans doute la Severiana, qui allait passer près de l'amphithéâtre.

— *Porta Romana sequioris ævi*, derrière l'abattoir.

— *Mœnia barbarica.* Murs des bas temps et du moyen âge, aujourd'hui détruits. Porta S. Cristoforo dans ces murs.

— Ponte del Salvatore, où passait l'aqueduc qui portait l'eau aux Thermes dans les *Arene*.

— Ponte delle Pietre, sur le Fiumicello.

— *Porta Theodorici.* Porta in Posterula, dans le jardin Pocci, à 20 mètres environ sous l'angle de la rampe Braschi.

33. Constructions de l'époque Antonine coupées par le Canal de Navigation.

c. Dans le quartier de la *Marina*, il n'existait au moyen âge que quelques maisons dans les ruines de la ville antique; il en subsiste encore quelques pans de murs et une tour. A gauche de l'Appia, la Cava della Catena. La *Marina* était le quartier de l'époque impériale, datant surtout des Antonins. Il était fait de rues se coupant à angle droit, les unes dirigées nord-sud, les autres ouest-est. La principale menait à l'entrée du port, une autre traversait le Semicircolo moderne, et venait rejoindre l'Appia à peu près juste au mille LXIII. Au carrefour de la Severiana, il devait y avoir une place où se joignait avec les deux grandes routes la rue du Port, et qui allait peut-être jusqu'à la rencontre avec la montée de l'Annunziata. La *Marina* est aujourd'hui la partie la plus belle de Terracine; son église est la Chiesa Nuova, où se trouve une *Pietà* de Canova.

34. Bâtiment de la famille Antonelli et jardin Zacheo, où l'on a rencontré les *selci* de la rue du Port.

35. Place du Semicircolo, où l'on a trouvé une rue pavée en calcaire blanc dans la fouille pour le nouvel aqueduc.

36. Four et autres débris qu'a montrés la même fouille.

— *Anaglyphum Trajani cum basi*. Là furent trouvés le bas-relief représentant Trajan présidant à des travaux, la base aux 87 noms de colons, et la statue en toge.

37. Dans le vicolo di S. M. Riparatrice, traces de murs dans le sol, par la direction desquels on voit fort bien la disposition du quartier.

— *Titulus Cæliæ Macrinæ*. Lieu où fut trouvée l'inscription de Cœlia Macrina.

38. Gros mur aujourd'hui recouvert.

39. Sur la place Victor-Emmanuel, mur limitant le quartier vers la plage, recouvert.

40. Ruines diverses.

— *Sacellum Silvani*. Petit sanctuaire taillé dans le roc; un autre plus haut dans la même olivette.

d. La Via Appia fait un angle à la maison Pellegrini, et suit la route moderne à gauche jusqu'au Pesco Montano. Lors de sa création, elle était certainement au bord même de la mer dans la plus grande partie de ce parcours, et n'a de constructions qu'à sa gauche.

41. Grandes ruines au jardin Giansanti. Plusieurs terrasses, aqueducs, vastes citernes, nombreuses pièces, etc.

42. La Maddalena. Ruines et piscines limaires.

— *Sepulcra saxo incisa*. Tombeaux dans le roc; il y en a plusieurs dans ces mêmes environs.

43. Débris de murs et constructions le long de la route, peut-être tombeaux.

44. Tranchée du Pesco Montano et Porta di Napoli. Il devait y avoir là une place, puis une autre plus grande en dehors, à partir de laquelle l'Appia déviait légèrement à droite, puis tournait. C'est à commencer de là qu'elle a été enlevée par la mer.

45. Curieux petit monument taillé dans le roc, sans doute sépulcre; il est orné de deux pilastres corinthiens inclinés suivant la pente naturelle du rocher. On l'a appelé à tort le temple de Neptune.

— *Neptunius fons.* Emplacement de la source arsenicale comblée en 1836. Le S. Angelo s'appelait *Neptunius mons.*

46. Direction probable du rivage antique. Un enrochement devait protéger la route, le rivage naturel étant au pied même de celle-ci.

47. Position probable de la plage à l'époque Antonine. Elle était sûrement bien plus creusée encore à l'âge Anxurnate.

e. Le port, aujourd'hui ensablé, était traversé, au moyen âge, par un bras du Fiumicello menant à une brèche maintenant fermée dans la partie courbe du môle. Pie VI fit suivre à ce cours d'eau ou plutôt au canal de navigation qui le remplaçait la partie rectiligne du N.-E. Mais depuis on a dirigé celui-ci au travers du bassin comblé, entre deux quais, jusqu'à une brèche ancienne agrandie et que protège aujourd'hui un môle avec enrochement. De l'ouvrage antique, il reste assez pour permettre une restauration. (Voy. pl. VI.) A l'ouest du port s'étendent les *Arene*, séparées de la plage par le cordon des dunes ou *Tumoleto*, et dans lesquelles se rencontrent, outre plusieurs édifices apparents, d'innombrables restes antiques que l'on met au jour dès qu'on touche le sol. Entre l'Amphithéâtre et le Ponte del Salvatore, et sur le môle au pied du *Montone*, se trouvent les cabanes des Terellans et autres *ciociari.*

48. Môle antique avec son enrochement.

49. Passe antique.

50. Reste de mur réticulé, qui concourt, avec la configuration de la plate-forme moderne, à donner la figure du musoir antique.

51. Tête du môle antique sur laquelle se trouvent les restes du temple du Port.

52. Anneaux d'amarrage.

53. Restes des docks et de leurs voûtes.

54. Coupure au môle, avec deux escaliers extérieurs.

— Bagne et Caserne dans le palais de Pie VI, jadis grenier d'abondance, sous lequel est un bras du môle antique.

— Le Montone. Colline faite des sables extraits lors du creusement et des curages antiques du bassin.

57. Rivage à l'époque des Antonins.

58. Traces de murs.

59. Constructions, dans l'une desquelles on a cru voir un lupanar.

— *Thermæ.* A la chiusa di Savaresi, bains. Le *tepidarium majus* est intact; les constructions plus au sud paraissent avoir été le bain des femmes.

— *Amphitheatrum Memmiorum.* On y a trouvé l'inscription *C. I. L.*, X, 6329 : « *T. T. Memmi Rufi pater et filius fecerunt.* » Ces deux personnages sont donc ou les donateurs ou les architectes du monument.

60. Dépôt de colonnes dans la terre.

61. Terrain au comte Antonelli, où se trouvent divers vestiges antiques, et qui est borné par un mur réticulé.

— *Statua Sophoclis.* Lieu où fut trouvé le *Sophocle* Antonelli.

f. Les espaces couverts de pointillé sont ceux où les restes antiques sont très nombreux et à fleur de terre, si bien qu'on ne peut toucher le sol sans en rencontrer.

= *Cartouche I.* — Croquis sommaire des ruines existant a Salissano et au Monticchio, à l'échelle de 1 p. 12000.

A. Trace d'une route venant d'Anxur.

B. Quai et soutènements au-dessus du *fosso.*

C. Emplacement du Théâtre. La fouille qui l'avait montré a été recouverte; on y avait trouvé quelques statues.

D. Terrasse, avec des constructions de basse époque.

E. Grand soutènement à gros blocs près du *casotto* Sanguigni. — E'. Grand soubassement au Monticchio et ruines sur cette éminence.

F. Les Finestrelle.

G. Substruction de chemin antique.

H. Ensemble de constructions en appareil de bonne époque.

I. Très vieux soubassements et ruines dans l'*oliveto* Mattias.

J. Grande et belle construction à arcades dans la *vigna* Pandolfi, autres ruines.

K. Ruines d'une villa où j'ai vu une statue brisée dans le sol.

L. L. Tombeaux.

Cartouche II. — Silhouette du Pesco Montano, avec la grande tranchée.

Il est impossible de n'être pas frappé d'un jeu curieux de la nature, la silhouette du rocher offrant une espèce de figure fort reconnaissable. Le dessin est fait pour montrer l'aspect de la tranchée au-dessus de la Porta di Napoli, la batterie abandonnée qui remplaçait le fortin médiéval, lequel succédait peut-être à un phare antique, et la corniche creusée en galerie dans le rocher pour y donner accès.

Cartouche III. — Le grand soubassement du castel S. Angelo.

1° Plan de ce soubassement tel qu'il est décrit au ch. IX, à l'échelle de 1 p. 1000.

2° Coupe du même suivant *a b*, prolongée jusqu'à 27 mètres en dedans du mur de clôture supérieur, à l'échelle de 1 p. 500.

3° Façade des trois premières pièces voûtées du même à droite, en supposant le terrain coupé en arrière du soutènement de la terrasse, à l'échelle de 1 p. 200.

PLANCHE III.

TÊTE ET MÉDAILLE DE LA DÉESSE FÉRONIE.

En 1880, j'adressai à la *Revue archéologique* quelques lignes sur cette tête, récemment découverte dans des ruines de thermes, au pied du

temple de Féronie, à la Punta di Leano. Je doutais fort alors qu'elle pût venir d'une statue de la déesse; c'était à tort. La monnaie de la *gens* Petronia, que je reproduis ici d'après Cohen corrigé avec un autre exemplaire, me semble ôter tout doute. Le chignon, d'après la disposition de ce qui reste, était identiquement, sur la statue, semblable à ce qu'il est sur l'autre monument, ainsi que toute la coiffure. Enfin, la tête du Leano présente une rainure dont notre dessin exagère un peu l'importance, et qui était certainement destinée à la couronne de la déesse; les trous d'assujettissement sont visibles. Je pense donc que cette statue était dressée dans le sanctuaire, et que la tête, séparée du tronc aujourd'hui disparu, aura roulé dans les ruines des thermes. Il est bien heureux qu'une fouille faite pour toute autre chose, et qui n'avait qu'un mètre de large sur deux de profondeur, soit tombée juste sur ce beau fragment. Il a $0^{m},51$, et provient, par conséquent, d'une statue colossale.

Les médailles antiques de Féronie portent, dans Cohen, les nos 1, 4, 6, 8, 9, 12, 13. Celle-ci, no 1, est ainsi décrite : « TVRPILIANVS · III · VIR · FERON. Tête couronnée de fleurs de grenadier en boutons, à droite, de Féronie. — ℞ CAESAR · DIVI · F · ARME · CAPT. Femme à genoux à droite, couronnée de la tiare et tendant les mains. » On attribue à l'origine sabine des Petronii la présence sur leurs monnaies de Féronie, comme aussi celle de Tarpeia.

PLANCHE IV.

OBJETS DIVERS.

1° *Médaille d'argent de la* gens *Vibia*, d'après un magnifique exemplaire du cabinet royal de Turin.

Cette médaille, assez commune et dont le cabinet de Paris possède cinq ou six bons exemplaires, est ainsi décrite par Cohen (Méd. cons., *Vibia*, no 19) : « PANSA, masque de Pan. — ℞ C · VIBIVS · C · F · C · N · IOVIS · AXVR; Jupiter Anxur assis à gauche, la tête radiée, tenant une patère et une haste. » La présence de Pan s'explique d'elle-même par le surnom du monétaire, *Pansa* ; j'ai cru que celle de Jupiter Anxur pouvait, comme celle de Féronie pour les Petronii, être une marque d'origine. Dans tous les cas, le monument est précieux, puisqu'il nous donne la figure de Jupiter Anxur, probablement d'après la représentation la plus célèbre qui existât alors, peut-être bien celle qui était dans le temple de Terracine. Le dieu est imberbe, jeune par conséquent, ce qui n'est pas ordinaire pour un Jupiter. Il est assis sur une espèce de chaise curule et tient une patère. Son vêtement est celui de la plupart des Jupiters, une sorte de draperie couvrant la partie inférieure du corps. Les autres attributs sont moins sûrs. La couronne, en effet, qui me paraît, comme à M. Cohen, faite de rayons, semble, sur divers exemplaires, montrer dans ses éléments une souplesse, une

flexibilité qui conviendraient plutôt à de grandes feuilles pointues. La chevelure au-dessous est abondante et tombe sur les épaules comme celle de certains Apollons ou Bacchus. Quant à la haste qu'indique Cohen, ce n'en est certainement pas une. Sur tous les exemplaires que j'ai vus dans les collections de Rome, de Paris, de Turin, d'Alger même, c'est un sceptre bien caractérisé. Seulement ce n'est pas toujours le même. Sur l'exemplaire ici reproduit, c'est exactement celui que les dictionnaires appellent le sceptre des dieux, c'est-à-dire, en réalité, la forme la plus ancienne : il porte au sommet un ornement ressemblant à une croix, qui est représenté sur la monnaie par trois globules. Sur d'autres il n'y en a qu'un, plus gros, et le sceptre serait tout à fait celui que l'on appelle communément royal, surtout s'il était plus court. Mais je crois que ces diversités sont sans conséquence et n'ont dépendu que du graveur.

2° *Inscriptions byzantines* sur une colonne du portique de la cathédrale.

Ces inscriptions, dont les lettres ont en moyenne 8 à 9 centimètres de hauteur, sont gravées à plus de 1 mètre l'une au-dessous de l'autre sur le fût de la colonne. On les a vues expliquées au chap. X. Je noterai seulement que l'eau-forte ci-jointe épaissit et raccourcit peut-être un peu les caractères du texte latin. Ils sont au contraire maigres et allongés, les lignes peu droites, les traits se croisant aux points de rencontre, le tout, en somme, assez mal gravé.

3° *Base de la statue de Trajan*, trouvée dans la fouille faite au Forum en 1846-47. Faces latérales; la face antérieure porte l'inscription *C. I. L.*, X, 6310, rapportée au chap. VII.

Le monument rappelle sans aucun doute une fondation alimentaire, et c'est ce qui donne un grand intérêt à ces très médiocres bas-reliefs. L'un des deux représente un personnage en toge tenant un sceptre impérial d'une main, et tendant l'autre à un jeune homme, un enfant. L'autre figure le même personnage accueillant de la même façon un enfant de l'autre sexe. Ce n'est vraisemblablement pas l'empereur, et ce doit être alors ou le *quæstor alimentarius*, ou le *curator* (peut-être *Via Appia*) au service duquel étaient rattachés ces *alimenta* de Terracine. On n'a pas encore recueilli assez de monuments figurés relatifs aux *alimenta*, ni assez étudié les figures représentant les attributs des magistrats, surtout inférieurs, pour que j'ose affirmer quelque chose. La statue de Trajan a péri, et la base a été trouvée déplacée et brisée. Elles occupaient originairement le centre du Forum et étaient de dimensions relativement assez grandes : le personnage au sceptre a $0^m,71$, le jeune homme a $0^m,50$. La matière est un assez beau marbre blanc.

PLANCHE V.

Le Forum, à l'échelle de 1 p. 500.

a. Plan, état actuel. — b. Plan, restitution.

Pour la restitution du Forum, les auteurs ne donnent rien, les inscriptions donnent peu. Les vestiges actuellement visibles déterminent le plan général, l'emplacement de certains édifices, leur disposition et même leurs détails, mais d'une manière si incomplète qu'ils ne suffiraient pas. On imaginerait aisément une restauration vraisemblable, possible, voisine de l'état primitif, probablement plus belle que lui. Mais ce qui peut amuser un artiste n'est pas ce que recherche l'histoire. Heureusement nos ruines ont été étudiées avant les remaniements faits aux trois derniers siècles; et, grâce à Balthazar Peruzzi (1481-1536), l'historien de Terracine peut reconstruire ce forum. Les papiers du grand architecte contiennent des croquis pris en passant, vraies notes de voyage, qui, interprétés, nous peuvent rendre beaucoup de ce qui manque aujourd'hui. Ils ont été signalés par M. Milanesi, dans les notes du t. IV de son édition de Vasari.

Les dessins de Peruzzi relatifs à Terracine sont conservés aux Uffizi, à Florence. Ceux qui concernent notre Forum se trouvent, parfois mêlés à d'autres, sur les feuilles 61 recto et verso, 61a, 63, 64 recto et verso, 241 recto et verso. Il en existe également un à Sienne, sous le n° 14. Ce sont des croquis très sommaires, faits à main levée, sans compas ni règle, mais la plupart du temps cotés avec soin. Dès qu'on s'est rendu maître des abréviations graphiques, des signes et des renvois adoptés par l'auteur, ce qui se fait très rapidement, on les lit sans difficulté. Plusieurs font double emploi : on voit que Peruzzi est revenu sur des détails qui l'intéressaient; il en a repris le croquis et les mesures, et parfois il esquisse presque une restauration. C'est le carnet d'un voyageur du commencement du seizième siècle qui, tout le long du chemin, à Terracine et ailleurs, relève soigneusement ce qui touche à son art. Un fac-similé de ces croquis serait le complément obligé d'une restauration complète. Mais ne pouvant me permettre ce luxe et ne voulant que donner un plan, j'ai seulement mis dans mon état actuel, avec une teinte particulière, la traduction des données fournies par ces précieux documents.

a. Etat actuel.

On ne voit plus de l'ancienne place qu'une partie du dallage A, fait en calcaire blanc du pays. Les dalles ont environ 1 mètre de long; mais elles sont de largeur inégale, sans toutefois avoir jamais moins de 0m,70. Ce dallage fut mis à découvert à 1 mètre sous le pavé médiéval

de la place S. Césaire. Il existe encore sur 56 mètres de long et 20 mètres de large environ. A peu près au milieu, partant du bord même de l'aire ancienne, se trouvent les lettres suivantes : A · AEMILIVS · A · F.; l'inscription se continuait. Mais les dimensions de l'ancienne place seront données par la distance entre le Temple et les gradins de la Strada del Tempio, et de l'autre par celle entre l'alignement de l'Appia primitive, qui côtoyait le Forum, et les Archi di Posterula, qui portaient l'extrémité de l'esplanade. Tout ce qui subsiste de celle-ci est encore supporté par un système de *fornices* formant quatre grandes travées SS, « *quæ, mirabili sane artificio arcuatæ,* dit Contatori (II, c. 13, p. 32), *totam fere civitatem infra discurrunt eamdemque sustinent.* » Dans le dallage existent des traces de scellements indiquant la place de grandes bases et de grilles. En faisant le déblaiement, on a trouvé la base de la statue de Trajan.

En avant de cette esplanade, à un niveau inférieur, existe un gros mur, en partie antique, dans lequel se voient six grands culs-de-four TT, appelés Archi di Posterula, que l'on a déformés et percés de diverses manières, afin de donner jour et accès aux pièces inférieures du palais Braschi. Cette grande construction est édifiée dessus, et sa terrasse, de forme assez peu régulière, se continue jusqu'à 85 mètres au delà, où son angle est porté par un soutènement réticulé antique U qui pose sur le roc nu. Peruzzi (f. 241, au dos) donne le plan et un croquis en perspective d'un système de substructions « *ad equandam terram,* » qui ne peut se placer qu'à l'autre extrémité de l'ancienne esplanade, et qui a aujourd'hui disparu VV. Il se compose d'une série de pièces voûtées, derrière lesquelles est une espèce de portique, séparé en deux travées voûtées par un rang de colonnes ou de piliers. Cet ensemble tourne vers la Via di Posterula. Peruzzi donne cinq voûtes et sept supports sur une des faces, trois voûtes et six supports sur l'autre ; mais il indique une continuation. La façade du soubassement du Forum se composait donc de ces voûtes et d'un véritable cryptoportique derrière, des arcs de Posterula, et d'autre chose que nous ne connaissons point et qui venait finir en U. Elle aurait eu ainsi 167 à 168 mètres. La hauteur du dallage de la place S. Césaire, au-dessus du sol en avant du mur de Posterula, est très variable, parce que le sol est inégal, mais ne paraît nulle part inférieure à une dizaine de mètres; elle devait être plus grande dans l'antiquité.

Les divers monuments qui entouraient la place ont laissé des restes inégaux. D'un côté, l'évêché et la cathédrale en présentent beaucoup; de l'autre, le palais du Consorzio et les maisons qui l'avoisinent donnent peu de chose.

Dans les caves du palais du Consorzio, on reconnaît des pièces rectangulaires XX, dont les murs correspondaient sûrement à des divisions de l'édifice supérieur. C'est tout ce qu'on a. Mais Peruzzi (f. 241) place là un monument dont il donne la partie antérieure, et qui ne peut être qu'une basilique avec portiques à arcades YY. Les dimensions généra-

les sont données par la position connue de la façade du soubassement du Forum, et par un morceau de mur réticulé W, long de 2 mètres environ, qui existe sur la Strada del Tempio. L'édifice devait donc avoir 56 à 57 mètres dans un sens, et environ 48 dans l'autre.

De l'autre côté du Forum, dans le même croquis d'ensemble, Peruzzi place le temple qu'il appelle à tort d'Apollon, et, à côté, un édifice qu'il n'indique que par quelques traits, lesquels semblent montrer une cour entourée de constructions DD. La position et les dimensions du temple étant exactement connues, il reste, pour placer cet édifice, un espace de 41 mètres sur 48 environ. Il était porté en partie sur le cryptoportique et les voûtes VV, en partie sur un soubassement très massif qui existe encore. Celui-ci se joint au soubassement du temple. Il est d'appareil réticulé, interrompu par des piliers en pierres de taille. Quatre pièces voûtées y existent ZZ, ouvrant sur la Via di Posterula, et communiquent avec d'autres vides intérieurs. A la place Tassi, on remarque l'amorce d'une cinquième voûte. Au point V′ se voit celle d'un arc qui faisait l'entrée du système VV. Il paraît fort bas, le sol étant là exhaussé d'une manière considérable.

Le temple C, où est la cathédrale, montre sur la Via Mattonata deux côtés de son soubassement. Celui-ci est en pierres de taille. La partie postérieure est ininterrompue; la partie latérale est percée de portes qui conduisent dans des pièces derrière lesquelles s'en trouvent d'autres. Dessus pose le stéréobate, séparé par un socle de marbre, et qui est de briques, revêtu de marbre blanc et terminé par une corniche de marbre. Les colonnes, évidemment corinthiennes, engagées à moitié, et dont la position et les dimensions sont certaines, ont laissé en place la partie inférieure de six d'entre elles, dont celle d'angle. Mais Peruzzi esquisse le plan entier; et, dans d'autres croquis (ff. 61 recto et verso, 61[a]), il marque la disposition, les mesures, plan et élévation, l'inscription de l'architecte, qui a disparu, et l'indication d'une fort belle bande de rinceaux qui existe encore. Les gradins de la cathédrale correspondent à ceux du temple, sinon qu'ils ont été arrangés et allongés vers l'évêché quand on accommoda la place S. Césaire.

Dans la feuille 241, qui donne un croquis rapide de l'ensemble du Forum, Peruzzi place à côté du grand temple, au delà de la Mattonata, un petit temple E, qui existe encore en grande partie dans le vicolo della Catena. Son soubassement, dessiné dans un petit croquis sur la même feuille, se voit plus ou moins sur deux des côtés, ainsi que le mur de la *cella*, qui est réticulé. Trois des pilastres d'angle se distinguent. Peruzzi esquisse un plan complet, indique les degrés, mais ajoute des pilastres intermédiaires qui sûrement n'existaient pas et que je supprime. Il donne aussi, dans le croquis annexe, la première des quatre colonnes qu'il devait en effet y avoir.

La Mattonata, dans cette partie, correspond à l'ancienne Appia. Des pavés de lave F, appartenant à celle-ci, se retrouvent en place au rez-de-chaussée des maisons situées sur son axe.

A l'autre extrémité de la place débouche la Strada del Tempio, qui termine la montée de l'Annunziata. Mais antiquement elle était remplacée par six volées de gradins séparées par des paliers. Rien n'est plus aisé que de les retrouver; car leur attache est fort apparente sous le palais du Consorzio, le long de la montée GG.

Au-dessus de cette montée, dans la direction de S. Francesco, quelques pavés de l'Appia F′ sont en place dans le rez-de-chaussée des maisons, et son soubassement en gros blocs F″ se voit sur une certaine longueur. Au coin de la Salita di Castello, dans une maison, est encore en place la partie antérieure d'un arc J, dont Peruzzi donne le plan et les croquis (f. 14, Sienne). Rien ne serait plus aisé que de le restituer. La voie passe dessous.

Entre celle-ci et la montée est un soubassement I′, placé de manière qu'il fait sur celle-ci une dent assez sensible. Il est en pierres d'une taille fort soignée, plus petites que celles du soubassement de la route, à bossages. La construction qu'il portait venait s'appliquer contre l'Appia, comme l'indiquent des vestiges apparents dans la *cantina* voisine. Mais il n'en reste rien absolument : toute cette partie a été remaniée peu après l'époque de Peruzzi, et encore bien plus depuis lors. Heureusement il nous donne (ff. 63, 64 recto et verso, 14) une étude complète de ce petit édifice I : plan, croquis en perspective, détails de l'entablement, colonnes, chapiteaux, bases, le tout coté avec grand soin et repris même plusieurs fois, avec l'indication des matériaux et une copie de l'inscription dédicatoire, rien ne manque pour restaurer complètement un élégant petit édicule. Il se composait de quatre colonnes ioniques fort ornées, supportant un entablement et une toiture à fronton, et était consacré à Tibère et Livie. Dans le croquis général, ce monument est indiqué par ses quatre colonnes.

Dans cette même feuille 241 qui sert de guide pour l'ensemble, entre ces quatre colonnes et le temple du vicolo della Catena, Peruzzi laisse deux assez grands vides, et place seulement, non loin de l'angle de la basilique, le plan d'un temple périptère hexastyle K, dont la *cella* finit par une abside derrière laquelle naturellement sera un petit *adytum*. Il n'est pas douteux qu'une belle colonne corinthienne K′, qui existe dans la maison D'Isa, au vicolo Castello, ne soit le reste de cet édifice. On n'en voit d'ailleurs rien de plus. Peut-être toutefois de grosses pierres, qui s'aperçoivent dans une maison du vicolo Castello en K″, indiquent-elles à peu près, bien que bouleversées, où venait finir le monument.

Entre ce temple et l'arc, un des côtés de la cour de la maison D'Isa est fait par un grand mur réticulé L, qui ne peut certainement pas avoir appartenu à ce temple, car il est oblique par rapport à l'axe ; on ne saurait déterminer de quel ensemble il pouvait dépendre.

D'autre part, entre ce temple et celui du vicolo della Catena, Peruzzi ne met rien, et l'on ne voit non plus aucun reste. Les constructions de cet endroit, le palais du Municipe et le palais Vinditti, sont relativement modernes. Mais le sol montre un grand exhaussement et une pente ex-

trêmement raide qui sont dus très certainement à la présence de nombreux décombres. Il fallait autrefois que l'esplanade s'étendît de ce côté-là jusqu'à une distance égale au moins à la longueur des deux temples; mais aucun reste n'est apparent.

b. Etat ancien.

Retrouver l'état ancien de ce forum de manière à en donner le plan n'est pas une chose des plus faciles; mais Peruzzi la rend possible. Néanmoins il ne mérite pas une confiance absolue. Il n'a pas fait œuvre d'archéologue, et souvent son croquis dépasse ce que lui donnait le terrain. C'est un artiste qui fait provision de documents le long de sa route, et qui ne s'interdit pas d'y mêler ce que son imagination lui suggère. De plus, travaillant en courant, il n'a pas toujours observé avec assez de précision. J'ai sacrifié ses indications toutes les fois que les restes visibles ont paru les contredire, — ce qui d'ailleurs arrive rarement. Mais là où il ne reste rien, on est bien obligé de le suivre. Il n'a peut-être pas vu tout ce qu'il donne, mais il en a vu plus que nous; ses hypothèses ont eu leurs raisons, et toujours ce qu'il apporte a pu être : je le traduis toutes les fois que ce qu'on voit ne s'y oppose point. On entend bien au reste que j'offre seulement un plan sommaire. En voici la description.

A. Place dallée sur laquelle se trouvent de grands piédestaux destinés à porter chacun plusieurs statues; on a les inscriptions de quelques-unes de celles qui devaient s'y trouver. Au milieu en A' est la statue de Trajan. Dans le dallage, en lettres de bronze, est l'inscription : A · AEMILIVS · A · F · EX · PECVNIA · SVA · FACIVNDVM · CVRAVIT. Je la restitue d'après la formule adoptée par le même personnage pour le temple de Rome et d'Auguste. Ainsi écrite, et disposée comme la partie subsistante, elle occupe juste la largeur du dallage, au milieu même de sa longueur : elle marque donc le centre du Forum d'Anxur, à 93,062 mètres de la porte Capène sur la Via Appia. Le Forum a 67 mètres dans ce sens, non compris le portique de façade, et 71 mètres à peu près de la basilique au monument qui lui fait face.

B. Basilique. Elevée de trois côtés sur un soubassement haut de plusieurs mètres, elle n'est accessible que par le Forum. La disposition des portiques sur trois côtés est celle à laquelle conduit le croquis de Peruzzi. Ils laissent au milieu une espèce de salle rectangulaire au fond de laquelle peut être le tribunal, — disposition presque générale, surtout à cette époque où ce n'était guère l'usage de faire des basiliques à abside. Le reste de l'édifice présente un assez grand développement de portiques pour remplir suffisamment son rôle de Forum couvert, eu égard aux dimensions nécessairement modestes de l'ensemble.

C. Temple de Rome et d'Auguste. Il est pseudopériptère, corinthien, et porte sur la façade une dédicace à Rome et Auguste faite par A. Æmilius, et, dans le second entre-colonnement, à partir de l'angle gau-

che postérieur, la signature de l'architecte C. Postumius Pollio. Le nombre des colonnes est de quatre en façade et neuf sur chacun des côtés. La longueur totale de l'édifice, du degré supérieur à l'extrémité postérieure du stylobate, est 36m,75. La largeur totale de celui-ci est 19 mètres. La *cella* du temple mesure à l'intérieur 23m,50 de long sur 13m,40 de large. Dans le soubassement sont des boutiques assez grandes, doublées chacune d'une pièce obscure. On remarquera l'analogie extrême de ce temple avec celui de la Fortune Virile à Rome.

D. Maison des Augustaux. Je suppose du moins, vu l'étroite relation de cet édifice avec le temple, qu'il n'a pas dû être autre chose. Je lui ai donné la disposition qu'appelle le croquis de Peruzzi, et j'y ai mis sur les trois côtés apparents des portiques analogues à ceux de la Basilique, avec laquelle il concourait à un effet commun. Ils peuvent être accessibles du Forum, et sous l'un d'eux est la porte de la maison des Augustaux.

E. Temple au vicolo della Catena. Avec les restes subsistants et les croquis de Peruzzi, il se restitue de lui-même. Il est prostyle, tétrastyle, corinthien, de dimensions fort petites, la *cella* ne pouvant avoir à l'intérieur beaucoup plus de 13 mètres sur 11.

F, F'. Via Appia ancienne. Elle arrive au Forum entre les deux temples, ressort sous l'arc et monte vers S. Francesco.

GG. Six gradins terminant la montée de l'Annunziata et donnant accès au Forum pour qui vient de la *Marina* et de l'Appia nouvelle. Leur position est certaine, grâce aux vestiges qui en subsistent.

HH. Boutiques qui devaient exister le long de ces escaliers, ouvrant sur les paliers; le soubassement de l'Appia en faisait le fond.

I. Edicule de Tibère et Livie. Le soubassement avait plusieurs mètres de haut au-dessus des escaliers; la façade était sur l'Appia ancienne. Ce n'est qu'une espèce de baldaquin de 5 mètres sur 4 environ, sous lequel sont les deux statues et un autel, *tetrastylum cum tholo*. L'inscription et les dessins donnés par Peruzzi en rendent l'attribution et la restauration certaines.

J. Arc de triomphe, sous lequel passe la route. Une moitié est encore intacte; le plan est donné par Peruzzi.

K. Temple, peut-être d'Apollon. Il est corinthien et périptère. La position de la colonne existante ne permet pas de supposer plus de trois tout petits degrés devant le *pronaos*. D'après le croquis de Peruzzi, j'ai mis six colonnes en façade et huit sur les côtés, une *cella* terminée par une abside, et un petit *adytum* derrière. Les dimensions totales de l'édifice sont 27 mètres sur 20.

L. Mur dans la maison d'Isa. N'ayant aucun renseignement sur la construction dont il peut provenir, je ne restitue rien. Cet endroit d'ailleurs est déjà en dehors du Forum, et l'absence des bâtiments qui pouvaient y être n'empêche pas de se rendre compte de l'ensemble; cela suffit.

M. Curie. Ceci est une pure hypothèse. J'ai dû placer là quelque chose

pour ne pas laisser vide cette partie du Forum, et il est assez naturel qu'il y eût dans ces environs le lieu des séances de l'*ordo*. Comme dimensions et disposition, l'édifice que j'ai figuré rappelle un peu le *senaculum* de Pompéi.

N. Hémicycle ou exhèdre avec escaliers. Ici encore il n'y a plus rien, et il fallait mettre quelque chose. J'ai imaginé un hémicycle avec banc, dans une abside, qui convient bien au fond d'une place située dans une acropole et où circulent surtout des piétons. Cet hémicycle est la partie antérieure d'une construction destinée à soutenir les escaliers qui mènent du Forum au haut de la ville, et dans laquelle j'ai placé des boutiques s'ouvrant sur les rues latérales. On ne peut douter qu'il existât de ce côté des escaliers.

OO. Murs de soutènement portant les terres de la partie supérieure au-dessus de l'esplanade du Forum L'espace nécessaire pour que les temples E et K fussent dégagés oblige d'admettre que l'esplanade du Forum avait été continuée jusque-là. Etant donnée d'autre part la différence de niveau, qui est considérable, il est nécessaire que la partie supérieure de la ville ait formé là une terrasse. Des escaliers y donnaient accès; puis les rues de ce quartier haut, obliquant toutes plus ou moins à droite, se dirigeaient vers le château, où était probablement alors le temple de Jupiter Anxur.

P. *Cartouche.* Plan du cryptoportique et des voûtes sous la maison des Augustaux, à l'échelle de 1 p. 1000. — Cet ouvrage, sans doute écroulé il y a longtemps, a complètement disparu dans la transformation moderne de toute cette partie de la montagne d'Anxur. Mais sa disposition est donnée par Peruzzi (voy. *a*, VV). L'arc qui y donnait entrée derrière le temple de Rome et d'Auguste a laissé trace. Il devait y avoir là une grande différence de niveau; j'ai donc mis un escalier descendant au cryptoportique. Par contre, le soubassement Z s'élevait au-dessus du sol de celui-ci, et il fallait des marches pour accéder aux boutiques ou pièces qui existent dedans. L'extrémité de l'autre partie du système devait communiquer, ainsi que je l'ai marqué, avec les *fornices* qui portaient le Forum derrière les culs-de-four de Posterula.

Q. *Cartouche.* Esquisse en élévation de la façade principale du Forum, à l'échelle de 1 p. 1850. — A droite, la basilique; à gauche, le palais des Augustaux; entre les deux une colonnade formant portique. C'est une hypothèse, et il a fort bien pu n'y avoir qu'un parapet ou une balustrade, peut-être décorée de statues. Elle pose sur une partie en saillie portée par les Archi di Posterula. Ceux-ci forment autant de grandes niches avec des statues décoratives. Il y a place pour douze d'entre elles. A gauche se trouvent les arcades du système VV, dans la première desquelles il faut un escalier pour descendre au pied du Forum. A droite, je suppose une disposition analogue sous la basilique. Il est probable que cette façade n'était pas exactement perpendiculaire au Forum; mais je ne saurais dans quelle mesure tenir compte de cette petite déviation, dont il n'est plus possible d'apprécier la cause. Elle

paraissait d'ailleurs beaucoup moindre que le plan de l'état actuel ne le ferait croire. Il est très possible également que la basilique et la maison des Augustaux n'eussent qu'un étage, surtout s'il n'existait pas de colonnade. Dans un croquis en perspective fait suivant cette donnée, on apercevrait, au fond du Forum, l'hémicycle entre la curie et le temple d'Apollon, et, par-dessus la maison des Augustaux, la haute masse du temple de Rome. Ce serait peut-être plus vrai; mais, n'ayant aucune indication, j'ai cru prudent de suivre la symétrie, bien que les anciens la cherchassent rarement. J'ai laissé de côté la pente en avant du soubassement, et pris pour base une ligne horizontale à la hauteur minimum de celui-ci.

R. Anciens murs d'Anxur. La montée de Posterula a fait disparaître tout ce qui pouvait en rester dans ce parcours. Mais là est leur direction depuis l'angle au-dessus du jardin Sogliera jusqu'au pied de la basilique, où une tête de rocher, aujourd'hui à nu, tenait lieu de fortification. Ils avaient sans doute, dans ce trajet, été rasés à la hauteur convenable. Il en était de même entre l'angle de la basilique et la Porta Albina, où l'on avait dû les découronner pour laisser à la basilique tout son effet vers la *Marina*; au-dessous d'elle s'étendait un espace irrégulier, représenté en partie aujourd'hui par la place S. Domitille. Comme celui entre R et les Archi, il fut couvert de constructions au moyen âge.

PLANCHE VI.

LE PORT DE TERRACINE A L'ÉPOQUE DES ANTONINS.

Restitution en plan, à l'échelle de 1 p. 1500.

Les parties dont la restitution est certaine sont le pourtour entier du môle, la disposition des bâtiments à droite de la porte, des anneaux d'amarrage, des rampes et des bornes. Les parties restituées par conjecture sont les entrées des constructions et la série de celles-ci à gauche de la porte. Les parties restituées d'après des vestiges peu apparents ou incomplets sont les constructions sur les deux têtes ou musoirs. Les documents et les détails de cette restauration, les discussions qui la justifient et les autres planches qui la complètent ont été publiés dans les *Mélanges de l'École française de Rome* en 1881. Mais quelques détails importants, que je n'avais donnés qu'à titre provisoire, ont été modifiés ici. Pour l'état actuel, voy. la pl. II. On notera que le phare du musoir Nord n'était guère qu'un feu de port destiné à montrer l'entrée; le phare qu'on allumait pour être vu du large était probablement au Pesco Montano, à la batterie au-dessus de la Porte de Naples.

ERRATA

Page 28, ligne 8, au lieu de *Solissano*, lisez : Salissano.
— 31, — 5, — 395, lisez : 347.
— 37, — 27, — *de Paladini*, lisez : dei Paladini.
— 39, — 26, — Πομεντῖνοι, lisez : Πωμεντῖνοι.
— 47, — 19, — *Sexza*, lisez : Sezze.
— 48, — 19, — *anciennes*, lisez : anciens.
— 49, les notes 1 et 2 sont à intervertir.
— 55, ligne 19, au lieu de *marins*, lisez : marais.
— 78, — 22, — *celles*, lisez : celle.
— 81, — 1, — *pulus*, lisez : *palus*.
— 94, après Annia Saturnina, ajoutez : Q. Annius Hymnus. *C. I. L.*, X, 8397; et dans la liste des familles, les *Cornelii* (p. 96).
— 96, ligne 26, au lieu de 9397, lisez : 8397.
— 110, — 17, — *forum*, lisez : Forum.
— 110, — 38, — *alimentorm*, lisez : alimentorum.
— 153, — 20, — *appelé*, lisez : appelés.
— 156, — 18, — *Eudoxia*, lisez : Eudocia.
— 162, — 4, — *pierres*, lisez : piliers.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos 1

CHAPITRE PREMIER.

Terracine 5

CHAPITRE II.

Anxur 17

CHAPITRE III.

Les Velaques 31

CHAPITRE IV.

Colonia Anxurnas 44

CHAPITRE V.

Tarricina 79

CHAPITRE VI.

Les Césars et les Antonins 93

CHAPITRE VII.

La ville transformée 118

CHAPITRE VIII.

Décadence. Les chrétiens. Les barbares 139

CHAPITRE IX.

Époque barbare 161

CHAPITRE X.

La ville au moyen âge 172

APPENDICE 185

EXPLICATION DES PLANCHES 199

TOULOUSE. — IMP. A. CHAUVIN ET FILS, RUE DES SALENQUES, 28.

a

ΟΡΘΟΔΟ ΚΣΝΗΚ
ΒΒΠΟΛΛΑΤΑΕΗ

b

MUHDIFICATUS
EST·FORUS·ISTE·
TENPDMIÇEORGII
COHSLETDUX

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos 1

CHAPITRE PREMIER.

Terracine 5

CHAPITRE II.

Anxur 17

CHAPITRE III.

Les Volsques 31

CHAPITRE IV.

Colonia Anxurnas 44

CHAPITRE V.

Tarricina 78

CHAPITRE VI.

Les Césars et les Antonins 93

CHAPITRE VII.

La ville transformée 118

CHAPITRE VIII.

Décadence. Les chrétiens. Les barbares 139

CHAPITRE IX.

Époque barbare 161

CHAPITRE X.

La ville au moyen âge 172

Appendice 185
Explication des planches 199

TOULOUSE. — IMP. A. CHAUVIN ET FILS, RUE DES SALENQUES, 28.

a

ΟΡΘΟΔΟ ΚΣΝΗΚ
ΒΒΠΟΛΛΑΤΛΕΗ

b

MUHDIFICATUS
EST·FORUS·ISTE
TENPDMIGEORGII
COHSLETDUX

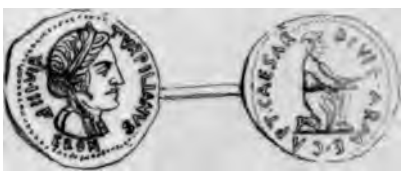

Feronia
tête trouvée au sanctuaire de Leano.

Monnaie de la gens Petronia

T ACT

Pl. V. a.

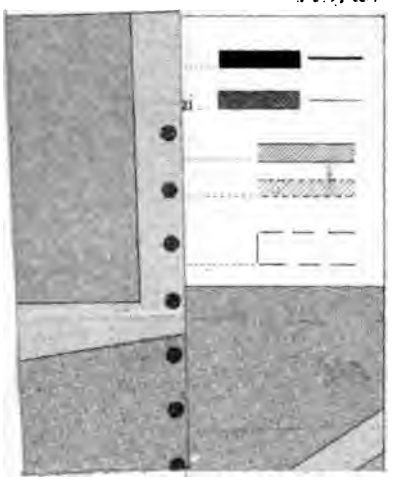

BIBLIOTHÈQUE

DES

ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

FASCICULE TRENTE-CINQUIÈME

FRANCESCO DA BARBERINO ET LA LITTÉRATURE PROVENÇALE EN ITALIE AU MOYEN AGE

PAR M. ANTOINE THOMAS.

TOULOUSE. — IMP. A. CHAUVIN ET FILS, RUE DES SALENQUES, 28.

FRANCESCO DA BARBERINO

ET LA

LITTÉRATURE PROVENÇALE EN ITALIE

AU MOYEN AGE

PAR

Antoine THOMAS

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE DE ROME
MAITRE DE CONFÉRENCES A LA FACULTÉ DES LETTRES DE TOULOUSE

PARIS
ERNEST THORIN, ÉDITEUR
LIBRAIRE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME
DU COLLÈGE DE FRANCE ET DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
7, RUE DE MÉDICIS, 7

1883

INTRODUCTION

Francesco da Barberino occupe une place honorable parmi les écrivains italiens de la période des origines, et son nom est connu de toute personne un peu familière avec la littérature

Del bel paese là dove il sì suona.

S'il ne fait pas grande figure à côté de ses illustres contemporains et concitoyens, Dante Alighieri et Dino Compagni, il a pourtant joui d'une assez belle réputation parmi les Florentins de son siècle : Boccace parle de lui avec éloge dans sa *Genealogia Deorum*, et Filippo Villani lui a consacré une biographie spéciale dans son ouvrage intitulé : *De origine civitatis Florentie et ejusdem famosis civibus* (1). Cela suffirait, si l'on ajoute que ses deux principaux ouvrages, les *Documenti d'Amore* et le *Reggimento e costumi di donna*, ont eu la chance de parvenir jusqu'à nous, pour lui assurer un droit à l'intérêt durable de la postérité et pour le préserver de l'oubli. Mais messer Francesco a été plus heureux encore, et il faut reconnaître qu'une partie de la notoriété qui s'attache aujourd'hui à son nom est due à des circonstances qu'il

(1) Cet ouvrage, écrit en latin, a été dédié au cardinal-évêque d'Ostie Philippe d'Alençon, et par conséquent composé, ou du moins terminé, entre 1390 et 1397 (voyez Sarti, *De claris prof. archig. Bononiensis*, II, 201). Il est divisé en deux livres, dont le second se compose uniquement de biographies de Florentins illustres. Une ancienne traduction italienne de cette seconde partie a été publiée en 1747, à Brescia, par le comte Mazzuchelli, qui n'avait pas à sa disposition de manuscrit du texte original. Deux mss. du texte latin sont aujourd'hui connus : un à la *Laurenziana* (*Gad.*, plut. inf. LXXXIX, n° 23) et un à la *Barberiniana* (*n° antico* 898, *nuovo* cl. XXXIII, n° 130). C'est d'après ce dernier que F. Ubaldini a publié la vie de Francesco da Barberino.

était assurément bien loin de prévoir et qui ont singulièrement servi sa réputation.

Depuis près de trois siècles, la dépouille mortelle de Barberino reposait à Santa Croce, et jamais sans doute l'admiration de la postérité pour ses œuvres n'avait été assez bruyante pour le faire tressaillir dans son tombeau, quand parut à Rome, en 1640, une magnifique édition des *Documenti d'Amore*, ornée de nombreuses planches et enrichie d'une biographie et de savants commentaires par le comte Federigo Ubaldini. L'éditeur regardait comme une souveraine bonne fortune pour lui de pouvoir publier le premier cet ouvrage et répondre ainsi à la curiosité du monde entier (1). Ces sentiments s'expliquent : l'édition est dédiée *Agl'illustrissimi et eccellentissimi D. Carlo, D. Maffeo e D. Niccolo Barberini*, et le trône pontifical était alors occupé, sous le nom d'Urbain VIII, par Maffeo Barberini (1623-1644), qui dès son avènement avait décerné la pourpre cardinalice à son neveu Francesco et à son frère Antonio, et, un peu plus tard (1627), à son autre neveu, également appelé Antonio. Arrivés à un si haut degré d'élévation, il était bien naturel que les Barberini fissent profiter de leur fortune leur vieil ancêtre Francesco (2), dont ils conservaient religieusement un manuscrit original dans leur bibliothèque privée. C'était d'ailleurs le seul nom un peu connu qu'ils eussent pu trouver en remontant de quelques siècles dans leur généalogie, et il est clair qu'en soignant et en cherchant à faire valoir sa réputation littéraire, ils travaillaient à augmenter le lustre et l'éclat de leur maison. Aussi voyons-nous que dès 1627 ils faisaient faire des recherches à ce sujet dans la bibliothèque vaticane. Federigo Ubaldini, que le cardinal Francesco avait attaché à son service et qu'il avait chargé de la publication des *Documenti*, se mit de tous côtés en quête de renseignements. C'est principalement avec les matériaux que lui fournit le célèbre

(1) « Per la testimonianza che ne rendono tant' huomini di conto antichi e moderni e per esser messer Francesco della casa Barberina, fattosi il mondo curioso delle sue rime, io hò attribuito il poterle publicare a mia somma ventura... » (Préface de l'éditeur.)

(2) Il faut remarquer cependant que les derniers descendants de Francesco s'éteignirent sans postérité au commencement du quinzième siècle, et que le pape Urbain VIII appartient à une branche différente, qui paraît s'être séparée de la première dès le commencement du treizième siècle. L'existence d'un tronc commun, bien que très vraisemblable, n'est pas matériellement prouvée (voyez la généalogie de la famille Barberini publiée en 1640 et dressée par Carlo Strozzi).

Carlo Strozzi, de Florence (1), qu'il composa la biographie qui est en tête de l'édition de 1640. L'apparition de ce volume ne souleva pas dans le public un enthousiasme que l'œuvre était peu faite pour exciter. Elle eut du moins commo résultat de mettre un texte intéressant à la portée des savants et des lettrés, amis des origines de la langue et de la littérature italiennes, et de leur permettre de l'étudier. Francesco da Barberino prit rang parmi les auteurs dont l'Académie de la Crusca invoqua le témoignage. Son œuvre devint un *testo di lingua*, et Crescimbeni lui consacra une attention spéciale au point de vue de la métrique dans son *Istoria della vulgar poesia.*

En publiant les *Documenti*, Ubaldini déplorait la perte d'un autre ouvrage de Barberino, mentionné par Filippo Villani et intitulé : *Il Reggimento e costumi di donna.* L'infatigable Carlo Strozzi, au cours de ses recherches, ne tarda pas à découvrir un manuscrit de cette œuvre, et il se hâta de l'offrir au cardinal Francesco (17 septembre 1667). Le cardinal paraît avoir songé à faire publier le *Reggimento* comme il avait fait publier les *Documenti.* Le manuscrit fut transcrit par ses ordres ; et cette copie, arrivée on ne sait comment aux mains du marquis Alessandro Gregorio Capponi, se trouve aujourd'hui, avec les autres manuscrits de Capponi, à la bibliothèque du Vatican. Toutefois, pour une raison ou pour une autre, la publication projetée n'eut pas lieu. C'est seulement en 1815 que parut à Rome l'édition de monsignor Manzi, d'après le manuscrit du Vatican. Cette publication, faite avec beaucoup de légèreté sur une copie assez défectueuse, laissait énormément à désirer (2). Aussi l'édition récente (1875) du comte Baudi di Vesme, qui a pour base le manuscrit de Carlo Strozzi conservé à la bibliothèque Barberine, et qui a été exécutée avec un soin louable, a-t-elle été la bienvenue. On peut la considérer comme définitive, sauf le cas peu probable où, pour le *Reggimento* comme pour les *Documenti*, on retrouverait le manuscrit original de l'auteur. L'éditeur d'ailleurs s'est borné à la publication du

(1) Voyez sur ce grand collectionneur florentin (1587-1670), qui fait songer à notre Peiresc, son contemporain, l'édition de Dino Compagni donnée tout récemment par M. Isidoro Del Lungo, tome I, p. 760 et suiv. Nous aurons plusieurs fois à renvoyer à cette belle publication, dont une grande partie, consacrée à l'histoire de la chronique de Dino Compagni depuis sa rédaction jusqu'à nos jours, est une véritable histoire de l'érudition italienne pendant les quatre derniers siècles.

(2) Voyez, pour les détails de tous ces faits, la préface de l'édition Baudi di Vesme.

texte ; sa préface ne porte que sur l'histoire des manuscrits et sur la valeur des éditions antérieures. Quant à l'œuvre elle-même, il a laissé au lecteur le soin d'en apprécier le caractère et l'intérêt et de deviner les nombreuses allusions obscures qui s'y rencontrent.

Ces deux ouvrages imprimés sont, avec quelques chansons dont il est inutile de parler ici, les seules compositions en langue vulgaire de Francesco da Barberino qui nous aient été conservées. Mais il a également écrit en latin. Le manuscrit original des *Documenti d'Amore*, conservé encore aujourd'hui à la bibliothèque Barberine, renferme non seulement le texte italien de cette œuvre, mais une traduction latine dans laquelle il est comme enchâssé, et ces deux textes sont eux-mêmes encadrés d'un commentaire latin écrit d'une écriture microscopique (1). Ce commentaire, beaucoup plus considérable que le texte qu'il est destiné à gloser, est, comme tout le reste du manuscrit, l'œuvre de Barberino : Federigo Ubaldini y a puisé bon nombre de faits qu'il a insérés dans la biographie de l'auteur en les défigurant plus d'une fois et sans en indiquer jamais la provenance exacte.

On semblait avoir perdu de vue le commentaire des *Documenti*, lorsqu'en 1870, M. Karl Bartsch, le romaniste allemand bien connu, se trouvant de passage à Rome, eut l'idée d'en examiner les premières pages ; la publication (2) des extraits qu'il avait pris montra quelles révélations inattendues il y avait à en tirer pour l'histoire de la littérature provençale. Ce sont, je pense, ces extraits qui attirèrent l'attention de M. Paul Meyer, l'érudit assurément le plus versé dans la connaissance de tout ce qui touche de près ou de loin à la langue d'oc (3), et M. P. Meyer voulut bien m'indiquer comme

(1) Francesco da Barberino décrit lui-même ce manuscrit, auquel il renvoie, dans son *Reggimento* (éd. B. di Vesme, p. 90) :

« Ivi è un testo volgar per la giente
C'a più non è intendente
E intorno a quello un testo letterale
Per chi più sa e vale,
E poi intorno ancor di questi due
Son chiose letterali... »

(2) *Jahrbuch für romanische und englische Literatur*, t. XI, p. 43 et suiv.

(3) Le comte Baudi di Vesme avait aussi l'intention d'étudier et peut-être d'éditer ce commentaire ; il en avait fait prendre une copie plus ou moins complète, dont M. Zambrini a publié quelques fragments relatifs à Ugolino Buzzuola, dans son ouvrage bibliographique intitulé : *Le opere volgari a stampa dei sec. XIII e XIV* (Bologna, 1878, 4e éd.). — M. I. Del Lungo en a extrait un fragment relatif à Dino Compagni (*La* Cronica *di Dino Compagni*, t. I, p. 413),

objet d'études, pendant mon séjour à Rome, le manuscrit de la bibliothèque Barberine. Grâce à l'obligeance du vénérable bibliothécaire, l'abbé Sante Pieralisi, j'ai pu étudier ce commentaire, inédit pour la plus grande partie. Mon intention n'était d'abord que de continuer le travail commencé par M. Bartsch, c'est-à-dire de copier et de publier tous les passages où Barberino cite des auteurs provençaux. Puis, en recueillant peu à peu tous les matériaux accumulés par messer Francesco, j'ai senti que je contractais envers lui une dette de reconnaissance. N'y avait-il pas ingratitude, en effet, à mettre en œuvre tous ces documents sans s'occuper de l'homme à qui nous les devons? J'ai donc voulu étudier Francesco da Barberino en lui-même, dans sa vie et dans ses œuvres, et je n'ai pas tardé à voir combien cette étude préliminaire est indispensable pour bien comprendre la valeur du contingent précieux de renseignements qu'il nous fournit sur la littérature provençale.

Ce travail comprend donc deux parties distinctes. Dans la première, consacrée à la vie et aux œuvres de Francesco da Barberino, j'ai cherché à être aussi complet que possible. Je n'ai négligé aucun des travaux publiés en Italie dont j'ai pu avoir connaissance; j'ai refait sur les sources la biographie de Barberino; j'ai étudié par moi-même les *Documenti* et le *Reggimento*, et j'ai cherché à donner une idée aussi exacte que possible de leur forme, de leur caractère, de leurs sources. Ce n'est donc pas seulement un résumé de ce qui a été fait en Italie que j'offre aux lecteurs français, mais une œuvre personnelle, où les compatriotes de Francesco da Barberino trouveront eux-mêmes beaucoup à apprendre. Dans la seconde partie, consacrée à l'examen minutieux des documents que nous fournit le manuscrit de la Barberine sur la littérature provençale, j'ai voulu exploiter à fond la carrière ouverte par M. Bartsch. Je crois n'avoir négligé dans le commentaire aucun fragment de quelque importance.

Mais les documents que j'ai exhumés soulèvent plus d'une question difficile, et de toutes ces questions il en est bien peu as-

fragment déjà en partie publié par M. Bartsch. — Enfin, j'ajouterai que M. Antognoni, élève de M. Monaci, travaille depuis près de trois ans à faire la copie de ce commentaire qui, espérons-le, trouvera enfin en lui un éditeur. Je saisis cette occasion pour remercier M. Antognoni de l'obligeance qu'il a mise à me faciliter l'étude du manuscrit, en me cédant quelques-unes des heures de travail, trop peu nombreuses, dont on peut disposer à la bibliothèque Barberine.

surément que je puisse croire avoir résolues d'une façon définitive. Je souhaite que d'autres plus compétents les reprennent après moi, s'il y a lieu, et avec plus de succès. Je m'estimerai encore heureux d'avoir attiré l'attention sur un coin peu connu du domaine provençal, et d'avoir rendu ainsi quelques services à des études vers lesquelles on voudrait voir enfin les savants français se porter avec autant et plus d'ardeur que les savants étrangers.

PREMIÈRE PARTIE

VIE ET ŒUVRES DE FRANCESCO DA BARBERINO

FRANCESCO DA BARBERINO

LIVRE PREMIER

La vie de Francesco da Barberino

CHAPITRE PREMIER.

FRANCESCO DA BARBERINO AVANT SON VOYAGE EN FRANCE.
(1264-1309.)

Barberino (1) est un gros village de Toscane, situé à mi-chemin de Florence et de Sienne, dans la belle et fertile vallée de l'Elsa, tout près de Certaldo, la patrie de Boccace. Il est encore aujourd'hui entouré de ses murailles du moyen âge, et dans son enceinte se voit l'antique maison qui a été, dit-on, le berceau de l'illustre famille des Barberini. Sur la porte est sculpté un écu chargé de trois insectes où l'on croit reconnaître des taons (2) : ce serait plus tard seulement, quand les Barberini commencèrent à s'élever aux premières dignités ecclésiastiques, qu'ils au-

(1) On l'appelle officiellement Barberino di Val d'Elsa, et on le distingue ainsi de Barberino di Mugello, autre localité assez importante, située au N.-E de Florence, dans le Val di Pieve.

(2) Quelques auteurs pensent que c'étaient des armes parlantes, et que le nom patronymique de la famille était *Tafani* ; mais c'est assez douteux (voyez Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia*, art. *Barberino*).

raient remplacé les taons, qui sentaient un peu trop le *contado*, par les aristocratiques abeilles qui ornent aujourd'hui leur blason.

Que ce soit dans cette maison ou dans quelque autre, c'est bien à Barberino que naquit, en 1264 (1), — un an avant Dante, — le futur auteur des *Documenti d'Amore*, Francesco di Neri di Ranuccio, et c'est à son lieu de naissance qu'il emprunta le nom sous lequel on l'a toujours désigné depuis (2). On ne sait rien sur sa famille, et c'est sans aucune preuve, mais par un sentiment bien compréhensible, qu'Ubaldini qualifie son père, Neri di Ranuccio, d'« uomo nobile e riguardevole. » Ugolino Verino, qui écrivait vers 1500, se fait sans doute l'écho d'une tradition ancienne en indiquant Semifonte comme berceau primitif des Barberini (3). Ubaldini est parti de là pour affirmer que les ancêtres de notre Francesco étaient de nobles ghibelins de Semifonte qui se retirèrent à Barberino après la destruction, par les Florentins (1202), de ce célèbre château féodal : c'était un moyen habile d'expliquer par cette tache originelle de *ghibellinismo* le peu d'importance politique qu'eut d'abord cette famille lorsqu'elle vint s'établir dans la guelfe Florence (4). Mais ce sont là des suppositions toutes gratuites et qui manquent absolument de base historique.

Tout porte à croire, au contraire, que le père de Francesco était d'une condition fort modeste. Il sut du moins procurer à son fils une bonne éducation et lui ouvrir ainsi pour l'avenir l'entrée des carrières libérales. Un souvenir d'enfance de notre

(1) La date résulte de l'âge de quatre-vingt-quatre ans, que lui donne Filippo Villani, au moment de sa mort, arrivée en 1348.

(2) Sans parler de F. Villani, nous avons, à ce sujet, le témoignage de notre auteur qui dit de lui-même :

Franciesco ànnome, nacque innuna selva,
C'ànnome Barberino. (*Regg.*, p. 5).

(3) Barberina (progenies) juga incoluit Semifonte relicto,
Mox claris ornata viris migravit in urbem.
(*De illust. urbis Florentiæ*, lib. III, éd. de 1636, p. 78).

(4) M. Isidoro Del Lungo, qui est assurément l'homme le plus familier avec le monde florentin de cette époque, s'exprime ainsi : « Le nom des Da Barberino dans l'ancienne histoire de Florence, est bien loin d'avoir l'importance que la grandeur des actions bonnes ou mauvaises, l'importance des charges remplies, la puissance et la richesse ont associé, par exemple, aux noms des Buondelmonti, des Uberti, des Donati, des Cerchi, des Pazzi, des Tosinghi, des Frescobaldi et autres ; il faut remarquer d'ailleurs que leur *cognomen* « Da Barberino », comme tous les analogues, n'est pas un vrai nom de famille, mais une simple indication d'origine (*Dino Compagni e la sua Cronica*, I, 773).

auteur nous montre dans son père un homme de grand sens : il avait compris, bien avant Rabelais et Montaigne, que les châtiments purement corporels, dont le moyen âge et une bonne partie des temps modernes ont tant abusé dans l'éducation des enfants, étaient souvent inefficaces et qu'il valait mieux avoir recours à des moyens d'un autre ordre. « Si parfois mon père me battait, » nous dit Barberino (1), « je m'en souciais peu ; mais quand pour châtiment il me faisait déshabiller, cela me fendait le cœur. Il ne tarda pas à s'en apercevoir, et il n'eut plus recours qu'à ce dernier moyen. Ma mère, que j'avais gagnée à ma cause, avait beau le prier de me battre plutôt que de me faire ainsi déshabiller en public, il lui répondait : « Cela ne vaut rien de le battre, cela pourrait être dangereux pour sa santé. » En réalité, il avait éprouvé les deux systèmes et reconnu la supériorité du dernier. Il me le dit lui-même, bien plus tard. »

Francesco put donc recevoir à Barberino même, dans le sein de sa famille, les éléments d'une bonne éducation. Pour les compléter et pour aborder en même temps des études d'un ordre plus élevé, il lui fallait un centre plus important : il lui fallait Florence. Les Florentins, après être restés assez longtemps en retard sur beaucoup de villes italiennes au point de vue de la culture intellectuelle, avaient vite rattrapé le temps perdu. La République avait alors pour secrétaire le fameux Brunetto Latino (2) (mort en 1294), le maître de Dante et de Guido Cavalcanti, le premier qui ait travaillé, selon l'expression souvent citée de Giovanni Villani, à « dégrossir » ses compatriotes. A côté de cet homme éminent, d'autres maîtres ne devaient pas manquer (3). Il est donc vraisemblable que c'est dans cette ville, très voisine de la maison paternelle, que Barberino vint faire les études du second degré que le moyen âge comprenait sous le nom des *sept arts*.

Il ne faut pas nous dissimuler cependant que nous n'avons aucune preuve certaine de son séjour à Florence entre 1280 et 1290. De ce que, dans le commentaire des *Documenti*, il parle de

(1) Commentaire des *Documenti*, f° 11ᵃ.

(2) Le meilleur travail sur lui est le livre de M. Thor Sundby, en danois : *Brunetto Latino's Levnet og Skrifter* (Copenhague 1869). On annonce pour paraître prochainement une traduction italienne de cet ouvrage.

(3) Je relève dans des protocoles de notaires florentins la mention suivante : « Dominus Albertus de Ameriis concessit ad pensionem unam domum, positam in populo sancti Petri Bonconsiglii, Egidio *doctori grammatice*, filio Ghini Guidi de Cantoribus, 1294. » *Arch. di Stato*, *Genealogie*, vol. 54, p. 142).

Brunetto Latino en le qualifiant de *magister*, il n'y a pas à en conclure, comme le pense Ubaldini et comme l'affirme après lui Mazzuchelli, qu'il ait été son disciple : c'est là un titre honorifique auquel Brunetto avait sans doute droit et que tout le monde lui donnait (1).

Ubaldini aurait pu cependant tirer un argument plus sérieux en faveur de ce premier séjour de Francesco à Florence d'un fait qu'il a indiqué assez inexactement et sans y insister. Notre auteur nous apprend (2) que dans sa jeunesse (*olim juveni michi*) il avait répondu à vingt-trois questions qui lui furent posées sur l'Amour. L'une de ces questions était la suivante : « Où est la cour d'Amour et comment est-elle composée ? » Elle lui fut adressée par Feo Amieri, poète contemporain, dont rien ne paraît avoir survécu, et dont on chercherait vainement le nom chez les auteurs qui se sont occupés de l'ancienne poésie italienne. La famille Amieri est connue pour être florentine, et cette mention de Feo Amieri prouve bien que le fait en question a dû se passer à Florence. A en juger par l'expression dont se sert Barberino : *olim juveni michi*, on serait porté à en placer la date vers 1285-1290, époque où notre auteur avait de vingt à vingt-cinq ans. Toutefois, les recherches auxquelles je me suis livré sur la famille Amieri ne me paraissent pas pouvoir confirmer cette manière de voir. Feo était fils de Foglia Amieri (3), personnage important qui figure sur la liste des guelfes de Florence condamnés par Henri de Luxembourg dans la proclamation du 23 février 1313, et qui se trouve mentionné dès 1294 (4). Comme Foglia vivait encore en 1323, — le 26 février de cette année, le pape Jean XXII accordait un canonicat à Reims à son fils Manno, chapelain du saint-siège (5), — il n'est pas vraisemblable que vers 1285 il eût déjà un fils assez âgé pour soutenir un tournoi poétique. Tout est

(1) Barberino dit en effet *magister Brunettus* et non pas *Brunettus magister meus*, ce qui est bien différent (*Comm.*, f° 74b).

(2) *Comm.*, f° 93a.

(3) Notes des généalogistes G.-B. Dei et Pier-Ant. Dell'Ancisa à l'*Arch. di Stato* de Florence. Feo avait épousé Luigia, fille de Chiarisssimo de' Medici ; un acte relevé par les deux généalogistes semble le mentionner comme vivant encore en 1342 ; d'autre part dans les protocoles du notaire Andrea di Lapo, je trouve un acte du 18 décembre 1339, où figure *domina Lagia* (sic) *filia quondam Lissimi Imbonis de Medicis et uxor quondam Fei domini Foglie de Ameriis.*

(4) Protocoles de ser Matteo Biliotti da Fiesole.

(5) Reg. de Jean XXII, aux archives du Vatican, année 7e, bulle n° 505; la pièce est adressée *dilecto filio Manno, nato dil. fil. Folie de Ameriis, militis Florentini, canonico Remensi, capellano nostro.*

pour le mieux, au contraire, si l'on place cet épisode littéraire vers 1297-1300, époque où Barberino était devenu complètement Florentin, et où Feo pouvait avoir à la rigueur vingt ou vingt-cinq ans. Il faut donc croire, — et cela n'a rien d'invraisemblable, — que messer Francesco, âgé d'environ cinquante ans lorsqu'il rédigeait ce récit, ou a vieilli un peu ses souvenirs, ou a cru pouvoir légitimement se qualifier de *juvenis* en se reportant à une époque où il avait quelque dix-huit ans de moins qu'au moment où il écrivait.

Si l'étude des sept arts pouvait se faire à Florence, les études juridiques auquelles se destinait Barberino devaient l'amener nécessairement à Bologne. On sait l'immense réputation dont jouissait alors, non seulement en Italie, mais dans toute l'Europe chrétienne, l'université de cette ville, illustrée par des professeurs tels qu'Odofredo, Francesco d'Accorso, Dino di Mugello, etc. (1). A côté des chaires de droit civil et de droit canonique, il y existait un enseignement spécial pour les étudiants qui se destinaient à la carrière du notariat. Tel était probablement le cas de notre Francesco ; on peut croire qu'il fut un des auditeurs du célèbre Rolandino Passagerio († 13 octobre 1300), auteur d'une *Summa artis notarie* universellement répandue, qui eut jusqu'à sa mort un vrai monopole de cet enseignement (2). Pour ce séjour de notre personnage à Bologne, nous n'en sommes pas uniquement réduits aux conjectures : le père Sarti cite (3) un acte entre particuliers, passé dans cette ville le 22 septembre 1294, où, parmi les témoins, figure *Franciscus de Barberino notarius*. C'est le premier acte authentique où nous trouvions son nom (4). Il est pro-

(1) Voyez l'excellent ouvrage du père Sarti, publié au siècle dernier, et fondé sur les documents originaux des archives de Bologne : *De claris archigymnasii Bonon. professoribus*, il ne va malheureusement pas au-delà du treizième siècle.

(2) Sarti, *op. laud.*, I, 421.

(3) *Ibid.*, p. 425, note *c*.

(4) Cet acte se trouve dans les *Memoriali* conservés aux archives de Bologne, anno 1294, parte 2ª, fº 39 et 40. En voici la fin, relevée par nous sur le registre même : « Ex instrumento Aldibrandini quondam Romei de Calensano, notarii, heri facto Bononie in domo Templi, presentibus domino Marsilio de Manteghellis, de Bononia, decretum doctore, domino Leone quondam domini Jacobini, judice de Bononia, presbitero Guidone, capellano suprascripti domini episcopi, domini Francischo de Rangonibus, de Mutina, archipresbitero plebis Campigniani, Bragoneria Saraceni de Certaldo et *Francischo de Barberino*, *notario*, testibus, et aliis vocatis. »

bable qu'il avait obtenu depuis peu le titre de notaire, après avoir fait à Bologne les études nécessaires pour y arriver.

Le séjour de Barberino à Bologne n'eut pas seulement pour résultat de lui permettre de s'initier à l'étude du droit civil et canonique qu'il devait couronner beaucoup plus tard en prenant le grade de docteur. On peut croire qu'il ne se laissa pas absorber par cette étude assez aride, et qu'il ne demeura pas étranger à l'école poétique italienne dont cette ville s'était faite le centre. Le plus illustre représentant de cette école est Guido Guinicelli, que nous trouvons plusieurs fois mentionné dans le Commentaire des *Documenti* (1) et dans le *Reggimento* (2). Guido était mort en 1276, mais ses œuvres et son souvenir devaient être encore bien vivants parmi ses compatriotes. D'ailleurs son école n'était pas morte avec lui, et Barberino put connaître son disciple le plus célèbre, messer Onesto, que les documents nous présentent comme vivant encore en 1301 (3). La biographie de Dante est trop incertaine pour que l'on puisse affirmer qu'il se trouvait à Bologne à la même époque. On peut l'affirmer, en revanche, pour un autre contemporain dont le nom jouit d'une légitime célébrité comme jurisconsulte et comme poète, Cino da Pistoia (4). Il est probable que Francesco fit alors la connaissance personnelle de Cino, qu'il cite à côté de Dante dans son commentaire (5). Le culte simultané du droit et de la poésie créait un double lien entre eux.

A cette même année 1294 doit se rapporter un passage fort curieux du commentaire des *Documenti*, où nous voyons que l'auteur fit un voyage à la cour pontificale. Voici ce passage, qui mérite d'être reproduit :

« J'ai vu (6), » nous dit Barberino, « un souverain pontife, dont je tais le nom actuellement, qui avait été élevé d'une basse condition à la dignité pontificale sans avoir jamais servi personne et sans que personne l'eût servi lui-même. Il arriva naturellement que beaucoup de rustres comme lui le suivirent, et vivant comme des rustres, ils le servaient comme des rustres qu'ils étaient. Un

(1) F^os 2^a, 9^d et 35^a.

(2) Ed. Baudi di Vesme, p. 30. et 36.

(3) Nannucci, *Manuale della letter. del primo secolo della lingua ital.*, I, 153 (2^e éd.).

(4) Voyez pour la biographie de Cino un récent ouvrage de M. Luigi Chiapelli : *Vita e opere giuridiche di Cino da Pistoia, con molti doc. ined.* (Pistoia 1881, tiré à 310 ex.).

(5) F^o 9^d.

(6) *Comm.*, f° 26^b.

jour je le trouvai qui passait dans une chambre, tenant un pain à la main et mordant à même, suivi d'un serviteur qui portait un pot de vin dans lequel il buvait; et on l'entendait dire que c'était là le manger et le boire le plus savoureux qu'il y eût au monde, et que c'était sa mère qui le lui avait dit... Ce pape disait souvent aux siens : « Si ce n'était pour vous, je ne voudrais pas être pape. » Ils en demandaient la raison, et il répondait : « Parce que cela m'ennuie tellement de commander, que j'ai plus de plaisir lorsque je puis me servir moi-même. »

Il est impossible, je crois, de ne pas reconnaître l'original de ce portrait, bien que Barberino ait voulu en taire le nom, dans

colui
Che fece per viltate il gran rifiuto (1).

dans ce pauvre Célestin V, pieux et ignorant ermite, devenu pape à son corps défendant, et qui ne tarda pas à abdiquer après un pontificat de quelques mois (juillet-décembre 1294). On voit que Barberino conserva un long souvenir de la petite scène assez piquante qu'il nous décrit, et l'on se rend compte, à la façon dont il en parle, du sentiment qu'il dut éprouver en y assistant. Il ne dut pas être médiocrement scandalisé, lui, le champion par excellence du bon goût et de la bonne tenue, lui, qui avait peut-être déjà conçu l'idée de ses *Documenti*, en voyant ainsi dans le plus haut représentant de la hiérarchie religieuse des manières dont la grossièreté devait contraster singulièrement avec celles de ses prédécesseurs immédiats sur la chaire de saint Pierre. Dante a flétri l'abdication de Célestin V comme une lâcheté, surtout, il est vrai, parce que ce fut la porte par laquelle entra Boniface VIII. Quant à Barberino et à beaucoup de ses contemporains, ils durent éprouver un grand soulagement en voyant le pauvre ermite abandonner un rang qui n'était pas fait pour lui.

Célestin V, pendant son court pontificat, ne séjourna qu'à Aquila et à Naples; il faut donc que Barberino soit allé dans une de ces villes. Quant à la cause de son voyage, on ne peut que faire des suppositions à ce sujet. La pièce dans laquelle il figure comme notaire est du 22 septembre 1294; si l'on avait la preuve que son voyage à la cour romaine fût antérieur à cette date, il

(1) Dante, *Inf.*, III 59-60. L'opinion traditionnelle, qui voit dans ce vers de Dante une allusion à l'abdication de Célestin V, a été combattue, mais sans bonnes raisons, par M. C.-F. Goeschel, dans le *Jahrb. der deutschen Dante-Gesellschaft*, I, 103-117.

serait permis de croire qu'il s'y rendit pour obtenir le titre de notaire apostolique et passer l'examen qu'exigeait la chancellerie pontificale avant d'accorder ce titre (1).

Au mois de décembre 1296, Francesco perdit son père ; ce fait, que Lami a cherché à révoquer en doute (2), est absolument certain, et il existe des pièces authentiques prouvant qu'il y eut contestation, pour ensevelir le corps du défunt, entre le prieur des Franciscains de Barberino et le curé de Santa-Lucia (3). C'est certainement à la suite de cet événement qu'il dut abandonner l'université de Bologne et interrompre ses études juridiques pour revenir à Barberino. Le 30 août 1297, nous le trouvons dans la maison paternelle, et nous voyons qu'après avoir fait son testament il le mit en dépôt entre les mains du prieur des Franciscains (4). Il ne tarda pas à abandonner son village natal pour venir se fixer définitivement à Florence. De 1297 à 1304, de nombreuses pièces nous le montrent exerçant les fonctions de notaire épiscopal sous les deux évêques Francesco da Bagnorea et Lottieri della Tosa (5).

Cette période de six ou sept ans me paraît fort importante dans la vie littéraire de Francesco da Barberino. Sans doute, dans les

(1) Aucune vérification ne peut être faite dans les registres pontificaux, car il n'en existe pas pour le pontificat de Célestin V.

(2) *Novelle letterarie*, 1748, p. 317. Lami a pris pour le père de Francesco un certain *ser Neri a Barberino*, notaire, mentionné en 1303.

(3) « 13 décembre 1296. Cum frater Bertrandus, custos fratrum minorum de Barberino, ex ordine beati Francisci, vetasset et prohibuisset presbitero Benvenuto, rectori ecclesie S. Lucie de Casciano, quod ipse non deberet recipere nec recipiat ad sepulturam corpus Neri quondam Ranuccii de Barberino suum parochianum mortuum... » Florence, *Arch. di Stato, Carte Strozziane*, vol. 356, f° 2. Ce volume contient des extraits de documents faits par Carlo Strozzi, dont plusieurs ont été plus ou moins complètement utilisés par Ubaldini.

(4) « Cum ser Franciscus, filius quondam Neri Ranuccii, parrochie sancte Lucie de Barberino, nollet decedere intestatus... Acta sunt hec omnia in domo dicti testatoris... » *Ibid.*

(5) Voyez Lami, *Ecclesiæ Florent. monumenta*, I, p. 53, 55, 57, etc. La mention la plus ancienne est du 10 juin 1297, et la plus récente du 10 novembre 1303 ; en outre, il figure comme témoin dans un acte de 1304, passé par le notaire Matteo Biliotti (*Arch., di Stato*). Voici en quels termes il est mentionné : « 13 juin 1298, carta manu Junte Brindi de Asciano notarii, ex actis curie episcopatus scriptis manu *Francisci de Barberino, notarii.* » (Lami, p. 58). Un acte rédigé par lui le 1er juillet 1300, dans le palais épiscopal, porte cette souscription : « Ego *Franciscus Nerii de Barberino, imperiali auctoritate judex et nunc ven. patris predicti* (*scil. episcopi. Flor.*) *notarius*, omnibus et singulis interfui eaque mandato ipsius domini episcopi scripsi et in publicam formam redegi. » (*Arch. di Stato, carte geneal.*, vol. 344, p. 273).

premières années de sa jeunesse, il avait pu entrevoir la société florentine ; ensuite, à Bologne, il avait assisté et peut-être pris part au mouvement poétique de l'école de Guido Guinicelli ; mais c'est seulement ce dernier séjour à Florence qui dut être pour lui une période vraiment féconde. C'est alors qu'il connut les poètes florentins les plus célèbres de l'époque, dont nous retrouvons les noms dans son Commentaire : Dante (1), avant l'exil, mais aussi avant la *Divine Comédie* ; Guido Cavalcanti (2), qui ne survécut que quelques années à l'arrivée de messer Francesco à Florence ; Dino Compagni (3), dont les poésies avaient alors une renommée égale à celle que peut avoir aujourd'hui sa chronique ; Feo Amieri (4), enfin, dont le nom, grâce à Barberino, a pu surnager dans le naufrage qui a englouti ses œuvres. Il était depuis trop peu longtemps dans la ville et il y occupait une position trop modeste pour être mêlé aux funestes dissensions des Noirs et des Blancs qui déchirèrent Florence dans cet intervalle. Les mémorables événements de l'an 1300, qui entraînèrent l'exil d'Alighieri et la mort prématurée de Cavalcanti, et auxquels Dino Compagni prit une part si active, passèrent au-dessus de sa tête sans l'atteindre. Mais dans le concert poétique dont Florence retentissait déjà depuis d'assez longues années, il ne pouvait manquer d'élever la voix. Il ne nous est parvenu que bien peu de chose des *canzoni*, *sonetti* et *ballate* qu'il dut composer pendant cette période ; nous en avons assez du moins pour voir que, comme tous les poètes du temps, il fit des vers à la louange de sa dame. Dante chantait Béatrice ; Cino da Pistoia, Selvaggia ; Guido Cavalcanti, Mondetta, la belle Toulousaine entrevue par lui à la Daurade lorsqu'il allait en pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle. Des indices déjà relevés par Ubaldini semblent indiquer que la dame de Barberino s'appelait Costanza (5).

(1) *Comm.*, f°s 9^d, et 63^a.
(2) *Ibid.*, f° 9^d.
(3) *Ibid.*, *ibid.*
(4) *Ibid.*, f° 93^d.
(5) C'est ce qu'il semble permis de conclure des allusions contenues dans la partie des *Documenti d'Amore* où il est question de *Dame Constance*, considérée comme personnification d'une vertu. Barberino dit au lecteur :

Si tu savessi bene,
La donna chi ell'ene
Forse poresti
Pareri foresti
A chiaro trar... (Page 170).

Ce passage est d'ailleurs très obscur, et ce que nous avons pu entrevoir du

poésie lyrique était loin d'absorber complètement ser
et ne l'empêchait pas de se consacrer à des œuvres de
plus
e haleine. C'est à cette époque que fut composé son recueil intitulé *Fiori di Novelle* et que le *Reggimento di donna* dut
mmencé ; peut-être songeait-il dès lors aux *Documenti*
e. Nous avons dit plus haut qu'il fallait reporter à cette
ode les vingt-trois pièces composées pour répondre à autant
ons sur l'Amour. Ce tournoi poétique (1), auquel prit
ablement part plus d'un poète en renom, dut valoir à
cesco une assez belle réputation. Aucune de ces compo-
, il est vrai, ne semble nous avoir été conservée par les
crits ; mais comment s'en étonner, quand on songe aux fai-
matériaux que nous avons aujourd'hui à notre disposition
ur nous faire une idée complète du mouvement poétique dont
nce était alors le centre ? De combien d'œuvres de la jeu-
le Dante, auxquelles il est fait allusion dans la *Vita nuova*,
s-nous pas également à déplorer la perte !

En même temps qu'à la poésie, Barberino accorda son attention à la peinture, dont Florence inaugurait brillamment la renaissance avec Cimabue et Giotto. Les noms de ces deux célèbres artistes sont familiers à la plume du commentateur des *Documenti* (2), et l'on pourrait presque l'inscrire au nombre de leurs disciples. Il se défend, il est vrai, du titre de peintre (3) ; mais on voit qu'il s'était livré avec un goût spécial à l'étude du dessin, et il aime à rappeler d'assez nombreuses représentations figurées dont il revendique hautement la paternité (4). A ce point de vue, le ma-

commentaire semble l'obscurcir encore davantage. Ce n'est donc que sous toute réserve que nous reproduisons l'opinion d'Ubaldini.

(1) On sait que beaucoup de poésies de cette époque répondent à des questions adressées à l'auteur par un autre poète. La fameuse pièce de Guido Cavalcanti, *Donna mi priega*, sur la nature d'amour, passe pour une réponse au sonnet *Onde si muove e donde nasce Amore* de Guido Orlandi (voyez Nannucci, *Manuale*, I, 299). Dante adressa sa première poésie, *A ciascun'alma presa*, à tous les poètes en renom et reçut de nombreuses réponses, dont trois seulement nous sont parvenues. Le fait rapporté par Barberino n'est que la contrepartie de ce que nous savons de Dante. Telle me paraît être la saine interprétation de cet épisode littéraire que Ubaldini et Mazzuchelli après lui ont singulièrement transformé ; qu'on en juge par ces paroles de Mazzuchelli : « Egli si avanzò in guisa sotto il celebre Brunetto Latini che in eta giovanile seppe rispondere *d'improviso* a XXIV (*lege* XXIII), questioni che intorno a materie amorose gli furono proposte *in pubblico* » !!

(2) *Comm.*, f°s 9^b et 46^a.

(3) *Ibid.*, f°s 4^b et 94^b.

(4) *Ibid.*, f°s 3^a, 15^c, 66^d, 100^a. Je n'ai pas pu retrouver le texte sur lequel

nuscrit des *Documenti* conservé à la Barberine est un véritable album, et il serait à souhaiter qu'un savant versé dans l'histoire des beaux-arts le soumît à une étude approfondie (1).

C'est enfin à cette même époque qu'il faut rapporter un événement qui a bien son importance dans la vie d'un homme, mais que l'on pourrait facilement passer sous silence dans la vie littéraire de Barberino, comme dans celle de Dante ou de Cino da Pistoia : vers 1303, ainsi que le pense Ubaldini, et probablement auparavant, notre auteur, qui avait reçu jadis la cléricature (2), se maria. Sa première femme, qui mourut en 1313, ne lui donna pas moins de cinq enfants.

A partir de 1304, les documents florentins se taisent pour plusieurs années sur le compte de notre auteur et nous ne le retrouvons plus dans les fonctions qu'il avait exercées jusque-là de notaire de l'évêché. Il me paraît certain qu'il abandonna Florence pour reprendre les études de droit civil et canonique que la mort de son père l'avait obligé d'interrompre (3). Cette fois, ce fut à Padoue qu'il se rendit. Le séjour de Barberino à cette Université est prouvé par son propre témoignage. Il raconte (4) que pendant qu'il s'y trouvait, *dum essem in studio Paduano*, il avait tracé sur un de ses livres une représentation figurée de l'Espérance, à peu près telle que nous la voyons aujourd'hui dans le manuscrit des *Documenti*. Le comte Baldo da Passignano (5), qui habitait alors cette ville et qui venait de composer un ouvrage intitulé *Liber Spei*, fut tellement satisfait de cette représentation, qu'il la fit reproduire pour servir de frontispice

Ubaldini se fonde pour lui attribuer le dessin des représentations de la Justice, de la Miséricorde et de la Conscience dans la grande salle de l'évêché de Trévise.

(1) Les planches qui en ont été tirées et qui ornent l'édition des *Documenti* d'Ubaldini, sont naturellement assez peu exactes et très embellies.

(2) Il est qualifié de « *clericus conjugatus* » dans la bulle de Clément V, du 29 mars 1313, dont nous parlerons plus loin.

(3) De même, Cino da Pistoia, après avoir passé vers 1300, à Bologne, la première partie de son examen de doctorat, interrompt ses études sans que l'on en sache trop la cause, et revient seulement en 1314, pour prendre définitivement la *laurea* (Voyez L. Chiappelli, *op. cit.*).

(4) *Comm.*, f° 66[4].

(5) Je n'ai pu trouver aucun renseignement historique sur ce personnage « *quem hactenus*, dit Barberino, *apud regem Ungarie sollicitudo et virtutes ejus plurimum sublevarunt.* » Il est difficile d'affirmer *a priori*, si c'est le même que celui dont on a quelques poésies italiennes (voyez Zambrini, *Le opere volgari*, éd. 1878, col. 47).

livre. Rien n'indique que ce fait ne soit pas antérieur à que où Barberino s'était fixé à Florence, mais rien ne pose, non plus, à ce qu'on en place la date entre 1304 et . Ce qui me décide pour cette dernière époque, c'est que berino parle, ailleurs, des peintures de Giotto à *Santa Maria 'Arena*, en homme qui les a vues (1). Or, il est certain que s peintures n'ont pu être exécutées avant l'année 1304 (2); il ut donc que Barberino se soit trouvé à Padoue vers ce moment, u quelque temps après.

Le séjour de Barberino à Padoue a laissé une trace assez profonde dans ses écrits. Il parle, dans le commentaire des *Documenti*, de deux poètes de cette ville, dont l'un, Amerigo, se vantait toujours, dans ses chansons, d'être aimé de sa dame, tandis que l'autre, Alberto, se plaignait sans cesse de sa cruauté (3). deux poètes nous sont inconnus, et la mention de Barberino e seul témoignage qui nous ait conservé leurs noms. C'est doue, comme nous le montrerons plus loin, que le *Reggimento di donna* fut en partie composé. L'étude de ce poème nous lera la profonde influence qu'a exercée sur lui l'école philosophique de Padoue, où Pietro d'Abano propageait avec ardeur es doctrines d'Averroès.

On voit qu'à Padoue, comme à Bologne, Barberino ne restait étranger à rien de ce qui se faisait autour de lui dans le domaine intellectuel et artistique. La peinture, la poésie et la philosophie attiraient à la fois son attention. Il ne faut pas oublier quel était l'objet principal du séjour de Barberino dans cette ville : c'était l'étude du droit civil et canonique, ce qu'il appelle *meum principale studium*. On comprend que cette dispersion d'esprit ait retardé longtemps pour lui le moment d'obtenir le grade de docteur. D'ailleurs, cette fois encore, ses études juridiques furent interrompues comme elles l'avaient été à Bologne ; il lui fallut quitter et Padoue et Florence pour venir en deçà des monts. Ce voyage de Barberino en France mérite que nous nous arrêtions longuement à en recueillir tous les détails.

(1) *Comm.*, f° 46[a].

(2) Voyez la récente édition de Vasari donnée par M. Milanesi, tome I, p. 400, note 3.

(3) *Comm.*, f° 42 r°.

CHAPITRE II.

FRANCESCO DA BARBERINO EN FRANCE (1309-1313).

Ubaldini n'est pas arrivé à déterminer d'une façon précise la cause qui a pu amener notre notaire florentin de ce côté-ci des Alpes, et je n'ai pas été plus heureux que lui dans mes recherches. Il faut donc se résoudre à ignorer, jusqu'à ce que quelque document nouveau vienne faire la lumière; en attendant, il me paraît inutile de discuter longuement les suppositions qui ont été émises à ce sujet (1). Ce qui importe davantage, c'est de connaître la date et la durée du voyage, et nous disposons d'assez de documents pour arriver facilement à ce résultat.

Barberino nous apprend lui-même (2) que, lorsqu'il partit d'Italie, il ne croyait être absent que pour deux mois, mais que, par suite d'événements inattendus, son séjour en France ne dura pas moins de quatre ans et trois mois. Voilà qui est précis, et il ne reste qu'à fixer une des dates extrêmes du voyage. Or, nous retrouvons notre auteur à Florence au mois d'août 1313 : le 8 de ce mois il fait présenter à l'évêque une bulle de Clément V (3).

(1) Il est vraisemblable, comme le pense Ubaldini, que ce voyage se rattache aux relations de Barberino avec l'évêché de Florence, car notre auteur n'avait pas assez d'importance politique pour qu'on suppose, en l'absence de preuves, qu'il ait eu une mission de la république florentine. Lami fait remarquer (*Nov. lett.*, 1748, p. 317) que l'évêque Antonio d'Orso ayant assisté au concile de Vienne en 1311, il est possible que Barberino l'y ait accompagné, et Tiraboschi, ayant lu trop rapidement ce passage, dit en parlant de Barberino lui-même et en lui attribuant ce que Lami dit de l'évêque : « Credesi che più volte viaggiasse alla corte d'Avignone ed è certo, come pruova il Lami, ch' egli intervenne al concilio di Vienna nel 1311 » (*Storia della lett. it.*, lib. III, cap. XV).

(2) *Comm.*, f° 73c.

(3) Voyez plus loin, p. 29.

Cette présentation, il est vrai, est faite par procureur, et rien dans l'acte ne semble indiquer que Francesco soit à Florence ou ailleurs; mais le notaire qui est dit avoir reçu la procuration se nomme ser Giovanni Scolari da Castelvecchio, et nous savons par d'autres sources que c'était bien un notaire florentin (1). Cette bulle de Clément V est du 29 mars 1313, et il est évident que Barberino ne dut quitter la cour d'Avignon qu'après s'être muni d'un document aussi important pour lui : c'est donc entre ces deux dates qu'il faut placer son retour en Italie.

On peut répéter avec toute confiance, après Ubaldini, que, parti de Florence au commencement de l'année 1309, Francesco da Barberino y revint au printemps de l'année 1313. Ces dates concordent parfaitement avec tous les détails que nous donne l'auteur des *Documenti* sur l'état de la France au moment où il fit ce long séjour. Il parle de Louis le Hutin comme roi de Navarre, et l'on sait que ce prince fut couronné à Pampelune en cette qualité le 1er octobre 1308; il fait allusion à la mort d'un prélat arrivée à la cour pontificale pendant qu'il s'y trouvait, et cette mort est de l'année 1311.

Ce voyage de Barberino a laissé des traces profondes et nombreuses dans ses œuvres, particulièrement dans le commentaire des *Documenti* et dans le *Reggimento*. Ignorant jusqu'à la vraie raison qui le conduisit en France, nous ne pouvons savoir s'il mena à bien les affaires très ardues, comme il les qualifie (2), qui le retinrent dans notre pays pendant plus de quatre années; mais nous sommes amplement dédommagés de cette ignorance, à laquelle il faut nous résigner, quant au but principal de son voyage, par la connaissance de la plupart des épisodes qui le signalèrent, par les détails curieux qu'il nous a transmis et les anecdotes nombreuses qu'il nous a racontées. Barberino était un observateur chez qui les mœurs des pays qu'il parcourait devaient exciter une vive attention; il avait été obligé d'interrompre un ouvrage considérable, le *Reggimento di donna*, et il jetait déjà les fondements d'une œuvre nouvelle, les *Documenti d'Amore*. Il n'était pas homme à négliger l'occasion qui s'offrait à lui de recueillir de nouveaux et importants matériaux qui devaient lui permettre de

(1) Il figure comme témoin, en 1307, dans un acte passé par son collègue Matteo Biliotti (*Arch. di Stato*, *Genealogie*, vol. 54, p. 277).

(2) « In comitatu Provincie ac comitatu Venesis pro arduissimis negotiis necessario vacans... » *Comm.*, f° 4a.

remanier, de compléter et de perfectionner ces ouvrages; en outre, il était Italien, et, qui plus est, auteur lui-même de *nouvelles*, et il devait écouter et recueillir avidement tous les récits plus ou moins légendaires qui pouvaient lui être faits sur la route : voilà bien des raisons pour qu'il eût des tablettes de voyage abondamment remplies. Ce sont ces notes, prises pour ainsi dire au jour le jour (1), dont nous retrouvons aujourd'hui une partie dans ses œuvres, et qui nous permettront, sinon de tracer un itinéraire rigoureux de son voyage, au moins de le suivre dans les différentes villes et provinces qu'il a traversées et où il a fait quelque observation.

Les connaissances nautiques dont Barberino fait preuve dans ses *Documenti* (2), des remarques sur les mœurs des Génois (3), la mention de son séjour à Marseille montrent chez lui la pratique des relations maritimes entre l'Italie et la France; comme d'autre part on voit qu'il a traversé la Savoie (4) et qu'il a dû, par conséquent, franchir les Alpes, on peut affirmer qu'il a pris la voie de mer pour aller d'Italie en France et la voie de terre pour revenir, ou *vice versâ*. Qu'il ait débarqué ou embarqué à Marseille, c'est là qu'on lui a raconté l'histoire qu'il nous a transmise (5) du jeune Jame Arnaut, page du comte de Toulouse, que ce dernier fit mettre à mort, bien qu'innocent, pour l'avoir surpris un jour causant avec la comtesse dans un endroit écarté du château de Carpentras.

La cour pontificale d'Avignon dut le retenir longtemps et le retrouver à plusieurs reprises. Il en parle dans différents passages du commentaire des *Documenti*. Une anecdote, où figure le procureur de l'archevêque de Lyon, se rapporte à un moment où la cour était à Carpentras (6). Une autre fois, en 1311, Barberino se trouvait avec le cardinal Pietro Colonna dans la chambre du camérier du pape, et il put entendre, de la bouche du prélat, à

(1) *Comm.*, f° 24c ... « ita ut die quasi qualibet aliqua bona ponerem in scriptura. »

(2) Le doc. 9 de la partie VII est consacré aux voyages sur mer et ne compte pas moins de 592 vers. Il a été récemment étudié, au point de vue technique, par le contre-amiral Fincati (*Rivista maritima*, février 1878).

(3) *Comm.*, f° 16b : « Quedam terre sunt, ut Janua... »

(4) *Ib.*, *ib.* : « In comitatu Sabaudie dictum est michi... Ibi etiam in quibusdam villis vidi mulieres... »

(5) *Comm.*, f° 23d.

(6) *Ib.*, f° 49e.

qui l'on proposait de résigner sa charge de camérier, cette maxime peu désintéressée :

« De dabo non curo; plus presens laudo futuro;
Plus valet hoc tribuo quam tribuenda duo (1). »

L'avare prélat avait raison plus qu'il ne le pensait de se défier de l'avenir, car dix jours après il mourait : *forsitan minus bene,* dit notre auteur.

A Orange, nous voyons Barberino faire son entrée un mercredi des Cendres avec un ambassadeur du roi de France qu'il appelle monseigneur Bernard de Nîmes (2). Il est édifié des manières d'une dame de la ville appelée Floria, non moins que frappé par sa beauté, en la voyant visiter pieusement les églises et se montrer aussi modeste dans sa démarche que dans ses vêtements et sa parure; mais son compagnon lui apprend à se défier des apparences en lui révélant la conduite peu retenue de cette dame en dehors des jours de solennités religieuses (3). Dans la même ville, il ne peut pas voir sans ressentir une forte impression, le palais de Guillaume d'Orange, et il déclare que, sans faire croire à toutes les prouesses mensongères que les jongleurs débitent sur le compte des paladins, ce palais montre que ce prince a dû accomplir de grandes choses (4).

A Bédoin, dans le comtat Venaissin, une aventure arrivée à ses compagnons de voyage lui fournit la matière d'une règle qu'il s'empresse d'ajouter à ses *Documenti* (5).

Il traverse la Bourgogne, et il recueille de la tradition orale la confirmation d'un récit qu'il avait lu dans les œuvres du troubadeur Peire Vidal (6). Il traverse le Velay et l'Auvergne, et, sans

(1) Le lecteur se rappellera de lui-même l'heureuse traduction de La Fontaine :

Un Tiens vaut, ce dit-on, mieux que deux Tu l'auras.

(2) Je n'ai pu retrouver, parmi les conseillers de Philippe le Bel, un personnage de ce nom.

(3) *Comm.*, f° 45ᵃ. Ubaldini, qui a lu inattentivement ce passage, comme plusieurs autres du Commentaire, compte, parmi les personnes qui ont honoré Barberino de leur amitié en deçà des monts, « messer Bernardo Naumaro, oratore del re di Francia, con madonna Floria d'Oranges. » Ce dernier honneur est de ceux dont l'austère auteur des *Documenti* aurait certes été plus que médiocrement flatté.

(4) *Comm.*, f° 10ᵃ.

(5) C'est la règle LV ; voyez *Comm.*, f° 45ᵃ.

(6) *Comm.*, f° 16ᵃ.

doute pendant qu'il fait ses dévotions au fameux sanctuaire de Notre-Dame du Puy, on lui montre près de là le château de sœur Amable, jeune fille d'une beauté et d'une piété merveilleuses, qui se fit religieuse malgré son père et malgré le roi de France, qui lui offrait de l'épouser (1).

Nous le trouvons à la cour de Philippe le Bel, comme nous l'avons trouvé à la cour de Clément V, et il semble être sur le pied de la plus grande familiarité avec tous ceux qui entourent le roi de France. C'est dans cette compagnie que nous le voyons à Saint-Denis (2), puis en Picardie (3). Il est vivement frappé de l'affabilité du roi de France, qui rend leur salut à trois *vilissimos ribaldos* qui s'étaient inclinés à son passage, et qui les laisse s'approcher de lui pour écouter patiemment leurs doléances. Certes, c'est là un trait qui nous surprend assez chez un prince tel que nous sommes portés à nous représenter Philippe le Bel; Barberino, de son côté, dut trouver un contraste entre ces manières affables du roi de France et la morgue de beaucoup de nobles florentins. Un autre jour, il passe un fleuve à gué avec la royale compagnie, et il voit emporter par le courant un chevalier qui s'était endormi sur son cheval (4). C'est aussi sans doute à la suite de la cour qu'il arrive à Noyon; il ne tarde pas à lier connaissance avec un chanoine de la cathédrale, et il en apprend l'histoire d'une recluse qui, pour avoir eu trop confiance dans sa propre vertu, faillit la compromettre gravement (5). A Senlis, l'abbé lui raconte au contraire comment une pauvre jeune fille des environs arriva, par sa soumission à la Providence, à faire un mariage plus beau qu'elle ne l'aurait jamais pu rêver (6).

A côté de Philippe le Bel vivait alors, comme je l'ai rappelé, un autre roi couronné; c'était son propre fils, Louis le Hutin, qui tenait de sa mère Jeanne l'héritage de la Navarre. Le roi de Navarre, héritier présomptif du trône de France, avait naturellement sa cour à lui, cour fort distincte, et même un peu ennemie, de celle de son père. Barberino eut, paraît-il, le privilège de se

(1) *Reggimento*, p. 256.

(2) *Comm.*, f° 25b; anecdote devenue à peu près illisible dans le ms. de la Barberine.

(3) *Comm.*, f° 16b. Je ne sais par suite de quelle distraction Ubaldini fait aller Barberino, à la suite de Philippe le Bel, « *per la Guascogna* e per la Picardia. »

(4) *Comm.*, f° 73d. Ubaldini cite cette anecdote, mais fait sauver le chevalier par Barberino.

(5) *Reggimento*, p. 293.

(6) *Ibid.*, p. 85.

faire bien venir à l'une comme à l'autre, car c'est dans cette dernière qu'il fit la connaissance de monseigneur Jean de Joinville, notre grand historien Joinville en personne. La découverte assez inattendue de rapports entre ces deux hommes ne manque pas d'intérêt et mérite qu'on s'y arrête un instant.

Joinville, né comme on le pense généralement en 1224, devait alors avoir un peu moins de quatre-vingt-dix ans. Il venait d'écrire cette histoire de saint Louis, qui est aujourd'hui son plus beau titre aux yeux de la postérité; commencé à la demande de Jeanne de Navarre, morte le 2 avril 1305, l'ouvrage avait été terminé et dédié à Louis le Hutin en 1309. Mais ce n'est pas la gloire de l'écrivain, gloire à laquelle Joinville songea sans doute assez peu et à laquelle ses contemporains paraissent ne pas avoir songé du tout, qui dut frapper et attirer Barberino. Pour lui, Joinville était surtout le dernier survivant d'une génération éteinte, le représentant le plus autorisé de ces mœurs chevaleresques et courtoises du treizième siècle qui tendaient de plus en plus à disparaître et que Barberino désirait précisément remettre en honneur dans sa patrie; c'était en somme l'arbitre suprême du bon goût et du bon usage dans ces questions délicates d'étiquette et de convenance que l'auteur florentin travaillait à codifier. Tel est le jour sous lequel messer Francesco a entrevu le sire de Joinville, tel est le caractère des passages où il parle de lui.

Le premier (1) est relatif aux manières à observer à table. Lorsque deux personnes d'égale condition se trouvent placées à côté l'une de l'autre et qu'il n'y a pas d'écuyer tranchant, laquelle des deux doit en faire l'office? Celle qui a le couteau à sa droite, dit Barberino, et il ajoute : « Un jour, me trouvant dans un endroit qu'on appelle Poissy, près de la Normandie, j'interrogeai à ce sujet monseigneur Jean de Joinville, — chevalier d'un grand âge, le plus expert dans ces questions de ceux qui vivent aujourd'hui, et dont la parole jouit d'une grande autorité aussi bien auprès du roi de France que des autres personnes de son entourage — et il fut de cet avis. Il ajouta en outre que c'est pour cela que les bons serviteurs doivent avoir soin de placer les couteaux à main droite. » Plus loin (2), il nous dit : « J'ai vu à la cour du roi de Navarre, fils du roi de France, monseigneur Jean de Joinville, — le père — réprimander vivement un jeune écuyer qui,

(1) *Comm.*, f° 12°.
(2) *Ib.*, f° 24°. Le texte est en partie illisible.

sans s'être lavé les mains... » et immédiatement après : « J'ai entendu dire par monseigneur Jean de Joinville qu'un seigneur trouvait plus d'honneur à laisser son écuyer servir les autres, qu'il ne pouvait trouver d'utilité à l'accaparer pour lui seul (1). » Notre auteur cite encore un mot de Joinville : « Je lui demandais un jour quelle plus grande preuve de discernement on pouvait trouver chez celui qui honore. « C'est d'honorer tout le monde, » me répondit-il (2). » Enfin nous lui devons l'anecdote suivante, qui mériterait de figurer désormais dans la biographie de Joinville :

« Monseigneur Jean de Joinville avait un fils, appelé Jean comme lui (3), qui était sur le point de faire un long voyage ; il lui dit : « Choisis parmi nos hommes les quatre que tu croiras être le plus de nos amis et des tiens, et tu les conduiras avec toi. » Le fils répondit : « J'emmènerai donc tels et tels. » — « Parmi ceux là, dit le père, il y en a un qui a jadis trahi son seigneur ; prends à sa place un tel en qui j'ai toute confiance. » — « Mais, dit le fils, celui que j'ai choisi déclare qu'il m'aime plus que lui-même; le vôtre, au contraire, bien qu'il m'ait servi quand je le lui ai demandé, ne m'a jamais témoigné son affection par ses paroles. » Alors le père lui dit le texte de notre règle (4) : « N'est pas ami qui le dit, ni ennemi qui se tait; l'œuvre seule fait preuve, et plus la longue que la courte et la récente. »

Les pérégrinations que dut faire Barberino dans le nord de la France à la suite des cours de Philippe le Bel et de Louis le Hutin ne l'empêchèrent pas toutefois de séjourner quelque temps à Paris. Son passage dans la grande ville ne pouvait pas faire moins que de laisser de nombreux souvenirs dans sa mémoire. Deux

(1) Ces questions d'étiquette, qui nous paraissent assez puériles, n'avaient pas seulement de l'importance aux yeux de Barberino; on peut croire que Joinville s'y complaisait, et on en voit une preuve dans beaucoup de petits faits de son ouvrage qui ont été justement relevés par M. de Wailly, dans sa grande édition de notre historien (voyez, page 484, la dissertation *sur la domesticité féodale*).

(2) *Comm.*, f° 61ᵇ.

(3) Joinville nous apprend lui-même que ce fils lui naquit la veille de Pâques 1248 (*Hist. de saint Louis, éd. cit.*, p. 62).

(4) *Comm.*, f° 40ᵈ. — Règle 40 :

Non è ognun, per ch' egli 'l dica, amico,
Ne per tacer nimico;
Ma l'ovra sola ci face la prova,
E più la longa che la breve o nova.

ns o passé dans ses écrits. On lit dans le *Reggimento* (1) une nouvelle relative à une dame d'Espagne qui a été racontée à l'auteur par un chevalier du royaume de Castille, et c'est à Paris que le chevalier castillan et l'écrivain florentin se sont rencontrés. On trouve enfin dans le commentaire des *Documenti* un écho de la rue du Fouarre autrement assuré que celui qu'on a voulu voir, sans beaucoup de raison, dans les vers de Dante. Barberino déclare avoir assisté à Paris à une dispute solennelle entre deux « grands clercs, » et il est vraisemblable qu'il fit chorus aux sifflets et aux huées qui accueillirent dans les écoles le npion malheureux (2). Si ce passage n'autorise pas à dire que Barberino ait suivi les cours de l'Université de Paris au même titre que ceux de Bologne et de Padoue, il montre au ns qu'il ne voulut pas passer dans cette ville sans visiter ses s devenues depuis longtemps célèbres, en Italie comme en ıce.

est toutefois dans le comtat Venaissin et en Provence que notre auteur paraît avoir fait le séjour le plus prolongé. C'est là, d'après son propre témoignage (3), que, retenu par des affaires très ardues et se sentant envahir par la mélancolie, il résolut de terminer ses *Documenti*, texte et commentaire, et d'y faire entrer tous les matériaux nouveaux que les circonstances venaient de mettre à sa disposition. Il est probable qu'il dut suivre en même temps les cours de droit civil et canonique que des professeurs renommés faisaient dans les différentes villes où résidait la cour pontificale (4). Aussi, lorsqu'il put enfin retourner dans sa patrie, il obtint de la chancellerie de Clément V une bulle adressée aux évêques de Bologne, de Padoue et de Florence, qui l'autorisait à recevoir de l'un de ces prélats, après examen, la licence en droit civil et canonique (5).

(1) Page 238.

(2) *Comm.*, f° 18d.

(3) *Ibid.*, f° 4a.

(4) Renazzi (*Storia dell' Università romana*) distingue, avec raison, cette université *curie Romane* de l'université de Rome créée dans cette dernière ville, en 1303, par Boniface VIII.

(5) La bulle de Clément V est datée d'Avignon, le 29 mars 1313. Elle se trouve transcrite aux archives du Vatican, registre de Clément V, côté 60, pièce n° 319. Elle a été publiée par Ubaldini d'après ce registre

CHAPITRE III.

FRANCESCO DA BARBERINO DEPUIS SON RETOUR DE FRANCE JUSQU'A SA MORT (1313-1348).

Le 8 août 1313, Piero Giovanni da Friena, procureur de Barberino, présenta la bulle du pape Clément V, dont nous venons de parler, à monseigneur Antonio d'Orso, évêque de Florence, dans le palais Guadagni, où l'évêque faisait sa résidence habituelle. C'est à ce jour-là qu'Ubaldini rapporte la remise solennelle du bonnet de docteur en l'un et l'autre droit à Francesco da Barberino; mais, en vérité, il m'est impossible de voir rien de semblable dans l'acte notarié dont nous possédons la copie (1). Cet acte constate simplement la présentation à l'évêque de la bulle pontificale, dont il reproduit le texte; ce n'est évidemment qu'une formalité préliminaire par laquelle Barberino, choisissant entre les trois exécuteurs auxquels la bulle était adressée, affirmait son intention de vouloir passer devant l'évêque de Florence l'examen exigé pour l'obtention de la licence et du doctorat. Nous ne savons donc la date exacte, ni de l'examen proprement dit, ni de la cérémonie solennelle dans laquelle le récipiendaire fut promu au grade de docteur (2); mais nous pouvons affirmer que ce ne fut qu'assez longtemps après son retour à Florence, puisque dans le manuscrit des *Documenti*, terminé vers la fin de cette année 1313, Barberino prend simplement le titre de *scolaris utriusque juris*. Dans un compromis entre particuliers qui le choisissent pour

(1) *Arch. di Stato, carte Strozziane*, vol. 356, p. 84.

(2) L'examen privé, bien que ne conférant que le titre de *licencié*, était en somme la base du doctorat, lequel n'était qu'une cérémonie d'apparat revenant fort cher au récipiendaire, et dont, pour cette raison, il retardait souvent la célébration. (Voyez Corpi, *Le università italiane nel medio evo*. Firenze, 1880, p. 195.)

arbitres, le 10 octobre 1317 (1), il est appelé « dominus Franciscus de Barberino, judex. » Mais, quoi qu'en pensent Crescimbeni (2) et plusieurs autres auteurs, ce titre de *judex* n'est pas absolument synonyme de docteur, attendu que nous le voyons déjà appliqué en 1300 à notre personnage, alors simple notaire de l'évêché (3). La première pièce où je l'aie vu qualifié de *utriusque juris doctor* est du 16 novembre 1318 (4).

Il semble que les pérégrinations de Francesco n'aient pas pris fin avec son retour de France : c'est du moins ce que donnent à penser deux passages de son commentaire qu'il a pris soin de dater, l'un de Bologne (5) et l'autre de Mantoue (6), et qui ne peuvent se rapporter qu'à l'époque de sa vie où nous sommes arrivés. Un autre passage du même ouvrage (7) et une nouvelle du *Reggimento* (8) nous le montrent encore à Venise; mais il est possible qu'il soit allé dans cette ville au temps où il étudiait à Padoue, et où il s'en trouvait par conséquent très rapproché. Au milieu de ces voyages, qui sans doute ne furent pas de longue durée, il trouva moyen de mettre la dernière main aux *Documenti* et au *Reggimento*, qui durent être terminés à peu de distance l'un de l'autre, vers 1314 ou 1315.

L'achèvement de ces deux ouvrages fut le dernier adieu de Barberino à ces études purement littéraires qui avaient été le culte de sa jeunesse et de son âge mûr. Au moment où il allait atteindre la cinquantaine il perdit sa femme, dont la mort doit être arrivée en 1313, comme l'explique justement Ubaldini; de ce premier mariage lui étaient nés cinq fils. Il ne tarda pas à

(1) *Arch. di Stato*, extraits des titres de la cathédrale de Florence, par Carlo Strozzi, *Titres généal.*, vol. 344, p. 306.

(2) *Istoria della volgar poesia* (Venezia, 1731), tome III, p. 90-92.

(3) Pièce citée plus haut.

(4) J'en dois l'indication à l'obligeance de M. Cesare Paoli, le savant professeur de paléographie de l'école supérieure de Florence : c'est un acte par lequel notre auteur est choisi pour arbitre par le couvent des *Camaldoli*, d'une part, et Francesco et Gherardo, fils et héritiers de Lapo di Bene di Faffi, de l'autre. La sentence arbitrale fut prononcée le 28 décembre suivant, et débute ainsi : « In Christi nomine, amen. Nos Franciscus de Barberino, utriusque juris doctor, licet indignus, arbiter et arbitrator... » Elle fut promulguée « in domo dicti arbitri posita in populo sancti Florentii. » Ces deux pièces sont à l'*Arch. di Stato*, *pergamene*, *Camaldoli*, aux dates.

(5) *Comm.*, f° 43d.

(6) *Ib.*, f° 63b.

(7) *Ib.*, f° 10d.

(8) *Reggim.*, p. 33 : « Fui a Venetia... »

se remarier avec une dame Barna, dont on ignore la famille, et cette seconde union ne fut pas stérile. L'âge et le souci d'élever une nombreuse famille devaient le pousser désormais vers des occupations plus positives et plus fructueuses.

Le titre de docteur en droit dut créer immédiatement à Barberino une situation assez élevée; ce n'est pas toutefois ce qui pouvait lui ouvrir la carrière politique. Le gouvernement de la république florentine était aux mains d'une aristocratie de familles patriciennes au milieu desquelles il était difficile de faire brèche; leur influence se mesurait à leur nom, et ce nom même à l'ancienneté de leur établissement à Florence; un modeste homme de loi, comme Barberino, venu tout récemment d'un village du *contado*, n'avait rien à espérer de ce côté. Ubaldini a voulu voir une autre cause à cette exclusion de Francesco des charges publiques; non seulement à cause de ses ancêtres il était suspect de *ghibellinismo*, mais il se serait compromis lui-même gravement en écrivant à l'empereur Henri VII, au moment où celui-ci était déjà un ennemi déclaré des Florentins. L'existence de cette lettre serait en effet un fait fort grave et ferait penser à la célèbre lettre de Dante, datée du 16 avril 1311, dans laquelle il excite le roi des Romains à la destruction de Florence. Mais, quand l'auteur de la *Divina Commedia* écrivait cette lettre, il était exilé depuis plus de dix ans et il savait bien qu'il n'avait plus rien à espérer de Florence; la situation de Barberino, au contraire, était si différente qu'on ne s'explique pas une démarche semblable. Voici ce qu'il y a de vrai à ce sujet.

Notre auteur nous apprend (1) qu'il avait rédigé « au nom de la couronne romaine » une lettre adressée à « Auguste » ; il y renvoie comme à un modèle de style et en cite le début et la phrase suivante : « *Et erimus omnes in sedibus nostris, nec erit invidia in minori nec superbia in majori.* » Nous n'en savons pas davantage sur ce document, et nous ne pouvons deviner par conséquent quel en était le but et quelles idées s'y trouvaient développées; mais, ce qui saute aux yeux, c'est qu'il ne faut y voir qu'un pur exercice de rhétorique, et que ni Henri VII ni la politique n'ont rien à faire ici.

Barberino parle deux fois du célèbre empereur, et l'on peut se rendre compte de ses sentiments réels à son égard. Dans le premier passage, il nous montre (2) le prince répondant habi-

(1) *Comm.*, f° 94°.
(2) *Ib.*, f° 38°.

tuellement à ceux qui lui disaient que l'ennemi avait des forces supérieures aux siennes : « Mais nous, nous avons Dieu, car nous avons la justice avec nous. » Et il ajoute : « Il est certain que dans la plupart des cas il a une fortune qui tient du miracle. » Il faut se rendre compte que ce passage a été écrit en Provence, à un moment où les intentions de Henri VII n'avaient rien d'hostile contre Florence; Barberino ne fait d'ailleurs qu'enregistrer d'après les on-dit, *secundum quod fertur*, une pensée fort belle, et sur le prince lui-même il se tient dans une grande réserve. Il n'en est pas de même dans le second passage. L'auteur commente en ces termes la règle CXVI de ses *Documenti* (1) : « Une partie de cette règle trouve son application en Toscane et particulièrement à Florence. Lorsque les Allemands vinrent autour de la ville, en assez petit nombre, les Florentins surent temporiser et ne pas s'exposer aux dangers de la guerre, car l'issue d'une guerre est toujours douteuse; aussi, en traînant les choses en longueur ils y trouvèrent leur profit, car le chef des Allemands mourut et ils occupèrent sa terre. Quelqu'un sans expérience disait que c'était une grande honte pour les Florentins de ne pas combattre quand ils avaient une armée supérieure; mais, quand la mort du chef fut arrivée, on vit bien que l'opinion contraire était celle des sages. » Ces Allemands devant Florence, c'est l'armée impériale; leur chef, c'est l'empereur Henri VII, qui assiégea la ville du 19 août au 31 octobre 1312, et qui, le 24 août de l'année suivante, alla mourir à Buonconvento, dans la Maremma. Est-ce en ces termes qu'un ghibelin, aussi modéré qu'on le fasse, aurait parlé de ces événements qui furent l'anéantissement, au moins temporaire, des dernières espérances du parti?

On peut donc dire que Barberino, après son retour à Florence comme avant son départ, eut toujours soin de se tenir à l'écart des passions politiques. Dans la dernière partie de sa vie, il fut tout entier à la jurisprudence et aux affaires. Nous le voyons en relations très intimes avec l'évêque Antonio d'Orso, qui lui emprunte de l'argent pour faire des aumônes, et qui, au moment de sa mort (1322), le nomme un de ses exécuteurs testamentaires : comme tel, Francesco s'occupa des funérailles du prélat et lui fit ériger un tombeau. L'évêque étant mort sans payer au trésor pontifical les sommes dont il était redevable comme percepteur des décimes ecclésiastiques votés par le con-

(1) *Comm.*, f° 50.

cile de Vienne, le pape Jean XXII chargea Pierre de *Banis*, archidiacre de Combraille dans l'église de Limoges, et Pierre *Raimondi*, des frères prêcheurs, de faire une enquête sur les possesseurs des biens du défunt. Le 6 mars 1323, nous voyons (1) Francesco da Barberino comparaître devant l'archidiacre, en même temps que Lapo da Poggibonsi, et déclarer que les biens meubles de l'évêque qui peuvent être actuellement en sa possession le sont à juste titre et pour le dédommager des avances considérables qu'il a dû faire pour les funérailles et pour le tombeau du prélat décédé. Ses relations avec l'évêché florentin montrent qu'il devait être plus spécialement versé dans le droit canonique que dans le droit civil : c'est aussi ce qui résulte de l'éloge que Boccace fait de lui (2).

(1) *Arch. di Stato, carte Strozz.*, vol. 356, p. 95 ; voyez aussi sur cette affaire Ughelli, *Italia sacra*, III, 142.

(2) C'est ce qui résulterait encore plus d'une pièce que F. Ubaldini n'a pas eue entre les mains à temps pour l'insérer dans l'édition de 1640, mais qu'il a publiée en 1642 dans un volume qui contient, entre autres poésies italiennes, le *Trattato delle virtù morali*, attribué au roi de Naples Robert, et qui a été également reproduite, après sa mort, dans sa *Vita Angeli Colotii, episcopi Nucerini* (Romæ, 1673). Cette pièce, qui n'a pas échappé à l'abbé Mehus (*Ambr. Traversarii latinæ epp... adcedit ejusdem Ambr. vita in qua historia litteraria Florent. ab ann.* 1192 *ad ann.* 1440 ...: *deducta est*, Flor., 1759, p. CLXXXVII), est un ordre de paiement délivré par le roi Robert, en 1338, pour l'achat qu'il a fait faire des « *opera omnia spectabilis viri magistri Francisci de Barberino, videlicet supra sacros canones opuscula et rythmica vulgari idiomate ab eodem edita.* » Bien que personne n'y ait fait attention jusqu'ici, c'est certainement là un faux avec lequel on a surpris la bonne foi d'Ubaldini. Il faut avouer que le faussaire était fort bien au courant de la diplomatique des rois angevins de Naples, car rien dans les formules, sauf peut-être l'oubli de la date du jour, ne trahit le faux. Mais l'extrait rapporté ci-dessus provient évidemment du texte de Boccace que l'on trouvera plus loin : « *Etsi sacros canones longe magis quam poeticam noverit, nonnulla tamen opuscula rythmis vulgari idiomate ... edidit.* » En outre, la pièce est dite extraite des archives de Naples *Arca G, mazzo* 125 ; or, M. l'abbé Faraglia, des archives de Naples, m'écrit : « Ella ha tutta la ragione di dubitare dell' autenticità del diploma publicato dall' Ubaldini ; in questo archivio non esiste l'arca G mazzo 125, o, per parlare più esatto, l'arca G a un numero di mazzi molto minore. Vero è, che una grande quantità delle carte delle arche si sono perdute ; ma posso assicurarla che alla metà del secolo XVII l'arca G aveva 91 mazzi. » Ubaldini lui-même, dans une lettre du 27 novembre 1641, parle à Carlo Strozzi de cette pièce d'une façon qui semble indiquer qu'il avait quelques doutes : « ... Alla quale mando ancora una lettera copiata da uno di Napoli, ed è un ordine del re Ruberto per la compra dell' opere del nostro messer Francesco da Barberino. V. S. la veda, e favorisca darne il suo giudizio » (*Arch. di Stato, carte Strozzi-Uguccioni*, filza 158, f° 26).

Il y a peu de chose à dire des dernières années de notre personnage (1). Bien qu'arrivé à un âge avancé, il paraît toujours doué d'une remarquable activité; il joue un rôle important dans le collège des juges et notaires dont il fait naturellement partie; l'évêché et la seigneurie lui confient tour à tour la défense de leurs intérêts respectifs dans plusieurs procès; enfin, il arrive peu à peu à conquérir à Florence la légitime influence due à son mérite et à son expérience, et à faire oublier qu'il n'y est pas né.

Il figure à la réunion plénière dans laquelle les Florentins résolurent d'envoyer des ambassadeurs au pape Clément VI; son nom, ainsi que celui de son fils Filippo, sort en 1345 du scrutin préliminaire qui servait de base à l'élection des prieurs. En somme, l'accès des premières charges politiques allait enfin s'ouvrir devant lui, lorsque arriva la terrible peste de l'an 1348 : Barberino avait quatre-vingt-quatre ans, et l'on s'explique qu'il ait été une des premières victimes. Son fils Filippo, déjà docteur en droit civil, le suivit dans la tombe à peu de jours de distance. Ils furent enterrés à Santa Croce, où on lit encore aujourd'hui les vers suivants qui furent gravés sur leur sépulture commune (2) :

Inclita, plange tuos lacrimis, Florentia, cives
Et patribus tantis fundas orbata dolorem,
Dum redeunt domini Francisci funera menti (3)
De Barberino, et nati; nam judicis omne (4)
Gesserat (5) officium, sua corda cavendo reatu.
Sed satis excedit natum, quia doctus utroque
Jure fuit genitor, sed solo filius uno,
Silicet (*sic*) in causis que sunt secularibus orte.

(1) Voyez Ubaldini pour plus de détails.

(2) Ces vers sont gravés sur une plaque de marbre blanc encastrée dans le pavé, devant le tombeau moderne de Neri Corsini (transept de droite). — En face, une plaque encastrée dans le mur contient cette inscription moderne qui fournit quelques détails intéressants : « Ricordo come qui fosse l'altare fatto fare nel 1570 da Banco da Barberino, che rinnovato nel 1664 dal card. Francesco Barberini di Roma fù remosso nel 1869 con assenso del patrono principe Enrico Barberini e trasportato nella cappella de' Pazzi. Su questa parete erano ancora pochi avanzi di un dipinto rappresentante messer Francesco da Barberino orante davanti l'imagine di S. Francesco, che vennero traslocate (*sic*) nella sagrestia di questa chiesa. »

(3) La pierre porte *mente*.

(4) La pierre porte *ois*, abréviation de *omnis*.

(5) Pierre : *Cesserat*.

Hoc sunt (1) sub lapide positi, quibus ultima clausit
Perfida mors oculos paucis dilata diebus,
Strage sub equali, que totum terruit orbem,
In bis senario quater aucto mille trecentis.

On regarde Boccace comme l'auteur de cet épitaphe; mais je ne crois pas que l'on en ait de preuves. Voici du moins en quels termes messer Giovanni parle de notre auteur dans sa *Genealogia Deorum* (2). Le livre XV est en partie consacré à l'énumération et à l'appréciation des auteurs dont il a invoqué le témoignage dans le courant de l'ouvrage, et Barberino est du nombre, car il est en effet cité dans le livre IX :

« Memini insuper — esto raro — Franciscum da Barbarino traxisse in testem, hominem quidem honestate morum et spectabili vita laudábilem, qui, etsi sacros canones longe magis quam poeticam noverit, nonnulla tamen opuscula rythmis vulgari idiomate splendidi ingenii sui nobilitatem testantia edidit, que stant et apud Italos in pretio sunt. Hic integerrime fidei homo fuit et reverentia dignus, quem cum inter venerabiles non dedignatur Florentia cives, optimum semper et in omnibus fide dignum habui testem, inter quoscumque egregios viros numerandum. »

On ne saurait mieux terminer que sur cet éloge, sorti de la bouche d'un contemporain illustre, la biographie de Francesco da Barberino (3).

(1) Pierre : *Hoc eunt.*

(2) Ed. de Paris, 1511, f° CXII v°.

(3) Outre Filippo, Francesco eut cinq autres fils : Taddeo, Antonio, Ranieri, Galasso et Niccolò. Ce dernier était du second lit; il eut pour fils Francesco, mort sans enfants en 1429. Des trois fils de Filippo : Raimondo, Francesco et Albizo, ce dernier seul († 1399) laissa des enfants qui s'éteignirent sans postérité en 1401 (Voyez la généalogie de la famille Barberini, publiée à Rome en 1640 par Carlo Strozzi).

LIVRE SECOND

Les œuvres de Francesco da Barberino

Le *Reggimento e costumi di donna*, les *Documenti d'Amore*, quelques poésies isolées, telles sont les œuvres de Francesco da Barberino que les manuscrits ont transmises jusqu'à nous. Nous allons successivement passer en revue chacune de ces œuvres, fixer l'époque où elle a été composée, en exposer le sujet, en donner l'analyse, indiquer ses rapports avec les œuvres plus ou moins analogues que nous a laissées le moyen âge. Nous réunirons ensuite tous les renseignements que nous avons pu recueillir sur les *Fiori di Novelle* et nous examinerons les différentes conjectures auxquelles a donné lieu cette composition, aujourd'hui perdue. Quand cette sorte d'inventaire aura été achevé, on saisira mieux le lien intime qui relie entre elles ces œuvres assez diverses; la personnalité littéraire de Barberino se présentera alors à notre esprit avec plus de netteté; nous pourrons, le moment venu, déterminer avec plus de précision quels sont les traits qu'elle a empruntés aux différents milieux où elle s'est développée, quels sont ceux qui paraissent lui appartenir en propre, et, par suite, porter sur notre auteur un jugement assuré.

CHAPITRE PREMIER.

LE REGGIMENTO E COSTUMI DI DONNA.

« Tout récemment, Francesco, j'ai parlé avec dame Honnêteté, et je lui ai représenté, en me plaignant, que beaucoup d'auteurs avaient écrit sur les mœurs des hommes, mais que personne n'avait songé aux femmes... »

Tel est le début du *Reggimento;* c'est en ces termes que *Madonna*, personnalité mystérieuse dont nous ne chercherons pas encore à soulever le voile, s'adresse à Barberino et finit par le décider à écrire cet ouvrage et à combler ainsi une véritable lacune. Le lecteur doit donc se tenir pour averti : il n'a pas affaire à un traité où la forme didactique doive s'offrir à lui toute simple et toute nue; l'allégorie viendra mêler ses fictions à la monotonie des préceptes et des conseils.

C'est à la prière de Madonna que Barberino entreprend la composition du *Reggimento*. Mais la tâche qu'il veut bien accepter est purement matérielle. Sagesse, Eloquence, Industrie, toutes les vertus, toutes les qualités personnifiées, obéissant aux ordres de Madonna, viendront l'assister tour à tour et lui dicteront ce qu'il faudra écrire. Il n'aura qu'à tenir la plume. « Nulla briga arae di pensare, ma sol della penna volgier sulla carta. » C'est à cette condition, et après avoir obtenu de Madonna qu'il pourra la voir de temps en temps pour rompre l'ennui du long travail qu'elle lui impose et puiser dans sa vue de nouvelles forces quand il sentira son courage défaillir, qu'il se décide enfin à entrer en matière :

Ora mi piacie; io vado a cominciare.

Le *Reggimento* se divise en vingt parties, sans parler du préambule, dont j'ai rapporté plus haut le début. La fin de ce préambule indique avec netteté quels seront les différents points traités dans chaque partie; c'est une table des matières rédigée par l'auteur lui-même, et elle est assez concise pour pouvoir être insérée ici :

« La première partie s'adressera à la jeune fille qui commence à connaître le bien et le mal, et chez qui vient de s'éveiller le sentiment de la pudeur;

» La deuxième, à la jeune fille qui a l'âge du mariage;

» La troisième, à celle qui a dépassé cet âge;

» La quatrième, à celle qui se marie à un âge où elle ne l'espérait plus;

» La cinquième, à la femme mariée; et elle lui indiquera comment elle doit se conduire le premier, le second, le troisième et jusqu'au quinzième jour; le premier, le second, le troisième mois et le reste du temps; comment, si son mari a des enfants d'un mariage antérieur; comment, si elle-même lui en donne; comment, si elle est stérile, et comment, quand elle devient vieille;

» La sixième, à la femme qui perd son mari, si elle est vieille, si elle est entre deux âges, si elle est jeune, si elle a des enfants,

si elle n'en a pas, si elle demeure maîtresse des biens de son mari, ou si elle entre en religion;

» La septième, à la veuve qui se remarie, si son second mari est meilleur que le premier, s'il est pire, si elle en prend un troisième, si, veuve et décidée à se remarier, elle vit quelque temps chez elle; et comment on blâme et on loue celles qui se remarient;

» La huitième, à celle qui prend l'habit religieux dans sa maison, et comment on blâme et on loue cet usage;

» La neuvième, à celle qui s'enferme pour toujours dans un monastère, abbesse, camerlingue ou simple religieuse;

» La dixième, à celle qui vit seule et qu'on appelle recluse, et comment je la blâme;

» La onzième, à la dame de compagnie, seule ou avec d'autres;

» La douzième, à la servante, si elle n'a qu'une maîtresse à servir, ou maître et maîtresse à la fois, ou un maître seulement;

» La treizième, à la nourrice, si elle est dans la famille ou si elle est dehors;

» La quatorzième, à l'esclave, et comment, par sa conduite, elle peut s'élever à la hauteur de la femme libre;

» La quinzième, aux femmes de condition inférieure, quel que soit leur état, sauf pourtant les femmes de mauvaise vie qui vendent leur honneur à prix d'or; ces dernières, il n'est pas de mon intention d'en parler et elles ne méritent même pas d'être nommées;

» La seizième partie traitera de certains préceptes généraux à la portée de toutes les femmes, de leur toilette, de leurs pratiques superstitieuses;

» La dix-septième leur fournira des consolations;

» La dix-huitième contiendra certaines questions d'amour, de courtoisie et de gentillesse que les dames feront bien de savoir pour fréquenter le monde;

» La dix-neuvième, quelques jeux d'esprit que les dames peuvent proposer aux cavaliers;

» La vingtième, quelques oraisons — suit la conclusion, et comment je vais offrir le livre à CELLE qui l'a commandé, et comment les vertus viennent devant elle (1). »

Le rôle de Madonna, dont nous retrouvons ainsi les traces au commencement et à la fin du *Reggimento*, et que nous étudierons plus loin, n'est pas le seul élément allégorique de l'ouvrage. Cha-

(1) Edition Baudi di Vesme, pp. 18-23.

que division s'ouvre par une miniature qui en fait partie intégrante (1), et les premiers vers sont consacrés à l'explication de cette miniature. C'est une série de tableaux allégoriques où une vertu, une qualité, une idée personnifiée occupe le premier rang. Ici (1re partie), l'Innocence s'adresse à la fillette au sortir de l'enfance et menace de prendre congé d'elle : « Jusqu'ici, lui dit-elle, j'ai été avec toi, mais renonce à me voir désormais à la moindre faute. » Et la fillette répond : « Ne me chassez pas, car je ne suis pas coupable ; mais j'ai vu un damoiseau qui s'en allait chantant ; il m'a plu et j'ai rougi. » Puis, quand la fillette a grandi, c'est la Virginité qui cherche à la retenir en lui montrant le ciel au bout de la route (partie II); quand les années s'accumulent sur sa tête sans amener de mari, la Patience lui prodigue ses consolations (p. III) et l'Espérance lui fait enfin entrevoir ce mari attendu si longtemps (p. IV). Nous voyons ainsi défiler tour à tour sous nos yeux la Chasteté, la Constance, la Continence, la Religion, la Force d'âme, la Bonne Foi, la Loyauté, la Vigilance, la Liberté, la Prudence, la Compassion, l'Industrie, la Justice et même dame Conclusion. La quinzième partie, étant donné son sujet, se prêtait difficilement à un tableau du même genre : aussi la miniature est-elle vide. Il était bien difficile également de trouver une Vertu assez compatible à la faiblesse humaine pour couvrir de son égide la veuve qui se remarie une ou plusieurs fois (p. VIIe); aussi, en tête du chapitre qui lui est consacré, voyons-nous cette veuve inconstante accompagnée d'une simple suivante, et cette suivante a nom : Fais-comme-il-te-plaît (*Facometipiacie*).

Comme on peut déjà le deviner à la simple inspection de la table des matières, les vingt divisions du *Reggimento* sont loin d'avoir la même importance et le même intérêt. Les quatre dernières méritent à peine une mention : à elles quatre, à peine si, au point de vue matériel, elles forment un trentième de tout l'ouvrage ; au point de vue littéraire, elles sont insignifiantes. Quelques citations de Sénèque, de saint Augustin, de saint Jérôme, de saint Jean Chrysostôme, de saint Isidore, de saint Grégoire et de saint Bernard, quelques jeux d'esprit sur la valeur comparative de l'homme et de la femme, agrémentés de calembours sur le mot *femmina*, en forment presque tout le bagage. Barberino consacre peu de temps à donner des préceptes aux femmes de condition

(1) Le manuscrit original, qui contenait ces miniatures, est perdu, et elles ne sont pas reproduites dans le seul manuscrit qui nous ait été conservé ; mais leur place y est soigneusement indiquée.

inférieure (p. XV). Quant à la XIVe division, bien que la figure de la Liberté lui serve de frontispice, et que notre auteur reconnaisse avec les juristes romains que l'esclavage est un état contre nature, elle n'offre rien de particulier dans sa froide concision : l'esclavage, cet odieux héritage de l'antiquité païenne, n'arrache pas à Barberino un cri de véritable indignation. La XIIe partie s'ouvre par ces mots (1) : « Nous pouvons traiter rapidement cette partie, car dans la partie précédente nous avons dit beaucoup de choses qui rentrent dans celle-ci ; » et, en effet, cette XIIe partie se compose à peine de trois pages. Il eût été plus simple assurément de ne faire qu'une division au lieu de deux. On ne voit guère quelle utilité il y avait à diviser en trois les matières peu considérables contenues dans les parties VIII, IX et X. La partie VIIe n'est pas non plus assez longue pour être complètement indépendante de celle qui la précède et à laquelle son sujet la rattache étroitement. En revanche, la partie XVIe se compose de trois « particielle » qu'aucun lien sérieux ne rattache entre elles.

Ces menues observations nous montrent que le *Reggimento*, comme la plupart des œuvres du moyen âge, n'est pas composé très méthodiquement ; l'arbitraire y domine, et l'auteur semble se complaire à mettre en relief ce défaut de composition. Une des trois « particielle » de la XVIe division comprend, sous le titre de *Amonimenti di Prudenzia*, cinquante trois règles ou proverbes dont plusieurs se retrouveraient facilement, sous une forme plus ou moins analogue, dans le reste de l'ouvrage. Barberino en fait lui-même la remarque, et allant au-devant des critiques qu'on pourrait lui adresser à ce sujet, il ajoute, avec une sorte de fierté :

> Però non mi riprenda chi legiesse...
> Cholei chell' a fondato il vuol cotale;
> Chi altro il vuole, ammè poco ne cale (2).

Il est évidemment impossible de suivre notre auteur sur le terrain où il se place malicieusement; devant l'intervention de Madonna, il n'y a qu'à battre en retraite.

Nous ne pouvons nous arrêter à analyser les préceptes de conduite qui forment le fond du *Reggimento* : une pareille tâche appartient au moraliste bien plus qu'au littérateur. Qu'il nous suffise de dire que la morale de Barberino est irréprochable, et que

(1) Page 301.
(2) Page 351.

les conseils qu'il donne à la femme, dans les différentes situations où la placent l'âge, la naissance ou la fortune, n'ont tous qu'un but : en faire une femme honnête, dont la vertu n'ait pourtant rien de maussade ni de hautain et sache se plier, se complaire même aux petites exigences de la courtoisie et du savoir vivre. C'est évidemment sur ce dernier point que la femme a surtout besoin de conseils : sa conscience lui dit assez ce qui est honnête et ce qui ne l'est pas, mais son esprit peut souvent hésiter sur ce qui est bienséant ou non. Barberino s'efforce de trouver des solutions à toutes les questions qui peuvent se présenter ; il multiplie les divisions et les subdivisions, comme les mailles d'un filet destiné à ne rien laisser échapper d'important. Ses voyages, son expérience des cours lui donnent une autorité incontestable en ces matières ; pourtant, il n'en abuse pas, et il renvoie souvent sa cliente à l'usage qui est observé autour d'elle, et dont ceux qui l'entourent sauront bien l'informer. En somme, une vertu inattaquable au dedans, des manières irréprochables au dehors, voilà ce que notre auteur demande surtout à la femme. Quant à la culture intellectuelle, non seulement il y attache peu de prix, mais il la combat résolument aussitôt qu'il croit y apercevoir le moindre danger pour la morale (1). Ses idées, à ce sujet, doivent être une image assez fidèle de celles qui régnaient généralement autour de lui, et le philosophe trouvera dans le *Reggimento* presque tous les éléments d'une étude approfondie sur le rôle de la femme dans la société du moyen âge (2).

Pour reposer l'esprit du lecteur, et joindre en même temps des exemples aux préceptes, Barberino intercale çà et là des nouvelles en prose. Ces récits ne sont pas toujours d'un intérêt bien vif ; parfois, ils ne sont pas très appropriés à l'usage que l'auteur veut

(1) Voyez notamment, pages 40-42, un curieux passage où Barberino discute sérieusement la question de savoir s'il faut apprendre à lire et à écrire à la jeune fille de la classe moyenne. Ses idées semblent d'abord hésitantes ; mais réfléchissant combien la femme, déjà peu isposée au bien, trouve de facilités à faire le mal dans l'écriture, et demandant ironiquement pardon aux amants, il conclut que la femme a mieux à faire qu'à apprendre à lire et à écrire. Il faut bien faire une exception pour celles qui doivent embrasser la vie religieuse et de qui on exige ces connaissances. Barberino subit l'exception ; mais il ajoute impitoyablement :

E se non fosse per l'oficio loro,
Io loderia del no ancor di queste.

(2) Le sujet a été traité à ce point de vue par M. Wesselovsky, dans un article en langue russe publié en 1871, dans la *Besieda*, article dont j'emprunte l'indication à M. Bartoli.

en faire; mais le style en est facile et animé. La narration montre déjà plus d'art que l'on n'en trouve dans le *Novellino*, et la langue de l'auteur fait pressentir celle que saura si bien employer le maître du genre, messer Giovanni Boccacio.

Il s'en faut d'ailleurs que, en dehors du rôle de Madonna et des nouvelles, le *Reggimento* conserve partout le ton didactique. Barberino semble répugner à la simplicité et à l'uniformité; son esprit est sans cesse tendu vers quelque chose de plus élevé; pour échapper à la monotonie, il ne craindra pas la cacophonie. De là des dissonances qui choquent notre goût, mais qui ont au moins le mérite de l'originalité et de l'imprévu. La VIe partie s'ouvre par une scène pathétique (1) :

« Voyez cette veuve qui est ici figurée; regardez-la bien et vous en aurez pitié, et si vous n'avez un cœur de rocher vous pleurerez. Quelle perte pour le monde! une dame si noble et si accomplie, pleine de tous les charmes et de toutes les beautés, se déchirer ainsi le visage de ses propres mains! Voyez cette chevelure qui faisait pâlir l'éclat de l'or qu'on osait en approcher, la douleur l'a bouleversée et ravagée.. Voyez ce visage, qui illuminait tout un pays de son rayonnement, baigné et arrosé de larmes qui sortent de ces yeux où l'Amour faisait sa demeure... »

La veuve qui nous est ainsi dépeinte déplore ensuite la perte qu'elle vient de faire dans un long monologue qui ne manque pas de souffle poétique. Puis la Constance vient relever son courage et lui ordonne de vivre en lui montrant ses enfants.

La Ve partie est plus curieuse encore comme composition. Rien de particulier dans le début. L'auteur, suivant comme toujours l'ordre hiérarchique, fait justement remarquer qu'on ne doit pas regarder qui la jeune mariée a pour père, mais qui elle va prendre pour époux :

> Non pensar più chui filgluola sia quella,
> Ma sol colui a chu' ne va a marito (2).

La première dont il faut s'occuper est donc celle qui devient impératrice ou reine — peu importe le titre. C'est ce que va faire Barberino, et il le fera longuement. A ce préambule, aussi prosaïque que possible, succède brusquement un véritable poème descriptif et narratif qui n'occupe pas moins de trente à trente-

(1) Page 204.
(2) Page 122.

cinq pages. Ce poème est un hors-d'œuvre ; on pourrait le détacher du cadre où il a plu à Barberino de le placer, lui donner un titre : *les Noces d'une Reine*, et lui consacrer une étude spéciale. C'est incontestablement un des morceaux les plus agréables qui soient sortis de la plume de notre auteur (1); mais en le lisant au milieu du *Reggimento*, on ne peut s'empêcher de dire avec Horace : *Non erat his locus*. A quelle pensée peut bien avoir obéi Barberino en écrivant cette sorte d'idylle ? On n'arrive pas à le deviner. Les splendeurs de la cour royale de Philippe le Bel avaient-elles fait sur son imagination une assez grande impression pour qu'on doive en chercher un souvenir dans les riches descriptions des *Noces d'une Reine ?* On peut en douter. Barberino, en écrivant le *Reggimento*, devait surtout songer aux Florentines, ses compatriotes, qui seraient les premières à le lire. Qui aurait pu lui dire alors que, deux siècles plus tard, une de ces compatriotes, la descendante d'un boutiquier son voisin, d'un *Medici*, deviendrait la femme d'un roi de France et pourrait servir d'héroïne posthume à ce petit poème des *Noces d'une Reine ?*

A travers les vingt parties du *Reggimento* serpente, si je puis dire, le rôle de Madonna, la dame mystérieuse à la prière de laquelle Francesco a composé son ouvrage. Cette longue allégorie s'enroule autour du traité didactique, comme les rameaux du lierre autour du tronc d'un chêne, et parfois elle en masque complètement la vue. Disparue dans le préambule pour laisser la parole à son fidèle serviteur, Madonna rentre brusquement en scène au milieu de la seconde partie. « Ici, dit l'auteur, j'abandonne un instant mon sujet, car je suis si las qu'il me serait impossible de tenir la plume et d'achever cette partie, si je n'allais un peu dehors, dans un jardin qui n'est pas loin d'ici : c'est là, vient-on de me dire, que repose la haute Dame que je sers, et sa Vertu me redonnera des forces (2)... » Le dialogue recommence comme au début du livre. Il est d'ailleurs de peu de durée. Francesco vient offrir les quelques pages qu'il a rédigées. Madonna le félicite de sa diligence, l'exhorte à continuer, et promet de le faire appeler bientôt pour écouter plus à loisir ce qu'il aura écrit. Francesco remercie et prend congé. « Adieu, Madonna, je me remets à l'œuvre que vous m'avez commandée, »

(1) Voyez-en des extraits à l'appendice.
(2) Page 54.

et le développement reprend exactement au point où il en était avant cet épisode.

Nouvelle apparition au milieu de la quatrième partie, cette fois avec un appareil allégorique plus pompeux et qui ne manque pas de faire un certain effet poétique. Francesco, comme Dante dans un passage de la *Vita nuova* (1), s'adresse à un groupe de dames qu'il trouve sur sa route (2) :

« Dites-moi, dames qui allez à la fête, n'avez-vous pas vu passer une dame dont on ne peut savoir ni qui elle est, ni comment elle a nom, ni d'où elle vient?... »

Et les dames lui décrivent celle qu'elles ont vue :

« Nous avons vu auprès d'une fontaine une dame majestueuse et voilée... Elle trempait ses mains dans l'eau de la fontaine; elles étaient blanches, effilées et resplendissantes comme ses bras et ses épaules amoureuses. Elle a relevé un peu sa robe, et nous avons vu un beau pied chaussé de soie et entouré de pierres précieuses. L'émotion nous a arraché un cri. A ce bruit, la dame s'est aperçue de notre présence; elle a tourné ses regards vers nous, et nous sommes tombées à terre. Tel était l'éclat qu'elle répandait autour d'elle, que nous sommes demeurées émerveillées et éblouies. Elle est partie, mais sa robe qui traînait sur les fleurs répandait une odeur si suave, que chacune de nous disait : « C'est ici le Paradis, car une dame pareille ne serait pas venue habiter la terre. »

Cette description ne peut s'appliquer qu'à Madonna; grâce aux renseignements qu'on lui fournit, Francesco va frapper à la porte de son palais. Vigilance (*Cautela*) le repousse brutalement, mais Courtoisie consent à l'introduire. Madonna, irritée de son audace, le fait saisir par ses deux serviteurs, Plaisir et Douceur, et amener enchaîné en sa présence. Mais Francesco donne le change à sa colère en lui expliquant comment cette aventure n'est que la réalisation d'une vision qu'il a eue et dont il a fait un sonnet. Il obtient facilement son pardon et emporte, comme de précieuses reliques, le voile et la guirlande qui ont servi à l'enchaîner.

Madonna tient enfin sa promesse : les deux servantes d'Amour, Pitié et Courtoisie, viennent prendre Francesco (3) et le condui-

(1) Dans le sonnet : « Voi che portate la sembianza umile » (*Vita nuova*, éd. D'Ancona, p. 27).

(2) Page 94.

(3) Page 213.

sent auprès d'elle par des chemins dont la fatigue ne peut le rebuter. C'est alors qu'il lui est permis, pour la première fois, de contempler sans voile et dans toute sa splendeur la dame qu'il sert et qu'il aime avec tant de passion. Madonna se déclare contente de ce que Francesco a écrit jusqu'ici et lui promet, si son courage se soutient jusqu'au bout, de lui faire un présent qui ira au delà de ses désirs les plus audacieux.

La neuvième partie renferme une nouvelle tentative du poète pour s'introduire auprès de sa dame (1); cette fois ce sont des chevaliers qui le mettent sur la voie, et, circonstance bizarre, une ourse s'offre à lui pour lui servir de monture et le transporter auprès de Madonna. Celle-ci le gourmande de nouveau sur son impatience, et, en le congédiant, le fait accompagner par Sollicitude et Persévérance, qui resteront auprès de lui jusqu'à ce que l'ouvrage soit achevé.

Malgré la présence de ces deux vertus, Francesco abandonne encore une fois sa tâche; il rencontre Volupté qui cherche sans succès à l'attirer à elle, et, arrivé auprès de Madonna, il boit à une fontaine dont l'eau le remplit d'un nouveau courage. Il se remet à l'œuvre, mais pour peu de temps, et le voilà bientôt reparti sur son ourse à la recherche de Madonna (2). Pénitence le décide à conférer un instant avec sa maîtresse qui a nom Lumière-Eternelle, et celle-ci lui démontre qu'en s'attachant à elle il ne quittera pas pour cela le service de Madonna. Puis Pureté lui apprend que Madonna est allée au ciel s'entretenir avec Dieu et qu'il ne pourra la revoir que plus tard.

Le moment si impatiemment attendu par Francesco est enfin arrivé ; il a terminé son ouvrage et va l'offrir à Madonna :

« Puissante reine venue du ciel, fille aînée de ce roi d'en haut qui gouverne tous les rois, les prend et les change à sa volonté, lumière du monde, miroir des mortels, mère de Paix, sœur d'Amour, fête des anges, joie des saints, vraie vertu, guide et soutien, grande puissance, seigneurie bien réglée, doux sentier, vie suave, claire splendeur, splendide espérance, figure nouvelle, règle du monde, que le Ciel aime, à qui l'air obéit, que les étoiles adorent, devant qui les planètes tressaillent, que la mer, la terre et le feu redoutent, grâce au savoir de qui les chants s'élèvent, les sons s'accordent, les fleurs naissent, les nations apprennent à parler avec art..., dame qui honores ceux qui te

(1) Page 340.
(2) Page 382.

servent et qui redresses toutes choses, ne me dédaigne pas comme serviteur trop humble d'une si grande dame; daigne me donner audience, daigne me donner la force et le courage de parler en ta présence et de te présenter ce livre que tu m'as commandé... (1). »

Madonna accepte l'hommage et, comme récompense, offre à Francesco une pierre précieuse détachée de la couronne qu'elle a sur la tête et que Dieu lui-même y a placée. Grâce à ce talisman, rien ne demeurera caché à Francesco de ce qu'il voudra savoir, excepté toutefois les choses dont Dieu s'est réservé la connaissance :

Fuorchè le sole che Dio si riserva,
Contra chu' forza ongni potenza manca.

Le lecteur était peut-être impatient, lui aussi, d'arriver au terme de ce long voyage pour savoir enfin le nom de cette dame mystérieuse qui arrache à Barberino des accents d'un lyrisme si impétueux. Mais ce n'est pas notre auteur qui consentira à nous livrer le mot de l'énigme. Il nous en a prévenu dès le début : c'est à notre sagacité seule à le deviner. « Chi s'assottilglierà la porrà conosciere, che non sarà picciola gratia a chui Iddio la desse (2). » Le premier éditeur du *Reggimento*, monsignor Manzi, a cru que Madonna était la personnification de la Sagesse divine; on a répété plus d'une fois, après lui (3), que Barberino avait voulu personnifier la sagesse. Mais une étude plus approfondie de l'ouvrage a fait voir que c'était une erreur : la *Donna* du *Reggimento* n'est autre que l'héroïne d'un poème célèbre attribué à Dino Compagni, l'*Intelligence*. C'est à M. Adolfo Borgognoni que revient l'honneur de cette découverte : sa démonstration est si lumineuse que nous ne chercherons pas à la refaire après lui; nous nous bornerons à renvoyer le lecteur à cette remarquable étude de psychologie littéraire (4).

Au début du *Reggimento*, Barberino déclare, par la bouche de

(1) Pages 434-435.
(2) Page 23.
(3) Notamment M. A. Bartoli.
(4) Voyez ses *Studj d'erudizione e d'arte*, I, p. 239 et suiv., volume qui forme le tome 156 de la *Scelta di curiosità letterarie*, publiée à Bologne par l'éditeur Romagnoli (1877).

Madonna, que personne jusque-là n'avait écrit d'ouvrage contenant des règles de conduite à l'usage des femmes :

E dissi ch' eran molti
C' aveano scritt' i' libri
Costumi ornati d'om, ma non di donna.

Cette assertion peut être exacte, si notre auteur n'avait en vue que la littérature italienne; il en est autrement si l'on interroge les deux littératures voisines, la française, que Barberino n'ignorait pas complètement, et la provençale qu'il connaissait si bien. Robert de Blois, poète français, contemporain et protégé du roi-chansonnier Thibaut de Champagne, a inséré, dans un roman d'aventures intitulé *Beau-Doux*, un véritable manuel de conduite à l'usage des dames, manuel qui se trouve transcrit isolément dans un manuscrit, sous le titre de *Chastiement des Dames* (1). La littérature provençale, de son côté, nous offre deux *ensenhamens* sur le même sujet : l'un est du douzième siècle et a pour auteur Garin le Brun (2); l'autre est de la seconde moitié du treizième et a pour auteur Amanieu de Sescas (3).

Autant il est vraisemblable que Barberino n'a pas connu le poème français, autant il l'est peu qu'il ait ignoré également l'existence des deux poèmes provençaux. Le poème de Garin le Brun notamment, dont les deux seuls manuscrits connus ont été copiés en Italie, a dû lui passer sous les yeux. Que Barberino ait puisé là l'idée d'écrire son *Reggimento*, je serais assez porté à le croire; mais en dehors de cette inspiration première, il faut reconnaître que l'auteur italien n'a rien emprunté au provençal, et qu'il a traité son sujet d'une façon tout à fait personnelle et avec des développements de toute sorte qui n'entraient pas dans le plan de son devancier (4). Ce n'est pas à dire que parmi les ma-

(1) Voyez *Hist. litt.*, XIX, 883-8 et XXIII, 735-49.

(2) Il se trouve sans nom d'auteur dans deux manuscrits, l'un à Milan, l'autre à Cheltenham; Matfré Ermengaut, en en citant différents passages, nous apprend le nom de l'auteur (voyez Bartsch, *Grundriss*, p. 50).

(3) Voyez Bartsch, *Grundriss*, p. 51. Le nom de l'auteur est Amanieu *de Sescas*, et non *des Escas* (voyez *Romania*, 1872, 384).

(4) Tout au plus pourrait-on rapprocher ces deux passages :

GARIN LE BRUN :
Il an dreit e suau
Ez a petit esclau,
Qe non es cortesia
Qe donna an tost per via,
Qe trop fassa grand pas.
(Bartsch, *Chr. prov.*, 3e éd., col. 89).

BARBERINO :
Ma cortese e soave
Facciendo picciol passi e radi e pari
Vada davanti allei.
(*Regg.*, p. 58).

tériaux de toute provenance que Barberino a entassés dans le *Reggimento*, il n'y en ait pas un bon nombre d'origine provençale : on retrouve là des traces nombreuses de la prédilection de notre auteur pour cette littérature. Nous y voyons deux nouvelles empruntées aux œuvres de la comtesse de Die (1), une autre à Peire Vidal (2). Les récits sur la fille de messire Guillaume de Forcalquier (3) et sur la maison de Savoie (4), bien que l'auteur n'en dise rien, pourraient bien émaner d'une source provençale écrite. On y trouve cité Raimon d'Anjou (5) et, à trois reprises, des auteurs qui ne sont pas autrement désignés que par leur nationalité : *un Provenzale*, *il Provenzale* (6). La dix-neuvième partie (7), où il est expliqué en quelques lignes pourquoi la femme est supérieure à l'homme, ne fait que reproduire des arguments mis en avant par la comtesse de Die : c'est le témoignage même de Barberino, dans le commentaire des *Documenti*, qui nous l'apprend (8). En lisant le sonnet (9) où l'auteur raconte une vision où il se voyait changé en perroquet, il est impossible de ne pas reconnaître un souvenir frappant d'une composition provençale bien connue : *las Novas del Papagai* d'Arnaut de Carcassés (10). Enfin, le ton général de l'épisode que j'ai appelé les *Noces d'une reine*, fait songer à certaines compositions allégoriques des troubadours, notamment à la *Cour d'amour* (11).

L'allégorie de Madonna n'a rien à faire avec la littérature provençale. Il me paraît évident que Barberino en a puisé l'idée dans le *Tesoretto* de Brunetto Latino ; mais cette idée n'est arrivée à revêtir la forme qu'elle nous présente dans le *Reggimento* que sous l'influence des théories philosophiques de l'école de Padoue. Barberino a séjourné assez longtemps dans cette ville pour qu'on puisse admettre qu'il a subi directement cette influence. Toutefois le poème de l'*Intelligenza*, avec lequel le *Reggimento* offre de si frappants rapports et qui, à mon sens, est certainement anté-

(1) Pages 169 et 247.
(2) Page 171.
(3) Page 31.
(4) Page 46.
(5) Page 173.
(6) Pages 30, 166 et 172.
(7) Page 416.
(8) *Comm.*, f° 35 v°.
(9) *Regg.*, p. 103.
(10) Voyez Bartsch, *Grundriss*, p. 21.
(11) Voyez plus loin, p. 64.

rieur en date, a sans doute contribué beaucoup à arrêter le lignes définitives de la conception du rôle de Madonna (1).

(1) Voyez, sur les rapports de l'*Intelligenza* et du *Reggimento*, l'étude d M. Borgognoni citée plus haut. On sait que le poème de l'*Intelligenza*, découvert et publié pour la première fois par Ozanam, n'est pas encore regard comme étant incontestablement l'œuvre de Dino Compagni. On a mis plusieur noms en avant comme ceux des auteurs possibles de cette œuvre curieuse personne n'a prononcé celui de Barberino. Une comparaison attentive de l langue de l'*Intelligenza* et de celle du *Reggimento* ne permet pas de s'arrête un instant à une pareille hypothèse.

CHAPITRE II.

LES DOCUMENTI D'AMORE.

Si Barberino a entassé dans le *Reggimento di donna* beaucoup d'éléments disparates, il a du moins donné à cette œuvre un titre qui en indique bien la portée véritable et sur le sens duquel le lecteur n'a pas à hésiter. Il n'en est pas tout à fait de même du livre que nous avons maintenant à examiner. Dans ce titre : *Documenti d'Amore*, le mot *documento* est pris dans le sens étymologique emprunté au verbe latin *docere;* les *Documenti d'Amore*, ce sont les préceptes d'Amour, ou, comme eût dit volontiers un auteur français du moyen âge, les *Enseignements d'Amour*. Mais ce n'est pas le premier, c'est le second terme qui pourrait nous induire en erreur. Il ne faut pas s'y tromper : l'œuvre de Barberino n'a aucun rapport, au moins comme conception, ni avec l'*Ars amatoria* et les diverses imitations, telles que la *Clef d'Amour* (1), inspirées au moyen âge par la muse légère du poète de Sulmone, ni même avec le *Tractatus Amoris* du chapelain André (2). Cet Amour, dont Barberino se proclame le serviteur, dont il se fait le secrétaire et dont il promulgue les décrets, cet Amour a un tout autre caractère : c'est à l'explication de ce caractère qu'il faut avant tout nous arrêter.

Barberino ayant composé un commentaire de ses *Documenti*, il est convenable de nous y référer et de lui demander à lui-même ce qu'il entend par Amour. Il nous répondra, dès les premières lignes, par cette définition (3) : *Amor est medium inter duo ex-*

(1) Publiée, en 1866, par MM. Tross et Michelant (Lyon, Perrin). La préface des éditeurs indique d'autres traductions de l'ouvrage d'Ovide.

(2) Voyez sur cette œuvre, qui demanderait une étude critique attentive, ce que dit Raynouard, *Choix*, tome II, p. LXXXI ; *adde* P. Meyer, *Derniers troubadours de la Provence*, p. 68 et 69.

(3) *Comm.*, f° 1 v°.

trema cujus gratia ipsa juncta insimul conservantur. En nous reportant au *Reggimento*, nous y trouverons la même formule exprimée en italien : *Lo gienerale amore è uno mezzo intra duo estremi, per la chui grazia quelli insieme si conservano* (1). On reconnaît facilement là un souvenir des doctrines platoniciennes conservé par les traditions de l'école, mais dont le moyen âge n'entrevoyait que vaguement le vrai sens. Du général, Barberino passe au particulier : *Quantum autem ad divinum amorem...* (2). Mais, à vrai dire, en suivant notre auteur à travers toutes ses distinctions conformes aux règles de la scolastique, nous risquerions fort de nous égarer. La question que nous avons en vue, au lieu d'en être plus facile à résoudre, n'en serait que plus embrouillée. Laissons là les subtilités scolastiques, et cherchons à expliquer rationnellement comment Barberino est arrivé à la conception qui sert de base aux *Documenti ;* c'est de ce côté-ci des Alpes, dans la poésie des troubadours, que doit se trouver son point de départ.

Nous n'avons pas la prétention de traiter *ex professo* de l'amour chez les troubadours. Comme le dit frère Matfré Ermengaut dans son *Breviari d'Amor* :

D'aquesta natural amor
An molt cantat li trobador,
Dizen de lieis en manhs logals
Alcu grans bes, alcu grans mals (3).

Passer en revue tout ce qu'ils en ont dit, ce serait passer en revue la littérature provençale presque tout entière. L'amour a mis la chanson sur les lèvres des premiers troubadours ; la chanson, à son tour, a mis un amour plus ou moins réel au cœur de ceux qui sont venus après eux. D'une façon ou de l'autre, c'est autour de ce sentiment que gravite presque toute la poésie occitanique. La lyre des troubadours a fait entendre bien des modulations diverses sur ce thème inépuisable : nous ne prêterons l'oreille qu'à un de ses motifs favoris, celui qui a eu le plus de succès et qui a exercé le plus d'influence sur les nations voisines.

L'amour, ce sentiment mystérieux qui nous fait concentrer

(1) *Regg.*, p. 413.

(2) La définition de l'amour divin donnée par le commentaire est la même que celle qui se trouve dans le *Reggimento*, *loc. cit.*

(3) Matfré Ermengaut, *Breviari d'Amor*, publié par la Soc. arch. de Béziers, t. II, p. 430.

nos pensées, nos désirs, notre vie tout entière sur un seul objet, a presque toujours pour résultat d'élever l'âme et en même temps de doubler la puissance de ses facultés. C'est un ferment énergique pour le bien. Afin de se rapprocher de l'objet aimé, afin de lui plaire, de s'en montrer digne, l'homme devient capable des plus grands efforts. Plus sa passion est sincère, plus celle qui en est l'objet se divinise à ses yeux, et plus lui-même s'efforce d'atteindre à la perfection. On comprend donc comment les troubadours en sont arrivés à exprimer cette idée qu'ils ont formulée de mille manières : celui qui aime sincèrement doit l'emporter sur tous les autres à tous les points de vue. « Ce n'est pas merveille, » dit Bernart de Ventadour, « si je chante mieux que nul autre troubadour :

Non es meravelha s'eu chan
Melhs de nul autre chantador,
Car plus trai mos cors ves Amor,
E melhs sui faitz a son coman (1).

Amour est donc le principe de tout bien; c'est par lui et grâce à lui que les orgueilleux deviennent humbles, les lâches courageux, les ignorants savants, etc. Cette idée, énoncée avec réserve et distinction par les premiers troubadours, devient un lieu commun dans la suite, et donne naissance à de véritables litanies de l'Amour (2). A l'origine du moins, on ne perd pas de vue la véritable place qui revient à cette idée : être un chevalier accompli, voilà assurément un beau résultat auquel l'amour peut contribuer plus que toute autre chose; mais est-ce là la véritable et unique fin de l'amour? Les premiers troubadours sont encore trop près de la nature pour le penser et le dire sérieusement. Il n'est pas difficile de voir où ils tendent en réalité : s'ils ne veulent pas arriver brutalement au *fait*, pour nous servir de l'expression de Géraut Riquier, si surtout ils ne voudraient pas l'indiquer trop ostensiblement, par un sentiment de réserve fort naturel, il n'en est pas moins évident que la suppression absolue de ce *fait* leur ferait jeter les hauts cris (3). Il n'en est plus de même

(1) Raynouard, *Choix*, III, p. 44.

(2) Voyez, par exemple, Nat de Mons, cité par Ermengaut (II, 433) :

Sapchon li fin ayman
Que per Amor si fan
L'orgolhos humilieu
E lh'avol esforsieu, etc.

(3) Ce point est bien mis en lumière par M. T. Ronconi (*op. laud.*, p. 41), qui

chez les derniers représentants de la poésie provençale. Ils ont pris très sérieusement le change, et, ayant une fois lâché la proie pour l'ombre, ils se sont acharnés à faire de cette ombre une réalité. Il leur suffisait, en somme, de tirer des conséquences extrêmes des idées émises par leurs prédécesseurs. « Hé quoi ! avaient-ils le droit de leur dire, vous affirmez que l'Amour est le principe de tout bien ; sur ce point nous sommes d'accord avec vous ; mais alors, comment ce principe pourrait-il conduire à un *fait* brutal que la morale civile comme la morale religieuse condamnent sévèrement? Ou votre point de départ était faux, ou nous devons déplacer le point d'arrivée. » Ce dernier parti devait naturellement l'emporter. On s'empara de l'amour, on fixa avec soin les limites qu'il ne pouvait franchir sous peine d'avoir maille à partir avec la morale de tous les temps, et tout ce qui se trouvait au delà fut impitoyablement condamné. On émascula le dieu, et on put alors brûler sans crainte et sans scrupules de l'encens sur ses autels : l'amour chevaleresque était trouvé.

Cette nouvelle théorie de l'amour n'acquiert son complet développement qu'au moment où la littérature provençale est frappée d'une irrémédiable décadence. C'est celle de Matfré Ermengaut (1), dont le *Breviari d'Amor* date du printemps de l'année 1288; mais ce n'est pas ce bon moine de Béziers qui l'a inventée, et il n'a pas de peine à lui trouver des champions parmi les derniers troubadours. Ecoutons un de ceux qu'il cite, Guilhem de Montanhagol (2) :

Mas ieu non dic que sia enamoratz
Cel qu'en amor vay am galiament,
Car non ama ni deu esser amatz
Hom que si dons prega de falhiment,

conclut que, sauf quelques exceptions, « nei poeti provenzali troviamo una continua progressione di desideri che in maniera più o meno gentile tende sempre al possedimento del corpo. »

(1) *Breviari*, II, 556 :

Donc non tenc per enamorat
Cel que vay am galiamen,
Car non ama ges lialmen,
Car fin aymans no deu voler
Lunha res de si dons aver
Que puesca amermar sa onor,
O son bon pretz o sa valor...

Ces vers ne sont qu'un calque servile de ceux de Montanhagol cités un peu plus loin.

(2) Poète qui vivait au milieu du treizième siècle ; voyez Diez, *Leben und Werke der Troubadours*, p. 575.

Qu'amans non deu voler per lunh talent
Res qu'a si dons tornès a deshonransa,
Qu'Amors non es res mas aquo qu'enansa
So que ama de bon cor lialment;
E qui quier als, lo nom d'Amor desment (1).

Les poètes lyriques de l'Italie, qui se sont presque toujours inspirés des premiers troubadours, ont exprimé sur l'Amour des idées tout à fait analogues. Je ne citerai que quelques vers de Guido Orlandi, poète florentin de la fin du treizième siècle :

Vita mi piace d'uom che si mantiene
Cortesemente nella via d'Amore,
E che acconcia il suo amoroso core
In ciò che vuole onore e tutto bene;
Da indi nasce tutta fiata e viene
Quanto ch'uom face, che sa di valore (2).

Puis la conception des derniers troubadours apparaît à son tour, soit, — ce qui est peu probable, — par transmission directe de la France à l'Italie, soit comme résultat nécessaire de données identiques. Cette conception, qui ne voit plus guère dans l'Amour que la passion du bien et la pratique de la vertu relevée par un parfum de courtoisie et d'élégance, se retrouve de l'autre côté des Alpes, plus affinée, plus éthérée, en quelque sorte, au contact des idées platoniciennes de l'école de Bologne. Non seulement Amour réprouve tout acte, toute pensée contraires à la morale, mais il n'élit domicile que dans le cœur pur et sans tache qui sait se rendre digne de cette faveur. La *virtù d'Amore*, dit Lapo degli Uberti,

Per grazia discende
In cuore uman, se lo trova gentile;
E vien accompagnato di valore,
Da cui lo ben s'apprende,
E sentimento dà chiaro e sottile (3).

Est-ce la peine de citer la chanson si connue de Guido Guinicelli :

Al cor gentil ripara sempre Amore,

(1) *Breviari d'Amor*, II, 557. Ce couplet appartient à la chanson : *Nuls hom non val*. Voyez Bartsch, *Grundriss*, p. 114.

(2) Nannucci, *Manuale della letteratura italiana del primo secolo*, 2e éd., I, p. 299.

(3) Nannucci, *op. laud.*, I, 260.

et le commentaire qu'en a donné Dante lui-même en la citant :

Amor e'l cor gentil sono una cosa (1)?

Avant d'exposer les idées mêmes de Barberino, il était utile de faire parcourir au lecteur le cercle où elles se meuvent, de lui faire connaître la famille, pour ainsi dire, à laquelle elles appartiennent. Placées ainsi dans leur milieu, ces idées paraîtront maintenant toutes naturelles et n'auront pas besoin d'un long commentaire.

L'Amour, pour Barberino, c'est, à peu de chose près, la personnification du bien : nul ne peut se dire serviteur d'Amour s'il ne pratique toutes les vertus, et rien de ce qui est mauvais ou contraire à l'honneur ne peut venir d'Amour. Celui qui fait profession d'aimer une femme et qui lui requiert quelque faveur au mépris de ses devoirs, celui-là n'aime pas réellement, il *désaime* :

Chi vuol difender ciò, ponga ch'amare
Sia disamare in quello
Che suo voler avello
Di donna chere
Più che vedere
Di lei l'onore e sua fama servare (2).

Ces vers de notre auteur ne sont qu'une paraphrase des vers de Guillem de Montanhagol que j'ai cités plus haut.

Donc, Amour ne peut inspirer à ses serviteurs que des désirs honnêtes. Mais, objectera le lecteur, toutes les actions criminelles dont l'amour a été la cause? — « Cet amour-là, répond Barberino, je ne le connais pas, je ne veux pas m'en occuper ; c'est de l'amour *illicite*, je le condamne et je l'ai toujours condamné. D'ailleurs, à vrai dire, l'amour dont vous parlez, ce n'est pas de l'amour, et les gens de bien ne doivent considérer ce prétendu amour que comme une sorte de rage : Guido Guinicelli ne l'appelle pas autrement (3). »

(1) Nannucci, *ibid.*, I, 33.

(2) *Documenti*, partie II, strophe 6. — Comparez le passage cité plus loin parmi les poésies détachées.

(3) « Amorem illicitum nec deffinio nec dicendus est amor, sed in communem usum proborum devenit quod rabies appellatur ... ex quo dominum Guidonem Guinicelli talem amorem credo rabiem appellasse. » *Com.*, f° 2 r° ; et un peu plus loin (f° 4 r°) : « Non dubito me unquam de illicito amore locutum,

Tout est affaire de définition, comme on sait. Nous pouvons maintenant deviner, en toute sûreté, ce que sont les *Documenti d'Amore* de Barberino : ce n'est pas autre chose, en somme, qu'un traité de morale pratique et de bonnes manières à l'usage des hommes de toute condition.

Voici, en peu de mots, le cadre allégorique dans lequel notre auteur a enfermé ses *Documenti ;* il est beaucoup plus simple que celui du *Reggimento.*

A la prière d'Amour, Barberino a réuni tous les serviteurs et servantes du dieu dans son château-fort, *nella sua maggior rocca*, et il a pris place lui-même, au dernier rang, parmi cette foule d'élite. Amour, par l'intermédiaire d'Eloquence, a promulgué ses statuts, ces *Documenti* que doivent observer tous ceux qui ambitionnent la gloire de le servir. Douze dames les ont recueillis à tour de rôle, et Barberino a été chargé de les rédiger et de les communiquer à tous ceux qui n'ont pu assister à ce parlement général tenu par Amour. Ces douze dames sont : Docilité, Industrie, Constance, Discrétion (1), Patience, Espérance, Prudence, Gloire, Justice, Innocence, Gratitude et Eternité; chacune de ces abstractions personnifiées servira de frontispice à une division de l'œuvre de Barberino.

Comme dans le *Reggimento*, chaque partie s'ouvre par une miniature, et les premiers vers sont consacrés à l'explication de cette miniature, qui contient une représentation allégorique de la Docilité, de l'Industrie, etc. A cela se borne, dans les *Documenti*, le rôle de l'allégorie : tout le reste de l'ouvrage conserve le ton et la forme didactiques.

Les douze parties des *Documenti* n'ont ni le même caractère ni la même importance, et il faut reconnaître tout de suite que les titres en sont singulièrement choisis. Quelle corrélation peut-il exister entre les idées exprimées par les mots *Docilité* et *Eternité*, *Constance* et *Gloire?* Ce n'est donc que par un procédé tout artificiel et pour atteindre le chiffre de *douze* que Barberino a pu mettre sur la même ligne des choses si diverses. Aussi certaines parties de l'ouvrage ne sont que de belles enseignes derrière lesquelles

sed licitum commendans illicitum semper damnavi et dampno. » Comparez ces vers de la chanson *Io non descrivo* :

E s'en alcun soggetto
Vitioso forse cel paia vedere,
Non è Amor, ma sol folle volere.

(1) Le mot italien *discrezione*, dans le sens où le prend Barberino, se traduirait plutôt par *discernement* que par *discrétion*.

il n'y a rien, ou presque rien. Le chapitre de la Gloire est destiné à mettre le lecteur en garde contre la vaine gloire et l'orgueil. La Justice n'est considérée que comme le châtiment des fautes. L'auteur, il est vrai, donne à ce sujet des conseils élevés aux magistrats. L'Innocence n'a, pour sa part, que seize strophes de six vers, remplies de banalités. La Gratitude développe en cent quatre-vingts vers cette idée, qu'Amour sait mieux que nous ce qui nous convient, et qu'il faut attendre, sans murmurer, qu'il veuille bien nous récompenser de l'avoir servi fidèlement. Enfin, l'Eternité nous invite à ne pas chercher à sonder trop profondément ses mystères. Ces cinq dernières parties n'ont qu'une importance secondaire dans l'ouvrage : ce sont comme des trompe-l'œil destinés à lui donner une certaine symétrie, et rien de plus.

Parmi les sept premières divisions, il en est trois qui, réunies, constituent le noyau le plus important des *Documenti* (1) : ce sont la Docilité, l'Industrie et la Prudence. Même en nous limitant à ces trois chapitres, il nous serait impossible d'analyser complètement les préceptes de notre auteur. Le champ qu'ils embrassent est extrêmement vaste. Barberino, bien que tonsuré, est un esprit foncièrement laïque : son livre ne doit pas être confondu avec les nombreuses sommes théologiques que nous a laissées le moyen âge, et où les vices et les vertus ne sont guère envisagés qu'au point de vue religieux. Notre auteur envisage les hommes et les choses au point de vue mondain et pratique : le *decorum* ne le préoccupe pas moins que le *bonum et honestum*, et le *commodum* revendique une assez grande place dans les *Documenti*. Règles de convenance et d'étiquette à observer dans la conversation, dans la rue, à table, à l'église; instructions pour les jeunes gens de bonne famille qui veulent faire leur apprentissage de la vie en servant comme écuyers auprès des princes et des grands seigneurs : telles sont les matières les plus intéressantes qui sont longuement traitées sous le couvert de la Docilité. Les documents V et VI de la seconde partie forment deux petits opuscules dont la place pourrait, sans inconvénient, être reportée cinq chapitres plus loin : le premier est une série de préceptes, proverbes ou aphorismes complètement indépendants les uns des autres, sans autre lien que le hasard de l'inspiration, et auxquels Barberino, en souvenir des *coblas* provençales, donne le

(1) Ces trois parties n'occupent pas moins de 250 pages de l'édition, qui n'en comprend en tout que 376.

nom de *gobole*; le second se compose de cinquante *mottetti*, préceptes du même genre, formulés sous une forme énigmatique ou amphibologique, qui rappelle également le *trobar clus* de certains poètes de langue d'oc. C'est surtout dans la VIIe partie (Prudence) que Barberino répand les trésors de son expérience sur les matières les plus diverses : si l'on veut se marier, si l'on est chargé de gouverner une ville, si l'on a un long voyage à faire par terre ou par mer, si l'on est fait chevalier, si l'on veut s'adonner à la vie contemplative, si l'on est homme de loi, médecin, notaire, marchand, changeur, *podestà* ou *condottiere*, que sais-je encore? dame Prudence, envoyée par Amour et prenant Barberino comme truchement, saura vous donner conseil dans ces différentes situations.

A côté du texte italien des *Documenti* publié par Ubaldini, le manuscrit original de la bibliothèque Barberine contient une traduction latine faite par l'auteur lui-même. Il y a peu de chose à en dire : Barberino écrit en mauvais latin, comme presque tous ses contemporains; mais comme il écrit en prose, ni la rime ni la mesure n'apportent d'entraves à l'expression de sa pensée, et, dans plus d'un passage, la version latine est un précieux secours pour entendre sainement le texte italien.

Tout autre est l'importance du commentaire latin, malheureusement encore inédit, que Barberino a joint au double texte des *Documenti*. On trouverait difficilement, dans l'histoire littéraire de la France, un exemple d'un auteur qui ait eu ainsi l'idée de se commenter lui-même ; en Italie, pareille chose n'est pas tout à fait une exception. Qu'est-ce, après tout, que la *Vita nuova* de Dante, sinon un commentaire de ses premières poésies lyriques? Il y a plus d'un rapport entre la forme de la *Vita nuova* et celle des *Documenti*. Si dans l'œuvre de Barberino le texte et le commentaire ne sont pas fondus aussi harmonieusement que dans celle de Dante, ils n'en sont pas moins très étroitement liés, et le texte ne peut pas plus se passer du commentaire que le commentaire du texte : plusieurs renvois du texte italien en fournissent la preuve (1). Je comparerais volontiers l'ensemble de l'ouvrage, tel que l'auteur l'a conçu et exécuté, à une maison à trois étages. Les bonnes gens, ceux qui n'entendent pas le latin, ne sont admis qu'au premier étage : ils doivent se contenter du

(1) Par exemple la fin du préambule de la XIe partie (Gratitude) :

E da le chiose tore
Porai di ciò distese più ragioni.

texte en langue vulgaire et des miniatures qui l'illustrent. Ceux dont le savoir se hausse jusqu'à comprendre la langue de l'école peuvent, s'ils le jugent à propos, s'arrêter à ce premier étage; mais ils ont au-dessus un appartement beaucoup plus riche dont ils peuvent disposer et où ils ne risquent pas de coudoyer les gens de la première catégorie : c'est la traduction latine. Enfin, les vrais savants, les intelligences d'élite possèdent une demeure princière au troisième étage, et ils ont en même temps la libre jouissance des étages inférieurs : ce sont les vrais propriétaires, c'est pour eux que l'architecte a tout disposé; leur troisième étage n'est pas un *exhaussement* fait après coup : il existait dans le plan primitif, il en était la partie importante, et les étages inférieurs étaient surtout destinés à rendre possible l'accès de ce troisième.

Dans beaucoup de cas, le commentaire joue vis-à-vis du texte le rôle que joue la prose dans le *Reggimento* : il contient des nouvelles qui, tout en appuyant par des exemples l'autorité des préceptes, sont destinées à reposer l'esprit du lecteur. Il en est ainsi notamment pour les cent cinquante *gobole* que renferme la seconde partie : chacune d'elles est illustrée par un récit. Plusieurs des divisions du *Reggimento* se terminent par une nouvelle : dans les *Documenti*, il est de règle que chaque dame, avant de céder la parole à celle qui vient après elle, raconte quelque histoire; cette histoire se trouve, bien entendu, dans le commentaire latin.

Ailleurs le commentaire est bien réellement un commentaire, c'est-à-dire que l'auteur prend successivement chaque mot, chaque pensée du texte, les explique, s'ils offrent quelques doutes à l'esprit, et accumule les citations pour montrer qu'il n'a rien avancé sans avoir de bonnes autorités derrière lui. C'est là que l'érudition de Barberino se donne libre carrière : on remplirait des pages entières en énumérant seulement les noms des auteurs et les titres des ouvrages latins, italiens, français et provençaux dont il invoque à chaque instant le témoignage. Je ne crois pas qu'aucune œuvre du moyen âge, pas même le *Speculum* de Vincent de Beauvais, soit pour l'histoire littéraire un répertoire aussi considérable de noms et de faits. On trouvera plus loin une étude approfondie sur les auteurs provençaux connus et cités par Barberino : presque tous les éléments en ont été tirés du commentaire. Les révélations qu'apporte cette étude ne sont pas particulières à la littérature provençale; il y aurait lieu de faire des études analogues en ce qui concerne les autres littéra-

tures, et l'on arriverait à des résultats presque aussi nouveaux. Qu'est-ce que Massenius, Saxirus, Mona d'Egypte, auteurs latins à qui Barberino fait de nombreux emprunts? Quel est cet auteur français qu'il nomme *dominus Johannes de Bransilva* et qu'il cite fréquemment? Qui a jamais vus mentionnés ailleurs un livre du comte Baldo da Passignano sur l'Espérance, ou un traité de Ugolino Buzuola, en dialecte faentin, sur les façons de saluer? Je ne parle pas des digressions de tout genre que nous offre le commentaire sur les sujets les plus divers : philosophie, politique, poétique (1), etc. On n'appréciera vraiment toute l'importance de cette œuvre considérable que le jour où une édition intégrale en aura mis le texte à la portée de tous ceux qui s'intéressent au moyen âge ; ce jour-là seulement l'érudition contemporaine connaîtra tout le prix des matériaux qu'elle renferme et pourra chercher à les utiliser pour le profit définitif de la science.

On comprend qu'il est impossible, dans ces conditions, de prétendre dresser la liste complète des sources utilisées par Barberino pour la composition de ses *Documenti*. Il n'est pas un paragraphe de cet ouvrage pour la rédaction duquel il n'ait consulté, — et cité scrupuleusement dans le commentaire, — les auteurs les plus divers, latins et provençaux, voire français et italiens. Mais il faut ajouter que son expérience personnelle se combine si étroitement avec le souvenir de ses lectures, que presque partout il a su rester original, sinon pour le fond des idées, du moins dans la forme. On peut appliquer à l'ensemble des *Documenti* ce qu'il dit lui-même des *gobole* qui se trouvent dans la seconde partie :

> Anno del novo e di quel che detto era,
> Ma io tel porgo in ordine novello.

Certes s'il est une partie de cette œuvre pour laquelle on ait le droit d'invoquer une origine provençale, ce sont bien ces *gobole*, dont Barberino dit lui-même dans son commentaire : *facte sunt ad instar provincialium gobularum*. En effet, nous trouvons dans la littérature provençale des *coblas esparsas* (2) que notre auteur a certainement imitées et pour la forme matérielle et pour le fond

(1) M. Antognoni vient de publier, dans le *Giornale di Filologia romanza*, tome IV, p. 78 et suiv., un petit traité de poétique italienne tiré du Commentaire de Barberino, traité qui jette un jour nouveau sur l'ancienne lyrique toscane.

(2) Bartsch, *Grundriss*, p. 46, et *Chrest. prov.*, 3e éd., col. 269-70.

des idées. Malgré cette imitation avérée, il serait impossible de citer une *cobla* de Bertran Carbonel ou de Guiraut del Olivier que Barberino se soit borné à traduire servilement dans une *gobola*. C'est de la même façon, sans doute, qu'il a utilisé les œuvres perdues de Raimon d'Anjou, de Hugolin de Forcalquier et de Blanchemain. Cette originalité dans l'imitation est rare au moyen âge : elle fait grand honneur à Barberino, en qui il ne faut pas voir un vulgaire compilateur, mais un écrivain et un penseur.

J'ai eu occasion de citer plusieurs fois, dans l'étude qui précède, une œuvre provençale considérable, dont le titre a une certaine analogie avec les *Documenti d'Amore* de Barberino : c'est le *Breviari d'Amor* de Matfré Ermengaut de Béziers. J'ai même fait remarquer que la conception de l'amour chez Barberino procède de la conception des derniers troubadours provençaux, dont Matfré nous offre comme un résumé. On pourrait se demander si l'auteur italien n'a pas connu la vaste encyclopédie d'Ermengaut, et s'il ne s'en est pas inspiré dans une certaine mesure. La question vaut la peine d'être examinée.

Rappelons brièvement comment est composé le *Breviari d'Amor* (1). Dieu, dit Ermengaut, a créé la nature; celle-ci a deux enfants : droit de nature et droit des gens. Du premier viennent l'amour sexuel et l'amour des enfants; du second l'amour de Dieu et du prochain et l'amour des biens temporels. C'est de ces quatre sortes d'amour qu'il sera question dans le *Breviari*. Par l'amour céleste et l'amour terrestre, Ermengaut arrive à insérer dans son livre une véritable encyclopédie de la théologie et de l'histoire naturelle de son temps; toutes ces matières, qui forment une grande partie du *Breviari*, sont complètement étrangères aux *Documenti*. Mais où l'analogie commence, c'est quand Ermengaut arrive à traiter de l'amour de *mascle et femne*, de cet amour naturel dont ont tant parlé les troubadours. A grand renfort de citations habilement choisies, le poète provençal s'efforce de faire triompher la théorie de l'amour chevaleresque; il s'en acquitte si bien, — c'est lui-même qui se décerne ce témoignage, — que dames et seigneurs viennent tour à tour lui demander des règles de conduite en la matière. Aux dames il répond en citant de longs fragments de Garin le Brun; aux *fins amadors* il détaille les qualités qu'ils doivent acquérir : largesse, hardiesse, courtoisie, humilité et *domnei*.

(1) Voyez l'introduction placée par M. Gabriel Azais en tête de son édition.

On voit tout de suite quel rapport il existe entre cette dernière partie du *Breviari* et l'ensemble des *Documenti*, texte et commentaire. Comme Ermengaut, Barberino cite fréquemment les troubadours, et il y a même un rapport frappant entre leurs deux procédés. Après avoir produit les passages qui sont en sa faveur, l'auteur provençal se crée des contradicteurs imaginaires qu'il appelle *li maldizen*, et auxquels il donne la parole pour apporter des citations contraires, qu'il réfute ensuite. Le rôle que jouent *li maldizen* dans l'œuvre d'Ermengaut est joué dans le commentaire de Barberino par un personnage qu'il nomme *Garagraffulus Gribolus*. Sous ce nom bizarre, je ne crois pas qu'il faille chercher un personnage réel, comme l'a fait Ubaldini (1) : ce n'est qu'un artifice de style analogue à celui qu'emploie Ermengaut.

Si maintenant on rapproche les dates, on sera assez porté à croire que le *Breviari* a dû passer sous les yeux de Barberino. Matfré Ermengaut écrivait à Béziers; il a dû terminer son œuvre en 1289 ou 1290; cette œuvre a eu tout de suite beaucoup de succès, car elle nous est conservée encore aujourd'hui dans plus de quinze manuscrits. Or c'est en Provence que Barberino a composé ses *Documenti* entre les années 1309 et 1313.

Malgré toutes ces apparences, je crois pouvoir affirmer que le poème du frère biterrois a été inconnu de Francesco da Barberino. Les considérations que je viens de faire valoir n'entraîneraient qu'une probabilité, même si rien ne parlait contre elles; mais elles doivent tomber devant d'autres considérations de plus de poids. Si Barberino avait connu le *Breviari d'Amor*, il l'aurait cité dans le commentaire : or il n'y est fait aucune mention de Matfré Ermengaut. Voudra-t-on supposer que Barberino a employé les citations de troubadours réunies par Ermengaut, sans indiquer à qui il devait son apparente érudition? Mais lui-même nous apprend qu'il a emprunté beaucoup à un recueil intitulé *Flores dictorum nobilium provincialium*. Ce recueil ne peut pas être le *Breviari*, car le passage du moine de Montaudon, que Barberino déclare y avoir puisé, n'est pas cité par Ermengaut. Ce qui indique bien d'ailleurs qu'il utilisait des sources différentes, c'est qu'aucun des troubadours de date récente allégués par Ermengaut, tels que

(1) Crescimbeni dit, exagérant encore l'opinion d'Ubaldini : « La medesima opera (*I Documenti*) fu censurata da un tale che lo stesso Barberino per beffa appella Garagraffolo Gribolo, e l'Ubaldini è di sentimento che grande stimolo fosse al poeta questa censura per condurlo a far le chiose alla sua opera. » — *Istoria della volgar poesia* (Venise, 1731), III, 92.

Guilhem de Montanhagol, Nat de Mons, Pons Santolh, ne figurent dans le commentaire des *Documenti*. Ajoutons que les formules d'Ermengaut sur l'Amour fils de *Dreg de natura*, sont absolument inconnues à Barberino, et que, d'autre part, dans les passages des *Documenti* où sont traités des sujets communs au *Breviari*, il est impossible de saisir la moindre trace d'imitation (1).

S'il y a quelques rapports entre les *Documenti d'Amore* et le *Breviari d'Amor*, c'est donc uniquement au point de vue des idées, et ces idées communes, les deux auteurs ne se les sont pas empruntées, mais ils les ont puisées indépendamment l'un de l'autre, à des sources communes. Tout autre est la relation qui unit les *Documenti* à une composition provençale que l'on vient de mettre tout récemment en lumière, sous le titre de la *Cour d'amour* (2). L'esprit qui anime les deux poèmes est absolument opposé, mais la forme nous présente des ressemblances si frappantes, qu'il est impossible d'y voir une coïncidence fortuite, et de ne pas reconnaître qu'il existe entre eux un certain lien de parenté.

L'auteur anonyme de la *Cour d'amour* s'est proposé, en écrivant son livre, de mettre entre les mains des amants un manuel de conduite; qu'ils fassent tout ce que ce manuel recommande, qu'ils évitent tout ce qu'il condamne, et ils seront de parfaits serviteurs d'Amour :

Que lo be que lo romanz di
Fasson las domnas el drut fi,
E gardon se de la folia
Quel romanz deveda e castia (3).

Cet amour n'est ni celui de Matfré Ermengaut, ni celui de Barberino, c'est celui du chapelain André; la *Cour d'amour*, est un art d'aimer dont le fond est emprunté pour une bonne part à

(1) C'est ce dont on peut notamment se convaincre en comparant le doc. XVI *sub Docilitate*, de Barberino, sur les différentes façons de donner, avec le passage où Ermengaut traite de la largesse (tome II, p. 582-7). On verra que l'auteur provençal est beaucoup plus banal que l'auteur italien.

(2) Voyez L. Constans, *Les manuscrits provençaux de Cheltenham*, Paris, 1882, p. 66-115. Ce petit poème, dont les rapports avec d'autres œuvres allégoriques du moyen âge seraient fort curieux à étudier, ne nous est malheureusement pas parvenu intégralement. Il compte 1730 vers dans le ms. de Cheltenham; mais, sans parler de différentes petites lacunes, il y manque la fin, dont on ne peut deviner les dimensions.

(3) Vers 13-16.

Ovide; à ce point de vue le poème provençal échappe à notre examen. Nous n'avons à nous occuper que de la forme, et du cadre allégorique que l'auteur a donné à son œuvre. En voici un rapide aperçu.

Par un beau jour de printemps,

> Al temps quel rossinhols fai nausa,
> Que de nueit ni de jor no pausa
> Desotz la fuelha de cantar,

Amour convoque ses barons dans sa demeure, située au sommet du mont Parnasse :

> Avenc que Fin Amors parlet
> Ab sos barons en son recet,
> En som del puei de Parnasus (1).

Ces barons sont au nombre de dix : *Joi, Solatz, Ardiment, Cortesia, Bon'Esperanza, Paor*, *Largueza*, *Domnei*, *Celament* et *Dolsa-Companhia*. Amour parle successivement à chacun d'eux, le remercie de ses bons offices, et lui prescrit différentes mesures qui doivent tourner au profit de la seigneurie d'Amour. Une fois qu'Amour a ainsi donné à chacun ses instructions, surgissent différents épisodes dont nous n'avons pas à nous préoccuper.

En ne tenant compte que de ce début, il est impossible de ne pas être frappé de l'analogie qu'il présente avec le début des *Documenti d'Amore* de Barberino :

> Somma vertù del nostro sir Amore
> Lo mio intellecto novamente accese
> Che di ciascun paese
> Chiamasse i servi a la sua maggior roccha.

Sans doute, si l'on descend dans le détail, il y a bien des petites différences entre la conception de messer Francesco et celle de l'auteur de la *Cour d'amour*; mais à s'en tenir à l'idée fondamentale de l'allégorie, on voit qu'elle est absolument la même dans les deux ouvrages. Des deux côtés, c'est Amour lui-même qui promulgue ses préceptes, dans une sorte de cour plénière où sont réunis ses serviteurs; ici, ce sont douze dames, là, dix barons qui recueillent ces préceptes de la bouche même du souverain,

(1) Vers 35-41.

et qui servent d'intermédiaires entre Amour et ceux qui reconnaissent son empire.

La *Cour d'amour* ne saurait évidemment être postérieure à la première moitié du treizième siècle ; le seul manuscrit qui nous en ait conservé un important fragment a été exécuté en Italie ; par suite, Francesco da Barberino a dû connaître ce poème. Il me paraît certain que l'allégorie du poète provençal a agi sur le poète italien, et je reconnais dans la forme des *Documenti* l'influence très caractérisée de la *Cour d'amour*. Mais, encore une fois, cette influence est tout externe : si le pavillon est le même, la marchandise est bien différente, et les idées de Barberino sur l'amour n'ont aucun rapport avec celles qui sont exprimées dans la *Cour d'amour*.

CHAPITRE III.

DATES RESPECTIVES DE LA COMPOSITION DU REGGIMENTO ET DES DOCUMENTI.

On a déjà remarqué que le *Reggimento* contient des renvois précis aux *Documenti*, et que, d'autre part, dans les *Documenti*, on trouve le *Reggimento* cité plus d'une fois (1). Cette particularité semble, au premier abord, assez embarrassante pour qui cherche à fixer à la composition de ces deux ouvrages un ordre chronologique rigoureux ; elle nous impose la nécessité de ne pas séparer deux questions qui, en réalité, n'en font qu'une, tant elles sont étroitement liées.

C'est à la fin du préambule des *Documenti* que se trouve la première allusion au *Reggimento* (2). Voici en quels termes, dans son commentaire inédit, Barberino explique et développe cette allusion :

« Il s'agit d'un livre que j'ai compilé à la demande d'une dame, et qui traite des mœurs des femmes et des préceptes de conduite qu'elles doivent observer, livre que je n'ai pas encore donné au public, parce que mes études en ont retardé pour un certain temps la transcription et l'achèvement. Mais, pourrait-on me dire, pourquoi ne pas employer le temps que tu as consacré au présent ouvrage à l'achèvement de l'ouvrage commencé ? Cela ne valait-il pas mieux? Voici ma réponse. Obligé de rester en Pro-

(1) Tullio Ronconi, *L'amore in Bernardo di Ventadorn ed in Guido Cavalcanti*, Bologna, 1881, p. 58. — Voyez plus haut, p. 4, un passage du *Reggimento* où est décrit le manuscrit même des *Documenti*, aujourd'hui conservé à la bibliothèque Barberine.

(2) Ma guard' in quel libro che contene
Cio ch'elle deon servare
E como costumare,
Lo qual io scrissi e mando
A lei che mel comando (Ms. de la Barberine, f° 4 r°).

vence et dans le comtat Venaissin pour des affaires très ardues, en proie à une profonde mélancolie et n'ayant pas emporté avec moi le brouillon de cet autre ouvrage, je résolus alors de terminer ces commandements d'Amour (1). »

C'est donc à l'époque du séjour de Barberino en deçà des Alpes, c'est-à-dire, comme nous l'avons montré plus haut, aux années 1309-1313, qu'il faut rapporter la composition des *Documenti*, ou du moins leur achèvement.

Quelque précis pourtant que semble le passage que je viens de citer, il ne répond pas à toutes les questions que nous sommes en droit de nous poser à ce sujet. Barberino *résolut* de terminer les *Documenti* pendant qu'il était en France; mais accomplit-il cette résolution? Il est permis de le croire pour le texte et pour la traduction latine; mais quant au commentaire dont il les a accompagnés, plus d'un passage dénonce le retour de l'auteur en Italie. Il suffit de se rappeler que c'est dans ce même commentaire, au folio 73, que l'auteur nous apprend la durée précise de son voyage en France, quatre ans et trois mois. Puisque Barberino nous donne ce renseignement, il est bien évident qu'il écrit en Italie. C'est d'ailleurs depuis peu qu'il est rentré dans sa patrie, car, parlant de son voyage, il se sert de l'expression *nuper*. Il faut donc admettre qu'une partie du commentaire a été rédigée postérieurement au printemps de l'année 1313, date du retour de Barberino. Le commentaire ne porte guère de traces d'une époque plus récente, et le titre même, où l'auteur se qualifie seulement de *scolaris utriusque juris* et non de *doctor*, doit faire croire que le manuscrit de la bibliothèque Barberine a été complètement terminé vers 1314 ou 1315, en tout cas avant 1318.

Le point d'arrivée me paraît suffisamment précis. Plus délicate est la tâche de fixer le point de départ. Quand notre auteur a-t-il conçu l'idée et commencé l'exécution des *Documenti?* Ubaldini reporte cette date aux environs de l'année 1290, et il a bien soin, pour relever le mérite de Barberino, de faire remarquer qu'à cette époque Dante ne songeait pas encore à la *Commedia*. Voici, en propres termes, la preuve dont il appuie son affirmation :

« Parlant, dans son commentaire, de Henri de Luxembourg, Barberino le qualifie de roi des Romains actuel; par conséquent ce passage a été écrit avant l'année 1312, où ce prince fut couronné empereur. Or, un peu plus haut, il est dit que seize années se sont écoulées depuis que l'auteur a mis la main à son com-

(1) *Comm.*, f° 4 r°.

mentaire, ce qui en reporte le commencement à 1296 environ. Qui ne voit que le texte auquel le commentaire sert d'éclaircissement a dû être composé à une date antérieure? »

Cette opinion d'Ubaldini a été constamment reproduite depuis lors. Tout le monde répète, comme un fait absolument certain, que les *Documenti* ont été composés vers 1290, c'est-à-dire à une époque bien antérieure à la date de la *Divine Comédie*. M. Antognoni lui-même (1), qui a fait une longue étude du commentaire inédit de Barberino, après avoir assigné le *Reggimento* à une époque où l'auteur était très jeune, *in età molto giovanile*, dit que les *Documenti*, selon l'hypothèse probable de Ubaldini, ont été composés avant l'année 1296, et que quelles que soient les corrections et les additions que ces deux ouvrages aient pu recevoir depuis, ils ont dû rester en majeure partie tels qu'ils avaient été conçus et exécutés vers cette époque.

Une étude attentive de différents passages du commentaire m'a amené à une conclusion tout opposée. Nous avons vu, par l'extrait reproduit plus haut, que l'antériorité du *Reggimento*, au moins comme première ébauche, est un fait attesté par Barberino en termes précis et formels. Son témoignage ne me paraît pas moins précis pour établir que les *Documenti* ont été composés pendant son séjour en Provence, de 1309 à 1313, et je ne vois aucune raison de croire qu'ils aient été réellement ébauchés avant que Barberino eût quitté l'Italie. Le passage sur lequel Ubaldini s'est appuyé me paraît avoir été mal interprété. Je le mets avant tout sous les yeux du lecteur :

« Il n'y a pas, dans ce livre, un seul passage ni une seule figure que je n'aie remaniée au moins quatre fois. A vrai dire, tout a dû d'abord être écrit sous la dictée d'Amour; mais après l'avoir écrit, quand j'ai vu à tour de rôle les dames qui l'avaient entendu, j'ai corrigé ce que j'avais écrit d'après le témoignage de celles qui avaient le mieux recueilli et conservé les paroles d'Amour, puis je l'ai récrit et corrigé de nouveau, et je le donne ici pour tel, autant que le permettent les forces humaines. Quant à ce qui est contenu dans le commentaire, je ne ferai pas comme les enfants qui se vantent d'avoir exécuté en très peu de temps des choses très difficiles : j'avoue que c'est à force de veilles, de travaux et d'études prolongés pendant près de seize années, que je l'ai amené à cet état. Cela, il est vrai, ne m'a pas empêché de me livrer à mon étude principale et aux affaires qui me surve-

(1) Voyez *Giornale di filologia romanza*, IV, 89.

naient; mais presque chaque jour j'avais soin de coucher par écrit quelque remarque utile (1). »

Que Barberino offre son commentaire au lecteur comme le fruit de seize années de travail, c'est ce qui ne saurait être contesté. Quand ce commentaire aura été publié *in extenso*, on sera tout disposé à ajouter foi à sa parole, en voyant l'immensité des faits et des choses que renferme cette œuvre. Mais faut-il croire que l'auteur n'a commencé à réunir tous ces matériaux qu'après avoir rédigé le texte même de ses *Documenti?* En aucune façon. Le commentaire est une sorte d'encyclopédie où Barberino a entassé le fruit de seize années d'études; c'est le répertoire de toutes ses connaissances, répertoire auquel le texte des *Documenti* ne sert même pas toujours très exactement de cadre. Les seize années dont il s'agit ont été employées, non pas à commenter un texte préexistant, mais à acquérir toutes ces connaissances variées dont Barberino fait un si complaisant étalage. A mon sens donc, cette déclaration ne prouve rien sur la vraie date à laquelle remonte la composition des *Documenti*.

D'autres raisons doivent faire penser que cette œuvre a été conçue et exécutée pendant le séjour de Francesco dans le midi de la France. Cette supposition est, en effet, la seule qui donne une explication tout à fait satisfaisante de l'allusion au *Reggimento* rapportée plus haut. Avant de venir en France, Barberino avait presque terminé le *Reggimento*; son voyage l'empêcha d'y mettre la dernière main pour le motif qu'il indique lui-même, et c'est alors qu'il composa les *Documenti*, remettant l'achèvement du *Reggimento* à l'époque où il serait de retour dans sa patrie. Si, en quittant Florence, notre auteur avait emporté avec lui le manuscrit des *Documenti* dans un état très avancé, comment expliquer le besoin qu'il éprouve de se justifier d'avoir laissé un ouvrage inachevé pour en composer un autre?

(1) *Comm.*, f° 24 v° : « Bene possum de hiis aperta sic facie responderc, cum non sit lictera in hoc libro nec figura que ante alicujus transcriptum per me ad minus non fuerit tracta quater. Non obstat quod Amor promulgaverit et scribi proprie debuerint vice prima; nam licet tunc scriberem, postea venientibus ad partes suas singulis dominabus, ego ab eis que melius collegerant et sciebant corrigendo rescripsi et rescripta iterum et iterato correxi, et hic porrigo pro correctis, ut est hominis in hoc posse. Illa vero que in glosis sunt, ut puerorum more non loquar, qui dicunt se res difficiles in festinantia fabricasse, cum multis vigiliis, laboribus atque studiis per annos sexdecim fere tradidi ad hunc statum. Verumtamen ad alia que ad meum principale studium et onera incombentia pertinebant nichilominus intendebam, ita videlicet ut die quasi qualibet aliqua bona ponerem in scriptura. »

En maint endroit, le texte des *Documenti* indique nettement sa provenance. Le long chapitre relatif aux voyages sur mer ne peut guère avoir été écrit qu'après qu'un vaisseau italien eut déposé notre auteur sur les quais de Marseille. A propos de la règle 45 de la seconde partie des *Documenti*, Barberino nous dit dans son commentaire : *Hec regula facta fuit ab Amore in terra de Bedoino, in comitatu Venesis* (1). De même, dans un autre passage, pour justifier un provençalisme, il rappelle que c'est en Provence qu'Amour a promulgué ses statuts : *nam in provincia Provincie fuit hoc promulgatum* (2). On pourrait, il est vrai, regarder ces différents passages comme autant d'additions faites, après coup, à un texte déjà en grande partie arrêté quand Barberino vint en Provence. Pour prévenir cette objection, il me suffira de citer un dernier passage du commentaire des *Documenti* : il me paraît absolument décisif en faveur de l'opinion que j'ai cru devoir opposer à celle d'Ubaldini.

Barberino s'adresse à lui-même cette question : « Comment t'es-tu procuré ces figures qui se trouvent dans différentes parties de ton livre? Qui te les a peintes, puisque tu n'es pas peintre toi-même? » Et il répond que la nécessité et la grâce d'Amour ont fait de lui, sinon un peintre, au moins un dessinateur, « cum nemo pictorum illarum partium, ubi extitit liber fundatus, me intelligeret justo modo. » Les *pictores illarum partium ubi extitit liber fundatus* sont les peintres français, à l'intelligence desquels le compatriote de Cimabue et de Giotto décerne, comme on voit, un témoignage peu flatteur. Ce qui le montre bien, c'est qu'il ajoute : « Poterunt hii et alii meis servatis principiis reducere meliora (3). » *Hii*, ce sont les peintres du pays où Barberino écrit ce passage de son commentaire, c'est-à-dire les peintres italiens. C'est donc bien de ce côté-ci des Alpes que le livre a été non seulement continué et augmenté, mais commencé, *fundatus*. Ce mot *fundatus* acquiert encore plus de valeur par suite de la circonstance suivante : c'est une correction originale au mot *pictus*, qui était d'abord sorti de la plume de Barberino.

(1) *Comm.*, f° 45 r°.

(2) *Ibid.*, f° 83 r°.

(3) M. Antognoni reproduit ce passage (*Giornale*, IV, p. 85), en examinant la question de savoir si Barberino a peint lui-même les miniatures du manuscrit de la Barberine ; mais il a lu *pretium* au lieu de *partium*, et *hiis et aliis* au lieu de *hii et alii*, ce qui ne donne plus de sens. Cette erreur de transcription l'a empêché de voir l'importance de ce témoignage de Barberino pour fixer l'époque et le lieu de la composition des *Documenti*.

Il résulte donc de tout ce qui précède, qu'avant de partir pour la France Barberino travaillait au *Reggimento*, et avait amené cette œuvre à un point très avancé. C'était à Padoue, en 1308. Son long séjour en deçà des Alpes eut, comme résultat littéraire, la composition des *Documenti*, mais non leur achèvement. Les premiers mois de son retour en Italie furent consacrés à cet achèvement, et c'est seulement après avoir terminé cet ouvrage qu'il reprit le *Reggimento* et y mit la dernière main. De cette retouche finale datent les nombreux passages où le voyage de Barberino en France a laissé des traces si manifestes, et ceux où il est parlé en termes si précis du manuscrit des *Documenti*. Ainsi s'expliquent les citations réciproques de ces deux ouvrages (1).

(1) Comme on le voit, nous n'avons aucune donnée certaine sur la date à laquelle fut *commencé* le *Reggimento*. Le passage sur lequel M. Antognoni s'appuie pour reporter cette date à une époque où Barberino était *in età molto giovanile* ne me paraît pas avoir la valeur qu'il lui attribue.

CHAPITRE IV.

POÉSIES DÉTACHÉES.

Comme tous les poètes italiens ses contemporains, Barberino a dû composer un grand nombre de petites pièces de vers, chansons, sonnets et ballades. Les manuscrits ne nous en ont malheureusement conservé qu'une très faible partie. En voici l'inventaire aussi complet que possible.

I. Chanson : *Io non descrivo in altra guisa Amore.* Publiée par Ubaldini (*Doc.*, p. 359), d'après le manuscrit original des *Documenti;* elle se trouve également dans le manuscrit de la Barberine coté XLV 47, qui paraît avoir été écrit en Lombardie, et dans un manuscrit de la bibliothèque *nazionale* de Florence, classe VII, n° 1040, f° 45, qui a été exécuté en Toscane à la fin du quatorzième siècle. Une note de M. D'Ancona nous apprend, je ne sais d'après quelle source, que la même chanson se trouve dans un manuscrit de Lucques, qui l'attribue à *Francesco da Orvieto* (*Vita nuova*, di Dante Alighieri, éd. D'Ancona, p. 96).

II. Chanson : *Madonna allegro son per voi piagere.* Publiée par Ubaldini (*ibid.*, p. 368), d'après le manuscrit original des *Documenti*, f° 100.

III. Chanson : *Se piu non raggia il sol e io son terra.* Publiée par Ubaldini (*ibid.*, p. 363), d'après le même manuscrit (f°s 98 et 99).

IV. Chanson : *Madre di fallo chiami.* On n'en possède que la première strophe, citée par Barberino dans le commentaire des *Documenti* (f° 28 v°) et publiée par Ubaldini (p. 373).

V. Chanson : *Da chui gratia e l'onor e l'alma tegno.* On ne possède que ce premier vers et dix autres appartenant à une des dernières strophes, publiés par Ubaldini (p. 374), d'après le manuscrit du commentaire (f° 52 r°).

VI. Chanson : ..... *Per lui prodeza et effetto d'onore.* On n'a pas

le premier vers, mais on possède des fragments des cinq strophes dont elle se composait (Même ms. — Ubaldini, p. 375).

VII. Ballade : *Angeli poichè 'l ciel s'averse a quella.* Se trouve complète dans le même manuscrit et a été publiée par le même éditeur (p. 371); republiée par Crescimbeni, *Ist. volg. poesia*, Venise, 1731, III 92.

VIII. Sonnet (1) : *Testo d'un erba ch' a nom zentelina.* Se trouve dans le ms. Barberini XLV 47, p. 177; publiée par Ubaldini (p. 376).

La plus curieuse de ces compositions est celle qui, d'après le témoignage même des manuscrits assez nombreux qui la contiennent, paraît avoir eu le plus de succès :

Io non descrivo in altra guisa Amore.

Elle n'a de lyrique que sa forme de *canzon distesa*; en réalité, c'est une œuvre descriptive, et Barberino l'intitule lui-même : *Tractatus Amoris et operum ejus* (2). Elle a pour but d'expliquer une représentation figurée de l'Amour, imaginée par notre auteur pour remplacer la représentation traditionnelle transmise par l'antiquité. Comme on peut s'y attendre, la miniature et la chanson s'appliquent à donner au dieu une forme et des attributs qui puissent se concilier avec la théorie de l'amour que j'ai exposée plus haut.

Nudo, con l'ale, cieco e fanciul fue,
Saviamente ritratto a saettare,
Diritto stante in mobile sostegno.

C'est ainsi que Barberino résume le portrait d'Amour tel que l'ont décrit *li saggi che passaro* (3). Il accepte la nudité (4) et les

(1) On se rappelle que nous avons déjà signalé un sonnet inséré dans le *Reggimento* (éd. Vesme, p. 103).

(2) Ce *tractatus* se trouve transcrit à la suite des *Documenti*. Le manuscrit comprend, en outre, quelques *gobole* italiennes et un commentaire inédits, dont notre savant ami, le professeur Monaci, a annoncé depuis longtemps la publication.

(3) Un autre poète italien, Federigo dall' Ambra, a composé un sonnet sur le même sujet, sonnet dont Barberino semble avoir pris la contrepartie :

Se Amor, da cui procede e bene e male
Fusse visibil cosa per natura,
Sarebbe senza fallo appunto tale
Com' el si mostra nella dipintura,
Garzone col turcascio alla cintura,
Saettando cieco, nudo e ricco d'ale.

(Nannucci, *Manuale*, I, 366).

(4) Toutefois, *per onestura*, mais non *per significanza*, Amour porte une guirlande autour des reins.

ailes comme symbole d'immatérialité, mais il lui enlève son bandeau. Le faire aveugle, ce serait en effet admettre qu'il va au hasard frapper à toutes les portes; nous savons, au contraire, que le véritable amour ne s'arrête

Se non in loco d' ogni viltà netto.

C'est pour la même raison que Barberino n'en fait pas un enfant, mais un adolescent,

Che parria poco avesse conoscenza.

Il a, au lieu de pieds, des serres de faucon qui ne lâchent pas facilement leur proie. De la main droite il lance des dards; de la gauche, des roses. Sa monture est un cheval sans mors et sans bride, et c'est ce cheval, — symbole de l'amant, — qui porte le carquois et le bouquet de roses où l'Amour puise à pleines mains. Les dards symbolisent les peines; les roses, les joies d'Amour; et en les faisant porter au cheval, Barberino veut indiquer que l'amant

A seco quel dond' egli è poi lanciato.

Cette fantaisie de Barberino a joui d'une certaine renommée, puisque plusieurs manuscrits reproduisent la chanson. Boccace, dans sa *Genealogia Deorum*, lui a fait l'honneur de la citer, mais en commettant une erreur qui prouve qu'il l'avait lue avec bien peu d'attention (1). Pieraccio Tebaldi, rimeur de la fin du quatorzième siècle, en a enfermé le résumé dans un sonnet. On ne saurait dire toutefois que cette œuvre de Barberino ait exercé une bien grande influence sur la littérature postérieure.

La chanson n° 2 est une longue lamentation d'un amant que la cruauté de sa dame pousse au désespoir; la vie est pour lui à charge et il appelle la mort à grands cris, pardonnant d'avance à celle qui en est la cause; il n'est plus que l'ombre de lui-même, et il s'écrie :

Chi a nemici e vuol lor morte dare,
Menimi a lor, che'l doloroso aspetto
Ch' io porto in vista gli farà finire...

(1) Passage cité par Ubaldini : « Huic (Cupidini) Franciscus de Barberino, non postponendus homo, in quibusdam suis poematibus vulgaribus oculos fascea velat... » C'est précisément le contraire.

Nous avons peine à prendre au sérieux toutes ces lamentations, et pourtant nous avons tort. Cette chanson a une histoire lugubre que Barberino nous a contée lui-même. Un noble florentin vint un jour trouver notre poète et le pria de lui composer une chanson dont il lui donna le sujet; celui-ci obéit. L'œuvre faite, il l'envoya à celui qui la lui avait demandée. Le Florentin lut et relut avec passion cette poésie qui correspondait si exactement à l'état de son âme, tant et si bien que, huit jours après, on le trouva mort, tenant encore à la main les vers de Barberino; la dame ne lui survécut que six jours. La chanson n'était autre que celle dont je viens de citer quelques vers. En nous racontant cette véridique histoire, — pourquoi en douter? — Barberino croyait peut-être nous donner une haute idée de son talent poétique. Bien loin de là : ces vers faits pour un autre nous laissent très froids. C'est que nous nous faisons une autre idée de la poésie, et que nous répétons volontiers, avec Dante, que le vrai poète est celui-là seulement qui

quando
Amor gli spira, nota, ed in quel modo
Ch' ei detta dentro va significando.

Nous ne nous arrêterons pas à la chanson n° 3, ni au sonnet : ces deux compositions sont d'une obscurité dont l'auteur semble se faire un mérite et que nous ne chercherons pas à percer. Notons seulement que le sonnet est postérieur à l'année 1299, puisqu'il y est question du *Sesto* : c'est, en effet, en cette année 1299 que le pape Boniface VIII publia le sixième livre des Décrétales.

Les chansons 4, 5 et 6 ne nous sont pas parvenues en entier. La première était une des compositions juvéniles de Barberino; les deux autres, d'après ce qui nous en reste, exprimaient les idées favorites de Barberino sur l'amour. La dernière contient quelques vers qu'on dirait manifestement imités de Guillem de Montagnagol :

Io non veggio qual possa innamorare
Di donna e poi desiderar di lei
  Fuor ch' ogn' onor di lei,
Se perfetto ama e nettamente imprende (1).

Enfin la ballade est peut-être le seul morceau vraiment poé-

(1) Comparez, en effet, les vers provençaux cités plus haut, p. 54.
Mas ieu non dic que sia enamorats...

tique parmi toutes ces compositions en vers. L'auteur s'adresse aux anges et leur demande des nouvelles de sa dame qui a quitté la terre :

Angeli, poichè'l ciel s'averse a quella
  Ch'era luce terrena,
Dite la giù che 'l Paradiso mena.

Et les anges répondent que toute la cour céleste a été en fête le jour de son arrivée :

Tutta beltà de la corte si cinse
  Di canto e di splendore
Nel venir suo, e Dio festa ne tenne;
Forza, potenza et altro valor pinse
  In farle tant' onore
Che maraviglia a noi grande ne venne...

L'inspiration de cette ballade est supérieure à celle des autres poésies de Barberino. Elle fait penser à Dante et à ce beau sonnet par lequel se termine la *Vita nuova :*

  Oltre la spera, che più larga gira,
Passa il sospiro ch'esce del mio core;
Intelligenzia nuova, che l'Amore
Piangendo mette in lui, pur su lo tira.
  Quand' egli è giunto là, dov' el desira,
Vede una donna, che riceve onore,
E luce sì, che per lo suo splendore
Lo peregrino spirito lo mira.....

C'est faire l'éloge de la ballade de Barberino que de dire quel rapprochement elle a provoqué dans notre esprit; mais il faut avouer que ce rapprochement, une fois opéré, est bien écrasant pour elle.

CHAPITRE V.

LES FIORI DI NOVELLE.

Les poésies détachées, les *Documenti d'Amore* et le *Reggimento e costumi di donna*, ne sont pas les seuls écrits en langue vulgaire qui soient sortis de la plume de Barberino. Il avait composé un ouvrage intitulé *Fiori di Novelle* (1), dont Ubaldini a été le premier à parler, comme il avait parlé du *Reggimento*, sans en avoir pu trouver de manuscrit. Cette lacune n'a malheureusement pas été comblée depuis, comme elle l'a été pour le *Reggimento*, et nous en sommes réduits à déplorer la perte d'un recueil qui serait sans doute bien précieux pour l'étude des origines de la *nouvelle*, de ce genre littéraire auquel les Italiens ont su donner un si brillant développement et qu'ils ont revêtu de formes si attrayantes et si personnelles, qu'ils peuvent s'en croire et s'en dire les créateurs. Chose curieuse, cet ouvrage perdu est certainement, de tous ceux de messer Francesco, celui sur lequel on a le plus écrit : cela s'explique par l'intérêt qui s'attache toujours en Italie aux recueils de nouvelles, et particulièrement par le désir de savoir quels rapports pouvaient unir les *Fiori di Novelle* au recueil le plus ancien que l'on possède, le *Novellino* (2). M. Alessandro D'Ancona a récemment examiné la question, et je ne puis mieux faire que de le suivre dans son exposition (3).

(1) Le titre latin donné par Barberino est en effet *Flores*, et non *Flos novellarum*, et cela est plus conforme aux habitudes du moyen âge. Cf. les *Flores chronicorum*, de Bernard Gui, etc.

(2) On appelle ainsi un recueil de cent nouvelles anciennes, dont l'édition *princeps* a été donnée à Bologne en 1525 par Carlo Gualteruzzi. L'édition donnée en 1572 par V. Borghini est sensiblement différente. Dans un récent travail, M. Biagi a montré que le dernier éditeur a emprunté à différentes sources les nouvelles qui ne sont pas dans l'édition de 1525 (*Le Novelle antiche*... Firenze, Sansoni, 1880).

(3) *Del Novellino e delle sue fonti*, travail publié d'abord dans la *Romania*

Ubaldini s'exprime ainsi à ce sujet, dans sa biographie de Francesco da Barberino : « Il emprunta aussi au provençal matière à récréer les esprits en imitant dans le nom et dans le sujet le *Fiore de' nobili detti* du moine de Montaudon et en donnant à son propre ouvrage le nom de *Fiore di Novelle*. Mais le volume étant perdu, le titre nous laisse la liberté de chercher quelques-unes de ses nouvelles parmi ces *Cent*, qui sont comme les prémices de la culture toscane. Salviati nous avertit qu'elles appartiennent à divers auteurs de diverses époques; ce qui nous fait supposer qu'il puisse y en avoir quelqu'une de Barberino, c'est que le recueil, dans le texte de Carlo Galteruzzi, porte entre autres titres celui de *Fiore di parlare*; c'est en outre que Barberino, dans son commentaire, nous apprend que dans son *Fiore di Novelle* il parle de Guillaume de Bergadam et de messer Beriola, personnages qui sont précisément les héros de deux nouvelles du recueil des *Cent* (1)... »

Marcantonio Parenti, dans la préface de son édition du *Novellino* publiée à Modène en 1821, rapportait les conjectures d'Ubaldini comme « notables. » Le comte Giovanni Galvani, qui a été si longtemps le seul, parmi les savants italiens, à s'occuper de provençal, alla beaucoup plus loin, et dans une dissertation publiée en 1840 (2), il soutint que Barberino était bien réellement l'auteur du *Novellino*, et il exprima le vœu de voir bientôt paraître une édition de ce recueil sous le titre de : *Fiore di Novelle di messer Francesco da Barberino*. Pour arriver à ce résultat, il commençait par montrer, ce qui a été confirmé depuis, que le *Novellino* était l'œuvre d'un seul auteur, et non une réunion arbitraire de récits, empruntés tels quels à différents ouvrages; puis, y trouvant dans le style une grande parenté avec la prose provençale, il était porté à en faire honneur à un écrivain familier avec la langue d'oc, ce qui est particulièrement le cas de Barberino; comparant enfin les nouvelles que ce dernier a insérées dans le *Reggimento* avec les récits du *Novellino*, il y remarquait une

(1873-1874), et réimprimé avec quelques changements dans les *Studj di critica e storia letteraria* du savant professeur de Pise (Bologna, Zanichelli, 1880, p. 217-359).

(1) Ubaldini indique encore la ressemblance de la nouvelle 80, relative à la demoiselle de Scalot et à Lancelot, avec une chanson de Fr. da Barberino, composée dans des circonstances analogues à celles où se trouvent les personnages de la nouvelle; mais c'est là un rapprochement qui ne signifie rien.

(2) Sur l'auteur probable du *Cento novelle* antique, dans ses *Lezioni accademiche* (Modena, 1840), tome II, p. 195.

ressemblance telle qu'il n'y avait plus de doute à ses yeux : ces deux ouvrages devaient être « le fruit de la même intelligence, le produit de la même plume. » Il croyait bon toutefois, pour l'honneur de son auteur favori, de regarder comme interpolés les récits qui, dans le *Novellino*, frisent plus ou moins l'obscénité. Plus tard (1), il semble avoir un peu changé d'opinion, et être revenu en somme à celle qu'avait exprimée Ubaldini et qui a été également adoptée par M. Pierotti, autre éditeur du *Novellino*.

M. le professeur Bartoli (2) a été le premier à combattre résolument les considérations purement littéraires du comte Galvani, et à montrer quelle différence il y avait entre le style naturel et populaire de l'auteur du *Novellino* et celui de l'auteur du *Reggimento*. M. Alessandro D'Ancona, en reproduisant les observations très fines de son ami M. Bartoli, en a lui-même fait de nouvelles dans le même sens (3), si bien qu'il serait inutile de revenir sur ce sujet et qu'il est définitivement prouvé que le *Novellino* que nous possédons n'a pas pour auteur Francesco da Barberino. Mais le savant professeur de Pise est allé plus loin ; se défiant beaucoup de la légèreté d'Ubaldini, il se demande si réellement Barberino a composé des *Flores novellarum*, et si ce prétendu ouvrage et le *Flores dictorum nobilium provincialium* du moine de Montaudon ne seraient pas la même chose ; si même l'argument tiré de la mention de messer Beriola ne proviendrait pas d'une confusion avec le troubadour Peirol, dont le nom, comme celui de beaucoup de ses compatriotes, doit revenir fréquemment dans le commentaire inédit des *Documenti*. Ce sont là des conjectures hardies qu'il importe d'examiner ; aussi bien M. D'Ancona a reconnu qu'un examen attentif du manuscrit de la Barberine pourrait seul donner la solution de toutes ces questions pendantes (4). Voici le résultat de cet examen.

C'est au début du commentaire que Barberino parle pour la première fois de l'ouvrage qui a donné lieu à tant de discussions.

(1) En 1870, dans la préface de son *Novellino provenzale* (Bologna, Romagnoli), traduction italienne des biographies des troubadours, dont on ne voit pas trop l'utilité.

(2) *I primi due secoli della letteratura italiana*, p. 296.

(3) *Studj*, p. 271 et suiv.

(4) *Studj*, p. 265 : « Bisognerebbe meglio conoscere quel commento latino ai *Documenti* che disgraziamente giace inedito nella Barberiniana, non lontano ormai da total distruzione, » et p. 266, note : « Finchè non si esamini il codice non mi libererò dal sospetto che il *Flos novellarum* e i *Flores dictorum nobilium provincidlium* del Monaco non siano la stessa cosa. »

Après avoir glosé le préambule des *Documenti*, il éprouve le besoin de faire la déclaration suivante (1) :

« Avant d'aller plus loin, je dis et déclare que tous les ouvrages que j'ai faits traitant de l'amour, je les entends au sens spirituel ; mais tout n'y peut pas être glosé littéralement. Lorsque pourtant j'ai parlé expressément de l'amour mondain, ou que j'ai eu l'air d'en parler implicitement, comme... dans le livre des *Fiori di Novelle*, que j'ai abrégées dans beaucoup d'autres de mes compositions, bien que tout ne puisse pas se ramener à l'amour divin, je crois n'avoir jamais parlé de l'amour illicite, mais avoir exalté l'amour licite, et avoir toujours condamné comme je condamne encore l'amour illicite. »

Voilà donc l'existence des *Fiori di Novelle* bien clairement indiquée, et la composition de ce livre par Francesco da Barberino mise absolument hors de doute. Continuons à relever dans le commentaire les passages, — trop peu nombreux malheureusement, — où il en est encore fait mention. Cela nous fournira les seuls renseignements certains que nous puissions avoir sur cet ouvrage, et, d'autre part, nous n'allons pas tarder à voir apparaître le messer Beriola dont l'existence laissait des inquiétudes à M. D'Ancona.

Nous sommes au document VII de la première partie, et il s'agit de la conduite à tenir lorsqu'on voyage en compagnie d'un personnage d'importance : « Je te préviens avant tout (2), dit l'auteur à son lecteur, que j'ai déjà parlé autrefois de ce sujet dans le livre des *Fiori di Novelle*, dont il est fait mention plus haut, dans la glose du préambule ; j'en ai parlé alors d'après ce que j'avais lu et entendu. Ce que j'en dis dans la présente glose diffère par quelques points de ce que j'en ai dit jadis, car j'ai mieux étudié le sujet et d'après de meilleures sources. Aussi, en cas de désaccord, c'est au texte des *Documenti* qu'il faut s'en rapporter. »

Immédiatement après, à propos de la strophe 14 (3), vient cette observation : « Le texte est clair, mais ne paraît pas confirmé par l'usage. Bien que ce précepte ne se trouve pas par écrit, lis dans le livre des *Fiori di Novelle*, dont

(1) F° 4 r°, 2e col.
(2) F° 11 r°.
(3)

Se piove camminando
E questo tuo maggior non à mantello,
Sell' ài, proffera ad ello ;
E se nol vuol, e tu por ar nol dei.

j'ai parlé, et tu y trouveras que messer Beriola, chevauchant vers Rimini, s'est conduit de la sorte vis-à-vis de monseigneur le comte Malvicino, et tu y verras plusieurs belles paroles. »

Le document VIII est consacré à la façon de se tenir à table. Parlant, dans le commentaire, des bonnes habitudes de monseigneur Jean de Branselve, Barberino ajoute (1) : « J'en ai discouru plus au long dans le livre des *Fiori di Novelle* déjà allégué plus haut ; vois-le si tu veux. »

Enfin, la dernière mention de cet ouvrage a déjà été publiée par M. Bartsch (2) : le renvoi est fait dans les mêmes termes à propos du meurtre de Raimbaut par le comte de Flandre, qui le soupçonnait d'entretenir des relations criminelles avec sa femme.

J'ai tenu à mettre ces passages sous les yeux du lecteur, pour que la conclusion en fût plus facile à tirer : que de dissertations inutiles auraient été épargnées, si Ubaldini les avait publiés et interprétés exactement! Ainsi, Francesco da Barberino a réellement composé un livre intitulé *Fiori di Novelle*. Ce livre n'est pas le *Novellino*, car s'il est en effet question, dans la nouvelle LVII, de messer Beriola, le fait n'a aucun rapport avec celui auquel fait allusion Barberino, et aucun des passages que je viens de citer ne peut convenir au *Novellino*. La preuve directe de ce fait devait se trouver uniquement dans le manuscrit de la Barberine que j'ai pu étudier ; mais il reste à MM. Bartoli et D'Ancona l'honneur d'avoir parfaitement vu et indiqué les raisons indirectes qui s'opposaient à ce que l'on acceptât l'opinion du comte Galvani.

Si, par le fait même de l'existence réelle des *Fiori di Novelle*, l'affirmation d'Ubaldini se trouve justifiée, il ne faut pas trop se hâter cependant de laver complètement cet auteur du reproche de légèreté que lui avait adressé M. D'Ancona. Il a en effet commis, dans les quelques lignes que nous avons traduites plus haut, deux erreurs qui prouvent qu'il a travaillé très superficiellement sur les matériaux qu'il avait pourtant mieux que personne le loisir d'étudier à fond. S'il est plusieurs fois question, dans le commentaire, de Guilhem de Berguedan, jamais il n'y est dit que Barberino en eût parlé dans ses *Fiori di Novelle*. L'autre erreur est plus grave et porte à la fois sur deux points : les *Flores dictorum nobilium provincialium* ne sont pas un ouvrage du moine de Montaudon (3), comme nous le montrerons plus loin, et, enfin,

(1) F° 12 v°, 2° col.
(2) F° 25 r°, 2° col.
(3) Bien que le texte du passage où il est question de cet ouvrage ait été

il n'y a rien qui puisse faire supposer que cette composition ait servi de modèle à l'ouvrage perdu de Barberino, car, autant qu'on peut en juger avec les secours dont nous disposons, les deux livres étaient d'une nature très distincte.

Les *Fiori di Novelle*, comme on pouvait, sans trop de crainte de se tromper, le conjecturer d'après le titre, étaient un choix de nouvelles : c'est ce qu'indiquent bien clairement les allusions faites par Barberino, dans son commentaire des *Documenti*, aux histoires de messer Beriola et du comte de Flandre. Ces allusions ont un intérêt de plus et nous permettent d'entrevoir les différents matériaux que l'auteur avait utilisés. L'histoire du comte de Flandre a pour source le troubadour Miraval, et il est probable qu'un assez grand nombre d'autres nouvelles venaient également du provençal. Mais l'allusion à messer Beriola et au comte Malvicino chevauchant vers Rimini montre que Barberino n'avait pas été chercher tous ses sujets de récits au delà des Alpes, et qu'il avait mis par écrit beaucoup d'anecdotes qui devaient courir de bouche en bouche en Toscane, en Romagne ou en Lombardie. C'est, en somme, ce qu'a fait l'auteur inconnu du *Novellino* ; mais il est bon d'avoir une preuve certaine que les *Fiori di Novelle* n'étaient pas une simple traduction d'une compilation d'origine provençale. Ce qui peut paraître singulier, au contraire, c'est l'avertissement que Barberino croit devoir donner à propos du document VII, et où il dit qu'il avait traité ce sujet dans les *Fiori*. On ne s'explique pas très bien que, dans un choix de nouvelles, il y ait place pour un traité sur la façon de voyager en compagnie, surtout pour un traité sous forme de préceptes, car c'est ce qui semble résulter du parallèle qu'il établit entre cet ouvrage antérieur et les *Documenti*.

Cette circonstance ferait croire que notre auteur, très amateur, comme on sait, de l'ordre méthodique, au moins dans la forme, avait appliqué son système favori à son recueil de nouvelles; on comprendrait ainsi qu'ayant groupé ses récits sous un certain nombre de divisions, il ait trouvé à propos de mettre en tête de chaque partie des considérations et des préceptes didactiques appropriés à la nature des récits qui devaient suivre. Cette disposition rappellerait par plusieurs points celle du *Reggimento* (1);

publié et exactement interprété par M. Bartsch, M. D'Ancona s'est laissé entraîner lui-même par Ubaldini à répéter cette erreur qui repose sur un contresens.

(1) C'est ici le lieu de mentionner l'opinion de Bottari, admise, ou du moins reproduite, par Mazzuchelli (*Scrittori d'Italia*, art. *Barberino*) et Tiraboschi (*Sto-*

il est même permis de croire que ce rapport de forme n'était pas le seul qui existât entre les deux ouvrages. Qu'on se souvienne des termes dans lesquels Barberino parle pour la première fois des *Fiori : in libro Florum novellarum quas ad brevitatem reduxi in multis aliis dictis meis.* Or il n'est pas fait mention à cet endroit du *Reggimento*, bien que nous sachions qu'à l'époque dont il s'agit le livre fût à peu près terminé; il rentre donc bien dans la catégorie des *aliis*, quoique le mot *dictis* ne lui convienne pas parfaitement. Il est, somme toute, assez vraisemblable que quelques-unes des nouvelles que nous lisons aujourd'hui dans le *Reggimento*, quelques-unes aussi de celles qui sont en si grand nombre insérées dans le commentaire des *Documenti*, viennent des *Fiori di Novelle* dont la perte se trouve ainsi, sinon complètement, au moins en partie comblée (1).

ria lett. it., XIVe s., lib. 3, cap. 15), qui voulait identifier l'ouvrage perdu mentionné par Ubaldini avec le *Reggimento*, qui n'était pas encore publié. Les passages du Commentaire que j'ai cités ne permettent pas cette identification, car ni messer Beriola, ni Jean de Branselve, ni le comte de Flandre ne sont mentionnés dans le *Reggimento*, comme ils devaient l'être dans les *Fiori di Novelle*.

(1) Il n'entre pas dans notre plan de consacrer une étude approfondie à la forme matérielle des œuvres de Barberino, à la langue, au style, à la métrique. Voici seulement quelques indications à ce sujet. Au commencement du *Reggimento*, Honnêteté, traçant le plan de l'ouvrage à Barberino, lui dit (p. 15) :

E parlerai sol nel volgar toscano,
E porrai mescidar alchun volgari
Consonanti con esso,
Di que' paesi dov' ai più usato,
Pigliando i belli, e non belli lasciando.

Notre auteur a largement usé de la permission, car l'on trouve chez lui, — et particulièrement dans les *Documenti*, — beaucoup de mots et de formes qui n'appartiennent pas au *volgar toscano* (Voyez l'ouvrage de M. N. Caix, *Le origini della lingua poetica italiana*, Firenze, 1880). Il n'emprunte pas seulement aux dialectes italiens, mais au provençal, et il justifie l'expression *donna Medicina*, au lieu de *Madonna Medicina*, que réclame l'usage italien, en rappellant que c'est en Provence qu'Amour a promulgué ses *Documenti* (voyez plus haut, p. 71). — Le style du *Reggimento* est généralement clair et facile, celui des *Documenti* plus embarrassé. On y trouve souvent un latinisme qui consiste à séparer l'adjectif du substantif, et qui, transporté en italien, ne produit pas un heureux effet : *E danno ognun leggero* | *Chi sa portar* — *Maggior riporta laude* — *Hom che non à in sua ordine vita*, etc. — Le *Reggimento* est écrit en vers libres qui ne riment qu'exceptionnellement ; cet emploi du vers blanc est, semble-t-il, une innovation de Barberino. La rime est, au contraire, la règle des *Documenti*, mais chaque partie a une formule métrique différente. L'étude des différentes strophes employées par Barberino a donné lieu à un travail, resté manuscrit, de Bernardo Filippini, qui le dédia au comte Ubaldini le 28 septembre 1641 (voyez Crescimbeni, *Ist. della volg. poesia*, III, 92).

SECONDE PARTIE

BARBERINO ET LA LITTÉRATURE PROVENÇALE

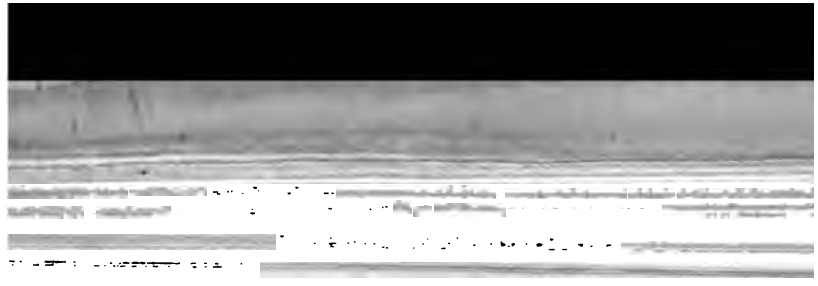

SECONDE PARTIE

LIVRE PREMIER

La littérature provençale en Italie

CHAPITRE PREMIER.

LES TROUBADOURS EN ITALIE.

Parmi les différentes littératures qui sont nées au moyen âge dans les pays romans, au moment où le latin, passant définitivement à l'état de langue morte, n'a plus été un obstacle insurmontable à leur apparition au grand jour, aucune peut-être n'est plus digne d'intérêt que la littérature provençale. En possession d'une langue qui, de très bonne heure, prend conscience d'elle-même, qui est familière aux clercs les plus instruits comme aux laïques de la plus haute condition, tandis que dans les autres pays romans la langue vulgaire est encore dédaignée et délaissée, cette littérature produit, dès le dixième siècle, le *Poème de Boèce*. Plus tard, vers la fin du siècle suivant, avec le comte Guilhem de Poitiers et le vicomte Eble de Ventadour, retentissent les premiers accents lyriques; partis du Poitou et du Limousin, les chants trouvent un écho dans tout le midi de la France, et de tous côtés on voit se former des essaims de troubadours. Pendant un siècle environ, le mouvement littéraire s'accentue et se développe. La lyrique n'est plus la seule forme sous laquelle la poésie se manifeste; les récits historiques ou de pure imagination, les

légendes venues plus ou moins directement de la Bretagne, les compositions morales et didactiques naissent de tous côtés et trouvent un accueil favorable dans le public des villes et des châteaux. Le fleuve dont les eaux se grossissent ainsi de nouveaux affluents et dont le lit s'élargit sans cesse semble devoir couler éternellement. Mais il n'en est pas ainsi. Tout à coup le niveau s'abaisse, le courant se ralentit; le fleuve majestueux se réduit peu à peu à un maigre ruisseau qui ne tarde pas lui-même à se tarir complètement. Quelle est la cause de ce changement si inattendu? Il ne faut pas le chercher ailleurs que dans la croisade des Albigeois : cette invasion du Midi par les gens du Nord, en modifiant profondément l'état social du milieu où s'était jusqu'alors développée la littérature provençale, a porté à celle-ci un coup fatal. La littérature provençale est morte au moment où naissait l'unité française : ce sont là deux faits si étroitement liés qu'il faut croire que le premier était la condition indispensable du second; celui-ci, à son tour, vaut bien que l'on oublie celui-là.

Cette histoire si courte de la littérature provençale a quelque chose de touchant; il s'en dégage je ne sais quelle impression douce et mélancolique qui nous pénètre intimement. Les troubadours sont comme ces poètes morts jeunes ou malheureux auxquels la postérité se montre tout particulièrement sympathique, et dont les œuvres bénéficient de la pitié qu'excitent leurs malheurs. La littérature provençale a produit des œuvres qui peuvent se passer de considérations de ce genre; elle n'a pas besoin de notre pitié pour éveiller notre admiration. Mais la sympathie que nous éprouvons pour elle avant même de la bien connaître doit avoir au moins un résultat : c'est de nous faire rechercher et étudier avec une pieuse curiosité les moindres monuments qu'elle nous a laissés.

On n'aurait qu'une idée bien incomplète du mouvement littéraire dont le provençal a été l'expression si l'on se bornait à étudier ce mouvement dans les pays où il s'est produit, développé et éteint. Son influence a franchi non seulement la Loire, mais les Pyrénées et les Alpes; en Espagne et en Italie, l'étude et le culte de la littérature provençale ont précédé la naissance des littératures nationales, et l'on a pu dire justement (1) : « Ce ne

(1) Leçon d'ouverture faite au collège de France (27 avril 1876), par M. Paul Meyer : *De l'influence des Troubadours sur la poésie des peuples romans* (*Romania*, V, 257-268).

sont pas seulement des sujets ou des formes poétiques que la poésie provençale a transmis à la poésie de l'Espagne et surtout de l'Italie, c'est l'existence même. »

Les relations entre la France du midi et le nord de l'Italie ont toujours été très étroites : Fauriel, qui a été le premier à saisir dans son ensemble cette influence de la poésie provençale à l'étranger, a donné beaucoup de preuves de ce fait (1). Rapports commerciaux entre les villes du littoral, rapports féodaux entre les seigneurs, résultant d'une suzeraineté commune des empereurs d'Allemagne, tout contribuait à resserrer les liens qui unissaient les deux régions. Il est donc tout naturel que quelques troubadours et quelques jongleurs aient songé de bonne heure à aller faire entendre au delà des Alpes les chants qui retentissaient en deça. Le brillant accueil qui leur fut fait les y retint et leur valut de nombreux imitateurs, si bien que des dernières années du douzième siècle au milieu du treizième, le nord de l'Italie fut pour les troubadours une seconde patrie (2). De nombreuses cours seigneuriales et princières leur offraient à l'envi une somptueuse hospitalité : les Malaspina, Alberto, Corrado et Guglielmo, dans la Lunigiana (3); les marquis de Montferrat Bonifacio († 1207) et Guglielmo II, à Chivasso et à Montevico; les marquis d'Este, Azzo VI († 1212) et Azzo VII (1215-1264), à Este et à Ferrare (4); les comtes de San Bonifacio, Lodovico († 1212) et Rizzardo, à Vérone; l'empereur Frédéric II, soit dans le nord de l'Italie, soit en Sicile ; les comtes de Savoie, à Turin, tels furent leurs principaux protecteurs.

(1) *Dante et les origines de la langue et de la littérature italiennes*, cours fait à la Faculté des lettres de Paris en 1833 et 1834 (Paris, Durand, 1854), tome I, VIIe leçon. — Tout en rendant justice à Fauriel, il ne faut pas oublier qu'il n'a fait que développer éloquemment des considérations déjà nettement indiquées par Raynouard et par Diez.

(2) Le travail d'ensemble le plus complet sur les troubadours en Italie est, jusqu'ici, celui de M. Bartoli, p. 48-92, de son ouvrage intitulé : *I primi due secoli della letteratura italiana* (Milano, 1872-1880). M. Gebhart a finement analysé le rôle de la poésie provençale en Italie dans ses *Origines de la Renaissance en Italie*.

(3) Voyez *Raccolta di alcuni monumenti storici e letterarj per servire a la vita del marchese Alberto Malaspina, trovatore*, dans l'*Annuario storico modenese*, 1851, p. 38-47, par le comte Galvani.

(4) Voyez dom Al. Cavedoni, *Delle accoglienze e degli onori ch' ebbero i trovatori provenzali alla corte dei marchesi d'Este nel sec. XIII°*, mémoire compose en 1828, remanié en 1844 et publié en 1858 dans le tome II des *Memorie della reale Accad. di sc., lett. ed arti di Modena*, p. 268-312.

A ces différentes cours, passant souvent de l'une à l'autre, séjournèrent plus ou moins longuement plus de vingt troubadours dont quelques-uns comptent parmi les plus remarquables : Raimbaut de Vaqueiras († 1207), dont deux pièces célèbres contiennent le plus ancien échantillon que l'on possède de poésie italienne, Peire Vidal, Gaucelm Faidit, Aimeric de Péguillan, Elias Cairel, Uc de Saint-Circ, Augier Novella (1), Guilhem Figueira (2), l'auteur d'un terrible *sirventés* contre la Rome papale, etc. On a cru longtemps que Bernart de Ventadour, le plus grand peut-être des lyriques provençaux, avait séjourné en Italie (3); mais les dernières recherches ont montré qu'il n'y avait aucune vraisemblance en faveur de cette opinion (4). La Toscane elle-même fut visitée par les troubadours, et la poésie provençale se fit entendre à Florence : une pièce de Raimon de Tors, de Marseille, est là pour en témoigner.

Cet état de choses prolongé ne tarda pas à donner les résultats que l'on pouvait en attendre. Apôtres inconscients, les troubadours eurent de nombreux disciples; la poésie qu'ils avaient apportée d'outre-monts, trouvant un terrain favorable, s'y acclimata en peu de temps; le provençal devint la langue littéraire de la haute société cultivée, et l'on vit surgir une école de troubadours italiens qui ne fut pas sans éclat. Le plus célèbre et le plus remarquable de ses représentants est Sordello, de Mantoue; à côté de lui on peut citer jusqu'à une vingtaine de noms parmi lesquels chaque région, on pourrait presque dire chaque ville de l'Italie du nord, a des représentants. Nous retrouvons là le marquis Alberto Malaspina qui, avec le Bolonais Rambertino Buvalelli (5), est peut-être le premier à avoir composé dans la langue des troubadours; les Génois sont nombreux : Lanfranco Cigala, Jacopo Grillo, Simon Doria, Luchetto Gattilusio (6); le Piémont fournit

(1) Le même que Augier de Vienne ; Fauriel le regarde comme le premier troubadour qui ait passé en Italie, mais Cavedoni a montré (*op. cit.*, p. 281) que la pièce où Fauriel avait vu une allusion à Frédéric Barberousse se rapporte en réalité à Frédéric II.

(2) Voyez l'édition de ses œuvres complètes publiée récemment par M. E. Lévy (Berlin, 1880).

(3) M. Bartoli le croit, à la suite de Fauriel.

(4) Voyez Carducci, *Un poeta d'amore del secolo XII°*, dans la *Nuova Antologia*, tome XXV, p. 201 et suiv.

(5) Voyez sur ce troubadour, mort vers 1225, et dont le nom a été défiguré de mille manières, une étude de M. T. Casini dans le *Propugnatore* (XII², 1879, p. 82-107 et 402-449).

(6) Voyez sur lui une note de M. Casini, sous ce titre : *Un trovatore ignoto*

Pietro della Caravana et Nicoletto da Torino; Venise a Bartolomeo Zorzi; Ferrare, maestro Ferrari; la Toscane enfin peut revendiquer Paolo Lanfranco, de Pistoia, et Dante da Majano (1).

Avec Dante da Majano, Ferrari da Ferrara et Luchetto Gattilusio (encore vivant en 1295) (2), nous arrivons à la fin du treizième siècle. Mais alors un fait nouveau s'est produit : tandis que dans le nord de l'Italie on avait paru croire longtemps que la poésie des troubadours était inséparable de leur langue, et que pour s'inspirer d'eux il fallait écrire comme eux en provençal, dans le midi on s'aperçut de bonne heure que la langue vulgaire que parlait le peuple était aussi capable d'exprimer les sentiments poétiques qu'une langue étrangère; du jour où l'on avait fait cette remarque était née la lyrique italienne, et l'on peut dire que c'est la poésie provençale qui a contribué par-dessus tout à hâter cette naissance (3). Là ne s'est pas borné son rôle : après avoir facilité l'enfantement, elle a fourni presque à elle seule la nourriture de la lyrique italienne pendant les premières années : les poètes de la cour de Frédéric II n'ont guère été que de serviles imitateurs des troubadours provençaux. On a donné à cette première période, qui peut aller approximativement de 1225 à 1260, le nom d'*école*

del secolo XIII, dans la *Rassegna settimanale*, V (1880), p. 391 ; cf. *Romania*, 1881, p. 324.

(1) Il ne faut pas oublier un poète italien plus modeste dont M. P. Meyer a publié récemment une œuvre inédite, Terramagnino de Pise (*Romania*, VIII, p. 181). Cet auteur a composé, dans la seconde moitié du treizième siècle, une *Doctrina de cort* en vers provençaux, qui n'est qu'une paraphrase souvent peu intelligente des *Razos de trobar*, de Raimon Vidal. L'œuvre de Terramagnino mérite cependant l'attention, parce qu'il y cite beaucoup de troubadours et qu'il a eu à sa disposition des recueils de poésies provençales aujourd'hui perdus.

(2) Voyez *Romania*, 1881, p. 324.

(3) Ce rôle de la poésie provençale en Italie a été si bien mis en lumière que la simple énonciation en est presque devenue un lieu commun pour quiconque connaît un peu l'histoire des origines de la poésie italienne. C'est donc avec une surprise extrême que nous voyons un critique historique aussi distingué que M. Marco Tabarrini, ayant à faire l'éloge funèbre du comte Galvani, prononcer, le 23 novembre 1873, devant l'Académie de la Crusca, des paroles comme celles-ci : « Ne deve dimenticarsi come il favore grande che ebbe in Italia il poetare dei provenzali si deve in gran parte alla supremazia di Carlo d'Anjou, il quale nella seconda metà del secolo XIII, vencitore degli Svevi, padrone dei reami di Napoli e di Sicilia, senatore di Roma, vicario imperiale in Toscana e fautore della lega guelfa, come falsò l'indirizzo politico e nazionale della parte guelfa, così ne falsò lo spirito letterario, promovendo l'imitazione dei poeti provenzale. » *Arch. stor. ital.*, série 3e, tome XIX, tiré à part sous le titre de : *Commemorazioni di Italiani illustri* (Firenze, 1874, p. 43).

sicilienne; c'est le nom que portait, dès l'époque de Dante, la plus ancienne poésie lyrique italienne (1), et la critique moderne a cru pouvoir le lui conserver, en faisant remarquer qu'il faut comprendre dans cette école non seulement les poètes de la cour de Frédéric II, comme le chancelier Pier delle Vigne, Frédéric II lui-même et son fils Enzo, Jacopo da Lentino, Mazzeo da Messina, etc., mais aussi les plus anciens poètes toscans, Bonagiunta Urbiciani, de Lucques; Meo Abbracciavacca, de Pistoia; Guitton d'Arezzo, etc. (2).

Cette école manque presque complètement d'originalité; on voit que la poésie italienne a à peine conscience de son existence propre; elle n'est pas sûre d'elle-même et n'ose guère sortir des sentiers battus et rebattus où l'a précédée la poésie provençale. Mais elle ne tarde pas à s'affranchir. Avec Guido Guinicelli et Guido Cavalcanti elle acquiert une individualité bien tranchée; Dante consacre définitivement l'avènement du *dolce stil nuovo* et trouve ces paroles admirables pour caractériser son génie :

> Io mi son un che, quando
> Amor mi spira, noto, ed in quel modo
> Ch'ei detta dentro, vo significando (3).

A cette époque la littérature provençale est bien morte en Italie; elle a fait place à une littérature vraiment nationale, appelée à son tour à de brillantes et plus longues destinées. Mais la mort n'est pas l'oubli, et la nouvelle génération poétique ne peut pas oublier les générations qui l'ont précédée et dont elle reste, bon gré mal gré, l'héritière. On continue donc, non plus à imiter servilement, mais à étudier et à relire les troubadours, comme on pourrait le faire pour les auteurs classiques de la littérature latine.

Dante nous fournit le plus illustre exemple que nous puissions invoquer pour caractériser la nouvelle phase par laquelle passe la littérature provençale. Nul plus que lui n'aime la langue italienne, ce *volgare illustre*, auquel il doit imprimer un sceau ineffaçable, le

(1) *De vulgari eloq.*, I, 12.

(2) Voyez, sur cette école, le travail de M. Adolf Gaspary : *Die sicilianische Dichterschule des XIII Jahrhund.*, Berlin, 1878, petit in-8° de 232 pages. On y trouvera, démontré par de nombreux exemples, le caractère de cette première littérature italienne, déjà bien vu et bien indiqué par Diez et Fauriel.

(3) *Purg.*, XXIV, 52-54; c'est à Urbiciani, un des représentants de la vieille école, que Dante adresse ces paroles.

sceau du génie. Il fulmine comme un anathème contre ces « malvagi uomini d'Italia, che commendano lo volgare altrui e lo proprio dispregiano, » contre ceux qui « fanno vile lo parlare italico e prezioso quello di Provenza (1). » Mais ces sentiments d'un patriotisme bien naturel s'allient chez lui à une admiration profonde et sincère pour les plus grands troubadours provençaux. Il suffit de rappeler le passage célèbre du purgatoire (2), où il met dans la bouche de Guido Guinicelli un si bel éloge d'Arnaut Daniel. Qu'il ait étudié le provençal au point de pouvoir l'écrire, c'est ce que montrent les vers en cette langue qu'il s'est plu à mettre dans la bouche d'Arnaut lui-même (3), et une *canzone* trilingue, en provençal, en latin et en italien, qui figure parmi ses œuvres (4). On voit, d'autre part, qu'il devait connaître à fond cette littérature par son traité latin *De vulgari eloquentia* : il y cite non seulement le nom, mais différentes poésies que nous possédons encore aujourd'hui de Peire d'Auvergne, Bertran de Born, Arnaut Daniel, Giraut de Borneil, Folquet de Marseille, Aimeric de Bellenoi et Aimeric de Péguillan (5).

A côté de Dante vient se placer, par ordre chronologique, Francesco da Barberino; il suffit pour maintenant de lui avoir assigné son rang, puisqu'il va être tout à l'heure l'objet d'une étude spéciale et approfondie.

Les rapports de la poésie de Pétrarque avec celle des troubadours ont été depuis longtemps remarqués, et on a consacré un ouvrage spécial à les examiner par le menu (6). Nous sommes loin ici de l'école sicilienne, et le *divin* Pétrarque est un autre génie que le notaire Jacopo da Lentino. On a eu le tort, peut-être, de vouloir trop prouver, et de voir des imitations directes de tel

(1) *Convito*, trattato I, cap. XI.

(2) Chant XXVI, vers 115 et suiv.

(3) *Ibid.*, vers 140-147.

(4) Bien que son attribution à Dante ait été contestée, M. Karl Witte, le célèbre *dantiste*, la croit authentique et l'a admise dans son édition sous le n° 17; elle commence par le vers :

Ai fals ris! per que traïtz avetz.

(5) Voyez, à ce sujet, dans le *Jahrb. der deutschen Dante-Gesellschaft* : 1°, tome I, p. 169-175, un article de M. Mahn où sont relevés minutieusement tous les passages de Dante où il est question des troubadours; 2°, tome II, p. 377-384, un article de M. Bartsch où l'auteur établit que Dante a dû avoir à sa disposition un manuscrit des troubadours analogue à ceux qui sont désignés par les lettres A, D et L dans le *Grundriss der prov. Literatur* du savant romaniste.

(6) Gidel, *Les troubadours et Pétrarque*, Angers, 1857.

ou tel troubadour en maints endroits où il faut voir tout au plus un écho de sentiments communs à toute lyrique amoureuse, aussi bien à la lyrique italienne antérieure qu'à la lyrique provençale (1). Mais un fait qui n'est pas contestable, c'est que Pétrarque a parfaitement connu les vies et les œuvres des troubadours; il n'y en a pas de preuve plus éclatante qu'un passage célèbre du *Trionfo d'Amore* où il fait figurer quinze d'entre eux, et trouve, pour en qualifier quelques-uns, des paroles admirablement frappées, où se reflète la connaissance exacte de leur biographie (2).

Une page curieuse, et demeurée presque inconnue jusqu'ici de l'histoire de la littérature provençale en Italie, nous est fournie par un poème anonyme du milieu du quatorzième siècle, où on ne songerait guère à aller la chercher, la *Léandréide*. L'auteur de ce poème italien, consacré aux amours de Héro et de Léandre, évoque à un certain endroit l'ombre de Dante, qui, pour l'encourager dans son entreprise, lui fait passer en revue le long défilé des poètes latins, italiens et provençaux qui ont laissé un nom à la postérité. Le groupe provençal a à sa tête Arnaut de Mareuil, à qui Dante cède la parole, et qui énumère longuement, dans sa langue maternelle, tous les poètes qui l'entourent et qui ont comme lui chanté en langue d'oc. Ce curieux épisode forme le chant VIII du livre II de la *Léandréide*; on y reconnaît sans peine une imitation et un développement des vers du *Purgatoire* (XXVI, 140-147), auxquels j'ai fait allusion plus haut. Mais ce que notre auteur anonyme possède en propre, c'est une remarquable connaissance de la littérature provençale, des noms et des œuvres des troubadours. Le nombre des troubadours qu'il cite s'élève à près de cinquante, et les quelques vers qu'il consacre à certains d'entre eux prouvent qu'il avait étudié attentivement leurs poésies et leur histoire (3).

(1) M. Bartoli a relevé, avec un peu d'acrimonie, cette tendance exagérée du livre de M. Gidel, dans le § 24 de son ouvrage plusieurs fois cité, chapitre intitulé : *Petrarca e i Trovatori*.

(2) Citons par exemple les vers consacrés à Folquet de Marseille, à Jaufré Rudel et à Guilhem de Cabestanh :

Folchetto ch' a Marsiglia il nome ha dato
Ed a Genova tolto, ed all' estremo
Cangiò par miglior patria habito e stato.
Giaufrè Rudel, ch' usò la vela e'l remo
A cercar la sua morte; e quel Guglielmo
Che per cantar ha 'l fior de' suoi dì scemo.

(3) Les *Memorie dell' Istituto veneto*, à l'année 1857 (tome VI, 2e partie, p. 168

Le dernier poète italien dans les œuvres duquel la littérature provençale puisse encore revendiquer un souvenir est Fazio degli Uberti, petit-fils de ce terrible Farinata degli Uberti dont parle Dante. Le *Dittamondo* est, comme on sait, une sorte de poème géographique que Fazio a cherché à enfermer dans le moule de la *Divina Commedia*. L'auteur visite les différentes parties du monde connu sous la conduite de Solin. Arrivé à Avignon, il y rencontre un pèlerin, dans la bouche duquel il place vingt-quatre vers provençaux (1). Ici encore nous retrouvons l'influence évidente des vers du *Purgatoire;* mais Fazio degli Uberti ne ressemble guère à l'auteur anonyme de la *Léandréide*. Ce qui frappe au contraire chez lui, c'est une ignorance absolue, sinon de la langue, au moins de la littérature provençale. Il parcourt tout le midi de la France, — en imagination, bien entendu, — sans songer le moins du monde aux troubadours; Marseille ne le fait pas penser à Folquet, ni Toulouse à Peire Vidal. Ce silence est d'autant plus remarquable, que Fazio n'est pas avare d'allusions quand les noms géographiques lui rappellent quelque roman chevaleresque de la littérature française. Son voyage dans la petite Bretagne et en Angleterre est rempli de souvenirs des romans de la Table-Ronde. En Bourgogne, les noms de Girart de Frette, de son neveu Clair et d'Olivier lui reviennent à l'esprit. En traversant l'Auvergne, ce n'est pas au troubadour Peire d'Auvergne qu'il songe, comme l'aurait certainement fait Dante ou Pétrarque, mais au roman franco-italien de Huon d'Auvergne (2).

C'est qu'en effet, dans le nord de l'Italie, le français, après avoir vécu longtemps côte à côte avec le provençal, l'avait complètement supplanté; le goût n'était plus à la poésie lyrique, mais aux romans de chevalerie, et le français, plus ou moins corrompu, servait exclusivement de moule à cette nouvelle matière littéraire. Dès la seconde moitié du quatorzième siècle, les œuvres des troubadours cessent d'être étudiées en Italie, et pendant un siècle et demi on les perd presque complètement de vue. Elles passent insensiblement du domaine de la littérature cou-

et suiv.), contiennent une analyse rapide de la *Léandréide*, par Cicogna, et le texte du chant 8 du livre II dressé et annoté par M. Teza. Ce texte laisse beaucoup à désirer et appelle maint éclaircissement; je souhaite que le savant provençaliste de Montpellier, M. Camille Chabaneau, à qui je dois cette précieuse indication, en donne bientôt une édition définitive.

(1) *Dittamondo*, livre IV, éd. de Milan, 1826, p. 341.

(2) Voyez, à ce dernier propos, *Romania*, 1881, p. 406.

rante dans le domaine de la curiosité, on pourrait presque d
de l'archéologie. Quand, au seizième siècle, des hommes com
Vellutello, Mario Equicola, Castelvetro et Barbieri cherchent
nouveau à attirer l'attention publique sur la littérature prove
çale, ils ont à faire œuvre d'historiens : avec eux nous entro
dans une nouvelle période, la période de l'érudition, dont l'étu
ne saurait trouver place dans notre cadre.

CHAPITRE II.

LES MANUSCRITS PROVENÇAUX EN ITALIE.

Après avoir ainsi exposé à grands traits l'histoire de la littérature provençale en Italie au moyen âge, il nous reste encore à examiner le même sujet sous un nouveau point de vue. Pour connaître aujourd'hui et étudier cette littérature oubliée pendant des siècles, nous disposons d'un certain nombre d'œuvres et de manuscrits dont M. K. Bartsch a dressé, en 1872, un catalogue à peu près complet pour l'époque (1). Dans ces œuvres, dans ces manuscrits, quelle est la part qui revient à l'Italie?

Cette part est très considérable, et il faut reconnaître que si les Italiens doivent beaucoup à la littérature provençale, celle-ci à son tour, ou du moins ceux qui veulent aujourd'hui l'étudier, doivent beaucoup aux Italiens. Si, en effet, les troubadours n'avaient pas trouvé, dans le nord de l'Italie, le brillant accueil dont nous avons parlé; si, par conséquent, la littérature provençale n'était pas sortie de midi de la France, non seulement, bien entendu, les poésies lyriques des troubadours italiens n'existeraient pas, — et il faut avouer que ce serait une perte déjà considérable, — mais bien des œuvres d'auteurs provençaux que nous avons aujourd'hui auraient malheureusement péri, et les matériaux déjà si pauvres dont nous pouvons disposer seraient encore moins abondants.

Le précieux fragment du poème d'Albéric de Besançon sur Alexandre nous a été conservé uniquement dans un manuscrit de Quinte-Curce de la *Laurenziana* de Florence (2).

(1) *Grundriss zur Geschichte der prov. Literatur*, Elberfeld, R. L. Friderichs, 1872, in-8° de 216 p.

(2) Voir, pour tous ces faits, le *Grundriss* de M. Bartsch; je ne mets en note que les renseignements qui ne peuvent pas s'y trouver.

Le célèbre manuscrit de Girart de Roussillon, de la bibliot que d'Oxford, le seul qui offre le texte complet de l'une des p remarquables compositions épiques du moyen âge, ce manus a été écrit en Italie, et on a eu récemment la preuve qu'il pro nait de la collection de manuscrits de la maison de Gonzague à Mantoue.

On sait que nous possédons, sous le nom de *Donat proen* une grammaire très précieuse du treizième siècle, que M. Gu sard a été le premier à publier (2). L'auteur se nomme Uc F dit, et bien que nous n'ayons aucun renseignement sur lui, s nom suffit à montrer qu'il n'était pas Italien. Or, non seulem ce sont les bibliothèques italiennes qui nous fournissent les se manuscrits connus de cet ouvrage, mais l'ouvrage lui-même dû être composé en Italie, sur la demande de deux seigneurs ce pays. Dans le midi de la France, on n'aurait probablement eu l'idée ni éprouvé le besoin, à pareille époque, d'un livre ce genre, qui nous rend aujourd'hui de si grands services.

Le *Blandin de Cornouaille* (3), les *Auzels cassadors* de Daude Pradas, le *Chastel d'Amor* ne sont pas des œuvres d'une imp tance capitale; nous sommes pourtant fort heureux de les avo et nous en sommes redevables à des manuscrits uniques Turin et de Rome.

Pour la poésie lyrique, on sait que les chansonniers prove çaux sont nombreux dans les bibliothèques d'Italie. M. Bartoli a raison de voir là une preuve de la faveur que cette poésie y obtenue; mais les *treize* manuscrits qu'il indique, à la suite docteur Grüzmacher, ne sont pas les seuls. M. Bartsch en en gistre quinze, et, depuis, M. Stengel en a signalé (5) deux no veaux : le ms. F. 4.776 de la *Nazionale* de Florence, et le m 2981 de la *Riccardiana* (6). Mais autre chose est de constater nombre actuel des chansonniers provençaux en Italie, aut

(1) C'est le n° 48 du catalogue publié tout récemment par la *Romania*, t. I p. 512.

(2) Récemment M. Stengel en a donné une nouvelle édition, qui est la r production diplomatique des manuscrits : *Die beiden ältesten pror. Gramma ken*, Marburg, 1878.

(3) Publié par M. P. Meyer dans la *Romania*, tome II, p. 170.

(4) *I primi due secoli*, p. 92.

(5) *Rivista di filologia romanza*, I, p. 25 et s.

(6) Ce ms. est une copie, faite en 1591, du ms. de la *Chigiana* et n'aya pas les lacunes qu'offre aujourd'hui ce dernier. Cette petite découverte M. Stengel n'en est d'ailleurs pas une, car je trouve le fait signalé en 18 dans un article de M. P. Meyer (*Rev. crit.*, 1er sem., p. 91).

chose de déterminer ceux d'entre eux qui ont été écrits en Italie et par des scribes italiens. Or, la presque totalité de ces dix-sept manuscrits se trouve dans ce dernier cas. Je ne ne vois guère, en effet, à en retrancher que le ms. F. 4.776 de la *Nazionale*, dont l'écriture et la graphie accusent incontestablement une main française, le ms. 2814 de la *Riccardiana*, en tant que la majeure partie de ce chansonnier représente le recueil, malheureusement perdu, formé par Bernart Amoros, du diocèse de Saint-Flour, et le ms. Append. XI de la *Marciana* de Venise, qui, à en juger par la graphie et le nom du scribe, R. de Capelades, semble avoir été exécuté en Catalogne.

Restent quatorze chansonniers, auxquels il faut maintenant en ajouter d'autres qui se trouvent dans différentes bibliothèques de France et d'Angleterre, mais qui n'en sont pas moins l'œuvre de copistes italiens : les deux mss. de la bibliothèque nationale de Paris, *Fr.* 12473 et 12474, qui étaient au siècle dernier au Vatican, où ils portaient les n°s 3204 et 3794; les mss. *Fr.* 1592 et 15211 de la même bibliothèque; le ms. *Douce* 269 de la Bodléienne d'Oxford; les deux manuscrits appartenant à feu sir Thomas Phillips, actuellement à Cheltenham (1). Ce qui nous porte à un total de vingt et un, c'est-à-dire à plus de la moitié de l'ensemble des manuscrits de troubadours que nous possédons aujourd'hui.

Quant aux trois manuscrits que nous avons écartés, s'ils ne doivent pas être mis sur la même ligne que les précédents, leur présence dans des bibliothèques italiennes prouve du moins qu'à des époques plus récentes, et notamment au seizième et au dix-septième siècle, on a pris plus de soin en Italie qu'en France de recueillir les épaves du naufrage de la littérature provençale. On sait que Giammaria Barbieri, de Modène, composa vers 1570 un traité fort remarquable pour le temps : *Dell'origine della poesia rimata* (2), où il parle des œuvres des troubadours provençaux en citant et reproduisant ses sources avec une exactitude scrupuleuse, qui contraste heureusement avec les impudentes supercheries de Nostredame; M. Mussafia (3) a montré qu'il avait à sa disposition des chansonniers qui ont aujourd'hui disparu.

(1) L'un a été décrit par M. Suchier dans la *Rivista di fil. romanza*, II, 49-52 et 144-172; l'autre par M. L. Constans, *Les manuscrits provençaux de Cheltenham*, Paris, 1882.

(2) Publié en 1790 à Modène par Tiraboschi.

(3) *Ueber die prov. Liederhandschriften der G. M. Barbieri*, dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Vienne, année 1874, tome LXXVI, p. 201-266.

Francesco Redi possédait encore, à la fin du dix-septième siècle, un recueil de poésies provençales où se trouvaient des pièces que l'on chercherait vainement dans les manuscrits dont nous disposons (1).

N'oublions pas enfin de citer, dans la classe des manuscrits conservés dans les bibliothèques italiennes, mais écrits ailleurs qu'en Italie : le manuscrit de la Chigiana C. V. 151, où se trouvent le poème moral connu sous le nom de *Libre de Senequa* et le célèbre mystère de sainte Agnès, dont trois éditions récentes, la dernière en héliogravure, suffisent à attester l'intérêt (2); le manuscrit de la *Marciana* CIV. 6, qui nous a seul conservé deux poèmes de Guilhem de Cerveira et de Serveri de Gerona, de même que le chansonnier provençal de la même bibliothèque est le seul qui contienne le poème de Daude de Pradas sur les quatre vertus cardinales (3); et enfin un manuscrit récemment découvert par nous à la bibliothèque de Bologne (n° 2836), qui vient enrichir la littérature provençale d'une traduction en vers de la *Chirurgie* de Roger de Parme, fort curieuse au point de vue de la métrique (4).

C'est là, comme on voit, un ensemble très considérable de matériaux dont nous sommes, d'une façon ou de l'autre, redevables à l'Italie. Bien que souvent visitées et fouillées, il est probable néanmoins que les bibliothèques publiques et privées

(1) Voyez plus loin.

(2) K. Bartsch, Berlin, 1869; A.-L. Sardou, Nice, 1877; E. Monaci, Rome, 1880. Ce ms. est, comme l'a bien noté en dernier lieu M. Monaci (éd. cit., préf., p. 8), composé de différents fragments de mss. reliés ensemble à une époque assez récente. Voici à ce sujet un document intéressant. On lit dans des notes de Suarez, évêque de Vaison (1633-1666), qui semblent se rapporter à des mss. vus en France, deux notices qui visent précisément les deux ouvrages provençaux du ms. *Chigien*, lorsqu'ils se trouvaient encore séparés : 1° *Tragœdia de S. Agnetis martyrio, versiculis rithmicis conscripta, prisca lingua Avenionensi, cum notis musicis quæ tunc erant in usu; principium et finis desiderantur. Eadem lingua conscripta sunt statuta metropolitana ecclesiæ Avenionensis, confratriæ Fusteriæ, versus Rascasii, historia S. Benedicti, inscriptio turris in mœnibus. Incertus est auctor; puto fuisse aliquem ex poetis provincialibus de quibus Nostradamus uterque...* — 2° *Gnomologia, sive hortus præceptorum moralium quæ e Salomone, Catone, Seneca collecta et rhythmicis versiculis comprehensa sunt, prisca lingua Avenionensi seu provinciali aut auscitanico idiomate ad catalanicum accedente, incerto et anonymo auctore* (*Bibl. Barberiniana*, XXXIX, 73).

(3) Ce dernier a été publié par M. A. Stickney (Florence, 1879) avec préface et notes en anglais.

(4) Voyez *Romania*, tome X, p. 63, et tome XI, p. 203.

de ce pays n'ont pas dit leur dernier mot et que l'avenir amènera encore des découvertes intéressantes. Il faut bien se convaincre, en effet, que quelque nombreux que paraissent déjà les documents littéraires en provençal qui nous sont parvenus, ils ne composent qu'une faible partie de ce qui a dû exister (1), et que la pauvreté apparente de cette littérature provient surtout de causes matérielles qui, après en avoir interrompu le développement, ont fini par en effacer jusqu'au souvenir dans les pays qui l'avaient vue naître (2). Il y a donc encore à espérer des pays où, comme en Italie, cette littérature n'a jamais été complètement ignorée et où, après avoir cessé de provoquer l'enthousiasme et l'imitation des poètes et des prosateurs, elle a de bonne heure attiré l'attention des savants et excité l'intérêt des collectionneurs de manuscrits (3).

Il est enfin un autre genre de service que peut nous rendre la littérature italienne pour la connaissance de la littérature provençale : c'est de nous conserver sous une forme plus ou moins exacte des œuvres d'auteurs provençaux dont aucun manuscrit n'est parvenu jusqu'à nous. Le *Novellino* (4), les *Conti di antichi cavalieri*, par exemple, contiennent certains récits dont le fonds est certainement emprunté à des textes en langue d'oc que nous ne possédons plus. Les citations que fait

(1) Chaque découverte nouvelle nous permet de mesurer encore mieux l'étendue des pertes subies; en 1874, M. Rajna a trouvé à la *Nazionale* de Florence (*Magl.*, classe VII, 135) un fragment de 42 vers de fables provençales qui montre qu'il a existé des traductions en cette langue de l'*Ysopus* (voyez *Romania*, tome III, p. 291-4).

(2) Barbieri, qui était resté près de huit ans en France, au milieu du seizième siècle, s'exprime ainsi en parlant de la langue des troubadours : « Ma questa hoggidì si vede essere ignota non solo a gli stranieri, ma eziandio ai Provenzali medesimi, onde si conviene apprendere senza maestro per chi vuole, con l'ajuto d'altre lingue e per forza di rincontri al modo delle ziffere. Et è certo maraviglia, come sia potuta andare così in oblivione, essendo stata havuta così cara appresso gli antiqui, ed avendo avuto tanta copia di buoni scrittori in rima. » (*Dell' orig. della poesia rimata*, p. 95).

(3) On devrait, par exemple, trouver à la bibliothèque Barberine, bien que je n'y aie pas réussi, une œuvre complètement inconnue dont Suarez parle ainsi dans ses notes : *Maistre Giraut de Cavaillon rythmicos versus scripsit vernaculo provincialium sermone instar pareneseos ad episcopos, abbates, etc., quos carpit, anno* 1282, *die* 12 *septembris; eruti sunt a me ex chartis abbatiæ S. Andreæ secus Avenionem et Cosmo de Bardis, prolegato Avenionensi, tunc traditi ut illustrissimo cardinali Barberino, legato, transmitteret* (*ubi suprà*, f° 6 r°).

(4) Voyez à ce propos un article de la *Riv. di filologia romanza* intitulé *Richard de Barbezieux et le Novellino*, par A. Thomas.

Dante, dans son *De Vulgari Eloquentia*, de plusieurs pièces de troubadours, pour curieuses qu'elles soient, n'ont pas d'importance, parce que, pour connaître ces pièces, nous avons de nombreux manuscrits, où nous les trouvons plus au long. Mais supposez que ces manuscrits aient péri, le texte de Dante prend alors une importance considérable. Or ce qui n'est pas arrivé pour Dante est arrivé pour Barberino : dans son *Reggimento*, surtout dans son commentaire des *Documenti*, il a cité beaucoup de Provençaux, et la majeure partie de ses citations est empruntée à des œuvres qui ne nous sont point parvenues et dont, sans lui, nous aurions ignoré jusqu'à l'existence. Il y a donc là pour nous une véritable révélation, et en passant en revue tout ce que messer Francesco a jugé bon de nous dire sur le sujet, nous allons entrevoir tout un côté nouveau de l'histoire littéraire de la langue d'oc.

LIVRE SECOND

La littérature provençale dans les œuvres de Francesco da Barberino

---

Recueillir dans le commentaire latin des *Documenti* et dans le *Reggimento* tous les passages où Barberino parle des troubadours, tel est l'objet de cette dernière partie de notre étude, ou plutôt tel a été le travail préliminaire qui nous a servi à l'écrire. Les matériaux que nous avons ainsi réunis sont considérables : près de cent extraits des deux ouvrages de Barberino intéressent la littérature provençale et se trouvent soumis à notre examen. Ces fragments, d'étendue et d'importance extrêmement variables, demandent, avant d'être étudiés en eux-mêmes, à être classés méthodiquement. Les uns sont de simples citations de poésies que nous retrouvons plus complètement ailleurs; les autres nous rapportent sur tel troubadour connu une anecdote complètement ignorée jusqu'ici, ou font allusion à des œuvres que nous ne voyons pas figurer parmi celles de ce troubadour qui nous sont parvenues; d'autres enfin nous révèlent des œuvres et des auteurs absolument inconnus.

Les fragments de Barberino rentrent donc dans trois séries distinctes, et leur intérêt est plus ou moins considérable selon qu'ils peuvent être classés dans l'une ou dans l'autre. Ces trois séries pourraient porter les rubriques suivantes : 1° faits et personnages connus; 2° faits inconnus relatifs à des personnages connus; 3° faits et personnages inconnus. Si toutefois on cherche à répartir entre ces trois séries les différents faits que nous a transmis Barberino, on se convaincra qu'il est souvent difficile de se prononcer entre la première et la seconde. Notre auteur ne cite qu'une fois Arnaut de Mareuil, et malheureusement le passage du commentaire où est faite cette citation est mutilé; comment

savoir si la phrase à laquelle fait allusion Barberino se retrouve bien dans les nombreuses poésies d'Arnaut de Mareuil que nous ont conservées les chansonniers provençaux, ou si elle était empruntée à une source aujourd'hui perdue?

Nous lisons dans le Commentaire ce vers provençal :

Qar qi per faillir faill, non es onors ne prous,

qui est attribué à Guiraut de Borneil, et que nous n'avons pas été assez heureux pour retrouver. Oserons-nous affirmer cependant que ce vers ne figure pas dans les quatre-vingt-une pièces de ce troubadour, enregistrées par M. Bartsch, et dont plusieurs sont encore inédites? Ce serait trop présumer de la sûreté de nos recherches. Cette considérationu, applicable à beaucoup d'autres cas, nous a engagé à n'adopter que deux divisions : 1° *Auteurs connus*; 2° *Œuvres et auteurs inconnus*.

CHAPITRE PREMIER.

AUTEURS PROVENÇAUX CITÉS PAR BARBERINO ET CONNUS PAR D'AUTRES MONUMENTS.

Voici, par ordre alphabétique, la liste complète des citations qui peuvent rentrer dans cette série (1) :

1. AIMERIC de PÉGUILLAN. *Commentaire*, f° 35c.
2. ARNAUT CATALA. *Ibid.*, f° 11b.
3. ARNAUT DE MAREUIL. *Ibid.*, f° 84c.
4. AZEMAR DE ROCAFICA. *Ibid.*, f° 35b.
5. BERTRAN DE BORN. *Ibid.*, f° 7d.
6. LA COMTESSE DE DIE. *Ibid.*, f°s 11b, 35d, 52b, 68d; *Reggimento*, p. 169, 247.
7. FOLQUET DE MARSEILLE. *Comm.*, f°s 8d, 39b, 63b, 86b.
8. GAUCELM FAIDIT. *Ibid.*, f° 35e.
9. GUILHEM ADEMAR. *Ibid.*, f°s 9b, 14c, 35b.
10. GUILHEM DE BERGUEDAN. *Comm.*, f°s 7d, 8d, 9d, 12a.
11. GUILHEM MAGRET. *Ibid.*, f° 11b.
12. GUIRAUT DE BORNEIL. *Ibid.*, f°s 19c, 35b, 74c.
13. JAUFRÉ RUDEL. *Ibid.*, f° 14c.

(1) L'indication du folio du *Commentaire* permet de retrouver les citations à l'*Appendice*; les citations de pages du *Reggimento* sont faites d'après l'édition Baudi di Vesme.

14. Le Moine de Montaudon. *Ibid.*, f°s 11^{d}, 35^{c}, 35^{d}, 42^{c}.
15. Peire Raimon. *Ibid.*, f°s 9^{a}, 10^{b}, 35^{b}.
16. Peire Vidal. *Ibid.*, f°s 11^{b}, 16^{a}, 91^{c}; *Regg.*, p. 171.
17. Peirol. *Comm.*, f°s 25^{a}, 71^{d}.
18. Raimon Jordan. *Ibid.*, f° 73^{c}.
19. Raimon de Miraval. *Ibid.*, f° 25^{b}.
20. Raimon Vidal. *Ibid.*, f° 84^{c}.
21. Uc Brunet. *Ibid.*, f° 35^{c}.

La liste des troubadours connus cités par Barberino est, on le voit, considérable, et les œuvres réunies de Dante et de Pétrarque ne nous en fourniraient pas une pareille. J'ai indiqué plus haut quels étaient les auteurs provençaux dont parle Dante, soit dans le *De vulgari eloquentia*, soit dans la *Commedia* : ils sont au nombre de sept, et trois d'entre eux, Aimeric de Belenoi, Peire d'Auvergne et Arnaut Daniel, ne figurent pas dans la liste de Barberino. Pétrarque, de son côté, mentionne quinze troubadours dans le célèbre passage du *Trionfo d'Amore*, auquel j'ai déjà fait allusion : Arnaut Daniel, Arnaut de Marcuil, Peire Rogier, Peire Vidal, Peire d'Auvergne, Guiraut de Borneil, Raimbaut d'Orange, Raimbaut de Vaqueiras, Folquet de Marseille, Jaufré Rudel, Guilhem de Cabestanh, Aimeric de Peguillan, Bernart de Ventadour, Uc de Saint-Circ et Gaucelm Faidit. De la liste de Dante deux auteurs seulement, Bertran de Born et Aimeric de Belenoi, manquent à la liste de Pétrarque : le total se réduit donc à dix-sept noms, tandis que Barberino à lui seul nous en fournit vingt et un.

Les quinze troubadours qui figurent dans le *Trionfo d'Amore* n'y ont pas été appelés au hasard : Pétrarque les a choisis en connaissance de cause, comme les plus célèbres à ses yeux entre tous leurs confrères; à ce point de vue ce passage du chantre de Laure est précieux : c'est une histoire sommaire de la lyrique provençale écrite par le plus grand lyrique italien. Rien de pareil chez Barberino : la liste que nous empruntons à ses œuvres est tirée de vingt passages différents, et ces vingt et un noms sont le produit d'un groupement artificiel. Pour Barberino d'ailleurs les préoccupations purement littéraires sont bien peu de chose : ce ne sont pas des phrases harmonieuses qu'il demande aux troubadours, ce sont des pensées qui correspondent aux siennes et qui puissent lui servir au besoin de justification; leurs œuvres sont pour lui comme les œuvres des Pères pour les prédicateurs; c'est un arsenal dans lequel il puise des armes appropriées aux besoins du moment. Il n'y a donc pas à conclure de l'absence de tel ou

tel troubadour que Barberino ou ne l'a pas lu ou, l'ayant lu, ne l'a pas goûté, mais qu'il n'a pas eu besoin de lui. Tel est le cas pour Arnaut Daniel, par exemple, que Dante et Pétrarque placent à un rang si élevé, et que l'on pourrait s'étonner de ne pas voir cité une seule fois par Barberino; tel est le cas aussi pour Bernart de Ventadour (1).

Sans perdre de vue ce fait essentiel, nous pouvons cependant tirer de l'ensemble des noms cités par Barberino quelques conclusions intéressantes. Nous voyons par cette liste quels étaient les troubadours dont les œuvres lui étaient le plus familières, et il faut avouer que si tous les noms célèbres n'y figurent pas, presque tous ceux qui y figurent sont célèbres. Cette célébrité se reflète aujourd'hui pour nous dans les manuscrits : plus une pièce est reproduite fréquemment, plus nous sommes autorisés à affirmer qu'elle a été appréciée et répandue. Telle chanson de Uc Brunet à laquelle fait allusion Barberino nous a été conservée dans dix-sept manuscrits; telle autre de Gaucelm Faidit se lit en dix-neuf recueils différents; il en est même une de Folquet de Marseille qui n'a pas été copiée moins de vingt et une fois pendant le moyen âge.

Trois poètes cependant sont beaucoup moins favorisés que les autres à ce point de vue, et il est presque surprenant de les voir cités par Barberino. Ce sont : Arnaut Catala, Azemar de Rocafica et Raimon Vidal. Nous n'avons que cinq pièces du premier (2), et chacune d'elles figure au plus dans deux chansonniers : mais deux de ces chansonniers ont été exécutés en Italie, ce qui explique jusqu'à un certain point que ce poète ne soit pas demeuré inconnu à Barberino. Il en est de même d'Azemar de Rocafica : l'une des trois uniques chansons que nous possédions de lui se trouve dans un recueil d'origine italienne. Quant à Raimon Vidal, plus connu comme grammairien et comme auteur de nouvelles en vers que comme poète lyrique, si nous n'avons que deux chansons de lui qui se trouvent à l'état isolé, dans un seul manuscrit, d'origine française, il faut remarquer qu'une au moins de ses nouvelles a été répandue en Italie, puisqu'elle se lit dans le ms. 3206 de la Bibliothèque Vaticane.

(1) Bernart de Ventadour est d'ailleurs nommé par Barberino au début du *Commentaire* (f° 9d); mais dans la suite aucun passage de ses œuvres n'est cité.

(2) M. Bartsch (*Grundriss*, p. 105, n° 27) enregistre six pièces de cet auteur ; mais la pièce à laquelle il donne le n° 5 n'est en réalité qu'un fragment de la pièce n° 2.

On peut s'étonner de voir que Barberino ne cite aucun de ses compatriotes; ils sont nombreux cependant les Italiens qui, comme Sordello et Lanfranco Cigala, ont écrit en provençal et ont pris rang parmi les troubadours. Quand Barberino composait son commentaire, on ne chantait plus en provençal autour de lui; Sordello et Cigala appartenaient à une race disparue depuis assez longtemps, et il semble que le temps eût dû les placer sur le même rang que les troubadours de la France méridionale. Quelques-unes de leurs productions les plus remarquables n'ont-elles pas été recueillies dans des chansonniers écrits en deçà des Alpes, et ne semblent-elles pas avoir conquis le droit de cité dans la littérature provençale? Quoi qu'il en soit de ces considérations, il est certain qu'on ne voit aucun troubadour italien mentionné ni par Dante, ni par Barberino, ni par Pétrarque (1) : est-ce un pur effet du hasard? Je ne le crois pas. L'admiration sincère d'un Dante pour la lyrique provençale s'adressait avant tout aux poètes du douzième siècle, Bernart de Ventadour, Arnaut Daniel, Bertran de Born et quelques autres, dont le temps avait consacré la gloire; c'étaient là pour lui les classiques. Les Italiens appartiennent à une génération postérieure; c'étaient des disciples qui ne méritaient guère d'être étudiés quand on avait les œuvres des maîtres. Barberino, de son côté, moins accessible peut-être à ces considérations purement littéraires, a dû être influencé par des raisons analogues : les exemples qu'il se plaît à emprunter aux œuvres des troubadours auraient eu moins d'autorité s'il ne s'était borné aux auteurs de nationalité provençale.

Il faut remarquer encore que les auteurs cités par Barberino appartiennent tous au douzième ou au commencement du treizième siècles, c'est-à-dire à l'époque la plus brillante de la littérature provençale. C'est en effet pendant cette période que les poésies des troubadours arrivèrent en Italie, et pendant cette période seulement. Le maigre courant littéraire qui arrosa encore le midi de la France dans la seconde moitié du treizième siècle et même dans les premières années du quatorzième, n'était pas de force à franchir les Alpes : ni Giraut Riquier, ni Serveri de Gerona,

(1) Ce n'est pas comme troubadour que Sordello figure dans un passage célèbre de la *Divina Commedia* (*Purg.*, chants VI et VII); Dante parle encore de lui dans le *De vulg. eloq.*, mais il feint d'ignorer qu'il ait écrit en provençal et semble parler de compositions italiennes qui ne nous sont pas parvenues; le texte est d'ailleurs fort obscur (Voyez à ce sujet D'Ovidio, *Saggi critici*, Napoli, 1879, p. 400 et s.).

ni aucun de ceux qu'on a appelés les derniers troubadours de la Provence ne sortirent par leurs poésies du cercle étroit de leurs relations personnelles. Les Italiens les ont ignorés : ils n'ont connu la littérature provençale qu'au moment où elle était dans tout l'éclat de sa jeunesse, et ils ont pu la croire toujours jeune, puisqu'ils n'ont pas été témoins de sa précoce décrépitude et de sa longue agonie.

Il est temps, après ces observations générales, de creuser un peu plus le sujet, et de voir en quoi le témoignage de Barberino, pour les différents poètes qu'il mentionne, vient enrichir la somme des connaissances que nous possédons aujourd'hui sur ces auteurs. Il s'en faut que ce témoignage ait pour tous la même valeur et le même intérêt. Il peut être curieux de constater que Barberino cite les premiers vers d'une chanson de Folquet de Marseille :

Per Deu, Amors, be sabetz veramen;

mais vraiment, lorsque cette chanson nous a été transmise entièrement par vingt et un manuscrits provençaux, avions-nous grand besoin du témoignage de ser Francesco pour pouvoir affirmer que cette composition de Folquet avait été très répandue et très goûtée? Écartons donc tous les cas insignifiants, tous les noms au sujet desquels notre auteur ne nous fournit rien de nouveau (2). Il nous reste à soumettre à une critique attentive ce qu'il nous rapporte des huit poètes suivants : le moine de Montaudon, Guilhem Azemar, Guilhem de Berguedan, Peire Vidal, Peirol, Raimon Jordan, Raimon de Miraval et la comtesse de Die.

LE MOINE DE MONTAUDON.

C'est un personnage bien connu que le moine de Montaudon (3). Né à Vic-sur-Cère (Cantal), d'une famille noble dont on ignore le nom, il devint moine à l'abbaye d'Aurillac et se vit confier l'administration du prieuré de Montaudon. Son talent poétique

(1) Voyez P. Meyer, *Les derniers troubadours de la Provence*, Paris, 1870.

(2) On trouvera à l'Appendice des notes que réclament les citations de Barberino relativement aux troubadours que nous négligeons ici.

(3) Voyez sa biographie provençale, publiée plusieurs fois, dans Raynouard, *Choix*, V, p. 263; cf. *Hist. litt.*, XVII, 565, et Diez, *Leben und Werke d. Troub.*, p. 333.

le fit bien venir de tous les seigneurs de la contrée, et les présents dont ils l'accablèrent profitèrent surtout à son prieuré. Aussi fut-il bien et dûment autorisé par ses supérieurs à continuer à faire le troubadour. Longtemps il présida la Cour du Puy; dans la suite, il passa en Espagne, à la tête d'un autre prieuré dépendant également d'Aurillac; c'est là qu'il mourut, aussi honoré des rois et des barons de l'Espagne qu'il l'avait été des seigneurs auvergnats. Les manuscrits nous ont transmis dix-sept pièces lyriques de sa composition.

Barberino cite de lui cette pensée, qui ne figure pas dans le recueil de ses œuvres aujourd'hui connues :

» Si je te suis, Amour, c'est pour que tu me sois un frein contre les vices et un sentier charmant vers les vertus, et non parce que j'espère, grâce à toi, arriver à la gloire (1). »

On chercherait vainement aussi, parmi ces dix-sept poésies, les vers que Barberino pouvait avoir sous les yeux lorsqu'il écrit un peu plus loin :

« Le moine de Montaudon dit : Qui me prouvera qu'il est illicite d'aimer une dame comme un vrai ami? Si j'aime mon ami pour moi-même, je ne l'aime pas véritablement; si je l'aime pour lui seul, je l'aime véritablement; si je l'aime et pour lui et pour moi, je l'aime encore; mais si je l'aime pour moi et contre lui, alors je le hais. Aussi, continue-t-il, j'aimerai ma dame pour moi, afin que, dans l'espérance de lui plaire, je m'écarte du vice et m'attache à la vertu, et puisse ainsi mener une vie agréable; je l'aimerai pour elle, c'est-à-dire que j'honorerai et que j'exalterai son nom et sa réputation, et que je serai le gardien de son honneur, comme si c'était l'honneur de mon ami. Et si par hasard la fragilité humaine fait naître en moi quelque désir déréglé, je triompherai de ce désir par la force de son amour, et je crois que ce sera une plus grande preuve de vertu d'avoir des désirs et de les réprimer que de ne pas en avoir (2). »

Barberino invoque encore le témoignage du moine de Montaudon dans un troisième passage, à propos d'un détail d'étiquette qui n'avait guère besoin d'une pareille autorité : « Celui qui reçoit une marque de déférence de quelqu'un, et surtout d'un égal, est tenu de lui rendre la pareille quand l'occasion s'en présente (3). »

(1) *Comm.*, f° 35c.
(2) *Ibid.*, f° 35d.
(3) *Comm.*, f° 11d.

La première de ces citations est accompagnée d'une note importante, qui s'applique presque sûrement aux deux autres, et qui mérite d'être reproduite : « J'ai trouvé cette parole du moine de Montaudon, ainsi que beaucoup d'autres très belles du même auteur, au commencement d'un livre provençal qui a pour titre : *Flores dictorum nobilium provincialium.* » Ce passage de Barberino n'avait pas échappé à son premier éditeur, mais Ubaldini a cru que l'ouvrage ainsi désigné était une composition de notre moine; il a aggravé cette première erreur en affirmant, sans aucune preuve, que ce prétendu livre du moine de Montaudon avait servi de modèle à Barberino pour ses *Fiori di Novelle*, et il a ainsi fourvoyé ceux qui ont voulu examiner après lui les rapports de l'œuvre perdue de Barberino et du recueil connu sous le nom de *Novellino* (1). M. K. Bartsch, qui a imprimé pour la première fois cet important extrait du commentaire (2), l'a sainement interprété : il est bien évident que l'œuvre intitulée *Flores dictorum nobilium provincialium* n'était pas un livre composé par le moine de Montaudon, mais un recueil où, parmi les *dicta* de provençaux célèbres, se trouvaient tout naturellement des *dicta* de cet auteur provençal.

On voudrait en savoir davantage sur ce recueil, aujourd'hui malheureusement perdu, et bien des questions se présentent d'elles-mêmes à l'esprit : la date, l'auteur, la forme, les sources. A-t-il été composé dans le midi de la France ou dans le nord de l'Italie? L'auteur, comme Ferrari de Ferrare, dont le chansonnier d'Este nous a conservé l'œuvre, s'était-il borné à extraire des chansonniers provençaux qu'il avait à sa disposition les strophes ou les vers qui lui avaient paru le plus remarquables, ou bien, utilisant différentes sources orales et écrites, avait-il composé sur le monde provençal un ouvrage analogue à celui de Valère Maxime sur le monde antique? Il serait bien inutile de s'attarder longtemps à échafauder à ce sujet des hypothèses plus ou moins solides, au lieu d'avouer que les documents dont nous disposons ne nous permettent sur aucun point d'arriver à la certitude. Il me paraît vraisemblable cependant que nous sommes en présence d'un recueil composé en Italie : le titre, du moins, semble bien appuyer cette conclusion. Les extraits qu'a tirés Barberino de cet œuvre inconnue en ce qui concerne le moine

(1) Notamment M. D'Ancona; voyez ci-dessus l'étude que nous avons consacrée aux *Fiori di Novelle*.

(2) *Jahrbuch*, XI, 43; cf. *Grundriss*, p. 63.

de Montaudon ne paraissent pas se retrouver ailleurs : il est probable qu'il n'a pas borné ses emprunts à ce seul auteur, et là doit être la source de plus d'un détail inédit qu'il nous a transmis au sujet d'autres auteurs provençaux.

Les manuscrits ne nous ont conservé du moine de Montaudon que des poésies lyriques. Barberino a connu de lui un récit sous forme de nouvelle qu'il résume ainsi (1) :

« Le moine de Montaudon rapporte qu'au temps où vivait le comte de Toulouse, un de ses chevaliers, nommé monseigneur Ugonet, fut surpris avec la femme d'un autre dans la ville de Montpellier, et conduit en présence du comte par les bourgeois. Interrogé à ce sujet, il avoua tout. Le comte lui dit alors : « Comment as-tu osé compromettre ainsi et mon honneur et le tien? » Le chevalier répondit : « Monseigneur, ce que j'ai fait, tous vos chevaliers, tous vos écuyers le font. » Le comte alors, après avoir donné des ordres pour que justice fût faite, lui dit en substance le texte de notre règle : « Un exemple coupable ne doit pas t'induire à faillir et tu ne dois pas couvrir ta faute de l'exemple d'autrui, car cet exemple t'accuse plus qu'il ne t'excuse : la vraie vertu consiste à rester bon au milieu des méchants. »

Evidemment, ce récit ne pouvait figurer dans le recueil provençal dont nous venons de parler, et auquel Barberino semble avoir emprunté les trois citations précédentes. Nous verrons que ser Francesco a connu de différents auteurs plusieurs nouvelles qui nous sont aussi inconnues que cette nouvelle du moine de Montaudon. Tous ces récits étaient probablement réunis dans un volume qui n'a pas eu la chance de parvenir jusqu'à nous.

GUILHEM ADÉMAR.

Guilhem Adémar (2), de Meyrueis en Gévaudan (3), nous a laissé une douzaine de poésies, dont six reproduites par un assez grand nombre de manuscrits. Cela ne saurait suffire pour nous persuader qu'il a joui d'une très grande célébrité, et ce n'est pas sans quelque étonnement qu'on voit Barberino, au début de son commentaire (4), citer son nom à côté de ceux, bien plus illustres,

(1) *Comm.*, f° 42c, règle XXXII.

(2) Voyez sa biographie dans Raynouard, *Choix*, V, 178 ; cf. *Hist. litt.*, XIV, 567.

(3) Ch.-l. de canton, Lozère.

(4) F° 9d.

de Bertran de Born, de Bernart de Ventadour, de Guiraut de Borneil et de Guilhem de Berguedan. L'écrivain florentin devait connaître de Guilhem Adémar des œuvres qui ne nous sont pas parvenues. C'est là, sans doute, que se trouvait ce passage qu'il rapporte ailleurs (1) :

» Veux-tu être un chevalier accompli, disait-il à un jeune homme qui lui demandait le moyen d'arriver à ce résultat, sois amoureux et tu seras parfait ; car, pour plaire à celle que tu aimeras, tu te rendras agréable et tu plairas à tous, espérant que le bruit de ton nom remplira ses oreilles. »

Nous avons d'ailleurs une preuve plus forte encore que les œuvres de Guilhem Adémar, connues de Barberino, ne nous sont pas toutes parvenues. Barberino invoque formellement son témoignage à propos de Raimon d'Anjou : or, ce dernier auteur, sur lequel nous nous étendrons longuement, n'est pas mentionné dans ce que nous connaissons de Guilhem Adémar, non plus d'ailleurs que dans aucun autre mouvement relatif à la littérature provençale.

GUILHEM DE BERGUEDAN.

Ce troubadour était un gentilhomme de la Catalogne, peu loyal pour un gentilhomme et peu galant pour un troubadour (2). Ce que nous apprend de lui sa biographie provençale (3) suffit pour rendre son nom peu recommandable à la postérité : il tua par trahison un seigneur avec qui il était en guerre, et il récompensa ceux qui voulurent bien lui donner asile après ce méfait en déshonorant leurs femmes ou leurs sœurs. Le biographe ajoute : « Il se vantait de toutes les dames qui souffraient son amour. Il lui advint de grandes aventures et de grandes désaventures d'armes et de dames. » Le récit de ces aventures dut être recueilli par quelque écrivain provençal et se répandre en Italie ; c'est de là, sans doute, que dérive l'histoire dont Guilhem de Berguedan est le héros dans le *Novellino* (4), histoire dont l'original en langue d'oc ne s'est pas conservé. C'est de là aussi que doivent provenir les citations de Barberino.

« On rapporte que Guilhem de Berguedan disait qu'on ne devait

(1) *Comm.*, f° 14e.

(2) Voyez *Hist. litt.*, XVIII, 576-579, et surtout Milà y Fontanals, *Los Trovadores en España*, p. 278.

(3) Dans Raynouard, *Choix*, V, 186.

(4) Nouvelle XXXIX.

pas se donner la peine de réfléchir aux choses insignifiantes pour pouvoir s'appliquer tout entier aux choses utiles (1). »

Ailleurs, un critique de Barberino lui reproche à deux reprises de se mettre en contradiction avec l'opinion de Berguedan. La première fois (2), il s'agit des sujets de conversation qu'on peut avoir avec les dames : Barberino interdit les sujets amoureux, Berguedan les recommande. La seconde fois (3) le désaccord se produit sur les places des convives à table : Barberino recommande de séparer les amants, Berguedan les mettait toujours à côté ou en face l'un de l'autre, à la table comme à la danse. On reconnaît dans ces deux allusions à Berguedan le caractère relâché de sa morale ; aussi Barberino fait-il bon marché de la contradiction qu'on lui reproche. Dans le premier passage il n'y répond pas directement ; dans le second, il exécute le contradicteur qu'on lui oppose, et les quelques lignes qu'il consacre à cette exécution sont un commentaire avec preuve à l'appui du passage de la biographie du troubadour que j'ai cité plus haut. « Hé quoi ! dit-il, on allègue Guilhem de Berguedan ! mais ne sait-on pas qu'il n'a jamais cherché autre chose que le déshonneur des dames ? Un jour qu'il portait un livre, quelqu'un lui demanda en public où il allait : « Chez madame une telle, dit-il, qui va me donner une guirlande et me faire jurer que je ne le révélerai à personne. »

C'est évidemment au recueil d'où Barberino a tiré cette anecdote qu'il fait allusion, lorsqu'il indique les *Illusiones domini Guillelmi de Bergadam* comme un des ouvrages où l'on peut puiser des sujets de conversation (4). *Illusiones* doit se traduire par plaisanteries, brocards.

PEIRE VIDAL.

Barberino cite dans leur langue originale quelques vers de Peire Vidal (5) ; ces vers appartiennent à une pièce que nous possédons en entier (6). Au contraire, la poésie à laquelle il fait allusion dans le passage suivant ne semble pas nous avoir été conservée.

(1) *Comm.*, f° 7d.
(2) *Ibid.*, f° 8d.
(3) *Ibid.*, f° 12a.
(4) *Ibid.*, f° 9d.
(5) Voyez l'excellente édition des œuvres de ce troubadour publiée en 1857, à Berlin, par M. K. Bartsch.
(6) *Comm.*, f° 91c.

I. — Peire Vidal dit en provençal : « Quelles prérogatives quelques hommes insensés cherchent-ils à s'arroger vis-à-vis de leurs femmes ? Qu'ils se regardent, et ils se verront barbus comme des boucs, noirs en grande partie comme des corbeaux, le cuir rugueux comme des buffles, poilus comme des ours, savants parce qu'ils lisent, dominateurs parce qu'ils sont plus forts ; » et il continue longtemps sur le même ton (1).

Nous ne possédons pas davantage les deux nouvelles que Barberino emprunte à Peire Vidal, la première dans le *Reggimento*, la seconde dans le commentaire des *Documenti*. On a cru quelque temps, sur la foi de Millot et même de Raynouard, que les manuscrits nous avaient conservé des nouvelles de Peire Vidal ; mais Diez d'abord, puis M. Bartsch, ont montré que les pièces qu'on lui avait attribuées n'étaient pas de lui, mais de Raimon Vidal de Besaudun (2). M. Bartsch citant à ce propos, à la suite de Diez, le passage du *Reggimento* où est rapportée une nouvelle que Barberino attribue à Peire Vidal, croit que le véritable auteur pourrait bien être non pas Peire, mais Raimon Vidal. Il n'y a aucune raison de le penser : Barberino cite ailleurs Raimon Vidal, et il n'est pas vraisemblable qu'il ait fait une pareille confusion. Voici la traduction de ces deux récits, qui viennent s'ajouter aux œuvres de Peire Vidal que nous ont transmises les chansonniers provençaux.

II. — Peire Vidal dit qu'un chevalier prudent ne doit pas accorder son amour à une dame qui écoute volontiers les louanges de sa beauté, car si l'amour de cette dame s'acquiert facilement, il se perd de même ; et il en cite un exemple. Une dame jeune, ni belle ni laide, passait par la ville d'Orange (3). Des chevaliers qui étaient là, et qui n'avaient rien de mieux à faire, commencèrent à la suivre, à passer devant elle, et à dire de façon qu'elle pût entendre : « Mon Dieu, préservez-la de tout malheur ! Comme elle est charmante, comme elle est gracieuse, comme elle est séduisante, comme elle est bien faite ! quels cheveux adorables, quels yeux langoureux, quelle démarche honnête ! comme elle marche bien, comme elle salue gracieusement, comme sa guirlande se tient bien, comme sa ceinture est bien placée ! quels petits pieds délicats, quelle belle prestance, quelle main faite pour les baisers ! Avez-vous jamais vu une jeune personne aussi

(1) *Comm.*, f° 11b.
(2) *Peire Vidal's Lieder*, p. xciv-xcv.
(3) L'édition porte *Uninga*, comme le manuscrit ; il fallait corriger *Oringa*.

accomplie? » Et ils continuaient sur ce ton, et ils demandaient à tout le monde : « Quelle est cette jeune personne? » Ils l'accompagnèrent ainsi jusque chez elle, si bien qu'à peine rentrée, elle se mit à se mirer et à se parer, s'imaginant être aussi belle, sinon plus, qu'on le lui avait dit. Dès lors on la vit sans cesse aux fenêtres, dans les églises, dans les rues; nos jeunes gens s'apercevant de sa folie, se mirent à la suivre et le dirent à leurs amis qui le dirent à d'autres; bientôt par amour de la plaisanterie elle fut plus suivie que ne l'était par plaisir la plus belle femme d'Orange, et tandis qu'elle passait auparavant pour une jeune personne réservée et honnête, on ne l'appelait plus que la folle. Quelques gens de bien prévinrent le père; il le lui dit, mais sans résultat. Le mari s'en aperçut et lui fit des remontrances; elle n'en tint compte, disant que la jalousie seule le faisait parler et que c'était lui qui avait poussé son père à lui faire des observations. La chose alla si loin qu'un jour qu'elle passait devant le palais de Guillaume d'Orange, les enfants se mirent à lui jeter des pierres comme à une folle; elle s'enfuit dans le voisinage, où elle fut lapidée et mourut (1). »

III. — Peire Vidal raconte qu'un jour le frère du duc de Bourgogne, revenant de France, vit sa belle-sœur accourir au devant de lui, et qu'il l'embrassa avec tant d'effusion en la pressant sur sa poitrine, que le duc, en le voyant, conçut immédiatement des soupçons contre lui et contre sa femme. Le soir il dit à celle-ci : « Que signifient de pareilles manières? » Elle lui répondit : « C'est par amour pour vous que votre frère a agi ainsi, et moi, en le laissant faire, je ne crois pas avoir mal fait. » — « Au contraire, vous avez très mal fait de ne pas lui adresser en face des reproches sévères. » — « Je crois que ce n'eût guère été convenable. » La conversation en resta là, mais, quelques jours après, le duc invita son frère, le plaça à côté de sa femme et leur versa secrètement du poison à tous les deux : trois jours après ils étaient morts (2).

PEIROL, MIRAVAL, RAIMON JORDAN.

Barberino emprunte à « Perroil provincialis » quelques vers qui se retrouvent bien aujourd'hui dans une des chansons de Peirol (3). Lorsqu'ailleurs il parle de « Em Perol », il est à croire

(1) *Reggimento*, ed. di Vesme, p. 171-172.
(2) *Comm.*, f° 16ᵃ.
(3) *Ibid.*, f° 71ᵈ.

que c'est le même troubadour qu'il a en vue; mais ce second emprunt paraît provenir d'une nouvelle aujourd'hui perdue. « Imitez, dit Barberino aux jeunes écuyers, imitez la conduite d'Ongaré *(Hungarenum)* dont parle « Em Perol », l'écrivain provençal : lorsqu'il entra au service de la comtesse de Savoie, il l'emportait sur tous les autres serviteurs, sauf qu'il se laissait trop facilement vaincre par le sommeil. Ne voulant pas que ce défaut lui fît perdre toutes ses qualités, il s'appliqua à manger très peu, à ne pas boire de vin, à s'abstenir en un mot de tout ce qui incite au sommeil, et bientôt, à force de persévérance, il se refit comme une seconde nature, et devint le plus vigilant de tous (1). »

C'est également une nouvelle que Barberino attribue à Miraval la seule fois qu'il cite cet écrivain provençal. Dans ce Miraval, il faut évidemment reconnaître le troubadour Raimon de Miraval, dont M. Bartsch enregistre 47 poésies. Mais toutes ces poésies appartiennent au genre lyrique, et la nouvelle à laquelle fait allusion Barberino est perdue pour nous. Cette perte est d'autant plus regrettable que Barberino déclare avoir imité ce récit dans ses *Fiori di Novelle*, et qu'il se borne, dans son commentaire, à le résumer en quelques lignes : « L'écrivain provençal Miraval rapporte que la mort cruelle que le comte de Flandre infligea à monseigneur Raimbaut, un de ses chevaliers, n'eut pas d'autre cause qu'un soupir que le chevalier avait laissé échapper en le servant en présence de la comtesse (2). » Ce qui pourrait encore augmenter nos regrets, c'est que le récit de Miraval paraît se rapporter à un événement assez remarquable : ce récit plus ou moins historique ne serait-il pas le noyau autour duquel s'est formée une légende qui a fini par s'attacher au nom et à la personne de Guilhem de Cabestanh (3) ?

De même que Miraval, Raimon Jordan n'est cité qu'une fois par Barberino, et comme auteur de nouvelles, genre littéraire qui n'est pas non plus représenté dans les poésies que nous avons au-

(1) *Comm.*, f° 25ᵃ.

(2) *Comm.*, f° 26ᵇ.

(3) Le récent auteur d'une thèse sur Guilhem de Cabestanh, M. Em. Beschnidt, admet que le premier biographe de Cabestanh a peut-être écrit sous l'influence de quelques vers de Miraval, où il est fait mention de la triste aventure d'un amant indiscret, surpris et tué par le mari (Voyez un art. de M. Canello, dans *Giorn. di filologia rom.*, II, 75). Ce n'est qu'une conjecture, et, d'autre part, les vers cités par M. Beschnidt ne sont pas le récit auquel fait allusion Barberino. Il y a cependant là une coïncidence partielle assez curieuse.

jourd'hui sous son nom. Plus heureux que pour le récit précédent, nous retrouvons dans le *commentaire* un texte développé qui doit être une traduction presque littérale d'une nouvelle, jusqu'ici inconnue, de ce troubadour. Voici comment Barberino nous la transmet.

« Raimon Jordan raconte l'histoire d'une comtesse qui traversait la Bourgogne en conduisant un fou parmi les gens de sa suite. Arrivée dans un certain site, la compagnie tendit des nappes sur l'herbe et se mit à manger auprès d'une fontaine. Pendant ce temps le fou, qui s'était écarté, entra dans une maison située à une lieue de là, et, y trouvant une jeune fille, il chercha à la déshonorer. Aux cris de cette dernière, les habitants du village accoururent en grand nombre, se mirent à la poursuite du fou qui avait pris la fuite, et ne tardèrent pas à atteindre l'endroit où s'était arrêtée la comtesse. Ses gens, en voyant le malheureux qui fuyait, se levèrent et alléguèrent pour l'excuser qu'il était fou. Mais, au milieu du bruit, les villageois ne comprenaient pas et demandaient impérieusement qu'on le leur livrât. Les gens de la comtesse refusèrent ; on en vint aux armes, et comme ils étaient inférieurs en nombre ils furent tués jusqu'au dernier. La comtesse resta seule avec deux suivantes. Le frère de la jeune fille, avec l'assentiment des villageois, se préparait à la déshonorer pour assouvir sa vengeance, lorsque heureusement un seigneur du pays survint. Avec l'aide de quelques gens qu'il avait, il leur arracha la malheureuse dame et la conduisit en lieu sûr ; puis il lui donna une escorte pour se rendre jusque chez elle. Les paysans coupables de cet attentat étaient si nombreux, que leur nombre, chose horrible à dire, leur valut l'impunité (1). »

LA COMTESSE DE DIE.

Les manuscrits des troubadours nous apprennent bien peu de chose sur la comtesse de Die. Cinq de ses chansons seulement nous ont été conservées : elles ne contiennent rien qui puisse nous éclairer sur l'époque où a vécu la noble *trobairitz*, ni sur les personnes avec qui elle a été en relation. Sa biographie provençale se compose de ces simples lignes :

« La comtesse de Die était femme de monseigneur Guilhem de Poitiers, belle et bonne dame ; elle fut amoureuse de mon-

(1) *Comm.*, f° 73c.

seigneur Raimbaut d'Orange et fit de lui maints bons vers (1). »

On ne connaissait pas jusqu'à ces derniers temps de biographie provençale de Raimbaut d'Orange, dont nous possédons cependant un grand nombre de poésies. Un nouveau chansonnier, que M. L. Constans a pu récemment étudier en Angleterre, vient heureusement de combler cette lacune (2). L'auteur de la biographie se met lui-même en scène, comme contemporain des personnages dont il parle ; il nous donne des détails curieux sur les amours de Raimbaut avec Marie de Verfeuil et la comtesse d'Urgel, mais il se tait complètement sur la comtesse de Die. Il faut donc nous contenter des quelques lignes reproduites ci-dessus.

Pour courte qu'elle soit, cette biographie n'est pas sans soulever des difficultés historiques. Le Guilhem de Poitiers y mentionné est évidemment Guilhem de Poitiers, comte de Valentinois, que l'on voit figurer dans des documents authentiques de 1178 à 1187. Il eut pour femme Béatrix de Viennois, fille de Guigue IV, comte d'Albon et de Grenoble, lequel était mort en 1142 (3). Cette Béatrix serait donc la même personne que notre comtesse : M. Bartsch regarde la chose comme absolument hors de doute, puisqu'il enregistre les cinq poésies que les manuscrits attribuent à la *comtesse de Die* sous le nom de *Beatritz de Dia* (4). Mais d'où vient ce titre de comtesse de Die, que Béatrix ne tenait ni de son père, ni de son mari ? Ce n'est en effet qu'après la mort de ce dernier, en 1186, que son fils Aimar devint comte de Diois. Il y a là un point obscur que le manque de documents ne nous permet pas d'élucider.

Nostredame prétend qu'il a existé deux comtesses de Die : l'une, la mère, amante de Raimbaut d'Orange, l'autre, la fille, amante de Guilhem Adémar. C'est évidemment à la biographie telle que nous la possédons que Nostredame a emprunté le nom de Raimbaut d'Orange ; quant à Guilhem Adémar, on ne trouve aucune trace de ses relations avec une comtesse de Die, et Nostredame doit avoir inventé tout ce qu'il en raconte, à commencer par l'existence même de cette seconde comtesse de Die (5). Mais chez lui, le vrai et le faux sont si difficiles à discerner, qu'il serait

(1) Raynouard, *Choix*, V, 123.

(2) *Les manuscrits provençaux de Cheltenham* (Paris, Masonneuve, 1882, tirage à part de la *Revue des langues romanes*), p. 13-15.

(3) Voyez le P. Anselme, *Hist. gén.*, II, 186-187.

(4) *Grundriss*, p. 109.

(5) Ces inventions de Nostredame ont été reproduites sans contrôle par l'*Hist. litt.*, XV, 446-447.

imprudent d'affirmer qu'il n'a pas eu sur notre personnage plus de renseignements authentiques que nous n'en possédons aujourd'hui.

Il est certain en tout cas qu'un chansonnier provençal, aujourd'hui perdu, contenait de la comtesse de Die des œuvres qui ne nous ont pas été conservées ailleurs : je veux parler du chansonnier qui était au dix-septième siècle entre les mains de Francesco Redi (1). Le savant florentin cite différents passages des troubadours, d'après ce manuscrit, dans les notes de son *Bacco in Toscana* : on y lit ces vers de la comtesse de Die, qui ne se retrouvent plus aujourd'hui :

El seu drutz
Avinen, gai e forbitz (2).

Tout à fait nouveaux aussi sont les renseignements que donne le même manuscrit, sur les rapports poétiques de la comtesse avec un certain *Giuffrè di Tolosa*, auteur complètement ignoré de nos chansonniers provençaux actuels. Ce Giuffré, dit Redi, « appelle *sonnet* une certaine composition qui arrive à trente-six vers, faite en réponse à un autre sonnet analogue de la comtesse de Digne, ou, comme d'autres disent, de Die (3), qui elle aussi faisait des vers provençaux :

Ben aia vostre sonet,
Qe ar eu autre farai,
Mais no aus si perfet
Dir si con le darai
E de luenck en cantan
Qer mostrar el meu afan.
Dompna, eu planc e sospir, etc (4). »

Les citations de Barberino viennent considérablement aug-

(1) Voyez quelques mots de M. P. Meyer sur ce chansonnier dans *Romania*, X, 619, note 2.

(2) Edition de Florence, 1685, p. 64.

(3) Cette phrase donnerait à croire que le manuscrit de Redi portait *Digna* et non *Dia* ; cela paraît cependant assez peu vraisemblable ; tous les manuscrits actuels, comme ceux que cite Barberino, donnent *Dia*.

(4) *Ibid.*, p. 101-102. Je reproduis ce passage tel quel, sans chercher à y faire de corrections. Toutefois, la rime *sonet* = *perfet* me paraît bien extraordinaire. *Perfet* ne se trouve guère chez les troubadours; ce devrait être ou *perfeit* = perfectus, ou *perfait* (= *perfactus); en admettant même *perfet*, l'*e* final doit être ouvert et ne peut rimer avec l'*e* fermé de *sonet*.

menter nos connaissances sur la comtesse de Die, mais elles ne nous apprennent pas tout ce que nous voudrions savoir. Rien, par exemple, n'y vient dissiper les obscurités de sa biographie, et confirmer la réalité de son mariage avec Guilhem de Poitiers et de ses amours avec Raimbaut d'Orange. Un détail seulement coïncide, dans une certaine mesure, avec les extraits de Redi. Il pouvait sembler un peu surprenant de voir la comtesse de Die, en Provence, en rapport avec un certain Jaufré, de Toulouse; Barberino nous apprend que la comtesse avait voyagé, et qu'elle racontait, dans un de ses traités, une scène à laquelle elle avait assisté en passant par Toulouse (1).

Voici les passages du *Reggimento* et du commentaire des *Documenti* qui se rapportent à la comtesse de Die. Nous résumerons ensuite les observations auxquelles ils peuvent donner lieu.

I. — [La galanterie veut qu'on cède le pas aux dames], et le roi de France lui-même n'y manquerait pas vis-à-vis de la femme d'un simple chevalier. Quelle en est la raison? La comtesse de Die disait que les hommes ne faisaient que leur devoir en témoignant de la déférence aux dames, car elles étaient plus nobles qu'eux. — Comment cela? demanda Bertran. — Parce que, reprit-elle, l'homme a été créé et formé d'un vil limon terrestre; la femme, au contraire, d'une côte humaine qui avait déjà été purifiée et ennoblie par l'œuvre de Dieu, et elle le montrait par la comparaison des mains de l'un et de l'autre sexe. En outre, ajoutait-elle, l'homme, comme un mercenaire qui doit être au service de la femme, a été créé fort et robuste; la femme, au contraire, née pour dominer et pour se livrer aux seules occupations nobles et agréables, a été créée délicate et belle, et Dieu ne s'est préoccupé de lui donner que ce qui pouvait servir à l'embellir : aussi les femmes n'ont qu'à rester assises pendant que les hommes font la guerre et se livrent au travail. Elle alléguait encore d'autres raisons dont il a été parlé plus haut (2).

II. — Monseigneur Philippe l'Anglais demandait à madame Lisa (3) : « Pourquoi aimez-vous tant de chevaliers, pourquoi donnez-vous des guirlandes à tant de jeunes gens? » Elle lui répondit : « Je les aime tous comme je pourrais en aimer un seul, et j'en aime un seul en m'aimant davantage moi-même. » Et lui : « A

(1) *Reggimento*, p. 247; voyez plus loin, extrait n° VI.

(2) *Comm.*, f° 11b.

(3) Cette dame Lisa, d'ailleurs inconnue, est encore citée par Barberino dans le *Reggimento*, sous le nom de *Lisa de Londres* (p. 169).

quoi bon alors m'enfoncer tant de poignards dans le cœur? Que puis-je, moi aussi, espérer de votre faveur? » — « Si vous aimez, espérez d'être aimé; sinon, soyez sûr d'un châtiment. » Il répliqua : « J'aime. » — « Alors vous avez votre récompense, puisque vous avez compris que j'aimais honnêtement : je vous aime à condition que vous m'aimiez de même de votre côté. » La comtesse de Die s'exprime ainsi sur le même sujet : « Toute dame, voire la plus honnête du monde, peut aimer, si elle aime. » Je crois, du moins, que tel est le sens de ses paroles, car elles ne sauraient en avoir un autre (1).

III. — La comtesse de Die avait, auprès d'elle, un chevalier qui ne songeait qu'à deux choses : la toilette, dont il se préoccupait plus qu'une femme, et le libertinage. La comtesse, qui avait alors renoncé aux plaisirs du monde et qui s'était donnée tout entière à Dieu, le rencontra un matin près de son appartement en train de se parer, et elle lui dit ces paroles : « Toi qui te laves le corps avec tant de soin pour lui conserver sa propreté, comment peux-tu rester enveloppé ainsi dans l'ordure du péché? Dieu même dût-il te le pardonner et les hommes ne pas t'en mépriser, ne devrais-tu pas, par amour d'une vie sans tache, tenir aussi ton âme nette et pure? » « Considérant la justesse de ces paroles, le chevalier s'appliqua dès lors à se corriger, et je l'ai vu depuis merveilleusement rangé (2).

IV. — On demandait à la comtesse de Die quelle était la meilleure règle, brève et claire, qu'on pût donner aux chevaliers pour faire la guerre. « De quelle guerre voulez-vous parler? » dit-elle; et celui qui avait posé la question lui demanda alors : « Combien donc y a-t-il de guerres? » — « Deux. » — « Et lesquelles? » — « La guerre en armes et la guerre en paroles; dans la guerre en armes il faut, en outre, distinguer la guerre à mort de celle où l'on ne cherche qu'à faire preuve de vaillance, et dans la guerre en paroles, les cas où l'on veut simplement se distraire, de ceux où l'on a le désir de convaincre. Pour la guerre à mort je ne puis vous donner qu'une règle : la vie doit passer avant la courtoisie. Pour la guerre dont le seul but est de se distinguer, voici une autre règle : aimez une dame, et montrez-vous vaillant pour l'amour d'elle bien plus que par le désir d'être au premier rang. Voici une troisième règle pour la guerre en paroles lorsque ce n'est qu'un simple passe-temps : faites-en sorte d'être plutôt

(1) *Comm.*, f° 35ᵃ.
(2) *Comm.*, f° 52ᵇ.

vaincu que vainqueur. Si, au contraire, vous tenez à convaincre, il faut distinguer : êtes-vous en colère ainsi que votre adversaire, si vous êtes dans le vrai, soutenez votre cause clairement et brièvement, jusqu'à ce que vous ayez convaincu l'assistance, et parlez alors d'autre chose avec les autres; si, au contraire, vous avez tort et qu'il en coûte à votre amour-propre de l'avouer, après un peu de résistance pour la forme, cédez devant la colère de votre adversaire. Si, étant en colère, vous avez affaire à un homme calme, tachez de vous contenir et de recouvrer peu à peu toute votre raison. Mais le calme peut être de votre côté et la colère de l'autre : alors, ou votre partenaire est votre ami, et dans ce cas il faut attendre; ou il ne l'est pas, et après avoir exposé votre opinion d'une voix calme, il faut lui céder à cause de sa colère. S'il vous poursuit encore, mettez-vous à parler d'autre chose avec vos voisins pour montrer (à moins toutefois que ce ne soit votre supérieur) combien vous faites peu de cas de ses paroles. Vis-à-vis de vos supérieurs (et dans cette classe vous placerez toutes les dames), voici la règle que je vous donne : cédez devant la colère, défendez-vous devant le calme, mais cherchez toujours à être vaincu et non vainqueur. C'est ainsi, en effet, que les jeunes gens gagnent les bonnes grâces des cruelles et qu'ils calment la fureur des hommes violents. Voilà, en peu de mots, le résumé de ce que la comtesse de Die expose longuement dans ses traités (1).

V. — Longtemps monseigneur Hugolin avait fait des prouesses et des courtoisies en l'honneur d'une sienne dame, si bien que plusieurs fois elle avait promis de lui donner une guirlande. Se trouvant un jour à la chasse avec elle au milieu de beaucoup d'autres dames et de chevaliers, il lui dit : « Eh bien, madame, quand aurai-je enfin cette guirlande que vous m'avez promise tant de fois ? » — « Jamais », dit la dame; et elle se défendit de la lui avoir promise. Alors monseigneur Hugolin, arrachant les insignes qu'il portait, les jeta dans le fleuve sur les rives duquel ils chevauchaient : « Voilà, fit-il; je me dépouille ainsi de votre amour. » — « Enchantée », répliqua la dame. On raconta le fait à la comtesse de Die (2), qui fit appeler monseigneur Hugolin et le blâma de sa conduite. Lui se lamentait en disant : « Il n'y a

(1) *Comm.*, f° 68[d].

(2) Le ms. et l'édition portent *la contessa d'Erdia*; mais la correction est évidente. Elle a d'ailleurs déjà été indiquée par le comte Galvani (*Propugnatore*, t. IV, parte I[a], p. 35).

chevalier en Provence qui ne sache qu'elle m'avait promis cette guirlande. » — « Et de qui? » fit la comtesse. « De moi », répondit Hugolin. La comtesse lui parla alors en ces termes : « Vous venez de prononcer vous-même votre condamnation, car si elle vous avait fait cette promesse, personne ne devait le savoir, et vous ne deviez ni le lui rappeler ainsi en public, ni renoncer aussi grossièrement à son amour. Mais voilà ; vous êtes comme la plupart des chevaliers de Provence : s'ils ont une dame qui soit belle et d'un rang élevé, ils s'en vantent à tort et à travers et ils aiment à faire croire qu'ils sont aimés plus qu'ils n'aiment eux-mêmes. Si vous en recevez quelque gage, vous le montrez par tout le monde. Si au contraire votre dame ne l'emporte ni par la beauté ni par le rang, et qu'on vous dise : comment et à qui avez-vous donc donné votre cœur? Vous racontez qu'on vous a fait tant d'avances, tant de prières que vous n'avez pu résister. Aussi, aucune dame ne peut-elle avoir confiance en vous. Il faut vous rabattre alors sur les femmes de chambre, et vous vous vengez des dames en cherchant à les déshonorer : vous achetez aux marchands des guirlandes, des voiles, des ceintures, et vous faites croire que ces objets vous viennent des dames. Croyez-vous, messire Hugolin, que cette dame soit de celles qui, pour rehausser votre honneur, consentiraient à perdre le leur ? » Le pauvre chevalier fut si honteux de ce sermon, qu'il jura de ne plus aimer quelque dame que ce fût ; sans autrement répondre, il quitta le pays et l'on ne sut jamais plus de ses nouvelles (1).

VI. — La comtesse de Die passait par Toulouse et les environs, et, comme elle le raconte dans un de ses traités, elle arriva au manoir d'un riche bourgeois qui s'appelait Gautier del Plan : elle y dîna et y passa la nuit. Gautier avait avec lui ses deux filles, qui étaient mariées à Montpellier : l'une avait eu quatre maris et l'autre cinq. En parlant de choses et d'autres, il apprit ce fait à la comtesse, qui, au bout d'un moment, demanda à la femme aux quatre maris : « Et comment vous êtes-vous trouvée avec chacun d'eux? » — « Madame, répondit-elle, toujours de mal en pis. » — « Et vous ? » demanda-t-elle à l'autre. — « Toujours de mieux en mieux. » La première reprit alors : « Le premier avait toutes les qualités : riche, généreux, doux et tendre. Le second était avare et craignait toujours que le pain ne vînt à lui manquer. Le troisième était orgueilleux et dédaigneux et ne trouvait personne qui fût digne de lui. Le quatrième était jaloux et soupçonneux, comme

(1) *Reggim.*, p. 169-171.

il l'est toujours, car il vit avec moi, et jamais je n'ai été heureuse un seul jour avec lui. » La seconde parla à son tour et dit : « Le premier était rustre et grossier. Dieu l'a récompensé, car il me l'a tué au bout de trois mois. Le second n'était jamais à la maison et ne pouvait rester un mois au même endroit ; dans toute une année j'ai passé quatre jours avec lui : il est mort sur un vaisseau qui a fait naufrage. Le troisième a mangé tout ce que je possédais : au bout de deux ans il lui a fallu gagner sa vie et il est mort pour avoir commis un vol. Le quatrième me battait brutalement : Dieu l'a puni, car un cheval emporté l'a tué et je l'ai enterré. Le cinquième est resté avec moi pendant quatre ans, puis il m'a volée et s'est sauvé en Angleterre : on me dit maintenant qu'il est mort en France. » — « Comment, dit la comtesse, vous appelez cela aller de mieux en mieux ? » — « Certes, madame, autant de mauvais, autant de morts. J'en voulais un bon, je l'ai cherché ; mais je vois maintenant qu'il n'y en a pas et je ne m'en mettrai plus en peine. » — « Voyez, dit la comtesse, quand on en trouve un bon, il faut remercier Dieu, et quand on le perd, ne pas en chercher d'autres ; et pourtant celles mêmes qui n'en ont eu que de mauvais se bercent encore de l'espoir de mieux réussir (1) ! »

Deux de ces passages de Barberino (nos IV et VI), au témoignage de notre auteur lui-même, sont extraits des œuvres de la comtesse de Die ; un autre n'est qu'une citation de quelques mots (no II) et offre évidemment le même caractère. Les nos I et V, sur la provenance desquels Barberino ne nous donne pas de renseignements précis, pourraient être empruntés à un recueil de nouvelles, puisqu'on y voit parler et agir la comtesse de Die et différents personnages. Remarquons toutefois que le no VI n'est pas autre chose qu'une nouvelle, où la comtesse elle-même a un rôle ; ce récit pourtant est un extrait de ses œuvres, *sicondo ch'ella dicie innun suo trattato*. Nous pouvons donc admettre la même provenance pour les récits I et II. On pourrait, semble-t-il, l'admettre également pour le récit III, si ce texte ne contenait à la fin une mention bien surprenante. Barberino déclare avoir vu un chevalier, sans doute fort âgé, qui, dans sa jeunesse, avait été réprimandé par la comtesse de Die : *vidi eum postea mirabiliter ordinatum*. Or, cette affirmation de notre auteur soulève contre elle une difficulté chronologique manifeste. Si la comtesse de Die est bien la fille de Guigue IV, elle doit être née vers 1140 ;

(1) *Regg.*, p. 247-249.

ses amours avec Raimbaut d'Orange, mort en 1173, s'accordent parfaitement avec cette date. L'anecdote racontée par Barberino se place dans sa vieillesse, lorsqu'elle avait depuis longtemps renoncé au monde; pour lui faire la partie aussi belle que possible, supposons que la comtesse de Die ait atteint sa quâtre-vingtième année et que ce soit précisement à cette époque, c'est-à-dire en 1220, que doive se placer notre anecdote. Le chevalier dont il est question ne pouvait avoir moins de vingt-cinq ans alors : comment Barberino, qui s'est trouvé en Provence de 1309 à 1313, pourrait-il l'avoir connu ?

J'ai montré plus haut que le seul texte qui nous apprenne que la comtesse de Die était femme de Guilhem de Poitiers et qu'elle avait aimé Raimbaut d'Orange, n'était peut-être pas d'une valeur indiscutable; mais, d'autre part, le témoignage de Barberino ne me paraît pas assez solide pour suffire à nous le faire révoquer en doute, et pour nous persuader que la comtesse de Die a vécu à une époque bien plus rapprochée du quatorzième siècle que l'on ne le pense généralement. J'admettrais donc, comme source de l'anecdote en question, une tradition orale, que Barberino n'a fait que reproduire sans être à même de la contrôler : je ne crois pas qu'il y ait lieu d'en tenir compte pour fixer une date dans la biographie de la comtesse de Die.

Rien de bien précis, en somme, au point de vue historique, ne se dégage de tout ce que nous apprend Barberino; évidemment, il n'était pas mieux renseigné que nous ne le sommes aujourd'hui sur la personne même de cette comtesse de Die, qu'il cite avec complaisance, et dont il avait lu des ouvrages qui ne nous sont pas parvenus. Quels étaient la forme, le but, le titre exact et le nombre de ces *traités* qu'il invoque à plusieurs reprises? Autant de questions auxquelles il nous est impossible de répondre, tant sont vagues les termes dont s'est servi notre auteur. On peut, cependant, au moyen de ses citations, se faire une idée générale de l'écrivain auquel elles sont empruntées, et il faut avouer qu'au travers des textes de Barberino, il nous apparaît sous un jour assez nouveau. Si, dans la réalité historique, il n'a pas existé deux comtesses de Die, nous sommes obligés de faire cette distinction au moins au point de vue psychologique : nous avons, d'une part, la comtesse de Die telle que nous pouvons la connaître dans les rares poésies que nous ont conservées, sous son nom, les chansonniers provençaux; de l'autre, la comtesse de Die telle que les citations de Barberino permettent de se la représenter. Ces deux portraits ne nous reportent pas forcément à deux originaux diffé-

rents, mais à deux périodes distinctes dans la vie de leur original commun.

Les poésies que nous possédons appartiennent à la jeunesse de la comtesse : ce sont des chants d'amour, où l'on reconnaît toutes les angoisses d'une passion violemment sentie. Dans l'une, elle se plaint de l'abandon de celui qu'elle aime, elle lui rappelle ses serments en l'assurant de la sincérité et de la constance de son amour; elle s'humilie devant l'infidèle pour le ramener à elle, et lui reproche doucement l'excès de son orgueil (1). L'autre est plus passionnée encore : ayant sans doute à se reprocher quelque excès antérieur de cruauté, elle fait amende honorable aussi complète que pourrait le souhaiter l'amant le plus exigeant; ni la pudeur féminine, ni le respect de la foi conjugale ne lui coûtent à fouler aux pieds :

Ben volria mon cavalier
Tener un ser en mos bratz nut...
Bels amics, avinens e bos,
Quoraus tenrai en mon poder?
E que jagués ab vos un ser,
E queus des un bais amoros,
Sapchatz gran talen n'auria
Queus tengués en loc del marit (2).

Ces désirs passionnés se continrent-ils toujours dans le domaine de la poésie ? nous le souhaitons pour l'honneur de l'épouse de Guilhem de Poitiers. La passion était sans doute morte depuis longtemps chez la comtesse de Die, lorsqu'elle écrivit les ouvrages cités par Barberino. Ces ouvrages paraissent avoir formé une sorte de traité de morale, où les anecdotes et les souvenirs personnels occupaient une grande place et où les règles de conduite étaient données d'une façon spirituelle et originale. Ce n'était pas d'ailleurs une morale bien austère que l'on y prêchait. Sans doute la sortie de l'écrivain contre le chevalier frivole et débauché (n° III) ne serait pas déplacée dans la *Somme* de frère Laurent ou dans tout autre traité de théologie morale du moyen-âge; mais cette anecdote, qui ne vient peut-être pas des ouvrages mêmes de la comtesse, se place dans les derniers jours de sa vie, lorsqu'elle avait complétement renoncé au monde pour se donner

(1) Chanson *A chantar m'er* (Raynouard, *Choix*, III, 22 ; Bartsch, *Chrestom. prov.*, 3e éd., col. 78-79.)
(2) Raynouard, *Choix*, II, 188.

à Dieu. Entre les chants d'amour de sa jeunesse et les pratiques austères de sa vieillesse, nous pouvons imaginer une période intermédiaire en harmonie avec la plupart des récits de Barberino. La comtesse aime cette société raffinée et aimable, à laquelle elle renoncera complétement plus tard, et où l'esprit et le cœur sont continuellement en éveil, sans que la morale ait trop à en souffrir ; elle donne des conseils spirituels aux jeunes chevaliers pour s'y faire bienvenir (n° IV); elle leur apprend à respecter l'honneur de leurs dames et surtout à ne pas manquer de tact dans ces rapports délicats (n° V) ; elle défend les privilèges de son sexe et va retrouver dans l'histoire de la création selon la Bible ses titres de noblesse (n° I); elle raille agréablement les femmes qui de mariage en mariage poursuivent un bonheur insaisissable (n° VI) ; elle ouvre enfin discrètement aux aspirations du cœur une petite porte qu'un moraliste sévère tiendrait rigoureusement fermée, par cet axiome : *Omnis domina quanto magis honesta potest amare, si amat* (n° II). Barberino nous assure que la comtesse de Die n'entend pas encourager par là les amours illicites et les manquements à la foi conjugale. Croyons-le, et avec un peu de bonne volonté nous pourrons même nous persuader que les désirs aussi passionnés que peu légitimes exprimés par elle dans ses chansons n'ont été que jeux d'esprit. Peut-être serait-ce le vrai moyen de rattacher la comtesse de Die amante de Raimbaut d'Orange à celle que nous a révélée Barberino.

CHAPITRE II

AUTEURS PROVENÇAUX INCONNUS CITÉS PAR BARBERINO.

Nous venons de voir que pour certains auteurs dont les manuscrits provençaux nous ont transmis les noms et conservé quelques œuvres, Barberino nous fournit un grand nombre de renseignements nouveaux. Les sources qu'il avait à sa disposition étaient donc plus abondantes que celles que nous possédons aujourd'hui : quoi d'étonnant par conséquent qu'il ait connu des écrivains dont le nom même n'est pas arrivé jusqu'à nous ? Cette circonstance se présente plusieurs fois, et grâce à son seul témoignage, nous pouvons enrichir la liste des auteurs provençaux des quelques noms suivants, à chacun desquels nous allons consacrer une étude attentive : le nouvelliste Raimbaut ; Raimon d'Anjou ; Hugolin de Forcalquier, son épouse Blanchemain, et leurs biographes Folquet et Aimeric.

RAIMBAUT, auteur de nouvelles.

A côté du moine de Montaudon, de Peire Vidal, de Peirol, de Miraval et de Raimon Jordan, à qui Barberino attribue des nouvelles aujourd'hui perdues, il nous faut placer un certain « *Raimbaut provincialis* », sur lequel nous ne possédons absolument aucun autre renseignement. Il est de toute évidence que ce Raimbaut inconnu ne peut être identifié ni avec Raimbaut d'Orange ni avec Raimbaut de Vaqueiras,

I' dico l'uno e l'altro Raimbaldo
Che cantâr pur Beatrice in Monferrato.

Ces deux Raimbaut étaient trop célèbres pour que Barberino ait voulu désigner l'un ou l'autre par cette expression. Il n'est

guère plus vraisemblable qu'il s'agisse de Raimbaut de Beaujeu ou de Raimbaut d'Hyères, deux poètes obcurs, de chacun desquels nous possédons une chanson. Ces quatre noms épuisent la liste des Raimbaut qui ont laissé quelque trace dans les monuments littéraires du midi de la France : ajoutons-y donc le nouveau venu, en attendant que quelque découverte imprévue vienne nous révéler son surnom.

Voici les deux anecdotes que Barberino a empruntées à Raimbaut.

I. — Raimbaut le Provençal raconte que maître Bernart d'Espagne donnait beaucoup et traitait magnifiquement et souvent dans ses différentes résidences, mais jamais il n'acceptait rien de personne, si ce n'est des marchands qu'il payait. Ce Raimbaut en ayant reçu un jour quelque faveur, voulut, le cas échéant, lui rendre la pareille ; mais l'autre refusa en disant qu'il ne se rappelait pas avoir jamais accepté quoi que ce fût de personne. Raimbaut tout étonné lui en demanda la raison : « C'est pour rester libre », dit-il. — « Mais alors ce n'est donc pas pour faire plaisir que vous rendez service ? » — « Nullement, mais pour me créer des débiteurs, et c'est pour qu'ils restent tels, que je ne veux rien accepter à mon tour. » — « Soyez sûr alors que je ne vous fournirai pas une seconde fois l'occasion de m'inscrire parmi vos débiteurs : je regrette trop de l'avoir été une fois (1). »

II. — Raimbaut le Provençal raconte que le comte de Toulouse se trouvant un jour à Montpellier et ayant une affaire difficile à régler, demanda à monseigneur Aimeric : « A qui pourrions-nous bien nous adresser, pour avoir un bon conseil ? » Celui-ci lui indiqua deux personnes accomplies de l'endroit. Un écuyer ajouta : « Que n'appelez-vous aussi monseigneur Guilhem ? » Monseigneur Aimeric demanda : « Et que sait-il donc faire ? » — « C'est un homme très riche, répliqua l'écuyer, et il n'y a personne dans ce pays qui ait d'aussi belles maisons et des possessions aussi étendues. » Le comte alors : « Ce n'est pas la maison qui fait l'homme, mais l'homme qui fait la maison. » — « Certes, ajouta monseigneur Aimeric ; aussi celui-là seul est homme de bien qui ne songe qu'à son honneur (2). »

Malgré les noms propres qui figurent dans ces deux anecdotes, il nous est impossible de les dater sûrement. Le Bernart d'Espagne mentionné dans la première n'a pas eu une notoriété assez

(1) *Comm.*, f° 18d.
(2) *Ibid.*, f° 40a.

grande pour laisser sa trace dans l'histoire; quant au comte de Toulouse qui figure si honorablement dans la seconde, aucun détail ne nous permet de savoir s'il s'agit de Raimond V, plutôt que de tout autre de ses prédécesseurs ou de ses successeurs.

Raimon d'Anjou.

Aucun auteur provençal n'est cité aussi fréquemment par Francesco da Barberino que Raimon d'Anjou; ses ouvrages paraissent avoir été nombreux, puisque nous possédons les titres de six au moins d'entre eux; et pourtant le nom même de Raimon d'Anjou est complètement inconnu à tous les manuscrits provençaux qui nous sont parvenus, aussi bien qu'à toutes les autres sources où nous pourrions chercher quelques renseignements sur la littérature provençale. C'est donc exclusivement à l'aide des différentes citations de Barberino que nous allons tenter de reconstituer la vie et les œuvres de cet écrivain.

Il importe avant tout de déterminer aussi exactement que possible l'époque à laquelle il florissait. On sait combien il est généralement difficile, même pour les troubadours dont nous possédons la biographie et des poésies plus ou moins nombreuses, et en s'aidant des allusions historiques qui peuvent s'y trouver, d'arriver à établir une chronologie rigoureuse. A plus forte raison, doit-on être embarrassé pour un auteur dont rien ne nous est parvenu directement; aussi ne faut-il pas être trop exigeant sur la précision des résultats. Voici trois faits empruntés à Barberino, qui nous fourniront des renseignements importants sur l'époque où vivait le personnage en question.

I. — « Guilhem Adémar rapporte de monseigneur Raimon d'Anjou que pendant sa vie il lui arrivait rarement, pour ne pas dire jamais, de citer ses propres paroles; mais il les rapportait souvent en les attribuant à d'autres (1). » Il résulte de cette citation que Guilhem Adémar a connu Raimon; c'était un de ses contemporains, mais plus jeune et lui ayant survécu. Or, Guilhem Adémar est un poète connu d'ailleurs, dont nous possédons la biographie et douze pièces lyriques : bien qu'ici encore nous manquions d'éléments chronologiques très précis, il est certain cependant qu'il faut placer l'existence de ce troubadour entre la fin du douzième siècle et le commencement du treizième (2). On

(1) *Comm.*, f° 14.
(2) Voyez Diez, *Leben und Werke*, p. 599.

peut donc croire, d'après cela, que la mort de Raimon d'Anjou a dû arriver vers l'an 1200.

II. — Plusieurs des anecdotes que nous avons sur Raimon d'Anjou sont empruntées à Hugolin de Forcalquier, qui avait glosé la plupart de ses œuvres. Nous montrerons plus loin, en nous occupant de cet autre écrivain, que la date de ses ouvrages doit être placée également dans le premier quart du treizième siècle, et confirme par conséquent ce que nous avons déjà induit du témoignage de Guilhem Adémar.

III. — Anecdote tirée des œuvres mêmes de Raimon (1) :

« Monseigneur Philippe *de Caris* (des Cars?) avait trois fils qui s'appelaient, l'un Raimbaut, l'autre Guilhem et le troisième Morot ; il les envoya au roi d'Angleterre pour qu'il les fît chevaliers, et celui-ci s'informa de leur caractère et de leur vie. Il y avait là un chevalier de la cour qui connaissait bien les trois jeunes gens ; il dit : « Monseigneur le roi, Raimbaut est très généreux, et il donnerait tout ce qu'il possède, si son père le lui permettait ; Guilhem est très avare, et avant de donner, il prend mille précautions ; quant à Morot, il ne donnerait pas un liard à homme vivant, s'il n'espérait en retirer un sou. » Le roi, entendant ces paroles, dit alors : « L'avarice ne consiste pas toujours à tenir la main fermée, ni la générosité à tenir la bourse ouverte, etc. (2). »

Nous n'avons aucun renseignement sur ce Philippe des Cars ni sur ses fils ; mais je ne crois pas qu'on puisse mettre en doute qu'il s'agisse de seigneurs du midi de la France. Le roi d'Angleterre ne peut donc intervenir ici que comme duc d'Aquitaine, c'est-à-dire après le mariage de Henri II avec Eléonore, fils de Guillaume X (1152), et après son avènement au trône d'Angleterre (1154). L'anecdote, par conséquent, ne saurait avoir eu lieu, et *a fortiori* avoir été racontée avant la seconde moitié du douzième siècle. Ainsi, comme limite supérieure de l'époque où a écrit Raimon d'Anjou, nous avons cette date : 1154 ; comme limite inférieure de l'époque où il est mort, le commencement du treizième siècle. En tenant compte de la longévité assez considérable qui semble lui avoir été départie (3), nous pouvons avec beaucoup de vraisemblance, et avec la chance d'une erreur *maxima* de dix ou

(1) *Comm.*, f° 42ᵈ.
(2) Règle XXXIII.
(3) Voyez plus bas, p. 135.

quinze ans, faire de 1120 et de 1200 les dates extrêmes de sa biographie.

Si nous nous demandons maintenant quelle était au juste la patrie de Raimon d'Anjou et les lieux où il a vécu, nous trouverons bien peu de renseignements dans les faits que nous a transmis Barberino. Un seul porte une date géographique, et il est curieux de voir qu'il se passe à Paris (1). « Monseigneur Raimon d'Anjou était un jour assis sur une place de Paris, quand vinrent à passer trois chevaliers : deux étaient vaillants aux armes, mais petits de taille; le troisième, grand et beau, mais dépensant presque toute sa fortune en bonne chère. Monseigneur Raimon savait cela depuis longtemps; il fit honneur aux deux premiers et ne dit rien au troisième. Ceux qui étaient là, au contraire, ignorant tout, n'avaient d'attention que pour le dernier, et quand il fut parti, ils dirent à monseigneur Raimon : « Comment n'avez-vous pas montré la moindre déférence pour un aussi beau chevalier. » — « Parce que ce n'est pas un homme, » répondit-il. Les autres demandèrent des explications et monseigneur Raimon leur dit (2) : Je ne comprends pas qu'on donne le nom d'homme à celui qui ne vit que pour son ventre; la calandre et la poule, la brute enfin, nous font profiter de ce qu'elles mangent par l'usage que nous en faisons; mais ce qu'un tel être prend est perdu pour nous comme pour lui. »

Il ne faut pas attacher grande importance à cette présence de Raimon d'Anjou à Paris; ce ne peut être évidemment dans sa vie qu'un fait accidentel. Le fait même d'avoir écrit en provençal (3), ce nom de Raimon, et les noms de ceux que nous voyons autour de lui, son neveu Raimondet, messeigneurs Uc Guilhem, Bertran, Aimeric (4), tout indique surabondamment qu'il a dû naître et vivre presque continuellement dans le midi de la France.

Pour en savoir davantage, il faut aller plus loin que Barberino, et chercher à tirer de ce qu'il nous a transmis un renseignement qu'il ne possédait pas lui-même. Ce renseignement, c'est le nom de notre auteur qui va nous le fournir. Ce nom ne laisse pas que d'être surprenant : comment à un prénom aussi purement et presque exclusivement méridional que Raimon, trouvons-nous

(1) *Comm.*, f° 41b.

(2) Règle XIV.

(3) Cette mention revient à chaque instant dans le commentaire de Barberino, f° 10d : *in lingua provinciali*; 16b : id.; 61a : *in vulgari*, etc.

(4) *Comm.*, f° 16a.

accolé un surnom emprunté à une province du nord-ouest de la France? Il y a là quelque chose d'insolite, qui nous a poussé à nous demander si dans le nom de notre auteur, *Anjou* représente bien la province dont Angers est la capitale. Aux yeux de Barberino il en est certainement ainsi : il appelle notre auteur *Raimundus de Andegavia*, en latin, et *Raimondo d'Angiò*, en italien, et ces deux mots ne peuvent désigner que la province en question, dont les noms latin et vulgaire étaient devenus familiers aux oreilles italiennes depuis que le frère de saint Louis s'était emparé du royaume de Naples. Mais il ne faut pas oublier que Barberino ne fait que traduire en latin et en italien le nom provençal qu'il avait sous les yeux; ce nom devait être presque sûrement *Raimon d'Anjo*, ou *d'Anjou*, et nous n'avons à tenir aucun compte de la forme latine *Andegavia*, qui est certainement du fait du poète florentin. Or, dans ce mot *Anjou*, je crois qu'il faut voir, non pas la province d'Anjou, *Andegavia*, comme Barberino, mais en réalité, la petite ville du Dauphiné qui porte également aujourd'hui le nom d'Anjou. Je trouve cette localité mentionnée sous cette forme vulgaire *Anjou*, dans un document contemporain de Raimon, rédigé vers 1172 (1); les textes provençaux devaient donc appeler notre auteur *Raimon d'Anjou*, et à cause précisément de la notoriété qui s'attachait alors en Italie au nom latin de la province d'Anjou, Barberino devait être fatalement amené à le latiniser sous la forme de *Raimundus de Andegavia*.

Ce n'est là, en apparence, qu'une conjecture sur la vraie patrie de Raimon d'Anjou; mais une fois cette conjecture acceptée, tous les autres renseignements que nous pouvons grouper autour de notre personnage viennent si bien s'y adapter, qu'il ne faut pas hésiter, je crois, à la considérer comme une certitude. Le seul troubadour, connu par d'autres témoignages que par celui de Barberino, que nous trouvions en rapport avec Raimon d'Anjou, est, comme je l'ai dit, Guilhem Adémar. Or, la biographie de Guilhem nous apprend qu'il était né au bourg de Meyrueis, dans le Gévaudan, province presque limitrophe du Dauphiné. Fils d'un pauvre chevalier, il fut lui-même fait chevalier par le seigneur de Meyrueis et mena d'abord la vie de grand seigneur; plus tard seulement ses ressources ne lui suffisant pas à maintenir son état,

(1) Dans les *Miracles de N.-D. de Roc-Amadour*, dont M. G. Servois a publié des extraits dans la *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, XVIII, 236 : « Viennensi pago, castrum quoddam Anjou nomine... »

il se fit jongleur et voyagea de cour en cour comme ses confrères. Il est fort probable que ses relations avec Raimon d'Anjou remontent à la première période de son existence, puisque sa jeunesse a dû coïncider avec l'âge mûr, sinon déjà la vieillesse de Raimon. Un autre fait très significatif également, c'est que les œuvres de notre auteur ont été glosées par Hugolin de Forcalquier, et ont dû, par conséquent, être surtout répandues dans la région comprise entre le Rhône et les Alpes. Remarquons d'ailleurs que ce dernier, bien que son nom semble le rattacher à la Provence plutôt qu'au Dauphiné, paraît avoir vécu plus encore sur les bords de l'Isère que sur ceux de la Durance (1). Enfin, autre circonstance digne d'être notée, sans en exagérer l'importance, une anecdote empruntée par Barberino à Raimon d'Anjou est relative au comte de Bourgogne (2), et du nord du Dauphiné à la Franche-Comté la distance est bien petite. Toutes ces raisons me font donc regarder comme démontrée l'origine dauphinoise de Raimon d'Anjou.

Raimon d'Anjou appartenait-il à la famille seigneuriale de la localité dont il portait le nom? Nous n'avons pas de documents pour l'affirmer. Mais il est certain qu'il était d'une condition sociale très élevée et qu'il vivait en grand seigneur. Barberino ne le mentionne jamais sans le qualifier de *dominus*, et il n'est pas prodigue de cette appellation honorifique vis-à-vis des troubadours; il n'y a guère que Bertran de Born et Guilhem de Berguedan, deux nobles aussi, à qui je la lui voie appliquer. Raimon d'Anjou lui-même nous apprend qu'il avait eu longtemps à son service, comme écuyer, monseigneur Landelot, qui ne voulut recevoir la chevalerie que vingt-quatre ans après être sorti de la première enfance, et qui fut pendant trente-six autres années un chevalier accompli (3). En cela monseigneur Landelot ne faisait qu'imiter son maître : pendant qu'il était à son service, rien de ce que faisait ou disait monseigneur Raimon ne lui échappait, et jamais il ne s'endormait sans avoir couché par écrit le résultat de ses observations. Le passage d'un des ouvrages de Raimon d'Anjou qui nous fournit ces détails nous montre qu'il devait être déjà d'un âge avancé lorsqu'il le composa. Il n'est pas dit que Landelot eût passé auprès de lui les vingt-quatre années de son

(1) Voyez plus loin l'anecdote émouvante où est raconté son mariage avec Blanchemain.

(2) *Comm.*, f° 46ᵃ.

(3) *Ibid.*, f° 25ᵇ.

apprentissage de la parfaite chevalerie, mais il faut bien croire qu'il vécut une dizaine d'années à ses côtés. Pour servir ainsi de modèle, Raimon devait avoir lui-même dépassé la trentaine, si bien qu'en ajoutant dix à trente et à trente-six, nous arrivons à un total de soixante-et-seize ans, âge que devait avoir notre auteur lorsqu'il écrivait ce traité et vraisemblablement la plupart des autres dont Barberino nous a révélé l'existence. Ces ouvrages, dont nous allons parler, se présentent donc à nous comme le fruit d'une longue expérience, et s'appuient de toute l'autorité d'une vie honorablement remplie.

Barberino cite, dans son commentaire, six ouvrages différents de Raimon d'Anjou. Nous allons les énumérer en leur conservant les titres latins qu'il leur donne, et nous chercherons en même temps à interpréter ces titres lorsqu'ils en auront besoin, et à nous rendre compte du contenu de ces œuvres aujourd'hui perdues.

I. *De societate fraterna.* — Si nous n'avions que le titre de cet ouvrage, il faut avouer que nous serions embarrassés pour en deviner le contenu. Heureusement Barberino lui a fait des emprunts assez considérables pour nous permettre d'en juger plus exactement. C'est de là qu'il a tiré un long passage (1) sur la façon de se conduire lorsqu'on se trouve marcher à cheval au côté d'une personne de qualité; ce sont des détails d'un intérêt trop mince pour que nous reproduisions ce texte ici. Mais il y a là des renseignements curieux sur la façon dont les traités de Raimon d'Anjou étaient composés, renseignements qui nous montrent qu'ils différaient beaucoup des passages correspondants du texte italien des *Documenti*. Raimon ne procède pas par affirmations, par axiomes, pour ainsi dire, comme le fait généralement messer Francesco. Il énonce d'abord son opinion, puis il fait intervenir différentes personnes de son entourage, son neveu Raimondet, Uc Guilhem, Aimeric, Bertran, qui énoncent la leur à tour de rôle et finissent par se ranger plus ou moins complètement à celle de l'auteur. Il y a là un procédé de composition fort curieux, dont on ne trouve pas d'exemples dans les œuvres analogues de la littérature provençale, et qui mérite d'être signalé. Est-ce une application au genre didactique de la forme un peu modifiée de la *tenson?* Est-ce, — j'ose à peine le dire, — un souvenir plus ou moins direct des compositions dialoguées de l'antiquité classique? Ce sont là autant de questions auxquelles il ne faut pas

(1) *Comm.*, f° 10[d].

songer à répondre tant que nous n'aurons pas d'autres matériaux que ceux dont nous disposons actuellement. Un autre procédé employé par Raimon d'Anjou, et dont Barberino s'est interdit l'emploi dans le texte même des *Documenti*, c'est l'anecdote. L'histoire de Philippe des Cars et de ses fils, que nous avons rapportée plus haut, provient de ce même traité, et paraît se rapporter à des considérations d'un autre ordre sur l'avarice et la libéralité (1). De là proviennent également deux passages remarquables, où l'auteur s'élève avec indignation contre ces chefs de famille qui s'érigent en véritables tyrans dans leur intérieur, se préoccupant peu de ce que mangeront les autres, pourvu que leur ventre soit satisfait, et réduisant leur femme à la condition de domestique. Cet ouvrage devait être, comme on le voit, fort considérable et traiter de beaucoup de matières assez peu étroitement liées. Le titre qui lui conviendrait semblerait celui-ci : *Des devoirs de l'homme envers la société*, et son contenu se serait étendu des plus minutieuses prescriptions de l'étiquette aux plus hauts préceptes de la morale.

II. *De conversatione humana.* — Barberino ne cite qu'une fois ce traité (2) et lui emprunte différentes formules de salutation. Il faudrait, d'après cela, entendre le mot *conversatio* dans le sens le plus ordinaire du mot *conversation*, et voir là le pendant, ou, dans une certaine mesure, l'original du document correspondant des *Documenti* (I, 6) : *Di quello che si deve fare per esser grato conversando con ciascheduno.* Il est singulier toutefois que l'unique citation de Barberino ne provienne pas du commentaire de ce document. Si, d'autre part, on entend *conversatio* dans un sens plus large, il est bien difficile de distinguer ce traité du précédent. Il est possible que Francesco ait eu en vue le même ouvrage en le désignant cependant par deux titres différents.

III. *De dominabus honorandis.* — Ici il n'y a pas d'équivoque possible sur ce titre qu'il est difficile de traduire autrement, sinon plus noblement, que par : *de la politesse envers les dames.* C'était un petit traité particulier fort court, selon Barberino (3). L'auteur se demandait entre autres choses la raison de cette galanterie chevaleresque envers les dames, qui est un produit si spécial du moyen âge ; et, ne pouvant pas en trouver, il concluait que nous n'en devons pas moins leur faire honneur, et cela parce qu'aucune loi ne le commande. Si, en effet, il y avait obligation, il y

(1) *Comm.*, f°, 22[d].
(2) *Ibid.*, f° 16[b].
(3) *Ibid*, f° 11[b].

aurait moins de vertu à s'y conformer. Cette opinion assez originale ne manqua pas de contradicteurs, et le glosateur de Raimon d'Anjou, Hugolin de Forcalquier, ne craignit pas de la blâmer.

IV. *De sollicitudine que juvenibus est indicta.* — Encore un titre qui a besoin de commentaire, et ce commentaire Barberino se charge de nous le donner. Il a ce traité sous les yeux et il le cite (1) au document XXII de sa première partie, document auquel Ubaldini a donné le titre un peu long de *Come si deve il giovane portar in servir i gran personaggi.* Il s'agit des devoirs de toute sorte qu'ont à remplir les écuyers auprès des chevaliers auxquels ils sont attachés. Il ne faut pas oublier l'importance qu'avaient alors dans la société la plus distinguée ces fonctions d'écuyers; ce n'était pas une domesticité humiliante, mais une sorte d'apprentissage généralement très long, à la suite duquel on devenait digne de l'honneur de la chevalerie (2). L'ouvrage de Raimon d'Anjou était donc un traité de l'éducation des jeunes nobles, et il devait offrir plus d'intérêt encore que le document de Barberino consacré au même sujet, qui est pourtant fort curieux. A ce traité appartenait l'histoire de monseigneur Landelot alléguée plus haut; nous trouvons également dans le commentaire des *Documenti*, assez mutilé à cet endroit, quelques fragments où Raimon d'Anjou s'élève, avec la vivacité qui lui semble habituelle, contre les nombreux défauts de cette domesticité turbulente.

V. *De valentia militum.* — Le sujet de cette composition n'a pas besoin d'explication ; mais nous n'avons pas de détails sur la façon dont il pouvait être traité ni sur la longueur de l'ouvrage. Barberino le cite une fois seulement (3), et le passage qu'il en donne ne peut que faire regretter vivement la perte du reste : « Cinq choses rendent un chevalier valeureux : l'amour, le courage, le cheval, les armes, la force. Si donc tu trouves devant toi un chevalier amoureux, courageux et fort, bien armé et monté sur un beau cheval, cède lui la place si tu le peux. »

VI. *De Mensa.* — Il est intéressant de constater l'existence d'un traité de Raimon d'Anjou *Sur la table.* Barberino l'invoque à plusieurs reprises dans le commentaire (4) du document (I, 8) qu'il a consacré au même sujet. Ici encore on voit qu'en se con-

(1) *Comm.*, f° 24ᵃ, 25ᵇ.

(2) Voyez les observations très justes *Sur la domesticité féodale*, de M. de Wailly, dans sa grande édition de Joinville, p. 484.

(3) *Comm.*, f° 84ᵃ.

(4) *Ibid.*, f° 12ᵃ, 12ᵈ.

formant généralement à la doctrine de Raimon, le poète italien ne l'a pas suivi dans ses développements. L'œuvre provençale devait être beaucoup plus étendue que le chapitre de Barberino, composé seulement de quatre-vingt-douze petits vers ; elle avait de nombreuses subdivisions, puisque nous trouvons un renvoi à la dixième et un autre à la vingt et unième. Cette particularité fait nécessairement songer au traité du Milanais Bonvesin da Riva, intitulé : *De quinquaginta curialitatibus ad mensam* (1), et l'on se demande si fra Bonvesin, qui écrivait vers 1270, n'aurait pas pu avoir sous les yeux le livre de Raimon d'Anjou. Mais les renvois fort précis de Barberino nous permettent de dire que rien de ce que nous savons ainsi avoir existé dans le texte provençal ne se retrouve dans le texte milanais. D'ailleurs pour qui a étudié l'œuvre de fra Bonvesin, il est difficile de voir dans ses recommandations naïves l'écho d'une civilisation aussi raffinée que l'était celle de la haute société provençale à laquelle appartenait Raimon d'Anjou.

Toutes ces œuvres rentrent, comme on voit, dans le genre didactique et traitent des sujets sur lesquels la littérature provençale, dans l'état où elle nous est parvenue, nous a laissé quelques monuments. Elles offrent beaucoup d'analogie avec les *ensenhamens* de Garin le Brun, d'Arnaut Guilhem de Marsan, d'Amanieu de Sescas et de Lunel de Moncoq (2), toutes productions en vers. Que Raimon d'Anjou ait écrit également en vers, c'est ce qui non seulement est rendu vraisemblable par ce rapprochement, mais est mis absolument hors de doute par le témoignage de Barberino. Ce qui reste plus incertain, c'est la forme poétique qu'il avait adoptée dans ces différents ouvrages. Les quatre auteurs dont je viens de parler emploient tous le système des rimes plates : les trois premiers nous offrent des vers de six syllabes rimant deux à deux ; le quatrième fait rimer régulièrement un vers de huit pieds avec un vers de quatre. Il ne semble pas en avoir été ainsi dans les œuvres de Raimon. Barberino parle de « *quadam gobula extra librum suum ad quemdam militem destinata* (3), » et par le mot *gobula* (provençal *cobla*), il est impossible d'entendre autre chose que *couplet* ou *strophe*. Il nous apprend de plus (4) que

(1) Voyez Bartoli, *I primi due secoli*, p. 117.
(2) Voyez Bartsch, *Grundriss*, §§ 33 et 52
(3) *Comm.*, f° 34ᵃ.
(4) *Ibid*, f° 11ᵇ.

le traité *De dominabus honorandis* était une *distesa* (1) qui ne comprenait pas plus de vingt-cinq *stances*. Ces témoignages, bien qu'un peu surprenants, semblent assez précis pour nous faire admettre que la composition des œuvres de Raimon d'Anjou était strophique. Il est naturellement impossible de le vérifier à travers le texte latin de Barberino. Dans le *Reggimento*, notre auteur n'est cité qu'une seule fois, et voici cette citation (2) :

Dicie messere Ramondo d'Angiò :
« Sa' tu qual donna è donna da gradire?
Quella che fila pensando del fuso,
Quella che fila iguali e sanza groppi,
Quella che fila e nolle cade il fuso,
Quella c'avolgie il filato igualmente,
Quella che sa se'l fuso è mezzo o pieno. »

Le *Reggimento* est, comme on sait, écrit tantôt en prose, tantôt en vers blancs, qui ne sont jamais astreints à un nombre fixe de syllabes. Ces six vers, régulièrement décasyllabes, sembleraient volontiers calqués sur ceux de Raimon d'Anjou, et l'on est tenté de chercher à reconstituer le texte provençal à l'aide du texte italien. J'ai cédé à cette tentation, et, traduisant les six vers italiens aussi exactement que possible, j'en ai fait les six vers provençaux suivants :

« Sabs tu cals domna es domna agradans?
Cela que fila e del fus es pensans,
Cela que fila engal e sen gropels,
Cela que fila e nolh chai lo fusels,
Cela que volf lo filat engalmens,
Cela que sap sil fus es mieis o plens (3). »

Ainsi ce n'est plus devant une forme strophique que nous nous trouvons, mais devant des vers de dix pieds rimant deux à deux. Ce résultat est évidemment trop conjectural pour avoir une grande importance; il nous autorise cependant à dire que si Raimon

(1) *Distesa* qualifie généralement en italien la *canzone*, ou même, pris substantivement, en est le synonyme ; ce mot indique que la composition, contrairement au sonnet, peut *s'étendre* en un nombre plus ou moins considérable de strophes.

(2) Page 173.

(3) Est-ce simple hasard? Cette rime *engalmens* = *plens*, n'est possible que dans les pays où l'*n* de *plenus* se maintient, c'est-à-dire sur la rive gauche du Rhône, patrie de Raimon d'Anjou.

d'Anjou avait certainement écrit en vers, il est difficile, avec les éléments dont nous disposons, de savoir avec beaucoup de précision la forme poétique qu'il avait adoptée.

Maintenant que nous avons exposé tout ce que nous savons des œuvres de Raimon d'Anjou, il nous sera plus facile de nous former une idée exacte à la fois de l'homme et de l'écrivain. A vrai dire les deux ne font qu'un. Raimon d'Anjou ne paraît pas avoir pris part dans sa jeunesse, au moins personnellement, à ce mouvement lyrique qui suscitait des chants d'amour de tous les points de la langue d'oc et qui trouvait dans Bernart de Ventadour sa plus brillante expression ; aussi a-t-il une physionomie bien distincte de celle des troubadours proprement dits. C'est un grand seigneur, qui arrive de bonne heure, semble-t-il, par la fréquentation de la haute société et par de remarquables qualités naturelles, à acquérir la réputation de parfait chevalier ; il est une école vivante de courtoisie, de sagesse et de morale ; ceux qui l'approchent et qui le servent observent religieusement ses actes et ses paroles, et sont plus ses disciples que ses serviteurs. Arrivé à un âge avancé, et sur l'invitation de ses amis (1), il se décide à rédiger une série de traités didactiques où il fera profiter les autres de la longue expérience qu'il a acquise dans sa vie. C'est une physionomie qui rappelle par certains côtés celle de Joinville et celle d'un autre écrivain provençal moins connu, Guilhem de Cerveira. Il est difficile de parler de son style, puisque nous ne possédons pas de lui le moindre fragment original ; mais à travers les citations de Barberino on voit qu'il écrivait avec beaucoup de vivacité et que la forme qu'il donnait à sa pensée était toujours originale, quelquefois au point d'en devenir obscure (2).

Il y a de la vivacité, mais aussi de la recherche, dans ce tableau des mauvais écuyers (3) :

« Les uns sont toujours à bavarder et à rire sous le nez des chevaliers, les autres montrent leurs dents et leur bouche béante, les autres se rendent insupportables en voulant toujours donner leur avis sur les paroles de leurs maîtres ; quand il s'agit de trancher à table, ils veulent trop faire d'un coup, soit qu'ils dési-

(1) C'est ce qu'on peut déduire du passage de Barberino cité plus haut : *quadam gobula ad quemdam militem destinata.*

(2) *Comm.*, f° 11b. « Raymundus de Aundegavia... de hoc videtur concludere, licet non clare. »

(3) *Ibid.*, f°s 23 et 24.

rent se reposer plus longtemps ou se divertir ensuite, soit que par bêtise ils ne sachent pas le moment où il convient de s'arrêter; ils oublient de nettoyer leur couteau et de se laver les mains. Il en est enfin qui avant de nous servir nous font tellement attendre que l'agacement qu'ils nous causent dépasse de beaucoup le service qu'ils doivent nous rendre. Tous ceux-là, je les éloignerai de moi, et, à mon avis, ce n'est pas écuyers mais meurtriers qu'il faudrait les appeler (1). »

Barberino nous a transmis quelques pensées de Raimon d'Anjou qui brillent généralement par la recherche de la forme :

« L'avare, de peur de vivre malheureux, vit toujours malheureux (2). »

« Ami, que tes dons soient fréquents, et tes paroles rares, mais bonnes, car en beaucoup de choses la fréquence ferme la porte aux vertus (3). »

« J'ai connu le discernement, quand j'ai commencé à me connaître moi-même (4). »

J'ai déjà cité sur notre auteur plusieurs anecdotes empruntées par Barberino à Hugolin de Forcalquier ou à Guilhem Adémar. J'en rapporterai encore deux autres remarquables. La première n'est qu'une simple répartie; la seconde nous donnera une grande idée du personnage et de son caractère, sur laquelle nous resterons.

I. — Monseigneur Raimon d'Anjou disait à un homme qui, avant de commencer un récit, faisait mille protestations en assurant que ce qu'il allait raconter serait la vérité même : « Pour le coup, je m'attends à entendre quelque grosse bourde, puisque, sans que rien t'y oblige, tu protestes si énergiquement de dire la vérité. Est-ce que tu aurais l'habitude de conter des mensonges (5) ?

II. — Monseigneur Raimon d'Anjou, — raconte Hugolin de Forcalquier, — avait entre autres habitudes l'habitude suivante. Quand il lui arrivait quelque affaire utile et honorable, mais d'un accomplissement difficile et laborieux, il assemblait un certain

(1) Telle est l'idée contenue dans la dernière phrase, dont la traduction littérale est celle-ci : « Je ne dirai pas qu'ils me portent l'écu, mais qu'ils m'enfoncent la lance en pleine poitrine. » Il y a, comme on voit, une sorte de jeu de mot reposant sur le sens étymologique d'*écuyer* (qui porte l'écu).

(2) *Comm.*, f° 6 .

(3) *Ibid.*, f° 58d.

(4) *Ibid.*, f° 61a.

(5) *Ibid.*, f° 19e.

nombre de ses proches et il leur disait : « Messeigneurs, j'ai déjà résolu, sans attendre à vous demander conseil, de faire telle chose, car je savais, comme il y a à la fois profit et honneur à en tirer, que vous ne manqueriez pas de me le conseiller. » Ceux-ci se bornaient souvent à approuver ce qu'il avait résolu de faire ; parfois aussi ils lui disaient : « Assurément, c'est un projet louable, mais qui offre bien des difficultés. » Alors il répliquait : « Pour l'homme qui sait vouloir, il n'y a rien de difficile, et d'ailleurs l'honorable n'est pas toujours facile. Nous ferons le possible avec l'aide de Dieu, et si nous échouons devant l'impossible, nous n'aurons rien à nous reprocher. » Un jour son neveu Raimondet le prit à part et lui dit : « Seigneur et père, ce que je veux vous dire n'est pas pour vous faire la leçon, mais pour m'instruire moi-même. Ne vaudrait-il pas mieux, dans un cas pareil, tenir votre résolution secrète ? Si l'entreprise ne peut être menée à bien, personne ne saura que vous l'avez tentée. A quoi bon révéler des projets qui souvent sont irréalisables, surtout quand vous n'entendez vous en rapporter au conseil de personne ? » — « Voici ma réponse : Je suis homme, comme tout le monde, bien qu'on vante ma persévérance, et je sais que dans les entreprises laborieuses et difficiles la fragilité humaine recule facilement quand rien ne la soutient ; aussi il est bon d'armer nos résolutions de l'écu de la vergogne, pour que, nous sentant attaqués par la lâcheté de reculer, nous puissions lui opposer ce bouclier ; si nous sommes à l'abri de cette lâcheté, il n'y a qu'honneur pour nous à dire à l'avance à nos proches ce que nous avons l'intention d'exécuter selon notre pouvoir (1). »

HUGOLIN DE FORCALQUIER ET BLANCHEMAIN.

Folquet. — Aimeric.

Une révélation non moins curieuse que nous devons toute entière au commentaire de Barberino est celle de l'existence de Hugolin (2) de Forcalquier et de sa femme Blanchemain, dont le nom vient enrichir la liste des *trobairitz* déjà connues. Je ne

(1) *Comm.*, f° 34°.

(2) Ce nom de Hugolin paraît plus italien que provençal ; peut-être les textes originaux donnaient-ils un diminutif tel que *Ugonet*. Dans le doute, toutefois, il vaut mieux adopter la forme fournie par Barberino, qui est ici la seule autorité.

saurais mieux présenter au lecteur ces deux personnages, qu'en l'introduisant *in medias res*, c'est-à-dire en mettant sous ses yeux le remarquable récit où Barberino raconte les circonstances émouvantes qui précédèrent leur mariage. Ce récit est certainement la traduction d'un texte provençal perdu, traduction abrégée, ainsi que nous l'apprend maître Francesco (1) : il en nomme l'auteur Folquet, et cite de ce même Folquet, que rien n'autorise à identifier avec Folquet de Romans, une autre anecdote également relative à Blanchemain (2). L'original semble avoir été écrit en prose, et l'on peut affirmer que s'il nous avait été conservé, ce serait un des plus beaux morceaux narratifs de la prose provençale.

« Un jour, monseigneur Hugolin de Forcalquier voyageait en compagnie de sa dame avec une nombreuse société ; il y avait là le père, deux frères, deux cousins et deux neveux de la dame, avec une nombreuse suite à pied et à cheval. Arrivés à un fleuve nommé l'Isère (3), qu'il s'agissait de franchir, les deux frères entrèrent dans l'eau et prirent leur sœur au milieu d'eux. Mais la violence du courant les sépara et les fit dériver au point que les chevaux durent se mettre à la nage. Les frères se trouvèrent donc contraints d'abandonner leur sœur. Le père, les neveux et les autres n'osaient pas se risquer à la violence du courant, et criaient aux domestiques de porter secours à ceux qui étaient en danger; mais ceux-ci refusaient. La dame cependant se tenait avec un courage admirable sur son cheval qui nageait ; les deux frères, après avoir tenu coup quelques instants, furent entraînés malgré eux par le courant, et disparurent dans l'eau. La dame appelait au secours, mais personne ne venait, et chacun se bornait à faire des vœux stériles pour son salut. Il faut dire que monseigneur Hugolin était par hasard demeuré en arrière de la troupe; arrivant au bord du fleuve et voyant en danger la femme qu'il aimait, il ne demande d'aide à personne, mais il se jette à l'eau avec son cheval, arrive rapidement auprès d'elle et, se plaçant en aval, l'encourage de la voix et lui enseigne le moyen d'échapper plus facilement : les deux chevaux étant obligés de nager, c'était tout le service qu'il pouvait lui rendre. Le cheval de la dame était épuisé, celui de monseigneur Hugolin, au contraire, fort et courageux : « Ah ! si je pouvais de quelque façon vous céder mon

(1) « Folchet, qui novum hoc, licet sub latioribus verbis, recitat... »
(2) *Comm.*, f° 45d.
(3) « Flumen quod dicitur Ysdra. »

cheval ! » lui disait-il. Par un bonheur providentiel, ils atteign rent une petite île qui, bien que recouverte par l'eau, permit au chevaux de prendre pied. Mais la violence du courant augmenta toujours ; le fleuve entraînait de grosses pierres qui devenaie dangereuses et il n'était pas prudent de s'arrêter là. Aussit monseigneur Hugolin se jette à l'eau, et saisissant la dame aus courtoisement que faire se pouvait en pareille circonstance, il place sur son propre cheval, remonte sur l'autre et l'on se rem en route, la dame devant et monseigneur Hugolin derrière. I premier cheval, vigoureux, se dirigeait rapidement vers la rive l'autre, au contraire, épuisé et fléchissant sous le poids du cheva lier, restait en arrière, et la dame en s'éloignant pleurait sur l sort de monseigneur Hugolin. Lui, au contraire, ne songea qu'à lui crier de se sauver, lorsque son cheval disparut sous lui Le père et les autres témoins de cette scène criaient à la dame d s'échapper, mais elle, bien loin de les écouter, revient vers mon seigneur Hugolin et le supplie de s'accrocher à ses vêtements ; i consent à saisir la queue du cheval, et alors se dirigeant de nouvea vers le rivage, ils l'atteignent tous deux, grâce à la vigueur du che val, et se trouvent enfin en sûreté. Monseigneur Hugolin était le seu à rire ; la dame et tous les autres pleuraient, songeant aux deu frères qui avaient péri. Quand on l'eut informé de ce malheur « Je riais, il est vrai, dit-il, car j'ignorais qu'il y eût des victimes mais si je dois pleurer maintenant, ce n'est pas leur mort, mai la vie du père, des neveux et de tous ceux qui abandonnaient s lâchement une telle dame. » Tous pleuraient donc ensemble monseigneur Hugolin plus fort que les autres, car il voyai pleurer les yeux de son cœur. La dame, en effet, avait été plusieurs fois demandée par lui en mariage, mais comme le père était d'une condition plus élevée que la sienne, il avait toujours essuyé des refus. Lorsque l'on eut été remis de toutes ces émotions, le père, faisant venir auprès de lui la dame et monseigneur Hugolin, ainsi que quelques-uns de ses parents, dit au chevalier : « Celle que ni père, ni frères, ni parents ne pouvaient sauver a été par ta prouesse arrachée à la mort ; nous te la donnons pour que tu en fasses selon tes désirs, ou ta femme ou ton amie, » et, prenant la dame par la main, il la lui présenta. Monseigneur Hugolin, craignant de perdre une occasion semblable, prit la main qu'on lui offrait, main fine et délicate, assure Folquet, et répondit : « Monseigneur, tout en recevant avec humilité et reconnaissance le don que vous me faites, — et dès maintenant je déclare l'accepter, — je reconnais combien j'en suis indigne.

Tout d'abord, pour maintenir l'honneur de votre fille et le vôtre, je la reçois comme mon épouse ; puis, comme un humble esclave, je me mets en sa puissance ; qu'elle soit ma mère, ma dame, la maîtresse de moi en toutes choses. » Mais alors, dit Folquet, la dame, retirant ses deux mains, dont son père tenait l'une et monseigneur Hugolin l'autre, parla à son tour : « Un père, qui ainsi que tous les siens, n'a pas cherché à me sauver la vie, n'a plus de pouvoir sur moi. Pour lui je suis morte. Voici celui qui m'a sauvée ; c'est à lui, et à lui seul, que j'appartiens, » et à ces derniers mots elle mit ses deux mains dans celles de monseigneur Hugolin, qui pleurait de joie au milieu des marques d'approbation générale des assistants. Le lendemain monseigneur Hugolin l'épousait, et cette dame est madame Blanchemain qui, prenant la plume (1) de son mari, composa de si utiles et si fameux couplets. Dire tout ce que monseigneur Hugolin fit pour elle, notre livre n'y suffirait pas ; mais en souvenir de cette histoire, nous reparlerons d'elle en différents endroits de notre ouvrage. »

Voilà un récit bien fait pour nous donner une haute idée du caractère de Hugolin de Forcalquier, non moins que de celui de sa femme Blanchemain, et il y a bien peu d'écrivains du moyen âge sur lesquels nous possédions une anecdote biographique aussi développée et offrant des détails aussi émouvants. C'est, à vrai dire, tout ce que nous savons de la vie du héros de cette histoire, Barberino n'ayant pas cru devoir nous transmettre les autres récits auxquels il se borne à faire allusion. Etait-il réellement originaire de Forcalquier? c'est ce qu'il est difficile d'affirmer. Il est certain toutefois qu'il n'appartenait pas à la puissante maison des comtes de Forcalquier : aucun Hugues ne figure dans la généalogie de cette famille (2), et si notre Hugolin avait appartenu à cette maison, il n'aurait pas essuyé auprès du père de Blanchemain les refus auxquels l'exposa sa condition un peu inférieure. Ce n'était donc qu'un simple chevalier, sans doute ni riche ni puissant.

Comme écrivain, Barberino atteste que Hugolin de Forcalquier avait composé des gloses sur le traité de Raimon d'Anjou, *De dominabus honorandis* (3), et sur un autre, dont nous n'avons pas l'indication précise (4) ; il est vraisemblable que sa glose s'étendait

(1) « Sumpto stilo domini Ugolini multas utiles et famosas gobulas fabricavit. »

(2) Bibl. nat., *Cab. des titres*.

(3) *Comm.*, f° 11b.

(4) *Ibid.*, f° 34a.

à toute l'œuvre de Raimon d'Anjou, dont beaucoup de par étaient assez obscures. Nous avons, dans la littérature provenç au moins un exemple d'un ouvrage poétique glosé et commer c'est le commentaire composé par Giraut Riquier sur la chan de Giraut de Calanson : *A leis cui am de cor e de saber* (1). Ce co mentaire est en vers, et on peut croire qu'il en était de même celui de Hugolin. Mais ce dernier, autant que nous pouvons juger, n'était pas seulement un commentaire littéral, se born à expliquer ce qu'il y avait d'obscur, et cherchant à faire sa aussi exactement que possible la pensée de Raimon d'Anjo c'était en même temps un texte amplifié à côté du texte primi dans lequel Hugolin avait introduit de nombreuses anecdotes l'auteur qu'il commentait et sur d'autres personnages (2).

Nous trouverons plus loin, dans la biographie de Blanchema un point de repère chronologique qui nous servira en même ten pour Hugolin de Forcalquier.

Ainsi que Barberino le déclare dans le passage que j'ai trad plus haut, il a parlé en différents endroits de dame Blanchema et il nous a transmis sur son compte d'autres curieuses anecdot où nous apprenons à mieux connaître cette femme remarqual Par sa vertu, son esprit et sa beauté, elle paraît l'avoir empor dans le cercle de ses relations, sur toutes ses contemporain Comme nous avons vu dans Raimon d'Anjou le modèle du part chevalier, Blanchemain nous représente le type achevé de grande dame, dans un coin de cette société provençale partout raffinée, mais qui, heureusement, ne poussait ni partout ni to jours le raffinement jusqu'à la corruption. Son influence et réputation furent encore augmentées par les ouvrages qu'e composa, et, soit dans un commentaire de ces ouvrages, soit toute autre façon, deux écrivains avaient pris soin de transmett ses faits et gestes à la postérité : l'un est ce Folquet dont j'ai dé parlé; l'autre, un chevalier du nom d'Aimeric (Barberino l'a pelle *N'Aumerich*). Ce dernier était non seulement un contemp rain de Blanchemain, mais un assidu de sa petite cour, un ses adorateurs; nous le retrouverons en scène dans plusieu anecdotes, et nous verrons qu'il avait des raisons personnelles rendre hommage à la vertu, non moins qu'à la beauté et à l'esp de la dame.

(1) Mahn, *Werke*, IV, 215.

(2) L'anecdote sur Bertrand de Nîmes provient évidemment de ce commen taire (*Comm.*, f° 16ᵃ).

I. — Blanchemain n'était encore que jeune fille, quand un chevalier peu courtois s'approcha d'elle dans une réunion, et lui dit (1) : « Pourquoi ne demandez-vous pas à votre père de vous donner un mari ? » — « Certes, répliqua-t-elle, ce n'est pas là un conseil à donner à une jeune fille, et ce n'est pas à une jeune fille à le suivre. » — « Voyons, continua le chevalier, n'y a-t-il pas folie, de la part d'une jeune fille aussi belle que vous, à perdre ainsi son temps inutilement ? » — « Oh ! qu'il est peu digne d'un chevalier de tenir ainsi à une innocente jeune fille des propos qui ne seraient même pas à leur place auprès d'une femme légère ! » Mais le chevalier ne s'intimidait pas. « Sur mon âme, fit-il, je gage qu'au fond mon conseil vous plaît. » Blanchemain commençait à s'échauffer : « Je vous assure bien que non, fit-elle, surtout s'il avait pour résultat de me faire donner par mon père un mari comme vous. » Le chevalier, s'oubliant de plus en plus, ajouta : « Ah ! si j'étais votre mari, ou si je pouvais trouver quelque moyen décent de vous enlever à votre père, je vous ferais bien voir si l'état de jeune fille est si louable ! » La jeune fille alors, vivement irritée et indignée, lui décocha cette maxime (2) : « Une bête n'est jamais un homme, mais on s'aperçoit souvent que l'homme est une bête ; il n'en est que plus triste de voir qu'ayant reçu en partage la raison et l'intelligence, il prend plaisir à s'en passer. » Là-dessus elle lui tourna le dos. Notre homme pourtant ne se tint pas pour content, et il s'approcha de nouveau d'elle pour lui demander ce qu'elle avait voulu dire. Malgré tout le mépris qu'elle avait pour lui, la courtoisie provençale interdisait à Blanchemain (3) de le repousser grossièrement ; elle se contenta de répondre par cette seconde maxime (4) : « Les bêtes à quatre pattes ne sont pas toutes les bêtes, et plus d'une bête n'a pas quatre pattes ; les premières pourtant ont souvent plus d'esprit que les autres (5). »

(1) Rapprochez de cette anecdote les conseils qu'Amanieu de Sescas donne à la jeune fille, dans son *Ensenhamen de la Donzela*, lorsqu'un chevalier veut lui parler de sujets brûlants (Bartsch, *Chrest. prov.*, 3e édit., col. 329).

(2) Règle XII.

(3) Cf. Amanieu de Sescas :

« E negus queus enquieira
Nous truep mala parleira,
Neys s'era enemicx
De totz vostres amicx. »
(*Ubi supra.*)

(4) Règle XIII.

(5) *Comm.*, f° 41b.

Ayant ainsi doublé la honte du chevalier, elle se retourna v les dames qui se trouvaient là en grand nombre.

II. — Blanchemain était mariée depuis un an à mons gneur Hugolin, quand monseigneur Aimeric, — ainsi que le r porte Folquet, — vint un jour la trouver, et la pria en lo termes, qu'il n'est pas utile de reproduire ici, de vouloir b l'accepter pour serviteur. « Tes paroles, lui dit-elle, cachent pe être sous leur généralité quelque chose de peu convenable ; m si tu veux me demander quelque chose de précis, demande-le je te l'accorderai, si cela m'est possible. » Lui, alors : « Les roles que vous venez de prononcer me rendront peut-être p audacieux. » — « Demande toujours ; je sais bien que si tu demandes des choses déshonnêtes, je ne serai pas tenue de te accorder. » Il lui dit alors : « Depuis longtemps, je vous ai don mon cœur ; je vous demande donc le vôtre en retour. » — « Vr ment, répondit la dame, si je t'écoutais, tu ne ferais pas un mauvais marché ; mais, mon pauvre ami, cela ne m'est pas p sible, car je l'ai depuis longtemps donné tout entier à mons gneur Hugolin. » Aimeric, tout consterné, eut beau se plaind et l'accuser de manquer de parole, en assurant que le cœur fait de telle sorte qu'elle pouvait en même temps aimer mons gneur Hugolin comme mari, et lui comme amant, Blanch main ne voulut rien entendre et coupa court à ses récriminatio en prononçant en substance les paroles suivantes (1) : « Qui r pas n'est pas tenu de donner, et l'homme a tort qui deman l'impossible à son ami et se fâche du refus (2). »

III. — « Six dames provençales, — raconte monseigne Aimeric, — sortant de Nîmes pour se promener, se divisèrent deux troupes après avoir passé la porte : trois d'entre elles entr rent dans une église pour se recueillir ; les autres, pénétrant da un gracieux jardin attenant à l'église, se mirent à causer av trois chevaliers qui passaient le long du jardin. Le curé, qui ava ouvert le jardin, congédié par les chevaliers, alla trouver l dames qui étaient restées dans l'église, et leur dit : « Vos comp gnes de là-bas ont su choisir une récréation plus agréable q la vôtre, » et il leur raconta ce qui se passait dans le jardi Blanchemain, — car elle était une des trois, — lui répliq par cette maxime (3) : « Les fleurs nous embaument et la verdu

(1) Règle LXI.
(2) *Comm.*, f° 45d.
(3) Règle XLIX.

nous charme : mais la vie des bons répand plus loin encore un parfum et un charme plus grands. » La seconde dit au prêtre : « Sont-ce là enseignements de curé? » et, comme il voulait répondre, la troisième le mit à la porte (1). »

IV. — Deux chevaliers, — raconte monseigneur Aimeric, — passaient sur la place de Nîmes, l'un appelé Eudes, et l'autre Laurent. Blanchemain les rencontra par hasard, et, comme ils s'inclinaient en la saluant, elle leur dit : « Bien venus soient le plus vieux et le plus jeune homme de la ville de Nîmes. » Le premier était en effet très vieux, le second était un jeune homme de dix-huit ans : celui-là presque fou, celui-ci au contraire très sage. Quand ils furent partis, une des deux dames qui accompagnaient Blanchemain lui dit : « Vous avez donné un bien mauvais bonjour à ce pauvre vieux. » — « Et comment? » demanda-t-elle. — « En lui rappelant qu'il était vieux. » — « Duquel voulez-vous parler? » — « De monseigneur Eudes, » dirent les deux dames en même temps. » — « Mais ce n'est pas lui que j'ai appelé vieux, c'est l'autre. » — « Comment cela? » demandèrent elles; et alors Blanchemain leur dit en substance (2) : « Ce sont les vertus qui font l'homme vieux et les vices qui le font jeune (3). »

V. — Monseigneur Aimeric raconte que deux dames passaient dans une rue de Valence pendant que lui-même se trouvait à une fenêtre avec Blanchemain. Quelqu'un qui les connaissait bien toutes les deux et qui savait que l'une était très belle, mais légère, et l'autre sans beauté, mais vertueuse, demanda à Blanchemain laquelle des deux valait le mieux et méritait le plus d'hommages. Pour Blanchemain la réponse ne pouvait être difficile, et elle s'en tira par cette comparaison (4) : « Il y a des pierres qui sont chères à cause de leur rareté, d'autres à cause de leur éclat, mais les plus précieuses sont celles qui possèdent quelque vertu. Un seul homme d'esprit parmi beaucoup de sots n'est que plus en relief : aussi voyons-nous que dans les femmes on sait apprécier la beauté; mais ce qui vaut mieux, chez la femme comme chez l'homme, c'est la vertu (5). »

VI. — Vous avez entendu parler du festin qu'offrit un jour

(1) *Comm.*, f° 44ᵃ.
(2) Règle LXXVII.
(3) *Comm.*, 46ᵃ.
(4) Règle CV.
(5) *Comm.*, f° 49ᵇ.

la reine d'Angleterre à un certain nombre de grandes dames pendant qu'elle était à Paris. Il y eut la comtesse d'Artois, une magnifique et illustre dame, et dame Alice, femme de monseigneu V. de Bohême, qui était venue voir le pays avec son mari, et qui passait pour la plus belle femme que l'on eût vue de son temps. Le roi de France avait ordonné à ses chevaliers de rendre à cette dernière les plus grands honneurs possibles, et ceux-ci conseillaient à la reine d'en faire autant; il y eut enfin Blanchemain qui, bien qu'ayant perdu alors sa beauté, avait toujours pour elle sa conversation et ses vertus. La reine, ayant chargé les chevaliers du soin de placer à table les autres dames, appela seulement près d'elle les trois que nous venons de nommer, et donna la place d'honneur à Blanchemain, supérieure aux deux autres par ses qualités et son éloquence. Les jeunes gens et les ignorants ne purent s'empêcher de murmurer à cette vue, et, après le repas et à l'écart de ces trois dames, ils cherchèrent courtoisement et en riant à montrer à la reine qu'elle avait eu tort d'agir ainsi; mais elle, s'adressant à eux : « Ecrivez et retenez cette maxime (1), leur dit-elle, et vous ne murmurerez plus : « Ce n'est ni la beauté ni la naissance qui fait la femme, mais le jugement, et c'est la pratique de la vertu qui accroît son rang et sa réputation ; honneur donc à la femme qui peut invoquer ces titres (2). »

Ces six *nouvelles* ont, entre autres mérites, celui de nous montrer dans quelles villes vivait ordinairement Blanchemain : nous la trouvons à Valence et à Nîmes, dans le Dauphiné et le Languedoc oriental, et nous voyons là une confirmation de l'origine dauphinoise que lui assigne presque forcément le récit de son mariage avec Hugolin de Forcalquier. La nouvelle VI, de beaucoup la plus importante, à cause des personnages qui y figurent, nous transporte à Paris et nous apprend que, même sur ce théâtre plus élevé, l'esprit et les vertus de Blanchemin obtinrent un succès des plus flatteurs. C'est le seul récit sur lequel nous puissions nous appuyer pour bâtir un édifice chronologique. Cherchons quel est le point le plus solide pour y jeter les fondements.

Les personnages mentionnés dans ce curieux récit, à côté de Blanchemain, sont : le roi de France, la reine d'Angleterre, la comtesse d'Artois, et *domina Aylis*, *uxor domini V. de Boemia*. Du premier, il n'y a naturellement rien à tirer, puisqu'il n'est pas nommé par son nom. Quant au dernier, cette dame *Aylis*, la

(1) Règle XLI.
(2) *Comm.*, f° 43cd.

plus belle femme de son temps, paraît-il, qui aurait épousé un monseigneur V. de Bohême (?), je me suis vainement mis l'esprit à la torture pour deviner quel pouvait être le nom historique caché sous celui que donne Barberino. Il n'en est pas de même heureusement de la comtesse d'Artois ; ce pays n'ayant pas eu de comtes particuliers avant le premier Robert, frère de saint Louis, qui en fut investi en 1237, nous nous trouvons enfin sur un terrain solide. La comtesse d'Artois ne peut être que Mahaut ou Matilde (1), fille de Henri II, duc de Brabant, mariée au frère de saint Louis en 1237, et qui survécut à son mari, mort, comme on sait, en 1250 à Mansourah. Comme peu de temps après la mort de Robert elle se remaria et perdit son nom de comtesse, la nouvelle que nous a transmise Barberino doit se placer entre 1237 et 1248, c'est-à-dire qu'elle est antérieure à la première croisade de saint Louis. Or, quelle est, dans cet intervalle, la reine d'Angleterre qui a pu se trouver à Paris et donner le célèbre festin auquel il est fait allusion ? Je crois qu'il ne peut s'agir que d'Isabelle d'Angoulême, femme de Jean sans Terre, qui, remariée en 1220 à Hugues X de Lusignan, comte de La Marche, continua toujours à porter le titre de reine d'Angleterre, ainsi que de nombreuses chartes en font foi. Isabelle mourut en 1246 à l'abbaye de Fontevrault, où elle s'était retirée depuis peu ; mais sa présence à Paris dans les conditions indiquées par notre nouvelle doit être certainement antérieure à 1242, année de la guerre entre saint Louis et le comte de La Marche, qu'Isabelle ne contribua pas peu à fomenter. Nous pouvons donc adopter pour notre récit la date moyenne de 1240, comme très voisine de la vérité.

Nous avons ainsi pour la biographie de Blanchemain une base chronologique importante. En 1240, elle avait déjà perdu sa beauté, par conséquent elle devait toucher à la vieillesse. On peut, avec beaucoup de vraisemblance, lui supposer une cinquantaine d'années et la faire naître vers 1190 ou, à la rigueur, 1180. Hugolin de Forcalquier n'étant pas nommé dans le récit, il est difficile de savoir s'il vivait encore en 1240 ; nous serions plutôt portés à la négative, et, tenant compte de la supériorité d'âge qu'il devait avoir sur sa femme, nous limiterions approximativement sa carrière entre 1170 et 1230. Ces dates, comme on voit, coïncident bien avec celles que nous avons cru pouvoir assigner à Raimon d'Anjou.

Nous avons beaucoup moins de renseignements sur les poésies

(1) Voyez l'*Art de vérifier les dates*.

de Blanchemain que d'anecdotes sur sa vie. Barberino nous atteste (1) qu'elle avait composé *multas utiles et famosas gobulas*, *sumpto stilo domini Ugolini*. Par cette dernière phrase, il faut sans doute entendre qu'en se mettant à écrire elle ne faisait que suivre l'exemple de son mari, auteur de gloses en vers sur les œuvres de Raimon d'Anjou et peut-être d'autres compositions poétiques que nous ne connaissons pas. Mais à ces fameuses *coblas*, Barberino ne semble avoir fait qu'un seul emprunt : il en a tiré l'histoire suivante (2) :

« Deux frères, Antoine et Bernart, habitant Montpellier, avaient épousé les deux sœurs, Guilhelma et Cara, filles de Philippe Jourdan. La première avait souvent mis à mal l'honneur de son mari sans qu'il en sût rien ; mais elle était avec lui et avec ses amis d'un empressement merveilleux; l'autre, au contraire, qui menait une vie très honnête, était assez négligente dans son intérieur. Le mari de cette dernière se plaignait souvent de cette négligence et lui proposait l'empressement de sa sœur comme modèle ; elle, pour s'excuser, accusait sa sœur. Un jour, la comtesse de Toulouse, qui avait fait faire le mariage, demanda à Bernart, le mari de Cara : « Eh bien ! comment te trouves-tu de ta femme ? » — « Mal, répondit-il, car en donnant Guilhelma à mon frère vous m'avez trompé : celle-là a de la sollicitude et de l'empressement pour son mari et pour les amis qu'il amène avec lui ; la mienne, au contraire, soit manque d'énergie, soit manque d'esprit, reste assise comme une statue au milieu de la maison. » La comtesse, sachant ce qu'il en était, répondit par cette maxime (3) : « La femme qui veut être maîtresse à la maison doit avoir avant tout le cœur pur ; quelle belle chose que la chasteté ! c'est elle qui donne la seigneurie et la liberté. La femme coupable, de maîtresse qu'elle devrait être, devient esclave : les domestiques ont plus d'autorité qu'elle et il faut qu'elle serve jour et nuit, car elle ne se sent pas la conscience en repos. La femme honnête, elle, est tranquille; elle ne craint rien, car elle se sent pure. » Bernart, content de sa part de la réponse, mais attristé pour l'honneur de son frère, dit à la comtesse : « Je sais que vous ne dites pas cela pour nous. » Elle alors, ne voulant pas humilier Antoine : « Tu peux prendre pour toi ce que j'ai dit de la femme honnête ; ce que

(1) *Vide supra*, p. 145.
(2) *Comm.*, f° 43ab.
(3) Règle XXXVIII.

j'ai dit de l'autre n'est que pour l'exemple et pour mieux appuyer ma pensée. »

Tel était, en substance, le récit que faisait Blanchemain *in quibusdam contentionibus suis;* mais Barberino déclare n'avoir pas respecté l'ordre du texte original en le traduisant. Que pouvaient être ces *contentiones?* Le mot *contentio* (1) est la traduction latine du provençal *tenso*, quelquefois même *contenso*, et l'on sait quelle est la composition poétique désignée sous ce nom (2). C'est une pièce strophique dialoguée, roulant généralement sur une question posée, où les concurrents, le plus souvent au nombre de deux, cherchent chacun à faire prévaloir une solution différente. Le récit que nous offre Barberino semble se prêter fort bien à une composition de ce genre, roulant sur la question suivante :

« Lequel vaut mieux, avoir une femme qui vous trompe, mais qui vous accable de prévenances, ou une femme fidèle, mais peu empressée? »

Mais comme il déclare lui-même avoir bouleversé le texte qu'il avait sous les yeux, il est difficile d'en retrouver l'ordonnance exacte et de savoir sous quelle forme y étaient consignés les détails narratifs que comporte le récit.

Ce qui est hors de doute, et ce à quoi il faut nous en tenir actuellement, c'est que Blanchemain avait composé de nombreuses et célèbres poésies, que ces poésies appartenaient pour le fond au genre moral, la question de forme restant obscure pour nous, et que les anecdotes y venaient à propos interrompre et appuyer les préceptes didactiques.

(1) Barberino se sert également de ce mot dans le petit traité de poétique que j'ai signalé dans la première partie de ce volume :

« Unus modus inveniendi est cantionis extense....., octavus *contentionum*... » *Comm.*, f° 53cd.

(2) Voyez, entre autres, le chapitre consacré par Diez à la tenson, *Poésie des Troub.*, trad. de Roisin, p. 192.

CONCLUSION

I

Quiconque aura passé en revue avec nous les œuvres de Francesco da Barberino sera sûrement frappé d'une chose : c'est du manque d'harmonie entre le fond et la forme qui se révèle dans la plupart d'entre elles. Le *Reggimento di donna* doit être par essence une œuvre didactique ; Barberino l'entoure d'un cadre allégorique beaucoup trop riche qui fait ressortir encore davantage la pauvreté du sujet traité. Ce titre de *Documenti d'Amore* semble promettre à notre imagination des peintures brillantes, où la passion se montrera à nous revêtue de traits poétiques : il n'en est rien. Les *Documenti* ne contiennent rien de poétique, rien de passionné. Le dernier auteur moderne qui les ait étudiés est un amiral de la marine italienne, lequel y a trouvé mille faits intéressants pour l'histoire de l'art nautique. A quoi attribuer ces singuliers contrastes? Faut-il voir dans Barberino un auteur dépourvu de toute espèce de goût, un esprit fantasque et mal équilibré, passant brusquement et sans raison des cimes les plus élevées au terre-à-terre le plus humble? Ce serait le juger bien sévèrement. Pour mieux comprendre l'œuvre, étudions l'homme de plus près.

Il ne faut pas se le dissimuler, bien qu'il y ait dans le *Reggimento* plus d'un morceau remarquable, Barberino n'est pas un tempérament poétique. Esprit très ouvert, épris de tous les genres de culture littéraire, il a suivi avec intérêt le mouvement poétique qui se développait autour de lui, à Bologne, puis à Florence, et il s'y est lui-même laissé entraîner à un âge où la Muse n'est pas avare de ses faveurs (1). Il a fait d'abord de la poésie comme de

(1) Il dit d'une de ses poésies, *Madre di fallo*, que l'Amour la lui a inspirée quand il était encore presque un enfant : *Quasi puero* (Voyez *Giornale di filologia romanza*, IV, p. 89, note 1).

la peinture, c'est-à-dire en amateur; puis, prenant peu à pe conscience de lui-même, il n'a plus vu dans ces deux arts qu'u instrument à mettre au service de la morale. Barberino est, e effet, un moraliste avant tout, et ce n'est pas sans raison qu'on l considéré comme un héritier des philosophes et des poètes gnc miques de l'antiquité (1). Il était jurisconsulte, *solenne giudice* comme il dit quelque part, et j'imagine que ces fonctions allaier assez bien à son tempérament. Je me le représente comme un d gne élève de cet Albertano, juge de Brescia, emprisonné par Fré déric II, qui employait les loisirs de sa prison à écrire en lati des traités de morale. Barberino, s'il fût né plus tôt et s'il eû vécu dans un milieu différent, aurait écrit exclusivement en pros latine comme Albertano, et sans doute ses œuvres auraient eu l même succès que celles du juge de Brescia. Mais il vivait à l fin du treizième siècle et au commencement du quatorzième, e il était Florentin; par suite, il a écrit en italien : ce fait seul ex plique les disparates qui nous choquent aujourd'hui dans so œuvre.

Notre auteur avoue lui-même, dans le commentaire des *Documenti*, que c'est plutôt dans le texte latin en prose que dans le vers italiens qu'il faut chercher l'expression exacte de sa pensée Là, en effet, elle s'exprime en toute liberté; ici, au contraire, i n'est pas bien maître de l'instrument dont il se sert : il est obligé parfois de sacrifier le fond à la forme. S'il s'est résolu néanmoins à écrire en vers italiens, c'est qu'il tenait à mettre son livre à la portée de ses concitoyens de Florence qui n'entendaient pas le latin (2).

L'aveu est important à retenir. Si Barberino a écrit en vers italiens, c'est une concession que lui a arrachée son patriotisme. Cette concession devait l'entraîner plus loin qu'on ne croît. Dante, dans la *Vita nuova*, expliquant pourquoi de son temps l'on écrit en vers italiens et non en vers latins, comme le faisaient les anciens, nous dit :

« Le premier poète qui écrivit en langue vulgaire fut poussé par le désir de faire comprendre ses poésies des dames, lesquelles eussent difficilement compris les vers latins. Aussi ceux qui riment sur des sujets autres que les sujets amoureux ont-ils tort,

(1) Egger, *Mémoires de littérature ancienne*, p. 239.

(2) Comm., f° 4 r° : « Rimas autem vulgares ad nobilium utilitatem de patria mea, qui latinum non intelligunt, scribere volui. »

puisque la poésie vulgaire n'a été inventée que pour parler d'amour (1). »

Cette théorie, contre laquelle protestent des œuvres telles que le *Tesoretto* de Brunetto Latino et beaucoup d'autres, peut nous paraître étrange; mais il est certain qu'elle était bien arrêtée dans l'esprit de Dante, puisqu'il a écrit en latin son *De vulgari eloquentia* et son *De monarchia*. Il n'est pas moins certain qu'elle devait être très répandue autour de lui, et ce n'est pas en Italie seulement que poésie vulgaire et amour semblaient choses inséparables (2). Barberino voulant écrire en vers italiens sur des sujets de morale pratique était donc obligé, pour faire passer ce que cette nouveauté semblait avoir d'insolite et de hardi, de donner le change sur le caractère de son œuvre : de là ce titre de *Documenti d'Amore*, et la conception que nous avons exposée. Ce sont des fictions que l'auteur ne pouvait prendre au sérieux, mais grâce auxquelles il ne rompait pas brutalement en visière aux habitudes littéraires de son siècle. D'autre part, en acceptant l'emploi du vers italien, Barberino ne pouvait en quelque sorte se dispenser d'employer tout l'appareil poétique que ce vers semblait traîner avec lui. De cette nécessité est née l'allégorie du *Reggimento*, qui, une fois née, a pris sous la plume de l'écrivain un développement assez inattendu, auquel le souvenir de ses lectures, non moins que son imagination, l'a presque inconsciemment poussé. Toute cette poésie n'a rien de personnel; c'est comme un manteau de cérémonie surchargé de fleurs et de broderies allégoriques de tout genre que Barberino a trouvé sur sa route; croyant en avoir besoin, il l'a résolument jeté sur ses épaules et l'a ajusté tant bien que mal à sa taille. Quoi d'étonnant si nous nous apercevons, à plus d'un détail, que ce manteau n'a pas été fait pour lui? Un autre a su se faire de ses propres mains un manteau étincelant de poésie et tissé de l'or le plus pur; cet autre était un vrai poète, un poète de génie : il s'appelait Dante.

Barberino, — est-il besoin de le dire, — est bien au-dessous du chantre immortel de Béatrice dans l'échelle de l'esprit humain.

(1) *Vita nuova*, chap. XXV, éd. D'Ancona, p. 36 : « Lo primo che cominciò a dire siccome poeta volgare si mosse però che volle fare intendere le sue parole a donna, alla quale era malagevole ad intendere i versi latini. E questo è contro a coloro che rimano sopra altra materia che amorosa, conciossiacosa che cotal modo di parlare fosse dal principio trovato per dire d'amore. »

(2) C'est ainsi que dans l'école toulousaine du quatorzième siècle, *Amor* devient synonyme de poésie. Les *Leys d'Amor* ne sont, comme on sait, qu'un traité de poétique.

tateur des troubadours. Avignon, Carpentras et Montpellier, t les sont les trois villes du midi de la France où séjourna et étud Pétrarque de 1313 à 1323. Faut-il vraiment attribuer au mili où s'est ainsi écoulée la première jeunesse de l'illustre lyriq italien une influence considérable sur le développement de s génie? Si les poésies de Pétrarque nous renvoient comme u écho lointain des poésies des troubadours, est-ce en réalité par que Pétrarque a longtemps vécu dans le midi de la France? (voudrait le croire.

« Au milieu du mouvement des esprits dont Montpellier éta » le théâtre, était-il rien de plus naturel qu'un vif enthousiasm » pour les poètes des temps passés?... Nostredame signale Av » gnon comme le siège d'une cour d'amour célèbre qui exista » vers le milieu du quatorzième siècle, et quelle que soit la fa » blesse de l'autorité de Nostredame, on ne peut s'empêcher d » lui accorder ici un peu de valeur... Il était donc impossible, » nous semble, que Pétrarque pût échapper à l'influence prove » çale. Dès qu'il met le pied à la cour d'Avignon, cette influen » le saisit (1)... »

C'est ainsi qu'on serait disposé à se représenter les chose Malheureusement ce tableau brillant du midi de la France a commencement et au milieu du quatorzième siècle n'est qu'u tableau de fantaisie. La cour d'amour d'Avignon n'a jamais exis que dans l'impudente imagination de Nostredame. Les quelque vestiges de vie poétique qui subsistaient encore sur les bords d Rhône et de la Garonne sont sûrement demeurés inconnus à Pé trarque comme ils l'avaient été à Barberino : ce n'est pas là c qui pouvait enflammer son enthousiasme. C'est par l'Italie, s mère, que Pétrarque a connu les troubadours de la grande épo que ; c'est la tradition italienne qu'il suivait, comme Dante l'avai suivie, en étudiant leurs œuvres, et si son séjour à Avignon n'a pas rompu cette tradition, c'est qu'Avignon et le comtat Venaissin n'étaient alors qu'un fragment du monde italien, que la volonté d'un pape avait pris au delà des Alpes pour le transporter sur les bords du Rhône. Même en France, Pétrarque n'a cessé de vivre dans ce monde italien, et la Provence du quatorzième siècle n'a rien à revendiquer dans la formation de son génie.

Cette conclusion résulte nécessairement de l'étude dont Barberino nous a fourni les matériaux. Pétrarque, en effet, n'a connu des œuvres des troubadours que ce qu'on en connaissait en Italie.

(1) Gidel, *Les Troubadours et Pétrarque*, p. 88, 93, 97.

Barberino, au contraire, à cette connaissance générale qu'il possédait comme Pétrarque et comme tous les Italiens lettrés de la même époque, a ajouté des richesses particulières. Pendant qu'il était sur les bords du Rhône, quelque hasard fit tomber entre ses mains des manuscrits provençaux qui n'avaient jamais franchi les Alpes et qui étaient bien oubliés dans le pays même qui les avait conservés jusque-là ; il les lut, y prit plaisir et voulut faire partager ce plaisir à ses compatriotes en en transcrivant de nombreux passages et en les mettant sous leurs yeux. C'est grâce à ces extraits que nous avons pu soulever le voile qui nous avait dérobé jusqu'ici un coin intéressant de l'histoire de la littérature provençale. Barberino, en sauvant de l'oubli les noms de quelques troubadours, a donc bien mérité de la littérature provençale. La littérature provençale, c'est-à-dire la France, qui se doit à elle-même de ne renier aucune de ses gloires passées, avait contracté envers lui une dette d'honneur ; nous nous sommes proposé de la payer en entreprenant ce travail, et nous laissons à d'autres le soin de décider si messer Francesco doit se montrer satisfait.

APPENDICE

APPENDICE

I

Extrait du Reggimento di Donna.

Il est assez difficile, en France, de se procurer des exemplaires des œuvres imprimées de Francesco da Barberino. Le lecteur me saura donc gré, je l'espère, de lui mettre sous les yeux un court fragment du *Reggimento*, où il pourra se former une idée du style de notre auteur. Je choisis la fin du long épisode que j'ai appelé plus haut (p. 44) les *Noces d'une Reine :* je ne crois pas que Barberino ait écrit une page plus gracieuse (Edition Baudi di Vesme, pages 152-158) :

Lo terzo giorno col gran sol si leva
La gratiosa conpangnia de' due (1).
Vengon le donne, e menan la Reïna
Innun giardin tralle rose e tra' fiori.
Quivi comincia di sua man la donna 5
E fa per sè una sua ghirlandetta ;
Una ne fa, chella presenta al Re.
Dicie così a colei chella porta :
« Tutten girai al magior dell' ostello ;
» Non dir di me, com' ài cara la vita, 10
» Ma di' : La donna che tradito avete
» Questa ghirlanda vi manda ch' io porto. »
Dicon le donne d'intorno : « Madonna,
» Tosto vi siate accordata con lui ;
» Buon' è la guerra che' n pacie si truova. » 15
— « Donne, seria ammè vostro consilglio
» Ch'io lungo tenpo tenessi la guerra,
» Della qual io alla fine convengnio
» Venire a volglia di lui chella mosse ? »

(1) Des deux époux, le roi et la reine, qui viennent de passer ensemble leur seconde nuit de noces et qu'on veut tenir séparés pendant le jour.

— « Cierto, Madonna, da voi preso avete 20
» Vostro consiglio, che non ci chiamaste. »

Ridon d'intorno ella gran festa fanno.
Muove cholei chella ghirlanda porta
E dicie al Re l'anbasciata conmessa,
Poi la ghirlanda nella sua man pone. 25
Conta lo Re la mandata a' baroni;
La damigiella sua risposta attende.
Dicie lo Re le parole seguenti :
« Tutten girai a colei chetti manda,
» Ch' io non so ben chi ell' è, ma io penso 30
» Ch' ella sia quella che mi fecie un furto
» Di quella cosa ch' io avea più cara,
» Sichè se forse tradita paresse
» Che fosse stata dammè quella donna,
» Non fu tradita, ma per far vendetta 35
» Trassi inver lei quella nova saetta;
» E mentre ch' ella nommi rende il furto,
» I' pensero di fedirla più forte :
» Sol l'asicburo, non tema di morte. »

Stanno la Donna elle donne tra' fiori; 40
Chi fa ghirlande, chi canta, e chi colglie,
Per far suo' don, delle rose del loco.
Giungnie, che riede, questa damigiella;
Fannosi incontro ridendo inver lei,
Menan la tutte alla Reïna avante. 45
Qui s'inginocchia : « Madonna, i' son morta;
» Chelle parole del Re m' ànno punto
» Sì di dolciezza ch' i' non so che dica. »
Cadde costei tutta smarita e vinta;
Gittan le tutte le rose nel viso, 50
Chi le viuole e diversi altri fiori :
Nulla le giova, ch' ancor si risenta.
Ballan le intorno cantando e chiamando,
Cierchan le i polsi, fregando le braccia.
Leva una vocie cotal : « Morte volglio », 55
Poi più non parla. Chuovron la di fiori,
Fannolle croci di gilgli amorosi,
E mandan l'altra damigiella ancora,
Chui la Reïna comanda che dica
Questa ventura per ordine tutta 60
E che dimandi chell' era comesso
Che rispondesse a colei che mandava.

Giungnie davanti al nobil Re costei;
Ma quando entrava alla primiera porta,
Dalla regal Maestà trasse Amore 65
Una saetta, c'a quella damigiella
Diè per lo fianco, e venia piangiendo.

Lo Re, vegiendo ch' ell' era fedita,
Duo cavalier comanda che costei
Tornasson dentro alle donne al giardino, 70
E dimandasson di tutte novelle
E come avea parlato la prima.
Giungniendo lor tralle vinte primiere
Avendo in braccio costei che cadea
Vider la somma Reïna sedere, 75
Dal chui visaggio uno sprendor si mosse
C'a questi cavalier da parte a parte
Passò dal petto alle reni innun' ora.
Qui fur li fiori elle rose per nulla;
Pur cadder morti; ella Reïna ride, 80
Crede che questo sia beffe o sollazzo.
Rimandan l'altra, ma fu una vecchia
C'andava armata e non avea paura,
Ch' era a guardar lo giardin per aventura,
Chui la Reïna comanda: « Dirai 85
» Tutte le cose chettu ài vedute,
» E dimandrai la riposta che fecie
» Lo nostro Re alla primier mandata.
» Non dir tu com' io t' abbia insengniata. »

Giunse la vecchia alla corte, e gran festa 90
Fecion d'intorno li baron di lei.
« Di' le novelle », comanda il singniore.
— « Però ci sono; or udite voi altri,
» Ch' el Re m'intenda, ch' elle son ben grandi. »
— « Udite, udite, udite, » dicie il corno. 95
Dice la vecchia: « Su! pilgliate l'arme,
» C'Amor àffatto qua giù badalischio,
» Chiunque passa da voi alle donne.
» Dov' è il perilglio non vi so ben dire:
» I' n' ò veduti qua giù quatro morire; 100
» I' son campata, ch' Amor nommi vide,
» Ne vidi io lui, che fu mia ventura,
» E gran tenpo è ch' io non n' ebbi paura. »

Contato il fatto, lo Re e i baroni
Levansi tutti, corrono al giardino. 105
Amore è in mezzo, in quà e in là ferendo;
Qui dona lor tanti colpi e sì feri
Che, se non fosson medici molti,
Campavan pochi ed assai n' eran morti.
Lo Re, vegiendo il periglio delgli altri 110
E i molti guai de' feriti d' attorno,
Ver la Reïna prega del partire.
Allor la giente si mise a seguire,
Chi col cor fesso, e chi col petto averto,
Chi in altra guisa ferito e percosso. 115

In caso tale à paura la donna,
Prender si volse alla veste regale;
Amor le die' nel braccio con l'ale.
Temette il Re della donna, e gridava;
Ferillo Amor, quando la confortava. 120
Levasi un vento che spande li fiori;
Nolgli valse elmo ne capel d'acciaro;
Rompon gli scudi el perilglio v' è grande.
Volglion partirsi; la porta è serrata,
E nell' uscir li sergienti d'Amore, 125
Co' dardi in mano, e non ànno piatate:
Sì che di piana concordia son vinti
Tutti i baroni elle donne là dentro.
Chiamansi (1) tutti prigionier d'Amore;
E più, che il Re ella Reïna stanno, 130
E trattan mene d'arrendersi allui
E finalmente lui chiaman singniore.

Vedèsi Amor sovra tutti potere;
A gran baldanza chomanda che tutti,
Lo Re co' suoi, la Reïna con quelle, 135
Facciano allui reverenza ed honore.
E fatto ciò di voler di ciaschuno
E di ciaschuna, lo vento racheta.
Dà sichurtà attutta giente Amore;
Po' fa portar li feriti elli morti 140
Davanti assè, e dicie sovra loro
Queste parole che qui sono scritte:
« Li colpi mie' son di cotal natura
» Che qual si crede di quelgli eser morto
» Allor in vita magior si ritrova. 145
» Levate su, non dormite, ch' i' vegghio:
» Vo' che senbrate nella vista morti,
» E vo', feriti, sechuro da morte. »

Così parlando Amor sovra costoro,
Risuscitaron li morti elle morte 150
Elli feriti prenderon conforto.
La sommitade dell' aiere spande
Una rugiada soave, amorosa;
Questa rinfresca e ringioiscie i cuori:
Tutti feriti chessi lavan d'essa 155
Molto raddolcan le ferite sue.
Prendons' a ballo tra quelle coloro,
Lo Re da parte ella Reïna seco;
Amor nell' aire volando si mostra;
La porta s'apre dassè, comme vuole 160

(1) C'est ainsi que je corrige la leçon de l'édition Baudi di Vesme, *Chusa* laquelle est évidemment fautive.

Que' chella chiuse, e vannone insieme
Tutti costoro a mangiar a diletto.
Qui li stormenti elli canti corali;
Qui dell' affanno nessun si ricorda,
Null' è di lor che volesse eser quello 165
O quella donna ch' a questa battalglia
Che detto v' ò non si foson trovati.

Or lasso qui, perc' Amor lo comanda.
Mangian costor, rinovando d'Amore;
Vassene il giorno infin dopo nona. 170

II

Extraits du Commentaire inédit des Documenti d'Amore.

(Rome, Bibl. Barberine, ms. coté XLVI, 18).

On trouvera, dans ces extraits, tous les passages que nous avons mentionnés dans le courant de notre étude; comme les renvois ont été faits avec l'indication exacte du feuillet du manuscrit, et que ces extraits sont imprimés suivant l'ordre des feuillets, les recherches n'offriront aucune difficulté. — Ainsi que je l'ai dit dans l'introduction, M. Karl Bartsch a imprimé, dans le *Jahrbuch* de Lemcke, un certain nombre de passages du commentaire de Barberino relatifs à la littérature provençale; on les retrouvera tous dans nos extraits. Comme nous les avons empruntés directement au manuscrit original de la bibliothèque barberine, nous n'avons pas cru utile d'indiquer, chaque fois que l'occasion se présentait, que tel ou tel morceau avait déjà été publié, ni de relever les quelques fautes de lecture commises par le premier éditeur.

F° 1a. — *Incipit liber Documentorum Amoris per Franciscum de Barberino, utriusque juris scolarem, ab ejusdem Amoris ore proferentis per Eloquentiam collectorum.*

Incipit apparatus per eundem Franciscum compositus super Documentis Amoris ex causis inferius introductis. Legitur in canone...

F° 1d. — Sed respiciant ipse domine in libro quodam morum ipsarum quem scripsi ad mandatum cujusdam domine, ut infra latius habebis in expositione littere circa finem prohemii.

F° 2a. — Amorem autem illicitum nec deffinio nec dicendus est amor, sed in communem usum proborum devenit quod rabies appellatur... ex quo dominum Guidonem Guiniçelli talem amorem credo rabiem appellasse.

F° 2ᵇ. — Igitur in fine hujus libri et toto libro expedito invenies ea dem figuram pictam (1) et tredecim alias figuras... et apud dictas figur invenies quandam cantionem et quasdam gobulas vulgares, ex quib et... circumpositis videbis quomodo illa omnia que ibi dicuntur ad inte tionem aducuntur spiritualem; licet cum ego illa dicta et figuras publicum adduxi, dixerit Garagraffulus Gribolus (2) quod ego ratio cujusdam domine fueram motus.

F° 3ᵃ. — Probitas est quedam audacia ordinata que facit homine etiam inter majores et potentiores suos valere. Istius quidem Probita et Audacie ac Curialitatis, de quo dictum est supra, si formas pict queris, vide Florentie, ubi bellum inter Curialitatem et Avaritiam sequaces et Probitatem et Codardiam et sequaces in figuris representa et dicta vulgaria que sunt ibi, cum novitatibus aliis circumpictis.

F° 4ᵃ. — *Actum in libro illo respiciat, etc.* Loquitur de quodam lib quem ad mandatum cujusdam domine de dominarum moribus et ips rum quibuscunque observantiis, necessitatibus et utilitatibus compila et nondum omnibus patefeci ex eo quod studium meum ipsius rescri tionem et expeditionem tempore aliquo retardavit. Sed posses mic dicere : « Cur eo tempore quo vacasti presentibus, non vacasti ceptoru perfectioni, quod laudabilius videbatur ? » Respondeo : quia in comita Provincie ac comitatu Venesis pro arduissimis negotiis necessar vacans et melanconia magna oppressus et quaternos interlineatos illi operis hic non habens, hec michi ab Amore injuncta proposui fini dar

Rursus eadem domina etc. Que fuerit ista domina (3), cujus manda librum illum composui, liber ipse in sui principio representat; sed d rum est comprehendere posse ibidem, cum methaphorice verba il ponantur oscura, proprie intentionis respectu, et durius ibi de ipsi figura, que ibidem pingitur, judicare.... Si autem de ista domina q sit, que hoc injunxit, videre volueris, infra in fine secunde partis prohemio tertie in testu et glosa satis dicitur : cautus tamen eris probus si poteris capere verba illa.

F° 4ᵇ. — Ego tunc audiens quod poteram et vulgare rimatum et lat num prosaicum vel metricum sumere in ipso principio, sed non pote ram omnia simul ego solus colligere, voce altissima supplicavi ut ips Amor per viam aliquam michi gratiam concedere dignaretur ut vulgar rimatum et prosaicum reportare valerem. Et ecce subito vox quedam dum adhuc non cepisset documenta proferre, in auribus meis insonui dicens : « Tolle pennas duas et scribe secure, dum tamen teneas una

(1) Il s'agit de la représentation figurée de l'Amour; voyez plus haut, p. 74

(2) Voyez sur ce nom propre, p. 63.

(3) Il s'agit du personnage de *Madonna* dans le *Reggimento;* Barberino renvoie au manuscrit original de cette œuvre, lequel malheureusement ne nous est pas parvenu. Quant au passage de la fin de la seconde partie des *Documenti* auquel Barberino renvoie également, il est très obscur (voyez plus haut, p. 17, note 5). Le commentaire (f° 56) est très effacé à cet endroit.

altam et reliquam depressam, et sic utrumque uno concursu resumes, » quod feci.... Amor in hoc condescendit et voluit homini similari, ut hostenderet quod est homo et voluit rimarum morem sequi que aliquando brevia et aliquando lata nimis ob sonum requirunt; latinum autem, quod pluribus est commune, voluit omni rationabilitati confirmare ; metricum autem sumere non amavi, tum quia eadem ratione qua rime vitiis eget aliquibus vel non caret, tum quia prosa hodie magis placet et prodest magisque communis est, tum et quia de poetarum sinu in trutanorum usum versuum fabricatio noscitur devoluta. Rimas autem vulgares ad nobilium utilitatem de patria mea, qui latinum non intelligunt, scribere volui.... Sed posses tu querere : « Figuras istas, quas tu designasti, vidisti tu ibidem quomodo tu eas, licet crosso modo factas, cum non esses pictor, vel in hoc primo aliquatenus instructus fecisti ? » Omnia ista dicuntur plane infra in princ. XIe partis Gratitudinis, ubi (1) de hoc et de dicte domine intentionis proprietate refertur. — Glosato cum Dei auxilio prohemio isto, antequam ultra progrediar, dico et profiteor quod omnia opera per me facta, tractantia de Amore, spiritualiter intelligo ; sed non omnia omnibus possunt glosari. Ubi tamen de mundano expresse locutus sum vel tacite locutus videor, ut in aliqua parte de XXIII questionibus Amoris quibus respondi, et in tredecim figuris figuratis sub Amore, de quibus videbis infra post finem libri, et in libro Florum novellarum, quas ad brevitatem reduxi in multis aliis dictis meis, etsi non ad Amorem divinum adaptari possint, non dubito me unquam de illicito Amore locutum, sed licitum commendans illicitum semper damnavi et dampno.

F° 6^b. — Unde Arrighettus :

Quem semel orrendis maculis infamia nigrat,
Ad bene tergendum multa laborat aqua (2).

Et illud quod inquit dominus Raymundus de Andegavia : « Avarus, ut non misere vivat, semper misere vivit. »

F° 7^d. — Fertur dominus Guillelmus de Bergadam dixisse quod in talibus vilibus allevianda erant onera cogitandi, ut ad utilia facilior esset actus. Dominus vero Beltram del Bornio inquid semel quod nunquam habuerat rem tam magnam dirigere, in qua totam suam fuerit scientiam operatus (3).

(1) Voyez plus loin, f° 94.

(2) M. Bartsch a lu *Arrigherius*, et a cru voir dans ce passage une citation de Dante. En réalité, le distique cité appartient à un poète latin du douzième siècle, Arrighetto da Settimello (*Henricus Septimellensis*), et se trouve dans son *Liber elegiarum de adversitate fortunæ et de philosophiæ consolatione*, ouvrage dont il y a d'assez nombreux mss. et qui a été souvent imprimé (voyez Brunet, à l'art. *Henricus*). C'est ce qu'a montré M. Mussafia (*Jahrbuch*, XII, 31).

(3) Bertran de Born dit dans *Un sirventés* (v. 8-10 ; éd. Stimming, p. 217) :

Tot lo sen hai dintz lo seralh,

Dixit Garagraffulus Gribolus quod ista erat mala litera (1), et allegavit Ovidium, *de Arte amandi*, et alios pro se multos allegavit, et dicta domine Auliane de Anglia et domine Bonbachaie de Pisis (2), et dicta domini Guillelmi de Bergadamo, subjungens quod ipse volebant audire de hiis que pertinent ad amandum etiam ultra quam dicatur infra sub parte Discretionis venture que IIII^a^ est. Non recito effrenata verba ipsius, sed dico quod male locutus est. Nam aut loquitur de bonis aut de malis; si de malis, liber iste non tractat de illis; si de bonis, plana est lictera. Et esto quod alique forsan truffas referri appeterent, dico quod si eis placere desideres, honeste loquentem magis te amabunt et nedum bone, verum etiam male, si que interfuerint, te laudabunt. In favorem hujus littere facit quod Folchettus de Marsilia inquid, quod qui honestam amat magis amat quam qui vagam, cujus scilicet honeste gratia carior extimatur et intimius conservatur. Hec in lingua sua (3).

F° 9^a^. — Et dixit in lingua sua Petrus Raymondi quod cum istis brevibus novellettis animum domine sue ad se honeste amandum multum adtraxerat.

F° 9^b^. — Et Guillelmus Ademaris provincialis dixit quod minores se dedignari nil est aliud quam magnificari nolle, et quod vilitas probatur in homine qui ad inferiores se non humilians meritis exaltari diffidit.

Ridiculum esset picturam Cimabovis et Giotti in accessionem vilissime tabule cedere.

F° 9^d^. — Ut corda eorum crescere facias, recita de magnificis gestis precedentium .. et de multis bellis ex Titu Livio (*sic*); item de brevibus dictis Beltram del Born, Bernaurd del Ventador, Guillelmi Aesmar, domini Raymundi de Andegavia, Giraut de Brunel et multorum de quibus hoc libro reperies ex provincialibus mentionem, et de illusionibus domini Guillelmi de Bergadam aliquando, et de modernis, ut notarii Jacobi, Guittonis de Aretio, domini Guidonis Guiniçelli, Guidonis Cavalcanti, Dantis Arigherii, domini Cini de Pistorio, Dini Compagni et

Sitot m'an donat gran trebalh
Entre N'Azemar e' N Richart.

D'après l'auteur anonyme des *Razos*, Henri II s'étant emparé d'Hautefort et ayant fait Bertran prisonnier, lui dit (éd. citée, p. 116) : « Bertrans, vos avetz dig que anc la meitatz del vostre sen nous ac mestier nulls temps, mas sapchats qu'ara vos a el ben mestier totz. » Ces rapprochements semblent prouver que Barberino a connu ce mot de Bertran de Born par une source provençale autre que les *razos*.

(1) *Documenti*, I, VI, str. 19; il s'agit des sujets dont on peut causer avec les dames.

(2) Ces deux femmes auteurs me sont absolument inconnues; peut-être *Auliana de Anglia* est-elle la même personne qui est citée dans le *Reggimento*, p. 169, sous le nom de *Lisa di Londres* (Voyez plus haut, p. 120, note 3).

(3) Je n'ai pas retrouvé le passage de Folquet de Marseille auquel Barberino fait allusion. Désormais toute allusion aux troubadours qui ne sera pas relevée en note pourra être considérée comme n'ayant pu être éclaircie.

multorum proborum dicta et actus que si non dormieris, poteris recenseri; necnon de antiquis gestibus Domiciani imperatoris, Anibal, regis Afrorum, Scipionis, consulis romani, de Giugurta, rege Maurorum..... Nec tibi tollo, ubi non omnino sunt vetera, que scribuntur de Tabula (1) et de Hector et aliis, dummodo vilitates Cornwalliensium derelinquas, Tristanum propterea non obmittens De paladinis autem loqui hodie videtur exosum, nec multum cara lectura gestuum Guillelmi de Auringia et similium, quorum fabule tam aperta fingunt mendacia. Novitates tamen palatii domini Guillelmi adhuc indicant ipsum magna fecisse.

F° 10[b]. — Facit adhuc quod inquid Raymundus de Tollosa in lingua sua : « Optima via est illis, qui cupiunt honorari, alios ultra requirens debitum honorare (2). »

F° 10[d]. (Il s'agit du passage d'un fleuve). — Quamvis dominus Raymundus de Andegavia (3) in tractatu de societate fraterna in lingua provinciali breviter dicat quod stare debes majori, si vir est, ex latere superiori, ne videaris eum sicut vilem tenere, ut se juvare non possit, et ne te velis ostendere fortiorem ; domine autem ex parte inferiori, ut dicetur in eodem documento suo loco. Sed quia circa istam lateris assumptionem varie disputatum reperio, decet ut super hoc sermo latior habeatur, et est secundum quod dominus Raymundus prefatus in dicto tractatu recitat oppiniones multorum, sed omnes in hiis que jam dicta sunt de fluvio, sole, vento, armato, et aliis similibus supradictis quasi concordant, etsi non in omnibus, saltem non adversantur. In hoc tamen illi quorum oppiniones recitat altercantur, videlicet dum equitant major et minor non armati nisi cum hense per planitiam et viam eque bonam, sole a nubibus impedito, vento non impellente, nec ad dexteram magis quam sinistram equo tendente, quibus sic se habentibus vocat major minorem. Hoc casu dicit dominus Raymundus predictus quod minor debet petere ac dicere : « A quo latere minus tedium facturus sum vobis? » Dicit dominus Hugo Guillelmi hoc non decere, quia jam videris velle vendere quod facis. Dicit Raymondellus, nepos olim dicti domini Raymundi : « Si auderem me opponere tanto viro, dicerem quod sine aliqua peti[ti]one a sinistro latere vocatus vadam, ut cum ense illi non noceam, et si ipse michi non curo. » Dicit dominus Naumerich : « Et ego a dextris, eo quod cum ipse habeat frenum a sinistra et naturale sit equorum alterum alteri ut plurimum inherere, fatigabitur minus ad frenum et facilius ad loquendum se versus dextere partem volvet, quod est naturale;

(1) C'est-à-dire des romans de la Table-Ronde.

(2) La pensée de Peire Raimon qui se rapproche le plus de celle que traduit Barberino est la suivante :

Mas quan lo rics sos menors acuelh gen,
Dobla son pretz, el creis mais de lauzor.
(Raynouard, *Choix*, V, 323.)

(3) Voyez sur cet auteur p. 130 et suiv.

corrigias autem allargabo hensis mee, ita ut ipsius mee ensis acum sit sub pedibus ejus, si equus meus major fuerit quam sit suus. Si a tem viam invenero altiorem, cum habeam me retrahere, nil ad factum Dominus autem Beltrandus dicit nil de ense facere ad questione « Cum habeam humeros ejus pretermittere, vadam, inquid, quo volam Denique diversis aliis dictis honorant oppinionem primam predicta scilicet domini Raymundi, casu tamen equali. Verumtamen cave t quod ipse dominus R. intelligit de quodam domicello ad unum milite et ita glosavit ibi dominus Hugolinus de Folcalcherio, subjungens qu hec non haberent locum inter personas multum distantes gradu, cum i decens videatur si vocatus scutifer a rege hoc peteret, sed inquid eu vocatum respicere debere a quo latere rex se revolvit liberius, vel si r ipse idem vocat, a quo latere vocat. Idem ego credo de communibus ge tibus ad cardinales et de similibus ad similes et optimam credo gloss illius. Hoc Venetiis non procedit, quia ex communi usu volentes ali honorare partem sumunt sinistram, ut liberam habeat major dextra

F° 11ᵃ. — Sed ante omnia tibi attendendum est quod cum de istis m ribus et multis aliis dudum quedam tractaverim in libro Florum Nov larum, de quo supra in prohemio fit mentio et in glosa, que ut michi r lata fuerant et in scriptis exhibita recitabam, nunc in aliquibus ea q presentibus glosis intersero discordare videntur ab illis, cum dilige tiori studio et correctis magis libris hoc conatus sum recenseri : qua quicquid in libro illo dicatur, si in aliquo discordaret ab istis, huic tibi l tere dico standum. — *Si vero pluerit* etc. Clara est lictera, sed non videt utentium moribus approbata, et licet non reperiatur hoc monitum scri tum, lege in dicto libro Florum novellarum, invenies dominum Beriola equitantem versus Ariminum hoc servasse cum domino comite Malv cino et ibi plurima dicta pulcra...

Ibid. — Quia non suo est arbitrio corrigendus delinquens. Hocq puer ego probavi. Si enim pater meus me afficiebat verberibus, non cur bam ; si aliquando faceret me nudari, hoc erat michi cordis divisio. Qu pater ipse meus perpendens hac sola me pena mulctabat. Instabat pro m mater a me rogata, ut pater ipse me quantumcumque gravibus verber bus potius laceraret quam sic publice me nudari preciperet. Respond bat pater : « Non est bonum ut verberetur ; posset offendi. » Attame utrumque probaverat et ex supradicta causa hoc potius pene gene utebatur ; quod post lapsum magni temporis michi dixit.

F° 11ᵇ. — Unde certe rex Francorum unius militis honoraret uxorem Sed que est ratio ? Dixit comitissa de Dia (1) quod hec eis ex debito fie bant a viris eo quod nobiliores. Beltrandus quesivit quare, et ipsa in quid : quoniam vir de humo et terra lutosa creatus seu formatus extite rat, femina vero de nobilissima costa humana jam mundificata Dei pres dio, quod ex utriusque manus lavatione (2) probabat. Item quia vir, tan-

(1) Voyez plus haut, p. 117 et suiv.
(2) Mot douteux. Corrigez *comparatione?*

quam mercenarius qui habebat servire mulieri, fortis creatus fuerat et robustus ; mulier autem quia dominari debebat et ad sola nobilia et amena intendere, creata fuerat delicata et pulcra, nec in ea ponere Deus curaverat nisi illa que ad pulcritudinem pertinebant. Ideo, inquid, sedent domine viris bellantibus insistentibusque labori. Adducebat etiam plures alias rationes de quibus dictum est supra, eadem parte, doc. II pro eis et contra eos.

Guillelmus Magret provincialis dicebat quod si mulieres essent a natura fortes membris, ut viri, totaliter dominarentur aut equaliter (*sic*) viris essent, et ipse ad scientias intendentes viros suos facerent ferre fusum, filare lanam et muliebria exercere, quod prerogativam dominii non usurpaverat nisi robur.

Arnaut Catalan in provinciali dixit quod non immerito prehonorantur domine quarum amore que in terra virtutum sunt efficiuntur, alia patenter, alia latenter, alia cujusdam alterius rei quesito colore.

Dixit Petrus Vitalis (1) in provinciali : quid prerogative querunt quidam insensati viri cum dominabus earum ? Respiciant se barbatos ut yrcos, nigros pro majori parte ut corvos, crudos corio ut bufalos et pilosos ut ursos, se scientes quia legunt, se preesse quia fortiores sunt ; et ponit alia multa similia.

Dominus autem Raymundus de Andegavia, in illa distesa qua tractat de dominabus honorandis, que XXV stantiarum est solum, de hoc videtur concludere, licet non clare, quod ideo a viris honorande sunt domine quia non tenemur, quia si teneremur non esset tantum virtutis in nobis. Dominus tamen Hugolinus de Folcalcherio hic glosavit et dixit : male loquitur. Contra hec omnia dixit Garagraffulus Gribolus quod per auctoritates et dicta multa bene sciret argumenta omnia infringere. Respondi ei quod dicta ejus ad presens non ponerentur in glosis.

F° 11ᵈ. — Et nota quod honoratus hoc loco, sicut in aliis honorati, ad antidota obligatur, presertim ubi paritas intercedit, ut inquit monachus de Montalto (2) in provinciali.

F° 12ᵃ. — Ad licteram predictam que dicit « nec copules amantem amate » opposuit Garagraffulus Gribolus, dicens quod mala erat glosa, nec poterat hoc esse Amoris consilium, allegans quod dominus Guillelmus de Bergadam amantes invicem viros et dominas collocabat in mensa et correis et, cum hoc non poterat, alterum ab opposito alteri statuebat. Respondi ei quid non allegasset ita michi dicta sanctorum et maxime Augustini ?... Dictus autem dominus Guillelmus, quem allegavit, nunquam nisus fuit ad aliud nisi ad vituperium dominarum ; qui semel portans librum publice interroganti quo iret inquid : « Ad dominam talem, cui antequam conferat michi sertum me jurare convenit quod nulli homini revelabo. » Et obmissis truffis hujusmodi ad litteram redeamus.

(1) Voyez plus haut, p. 113.
(2) Voyez plus haut, p. 108.

F° 12a. — Legitur de domino Johanne de Bransilva (1) quod nunquam in parasside panem aliter ponebat nisi cum bolum tantum immictebat et extrahebat, et hoc sic ut nunquam cum digitis mollia tangeret et in tos menia (?) facientes vocavit ursos, quibus catina mollium apparantur eo quod in ipsis tenere os et pedes specialiter delectantur.

Ibid. — Super ista assumptione cultelli cum pari suo disputatum fuit tempore domini Johannis de Bransilva, ut recitat dominus Raymundus de Andegavia in tractatu de mensa, divisione XXIa, et fuit conclusum ut testus dicit, scilicet quod inter pares, ubi non est servitor, officium incidendi pertinet ad illum cui ad dextram manum cultellus venit, scilicet ut manus apta cultello sit ex latere sotii, eo quod si esset contrarium, tu cultello non posses commode ponere carnes ex latere sotii quia ex ipso latere esset ferculum carnium et manus que habet tenere carnes et non spatium ponendi incisas tantum; et nota quod in hoc respicitur commoditas ejus cui servis incidendo, quia in contrario tu liberius incideres. Unde dixerunt quidam, ut ibi legitur, quod ubi haberes aliquis continuare diu cum sotio, posset fieri quod facilius haberetur. Ego semel apud terram que dicitur Poyaci, prope Normandiam, interrogavi de hoc dominum Çannem de Gianvilla (2), senem militem et de talibus expertissimum modernorum et verbis cujus tam a domino rege Francorum quam aliis magna fides adhibetur, qui respondit idem quod super et superaddidit quod ideo debet poni et ponuntur a probis servitoribus in mensa cultelli ad illam manum. Alii dixerunt ut ibi legitur, quod secundum quod lumen respondet ad incisorium incidetur.

F° 12d. — *Cum dominabus*, etc. Plana est lictera (3); descende infra usque ibi *ne ipsarum alicui*, etc. Super qua littera dic quod similem litteram toti huic littere ponit idem dominus Raymundus in dicto tractatu, Xa divisione.

Dicere commedatis. Dictus dominus Raymundus hoc dicit, quod istas poteris invitare, si non bene commedant, sed non nimium frequenter.

Laudo illum qui vitare, etc. De istis fructibus et commestibilibus que non poterant apte vel munde capi dictus dominus Johannes de Bransilva non commedebat ex regula, ut cerasiis, lupinis, guaçettis, tregea, nucibus confectis in melle ac similibus que manus inornant, vel a quibus expediri munde non potes vel que facile cadere valeant super pectus, ut ova mollia et similia, nec cum coslerio commedebat nisi unico bolo tantum, nec panem vel carnes aut aliquid aliud quod vel cujus partem semel ad os posuisset ulterius reponebat, sed ita moderate summebat ut nec quicquam proicere vel ad os reponere oporteret, de qui-

(1) Ce personnage est encore mentionné aux folios 12d, 16b, 24c, 25e, 36d, etc. Barberino cite de lui un ouvrage en français, qui n'est pas moins inconnu que son auteur.

(2) Voyez plus haut, p. 26.

(3) *Docum.*, I, str. 17-20.

bus aliis in libro Florum Novellarum superius alias allegato multa descripsi et recitavi ; vide illa si placet.

F° 14ᵉ. — Unde refert Guillelmus Ademar de domino Raymundo de Andegavia predicto quod dum viveret raro vel nunquam dicta sua allegabat, sed ea sepe referens appropriabat alicui viro.

Ibid. — Nam, ut dicit Gaufredus Raudel de Blaja provincialis, modicum de suis confidit virtutibus, qui earum relationem circumvidentibus non commictit.

F° 15ᵉ. — Quia vero de mortis hujus timore longa mentio facta est, licet litteratis scriptura sufficiat, ydiotis tamen figuram Mortis inferius represento, prout alias in principio cujusdam officioli mortuorum eam primitus presentavi.

F° 16ᵃ. — Ad hoc facit quod recitat dominus Hugolinus de Folcalcherio de domino Beltrando de Naumaso, qui assuetus stare cum familia sua inmonitus tenendo crus super crus, ut semel contigit, tanquam probus in armis invitatus ad quandam guerram regis Anglie sedensque ad mensam cum eo propter excellentiam probitatis, dum cogitaret de alio quam de moribus observandis, in eundem actum incidit, et murmurarunt adstantes. Unde quod in populo faceres, fac in camera tua, etsi non tenearis, saltem ut ubi postea hoc te decet observes.

Ibid. — Ut autem in talibus cautus sis, audi quod semel contigit in partibus Burgundie. Refert Petrus Vitalis quendam olim fratrem ducis Burgundie venientem de Francia occurrentem sibi ducis uxorem hoc modo amplexando strincxisse, quod intuens dux suspicionem concepit in animo contra fratrem pariter et uxorem. In sero vero inquid uxori : « Unde tibi est talem morem servare? » Illa quidem respondit : « Ex vestri intuitu frater vester hoc servat; ego autem paciens non deliqui. » At ille dixit : « Immo penitus deliquisti, cum in ejus faciem nullam injuriam intulisti. » Tunc illa dixit : « Non crédo quod decuisset. » Quieverunt verba, et die quadam dux ipse postea invitato fratre ac cum uxore locato, ipsis ambobus paravit occulte venenum et infra triduum defecerunt. Hoc etiam michi semel per partes Burgundie transeunti a quodam sene relatum extitit et probatum.

F° 16ᵇ. — Vidi regem Francorum salutantem in Piccardia tres vilissimos ribaldos qui inclinabant se illi, et volentes illi loqui equitare ad latus ejus et ipsum singulos patienter audire.

De hiis loquitur dominus Johannes de Bransilva in quodam libello quem ipse appellavit *libellum de benignitate nobilium*, et dicit quod isti superbi ex actu tali suum vitium detexerunt, nam hostenderunt se non ex liberalitate donare sed ut inde premium reportarent; non donaverunt sed vendere voluerunt, cum ut salutarentur salutaverint illos. Nichil enim, inquid, ad illos qui recte agunt incuria reliquorum, sed ex hoc magis eorum opera re nitescunt. Hoc in lingua gallica dicit, et subdit quod cursus morum non patitur tales esse morales.

Ibid. — Tamen dominus Raymundus de Andegavia in tractatu de conversacione humana in lingua provinciali dicit quod debemus dicere il-

lis (1) : « Patientiam det vobis deus ! » eo quod onera gravia sunt i
Ipsi vero aliis more dominico dicunt : « Pax vobis ! » Et prelati omni
et senes pueris : « Sic dominus vos benedicat ! » ut dicit idem do
nus R.

F° 18ᵇ. — Dudum Manuel Tollosanus cuidam petenti equum comm
denegavit, hunc pati asserens, cum sanus existeret. Eodem die a
nientibus contra eum inimicis, ipse nolens pre verecundia equum q
pati dixerat causa fugiendi adscendére, pedes fugam arripuit, quem
sequentes illi morte crudelissima occiderunt.

F° 18ᵈ. — Pro illis loquitur qui in vitium incidunt in quod olim
gister Bernardus de Yspania incidebat, de quo narrat Raembaut p
vincialis, inquiens quod multa donabat et multos honorifice admitte
in domibus suis et sepe, tempore tamen nullo recipiebat ab aliquo
a venditoribus pro pecunia sua tantum. Ipse Raembaut honoratus se
ab eo, cum rependere vellet in illum casu necessitatis obsequium, i
renuit recipere ab eodem, dicens quod nunquam se recepisse ab ali
recolebat. Ille autem miratus, cur hoc esset quesivit. Respondit : «
liber sim. » At ille dixit : « Ergo non servis ut placeas? » Respon
« Non, sed ut debitores acquiram, a quibus etiam michi debitum s
nolo ; sed alicui debitor esse nolo. » Ille autem tunc ait ei : « Nunq
me habebis amplius debitorem, et de eo doleo, quod recepi. »

Ibid. — Vidi contingere pulcrum novum Parisius. Duo magni cle
disputabant, et erat questio super hoc, utrum caritas semel habita p
set admitti, quod tractat Gratianus, *De penitentia*, dist. 2ª, in Decre
cumque unus ex eis, qui dicebat quod non, cum multa dixisset, et
ter, qui dicebat quod sic, optimis argumentis prosequeretur par
suam, iste negans videns se nescire ut secundum posse debebat se
vare, ac jam sibila et oblocutiones insurgerent contra eum per scol
inquid ad affirmantem : « Tu habuisti electionem summendi quam par
velles et suscepisti faciliorem probationibus, licet non veram ; ego au
remansi ad istam que, licet vera, difficulter probatur » et subjunsit : «
semper niteris istis dolositatibus obtinere, » ut eum tam vitupera
quam ad iracundiam provocaret. Affirmans autem cautus erat et utra
que questionis partem bene studuerat, et dixit ad illum : « In nom
Domini et ego verto ad te partem meam et sum paratus defend
tuam ; » quam ille acceptans, immemor argumentorum que non sic s
duerat, magno vituperio defecit.

F° 19ᵃ. — Dominus Raymundus de Andegavia homini premittenti
nova sua talia juramenta dicebat : « Nunc a te magnum expecto aud
mendacium, cum nulla causa cohactus de dicenda veritate protesta
Numquid soleas aliis vicibus falsa recitare ? »

F° 20ᵃ. — Sed contra hanc objecit Garagraffulus Gribolus dicens qu
Gyraut de Brunel provincialis dixit : « Cui mentem absenti nunc res

(1) Aux religieux.

vavero, hic deliberatus michi nondum erat amicus, » talia inter amicos omni tempore dampnans.

F° 22[a]. — *Hoc et aliud*, etc. Illos quos iste § comprehendit (1) dominus Raymundus de Andegavia in tractatu de societate fraterna multum persequitur. Dicit enim : « Sunt quidam qui vinum, panem et queque victualia singulariter pro se parant; non sufficit illis gradu circumstantibus esse prepositos, sed preesse similiter gula volunt etc. »

Ibid. — *Fac* etc. *pro ancilla*, *immo pro sotia*. Istos prolixa littera redarguit dictus dominus Raymundus in dicto tractatu : « Sunt enim, inquid, quidam rustici vel rusticis similes, qui de uxoribus faciunt ragacinos etc. »

F° 23[a]. — Audivi semel apud Marsiliam quod olim Jamus Arnaut, de dicta terra, serviens olim cuidam comiti Tholosano apud Carpentrasium, in quodam stricto passu super palatio, dum ipse transiret ad salam et domina comitissa per passum illum ex casu sola diverteret, occurrit ipsi domine comitisse et sic inveniens eam solam ausus non fuit eam ibi dimitere, sed cum illa remanens, intentione bona inquit ad eam : « Et quomodo hic sola estis? ubi sunt sotie? ubi sunt domicelle? » Respondit illa : « Cogito de quibusdam orationibus meis; » et cum in hiis essent ex casu similiter comes transiens supervenit et invento solo cum sola in sic arto passu irata motaque facie respexit utrumque. Et post (24[a]) paululum, mictens pro Jamo, illum cum litteris suis et sotiis, adeo ut fugere non valeret, ad terram Rochemaure transmisit, ubi, hoc litteris exprimentibus, est extinctus.

F° 24[b]. — Istam Sollicitudinem in figura representatam habes infra, circa finem libri... Hic quesivit a me Garagraffulus Gribulus quorum et in quibus erat sollicitudo impensa. Respondi : primo ipsius Amoris, postea virtutum et dominarum adsistentium illi, tertio scribentium, figurantis et prohemiantis in initio necnon et glosantis; qui dixit ad me : « Restat dicere in quibus. » Respondi tacite responsum esse. Tunc dixit iterum ad me : « Ergo te laudas qui figurasti et prohemiasti et glosasti? » Respondi quod bene possum de hiis aperta sic facie respondere, cum non sit lictera in hoc libro nec figura que ante alicujus transcriptum per me ad minus non fuerit tracta quater. Non obstat quod Amor promulgaverit et scribi proprie debuerint vice prima; nam licet tunc scriberem, postea venientibus ad partes suas singulis dominabus ego

(1) *Docum.*, I, XX, str. XIII :

L'altro non vo' lassare :
Vedremo alcun ch' a sua donna o sorelle
Madre ancora con elle
Fratelli et altri in casa, e perch' el tene

Ciascun maggior che v' ene,
Mangia pan d'oro et lor da piombo a bere;
Questo decenza chere
Che basti allui, che l'anno per maggiore.

ab eis que melius collegerant et sciebant corrigendo rescripsi et rescripta iterum et iterato correxi et hic porrigo pro correctis, ut est hominis in hoc posse. Illa vero que in glosis sunt, ut puerorum more non loquar qui dicunt se res difficiles in festinantia fabricasse, cum multis vigiliis, laboribus atque studiis per annos sexdecim fere tradidi ad hunc statum. Verumtamen ad alia que ad meum principale studium et onera incombentia pertinebant nichilomiuus intendebam; ita videlicet ut die quasi qualibet aliqua bona ponerem in scriptura.

F° 24ᵃ. (Passage presque illisible.) — Dixit dominus Raymundus de Andegavia in parte [ ] ubi quomodo scutiferi debeant militibus ferre scutum tractat, in medio tractatus, ubi dicit quibus modis intelligitur ferre scutum, inter cetera quod [ ] ser [ ] est magna pars [ ] quorum istud est primum. Inquid enim : « Sunt quidam qui fabulando vel ridendo aut in facies militum vel super [ut canes?] ex ipsa loquela vel risus [cohacti? exprimunt?]. Alii dentes et gulam vacuam hostendunt. Alii sedentes qui [ ] volunt impediunt. Alii qui de singulis dictis a militibus judicant et respondent, militum [ ] fastidium generantes, ob quam causas (*sic*) tales coguntur ab officio secedere serviendi. » Hos, inquid, fugiam nec inferre michi clipeum referam, sed in pectus meum impingere cuspidem etc. et hoc in lingua provinciali dixit. — *Mundum* etc. De hoc inquid dominus Johannes de Bransilva [ ] qui manum [ ] non lavabit : hoc in lingua gallica..... Vidi dominum Johannem de Janvilla (de sene loquor), in curia domini regis Navarre, domini regis Francorum filii, quendam juvenem servientem sibi multum vituperare qui... bus in [ ] paratis, ad parandos sequentes non lavatus accessit, et vide quod notatur supra de domino Johanne de Bransilva, doc. VIII, de lav. Et dicitur michi modo quod dominus Johannes de Plagiano (non intelligas de illo domino J. de Plagiano qui est cum domino rege Francie (1), sed de domino Johanne qui est ipsius castri de Plagiano dominus) adhuc servat ad licteram mores in mensa domini Johannis de Bransilva..... Audivi etiam a dicto domino Johanne de Janvilla quod major erat honor domino si domicellus ejus secum extranee serviebat, quam ipsi domino de servitii continuatione utilitas.

F° 24ᵈ. — Contra quos dictus dominus Raymundus in dicto tractatu inquid : « Sunt quidam scutiferi qui ut repausentur excedunt, alii ut excessu commisso ad truffas intendant, alii quadam dementia nesciunt nisi moneantur ab incidendo desistere, alii laborem sepe forbiendi cultellum aut manus vitantes hoc agunt etc. »....

Ibid. — Unde dominus Raymundus predictus dixit tales tardos non esse ad serviendum militibus destinatos. « Sunt quidam, inquid, qui an-

(1) Sans doute Guillaume de Plaisian, conseiller de Philippe le Bel. Quant au seigneur du château de Plaisian dont veut parler Barberino, il est tout à fait inconnu.

tequam ut incipiant preparentur faciunt nos ex expectatione tedia majora suscipere quam ex eorum obsequio nobis commoda ferant. » *Et qui ad manus* etc. Certe in hoc est ita cavendum ut illius commodum cui servis magis inspicias quam tui causa vitandi periculi sis intentus, quod nec minimum est, sed magnum; ergo alterum grande multum; et verba sunt domini Raymundi prefati, et ego sepius in curiis duorum vidi aliquos invitatos ob hoc absque servitoribus non sine incommodo remanere.

F° 25ᵃ. — Immitemini (*sic*) ergo, juvenes, non predictum, sed morem potius Hungareni, de quo refert Em Perol provincialis quod missus olim ad serviendum domine comitisse Sabaudie, cum somno ultra debitum gravaretur et in aliis alios excelleret servitores, nolens ob hoc perdere cuncta bona, parcissime commedebat, vinum non temptabat, accepto de hoc consilio medicorum, ab omnibus que sompnum habent inducere abstinebat, donec ex hoc usu, nova quadam facta natura, erat vigilans super omnes. Et dominum Landelottum, qui dum esset ante militiam scutifer domino Raymundo de Andegavia predicto, in die in actus, mores et loquelas inspiciebat ipsius, nocte autem nunquam ad dormiendum intrabat nisi primitus omnia que poterat ex predictis colligere in sua scripta deduceret, quod usque ad tempus sue militie, quod xxiiiiᵒʳ a finita pueritia dicitur fuisse annorum, non absque magna sollicitudine observavit, ac post ista recepto militie cingulo xxxvi annos in eximiis laudibus et virtutum fama vixisse. Hoc refert dominus Raymundus predictus in tractatu de sollicitudine que juvenibus est indicta.

F° 25ᵇ. — Refert Miraval provincialis quod crudelis mortis quam intulit olim comes Frandrie (*sic*) in dominum Raembaud, militem suum, causa fuit quoddam suspirium quod ille miles emisit dum serviret eidem, presente domina comitissa : et de hoc scripta aliqua in libro Florum Novellarum sepius allegato (1).

Ibid. — De istis inquid dominus Raymundus predictus : « Si videris in aliqua curia servitorem aliquem longo tempore absque officio residere, hujus modica merita presumme. »

F° 25ᵇ. (Très effacé.) — Recolo..... apud s. Dyonisium prope Parisius militem quendam de Burgundia nomine dominum H. re ac familia satis magna .....

F° 25ᵉ. — Dixit dominus Johannes de Bransilva ..... unde regulam in curia dicti domini Johannis fuisse refert Germanus ut ..... Refert tamen iste Germanus, qui magnam partem illius gestuum scripsit, quod nullus ad ejus curiam, nisi fuisset progenie vel preprobata virtute nobilis extitisset admissus.

F° 26ᵇ. — Vidi quendam pontificem (2), cujus nomen taceo in presenti, qui de vili statu ad dignitatem pontificis promotus extiterat, nec servierat unquam ulli nec alius unquam sibi. Contigit quod rudes multi

(1) Voyez plus haut, p. 116.
(2) Voyez plus haut, p. 14.

sibi similes secuti sunt eum et viventes ut rustici ei rustice ministrabant. Semel enim per quandam cameram euntem illum inveni cum pane uno in manu, mordentem illum, et unum ex servitoribus urceum tenentem vini, cum quo bibebat, et dicentem pontificem quod hoc erat sapidius bibere et commedere quam esse posset in mundo et quod hoc sibi dixerat mater sua. ..... Dicebat etiam iste pontifex sepe suis : « Nisi propter vos nollem pontifex esse. » Querebant quare. Dicebat : « Quod in tantum me imperare tedet, ut majus sit michi sollatium cum omnia facio per me ipsum. »

F° 29ª. — Dominus Raymundus de Andegavia predictus hos paraliticos appellavit, dicens quod omnis ille qui aliqua manus, pedis, vel alterius membri nimia assiduitate movebatur ad actum paraliticus, etsi non morbo, saltem similitudine comprobatur.

F° 34ª. — *Revolve*, etc. Lictera (1) istius § et sequentis opposite sunt, ad unum tamen tendentes, et optima est via cum aliquem reputas tibi injuriari vel preesse indebite vel similia, et verba ista (non recordor bene quo stilo) vel similia ponit dominus Raymundus de Andegavia in quodam gobula extra librum suum ad quendam militem destinata.

F° 34ᵉ. — Dominus Raymondus de Andegavia dicit istam necessitatem consuetudinis omni homini oportunam. Pauci enim, ut ait, ad firmata sunt firmi, nisi forte penitudinis verecundia roborentur. Super hac ejus lictera glosam domini Hugolini de Folcalcherio reperii talem in lingua provinciali. Iste dominus Raymundus inter alias quandam consuetudinem observabat. Primo quidem cum sibi aliquid utile ac honorabile occurrebat agendum quod forsan difficile vel laboriosum cognoscebat, vocabat ad se plures de proximis suis et dicebat eis : « Domini, unum est quod absque vestro consilio jam me facturum decrevi et mente firmavi; novi enim quod, quia utile ac honorabile erat, idem michi vestrum consilium suaderet. » Illi aliquando absque alia deliberatione deliberatum laudabant, aliquando autem dicebant : « Hoc laudabile est, sed magnam difficultatem in se habet. » Tunc ille replicabat : « Non est homini volenti quicquam difficile, nec honorabile aliquid semper leve. Faciemus auctore Domino posse nostrum, et si propter impossibilitatem defecerimus, nil nobis imputandum. » Traxit eum semel in partem nepos ejus dominus Raymondellus et dixit : « Pater et domine, non ut doceam, sed ut discam quero. Nonne in istis talibus esset melius deliberationem vestram secretam tenere ut, si postea res esset impossibilis, assumptio remaneret occulta, quam aliquid propalare quod sepius fieri nequid, maxime ubi ab aliquo consilium minime postulatis? » Respondit ille : « Dicam tibi : homo sum sicut et ceteri; et licet alii reputent me constantem, quia tamen in laboriosis et difficilibus humana fragilitas facile, ubi a nullo cogitur, retrocedit, igitur verecundie scuto bonum est ar-

(1) *Docum.*, II, I, strophe *Pensa voler*.

mare propositum, ut insurgens aliquando retrocedendi vilitas per aspectum hujusmodi clipei repellatur; quod si hec vilitas non insurgat, nil ad te quam honoris, predixisse tuis quod postea juta posse prosequeris. »

F° 34ᵈ. — Interrogatus res juvenis (1), olim regis Anglie filius, qui sic propter patrem viventem nominabatur, si aliquid verecundius esset homini quam beneficium petere, ubi meritum non precessit, respondit : « Ita; beneficium negare. »

F° 35ᵇ. — Dixit Giraud de Brunel provincialis in lingua sua : « Totius ejus quod liberalitatis, obsequiositatis et virtuositatis gessi amor est causa. » Concordavit cum eo dominus Guido Guiniçelli de Bononia, et Petrus Raymundi provincialis. Guillelmus autem Aemar provincialis dixit, causam [ ] inferens ad quendam juvenem qui querebat quomodo posset fieri probus : « Vir probus esse? Ama et perfectus eris, quia ut illi placeas quam amabis, omnibus servies et placebis, sperans ex fama tua ipsius aures repleri. »

F° 35ᵇ. — Ad hoc nichilominus facit quod inquid Naçemar de Roccafitta : « Amor tanquam gratiositatis est dominus, quod servos suos humiles facit, probos ad pugnam, pios ad [ ], largos ad munera, curiales ad tollerantiam, parcentes cum minoribus, vindicantes cum majoribus, cautos contra vitia, in virtutibus strenuos et ut crescant meditativos. »

F° 35ᵉ. — Dicit Nuc Brunenct provincialis in lingua sua quam non muto ad presens :

Amors qi es uns esperis cortes
Qi nos laissa veder mais per semblanz,
Que d'oill en oill saill et fai son dolz lanz
Et d'oill en cor et de coraz en pes.

Et magis infra dicit :

C'amor non venz menacha ni bobanz
Mas gens servirs et precs et bona fes (2).

Et Naumerich de Pegulian provincialis in lingua sua dicit : « Amor tenuit in senetute me juvenem, et juventus quam michi contulit in juventute me senem. »

Ibid. — Dicit namque monachus de Montalto provincialis : « Magis te sequor, Amorem (*sic*), ut sis michi frenum ad vitia et semita delectabilis ad virtutes quam ut tui principii vi fuerim tractus ad gloriam. »

(1) Cette anecdote sur le jeune roi (Henri, fils de Henri II Plantagenêt) vient certainement d'un texte provençal. On la retrouve plus développée, et sous une forme un peu différente, dans le recueil anonyme intitulé : *Conti di antichi cavalieri*. Voyez Nannucci, *Manuale*, t. II, p. 85.

(2) Vers 5-8 et 15-16 de la pièce *Cortesamen*, de Uc Brunet, imprimée dans Raynouard, *Choix*, III, 315.

Hoc quidem ejus dictum reperii cum suis aliis multis pulcris circa principium illius libri provincialis cujus est rubrica talis : *Flores dictorum nobilium provincialium* (1).

Accedit ad predicta dictum Gauselmi (2) provincialis dicentis : « Cor meum et ego meeque bone cantiones et quicquid boni et pulcri novi dicere seu facere, a vobis, domina mea, teneo et cognosco,

A chui non aus discobrir ne mostrar
Lamors qeos ai don languis et sospir
E pes (?) l'amor non aus mostrar ne dir, etc.

Ibid. — Isti quidem de quibus § loquitur fingunt se amare et hodiunt et amant propter se, non propter amatam, quos dominus Guido Guiniçelli et frater Guittone de Aretio et Arnaut de Maroill provincialis, si eorum dicta recenseas, multum vituperant.

F° 35[d]. — Inquid monachus de Montalto predictus : « Quis probabit illicitum dominam ut verum amicum amare? Si amicum amo propter me solum, non amo; si propter eum, amo; si propter me et illum, amo; si propter me et contra eum, hodio illum gero. » — « Amabo, inquid, dominam meam propter me, ut a viciis, quasi quadam delectatione sibi placendi, abstineam et virtutibus inheream vitamque meam jocundam conducam; propter eam etiam, ut honorem et exaltem nomen et famam suam ipsiusque honestatem, ut honorem amici mei, custodiam. Et si quis forsan ex humana fragilitate appetitus in me inordinatus insurgat, illum ejus amoris virtute confringam, ut major in me virtus sit appetere et conterere, quam nec appetere nec refrenare. »

Ibid. — Ad hoc facit quod domina Lysa (3) respondens semel ad dominum Philippum Anglicum inquid. Petebat enim ille : « Cur amatis tot milites, cur tot juvenibus serta datis? » Et hoc dicebat cum illa omnibus placere velle nobilibus videretur. Illa quidem respondit et inquid : « Sic amo singulos ut unicum quidem possem amare, et sic amo unicum ut me magis amem. » Qui replicavit : « Ad quid ergo, inquid, tot lanceas in pectore meo tuli? Quid quoque de gratia vestra spero ? » At illa respondit : « Si amas, speres amari ; si non amares, puniri. » Et ille iterum dixit : « Amo. » Et illa respondit : « Premium

(1) Voyez plus haut, p. 108.

(2) Il s'agit ici de Gaucelm Faidit, troubadour né à Uzerche en Limousin, dont on a plus de soixante pièces. Voici les premiers vers provençaux que Barberino a traduits en latin, si littéralement qu'il n'a pas évité un grossier solécisme :

Mon cor e mi e mas bonas chansos
Et tot quant sai d'avinen dir ni far
Conosc qu'eu tenc, bona domna, de vos.
(Mahn, *Gedichte*, n°s 71, 484, 485.)

(3) Probablement la même que *Lisa di Londres*, mentionnée dans le *Reggimento*; voyez plus haut, page 120, note 3.

ergo tuum consecutus es, cum honeste senseris me amare : sic enim amo te, ut a te contrario sum amanda. »

Comitissa de Dia inquid quod facit ad predicta : « Omnis domina quanto magis honesta potest amare si amat. » Credo quod intellexerit juxta distinctiones predictas; aliter non procederet dictum suum.

F° 36d. — Et nota quod ob istam honestatis partem dominus Johannes de Bransilva sepius allegatus nunquam intrabat in balneum, termas aut similia, sed ut mundus esset, in balneo camerali solus aliquando se lavabat. Legitur quod cum decessit et uxor ejus multis eum laudibus commendaret, induxit quod nunquam illi viderat nisi collum, manus, faciem et raro pedes.

F° 38c. — Isto vocabulo sepius utitur, secundum quod fertur *Romanorum rex dominus* (1) Henricus, qui modo est; cum de aliquibus fertur ei quod gentem habeant se majorem, respondet : « Et nos Deum, quia justitiam habemus nobiscum « et certe in pluribus, quasi miraculosa res sit, eum magna prosperitas comitatur.

F° 39b. — Ad §§ precedentes facit quod Folchettus de Marsilia inquid :

Per Deu amors ben sabes veramen
Qan plus dessein plus poja humilitaz
Et orgoillg chay o plus alt es poiaz etc.
Qu'apres bel jorn ai vist far noct osqura (2).

F° 39d. — Sequitur de secundo, videlicet de quo dicas quod iste regule, ut dicit earum prohemium, sub certo stilo, ut una similetur alteri vel ad rimas respondeat, non formantur, eo quod quelibet remotam ab altera et dissimilem tam in quantitate quam in qualitate habet materiam. Quelibet tamen habet ordinem in se ipsa, et facte sunt ad instar provincialium gobularum, ex quo eas debito fulgere ordine non negabis.

F° 40c ; règle V. — Pone ergo exemplum in filio Goliandri Remensis, qui sequebatur dominum Landelot propter duo : unum, ut lucraretur ab eo, nam expendens ejus pecuniam continuo subtrahebat, et hostendebat se magis diligere ipsum dominum quam se ipsum et ob hoc iste dominus nunquam suam rationem revidebat. Cumque semel dominus L., volens illum probare dixisset : « Vade, arma te armis meis, et teneas cras cum tali nomine meo bellum, » inquid ille quod non iret. Intervenerunt plures instantie; omnibus negativam replicavit. Quesivit igitur dominus L. « In quo ergo me diligis? » Ille ait : « In omnibus aliis. » Et sic de pluribus descensive petiit ab eodem; in omnibus autem ille causam

(1) Les trois mots soulignés sont une surcharge, qui paraît d'ailleurs être de la même main que le reste du passage. Voyez p. 32.

(2) Début d'une pièce de Folquet de Marseille, qui se trouve dans vingt mss. des œuvres des troubadours et qui a été publiée plusieurs fois (voyez Barstch, *Grundriss*, p. 130, n° 16). Le quatrième vers cité est le dernier de la première strophe.

quesivit ut non acquiesceret. Demum petiit ab eo C. lb. mutui pı sequenti. Ille vero cum posset, dixit se non habere. Unde visa e ratio et de suis conditionibus inquisitum, repertumque est illuı subtraxisse, in annis XII lib. duo milia turonensium. Cum aute dominus matri proprie domine Alane conque[re]retur, inquid testum hujus regule.

Ibid., règle VI. — Recitat [Raymbaut provincialis quod cum Tollosanus dudum quereret a domino Naumerich, dum esset quodam novo casu in Montepesulano ; « quorum possumus sup habere consilium ? » respondit ei de duobus probis viris qui eı terra ; et tunc quidam scutifer subjunxit : « Adhibeatis etiam do Guillelmum. » Dixit dominus Naumerich : « Et quid scit iste fa Respondit ei scutifer : « Ditissimus homo est et non est aliquis terra qui tam spaciosas et pulcras habeat domos et possessiones. dixit comes et inquid testum hujus regule usque ad § *jacet*, et d Naumerich subjunxit : « Si igitur domum facit homo et noı domum, jacet etc. » ut in ista regula usque in fine.

F° 40ᵃ ; règle VIII. — Modo exemplum vide. Dominus Johar Janvilla filium habens eodem nomine appellatum et paratum ad l iter, inquid ei : « Elige tibi de gente nostra quattuor quos magis nobis et tibi credis, et ducas tecum. » Tunc ille dixit : « Ducaı tales et tales. » Dixit pater : « Inter hos est unus, scilicet talis, q olim prodicionem contra dominum suum ; sed tolle ejus loco tı quo bene confidimus. » Dixit filius : « Iste quem elegi dicit quod diligit me quam se ; vester autem nunquam hostendit verbis affect a me licet requisitus servierit. » Tunc dixit pater verba regule.

F° 41ᵇ, règle XII. — Vide exemplum. Accessit quidam mi dominam Blancemani (*sic*), de qua fit mentio infra in parte Prudenti VIIIIᵒ in glosa, et inquid ad eam, dum adhuc virgo esset : « Qua dicitis vos patri vestro ut vos tradat marito ? » Que respondit tale consilium dandum est virgini nec a virgine immitandum. » I dixit : « Immo, est in virgine fatuitas *extimanda, que tanta pulc* dotata est, sic inutiliter perdere *tempus suum. » Et illa iterum* c eum : « O quam indecens est milite *illa verba innocenti virgini* que dedecerent etiam inhoneste *viventi proferri ! » Miles* quoque p hoc non desinens subjunxit : « Per *animam meam*, quod meum lium placet vobis. » Tunc domina *aliquantulum* mota dixit : « Cert placeret, presertim si pater *meus talem* ut vos estis traderet virum. » Tunc miles addidit *malum malis* et inquid : « Si esse vester vel possem aliter decenter *patri vestro* vos rapere, facere videre si virginitas est laudanda. » *Tunc* domina irata valde atque mota inquid ad eum testum *hujus regule* et discessit, et miles in c sione magna remansit.

Ibid., règle XIII. — Rediit *miles de quo* agitur in proxime prec regula ad dominam de *qua ibi dicitur* et dixit ad eam « quid pı dicere voluistis ? » Et ipsa *contemnens* eum, sed more illarum pa

aliter non repellens, multiplicavit vituperium illius militis et dixit hujus regule te[s]tum ei, et ad multas que erant ibi dominas se convertit.

Ibid., règle XIV. — Sedente semel domino Raymundo de Andegavia in platea quadam Parisius, transierunt inde tres milites, duo in armis probi, sed statura parvi, tertius grandis et pulcher [.....] sed quasi totas suas divitias expendebat in gula. Hos et eorum omne ipse dominus R. a longo tempore cognoscebat; honoravit hos duos, illi tertio nichil dixit. Alii de [.....] nerant, ignorantes hec omnia, solum ad illum tertium intendebant. Qui dum excessisset, dixerunt socii ad dominum R. : « Et quomodo illum tertium tam valentem militem nequaquam in aliquibus honorastis ? » Respondit dominus Raymundus et dixit : « Quia ipse non est homo. » Et illi dixerunt : [« Et quomodo ? »] et dominus Raymundus respondit testum istius regule.

F° 42ᵃ, règle XXI. — Da exemplum. Americus de Padua in suis omnibus cantilenis a domina sua hostendebat amari; Albertus autem de dicta terra contrarium faciebat; cumque semel unus post alium cantassent, quidam dixit : « Iste Americus habet bonum tempus et iste Albertus contrarium, et sic male insimul commorantur. » Quidam alius, Nicolo nomine, qui sciebat Americum nichil a domina recepisse sed ex vanitate moveri et Albertum a domina sua valde amari, dixit ad illum regule presentis testum.

F° 42°, règle XXXII. — Ponit monachus de Montalto quod tempore status comitis Tollosani, quidam ex suis militibus nomine dominus Ugonectus nocte quadam in Montepesulano cum quadam uxore alterius captus fuit et deductus ad comitis presentiam per burgenses. Quem cum comes interrogaret de istis, confessus est totum; sicque comes dixit ad eum : « Et quomodo ausus es honorem nostrum sic postponere atque tuum? » Respondit miles et dixit : « Domine, illud quod feci faciunt omnes milites et scutiferi tui. » Deinde comes, obmissis aliis que fecit circa justitiam contra eum, dixit testum regule presentis.

Ibid., règle XXXIII. — Recitat dominus Raymundus de Andegavia in tractatu de societate fraterna quod dominus Philippus de Caris habuit .III. filios, unum Raembauld nomine, alium Guillelmum, alium Morot; cumque missi essent ad regem Anglie ut milites fierent, rex de ipsorum conditionibus et vita quesivit. Et erat autem ibi quidam miles curialis qui vitam et mores non ignorabat ipsorum et dixit : « Domine rex, Raembaud est largissimus : donaret etenim quicquid haberet si pater permitteret; Guillelmus autem est avarissimus : querit bene mille consilia in donando; Morot autem nulli viventi daret denarium nisi crederet recipere inde soldum. » Quibus auditis rex respondit testum regule presentis.

F° 42ᵈ. — Legitur in libro qui construit arma cordis composito a domina Monas, de qua fit mentio infra (1) in parte xᵃ Innocentie, in glosa

(1) F° 91ᵇ : « Fecit ista librum qui dicitur *liber qui construit arma cordis.* Parvus est liber ebree primo factus, quem in latinum quidem postea transtulerunt. » — Ces deux passages se rapportent à une femme auteur tout à fait in-

versus finem, tran[s]lato in latinum, inter cetera testus talis : Alfea vidua.....

F° 43ᵃ, règle XXXVIII. — Exemplum vide. Anthonius et Bernardus fuerunt duo fratres in Montepesulano et habebant duas sorores filias Philippi Yordani in uxores. Una nomine Guillelma multis vituperiis maritum ignorantem gravaverat; secunda nomine Cara honestissimam gerebat vitam. Hec quidem G. mirabiliter viro et omnibus suis familiaribus preveniebat; Cara autem quasi negligens videbatur in domo. Conquerebatur sepe maritus negligentis ad eam de sororis illius sollicitudine arguendo; soror autem in excusationem sui [nolebat?] accusare sororem. Cumque semel essent coram Tholosana comitissa que istud conjugium fieri tractaverat, quesivit a Bernardo de Cara : « Quomodo tibi est de uxore, Bernarde? » Respondit : « Male; quia in dando G. Anthonio decepistis me. Illa enim super omnes sollicita, illa viro et suis militibus obsequiosa, mea autem ut iners et demens in domo sedet ut statua. » Comitissa autem que non ingnorabat conditionem et mores utriusque respondit testum istius regule. Bernardus vero contentus in se, tamen in fratris verecundiam turbatus, respondit et dixit : « Scio quod hec non dicitis propter nos. » Dixit illa, nolens quod Anthonius turbaretur : « Dico per te in quantum regula loquitur de bona; in quantum autem loquitur de contraria, dico ad exemplum ut probem quod dixi. » Et hoc exemplum in substantia recitat domina Blanceman in quibusdam contentionibus suis, licet non ordinavit ita testum.

F° 43ᵉ, règle XLI. — Vos audistis quod regina Anglorum semel inter cetera de quibusdam dominabus convivium celebravit, dum esset Parisius, inter quas venerunt comitissa Artensis, magnifica et illustris domina, et domina Aylis, uxor domini V. de Boemia que venerat ad videndam terram cum viro, et erat pulcrior que suo tempore visa esset; juxeratque rex Francorum militibus suis ut hanc pulcram honorarent pro posse; unde hii suaserant regine hanc honorari. Erat et ibi domina Blanceman de qua supra fit mentio, que licet jam pulcritudinem ammisisset, sermonem et virtutes habebat. Regina hec, dicto ad milites ut de aliis ordinandis in mensa pensarent, has tres solas secum vocavit et hanc dominam B. pre aliis duobus probam et eloquentem in digniori loco ad sedendum constituit. Murmurabant ex hoc juvenes et ingnari; cumque post mensam curialiter et ridendo regine actum reprehendere niterentur in absentia predictarum trium, hec regina se volvens ad illos inquid : « Scribite proverbium istud, et postea vester rumor cessabit. » Et dixit eis in substantia testum regule presentis.

F° 43ᵈ. — Istam XLII regulam glosabimus cum novitatibus Bononiensium dominarum, cum simus in earum civitate ad presens.

connue, à ce qu'il me semble, que Barberino mentionne également dans le *Reggimento*, p. 169, où il faut lire *Monas* au lieu de *Mogias*, et *Libro che fabrica l'arme del chuore*, au lieu de *Libro de Fica l'arme nel chuore*, comme porte le manuscrit et comme a imprimé Baudi di Vesme.

F° 44ᵉ, règle XLIX.—Exemplum vide. Sex domine provinciales exeuntes ad solatium de Naumaso, ut tractat dominus Naumerich, diviserunt se ab invicem extra portam : alie in quandam ecclesiam recreationis causa intrantes contemplabantur de divinis; alie in viridarium graciosum juxta ecclesiam se trahentes cum tribus militibus juxta limites viridarii consistentes de novitatibus loquebantur. Sacerdos autem quidam qui viridarium aperuerat illis tribus ejectus a militibus venit ad illas que in ecclesia ipsa remanserant et dixit eis : « Ille vestre socie sciverunt eligere delectabilius quam vos hic, » narravitque statum viridarii et illarum. Respondit domina Blanceman, una ex remanentibus dominabus de qua supra fit mentio, et inquid testum hujus regule. Secunda dixit ad presbyterum : « Hec non sunt ipsa monita sacerdotum. » Tercia eum volentem respondere ejecit.

F° 45ᵃ, règle LII. — Domina Floria de Auringia meo tempore talem observantiam habebat in moribus. Nam in quadragesima et in diebus veneris et sabati tam in gestu quam vestibus et ornatu sic humiliter incedebat ecclesias visitando ut, cum pulcra mirabiliter esset, singuli mirarentur in eam; diebus autem reliquis ad fenestram stabat aut theatra circuebat ornatu mirabili et gestu penitus immodesto. Cumque semel una cum quodam milite nomine domino Bernardo de Naumaso, regis Francorum ambaxatore, irem per terram quadragesime die prima, inventa hac domina dixi ad eum : « Ecce affabiles et honestos hujus domine gestus ! » Iste qui actus domine cognoscebat respondit michi hujus regule testum.

Ibid., règle LV. — Exemplum vide ex vero ipsius fundamento. Hec regula facta fuit ab Amore in terra de Bedoino, in comitatu Venesis, ubi cujusdam mei sotii famulus.....

F° 45ᵈ, règle LXI. — Cum maritum habuisset jam per annum domina Blanceman, dominum scilicet Hugolinum, ut videre potuisti si legas infra in parte prudentie VIIᵃ, doc. VIIIIᵒ, in glosa, venit ad eam semel, ut narrat Folchet, dominus Naumerich oravitque eam longis verbis, que locus iste non patitur, ut eum in servitorem acciperet. Dixit illa : « Hec tua verba sic generalia possent forte aliquid incongruum continere ; sed pete quicquid vis, et, si michi possibile fuerit, dabo tibi. » Tunc ille dixit : « Et postquam sic dicitis, forte amplius petam modo. » Dixit illa : « Pete; nam bene scio quod ad inhonesta, si ea petieris, non tenebor. » Et ille : « Dedi vobis jam diu cor meum ; peto ergo michi dari cor vestrum. » Tunc illa dixit : « Malum cambium non fecisses, si hoc impleretur; sed, frater, hoc michi possibile non existit, cum jam diu dederim illud plene domino Ugolino. » Ad hec responsa turbatus iste conquerebatur de ea, et quod promissa servare negligeret, cum talis nature cor esset quod poterat ut maritum amare dominum Ugolinum, et eum similiter ut amantem. Et sic ista domina volens ab hiis in paucis verbis recedere, dixit ad eum in substantia testum regule presentis.

F° 46ᵃ, règle LXV. — Dicit dominus Raymundus de Andegavia quod olim comes Burgundie habuit duos filios, unum nomine Corradum, qui

pro eo quod in loquendo quoad multitudinem singulos superabat in magno habebatur odio (*ms.* hodie) a contemporaneis suis; alterum nomine Ugonem qui nedum extraordinarie loquerctur, verum etiam vix ad quesita dabat responsum. Francorum regi duobus hiis servientibus, contigit nocte quadam apud Sanctum Dyonisium quandam virginem ab uno de curia violatam (*sic*); et cum hoc delictum coram rege proponeretur commissum, Corradus loquax dixit : « Ego pro me hujus criminis reus non sum. » Tunc unus ex fratribus violate dixit : « Peto, summe rex, circa hunc perquiri, et quia violans secum habuit socium expectantem, hunc fratrem ejus existimo fuisse. » Tunc rex inquid ad fratrem, scilicet Ugonem : « Quid ad hoc dicis? » At ille obmutuit. Tunc ex istis presumptionibus ambos rex carcerari et de hiis inquiri veritatem precepit Qui duo venientes ad carcerem unus contra alium super hiis culpam et insaniam impingebat; unde invicem venientes ad verba se mutuo occiderunt. Veniens itaque comes pater eorum et reperto quod alii fuerant hujus rei culpabiles, conquestus est coram rege de rege. Rex autem respondit ad eum in substantia hujus regule testum ; quem cum non intelligeret, narraverunt ei curiales quid fuerat, et sic regem comes habuit excusatum.

Ibid. — Hanc (Invidiam) Padue in Arena optime pinsit Giottus.

F° 46[a], règle LXXVII. — Ibant per plateam de Naumaso, ut recitat dominus Naumeric, duo milites, unus nomine Oddo, alius nomine Laurentius. Hiis ex casu obviavit domina Blanceman, de qua sepius mentio facta est, et inclinantibus eis ad eam capita sua, dixit illa : « Bene veniant senior et junior homo de Naumaso. » Erat enim primus senex valde, secundus autem juvenis XVIII annorum, primus quasi stultus, secundus prudens valde. Discedentibus autem illis, dixit una ex duabus que sotie erant dicte domine : « Vos dedistis hodie malum diem illi seni. » Dixit illa : « Et quomodo? » — « Quia dixistis eum senem. » Tunc dixit domina : « Quem dicitis senem? » Responderunt omnes : « Dominum Oddonem. » Tunc domina B. rixit : « Hunc ego juniorem dixi et alium seniorem. » Et cum [ab] ea quereretur : « Et quomodo? » dixit illa in substantia hujus regule testum.

F° 49[b], règle CV. — Exemplum vide. Duc domine, ut recitat dominus Naumerich, transibant per Valentiam et ipse [erat] ad fenestram quandam cum domina Blanceman. Quidam qui cognoscebat utriusque statum quesivit ab ea de illis duabus, quarum una pulcerrima, altera non pulcra sed virtuosa, et prima vana, que illarum prevalere dicenda esset et que prehonoranda. Domina autem Blanceman expediens se de questione non dubia, respondit testum regule presentis, loquens per similitudinem, ut vides ex ipsa regula.

F° 50[b], règle CXVI. — Una pars istius regule habet exemplum in Tuscia, et maxime in civitate Florentie, ad quam cum venissent Teotonici pauci numero, sciverunt Florentini et alii stare ad dura (?) et se in periculo belli non ponere, quia dubius est eventus belli, sicque tenentes res in longum juvit eos mora, et capud illorum mortuum est et tenuerunt

terram suam. Quidam rudis dicebat esse magnam verecundiam Florentinis non bellare, habentis (*sic*) longe numero gentem majorem, sapientum vero dictum contrarium, mortuo dicto capite, comprobatum est. Alia pars regule habet exemplum in Lucanis qui sciverunt male confidere et male suam custodire civitatem. Unde cuidam Lucano ploranti quia erat expulsus et cuidam Aretino qui dicebat uni Florentino de vilitate Florentinorum, dixit quidam Perusinus hujus regule testum, subjungens : « Capiat unusquisque secundum se quod eum tangit. »

F° 52ᵇ, règle CXXXIX. — Comitissa de Dia quendam suum militem habebat qui totum intentum suum dirigebat ad duo : unum erat in se ornare et lavare more feminili et ultra; aliud erat in luxuria et pertinentibus ad eam. Comitissa vero que jam lasciviam mundi deseruerat et vacabat Deo, cum inveniret mane quodam hunc militem juxta suam cameram se ornare, dissit ad eum hujus regule testum; quem considerans miles ab inde in antea multum correctus est, et vidi eum postea mirabiliter ordinatum.

F° 52ᵈ, règle CXLVI. — Duos filios habuit Americus de Vaysone — civitas est in comitatu Veynesino. — Unus rumoris tempore cum tanta tarditate se armabat et succurrebat vicinis, ut ante adventum ejus essent semper male vel bene omnia expedita; secundus erat ita currens, ut eodem tempore sepius sine armis traheret et aliquando super equo non sellato. Inimici eorum cognoscentes horum mores, posuerunt insidias que post rumorem exirent ad tardum, et ipsi a longe rumorem fecerunt ad quem rumorem sine sotiis cum una tantum lancea traxit currens et captus est ab illis. Traxerunt omnes de villa post illos per longum tractum, ut recuperarent illum currentem. Tardus autem filius post omnes solus, quia omnes traxerant, veniebat. Exiverunt itaque insidie super eum quem illi juvare nequiverunt, et captus est iste. Cives vero et populus terre audientes retro rumorem et de civitatis perditione timentes retrocesserunt; ille autem insidie per aliam viam secesserunt, et capti propterea sunt hii duo, quorum capture festinantia primi, si bene consideres, causa extitit specialis. Redeuntibus civibus in villam et de damno dolentibus, dixit pater illorum duorum in populo, qui antiquus erat et viderat multa, hujus regule testum.

F° 58ᵈ. — Et dominus Raymondus de Andegavia dixit : « Sint, amice, dona tua comunia et verba tua rara et bona, quia in rebus frequentia sepe claudit virtutibus januam. »

F° 61ᵃ. — Et dominus Raymundus de Andegavia in vulgari dixit : « Discretionem novi cum cepi nosse quid essem. »

F° 61ᵇ. — Unde cum semel interrogassem dominum Giannem de Gianvilla, que esset magna discretio in honorante, dixit : « Omnes honorare. »

F° 62ᵇ. — Et illud Folchet de Marsilia : *quar tel es fols que quiça esser sennaç et sap hom mais ades on plus apren.*

F° 63ᵇ. — De qua (scilicet curialitate) Folchet de Marsilia : *Cortesia non es al mes mesura* (1).

Ibid. — Et Folchet de Marsilia : *Per deu amors ben sabes veramen quan plus dessen plus poia humilitaz et orgoill chay e plus alt es poiaz* (sic), et vide quod superius (2).

F° 63ᵇ. — Hic Virgilius, quia sumus in civitate sua Mantuana ex casu partem istam glosantes, ut dicit Augustinus .. Hic absque dubio subtilissimus homo fuit et gaudeat hec civitas tantum se hominem habuisse. Quesivi ab istis dominis Mantuanis quoniam, cum Mantua sic utiliter sit fundata totque habeat prope se loca ubi remote subtilia poterat iste homo tractare, discessit ab istis partibus iste Virgilius. Responderunt quod cum sibi extra Mantuam locum quemdam pro mansione solitarium elegisset, quia quedam alba vaccha quam habebat ibidem fuit illi furto substracta in loco injuriarium, sibi fas quiescere posse non novit; mox abiit loca querens in quibus sue intentionis propositum posset melius imitari. Hunc Dante Arigherii in quodam suo opere, quod dicitur Comedia et de infernalibus inter cetera multa tractat, comendat protinus ut magistrum, et certe si quis illud opus bene conspiciat videre poterit ipsum Dantem super ipsum Virgilium vel longo tempore studuisse vel in parvo tempore plurimum profecisse.

F° 66ᵃ. — Istam Spem primo loco ego figuravi in quodam tractatu cujusdam ystorie que ponitur ad finem officioli mei ita per omnia, salvo quod inter figuras sperantes quedam figura est que spem alloquitur in hec verba : « Defecit anima mea et quasi factus sum michimet ipsi displicens; tu sola vite mee subfragium contulisti. » Et hoc quidem dum essem in studio Paduano; ubi cum moram traheret nobilissimus et morosus vir dominus Comes Baldus de Pasignano (3), quem hactenus apud regem Ungarie sollicitudo et virtutes ejus plurimum sublevarunt, et super multis novitatibus librum quendam ex proprio compilasset per cujus tenorem magna spes preparatur, pigritia tollitur, et probitas imperatur sua curialitate, cum librum ipsum *Librum Spei* vocaret, hanc Spem eodem modo in libri principio figu[r]ari mandavit, que licet forte ob defectum pictorum aliter in aliquibus picta extiterit, tamen ipse hanc haberi voluit pro sic picta. Hec quidem dico tibi ut in nullo crederes quod michi appropriem opera aliena.

F° 68ᵃ. — Quesitum fuit a comitissa de Dia que posset dari regula optima, brevis et aperta militibus ad bellandum; et illa interrogavit : « De quo bello queritis ? » Et querens iterum quesivit « quot sunt bella? » Dixit illa « Duo. » Et querens « Que? » Dixit ipsa : « Bellum armigerum et bellum verbale; et armigeri aliud ad mortem, aliud ad valendum ; verbalis autem aliud ad solatium, aliud ad convincendum. De armigero ad mortem tolle regulam unam : vincat curialitatem vita. De armigero

(1) Vers 41 de la pièce *Per deu amors* citée ci-dessous.
(2) Voyez, en effet, plus haut, f° 39ᵇ du ms.
(3) Voyez plus haut, p. 19.

autem ad valendum tolle secundam regulam : preama et preamate amore potius vale quam ut presis. De verbali ad solatium tolle tertiam : vinci magis quam vincere altercationibus cura. De verbali ad convincendum fac partes II : ut prima si fueris cum irato iratus et veritas est tecum, verbis claris et paucis tene partem tuam, donec in astantes fidem tue veritatis inducas, quo facto in alia cum aliis te convertas. Et in hoc et eodem, si veritas contra te, in casu quo te ipsum publicari non decet, post aliquam resistentiam irato cede. Secunda, si iratus cum non irato, te ipsum contine ac expecta tibi obviam rationem. Tertia si non iratus cum irato : in casu isto, aut est amicus aut non sic. Amicum quippe te convenit expectare; alii autem propter iram, proposita plana voce tua defensione, cede. Quod si omnino perstiterit, loquens cum astantibus de aliis da sermonem, quasi verba ejus contempnere, si tuus non est superior, videaris. De superiori autem, inquid illa, in quo gradu singulas intelligas dominas, tibi regulam trado talem : iratis deferas, non iratis assurgas, vinci semper et non vincere queras. Hoc quippe modo gratias juvenes acquirunt crudelium dominarum et crudelitatem virorum temperant asperorum. Hec namque, licet longa sint (puta in tractatibus suis) hic breviter collecta sufficiant.

F° 71 . — Et dicit Perroil provincialis : *Qua sol lesgard pot hom ben per usage les pensamenz conoisser tal veces* (*sic*) (1); oportet enim de inmanifestis manifestis signis et testimoniis uti.

F° 73°. — Credo tamen quod hic Amor de me loquitur licet indigno... Cum credens nuper per duos menses in Provintie partibus regnique Francorum trahere moram, me pro illo tempore paravissem, supervenerunt nove cause que per annos IIII^or^ et tres menses me necessario compulerunt trahere ibi moram.

Ibid. — Recitat Raymundus Jordan de quadam comitissa que dum ipsa semel per Burgundie partes transiret secumque conduceret quendam stultum, contigit quod dum pervenisset ad quosdam campos et ibi tensis super erba toballiis juxta fontem comederet, stultus ille semotus ab aliis domum quandam per leucam unam distantem intravit tentavitque inibi quandam virginem violare. Qua clamante, numero multi habitantes villam traxerunt ad locum et fugientem secuti sunt stultum, et dum pervenissent ad locum ubi domina discumbebat, gens domine videntes stultum fugere surrexerunt et in defensam ejus ipsius stultitiam allegabant. Quod cum illi ob rumorem nequaquam intelligerent, stultum sibi dari petebant, quem cum dare non vellent, fuerunt ad bellum; gens quoque domine, quia paucior, finaliter debellata et usque ad ultimum interempta. Sole due camerarie cum domina remanserunt. Frater autem illius puelle, consentientibus ei rusticis, voluit in vindictam tentare pudicitiam comitisse, quod fecisset nisi quidam nobilis de contrata qui ad rumorem traxerat obviasset. Qui quidem nobilis, invitis multis ex illis, cum aliqua gente sua usque in locum tutum dominam conduxit illesam

(1) Vers 19-20 de la pièce *D'un bon vers*, de Peirol.

et datis sibi quibusdam sotiis remisit ad propria sotiatam. Rustici autem ob multitudinem peccantium remanserunt impunes, quod nequissimum est audire.

F° 73[1]. — Vidi quendam in partibus Picardie, dum sequerer regem, qui dormiens equitabat, incidere in fluminis transitum et equum ab alveo utili deviare, ob quam causam fluminis impetus, quod multum tunc creverat, illum traxit in altum, et cum aquam jam sentiret ad renes, excitatus est ille. Tunc ibidem supervenientibus nobis voluerunt plurimi hunc juvare, sed breviter defecit in flumine.

F° 74[1]. — De quibus (Syrenis) ponit Ysidorus et ponunt multi et magister Brunettus Latinus in magno thesauro facto in gallico.

F° 74[4]. — Sit hoc casu tua taciturnitas pro vindicta, *quar qi per faillir faill non es honors ne prous*, ut dicit Giraut de Brunel provincialis.

F° 77[4]. — *Valebit domina*, etc. *Cum lacrimis*, etc. (1). In hoc dico tibi quod non omnis ibi erit ad amorem dominarum dispositus. Crederem bene de aliquibus quos cognosco quod ipsi pro eis ponerent vitam suam, sed omnes homines non sunt dominus Ugolinus de Folcalcherio. Qui cum semel quandam suam dominam sotiaret essentque multi ad societatem domine illius, inter quos erant pater et duo fratres carnales et tres consobrini et duo nepotes illius domine ac alii de istorum familiis multi eques (*sic*) et pedes, et intrassent fratres ipsi duo cum intermedia sorore in flumen quod dicitur Ysdra, ut illud transirent, divisit eos ab invicem aque impetus et deduxit in altum, ut esset illis expediens jam nautare cum equis. Deseruerunt itaque fratres sororem, et pater, nepotes et alii singuli annis impetum non audebant recipere. Imperabant famulis, et famuli renuebant. Stabat domina super equo nautante mirabiliter solida; fratres autem duo, cum se aliquantulum tenuissent et devenissent inviti ad currentes radios, defecerunt. Petebat succursum domina et nemo erat pro ea, nisi ut ad Deum funderent tutas preces. Dominus quippe Ugolinus, qui ex casu retro remanxerat, veniens ad ripam fluminis et videns dominam quam diligebat in flumine, nullius sotietatem petiit sed cum equo se projecit in aquam et perveniens nautando ex latere inferiori ad dominam, adsistebat ei et instruebat eam qualiter posset evadere, cum per modum alium sic nautando juvare nequieret eamdem. Erat fatigatus nimium equus domine; equus autem domini Ugolini fortis et valens, et cum diceret ipse huic domine : « Utinam possem vobis equum istum per modum aliquem permutare ! » ut Deo placuit, quedam coperta insula modici spatii est inventa, coperta tamen ut possent eorum equi calcare pedibus terram. Ibi crescebat flumen continuo et lapides periculosissimos conducebat, ut non esset illis expectare securum. Mersit se in aquam subito dominus Ugolinus et cepit dominam honestate qua potuit loco tali et super equum suum posuit illam. Demum adscendens equum domine inviavit et secutus est eam. Cumque probus hic equus mirabiliter traheret se ad ripam et alius impotens jam quasi deficeret sub domino

(1) *Docum.*, VII, 9.

Ugolino retroque plurimum remaneret, arcebat (?) abeans (*sic*) domina, plorans super dominum Ugolinum. Ipse autem continuo ut evaderet cridabat ad illam ; et sic se rebus habentibus, defuit equus sub domino Ugolino. Tunc cridantibus patre ac aliis ad dominam ut evaderet, ipsa nullo modo ipsorum consilio acquievit, sed rediit ad dominum Ugolinum, petens ut caperet pannos suos. Ipse autem caudam equi capiens domine voluntati consensit et illa tendens ad exitum cum equo hujusmodi evasit et ille. Ridebat solus dominus Ugolinus ; plorabant domina et ceteri qui cum ea (*sic*). Cujus rei audita causa, inquid dominus Ugolinus : « Etsi mortem fratrum ignorans ridebam, plorare volo vitam patris, nepotum et omnium qui sic viliter tantam dominam relinquebant. » Plorabant igitur omnes simul et fortius dominus Ugolinus, cum plorare videret oculos cordis sui. Erat quippe domina ista petita sepius in uxorem ab ipso domino Ugolino ; set quoniam pater ejus major erat satis ad gradum, continuo negabatur. Post istud accidens horum animis repausatis pater istius domine, vocatis domina et domino U[golino] nec non et aliis de conjuntis, inquid ad dominum U. « Quam pater, fratres, vel alii non juvarunt tua probitas liberavit a morte. Eam igitur damus tibi, ut illam sicut placet uxorem habeas vel amicam, » et hanc per manum capiens tradit ei. Tunc dominus Ugolinus manum ipsam, dicit Folchet, delicatissimam prerecipiens, ne forsitan perderet casum talem, respondit : « Domine, licet cum magna humilitate ac gratia recipiam donum istud quod prorsus, ut dicam inferius, jam accepto, novi ejus penitus me indignum. Ecce ut ejus conservetur honor et vester, hanc recipio primitus in uxorem ; deinde ut servum illius dominio me submicto : sit michi mater et domina et in omnibus imperatrix. » Folchet, qui novum hoc, licet sub latioribus verbis, recitat, loco isto sic dicit dominam quidem de duorum manibus manum traxisse et dixisse. « Mei pater potestatem non habet qui meam cum suis omnibus vitam neglexit. Quoad eum decessi. Pro isto liberata sum et ejus, non alterius, esse possum, » et levans ambas manus posuit eas in manus domini Ugolini. Flevit ob letitiam dominus Ugolinus et commendaverunt singuli hunc sermonem. Die sequenti duxit eam dominus Ugolinus et hec fuit domina Blancheman que sumpto stilo domini Ugolini multas utiles et famosas gobulas fabricavit. Dicere quot et que pro ista fecerit dominus Ugolinus, non sufficeret liber iste ; sed ponentur de ipsa hujus rei memorie gratia quedam bona per librum.

F° 84. — Et dominus Raymundus de Andegavia in tractatu de valentia militum, V dixit inducere seu facere militem valorosum : amorem, audatiam, equum, arma et fortitudinem. Unde subdit : « Si videris amantem militem et audacem et fortem bene armatum super equum formosum, si poteris cede illi... »

Ibid. — (*Passage presque illisible.*) Quedam vera non obmictamus hoc loco. Raymundus Vitalis dicit : « In milite quod fortitudinis deerat per audatie infusionem [ ] virtutem suppletur, ne militem verecunda (?) contempnere. Dominus Arnaldus de Moroill dixit [

] promtum reddit [ ] ad feriendum [ ] dirigendum [ ] tempore deputarem. »

F° 86ᵇ. — Audi Folchet de Marsilia loquentem ad dominam ; « *A vos volgra mostrar lo mal que sen et autres celar et abscondir* (1). » Et accedit illud : *Aquel serven ai per leials driz* (sic) *e feels. Qu'a donna honor manten. Aquel es fols vils et quoors que mai desira qua donna conven e mais e traitres veramen qui non ben sap li don cobrir que ricepet et peis mentir.*

F° 91ᵉ. — Et illud Petri Vitalis provincialis : *Hom nos douria tardar de ben dir ni de mielç far tant qan vida li es presens qal segles non es mais nienz e qi plus se fia major follia* (2), etc.

Ibid. — Dum essem in Curia tempore istius domini Clementis, in camera camerarii sui, dominus Petrus de Colunna sancte Romane ecclesie cardinalis, loquebatur ei in favore quorundam expediendorum, inter cetera dicens ipsi : « Procurabit quod usque ad certum tempus fiet tali provisio camere. » Ille camerarius respondit :

De dabo non curo; plus presens laudo futuro.
Plus valet hoc tribuo quam tribuenda duo.

Illa die infirmatur et infra X dies cum toto auro suo decessit et forsitan minus bene.

F° 93ᵈ. — Respondeas quod olim juveni michi Amor paravit XXIII Amoris questionibus respondere, inter quas una questionum habebatur « ubi erat Amoris curia et qualiter facta erat, » unde tunc per gradus et officia, querente Feo de Ameriis et informante Amore, curiam descripsi, que quasi per omnia, licet tunc picta non fuerit, cum predicta concordat. In hac tamen quia debemus ardentius in hoc libro, qui spirituali Amori aperte subditur, clarius illa loqui que ipsi possint probabilius adaptari, licet diligens considerator alteram ad alterum reducere valeat satis facilime, tenui ob picturas certum ordinem circa quedam que prima facie viderentur ab illa prima verborum serie discrepare.

F° 94ᵇ. — Sed ante quero a te... quomodo has figuras, que presentantur in curia et in aliis libri partibus, habuisti, quis tibi pinsit, cum te sciam penitus non pictorem?... Sic dicas : Quod etsi non pictorem, designatorem tamen figurarum ipsarum me fecit necessitas, Amoris gratia informante, cum nemo pictorum illarum partium ubi extitit liber fundatus (3) me intelligeret justo modo. Poterunt hii et alii meis servatis principiis reducere meliora.

F° 94ᵉ. — Unde in quadam epistola quam vice Romane corone ad Au-

(1) Ce sont les deux premiers vers de la 5ᵉ strophe de la pièce *Amors merce*, contenue dans beaucoup de mss. et plusieurs fois publiée (Barstch, *Jahrbuch*, p. 129).

(2) Vers 21 et suiv. de la pièce *Sim laissava de chantar* (voyez l'édit. de P. Vidal donnée par M. Bartsch. Berlin, 1857, p. 19).

(3) Il y avait d'abord *pictus*, que Barberino a barré pour écrire *fundatus*.

gustum formavi dicitur circa finem : « Et erimus omnes in sedibus nostris, nec erit invidia in minori nec superbia in majori. » Quam epistolam, si videre volueris, utilem videbis metaphoram. Incipit enim post salutationem sic : « In throno et solio magestatis divine tue sanctissime serenitatis adventum quem ante secula necessarium orbi terre previdit Altissimus preconceptum, etc. »

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.. 1

PREMIÈRE PARTIE

VIE ET ŒUVRES DE FRANCESCO DA BARBERINO

LIVRE PREMIER

LA VIE DE FRANCESCO DA BARBERINO

CHAPITRE PREMIER. — Barberino avant son voyage en France.. 9
Naissance de Barberino (1264). — Il étudie à Florence, puis à Bologne (1294). — Barberino et Célestin V. — Barberino fixé à Florence (1297-1303) : importance de cette période dans sa vie littéraire. — Il va à Padoue reprendre ses études juridiques (1304-1308) : influence de l'école philosophique de Padoue sur les œuvres de Barberino.. 9

CHAP. II. — Francesco da Barberino en France (1309-1313). 21
Les vrais motifs de son voyage sont inconnus. — Barberino à la cour d'Avignon, à la cour de Philippe le Bel et à celle de son fils Louis le Hutin, roi de Navarre. — Villes françaises visitées par Barberino : Marseille, Avignon, Orange, Carpentras, Bédoin, Le Puy en Velay, Noyon, Senlis, Saint-Denis, Paris et la rue du Fouarre. — Barberino et le sire de Joinville. 21

CHAP. III. — Francesco da Barberino depuis son retour de France jusqu'à sa mort (1313-1348).. 29
Retour de Barberino en Toscane avec une bulle de Clément V l'autorisant à recevoir la licence ès droits civil et canonique. — Barberino et l'empereur Henri de Luxembourg. — Barberino magistrat. — Ses dernières années. — Il meurt emporté par la peste de 1348. — Son tombeau à Santa-Croce. — Son éloge par Boccace. 29

LIVRE SECOND.

LES ŒUVRES DE FRANCESCO DA BARBERINO.

CHAPITRE PREMIER. — Le *Reggimento e costumi di donna*.. 37

CHAP. II. — Les *Documenti d'Amore*. 51
CHAP. III. — Dates respectives de la composition du *Reggimento* et des *Documenti*. 67
CHAP. IV. — Poésies détachées.. 73
CHAP. V. — Les *Fiori di Novelle*, ouvrage perdu.. 78

SECONDE PARTIE

BARBERINO ET LA LITTÉRATURE PROVENÇALE

LIVRE PREMIER

LA LITTÉRATURE PROVENÇALE EN ITALIE

CHAPITRE PREMIER. — Les troubadours en Italie.. 87
CHAP. II. — Les manuscrits provençaux en Italie. 97

LIVRE SECOND

LA LITTÉRATURE PROVENÇALE DANS LES ŒUVRES DE BARBERINO

CHAPITRE PREMIER. — Auteurs provençaux cités par Barberino et connus par d'autres monuments : le moine de Montaudon ; Guilhem Ademar ; Guilhem de Berguedan ; Peire Vidal ; Peirol ; Miraval ; Raimon Jordan ; la comtesse de Die. 104
CHAP. II. — Auteurs provençaux inconnus cités par Barberino : Raimbaut, auteur de nouvelles ; Raimon d'Anjou ; Hugolin de Forcalquier, sa femme Blanchemain, et leurs historiens Folquet et Aimeric.. . . . 128
CONCLUSION. 155

APPENDICE.

I. — Extrait du *Reggimento di donna*. 165
II. — Extraits du commentaire inédit des *Documenti d'Amore* conservé à Rome, à la bibliothèque Barberine. 169

TOULOUSE. — IMPRIMERIE A. CHAUVIN ET FILS, RUE DES SALENQUES, 28.